Digitized by Google

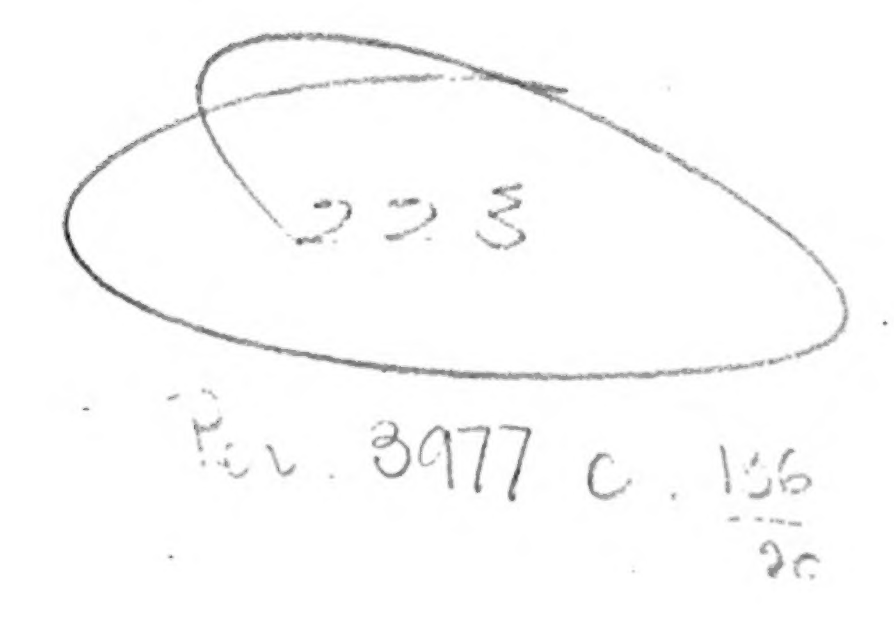

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE SUISSE

VINGTIÈME ANNÉE — TOME XX

NEUCHATEL

AU BUREAU DE LA REVUE SUISSE

LIBRAIRIE DE CHARLES LEIDECKER, 12, RUE DE L'HOPITAL.

1857

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PÈRE SAMSON.

Hélas! que sont devenues les charmantes créations de la poésie populaire ? Où sont les follets porte-bornes qu'on voyait bondir dans les prairies par une chaude nuit d'été, cherchant à replacer en son lieu la borne usurpatrice qu'un paysan cupide avait avancée frauduleusement dans le champ du voisin? Où es-tu, lutin des armaillis, illustre Jean de la Bollietta, si friand de crême, si serviable et si terrible selon les circonstances? Où êtes-vous, servants domestiques, anges reconnaissants, intrépides balayeurs, dévoués à la fille du logis, tressant la crinière des chevaux, étrillant les bœufs, ou, démons tapageurs et tracassiers, brisant les écuelles, affamant le bétail, allumant l'incendie? Et vous, revenants, impitoyables vengeurs du serment trahi, âmes éplorées qui venez troubler dans son sommeil égoïste l'amitié oublieuse? Tout a disparu, tout s'est évanoui devant la raison chimique, physique et philosophique. Avec les vieilles grand'mères et les vieilles chansons, l'âge de la Fantaisie a déserté le berceau de l'enfant montagnard. A peine entend-il, qu'il se moque déjà quand on lui parle du chou sous lequel sa mère l'a recueilli! Oh! qu'il est vieux l'enfant de notre siècle!

Il y avait pourtant quelque chose de singulièrement attrayant dans ce monde fictif dont l'imagination luxuriante de nos ancêtres peuplait les vides du monde réel, mais cet attrait est à jamais perdu pour nous. Nos constitutions de serre-chaude ne comportent plus ce sensualisme naïf et subtil, cette sympathie magnétique de l'homme avec la nature, dont les Grecs ont gardé le secret même dans le raffinement de leur civilisation, et qu'on retrouve plus ou moins chez tous les peuples aux mœurs simples et primitives. Nous sommes et trop positifs et trop abstraits. Le fil délicat qni unit l'âme au corps a échappé à nos yeux ou presbytes ou myopes.

Et cependant, nous autres conteurs, ne ressemblons-nous pas un peu à ces êtres fantastiques d'un autre âge ? Nous ne nous

Digitized by Google

quand, pour confondre un incrédule, il prenait l'hôtesse à témoin, celle-ci donnait néanmoins à entendre que *l'année passée* n'était pas tout à fait la dernière.

En somme le père Samson était le doyen des habitants de l'auberge, et Dieu sait comment, malgré ses gourmes, il était choyé, caressé et fêté.

Or figurez-vous l'inquiétude de ces braves gens, lorsqu'un soir le père Samson manqua à l'appel.

— Où est donc le père Samson? disait-on. Il est en retard, ce soir.

— Une affaire! sa montre arrêtée! Oh! n'ayez peur, il viendra bien sûr.

Huit heures et demie sonnèrent, puis neuf heures.

— Décidément il ne viendra pas.

— C'est singulier! ça ne lui est jamais arrivé.

— Un accident peut-être?

— A moins qu'il ne soit parti pour sa tournée habituelle.

— Impossible... car aujourd'hui il se portait à merveille. Je l'ai vu, et d'ailleurs vous le connaissez.

— Il est joliment vieux, le père Samson.

— Bah! il ira à cent ans, cet homme-là.

— Bien oui, mais... ça va jusqu'à une fois. Voyez mon grand-père. Lui aussi était comme ça un fort. Tout de même a-t-il été piqué.

— Oh! je m'en souviens bien, de ton grand-père. C'était un fameux vivant.

Et notre homme de raconter là-dessus une série d'histoires qui probablement durerait encore à l'heure qu'il est, si la porte de la salle ne se fût ouverte tout à coup et n'eût donné entrée à un nouveau personnage.

— Et le père Samson! Comment va-t-il» cria-t-on de toutes parts.

Il est un peu fatigué ce soir, dit le nouveau-venu, qui n'était autre que le fils de celui qui intéressait à un si haut degré les chalands de l'auberge. Il s'est mis au lit après souper et il m'a chargé de venir excuser son absence.

Ce n'était pas tout à fait la vérité, et la plupart le comprirent, car on connaissait trop bien l'homme fort pour croire qu'il se décidât à manquer à une habitude aussi ancienne, et qui était pour ainsi dire une affaire d'honneur pour lui, par l'unique

Digitized by Google

motif d'un peu de fatigue. Mais on s'empressa de détourner la conversation, car on aimait sincèrement le père Samson.

Or voici ce qui s'était passé.

Le père Samson, auquel on reprochait tout bas d'aimer trop l'argent, peut-être parce qu'il en avait beaucoup, était parti dans l'après-midi pour un village voisin, afin d'y relancer un débiteur qui, selon l'usage, ne demandait pas mieux que de le mener par le nez, et cela un peu plus long que sa patience. Or sur cet article la patience n'était pas le fort du père Samson. Il se chamailla avec son débiteur. On dit même qu'il le prit au collet; mais il n'en put rien obtenir et revint au logis fâché comme un borgne, selon l'expression de nos paysans. On parvint néanmoins à le calmer, mais il soupa d'assez mauvais appétit, et en se levant de table, au lieu d'allumer sa pipe et de se rendre à son rendez-vous habituel, il alla s'installer dans son fauteuil. Il y avait quelque chose d'inquiet dans son regard qui frappa sur-le-champ sa femme de charge.

— Qu'avez-vous? lui demanda-t-elle.

— Rien, répondit le vieillard avec humeur, et il se mit à se frotter la jambe.

Une femme de charge ne se rebute pas pour un *rien*, qu'il y ait de l'humeur ou qu'il n'y en ait pas. Elle se mit à desservir le souper, mais tout en observant le père Samson.

Celui-ci continuait à se frictionner avec un mouvement lent et régulier, mais on remarquait sur ses traits une légère contraction.

La femme de charge se planta devant lui.

— Je parie que vous vous êtes fait mal à la jambe, lui dit-elle d'un ton on ne peut plus affirmatif. Je veux voir ça.

Samson articula quelque chose qui ressemblait autant à un gémissement qu'à un oui. Etait-ce douleur physique, était-ce chagrin de sentir un premier accroc à sa réputation d'homme fort?

La vision locale opérée par la femme de charge constata une certaine enflure au genou gauche du père Samson.

— Hein! ne vous l'avais-je pas dit? reprit la femme avec toute l'aigreur du triomphe. Ah! c'est que, écoutez, je vois clair, moi; je sais où le chat a mal au pied chez vous. Vous avez peur qu'on ne dise : le père Samson est malade, le père Samson est

Digitized by Google

alité, lui, le fort, l'invulnérable. Vous avez peur de voir chez vos amis le sourire du parieur qui a gagné. Hé! car c'est comme un pari de n'être jamais malade que vous tenez avec eux. Eh bien! foin de vos amis. Nous ne voulons pas pleurer, nous, exprès pour les faire rire. Çà, qu'on se déshabille et qu'on se mette au lit.

— Ouah! dit le père Samson avec une fatuité toute juvénile. C'est bien grand'chose que ça. Il fait froid. J'ai marché un peu fort et je me serai forcé. Voyons, donnez-moi ma canne, je veux sortir.

— Sortir! reprit la femme avec une véritable indignation. Vous parlez de sortir! Mais vous avez donc perdu la tête. Mais ne voyez-vous pas que votre jambe va mal, très-mal? Ne sentez-vous pas que l'enflure augmente à chaque instant et que vous aurez bientôt la jambe comme une baratte? Quant à moi, sortez, dansez, pirouettez si vous voulez, mais quand il faudra vous couper la jambe, ne venez pas alors geindre et gémir!

Cette idée d'avoir la jambe coupée attéra le pauvre Samson.

— C'est donc bien grave! murmura-t-il d'une voix dolente.

— Grave ou pas grave, peu m'importe. Tenez, voilà votre canne.

— Mais... Marianne... Diable! je ne refuse pas positivement d'aller me coucher. Dès que vous dites que c'est grave... Voyons! aidez-moi un peu à me déshabiller.

L'homme fort s'avouait enfin vaincu. Mais comme tous les fanfarons de cette espèce, il ne se crut pas plutôt malade qu'il devint l'enfant le plus douillet, le plus mollasse que l'on puisse imaginer. Après avoir protesté lui-même contre la gravité de son mal, il en était venu à mendier une atténuation de l'arrêt que la femme de charge avait porté. Ce qui l'avait surtout frappé, c'était la jambe coupée, et cette idée le travailla tellement qu'il passa une nuit horrible. Il ne fit que rêver gangrènes, rhumatismes, hydropisies, amputations et opérations de toute espèce; il passa en revue tout ce que son souvenir lui fournissait de pire en fait de goût pour se composer une drogue de pharmacie. Il se représenta, lui, mort, couvert d'un linceul, sur lequel les femmes du voisinage venaient jeter de l'eau bénite, puis cloué dans une bière noire avec des larmes blanches, et enfin porté en terre, suivi de son fils et de ses amis qui pleuraient. Cette idée lui gonfla le cœur et il se pleura lui-même si sincèrement

Digitized by

que l'humidité finit par le réveiller. Son premier mouvement fut de se palper lui-même pour s'assurer qu'il était encore de ce monde, et puis voir si sa jambe enflait toujours, et il répéta cette manœuvre plus d'une fois pendant le reste de la nuit.

Le matin, son premier mot fut pour demander le docteur. Celui-ci se borna à lui prescrire des frictions et du repos, et chose singulière pour un homme qui avait de l'argent, il était remis au bout de quelques jours.

Néanmoins, la leçon avait produit son effet. Le père Samson avait eu les oreilles frottées; il en résulta un revirement sensible dans sa manière de voir.

Le père Samson, malgré son écorce débonnaire, un peu triviale, était un de ces caractères tenaces et persistants qui s'identifient avec leur but et ne reculent devant aucune difficulté pour y parvenir. Leur force, c'est la patience. Ils sont sobres, économes et même plus que cela. Durs envers eux-mêmes, ils n'ont aucune raison d'être indulgents envers les autres, et dans leurs relations avec des inférieurs ou des égaux leur rudesse touche parfois à la brutalité. Les hommes de cette trempe manquent rarement de faire ce qu'on appelle vulgairement leur chemin (comme si chacun ne faisait pas le sien!) et le père Samson avait on ne peut mieux réussi.

Pour peu que vous soyez familier avec la campagne, vous aurez certainement rencontré quelques-uns de ces rémouleurs ambulants qui deviennent plus rares aujourd'hui, mais qu'on voit encore assez souvent dans les villages, surtout à certaines époques de l'année. Cette industrie, qui n'exige ni un apprentissage bien long, ni des fonds bien considérables, n'était pourtant pas une des moins lucratives à une époque où le paysan n'allait en ville que deux ou trois fois par an et dans une contrée où l'usage du barbier était un luxe inconnu.

Tels avaient été les débuts du père Samson. Après vingt ans de privations et de labeurs, il s'était trouvé à la tête d'une somme considérable, qui lui avait permis d'acheter une échoppe et un fonds de coutellerie dans une petite ville du canton, et puis de se faire aimer d'une paysanne dont les mœurs sédentaires et le caractère tranquille allaient parfaitement à ses vues et à son tempérament. Mais ni les douceurs du ménage ni les soins de son commerce ne purent l'arracher entièrement à la

Digitized by Google

vie vagabonde de sa jeunesse. Soit spéculation, soit goût, soit force de l'habitude, il faisait régulièrement chaque saison sa tournée, laissant à sa femme le soin de desservir la boutique. En vérité, les affaires n'en allaient pas plus mal, car s'il avait été économe avant son mariage, il était devenu avare depuis. Il avait un fils. Ne fallait-il pas pourvoir à son avenir ?

Cependant il vint un moment où ses confrères conçurent l'espoir de le voir cloué au logis. Sa femme mourut emportée presque snbitement par une pleurésie. Mais le père Samson était homme de ressources. Il dénicha quelque part une vieille parente qui, moyennant un salaire modique, consentit à devenir sa ménagère aussi longtemps que bon lui semblerait. Son fils d'ailleurs avançait en âge et pouvait le remplacer tant bien que mal à l'échoppe comme à sa boutique.

Ça faisait que le père Samson eût été le plus heureux des hommes, s'il ne se fût trop affecté des faiblesses de ses débiteurs. Et encore n'avait-il pas trop à se plaindre de ce côté-là, car il jouait serré, le vieux rémouleur !

A partir de ces antécédents, il est assez difficile d'expliquer la subite conversion qui s'opéra en lui. Mais le père Samson était un peu comme ces gens dont la foi ne repose pas sur un raisonnement rigoureux. L'ombre d'un doute les rend sceptiques et incrédules, comme ces amoureux qui renient l'amour parce qu'ils ont été une fois déçus.

Quoi qu'il en soit, le père Samson ne se vit des cheveux gris qu'au moment où sa ménagère constata le premier échec subi par sa santé ; mais dès lors son imagination prit le galop, et on lui aurait facilement persuadé, bien qu'il prît à tâche de dissimuler sa pensée, que sa tête était toute blanche.

Son fils avait alors vingt ans. C'était un assez beau garçon, robuste et adroit, mais doux, mais timide jusqu'à la sauvagerie. Il tenait de sa mère. L'attitude sévère et presque tyrannique que le père Samson aimait à prendre dans son intérieur avait beaucoup contribué à comprimer sa nature expansive et à donner une teinte un peu mélancolique à ses idées. En un mot, son caractère manquait de ton. Au lieu de l'air fade de la boutique et de l'existence calme et régulière qu'il avait menée jusqu'alors, il lui eût fallu l'air vif, la vie libre et accidentée de la campagne. Le père Samson, comme la plupart des hommes, voyait un peu

Digitized by Google

trop à travers ses lunettes; il n'était point comme les femmes, qui veulent toujours être des exceptions; il s'imaginait que tout le monde était comme lui, qu'il était le type sur lequel le bon Dieu avait modelé le reste de ses créatures. C'est pourquoi il ne se doutait guère du contraste qu'il y avait entre le caractère de son fils et le sien ; il était profondément convaincu que la moindre pression exercée sur ce second lui-même le mettrait en mouvement ou l'arrêterait aussi aisément que la machine complaisante devant laquelle il avait acquis sa fortune.

Aussi jugea-t-il tout à fait superflu de le consulter relativement aux dispositions qu'il avait cru devoir prendre. Il le voulait ainsi ; qu'y avait-il à répliquer?

C'était l'époque de l'année où il avait l'habitude de faire sa dernière visite à sa nombreuse clientèle. Déjà il avait préparé sa marche de campagne, déjà il avait garni son sac de toute une pacotille des marchandises les plus courantes. Le jeune Samson et la femme de charge avaient bien envie de glisser un mot pour faire comprendre au vieillard qu'une tournée en cette saison (on était en novembre) pouvait devenir funeste à sa santé, mais prévoyant l'inutilité de leurs remontrances, ils s'abstinrent.

Le souper fut silencieux. Samson paraissait préoccupé. Enfin, comme le fils se disposait à sortir, le père prit la parole.

— Jean, lui dit-il, tu te coucheras de bonne heure ce soir!

— Quand vous voudrez, répondit Jean.

— C'est que demain il faudra te lever plutôt que de coutume. C'est toi qui iras, ajouta-t-il en montrant le sac et la meule de campagne.

Jean ne répondit pas. Il prévoyait si peu ce qui venait d'arriver qu'il en demeura tout abasourdi. Le vieillard prit sa canne et sortit pour aller prendre sa chopine, sans avoir l'air de remarquer la stupéfaction qu'il venait de produire.

Jean se coucha de bonne heure; mais il ne dormit pas cette nuit-là. Sa timidité lui représentait cette excursion sous les couleurs les plus tragiques. La descente de Télémaque aux enfers lui eût semblé un voyage d'agrément à côté de celui qu'il allait faire. Comment oserait-il, seul, dans des villages où il ne connaissait personne, affronter les plaisanteries et les gros mots que les paysans ne ménagent pas aux petits industriels.

Cette même timidité l'empêchait également de protester contre

Digitized by Google

la décision de son père, et il se trouvait littéralement entre l'enclume et le marteau.

Comme tous les caractères indécis, il passa la nuit à caresser dans sa tête mille pensées de révolte, sans parvenir à prendre une détermination, et, le matin, il s'habilla, déjeûna, chargea sur ses épaules la meule et son sac, mécontent, irrité, mais pliant sous la volonté paternelle, comme le roseau cède à la pression du vent.

Enfin, après avoir remercié la ménagère, qui lui souhaitait bon voyage, il ouvrit la porte de la boutique pour se mettre en route. Mais il aperçut des maçons qui se rendaient à l'ouvrage; la peur d'être vu le prit; il rentra sous prétexte d'allumer sa pipe, mais en réalité pour leur donner le temps de passer, et ce ne fut qu'au bout de quelques bonnes minutes qu'il se hasarda à mettre tout de bon le pied sur le pavé.

Tout le monde dormait encore. Néanmoins il sortit de ville à pas de loup, et il se sentit soulagé d'un certain poids lorsqu'il se trouva en rase campagne sans avoir rencontré personne.

Quelle étrange mine je dois faire, pensait-il, avec cet instrument sur le dos? On a beau dire qu'il n'y a point de sot métier, on ne me persuadera jamais qu'il soit agréable d'aller ainsi mendier du travail et s'exposer à la brutalité du premier venu.

Comme on le voit, Jean, le rémouleur en ville, s'imaginait déroger en allant rémouler à la campagne. Il en était presque à rougir de son père. Et pourtant ce phénomène est plus commun qu'on ne le pense, tant la sottise des conventions sociales a pénétré profond dans le peuple.

Cependant, comme si le hasard eût pris à tâche de combattre les préventions du jeune homme, une heureuse chance sembla accompagner son début. Chaque passant lui adressait un bonjour amical. Bien que la matinée fut froide, qu'un brouillard ennuyeux rampa sur les prairies et le flanc des côteaux, il se sentait lui-même plus à l'aise, plus vif. Il trouvait son bagage moins lourd qu'il ne l'avait supposé d'abord.

Ce ne fut qu'en approchant du premier village que ses alarmes reprirent le dessus. Il ralentit le pas. Comment s'y prendrait-il pour obtenir de la besogne? Aurait-il le cœur de pousser le cri bien connu du métier?

Tout cela le jetait dans une grande perplexité. L'instinct le

Digitized by Google

poussait en avant plutôt que son vouloir. Il atteignit la première maison.

— Allons, crie ! se disait-il à lui-même pour se donner du courage. De quoi as-tu peur ! Ils ne veulent pas te manger, les gens ! Crie donc ! Non, il vaut mieux frapper, se répondait-il. Mais crier ou frapper, c'est tout un. Crie-donc ou frappe !

Le bruit d'une porte qui s'ouvrait le fit tressaillir. Il partit au pas accéléré.

— Hé ! là ! hé ! le rémouleur ! cria une grosse voix derrière lui. Filez-vous comme ça sans crier gare? Venez-donc par ici, on a de la besogne pour vous. La barbe pousse vite cette année et les fêtes vont venir.

Jean revint timidement vers le gros paysan qui, le casque à mèche sur la tête et les mains aux poches, souriait dans une barbe de quinze jours.

— Vous êtes le fils au père Samson, ce me semble ? reprit le villageois. Est-ce qu'il est donc malade, lui ? En voilà un dur, pour un vieux ? Il n'a pas peur de la bise, celui-là, et c'est pourtant pas faute d'avoir de quoi, hein ?

— Il aime le mouvement, mon père, reprit Jean en déposant sa meule. Mais on finit par devenir vieux, et en cette saison.....

— C'est son tour de se reposer et de se tenir les pieds an coin du feu, pas vrai ? Que dit-on de nouveau en ville? Mais entrez. Je vais vous donner mon rasoir. Les femmes auront bien sûr quelque chose aussi.

Jean était un ouvrier habile autant qu'expéditif. En quatre tours de meule il eut dépêché rasoir et ciseaux. Après quoi, il reprit sa charge et s'avança bravement dans le village en répétant, d'une voix encore un peu émue, il est vrai, le cri aigu et monotone des rémouleurs ambulants.

— Ce n'est pas si difficile que je croyais, se disait-il à lui-même. La bise est bien un peu froide, la meule vous casse bien un peu les épaules, mais il paraît qu'il y a encore moyen de faire de l'argent. Et puis on est exposé, je pense, à voir maints jolis minois qui viennent marchander des ciseaux. Si seulement je n'étais pas si entrepris ! Mais diable ! faut bien que ça vienne. Hé, couteaux, ciseaux, rasoirs ! A rémouler, à rrrrrémouler !

II

DEUX JEUNES FILLES.

Aux approches de l'hiver, la campagne ressemble un peu à un vieil hildago, drapé dans son manteau qui tombe en guenilles, coiffé de son feutre pelé, et fumant avec un phlegme imcomparable son cigarre de papier. Ce costume délabré, mais noblement porté rappelle des temps plus heureux; on aperçoit encore quelques vestiges de majesté sur cette figure dévastée. On éprouve à son aspect quelque chose d'analogue à ce qu'on ressent près des ruines imposantes d'un antique donjon de la splendeur.

Les prairies, jaunes, pétries par les pieds du bétail et veuves de leurs verdoyantes clôtures, sont comme de vieux tableaux enfumés, déteints et privés de leurs cadres. Les arbres surtout font un effet navrant, quand ils découpent sur le ciel gris leurs membres de squelettes.

Mais à mesure qu'on approche du village, l'impression change. La ferme ressemble à ces bonnes grosses vieilles femmes qu'on rencontre parfois en omnibus ou dans un wagon du chemin de fer: une grosse naïveté règne sur leur figure rougie; une laine commune, mais chaude entasse ses plis épais sur leur taille rebondie. Sur elles, autour d'elles s'entassent paquets, cabas et paniers. C'est tout un magasin d'approvisionnement.

Le vaste toit plat de la métairie a de la peine à couvrir tout ce que la prévoyance du propriétaire confie à sa protection. Par tout vous voyez déborder la paille et la litière. Le fourrage regorge par tous les interstices des cloisons. Le bois se range méthodiquement autour de la place comme un retranchement destiné à repousser les assauts de l'hiver. Il y a là quelque chose de cossu qui éveille des idées de bien être

Quelque chose de plus intime de plus gracieux se révèle à l'intérieur. La présence de la femme s'y fait sentir. Elle y apporte ce je ne sais quoi qui donne à tous les objets, à tous les arrangements une signification plus idéale. On éprouve beaucoup plus de charme à contempler quelques chiffons de jeune fille étalés sur une table à ouvrage qu'à admirer un meuble de prix.

Digitized by Google

Entrons maintenant, s'il vous plait, dans une de ces chambres antiques. Le grand poêle de grès y répand sa douce chaleur. La chambre vient d'être *faite;* on remarque encore sur le plancher les méandres humides de l'arrosoir. Un lit massif étale complaisamment un luxe d'indienne rose, pendant qu'une grosse horloge promène gravement son balancier dans sa caisse de bois.

La *garde-robes*, fraîchement vernie, reflète les pâles rayons du jour, tout en prêtant un faible écho au caquet étourdissant d'un serin qui serait fort gentil s'il ne chantait pas. Dans l'embrasure des fenêtres, rêvent deux jeunes filles, penchées sur leur ouvrage.

L'aînée, Thérèse, bonne et grosse blonde, aux yeux bleus, à la carnation vive, appartient à un type assez commun dans la plaine fribourgeoise. La manière patiente et méthodique dont elle reprise des bas de laine accuse déjà la tournure positive de son caractère. Thérèse deviendrait à coup sûr une brave femme, une soigneuse ménagère : à quarante ans elle aura beaucoup d'enfants, et passablement d'embonpoint. Son bagage moral est un peu vulgaire, il est vrai, mais solide et de bonne étoffe comme le trousseau qu'une mère prévoyante prépare à sa fille.

Pauline, la cadette, est plus brune, plus vive, plus capricieuse, ses grands yeux, tantôt pétillent de gaieté, tantôt sont humides de mélancolie. Une âme impressionable se joue sous sa peau pâle et transparente. En ce moment elle achève pour son frère une chemise de cette bonne et forte toile qui encadre si bien la figure hâlée du campagnard.

— C'est pourtant bien ennuyeux, dit-elle, en jetant avec humeur l'instrument qu'elle tenait à la main. Nous n'avons pas dans la maison une paire de ciseaux qui vaille quelque chose.

— Faudra en acheter la première fois qu'on ira en ville, répondit Thérèse.

— Aussi, Auguste, qu'avait-il besoin de me prendre les miens pour faire la toilette du poulain? Il me les a tordus avec ses gros doigts. Ces hommes, sont-ils maladroits!

— Pas tant. As-tu vu le poulain comme il est joli maintenant?

— Eh bien oui! Il a déjà failli me renverser deux ou trois fois. Il est méchant comme un singe. Hier encore, comme je triais les pommes-de-terre à la grange, n'est-il pas venu me poser le

pied sur l'épaule, la vilaine bête! Et ce gros fou de Louis qui riait là à plein gosier! Pardi! un fichu tout frais, il y avait bien de quoi!

— Bah! il n'y a pas mis de malice. Il est d'ailleurs si bon enfant!

— Je ne sais pas pourquoi tu prends toujours son parti. Moi, il m'ennuie, je le lui ai fait sentir déjà bien des fois et je finirai par le lui dire tout court.

— Il ne faut pas lui faire du chagrin; il t'est si attaché! En prononçant ces mots, Thérèse étouffa un soupir.

Pauline allait répliquer, mais une voix sonore se fit entendre dans la rue.

Couteaux, ciseaux, rasoirs, canifs. A rémouler, à rrrrémouler!

— Voilà qui arrive à propos, s'écria Pauline. Elle se leva précipitamment et sortit.

— Hé dà! le remouleur! s'écria-t-elle.

Celui-ci s'approcha.

— Qu'y a-t-il à votre service, gracieuse, dit--il en soulevant légèrement son feutre.

— Tout de suite, répondit Pauline en montrant ses ciseaux. Je les emploie.

— Ce ne sera pas long, Mais en attendant je puis vous en prêter une paire.

— Je pourrais tout aussi bien l'acheter, mais....

— Oh! n'ayez peur! je ne les vends pas plus cher que d'autres, et vraiment j'en ai de mignons. Attendez un peu, je m'en vais vous faire voir ça.

— Tout en parlant, il avait déposé sa meule et il s'apprêtait à ouvrir son sac, lorsque la jeune fille le prévint.

— Avant d'acheter, dit-elle, il faut cependant que je consulte ma mère. Venez vous chauffer un peu.

Le rémouleur la suivit.

— Examine un peu cela, toi, dit-elle à sa sœur, pendant que je vais chercher la mère.

— Il fait un peu froid pour *rouler* le pays? dit Thérèse au rémouleur.

— Dans notre état, il faut s'accoutumer à tout, un jour le soleil ou le brouillard, un autre la pluie ou la bise. Faut de la variété.

Digitized by Google

— Quand on est jeune et robuste, ça va encore.

— Mon Dieu ! faut bien gagner son pain quand on peut. Il est trop tard quand on est vieux.

— C'est bien vrai. Le printemps passé, il est venu par ici un de vos concurrents. C'était bien triste de le voir comme ça forcé de voyager avec une meule sur le dos. Il était vieux et il paraissait pauvre.

Une imperceptible rougeur passa sur le front du rémouleur, mais il n'eut pas le temps de répondre.

Pauline rentrait avec sa mère, grande et robuste paysanne, qui malgré ses cinquante ans, faisait encore tous les gros travaux du ménage. C'est là une brave et forte, race qui fauche, porte les fardeaux, conduit les chars et *gouverne* le bétail, ni plus ni moins qu'un valet de ferme. Elle tend malheureusement à disparaître depuis qu'on apprend à broder aux petites filles et que chaque curé de village tient boutique des livres de la sentimentale Bibliothèque de Lille.

Selon l'usage, on discuta longuement sur le choix et le prix de la marchandise.

Le rémouleur tenait bon. Peut-être avait-il à cœur de prolonger la séance? Il était jeune et les filles si jolies !

Enfin la mère emporta la pièce.

— Va pour ce prix là, dit-elle, à condition que vous aiguisiez le rasoir de mon mari et les ciseaux pour la soupe et les pommes de terre que nous vous donnerons à midi.

Le rémouleur accepta.

Comme la maison était à peu près au centre du village, qu'il y avait là un banc sur lequel il pouvait étaler ses outils, qu'il était assez bien abrité de la bise, qui soufflait froide et noire, que de plus il était à proximité de son dîner et peut-être aussi parce qu'il y avait deux jolis minois derrière la fenêtre, le rémouleur ne jugea pas à propos de s'établir plus loin.

Néanmoins on aurait eu tort dans le principe de soupçonner chez lui une intention quelconque à l'endroit de ses voisines. Oh non ! car il s'était placé de manière à ne pas les gêner. Sa position était même irrespectueuse, et ce n'était pas joli pour un jeune homme. Diantre ! il n'y a pas de remouleur qui y fasse, il faut être honnête envers les filles!

Il parait cependant qu'en donnant le fil à ses ciseaux, il lui vint une réflexion, car il trouva tout à coup que sa meule n'é-

Digitized by Google

tait pas d'aplomb, et ce ne fut qu'après plusieurs essais qu'il parvint à l'asseoir d'après les lois de la statique.

Voyez donc ce que c'est que la statique? ce nouvel arrangement le mettait en face de Pauline, qui n'était que très-imparfaitement abritée par le rideau de la croisée.

Les jeunes filles, du reste, paraissaient fort peu s'inquiéter de sa présence. Pauline taillait assidument avec ses ciseaux neufs. C'est tout au plus si elle avait daigné jeter un coup d'œil à travers la vitre lorsque le rémouleur avait fait son quart de tour. Quant à Thérèse, elle était tout à fait plongée dans les combinaison de son tricot.

La vieille horloge gronda et sonna dix heures de son timbre criard. La *garde-robes* résonna faiblement, le serin se mit à sautiller dans sa cage, et Pauline releva sa jolie tête.

— Sais-tu? fit-elle, ce jeune homme de Villars-Voland que nous avons vu à la dernière foire avec Julie, lui a fait, dit-on des avances pour tout de bon.

Il se passe bien des choses dans une tête de jeune fille, mais il serait fort curieux de savoir par quel enchaînement cette idée était venue à Pauline juste quand l'horloge sonna dix heures.

— Effectivement, répondit Thérèse, j'en ai entendu souffler quelque chose l'autre jour à la fontaine. Il y a plus. La femme du fruitier prétend que Gothon prépare en secret le trousseau de sa fille. Il a du bien, ce garçon.

— Avec ça qu'il est assez bien chaussé, mais il m'a assez l'air de s'en apercevoir. Julie doit être pas mal fière de tout cela!

— Personne ne peut dire qu'elle n'ait pas sujet de l'être. Ça dépend de quel côté l'on prend les choses. Il y a assez d'hommes par le monde, le difficile, c'est de bien rencontrer.

— Oui, mais tu avoueras qu'il est bon quelquefois d'aider un peu le hasard. Les alouettes ne vous tombent pas toutes rôties dans la bouche. Je crois que Julie fait très-bien de presser un peu les affaires.

— Elle n'a que dix-neuf ans. C'est du temps de reste.

— Tu parles, ma chère, comme une mère-grand. N'est-on pas raisonnable à dix-neuf ans? Est-ce une chose si difficile que d'être femme?

— Il y a bien du souci dans un ménage. Une femme soigneuse a tant qu'elle peut faire du matin au soir. Vois notre

mère! a-t-elle un instant de repos? On n'est vraiment libre que lorsqu'on est fille.

— Belle liberté! Il semble que le monde n'a pas autre chose à faire qu'à nous épier. On n'est jamais maîtresse de soi. Cet éternel *qu'en dira-t-on* coupe les jambes à tous nos caprices.

— Que veux-tu? Faut bien prendre le monde comme il est. Il est trop vieux maintenant pour qu'on puisse le changer.

Pauline ne répondit point. Un pas lourd retentit dans le corridor, puis dans la cuisine.

— Voici Auguste, je pense ! dit la cadette.

— Non pas, répondit Thérèse, c'est Louis.

Un observateur attentif aurait pu remarquer que l'arrivée de ce nouveau personnage produisait un effet directement opposé sur la physionomie candide des deux sœurs. Une moue légère se dessina sur les lèvres de Pauline, elle était contrariée. Un éclair s'alluma au contraire dans l'œil bleu de Thérèse, un soupir s'échappa à moitié de son sein, mais sa figure reprit aussitôt son expression habituelle de calme et de bonté.

— Bonjour gracieuses! dit d'un ton sonore et jovial celui qu'on appelait Louis.

C'était un grand et robuste gaillard, dont, avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de dire autre chose si ce n'est qu'il ressemblait à tous les paysans; un de ces hommes qu'on se représente invariablement avec une figure colorée, de larges épaules, un gros rire, des pieds plus gros encore, bon garçon et joyeux compère, quoique susceptible de devenir passablement têtu et rageur à l'occasion.

Il déposa contre le poêle une lourde hache, dont il venait sans doute de faire usage.

— Oh! Jarnidieu! fait bon se tirer près de l'ancien aujourd'hui, dit-il en se disposant à charger sa pipe. Savez-vous bien que ça pique joliment là-dehors?

— Eh! mon Dieu! Qu'allez-vous donc faire en hiver? objecta Pauline, qui n'avait pas encore levé la tête.

— On est toujours plus sensible au premier froid, dit Thérèse de sa douce voix, en envoyant un regard plein de caresses au paysan.

— C'est partout comme ça, je crois, dit Louis, en battant son briquet. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Une fois que ça

y est, ça y est bien, à la guerre comme en mariage. Qu'en dites-vous, Pauline ?

— Je n'en sais trop rien et n'ai guère envie de le savoir. La guerre! ça ne nous regarde pas, nous autres femmes. Le mariage! nous avons le temps d'attendre, Dieu merci!

Thérèse regarda sa sœur de cet air qui veut dire : Tu ne disais pas ainsi tout à l'heure ; mais elle se tut.

Pauline comprit ce regard, et se mit à regarder par la fenêtre pour cacher son embarras.

Le rémouleur était penché sur sa meule. Mille étincelles jaillissaient du contact de l'acier et de la pierre.

Les yeux de Pauline s'arrêtèrent un instant sur cette figure jeune et mélancolique. Il serait difficile de dire quelles réflexions voguèrent dans sa jeune tête, mais son regard ayant rencontré celui du jeune homme, elle se détourna brusquement et une légère rougeur lui monta au visage.

— Que regardez-vous par là? demanda Louis en s'approchant de la croisée. Ah! tiens! le rémouleur est venu? Faudra que je lui donne aussi mon rasoir. Il est vrai qu'il a l'air un peu Savoyard, celui-là! Faut pas trop se fier à ces gens-là!

— Où voyez-vous donc qu'il ait l'air Savoyard? demanda Pauline. Moi, je le crois fort honnête, à preuve que je lui ai acheté une paire de ciseaux. Et puis, ça c'est un travailleur. Il ne trouve pas que la bise soit trop piquante.

— Histoire d'habitude que ça. Quant à un rémouleur, pardi! il y en a des bons et des mauvais! Il y en a qui vous endossent de drôles de marchandises! Témoin mon oncle, tenez! Il avait un rasoir, mais un rasoir comme le capitaine lui-même n'en a pas un, un vrai Chenaux, quoi? Eh bien! il l'apporte un jour à l'un de ces vagabonds, qui le lui a fort bien rendu, mais jamais il n'a plus été capable de se raser avec.

— Et pourquoi? demanda Thérèse.

— Parce que le rémouleur avait gardé le bon. Il lui avait bien rendu un rasoir, mais c'était un véritable fer-à-cheval, et mon oncle qui, en sa qualité de Parisien, voulait comme ça passer pour un fin, *bisqua* tout le reste de sa vie de cette aventure.

— Pardi! il y a des mauvais sujets partout, observa Pauline avec un grain d'humeur ; mais il ne faut jamais non plus préjuger de personne.

Digitized by Google

— Sans doute, sans doute, répondit Louis d'un ton câlin. Mais dites-moi donc pour qui vous faites ce joli travail?

— Vous ne devinez pas?

— Non.

— Mais c'est pour vous.

Et elle partit d'un éclat de rire.

— Je serais bien heureux de recevoir comme ça un gage de votre amitié, mais...

Le gros garçon soupira. La raillerie de Pauline lui avait presque mis les larmes aux yeux.

— Ne vous réjouissez-vous pas de voir venir la Saint-Martin? demanda Thérèse, en levant vers lui ses doux yeux bleus, où se reflétait un sentiment plus fort peut-être que la compassion.

— Oui et non, répondit Louis. Je ne suis plus aussi gai qu'autrefois.

— Est-ce qu'on tirera les filles au sort comme l'année passée? demanda Pauline, qui avait enfin compris qu'elle chagrinait le pauvre diable.

— On n'a rien décidé encore. Aimez-vous mieux comme ça?

— Oh! moi, ça m'est égal. Je m'amuse toujours. Nous avons bien ri tout de même, antan!

Un sourire éclaira la figure de Louis : *antan*, le sort l'avait fait le cavalier de Pauline, et c'est depuis lors que datait sa préférence pour elle.

— J'aurais voulu que ce fût toute l'année la Saint-Martin, dit-il.

— Vous aimez donc beaucoup les noix et les châtaignes! riposta Pauline.[1]

— Oui, oui, Pauline! A nous deux, nous en avons fait une fière consommation, hein?

— Ah! voici le rémouleur qui apporte les ciseaux, remarqua Pauline, toujours attentive à ce qui se passait devant les fenêtres.

[1] Il ne sera peut-être pas hors de propos de dire qu'à l'époque de la Saint-Martin, la jeunesse du village se rend à jour fixe dans les maisons où il y a des filles, pour y recevoir, dans une hotte gigantesque, des noix et des châtaignes que chaque jeune fille s'empresse d'offrir. Le dimanche, on se réunit garçons et filles à l'auberge, et l'on se régale en commun de ce frugal goûter qu'arrose, ça va sans dire, plus d'un verre de vin. Il arrive parfois, pour donner plus de piquant à la fête, que les jeunes garçons tirent les filles au sort, et cela avec d'autant plus de raison que le beau sexe se trouve ordinairement en majorité.

Digitized by Google

En effet, le jeune homme entra.

— Voilà qui est fait, gracieuse? dit-il à la jeune fille. Au moins j'y ai mis tout mon savoir-faire.

— Bien obligée, répondit-elle. Je vous garantis notre pratique à l'avenir. Vous devez avoir bien froid aux mains par cette bise. Ne voulez-vous pas vous chauffer un peu?

— Merci de l'attention. Mais il s'agit de voir après la pratique. La saison presse et j'ai envie d'en finir avant midi. Ainsi sans façons. Au plaisir, gracieuses!

— Vous voyez bien qu'il est très-gentil, dit Pauline à Louis lors que le rémouleur fut sorti.

— Mais oui, il m'en a tout l'air. Je m'en vais aller lui chercher mon rasoir.

L'intervalle qui restait jusqu'à l'heure du diner se passa vite pour les jeunes filles. Thérèse quitta bientôt son tricot pour mettre la nappe, tandis que sa sœur continuait sa couture, qu'elle n'interrompait que pour jeter un coup d'œil par la fenêtre. La figure douce et pensive du rémouleur avait fait une impression inexplicable sur elle. Elle comparait mentalement ce gagne-petit patient et résigné avec le paysan fier de sa grande taille, de ses vaches et de ses prairies, et, soit caprice, soit particularité de son caractère moins positif, la comparaison n'était pas à l'avantage de ce dernier.

Quand le chef de la famille et Auguste arrivèrent des champs, on se mit à table. La mère servait.

— Voilà la soupe du rémouleur! dit-elle en posant une gamelle sur le fourneau. Comme il fait froid, il sera bien aise de la manger au chaud.

— Si on le mettait au bas de la table? hasarda timidement Pauline. Il y a assez de place et ce serait plus honnête.

— J'y songeais, dit la mère, hospitalière comme toutes les paysannes de vieille roche. Un morceau de pain de moins, ça ne nous ruinera pas.

— Il faut que chacun vive, dit sentencieusement le père.

On fit entrer l'ouvrier ambulant, qui ne laissa pas, malgré le plaisir qu'il en éprouvait, de faire quelques difficultés avant de s'asseoir à la table de la famille.

— Mais..... n'êtes-vous pas le fils du père Samson? demanda Auguste, le fils. Il me semble que j'ai acheté un couteau de vous à la foire de la St-Denis.

Digitized by Google

— Eh oui! comment va-t-il, ce vieux père Samson? Ça m'étonnait de ne plus le voir, lui, aussi régulier que les quatre saisons, ajouta le père.

— Pourquoi ne pas dire tout de suite que vous étiez le jeune Samson? dit la mère.

Décidément le père Samson était fort connu et fort estimé de ces braves gens, car le rémouleur se trouva tout à coup sur un pied d'intimité tel qu'il aurait pu le désirer, s'il eût fréquenté la maison depuis trois semaines.

Le paysan est d'autant plus tenace dans ses souvenirs qu'il est en contact avec moins de monde. Il est rare qu'il oublie un bon ou un mauvais procédé, même à un intervalle de plusieurs années. Il n'aime pas les inconnus, parce qu'il déteste la gêne. Aussi se hâte-t-il de la déposer dès que le moindre prétexte se présente.

Cela explique pourquoi le fils de Samson, lorsque après le dîner, il chargea sur ses épaules sa meule et son bagage pour continuer sa tournée, fut accompagné des vœux de toute la famille, ni plus ni moins qu'une ancienne connaissance.

Pierre Sciobéret.

(La suite prochainement.)

LA CIVILISATION ROMAINE

SOUS LES EMPEREURS, PENDANT LE PREMIER SIÈCLE.

Rome se présente à nous, sous l'empire, avec un aspect bien différent de celui qu'elle offrait sous la république. Le monde romain, avec son développement historique si original, nous intéresse autant par la multiplicité de ses caractères que par la puissance de ses contrastes : son individualité apparaît dans les types de force et de grandeur humaines qu'il nous offre. Mais dans la Rome de l'empire, les caractères distinctifs de l'antiquité ont disparu pour faire place à un autre ordre d'idées. L'histoire de Rome devient proprement l'histoire de la civilisation. Du mélange, de la fusion des éléments de la vie antique, sort une civilisation générale, universelle, qui doit à la Grèce ses traits essentiels, et dont l'étude offre un vif attrait, ne fût-ce que par l'importance de la place qu'occupe Rome dans l'histoire du monde. Bien que la décadence des mœurs se précipite avec une effrayante rapidité, il y a pourtant, dans cette période, de grandes choses à contempler ; nous y rencontrons des écrivains de premier ordre ; une puissance militaire imposante, un vif sentiment de la dignité humaine, surtout chez les martyrs chrétiens, nous y rappellent encore la Rome antique. La civilisation romaine de cette période a été cependant peu explorée par les historiens : peut-être se sont-ils laissé rebuter par le spectacle de mœurs qui ne furent jamais aussi profondément dépravées. Quoiqu'il en soit, cette lacune est fâcheuse. En laissant de côté le tableau de cette triste corruption morale, l'historien rencontrera des faits dignes d'intérêt et d'étude ; les documents historiques de cette époque nous offrent une mine

Digitized by Google

d'autant plus riche qu'elle a été moins exploitée : nous voudrions le démontrer par cette esquisse de la civilisation de Rome impériale, esquisse qui n'a point la prétention d'être complète, et où nous négligerons tout ce qui tient à l'état militaire, à l'administration civile, à la condition des chrétiens, en un mot tout ce qui touche à l'histoire politique, pour nous attacher plus exclusivement à l'étude de la vie intellectuelle et sociale des Romains, pendant le siècle qui commence avec Auguste et finit avec Trajan.

A cette époque où la puissance de Rome atteignait aux extrémités du monde, où, dans l'enceinte des murailles de la ville éternelle se lisaient partout des témoignages de sa gloire, le sentiment de la décadence existait cependant et s'exprimait parfois avec une naïveté singulière. Tacite nous parle d'une période de léthargie où les jeunes gens sont couverts des rides de la vieillesse, où les hommes faits touchent aux portes du tombeau. Il nous montre l'oisiveté maîtresse des cœurs, et la délation rompant tout lien social. On craignait de parler, on craignait d'entendre. Sans que le peuple eût la force de secouer son indifférence,[1] il voyait la même place où s'assemblaient jadis les comices d'un peuple libre, devenu le théâtre des fureurs de la tyrannie. Pline le jeune, Sénèque, preque tous les auteurs de cette période, nous offriraient des traits semblables. Sans doute, en décimant le peuple aussi bien que la noblesse, plusieurs des empereurs avaient fait tous les efforts possibles pour extirper les débris et jusqu'au souvenir des temps anciens. Mais de leur côté, la noblesse et le peuple ne tentèrent aucun effort pour arrêter le progrès de la dégradation universelle ; tous se laissèrent entraîner par le courant du temps. L'habitude des armes et du service militaire[2] était oubliée, et cet oubli avait suivi de près la ruine de la liberté et des vertus civiques. On en vint bientôt, dans ce relâchement général des mœurs, à ne plus se rappeler

[1] Quand Gibbon prétend « que les Romains conservèrent longtemps les sentiments de leurs ancêtres, » et que « le souvenir de la liberté paraissait ne pouvoir être entièrement effacé de leur mémoire, » — cela ne peut s'entendre que de quelques personnages exceptionnels, mais non pas du peuple en général.

[2] Sous les empereurs, les légions n'étaient levées que dans les provinces, dans l'Etrurie, l'Ombrie, le Latium, et dans les plus anciennes colonies, plus tard aussi dans les provinces conquises, dans la Gaule, la Germanie, etc.

Digitized by Google

ce que Rome avait été avant l'empire. Bien plus, nous ne trouvons pas, dans le second et le troisième siècle, un seul auteur qui parle de la république. Les historiens remontent tout au plus jusqu'à Auguste, et c'est en vain qu'on cherche chez eux quelques détails sur les temps antérieurs.

L'aspect extérieur de Rome avait, en échange, un caractère si splendide et grandiose, qu'on a quelque peine à se le représenter. Sa population n'atteignait pas sans doute un million d'âmes, même en y comprenant les soldats et les esclaves (Dureau de la Malle ne l'évalue qu'à un demi-million), mais la magnificence de ses palais, de ses édifices publics ou particuliers doit avoir été prodigieuse. La Rome des papes a rétabli trois aqueducs qui lui amènent de l'eau en abondance : qu'on juge donc du luxe de la Rome impériale vers laquelle convergeaient quatorze de ces immenses aqueducs. On est surpris cependant d'apprendre que le peuple de Rome habitait dans des maisons petites, étroites, incommodes et menaçant ruine. Un grand nombre même de ces habitations n'étaient soutenues que par des étais qui embarrassaient les rues. Les propriétaires, à ce qu'il paraît, dépensant leur fortune dans le plaisir et la débauche, regrettaient l'argent qu'eussent coûté les réparations, ou bien cet argent lui-même leur manquait. Les édifices étaient si élevés, et les rues si étroites, que si, par malheur, le feu prenait à une maison, ou si elle venait à s'écrouler par quelque autre accident, il n'y avait, pour ainsi dire, aucun moyen d'échapper à un incendie, ou de mettre par la fuite sa vie en sûreté. Les incendies étaient très-fréquents et ruinaient les familles sans fortune, tandis que les gens riches ou haut-placés voyaient de toutes parts affluer les secours les plus généreux, soit en argent, soit en matériaux de construction, en statues, etc.

Le mouvement des rues était assez analogue, pour la foule et le bruit, à celui de nos grands centres de population ; mais, grâce à la police, les habitants de nos villes jouissent de la sécurité la plus grande, tandis qu'à Rome on risquait constamment sa vie en sortant de chez soi, même en plein jour. La foule se pressait dans les rues étroites ; les chars circulaient sans cesse ; le contenu des vases en usage dans les maisons était au besoin jeté par les fenêtres ; et puis on rencontrait des troupes de jeunes gens ivres qui insultaient ou frappaient les passants, et parfois c'est avec des voleurs ou des bandits qu'on avait maille

Digitized by Google

à partir; de sorte que le conseil de Juvénal : « Fais ton testament, si tu sors de nuit, » n'avait rien d'exagéré.

Voilà l'état de Rome au premier siècle, et cet état resta le même jusqu'au règne de Théodose.[1]

La population de Rome se composait d'un ramassis de gens de tous pays, et le nom de sentine des peuples *(sentina gentium)* qu'on lui a donné, est assez bien choisi. « Regardez, s'écrie Sénèque, cette multitude à laquelle suffisent à peine les maisons d'une ville immense! Des cités municipales, des colonies de la terre entière, on se rend à flots pressés dans cette capitale. Les uns y sont conduits par l'ambition, les autres par des fonctions publiques ou par des ambassades, ou par la débauche qui se plaît dans des villes opulentes, toujours favorables aux vices. Ceux-ci sont attirés par l'amour des beaux-arts ou des spectacles, ceux-là par l'amitié ou par le désir de produire leurs talents sur un plus grand théâtre. Les uns viennent y faire trafic de leurs attraits, les autres de leur éloquence. Enfin des hommes de toute espèce accourent dans une ville où les plus grandes récompenses sont décernées aux vertus et aux vices. Demandez à chacun de ses habitants son nom et sa patrie, vous verrez que la plupart sont des gens qui ont quitté leur pays natal pour s'établir dans la plus grande et la plus belle des villes du monde, mais qui n'est pas la leur. »

Quelles nations y trouvons-nous? Ce sont des Juifs en fort grand nombre, déjà du temps d'Auguste. Sous Domitien, ils furent chassés de la ville et allèrent établir leurs misérables cabanes dans le bois d'Egérie, hors la porte Capène. Ruinés par des impôts exorbitants, ils furent réduits à mendier leur vie dans les rues. — Viennent ensuite les Syriens qui gagnent la leur comme porte-faix et musiciens. Ce peuple était mal famé et méprisé à Rome, mais on y goûtait la musique syrienne. Cependant le peuple qui, plus que tout autre, avait inondé la ville, ce sont les Grecs, et ce fait nous dit assez combien les opinions et les mœurs avaient changé depuis Cincinnatus, que dis-je, même depuis Cicéron lorsque l'antique pureté s'était déjà sensiblement altérée. Tout le monde sait en quel renom

[1] D'après des voyageurs modernes, Rome ne paraît pas, de nos jours, avoir une police beaucoup meilleure ; on assure même qu'il s'y commet, en moyenne, un meurtre par jour.

Digitized by Google

étaient alors les Grecs. Plaute dit qu'ils n'ont point de crédit, Cicéron qu'ils ne possédent jamais la confiance des Romains, et le proverbe des calendes grecques était dans la bouche de tout le monde. Hé bien, sous les empereurs, il semble que les Romains les aient estimés plus qu'ils ne s'estimaient eux-mêmes. Tous les métiers possibles, toutes les professions, toutes les places regorgeaient de Grecs : ils étaient portefaix, porteurs des morts ; c'étaient eux qui desservaient les bains, qui frottaient d'huile ou d'onguents les baigneurs; ils étaient encore loueurs de maisons, entrepreneurs de travaux publics; ils remplissaient aussi des fonctions plus élevées : les uns étaient precepteurs dans les grandes familles, ou rhéteurs tenant des écoles publiques, les autres étaient géomètres, peintres ou sculpteurs. Tandis que ceux-ci jouissaient, comme médecins, d'une grande renommée , ceux-là amusaient le peuple comme danseurs de corde, ou attiraient la foule par leur renom de magiciens. Enfin un certain nombre de Grecs faisaient fortune d'une manière assez curieuse en s'introduisant dans les grandes familles, et jusque dans les palais de l'Esquilin, où ils flattaient et amusaient les maîtres du monde; là ils se faisaient choyer de leurs patrons qui les consultaient sur toutes les affaires, et les regardaient comme des arbitres souverains en matière de goût. Certes, pour des individus qui avaient commencé leur carrière sur des théâtres de province, en jouant du cor dans des combats de gladiateurs, c'était là des positions aussi éminentes que lucratives. Bref, on voit comme cette nation s'était profondément ancrée dans la société romaine, et, par son aptitude, sa souplesse et ses talents naturels, faisait oublier sa mauvaise réputation d'autrefois. — D'autres peuples étrangers avaient aussi leurs représentants à Rome, mais les auteurs n'en parlent guères.

Les renseignements que nous pouvons trouver chez eux sur la vie intime des Romains au temps de l'Empire, sont aussi bien clair-semés. Rome n'avait pas, comme le Paris moderne, ces romans objectifs, où la vie individuelle et sociale, dans les différentes classes de la société, est représentée avec tant de vérité. Il faut chercher minutieusement, dans les divers ouvrages du temps où ils se trouvent disséminés, les détails du petit tableau que nous allons tracer.

Les citoyens romains auxquels l'empire avait enlevé toute participation aux affaires politiques, et que n'occupaient plus

Digitized by Google

les débats du forum, avaient dû naturellement se chercher quelque passe-temps, et en avaient choisi pour la plupart de bien frivoles, de bien indignes de l'ancienne Rome. Les uns ne s'occupaient que de chevaux : acheter, vendre et posséder des bêtes de race, dresser des arbres généalogiques pour certains chevaux, courir toutes les représentations hippiques, voilà ce qui remplissait pour eux le vide de la vie. Les amateurs de chiens rivalisaient avec ceux de chevaux pour les noms retentissants qu'ils donnaient à leurs animaux favoris, Panthère, Tigre, Lion, — Corytha, Myrrha, Hirpinus. La passion des chevaux devenait souvent une cause de ruine pour ceux qui en étaient possédés : on recherchait, avec une extrême ardeur, les chevaux qui avaient remporté dans les cirques les prix de vitesse. Les paris pour tel ou tel coureur étaient, comme autrefois en Angleterre les combats de coqs, une occasion de pertes considérables. Bien des jeunes gens de grande fortune, des patriciens même, aprés avoir ainsi perdu tout ce qu'ils possédaient, n'eurent d'autre ressource que de s'engager au théâtre et de se faire acteurs. Or, on sait que les histrions étaient, avec les Grecs, la classe la plus méprisée de tout citoyen romain. Mais il paraît que, depuis Néron, les nobles ne rougirent plus de paraître sur la scène, et en vinrent même, chose bien plus étonnante, à se mêler aux combats de gladiateurs. Quelle progression dans l'avilissement! Si les mauvais empereurs avaient eu pour raison d'état de dégrader les classes supérieures (ainsi Néron qui avait contraint patriciens et chevaliers à figurer comme acteurs sur le théâtre), le manque d'un but relevé dans leur vie, la soif du plaisir, l'avarice, les raffinements de la vie matérielle avaient déjà puissamment contribué, sans qu'il fût besoin de l'influence des Césars, à ravaler la noblesse. L'ordre des chevaliers commençait à se peupler d'affranchis, la plupart indignes de cet honneur. La plèbe suivait les mauvais exemples qu'elle avait tous les jours sous les yeux : les anciennes vertus, le labeur infatigable, la frugale sobriété avaient disparu pour faire place à la passion du plaisir. Les distributions de vivres, malheureusement commencées par Auguste, et fort prudemment continuées par ses successeurs, encouragèrent l'oisiveté : on n'avait plus besoin de travailler pour vivre. Une populace bien dangereuse fut ainsi créée et entretenue par l'Etat. On lit sur le monument d'Ancyre que, dans une distribution faite sous

Digitized by Google

Auguste à la plèbe romaine, il ne se présenta pas moins de 320 mille personnes : c'était plus de la moitié de la population de Rome! Outre ces distributions gratuites, le gouvernement vendait à bas prix des bons (*tessera*) que les pauvres allaient échanger, dans les magasins de l'Etat, contre du blé, du pain ou d'autres vivres.

D'autres moyens encore furent employés par les empereurs pour gagner ou conserver la faveur populaire : c'étaient des dons en argent, des assignations gratuites ou à prix réduits sur des logements dans certaines maisons (*insula*), puis les spectacles publics de tout genre, les combats de gladiateurs, les naumachies dans le Colisée, les combats de bêtes féroces, représentations qui duraient souvent plusieurs semaines, quelquefois cent jours. Ce régime, s'il eût duré, aurait infailliblement ruiné de fond en comble le pays, car dans les provinces on imitait les spectacles de la capitale, et les ruines encore existantes témoignent que partout on rencontrait alors théâtres, amphithéâtres et cirques. L'Orient surtout était riche en édifices de ce genre, et il paraît que là c'étaient les villes et de riches particuliers qui supportaient les frais de construction et de représentation, tandis qu'on ignore qui les payait en Gaule et en Germanie. En Grèce, on ne goûtait pas les combats de gladiateurs. Les représentations de ce genre n'avaient lieu que sur l'ordre des magistrats romains, et l'improbation indignée du peuple grec alla plus d'une fois jusqu'au soulèvement. A Rome même, ce genre de spectacles n'était pas universellement approuvé; les gens cultivés et lettrés en exprimaient ouvertement leur dégoût : ainsi Pline le jeune qui nous raconte dans ses lettres que, sous Nerva, un magistrat romain, sans autorisation supérieure, les supprima à Rome où il était duumvir.

Les mœurs avaient dégénéré, comme on voit, jusqu'à la dissolution presque complète des sentiments de piété et d'humanité. Sans nous arrêter aux tableaux effroyables d'une luxure poussée jusqu'à la frénésie, contentons-nous de remarquer quelle force naturelle le peuple romain doit avoir possédé pour qu'il ait pu supporter si longtemps les excès de cete vie licencieuse.

Le luxe n'était pas moins grand dans la vie privée que dans la vie publique. Le Sénat délibéra un jour, sous Tibère, s'il n'était pas urgent de mettre des bornes à la somptuosité des riches, en rétablissant une vieille loi somptuaire qui fixait la valeur des

Digitized by Google

repas. Mais Tibère répondit, à ce sujet, par lettre, au Sénat, qu'il était inutile et dangereux même pour le pouvoir de chercher à réprimer des excès dont la surveillance était devenue impossible, et les édiles furent dispensés de ce soin. Toutefois, lorsqu'il devenait dangereux d'avoir un grand nom et d'étaler ses richesses, on sut fort bien les cacher et se restreindre. C'est surtout sous Vespasien qu'il se fit une réaction frappante ; cet empereur vivant très-simplement, chacun s'efforça de renchérir sur sa frugalité. Il est vrai qu'après lui, le luxe reparut de plus belle, mais on mena une vie plus retirée.

La richesse des grands était fabuleuse, et peut se comparer à celle des plus grands seigneurs anglais. La source de ces immenses fortunes est trop connue pour que nous devions nous y arrêter ; rappelons seulement que les domaines n'étaient pas divisés et morcelés, comme presque partout aujourd'hui ; ils couvraient au contraire de grandes étendues de pays. Les riches pouvaient faire de longues courses sans sortir de leurs terres. Trimalcion, dit Juvénal, a des terres à lasser l'aile d'un milan.

Ces fortunes prodigieuses nous expliquent le luxe étalé dans les maisons, la grandeur et la magnificence de ces palais pour lesquels les constructions des empereurs servaient de modèles. Le Colisée, les Thermes, le palais et les villas des Césars, étaient reproduits comme en miniature. Rien ne paraît avoir été plus magnifique que ces palais des empereurs, rien plus joli que ces copies en abrégé. Dans ces petits palais, dans ces villas, vous auriez trouvé réunies la distribution la plus admirable, le confort le plus exquis, la réunion la plus parfaite de l'utile et du beau. Parcourant ces cours, ces arcades, ces portiques où régnait une fraîcheur agréable entretenue par les jets d'eau et les bassins, ces bains, ces bibliothèques ornées de bustes et de statues, vous n'auriez plus voulu quitter ces retraites enchanteresses, où la vie devait s'écouler dans de douces rêveries. Hélas! nos maisons d'aujourd'hui contrastent singulièrement avec ces demeures délicieuses ; c'est une prose barbare en regard d'une féerique poésie.

Les villas étaient le séjour favori des hommes restés honnêtes. Les hommes lettrés et cultivés aimaient la vie rustique et habitaient préférablement à la campagne ; le séjour de la ville était si périlleux ! On préférait surtout les bords de la mer. Horace chante déjà la situation admirable de Baies, dont le rivage était

Digitized by Google

couvert de maisons de campagne qui s'avançaient jusques dans les ondes. Ostie, Tusculum, Tibur, Preneste, Reate, le lac de Côme, étaient particulièrement recherchés. Pline nous donne dans ses lettres de charmants et précieux renseignements sur ces villas. Il en décrit une entre autres qu'il possédait à quelques lieues de Rome, de sorte que, partant pendant la journée pour la ville, il y faisait ses affaires, et retournait le soir à sa campagne. Il décrit le chemin qui y conduisait, la vue qui se déroulait devant lui tout en cheminant.

Ici s'offre à nous une circonstance remarquable, caractéristique de l'époque dont nous traçons le tableau. C'est dans ces descriptions, à propos des villas, que nous rencontrons pour la première fois ce sentiment de la nature qui n'appartient qu'à nos temps modernes, et qui fut presque inconnu des anciens, chez lesquels il ne trouva qu'une expression si rare et si brève. Il est facile de comprendre comment les Romains, dont la littérature offre bien moins encore que celle des Grecs les traces de ce sentiment des beautés de la nature, finirent par en recevoir l'impression. Les sentiments qui avaient inspiré l'antiquité classique, achevaient de s'épuiser, les âmes éprouvaient le besoin de se rapprocher de cette nature dont les raffinements de la vie sociale les éloignaient toujours plus. Attristés par les humiliations de la vie politique, dégoûtés des désordres de Rome, bien des cœurs douloureusement émus, cherchaient un refuge dans les solitudes de la nature. Malgré le goût passablement exclusif des Romains de cette époque pour les décorations artificielles, malgré le prix qu'ils attachaient aux commodités de la vie, et bien que l'emplacement de leurs maison de campagne, par rapport au soleil et aux vents, fût l'objet d'une extrême sollicitude, ils n'étaient points indifférents aux juissances de la libre nature, et sentaient le charme d'un beau paysage. Ils tenaient beaucoup à avoir des appartements d'où la vue s'étendit sur la mer, les forêts et les maisons environnantes; ils aimaient avoir dans leurs jardins des bosquets et des berceaux de vigne avec leurs frais ombrages : « C'est là, s'écrie Pline, que je veux vivre avec mes livres et moi-même. O le doux et charmant loisir ! O mer, ô rivages, ô véritable séjour des Muses ! » — Les admirables fresques, retrouvées à Pompéia, représentent de petits paysages au bord de la mer, des maisons de campagne s'élevant du sein des eaux, comme les palais de Venise, des arcades, des

Digitized by Google

portiques ornés de fleurs et de guirlandes, et témoignent combien étaient devenu général le sens des beautés de la nature.

On ne saurait nier cependant que des traces de faux goût ne déparent ici le sentiment du beau. Ainsi, dans les jardins on se plaisait à tailler le buis en figures d'animaux, ou à le distribuer dans les plates-bandes, de manière à en former des lettres, comme cela se faisait en France sous Louis XV. Les Romains cependant n'allèrent pas, dans cette direction fausse, aussi loin que les Français. Seulement la vanité des riches se retrouva dans le luxe des maisons de campagne, dont les magnificences furent souvent pour leurs propriétaires une occasion de ruine.

C'est surtout depuis Néron que le bon goût dégénéra ; de plus en plus la matière prévalut sur l'art. Les ustensiles, les meubles, les monuments même d'architecture ne furent plus estimés qu'autant que la matière en était précieuse et rare. Les coupes étaient de cristal, de terre fine, ornées de pierres précieuses, d'or ou d'argent ; les buffets destinés à recevoir le service de table, étaient recouverts de minces lames d'écaille ; les lits étaient en ivoire, en bois de cèdre ou de citronnier, dont les veines devaient offrir une disposition déterminée ; le marbre devait avoir tel nombre d'yeux, et provenir de la célèbre carrière de Thèbes en Egypte.

Le même luxe apparaît dans les vêtements et la toilette. Les Romaines, plus initiées peut-être que les femmes de nos jours à tous les mystères, à tous les secrets de la parure, portaient des colliers, des chaînes, des pendants d'oreilles, des joyaux d'or, des bracelets, des bagues; elles connaissaient le fard, les cheveux postiches, les fausses dents, les corsets, les vêtements de soie et de pourpre, les parfums, les huiles odoriférantes, même les onguents au lait d'ânesse. Ce n'est pas sous Louis XIV que l'on a vu pour la première fois les coiffures élevées et les souliers à hauts talons. Ce n'était rien jusques là, mais les hommes se mirent à rivaliser avec les dames. La toge de laine indigène, dont les vieux Romains avaient été si fiers, fut délaissée pour les amples vêtements de pourpre et de soie. Les cheveux que ne couvrait plus le casque, furent frisés et parfumés. L'empereur Othon prenait des bains de lait d'ânesse, son miroir l'accompagnait jusque dans les camps, et une foule de Romains l'imitèrent.

Digitized by Google

Rien n'est plus plaisant, dans le tableau des mœurs de l'empire, que le lever et la toilette de la grande dame romaine. Le nombre d'esclaves des deux sexes, attachés à son service, dépasse toute idée; il y en avait pour le fard, d'autres pour les cheveux, ceux-là pour noircir les cils, ceux-ci pour ajuster les vêtements. Pendant et surtout après ce cérémonial, la chambre se remplissait de personnes empressées à faire leur cour, et c'est surtout devant ces témoins que la grande dame de Rome affectait de tancer et de maltraiter les esclaves affairés autour d'elle. Le premier visiteur est d'ordinaire un prêtre du temple de Cybèle, assez semblable à nos frères-quêteurs ; il absout la grande dame de ses fautes au moyen de divers présents qu'il réclame, œufs, gâteaux ou volaille ; cependant les menaces qu'il prononce quand on ne satisfait pas à toutes ses exigences, n'effraient pas beaucoup, s'il en faut croire Juvénal, la belle pécheresse. Sa visite est suivie de celle des prêtres d'Isis, dont le crédit semble avoir été plus considérable. Ils prédisent la santé, le beau temps, et s'en retournent aussi avec des présents. Le culte d'Isis, qui avait passé d'Egypte en Grèce, s'était aussi introduit à Rome. Nouvellement installée au milieu des dieux latins qui commençaient à vieillir, Isis était en grand renom. On allait souvent passer des nuits dans son temple pour y avoir des songes ; on y suspendait, en façon d'ex-voto, des tableaux représentant les dangers et les malheurs auxquels on avait échappé, et des prêtres nombreux vivaient des industries ainsi groupées autour de la déesse.

Depuis Auguste et surtout depuis Vespasien, bien d'autres divinités encore s'étaient introduites à Rome. Il semble que les cultes de tous les pays de l'Asie et de l'Afrique s'étaient donné rendez-vous dans la ville éternelle, pour y étendre leur protection sur les maîtres de l'univers. Sans parler de l'influence directe de la politique des empereurs, il est facile de comprendre que le polythéisme à l'agonie ait cru pouvoir prolonger son existence, en appellant à son secours les religions et les philosophies étrangères. Aussi les Romains ne savaient-ils plus à quoi s'en tenir sur les questions les plus importantes pour la destinée humaine, et se livrèrent-ils avec une sorte de fureur à toutes les superstitions imaginables [1].

[1] Gibbon s'exprime avec de grands éloges sur cette tolérance de toutes les religions à Rome. Nous ne croyons pas qu'on puisse parler ici de tolé-

Digitized by Google

Revenons au lever de la dame romaine. Les prêtres mendiants d'Isis ont disparu ; voici venir une Juive, dont toutes les prédictions et interprétations de songes n'obtiennent pour récompense qu'une poignée de menue monnaie; le mage arménien qui lit l'avenir dans des poumons de pigeons encore chauds, n'est guère plus magnifiquement récompensé.

Ce n'est pas tout. Nous voyons maintenant paraître les personnages qui jouissent de l'entière confiance de la Romaine, les Chaldéens et les astrologues, qui savent se faire écouter même par les empereurs. C'est une chose incroyable que le crédit auquel ces gens-là parvinrent. Le pythagoricien Apollonius, dont Philostrate nous a laissé la vie, avait accompli tant de merveilles que le peuple le prit pour un dieu, et que Caracalla éleva un temple en son honneur. On disait de lui qu'il avait merveilleusement disparu de devant l'empereur Domitien qui voulait le faire mourir, et que, grâce au secours d'un démon, il s'était transporté à Pouzzol, faisant en six heures un trajet de trois journées de chemin. A Ephèse, au milieu d'une harangue qu'il adressait au peuple, on affirme qu'il s'écria avec un geste terrible : frappe le tyran! au moment même où Domitien tombait à Rome sous les coups du préfet du prétoire et des autres conjurés. Le peuple se racontait tout cela avec une foi implicite. Les astrologues dont nous parlions plus haut, devaient avoir prédit aussi la mort de Domitien, et il la savait lui-même de leur bouche. Les gens riches se procuraient à grands frais ces astrologues et magiciens indiens et phéniciens, et les gardaient chez eux pour les consulter jour par jour : soins inutiles pour prévenir la mort! Les dames d'une fortune plus modeste étudiaient l'astrologie dans des livres ou dans les calendriers (éphémérides) écrits par des astrologues célèbres, tels que Thrasylle, l'ami de Tibère, et Pétosyris.

Le petit peuple participait à la maladie générale. Il avait ses Phrygiens, ses Indiens, ses chiromanciens, ses préparateurs de philtres qu'il trouvait sur les places publiques, sur les remparts, et dans les boutiques adossées au cirque Maxime. Les fossoyeurs, dont les opérations nocturnes et mystérieuses, faites en lieu

rance. De la part des Césars, c'était indifférence ou politique, — de la part du peuple, superstition. — Gibbon, pour le dire en passant, juge et parle trop souvent en philosophe du 18e siècle.

Digitized by Google

secret, promettaient grande efficacité, étaient enfin consultés dans des conjonctures délicates, comme les aventures galantes ou les préméditations de crimes.

Mais revenons aux dames romaines. Après les visites dont nous avons parlé, arrivaient les amis de la maison. On causait des affaires du jour, sujet favori pour les Romaines qui ne pouvaient se passer de la politique et des histoires de cour, quoique ce fût devenu une distraction assez dangereuse. Certaines matrones, véritables bas bleus, aimaient à discourir sur la littérature, les antiquités, la philosophie, et critiquaient les publications du jour; d'autres s'efforçaient de parler grec avec grâce et pureté. Il était enfin de bon ton d'avoir des protégés, tels que philosophes, poètes ou joueurs de lyre, et de donner pour amusement à ses enfants, élevés dans un luxe en rapport avec celui de leurs parents, des ménageries d'animaux et d'esclaves.

Le luxe qui caractérise surtout la décadence romaine, est le luxe de la table, poussé à un incroyable degré de raffinement. Toutefois les gloutons, tels que Vitellius, étaient rares : c'est la gourmandise qui fut le péché favori des Romains. — Recevait-on du monde à dîner, toute la valetaille était sur pied pour approprier et ranger la maison. Dans les corridors et l'*atrium* on étalait avec orgueil les portraits et les bustes des ancêtres. Hélas ! plus la disparate était grande, plus on se vantait de ses vaillants ayeux ! La table enfin était mise et servie d'après des règles singulièrement strictes qu'un certain Apicius nous a révélées dans son livre de cuisine. Les mets étaient des plus recherchés, et il est difficile de croire que de nos jours on en sache davantage en fait de cuisine : pâtés de foie d'oie, surmulets, turbots, homards, crabes, sangliers, lièvres, truffes, lamproies marinées, et une foule d'autres plats du plus haut prix figuraient sur les tables des savants gastronomes romains. Les vins réputés d'Albe, de Sétine, de Falerne, dans leurs amphores couvertes d'une poussière qui attestait l'âge, si les étiquettes étaient devenues illisibles, ne suffisaient pas à abreuver ces repas somptueux ; il fallait les accompagner des vins de Sicile, de Grèce et d'Asie; il paraît même qu'on connaissait la fabrication des vins sucrés ou liquoreux. Les fruits, les confitures et les pâtisseries formaient le dessert. On avait des esclaves spéciaux pour trancher et découper les viandes; et cet art s'apprenait dans les écoles culinaires, situées dans la Subura (rue où se trou-

Digitized by Google

vaient surtout les magasins de victuailles) : là, le bruit des couteaux avec lesquels les élèves cuisiniers opéraient sur des modèles en bois pour s'exercer dans l'art de trancher, se faisait entendre au loin.

Le luxe des esclaves servant dans les festins était l'un des plus recherchés. Plus les esclaves avaient bonne mine, et plus ils coûtaient cher, plus aussi leur maître était respecté. On les faisait venir souvent de Gétulie ou de Mauritanie. Les parasites, si connus depuis les plaisanteries de Plaute, manquaient rarement aux festins, mais leur condition était devenue bien triste; il étaient fort mal traités; on ne leur donnait que de misérables débris de l'office, et ils servaient aux convives de jouets et de plastrons.

Les repas, d'ailleurs, ne présentaient qu'une suite, nous allions dire un système de divertissements et de plaisirs.

Un esclave commençait par une lecture de quelque auteur; la lecture était suivie de musique; puis venaient des représentations dramatiques plus ou moins sérieuses, le plus souvent bouffonnes, car il y avait à Rome des gens vivant de cet étrange métier qui consistait à savoir débiter de bons mots dans les festins, et à égayer les convives. On estimait beaucoup aussi les cantatrices de Cadix et de Syrie: bref, une nombreuse classe d'invidus vivaient ainsi de la table des riches.

Les gens honnêtes ne prenaient pas moins de plaisir à ces repas que les débauchés; seulement ils ne se laissaient pas comme eux entraîner aux excès. Pline le jeune, dans une de ses lettres, sermonne un de ses amis qui lui avait fait faux bond, pour aller assister chez quelqu'un d'autre à des danses espagnoles. «Vous m'avez bien mortifié,» lui dit-il entr'autres choses. « Comme nous aurions badiné, plaisanté, moralisé! » — Ailleurs il écrit : « J'ai reçu la lettre où vous vous plaignez de l'ennui mortel que vous avez eu à un repas d'ailleurs très somptueux, parce que des bouffons, des fous, et des hommes voués à la débauche voltigeaient sans cesse autour des tables. A la vérité je n'ai point de ces sortes de gens à mon service, mais je tolère pourtant ceux qui en ont. »

Nous avons donné une idée de la manière dont une dame romaine passait la journée; il n'est pas sans intérêt de voir comment les hommes la remplissaient. Courant d'un lieu de réjou-

Digitized by Google

issance à l'autre, tantôt ils assistaient à des noces ou à des fiançailles, tantôt à la fète donnée par un père à son fils prenant pour la première fois la toge virile. Celui-ci allait à un procès, celui-là à une audience. N'avait-on ni fêtes, ni affaires, on allait causer dans les bains publics, ou, si l'on préférait la société lettrée, chez tel ou tel libraire, dans le magasin duquel ont était sûr de trouver compagnie, en même temps que les feuilles volantes (*diaria*), qui, comme nos gazettes, donnaient les nouvelles du jour. Les lectures publiques dont nous parlerons plus loin, attiraient aussi la foule.

Ce que nous avons dit plus haut du luxe des esclaves nous amène à remarquer qu'on a trop souvent exagéré leur nombre. Si l'on réfléchit qu'un esclave coûtait au moins 2,500 francs de notre monnaie, et que le produit de son travail ne suffisait pas à couvrir son entretien, il est facile de conclure que toutes les maisons ne pouvaient en tenir, et que ce luxe n'était guère que le privilège des plus riches citoyens. D'après de nouvelles et savantes recherches, il paraît qu'en Italie leur nombre n'a jamais dépassé la moitié, peut-être pas même le quart de la population tout entière. Dans les provinces de l'occident, la Gaule et la Bretagne, ils étaient bien moins nombreux encore. Leur condition sociale s'était un peu améliorée sous l'empire. Il n'était dans l'intérêt du maître ni de maltraiter, ni de punir de mort ceux qui lui avaient coûté si cher; d'ailleurs, on avait vu des esclaves se révolter contre un maître cruel, et même le massacrer. Pline le jeune, dans une de ses lettres, en cite un exemple. Tacite nous parle d'une loi faite sous Néron, au point de vue de la vengeance et de la sécurité des propriétaires d'esclaves. Cependant ces terribles représailles étaient chose rare. Les maîtres d'un caractère humain et d'un esprit cultivé, dont Pline le jeune nous donne un bel exemple, traitaient leurs esclaves avec beaucoup d'égards et de bonté, et leur permettaient même d'acquérir quelque bien en propre, et de tester, ce qui n'était point autorisé proprement par la loi. La foule des affranchis à Rome nous prouve que les esclaves qui se conduisaient bien, et qui, par leurs talents, avaient rendu des services à leurs maîtres, étaient récompensés par l'affranchissement (*manumissio*). Il est vrai que parmi les affranchis il se trouvait aussi de grands scélérats dont la liberté était le prix de quelque mauvaise action, parfois de quelque crime commis par ordre des maîtres; mais

Digitized by Google

d'autres affranchis jouissaient d'une considération véritable, et arrivaient aux emplois publics. Tout ceci nous montre combien sous l'empire, les lois, les mœurs et les usages des temps de la république perdaient de leur sévérité primitive, et, malgré les excès du luxe régnant, frayaient la voie au christianisme qui, sans bruit, mais avec d'autant plus de puissance, se répandait dans la cité, où les vieilles divinités perdaient de jour en jour quelque chose de leur crédit.

Il n'est pas superflu de donner une idée du genre de vie des hommes honnêtes que n'avait pas entraînés le torrent de la débauche et du luxe. La plupart consacraient une grande partie de leur temps à l'étude, faisaient en compagnie de quelques amis, de simples repas, et, comme nous l'avons vu, préféraient au tumulte de Rome le séjour tranquille de la campagne. Pline nous donne là-dessus d'intéressants détails : « Je me lève, dit-il, à sept heures, et je m'occupe de quelque ouvrage commencé, d'abord dans ma chambre, puis, vers onze heures, au jardin. Je fais un tour de promenade en chaise, après quoi je dors un peu, puis je me promène en lisant à haute voix quelque harangue grecque ou latine. Après un peu d'exercice et un bain, je me mets a table avec ma femme ou un petit nombre d'amis, et nous faisons une lecture. Au sortir de table, arrive quelque comédien ou joueur de lyre : il y a de fort savants hommes parmi ces gens-là. La soirée se prolonge ainsi au milieu d'entretiens variés, et le jour le plus long arrive vîte à sa fin. Parfois, au lieu de me faire porter en litière, je monte à cheval. Mes amis du voisinage viennent me voir, me prennent une partie du jour, et quelquefois me délassent par une diversion faite à propos. Je chasse aussi dans la saison, mais jamais sans mes livres. » — « J'ai passé tous ces derniers jours, dans la plus grande tranquillité du monde, à composer, à lire. Vous me demandez comment cela est possible en pleine Rome. C'était le temps des spectacles du cirque qui m'importent fort peu, et je consacre volontiers aux belles-lettres un loisir que d'autres perdent en de si frivoles amusements. »

Il est agréable de rencontrer, dans de semblables témoignages, la preuve que la société n'était pas encore universellement et complètement corrompue. Dans la noblesse et dans la plèbe,

Digitized by Google

on aurait trouvé certainement bien des hommes, bien des familles respectables et honnêtes, qui, loin du plaisir et du luxe, coulaient leurs jours dans des occupations utiles. On en aurait découvert plus tard encore, dans des temps plus mauvais et plus corrompus que le premier siècle.

Nous ne pouvous toutefois passer sous silence un fait déplorable au point de vue du christianisme, et d'une explication pourtant bien facile dans l'époque qui nous occupe : nous voulons parler des suicides si fréquents alors. Il ne s'agit plus de suicides comme ceux des temps anciens, ceux d'Annibal ou de Caton d'Utique: ces temps étaient bien loin. On se tuait simplement pour échapper aux rigueurs de la tyrannie, ou quand on était atteint d'une maladie incurable. Il règnait dans tout ce qui touche aux questions les plus importantes de l'existence une incertitude terrible que ne pouvaient éclairer ni le polythéisme antique en pleine décadence, ni les religions étrangères; personne, pas même les hommes les plus cultivés, ne savait à quoi s'en tenir sur les choses les plus importantes: faut-il s'étonner que cette maladie du suicide fût devenue si universelle? Voyez ce que Tacite, cet historien philosophe, ce censeur si sérieux du vice, l'homme le plus éminent de son temps, dit de la destinée de l'homme ici bas, et de l'éternité : « Pour moi, ces faits et d'autres semblables (il vient de parler des prédictions de l'astrologue Thrasylle) ces faits me font douter si les évènements de cette vie sont asservis aux lois d'une destinée immuable, ou s'ils roulent au gré du hasard. Les plus anciens philosophes et leurs disciples ne s'accordent point là-dessus. Les uns pensent que notre commencement, que notre fin, que l'homme, en un mot, est indifférent aux dieux, et ils citent en preuve les fréquentes calamités des bons et la prospérité des méchants. D'autres, au contraire, nous soumettent à une destinée, mais indépendante du cours des étoiles, et qui n'est que l'enchaînement éternel des causes premières. Toutefois ils nous accordent la liberté dans le choix de nos actions, mais ils prétendent qu'un premier choix entraîne une suite de conséquences inévitables, que les biens et les maux ne sont point ce que le peuple pense, qu'on est heureux en dépit des disgrâces apparentes, et misérable au sein des richesses, si l'on supporte avec constance la mauvaise fortune, ou si l'on abuse de la bonne. La plupart des hommes, au reste, ne renonceront point à l'idée que l'avenir de

Digitized by Google

chaque individu est fixé dès le premier moment de sa naissance, et que, si les prédictions sont démenties par les faits, ce ne soit la faute des ignorants et des imposteurs, plutôt que celle de l'art dont la certitude s'est démontrée clairement, et dans les temps anciens, et dans le nôtre. »

Nous ne saurions entrer dans une étude de la littérature proprement dite, ni de la philosophie de l'époque qui nous occupe; jetons seulement, pour compléter ce tableau des mœurs romaines, un rapide coup d'œil sur l'art et la vie littéraire de la période qu'on a appelée l'âge d'argent.

Ici, comme ailleurs, l'art porte le cachet de l'époque. Quoique le mauvais goût se fasse déjà fortement sentir, puisque c'est vers ce temps qu'on inventa les colonnes taillées en spirale, et le bizarre mélange de tous les ordres d'architecture, et bien que la sculpture et la peinture descendent rapidement la pente de la décadence, l'art reste cependant un élément essentiel de la vie privée de toutes les classes, et même de la vie publique. De plus, l'art a conservé toute sa liberté, ce principe de vie sans lequel il perd son idéalité et sa majesté. Cet attachement si vif aux arts, ce goût indestructible pour les productions littéraires et pour la vie intellectuelle en général, est un trait caractéristique de la société romaine sous l'empire, même dans les périodes de la dégradation la plus profonde: c'est par là que cette société se rattache étroitement encore à l'antiquité. Ces Romains si efféminés, si avides de plaisirs, au milieu du matérialisme de leur vie de jouissances, se préoccupent de philosophie, de poésie, et font même de ces choses leur préoccupation unique; les empereurs, même les plus mauvais, ne laissent pas de favoriser les lettrés, ou de consacrer eux-mêmes aux belles-lettres leurs heures de loisir. L'empereur Claude avait écrit dans sa jeunesse une histoire romaine depuis César; Domitien écrivit une traduction des *Phénomènes* d'Aratus; il rétablit les bibliothèques brûlées, fit venir des livres de divers lieux et surtout d'Alexandrie, composa même un poème sur la prise de Jérusalem, et encouragea les poètes. Le caractère de Néron nous offre enfin un mélange bizarre d'inhumanité et de tendances singulièrement esthétiques qui percent partout dans sa folie: en se proclamant le plus grand des poètes il faisait bien voir quel prix il attachait à ce titre et au culte des muses[1]. Du-

[1] Une étude sur Néron considéré à ce point de vue n'a point été faite encore et serait d'un grand intérêt.

Digitized by Google

rant toute cette période de tyrannie, et même sous le despotisme militaire qui commence à surgir, Rome possède une littérature et des écrivains fort importants : il faut donc réellement que ce peuple ait possédé une vocation, une aptitude particulières pour les arts et les lettres qu'il n'a point abandonnés dans sa décadence, et il y a lieu de s'étonner de la force de ce tempérament intellectuel et physique qui survit à la fois à la décadence morale et à tous les raffinements de mollesse de la vie matérielle.

Qu'on ne se fasse pourtant pas d'illusions sur la littérature de l'âge d'argent ; la forme en est encore belle et a quelque chose d'antique, mais le fond est pauvre, presque nul. La rhétorique a envahi la prose comme la poésie, et, bien qu'on étudie les écrivains du siècle d'Auguste , la pensée disparaît dans le culte de l'expression. On fait de beaux vers, mais la poésie est emphatique, aride, ennuyeuse, l'épopée aussi bien que le genre lyrique. Quant au théâtre, il n'y en avait plus : les combats sanglants et les courses du Cirque avaient ôté au peuple le goût de la tragédie et de la comédie. Les tragédies attribuées à Sénèque ne sont probablement pas autre chose que des exercices de rhétorique destinés à la récitation. Les représentations les plus goûtées étaient les pantomimes ; les sujets de ces représentations assez semblables à nos ballets, étaient empruntés à la mythologie grecque , — ainsi l'histoire de Léda, par exemple, — et comportaient habituellement des danses plus ou moins indécentes. Pline nous donne le portrait d'un des poètes de son temps dans lequel, sous les éloges que semble entasser l'écrivain, on découvre fort bien les défauts que nous venons de signaler : « Passienus Paulus imite les anciens et leur genre ; il rend leurs beautés et surtout celles de Properce dont il descend.... Depuis peu, il a cherché des distractions dans la poésie lyrique, et, dans ce genre, il a copié aussi heureusement Horace qu'il a rendu Properce dans l'autre ; rien n'approche des grâces légères et de la variété dont ses écrits sont pleins. Il aime comme s'il était pénétré d'amour ; il se plaint en homme désolé ; il loue avec une effusion charmante. » La rhétorique avait envahi de même l'éducation des enfants. L'enfant était livré d'abord aux soins d'une bonne grecque (*ancilla græcula*) ; les parents riches prenaient ensuite un precepteur, tandis que les familles moins fortunées envoyaient leurs fils dans les écoles publiques tenues par des maîtres grecs qui étaient à la fois *grammatici* et *rhetores*. On

Digitized by Google

est singulièrement surpris de voir choisir ici, pour thèmes des exercices de récitation et de déclamation, des sujets tels que la mort des tyrans, des discours supposés de Brutus, par exemple, ou de Caton mourant, ou d'Aristogiton. Les empereurs pensaient-ils que l'asservissement du peuple était complet, ou que ces belles phrases sur la liberté n'étaient qu'un bruit sans retentissement et sans conséquence? Les pères, accompagnés de leurs amis, visitaient quelquefois les écoles, pour entendre déclamer et pour s'assurer des progrès de leurs enfants. Les professeurs de rhéthorique se plaignaient souvent d'être mal payés, et montraient parfois une extrême présomption. Marc-Aurèle ayant mandé le Stoïcien Apollonius, celui-ci répondit que le maître n'était pas obligé d'aller trouver le disciple.

Le ton déclamatoire avait aussi envahi le barreau : « Je commence, » dit Pline dans une de ses lettres, « à me lasser des causes que je plaide devant les centumvirs; la peine passe le plaisir. Les gens ne viennent là que pour déclamer, mais avec si peu de respect et de retenue que, selon moi, notre ami Attilius a fort bien dit que les enfants commencent au barreau par plaider devant les centumvirs, comme au collége par lire Homère : dans l'un et l'autre cas on commence par ce qu'il y a de plus difficile. » Les avocats qui s'étaient distingués dans leurs plaidoyers, outre leurs honoraires réguliers qui consistaient en quatre pièces d'or *(aureus)*, c'est-à-dire environ 48 francs pour quatre séances, recevaient encore des présents, des jambons, du vin, des poissons secs. Plus la renommée d'un avocat était grande, plus il se distinguait dans ses vêtements; vêtu d'habits fins et porté dans une chaise, il se faisait accompagner d'une suite d'esclaves.

La publication des productions littéraires se faisait de deux manières. Ou bien les ouvrages étaient dictés à un certain nombre d'esclaves; les libraires les achetaient à des prix assez élevés, et les mettaient en vente après en avoir fait copier tant ou tant d'exemplaires[1]. Il y avait à Rome quelques grandes librairies où se vendaient les ouvrages classiques et ré-

[1] « Pline le jeune parle d'un livre ***tiré à mille exemplaires***, et qui avait été expédié dans toute l'Italie et toutes les provinces. Le même auteur s'applaudit que ses ouvrages se vendent à Lyon. Je crois même que les anciens connaissaient les droits d'auteur. »

J.-J. Ampère.

Revue des Deux-Mondes. — Janvier 1857.

cents, et des magasins moins considérables, où l'on débitait des images et de petits livres. Après Rome, il n'y avait de librairies que dans les plus grandes villes de province. Ou bien les auteurs lisaient publiquement leurs ouvrages : c'était la grande mode au premier siècle. Tant que ces lectures ou ces cours se faisaient sans ostentation, devant un cercle restreint d'amis et de connaissances, cette méthode avait de grands avantages. Mais elle devint peu à peu très-fâcheuse pour la littérature ; le luxe s'introduisit bientôt dans ces assemblées ; l'auteur ne recula pas devant les frais nécessaires pour obtenir un brillant succès : il fallut un ameublement somptueux, des claqueurs payés, tout une pompe. Ces lectures, il est facile de le comprendre, ne se firent plus en vue de l'œuvre littéraire, mais bien du lucre et de la vanité d'auteur. La poésie qui se produisait ainsi ne pouvait être que misérable. Dans les temps antérieurs, le principe, ou, pour mieux dire, la garantie de la perfection des œuvres littéraires, c'était l'indépendance, l'aisance matérielle ; écrire des vers pour gagner sa vie, c'est ce que les anciens n'ont pu jamais admettre. Dès qu'on put faire fortune avec des morceaux littéraires (car, sous les Césars, plusieurs poètes furent nommés consuls ou préteurs), la soif d'écrire devint, comme le dit Juvénal, une maladie incurable. Ces poètes parvenus aimaient avoir à leur tour des flatteurs : à la fin de leurs lectures, on allait demander leurs ouvrages pour les copier, et on les encensait de louanges. Les sujets que le goût du temps indiquait aux écrivains, étaient tirés de la mythologie grecque : c'étaient des épopées ou des drames pompeux sur Thésée, Oreste, Diomède, Hercule, Dédale.

Il ne faut pas confondre avec ces lectures publiques celles que certains rhéteurs faisaient dans les théâtres. Aulu-Gelle nous cite, par exemple, le théâtre de Pouzzol où un rhéteur lisait, aux applaudissements frénétiques d'un peuple d'assistants, les œuvres d'Ennius.

Il faudrait une étude spéciale pour traiter à fond ces sujets. Nous n'avons voulu, dans cette esquisse, que donner une idée de la vie sociale dans la Rome des empereurs, à cette époque où s'accomplissait la transformation lente mais visible de la société antique, dont les débris devaient servir d'assise à une civilisation nouvelle animée du souffle vivifiant du Christianisme.

Fritz Meisner.

Digitized by Google

LA

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

DE LA MER.

Les scènes de mer, les récits des navigateurs, ont toujours eu le privilège de captiver les jeunes imaginations. Que d'heures rapidement écoulées n'avons-nous pas consacré à la lecture attachante des voyages de Cook, de Dumont d'Urville, de Ross, de Franklin et d'autres explorateurs récens des mers polaires. Sans avoir mis le pied sur un paquebot transaltique, ou même goûté l'eau de mer, et cherché de coquillages sur quelque plage à la mode, l'habitant de l'intérieur du continent, n'est pas sans se faire une idée plus ou moins précise de l'Océan et de ses aspects, de ses tempêtes, de ses glaces flottantes, de ses calmes ; il sympathise à la vie pleine de labeurs et d'angoisse des pêcheurs et des marins, il se promet de goûter une fois les vives émotions que la vue de l'océan fait naître chez tous ceux auxquels il se révèle pour la première fois ; c'est pour lui un ami avec lequel il correspond, mais dont il ne connaît pas encore la figure. L'idée qu'on se fait à priori de la mer est à l'océan lui-même ce qu'est le roman historique à l'histoire, les assertions des journaux ministériels à la réalité sur l'état du pays et de l'opinion. Il y a plus : pour avoir fait le tour du monde, affronté des tempêtes, frôlé des écueils, vécu des années de la vie insouciante du bord, les marins eux-mêmes ne connaissent guère des océans liquides et gazeux que leurs aspects, leurs dehors, leur vêtement, ils en ignorent les profondeurs, et bien peu d'entr'eux cherchent à scruter les causes occultes des phénomènes de toute espèce dont la mer et son enveloppe gazeuze sont le théâtre, à chercher les lois des mouvements de l'eau et de l'air en apparence désordonnés, et si dangereux pour les na-

Digitized by Google

vires lorsque leur énergie s'accroît au-delà d'une certaine limite. La science de la mer, comme son aînée, celle de l'atmosphère, vient à peine d'être abordée, et les méthodes précises d'observation destinées à servir de base à une connaissance vraiment scientifique de l'océan sont d'application très-récente.

En fait de navigation comme en toute chose, la routine a longtemps prévalu, les progrès ont été lents, et ce ne sont que les besoins toujours renaissants et toujours plus impérieux qui ont forcé en définitive les praticiens, les hommes qui font de la navigation leur métier, à venir s'éclairer au flambeau de la science et à chercher un appui, des conseils et même des solutions auprès des physiciens et des hommes de cabinet.

Chez les anciens, la navigation était côtière, ou bornée à des mers intérieures; la découverte de la boussole, la foi et le génie de Colomb donnèrent à l'Europe un monde nouveau ; Magellan fixa pratiquement la forme de notre globe en en faisant le tour, les progrès de l'observation nautique, puis ceux de l'horlogerie de précision permirent de déterminer avec exactitude la position des navires au milieu de l'immensité ; les travaux des ingénieurs hydrographes facilitèrent et assurèrent l'abord des côtes, en prémunissant les marins contre les écueils et les bas-fonds qui les hérissent ; des phares s'élevèrent pour indiquer l'entrée des ports, et enfin l'application de la vapeur à la grande navigation, en rendant la marche des navires plus indépendante des vents, assura la régularité des communications et diminua considérablement les risques et les dangers des voyages sur mer. Mais, malgré tous ces progrès, la mer resta ce qu'elle était, capricieuse comme devant, les vents n'en continuèrent pas moins à se déchaîner sans motif, les courants, ces rivières dont les eaux en mouvement coulent au milieu de l'océan, n'en entraînèrent pas moins les navires loin du but vers lequel le pilote, confiant dans sa boussole, croit diriger sa proue, à retarderla marche des uns et à presser celle des autres. Les calmes des tropiques jouissent, comme par le passé, de leur triste célébrité, et les *eaux bleues* restèrent aussi inconnues, plus insondables même que les profondeurs de la voûte céleste.

Les navires voiliers continuèrent à partir, sans que leurs passagers pussent savoir d'avance si la traversée serait heureuse, la mer et les vents favorables.

Digitized by Google

L'extention incessante des rapports internationaux, ou plutôt intercontinentaux, le développement inattendu et inoui de la prospérité de la Californie et de l'Australie, les grandes affaires qui se nouèrent avec des régions éloignées de 4 à 5000 lieues, tout engagea les armateurs à rivaliser d'efforts afin d'assurer de plus en plus la régularité des trajets et de raccourcir le temps nécessaire à des voyages d'aussi long cours, pour lesquels l'emploi de navires à vapeur eut été beaucoup trop dispendieux. L'esprit entreprenant et surtout pratique des Américains, et leur besoin d'arriver vite et directement, contribuèrent à leur faire désirer et favoriser des recherches qui pouvaient conduire à une diminution des temps de traversée; aussi ce fut chez eux que l'on se mit à l'œuvre avec le plus d'énergie pour chercher à voir jour au milieu des soit-disant caprices des vents et de la mer, et à découvrir les lois qui régissent les mouvements de l'atmosphère et de l'océan. Ce qu'on voulait, c'était réduire autant que possible la part de l'*imprévu* dans les risques et le temps des traversées de ces grands navires marchands d'invention américaine nommés clippers, qui, grâce à leur coupe effilée et à la puissance de leur voilure, laissent quelquefois en arrière, lorsqu'ils ont un bon vent, les gigantesques steamers, que leurs puissantes machines et leurs hélices motrices n'empêchent pas toujours de s'engloutir mystérieusement dans les eaux profondes. Mais comment arriver à ce résultat, comment connaître les endroits de l'océan où soufflent les vents favorables pour y diriger le navire, comment éviter les calmes ou les ouragans, où se rendre afin d'accélérer son sillage en profitant des courants? Voilà les problèmes qui se posaient et qu'il fallait résoudre. La première méthode qui fut employée dans ce but, consista dans l'étude des journaux ou livres de Loch des navires. Ces journaux, d'origine ancienne, sont tenus par des officiers du bord, et indiquent pour chaque heure du jour et de la nuit la direction suivie par le navire, la rapidité de sa marche, les observations astronomiques à l'aide desquelles on *fait le point*, c'est-à-dire on fixe chaque jour à midi la position du vaisseau, lorsque le temps le permet. Ils tiennent compte de la direction et de la vitesse du vent, de la hauteur du baromètre et du thermomètre, des circonstances qui peuvent faire supposer la présence d'un courant, et en général de tout ce qui se passe hors du navire et peut offrir quelqu'intérêt.

En opérant le dépouillement d'un nombre très-considérable de ces anciens journaux de Loch conservés chez les armateurs, les capitaines ou aux archives des amirautés, un lieutenant de la marine américaine, M. Maury, eut l'idée de tracer sur des cartes par des lignes coloriées la route suivie par le navire dont il étudiait le journal. Au moyen de signes conventionnels, de flèches, de numéros, etc., il indiqua à côté des lignes la direction et la vitesse du vent, anisi que celles des courants qui avaient pu être observés, la hauteur du baromètre et du thermomètre, de sorte que par l'inspection d'une de ces cartes, le vieux capitaine put, au coin de son feu, revoir d'un coup d'œil ses anciennes traversées et se rappeler tous leurs incidents. Les points indiquant sur la ligne colorée la position du navire à l'heure de midi de chaque jour sont-ils éloignés, c'est que le vent était bon et la marche rapide; se rapprochent-ils, c'est que les vents faiblissent ou deviennent contraires. La ligne s'infléchit-elle brusquement, revient-elle sur elle-même, ce jour-là la route a été redressée, ou le navire a fui devant la tempête. C'est par milliers que ces cartes furent construites et chargées des signes conventionnels, représentant à l'œil tous les incidents nautiques de quelque valeur, constatés par le livre de Loch. Ce travail fait, on commença celui de la comparaison et de l'étude de ces fac-similé de traversées faits en toute saison et dans la direction des principales lignes de commerce et de communication. Le lieutenant Maury, un des promoteurs et des pricipaux collaborateurs de ces recherches, résuma ses travaux et confectionna des cartes indiquant par des signes conventionnels la direction et la force des vents dominants dans chaque saison, celle des courants, etc.; il les communiqua aux armateurs et aux capitaines de vaisseaux, qui, en comprenant l'importance, s'engagèrent à diriger les observations faites à leur bord d'après un plan commun, et à envoyer après chaque voyage un extrait de leur journal à l'observatoire national de Washington, en retour duquel il devait leur être remis sans frais un exemplaire des cartes et des directions pour les marins (*Sailing directions*), qui devaient être établies et perfectionnées chaque année d'après leurs propres observations. Ce projet sourit aux capitaines, qui l'adoptèrent avec énergie, et au bout de peu de temps, sur plus de mille navires, disséminés sur toutes les mers, on fit jour et nuit des observations d'après un plan uni-

Digitized by Google

forme sur les vents, les courants et les autres phénomènes intéressants dont l'océan est le théâtre. Un pas de géant pour l'avancement de la géographie physique de la mer venait d'être fait. La mer se couvrait de stations météorologiques, dont les rapports arrivaient régulièrement à un bureau central, où ils étaient enrégistrés et étudiés par des hommes de mérite. Les résultats et les découvertes que l'on avait eus en vue ne tardèrent pas à se réaliser, les capitaines qui modifièrent leurs routes traditionnelles et se conformèrent aux directions de l'observatoire, arrivèrent avant les autres, sans rencontrer autant d'obstacles imprévus; le monde commercial s'émut, et en définitive le gouvernement des Etats-unis convia à une conférence les représentants de toutes les nations maritimes, pour s'entendre sur un système uniforme et général d'observation à installer sur tous les navires qui sillonnent les mers.

Ce congrès s'ouvrit le 23 août 1853, à Bruxelles : la France, l'Angleterre, la Russie, la Suède, la Norwège, la Hollande, la Belgique, le Danemark, le Portugal et les Etats-unis y furent représentés. Le résultat de cette conférence fut la création d'un système uniforme d'observations nautiques à bord de tous les navires des nations représentées au congrès, système auquel les autres Etats maritimes ne tardèrent pas à se joindre. Aujourd'hui la mer est donc couverte d'intelligents scrutateurs, qui tous se servent des mêmes méthodes et des mêmes procédés d'investigation pour en sonder les mystères, et cela en temps de guerre comme en temps de paix, car à bord d'un navire capturé l'extrait du livre de Loch ne sera jamais détourné de sa destination. Le baron de Humboldt est d'avis que les faits déjà acquis sont suffisants pour servir de fondement à une nouvelle branche des sciences géographiques, à laquelle il a donné le nom de Géographie physique de la mer. Si en peu d'années les travaux d'une seule nation ont déjà eu d'aussi importants résultats, que n'est-on pas en droit d'attendre des efforts communs et combinés de toutes les nations civilisées? Chaque navire qui s'élance vers la pleine mer a à bord des tabelles d'observation identiques, des instruments comparés à un même *étalon*. C'est un observatoire flottant, un temple de la science, comme s'exprime le lieutenant Maury. Ainsi, quoique la dernière venue parmi ses sœurs, la géographie physique de la mer a gagné presque subitement à

Digitized by Google

son œuvre plus d'ouvriers disciplinés et intelligents que n'en possèdent toutes les autres sciences réunies.

Aujourd'hui le jeune marin a un guide précieux, qui, dès son premier voyage, l'avertit des dangers, des calmes trompeurs, l'instruit des vents et des courants favorables ; il profite de l'expérience de tous ceux qui l'ont précédé , et acquiert en peu de temps cette connaissance du métier qui pour ses prédécesseurs devait être le fruit de longues années d'aventures.

L'importance du service rendu à la navigation et au commerce par les cartes du lieutenant Maury ascenderait, pour les ports américains seulement, à un bénéfice de 2 millions 250 mille dollars par an, en admettant que le temps de la traversée des Etats-Unis aux ports éloignés n'ait été raccourci que de 15 jours. Les cartes représentant les anciennes traversées donnent elles-mêmes l'explication d'un fait si réjouissant : elles sont sillonnées de traces de navires si rapprochées et si serrées sur certaines lignes qu'on serait porté à croire que tous les navires qui, partis du même port, tendent à la même destination, se suivent sur l'Océan, sans dévier à droite ou à gauche d'une même ligne : on dirait un sentier d'Indiens à travers la prairie. La fréquence des rencontres nocturnes des navires à vapeur et les accidents affreux qui en sont la conséquence, corroborent à cet égard les données tirées des journaux des navires.

En revanche, des deux côtés de ces routes invisibles à la surface muette de la mer, d'immenses espaces restent en blanc sur la carte, ou ne sont traversés que par les quelques rares navires qui semblent y avoir couru les aventures. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, de New-Yorck il semble que la route d'Australie doive se diriger en ligne droite vers la pointe de l'Afrique et traverser ainsi l'Océan obliquement. C'est en effet le chemin que prennent les navires qui viennent du Cap et vont aux Etats-Unis. Quant à ceux qui partent de New-Yorck pour le Cap, ils suivent une ligne brisée en forme de zig-zag bizarre, qui a son angle supérieur aux îles du Cap-Vert et son angle inférieur à la côte du Brésil, près du cap St-Roque. Rien cependant n'empêchait les capitaines de se diriger en droite ligne d'un bout du Z à l'autre, la routine seule, l'habitude invétérée de suivre la trace de leurs devanciers leur faisait allonger leur sillage en pure perte.

Avant que le lieutenant Maury n'eût tracé sur ses cartes des

Digitized by Google

routes nouvelles, munies de flèches en guise de poteaux indicateurs, il fallait en moyenne depuis Londres 183 jours pour atteindre la Californie, 124 pour aborder en Australie; aujourd'hui ces trajets s'exécutent en 135 et en 97 jours. L'énoncé seul de ces chiffres suffit pour juger de la reconnaissance que les marins et l'humanité tout entière doivent à l'intelligent lieutenant américain.

Mais Monsieur Maury ne s'est pas borné à poursuivre des résultats purement pratiques; c'est un esprit logique, un scrutateur infatigable, qui a voulu aussi savoir le pourquoi de ces fleuves rapides, dont les fouilles dans les livres de Loch lui indiquaient l'existence et la direction dans telle région océanique, la cause physique des vents réguliers, des ouragans, dont il traçait le cours dévastateur en hâchures serrées sur ses mappemondes. Il a compris qu'un système admirable de compensation, basé sur l'action de quelques forces physiques simples, régle les mouvements en apparence désordonnés de l'Océan liquide et gazeux, que la mer et l'atmosphère sont dans des rapports intimes, d'où dépendent les climats, la fertilité ou la stérilité de continents entiers : en un mot il a jeté lui-même les bases d'une théorie de l'Océan aussi scientifique, aussi précise que peuvent permettre de l'établir des observations encore insuffisantes et incomplètes, quoique très-nombreuses. Cette portion des travaux de Maury est résumée dans un ouvrage récent intitulé : *Géographie physique de la Mer*. Ce travail, classique s'il en est, a trouvé de toutes parts et à juste titre le plus bienveillant accueil : nous l'avons lu et étudié, nous y avons rencontré des connaissances étendues et des aperçus ingénieux, des théories remarquables, beaucoup de faits nouveaux et du plus haut intérêt, et surtout un sentiment profond d'admiration et de reconnaissance pour l'auteur du mécanisme étonnant qui règle les actions et réactions de l'eau, de l'air et de la terre, et par conséquent les conditions physiques de la vie sur le globe. Aussi croyons-nous être agréable à nos lecteurs en leur présentant ce qui nous paraît le plus digne d'attention dans l'ouvrage de l'océanologue américain; qu'il nous soit permis de lui consacrer ce néologisme devenu nécessaire.

Voici les titres des principaux chapitres de l'ouvrage qui va nous occuper. Le Gulfström. — Son influence sur le climat. — L'atmosphère, les nuées rouges et la poussière marine. — Des

Digitized by Google

rapports qui existent probablement entre le magnétisme et la circulation dans l'athmosphère.—Des courants.—De la mer libre dans l'Océan Arctique. — Les sels de l'eau de mer. — L'anneau nuageux de l'équateur. — De l'influence géologique des vents. Profondeur et bassin de l'Océan, ses climats.—Des vents, des tempêtes.

Longtemps on a ignoré la profondeur des mers. La sonde n'était employée que dans le voisinage des côtes, et ne servait à mesurer que des profondeurs relativement peu considérables. ·En pleine mer, les marins n'avaient aucun intérêt à jeter le plomb de sonde et à perdre leur temps à des recherches sans utilité pratique. Aussi lorsque la curiosité s'éveilla à cet égard, ne tarda-t-on pas à reconnaître que la sonde ordinaire ne remplissait plus son but dès qu'il s'agissait de mesurer des profondeurs de quelques mille pieds. La secousse que le plomb imprime à la ligne en touchant brusquement le sol ne se faisait plus sentir à la surface, et la ligne elle-même continuait à se dérouler longtemps après l'arrivée du plonb au fond, entraînée qu'elle était par son propre poids et surtout par l'action des courants profonds. Les sondages exécutés au moyen de la sonde ordinaire n'offraient plus de garantie d'exactitude au delà de 8 à 10 mille pieds. Il fallut recourir à d'autres procédés. On inventa des appareils des plus ingénieux : au moyen de l'électricité, on fit détonner de la poudre au fond de l'eau, espérant calculer la profondeur d'après le temps nécessaire à l'arrivée du son à la surface ; on construisit des sondes à compression d'air qui indiquaient la profondeur par la diminution de volume subie par une colonne d'air renfermée dans un tube, sous l'influence de la pression de l'eau. Mais ces appareils excellents pour apprécier des profondeurs moyennes, furent inapplicables dès qu'il s'agit de sonder les *eaux bleues* des marins, au fond desquelles la pression s'élève à plusieurs centaines d'athmosphères. Le problème restait intact, le fond des mers profondes demeurait aussi inconnu que les limites du firmament, mais personne ne désespérait, et la curiosité ne faisait que s'accroître par ces échecs, car on n'avait pas même réussi à ramener à la surface des parcelles du fond de la mer lorsqu'il n'était distant que de 1800 pieds. Le gouvernement américain s'intéressa à ces recherches et munit tous les navires de l'Etat de lignes de sonde très-fines, marquées de 600 en 600 pieds, dont 60,000 pieds

Digitized by Google

pèsent cent livres seulement et sont enroulés sur une même bobine. Les commandants de navires reçurent pour instructions de ne négliger aucune occasion favorable de sonder les eaux bleues. Voici comment se pratique cette opération : Un boulet de 32 est lié à l'extrêmité de la ligne, qu'on laisse filer jusqu'à ce qu'elle s'arrête. Alors on la coupe, et on calcule la longueur écoulée en pesant ce qui en reste sur la bobine. Les officiers chargés des expériences ne tardèrent pas à reconnaître qu'elles n'offrent pas de garantie d'exactitude lorsqu'elle sont faites sur le navire, et qu'il faut pour que le boulet descende verticalement, qu'il soit lâché d'un canot maintenu immobile à la surface par des rameurs, et en second lieu que malgré la finesse de la ligne, après l'arrivée du boulet au fond, elle continue quelquefois à filer, probablement sous l'influence des courants qu'elle traverse. Il va sans dire que ce genre de sonde ne pouvait servir à ramener à la surface des échantillons du fond de la mer; enfin un nommé Brocke inventa un appareil fort ingénieux dans sa simplicité qui remplit parfaitement cette dernière condition.

L'appareil se compose 1° d'un tube de fer de 2 pieds de longueur fermé en bas, et qui est percé d'une ouverture latérale assez large près de sa pointe, tandis qu'en haut il porte deux branches réunies à charnière, qui peuvent s'écarter et se rapprocher comme celles d'une pince, et même venir s'appliquer des deux côtés du tube, lorsqu'elles sont abandonnées à leur propre poids. L'extrêmité de chacune de ces branches est munie d'un trou, qui sert à l'attache du bout bifide de la ligne. Au dessous de ce trou (c'est ici le point capital) chaque branche est entaillée et présente une entaille allongée du côté de la charnière; 2° d'un boulet foré, selon son diamètre, d'un trou cylindrique assez large pour laisser passer le tube; 3° d'un collier formé d'un disque de cuir percé d'un trou correspondant, et muni de deux ficelles égales, terminées chacune par une boucle (vulgairement un œil). Ceci compris, voici comment s'ajustent les trois objets que nous venons de décrire :

La pointe du tube est introduite dans le canal du boulet, puis dans le collier de cuir, dont les deux boucles s'accrochent dans les deux entailles indiquées, en même temps que l'appareil tout entier se suspend au bout en fourchette de la ligne. Dans cette position, le boulet reste soutenu au milieu du tube par

Digitized by Google

le collier, qui l'empêche de descendre, arrêté qu'il est lui-même par les boucles engagées dans les entailles, et tout l'appareil descend ainsi sans se déranger vers les profondeurs de la mer. Dés que le bout du tube arrive au fond, où par sa vitesse acquise il s'engage assez pour que le limon s'y introduise par l'ouverture de sa paroi, la ligne n'ayant plus rien à supporter se détend, le poids du boulet suspendu aux branches de la pince, les force à s'écarter et à décrire un demi cercle autour de leur charnière, de sorte que l'ouverture des entailles, qui était précédemment tournée en haut, vient à regarder en bas; les boucles s'en échappent, le boulet, que dès lors rien ne retient, descend le long du tube, et arrive au fond où il reste avec son collier, tandis que le tube, retiré avec précaution, remonte lentement avec le précieux limon qui s'y est introduit, et qui, observé au microscope, va fournir des éléments nouveaux et de la plus haute importance à la recherche des lois qui régissent l'Océan. Cet appareil ne laisse rien à desirer, car si le tube remonte seul, il est positif que le fond a été atteint[1].

Des sondages opérés par le lieutenant Berryman sur le plateau sous-marin qui s'étend entre l'Ile de Terre-Neuve et l'Angleterre, à une profondeur qui oscille entre 10 et 12,000 pieds, ont ainsi ramené comme trophées à la surface une matière argileuse, qui a été étudiée par le professeur Bailey de Westpoint, micrographe américain fort distingué. Il l'a trouvée uniquement composée de coquilles microscopiques parfaitement entières de foraminifères mélangées à quelques carapaces siliceuses d'infusoires du groupe des Diatomacées. Elle ne contenait pas un seul grain de sable, ou de matière autre que ces débris d'animaux, qui sans aucun doute n'avaient pas vécu à cette profondeur, sous une pression énorme et dans une obscurité complète. Les foraminifères sont des animaux inférieurs, dont la substance est d'une mollesse excessive; ils s'entourent de coques calcaires formées d'un grand nombre de loges disposées très régulièrement à côté ou autour les unes des autres, de manière à donner lieu à des coquilles de formes aussi élégantes que variées. Ces logettes, et c'est ce qui les caractérise, sont

[1] Un boulet de plomb de deux ou trois livres et un tube d'un pied de longueur et de la grosseur du doigt, suffiraient pour recueillir des échantillons des limons en voie de dépôt au fond de nos lacs.

Digitized by Google

percées d'une multitude de trous très fins, par lesquels la substance de l'animal s'échappe de toutes parts et en tous sens sous forme de filaments excessivement fins et allongés, qui se nouent, se replient, s'enroulent, saisissent la nourriture et rentrent dans l'intérieur de la loge au gré de l'animal. Les plus grandes de ces coquilles atteignent à peine la taille d'une très-petite tête d'épingle. Habitées, elles flottent probablement par myriades de myriades près de la surface de l'eau, et elles ne descendent lentement vers le fond de la mer qu'après la mort de l'animal, on dirait presque de la matière vivante qui les produit. La craie blanche et beaucoup d'autres couches calcaires sont presque uniquement formées de ces coquilles fossiles de foraminifères qui, vivant de nos jours encore, enlèvent à la mer son surplus de sels calcaires, et morts, nivellent les inégalités des bassins des océans, et deviennent ainsi la substance de futures montagnes. Indépendamment des conséquences géologiques et physiologiques qu'on en peut tirer, le fait que ces coquilles microscopiques forment à elles seules le fond de la mer sur toute l'étendue du plateau destiné à être traversé par le cable télégraphique qui reliera le vieux et le nouveau monde, est d'une grande portée pour l'avenir de cette audacieuse entreprise. Le cable ne pourra être déplacé au fond de la mer, et y reposera en toute sécurité, car s'il y existait le moindre courant, il entraînerait ces corpuscules microscopiques, et la sonde ne remonterait que chargée d'un sable plus ou moins grossier.

Les sondages des officiers de la marine américaine ont servi à M. Maury à établir une carte du fond de l'océan atlantique, sur laquelle se trouvent indiquées en toises les profondeurs de plus de 200 points, essentiellement répartis au Nord du quinzième degré de latitude Nord. Les profondeurs augmentent rapidement à l'Est de la côte des Etats-Unis jusqu'à 5000 toises sous le méridien de Terre-Neuve au Sud du Grand-Banc. Le plateau dont il vient d'être question, se prolonge au Sud dans le milieu de l'océan jusqu'à la latitude de Cuba, avec une profondeur de 1,500 à 2,000 toises. A droite, entre lui et la côte d'Europe, s'allonge du Nord au Sud une vallée d'à peu près 200 lieues de largeur, dont les profondeurs oscillent entre 2,200 et 2,900 toises.

Une autre vallée plus profonde se dirige parallèlement à la côte de la Guyane et aux Antilles, avec des profondeurs de 3000

Digitized by Google

à 3500 toises, et se termine au bassin déjà indiqué et marqué en blanc sur la carte comme ayant plus de 4000 toises. Les trois points 4900, 5200, 5070 y sont suivis de points d'interrogation. Dans le golfe du Mexique, nulle part les profondeurs ne dépassent 900, si ce n'est sur un point très rapproché de l'isthme de Panama, où je lis 2300. Ajoutons enfin que les chiffres de 37000, 3900 et même 46000 pieds, que certains observateurs prétendent avoir obtenu dans l'Atlantique, sont évidemment dûs aux causes perturbatrices qui, comme on l'a vu, modifient et entachent d'erreur les résultats des sondages entrepris à de grandes profondeurs.

Telle est la forme du fond du bassin qui sépare l'ancien continent du nouveau, et dans lequel les eaux sont soumises à un système de circulation continue, dont M. Maury, après avoir décrit les principaux canaux, analyse les causes probables, dans son chapitre des courants.

Dr Vouga.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 10 janvier 1857.

SOMMAIRE. — Excursion à Paris dans les mers du Nord. L'Ecosse : les dirks ; un curieux nécessaire. Costume de Noce en Norvége ; la couronne de la mariée. L'Islande : coiffure féminine à cimier ; modes et civilisation européennes. Le Groënland : les Esquimaux ; la race ; les femmes ; une illusion bienfaisante ; les *banquises ;* l'homme-poisson ; la monnaie groënlandaise ; la tente d'été ; les maisons ; les ours blancs ; les oiseaux et les minéraux.— Les Conférences de Paris. Ancienneté de la question d'Orient. — *Histoire d'Attila*, par M. Amédée Thierry. — Assassinat de l'archevêque. — Scènes parisiennes. Marchands improvisés. Le nouvel-an de l'ouvrier parisien. — Celui de la Suisse cette année.

Cette année, si Dieu lui prête vie, aura aussi ses Expositions : celle de photographie, annoncée même déjà pour le commencement de l'hiver et dont on n'entend plus parler ; celle de peinture, renvoyée presque à l'été, pour qu'elle ne soit pas trop vite chassée par une troisième, la principale de l'année, la grande Exposition agricole, où ne figureraient pas seulement, comme dans la dernière, certaines classes de produits, mais où l'agriculture serait plus complétement représentée.

En attendant, et comme pour calmer l'impatience de ceux qui ont pris goût à ce genre de curiosité, il y a l'*Exposition polaire*, c'est-à-dire celle des objets rapportés par le prince Napoléon de sa récente expédition dans le Nord, en Suède, en Norwège, en Islande et dans le Groënland. On n'y entre qu'avec des billets, mais distribués assez li-

Digitized by Google

béralement pour que, sans être publique, cette exposition ne soit cependant pas à huis-clos. Elle est très curieuse; et soit par des estampes, dessins, aquarelles, photographies, qui occupent toute une salle, soit par des objets en nature de toute espèce, des modèles en relief pour ceux qui ne pouvaient être transportés, des peaux, des fourrures, des animaux empaillés, des crânes humains, des plâtres pris sur le nu, des mannequins de grandeur naturelle revêtus des costumes nationaux, elle réunit tout ce qui peut le mieux mettre sous les yeux, pour ainsi dire, l'aspect, les produits, les usages, les mœurs et les populations mêmes des lieux que le prince a visités.

L'Ecosse déjà y figure par quelques échantillons d'un goût national et d'un cachet bien marqués. Voici, par exemple, le *dirk* ou poignard écossais, avec son manche droit, mais ciselé et enroulé sur lui-même de telle sorte que l'on serait tenté d'y voir un faisceau de petits serpents qui lui servirait de poignée. Voyez maintenant cette tête de bélier : vous reconnaissez la race *à face noire* que vous avez vue au Concours agricole, et dont les longues cornes, maintes fois recourbées, s'avancent en spirale jusqu'au bout du nez [1]. Eh bien, cette tête cornue et laineuse est un nécessaire, non pas de voyage, mais de fumeur et de priseur, et il est aussi riche que bizarre, car à l'extrémité de chacune des cornes brille une pierre précieuse, comme une seconde paire d'yeux plus avancés, et l'intérieur du crâne est disposé en deux boîtes, dont on voit aussi reluire, parmi la toison qui le couvre, les joyaux et les fermoirs d'argent.

Des vues de quelques sites de l'Ecosse, celle en particulier d'Edimbourg, l'une des plus belles villes du monde de l'aveu de tous, donnent de même des échappées sur l'aspect du pays. Après quoi, avec les *fiords* ou ces sortes de longs demi-lacs d'un pittoresque grandiose que la mer forme en s'insinuant entre les découpures abruptes des Alpes scandinaves, on entre décidément dans le Nord. Toutefois, le Danemark, la Suède et la Norvége n'occupent non plus qu'une place secondaire dans la collection. Un mannequin représentant une jeune Norvégienne en habit de mariée, attire naturellement les regards des simples curieux comme moi et, je pense aussi, des curieuses comme je ne le suis pas. Ce costume se compose d'une veste de drap d'un bleu fin et foncé, laissant voir par devant une chemisette brodée et d'une jupe écarlate semée par le bas de paillettes de métal; mais le principal ornement de cette parure historique et sans doute héréditaire dans ses objets de prix, c'est une couronne, non point de fleurs,

[1] Voir notre CHRONIQUE de juin 1856, *Revue Suisse*, tome XIX, page 415.

Digitized by Google

mais de métal aussi, une vraie couronne de reine à hautes branches dorées qui vont en s'évasant. Les cheveux, non tressés, tombent sur les épaules. En voyant ces cheveux ainsi étalés comme un manteau, et au-dessus cette couronne d'une forme antique, mais qui donne au visage une sorte de grâce fière et de naïve majesté, on se demande involontairement si ce n'est pas sous un costume analogue qu'il faut se représenter les compagnes de ces anciens *rois de la mer* qui, n'ayant que l'Océan pour héritage, labouraient son sol écumant du soc de leurs frêles barques, se riaient des tempêtes, et ne prenaient terre que là où ils avaient l'espérance de se faire, « par la force de leurs bras, » un patrimoine meilleur.

L'Islande, où leur langue s'est conservée, devint au dixième siècle le refuge des traditions, des lois, des coutumes et de la poésie scandinaves fuyant devant le christianisme, qui montait vers le Nord. Il finit par l'atteindre aussi, mais elle garda néanmoins son dépôt national, et sut le faire valoir : elle lui dut non seulement des institutions et une vie à part, mais une littérature propre et originale, antérieure à celle des autres pays de l'Europe, même des pays méridionaux. Elle est encore lettrée aujourd'hui, preuve en soit le grand nombre d'ouvrages, imprimés et manuscrits, rapportés par le prince, entre autres un vieil exemplaire manuscrit des lois de l'île. Ce sont les habitants qui lui en ont fait don, ainsi que d'autres objets rares ou curieux, dans leur enthousiasme pour le nom de Napoléon ; enthousiasme toujours très vif dans leur île lointaine, à en juger par la réception qu'ils ont faite à un neveu du grand empereur.

Bien que l'Islande ait aussi conservé, du moins chez les femmes, un costume national, dont le détail le plus caractéristique est une espèce de chaperon, détaché et recourbé de l'arrière à l'avant de la tête en manière de cimier, on voit, par les mannequins et par les portraits, que les modes de Paris ont aussi en plus d'un point, pénétré jusque-là : à plus forte raison, la civilisation elle-même. Reykiavik, capitale de l'île, n'est qu'un port de six cents âmes ; mais elle n'en a pas moins un lycée, des bibliothèques, des sociétés savantes et littéraires. On y est au courant de ce qui se passe dans ce monde lointain et plus habitable où, nous autres privilégiés, nous vivons sans en rendre grâce à qui nous y a fait naître, ni nous douter même que nous aurions pu être beaucoup plus mal placés. Mais involontairement l'imagination se représente que l'Islande ne peut savoir tout cela et, pour ainsi dire, nous voir qu'à travers un brouillard ; qu'elle ne s'entretient de nous qu'à la lueur d'une lampe et dans ces longues veilles qui reviennent si vite interrompre le pâle demi-jour du Nord.

Digitized by Google

Comme race et dans sa nature physique, la population islandaise se ressent aussi du voisinage du climat polaire : on reconnaît en elle le type scandinave, mais déjà un peu comprimé, comme les plantes, sous la main glacée d'une nature avare. Cependant, c'est encore de la beauté en comparaison des Esquimaux du Groënland, probablement de race mongole, mais dégénérée, que l'expédition sous les ordres du prince Napoléon a aussi visités. Les dessins, les photographies, les bras, les jambes, les bustes moulés, rendent sensible cette différence, et des mannequins aux habits de peaux de phoque achèvent de nous introduire au milieu de cette race disgracieuse et disgraciée. Comme c'est le cas pour les femelles dans quelques espèces animales, la femme y est plus grande que l'homme, mais elle y est encore plus laide peut-être. Ce que j'admire pourtant de cette pauvre race confinée aux extrémités du globe, vivant à grand'peine en des lieux où la vie expire, c'est son attachement pour ces lieux mêmes et pour la triste vie qu'elle y mène, pour son pays obscur et glacé. Ils ont tout accordé au prince Napoléon, excepté un seul point, celui de l'accompagner à son retour et de venir visiter nos climats meilleurs : pas un seul n'y a consenti, ne fût-ce que par curiosité. Ils ont donné ou vendu des échantillons de tout ce qu'ils avaient de caractéristique et de rare, de précieux même dans leur pauvreté ; mais eux-mêmes n'ont voulu ni se vendre, ni se donner. Ils pensent que leur pays est le plus beau du monde, étant le seul, et en cela ils ont raison, où l'on puisse vivre comme ils l'entendent; ils ne comprennent pas d'autre mode d'existence, et s'étonnent par conséquent qu'il soit possible de se plaire ailleurs.

Si jamais illusion fut un bienfait, c'est assurément celle-là, et la leur ôter serait presque un crime, si on le pouvait; mais heureusement, paraît-il, on ne le peut pas.

Les vues de l'Islande et du Groënland sont naturellement de beaucoup les plus nombreuses et celles qui attirent le plus l'attention, bien que les *fiords* avec leurs hautes parois à pic, couronnées de forêts de sapins, qui atteignent une hauteur de passé cent-cinquante pieds sur la côte méridionale de Norvège, aient de quoi étonner en eux-mêmes et par le contraste de leur riche verdure avec la nudité des latitudes plus septentrionales. L'Islande n'a plus que de maigres bouleaux, du foin, de la mousse, et, pour le Groënland, le géant du règne végétal est un saule nain. Ils ont en revanche leurs montagnes de glace flottantes, leurs *banquises* ou longues et hautes falaises de glace prolongeant la côte, et dont les parois tombant à pic dans la mer se hérissent en outre à leur sommet des creneaux gigantesques de leurs pics dentelés.

Digitized by Google

Qui a vu les glaciers de nos Alpes sait tout ce qu'il y a de féerie, soit de formes, soit de couleurs, dans leurs aiguilles, leurs grottes, leurs mille replis capricieux. Notre pauvre hiver (je dis : *pauvre*, par comparaison, et certes je ne desire pas qu'il soit riche à la façon de celui des Esquimaux), notre hiver lui-même nous amuse parfois avec les sculptures élégantes ou bizarres dont il décore tout à coup les fontaines de nos villes, et avec les girandoles de givre qui semblent vouloir consoler les forêts dépouillées en remplaçant un matin leur verdure absente par un feuillage de diamant. On comprend donc que les mers polaires, avec leurs flottes de glaçons gigantesques qui disputent le passage aux vaisseaux, avec leurs *banquises* aux menaçants et inaccessibles donjons, puissent être un spectacle des plus saisissants...... mais aussi des plus dangereux : le navire la *Reine Hortense* en sut quelque chose au cap Farewel, et ce souvenir est consacré par un des dessins les plus frappants de l'Exposition. Enfin l'Islande a l'Hécla, cet Etna du Nord, et le Geyser, ce volcan d'eau bouillante qui en lance un jet de dix pieds de diamètre et de cent pieds de haut. Il figure aussi par un brillant pastel dans la collection. Mais ce que, dans un autre genre, l'Islande a encore de mieux à mon gré, c'est le Thingvalla, c'est-à-dire l'enceinte rustique où se tenaient les assises générales de l'île lorsqu'elle était une république, institution dont la conquête norwégienne au milieu du treizième siècle avait laissé subsister quelques débris, qui n'ont été complètement effacés par le Danemark que de nos jours, en 1810.

De tous les objets en nature recueillis par l'expédition, le plus curieux est, sans contredit, un *Kayak*, ou canaux en peaux de phoques artistement jointes ensemble ; elles ferment hermétiquement, non seulement sur les flancs, mais sur le pont, sauf un trou circulaire, où le seul rameur que puisse contenir cette embarcation, est emboîté et assis d'une façon fort gênante pour nous et à laquelle il faut être habitué dès l'enfance. Une sorte de ceinture qui fait partie de son attirail, empêche l'eau de pénétrer dans le trou. Le rameur a le haut du corps et les bras libres. Un mannequin le représente dans cette position. Il tient dans sa main droite un harpon, dont la corde enroulée est placée devant lui. Une seule rame lui suffit pour faire voler sur les flots ce frêle et rapide esquif, assurément le plus léger possible ; mais il faut savoir le gouverner et le maintenir debout. Long d'une douzaine de pieds seulement, étroit, mince, effilé en deux pointes à chacune de ses extrémités où l'on ne distingue pas l'arrière de l'avant, il est d'une forme naturellement élégante aussi bien que la mieux appropriée à son but. Le ramener semble ne faire qu'un avec lui, et réaliser

Digitized by Google

l'homme-poisson des légendes, dont l'idée est peut-être venue de là. C'est ainsi que sur la *Reine-Hortense,* alors embarrassée et assez soucieuse de gagner le port, on ne savait trop au premier moment qui l'on voyait se diriger vers le navire, en se jouant des lames, tantôt à moitié submergé par elles, tantôt glissant ou s'élevant sur leur dos. Etait-ce un homme, était-ce un animal, quelque monstre marin à figure étrange, ayant la tête droite et d'une vague ressemblance humaine comme celle des morses, et le corps perdu sous les flots? Enfin, ces objets singuliers (il y en avait deux) ayant abordé le vaisseau, on en vit se détacher deux hommes, qui, grimpant sur le pont, allèrent aussitôt sans mot dire se placer au gouvernail. C'étaient des pilotes. On avait compris du rivage l'embarras de la *Reine Hortense* pour prendre terre, et on les lui envoyait pour l'y diriger.

Le canot qui figure à l'Exposition est un de ces deux-là. Le prince Napoléon a voulu l'acheter; il l'a payé en grain ou en bois, car la monnaie est inconnue dans ces régions, et c'est en graisse de phoque que les naturels font leurs paiements, tant de mesures de graisse de phoque pour tel ou tel achat.

Après le canot, ce qui, parmi les objets en nature, attire le plus les regards, c'est une tente d'été, toujours en peaux de phoques, car les Esquimaux tirent tout de cet animal, non seulement le vivre, ou du moins de quoi vivre, comme nous venons de le dire, mais aussi le couvert. Cette tente aux cordages de boyaux est petite, on ne saurait s'y tenir debout, et l'on a peine à comprendre comment une famille, même peu nombreuse, parvient à y loger tout entière et y trouver un abri. Quand on y avance la tête, il s'en exhale encore une très-forte et désagréable odeur de poisson ou d'huile. La marmite est en pierre: elle est là, ainsi que la lampe et d'autres ustensiles non moins primitifs.

Un modèle en petit donne très-bien l'idée des maisons proprement dites, ou plutôt des huttes qui en tiennent lieu. Basses et le toit penchant d'un seul côté, elles sont de terre et de mousse, le toit compris. La porte est protégée par un auvent cloisonné de la même manière, et assez saillant pour former au devant de la maison, et adhérent à ses murs, comme un petit édifice particulier. C'est une sorte de défense avancée, moins encore peut-être contre le froid que contre les visites nocturnes des ours blancs affamés. Ils trouvent là, en effet, non pas une large entrée en ligne droite, mais étroit couloir en ligne brisée; leurs corps ne pouvant aisément se plier, ils se voient arrêtés net par ces angles, ou du moins passablement interloqués. Dans tous les cas, on les entend, et on leur fait alors la fête que mérite leur visite intéressée et peu intéressante.

Digitized by Google

Ainsi vit ce pauvre peuple sur les rivages de neige de ses mers aux flots de glace qui n'en on pas moins pour cela leurs chocs et leurs tempêtes; et l'on vient de voir que si, dans sa longue nuit de plusieurs mois, il doit vivre un peu comme les marmottes, il ne dort pas avec la même sécurité.

Les sciences proprement dites n'ont pas, dans la collection, une part aussi large que quelques-uns le voudraient; mais il est juste de faire observer que le but officiel de l'expédition n'était pas scientifique, mais plutôt politique. Il s'agissait de reconnaître si la France ne pourrait pas obtenir des stations et des entrepôts qui lui manquent pour la pêche de la baleine, et l'on dit que ce but a été atteint, bien qu'il n'ait pas été encore constaté par le *Moniteur*.

La collection exposée par le prince Napoléon, et dont il va faire hommage au Jardin des Plantes ou à d'autres musées, renferme d'ailleurs plus d'un objet intéressant pour l'histoire naturelle : un exemplaire empaillé de l'eyder (d'où notre mot *édredon)*, ce canard au fin duvet, qui se l'arrache avec son bec pour en faire à ses petits un nid plus doux et plus chaud ; un autre du gerfaut blanc d'Islande, aussi fier, aussi hardi, aussi noble que notre faucon, et d'un plumage bien plus distingué ; toutes sortes de magnifiques fourrures d'oiseaux et d'animaux du Nord ; des renards bleus, c'est-à-dire en réalité gris-bleuâtre, ramenés vivants et que l'on peut déjà voir au Jardin des Plantes. N'oublions pas, surtout, une remarquable collection de minéraux, parmi lesquels il faut citer au premier rang des échantillions d'un nouveau gisement de mine de plomb, qui aurait été découvert fort à propos pour continuer à avoir des crayons, s'il est vrai que les gisements anciens menacent de s'épuiser, enfin un minerai d'aluminium qui aurait l'avantage, par une extraction plus facile, de rendre ce métal d'un usage plus commun, en le rendant beaucoup moins cher qu'il ne l'est aujourd'hui, où il n'existe guère qu'à l'état d'objet de curiosité.

Ainsi, cette collection du Palais-Royal ne laisse pas d'avoir aussi son intérêt scientifique, si au premier coup-d'œil elle est surtout essentiellement pittoresque.

— L'évacuation des principautés danubiennes par les Autrichiens, et de la Mer Noire par les Anglais, vient enfin d'être réglée, pour un terme plus ou moins prochain, par les Conférences de Paris. Elle a naturellement reporté la pensée sur cette question d'Orient, si nouvelle à son début, et dont on dirait alors que ce serait la grande question du siècle, maintenant au contraire passée à l'état de chose

Digitized by Google

ancienne et qui a fait son temps. Cependant, pour qui sait un peu du passé et réfléchit un peu sur l'avenir sans prétendre toutefois le savoir, ni l'une ni l'autre de ces opinions, ou plutôt de ces impressions successives, ne sont dans le vrai. La guerre d'Orient est finie, mais la question d'Orient ne l'est pas. On a eu quelque peine à s'entendre même sur l'île des Serpents ; eh bien, on peut être sûr que quelque île de ce nom reparaîtra ici ou là, tôt ou tard ; il y a bien d'autres serpents que les siens dans la question d'Orient: c'est une hydre aux cent têtes ; on a beau en couper une, comme on vient de le faire, elle repousse, et celle-là ou la suivante, puis toutes ensemble, recommencent bien vite à siffler et menacer en se dressant.

De même, pas plus qu'il ne faut voir la question d'Orient déjà morte et trépassée, toute vieillie et moribonde qu'elle paraisse en ce moment, pas plus, disons-nous, il ne faut croire qu'elle fût dans son premier éclat et sa nouveauté, malgré son aspect moderne et ses proportions colossales, quand elle fit explosion. Elle ne se rattache pas seulement aux tendances, aux tentatives précédentes de la Russie, à Catherine et à Pierre-le-Grand ; elle n'éclôt pas, elle ne se montre pas pour la première fois au jour avec l'établissement des Turcs à Constantinople; elle n'a pas même son premier germe, sa première forme d'existence dans les Croisades. Elle remonte bien plus haut, car on la trouve déjà qui se dresse parmi les ruines du monde ancien et à l'origine du monde moderne. Elle est là toute née, tourte formée même et toute grande, non pas de la grandeur de la civilisation, mais de celle de la barbarie, qui dans son genre la vaut bien. Pour le prouver, un nom suffit: un des noms les plus retentissants de l'histoire, celui du grand conquérant de cette époque, figure terrible qui la domine le plus, qui vous saisit encore à travers la nuit des temps et l'amoncellement des siècles ; un nom resté synonyme de destructeur et de fléau de Dieu, le nom d'Attila. Lui aussi, il était à cheval sur l'Europe et sur l'Asie, le flagellateur de l'Orient tartare et slave, et l'effroi de Constantinople, qui alors comme de nos jours ne fut sauvée que par l'Occident.

Nous avons plusieurs fois attiré l'attention de nos lectenrs sur ce point de vue profondément historique, où la continuelle variété de l'histoire laisse comme transparaître sa continuelle unité, qui montre une pensée et une volonté suprêmes planant au dessus. Dans le cas particulier qui nous occupe, cet engendrement progressif, cette préparation et cette suite providentielles de la question d'Orient nous paraissent bien vivement ressortir d'un livre que l'on aura déjà sans doute lu en articles détachés dans la *Revue des Deux Mondes*, mais

Digitized by Google

qu'il faut relire plus complet en volume, l'*Histoire d'Attila et de ses successeurs* par M. Amédée Thierry. Sans jamais tourner le moins du monde à la thèse philosophique et en restant toujours essentiellement narratif, l'ouvrage fait souvent penser à ce point de vue général de l'histoire, non seulement par l'esprit, mais par la réalité des faits. C'est ainsi qu'après avoir montré les Huns, « couviant à la curée du monde romain, pour premier allié le Slave, pour second le Bulgare, qui est aussi un des éléments dont s'est composée la nation russe, moitié asiatique et moitié slave dès l'origine de son histoire, » l'auteur ajoute: « On le voit, le premier noyau de ce grand empire, des-« tiné à tant de péripéties, essaya de se former au sixième siècle, sur « la lisière de l'Asie et de l'Europe, par l'alliance de deux barbaries « conjurées contre l'empire romain. Son premier objet fut le pillage « de la vallée du Danube; son premier cri de guerre : *àla ville des « Césars !* A-t-il beaucoup changé depuis? » *A la ville des Césars! à Czargrad !* comme les slaves appellent Constantinople. *Route de Constantinople*! faisait mettre aussi Potemkin sur les poteaux des chemins où devait passer sa maîtresse, l'impératrice Cathérine. Ainsi, à la distance de douze siècles, la barbarie et la civilisation se répondent pas le même cri.

Mais ce côté général d'une époque et de races barbares qui semblent au premier abord devoir être sans lien avec nous, cet intérêt plus instructif et plus haut que la seule connaissance des faits, sur laquelle cependant il repose et dont il ne peut jamais se passer, il faut le chercher surtout dans l'ensemble du livre et dans la manière vraiment large et complète dont l'auteur a conçu son sujet. En effet il y a pour lui, non pas un, mais trois empires hunniques, se rattachant à la même souche sans porter le même nom, et venant successivement, du même point de départ, établir dans les plaines de la Theiss leur campement nomade et leur centre de domination. Ce sont : les Huns proprement dits, ceux d'Attila, dont l'empire s'écroule après lui; ensuite, celui des Avars, détruit par Charlemagne; et enfin les Hongrois, qui entrent par le christianisme dans la société européenne et en sont un des premiers boulevards contre les Turcs Ottomans.

L'historien suit ces trois peuples, surtout les deux premiers, dans leurs migrations et leurs courses errantes, leurs essais d'établissement, leurs conquêtes, leurs chocs avec d'autres barbares, leurs luttes de politique et d'astuce avec l'empire romain, ou avec ceux qui, déjà établis sur ses ruines, ne voulaient pas les leur céder. Il y a, entre autres, de bien curieuses pages sur la politique de la cour de Bysance, opposant barbares à barbares, se défendant des uns par les autres,

comme aujourd'hui l'empire ottoman ne se soutient plus qu'en opposant au contraire civilisés à civilisés : politique habile après tout que celle de ces empereurs grecs peut-être trop sévèrement jugés ; politique sans doute dictée par la situation comme celle de leurs successeurs musulmans, mais active, perspicace, patiente, souvent bien menée et, pour tout dire, couronnée de succès, puisqu'elle a évidemment beaucoup contribué à prolonger la vie de l'Empire grec et à le faire durer mille ans de plus que son aîné.

Tout cela est exposé avec clarté, mais sans sécheresse, ou plutôt est raconté avec une lucidité animée et pleine d'intérêt dans le nouvel ouvrage de l'historien des Gaulois. M. Amédée Thierry appartient à l'école dont son frère est l'illustre chef et où il occupe aussi l'un des premiers rangs. Ce qu'il cherche dans l'histoire, c'est la vérité et la vie, c'est l'homme, l'homme lui-même. Un historien, comme il nous le disait, doit prendre pour devise le vers du poète latin : « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » On sent bien, dans ses récits, que telle est la sienne ; on le sent tout particulièrement dans l'histoire d'Attila, qu'il a débarrassé du nuage des légendes, pour nous montrer en lui uniquement l'homme, tel qu'il était, et c'est déjà bien assez. On le sent aussi par ce côté plus général que nous nous bornons à regret à indiquer, et qui, sans rien ôter à l'ouvrage de son caractère pittoresque et dramatique, en fait mieux qu'une histoire purement narrative, en fait une lecture qui ne captive pas seulement l'imagination, mais l'esprit, et lui donne à penser.

— On sait l'horrible événement de ces premiers jours de l'année : l'assassinat de l'archevêque de Paris, par un prêtre, et dans une église où le prélat officiait. Le cri : *Pas de déesse!* poussé par l'assassin en frappant sa victime, affirmé d'abord, puis contesté par quelques journaux, est non-seulement avéré, mais maintenu par Verger lui-même, qui a voulu par là protester, dit-il, contre le dogme de l'Immaculée-Conception. Mais peut-on croire que ç'ait été réellement le mobile de son crime, faut-il voir en lui un exalté, un fanatique, ou un fou, un monomane ? D'après ce qui a transpiré de l'instruction, on ne sait trop si ce point s'éclaircira même par les débats.

— Le nouvel an, comme on dit *chez nous*, le premier de l'an, comme on dit à Paris, y a ramené, le long des boulevarts et des principales rues, sa longue procession de boutiques, et de boutiques en plein vent. Dans leur rapide passage, ces fragiles échoppes sont d'une très-grande utilité pour l'ouvrier parisien. Si le temps est favorable, le profit de

Digitized by Google

ces quinze jours de vente amène quelques bûches de plus au foyer de bien des pauvres familles, et ôte quelques angoisses au cœur de plus d'une mère alarmée. Aussi, quelque temps avant le jour fixé pour l'ouverture de la vente, les boutiques des charpentiers sont-elles envahies ; et ceux-ci, qui ont prévu le cas, ont préparé d'avance de petites baraques en bois, dont la construction est habilement combinée de façon à laisser le plus possible les planches entières, et cela dans un but qui se comprend. Destinées à ne servir que quinze jours, ces baraques seraient un meuble fort embarrassant à garder jusqu'à l'année suivante. Afin d'éviter aux futurs commerçants des frais inutiles, les charpentiers les louent pour le temps que durera la vente ; puis, lorsqu'elles ont fini leur office, ils les dépècent sans grande perte, puisque les planches, encore entières, peuvent resservir plus tard.

Quand-on a fait choix d'une baraque appropriée à la place qu'on a, et aux marchandises que l'on veut vendre, quatre hommes prennent l'objet chacun par un coin, et le portent à l'emplacement qui lui a été assigné. Quelques-uns de ces marchands improvisés, plus parcimonieux ou plus économes, construisent leur bazar avec des morceaux de bois ou de planches, amassés peut-être depuis longtemps dans ce but. D'autres enfin, plus prudents encore, ou moins fortunés, prennent tout simplement une table, un lit de sangle ou autre chose semblable. De là un aspect des plus bariolés.

On peut retrouver dans ces boutiques de passage les mêmes différences qu'entre leurs sœurs de toute l'année. Elles ont, comme celles-ci, leurs gros bonnets, vendant bien, gagnant fort, parlant haut au chaland, et leurs gagne-petit faisant un maigre bénéfice, mais remplaçant le luxe de devanture par un bon accueil, un visage souriant, et qui paraît tout disposé *à bien vous arranger*.

Maintenant que l'édifice est à sa place dans l'alignement et au numéro que lui a désignés M. le préfet de police, il s'agit de dissimuler le mieux possible le sapin qui forme la base des matériaux de construction. Dans ce but, l'un emploiera le papier, un autre prend de la toile, quelquefois les draps de son lit ; d'autres enfin, plus audacieux, et qui veulent à tout prix fixer les regards, emploient à profusion une certaine toile d'un rouge qu'on ne voit que là. Elle paraît sous toutes les formes, elle tapisse le fond, elle court en guirlandes, elle se déploie en rideaux, reparaît en bordures, etc., etc. Pour attirer l'œil, aucun moyen n'est à dédaigner. Enfin la boutique est prête, il ne manque plus que la marchandise, qui ne tarde pas à s'étaler sous toutes les formes et de toutes les couleurs.

Digitized by Google

L'oiseleur a tendu ses rets ; pauvres oiseaux, faites-vous prendre, Pauvres oiseaux! . . . . pauvres écus, devrais-je plutôt dire ; mais enfin il faut bien que tout le monde fasse son premier de l'an. Achetez donc, Messieurs et Mesdames, achetez . . . . mais prenez garde ! Ne voyez-vous point à côté de cette baraque orgueilleusement décorée et dont les lumières vous éblouissent, ne voyez-vous point, dis-je, une table sur laquelle une triste chandelle éclaire à peine de ces jouets à bon marché que le commerce invente pour les enfants du peuple. La brillante échoppe qui la touche, l'éclipse tout à fait. Le sort lui a donné pour ces quinze jours un dangereux voisinage ; je redoute pour elle le sort du pot de terre cheminant côte à côte avec le pot de fer. Maintenant que vos yeux sont remis de l'éblouissement dont les avait frappés l'éclat de l'opulent étalage, je suis sûr que vous distinguez comme moi le groupe qui fait le fond du sombre tableau voisin de celui-là. Vous voyez une femme dont les cheveux ont grisonné autant par les chagrins et les privations que par l'âge. Deux enfants sont auprès d'elle. L'un, qui ne peut encore marcher, aurait dû rester au logis ; mais le père travaille, la mère vend sur le boulevard : qui aurait gardé le pauvre enfant trop faible pour rester seul ? Elle l'a donc emmené, et partage avec lui le mauvais châle qui la préserve à peine du froid. La bise qui par instants souffle violente et glacée, vous fait instinctivement serrer les plis de votre manteau ; elle en sent aussi les morsures, mais, oublieuse de sa propre souffrance, elle enveloppe plus étroitement son dernier né dans le frêle lambeau qui les couvre tous deux, et le presse, instinctivement aussi, contre son sein comme pour l'y cacher. Son autre enfant, plus âgé de quelques années, et dont le jeune esprit ne sait encore ni calculer ni prévoir, ne pense pas au vent qui lui souffle au visage, mais à ces jouets que sa mère n'a point achetés pour lui, et dont il s'amuse, sans qu'elle ait la force de l'en empêcher, en attendant qu'il les voie passer un à un en des mains étrangères. Heureuses mères qui pouvez donner des jouets à vos enfants, celle-ci ne cherche qu'à leur donner du pain ! elle a mis là peut-être ses dernières ressources, c'est un suprême enjeu qu'elle a jeté avec angoisse sur le tapis de la fortune. Achetez donc, Messieurs, Mesdames, achetez !

Si l'on voit quelquefois de ces tableaux qui vous donnent à rêver tristement, la contre-partie est certainement la vue des *voyous* parisiens transformés pour quelques jours en marchands. Il n'est pas de moyens qu'ils n'emploient pour encourager les acheteurs, comme il n'est sorte de négoces qu'ils n'entreprennent. L'un vendait des cigares, qu'il débitait à deux pour un sou. Il les disait arrivés dernièrement de

Digitized by Google

la Havane, et les décorait du titre pompeux de *panatellares*. On s'étonnait seulement de lui voir une pipe à la bouche. — « Le cigare me fait mal, répondait-il gravement, et d'ailleurs on ne doit ni boire ni fumer sa marchandise. » Un autre, marchand tout à fait imaginaire cette fois, ayant trouvé, dans une baraque sans possesseur, et qu'on avait laissée ouverte la nuit, une épaisse couche de neige, s'était associé deux ou trois amis, et vendait à grand renfort de poumons... de la neige au boisseau, à la livre, ou à la *pelote*.

Le plus grand nombre de ces joyeux commerçants avaient entrepris la vente des ballons captifs, jouets à la mode cette année. On les voyait promener leur marchandise qui flottait attachée par un fil au-dessus de leurs têtes, et vous l'offrir en l'annonçant comme « la joie, le triomphe des enfants, et la tranquillité des parents, à un franc cinquante centimes. » Le fait est que ce joujou réclame toute l'attention des enfants, car, et cela se voit quelquefois, un peu de distraction, les doigts s'ouvrent, lâchent le fil, et bon voyage au ballon! Ces petits aérostats, inventés sans doute par quelque physicien sans place, feront-ils la fortune de celui qui en a eu l'idée, ou de celui qui l'a exploitée? Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils pullulent d'une manière étonnante; on voit peu d'enfants qui ne soient occupés à diriger la marche de leur navire aérien, et à le préserver de la rencontre des arbres, des réverbères, etc., écueils fort redoutables pour leur fragile enveloppe. C'est, du reste, un jouet des plus gracieux. L'autre jour, aux Tuileries, un rayon de soleil vint égayer un peu les arbres dépouillés de feuilles. Cette multitude de petits globes rouges, bleus ou jaunes, se balançant doucement à diverses hauteurs, planant dans tous les sens au dessus du jardin, brillamment éclairés et tranchant par leurs vives couleurs sur les teintes sombres de l'hiver, donnaient à la scène un singulier aspect de gaîté et de fête.

Mais, dira-t-on, pour se faire marchand, même en plein air et ne fût-ce que huit jours, encore faut-il avoir de la marchandise, et comment s'en procurer, lorsqu'on ne la fabrique pas soi-même ou que l'on n'a pas d'argent? Il est vrai que les ouvriers n'ont guère de capitaux disponibles, ni de fond de roulement; mais d'abord, ce petit commerce de passage auquel plusieurs d'entre eux se livrent à cette époque de l'année, n'exige pas des avances bien considérables; ils y consacrent leurs épargnes, faible somme amassée à la longue dans ce but; d'autres ont trouvé à l'emprunter de quelque âme charitable, d'un patron, d'un protecteur ou d'un ami; enfin, un grand nombre s'arrrangent avec le fabricant, qui, lui, ne manque pas de marchandise, mais qui peut-être bien aise d'user de ce moyen de s'en débarrasser.

Celui-ci leur confie une certaine quantité de ses produits, en leur laissant tant pour cent sur le bénéfice de la vente. De cette façon, si d'un côté l'ouvrier gagne moins, de l'autre il court moins de risques ; il n'a pas non plus à craindre la perte des objets non vendus, qu'il serait fort difficile de garder frais et en bon état pour l'année suivante. Ainsi s'arrange le pauvre monde, celui qui vit comme il peut, pour faire fleurir l'adage, qu'*il faut bien que tout le monde vive*.

Parmi les mille manières de passer le jour de l'an, celle de l'ouvrier parisien, on le voit, n'est pas une des moins curieuses. Du reste il va sans dire que ce n'est pas la seule, ni la plus fâcheuse. Mais heureusement aussi, à Paris comme ailleurs, il est bon nombre de familles d'ouvriers qui, pour fêter ou seulement pour passer ce jour-là, n'ont pas besoin d'avoir recours à des moyens mauvais ou extrêmes, qui peuvent honnêtement mettre la poule au pot, et réunir dans un joyeux toast l'adieu à l'année qui s'en va et le salut de bienvenue à celle qui entre.

Le jour de l'an! que de millions d'hommes sur tous les points du globe, s'éveillent ce jour-là, avec ou sans sérieux, sur cette même pensée : « Encore une année de moins dans le nombre de celles qui me sont destinées sur la terre! » Puis chacun le passe à sa manière, l'un follement, l'autre recueilli, celui-ci dans la joie de l'espérance ou dans le souvenir du passé, celui-là dans la crainte de l'avenir, quelques-uns regrettant l'astre qui s'éteint, la plupart chantant au soleil qui se lève, bien qu'il soit encore voilé des brumes de l'inconnu.

— Mais pour nous Suisses, comme cette fin et ce commencement d'année ont été graves et solennels, remplis d'une émotion saisissante, et pourtant aussi de confiance et d'enthousiasme, même d'une allégresse sérieuse! Ce n'est pas le moment d'en venir aux détails. Que pourrions-nous dire, d'ailleurs, que tout cœur Suisse n'ait ressenti, comme on ressent une vive et profonde blessure! Notre chère patrie traitée d'une manière offensante, menacée hautainement, accusée de manquer de modération, lorsqu'elle avait au contraire, comme le prouve le Message du Conseil fédéral, comme le fait justement remarquer un généreux écrivain [1], comme l'avouent à présent les feuilles même qui nous étaient d'abord plus ou moins hostiles, lorsque, dis-je, elle avait au contraire tout accordé, tout, excepté la négation de son droit et l'abandon de sa dignité et de son indépendance! Pour ce refus, sans lequel elle se serait suicidée, la guerre

[1] *La Question de Neuchâtel*, par le comte A. de Gasparin. Voyez, entre autres, p. 78.

Digitized by Google

prochaine, la guerre presque déclarée : guerre impie du grand contre le petit, d'une situation fausse contre le sentiment national qui ne pouvait plus la supporter, d'une revanche de cour contre une victoire populaire, d'une mauvaise partie perdue contre celui qui l'avait gagnée sans la chercher ! Tout cela éclatant soudain comme la tempête, comme le coup de foudre qui la commence en voulant l'annoncer. Mais aussi, et non moins instantanément, la réponse de la Suisse, puis de l'opinion publique, elle-même indignée : en France, en Angleterre, même en Allemagne, partout, de la part de ceux qui se rangent, où qu'elles soient, du côté de la justice et de l'équité méconnues, partout un cri de blâme contre notre puissant adversaire, d'éloge et d'acclamation à la vue d'un petit peuple qui oublie sa faiblesse numérique pour ne songer qu'à son honneur. Ce peuple, en effet, se levant tout entier comme par un mouvement électrique ; tous les partis se donnant la main ; les premiers bataillons déjà à la frontière, les autres se tenant prêts à les suivre, et tout le pays, notre beau pays bien-aimé, transformé aussitôt en atelier de guerre, en un vaste camp, de montagne en montagne, de vallée en vallée ! Qui dira ce spectacle, et lequel de nous n'en a pas eu les yeux mouillés, les yeux brillants de généreuses larmes, n'eût-il pu encore s'y mêler que de loin et par la pensée ! Mais absents ou non, tous étaient là présents de cœur ; et s'apprêtaient à l'être en réalité. Le péril est-il conjuré maintenant ? on l'espère. Dans tous les cas, la Suisse se sera honorée aux yeux des nations, et aura grandi dans le sentiment d'elle-même. Nous l'aimions bien, et ne croyions jamais pouvoir l'aimer davantage ; mais à tous aujourd'hui il nous semble que nous ne l'avions jamais tant aimée.

Neuchâtel, 16 janvier 1857.

La nouvelle année a trouvé la Suisse livrée à la plus vive émotion. Au moment où nous achevions notre précédente Chronique, le 18 décembre, les relations diplomatiques entre la Suisse et la Prusse venaient d'être rompues. Celle-ci, se considérant comme déliée des engagements pacifiques qu'elle avait contractés en 1852 par le fait que la Suisse se mettait en devoir de juger les hommes qui ont pris les armes pour rétablir l'autorité de son roi à Neuchâtel, parlait très-haut de recourir à la voie des armes, et fixait le trois janvier comme

Digitized by Google

le terme fatal auquel les prisonniers du 4 septembre devraient avoir été mis en liberté sans condition : sinon, la guerre. Les états interposés avaient accordé aux armées prussiennes l'usage de leur territoire et de leurs chemins de fer. La guerre,qu'on jugeait impossible la veille, paraissait alors inévitable, car la demande dont le cabinet de Berlin exigeait l'accomplissement pur et simple, le Conseil fédéral venait de la repousser, dans un moment où elle était adoucie par des promesses un peu vagues, mais néanmoins fort importantes de l'Empereur des Français relativement à l'indépendance future de Neuchâtel.

Ces assurances ne subsistaient plus. Le *Moniteur* déclarait au contraire que la France ayant trouvé du côté du roi de Prusse la modération, *le desir de terminer une question délicate*, une déférenee courtoise, et d'autre part une obstination regrettable, une susceptibilité exagérée et une indifférence complète chez le gouvernement fédéral, qui cédait à des influences démagogiques, la Suisse ne devrait pas être surprise si, dans la marche des événements, elle ne trouvait plus le bon vouloir qu'il lui était facile de s'assurer.—L'article que nous rappelons énonçait clairement deux idées rétrospectives : l'une que la Prusse s'était montrée vis-à-vis de l'Empereur disposée à l'abandon de ses droits sur Neuchâtel, l'autre que l'Empereur lui-même aurait agi sur elle pour l'y décider si ses conseils avaient été suivis, double assurance que M. le Général Dufour avait dû transmettre au Conseil fédéral. Mais pour le présent le *Moniteur* ne promettait rien, pas même la neutralité de la France, il déclarait seulement de la part de son gouvernement une absence de bon vouloir d'autant plus menaçante que le tempérament français rendrait une intervention quelconque plus facile que la neutralité. Puis la politique constante de la France n'aurait jamais pu tolérer que la Prusse vînt chercher un champ de bataille à ses portes et qu'elle acquît la haute main dans nos affaires. Nous ne pouvions donc pas même compter sur une lutte de franc-jeu, deux à deux. La perspective qui s'ouvrait était celle d'une médiation armée de la France, dans un sens marqué par les circonstances générales, et précisé par les sentiments que respirait l'article du *Moniteur*.

Le gouvernement fédéral mit la milice de piquet, convoqua l'Assemblée fédérale au 27 décembre, et dirigea sur le Rhin un corps de 20,000 hommes, qui fut bientôt après porté à 35,000 par la levée de trois nouvelles demi-divisions.

Le message du Conseil fédéral à la haute Assemblée renfermait la substance de sa dernière note au gouvernement français, refusant l'élargissement préalable des prisonniers. Cet office, de forme un peu raide, tissu d'arguments de valeur fort inégale, expliquait en quelque mesure la mauvaise humeur du cabinet impérial. Le Message luimême, en revanche, respire les intentions les plus conciliantes. Les détails où il entre ont démontré que le Conseil fédéral avait cru faire en

Digitized by Google

vue de conserver la paix tout ce que comportaient les instructions qu'il avait reçues et les Constitutions en vertu des quelles il existe. On sent en le lisant que le Conseil fédéral avait compté sur l'alliance anglo-française et n'avait peut-être pas vu poindre assez tôt l'alliance franco-prussienne. Il préférait avec raison l'appui de la France et de l'Angleterre à celui de son grand voisin seulement, et jusqu'ici le ministre anglais n'avait rattaché aucune promesse, aucune espérance au relâchement des prisonniers ; on croit deviner que le représentant de la Grande Bretagne avait déconseillé cette mesure. Du reste le Conseil fédéral avait offert de relâcher les prisonniers si l'Empereur des Français, sans formuler les conditions auxquelles, la Prusse entendait traiter sur le fond, disait seulement que ces conditions à lui connues ne contenaient rien de contraire à l'honneur de la Suisse et à l'indépendance de Neuchâtel Le Conseil avait aussi fait proposer l'envoi à Berlin d'une ambassade, qu'on ne voulut pas y recevoir avant d'avoir obtenu la satisfaction jugée nécessaire.

Le Conseil fédéral demandait l'approbation de ses précautions militaires, des crédits illimités et l'autorisation d'emprunter 30 millions pour défendre la patrie jusqu'à la dernière extrêmité, s'il le fallait; tout en continuant à négocier pour obtenir par tous les moyens honorables, la reconnaissance de l'indépendance Neuchâtel.

L'examen de ces propositions fut remis par le Conseil national à une commission assez conservatrice et dont plusieurs membres avaient précédemment exprimé une opinion favorable aux propositions de la France : ce sont MM. Escher, de Zurich; Gonzembach, de Berne ; Dufour, de Genève ; Trog, de Soleure ; Hungerbühler, de St-Gall ; Blanchenay, de Vaud; Styger, de Schwytz ; Stehelin, de Bâle ; Planta, des Grisons ; Pfyffer, de Lucerne; Keller, d'Argovie.

La commission du Conseil des Etats, plus également mélangée, fut composée de MM. Dubs, Kern, Briatte, Niggeler, Auf-der-Mauer Blumer, Denzler, Stehlin et Fazy.

Au total ces noms propres offraient des gages à la paix. L'Assemblée n'alla pas plus loin. Quels qu'aient été les avis et les appréciations confidentielles, l'Assemblée, sur les préavis conformes des deux commissions, adopta simplement et unanimement les propositions du Message, en retranchant seulement la limite que le Conseil fédéral avait mise à l'autorisation qu'il demandait de disposer du crédit de la Suisse. M. le général Dufour fut appelé au commandement en chef de l'armée fédérale par 130 voix contre 10, et l'Assemblée se sépara sans être sortie un instant de son attitude pleine de discrétion et de fermeté.

Le message du Conseil fédéral ne laissa pas de produire au dehors, particulièrement en France, une impression favorable à la Suisse. Au dedans il rallia l'immense majorité des esprits, et les rares dissiden-

Digitized by Google

ces qui subsistaient encore relativement à quelques unes des tractations et des mesures antérieures, comprirent que l'heure de se produire était passée. Un instinct général, une conscience réfléchie disaient que le salut de la patrie était dans la fermeté. La Suisse, qu'on avait compté désunir, se montra compacte dans la résistance, et cette mâle attitude était l'exacte expression de la réalité. Les troupes levées répondirent avec zèle à l'appel ; celles des cantons primitifs ne parurent ni les moins décidées ni les moins fières. Partout s'organisent des ressources, des corps de volontaires, des comités de secours, chacun, jusqu'au petits enfants, veut concourir de sa personne, de sa bourse ou de son travail à la défense de la patrie. La Suisse entière a pris parti sur la question même, elle veut ce que veulent ses conseils.

Déjà pendant la session de décembre, notre ministre à Paris, M. le colonel Joseph Barman, était arrivé à Berne, apportant sinon de nouvelles propositions, du moins des assurances de nature à modifier l'impression produite par l'article du *Moniteur*. Il repartit bientôt pour son poste avec un plénipotentiaire spécial, M. le docteur Kern de Thurgovie, ancienne connaissance de Louis Napoléon durant son long séjour à Arenenberg. Bien reçus de l'empereur, nos commissaires essayèrent avec lui de trouver un arrangement acceptable pour les deux parties, dans la position où chacune d'elle s'était placée ; tandis que M. Furrer, après avoir vu à Carlsruhe le duc de Saxe-Cobourg, qui désirait personnellement s'entretenir decette affaire avec un représentant de la Suisse, visitait les cours de l'Allemagne méridionale pour les dissuader de prêter leur territoire à l'aggression prussienne. Les promesses étant déjà données, cette mission n'eut pas de succès, quoique l'opinion publique commençât à se prononcer fortement pour une neutralité sincère, surtout dans le Wurtemberg, où le Comité des Chambres lui servait d'organe. Cependant l'Autriche, qui ne saurait voir de bon œil une guerre sur sa frontière occidentale ni l'occupation de l'Allemagne méridionale par les armées prussiennes, annonçait l'intention de déférer l'affaire à la Diète de Francfort, seul juge compétent pour permettre le passage sur le territoire fédéral d'une armée prussienne agissant hors d'Allemagne, pour une cause étrangère à l'Allemagne. Et en effet il est assez évident qu'au devoir fédéral de protéger chaque Etat contre une aggression, correspond le droit d'empêcher qu'il ne se place lui-même dans le cas d'être justement attaqué. Le côté le moins étrange de cette affaire, et le moins grave par ses conséquences politiques, n'est pas celui des sacrifices qu'un roi constitutionel allait imposer à son peuple dans un intérêt étranger, pour ne pas dire contraire à celui de l'Etat qu'il gouverne, et celui des exigences d'un prince allemand envers l'Allemagne dans une affaire où l'Allemagne n'est pour rien. Tout cela suggère bien des réflexions, et nous aimons autant ne pas conclure.

Digitized by Google

Cependant les négociations marchaient à Paris. Dans la prévision qu'elles seraient reprises, le cabinet de Berlin avait annoncé le 24 décembre qu'il renvoyait au 15 janvier la mobilisation de troupes projetée, afin de laisser à la diplomatie le temps de concentrer ses efforts : il ajoutait qu'une fois les mouvements militaires commencés, ses opérations ne pourraient plus tendre exclusivement à l'affranchissement des prisonniers, mais qu'ils auraient pour objet la restauration, manière discrète, mais pourtant assez claire de rappeler de quoi il se contenterait avant ce terme. Au surplus, la note exprimait directement l'idée que « la modération du roi ne se démentirait pas » lorsque les grandes puissances lui feraient des propositions sur le règlement définitif de la question. Cette circulaire était évidemment un pas vers la paix.

Enfin, le 8 janvier, quelques heures après l'assermentation solennelle et touchante du premier bataillon neuchâtelois appelé sous les drapeaux, une dépêche télégraphique annonça que l'Assemblée fédérale était convoquée pour le 14, afin de délibérer sur de nouvelles propositions venant de Paris, et que le Conseil fédéral jugeait acceptables. Ces propositions, dont le texte officiel n'a pas été immédiatement publié, et sur lesquelles les gloses ont sensiblement divergé, se résument, dans les points suivants fixés par une note des plénipotentiaires suisses du 4 janvier, et par la réponse du cabinet français datée du 5 : « La Suisse, usant de sa souveraineté, supprime le procès ; mais en éloignant les prisonniers de la Suisse jusqu'à l'issue des négociations dont le résultat sera soumis à l'Assemblée fédérale. — Le gouvernement français s'engage à faire tous ses efforts pour obtenir du roi de Prusse l'abandon des droits que les traités lui attribuent sur Neuchâtel. Il se déclare certain que la Prusse renonce à toute mesure militaire, soit pendant la délibération sur ses préliminaires, soit depuis le relâchement des prisonniers. Il verra avec la plus vive satisfaction la coopération de l'Angleterre. » Celle-ci en effet a promis son concours dans le sens desiré, mais sans garantir en rien les intentions du roi de Prusse, qui n'avait remis qu'à la France le soin de la médiation. La Russie et l'Autriche ont également appuyé, par des notes récentes, le projet de transaction dont il s'agit.

Ces propositions n'ont pas été accueillies sans quelque défiance, et dans l'intérêt d'une bonne paix, nous ne saurions pas trop nous en plaindre, quels que fussent d'ailleurs les motifs des opposants. La prompte ouverture des négociations sur le fond nous est assurée soit par les engagements de la diplomatie, soit par l'éloignement temporaire des prisonniers. Peut-être la conférence ne se tiendra-t-elle que trop tôt. Mais le moyen de faire aboutir heureusement la transaction ne serait pas de crier sur les toits que la cour de Prusse a complétement perdu la première partie.

Dans son Message, rédigé avec beaucoup de mesure et de tact, le

Conseil fédéral exprime la conviction que l'indépendance de Neuchâtel est assurée par la ratification des arrangements pris à Paris. Outre les ouvertures diversement nuancées des puissances signataires du protocole de Londres, il rappelle une conversation avec le ministre des Etats-Unis auprès de la Suisse, dans laquelle le roi a lui-même exprimé son intention de renoncer à Neuchâtel; il rappelle des assurances pareilles données par S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg à M. Furrer, et reproduites par le grand-duc de Bade dans une note à la Confédération ; il en trouve enfin l'expression officielle dans un passage déjà résumé de la circulaire prussienne du 28 décembre.

Ces intentions ne sont un secret pour personne, elle ressortent manifestement de la dernière note française, qui ne pouvait pas dire un mot de plus sans afficher que la Prusse abandonnait la position qu'elle avait prise avec tant de publicité, et sans trahir ainsi la confiance de son mandataire. Nous ne pouvions pas exiger cela, nous ne devons pas le désirer; nous n'avons pas de raison ponr humilier le roi de Prusse; au contraire, nous ne voulons que Neuchâtel.

L'Assemblée fédérale l'a bien compris. Après avoir pris un jour pour examiner les pièces et se reconnaître, elle a adopté les propositions du Message, à la majorité de 91 voix contre 4; au Conseil national, et de 33 contre 3 au Conseil des Etats. Les commissions ont fait précéder les articles d'un énoncé de motifs qui explique la me sure prise à la population et maintient le principe de la souveraineté nationale, sans pouvoir compromettre en rien l'effet de la décision.

Malgré l'attitude de quelques journaux, l'agitation genevoise et le bruit qu'un petit nombre de personnes pourraient faire encore, nous ne doutons pas que l'immense majorité de la nation ne se réjouisse de l'issue de cette affaire, et n'approuve, en somme, la manière dont elle a été conduite. La Suisse a fait preuve d'une fermeté que l'impuissance seule essaye encore de dénigrer, et qui contribuera, nous l'espérons, à sa pacification intérieure. La défiance qu'on pouvait être tenté de reprocher au Conseil fédéral l'a fait arriver au but qu'il s'était proposé dès l'origine, et ne permet plus de retarder un arrangement définitif.

Nous ne croyons point que le cabinet prussien songe à manœuvrer de manière à rentrer dans le *statu quo*. Ceux qui le lui conseilleraient y perdront leur peine. Le motif de notre confiance, c'est avant tout l'intérêt de la Prusse, qui pourra se convaincre aisément que même avant 1830 la possession de Neuchâtel, loin de contribuer à son influence en Suisse, avait pour effet de la paralyser, sans parler des cruels ennuis de la dernière période.

Nous irons plus loin : nous dirons que depuis la suppression du procès, les intérêts des deux Etats dans la question de Neuchâtel sont devenus identiques. Le premier de tous serait certainement de régler à l'amiable, par compromis et non par arbitrage. Ceci est fort impor-

Digitized by Google

tant pour la Suisse, car si les Conférences étaient différées, l'esprit public en souffrirait beaucoup. Ces conférences pourraient ne plus trouver ni la Suisse ni l'Europe exactement dans la même attitude ; il n'est pas sûr qu'on s'y tienne exclusivement à la question principale, et quant à Neuchâtel, il est à craindre que les dernières intentions de son prince n'exercent sur des plénipotentiaires médiocrement informés une influence prépondérante, tandis que dans une négociation directe, il ne serait peut-être pas difficile de prévenir le mal, en éclairant un souverain bienveillant sur les vrais intérêts de ses protégés.

Mais l'intérêt de la Prusse à rendre une conférence diplomatique inutile est bien plus considérable encore. Qu'allons-nous y faire, nous ? Demander qu'un article des traités de Vienne soit effacé en notre faveur, et nous y allons, tenant en poche une promesse ou quasi-promesse de chacun des arbitres. La Prusse, en revanche, qui tient au rang de grande puissance, irait y renoncer à des droits qu'elle revendique depuis huit ans, et qu'elle est fortement soupçonnée d'avoir voulu ressaisir naguère par un coup de main avorté. Elle irait y soumettre à des tiers d'une bienveillance inégale les clauses particulières de sa renonciation. Une politique raisonnable ne saurait le lui conseiller. La Prusse a tout intérêt à s'entendre directement avec nous. Et s'il est besoin, pour lui faciliter la chose, de quelque condescendance dans les formes, après le dernier conflit ; si l'on ne prévoit pas qu'il soit facile de s'entendre sur terre neutre, eh bien, nous qui ne sommes pas une grande puissance, nous qui n'avons pas sujet d'être aigris à la veille de gagner notre cause en dernière instance, allons, s'il en est temps encore, au-devant d'un désir déjà né sans doute dans l'esprit d'un adversaire raisonnable ; nous en serons récompensés en échangeant un mauvais vouloir toujours inquiétant contre l'amitié de la puissance continentale la mieux placée à tous égards (une fois la question de Neuchâtel écartée) pour s'attacher à la Suisse et pour soutenir une neutralité qu'elle invoque si souvent elle-même.

Pour les détails, des arbitres sont superflus. Si dans un but et pour une destination quelconque, la cour de Prusse ne repoussait pas une indemnité pécuniaire, la Suisse n'a pas montré l'intention de la marchander, pourvu qu'on respecte son point d'honneur, comme elle a ménagé celui de son adverse partie. Sur tout le reste, il ne peut y avoir divergence pour des négociateurs de bon sens. Le but commun doit être de laisser Neuchâtel dans les conditions d'une république viable et prospère, dans les conditions normales d'un canton suisse de la nouvelle Confédération. Toutes les stipulations qui auront pour tendance d'adoucir les ressentiments, de réparer les maux subis par les personnes, d'étendre à tous les intéressés les bienfaits d'une véritable amnistie, iront au but et pourront être agréées sans difficulté, quoiqu'il nous fût doux de penser qu'elles seraient superflues.

Toutes les clauses, en revanche, qui porteraient sur les institutions

Digitized by Google

cantonales. seraient désastreuses pour les anciens royalistes neuchâtelois, qui ne sauraient se prémunir trop bien ni trop tôt contre le danger de ces dons funestes. L'acte fédéral rendrait précaires et illusoires toutes les restaurations partielles, et ce serait bien pis encore si l'on essayait de déroger à ce pacte fondamental. Ses auteurs avaient eux-mêmes consacré une exception contre la population fribourgeoise; elle a nui plus que toute autre chose à la pacification de la Suisse, et l'on peut en mesurer la portée aujourd'hui. Que serait-ce d'une dérogation en sens inverse, hostile à la majorité, introduite après coup par l'étranger? D'ailleurs il n'y faut pas penser : la Suisse n'y consentirait jamais. Toutes les mesures de ce genre, jusqu'à la demande superflue d'une reconstitution par le pays lui-même, qui doit avoir lieu sans cela, toutes auraient pour résultat unique et presqu'inévitable de reformer les partis en vue du passé et non pas de l'avenir, d'empêcher les alliances naturelles, de substituer au royalisme avoué un parti de l'étranger, de mettre les conservateurs en butte à tous les coups, mérités et immérités. Ce serait un grand mal pour le canton tout entier sans doute, et pour la Suisse, mais ce serait surtout un mal direct pour ceux auxquels il s'agirait de rendre un dernier service, et dont quelques-uns, tant est grande la puissance des habitudes, seraient peut-être portés à considérer des clauses pareilles comme un bienfait. Les royalistes réfléchis seront frappés de ces considérations et pourront les faire apprécier; les esprits extrêmes devraient avoir perdu leur crédit. Il n'y a donc pas là de sujet de conflit. Si des conditions politiques étaient posées, un envoyé suisse traitant à l'amiable n'aurait pas beaucoup de peine à démontrer la fausseté de leur base; s'il était homme de parti, avant tout préoccupé d'annuler d'anciens adversaires, il n'aurait rien de mieux à faire qu'à les accepter.

Nous ne parlons pas des clauses particulières que quelques journaux étrangers prétendent déjà connaître, comme la remise des châteaux de Neuchâtel et du Locle (*sic)* au roi de Prusse, à titre de propriété privée. Ce n'est pas qu'il faille déclarer une chose impossible parce qu'elle est absurde, les derniers mois l'auront appris à ceux qui pouvaient l'ignorer; mais de telles conditions iraient trop manifestement au sens inverse des seules intentions qui puissent être avouées dans les Conférences. Le but évident de ces exigences, qu'on ne pourrait colorer que de prétextes puérils, serait de maintenir le parti royaliste comme tel, avec des places fortes, sous le régime légal de la république, dans l'imperturbable espérance d'événements qui permettraient de revenir de la seconde abdication, comme 1814 avait réparé celle de 1805. Il ne manquerait plus pour couronner l'œuvre que de reconstituer le parti royaliste en corporation publique! L'effet réel de ces combinaisons serait de mettre la république sur le pied de guerre et d'organiser la défiance, en attendant les collisions. Ce but et ces résultats sauteraient aux yeux du diplomate le plus myope et le

Digitized by Google

moins renseigné, et comme l'intention commune n'est pas d'organiser la guerre, mais d'assurer la paix, il est peu probable que le plénipotentiaire prussien ouvre des instructions qui seraient blâmées. D'ailleurs le représentant de la Suisse et ses conseils n'accepteraient jamais des propositions pareilles. Dès lors, si par impossible on y insistait; eh bien les négociations n'aboutiraient pas, et les accusés de Septembre resteraient dans l'exil. Que si la Prusse voulait alors revendiquer Neuchâtel par les armes, elle y trouverait plus de difficultés encore que cette fois-ci, et quand elle aurait réussi à lever ces difficultés préliminaires, elle ne trouverait la Suisse ni moins compacte, ni moins décidée, ni moins forte qu'elle ne l'était hier, car la question serait posée encore bien plus clairement; et la possession des prisonniers, nous voudrions qu'on y réfléchit, n'ajoutait pas un grain de poussière à notre force réelle. Au contraire.

Il ne faut donc pas s'inquiéter de l'avenir; même si les conférences sont inévitables comme on le dit, si elles vont s'ouvrir demain, si l'on y insiste sur des conditions qui tendraient à diminuer l'acte de renonciation et à en compromettre le résultat; eh! bien, contre une trahison pareille, qu'il est impossible de supposer, nous aurions, à l'intérieur comme en Europe, l'opinion unanime de ceux qui pensaient qu'une satisfaction était due à la Prusse comme de ceux qui ne l'admettaient pas; et certes le dernier mot dans cette affaire ne resterait pas à ceux qui, après avoir ourdi le trois septembre, se seraient rabattus sur ces insidieuses combinaisons.

Par tous ces motifs, nous approuvons les dernières résolutions de l'Assemblée fédérale. Ce qu'il y a de fondé dans les reproches qu'on leur adresse autour de nous, retombe essentiellement, à notre avis, sur la manière absolue dont le Conseil fédéral avait repoussé les premières propositions de médiation, après les explications apportées par le général Dufour.

N'oublions point cependant que les articles adoptés à Berne ont été désavoués par le Grand-Conseil de Genève, et par une assemblée nombreuse tenue aux portes de cette ville.

Le gouvernement Vaudois a profité de ce moment de crise, où la Suisse avait besoin de la plus grande union, pour dissoudre la Régie de Lausanne, dont les membres demandaient instamment à s'en aller, et pour replacer cette ville au bénéfice du droit commun.

Tandis qu'à Berlin, le parti féodal spéculait sur le mécontentement de Fribourg, le Grand-Conseil purement conservateur de ce canton, entouré de populations compactes, qui le mettaenit à l'abri de toute pression, votait unanimement des crédits de guerre illimités au Conseil d'Etat radical. En même temps, du reste, il votait la révision de la Constitution, qui est maintenant acheminée et qui s'accomplira dans les délais légaux. S.

Digitized by Google

23 janvier. — *P. S.* Pendant la semaine qui s'est écoulée depuis que nous avons écrit ce qui précède, tous les prévenus, sans exception, ont quitté le territoire Suisse. Les troupes d'occupation ont quitté Neuchâtel, et l'on a annoncé le licenciement successif des corps placés à la frontière, lequel paraît s'effectuer avec beaucoup de lenteur. M. Kern est retourné à Paris, comme envoyé extraordinaire de la Confédération, soit auprès de S. M. l'Empereur, soit dans la Conférence, pour la réunion de laquelle la Prusse a pris une sorte d'initiative. Les idées que nous exprimons plus haut, soit sur la forme des négociations, soit sur leur objet, ont été émises par différents journaux. Nous les conservons cependant, dans l'espoir que ni les unes ni les autres n'ont encore perdu leur opportunité.

Nous avons reçu du quartier général de la seconde division une réclamation de M. le major A. de Mandrot au sujet d'un passage de l'article de notre dernier N° sur *quelques publications héraldiques*. Dans cet article, notre collaborateur annonçait « la prochaine publication d'un armorial genevois commencé par feu M. Galiffe et achevé par l'auteur de l'armorial Vaudois. » M. de Mandrot nous apprend que cet énoncé repose sur un malentendu. Il a toujours dit : « qu'il travaillait à un Armorial Genevois *avec M. Galiffe fils.* » Il tient d'autant plus à cette rectification que la part de M. Galiffe fils dans ce travail est plus grande que la sienne. « Sans lui, nous écrit-il, je n'aurais rien pu faire de bien. » Nous nous empressons d'insérer une réclamation aussi honorable pour celui qui nous l'adresse.

Digitized by Google

LE PÈRE SAMSON[1]

III

UN PAYSAN

C'est une chose frappante comme l'analogie des fonctions sociales emporte, même dans des pays et sous des constitutions différentes, l'analogie des caractères, des mœurs et des idées. Ce que l'illustre Michelet a dit du paysan français se retrouve mis en action dans les fictions si vraies, si poignantes du grand romancier bernois. Jacques Bonhomme et Hans Joggi sont frères. Il est presque superflu de dire que le paysan fribourgeois participe des mêmes vertus et des mêmes vices.

Le personnage que nous avons entrevu dans le chapitre précédent, le père de Thérèse et de Pauline était un des types de cette classe si laborieuse et si utile que la démocratie moderne et les économistes ont baptisée du nom d'*agriculteurs*, comme si le titre d'*hommes du pays* n'en disait pas dix fois davantage.

Son père était un propriétaire aisé, mais doué d'une nombreuse famille, ce qui avait singulièrement réduit la part de chaque héritier. Poussé par l'amour irrésistible de la propriété, qui est le fond caractéristique de tout paysan, notre homme n'eut dès lors plus qu'une pensée. Ce but de sa vie, cet idéal, si l'on veut, c'était un domaine. En vertu de l'axiome populaire que la meilleure journée se fait souvent en une nuit, il réussit à épouser une somme assez ronde, plus une femme dévouée et laborieuse. Ce qui, pour les uns, n'est que la couronne de l'édifice, en était pour lui la base. Que voulez-vous ? Il n'en savait pas davantage. Comme le Hans Joggi de Gotthelf, il acheta donc un domaine sur lequel il y avait, comme disent les agents d'affaires, beaucoup à faire. En effet, il dut rebâtir la ferme pres-

[1] Voir le N° de Janvier, p. 3.

que en entier, il dut extirper, défricher, labourer, enfin arroser ce sol appauvri d'autant de gouttes de sueur qu'ils purent en produire sa femme et lui. C'est que d'abord il fallait vivre, et puis il y avait des intérêts à payer, car on pense bien qu'il n'avait pu payer le domaine au comptant. Enfin les choses se mirent à marcher tout doucement ; seulement le pauvre diable n'engraissait guère. Mais, à vrai dire, il s'en consolait facilement. Un paysan avec de l'embonpoint, c'est si rare !

Les années s'écoulèrent ainsi, tantôt bonnes, tantôt mauvaises, mais toujours laborieuses. Avec les années vinrent les enfants. Ceci réveilla l'appétit mal apaisé du paysan. Trois enfants pour un domaine si étroit ! Quelle sera la part de chacun? De la terre ! de la terre ! criait le brave homme dans le délire de ses rêves.

On avait quelques économies, on vendit quelques pièces de bétail au comptant, qu'on remplaça par d'autres, achetées à crédit, on obtint un sursis pour les intérêts échus : par ces procédés le domaine s'arrondit, mais ma foi ! les dettes aussi. Le paysan croyait que tout allait pour le mieux. Il comptait sa fortune par chars de blé et de fourrage. Sa femme ne voyait que le linge qui emplissait peu à peu les armoires, et pourvu qu'il y eût des porcs à l'étable, des poules autour de la maison, des pommes de terre à la cave, et une *chaîne* de toile dans le *clos* quand venait le printemps, elle s'estimait heureuse. Thérèse filait de la laine et tricotait des bas, Pauline cousait des chemises et des robes, Auguste élevait des moutons et des poulains ; nul ne comptait sur le quart-d'heure de l'échéance. Il finit pourtant par arriver. Terrible quart-d'heure !

Ce n'est pas que le paysan eût essuyé des pertes ou que le domaine ne rapportât pas son intérêt, mais la terre nouvellement acquise absorbait tous les profits et même au delà, de sorte que le brave homme n'avait rien pour faire face aux nombreux paiements qui allaient échoir, rien que son fourrage et son bétail, dont la vente ne ferait que retarder la crise en l'aggravant, car son bétail, c'était son seul capital. Encore si les créanciers ne lui étaient pas tombés sur le corps à la fois ! Mais les créanciers sont comme les corbeaux ; ils flairent de loin et ils s'attirent l'un l'autre. Quand un homme est menacé, il circule autour de lui quelque chose de vague, d'insaisissable, qui échappe à la

Digitized by Google

perception ordinaire, mais auquel l'homme d'argent ne se méprend pas. Il arrive alors, le Code à la place du cœur, et malheur à la victime !

Le paysan ne pouvait échapper à sa ruine présente ou prochaine que par un emprunt à longue échéance. Or dans ce moment les capitaux étaient rares ; les conditions inabordables pour lui : on ne prêtait que sur hypothèque en premier rang et de double valeur. Il n'y fallait pas songer, et pourtant l'investiture s'avançait menaçante à l'horizon. L'investiture ! Que deviendraient alors les économies, les engrais, les sueurs absorbées par ce malheureux terrain ? Où seraient les belles espérances qui reposaient sur la verdure de ces prés, et la luxuriante végétation de ces champs ? L'investiture ! Imaginez-vous le peintre auquel le marchand vient enlever son œuvre parce qu'il ne peut payer ses couleurs ? son œuvre de quatre ou cinq ans, qu'il n'a pas même le droit de signer !

L'aspect de la maison avait bien changé depuis le jour où le *rémouleur* y avait reçu l'hospitalité. Il est vrai qu'en une année *il se passe bien des choses !* Thérèse et Pauline étaient toujours jeunes et jolies, mais la gaieté s'était envolée avec les dernières feuilles de l'automne ; le serin ne chantait plus ; le garde-robes avait cessé de reluire ; seule l'horloge continuait son impassible mouvement, image fidèle du va-et-vient des choses humaines.

La nuit venait de tomber. Les deux jeunes filles travaillaient près de la table à la lueur d'une chandelle. La mère épluchait des fèves sur le banc du fourneau. Auguste était encore à la fruiterie, où il était allé porter le lait, et le père était absent depuis le matin. Il s'était rendu à la ville, et on l'attendait à chaque instant. Tout était silencieux dans l'appartement. Personne n'avait envie de causer ; mais la mère tressaillait chaque fois qu'un bruit de pas se faisait entendre dans la rue.

— Il fait bien longtemps ! se disait-elle. Si seulement il apporte de bonnes nouvelles ! mon Dieu !

Et elle soupirait.

Ce fut Auguste qui rentra le premier.

— Il n'est pas revenu ? demanda-t-il.

— Non ? ça ne présage rien de bon.

Une longue pause s'ensuivit, jusqu'à ce qu'un pas bien connu retentit enfin devant la porte. C'était lui.

Digitized by Google

Il avait la figure soucieuse, et malgré le froid de la saison, la sueur mouillait son front. Pendant qu'il changeait de veste et ôtait sa cravate, la mère servit le souper, et l'on se mit à table.

Personne n'avait encore osé rompre le silence, mais chaque physionomie exprimait cette curiosité anxieuse qui désire et craint en même temps d'être satisfaite. La mère en particulier demeurait immobile devant sa tasse pleine, grignotant machinalement un morceau de pain, et cherchant à lire dans la figure de son mari les nouvelles qu'il apportait.

Il y avait loin de cette angoisse silencieuse aux joyeux repas d'autrefois, alors que l'on revenait des champs, las et altéré, mais content de la tâche accomplie, mais sûr du présent et confiant en l'avenir. Il semblait maintenant que chaque morceau qu'on portait à sa bouche avait été trempé dans l'absinthe, qu'il y avait une vapeur délétère dans la tiède atmosphère du logis, une ironie dans le luxe rustique de l'appartement.

— Eh bien ! as-tu pu faire quelque chose ? demanda la mère à son mari qui s'était réfugié sur le poêle. Le paysan hocha la tête.

— J'ai vu les hommes d'affaires, dit-il, les gras et les maigres ; il y a de l'argent, mais il faut l'hypothèque en premier rang, et de double valeur, ce qui est impossible. Le moins exigeant nous prêtera, mais à courte échéance, et sur un bon cautionnement. Mais où le prendre ? Et puis ce serait à recommencer l'année prochaine.

— Ce serait toujours du temps de gagné.

— Sans doute, le temps, c'est tout ; mais les cautions.....

— Et tes frères ?

— Jude et Simon sont déjà pris pour le dernier revers. Ils ne seraient plus acceptés.

— Et Claude ?

— Claude ! c'est vite dit, ça. Et puis il en faudrait encore un.

— Où s'adresser ?

— Où vous voudrez. Pour mon compte, je me suis assez cassé la tête ; je ne m'en mêle plus. Vienne l'investiture ! ça m'est égal. Puisque les enfants veulent faire à leur tête, qu'ils se débarbouillent eux-mêmes ! voilà trente ans que je me sacrifie corps et âme pour eux, et quand le moment est venu où ils peuvent faire quelque chose pour la famille, ça vous fait la grimace, ça se met à pleurer. Parlez-moi d'avoir des enfants ? C'est

Digitized by Google

tout de même pénible pour un père de voir sa volonté méconnue comme on le fait ici.

Cette explosion imprévue de l'irritation qui fermentait dans le cœur du paysan, stupéfia d'abord la mère de Pauline. Elle n'avait jamais vu son mari ainsi, mais elle devina sur-le-champ ce qui était arrivé. Il avait bu.

— Allez vous coucher ! dit-elle à ses filles qui pleuraient ; votre père et moi nous avons à causer. Toi, Auguste, va voir au moulin si nous aurons notre farine pour demain !

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Thérèse, en se jetant sur une chaise, qu'allons-nous devenir ?

— Louis a été en ville aujourd'hui ! répondit Pauline en relevant fièrement son joli visage encore tout humide de pleurs. Je comprends tout.

Pour l'intelligence de la situation, il est nécessaire que nous nous reportions un instant en arrière.

Louis, comme on a pu le voir, était très-assidu auprès de Pauline. Dans le village, il passait communément pour son bon ami, et il va sans dire que c'était pour plus d'une un motif de jalousie. Néanmoins l'opinion publique si sagace, d'ailleurs, se trouvait cette fois-ci à côté de la vérité. Pour les paysannes, ce qu'on appelle communément le monde est comme un bal où elles ne peuvent jouer un rôle que du moment où un homme vient leur présenter sa main, sinon elles sont condamnées à rester tranquilles, spectatrices des plaisirs d'autrui, à *vendre des poires*, pour nous servir d'une figure très-expressive. Le hasard avait voulu que l'introducteur de Pauline, alors à peine émancipée, fût Louis. La jeune fille avait naturellement accepté ses avances, comme elle aurait accepté celles du premier venu. Il s'agissait avant tout de se guinder dans la catégorie des grandes filles. Peu lui importait que son patron s'appelât Pierre ou Jacques. Si Louis avait eu de l'esprit, il n'eût pas tardé à s'apercevoir que sa personne n'était pour rien dans les sentiments de la jeune fille, mais il n'est rien au monde de plus présomptueux qu'un paysan riche et sot. Tout en s'amourachant de la jeune fille, Louis se persuada qu'il en était aimé, et il eût ri au nez de celui qui aurait affirmé le contraire.

Pauline, avec l'habileté instinctive de son sexe, le laissa faire. Elle ne songeait pas encore à faire un choix ; autant valait Louis

qu'un autre. D'ailleurs il était bel homme, il était riche, elle était enviée, son amour-propre y trouvait fort bien son compte.

Cependant Louis poursuivait résolument sa pointe; il était presque de la maison. Fort de l'appui du père, qui ne voyait que le côté matériel de la question, il en vint peu à peu à formuler ses intentions d'une manière si nette que Pauline dut nécessairement tenir conseil sur le parti qu'il y avait à prendre. Le résultat fut que Louis ne lui plaisait pas, mais elle se garda bien de le lui dire; elle craignait qu'en refusant un aussi bon parti, elle n'effarouchât les galants qui pourraient se présenter, et qu'elle ne tombât dans un isolement aussi pénible que ridicule. Elle prétexta donc sa jeunesse, son inexpérience, et pour adoucir la dureté du refus, elle l'engagea, comme un conseiller d'Etat à l'égard d'un solliciteur qui lui donne sa voix, à repasser plus tard.

Louis la crut sur parole, et déploya dès lors tous ses moyens de séduction afin de rapprocher autant que possible le terme où il comptait que ses vœux seraient exaucés. Il s'y prit si bien que c'était une véritable obsession, et d'indifférent, il devint presque odieux à la jeune fille. Dès cet instant, elle ne songea plus qu'à se délivrer de ses importunités, et la connaissance qu'elle fit du jeune Samson lui en fournit l'occasion.

Le contraste frappant qui existait entre ces deux hommes, les obstacles qu'elle prévoyait, tout contribua à stimuler son caractère impétueux. A peine avait-elle surpris dans l'œil du jeune rémouleur l'expression d'un sentiment qui pouvait fort bien n'être que le tribut que tout jeune homme qui a quelque chose là, paye à la beauté morale ou physique, que son imagination prit le galop, et qu'elle lui promit tacitement son cœur même avant qu'il l'eût demandé.

Bien que retrempé dans ce conflit éternel des intérêts qui constitue la vie réelle et dans lequel la volonté de son père l'avait jeté si novice, si peu émoulu, Jean ne se doutait guère de la douce victoire que lui préparait le caprice d'une jolie fille. Ce n'est pas que Pauline n'eût laissé une empreinte sur son âme candide et aimante, mais elle s'était facilement épatée sous le poids d'autres préoccupations. Cependant quand il fut rentré dans la solitude et le calme de la boutique, alors que son activité purement physique lâchait la bride à l'autre partie de lui-

Digitized by Google

même, l'image de la jeune fille apparut plus d'une fois dans sa rêverie, mais la figure tyrannique du père Samson qui se dressait derrière, venait bientôt glacer le sourire qui allait s'épanouir sur ses lèvres.

Le hasard, lui, n'est point si timide ; il s'étudie parfois aussi à braver l'autorité paternelle. Si celle-ci avait suffi à chasser de l'esprit du jeune homme jusqu'à la pensée de Pauline ; le hasard voulut bien lui faire rencontrer la jeune fille elle-même, en chair et en os. C'était un jour de marché. La présence du père Samson à la boutique avait permis à Jean, qui avait beaucoup travaillé le matin, d'aller humer un peu d'air. Les deux sœurs, paraît-il, avaient eu des emplettes à faire, car au détour d'une rue, il se trouva nez-à-nez avec elles. Il n'y avait pas moyen de ne pas leur offrir un verre de vin, puisque l'usage du pays le veut. Un jeune homme et deux jolies filles ne se trouvent pas ensemble autour d'une bouteille de vin sans causer un peu ; ils ne causent guère, à moins de force majeure, sans se dire mutuellement des choses agréables ; bref, en sortant de l'auberge, Jean avait grandi de deux pouces à ses propres yeux, et presque à la barbe du père Samson, il avait promis aux jeunes filles d'assister à une grande soirée *dévidante* et *dansante*[1] qu'elles devaient donner dans quelques jours.

Il n'en fallut pas davantage pour nouer entre le rémouleur et la paysanne des relations qui devinrent de plus en plus sérieuses, si bien qu'au bout d'une année ils s'étaient juré de n'appartenir jamais que Jean à Pauline et Pauline à Jean. Quoique Thérèse fût la seule confidente de cet amour, Louis dont la jalousie aiguisait le regard, avait fini par se douter du vrai motif de la longue résistance de Pauline. Blessé dans sa vanité et dans ses affections, il résolut de brusquer le dénouement. La crise qui menaçait le père de Pauline servit à merveille son projet.

Aussi la jeune fille avait-elle parfaitement compris les allusions de son père dans la scène pénible que nous avons rapportée plus haut. Elle avait deviné que Louis s'était rencontré avec lui, qu'il lui avait promis de l'argent ou au moins son cautionnement, à condition qu'il forcerait sa fille à l'épouser.

— Allons, ma bonne sœur, calme-toi ! dit-elle à Thérèse,

[1] Voir Marie-la-Tresseuse ; *Revue Suisse*, Tome XVIII, p. 201.

après lui avoir fait comprendre ce dont il s'agissait, calme-toi et tâche de dormir.

— Non, non, disait celle-ci en se tordant les mains, ça ne peut pas être. Je parlerai au père, je parlerai à Louis..... mon Dieu ! mon Dieu !

— Pauvre Thérèse ! murmura-t-elle. Comme elle va soupirer ! Cependant il n'y a pas d'autre moyen. Du courage, ma sœur ! ajouta-t-elle en l'embrassant. A quoi sert de pleurer? Laisse-moi faire et tout ira pour le mieux, je te le promets? Quoiqu'il arrive, je serai ta bonne sœur, va ! Aie confiance en moi.

Thérèse était une de ces natures douces et flexibles, dont les affections faciles à réveiller, ne dépassent jamais une certaine limite. Elle était surtout passive. Chez elle la douleur devait faire bientôt place à la résignation.

Sa sœur n'eut presque pas de peine à la mettre au lit, où le sommeil ne tarda pas à mettre fin à ses sanglots. Pauline éteignit alors la lumière et alla s'asseoir au chevet de sa couche.

Elle demeura là bien longtemps, une main sur son cœur, l'autre soutenant sa tête. Elle n'avait pas craint d'aborder la question par sa face la plus dure, la plus brutale. Il y avait la force d'un homme dans cette tête de jeune fille ! Un seul moyen restait de sauver la famille, c'était de se sacrifier, elle, c'était de sacrifier Thérèse, car celle-ci aimait Louis de toute la force de son âme.

Élevée dans les traditions patriarcales qui gouvernent le paysan, elle n'hésita pas un instant, sûre que Thérèse elle-même l'approuverait. Le sacrifice fut résolu ; elle épouserait Louis.

Cette décision prise, elle s'abandonna librement à sa douleur. Comme la fille de Jephté, avant d'immoler la vie de son cœur, elle voulut pleurer toutes ses larmes, afin qu'elle pût marcher à l'autel le visage calme, les yeux secs. Elle passa une dernière revue des rares instants de bonheur que le sort lui avait départis. Le bonheur ! le connaissait-elle ? Elle l'avait rêvé sans doute dans cet avenir qui hier encore lui apparaissait brillant comme un lever de soleil, et qui demain allait s'abattre sur elle comme une nuit de tempêtes.

Le lendemain, il faisait à peine jour, que sa mère entra dans

sa chambre. Elle était calme, mais ses yeux rougis indiquaient qu'elle aussi avait pleuré. Les larmes sont de tous les âges. Elle venait sans doute exhorter et consoler sa fille. Après Dieu, l'être le plus puissant, c'est une mère.

Pauline dormait. Les boucles de ses longs cheveux bruns erraient sur sa pâle figure, ses mains étaient croisées sur son sein, on eût dit qu'elle priait, si un demi-sourire n'eût flotté sur ses lèvres entr'ouvertes. De qui rêvait-elle, la pauvre enfant !

Sa mère demeura un instant à la contempler. Ses larmes coulaient silencieuses le long de ses joues; peut-être craignait-elle de rappeler sa fille de son beau rêve à la triste réalité.

Bientôt Pauline s'agita sur son lit, ses bras se séparèrent, elle ouvrit les yeux. La vue de sa mère lui rappela tout-à-coup ce qui s'était passé.

— Ha ! oui ! s'écria-t-elle avec un mouvement d'effroi. Ma mère, je comprends, oui, oui, dites au père que je suis prête.

— Pauline ! ma Pauline ! dit la mère en se jetant dans ses bras.

Deux heures plus tard, les deux sœurs étaient assises à leurs places accoutumées dans la chambre du ménage. Elle étaient seules. Le poêle de grès répandait ses tièdes émanations, le lit avait draperies roses, le serin sautillait dans sa cage, l'horloge sonna neuf heures.

Aussitôt une voix vibrante se fit entendre dans la rue:

— A rémouler ! à rrrémouler ! Les couteaux couperont comme des rasoirs et les rasoirs comme des couteaux, à rrrrémouler !

Pauline poussa un cri, elle était pâle comme un linge.

IV

LE PÈRE SAMSON.

Si fort que cela répugne à la raison, il est néanmoins difficile de ne pas admettre qu'il n'y ait des jours où, pour des causes qui nous échappent, une heureuse chance semble présider à nos moindres actions, et d'autres où le hasard, sinon quelque lutin familier s'obstine à nous poursuivre de taquineries d'autant plus piquantes qu'elles sont plus inexplicables.

Aussi l'expérience des peuples a-t-elle sanctionné, de manières différentes, il est vrai, ce fait qui peut paraître ridicule au premier abord. On sait de reste l'importance que les anciens attachaient au vol des oiseaux, au premier objet qui frappait leur vue, à la forme des nuages et à mille autres circonstances tout aussi insignifiantes pour l'homme qui n'est point initié aux mystères de la nature, mais qui renferment d'utiles avis pour l'esprit observateur et circonspect.

On raconte que César eut le malheur un matin de partir du pied droit en quittant le seuil de la maison. Quelqu'un lui en fit l'observation. César, qui était un esprit fort, lui rit au nez. Une heure après peut-être, César expirait au pied de la statue de Pompée.

C'est ainsi que le paysan gruérien, désespérant d'assigner un motif rationnel à cette démangeaison irritante de la bile, qui ne se calme d'ordinaire qu'après une violente explosion, a cru devoir l'attribuer au mode baroque dont il a opéré sa sortie du lit.

Explique qui voudra ce grave phénomène ; toujours est-il que ce jour-là le père Samson se réveilla avec de telles dispositions qu'il remplaça son *Notre-Père* par une série de jurons qui eussent infailliblement évoqué le plus noir des diables à l'époque où Satan faisait encore des siennes.

Et pourtant rien, absolument rien ne motivait cette irritation extraordinaire. A la vérité, il avait copieusement soupé la veille; mais le père Samson avait un estomac de cheval ; il eût digéré les tripes les plus coriaces, et d'ailleurs il avait parfaitement dormi. Avec la meilleure volonté du monde, il lui eut été impossible de découvrir en lui la moindre trace de douleur physique ou morale ; il y avait là quelque chose de surnaturel. Voyez plutôt comme il s'allongeait dans son lit et étendait ses bras pour mieux bâiller, il donna de la tête contre la paroi et se meurtrit les doigts sur le dossier d'une chaise. En descendant sur le plancher, il se foula un orteil. En boutonnant le col de sa chemise, le bouton se détacha, et pour comble de guignon, au lieu de lui rester dans la main, il alla se blottir sous le lit, au plus fin fond de l'alcove. Il fallut recourir à une épingle, et il va sans dire que le vieillard se piqua le doigt. Certes c'était là plus qu'il n'en fallait pour détraquer le plus patient des hommes!

Digitized by Google

Aussi avec quelle énergie il rudoya la porte en sortant! La maison en trembla jusque dans ses fondements, et Marianne faillit laisser échapper le lait bouillant qu'elle versait de la poêle dans le pot.

— Voilà encore que le déjeuner n'est pas prêt! grommela le père Samson, en passant par la cuisine. Tout le monde se fait vieux par ici, hein?

— Mais pardon! dit Marianne fort interloquée. Le café est servi, et voici le lait.

— Pourquoi donc y a-t-il trois tasses sur la table? Vous voyez bien que vous ne savez pas ce que vous faites?

— Si fait, c'est la tasse de Jean.

— La tasse de Jean! Pourquoi la tasse de Jean?

— Oui.... Jean est de retour.

— Ah ça! vous rabâchez? Vous dites que Jean.....

— Est revenu cette nuit.

Le père Samson se leva, passa dans la boutique, et vit en effet la meule de campagne appuyée dans un coin, mais dans quel état, bon Dieu!

Elle se tenait là honteuse et gémisssante sur ses ais disloqués, la roue jadis si gaie, si alerte, gisait sur le plancher brisée en quatre morceaux. Imaginez-vous une coquette de la Restauration qui voit la guitare sur laquelle elle a tant soupiré, défoncée par la botte vernie d'un lion moderne! Pauvre père Samson! C'était là la compagne de sa laborieuse jeunesse, l'instrument chéri de sa fortune, et la voilà maintenant assassinée!

— Ha! Jean, tu me la payeras! s'écria-t-il en saisissant un bâton. Il s'est grisé le scélérat!

Il monta assez lestement à la mansarde que son fils occupait, et il aperçut le pauve diable étendu tout habillé sur son lit, le visage caché dans l'oreiller. Un tressaillement convulsif trahissait l'effroi que lui causait la visite de son père.

— Hé! monsieur! vous en faites de belles! cria le vieillard.

Un gémissement accueillit cette apostrophe.

— Lève-toi et réponds à ton père, malheureux!

Même réponse.

Hors de lui, le vieillard le saisit d'un bras vigoureux par le collet de sa veste, et l'attira sur le plancher. Le jeune homme se trouvait littéralement à genoux devant lui.

Digitized by Google

Jean était pâle, hagard, hébété. Un sanglot convulsif soulevait sa poitrine, mais il avait les yeux secs.

L'aspect de cette figure désolée épouvanta le père Samson.

— Mais au nom du ciel ! que s'est-il donc passé ? Réponds donc !

Une contraction douloureuse s'opéra sur la figure du jeune homme, mais il ne put articuler un mot. Il se cacha la tête sous le duvet.

Le père Samson demeura un instant partagé entre la colère et l'inquiétude. Puis il s'approcha du lit.

—Jean, dit-il d'une voix presque amicale, en mettant la main sur l'épaule du jeune homme.

Puis, comme celui-ci restait immobile, — eh bien ! pardieu fais à ta tête ! ajouta-t-il, et il se retira plus inquiet qu'il ne voulait le paraître. Il se mit à table et déjeûna d'assez mauvais appétit.

— Pardieu ! il a mal aux cheveux, se disait-il en lui même pour se calmer. Il a honte de sa conduite et surtout peur de ma colère à l'endroit de cette pauvre meule. C'est comme ça une poule mouillée. Hum ! il tient de sa mère ; on eût dit que je la maltraitais, tellement elle me craignait, et pourtant Dieu sait si jamais je l'ai rudoyée, la pauvre femme !.... Ah ! c'est quelquefois une chose bien pénible que le métier de père ! Mais voilà ! quand on a travaillé on est bien aise d'avoir un autre soi-même, quel qu'il soit, qui reprend votre existence au moment où vous la laissez. Il me semble qu'on doit mourir beaucoup mieux quand on sait que votre sang, votre nom, votre bien, tout ça doit revivre après vous ; car au bout du compte, ce n'est pas pour soi qu'on épargne. Le mal est que les enfants ne veulent pas toujours s'en souvenir.

Pendant que le père Samson repassait philosophiquement ses rasoirs, Marianne, qui aimait le fils du rémouleur autant que s'il eût été son enfant, apparut tout effarée aux yeux de son maître.

— Qu'y a-t-il encore ? demanda celui-ci, immobile, son rasoir à quatre pouces de la pierre.

— Il y a qu'il n'y est plus.

— Qui ? où ?

— Mais Jean.

Digitized by Google

— Expliquez-vous donc, saperlotte!

— Je suis montée chez lui pour lui porter son déjeûner, puisqu'il ne voulait pas descendre. Eh bien, je ne l'ai pas trouvé. L'avez-vous envoyé quelque part?

— Comment? Jean n'est plus là-haut?

— Non.

— Avez-vous regardé dans le lit?

— Il n'y est pas.

— Et dessous.

— Pardi! fallait voir sur le toit peut-être? répondit Marianne, qui se serait volontiers mise en colère par amour pour son favori, car elle supposait que le père Samson l'avait maltraité.

— Mais saperlotte! il y a de quoi donner sa langue aux chiens! dit le père Samson en remontant prestement l'escalier pour s'assurer par lui-même que Marianne disait vrai.

Il revint tout consterné.

— Faut envoyer quelqu'un après! dit-il en mettant son chapeau et en prenant sa canne. Il est dans le cas de faire quelque malheur.

Le reste de la journée se passa dans une angoisse indicible. Le père Samson allait et venait de sa chambre à la boutique, incapable de travailler et même de fumer sa pipe. A chaque instant il allait coller sa figure à la vitre afin de voir si le messager ne revenait pas. Mais rien, toujours rien. Cette fuite lui paraissait tellement en dehors de toutes les éventualités possibles qu'il ne savait décidément plus à quel saint se vouer.

— Il n'aura pas osé revenir de jour, se disait-il, de peur que le public ne s'aperçoive de quelque chose. C'est, sans comparaison, comme un chien battu. Ça file pendant un jour, deux jours même, et puis un beau soir, quand on l'attend le moins, il vient pleurer à la porte et se trouve tout heureux de revoir sa soupe et son chenil. Mais qui sait, ajoutait-il un instant après, de quoi ces jeunes gens sont capables? Ça a toujours été après les cotillons des femmes, ça n'a pas de caractère, la moindre contrariété leur fait faire des bêtises. Et pourtant, du diable si je me suis montré trop dur envers lui! Il devait bien s'attendre à ce que je me fâchasse en voyant cette pauvre meule, mais il doit bien savoir aussi que je suis raisonnable?

Le messager revint dans la soirée; il n'apportait aucune nou-

Digitized by Google

velle. On l'avait fort bien vu sortir de ville, mais à partir de là il avait complètement perdu ses traces. Il avait parcouru tous les villages situés dans cette direction, personne n'avait pu lui fournir le moindre renseignement.

— Mon Dieu! mon Dieu! que lui avez vous donc fait à ce pauvre garçon ? s'écria Marianne en fondant en larmes.

Le père Samson se jeta en grommelant sur son fauteuil.

— Il valait bien la peine de le brutaliser comme ça pour une meule qui ne vaut pas cinq francs! continua la vieille femme.

— Sacrebleu! fichez moi la paix ou..... riposta le père Samson d'une voix formidable.

— Voyez-vous ? maintenant le voilà qui se monte contre moi! Il me faudra faire aussi comme Jean, bientôt. Mon Dieu! mon Dieu! quel caractère d'homme?

— Avez-vous donc juré de me faire damner aujourd'hui, vieille folle?

— Moi, vous faire damner! vous vous damnerez bien tout seul, allez! Quand on n'a jamais que les gros mots à la bouche et le bâton à la main.....

— Mais, au nom du ciel! Marianne, reprit le père Samson, qui fit un effort héroïque pour se contenir, laissez-moi tranquille et allez vous coucher.

— Oui... allez vous coucher! c'est bien le mot, reprit Marianne avec une mordante ironie. Il y a quelque temps que je commence à voir que Jean et moi, nous ne sommes plus que des chiens par ici! Vous avez chassé l'un; eh bien! l'autre le suivra. Je quitterai la maison demain.

— Marianne! dit le vieillard en se levant tout effaré, vous devenez folle, je crois.

— Pas tant que vous croyez! dans tous les cas, ce qui est dit est dit. Comptez là-dessus.

Et la vieille se retira dans sa chambre aussi majestueusement qu'une sage-femme qui porte un enfant de conseiller d'état aux fonds baptismaux.

Le père Samson retomba anéanti sur son fauteuil. Il y demeura bien avant dans la nuit, trahissant ses lugubres pensées par ses soupirs et ses gémissements. A la fin, le froid et la fatigue le saisirent. Il se mit au lit, mais le jour approchait déjà quand il parvint à s'endormir.

Il fut réveillé en sursaut par un vigoureux coup de sonnette.

Il s'élança hors du lit et alla ouvrir. Dans ce court trajet, il fut plus d'une fois obligé de s'appuyer à la muraille tellement le cœur lui battait.

— C'est vous qui êtes le père Samson? lui demanda un jeune homme tout couvert de sueur et de poussière.

Le père Samson ne put répondre que par un signe de tête.

— Eh bien! il faut vous habiller sur-le-champ et venir avec moi. Votre présence nous est absolument nécessaire.

— Mon fils, n'est-ce pas? Mon Dieu! n'ayez pas peur de me dire la vérité. Il est...

— A fin de mort à l'auberge de ***.

Le malheureux vieillard porta les mains à son front comme s'il eût craint qu'il ne se brisât. Ce fut l'affaire de quelques secondes. Il se remit et dit au jeune homme :

— Rendez-moi le service, pendant que je m'habille, d'aller sonner à l'auberge d'en face; dites de ma part qu'on attèle sur-le-champ la jument. Je viens dans une minute.

Pendant que le père Samson, l'aubergiste et le messager s'avançaient au grand trot de la jument sur la route de ***, le vieillard se fit expliquer ce qui se passait.

— Nous étions sur le point d'aller nous coucher, raconta le messager, quand nous vîmes entrer dans la salle un jeune homme si pâle, si défait, qu'on eût dit un déterré. Il demanda à boire quelque chose de fort, mais avant qu'on eût pu le servir, il s'était affaissé sur la table et ne donnait plus aucun signe de vie. Nous le portâmes dans un lit, incertains si nous devions courir au médecin ou venir vous avertir. Mais mon maître pensa que ce n'était peut-être qu'une crise, que le sommeil le remettrait, et que, dans tous les cas, il valait mieux attendre jusqu'au matin. Le jeune homme passa toute la nuit dans le délire. Il se débattait que c'était effrayant, et on avait bien de la peine à le contenir dans son lit. Enfin vers le matin il s'assoupit un peu, et j'ai profité de ce moment pour venir vous avertir.

Le vieillard ne disait rien, mais une angoisse horrible se lisait sur sa figure. Le char avançait avec une extrême rapidité. Une demi-heure à peine s'était écoulée depuis le moment du départ, qu'il s'arrêtait devant le perron de l'auberge.

Au bruit de la porte qui s'ouvrait, le malade rouvrit les yeux, et en reconnaissant son père, il fit comme un effort pour se lever

sur son séant, mais ses forces le trahirent; il retomba sur l'oreiller, et la douleur lui arracha un gémissement.

Le père Samson s'approcha du lit. Quelques larmes roulaient sur ses joues déjà altérées par le chagrin. A cette vue, l'œil du jeune homme s'humecta; il saisit avec vivacité la main de son père et la serra dans les siennes.

— Merci, père! dit-il d'une voix affaiblie.

— Pauvre Jean! murmura le vieillard, pourquoi douter de mon affection?... Dis! ne veux-tu pas revenir à la maison?

— Oh oui, père! partons..... Mais je suis bien faible, ajouta-t-il en se laissant aller dans les bras vigoureux du vieillard.

Aidé de son ami, celui-ci parvint à l'habiller, et après l'avoir soigneusement enveloppé de couvertures, ils le transportèrent sur le char qui repartit immédiatement pour la ville.

— Marianne! criait le père Samson en parcourant les différentes pièces de son appartement à la recherche de sa femme de charge. Où diable est donc cette bête de femme? Marianne!

Marianne ne répondait mot. Exaspéré, le vieillard grimpa dans sa chambre.

— Vous crierez longtemps avant que je descende, vieux brutal! murmurait la brave femme tout occupée à entasser ses hardes dans un coffre. Ce qui est dit est dit; je veux mon compte.

— Eh! que faites-vous donc là pendant que je m'égosille à vous appeler? lui dit le vieillard.

— Monsieur! je vous l'ai dit hier au soir, je ne suis plus à votre service. Je vous demande mon compte. Mon compte! entendez-vous?

— Il s'agit bien de cela maintenant, folle que vous êtes! Voulez-vous descendre, oui ou non?

— Je veux mon compte, répéta la vieille femme.

Le vieillard impatienté la saisit par le bras et l'entraîna après lui, au risque de lui faire perdre l'équilibre.

En arrivant dans la chambre, la vieille fille, qui suffoquait de rage, allait sans doute protester contre la violence inouïe dont elle était l'objet, lorsqu'elle aperçut le fils du rémouleur, qu'on avait provisoirement déposé dans un fauteuil. Cette vue lui rappela ce qu'elle avait à faire.

— Ah! mon Dieu, mon Dieu! oui... je viens... je cours... il est bien malade... Sainte Vierge, comme il est pâle!... Tout de

Digitized by Google

suite, tout de suite... Enfin le voilà... Nous l'avons cru perdu... Qui aurait pu s'attendre à des choses semblables ?

A l'honneur de la vieille fille, il faut dire que ses bras et ses jambes allaient aussi vite que sa langue. En un clin d'œil, le lit du père Samson fut renouvelé, et Jean put reprendre le repos dont il avait besoin.

Bien que la maladie de Jean ne présentât aucun symptôme alarmant, le père Samson n'était qu'à moitié rassuré. La crise qui avait eu lieu était trop subite, trop étrange et trop forte pour qu'elle n'eût pas une cause autrement grave que ce qu'il avait supposé d'abord. Mais il se creusait en vain la cervelle pour découvrir le mot de l'énigme. Il ne connaissait du cœur humain que ce qu'il savait du sien, et jamais il n'eût soupçonné que l'amour pût entrer pour quelque chose dans les événements qui avaient failli troubler sa paisible existence. L'amour ! il n'y croyait pas parce qu'il ne l'avait jamais éprouvé, absorbé qu'il était par l'unique désir de faire fortune, et lorsque enfin il s'était décidé à river son existence à celle d'une femme, comme tant d'autres, il n'avait vu dans le mariage qu'un complément nécessaire à son bien-être physique et moral, sans se douter le moins du monde qu'il pût y avoir quelque chose au-delà. La clef du mystère lui échappait donc, et il attendait avec impatience le moment de s'expliquer avec son fils, convaincu que le meilleur moyen de savoir la vérité était d'aller droit au but.

Le caractère du vieillard avait cela de bon qu'il était parfaitement franc, et prompt à prendre une résolution. Il pouvait agir avec emportement, mais il était incapable de tromper, et Jean avait eu grandement tort de se laisser entraîner par sa timidité à lui cacher l'état de son cœur.

La matinée était déjà passablement avancée. Le vieillard allait de la boutique à la chambre, épiant le réveil de son fils ; mais Jean, épuisé par deux nuits de fièvre et de délire, dormait profondément. Il vint quelques chalands, un entr'autres qui demanda si Jean n'était pas à la maison. Dans la situation où il se trouvait, tout ce qui concernait le jeune homme acquérait à ses yeux de l'importance. Il se hâta d'expédier les autres pratiques, dans le but d'interroger celui qui lui avait posé la question.

— Jean n'est pas là, lui dit-il. Que lui voulez-vous ?

— Oh ! rien de particulier, répondit l'autre avec un peu

Digitized by Google

d'embarras. Seulement j'avais une commission… un petit mot à lui dire.

— Dites, je m'en charge, et dès qu'il sera rentré.....

— Oh! c'est pas la peine. Je pourrai revenir. Au revoir.

Cet air mystérieux piqua la curiosité du vieux rémouleur. Il appela Marianne pour lui dire de garder la boutique, et il suivit son interlocuteur. C'était le domestique du Lion-d'Or. En montant l'escalier, le vieillard l'entendit qui disait à la servante : Je n'ai trouvé que le vieux ; il n'est pas là en ce moment. La domestique monta aussitôt à l'étage supérieur, et le vieillard après elle. Comme elle sortait de la chambre où elle venait d'entrer, elle se trouva nez à nez avec le rémouleur.

— C'est là qu'est la personne qui demande mon fils ? demanda-t-il.

— Ou…i ! balbutia-t-elle toute surprise.

Le vieillard poussa la porte. Il se trouva en présence de Pauline et de sa sœur.

Au bout d'une demi-heure, le vieillard sortit.

— Allons ! comptez sur moi et au revoir ! dit-il en fermant la porte.

Le ton dont ces paroles furent prononcées était amical ; sa physionomie était calme et digne.

— Hum ! le monde a bien changé depuis que j'étais jeune ! murmura-t-il en se rendant chez son agent d'affaires.

— Eh bien ! dit-il à l'homme de bureau, s'est-il enfin exécuté, notre homme ?

— L'argent est là, répondit le procureur d'un ton assez suffisant ; mais je vous réponds que ce n'est pas sans peine. Encore m'a-t-il fallu rabattre sur ma liste de frais ! On est toujours trop bon.

— Connu, connu ! dit le vieillard. Vous allez me remettre cette somme.

— Ne voulez-vous point la placer ? Vous m'aviez chargé, me semble-t-il…

— En effet. Mais j'ai changé d'idée.

— C'est que… j'avais trouvé un placement très-avantageux, et… pour vous dire vrai, j'ai cru, d'après ce que vous m'aviez dit, pouvoir en disposer en votre nom.

— Ah ! c'est différent. C'est sûr au moins ?

Digitized by Google

— Dix-huit mois de terme, cautions bastantes, intérêt au cinq.

— Quelles sont les cautions ?

L'agent cita l'oncle et l'amant de Pauline.

— J'en suis fâché, dit le vieillard, mais tout bien compté, ce placement ne me convient pas.

L'agent commença un éloquent plaidoyer en faveur du père de Pauline et de ses cautions, mais ce fut inutilement.

— Il paraît, dit le rémouleur, que vos épingles sont diablement longues, puisque vous tenez tant à cette affaire, mais je vous déclare que je n'en veux pas, d'ailleurs j'ai besoin de cet argent.

Le père Samson rentra chez lui assez satisfait de ses démarches. Jean était en train de déjeûner, car, de la crise violente qu'il avait subie, il ne lui restait plus qu'une grande faiblesse. Son père obtint de lui tous les aveux qu'il voulut, et comme la pensée de Pauline avait renouvelé sa douleur, le vieillard s'efforça de le consoler, sans rien lui dire toutefois de ses projets.

Comme le lendemain était un jour de marché, le père de Pauline l'avait choisi pour stipuler l'emprunt qu'il était forcé de contracter. Il était venu de bonne heure en ville avec son frère et Louis, et le marché fini, ils s'étaient rendus chez l'agent d'affaires. Quelle ne fut pas leur consternation en apprenant le refus du créancier ? Le paysan s'arrachait les cheveux de désespoir, tandis que Louis frappait à grands coups de poing sur le bureau, indigné de l'outrage qu'on lui faisait en refusant un cautionnement comme le sien.

Ils s'aperçurent enfin que leurs clameurs ne servaient guère qu'à épouvanter l'agent d'affaires. Ils sortirent et se dirigèrent instinctivement vers leur auberge. Le vin a le double avantage d'éclairer ou d'endormir la pensée : c'est selon ce qu'on en prend :—On jurerait que vous venez de faire un mauvais coup, leur dit l'aubergiste avec son gros rire. Quelle diable de mine vous avez !

Le paysan était comme un homme qui se noie, et se serait cramponné à une barre de fer rougie à blanc. Il prit l'aubergiste à part et lui conta ses embarras.

— Diable, diable ! s'écria celui-ci, c'est sérieux, je ne demande pas mieux que de vous être utile, mais.... Attendez

donc. Si le père Samson voulait ! Bah ! on ne risque rien d'essayer, venez avec moi.

Ils se rendirent chez le rémouleur. On devine facilement ce qui arriva. Le paysan avait accepté la condition que lui imposait Louis; il consentit aux exigences du vieux Samson ; et le mariage de Jean et de Pauline fut arrangé, à la grande surprise, mais à la grande joie des amoureux.

Louis chercha des consolations au fond de la bouteille. Pendant huit jours il n'eut d'autre domicile que le cabaret, mais un matin il se réveilla avec un grand mal de tête. Cela le fit réfléchir. Un peu après il s'habilla et se mit à la fenêtre, elle donnait sur la fontaine du village. En ce moment, il n'y avait là qu'une jeune fille qui lavait des choux ; il prit envie à Louis d'aller boire de l'eau fraîche. Elle et lui causèrent assez longuement ensemble, et le résultat de cette conversation fut que le soir Claude, l'oncle de Pauline, vint demander au nom de Louis la main de Thérèse.

PIERRE SCIOBÉRET.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR CALVIN

Nous venons un peu tard entretenir nos lecteurs de Calvin, à propos de la nouvelle édition de ses Commentaires, et du recueil complet de ses Lettres françaises, publiées pour la première fois par les soins éclairés de M. Jules Bonnet. Aussi ces deux publications ne sont-elles pour nous qu'un prétexte ; c'est de Calvin lui-même que nous voulons parler. Or il n'est jamais trop tard pour parler de ces grands hommes, dont le nom brille au-dessus de tous les autres et marque une époque dans l'histoire. Depuis un siècle on étudie Voltaire et Rousseau ; il y en a trois qu'on discute sur Luther et sur Calvin ; il y en a dix-huit qu'on approfondit Aristote et Platon. C'est là le privilége du génie : sa pensée est de tous les temps, parce qu'elle représente la pensée de l'humanité ; elle offre un sujet de méditation qui ne saurait ni s'épuiser ni vieillir.

Les Commentaires sur le Nouveau-Testament ont été publiés par Calvin lui-même. Lus au seizième siècle de tous les chrétiens réformés, ils le sont encore aujourd'hui des hommes qui s'occupent d'une manière spéciale de travaux théologiques. L'édition actuelle n'est qu'une reproduction exacte de celle qui fut imprimée à Genève par Conrad Badius, en 1561. L'orthographe même en a été respectée. C'est donc tout simplement une édition moderne, faite avec soin, et d'un format plus commode que les autres. Peut-être aura-t-elle l'avantage de procurer à Calvin de nouveaux lecteurs parmi les hommes qui aiment les ouvrages sérieux, mais qui reculent devant un in-folio chargé de poussière. Ce serait sans doute la meilleure récompense à souhaiter aux éditeurs.

La publication des Lettres françaises de Calvin a une toute

Digitized by Google

autre importance ; c'est une collection en grande partie nouvelle. Sur deux cent soixante-dix-huit lettres, cent soixante-dix étaient demeurées inédites. C'est en outre un recueil dont la lecture est du plus haut intérêt ; il s'y reflète, comme le dit M. Bonnet, toute une vie et toute une époque d'une saisissante grandeur. Calvin s'y dévoile en entier, avec l'inflexibilité de son âme austère et l'incroyable énergie de sa conviction. Si vous voulez savoir ce que c'est qu'un homme convaincu, lisez les lettres de Calvin. Il croit et il faut qu'il parle, et il parlera toute sa vie. Epuisé par la souffrance, accablé de soucis et de douleurs, il se traînera jusqu'à sa chaire, et il parlera d'une voix affaiblie peut-être, mais plus ferme que jamais ; il mourra comme doit mourir un apôtre, en parlant. Pour lui le silence serait un crime. — Mais nous essaierons plus tard d'étudier le caractère de Calvin ; disons seulement que pour bien connaître cet homme de fer, il faut lire sa correspondance. Mieux que toute autre chose elle nous explique ses succès et ses fautes. Je dis qu'elle les explique ; mais je n'ajouterai pas, comme le fait entendre M. Jules Bonnet, qu'elle nous dispose à l'indulgence. Plus on verra de près le réformateur de Genève, plus on admirera, et plus aussi on s'étonnera.

Les lettres d'un homme de génie sont toujours précieuses ; mais celles des hommes du seizième siècle ont pour l'historien une valeur toute particulière. De nos jours, un commerce épistolaire a quelque chose de plus intime. Les moyens de publicité sont devenus si nombreux, les journaux colportent si régulièrement toutes les nouvelles, qu'on ne les demande plus aux amis éloignés. C'est aux dépens de la correspondance particulière que les journaux ont pris tant de place dans notre vie intellectuelle. Au seizième siècle il n'en était pas ainsi. Lorsque Calvin écrivait à Farel, à Viret ou à Mélanchton, c'était pour leur annoncer les progrès ou les revers, pour leur apprendre les nouvelles de l'œuvre commune, autant que pour jouir des charmes de l'intimité. Les vrais journaux de l'époque sont donc dans les lettres de ces grands hommes. Voilà ce qui en fait l'importance historique.

Aussi, en livrant à la publicité les lettres de Calvin, M. Bonnet a-t-il rendu un grand service à la science ; mais il a de plus payé une vieille dette d'honneur de la Réformation, puisqu'il a satisfait au dernier vœu de Calvin. Qu'il achève donc l'œuvre

Digitized by Google

qu'il a commencée. Après les lettres françaises, nous attendons les lettres latines, dont le recueil, publié en 1575, est fort incomplet. Je n'ai qu'un regret : c'est qu'on n'ait pas fondu en une seule ces deux publications. On a pensé, dit-on, en détachant les lettres françaises, à l'édification des chrétiens. Je crains, comme l'ont déjà fait remarquer des juges plus compétents, que ce ne soit un sacrifice mal entendu de l'intérêt scientifique à l'intérêt religieux. Les lettres de Calvin sont un monument historique. C'est ainsi qu'il fallait les envisager, sauf à en faire plus tard un choix pour servir à l'édification.

Mais je n'insiste pas sur ce détail. Je veux parler de Calvin lui-même; je veux étudier en lui l'homme, l'écrivain et le penseur. Peut-être me demandera-t-on si l'on peut en dire quelque chose de nouveau après tant de critiques distingués, Mignet, Bretschneider, Guizot, Sayons, et tous ceux que je ne nomme pas. Je n'en saurais douter. L'étude d'un seul homme est peut-être aussi riche que celle de l'homme en général. Au sein de l'humanité, chaque homme est un monde à part; c'est un infini dans un autre infini. Dans un semblable champ d'études, la moisson n'est jamais enlevée : même après les faucheurs il y reste des épis à couper.

Nous avons trop peu de détails sur les premières années de Calvin. Il naquit à Noyon en 1509. Sa mère l'éleva dans les préceptes de la piété. Sa jeunesse ne fut marquée par aucun de ces écarts qui signalent si souvent l'enfance du génie. Il n'eut pas à se repentir, comme Th. de Bèze, de ses *Juvenilia*. La force, qui s'annonce à l'ordinaire par des excès, se révéla chez Calvin par la constance de sa soumission. Il fut dès le collége l'homme de la discipline et du devoir. Timide et quelque peu gauche (*subrusticus*), il n'était hardi que s'il avait la règle pour lui. Au dire de Th. de Bèze, plusieurs de ses camarades de classe lui rendaient le témoignage d'avoir été le sévère censeur de leurs vices. Ainsi se montra dès l'abord son inébranlable fermeté, qui reposa toujours sur l'énergie du sentiment moral, et sans doute aussi sur l'absence de certaines passions.

Son père le destinait à l'état ecclésiastique. Grâce à de puissants protecteurs, il obtint dès l'âge de douze ans un bénéfice. A dix-huit il fut nommé curé de Pont-l'Evèque : « Ainsi, dit « un docteur de Sorbonne, bailla-t-on les brebis à garder au « loup. » Mais c'était un loup bien innocent. A cette époque

Digitized by Google

Calvin était très-bon catholique; il ne connaissait qu'une chose, la règle de l'Eglise, et il s'y soumettait avec autant de docilité qu'il se soumit plus tard à la règle qu'il chercha dans l'Evangile. Il détestait les nouveautés, c'est lui qui nous l'apprend; il ne voulait pas même qu'on lui en parlât; il s'y opposait avec énergie et passion.

Au reste, Calvin ne fut prêtre que de nom; il eut le bénéfice sans la charge. Son père s'apercevant que les avocats s'enrichissaient plus sûrement que les ecclésiastiques, lui ordonna d'abandonner l'étude de la théologie pour celle du droit. Calvin obéit à regret, mais sans réserve. Il étudia le Digeste avec autant d'ardeur que les Décrétales. Il écouta Pierre de l'Estoile, qui professait à Orléans; il suivit à Bourges les leçons d'André Alciat; il se lia intimement avec Melchior Wolmar, qui lui apprit le grec, et se fit remarquer de tous, au dire d'un de ses détracteurs, *par un esprit actif et une forte mémoire, avec une grande dextérité et promptitude à recueillir les leçons et les propos qui sortaient ès disputes de la bouche de ses maîtres, qu'il couchait après par écrit avec une merveilleuse facilité et beauté de langage, faisant paraître à tous coups plusieurs saillies et boutades d'un bel esprit.*

A partir de l'année 1529 jusqu'en 1532, c'est-à-dire pendant un espace de trois ans, nous n'avons presque aucun détail sur Calvin. Cette lacune est infiniment regrettable, car c'est vers la fin de cette période qu'il faut, selon toute probabilité, placer sa conversion. Il est donc impossible de suivre pas à pas les progrès du jeune réformateur, impossible d'observer la lutte dont son âme fut le théâtre, et qui préluda à sa grande lutte sur le grand théâtre du monde. Nous verrons plus tard comment il a convaincu les autres; nous ne pouvons que deviner comment il a été convaincu lui-même.

Dans l'opinion commune, on se fait de la conversion de Calvin une toute autre idée que de celle de Luther. On se le représente studieusement penché sur sa bible, méditant à la clarté de sa lampe, et, par la seule force de son intelligence, sans grands élans de passion, avec quelque anxiété peut-être, mais sans aucun de ces rudes combats qui laissent une trace ineffaçable, arrivant en peu de temps aux croyances qu'il soutint dès lors envers et contre tous.

C'est là le Calvin de la tradition. Nous l'acceptions comme le

Digitized by Google

véritable Calvin, lorsque, il y a quelques mois, nous fûmes un instant ébranlé par un article de M. Louis Bonnet, pasteur à Francfort, inséré dans la *Revue chrétienne*. M. Louis Bonnet, profitant de rares aveux échappés à Calvin dans la préface du Commentaire sur les Psaumes et dans la Réponse à Sadolet, essaie de rapprocher la conversion de Calvin de celle de Luther. Il prend pour épigraphe ces paroles du réformateur de Genève, *non sine gemitu ac lacrymis;* et il en fait le fond de toute son argumentation. Il y a, je l'avoue, dans ces quelques pages, où Calvin fait un retour sur lui-même, des aveux assez frappants et dignes d'être relevés : « Toutes fois, dit-il en s'adressant à Dieu, « que je descendais en moi ou que j'élevais le cœur à toi, une « si extrême horreur me surprenait, qu'il n'était ni purifications, « ni satisfactions qui m'en pussent aucunement guérir. Et tant « plus que je me considérais de près, de tant plus aigres aiguil- « lons était ma conscience pressée [1]. » Et plus loin : « Moi « donc (selon mon devoir), étant véhémentement consterné et « éperdu pour la misère en laquelle j'étais tombé, et plus en- « core pour la connaissance de la mort éternelle qui m'était « prochaine, je n'ai rien estimé m'être plus nécessaire, après « avoir condamné *en pleurs et gémissements* ma façon de vivre « passée, que de me rendre et retirer en la tienne. »

Voilà, semble-t-il, des paroles assez fortes, et cependant nous persistons à croire au Calvin de la tradition.

Il est clair que nul n'abondonne la foi de ses pères, la foi de son enfance, sans une lutte intérieure; il est clair qu'on n'arrive jamais à une ferme conviction sans combat : « Pour être con- « vaincu, a dit un homme d'un esprit excellent, M. Vinet, il « faut avoir été vaincu. » Il est clair qu'on ne se décide pas à défendre au péril de ses jours une doctrine persécutée comme on se prépare à soutenir des thèses académiques. Il est clair enfin que, lorsqu'il s'agit de choses aussi graves, lorsqu'il s'agit de notre avenir sur la terre et de notre avenir dans l'éternité, l'incertitude de l'esprit entraîne le trouble du cœur. Toute grande vie d'apôtre, toute vie de dévouement a d'ailleurs son heure suprême, sa crise tragique où s'accomplit dans l'âme du martyr un premier et redoutable sacrifice. C'est saint Paul sur le chemin

[1] On nous pardonnera de rajeunir, dans nos citations, l'orthographe de Calvin.

de Damas, c'est Luther dans sa cellule; c'est le Christ au jardin des Oliviers. Ceux qui paraissent avoir le moins connu ces ineffables angoisses, ceux qui paraissent s'être soumis sans peine, ceux-là même ont eu aussi leur moment de révolte intérieure; ils ont eu aussi, dans une certaine mesure, leur sacrifice à consommer. On le retrouve, ce sacrifice, même dans la vie d'un Bourdaloue, même dans celle d'un Calvin.

Voilà tout ce qu'il y a de commun entre le noviciat de Calvin et celui de Luther. Ils ont l'un et l'autre lutté avant de se soumettre : c'est le cas de tout chrétien. Mais quelles différences! Pour Luther c'est un combat qui présente un degré de violence presque inoui. Jamais âme plus forte ne fut plus profondément bouleversée. Plus d'une fois on le trouva étendu sans mouvement sur sa couche; sa vie même fut en danger. Qu'il y a loin de ces accès de douleur et de passion aux larmes que Calvin répand sur sa bible, *selon son devoir!* Il ne lui en reste pas un de ces terribles souvenirs qui poursuivent comme poursuit un remords; il ne les rappelle que dans de rares occasions, quand il y est forcé par les circonstances; encore le fait-il avec calme, sans qu'on sente frémir tout son être. On nous dit qu'il était sobre et réservé de paroles, on nous dit quil ne parlait pas volontiers de lui-même; mais s'il eût souffert ce que Luther souffrit, il en parlerait bien autrement. Il est des douleurs sur lesquelles il est impossible de se taire, si profonde est la trace qu'elles creusent dans l'âme. Calvin a sans peine gardé un silence presque absolu sur ses combats intérieurs; cela seul empêche de les comparer à ceux de Luther.

Le noviciat de Calvin fut donc moins orageux ; aussi dura-t-il moins longtemps. La résistance étant moins opiniâtre, le combat fut moins vif et plus court. Luther se débattit pendant plus de deux ans sous les étreintes du doute. Calvin, au contraire, n'étudiait pas encore depuis un an les livres sacrés, et déjà tous ceux qui étaient avides de la pure doctrine venaient à lui pour s'instruire. Ainsi, à peine néophyte il est déjà docteur : « Dieu, « dit-il, par une conversion subite, plia mon âme à la docilité. »

Voici comment nous nous figurons l'histoire intime de la conversion de Calvin. Jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, ou à peu près, Calvin resta bon catholique. Les supplices qu'il vit se multiplier à Paris ne durent pas le troubler beaucoup plus que celui

dont il chargea volontairement sa conscience en immolant Servet. Les discussions qu'il entendit, les raisons sur lesquelles s'appuyaient les protestants, la démoralisation du clergé catholique, étaient de nature à l'ébranler davantage. Aussitôt qu'un doute sérieux eut pénétré dans son esprit, il dut songer à le dissiper. Il n'avait pour cela qu'un moyen, l'étude attentive de la première des traditions chrétiennes, celle qui est écrite dans les Livres saints. Il le comprit et renonça à toutes les sciences humaines pour se donner entièrement, selon l'expression de Th. de Bèze, à la théologie et à Dieu. C'est là le moment critique dans la vie de Calvin, le moment de l'incertitude et de l'anxiété. C'est alors qu'il gémit et qu'il pleure; c'est alors qu'il est saisi d'horreur, et que ni purifications, ni satisfactions ne peuvent en aucune manière le guérir. Mais la lumière ne tarda pas à renaître dans son esprit. Il avait détesté l'hérésie protestante comme une nouveauté; la lecture de la Bible lui montre tout à coup que c'est le catholicisme qui est une hérésie nouvelle. Aussitôt il prend son parti. La règle apparaît de nouveau claire à ses yeux, et la paix rentre dans son âme. Il est protestant, il sera réformateur. Sa carrière se décide dans ce seul instant, *subita conversione.*

Nous ne nous étendrons pas avec le même détail sur tous les événements de sa vie. Notre but n'est pas de faire une longue et savante biographie de Calvin, mais bien d'étudier son caractère et son œuvre. Nous ne voulons nous arrêter que sur ce qui y touche le plus directement.

On sait comment, peu de temps après sa conversion, Calvin fut obligé de quitter Paris, pour avoir travaillé au discours de Nicolas Copp, qui, en sa qualité de recteur de l'Université, *avait parlé des affaires de la religion plus avant et purement que la Sorbonne et le Parlement ne trouvaient bon* [1]. On sait aussi comment il alla chercher dans le midi de la France un asile contre la persécution. Après cette première fuite, dans laquelle il rencontra, dit-on, Rabelais déjà célèbre; après être revenu à Paris, où il s'opposa à l'hérésie naissante de Servet; après un nouveau séjour à Orléans, où il publia son *Traité de la Psychopannychie*, contre le sommeil des âmes après la mort, il s'arrêta enfin à Bâle, d'où il adressa au roi de France son Institution

[1] Th. de Bèze. Vit. Calv.

chrétienne. Cette grande œuvre terminée, Calvin se remit en route. Il alla à Ferrare; il revint à Bâle et à Strasbourg; il retourna à Noyon pour mettre ordre à ses affaires, puis il repartit pour Bâle, qui fut comme son pied-à-terre pendant deux années de voyages continuels. Ce fut en revenant de Noyon à Bâle qu'il passa par hasard à Genève, faisant un grand détour, *pource qu'à cause des guerres le droit chemin était fermé.* — Il ne songeait pas à y séjourner ; il voulait même y passer incognito, mais une indiscrétion révéla sa présence. Aussitôt Farel va le voir et l'invite à rester à Genève, où la cause de la réformation réclamait le zèle et les lumières d'un serviteur de Dieu tel que lui. Calvin s'excuse : il aime les études solitaires, il veut augmenter ses connaissances, sa timidité le rend peu propre aux agitations de la lutte; ne peut-il pas d'ailleurs servir Dieu en éclairant le monde par ses écrits tout aussi bien qu'en se jetant à corps perdu dans la mêlée? — « Là-dessus, dit Calvin, Farel, tout « brûlant d'un zèle incroyable d'avancer l'Evangile, déploya « toutes ses forces pour me retenir, et ne pouvant rien gagner « par ses prières, il en vint jusqu'à l'imprécation, afin que Dieu « maudît ma vie retirée et mon loisir, si je me retirais en arrière, ne voulant lui aider en une telle nécessité. L'effroi que « j'en reçus, comme si Dieu m'eût saisi alors du ciel par un « coup violent de sa main, me fit discontinuer mon voyage, en « telle sorte pourtant que sachant bien quelle était ma timidité « et mon humeur réservée, je ne m'engageai point à faire une « certaine charge. » — C'est la charge de prédicateur que Calvin refuse. Toujours préoccupé de ses études, il ne veut rester à Genève que pour y professer la théologie ; mais il se verra bientôt entraîné par une nécessité plus forte que lui, et il faudra bien, malgré qu'il en ait, qu'il descende aussi dans l'arène et qu'il devienne prédicateur. Ainsi cet homme peu fait pour le monde, qui avait toujours aimé l'ombre et le repos, mais qui ne savait pas reculer devant le devoir, se trouvera placé, comme de vive force, à la tête d'une des Eglises réformées les plus importantes et deviendra le chef d'un grand parti : « Dieu, dit-il, m'a « conduit en telle sorte, par divers détours, que jamais il ne m'a « permis de me reposer, tant que, contre mon génie, j'ai été tiré « en une pleine lumière. »

On a beaucoup admiré l'habileté de Calvin choisissant Genève pour le centre de ses opérations, et se préparant à diriger de là

Digitized by Google

les efforts combinés du protestantisme. Si habileté il y a, c'est au hasard ou à la Providence qu'il en faut faire hommage. Calvin n'a rien calculé, il n'a rien prévu ; il a tout fait pour éviter la mission qui lui était réservée ; mais après l'avoir acceptée, il a aussi tout fait pour la remplir. C'est toujours l'homme du devoir. Son premier pas dans la carrière qui doit le conduire à la gloire et à la puissance, son premier pas est un sacrifice.

Calvin s'établit donc à Genève. Avant de l'y voir agir, il est nécessaire de rappeler en quelques mots l'histoire des partis qui divisaient cette petite et glorieuse cité..

Genève avait, au commencement du seizième siècle, une constitution mixte qui partageait le pouvoir entre l'évêque, le vidame [1] et les syndics. La souveraineté de l'évêque, les prérogatives du vidame et les franchises du peuple se faisaient mutuellement contre-poids. Une semblable constitution, comme le fait observer M. Mignet, ne pouvait donner à Genève qu'une *existence longtemps troublée, une souveraineté incertaine, une liberté combattue.*

Deux fois par an tous les citoyens étaient rassemblés *pour délibérer sur l'état public et sa réformation, ce qui était pour garder l'évêque de tyrannie et le petit conseil d'oligarchie* [2]. — Mais c'était dans les projets ambitieux du vidame, qui avait la force en main, que se trouvait le plus grand danger pour la liberté de Genéve. Pendant quatre siècles la bourgeoisie résista, en s'appuyant d'abord sur la maison de Savoie contre les comtes de Genevois, puis sur les cantons suisses contre la maison de Savoie. La lutte devint décisive lorsque Charles III de Savoie monta sur le trône ducal, en 1504. Il essaya tour à tour de la ruse et de la violence, et il réussit un instant, malgré l'héroïsme de Pécolat et de Berthelier, *ce grand mépriseur de mort*, comme l'appelle Bonnivard. Dans cette lutte, les Genevois s'étaient divisés en deux factions, celle des Eidguenots ou des Confédérés, qui succéda à la bande licencieuse des Enfants de Genève et qui s'appuyait sur les cantons suisses, et celle des Mameluz, qui tra-

[1] L'évêque déléguait au vidomne sa juridiction civile et son pouvoir militaire. — « Comes fidelis advocatus sub episcopo esse debet » — dit une ancienne pièce, datée de 1155, citée par Spon.— Hist. de Genève. II, 9.

[2] Variante des chroniques de Bonnivard. Manuscrit n° 139 de la Bibl. de Genève.

Digitized by Google

hissait l'intérêt public en faveur du duc de Savoie. Les Eidguenots, contenus pendant quelques années par les armes du duc, par sa présence à Genève et par de nombreux supplices, se relevèrent plus forts que jamais quand, vers la fin de 1525, le duc dut partir pour ses états de Piémont, où l'appelaient la bataille de Pavie et la prise de François Ier. Ce fut le signal d'une révolution complète. Le peuple de Genève assemblé conclut le 25 février 1526 un traité d'alliance avec les cantons de Berne et de Fribourg ; les Mameluz, qui s'y opposèrent, furent bannis, leurs biens confisqués, les armoiries du duc jetées au Rhône et le vidomnat aboli. Genève était affranchie.

Mais la paix ne dura pas longtemps. Comme tous les partis qui triomphent, celui des Eidguenots ne tarda pas à se diviser.

Farel était venu s'établir à Genève. C'était le plus ardent de tous les apôtres de la Réformation. Il avait quelque chose de l'éloquence populaire et de l'héroïsme de Luther. Sa voix tonnante retentissant dans les places publiques, entraînait la foule et la maîtrisait. Sa manière d'échapper au péril était de le braver. Parmi les prédicants, on l'appelait le *zélé;* aux yeux d'Erasme, c'était l'*audacieux* et le *téméraire.* Il était l'homme nécessaire pour réveiller une population endormie; mais il n'avait pas les qualités d'un chef. Présent partout à la fois, prodiguant sur tous les points son activité missionnaire, commençant l'œuvre de la réformation dans toutes les villes où il passait sans l'achever nulle part, il était dans la milice protestante un de ces hardis aventuriers qui savent harceler l'ennemi, mais qui n'entendent que la guerre de partisan.

Farel commença à prêcher à Genève en 1532. Il eut bientôt de nombreux disciples, parmi lesquels quelques-uns des bourgeois les plus influents. Ses succès alarmèrent les chanoines. Après une scène violente qui faillit lui devenir fatale, Farel dut quitter Genève. Ce début ne le découragea point : il était trop habitué à commencer ainsi. A peine sorti de Genève, il y envoya un jeune ministre, Antoine Froment, qui se fit passer pour maître d'école et continua les travaux de Farel avec prudence et bonheur. A son tour cependant, après le grand éclat de sa prédication sur la place du Molard, Froment se vit contraint de partir.

Ce nouveau revers n'abattit point les *Evangéliques.* « Ils ne

« cessèrent, dit Froment, de s'assembler par les maisons et jar-
« dins, pour faire prières à Dieu, chanter psaumes, écouter l'E-
« criture sainte, de sorte que la vie dissolue, fausse doctrine,
« superstitions et abus des prêtres, étaient déjà découverts et
« tournés en moquerie par le peuple, même par les femmes et
« petits enfants, qui commençaient à disputer contre eux et à
« les arguer publiquement. »

Genève se trouva divisée pour la seconde fois. Aux vieilles factions des Eidguenots et des Mameluz succédèrent celles des Evangéliques et des Catholiques. Les premiers étaient soutenus par Berne, qui donnait à tous les prédicants des lettres de recommandation pour le conseil ; les seconds par Fribourg, qui n'intervenait pas avec moins de vivacité. Les uns ne demandaient, comme le font tous les partis religieux en attendant d'être les plus forts, que la liberté de prier Dieu à leur façon ; ils se tenaient sur la défensive, mais ils voyaient leur nombre s'augmenter tous les jours, et ils travaillaient avec l'ardeur et la confiance des néophytes. Les autres, comme c'est aussi le cas de toute autorité religieuse qui est ébranlée et moralement vaincue, ne répondaient à des raisons que par des cris, des violences et des anathèmes. D'abord ils coururent franchement aux armes et en appelèrent à la lutte ouverte ; puis, se sentant affaiblis, ils voulurent par de sourdes menées soulever le peuple ; enfin, dans leur impuissance, ils essayèrent du dernier argument des partis qui succombent, le poison. Au milieu de l'orage, le conseil adopta une ligne de conduite indécise, mais prudente. Il ne s'inspira que des circonstances ; il céda toujours devant le vainqueur, mais sans se faire son esclave ; il suivit toutes les fluctuations du mouvement, et se contenta d'intervenir comme une puissance conciliatrice et presque neutre. Au reste l'issue de la lutte n'était pas douteuse : « Elle était marquée d'avance
« par le sort des partis précédents... L'esprit de liberté et le be-
« soin d'amélioration qui avaient donné la victoire aux Eidgue-
« nots sur les Mameluz, devaient la donner aux protestants sur
« les catholiques, et le parti évangélique était destiné à triom-
« pher de l'évêque, comme le parti patriote avait triomphé du
« duc[1]. »

[1] Mignet, Mémoire sur l'établissement de la Réforme à Genève, p. 49. — Ces quelques mots sur l'histoire de Genève ne sont guères qu'un résumé de la première partie de cet excellent travail.

Digitized by Google

Nous ne raconterons pas toutes les vicissitudes de la lutte : les prises d'armes, l'inutile et pusillanime démonstration de l'évêque, les progrès successifs et constants du parti évangélique, l'émigration des partisans les plus décidés de l'évêque, la guerre d'escarmouche que le duc de Savoie fit à Genève. Nous courons au résultat.

Le 30 mai 1535, commença une grande dispute publique. Ce n'était à vrai dire qu'une formalité. La réformation avait triomphé de fait ; il ne s'agissait plus que d'en régulariser l'établissement officiel. Pierre Caroli, docteur de Sorbonne, et Jean Chapuis, dominicain de Genève, furent les champions du catholicisme ; Farel, Viret, Froment soutinrent la cause protestante. Ce fut une vraie déroute pour les catholiques, qui, au seizième siècle, n'eurent nulle part le bonheur de trouver un Bossuet pour les défendre. Pierre Caroli et Jean Chapuis donnèrent eux-mêmes l'exemple, et passèrent à l'ennemi. Le 8 août, Farel prêcha dans la cathédrale de Saint-Pierre ; le 27, le conseil abolit le culte catholique et établit dans Genève le culte nouveau d'après le rit de Berne et de Zurich. Genève était réformée.

Mais Genève n'était pas destinée à trouver la paix de sitôt. Cette seconde révolution ne devait pas être la dernière. Le parti religieux des Evangéliques se divisa comme le parti politique des Eidguenots.

Tous les Genevois avaient embrassé la Réformation, mais tous ne l'avaient pas fait dans le même esprit. Unis pour combattre la tyrannie papale, ils ne l'étaient pas pour accepter sérieusement la foi nouvelle avec ses conséquences pratiques. Les uns n'avaient secoué le joug des prêtres que pour le remplacer aussitôt par celui d'une austère discipline religieuse ; les autres n'avaient songé qu'à se débarrasser de toute espèce de frein. Les uns avaient voulu changer de servitude ; les autres jouir d'une entière liberté. Le caractère genevois n'était pas encore ce qu'il devint plus tard, comprimé par la main tenace de Calvin. Il était gai, mobile et passablement libertin. Il avait conservé au milieu de tant d'agitations ses allures franches et dégagées. Les mœurs étaient très-corrompues, ce qui n'a rien d'étonnant dans une ville où, sur une population de 12,000 habitants, il y avait eu près de 300 prêtres et moines.

Les jeunes gens menaient une vie dissipée, *croyant*, dit Bonnivard, *que la liberté pour chacun fût de vivre à son appétit,*

Digitized by Google

sans loi, règle, ni compas. L'esprit qui avait animé cette joyeuse bande de bons vivants patriotes qu'on appelait les enfants de Genève subsistait aussi vivace que jamais. Les anciens Genevois tenaient à leurs plaisirs autant qu'à leur indépendance, et il était à craindre qu'ils ne tournassent contre des réformateurs trop sévères leur vieille devise de gais et bons compagnons : « Qui touche l'un, touche l'autre. »

Bonnivard, qui les connaissait à fond, qui avait été lui aussi un des libres enfants de Genève, mais à qui Berthelier avait fait comprendre que *la vraie liberté n'est pas de faire ce que l'on veut, si l'on ne veut ce que l'on doit*, Bonnivard les a peints admirablement en quelques mots. — Dans le temps où se répandaient les semences de l'hérésie, on vint le consulter sur ce qu'il y avait à faire au sujet de ces doctrines nouvelles. Bonnivard répondit : « Vous voulez chasser les prêtres et tout le clergé papiste, et en leur lieu mettre des ministres de l'Evangile ; ce « qui sera un très-grand bien en soi-même, mais un grand mal « au regard de vous, qui n'estimez autre bien, ni félicité, que « de jouir de vos plaisirs désordonnés, ce que les prêtres vous « permettent. Tout ce que Dieu a défendu, ils vous le permettent pour la pareille. Il vous défend de paillarder, jurer, ivrogner, jouer ; ils vous le permettent, sauf qu'ils ne veulent « lâcher ce que le pape défend ; mais si vous aviez des prédicants, ils vous permettront ce que le pape défend ; mais ils ne « feront pas le semblable des ordonnances de Dieu. Ils procureront une réformation, par laquelle il faudra punir les vices, ce « qui vous fâchera bien.

« Vous avez haï les prêtres pour être à vous trop semblables; « vous haïrez les prédicants pour être à vous trop dissemblables ; et ne les aurez gardés deux ans que ne les souhaitiez « avec les prêtres, et ne les renvoyiez, sans les payer de leurs « peines, qu'à bons coups de bâton. »

Les évènements vinrent bientôt accomplir la prédiction de Bonnivard. Genève n'était plus une ville papiste, mais la réforme des mœurs n'en était pas beaucoup plus avancée. Farel le sentit et entreprit courageusement de travailler à cette dernière révolution, la plus longue et la plus difficile de toutes. Mais les obstacles surgirent de toutes parts, et il dut apprendre qu'on

ne change pas les mœurs d'un peuple comme on change une constitution.

Ce fut sur ces entrefaites que Calvin parut à Genève. Il était l'homme de cette œuvre nouvelle. Sur lui en retomba tout le poids ; à lui en revient toute la gloire.

La querelle s'engagea sur quelques questions de cérémonies, questions secondaires qui n'étaient qu'un prétexte. Dans le fait, Genève était pour la troisième fois divisée en deux factions, aussi acharnées l'une contre l'autre que les précédentes. Après les Eidguenots et les Mameluz, après les catholiques et les protestants, c'étaient les libertins et les calvinistes.

Calvin, pour commencer son ministère, avait dressé une confession de foi dont les Genevois avaient entendu la lecture dans le temple de Saint-Pierre et qu'ils avaient jurée. Voulant rendre le culte aussi simple que possible, il avait aboli les quatre grandes fêtes, Noël, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte. Il avait de même aboli l'usage des fonts baptismaux et celui des pains sans levain. Sur tous ces points, il s'était montré plus rigoureux que les autres réformateurs. Les mécontents tirèrent un habile parti de cet excès de sévérité. Ils parlèrent au peuple de ses vieilles franchises ; ils se plaignirent du rigorisme de ces étrangers qui venaient commander aux enfants de Genève ; ils osèrent enfin se présenter devant le conseil, protestant qu'ils voulaient vivre en liberté et ne point *être contraints au dire des prêcheurs*.

Par de tels discours, ils acquirent bientôt une grande popularité. « L'Evangile, dit Calvin, consistait pour la plupart à « avoir abattu les idoles....... et il y avait beaucoup d'hommes « pervers contre lesquels moi qui estais faible et craintif, fus « contraint d'arrêter des combats mortels, y engageant ma « propre personne. » Ces hommes pervers, à la tête desquels se trouvaient Berthelier, Jean Philippe, Vandel et Amy Perrin, tous anciens disciples de Farel, mais surtout anciens amis des libertés genevoises, firent si bien qu'ils arrivèrent au pouvoir.

Dès lors la situation des pasteurs devint intenable. Ils eurent à combattre à la fois une population de plus en plus turbulente et le mauvais vouloir du gouvernement. Ils se virent bientôt poursuivis d'insultes et de menaces : « Les débauchés, dit Michel « Rosat, allaient de nuit par ville à douzaines, avec arquebuses, « qu'ils débandaient au devant des maisons des ministres. Ils

Digitized by Google

« criaient la *pétole* de Dieu, se moquant de la Parole ; ils mena-« çaient les ministres de les jeter au Rhône. » — Les ministres de leur côté ne se faisaient pas faute de parler hardiment. Corault, *le vieux réformateur aveugle des yeux corporels, mais clairvoyant des yeux de l'esprit*, comparait du haut de la chaire la république de Genève à un royaume de grenouilles. Bref, l'irritation vint à son comble lorsque Calvin et Farel eurent refusé de distribuer la cène à ce peuple qui n'en était pas digne. Le 23 avril 1538, ils furent banis de Genève. Farel se réfugia à Neuchâtel, Calvin à Strasbourg.

Mais cet exil devait servir au triomphe définitif de Calvin. Quand les Genevois eurent secoué le joug des réformateurs, ils se jetèrent dans la licence. On releva les baptistères, dit « Michel Rosat, on dansa, joua, ivrogna, paillarda, sous ombre « des cérémonies bernoises ; on alla nud par les rues avec tam-« boureux et fifres. » Le culte même cessa. Deux ministres qui s'étaient montrés plus faciles sur la question des cérémonies, et qui étaient restés en fonctions après le départ de Calvin, quittèrent la ville, ne pouvant plus supporter une si honteuse dissolution. En même temps, par une réaction bien naturelle, les catholiques retrouvèrent quelque crédit. Le cardinal Sadolet jugeant le moment favorable pour arracher Genève à la réforme, écrivit au conseil et au peuple une lettre habile et caressante. Il n'y procédait point par *subtiles, ardues et épineuses disputations* il parlait de la splendeur de l'église, du respect qui lui est dû, de l'humilité qui sied aux croyants, et rendait responsables ceux qui avaient trompé Genève par *une fausse usurpation du nom de doctrine et sapience*, de tous les malheurs de cette ville et du schisme de l'église : « Vérité est toujours « une, dit-il, et mensonge est variable et divisé: La chose « droite est simple ; mais la tortue se fend en plusieurs parties. » C'est déjà la thèse que Bossuet renouvellera plus tard par son génie et son éloquence. — Mais, du fond de son exil, Calvin veillait sur Genève. Il écrivait à ses *bien-aimés frères en notre Seigneur qui sont les reliques de la dissipation de l'Eglise de Genève* : « Ne vous déconfortez point, » leur dit-il avec un accent énergique dont la vigueur est relevée par le pittoresque de notre vieux langage, « ne vous déconfortez point en ce qu'il « a plu à notre Seigneur de vous abaisser pour un temps, vu « qu'il n'est pas autre que l'Ecriture testifie être ; c'est qu'il

Digitized by Google

« exalte l'humble et contemptible de la poussière, le pauvre de « la fiente ; qu'il donne la couronne de joie à ceux qui sont en « pleurs et larmes, qu'il rend la lumière à ceux qui sont en té- « nèbres, et même qu'il suscite en vie ceux qui sont en l'ombre « de la mort. » Dans le même temps il répondait au cardinal Sadolet par un de ses écrits les plus remarquables, et de telle façon que le cardinal jugea prudent de garder le silence.

Les ennemis de Calvin se perdirent eux-mêmes. Ils furent par leurs excès les premiers artisans du triomphe définif de Calvin. Quand le désordre ne connut plus de bornes, quand les intérêts même de Genève eurent été sacrifiés par les syndics à l'ambition des Bernois, les partisans des ministres exilés reprirent violemment le dessus, et Calvin fut rappelé. Ainsi triomphent tous les partis, bien moins par la force qui leur est propre que par les fautes de leurs adversaires.

Calvin hésita longtemps avant de retourner à Genève. Il savait quelle tâche l'y attendait. Ce fut un nouveau sacrifice pour lui. Il ne se résigna qu'avec *déplaisir*, *larmes et travail d'esprit*, seulement parce qu'il était *à Dieu et non pas à lui-même;* mais une fois le fardeau repris, il ne l'en portera pas moins avec cette persévérance que peut seul donner le sentiment du devoir.

Mais le regard du réformateur dépassait l'étroit horizon de Genève. Sans oublier sa paroisse, sans rien négliger des soins les plus minutieux de son ministère, il aspirait dès longtemps à étendre son influence sur toute l'Europe protestante.

La Réformation était dans une époque de crise. Comme toute révolution politique, sociale ou religieuse, elle avait deux choses à faire : renverser l'édifice vermoulu de la papauté, puis élever à son tour un édifice nouveau. Luther avait été l'homme de la première partie de cette œuvre. Travailleur infatigable, il était monté à la brèche, il avait abattu, il avait foulé aux pieds toutes les vieilles idoles; il avait démembré le patrimoine de St.-Pierre; il avait, sous mille coups répétés, entassé des ruines immenses. Sans doute, il n'avait songé à détruire que pour rebâtir aussitôt. Homme de conviction et de foi, il ne voulait point plonger le monde dans l'anarchie ; il voulait au contraire remplacer une religion corrompue par une religion épurée. Mais devant courir au plus pressé, il n'avait eu que le temps de poser quelques unes des colonnes du temple nouveau. Il avait ébranlé

Digitized by Google

jusqu'aux fondements la religion catholique, plutôt que solidement constitué la religion réformée. — Or, comme il arrive toujours dans ces époques où la société se transforme, les idées les plus hardies, les doctrines les plus étranges s'étaient fait jour de toutes parts. Certaines doctrines qui n'avaient de commun avec Luther que leur haine contre Rome, cherchaient à profiter de la fermentation générale pour propager leurs théories. Partout se renouvelaient d'anciennes hérésies; partout se divisait la phalange protestante. Il y avait guerre entre les chefs eux-mêmes entre ceux qui par un élan spontané, avaient presque dans le même temps, commencé la lutte sur des points divers, entre ceux devant lesquels tous s'inclinaient et qui, par le droit du génie, étaient devenus les oracles de la réformation: il y avait guerre entre Zwingle et Luther. En vain Luther, par la véhémence de sa parole, cherchait à subjuguer les rebelles; en vain Mélanchton interposait sa douceur et sa charité; en vain Bucer s'ingéniait à combiner des formules ambiguës pour satisfaire ou pour tromper tous les partis: le protestantisme était déchiré. Terrible dans l'attaque, il semblait impuissant à se constituer. — Calvin eut l'instinct de la situation. S'emparant du flot révolutionnaire lancé par Luther, il entreprit d'en régler la marche, de le contenir, de lui dire comme le Créateur au flot de l'Océan: « Tu n'iras pas plus loin. »

C'est là l'originalité de Calvin. Luther avait renversé, Calvin releva; Luther avait soufflé sur l'Europe l'orage de la révolution, Calvin le maîtrisa; Luther avait été le missionnaire de la Réforme, Calvin en fut le législateur.

Il ne faudrait point sans doute, sous peine de tomber dans l'absurde, pousser cette distinction à l'extrême. Nos divisions régulières, nos abstractions logiques ne concordent jamais parfaitement avec les faits de l'histoire. En voulant donner à chacun sa place, nous la faisons toujours ou trop grande ou trop petite. Il est certain, par exemple, que Luther commença l'œuvre de Calvin, ne fût-ce qu'en traduisant la Bible, et que Calvin, de son côté continua celle de Luther. Les yeux toujours tournés vers la France, il travailla sans cesse à y propager la réforme, soit par ses lettres, soit par ses conseils, soit par ses ouvrages, soit par les nombreux ministres qu'il avait formés lui-même, et qu'il y envoya prêcher l'Evangile sous sa haute direction. Mais ce n'est là cependant que la moindre partie de son œuvre,

Digitized by Google

celle qui a le moins duré, puisque la France presque entière est retournée au catholicisme. Sa mission spéciale, son grand travail fut de discipliner la Réforme.

Pour mener à bien cette tâche aussi difficile qu'importante, il fallait régler les mœurs et fixer les dogmes; il fallait assujettir à une loi sévère non seulement la conduite, mais aussi les idées de tous les adeptes de la Réformation. C'est à quoi tendirent sans cesse tous les efforts de Calvin.

Calvin travailla à discipliner les mœurs des églises réformées en façonnant à la servitude tout d'abord celles de l'église ou de la cité génevoise : on sait que ces deux choses n'en étaient qu'une à ses yeux. Il voulut que Genève devint la ville modèle parmi toutes les villes protestantes ; aussi profita-t-il hardiment des avantages que lui donnait son rappel. Il fixa une discipline; il promulgua de véritables lois somptuaires ; il établit un consistoire ; il lui fit donner le pouvoir de réprimer toutes les offenses à la morale chrétienne, d'abord par des peines ecclésiastiques, puis en livrant les coupables au bras séculier ; il lui fit donner en outre une espèce de pouvoir inquisitorial, pour aller de maison en maison s'assurer si la table était frugale, si les vêtements étaient modestes, si les mœurs étaient pures, en un mot, si toutes les règles étaient religieusement observées. Il affranchit l'autorité ecclésiastique de toute espèce de tutelle ; il ne laissa à l'autorité civile aucun autre droit en matière religieuse, que celui de poursuivre quiconque lui était dénoncé par le consistoire. Ainsi un désordre moral devint un crime d'état. Ainsi Genève fut une ville mise à part, une ville consacrée à Dieu et gouvernée par ses ministres; elle porta le sceau de l'élection divine; au milieu de ce siècle de désordre, ce fut comme une victime purifiée qu'on immolait sur l'autel du devoir. Calvin n'y rentra qu'à ce prix. Un banni de sa race ne pouvait quitter l'exil que pour régner.

Il fit plus, il chercha à établir ailleurs des institutions analogues ; il usa de toute son influence pour les faire accepter par les églises de Suisse et de France. Il réussit sur plusieurs points. La plupart des églises françaises se constituèrent, autant que le permettait la persécution, sur le modèle de l'église de Genève.

Calvin travailla à fixer les croyances des églises réformées, en en faisant ressortir l'enchaînement logique. Les dogmes nouveaux qui jusqu'alors étaient restés en quelque sorte

Digitized by

isolés, ou qui avaient été simplement rapprochés, plutôt que rigoureusement enchaînés les uns aux autres, formèrent enfin un ensemble imposant, une doctrine, un système. Sur les questions litigieuses, sur celle de la Sainte-Cène par exemple, Calvin suivit entre Luther et Zwingle une voie moyenne, non point par accommodement, mais par une conséquence assez naturelle de ses principes. Il ne fut excessif que sur un point; mais c'était le nerf de tout son système, c'en était le principe et la conséquence, l'anéantissement absolu de la liberté humaine. C'est dans le livre de l'Institution que les dogmes du protestantisme sont ainsi rassemblés en un corps de doctrine dont toutes les parties sont dans la plus étroite liaison. Calvin se plut à perfectionner cet ouvrage célèbre. Il en donna lui-même de nombreuses éditions. Il n'est aucun écrit auquel il ait travaillé avec une constance plus opiniâtre. Jusqu'à ses derniers jours, il y revint sans cesse, *corrigeant, ajoutant, et comme convaincu que dans ce livre était renfermé le secret de son empire* [1]. Il y était renfermé, en effet. Cet ouvrage est le vrai centre de toute son œuvre : tous les autres s'y rapportent : ses opuscules servirent à le défendre; ses sermons à l'expliquer; ses Commentaires à l'appuyer sur l'interprétation des livres saints. C'est aussi le monument le plus considérable de la foi et de la science chrétienne au XVI^{me} siècle. Ce fut à cette époque le livre par excellence, la Bible du protestantisme; j'entends du protestantisme positif, non non de celui qui se bornait à protester, mais de celui qui aspirait, comme toute religion sérieuse, à fonder sur la terre un royaume de Dieu.

Mais Calvin rencontra de toutes parts des obstacles et des adversaires. C'étaient les gouvernements des villes suisses, celui de Berne surtout, qui repoussa constamment toute discipline ecclésiastique; c'étaient d'anciens patriotes genevois qui ne pouvaient permettre que Genève se peuplât d'étrangers et perdît sa nationalité; c'étaient ceux que l'histoire a flétris du nom de Libertins, et dont le crime est surtout d'avoir trop aimé le plaisir pour porter patiemment le joug du plus rigide des réformateurs; c'étaient enfin ceux qui repoussaient sa doctrine, les catholiques d'abord, mais surtout ceux qui, dans quelque lieu que ce fût du monde protestant, allaient semant l'hérésie. La plupart de ses

[1] Guizot. — Musée des Protestants célèbres, article CALVIN.

Digitized by Google

opuscules, ainsi que l'a remarqué M. Guizot, sont dirigés non point contre les papistes, mais contre *les erreurs détestables de Michel Servet, espagnol*, contre *les calomnies de Joachim Westphal*, contre *les fumées de Heshusius*, contre *un certain bélistre nommé Antoine Catelan*, tous propagateurs de doctrines suspectes ou franchement hérétiques. Ce fait seul suffirait à marquer la différence des rôles de Luther et de Calvin.

En homme qui avait mesuré d'avance toutes les difficultés de sa tâche, et que la multiplicité des obstacles ne pouvait ni embarrasser ni décourager, Calvin fit face à tous ses ennemis à la fois. Sa vie entière fut un combat. Gardien jaloux de la discipline et de l'orthodoxie, il fit jour et nuit sentinelle, veillant à la pureté des mœurs et à la pureté de la doctrine. Aussi, tant qu'il vécut, jamais loup déguisé n'entra dans la bergerie sans être promptement découvert et dénoncé.

Nous ne saurions entrer dans les détails de cette guerre longue et variée. Nous n'en raconterons qu'un épisode, mais le plus marquant de tous, celui qui révèle le mieux le caractère de Calvin.

Vers la fin de juillet 1553, Michel Servet entrait furtivement à Genève et descendait à l'hôtellerie de la Rose. C'était un homme d'esprit, savant, et dont le génie indépendant n'était pas fait pour un siècle d'intolérance. C'était un de ces fous dont parle le chansonnier, que la société repousse parce qu'ils ne savent pas s'aligner au cordeau, mais qui n'en découvrent pas moins tantôt un nouveau monde comme Colomb, tantôt la forme de notre globe comme Galilée, tantôt la circulation du sang comme Servet. Si on ne le connaît que par la réputation que lui a faite Calvin, on ne le connaît pas du tout. Ses idées ne sont ni d'un ignorant, ni d'un fanatique. Elles témoignent d'un esprit supérieur, qu'égare parfois une imagination inquiète et ardente, mais dont les libres aspirations dépassent le cercle étroit de Genève et de Rome. Servet était depuis longtemps connu de Calvin. Ils s'étaient déjà rencontrés à Paris; plus tard une correspondance s'était établie entre eux. En 1546, Servet avait envoyé à Calvin un volume de ses *Rêveries*, comme les appelle le réformateur, et lui avait en même temps demandé la permission de s'établir à Genève. Calvin s'y montra peu disposé : « Je ne veux pas y en-« gager ma parole, écrivait-il à Viret, car s'il venait, je ne souf-« frirais pas, pour peu que mon autorité eût d'influence, qu'il

Digitized by Google

« s'en allât vivant. » Vœu qu'il accomplit huit ans plus tard.

Genève était donc pour Servet une ville ennemie. Que venait-il y faire? S'il faut l'en croire, il y passait par hasard et en grand secret, fuyant la condamnation qui le frappait en France; mais peut-être y était-il attiré par l'espoir de combattre avec succès son adversaire dans la ville même où celui-ci régnait [1].

Genève, en effet, supportait impatiemment la tyrannie religieuse de ses pasteurs. Le parti des libertins ou des *méchants*, selon Th. de Bèze, recruté de tous les amis de la liberté et de tous les amis de la licence, avait audacieusement relevé la tête. Amy Perrin, après avoir longtemps recherché l'amitié du réformateur, sans doute parce qu'elle pouvait servir à ses projets ambitieux, lui avait voué une haine éternelle, depuis que le consistoire, à la demande de Calvin, avait frappé sa femme et son beau-père. Premier syndic et capitaine-général, fort de son autorité, de sa popularité, de sa fortune, il faisait à Calvin une guerre de jour en jour plus ouverte. Déjà le peuple s'était prononcé en faveur de Perrin. Plusieurs de ses ennemis avaient été exclus du Petit conseil. Les réfugiés, dont le nombre était considérable, et qui tous étaient dévoués à Calvin, avaient été désarmés. Mais Calvin ne plia pas devant l'orage; il frappa les plus grands coups au

[1] Cette opinion a été soutenue avec beaucoup d'habileté par M. Rilliet de Candolle dans le savant mémoire qu'il a publié sur le procès de Servet. Elle a été attaquée dans la *Revue des Deux-Mondes*, par M. Emile Saisset. (Voir les livraisons de février et de mars 1848). — M. Emile Saisset cherche en outre à établir que le procès intenté en France à Servet fut le résultat de démarches secrètes de Calvin, démarches qui auraient été conduites avec autant de perfidie que d'habileté. Aux allégations de M. Saisset, il est facile d'opposer le démenti formel de Calvin. Il faudrait, ce nous semble, des preuves directes et convaincantes pour l'emporter sur une déclaration aussi expresse; il faudrait au moins qu'il n'y eût aucune autre manière possible d'expliquer les faits. Or ce n'est pas le cas: l'ingénieux échafaudage de M. Saisset risquerait fort d'être renversé, si l'on s'avisait simplement de discuter la supposition gratuite qui lui sert de base, et qui fait du dénonciateur officiel de Servet un homme nul, incapable d'écrire les lettres signées de son nom, un instrument aveugle du Réformateur. L'éclaircissement de ce fait exigerait une longue discussion, à laquelle nous ne pouvons pas nous livrer. Ajoutons seulement qu'en matière si grave, il ne nous paraît pas digne d'un historien philosophe d'élever de vagues indices à la dignité de preuves suffisantes. — Au reste, nous renvoyons au mémoire de M. Rilliet de Candolle les personnes qui voudraient connaître à fond le procès qui fut instruit à Genève contre Servet et la part que Calvin y prit. C'est le travail le plus complet et le plus consciencieux qui existe sur ce sujet. Nous ne faisons guères autre chose dans les pages qui suivent que d'en donner un résumé.

moment où chancelait son pouvoir. Il répondit aux menées de ses adversaires en faisant excommunier Philippe Berthelier, le fils du martyr, le chef aimé de la libre jeunesse genevoise, et son adversaire le plus redoutable après Perrin. Ce coup d'audace fit grand bruit. Perrin voulut en profiter. Il songea à faire casser par le conseil la décision du consistoire, et à priver celui-ci du droit d'excommunication. C'était enlever à l'autorité religieuse la plus importante de ses prérogatives ; c'était abaisser l'Eglise devant l'état ; c'était renverser l'œuvre de Calvin. La position de Calvin devenait ainsi de jour en jour plus difficile. « Depuis « quatre ans, écrivait-il en 1553, les méchants ont tout fait « pour amener peu à peu le renversement de cette Eglise, déjà « bien imparfaite. Dès l'origine, j'ai pénétré leurs trames. Mais « Dieu a voulu nous punir, ne pouvant nous corriger. Voici deux « ans que notre vie se passe comme si nous étions au milieu des « ennemis les plus déclarés de l'Evangile. » Dans de telles circonstances, l'arrivée de Servet à Genève fut pour le réformateur une nouvelle entrave et l'occasion d'une nouvelle victoire.

Servet habitait déjà depuis plus de quinze jours l'hôtellerie de la Rose, lorsqu'il lui prit fantaisie, dit-on, d'aller au temple écouter une prédication. Il y fut reconnu. Calvin qui en fut aussitôt informé, réclama énergiquement auprès de l'un des syndics pour qu'il fît arrêter *ce grand sematteur d'hérésies*. Sa requête fut accueillie. Le jour même, le 13 août 1553, Servet fut conduit en prison. Cette démarche multipliait les difficultés déjà nombreuses qui entouraient Calvin ; mais il n'hésita pas un instant. Il comprit que supporter la présence de Servet à Genève, c'était signer sa propre abdication, en renonçant à son rôle de grand-maître de l'orthodoxie protestante ; tout comme plier devant le Petit conseil ou devant la faveur populaire qui protégeait Berthelier, c'eût été signer son abdication en renonçant à son rôle de grand-maître de la discipline morale. Or Calvin, le représentant de Dieu, ne pouvait pas abdiquer. Il résolut de mener les deux luttes de front.

Les lois de Genève statuaient que dans toute cause criminelle, l'accusateur devait se constituer prisonnier avec le prévenu, pour subir la peine qu'aurait méritée celui-ci, si la fausseté de l'accusation venait à être démontrée. Calvin ne pouvant abandonner ses fonctions pour s'enfermer avec Servet, engagea un de ses disciples qui lui servait de secrétaire intime, Nicolas de

Digitized by Google

la Fontaine, à se porter officiellement partie criminelle contre l'hérétique. Nicolas de la Fontaine y consentit, et dans un acte d'accusation rédigé par Calvin, il demanda que Servet fût examiné sur divers points de doctrine, sur le dogme de la Trinité, sur la nature de l'âme, sur l'impeccabilité des enfants et sur le baptême. Après les griefs théologiques, il s'en trouvait un d'une autre sorte : « Item, porte le factum de de la Fontaine, qu'en « la personne de M. Calvin, ministre de la parole de Dieu en « cette église de Genève, il a diffamé par livre imprimé la doc- « trine qui s'y prêche, prononçant toutes les injures et blas- « phèmes qu'il est possible d'inventer. » Dans une enquête préliminaire, Servet répondit en désavouant quelques-unes des opinions qui lui étaient imputées, en acceptant la responsabilité de quelques autres, et en accusant à son tour Calvin d'errer « en beaucoup de passages. »

Après quelques séances dans lesquelles parut Berthelier en qualité de substitut du seigneur lieutenant, et qui furent employées soit à interroger le prévenu, soit à constater l'exactitude des passages de ses livres sur lesquels portait l'accusation, soit même à discuter quelques points de doctrine, Calvin, voyant que le procès risquait de ne pas aboutir et que Berthelier poussait l'audace jusqu'à soutenir en plein tribunal quelques-unes des hérésies de Servet, se fit autoriser à assister aux interrogatoires du prisonnier, *afin que mieux lui puissent être remontrées ses erreurs*. Les deux vrais adversaires se trouvant ainsi en face l'un de l'autre, il s'engagea entre eux une violente discussion. Elle roula tantôt sur le dogme de la Trinité, que Servet appela nettement une invention du diable, tantôt sur la création, qu'il comprenait d'une manière tout à fait panthéiste : « Toutes créa- « tures, disait-il, sont de la substance de Dieu. » — « Moi, dit « Calvin, étant fâché d'une absurdité si lourde, répliquai à « l'encontre : Comment? pauvre homme, si quelqu'un frappait « ce pavé ici avec le pied, et qu'il dît qu'il foule ton Dieu, « n'aurais-tu point horreur d'avoir assujetti la majesté de Dieu « à tel opprobre? » — Alors il dit : « Je ne fais nul doute que « ce banc et ce buffet et tout ce qu'on pourra montrer ne soit la « substance de Dieu. — De rechef, quand il lui fut objecté que « donc à son compte le diable serait substantiellement Dieu, en « riant il répondit bien hardiment : En doutez-vous? Quant à « moi, je tiens ceci pour une maxime générale, que toutes

Digitized by Google

« choses sont une partie et portion de Dieu, et que toute nature « est son esprit substantiel. » La discussion porta encore sur d'autres questions à nos yeux moins importantes, mais qui ne l'étaient pas aux yeux de Calvin. Servet avait publié avec des notes la géographie de Ptolémée, et l'une de ces notes exprimait sur la fertilité de la Palestine des doutes que Calvin regardait comme injurieux pour Moïse. Interrogé sur ce point, Servet répondit que cette note n'était pas de lui ; mais qu'elle ne contenait rien de répréhensible. Calvin indigné démontra à grands renforts d'arguments qu'un doute semblable était *un grand outrage du Saint-Esprit;* mais Servet ne parut pas convaincu : « Ce vilain chien, dit Calvin, étant ainsi abattu par si vives « raisons, ne fit que torcher son museau en disant : « Passons « outre ; il n'y a point là de mal. »

Cette séance orageuse nuisit à Servet. L'audace de ses opinions ébranla plusieurs juges qui auraient penché pour l'indulgence. Il leur parut clair que ce n'était pas Calvin seulement, mais le christianisme qui était attaqué. La ferme contenance du réformateur, qui ne descendait jamais inutilement dans l'arène, déconcerta les amis de Servet. Ils se tinrent quelque temps à l'écart, et l'accusé lui-même, craignant d'avoir gâté sa cause, mit plus de modération dans sa défense.

Sur ces entrefaites, le conseil décida d'écrire à Vienne en Dauphiné, pour avoir des renseignements précis sur l'accusation qui y avait été intentée à Servet. La réponse ne se fit pas attendre. Les magistrats de Vienne requirent que le prisonnier leur fût envoyé pour l'exécution de la sentence de mort qu'ils avaient prononcée contre lui, *exécution qui le châtiera*, disaient-ils, *de telle sorte qu'il n'y aura pas besoin de chercher d'autres charges.* Les magistrats de Genève répondirent par une lettre gracieuse qu'ils ne pouvaient le rendre, mais qu'ils en feraient bonne justice. Ainsi, pour dresser le bûcher de Servet, se piquaient d'émulation le tribunal catholique de Vienne et le tribunal protestant de Genève.

Calvin de son côté ne perdait pas un instant. Il sollicitait les juges; il dirigeait tous les actes de l'accusation; il inspirait et peut-être rédigeait lui-même quelques-uns des réquisitoires du procureur-général; il assistait aux séances du tribunal, toujours prêt à harceler le coupable et à lui *remontrer ses erreurs;* il l'accusait enfin du haut de la chaire; devant un nombreux auditoire

il faisait le détail de tous ses blasphèmes, et il foudroyait comme un crime tout sentiment de pitié pour un si grand criminel.

Pendant ce temps Servet adressait d'humbles requêtes au conseil. Il demandait en première ligne qu'on le libérât de toute accusation criminelle, attendu que c'était une invention entièrement inconnue des apôtres et de l'Eglise primitive, d'intenter une action semblable sur des questions de foi et de doctrine; en seconde ligne il demandait un avocat connaissant les lois et la procédure du pays. A cette requête, le procureur-général, qui peut-être ici n'est autre que Calvin lui-même, opposa un véhément réquisitoire, démontrant que rien n'est plus légitime que de poursuivre en justice et de brûler les hérétiques, et que si Servet contestait ce droit, c'était que sa conscience le condamnait. Quant à la demande d'un avocat, le ministère public s'exprimait ainsi : « *Item*, vu qu'il sait tant bien mentir, n'y a raison à ce « qu'il demande un procureur ; car qui est celui qui lui pût ou « voulût assister en telles imprudentes menteries et horribles « propos. Joint aussi qu'il est défendu par le droit et ne fut jamais « vu, que tels séducteurs parlassent par conseil et interposition « de procureur. Et davantage n'y a un seul grain d'apparence « d'innocence qui requière un procureur. Par quoi doit sur-le-« champ être débouté de telle requête tant inepte et imperti-« nente. » — Il en fut effectivement débouté. La cause fut poursuivie avec plus de vivacité que jamais, et Servet n'eut pas d'avocat.

Servet put dès ce moment entrevoir le sort qui le menaçait ; mais de graves événements vinrent tout à coup lui rendre la franche hardiesse d'allures qu'il avait déployée dans l'origine du procès. Calvin n'était pas également heureux sur tous les points. Si la lutte contre l'hérétique marchait au gré de ses désirs, il n'en était pas de même de la lutte contre les libertins. Si d'un côté il paraissait sûr de la victoire, de l'autre il était menacé d'un grave échec.

Berthelier s'était présenté devant le conseil, sollicitant la révocation de l'arrêté qui lui interdisait la cène. Calvin s'y opposa vainement; le Petit conseil autorisa Berthelier à s'approcher de la table sacrée, s'il se sentait net en sa conscience. Cette décision fut prise le vendredi 1er septembre ; or, le dimanche suivant, c'est-à-dire le surlendemain, devait se célébrer la sainte cène. Berthelier comptait user du privilége que venait de lui accorder le Petit

conseil ; il devait se rendre au temple, et là recevoir de la main de Calvin cette coupe dont Calvin le déclarait indigne. Quel outrage pour le réformateur ! quelle humiliation pour l'autorité religieuse ! Si le coup n'est pas détourné, c'en est fait de la discipline ecclésiastique et de la réforme des mœurs. Dans une conjoncture aussi critique, Calvin ne perd pas de temps en vaines délibérations ; il se rend auprès des syndics, et obtient avec peine que le Petit conseil s'assemble de nouveau pour entendre ses réclamations. Il épuise toutes les ressources de son éloquence pour engager le conseil à revenir de sa décision. Tour à tour modéré et véhément, il conjure, il menace, il proteste. — Tout fut inutile. Le lendemain Calvin se rendit au temple, où se pressait une foule immense. Le sort de Genève allait se décider. Calvin ne plie pas : « Quant à moi, dit-il, pendant que Dieu me laissera ici, puisqu'il m'a donné la constance « et que je l'ai prise de lui, j'en userai, quelque chose qu'il y « ait, et ne me gouvernerai point, sinon suivant la règle de mon « Maître, laquelle m'est toute claire et notoire. » Puis, élevant sa main vers le ciel : « Que je meure, s'écria-t-il, plutôt que de « donner de cette main à ceux qui ont méprisé les lois de Dieu, « la sainte communion du Seigneur ! » A l'ouïe de ces foudroyantes paroles, il y eut un moment de religieuse terreur, comme si l'Esprit saint eût rempli le temple de sa présence. Perrin lui-même fut effrayé ; Berthelier recula, et la cérémonie put se terminer dans un pieux silence.

Cependant, tout en faisant face à l'excommunié, Calvin n'oubliait point l'hérétique. Servet, informé des événements, crut l'autorité de Calvin beaucoup plus ébranlée qu'elle ne l'était en réalité ; il se crut de nouveau hautement protégé ; aussi reprit-il son ancien système de défense, celui de l'énergie et de l'audace.

Le jour même où le conseil relevait Berthelier de l'excommunication, Calvin avait encore été confronté avec Servet ; mais dès l'entrée de la séance, Servet demanda que les débats oraux fussent remplacés par une discussion écrite. Le tribunal y consentit, et Calvin produisit aussitôt trente-huit propositions tirées des livres de Servet, qu'il déclarait blasphématoires et *répugnantes à la parole de Dieu et au consentement de toute l'Eglise.* Servet ne tarda pas à répondre d'une manière hardie, ne déguisant en rien sa doctrine, et accusant Calvin d'être disciple de Simon-le-Magicien : « Tu es un misérable, s'écrie Servet, si tu

« poursuis à condamner les choses que tu n'entends point. « Penses-tu étourdir les oreilles des juges par ton seul aboi de « chien? Tu as l'entendement confus, en sorte que tu ne peux « entendre la vérité. Misérable, tu ignores les principes des « choses; étant abusé de Simon-le-Magicien, tu nous fais troncs de « bois et pierres en établissant le serf arbitre. » Calvin répliqua par un long mémoire, qui fut signé par tous les pasteurs de Genève. Il concluait ainsi : « Quiconque pèsera bien les choses et « les considérera prudemment, pourra clairement voir que Ser- « vet n'a eu autre but, sinon d'éteindre la clarté que nous avons « par la Parole de Dieu, afin d'abolir toute religion. »

Cette pièce fut remise à Servet, qui y fit quelques annotations marginales : « Vous avez tous assez crié jusqu'ici, disait-il, et « vous êtes une grande foule de signataires; mais quels passages « avez-vous cités pour établir ce Fils invisible et réellement « distinct? Aucun. Ainsi ma doctrine n'est repoussée que par vos « clameurs; on ne lui oppose ni arguments, ni autorités. — Mi- « chel Servet a signé, seul il est vrai, mais ayant Christ pour « très-assuré protecteur. » — Calvin ne crut pas devoir répondre. La cause était suffisamment instruite. La procédure fut terminée.

Cependant le conseil n'était pas encore prêt à prononcer la sentence. Il voulut, avant de se décider, consulter les églises de Suisse. Cette mesure était provoquée soit par Perrin et les protecteurs secrets de Servet, qui savaient les églises de Berne et de Bâle à demi brouillées avec le réformateur, et qui les supposaient disposées à l'indulgence, soit par un certain nombre de juges qui n'étaient liés à aucun parti et qui ne cherchaient qu'à s'éclairer. Calvin seul la désapprouvait en secret; il en redoutait le résultat, et il y voyait une espèce de vote de défiance blessant pour son amour-propre. Il n'en prit pas moins les devants. Avant que le messager chargé de porter les pièces du procès fut sorti des murs de Genève, il avait écrit déjà à Bullinger, pasteur de Zurich, pour agir par son intermédiaire sur l'église de Zurich elle-même et sur celle de Schaffhouse. Cette lettre de Calvin dépeint sa situation : « Sous peu, dit-il, le conseil vous enverra « les opinions de Servet, pour en avoir votre avis. C'est malgré « nous qu'ils vous causent cet ennui; mais ils en sont venus à ce « point de démence et de fureur, qu'ils tiennent pour suspect « tout ce que nous disons. Aussi, quand je prétendrais qu'il fait

Digitized by Google

« jour en plein midi, ils commenceraient tout aussitôt à en dou-« ter. » — En même temps il écrivait à Sulzer, pasteur de l'église bâloise, insistant avec force sur l'impiété de Servet. Cette lettre fut portée par le trésorier DuPan, homme *très-bien disposé dans cette affaire*, disait Calvin, *et qui ne reculera pas devant l'issue que nous souhaitons.*

Les réponses des églises dépassèrent l'attente de Calvin. Elles furent unanimes à voir dans ce grand procès une cause qui intéressait la chrétienté tout entière, et à conseiller des mesures énergiques : « Nous prions le Seigneur, dirent les pasteurs de « Berne, qu'il vous donne un esprit de prudence, de conseil et « de force, afin que vous mettiez votre église et les autres à l'a-« bri de cette peste. » — « S'il se montre incurablement ancré « dans ses conceptions perverses, disaient ceux de Bâle, répri-« mez-le selon votre charge et le pouvoir que vous tenez de Dieu, « de telle sorte qu'il ne puisse plus dorénavant inquiéter l'Eglise « du Christ, et que la suite ne devienne pire que le commence-« ment. » Ces réponses décidèrent du sort de Servet. Aucune ne « prononçait les mots de condamnation à mort, mais toutes les sous-entendaient. Les magistrats indécis, entraînés par ces conseils unanimes, s'unirent aux adversaires décidés de l'hérétique, et formèrent dans le conseil une majorité contre lui.

Le prisonnier cependant ne se doutait pas encore du sort qui le menaçait. Il croyait toujours Calvin près d'être détrôné. Dans la solitude de la prison, son imagination avait si bien travaillé qu'il en était venu, avant même que la procédure écrite fut terminée, à ne pas douter de son triomphe et à adresser au conseil une requête ainsi conçue : « Je vous supplie très-humblement « que vous plaise abréger ces grandes dilations, ou me mettre « hors de la criminalité. Vous voyez que Calvin est au bout de « son rôle, ne sachant ce qu'il doit dire, et pour son plaisir me « veut ici faire pourrir en prison. Les poux me mangent tout « vif; mes chaussures sont déchirées, et n'ai de quoi changer, « ni pourpoint, ni chemise, que une méchante. Je vous avais « présenté une autre requête, laquelle était selon Dieu [1], et pour « l'empêcher Calvin vous a allégué Justinien. Certes, il est mal-« heureux d'alléguer contre moi ce que lui-même ne croit pas... « C'est grand honte à lui, encore plus grande qu'il y a cinq se-

[1] Voir pag. 125.

Digitized by Google

« maines que me tient ici si fort enfermé, et n'a jamais allégué « contre moi un seul passage. » Quelques jours plus tard il osait aller plus loin : il intervertissait les rôles; il se portait du sein de sa prison partie criminelle, et dressait les articles sur lesquels il demandait, lui, Michel Servet, que Jean Calvin fût interrogé. — Mais, au bout de trois semaines, voyant sa captivité se prolonger, ne recevant aucune réponse, accablé d'ailleurs de souffrances physiques, il tomba dans le plus grand abattement et écrivit au conseil sur un tout autre ton : « Il y a bien trois se-« maines que je désire et demande avoir audience et n'ai jamais « pu l'avoir. Je vous supplie pour l'amour de Jésus-Christ ne me « refuser ce que vous ne refuseriez à un Turc, en vous deman-« dant justice. J'ai à vous dire choses d'importance et bien né-« cessaires. — Quant à ce que vous aviez commandé qu'on me « fît quelque chose pour me tenir net, n'en a rien été fait et suis « plus piètre que jamais. Et davantage le froid me tourmente « grandement à cause de ma colique et rompure, laquelle « m'engendre d'autres pauvretés que j'ai honte à vous écrire. « C'est grande cruauté que je n'aie congé de parler seulement « pour remédier à mes nécessités. Pour l'amour de Dieu, mes-« seigneurs, donnez-y ordre, ou pour pitié ou pour le devoir. » — En réponse à cette requête, le conseil envoya deux de ses membres prendre connaissance des communications de Servet, et décida qu'il lui serait fait les vêtements nécessaires.

Quinze jours plus tard, le 26 octobre 1553, le conseil était assemblé pour décider définitivement du sort de Servet. Amy Perrin fit un dernier effort pour le sauver. Il demanda ouvertement que Servet fût déclaré innocent et absous. Cette proposition fut écartée. Il demanda ensuite que la cause fût portée au conseil des Deux-Cents, qu'il savait plus hostile à Calvin; mais ici encore son éloquence et son crédit échouèrent. La partie flottante du Petit conseil, entraînée par les sévères avis des églises suisses, fit cause commune avec les disciples déclarés de Calvin. Servet fut condamné à être brûlé le lendemain sur la colline de Champel. Calvin fit une démarche inutile pour que le supplice du feu fût remplacé par le supplice du glaive.

Alors survint le plus impétueux de tous les ennemis de Servet, Farel, qui ne voyait qu'une admirable dispensation de la Providence dans l'arrivée de l'hérétique à Genève : « J'espère, écri-« vait-il dès le 8 septembre à Calvin, que Dieu inspirera à ceux

« qui savent si bien punir les voleurs et les sacriléges, une con-
« duite qui leur vaille dans cette affaire de justes éloges, et qu'ils
« feront mourir l'homme qui a persévéré avec tant d'obstination
« dans ses hérésies, et qui a perdu un si grand nombre d'âmes.
« Ton désir d'adoucir la rigueur du supplice est un service
« d'ami rendu à celui qui est ton plus mortel adversaire; mais
« je te prie d'agir de manière à ce que personne ne songe plus
« à publier de nouvelles doctrines et à tout ébranler impuné-
« ment, comme l'a fait Servet. » Farel aspirait à l'honneur d'accompagner Servet au supplice. Il était auprès de lui, le 27 octobre au matin, quand la sentence lui fut notifiée. A l'ouïe de cette irrévocable condamnation, Servet se frappa la poitrine en criant : *Misericordia! misericordia!* Puis, s'interrompant tout à coup pour s'adresser à Farel, qui cherchait à le convertir à la vraie doctrine, il le défia de citer un seul passage convaincant. Une dernière entrevue entre Calvin et Servet n'eut aucun résultat. Le condamné s'humilia devant le réformateur; il lui demanda pardon, comme un mourant peut le faire envers tous ceux qu'il a offensés; mais il ne renonça à aucune de ses opinions. Calvin se détourna de l'hérétique.

Farel, qui ne se rebutait pas si promptement, renouvela ses tentatives de conversion, quand Servet, conduit devant l'hôtel de ville, eût entendu la lecture solennelle et publique de la sentence de mort. Servet protesta contre le jugement du tribunal, en priant Dieu de pardonner à ses accusateurs. Farel, indigné d'une opiniâtreté si coupable, le menaça de l'abandonner dans ce moment suprême. Servet ne répondit que par le silence.

Mais le fougueux pasteur n'entendait pas lâcher prise de sitôt. Il voulait à tout prix un désaveu. Pendant que le cortége lugubre s'acheminait vers la colline de Champel, il s'efforça encore d'obtenir de Servet une confession de son crime; mais Servet ne songeait qu'à la mort; il demandait simplement que ses fautes lui fussent pardonnées, il ne rétractait rien : « Il ne fit, dit Calvin,
« nulle confession ni d'un côté, ni d'autre, non plus qu'une sou-
« che de bois. »

Au moment de livrer sa victime au bourreau, Farel l'invita à se recommander aux prières des fidèles. Servet obéit, puis il monta silencieusement sur le bûcher. Le bourreau l'enchaîna au pieu fatal; il lui attacha au flanc son livre abominable; il lui

Digitized by Google

posa sur la tête une couronne de feuillage et de soufre. Quelques minutes après, Servet n'était plus.

Ainsi triompha Calvin dans sa grande lutte contre l'hérésie. Les libertins lui disputèrent encore quelque temps la victoire. Berthelier, sans doute, ne s'était pas approché de la table sainte; mais le Petit conseil s'était attribué le droit exorbitant d'annuler une sentence d'excommunication prononcée par le consistoire. Le conseil des Deux - Cents, en grande partie dévoué à Perrin, légitima par un arrêté cette usurpation du pouvoir civil. Il fut décidé que le consistoire ne pourrait interdire la cène à personne sans le consentement du Petit conseil. Ainsi l'autorité religieuse était asservie.

Mais Calvin et les ministres tinrent ferme. Ils protestèrent hautement ; ils déclarèrent que Jésus-Christ avait accordé le pouvoir de lier et de délier à saint Pierre , et non à César , et qu'il était impossible que ce pouvoir fût exercé par le magistrat, tout comme il serait absurde que le consistoire se mêlât du gouvernement civil. Ainsi Calvin et ses collègues entrèrent hardiment en révolte contre les conseils. Leur résistance dura plus d'un an. Amy Perrin essaya vainement de la vaincre. Il ne fut assez fort ni pour faire obéir les pasteurs, ni pour les bannir de nouveau. Ce fut aux conseils à céder. Le 26 janvier 1555, quinze mois après la mort de Servet, ils en revinrent aux premiers édits. Un mois après cette première victoire , le parti calviniste l'emporta aux élections des syndics ; puis, pour assurer son triomphe, il fit recevoir, comme bourgeois de Genève, un grand nombre de réfugiés. Perrin se voyant battu , eut recours aux armes. Le 15 mai, à la tête des pêcheurs, des navetiers et d'une nombreuse foule ameutée , il tenta de renverser par un coup de main le gouvernement établi ; mais il échoua et se vit réduit à prendre la fuite avec trente des siens. Tous furent condamnés à mort par contumace.

Dès cet instant l'autorité de Calvin fut acceptée de tous : aucun hérétique n'osa se mesurer en face avec lui; le parti des Libertins disparut. La mort de Servet et la condamnation de Perrin furent pour le réformateur deux succès décisifs. — Quinze ans d'efforts lui avaient suffi pour faire disparaître l'ancienne Genève. Genève n'était plus que la cité calviniste.

Eugène Rambert.

Digitized by Google

PENSÉES DU SOIR.

I.

Ceux qu'effleure ton aile, idéal, ô bel ange,
Restent frappés au cœur d'un incurable amour!
Tout charme est impuissant contre ce mal étrange;
On en souffre, on en meurt. Doit-il sauver un jour?

II.

Rien, pas même un atome, en l'immense nature,
Ne se perd. L'homme seul est plus prodigue, hélas!
Des jours que nous perdons par négligence pure
On ferait une vie, et nous n'y pensons pas.

III.

De fragments, de tronçons, décombres d'une ville,
De vers dépareillés et cousus au hasard,
Chacun de nous bâtit sa vie, hutte sans style,
Et construit son poëme, œuvre hybride et sans art.

IV.

L'art de la vie, ami, tu voudrais le connaître?
Il est tout dans un mot: « Employer la douleur,
Souffrir utilement. » Sache bénir le maître
Pour la fleur sans le fruit, pour le fruit sans la fleur.

V.

Ne rien poursuivre, ami, c'est abdiquer sans joie;
BATAILLE fut toujours le mot d'ordre ici-bas.
Etre libre, c'est vaincre: il n'est pas d'autre voie.
Vouloir, ne pas vouloir, c'est être ou n'être pas.

VI.

Que faut-il éviter? Est-ce l'homme ou le livre?
Le silence ou le bruit? la rue ou le salon?
— Ami, rien n'est mauvais de ce qui sert à vivre:
Fuis ce qui te rend triste, ou plus vide, ou moins bon.

Digitized by Google

VII.

Que faut-il rechercher? — Tout ce qui fortifie.
La langueur et la nuit pour nous ne valent rien.
L'esprit veut la lumière et le cœur veut la vie;
Tout ce qui rend joyeux, plus grand, plus homme est bien.

VIII.

Ah! ne sonde pas trop, qu'elle soit humble ou fière,
Une âme en lui disant: Belle âme, quelle es-tu?
Le centre du soleil n'est pas de la lumière,
Le fond de nos vertus n'est pas de la vertu.

IX.

Se taire, s'effacer, s'oublier pour comprendre,
C'est bien. Mais tout excès est père d'un danger.
Qui s'est abandonné doit savoir se reprendre;
On peut perdre son être à le trop échanger.

X.

Qu'importent les projets? Projets: chose futile!
L'enfer en est pavé, notre cervelle en bout;
Projets: rêve et néant! le réel, c'est l'utile;
L'œuvre seule est réelle; exécuter est tout.

XI.

Lire, écouter, penser, contempler, c'est paresse.
L'homme doit travailler. Travailler, c'est agir.
Agir, c'est exprimer, réaliser sans cesse.
Travailler, c'est produire; apprendre, c'est jouir!

XII.

Dès qu'il cesse d'aimer, pourquoi, par cette perte,
Vide et troublé, le cœur, inquiet en tout lieu,
Cesse-t-il d'être heureux, léger, vaillant, alerte?
C'est qu'en cessant d'aimer, nous cessons d'être en Dieu.

H.-Frédéric Amiel.

Décembre 1854.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 12 février 1857.

SOMMAIRE. — L'affaire de Neuchâtel au pas diplomatique. — Verger : détails inédits. Sa conduite au séminaire; sa poursuite d'un héritage, etc., etc. Un axiome de police. — La petite presse parisienne. Causes de son développement. Son genre de gibier. Comment il se prend. Le ***Figaro*** et M. Couture. Un peintre-baromètre. — Lettres de Lamennais à Mme la princesse de X***. Question soulevée par ces lettres. Le vrai jury auquel il faut la soumettre. — Discours de M. Guizot et de M. Biot. — ***La Question d'argent.*** — Hommes et ouvrages à la mode. — Un livre qui ne l'est pas. ***Récits de chasse et d'histoire naturelle.***

Si les nouvelles de Suisse ont eu pendant un mois les honneurs du premier-Paris, c'est une gloire payée d'assez d'émotions, et même d'une autre manière, pour qu'il ne faille pas trop regretter de ne plus l'avoir. L'affaire de Neuchâtel est maintenant entrée dans sa phase diplomatique, et nous croyons pouvoir ajouter qu'elle n'y est pas en mauvais chemin, bien que, suivant l'allure habituelle de la diplomatie, elle n'avance nécessairement qu'à petits pas, calculés et furtifs. Le sentiment national a souffert dans l'arrangement du conflit; mais il faut le reconnaître, ici comme en général, l'opinion était d'avis que la Suisse ne pouvait guère agir autrement, que son honneur n'était pas compromis. Sa position reste bonne, et elle serait toujours libre de reprendre celle qu'elle avait au début, si on la traitait avec déloyauté, ce qui, espérons-le pour tout le monde, n'arrivera pas.

— Le procès de l'assassin de l'archevêque de Paris, l'affaire Ver-

ger, comme on dit aujourd'hui que tout est *affaire* et n'est plus que cela, a été l'horrible événement du mois dernier, ou plutôt une sorte de cauchemar public. Nous répugnons à entrer dans les détails de ce mauvais rêve, ouvert par le poignard et dénoué peu après par la guillotine. Aussi n'en rappellerons-nous que les traits qui peuvent servir à caractériser l'opinion, d'ailleurs incertaine, quoique très-excitée un moment. Verger était-il atteint, non pas de folie, mais d'une monomanie subtile, comme l'ont pensé quelques médecins, qui ont cru de loin en reconnaître chez lui les symptômes ? Ceux que l'Empereur aurait chargés, dit-on, de lui faire un rapport à ce sujet pour prononcer sur le recours en grâce, ont-ils eu au contraire le droit de conclure sans réplique qu'il n'était que *surexcité*, mais qu'il avait sa raison pleine et entière. N'était-il qu'un ambitieux manqué et trompé, sentant sa force, et que cette force même, une fois comprimée dans son élan, rendit furieux de colère, de misère et de vengeance? A-t-il voulu se venger, lui seulement, ou, par une aberration d'esprit encore plus grande et plus déplorable, venger aussi la société, la vérité et les mœurs qu'il croyait ou s'imaginait outragées ? Ces deux vengeances, personnelle et sociale, se sont-elles, en quelque sorte, entr'aidées l'une l'autre, mêlées et accouplées dans sa tête pour la lui monter. Maintenant, ces questions resteront toujours sans réponse, et on ne peut plus que les poser.

Ce qui est certain, c'est la position terrible, intenable, où un prêtre interdit se trouve placé, et l'extrême dénûment de Verger depuis qu'il l'était. Mais aussi, d'autre part, on ne saurait méconnaître, déjà dans sa conduite antérieure, le besoin d'agir, de parler et d'écrire, de se distinguer, de se mettre en vue et en scène, et même, outre le désir des honneurs, celui de la fortune, celui de cesser un beau jour d'être pauvre, celui de devenir riche subitement. Ainsi, au sortir de ses études théologiques et au moment d'être ordonné prêtre, on le voit tout à coup passionnément préoccupé d'un fantastique héritage sur lequel il pense que sa famille pourrait aussi avoir des droits. Il court les archives pour les compulser. Enfin, il espère avoir trouvé des pièces qui établissent d'anciens liens de parenté entre sa famille et le riche testateur, léguant toute son immense fortune à ses cousins et petits cousins, par égales portions, « sans que les plus près puissent en « écarter les plus éloignés. Jugez de notre joie! » écrit-il à l'un de ses anciens supérieurs de Paris ; et c'est avec la même animation fébrile qu'il lui fait le détail de ces biens immenses, dont il va sans dire que la moindre parcelle ne lui vint jamais : « L'héritage se compose de « deux hauts-fourneaux valant plus de 1,500,000 fr. chacun; d'un

Digitized by Google

« château très-considérable ; de 45 des plus belles métairies du dé-« partement ; de 14 lieues de forêts ; de plusieurs étangs très-éten-« dus ; de maisons ; enfin, de rentes sur l'Etat et d'argent placé en « Angleterre. Le tout est évalué à dix millions. »

Nous trouvons ce fait et quelques autres non moins curieux dans une brochure qui, déjà livrée à l'impression, en a été retirée, mais que nous avons pu lire en épreuve. Elle est intitulée : *Autographe de L. Verger rectifiant quelques assertions et justifiant le clergé.* Bien que ces derniers mots en indiquent le but principal et direct, elle en a aussi un autre, lié nécessairement à celui-là. A ceux qui s'étonnent que le clergé ait pu avoir un tel élève, l'admettre successivement dans plusieurs séminaires, et enfin lui confier la prêtrise, l'auteur de la brochure répond par des faits et des témoignages officiels qui disculpent Verger du côté des mœurs et de sa conduite antérieure. Il en est de même de cette accusation de vol pour avoir employé à acheter des classiques un argent plutôt destiné à remettre en état sa garde-robe, mais qui était bien à lui, puisqu'on le lui avait donné ! « Ses maîtres lui « décernèrent le premier prix de religion, et ses condisciples, *par leur* « *vote*, le premier prix de sagesse. Supposons que des maîtres puis-« sent être trompés par les grimaces d'un élève hypocrite : il faudrait « que Verger eût trompé de plus ses condisciples, qui ont réuni sur « lui leurs suffrages. Or, on ne trompe pas ses camarades. Il n'y a « point d'hypocrisie de force à se dérober, pendant des années entiè-« res aux yeux perspicaces et souvent jaloux de 150 émules. Les en-« fants sentent et devinent. Il est sans exemple qu'ils aient jamais « préconisé un fourbe. » Voilà ce qu'était Verger enfant, puis jeune homme, et quand il fut devenu homme fait, il n'était point, ajoute l'auteur de la brochure, « une âme sensuelle et vulnérable du côté du « matérialisme, l'enquête faite sur ses mœurs l'a établi ; mais, en re-« vanche, il était accessible aux illusions d'apparence généreuse, et à « certains vices que les auteurs ascétiques appellent *spirituels.* » Quand il fut renvoyé du séminaire, alors dirigé par M. Dupanloup, celui-ci donna pour raison de ce départ aux condisciples de Verger, « surpris et consternés, » qu'*il était trop parfait ;* mais l'attestation qui lui fut remise, déclarait que « sa conduite avait été généralement « régulière, que sa piété paraissait sincère, et que c'était de lui-même « qu'il s'était retiré. » Dans la maison où il passa ensuite, celle de M. Vervorst, l'auteur de la brochure, « sa conduite, dit ce dernier, « était aussi exemplaire que son travail était opiniâtre. Son dévoue-« ment pour le bien de la maison qui l'avait accueilli était prodigieux, « je n'ai pas d'expression plus juste pour en exprimer l'étendue, et

Digitized by Google

« jamais je n'ai rien trouvé qui en approchât. Sa reconnaissance était « brûlante : un regard ami faisait jaillir de ses yeux des étincelles, sa « voix était toujours émue, il serrait convulsivement, avec une expres- « sion de bonheur indicible, la main qu'on lui tendait. » En un mot, de bonne heure et dans tout le cours de ses études, on voit manifestement en lui une de ces organisations à part, mais qui aussi ne trouvent bien leur place nulle part, organisations très-vives, très-vibrantes, mais qu'un rien peut briser comme un verre qui aurait une paille, un rien priver d'équilibre, de cette force de cohésion qui tenait le mal emprisonné sous le bien, et capables alors, autour d'elles comme en elles, de tout faire voler en éclats.

Jusque dans quels abîmes de mauvais instincts, de raison égarée et de volonté pervertie cette organisation descendit-elle, depuis que Verger, ordonné prêtre en 1849, devint dès lors relativement plus indépendant, plus livré à lui-même ; depuis surtout qu'il eut perdu sa place à la chapelle des Tuileries et à Saint-Germain-l'Auxerrois ; enfin, depuis son interdiction définitive au commencement du mois de décembre 1856? C'est ce qu'on ne saura bien jamais. A Melun, où il prend violemment fait et cause, pendant et après le procès, pour un homme accusé d'empoisonnement, sa conduite semble déjà présenter l'amalgame de mobiles divers, réfléchis ou involontaires, apparents ou réels : un sentiment de colère et de révolte contre ce qu'il estime de l'injustice, l'envie de le satisfaire au moins pour d'autres puisqu'il ne peut le satisfaire pour lui; le peu de souci des lois et des règles ; l'amour du paradoxe, du rôle, et déjà l'instinct des choses tragiques; enfin, même la cupidité, ou le besoin, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il ait demandé de l'argent à la famille de l'accusé en payement de ses services.

Dans sa lettre du 6 février 1856 à M. Emile de Girardin : «Monsieur « Girardin, — En vérité, Monsieur, vous êtes le plus insolent person- « nage que j'aie jamais rencontré ! — Personne peut-être ne vous en a « jamais dit autant.—Recevez, Monsieur, cette leçon d'un jeune prêtre « qui apprend tous les jours à vivre davantage à l'école de l'Infor- « tune; » dans cette lettre, disons-nous, on peut, à la rigueur encore, ne voir qu'une grande hardiesse d'alinéas, tirés dans l'ombre à bout portant, pour se faire remarquer du moins, quoique cependant il y en ait de terriblement bien ajustés : « Restons ce que nous sommes. « — Ne posons jamais ! » Mais n'y a-t-il rien de plus, et Verger lui-même ne fait-il que *poser* dans cette autre lettre, du 30 novembre 1856, au rédacteur d'un journal catholique, le *Rosier de Marie*, qui avait pour devise : «*Maria, adveniat regnum tuum* (Marie, que ton règne vienne) » :

Digitized by Google

« Monsieur le rédacteur,

« Je souffre horriblement chaque fois que je lis votre feuille.

« Oui, jusqu'à présent j'ai pu me contenir, — mais, aujourd'hui; c'est par trop d'impudence... Je n'y tiens plus! et...

« Je me déclare;

« Quoi! vous osez m'envoyer, à moi (que vous appelez votre frère et à tous les prêtres), un *avis* avec cette prière *devise : Maria, adveniat regnum tuum!!!*

« Vous délirez, M. l'abbé, et, avec toute l'apparence d'un saint-n'y-touche, vous pervertissez une foule d'âmes candides.

« Vous ne connaissez pas l'abbé Verger, le prêtre *mendiant* de la *Madeleine?*

« Parlez de moi à n'importe qui du clergé de Paris, et vous serez au courant.

« Je déchirerai bientôt.... ah! oui, bientôt! à la face de toute l'Eglise et de tout homme qui se sent vivre, votre journal *blasphèmatoire....*

« Je le déchirerai feuille par feuille, phrase par phrase, syllabe par syllabe.

« Vous êtes un *indigne imposteur!* (Dites-le bien à toute la cabale maristique, jésuitique, ultramontaniste, etc.)

« Vous osez bien, *vous tous* !

« Moi aussi!... *J'ose!!* C'est moi, abbé Verger! qui vous dis cela.

« Et vous me verrez...

« Mieux que cela :

« Vous me sentirez... quand votre tour sera venu.

« J'ai en ce moment une affaire trop pesante sur les bras pour m'en distraire une seule minute.

« Dès que j'en connaîtrai l'issue, je m'occuperai de vous.

« A bientôt...

« Votre tout dévoué *hors* du cœur de Marie.

L'abbé L. Verger,
Curé de Serris (Seine-et-Marne.)

« *P.S.* On dort partout! parce qu'on vous croit de bonne foi.

« Je ne dors pas, *moi!*

« Si vous avez un tant soit peu de courage vous publierez ma lettre dans votre prochain numéro *avec* ou *sans* commentaire. Vous m'enverrez mon exemplaire comme à l'ordinaire. Personne n'ose souffler!...

« Moi, j'ose.

« Je veux déraciner, arracher votre *Rosier*... Dans cinquante ans, il ne serait plus temps; on dirait alors : C'est de la *tradition!* »

On sait le reste. Un mois à peine après cette lettre, c'est au cri, maintenant bien constaté, de *A bas les déesses!* qu'il consommait l'acte affreusement insensé et détestablement horrible dont la pensée l'obsédait. Dira-t-on encore que dans ces alinéas forcenés et tout pleins de menaces qui pouvaient le trahir, il ne faut chercher non plus qu'un rôle froidement, patiemment médité, et que le bouleversement (si l'on

Digitized by Google

ne veut pas aller plus loin) le bouleversement de tête et d'âme, dont témoigne chaque ligne, était feint, n'avait rien de réel ! L'évêque de Meaux ne jugeait pas ainsi de l'état de Verger, lorsque, sur d'autres publications bien moins caractéristiques et sur les pièces relatives à l'affaire de Melun, il lui retira la cure de Serris, et qu'en lui annonçant cette mesure, par une lettre du 12 décembre 1856, il ajoutait : « Nous croyons que vous avez besoin d'être soigné dans une maison « de santé, et, si vous y consentez, je vais m'entendre pour cela avec « le préfet. » Autre trait caractéristique : Dans une lettre, jointe aussi à son dossier, il écrit à son père, au moment de quitter la cure de Serris, que « Monseigneur l'Evêque vient de le condamner *à mort* pour la quatrième fois, » mais qu'il se présente pour lui un *mariage avantageux*.

En général le clergé passe pour avoir, au premier moment du moins, tâché de faire prévaloir l'opinion que Verger était fou et devait être traité comme tel. A la réflexion, peut-être n'a-t-il pas trop regretté de voir disparaître un homme aussi fertile en ressources, et qui, sachant écrire, pouvait plus tard, avec les incidents, les révolutions possibles, redevenir très embarrassant. Comme nous le disait un médecin de nos amis, il n'y a que les morts qui n'écrivent pas.

Le défenseur nommé d'office et qui voulut en vain refuser, M. Nogens-Saint-Laurent, un des plus brillants avocats du barreau de Paris, s'est naturellement emparé de cette idée de monomanie et de démence ; mais elle n'était guère pour lui qu'un moyen de droit, qu'une fiction oratoire, et nous savons de très près que Verger ne l'intéressait nullement[1]. « C'est un misérable ! » répondait-il quand on voulait lui en parler, et loin de se prêter à la discussion ni même à la conversation sur ce sujet, il y répugnait. De là son discours, tout de rhétorique au fond, vif et animé cependant, mais d'une émotion, pour ainsi dire, extérieure et qui ne va pas plus avant. On sent que c'est le talent qui parle et non la conviction. L'orateur plaide la folie, il ne la prouve pas. Folie ou non, l'état mental du prévenu demandait une analyse, une étude morale, c'était là sa véritable défense, son explication, quel qu'en dût être le résultat. L'attente générale a été trompée à cet égard ; aussi le peuple, qui n'y va pas de main morte dans ses jugements, disait-il que Verger avait été *trahi* par son défenseur.

[1] Nous pouvons aussi garantir le fait suivant, que nous rapportons uniquement comme trait de famille, et sans en tirer aucune conséquence d'aucun genre : M. Nogens-Saint-Laurent, ayant dit au frère de Verger qu'il comptait plaider la folie. — « Mon frère n'est pas fou, s'écria ce dernier : *Mon frère doit être guillotiné et le clergé déshonoré !* »

Digitized by Google

Ce n'est pas, au reste, que le sentiment populaire, comme cela lui arrive quelquefois pour de grands criminels, fût en réalité plutôt favorable que défavorable à Verger. Sans être pour lui, ni surtout pour son crime, il n'était pas non plus bien fortement contre lui. Ce qui dominait dans le sentiment populaire, c'était une sorte d'attente émue et de dramatique curiosité. Le peuple ne s'intéressait pas précisément à Verger, mais il était très préoccupé de lui et de ce qu'il avait fait, surtout du pourquoi, de ce qui l'avait poussé. « Il a quelque chose à dire, » voilà quelle était au fond la pensée du peuple et comment elle s'exprimait, « il a quelque chose à dire, et il faut le laisser parler. »

Le pouvoir a suivi une sorte de voie moyenne entre le sentiment populaire et celui du clergé. Il n'a pas voulu voir ici un fou, mais un criminel, et un criminel justiciable des tribunaux ordinaires : il a laissé ainsi le clergé sous la loi commune et sous le coup général de l'opinion, plus ou moins justement émue de ce que, dans le corps plus spécialement chargé de défendre les intérêts spirituels de la société, il pouvait y avoir de tels hommes et se commettre de tels attentats. Le pouvoir n'a pas eu peut-être d'intention positive, mais par là, en fait, il a, comme on dit, et pour employer l'expression vulgaire, *pris barre* sur le clergé. Mais, d'autre part, il a voulu couper court le plus et le plus promptement possible aux diffamations, même aux révélations, s'il y en avait.

En admettant le crime, et non pas la folie, cette voie, alors légitime, paraissait en outre la plus prudente et la plus politique ; mais, du côté de la prudence, elle n'a pas mené au but aussi bien qu'on se le promettait. On a refusé d'admettre les témoins de Verger, comme étant étrangers au fait du procès et ne devant servir qu'à la diffamation ; mais on n'a pu l'empêcher tout d'abord de vociférer lui-même, de lancer ses imprécations à travers les débats, de s'emparer de ceux-ci, presque de les diriger ; on lui a laissé un moment le champ libre, on l'avait voulu peut-être, et quand il a eu ainsi secoué sa chaîne en rugissant, on l'a expulsé de l'audience comme une bête furieuse. Toutefois il avait parlé, et ses cris, ses anathèmes, ses mots à demi-jour, ses allusions mystérieuses, firent précisément le mal que l'on avait voulu éviter, la diffamation, et la plus dangereuse de toutes, celle qui reste et qui s'enfonce d'autant mieux qu'elle demeure à l'état vague et ne peut plus être contrôlée. En effet, elle ne l'avait pas été à l'audience, et, pour le public du moins, elle le fut encore moins après. Silence complet sur le condamné. Et, au bout du terme voulu, son pourvoi en cassation rejeté, son recours en grâce de même, on lui

donna une demi-heure à peine pour se préparer à l'échafaud et pour y monter.

C'est un axiome de police, qu'un grand crime est presque toujours suivi d'un second (axiome qui semble avoir voulu se vérifier à Matera par un nouvel attentat d'un prêtre sur son archevêque), que, par conséquent, il faut se hâter de prévenir cette contagion redoutable et lui laisser pour s'étendre le moins de temps possible. De là toute cette précipitation dans le procès et l'exécution de Verger. Nous croyons cependant savoir qu'on en a été aux regrets, quand on a vu qu'au lieu d'étouffer la diffamation dans son germe, elle l'avait plutôt enracinée. Toutes sortes de bruits anciens et nouveaux se sont aussitôt répandus dans le public. Il arrivait même souvent à de respectables ecclésiastiques, de voir des passants, et ce n'étaient pas toujours des hommes du peuple, dire à leur approche : *Encore un Verger !* et s'écarter d'eux brusquement. Quant au condamné, la manière dont il a reçu la fatale nouvelle, sa terreur de la mort, sa résistance furieuse pour se cramponner à la vie, sa rage, puis son abattement et sa prostration complète, l'abandon même de son rôle de vengeur social, si du moins il n'a pas cru l'avoir continué dans sa prison par ces écrits que l'autorité a, dit-on, ordonné de détruire, tout cela n'était pas de nature à le relever dans l'opinion, et l'y a soudain abaissé au dernier moment; ainsi, à ce lamentable drame est venu s'ajouter un dénouement hideux, où il pouvait y avoir encore place pour la pitié, mais non aucune autre sorte d'intérêt.

Le clergé tenait beaucoup à ce que Verger eût reconnu ses erreurs en mourant, et fait amende honorable envers ses supérieurs ecclésiastiques. On a dit qu'il l'avait fait ; on a prétendu qu'il avait crié : *Vive Notre Seigneur Jésus-Christ !* et aussi : *Vive Marie !* On l'a dit, mais on l'a non moins contredit, et c'est plutôt en s'annullant l'une l'autre que ces deux versions opposées se concilient. S'il a prononcé quelques paroles, ce n'a pu être que des paroles vagues et sans suite, peut-être poussé par l'instinct de prolonger sa vie encore un instant; car le seul point sur lequel tout le monde soit d'accord, c'est, après son paroxisme de fureur et de désespoir, l'état de prostration dans lequel il tomba tout à coup : prostration telle et si rapide, qu'on est allé jusqu'à se demander si peut-être on ne lui avait pas fait respirer du chloroforme pour se rendre maître de lui. Ce qui est seul hors de doute, ce qui se trouve consigné dans tous les récits, c'est que dans l'espace de quelques minutes sa figure avait subitement vieilli de dix ans, que ses jambes se dérobaient sous lui, qu'on était obligé de le soutenir, et que les nombreux témoins de l'exécution l'ont vu porter

Digitized by Google

sur l'échafaud comme un homme déjà presque mort, comme une sorte de cadavre anticipé, que le bourreau et ses aides eurent seulement à pousser sous le couteau.

— Il a toujours existé une petite presse parisienne à côté de la grande, tirailleurs voltigeant sur les flancs des épais carrés . . . . . de papier ; mais la première s'est beaucoup développée depuis quelque temps, et il y a eu un moment où, de semaine en semaine, on voyait apparaître quelque nouvelle feuille de ce genre. C'est au point que la petite presse occupe parfois l'attention presque plus que sa dédaigneuse rivale, surtout lorsque celle-ci, en l'absence d'événements, ne sait trop de quoi remplir la largeur de ses cadres, aujourd'hui fermés à la discussion des actes du gouvernement. La situation faite à la presse politique, son régime étroit, n'est pourtant pas la seule cause, ni la plus active, dans cette augmentation et cet épanouissement de petits journaux ; il y en a encore deux autres, toutes deux dans l'esprit du siècle. Celles-ci ne sont que la manifestation plus saillante et l'action réunie de deux des principaux caractères de la littérature de nos jours, l'industrialisme, et ce qui n'en est pas un trait moins marqué, l'individualisme, disons mieux, le personnalisme, l'un l'autre ici s'entr'aidant et se donnant la main : l'un faisant de tout marchandise pour faire argent de tout ; l'autre poussant secrètement chaque auteur à désirer d'avoir, pour parler plus directement au public, une tribune à soi, fût-ce même un tréteau.

La politique leur étant défendue, tous ces petits journaux se rabattent sur les nouvelles, les *nouvelles à la main*, comme on dit, tant du monde et du demi-monde que de la littérature et des arts : voilà leur plus friand gibier, sinon toujours le plus délicat et le plus fin. Il n'est pas besoin d'ajouter que cette pensée de Pascal : *Diseur de bons mots, mauvais caractère*, c'est-à-dire mauvais genre, ne les touche guère et leur pèse fort peu, comme aussi, même au sens littéraire, il ne faut pas l'appliquer avec trop de rigueur à ces enfants-sans-souci de la publicité : ils ne sont rien moins que des troupes réglées. Chroniqueurs indiscrets de salon, de boudoir et de théâtre, empressés révélateurs d'anecdotes avec ou sans initiales, quand ce n'est pas en toutes lettres, ils osent tout ce qu'on peut oser, et même un peu plus, ils font flèche de tout bois pour fabriquer et lancer leurs traits.

Le premier et le plus renommé chef de bande dans ces nouvelles troupes légères de la petite presse parisienne, car le *Charivari*, avec ses caricatures et son genre à lui, appartient plutôt à l'ancienne, c'est le *Figaro*. C'est lui dont le succès les a tous alléchés, même la *Presse*,

jalouse également sur ce point de l'*Indépendance belge*, qui est tout à fait acclimatée ici, et dont le Courrier de Paris l'empêchait de dormir. La *Presse* a donc voulu ressusciter le sien. Son nouveau propriétaire, M. Millaud, a cru faire merveille d'en charger quatre écrivains qui le rédigeraient chacun à tour de rôle. Arithmétiquement, le résultat, le total, devait être comme 4 est à 1 ; mais bien que le quatuor fut composé de MM. Gozlan, Méry, Nestor Roqueplan et Alphonse Karr, il s'est trouvé que chacun d'eux ne s'acquittait même pas si bien de sa part de rôle que s'il eût joué tout le rôle à lui seul. Aussi y en a-t-il déjà deux qui ont donné leur démission, M. Méry et M. Alphonse Karr. Sur ces hommes de talent, « choisis par M. Millaud pour monter, à l'instar des quatre fils Aymon, le *Courrier de Paris*, jadis si habilement dompté par le vicomte de Launay » (Mme Emile de Girardin), en voilà donc deux de désarçonnés. Qu'adviendra-t-il maintenant de ce nouveau *Courrier de la Presse* « tiré à quatre chroniqueurs, » comme dit encore le *Figaro*.

Quant à lui, le nombre croissant de ses rivaux ne paraît lui donner ni embarras ni mauvais humeur. Il joue des coudes dans la foule et, poussant l'un, poussant l'autre, donnant une bourrade ou un croc-en-jambe à celui qu'il vient d'embrasser, il continue de faire sa trouée au milieu des cris, des trépignements et des rires, des imprécations tacites ou à haute voix, de ceux qu'il a tous plus ou moins bousculés. Que lui importe qu'on lui fasse le poing dans la poche ? et si on le lui montre au grand jour, loin d'éviter l'attaque, il l'accueille de fort bonne grâce, comme une précieuse occasion de frapper un second coup. De même, pourquoi s'inquiéterait-il de ce que petits et grands s'en viennent ainsi chasser sur ses terres? il sait apparemment mieux que personne, surtout mieux que nous, que ses terres ne manquent pas de gibier et en ont assez pour tous.

Il est vrai que la chasse, en ce pays-là, se fait dans toutes sortes de bois sombres, d'épais taillis, et même d'assez vilains marais, mais le gibier qui s'y cache, y est si abondant, qu'on le rencontre partout sous ses pas : il s'agit seulement de tirer juste et de ne point faire long feu, car, s'il n'est que blessé, il se retourne, et il est fort capable de découdre le maladroit qui l'a manqué. De plus, il y a là sur chaque branche, autant que de feuilles aux arbres, une multitude infinie d'oiseaux-moqueurs, sans pitié pour la bête qui se laisse prendre, celle-ci se trouvât-elle, en définitive, être le chasseur.

Mais ordinairement le coup part avant que le gibier ait eu le temps de se reconnaître, et s'il ne se sent pas assez de force pour se relever, son meilleur parti est de rester coi et de faire le mort, jusqu'à

Digitized by Google

ce qu'on l'ait oublié. En général, la prudence n'est cependant pas son fort. Un peu de brillant, quelque petit miroir aux alouettes, le moindre fragment de celui que la Vanité tient dans sa main et où elle se regarde un instant avant de le voir se briser, suffit pour attirer la *douce*, mais non pas toujours *innocente proie*. On en voit même qui poussent parfois l'étourderie jusqu'à venir, de leur propre mouvement, se jeter tout à plat dans des filets qu'on ne leur tendait pas.

Ainsi parut avoir fait dernièrement M. Thomas Couture, qui était devenu comme cela l'une des plus belles prises et des plus grosses captures du *Figaro*, sans donner à celui-ci d'autre peine que de la ramasser et de la mettre en son sac. Dans un de ses précédents numéros, l'insidieux petit journal avait raconté et comme jeté en l'air l'anecdote suivante. Le peintre C., au temps où l'on croyait que M. de Lamartine serait élu Président, avait vivement réclamé et obtenu l'honneur de faire son portrait en pied; mais la candidature de l'illustre poète venant à baisser, M. C. ne parla plus que de le peindre à mi-corps, puis en buste, puis enfin plus du tout, l'enthousiasme de l'artiste ayant exactement suivi les phases de la candidature et sa progression décroissante : tant y a que le portrait s'en alla aussi en fumée et s'évanouit complétement, sans jamais avoir été commencé. Ce peintre si sensible aux variations de l'athmosphère politique qu'il aurait pu y servir de baromètre, d'un genre non encore inventé, n'était d'ailleurs désigné que par une seule initiale. — C'est moi, s'écria M. Couture, moi que l'on veut vexer. Le *Figaro* eut beau dire qu'il y avait plus d'un peintre dont le nom commençait par un C., déclarer même qu'il n'avait pas voulu parler de l'auteur de l'*Orgie romaine*, ou les *Romains de la décadence*, comme on appelle aussi plus gravement celui des tableaux de M. Couture qui est au Luxembourg : il n'en reçut pas moins une lettre qui fit le tour des feuilletons aussi bien que des ateliers. Elle disait : « Je suis le seul artiste à qui on ait de-
« mandé officiellement le portrait en pied de M. de Lamartine, et *le*
« *seul assurément capable de le bien faire,* et s'il n'est pas encore fait,
« cela tient à des causes que je n'ai pas à décliner ici. J'ai l'amour-
« propre de me croire le *seul artiste véritablement sérieux de notre*
« *époque* (vous voyez que j'ai le courage de mes opinions), et c'est aussi
« l'avis de l'Empereur, qui vient de me commander le plus beau travail
« de ce temps-ci, la décoration de l'immense salle des Etats-généraux
« du nouveau Louvre, que j'attaquerai aussitôt que j'aurai terminé le
« *Baptême du Prince impérial*, également commandé par l'Empe-
« reur. »

C'était là ce qui s'appelle donner sa mesure, et la donner en pro-

Digitized by Google

portion inverse de la bonne opinion que l'on a de soi-même. Décidément, en fait d'amour-propre, le chou phénoménal était trouvé. « Vous pouvez, ajoutait-on, publier ma lettre si vous le voulez, je ne « m'y oppose pas. » Signé : THOMAS COUTURE. On peut croire si le *Figaro* se l'est fait dire deux fois pour lancer cette épître, et si le public s'en est régalé. Non pas que l'on conteste à M. Couture son vrai degré de talent, une place encore digne d'envie aux yeux de bien d'autres, un certain genre à lui, son faire, sa *manière grise*, manière qui a eu son jour ; mais ce jour commence aussi à passer. Dans les ateliers, on connaissait déjà cet amour-propre à tous crins, et sans frein. On n'y a donc pas été trop étonné de la lettre, on l'a trouvée plutôt toute naturelle, tant elle portait bien le cachet du maître, preuve plus décisive encore que sa signature. D'ailleurs, M. Couture n'avait pas réclamé. Mais au bout de huit jours, nouvelle surprise : dans un entretien confidentiel, où il explique son silence parce qu'il a cru, dit-il, mieux employer son temps à faire un croquis qu'une réclamation, M. Couture déclare qu'on a en effet assez bien imité son écriture, mais que la lettre n'est pas de lui. De qui donc est-elle ? Autre incident ; car le directeur du *Figaro*, n'acceptant pas le rôle qu'aurait voulu lui faire jouer un faussaire, même aussi bon peintre des caractères qu'expert dans l'art de contrefaire les écritures, a soumis cette question : *De qui est la lettre ?* et la lettre elle-même..... au procureur impérial, ni plus ni moins.

— Une trouvaille plus sérieuse du même journal, mais qu'il n'a fait que s'approprier d'une brochure belge apportée en France sous le manteau d'un voyageur humoriste, ce sont des lettres de Lamennais « à une grande dame, à peine âgée de vingt ans, riche, belle, et issue d'une des plus puissantes maisons régnantes d'Europe. » Ceci déjà mérite attention ; mais ce qui le mérite encore plus, ce qui a surtout frappé, intéressé, intrigué, c'est la nature du sentiment exprimé dans ces lettres intimes. Ce sentiment, quel était-il au juste ? Là-dessus les avis sont partagés. Comme c'est surtout une affaire d'impression, et que notre rôle de chroniqueur impassible nous défend de donner la nôtre alors même que nous en aurions une, nous allons consulter nos lectrices, et les prier de nous donner la leur comme le moyen le plus sûr de nous décider. Voici donc ces lettres ; nous dirons ensuite comment elles ont été connues, et par qui, le premier, elles ont été livrées à la connaissance du public.

Digitized by Google

« Paris, 9 octobre 1850.

« Chère Madame,

« Pouvez-vous me recevoir à deux heures, aujourd'hui mercredi? Voudrez-vous me sacrifier une demi-heure et me dicter vos beaux vers, que je serais si heureux de posséder? Je n'ose vous les demander autographes. M'accorderez-vous de vous entendre chanter une fois? de vous voir un moment à votre chevalet, palettes et pinceaux en main? et d'assister à une pièce où vous remplirez le principal rôle?

« Je voudrais connaître tous vos talents avant que votre départ ou le mien... nous séparent peut-être pour jamais.

« C'est bien ambitieux, n'est-ce pas? Cherchez-en la cause, belle et chère enfant, dans la sympathie que vous m'inspirez.

« F. LAMENNAIS. »

« Paris, 7 janvier 1851.

« Vous devez être asphyxiée d'encens, ma chère enfant; vous êtes si belle, si bonne, si jeune, si candide, que, de même qu'une divinité, l'on vous adorera, l'on vous rendra un culte.

« Si vous n'aviez pas de mère, je vous demanderais : *Qui vous aimera?* Qui, au lieu d'un rôle de courtoisie, remplira auprès de vous celui, si téméraire, de la tendre sincérité? Qui vous donnera des conseils, je parle des bons?

« Ah! ne croyez pas que les dons qui brillent en vous, que les enivrements dont vous vous saturez, vous dispensent d'avoir besoin de ces conseils; au contraire.

« Jésus Dieu eut lui-même une mère pour guider sa jeunesse humaine. Votre mère à vous est au loin; acceptez en moi un humble intérimaire; parlons politique, morale, religion, vertu, quand nous passons une heure ensemble.

« J'ai vu votre bel œil *rêveur*, votre intérieur *solitaire*, votre vie *factice*, votre âme *vide*.

« Oui, de vieux yeux qui ne voient plus les *surfaces, sondent les abîmes*.

« Après ce jet spontané, partant cordial de ma pensée, vous allez m'évincer, si vous êtes une femme frivole, une *aristocratique princesse*, et non ma semblable, humainement parlant... ma coreligionnaire en politique.

« Qu'il en soit ce que vous voudrez.

« F. LAMENNAIS. »

« Chère Madame,

« *Je n'aime rien sans but*... n'ayant pas celui de chercher des distractions. — Je n'en suis pas susceptible; des occupations, j'en ai de trop... je ne puis que vous être *utile*.

« Oui, *utile*... C'est orgueilleux, surtout vous parlant... à vous, mon enfant, qui jouissez en *apparence* de tous les bonheurs de ce monde.

Digitized by Google

« Que voulez-vous?... quand on se sent la richesse d'une bonne âme et du désintéressement, l'on est tenté de devenir généreux.

« Voulez-vous de moi, en un mot, pour *ami vrai?*

« Ou bien voulez-vous que notre liaison éphémère n'ait été qu'une variante de vos amusements?

« Prononcez par un mot.

« F. LAMENNAIS. »

La personne avec laquelle Lamennais entretenait cette correspondance familière et fréquente, quitta Paris et alla vivre à l'étranger. Voici encore deux billets qu'il lui écrivit à cette époque, le dernier, quelques mois seulement avant sa mort.

« Vous souvenir de moi, Madame, au milieu des fêtes que vous acceptez et de celles que vous donnez? cela me causerait de l'orgueil, si ma gratitude n'absorbait mon appréciation de ce doux témoignage. Acceptez de mon amitié ce qu'elle a de profond.

« Je ne m'accuse pas du silence que vous me reprochez trop obligeamment. Je l'aurais gardé comme un hommage à cet esprit sérieux qui commence à éclater en vous, mon enfant. Que vous écrire en effet qui soit digne d'occuper un de vos moments? Les travaux d'art et de littérature qui se les disputent, me constitueraient en délit de vol... Vous répondre est tout ce que j'ose.

« F. LAMENNAIS. »

« Ma chère dame,

« J'aurais pu, il y a quelques mois, me faire transporter aux eaux d'Aix, en Savoie... Mais, d'abord, il n'aurait pas fallu, pour moi, que les eaux fussent sulfureuses. Ensuite, chère enfant, j'ai *peur* de vous y voir... Ne doit-on pas, lorsque l'on est malade, avoir peur d'un trop radieux soleil? craindre les fleurs aux parfums trop pénétrants?... Le repos, le régime et le sommeil, voilà notre triste trilogie, à nous autres pauvres invalides.

« Plaignez-moi, et à cause de cela, faute de mieux, chère enfant... aimez-moi.

« F. LAMENNAIS. »

Maintenant que vous avez lu, et bien lu... (au moins, j'espère que les compositeurs de l'imprimerie auront eu plus de respect pour le style de Lamennais qu'ils n'en ont pour le mien), que faut-il voir ici? est-ce, pour nous servir des expressions du journal auquel nous empruntons cette correspondance, est-ce « Fénélon s'offrant comme « guide à une jeune personne enivrée d'adulations? » est-ce « peut-« être Jocelyn poussant son dernier cri?... » Répondez, Mesdames. Pour moi, je reste dans mon rôle de narrateur, et je vais tâcher d'y mettre même un peu plus de détails que je n'en ai promis.

Digitized by Google

Le *Figaro* dit seulement : « Lettres de Lamennais à *M*^me *la princesse de X****. Or, à Bruxelles, où elle vit maintenant, après avoir dû quitter la France (voir une de nos anciennes *Chroniques*[1]), tout le monde sait que M^me la princesse de X*** est la princesse de Solms, issue en effet d'une maison régnante qui est assurément l'une des premières de l'Europe. M. Eugène Sue est fort lié avec elle ; il la consulte sur ses ouvrages, et lui lit ses romans avant de les livrer à l'impression. Malheureusement, à en croire le bruit public, M^me de Solms est atteinte d'une surdité déjà très-avancée, quoique précoce ; mais, en sa qualité de jeune et jolie femme, elle ne peut l'avouer et la dissimule à force de finesse de perception et de tact. Suivant M. Eugène Sue, cette infirmité serait encore un des mille contes qui courent sur elle, et il cite, pour preuve, leurs lectures, où il est toujours frappé, dit-il, de la justesse de ses remarques et de ses appréciations. En un mot, il la voit d'un œil encore plus admirateur que Lamennais, et bien loin de vouloir, comme ce dernier, lui donner des conseils, il prend sa défense et fait son panégyrique. Il vient même de le publier, et les lettres de Lamennais y figurent comme pièces à l'appui dans la cause que soutient M. Eugène Sue. C'est de là, de cette brochure, apportée ici par un voyageur, écrivain lui-même et très-amateur de curiosités intimes, grand fureteur de réalités biographiques, c'est de là, disons-nous, que ces lettres sont finalement venues à la connaissance d'un des rédacteurs du *Figaro*, et qu'à Paris ce journal en a eu la primeur.

— L'Académie française a eu dans ce mois une séance de réception qui a bien autrement réussi que celle de M. Ponsard, dont le maigre discours n'avait pas produit grand effet, et n'a pas laissé de traces, même académiques, lesquelles, à vrai dire, ne sont jamais de longue durée. Cette fois, le récipiendaire était M. Biot, doublement vénérable par ses travaux et sa verte vieillesse, et M. Guizot était chargé de lui répondre. Il s'est acquitté de sa tâche de manière à prouver qu'il n'avait rien perdu de sa haute et ferme éloquence, qu'il ne lui manquait que l'occasion. Celle-ci venue, il y a aussitôt retrouvé un de ses anciens triomphes oratoires : on croyait le revoir à la tribune et entendre l'orateur d'autrefois. Le discours de M. Biot ne pouvait pas avoir cette gravité d'attitude et de geste, cette vigueur de trait, cette élévation de ton et de coup-d'œil ; entendu à peine des premiers rangs des auditeurs, écrit d'un style juste et net, plutôt que très-littéraire, il s'insinue cependant à la lecture par une douce chaleur qui ne se sent pas trop des glaces de l'âge, et, à défaut d'éclat, il attire peu à peu comme

[1] *Chronique* de mars 1853, ***Revue Suisse***, t. XVI, pag. 255.

par une lumière calme et amie, que l'on sait être celle de l'expérience et qui vous montre le sentier. Cette séance a donc été un vrai succès; tous les journaux l'ont constaté, même les journaux ministériels : ceux-ci en faisant leurs réserves, comme de juste. Nous avouons aussi, pour notre part, que nous ne voyons pas trop l'utilité, ni même la complète dignité de cette espèce de Fronde académique, aux couteaux de papier en guise de poignards, comme disait un critique; mais les traits de ce genre dans le discours de M. Guizot, étaient si bien tournés en sentences et en maximes, si bien fondus et forgés dans l'ensemble, et au moment où ils semblaient tout prêts à en sortir avec une pointe gravement et d'autant mieux aiguisée, ils rentraient si bien dans le relief général, que ç'eût été leur en donner encore plus que d'avoir trop l'air de les sentir.

— La *Question d'argent* par M. Alexandre Dumas fils, devait être l'événement dramatique de la saison; mais il ne paraît pas que cette pièce ait tenu tout ce qu'on annonçait. On ne dit point que ce soit l'esprit qui y manque, mais le comique; car l'esprit et le comique sont deux, et le premier ne donne pas nécessairement le second, parfois même il le gêne. Ç'a été néanmoins et c'est encore toute une affaire que d'avoir place aux représentations, affaire non seulement de curiosité, mais de mode, ce qui monte encore bien plus les têtes : en effet, il n'y a pas de comparaison entre le désir d'écouter et de voir, et celui de se faire voir sans écouter : celui-ci est bien plus simple, l'autre, trop compliqué. Toutefois, ceux-là même qui ne tiennent qu'au plus simple des deux, ne sont pas encore tous parvenus à le satisfaire au moyen de la pièce à la mode, qui leur fournirait pourtant une si excellente occasion de se montrer; mais voici, à ce qu'on assure, comment s'en tirent certains d'entre eux : n'ayant pu, ni pour or ni pour argent, quand ils en ont, ni par intrigue, dont l'argent lui-même ne peut toujours se passer, n'ayant pu, disons-nous, obtenir de place dans l'intérieur du théâtre, ils se rabattent sur l'extérieur, sur les abords de cette citadelle imprenable. Le soir, à la sortie, ils viennent se mêler à la foule sous le péristyle, et ainsi leurs connaissances peuvent croire qu'ils viennent d'assister à la représentation. Telle est une des ruses de guerre qu'on emploie, quand on s'estime créé et placé dans ce monde surtout pour être vu. D'autres fois, à l'heure du dîner, on s'en va se promener, un cure-dents à la main, devant la porte d'un restaurant célèbre, dont le diable qu'on sent dans sa bourse vous tire en arrière par la poche et ne vous permet pas de franchir le seuil. Pour revenir à la *Question d'argent*, où, de fait, ce détour ne nous

Digitized by Google

ramène pas trop mal, on voit donc, ces détails mêmes le prouvent, que c'est un succès : mais, comme on l'a dit, un succès dont l'auteur devra se relever, si on le compare à celui du *Demi-Monde* et de la *Dame aux camélias*.

— Après les ouvrages à la mode, parlons un peu d'un livre qui ne l'est pas, qui ne le sera jamais, et qui peut-être n'en vaut que mieux. Ce qui est sûr, c'est qu'il en est au moins tout l'opposé, et ne fût-ce que par là, il a bien aussi son genre de singularité. Il s'agit des *Récits de chasse et d'histoire naturelle* par Urbain Olivier. Modestie fraternelle, tais-toi, et laisse-moi parler ! Qui donc n'a pris plaisir là-bas, dans ce cher pays d'où nous sommes (et par conséqnent pourquoi nous aussi ne le dirions-nous pas ?), plaisir à entendre ces anecdotes racontées le soir au coin du feu, au retour d'une expédition contre les lièvres et les perdrix du voisinage, alors que la lampe brille, que la théière fume, qu'il fait chaud au dedans, et que la bise souffle au dehors. Aventures de la vie des champs, et non de la vie à la mode, mais qui n'en ont pas moins leur curiosité, leur variété toute simple, leur malice douce et sans venin, leur piquant naturel et non aiguisé ! aventures innocentes : excepté pour leurs victimes toutefois ; mais heureux néanmoins qui n'a que des aventures innocentes, même comme celles-là ! Eh bien, vous les retrouverez toutes, et d'autres pareilles, dans ce petit volume à la couverture verte, comme s'il était lui-même une feuille des bois. Il est d'ailleurs aussi instructif qu'amusant. A chacune de ses captures, l'auteur nous dit la manière dont il l'a faite ; il s'étend à plaisir sur les ruses de son gibier, en dépit ou peut-être à cause de la peine que ces ruses lui ont donnée ; il indique les lieux où l'on trouve tel animal, les précautions à observer pour s'en rendre maître ; puis il en fait une courte description, ajoutant par ci par là sans pédanterie le nom scientifique, et certaines particularités d'organisation ; enfin, il ne craint pas de rapporter parfois le dire des paysans, quand ce dire est curieux, ou bien il le corrige et en fait voir le côté vrai mêlé à celui de la superstition.

Mais où l'auteur surtout nous entraîne avec lui et où il nous semble que nous l'accompagnons dans ses promenades solitaires, c'est lorsqu'il décrit les sites qu'il découvre et les secrets de la nature qu'il surprend : esprit simple et droit, il admire naïvement et pour lui-même, et il exprime tout franchement son admiration comme il l'éprouve, sans la forcer, mais aussi sans en rien rabattre ; car il n'est pas non plus de ces esprits chagrins ou superbes qui se croiraient perdus si on les voyait sourire ou se livrer. Souvent ainsi il dépose le

Digitized by Google

fusil de l'ornithologiste pour contempler avec émotion les beautés qu'il a sous les yeux, et nous oserions gager que plus d'une fois cela a sauvé la vie à quelque pauvre lièvre surpris au lever du soleil.

Cet ouvrage a donc de quoi intéresser tour à tour l'admirateur et l'observateur de la nature, le moraliste et l'artiste, le chasseur, cela va sans dire, et même l'agriculteur. Ce dernier y trouvera, entre autres, un long article sur les abeilles, sur les conditions pour se faire et pour conserver un rucher modèle, sujet où l'auteur, grâce à sa propre expérience, a su trouver le moyen d'être neuf. De jolies vignettes accompagnent quelques scènes de ces *Récits ;* malgré leur cadre borné, elles les traduisent avec une intelligence et une fidélité pittoresques. Elles sont également d'un compatriote, M. Gustave Roux, qui ne sent et n'aime pas moins que l'auteur la vie et la nature suisses, en sorte que le livre en est comme doublement animé.

Neuchâtel, le 16 février 1857.

Le corps d'armée fédéral est enfin rentré dans ses foyers, et la campagne couronnée par un souper splendide offert à Berne au général en chef; mais l'indépendance de Neuchâtel n'est pas encore reconnue. Cependant une circulaire du cabinet impérial français aux grandes puissances les invite à munir leurs représentants d'instructions pour régler cette affaire dans une prochaine Conférence à Paris. Puisque la France, dont la parole est engagée sur le fond, croit pouvoir entrer dans la phase des solennités diplomatiques, on doit penser qu'elle a lieu d'attendre un résultat conforme aux intentions de la Suisse, et qu'elle est du moins entièrement assurée qu'il ne se formera pas de majorité dans un sens opposé. Le procès marche donc, quoique dans une forme que nous n'aurions pas choisie; depuis le mois dernier elle a fait un pas.

La raison qui nous semblait alors autoriser des prévisions favorables, c'était l'intérêt de la Prusse elle-même, et celui de ses clients. Nous reconnaissons du reste qu'il est fort possible que la Prusse entende différemment, qu'elle entende mal ce double intérêt; et dès le mois de janvier, il n'aurait pas fallu presser bien fort notre optimisme pour l'en faire convenir.

Ce qui nous a préoccupé, ce qui nous préoccupera toujours plus que l'événement, c'est de remplir notre tâche, grande ou petite. Nous ne demandons pas aujourd'hui ce qui arrivera; mais ce que la Suisse

Digitized by Google

doit faire, et ce que la presse de la Suisse en particulier peut faire pour contribuer à sortir le pays d'embarras.

Ce que la Suisse doit faire? — En lisant les communications soleuroises de la *Gazette de Zurich* et diverses correspondances du *Journal de Genève*, si décidé naguère contre l'élargissement des prisonniers, il ne paraît pas inutile de répéter les choses sur lesquelles on se croyait le plus d'accord dans ce pays : La Suisse doit se montrer facile, prévevenante même sur les choses d'un intérêt transitoire ou secondaire, et ce dernier point est important ; mais elle doit repousser imperturbablement toutes les clauses qui *dans son opinion* porteraient atteinte à *« l'entière indépendance »* du canton de Neuchâtel, ce qui comprend à nos yeux la *sécurité future* de cette indépendance. Nous ne savons s'il existe des clauses pareilles, mais une rumeur persistante et universelle nous en signale au moins deux : les Bourgeoisies et les Domaines.

La presse, de son côté, doit appuyer franchement, loyalement l'autorité dans cette marche, et la seconder, en contribuant pour sa part, qui peut être considérable, à l'instruction du procès. Pour tous ceux qui connaissent Neuchâtel, il est évident que les conditions dont il s'agit ne sont pas sincères, qu'elles renferment une arrière-pensée, sinon dans l'esprit de celui qui les propose, du moins dans l'esprit qui les a soufflées. Mais hors de la Suisse, cette évidence n'existe pas. Il ne ressort point des termes eux-mêmes que la conservation d'une fortune privée par un prince éloigné, ou le rétablissement de quelques institutions soit-disant communales soient incompatibles avec l'indépendance politique d'un Etat. Il appartient sans doute en première ligne à nos envoyés d'instruire l'Europe officielle du véritable sens des choses, et de justifier nos refus. Mais notre diplomatie parle à la diplomatie, c'est-à-dire à des personnes qui ont l'oreille très-fine ou très-dure selon les changements que subit le temps. Il faut les contraindre à bien écouter, et pour cela, il faut éclairer l'opinion de l'Europe, qui ne nous a point été inutile dans la phase précédente de ce conflit. Ce qui a relevé la Suisse dans l'opinion, c'est son union. Il faudrait s'appliquer à la maintenir. C'est son attitude martiale.—Nous le croyons ; mais c'est aussi la nature de sa cause et la modération de ses procédés. Ni le trois septembre, ni les menaces de la Prusse n'ont été approuvés. Le message du Conseil fédéral n'a pas justifié l'accusation d'obstination et de roideur sous laquelle on avait voulu nous placer. Il importe que l'on conserve la même opinion de nos intentions et de nos procédés, et qu'on ne puisse pas renouveler des accusations qui pour être sans motif, ne seraient pas sans apparence. Le bruit du canon s'entend au loin, mais ce qui se répand plus vite et plus loin encore, c'est la lumière.

S'il devient évident à tous les yeux comme il l'est aux nôtres, que la Suisse a des motifs très-sérieux pour refuser la cession des do-

Digitized by Google

maines et le rétablissement de bourgeoisies qui ne peuvent remplir aucun rôle dans le mécanisme constitutionnel de la démocratie représentative; tandis que la Prusse n'a pour insister sur ces demandes aucun motif qui soit sérieux et qui puisse s'articuler dans le point de vue d'un abandon réel et irrévocable de l'autorité politique; on en concluera à Londres, à Paris et partout ce que nous n'avons pas besoin de faire ressortir ici : qu'il s'agit d'organiser le royalisme aussi bien que possible, avec son état-major, son budget, ses rôles, sa bannière et ses maisons fortes, pour passer un temps malheureux, qui sera de plus ou moins longue durée suivant la tournure que prendront les événements européens. A Neuchâtel, ceci est ennuyeux d'évidence; mais si l'on ne le soupçonne pas même à Genève, comment une opinion pourrait-elle se former à Paris sur d'aussi microscopiques sujets? Il faut pourtant que le jour se fasse sur ces matières; et ce jour ne peut venir que de la Suisse. Nous ne demandons pas s'il fera resplendir d'un éclat bien vif la loyauté allemande, ni ce que l'on pensera aux Tuileries de ces éventualités dont la perspective explique seule de si étranges conditions, et de l'attention délicate qui charge l'héritier de Napoléon de monter lui-même un épisode gracieux du prochain 1814. Nous disons simplement que si l'Europe est éclairée sur l'état des faits avant que les négociations soient terminées ou rompues; sous une forme ou sous une autre la Suisse obtiendra ce qu'elle demande depuis 1815, depuis 1830, depuis 1848, et plus instamment depuis le 3 septembre 1856, la sécurité relativement à l'indépendance entière de Neuchâtel.

Si l'on exige le rétablissement des bourgeoisies et les domaines, il nous semble (autant du moins qu'on peut avoir un avis sur des propositions dont le détail n'est pas formulé) que la Suisse doit dire *non;* quelles que soient les conséquences d'un tel refus : la rupture des négociations, une pression combinée de toutes les puissances pour arracher son consentement, ou la guerre avec la Prusse. Mais de ces éventualités, la dernière est manifestement exclue par la volonté de l'Europe et par les engagements que la Prusse elle-même a renouvelés dans sa circulaire de décembre 1856; la seconde ne saurait se réaliser, si nous, Suisses, qui connaissons apparemment l'état des faits mieux que personne, nous prenons soin d'éclairer l'Europe sur la signification réelle de ce qui nous est demandé, tellement que nul ne puisse en prétexter ignorance.

Reste l'abandon des négociations de la part de la Prusse, que nous n'avons réellement aucun moyen d'empêcher et que nous ne voulons pas encore déclarer impossible, quoiqu'il fît à ce gouvernement une position assez peu digne d'envie.

Mais la portée d'un tel abandon serait bien différente selon que l'opinion des gens modérés et raisonnables en Europe aura prononcé d'avance que la Suisse a raison ou que la Suisse a tort dans ses refus.

Digitized by Google

La seconde alternative, c'est la résurrection du protocole de 1852; la première, sa lacération; car il serait bien difficile aujourd'hui à la diplomatie de prononcer sur une telle cause un jugement contraire à celui de l'opinion. S'il est démontré que les conditions proposées par la Prusse sont sans intérêt pour ses amis, sans application possible à la Suisse actuelle, sans autre but appréciable que de perpétuer l'existence d'un parti royaliste à Neuchâtel, en l'organisant; s'il est démontré dès lors que la Prusse, quand elle se déclarait prête à abandonner Neuchâtel, ne voulait pas l'abandonner, et que pour ne pas négocier sérieusement, tout en s'en donnant le semblant, elle s'est réfugiée derrière des propositions qu'elle savait inacceptables, si toutes ces choses, qui prennent à nos yeux une certaine vraisemblance, devenaient évidentes pour l'Europe: cette réalisation des prophéties de M. Vogt laisserait encore la Suisse dans une meilleure position qu'elle n'était avant le 3 septembre, par le seul fait que la situation s'est éclaircie, et les espérances que nous avons partagées avec tous nos concitoyens n'auraient pas été tout à fait trompées; mais il faut convenir que nous payerions cette amélioration partielle de notre cause beaucoup au-dessus de sa valeur.

Nous ne voulons pas examiner quelles conséquences la rupture des négociations entraînerait quant aux rapports entre la Prusse et la France; estimant que, dans son propre intérêt, la Suisse ne doit s'appuyer sur les promesses de sa grande voisine qu'avec une certaine discrétion; tout comme elle ne doit pas non plus s'exagérer la dette de reconnaissance qu'elle a contractée en suite d'une médiation que le cabinet français n'était pas absolument libre de décliner. Mais à l'intérieur, l'échec, au moins apparent, de la politique fédérale entraînerait un ébranlement, un déplacement des influences dont l'Europe aurait assurément perdu le droit de se plaindre, quoiqu'elle eût sujet de s'en inquiéter. Pour Neuchâtel même, les conséquences d'un tel événement seraient extrêmement graves. D'un côté, l'exil des 66 prévenus dont la chambre d'accusation a formé un peu au hasard sa première catégorie, serait indéfiniment prolongé; de l'autre, les attentats contre le gouvernement cantonal se trouvant, par le fait de l'antécédent de Janvier, au bénéfice d'une sorte d'impunité diplomatique, le parti républicain serait logiquement forcé de s'organiser sur un pied de guerre dont il ne serait pas seul à supporter les frais.

Ces considérations peuvent engager la Suisse à faire certaines concessions. Aussi pensons-nous bien qu'elle doit en faire, et même indiquer d'avance la nature de celles auxquelles elle peut consentir, puisque ni compromis ni arbitrage ne sont possibles si l'on n'accorde pas quelque chose aux deux parties. En se plaçant au point de vue exclusivement fédéral, il est même difficile de comprendre un arrangement conclu sur la base de l'indépendance de Neuchâtel qui ne fut pas préférable au *statu quo*. On ne conçoit guères en effet une éven-

Digitized by Google

tualité qui, tout en laissant subsister d'ailleurs la Confédération dans son intégrité, permît au roi de Prusse de revenir sur une abdication volontaire ; et quant aux effets permanents d'un mauvais compromis, ils pèseraient surtout sur le Canton lui-même, une fois que le parti du passé ne pourrait plus recourir à une protection étrangère. On peut croire même que nulle restauration partielle à l'intérieur ne saurait arrêter sa dissolution ou sa transformation dans l'absence des idées de légitimité et de devoir, et que ses tentatives inévitables pour conquérir l'ascendant n'auraient d'autre effet que d'agiter le Canton au profit de l'extrême opposé. Mais comme sous prétexte de domaines, il s'agit de mettre le Gouvernement de Neuchâtel à la rue et de confisquer toute la fortune de l'Etat ; comme une garantie internationale des bourgeoisies restreint le droit du peuple à se constituer, et frappe ainsi sur la Constitution fédérale ; comme d'ailleurs l'abandon volontaire des intérêts neuchâtelois dans une si large mesure serait une atteinte à la parole que la Suisse a donnée à ce canton, en le faisant entrer dans sa nouvelle alliance, nous ne saurions admettre qu'elle y consentît sans y être absolument forcée. L'intérêt commun, qui est d'éteindre la question, et non de préparer des difficultés nouvelles, ne permet pas de croire qu'on lui impose des conditions inadmissibles, quand la portée réelle en sera connue. C'est à nous de la faire connaître, en expliquant avec calme, non pas nos désirs, mais nos raisons et l'état des choses ; car la presse européenne ne peut apprendre les faits que des journaux du pays. Du reste, ceux-ci viennent d'entrer un peu tard, mais sérieusement, dans la voie que nous signalons, et l'on peut considérer la discussion comme sérieusement engagée.

La *Gazette vaudoise* a déjà présenté des observations analogues à celles que nous venons d'exposer un peu trop longuement. Ce nouveau journal, fondé par les anciens rédacteurs de la *Gazette de Lausanne*, a réuni dès le début un chiffre considérable d'abonnés. Il est certain qu'une feuille qui donne trois numéros par semaine est mieux accommodée aux besoins d'un public villageois et aux forces d'un corps de rédaction peu nombreux, qu'une publication quotidienne, très-difficile à remplir en temps ordinaire.

Un autre journal, carillonnant, est éclos à Lausanne le 1er janvier ; il se nomme le *Franc parleur* et sert d'organe au parti rouge. Notre correspondant vaudois nous dit que cette feuille est très-grossière dans ses plaisanteries, et qu'elle cherche son principal élément d'intérêt dans les affaires particulières des citoyens, où elle pêche le scandale. Nous ne pouvons pas insister sur ces reproches, parce que nous n'avons pas aperçu le *Franc-Parleur ;* mais nous plaindrions un pays où l'on trouverait du plaisir aux turpitudes qu'on nous signale.

Nous ne savons si le *Franc parleur* réussira à fixer l'attention sur son parti avant le prochain renouvellement du Grand-Conseil. Tout annonce pour le 1er Mars des élections calmes, dont le résultat probable est une

Digitized by Google

décomposition toujours plus complète des partis ; peut-être même les caudidatures seront-elles proposées abstraction faite des anciennes dénominations. Ce résultat serait à désirer, car les anciens partis n'ont plus de racines dans l'opinion, et ni l'un ni l'autre ne peut se suffire. A part les hommes qui voient dans la solidarité des partis et dans la persévérance des rancunes la seule garantie des positions qu'ils occupent, il est impossible que le gouvernement n'ait pas constaté depuis longtemps que l'armée, l'instruction publique et l'administration souffrent de l'absence de forces que la politique s'est crue jusqu'ici dans l'obligation de tenir éloignées. Les braves officiers qui ont quitté momentanément le Conseil d'Etat pour des commandements importants, n'auront guères pu se faire illusion, dans la campagne, sur les résultats du système qui subordonne l'intérêt du service à des considérations politiques dans la distribution des grades militaires, lorsqu'il a été suivi avec quelque conséquence pendant un certain nombre d'années. Les causes avouables de l'exclusisme ayant cessé, il est naturel que l'effet cesse également; et même en se plaçant au point de vue le plus étroit de l'intérêt particulier, un peu de réflexion fera comprendre que le système ne saurait aller plus longtemps sans se rajeunir.

La veuve de Frédéric-César de la Harpe est morte à Lausanne, rassasiée de jours. Ainsi s'est rompue la dernière attache qui unissait le temps présent aux commencements de la République. Vénérée des personnes qui l'approchaient, Madame de la Harpe était inépuisable dans sa bienfaisance; les pauvres ont accompagné en foule son cercueil.

La cherté des subsistances qui pèse depuis longtemps sur presque toutes les classes de la société, donne un intérêt pratique très-positif aux rapports des sociétés de consommation établies dans plusieurs villes de la Suisse pour préparer en grand les principaux articles d'alimentation, et pour les revendre à prix coûtant aux sociétaires. La société Vaudoise établie depuis deux ans à Lausanne a donné un pain de très-bonne qualité à 3 centimes au-dessous du cours moyen de la Boulangerie, déjà réduit par l'effet de cette concurrence même ; l'économie réalisée sur la livre de viande s'élève à 7 centimes. Un capital de 10,000 fr. a suffi à un mouvement d'affaires de plus de 800,000 fr., sur lequel un léger bénéfice a été réalisé. On voit que les sociétés de consommation permettent de sérieuses économies à tous les ménages; économies particulièrement sensibles pour ceux qui s'y fournissent d'aliments tout préparés, épargnant ainsi le temps et le combustible, sans parler des avantages indirects attachés à l'habitude de payer comptant. Espérons que l'exemple de Lausanne et de la Chaux-de-Fonds sera bientôt suivi dans d'autres villes, où les mêmes besoins se font sentir depuis longtemps. La diminution de l'industrie stérile des revendeurs au profit du travail productif est un des progrès dont la nécessité devrait être le plus généralement reconnue.

La section lausannoise de l'Union chrétienne des jeunes gens a obtenu la disposition de la grande salle de l'hôtel de ville, où le bienveillant concours d'un groupe nombreux d'hommes de mérite lui permet d'offrir à ses membres et au public, chaque dimanche soir, une conférence sur quelque sujet scientifique ou historique touchant de près ou de loin au Christianisme. Le progamme des séances est très-varié.

L'année 1857 sera marquée par un grand pas dans le développement de nos chemins de fer. L'ouverture de plusieurs tronçons du Central mettra, dès le mois de mai, la ville fédérale et le bassin du lac Léman en communication immédiate par vapeur avec la Suisse orientale et l'Allemagne. La navigation à vapeur, dont les navires sont si fort multipliés, s'appliquera-t-elle à organiser ses départs de manière à assurer un mouvement sans interruption de Genève à Bienne, correspondant au départ des trains? Nous l'espérons. Le misérable pont de Saint-Jean, qui a résisté à la guerre, dont l'approche rendait tous les retards si désastreux, continuera-t-il à entraver la circulation sur les lacs? Songera-t-on enfin à mettre la rive droite du lac de Neuchâtel et le bassin populeux de la Broie en correspondance avec les nouveaux moyens de locomotion au nord et au midi, ce qui serait si facile et si avantageux pour Neuchâtel, ou bien refusera-t-on encore de chauffer un bateau une heure plus tôt et d'en arrêter le service une heure plus tard, par l'excellente raison que ce service à travers le lac a été tenté pendant quelques semaines il y a vingt-cinq ans, à une époque où l'on voyageait dix fois moins qu'aujourd'hui, et qu'il n'a pas donné de bénéfices? Nous posons ces questions; nous voudrions pouvoir les résoudre.

S.

Digitized by Google

BULLETIN LITTÉRAIRE.

—

REVUE DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS LITTÉRAIRES DE LA SUISSE FRANÇAISE, par Alexandre Daguet. Fribourg, 1857, in-8°.

« La principale gloire de chaque peuple, a dit Johnson, lui vient de « ses écrivains. » On dira peut-être que Johnson était orfèvre comme M. Josse, et que l'on peut contester la valeur absolue de cet aphorisme pris par M. Daguet pour épigraphe de son petit livre. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que dans aucun pays la vérité de ce mot ne se trouve mieux confirmée que dans notre Suisse romane. La place considérable que la littérature suisse occupe dans l'ensemble de la littérature française est hors de toute proportion avec l'étendue de cette contrée et avec les autres titres de gloire qu'elle pourrait songer à faire valoir. Dans les deux époques littéraires qui ont précédé la nôtre, nous voyons Genève balancer pour ainsi dire la France entière dans la domination des esprits. Deux consuls rivaux, aspirant l'un et l'autre à la dictature, gouvernent au XVIIIe siècle la république des lettres : l'un est un enfant de Paris, le plus pur et le plus parfait représentant du véritable esprit français, l'autre est un citoyen de Genève. Plus tard une révolution nouvelle, se rattachant aussi à deux noms illustres, s'opère dans les régions de l'art et de la pensée : pendant que Chateaubriand relève le drapeau catholique et monarchique de l'ancienne France, Mme de Staël propage dans la politique le doctrinarisme libéral de l'école genevoise, et inaugure dans la littérature le règne de ce mysticisme semi-germanique moins étranger à l'esprit suisse qu'il ne l'est de l'autre côté du Jura. Au XVIe siècle déjà le calvinisme genevois avait un moment disputé la France à l'orthodoxie romaine et au scepticisme de Rabelais, et n'avait été vaincue que par la coalition de l'un et de l'autre.

De nos jours cependant le rôle des écrivains suisses est moins éclatant. Aucun d'eux n'a recueilli l'héritage de gloire et de popularité de ceux que nous venons de nommer. Cela tient en partie, disons-le en

Digitized by Google

passant, à un fait plus général : notre époque a des intérêts plus complexes, des préoccupations plus diverses que les époques précédentes : l'influence y est dès lors plus fugace, la renommée plus inconstante qu'elle ne l'a jamais été. Il serait difficile aujourd'hui de maintenir bien longtemps autour du nom d'un écrivain le bruit qui n'a cessé d'entourer ceux de Voltaire et de Rousseau pendant toute leur carrière littéraire. N'oublions pas cependant que c'est un écrivain suisse qui, de nos jours, a formulé et réduit en système une des idées les plus généreuses et les plus fécondes qui aient agité les esprits et qui soient destinées à les agiter encore : la libre manifestion des convictions religieuses et l'indépendance respective de l'église et de l'état.

Quoi qu'il en soit, la littérature suisse, loin d'avoir déchu, ne s'est proprement constituée qu'à notre époque. Il y avait jadis de grands écrivains suisses, il commence à y avoir une littérature suisse, ayant sa physionomie aisément reconnaissable, son caractère et son esprit à elle, en un mot une littérature nationale. C'est à Bridel, l'aimable pasteur de Montreux, si connu sous le nom du doyen Bridel, et qui est en effet le doyen de notre littérature, que l'on peut faire remonter cette direction nouvelle. « L'idéal national pénétra dans la terre romane avec l'école historique et littéraire qui se forma autour de cet initiateur illustre. »

Un des écrivains dont le nom honore le plus ce nouveau mouvement littéraire, M. Alexandre Daguet, a entrepris lui-même de nous en présenter le tableau dans la brochure que nous annonçons aujourd'hui. Cette revue est riche de données recueillies avec soin et d'appréciations intéressantes. Pour donner une idée nette et complète des travaux littéraires faits en Suisse de notre temps, pour grouper tant de noms et de faits dans un résumé d'une centaine de pages, il fallait non-seulement de la méthode, mais de l'art. M. Daguet en a fait preuve, et son opuscule est d'une lecture facile autant qu'attachante et instructive, malgré tout ce que le sujet a de multiple. L'auteur passe d'abord en revue les travaux philosophiques, auxquels il rattache les diverses sciences qui s'y rapportent, le Droit, l'Economie politique, l'Education, la Théologie, au moins dans ce qu'elles ont de général. Il s'occupe ensuite des historiens, qui forment un des groupes les plus nombreux dans le congrès des écrivains de la Suisse française, et qu'il divise en historiens généraux, historiens spéciaux, historiens érudits et popularisateurs de l'histoire. Il passe de là à la tribu plus nombreuse encore de ce qu'on appelle spécialement les littérateurs, poëtes, romanciers, critiques, etc., et termine enfin cet examen par un coup-d'œil sur les philologues et les linguistes.

Digitized by Google

La première ébauche de cette brochure avait paru, il y a déjà dix ans, dans un journal politique; l'auteur l'a retravaillée avec beaucoup de soin, et l'on peut regarder son opuscule actuel comme un rapport complet et parfaitement satisfaisant sur la littérature contemporaine de notre Suisse française. Nous espérons néanmoins que M. Daguet n'en restera pas là. On n'a pas oublié les remarquables articles qu'il a publiés jadis, dans notre *Revue,* sur l'histoire littéraire de la Suisse à ses premières origines, dans les époques romaine, burgonde et carlovingienne. Ces beaux travaux le désignent plus que tout autre pour donner un jour au public un ouvrage qui est encore à faire et pour lequel les matériaux ne lui manquent pas : une histoire générale de la littérature de notre Suisse romane.

F. B.

LETTRES-MÉMOIRES

DE

MADAME DE CHARRIÈRE

Premier article — (1764 à 1770).

La réputation littéraire de madame de Charrière est toute récente. Il y a vingt ans, *Caliste*[1] était connue seulement de ces esprits curieux qui n'attendent pas, pour goûter les livres, que le gros du public se soit décidé à prononcer son jugement. Elle intéressait aussi d'anciens amis de l'auteur, formant parmi nous, en fait de goût, une société d'élite dont nous voyons encore quelques rares débris. Aujourd'hui, *Caliste* fait partie de la *Bibliothèque des chemins de fer*. Les autres ouvrages de Mme de Charrière, les *Lettres Neuchâteloises*, le *Mari sentimental*, les *Trois femmes*, sont également recherchés, tandis que ceux de telle autre femme auteur, sa contemporaine et son émule, madame de Montolieu par exemple (pour ne pas sortir du cercle de nos compatriotes et de notre littérature indigène), sont tombés singulièrement dans l'oubli. A la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, on préférait *Caroline de Lichtefield* à *Caliste*, parce que le public de ces temps-là n'était pas préparé et prédisposé à apprécier les qualités intimes et secrètes du talent de madame de Charrière. Les côtés extérieurs de l'écrivain le frappaient davantage, et chez elle ces côtés-là n'étaient qu'en seconde ligne ou sur un plan plus éloigné. Une de ses amies, madame Huber, fille du célèbre professeur Heyne de

1 *Caliste*, ou *Lettres écrites de Lausanne*, par Madame de Charrière.

Göttingue, connue elle-même par des écrits remarquables en allemand et en français, nous a fait parfaitement sentir les causes de cet oubli dans lequel étaient restés ceux de madame de Charrière : « Il y a dans ses livres (écrivait-elle au mo- « ment ou quelques amis voulaient les recueillir pour en donner « une édition choisie), beaucoup de délicatesse, infiniment de « naturel, mais aussi bien de l'individualité. Dans la plupart « on ne retrouve pas seulement madame de Charrière, mais « madame de Charrière, dans l'époque où elle écrit, avec les « idées qui l'occupaient alors, avec les préventions, les goûts qui « étaient à l'ordre du jour. Cela est surtout visible dans les « *Trois femmes*, les *Finck*[1], les *ruines de Yedebourg*[2], et ces « qualités défendent à ses amis de juger ses ouvrages, parce « que nous y trouvons des mérites que le public doit ignorer, « qui doivent lui échapper totalement, parce que le mot de l'é- « nigme lui manque. Quand on fait abstraction de soi-même, « et abnégation de son individualité, en se mettant absolument « à la place du public qui ignore entièrement madame de Char- « rière, en ne jugeant que l'être moral, l'auteur, on com- « prend pourquoi son public à toujours été très-peu nombreux. « — Pour la goûter il a fallu la connaître, ou lui ressembler, « deux conditions très-honorables ou d'un grand prix, mais qui « n'ont pu se rencontrer que rarement, soit ensemble, soit iso- « lées. »

Cette appréciation est à la fois fine et judicieuse. On comprend désormais pourquoi ce talent est resté longtemps comme enfoui et ignoré. Les livres, séparés de la personnalité, étaient comme une lettre morte. Mais aujourd'hui il n'en est plus de même. La critique moderne a porté son attention sur madame de Charrière ; les biographes ne lui ont pas manqué non plus, et M. Sainte-Beuve entr'autres lui a consacré, dans ses *Portraits de femmes*, des pages que l'on peut compter parmi les meilleures de ce charmant recueil. La correspondance de Benjamin Constant avec la belle et spirituelle Hollandaise, a paru il y a quelques années, en partie dans la *Revue des Deux-Mondes*,

[1] ***Sir Walter Finck et son fils William***, roman posthume de Madame de Charrière, publié en 1806.

[2] Publié en 1798 avec d'autres nouvelles, sous le pseudonyme de l'***Abbé de la Tour***.

Digitized by Google

et en partie dans une Revue suisse[1]. Nous croyons que le moment est venu aujourd'hui de faire connaître mieux encore cette femme distinguée, dont la vie et les écrits intéressent vivement notre histoire littéraire. Si madame de Charrière respire dans ses livres, on peut dire qu'elle vit tout entière dans ses lettres. C'est là surtout qu'elle montre cette franchise, cette générosité, cette finesse, et cette vivacité de style qui sont les traits distinctifs de son caractère, de son esprit, et de son talent. Jusqu'ici on la connaissait mieux par les lettres qui lui furent adressées que par celles qu'elle écrivait, puisque sa correspondance (à part deux ou trois lettres à Benjamin Constant) n'a pas été publiée. Après la lecture de celles que nous donnons aujourd'hui, on n'ignorera plus rien de ce qui intéresse et de ce qu'on doit savoir.

Ces lettres classées dans plusieurs séries, sont adressées à diverses personnes. En les rangeant par ordre de dates, elles forment comme une autobiographie complète de madame de Charrière. Voilà pourquoi nous avons adopté le titre de *Lettres-Mémoires,* qui a au moins l'avantage de la précision.

Il n'est pas nécessaire que nous entrions dans de longs détails préliminaires sur la famille de madame de Charrière, sur le temps et le monde dans lesquels elle vécut. Cela est déjà suffisamment connu, et d'ailleurs les lettres, à mesure que nous les transcrirons, apprendront tout ce qu'il faut savoir là-dessus.

On sait que madame de Charrière appartenait à une noble et ancienne famille de la province d'Utrecht. Le nom de son père était Van Tuyll van Seeroskerken. Il avait été envoyé des Etats-Généraux de Hollande auprès du roi de Prusse, Frédéric II, et il jouissait à la Haye d'une grande considération et de quelque crédit. Il avait plusieurs fils, une fille mariée, et une autre, Agnès Isabelle de Tuyll, qui devint plus tard madame de Charrière en épousant un gentilhomme vaudois de ce nom, que son peu de fortune avait contraint à se faire précepteur dans cette maison. Ce mariage ne se fit pas facilement. Plusieurs prétendants de haut rang, un prince allemand même, avaient précédemment demandé la main de mademoiselle de Tuyll, mais tous avaient été écartés pour des raisons qu'elle nous fera con-

[1] Voir nos articles sur la *Jeunesse de Benjamin Constant*, dans la *Bibliothèque universelle*, de 1847, nos 22 et 23.

Digitized by Google

naître elle-même. Enfin les années s'écoulant au milieu de ces négociations, elle se décida pour M. de Charrière, à l'instante recommandation d'un ami de celui-ci, M. de Salgas, cadet de la maison de Narbonne-Pelet, ancien gouverneur du duc de Glocester, qui vivait à Rolle, dans le pays de Vaud, où sa famille s'était réfugiée à l'époque des Dragonnades.

De bonne heure mademoiselle de Tuyll avait voyagé avec son père ou d'autres membres de sa famille. Elle avait visité l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse. Sa gouvernante était une demoiselle Prévôt de Genève, amie de M. Necker, qui mit son élève en relation avec le célèbre banquier. Elle connut mademoiselle Necker, alors qu'elle était encore enfant. Leurs rapports d'abord excellents, changèrent insensiblement de caractère quand ces deux dames devinrent auteurs. Les détails de ce changement forment un des épisodes intéressants de la correspondance que nous publions aujourd'hui. Les premières lettres sont adressées par mademoiselle Isabelle de Tuyll à son frère Théodore, qui servait dans la marine Hollandaise et qui fut son premier confident. C'est à cet ami d'enfance, à ce frère de prédilection qu'elle raconte naïvement et sincèrement tout ce qui l'intéresse, ce qui arrive dans la famille et dans la société d'Utrecht et de la Haye. Les plus anciennes de ces lettres sont de l'année 1764. Il y est question d'abord d'un mariage que ce frère de prédilection voulait contracter, et qui rencontrait des obstacles.

La sœur prend une très-vive part à ces contrariétés :

« Vos tendresses, mon cher Ditie [1], (écrit-elle à son frère), me font grand plaisir, mais le reste de votre lettre m'inquiète. J'ai peur que vous ne vous précipitiez, et que les circonstances, votre sensibilité naturelle, la douceur de plaire, la vanité de l'emporter sur un autre amant, j'ai peur, dis-je, que tout cela se mettant à la place d'une passion violente, ne produise le même effet, celui d'ôter l'usage de la réflexion, et de faire prendre à la hâte des résolutions dont on se repent à loisir. Le général Elliot, à qui j'ai fait part de votre lettre, est surpris qu'à votre âge, on veuille se marier. Nous avons parlé du service. Il dit que la paix ne peut pas durer toujours, et qu'après quelque temps de guerre, il arrivera chez nous ce qui arrive en tout pays, que les vaisseaux et les guerriers deviennent meilleurs, et que les

[1] *Ditie*, nom familier pour Diethelm, Dietrich ou Théodore.

Digitized by Google

bons officiers sont les seuls à qui l'on confie la guerre et l'Etat. Bentinck, que j'ai vu ce matin avec sa femme, dit absolument la même chose, qu'il ne faut absolument pas quitter, que vous aurez beau jeu, que vous êtes le seul qui ait vu du service..... enfin je vous demande en grâce, et comme vous demandant votre propre bonheur, de ne pas trop vous presser. N'êtes-vous pas bien jeune? Si le goût dure de votre côté et de l'autre, ne sera-t-il pas temps l'année prochaine, dans deux ans? S'il passe, quel bonheur de n'être pas marié! Il ne faut pas quitter le service, en vérité il ne le faut pas! Vous avez des amis plus qu'un autre. Le général dit qu'il faut absolument qu'un jeune homme ait un métier. Si de trente et un commandeurs de vaisseau, le plus honnête, le plus habile quitte le service, que deviendra le service? Cela est-il bien? Est-ce que cela serait généreux? Un Romain, un homme qui aime sa patrie, prendrait-il ce parti? Pensez-y. Adieu, je cours à l'opéra. Je me porte bien.»

Il paraît, par une lettre postérieure de quelques jours, que les conseils de mademoiselle de Tuyll furent suivis, et que son frère, laissant pour le moment ses projets de mariage, passa en Angleterre pour affaires de service.

«Je voudrais bien vous voir dans ce moment, mon cher Ditie. Dans votre visage, je verrais votre cœur; ensuite je voudrais voir le cœur de Mitie de Reede (1); son visage n'est pas si transparent, je crois. Qu'avez-vous dit, qu'avez-vous fait aujourd'hui? Je questionne en l'air et je n'aurai pas le temps de recevoir ici votre réponse. Si le cœur parle, faites-le parler haut, et dites que si vous allez en Angleterre, c'est que vous reviendrez bientôt. Tout ceci suppose de l'inclination. Dites-moi tous vos projets de voyage et de retour. Je ne vous ai point répondu plus tôt, parce que mille choses, grandes et petites, agréables et désagréables, m'ont occupée, et que j'ai aussi une espèce de paresse qui ne viendra jamais sur l'eau quand il s'agira de vous servir, mais qui se montre quelquefois quand il n'est question que de causer avec ceux que j'aime le plus. Voilà la plus longue période que j'aie écrite de ma vie. Il ne tiendra qu'à vous de voir que je vous aime encore plus à Zuylen (2) qu'au Texel. Pour ma sœur Mitie, je lui ai dit l'autre jour que je l'aimerais mieux en Amérique qu'à Zuylen. Elle gronde et boude de tout son cœur. Nous ne nous parlons pas depuis plusieurs jours. Aujourd'hui elle m'a couru après avec une face de réconciliation, mais je ne veux pas la voir pleurer ni pleurer moi-même. Ce n'est pas la peine; de sorte que je me suis esquivée. Ces fréquentes transitions d'humeur doivent se faire avec moins de solen-

1 C'est le nom de la jeune personne à laquelle le commandeur de Tuyll faisait la cour.

2 Résidence de M. de Tuyll près d'Utrecht.

Digitized by Google

nité. Les filles de ma sœur sont charmantes. Son fils devenait quelque chose, un petit être moins stupide, moins vain et moins puéril qu'il n'était; il grandissait, courait dans les jardins, et semait des pois et des fèves : ne voilà-t-il pas votre pusillanime beau-frère qui se met en tête que l'air d'ici ne lui vaut rien ! Il s'inquiète, se tourmente, consulte des médecins, s'imagine qu'ils ont répondu d'une manière conforme à ses rêves, et envoie son fils chez mon oncle, qui n'ôtera jamais les yeux de dessus-lui. Jugez quelle maison pour un petit sot garçon qui se parade sans cesse et ne songe qu'à se faire regarder. Cette absurdité m'a mise hier dans une colère affreuse contre Perponcher [1]. Mais que ceci reste entre nous. Mon oncle a bâti une écurie pour dix chevaux qu'il ne laisse pas mourir, mais considérablement maigrir de faim.

» Mes frères Guillaume et Vincent ont pêché tout le jour. Ils viennent de rapporter onze livres de perches. Ma tante a loué une maison à la Haye pour cet hiver; cela sort de la bonne tête de ma cousine. Nous en rions par rapport à elle; nous en sommes fâchés pour ma tante, qui n'est pas d'un âge ni d'une santé à devoir se trouver fort bien d'une pareille transmigration. M. de Heen en Leen est revenu de Paris un peu plus maigre qu'il n'y était allé, assez gai cependant. Je crois que lui et peut-être aussi M. Guillaume de Tuyll pensent à mademoiselle de Randwyck. C'est bien la meilleure pensée qu'on puisse avoir. M. de Lockhorst et ses filles vont voir le jubilé à Bruxelles. Je vous dis pêle-mêle tout ce qui se présente. J'oublierais la moitié de mes petits articles, s'il fallait les assortir.»

On voit que mademoiselle de Tuyll excellait dans le talent de peindre en quelques traits un portrait, un intérieur. Dès la seconde lettre nous connaissons déjà sa famille, ses amis, ses prédilections, et ses antipathies. Une troisième nous initie davantage encore:

« Mon cher Ditie, votre absence fait un vide sensible qui blesse le cœur. Nous nous sommes mis trois fois à table depuis votre départ. Mon cœur s'est serré toutes les fois de ne plus vous voir à côté de moi et de penser que vous serez longtemps éloigné. Cependant comme vous êtes à votre devoir, que vous êtes commandeur, que vous avez une jolie chambre dans votre vaisseau et un joli voyage en perspective, je ne suis point affligée, seulement je vous regrette. Je n'ai presque point entendu de coup de vent qui ne m'ait fait songer à vous avec regret. J'ai vu celle qui est la cause de votre départ, je lui ai parlé d'elle et de vous, et je lui ai dit que ce sujet là n'était point étranger à notre correspondance. Elle m'écoutait d'un air satisfait, les yeux baissés; sans les lever, elle m'a dit que si mes lettres n'avaient point

[1] Nom du beau-frère de Mademoiselle de Tuyll.

Digitized by Google

de sujets plus intéressants, vous perdiez peu à n'en pas recevoir. Je l'ai priée en riant de ne pas juger d'une chose où elle n'entendait rien; elle a ri, et j'ai jugé, malgré les défenses de madame Tonck, que vous n'étiez pas encore indifférent à sa nièce. Quelques petites anecdotes de femmes de chambre, assez semblables à ce que la femme de chambre de Sophie racontait de Tom Jones et du manchon, confirment cette pensée. Je lui dirai que vous demandez des nouvelles de la cour avec un empressement que je ne vous avais jamais vu. Je vais au premier jour à la Haye pour tenir l'enfant de madame d'Athlone au baptême et pour avoir soin d'elle. On vient d'inoculer trois petits Bentinck et le petit lord d'Athlone. Ils auront la petite vérole pendant que milady sera en couche. Je trouve cela *akelik* pour elle et pour le petit qu'on attend. Ces enfants sont les premiers inoculés à la Haye par un Anglais qui inocule à sa manière. Je serai dans une maison bourgeoise avec Dorthiee et le vieux Jean. Je ne verrai personne, et je serai précisément la garde de mon amie. Adieu, il faut finir. Vous savez bien que je vous aime beaucoup; ma lettre en est une nouvelle assurance.»

La sollicitude de mademoiselle de Tuyll, qui jusqu'ici s'était portée sur son frère pour lequel un mariage se préparait, dut à cette époque se concentrer sur elle-même, Sa beauté, son esprit, ses qualités aimables, sa dot aussi qui était de cent mille florins de Hollande, avaient amené de nombreux prétendants. Jusqu'alors elle n'avait pas paru pressée de se décider. Sa liberté, l'indépendance dont elle jouissait dans la maison paternelle, lui étaient chères; cependant elle avait trop de raison pour ne pas comprendre qu'il est souvent dangereux de se montrer trop exigeante, et toujours de mauvais goût d'affecter le dédain ou le mépris. Mademoiselle de Tuyll, à supposer qu'elle ne pût faire un mariage entièrement d'inclination, était décidée à contracter une alliance de raison, moyennant qu'il n'y eût dans le choix auquel elle s'arrêterait, rien qui contrariât d'une manière choquante son goût, et, jusqu'à un certain point, ses habitudes. Parmi les hommes qui s'étaient mis sur les rangs pour aspirer à sa main, elle avait distingué le marquis de Bellegarde d'une famille noble de Savoie [1], officier aux gardes du prince d'Orange, Stathouder de Hollande. Comme d'autres gentils-

[1] Un M. de Bellegarde possédait des terres en Savoie, près de Genève. Il avait épousé une sœur naturelle de l'électeur de Saxe et roi de Pologne, Auguste III, et il voulait se faire accréditer dans cette ville comme résident de Pologne. Le gouvernement Génevois refusa de le recevoir, craignant les influences catholiques.

Digitized by Google

hommes de son pays, M. de Bellegarde avait dû prendre du service à l'étranger, afin de relever la fortune de sa maison.

Dans une lettre datée de Maestricht, 7 avril 1765, le marquis expose très-sincèrement à mademoiselle de Tuyll ses circonstances domestiques : »

Il faut, écrit-il, que nous nous instruisions réciproquement de bien des choses essentielles. Séparez en moi ces deux choses, l'ami et le prétendant; le dernier ne paraîtra qu'autant et que lorsque vous le voudrez bien, et que le premier aura aplani toutes les difficultés. Comment pourrai-je vous voir et vous parler à Utrecht? Me donnerez-vous une autorisation pour m'adresser à M. votre père? Quand doit être le jour de votre majorité? Celui de la fête du prince d'Orange qui doit me procurer une promotion, n'est que le 8 mars; mais je n'en suis pas si pressé. N'est-il même pas convenable de faire les démarches avant ce temps plutôt qu'après? Le secret à observer jusque là n'a d'objet que vous, jugeant que vous n'aimeriez pas être celui de la conversation des cercles de femmes qui quelquefois nuisent au succès d'une affaire. Pour moi les propos ne me font rien. Si même mes vœux étaient rejetés, je me ferai toujours une gloire de les avoir formés, et je ne cesserai, malgré l'univers, d'avoir pour vous le plus sincère et le plus respectueux attachement. Je prends la liberté de joindre ici un petit mémoire instructif pour vous, que je donnerai aussi à M. votre père, si vous l'approuvez. Il est aussi vrai et désintéressé que le serait un mémoire écrit par un étranger instruit de mes affaires, et qui en rendrait compte à mon insçu. Si j'entre dans des détails sur quelques petits avantages, c'est qu'une personne comme vous est en droit de les exiger :

« Le marquis de Bellegarde, colonel au service de leurs Hautes Puissances les Etats Généraux de Hollande, par permission et recommandation du roi son maître, est homme de condition, noblesse de chapitre, distinguée tant par des emplois que par des alliances honorables. Ses parents sont recommandables en Savoie, possédant les premiers emplois militaires. Deux de ses oncles sont généraux, gouverneurs de provinces, Alexandrie et Nice, un autre en Saxe, général commandant de Dresde. Du côté maternel, il est neveu du général Oglethrope, cidevant gouverneur de Géorgie, cousin des princes de Rohan, de madame de Brione-Lorraine, et de madame de Mérode. Son père était aide de camp général du roi de Sardaigne, son grand-père ambassadeur en France, son bisaïeul grand chancelier, son trisaïeul ambassadeur auprès de Charles-Quint. Pour sa fortune, il possède une terre en Chablais, décorée de beaux droits, sous le titre de Marquisat de Coursinge, qui lui donne la féodalité de la ville de Thonon, capitale de la dite province. Elle est affermée dix mille francs, sans compter les lods et autres droits réservés. Il y a une autre terre près de Chambéry,

Digitized by Google

sous le titre de Marquisat des Marches, du revenu aussi de dix mille francs. Il a des appartements dans la ville de Chambéry, où sont des appartements nobles. C'est un effet de 60,000 fr. Il a une hypothèque de pareille somme sur une terre de la maison de Rohan en France. Il a de plus le revenu de ses emplois, et l'expectative de l'héritage de ses oncles, qui n'ont point d'enfants. Sur ces biens il a cent soixante mille francs d'anciennes dettes de famille, et quarante mille francs dus encore pour la dot de sa sœur. Je produirai, lorsqu'il sera convenable, les pièces justificatives, telles qu'arbre généalogique, mes preuves présentées juridiquement, des lettres de souverains, le contrat de mariage de ma mère, née d'Oglethrope, etc

Mademoiselle de Tuyll ne voyait pas le marquis d'un œil indifférent. Elle écrivait à son frère :

« Bellegarde a passé huit jours à Utrecht. C'était pendant la Kermesse. J'y suis allée presque tous les jours avec Vincent, et nous nous sommes promenés ensemble. Il a été ici, à Zuylen, mais il n'a pas avancé grand'chose; c'est après son départ qu'on a paru plus favorable à cette affaire qu'auparavant. Il est gai, il est aimable, il est simple ; son esprit est agréable, son expression naïve ; son cœur paraît sincère et bon. Il se trouve que méditant un mariage avec moi, et faisant tout ce qu'il peut pour en venir là, il n'a demandé qu'une chose, c'est de demander si ce mariage serait légitimé dans son pays, ou si, défendu par les lois ecclésiastiques et civiles, il fallait des permissions et des dispenses, et si on les pouvait obtenir. Voilà ce qu'il tâche à présent de savoir. »

La difficulté était en effet des plus graves, et l'on sait assez combien de controverses et d'orages a soulevés cette question des mariages mixtes dans les pays catholiques. En personne sensée, et qui ne voulait laisser à personne le soin de s'enquérir du fond de l'affaire, mademoiselle de Tuyll, accompagnée d'une amie discrète, eut l'idée d'aller consulter son voisin, l'évêque d'Utrecht, dont le diocèse constitue une petite église catholique séparée de Rome. Le prélat ne les connaissait point, et comme les deux dames voulaient garder l'incognito, et obtenir seulement une sorte de consultation en blanc, elles eurent quelque peine à être introduites. Mademoiselle de Zuylen raconte ainsi au marquis de Bellegarde cette entrevue :

« Comme la domestique qui était venue nous ouvrir n'avait pu dire nos noms à son maître, elle revint les demander. — Dites-lui que deux dames ont à lui parler. — Mais il demande toujours comment on se nomme. — Dites-lui que nous sommes bien mises et que

Digitized by Google

nous avons l'air d'honnêtes gens. — Mais ne pouvez-vous donc dire votre nom? —Vous voyez bien que nous n'en avons pas envie.—Nous étions toujours à la porte pendant cet entretien, dans un vestibule obscur. La fille appela en grondant sa camarade à qui elle avait dit d'apporter de la lumière. Faisant quelques pas pour la chercher, elle la trouva qui écoutait derrière la porte. Aussitôt force criailleries, et quelques injures qui me divertirent beaucoup. Cela fit descendre le prélat. Il ne s'accommodait pas mieux de notre incognito que ses servantes, et la première chose qu'il nous dit en entrant, fut une espèce de question qui, bien que faite avec politesse, avait le même but que les précédentes. Je n'y satisfis pas davantage, et j'entrai sur le champ en matière. Je proposai la question comme si elle ne m'eût pas regardé, et de façon qu'il pût me croire aussi bien catholique que protestante. C'est un homme d'esprit; il nous répondit bien, et après quelques discours sur le schisme qui le sépare de Rome, il nous dit « que » son autorité comme évêque, toute légitime qu'elle était, n'était pas » reconnue par le pape, et qu'ainsi il ne pouvait nous être d'aucune » utilité; que les curés avaient dans ce pays le pouvoir de marier des » gens de différentes religions; que quand c'étaient des gens de condi- » tion, ils demandaient une dispense au nonce de Bruxelles, et que ce- » lui-là, pour qu'il en coûtât davantage au demandeur, en écrivait au » pape; qu'à mesure qu'on était plus riche et d'une plus grande nais- » sance, il fallait payer plus cher.» Je lui demandai si le pouvoir de dispenser, attribué au nonce, allait plus loin que ces provinces. Il me répondit que non; ainsi ne lui écrivez plus; il écrirait à Rome, et nous pouvons écrire à Rome tout droit. En passant, il avait parlé du crédit qu'ont les Jésuites par l'intimité de leur général avec le secrétaire du pape qui est leur favori, qui a tout pouvoir et qui dirige tout. J'ai demandé le nom de ce secrétaire; il est allé chercher une liste des cardinaux; celui-ci s'appelle *Torregiani*. Notre évêque a fort approuvé l'idée de lui écrire sans autre forme de procès. Alors pour lui faire grand plaisir et le récompenser de sa politesse, nous lui avons dit qui nous étions, mais non pas que je voulois me marier, et nous nous sommes séparés en faisant, d'un côté, de grands remerciements, et, de l'autre, de fort bons souhaits fort chrétiens. Au retour, on a cru que nous avions été à la promenade, et nous nous sommes beaucoup divertis de cette équipée.

» Mon cher marquis, suivez mes conseils; je connais la rectitude d'esprit de mon père; il lui faudra une dispense. Ce matin, en commençant cette lettre, je disais que je montrerais la votre, mais en vérité, je ne puis me résoudre à m'exposer à un refus certain, ni à une mauvaise humeur assez naturelle. Après avoir accordé une chose à de certaines conditions, on n'aime pas être chicané sur ces conditions. Ecrivez, croyez-moi, au cardinal Torregiani, secrétaire de Sa Sainteté. Envoyez-moi ensuite la lettre; je tâcherai d'engager mon père à

Digitized by Google

l'envoyer à M. Born, notre résident, pour qu'il achète la dispense à aussi bon marché qu'il pourra. En passant je pourrai toucher quelque chose du peu de besoin que vous croyez en avoir, et nous verrons ce qu'il dira. Je suis scrupuleuse sur la bonne foi comme les *quakers;* vous dites dans votre lettre qu'il est presqu'impossible d'obtenir une dispense; ne le disons pas, car en vérité cela n'est pas du tout impossible. Mon père pourrait répondre : « *En ce cas là il est impossible que vous vous mariiez ; n'en parlons donc plus.* »

Les difficultés provenant de la différence de communion engagèrent M. de Bellegarde et mademoiselle de Tuyll dans toutes sortes de négociations longues et désagréables. Un ami commun, M. Constant d'Hermenches, qui commandait une compagnie des gardes du Stadhouder, après avoir quitté le service de France où il s'était distingué, cherchait à les lever. Son désintéressement était d'autant plus méritoire, qu'il avait voué à la belle Hollandaise un culte chevaleresque, et qu'un mariage contracté en Suisse l'avait seul empêché de se mettre sur les rangs pour obtenir sa main.

« Tout ce que vous avez la bonté de me dire, lui écrivait-il, imprime chez moi la plus grande vénération pour le ton et le caractère de votre maison. Il me paraît que vous pouvez bien proposer que l'on m'invite à venir vous voir, pour débattre de bouche un point si important au reste de votre vie, et comptez que je m'y présenterai d'une façon qui ne sera point discordante. Quant à la controverse sur le chapitre des préjugés de secte et de l'éducation des enfans, vous poussez vos prévoyances beaucoup plus loin qu'il ne sera nécessaire. Sans opposition, vous élèverez votre famille comme vous voudrez, et vous n'avez rien à craindre des idées de réprobation. Bellegarde et sa sœur passent leur vie avec des Génevois ; ils ne croient point que l'on soit hérétique pour prier Dieu en français, et ils chasseraient de chez eux soit prêtre, domestique, ou parent, qui attacherait la moindre distinction à la différence de religion dans une maison dont vous seriez l'âme et la souveraine. C'est sur quoi j'édifierai votre famille dès qu'on m'en mettra à même. J'adore au reste ce que vous dites sur les libertins dogmatiseurs qui traitent légèrement ces matières et qui dédaignent de s'en occuper. Je suis exactement leur antipode, et je veux toujours, même du désordre et des faiblesses, tirer quelque bien pour la société. Si l'on n'est pas chaste, qu'au moins l'on soit décent; si l'on n'est pas vertueux, que l'on soit humble; si l'on n'a pas de l'honneur, qu'on ait de l'honnêteté. Voltaire vient de nous lire un traité sur la tolérance, qui semble fait exprès pour les fanatiques qui, au lieu d'entrer dans le système des transactions honnêtes entre les sectes, poussent par leur obstination les choses à l'extrême. Il vous ferait plaisir à cause

Digitized by Google

de vos ennuis du moment. Nous l'avons engagé à ne le publier qu'après la décision finale des Calas, parce qu'il intéresse et attaque trop de gens et trop de choses. Au reste je suis en guerre ouverte avec lui sur le déisme. Il veut l'établir, et je soutiens que c'est un présent funeste aux hommes, qu'il faut un culte, et qu'il ne lui appartient pas de nier la révélation, parce qu'il y trouve des impossibilités. Que vous dirai-je de plus, Agnès? Vous parlerai-je des affaires de Genève, de la tragédie de Voltaire que nous allons jouer? Tout cela vous paraîtrait fade.

Pour en revenir au marquis, je ne pense pas comme vous que l'on fera de grandes exclamations quand vous l'épouserez. Son état est très sortable, et s'il suit mes idées qui sont d'y mettre toute la décence et l'ordre possibles, je crois qu'on jugera que vous faites bien. Encore une fois, le chapitre de la religion ne fera aucune sensation chez tous les gens du monde. Dans le fond, ce sont eux qui font corps et qui jugent; les autres, on les édifiera. Vous avez, dites-vous, Agnès, d'autres épouseurs en réserve. Mais ne vivez-vous donc que pour le moment, et ne vous êtes-vous pas fait un système fixe de bonheur et d'établissement? Vous me paraissez dans le cas de pouvoir choisir un sort; vous avez assez réfléchi pour savoir à présent ce qui peut vous satisfaire. Pourquoi donc voulez-vous dépendre des circonstances et des événements? Il n'y a qu'un homme d'esprit, qui soit riche et que vous aimiez, qui doive jamais vous décider. Sans quoi je crains que vous ne soyez pas heureuse comme vous le méritez à tant de titres. Votre imagination est trop vive, et vos goûts trop diversifiés et raffinés pour que vous puissiez vous marier comme une autre...... La Hollande ne vous convient pas plus qu'à moi, à cause de l'esprit de prévention et de jalousie si malheureusement répandu. Je crois que je pourrais vivre heureux à Hermenches comme philosophe et cultivateur. Je ne sais quel sentiment me dit qu'un jour nous nous rapprocherons. C'est une de ces images délicieuses avec lesquelles je charme mon chagrin de toutes les contrariétés que j'essuie. Je finirai mes jours aux pieds d'Agnès. Elle viendra peut-être fixer son séjour dans un pays où tous ceux qui aiment la société douce et la liberté viennent les chercher, que Voltaire, Haller, Rousseau, ont choisi pour leur retraite. Oui, vous serez marquise sur les bords de notre Léman, ou si vous devenez une bien grande dame en Allemagne ou en Angleterre, vous m'appellerez près de vous et j'y volerai où que vous soyez. La Hollande n'est pas plus faite pour moi que pour vous. Je ne m'en aperçois que trop. Vous ne m'y planterez pas au milieu de ces gens que je déteste et qui me déchirent. Comptez que je m'y pendrai dès qu'il n'y aura plus d'Agnès. Conseillez-moi donc. On m'offre en France du service avec le grade de lieutenant-colonel et la croix du mérite, avec la perspective de ne pas en rester là. Voltaire me recommande vivement au duc de Choiseul. Au fond, je me trouverais là au milieu

de gens dont je suis le contemporain, et avec lesquels je vis depuis plus de vingt ans. Je me trouve jeune, je suis le plus fort, le plus gai; le ruban bleu et la croix sont plus de débit qu'une patente de général-major hollandais dans ma poche[1]. Pardonnez-moi si j'ai en exécration la façon de vivre et les procédés de votre pays! Oh! parbleu, j'en ai acheté la permission assez cher pour m'en faire fête. Bellegarde, croyez-le, pense comme moi, lui qui est le seul heureux militaire, car il ne les a guères servis ces Hollandais, et le voilà général pour avoir passé quelques saisons à Spa et quelques printemps à La Haye. Quant à ce titre, je ne sais si j'ai le bonheur de me faire illusion, mais il me semble que ce serait un sobriquet, et que je ne vois parler d'un général Hollandais qu'en riant. Et vous même, Agnès, qu'en pensez-vous? C'est marquise que vous voulez être, et non générale, n'est-il pas vrai?

En France je ne verrais pas un gros paysan de la comté de Neuchâtel, sans aucune espèce de mérite, être mon supérieur, mon chef de file; je vivrais avec des hommes, et non avec des petits Hop, des Horn, des Kenks, des Vernand, des Fagel, des Antoine, des Obdam, tous faux, sots ou fripons. »

Nous avons tenu à donner cette lettre, bien qu'un peu longue et formant une sorte de hors d'œuvre dans celles de mademoiselle de Tuyll, parce qu'elle sert à les bien expliquer, et que d'ailleurs M. Constant d'Hermenches est quant aux idées et au style, un modèle fort spirituel et très-amusant de l'écrivain épistolaire du dix-huitième siècle. On y trouve en effet toutes les idées de ce temps prises sur le fait. A ce titre, on nous pardonnera encore une autre citation, extraite d'une lettre un peu postérieure, que M. d'Hermenches écrivait non plus de la Suisse, comme la première fois, mais d'Enghien :

Aujourd'hui je vous écris du sein du bonheur: c'est dans le plus beau lieu de l'univers, chez mes amis, le duc et la duchesse d'Arenberg, lui original en tous points et insupportable pour bien des gens, mais solide, sensé, et m'aimant tendrement; elle, le modèle de toutes les perfections, belle, gaie, sans airs, sans prétentions. Ce ne sont pas les recherches ni les fêtes de Villers-Coteret, mais c'est un journalier commode, c'est être avec soi-même, c'est retrouver le présent comme le passé, et voir que l'avenir sera de même. J'y suis bien fou, bien gai; j'y chasse, j'y cours à cheval parce que ce tourbillon ne m'entraîne pas hors de cette sphère. J'ai mon fils avec moi. Nous sommes dans

[1] M. Constant d'Hermenches, le même dont il est parlé plusieurs fois dans la Correspondance de Voltaire, passa peu de temps après au service de France, où il devint brigadier général.

un joli pavillon du parc. Je l'occupe, je le fais réfléchir, raisonner, et puis il va s'amuser avec les fils de la maison dont l'aîné est de son âge, et le second vient d'obtenir le régiment de Lamark en France comme héritier de cette maison dont il prendra le nom. En Hollande pourrais-je faire tout ce que je fais ici? Ne serais-je pas contrarié par tant de plats supérieurs, et par cette maudite politique de La Haye qui veut que l'on s'observe sur les endroits où l'on va et sur les gens que l'on voit? Aurais-je été admis chez vos grands seigneurs! Ceux qui ont vécu, logé chez moi, que j'ai toujours comblés de bonnes choses, m'auraient-ils invité chez eux? Voilà l'horreur de votre pays, c'est que les gens ne sont pas même décents dans les politesses qu'ils devraient rendre. Moi, petit aigrefin, j'ai eu chez moi tous les Hollandais les plus huppés, tant à La Haye qu'en Suisse. Je n'en ai jamais reçu le moindre retour, plusieurs m'ont fui et tous m'ont déchiré. Faites la liste de tous ceux de votre pays qui sont sortis de chez eux, vous verrez que je leur ai été à tous bon à quelque chose et que tous ont passé chez moi. Eh bien, ces gens-là, revenus en Hollande, ne me rendaient pas une visite, et s'ils avaient quelqu'un à inviter chez eux ou à leurs campagnes, c'étaient des colonels Van der Dussen, des Saumaise, des Rostlaer. Ce vilain petit greffier Fagel ne m'a pas mieux traité. Son gros fils était du matin au soir chez moi à Lausanne, à Hermenches, m'empruntait mon argent, et il me faisait à La Haye des révérences jusqu'à terre, ainsi que son père. C'est tout ce que j'ai pu avoir d'eux. Pendant que ce Fagel invitait milady Holdenaër, Madame de Boufflers, avec qui il me voyait tous les jours, il a eu constamment la grossièreté de me laisser chez moi. Je pourrais vous en conter jusqu'à demain. Et votre père lui-même, ai-je pu le voir quand j'ai voulu lui parler pour Bellegarde? J'ai été le chercher; il ne m'a pas reçu; il n'a envoyé chez moi qu'un laquais avec une carte, (car j'étais au logis et je l'aurais reçu). Il ne s'est montré nulle part. Oui, les Tuyll sont de dignes gens, mais ils sont bien froids, bien tristes, bien sauvages, et je les crois un peu imbus de leurs vertus et de leurs noblesses. Avec cela on se trouve souvent fort à côté de l'air et des manières nobles. Autant j'honore et je respecte toutes les vertus, autant j'ai en détestation cette roideur et cette gravité qu'affectent les vertueux de profession. Ils repoussent vers le vice. Quel bien fit Caton dans son siècle? Il se fit moquer de lui et il périt misérablement ainsi que tous ses adhérents. Mais me voilà bien loin de votre mariage. Bellegarde m'écrit qu'il va revenir par l'Allemagne où il doit voir une kirielle de parents. Il n'a pas avancé beaucoup en Savoie et bien peu en Italie, bien qu'il ait mis en mouvement toute la diplomatie profane et sacrée, et que l'abbé de Mellarède, qui est fort bien en cour de Rome, lui eût donné d'abord des espérances. La chancellerie papale est exigeante et ne veut accorder des dispenses qu'autant qu'il y aurait changement de religion, et qu'elle aurait la garantie que tous les enfants seraient élevés dans le culte catholique. Or c'est à quoi ni votre

père ni vous ne consentirez, je le sais bien. Le cardinal Albani, qui a pris la chose fort à cœur, ne donne plus guère d'espoir. Il est pourtant neveu du pape Clément XI. Ce pauvre marquis est d'une honnêteté de sentiments qui me touche jusqu'à l'âme. Il se fait mille reproches d'être peut-être un obstacle à vos belles destinées ; sa sœur se désole, et moi je continue à croire que lui seul est digne de vous et qu'il faut forcer cette dispense. La lettre de ce cardinal est un grand écrit in-folio en italien où avec toutes les élégances de cette langue il promet tous ses *sforzi* pour obtenir la faveur du Saint-Père en faveur de cette *illustrissime Dame Olandeze.* Je persiste à croire qu'il faut redoubler d'efforts, car cet établissement vous convient, sublime Agnès. Il est tout à fait poétique. Vous n'en trouverez jamais un de cette espèce. Vous seriez tout à fait heureuse et vous vivriez d'une façon bien plus noble que les Bentinck et les Perponcher. Vous serez (car il faut que cela soit) une dame dans vos terres, à laquelle on ira faire sa cour, qui fera du bien autour d'elle, et qui viendra avec M. le général, depuis les Marches, sans fracas, voir ses parents en Hollande de temps en temps. Quant à la dépense du marquis, vous ne l'augmenterez que de bien peu. Ce sera à vous de l'empêcher de faire des extravagances en emplettes, courses, etc. Avec vos cent mille florins, qu'on assurera sur *nos* terres, *nous* les arrondirons, *nous* les purgerons de dettes, et *nous* aurons l'état le plus distingué de notre province. Si aux cent mille florins, on veut en ajouter quelques autres milles, tant mieux; nous les emploierons en nippes et à faire tout de suite un voyage à Paris. Quoique je parle d'argent, ne croyez pas que ce soit ce que *nous* cherchons; vous savez qu'il ne manque pas de douairières qui ne seraient pas fâchées de devenir marquises. Le marquis de Bellegarde est un sujet du premier mérite, bien aimable, bien policé. Si j'étais femme, je voudrais l'avoir tout au moins pour mon époux. »

Après de longs pourparlers, comme il s'agissait d'une famille puissamment apparentée dans la Haute Italie, et que l'exemple eût été dangereux, la chancellerie romaine, sur les instances de la diplomatie piémontaise, promit la dispense sans exiger que le changement de religion eût lieu, mais à la condition expresse que tous les enfants seraient catholiques. C'est ce qui résulte d'une autre lettre du cardinal Albani à l'abbé de Mellarède que nous avons sous les yeux. L'indépendance de mademoiselle de Tuyll se roidit contre cette clause. Sans affecter un bigotisme protestant, elle était républicaine hollandaise, et elle avait un profond sentiment des convenances. Les idées qu'elle se faisait sur l'éducation des enfants ne pouvaient se concilier avec la position fausse et contrainte qu'on voulait lui faire auprès de ceux

Digitized by Google

qu'elle pourrait avoir. Tout fut donc rompu, et M. de Bellegarde eut, dit-on, bien de la peine à s'en consoler.

Cependant, au milieu de ces longueurs, d'autres partis s'étaient présentés. Un prince d'Anhalt, un Wittgenstein, un lord Wemmys. Ce dernier, ami et compagnon d'armes de mylord Maréchal, gouverneur de Neuchâtel, vivait à la Prise, au dessus de Colombier, près de cette ville[1]. Le lord Wemmys ne connaissait pas mademoiselle de Tuyll, mais il avait entendu parler d'elle par des amis de Hollande. Il écrivait à l'un d'eux :

« Je vais me mettre en route pour Utrecht. Mademoiselle de Tuyll me paraît une dame raisonnable. Je me pique de l'être aussi. Il n'y a rien à dire contre la fortune ni contre la naissance de l'une et d'autre partie ; ainsi il me semble que, pourvu qu'il n'y ait pas de dégoût de part ni d'autre, l'affaire pourra s'arranger. J'ai toujours été porté pour les mariages de raison et de convenance. Quand les deux parties sont sensées, l'amitié et l'estime viennent inévitablement, au lieu que l'amour souvent s'en va et ne laisse rien. Quant à mes titres et qualités, vous pouvez dire que je suis comte, pair d'Ecosse, baron d'Elcho, etc. J'étais colonel des gardes du prétendant et j'ai suivi la même carrière que milord Maréchal. Mais il ne faut pas trop parler de cela, pas plus que des grands biens que j'avais en Ecosse et qui montaient à 80,000 livres de rentes. Je n'ai plus que quarante mille livres de revenu sur la compagnie des Indes, et mes affaires de finances dépendent de cette société. Je suis en instance pour obtenir que mes services rendus pendant la dernière guerre, sous le prince Edouard, me soient comptés en France, et j'ai l'assurance de ne pas être oublié dans la prochaine distribution des croix de St-Louis et du mérite. Il se pourrait que je n'allasse à Utrecht qu'après l'avoir reçue. »

Mylord Wemmys, qui s'annonçait d'une manière si ronde en affaires, fit pourtant naître difficultés sur difficultés. Comme mademoiselle de Tuyll ne tenait pas du tout à lui, elle rompit, même sans l'avoir vu, ou du moins elle ne voulut plus en entendre parler. M. Constant d'Hermenches, qui prenait toujours le plus grand intérêt à ce qui la concernait, conseillait M. de Wittgenstein :

« Sans doute je le connais, (écrit-il); je l'ai reçu chevalier du mérite en Corse[2], et c'était une distinction pour lui et pour moi. Il n'y en

[1] C'est à lui que Du Peyrou a adressé ses lettres relatives aux démêlés de J. J. Rousseau avec le pasteur de Montmollin. 1765.

[2] M. C. d'Hermenches, passé au service de France, fit la guerre de Corse contre Paoli. « Je m'aime mieux, écrivait-il à Mademoiselle de Tuyll, guer-

a eu que deux. Il est colonel d'un régiment allemand, et il ne voudrait pas d'un régiment français. Il est de maison souveraine, très-bon, très-brave, très-honnête garçon. Il a de la fortune ou du moins des rentes, et je le crois rangé. De tous les maris possibles, c'est celui que je vous souhaiterais le plus, dès que l'on ne peut plus penser à Bellegarde. Vous auriez tout de même un rang, vous joueriez un rôle. Toute l'Angleterre ne saurait réunir les qualités que je lui connais. Je ne puis imaginer que ce mariage ne soit pas du goût de M. votre père, surtout dans un moment où le comte d'Anhalt se conduit si singulièrement, et que vos parents étaient déjà faits à l'idée de vous établir bien loin d'eux. Quant à l'Ecosse, je frémis seulement à cette idée. C'est un pays perdu et de mœurs féroces où je ne voudrais jamais laisser aller le plus misérable des êtres auxquels je m'intéresserais. Mais enfin, puisque l'ouverture s'est faite, je m'en remets bien à vous pour ce qu'il convient de penser, de faire et de répondre.

Puisque je suis assez infortuné pour ne pouvoir pas vous épouser, je veux au moins vous voir unie à quelqu'un qui vous convienne, et vous ne trouverez certainement pas cela dans les Iles Britanniques, ni avec quelqu'un de vos compatriotes. Que mon fils n'a-t-il quatre ans de plus et une compagnie aux gardes! Je vous l'offrirais pour votre mari. Ne pouvant vous épouser, vous seriez au moins ma belle-fille, et nous passerions notre vie ensemble comme des patriarches. C'est toujours la conclusion de mes vœux et de mes prières de pouvoir me rapprocher un jour de vous, incomparable amie. Ayez-moi comme admirateur, comme adorateur (car je le suis), vous n'y courez aucun risque. Mon propos est quelquefois lourd et je ne laisse pas que d'avoir déjà des cheveux gris. Nous serons toujours unis. Vous déposerez chez moi tout ce qui vous trouble, tout ce qui vous plaît, et laissez le soin à moi que ce ne soit pas votre serviteur. »

Ce fut pendant ces incertitudes, qui faisaient de mademoiselle de Tuyll une fille presqu'impossible à marier, qu'elle parut tout à coup se décider en faveur de M. Charrière de Penthaz, gentilhomme du Pays de Vaud, d'une maison à peu près ruinée, mais très-ancienne et fort honorable. Il était très-instruit, de fort bonnes manières et d'une belle figure, bien qu'un peu froide. La gêne du manoir paternel, *res angusta domi*, l'avait conduit en Hollande pour être gouverneur des frères de Made-

royant comme major en Corse, que d'être brillant à la Haye comme général avec moins d'argent et de considération. Ne croyez pas que l'ambition me guide. C'est à Versailles et non en Corse que je devrais être pour faire fortune. Mais non, plus on éprouve de contrariétés et plus on devient homme, et je veux mourir tel pour que vous soyez toujours plus flattée de mon parfait et inviolable attachement.

moiselle de Tuyll. Leur père parut d'abord fort opposé à cette union qu'il regardait non point comme une mésalliance, mais comme une extravagance. Au milieu de tous ces conflits, nous voyons mademoiselle de Tuyll fort perplexe, mais nullement décontenancée. Elle écrit à ce frère qui est dans la marine, et qu'elle préfère :

« Je ne parle plus à mon père de mes affaires. Elles ne s'en acheminent pas moins vers une conclusion dont on devra parler alors, et qui se démêlera tout d'un coup. Si mon père change, j'épouserai M. de Charrière, sinon lord Wemyss, à moins d'une répugnance invincible. Il se pourrait encore que M. de Wittgenstein reparût tout d'un coup sur la scène, mais ce n'est pas probable. M. d'Hermenches m'en a écrit tout le bien imaginable et il voudrait bien que l'affaire se renouât. S'il prend sur lui, avec une demie permission que je lui ai donnée, de lui en dire un mot, il serait *possible* qu'il reparût. Possible, mais point apparent. En ce cas là, et supposé que mon père fût inexorable pour M. de Charrière, je ne sais ce que je ferais. Mais pourquoi ce mot *inexorable* quand je ne veux rien demander? Je ne prierai point. Vous me demandez quel homme est lord Wemyss. En attendant que je l'aie vu, je puis vous dire que sa réputation n'est point favorable quant à ses goûts, ses plaisirs, et son caractère. Mais n'importe, il ne me battra pas sans doute. Je ne sais pas encore l'histoire de ses exploits ni de ses dangers ; mais dans la fureur de son zèle de rebellion Jacobite, il opina pour qu'on coupât un doigt à tous les soldats anglais prisonniers, et qu'on les renvoyât ainsi mutilés dans leur pays. On dit qu'après une bataille on trouva dans les poches d'un Ecossais une défense de lui et d'un autre chef, de faire quartier à aucun Anglais. Il n'avait pas vingt-et-un ans alors, et on est furieux jusqu'à la démence dans une guerre civile. Ainsi ces traits ne sont pas décisifs pour son cœur.

Mon père ne sait rien de tout cela, ce ne sont que des *ouï-dire*. Je ne veux pas d'ailleurs qu'un autre juge cette fois pour moi. C'est mon affaire et je me la réserve. S'il y avait moyen de vous aller rejoindre à Cadix, ou à Venise, ou à Marseille, je renoncerais de grand cœur pour cela à toute prétention sur mylord W. Que signifient d'ailleurs tous les lords W.? Mon père devrait bien me laisser épouser l'homme que j'aime. S'il persiste à refuser, le plaisir d'être avec vous, supposez que ç'en fût un pour vous, mon cher frère, et non pas un embarras, serait une consolation, une ressource bien moins absurde qu'un autre mari. Mais l'un ne serait peut-être pas moins impossible que l'autre. Je ferme souvent les yeux comme dans un danger auquel on ne peut point opposer de prudence, et je me détermine à suivre aveuglement le courant des circonstances dans lesquelles je me suis placée. Vos réflexions sur ce monde et sur l'autre sont d'une mélan-

Digitized by Google

colie douce et sage qui me plaît, et qui est en harmonie avec la tournure actuelle de mon esprit. »

Nous tenions à faire connaître ces lettres, antérieures à l'établissement de madame de Charrière en Suisse. Elles pourront contribuer à faire tomber quelques idées erronées sur la manière dont elle y fut conduite. D'autres lettres, non moins spirituelles, nous apprendront comment se fit enfin son mariage, et quelle fut sa vie dans cette retraite de Colombier, qui a reçu d'elle une petite célébrité. On comprendra aussi, par ce préambule, comment la liaison de madame de Charrière avec Benjamin Constant se fit tout naturellement. Benjamin était le neveu de M. Constant d'Hermenches, et il se trouva tout d'abord en rapport avec une personne qui pour sa famille n'était point une étrangère[1].

[1] M. C. d'Hermenches écrivait d'Aire, en Artois, où il tenait garnison : « Ce lieu m'intéresse par les fumées d'une illustre origine. C'est près d'ici qu'est Rebecque, où mes ancêtres sont connus par les annales des croisades. »

La famille Constant s'établit dans le pays de Vaud à l'époque des persécutions de Philippe II contre les protestants des Pays-Bas. Ses membres, comme aussi les Chandieu, avec lesquels ils s'allièrent, firent d'abord leur chemin dans l'Eglise et dans la carrière académique. David Constant, l'ami de Bayle, fut professeur de grec et de théologie à Lausanne. Jacob Constant de Rebecque, son frère, a laissé plusieurs ouvrages et a pratiqué la médecine avec succès. Plus tard les Constant quittèrent la robe doctorale pour l'épée. Ils avaient eu des aïeux chevaliers de Rhodes et amiraux des flottes Hollandaises.

E.-H. Gaullieur.

LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE LA MER[1].

II

La salure de l'eau de mer est à peu de chose près la même, où qu'on la puise, à la surface, dans les profondeurs, près des côtes, en pleine mer, au Cap Nord ou sous la ligne. Or l'eau douce qu'entraînent les fleuves, jointe à celle qui tombe sous forme de pluie à la surface de la mer, ou résulte de la fonte des glaces, semblerait devoir former à la longue une couche superficielle, si ce n'est d'eau douce, tout au plus d'eau saumâtre, car l'agitation que les vagues communiquent à la mer n'en affecte que la surface, eu égard à ses immenses profondeurs. Les vagues produites par l'ouragan le plus violent ne font pas plus d'effet sur la masse liquide, considérée dans son ensemble que n'en produirait dans un étang de dix pieds de profondeur la chûte de gouttes de pluie, ou le battement des ailes de quelque libellule submergée. Dans nos lacs suisses après des vents prolongés les pierres retirées d'une profondeur de 20 à 30 pieds sont encore enduites du limon fin qui s'y est lentement déposé, preuve qu'à cette distance de la surface les vagues ne communiquent plus à l'eau d'ébranlement appréciable. Que conclure de ces faits, si ce n'est qu'il doit exister, dans les océans des forces motrices, des agens dynamiques assez énergiques pour déterminer dans toute la masse liquide une agitation permanente, capable d'en mélanger et d'en remuer toutes les parties.

Jetons quelques grains de sel au fond d'un verre d'eau et laissons la s'y dissoudre, pendant que nous ferons couler avec précau-

[1] Voir le N° de Janvier, p. 45.

tion à la surface d'un second verre aux trois quarts plein d'eau un vin rouge suffisamment alcoolique pour y former une couche qui surnage. L'eau superficielle du premier verre restera douce, la couche de vin rouge restera distincte dans le second, aussi longtems que nous n'en aurons pas remué et mélangé le contenu au moyen d'une cuiller.

Quelles qu'elles soient, ces forces motrices existent, elles produisent les courants, et ce sont les courants superficiels et profonds qui agitent les eaux de la mer, en opèrent le mélange et tendent à en égaliser la salure et la température.

Avant de suivre M. Maury dans son analyse des forces physiques qui produisent dans le sein de l'océan, cette circulation continue et régulière, condition de toute vie aquatique, essayons de familiariser nos lecteurs avec le plus célèbre, le mieux connu et pour l'Europe le plus important de ces fleuves aux eaux salées qui roulent entre leur rives liquides et invisibles des flots tiédis par le soleil des tropiques, ou refroidis au contact des glaces de la mer polaire.

Le Golfstrom ou courant du golfe prend sa source dans le golfe du Mexique, il en sort en contournant la pointe de la Floride, remonte vers le Nord entre cette presqu'île et les îles Bahama, suit sans la toucher la côte des États-Unis, puis tournant à l'Est à la hauteur de New-York il se dirige en s'élargissant vers l'Europe. Immense fleuve d'eau chaude, il coule sur un fond et entre des rives d'eau froide dans un lit qui reste pour ainsi dire invariable au milieu de l'océan, il ne tarit jamais et à son origine a une vitesse qui surpasse celle du Mississipi ou de l'Amazone. Jusqu'à la latitude de la Caroline, les eaux de ce fleuve ont une couleur bleu indigo qui tranche assez sur celle des eaux calmes entre lesquelles elles coulent, pour que le marin puisse observer l'instant où sa proue entre dans le courant alors que son gouvernail plonge encore dans l'eau plus verte qui lui sert de digue. Indépendamment de leur couleur les eaux du grand courant mexicain ont encore d'autres propriétés qui empêchent de les confondre avec l'eau de mer ordinaire et paraissent être la cause de la difficulté avec laquelle elles s'y mélangent, car malgré leur contact, ces deux espèces d'eaux restent distinctes sur une étendue de plus de mille lieues. A la fois plus chaudes, plus salées et en mouvement plus rapide que les eaux de l'océan

Digitized by Google

elles exercent chimiquement ou galvaniquement sur le doublage en cuivre des navires une action plus rapidement corrosive, et si elles restent superficielles c'est que l'augmentation de poids qu'elles doivent à leur plus forte saturation, est plus que compensée par la diminution de poids spécifique qui est la conséquence de leur température élevée. Nous l'avons dit, le courant mexicain peut être comparé à un fleuve, ou plutôt est lui-même un fleuve, mais immense, auprès duquel les plus grands cours d'eau terrestres ne sont que des ruisseaux. La masse d'eau que roule ce gigantesque déversoir, est quelque chose comme trois mille fois aussi considérable que celle qui descend par le Mississipi dans le Golfe du Mexique. Ce fait seul suffit pour mettre à néant l'hypothèse de ceux qui prétendent trouver dans la grande artère de l'Union américaine la cause et l'origine du courant mexicain. C'est à l'endroit nommé les *Narrows*, dans le détroit de Bémini, entre l'île de ce nom et la Floride que le Golfstrom est le plus étroit et le plus rapide; sa largeur y est de 32 milles anglais, à peu près 11 lieues et la vitesse de son courant y atteint cinq nœuds, soit 7 pieds 3 pouces par seconde, c'est-à-dire environ deux petites lieues à l'heure.

Ces chiffres admis, le calcul démontre que ce courant entraîne par seconde 1425 millions de pieds cubes d'eau, pesant ensuite de leur température plus élevée 15 millions de livres de moins qu'un volume égal d'eau de mer ordinaire, d'où il résulte que la force qui pousse l'eau du courant vers le pôle peut être évaluée par seconde à 15 millions de livres. Un calcul d'un ordre plus élevé basé sur les principes d'hydrostatique, c'est-à-dire sur les lois d'équilibre des liquides amène à conclure que le niveau du courant doit être plus élevé de deux pieds au milieu qu'au bord, de sorte que pris dans son ensemble le miroir de ce fleuve aurait la forme d'un toit à deux pans, très peu inclinés sans doute, mais dont la pente serait suffisante pour que l'eau glissât du milieu vers les rives du fleuve, l'élargissant sans cesse aux dépens de sa profondeur. Ici comme ailleurs l'expérience est venue confirmer les prévisions du calcul.

Les corps flottants qu'entraîne le Golfstrom s'accumulent sur sa rive orientale, malgré les vents d'Est qui tendent à les pousser vers la côte d'Amérique, mais ne peuvent leur faire vaincre le courant qui les entraîne du milieu du fleuve vers sa rive. Aussi est-elle reconnaissable à l'abondance des troncs et des

plantes marines qui y flottent et sont entraînés lentement vers l'Europe sans être jamais jetés à la côte américaine. Un canot abandonné d'un navire qui suit le courant, s'en éloigne à l'Est ou à l'Ouest suivant que le navire qui, grâce à son fort tirant d'eau, obéit moins que le canot à l'influence indiquée se trouve sur la pente droite ou la pente gauche du toit liquide. En remontant vers le Nord le courant mexicain quoique longeant la côte américaine, ne la baigne pas et en reste séparé par un contre-courant polaire, il s'étale et s'élargit en même temps qu'il diminue de vitesse et de profondeur. Près du Cap Hattéras dans la Caroline du Nord sa largeur atteint déjà 75 milles, sa profondeur n'est plus que de 700 pieds et sa vitesse est descendue à trois nœuds de cinq qu'elle était aux Narrows. Plus au Nord à la hauteur de New-York, le courant décrit une courbe, s'éloigne de la côte, passe au sud de Terre Neuve et se dirige en s'élargissant de plus en plus vers les Iles Açores et les côtes d'Europe auxquelles il va porter une chaleur bienfaisante.

Nous allons essayer d'exposer le système admirable de circulation d'eau par l'intermédiaire duquel les régions froides du Nord reçoivent du Sud la chaleur que leur refuse le soleil.

Partout aujourd'hui la question de la production économique de la chaleur préoccupe les inventeurs. On a imaginé, pour distribuer économiquement et également le calorique dans de grands bâtiments plusieurs systèmes parmi lesquels les chauffages à l'air chaud, à la vapeur et à l'eau chaude, sont les plus connus. Dans ce dernier mode de chauffage l'eau est chauffée dans une chaudière, placée dans la cave. A mesure que sa température s'élève elle devient plus légère et monte dans un tube qui se rend dans les appartements à chauffer et s'y ouvre dans des réservoirs parfaitement clos, qui tiennent lieu de poêles. Après avoir traversé un certain nombre de ces vases, l'eau qui a communiqué son calorique à leurs parois et par leur intermédiaire à l'athmosphère des chambres, s'étant refroidie, elle redescend d'elle-même et par son propre poids vers la chaudière où elle reprend de la chaleur pour la transporter de nouveau dans les parties supérieures de l'édifice, de sorte que la circulation de cette eau continue de la même manière tant qu'on fait du feu sous le bouilleur. Ce système de chauffage est réalisé en grand dans la nature et c'est grâce à cette admirable circu-

Digitized by Google

lation des eaux de la mer que l'Europe septentrionale doit d'être encore habitable pour des peuples civilisés. En effet, la mer Caraïbe et le golfe du Mexique, dont les eaux se surchauffent sous un soleil vertical, peuvent être comparées à la chaudière, le Golfstrom au tube qui conduit l'eau chaude loin du foyer; la surface de l'océan Atlantique, sur laquelle il étend ses eaux, devient l'analogue des réservoirs destinés à réchauffer l'athmosphère, et les courants d'eau refroidie qui rentrent dans le golfe du Mexique en passant entre les Antilles se trouvent représenter l'eau qui redescend vers la chaudière, après avoir abandonné sa chaleur à l'athmosphère des parties froides et lointaines de l'édifice.

La température du Golfstrom est en toute saison de 24° R. à son origine, par le 40^{me} degré de latitude ses eaux n'ont encore perdu que 2° et commencent à sortir de leur lit et à inonder d'eau tiède la surface de l'océan Atlantique sur une étendue de plusieurs centaines de mille lieues carrées. Le vent d'Ouest, en passant au dessus de cette nappe immense, se charge de vapeurs qui viennent se condenser et tomber en pluie sur les Iles Britanniques et l'Europe occidentale, en abandonnant à l'athmosphère d'énormes quantités de leur chaleur latente qui devenue libre adoucit d'autant notre climat pendant l'hiver. On a calculé que la quantité de calorique que le courant mexicain amène en un jour d'hiver à la surface de l'océan Atlantique suffirait pour élever de 0, à sa chaleur d'été la masse entière de l'athmosphère qui repose sur la France et les Iles Britanniques. Cela ne surprend plus lorsqu'on arrive par le calcul à prouver que le calorique qui s'échappe en un jour du golfe du Mexique par le courant suffirait à faire fondre assez de montagnes de fer pour alimenter pendant le même temps un fleuve de fonte incandescente aussi large et aussi profond que le Mississipi. C'est au Golfstrom que l'Irlande et l'Angleterre doivent la douceur et l'égalité de leur climat, comme aussi leur ciel nébuleux. Sans lui le port de Liverpool serait fermé par les glaces jusqu'au mois de juin, tout aussi bien que le port de St-Jean dans l'île de Terre Neuve dont la latitude est même de deux degrés plus méridionale. L'inflexion si frappante qu'éprouvent vers le Nord les lignes isothermes, c'est-à-dire d'égale température moyenne sur les côtes d'Europe, rend évidente l'action calorifique du Golfstrom, action qui est assez forte pour donner à des points situés sur la

côte d'Europe par le 55^{me} et même 60^{me} degré de latitude nord une température moyenne égale à celle de ports d'Amérique situés sous le 40^{me} degré, seulement l'effet inverse se produit dans le golfe du Mexique, sa température est abaissée et rendue tolérable par les courants profonds d'eau froide qui arrivent du pôle et viennent y remplacer l'eau chaude qui s'en échappe continuellement. La température de la mer des Antilles est en effet à la surface de 4° et dans la profondeur de 18° R. plus basse que dans le golfe du Mexique.

Rien ne démontre mieux l'existence entre les tropiques de courants froids que les mœurs des poissons et la qualité de leur chair. Partout ils sont excellents sur les côtes des Etats Unis qui sont baignées par un courant polaire, tandis que les mêmes espèces, prises en pleine mer, sont moins bonnes et ont une chair plus molle. Sur les côtes du Chili et du Pérou, longées par un courant froid, venant du Sud, le poisson est délicieux, tandis que dans les îles madréporiques de l'océan Pacifique personne ne l'estime.

Les baleines n'entrent jamais dans les eaux chaudes du Golfstrom, et c'est cette particularité qui la première a attiré l'attention des pêcheurs et a fait découvrir l'existence du courant.

Malgré l'aversion des baleines pour l'eau chaude, elle ne laisse pas que de leur être avantageuse, car elle amène vers le Nord des bancs immenses de ces animaux marins flottants, méduses et autres, qui naissent et grandissent dans le golfe mexicain pour venir, entraînés par le courant, servir de nourriture aux grands cétacés dans les mers du Nord. Dans l'eau comme sur terre l'exubérance de vie et de végétation qui caractérise les régions tropicales est destinée à profiter aux zones tempérées moins productives.

Les phénomènes météorologiques, dont l'athmosphère de l'océan Atlantique est le théâtre, sont fortement influencés par le Golfstrom. Il arrête à leur passage les montagnes flottantes de glace qui descendent de la baie de Baffin, les fond et les empêche de descendre plus loin vers le sud, circonstance très heureuse pour le climat et surtout la navigation qu'elles rendent fort dangereuse dans d'autres parages. Entre l'Islande et les Iles Britanniques le même effet a lieu, de sorte que les glaces du Spitzberg ne peuvent s'avancer vers le Sud et venir par leur proximité

frapper de stérilité l'Ecosse et l'Irlande en les couvrant de brumes impénétrables aux rayons du soleil, comme cela a lieu pour l'Islande, lorsqu'accidentellement ces glaces s'engagent entre cette île volcanique et le Grœnland. Les brouillards épais qui rendent la navigation si difficile aux abords du banc de Terre Neuve proviennent sans doute de la condensation dans un air froid des vapeurs qu'émettent les eaux tièdes du courant qui agit comme élément perturbateur de l'équilibre de pression et de température athmosphérique. Les ouragans tristement célèbres, terreur des habitans des Antilles, se propagent en s'affaiblissant sans doute le long du courant. Il résulte de nombreuses observations que ces orcans, dont le point de départ entre les tropiques est souvent à plusieurs centaines de lieues du Golfstrom, s'y dirigent en droite ligne, puis se détournent pour continuer à suivre le courant qu'ils balaient de leurs tourbillons pendant plusieurs jours, démâtant ou faisant sombrer tous les navires qu'ils rencontrent sur leur passage. Les marins redoutent la tempête dans les eaux du Golfstrom plus que partout ailleurs; la violence du vent n'y est pas nécessairement plus grande, mais la mer plus profondément remuée à cause de l'obstacle que ses eaux en mouvement opposent au souffle de la tempête, s'y creuse davantage et s'y couvre de lames effrayantes, surtout si le vent donne directement contre le courant. Les matelots prétendent que ce sont les eaux chaudes qui attirent la tempête et jusqu'à présent on en est réduit à se contenter de cette explication, car les physiciens n'ont pas encore réussi à en trouver d'autre plus satisfaisante.

L'influence du Golfstrom sur la navigation et le commerce n'est pas moins considérable, quoiqu'il n'y ait pas fort longtemps qu'on l'apprécie. Depuis des siècles déjà les navigateurs traversaient le Golfstrom sans se douter qu'il pouvait leur indiquer avec plus de précision que leurs observations la proximité de la côte d'Amérique, but de leur voyage.

En 1770 le docteur Franklin qui se trouvait alors à Londres, eut connaissance d'un mémoire adressé par la direction de la douane de Boston au chancelier de l'Echiquier, mémoire destiné à obtenir que les paquebots qui se rendaient dans la Nouvelle-Angleterre abordassent à Providence plutôt qu'à Boston, parcequ'ils mettaient à faire ce trajet 14 jours de plus depuis Falmouth que de simples navires marchands, partis de Londres pour

Providence, ville située sur l'île de Rhode-Island. Le fait parut à Franklin d'autant plus curieux que l'éloignement de Londres à Falmouth aurait du produire sur la rapidité du trajet des paquebots une différence en sens inverse. Il en parla à un capitaine baleinier qui lui expliqua le paradoxe, en disant que les capitaines marchands de Rhode-Island connaissaient le Golfstrom et l'évitaient, tandis que les paquebots anglais s'y engageaient et perdaient chaque jour 60 à 70 milles. Quant à lui il avait appris à connaître ce courant parce qu'il n'y avait jamais rencontré de baleine. A la prière de Franklin, le capitaine lui dessina sur une carte le courant à partir de la Floride; Franklin la fit reproduire et l'envoya aux capitaines des paquebots qui n'en tinrent aucun compte. Chose singulière, cette carte dessinée de mémoire cadre parfaitement avec le résullat des recherches postérieures.

Il n'est peut-être pas au monde d'atterrissage plus difficile que celui de la côte d'Amérique pendant l'hiver, à cause du vent d'Ouest, souvent glacé et chargé de neige, qui frappant les navires vent de bout les couvre de neige et de glace et les repousse au large, malgré tous les efforts d'un équipage que le froid paralyse. Mais au bout de quelques heures le navire rentre dans le Golfstrom, les glaçons suspendus aux cordages se fondent, le matelot plonge dans de l'eau tiède ses membres engourdis et se ranime au contact de la mer comme l'Antée de la fable à celui de la terre. Regaillardi, l'équipage affronte de nouveau le terrible vent du nord-ouest et s'il succombe encore dans ce duel, il vient se retremper à la douce température du courant. Beaucoup de navires périssent [1] chaque année dans ces vaines tentatives, d'autres plus heureux restent quelquefois 40 et même 60 jours au large avant de pouvoir aborder au port. Anciennement avant la découverte de Franklin qui par des motifs politiques ne fut rendue publique qu'en 1790, les navires ainsi repoussés n'avaient d'autre ressource que de se réfugier aux Antilles pour y attendre le printemps et tenter alors avec plus de chances de succès d'aborder sur cette côte si bien gardée. Aujourd'hui, malgré la brume et le mauvais temps, au moyen de son thermomètre, le capitaine d'un navire peut toujours recon-

[1] Voir *une Emigration suisse dans le Visconsin,* publiée par la *Revue* de décembre 1835.

naître avec assez de précision le voisinage de la côte américaine, et les ports du nord de l'Union sont devenus presqu'aussi accessibles en hiver qu'en été. Cette circonstance a contribué à augmenter l'importance et la richesse des états du Nord aux dépens de ceux du Sud, car depuis que la traversée d'Europe aux ports du Nord a été raccourcie de moitié, l'avantage que présentait au commerce Charlestown, capitale de la Caroline du sud, n'existe plus et cette ville a beaucoup perdu de son importance commerciale, comparativement à New-York et à Philadelphie.

Enfin constatons encore que, même pour les navires à vapeur, la traversée d'Amérique en Europe doit en partie au Golfstrom d'être plus courte de quelques jours que la traversée en sens contraire. Le Golfstrom n'est pas la seule de ces artères de la mer, qui, pour me servir de la comparaison de M. Maury, sont analogues par leur effet aux vaisseaux sanguins du corps de l'homme, et sont les canaux d'une circulation régulière et continue qui s'établit et se maintient au milieu de l'immense masse d'eau dont est rempli le bassin des océans. Il en existe d'autres non moins importants quoiqu'ils soient moins étudiés et peut-être moins réguliers.

Le courant Equatorial prend sa source dans le golfe de Guinée, il traverse l'Atlantique d'Est en Ouest, et vient frapper la côte de l'Amérique du Sud au cap Saint-Roch qui le divise en deux branches, dont l'une suit la côte du Brésil dans la direction du Sud, tandis que l'autre la remonte, longe les Guyanes et pénètre dans la mer Caraïbe et de là dans le golfe du Mexique, qu'il alimente d'eau très-chargée de sel, par suite de l'évaporation abondante qui a lieu à la surface de l'Océan, entre les tropiques. Le courant péruvien ou de Humboldt est un courant d'eau froide qui longe les côtes du Chili, du Pérou et de la Bolivie jusque près de l'Equateur, puis décrit une courbe et se dirige d'Est en Ouest en s'élargissant vers l'Océan Pacifique. La mer des Indes a aussi des courants afférents et efférents : l'un d'eux, récemment constaté, offre quelque analogie avec le courant Mexicain. C'est un fleuve d'eau chauffée dans la mer des Indes, qui en sort par le détroit de la Sonde, remonte le long des côtes de Chine et du Japon, dont il est séparé par un contre-courant d'eau froide venant du Nord, et charrie des troncs d'arbres jusqu'aux îles Aléoutiennes. C'est au moyen du thermomètre qu'en pleine mer le marin reconnaît

les courants, à mesure qu'il constate des différences notables dans la température de l'eau qu'il traverse. La rectification de sa route, au moyen d'observations astronomiques, et d'autres circonstances qui n'échappent pas à son coup d'œil exercé peuvent aussi l'éclairer à l'égard de ces fleuves invisibles qui, comme les fleuves terrestres, entraînent insensiblement son navire loin du point vers lequel il croit le diriger, confiant dans sa boussole ou dans l'étoile fixe qui brille au ciel. Le navire orienté tend toujours à son but, mais l'eau qui le supporte fuit avec lui vers d'autres rivages.

Jusqu'à présent il ne s'agissait que de faits. Maintenant il faut les expliquer, il faut scruter les causes des courants, rechercher où sont les forces qui mettent en mouvement rapide d'aussi énormes masses d'eaux, où est le cœur dont les battements impriment à la mer son mouvement régulier, ses pulsations gigantesques qui l'ébranlent jusqu'au fond de ses abîmes, sans qu'aucun frissonnement ne vienne trahir à la surface ces battements intimes.

Les questions relatives aux mouvements des liquides sont à juste titre classées parmi les plus ardues dont puisse s'occuper la mécanique, aussi l'hydrodynamique, c'est le nom de la branche des sciences mécaniques qui traite des lois qui régissent ces mouvements, est-elle encore loin de son but. La difficulté augmente dès qu'il s'agit d'appliquer ses principes à des masses liquides aussi énormes que celles qui remplissent le bassin des mers, bassins dont les formes et les dimensions sont encore fort peu connues, outre que ces formes déterminées par les rapports de position des continents et des mers n'ont rien de régulier et encore moins de mathématique. Pour ne citer qu'un exemple à l'appui, rappelons-nous les discussions sans fin, les expertises, les projets, les contreprojets qui se sont succédé depuis 30 ans à propos de la correction des eaux du Jura, examinée sous toutes ses faces par des ingénieurs de haute distinction. Il ne s'agissait que de lacs, de marais, de rivières, dont on connait parfaitement les profondeurs, les surfaces, les niveaux, les mouvements de hausse et de baisse, et pourtant rien n'a encore abouti, et si l'on n'est pas d'accord sur le choix des moyens, on ne l'est pas même sur le résultat des opérations proposées. C'est assez dire que quant à l'océan, et à la théorie de ses mouvements, de ses pulsations, les physiciens et les académies sont encore dans les brumes.

Cependant s'il est impossible d'exprimer par des chiffres l'action des différentes causes perturbatrices de l'équilibre des mers, il est facile d'en indiquer quelques-unes, de leur faire leur part d'importance, d'en pressentir, si ce n'est d'en calculer l'effet. Les molécules liquides ne sont liées les unes aux autres par aucune cohésion, elles sont parfaitement libres, elles peuvent obéir à une attraction quelconque ; tant que des changements de température ne les ont pas solidifiées ou transformées en vapeur, elles n'éprouvent les unes pour les autres ni attraction ni repulsion. Dans tout liquide le mouvement finit par le repos, à moins que la cause qui a rompu l'équilibre ne continue à le rompre alors qu'il s'est déjà rétabli ou qu'il est encore en train de se rétablir; en d'autres termes, le mouvement des liquides tend toujours à produire le calme, et si le calme n'est pas réalisé c'est qu'il existe hors ou dans le liquide des forces qui détruisent sans cesse ce calme sans cesse renaissant. Un autre principe également important à rappeler malgré sa simplicité, on devrait même dire sa naïveté, consiste en ce que dans toute masse liquide une portion ne peut se mouvoir, c'est-à-dire se déplacer sans qu'une autre portion de liquide de même poids ne vienne immédiatement prendre sa place ; un courant ne peut exister sans provoquer par le fait même qu'il existe un contre-courant de même puissance.

Les modifications de poids que l'eau éprouve à mesure que sa température change, la propriété qu'elle possède de s'évaporer et de se solidifier, les sels qu'elle contient à l'état de dissolution, la rotation de la terre, l'attraction de la lune, l'action des courants athmosphériques, celle des animaux et des plantes marines, voilà dans l'ordre de leur importance probable les principales de ces causes perturbatrices de l'équilibre, du calme dans les eaux de la mer, les puissances motrices des courants. Une comparaison, empruntée à M. Maury, peut servir à faire sentir quelle est l'action des changements de poids spécifique des eaux sur leur mouvement. Que se passerait-il, dit-il, si sur un noyau solide du volume de la terre, uniformément recouvert d'une couche d'eau, soustraite à l'action des vents et de la chaleur, la moitié superficielle de la couche d'eau, comprise entre les tropiques, se transformait subitement en huile ? On verrait cette huile s'étaler, s'épandre à la surface et couler vers les pôles, tandis que l'eau des pôles se dirigerait vers l'équateur en cou-

Digitized by Google

lant en sens inverse au-dessous de l'huile. En admettant en outre qu'arrivée à l'équateur l'eau des pôles redevienne de l'huile, que l'huile arrivée au pôle redevienne de l'eau, on obtiendrait ainsi un mouvement régulier et continu de circulation dans la masse liquide qui recouvre la planète. Dès que sa rotation diurne commencerait, les gouttes d'huile, au lieu de couler directement vers le pôle, y arriveraient en décrivant de plus en plus rapidement des spirales. elles y éprouveraient un mouvement de rotation rapide, puis redevenues gouttes d'eau, elles redescendraient vers l'équateur en décrivant des spirales dans une direction inverse. Quand le noyau solide de cette sphère hypothétique prendrait la forme du noyau de notre terre et présenterait les mêmes continents, îles et lignes de côtes, cette inégalité du fond et de la figure des océans déterminerait sans doute des irrégularités dans les courants, les uns s'affaibliraient, les autres se renforceraient soit en volume soit en vitesse, mais néanmoins le système de courants superficiels de l'équateur au pôle, et de courants profonds du pôle à l'équateur continuerait à exister. Or les eaux froides du nord plus lourdes, les eaux chaudes des tropiques plus légères, ne sont elles pas entr'elles dans des rapports analogues à ceux qui existent entre l'eau et l'huile qui sont intervenues dans notre hypothèse. L'expérience le confirme, car l'existence de grands courants d'eau froide, se dirigeant vers l'équateur, est un fait acquis et constaté particulièrement dans l'hémisphère austral. Le capitaine Wilkes traversa près de la ligne un de ces courants, dont la largeur était de plus de 70 lieues.

La présence du sel marin et d'autres sels dans l'eau de mer n'est pas moins capitale pour la production des courants que les différences de température, et d'abord avant d'examiner cette question, quelle est l'origine de la salure des eaux de l'océan? pourquoi y a-t-il des lacs salés et des lacs d'eau douce ?

Certaines formations géologiques renferment des couches plus ou moins imprégnées de sel marin, de chlorures, de sulfate de magnésie. D'autres formations non salifères n'en renferment pas moins de petites quantités de sels solubles ; les eaux de pluie lavent le sol, viennent sourdre à la surface, après avoir dissout dans leur parcours souterrain quelque peu de ces substances salines, les sources minérales qui en contiennent davantage, arrivent aussi dans les rivières et les fleuves qui charrient à la mer

Digitized by Google

des eaux, qui, quoique réputées douces, ne sont jamais parfaitement pures et fournissent toujours au chimiste des sédiments salins. La mer, le réservoir commun, ne rend pas ces sels, en rendant son eau à l'athmosphère pour la recevoir plus tard enrichie des nouveaux emprunts faits aux terrains qu'elle a lavés; à la longue, l'eau de la mer, si elle n'était pas primitivement salée, a donc dû se charger de principes salins et aujourd'hui elle en contient 1/2 once par livre, c'est-à-dire 3 1/2 p. 100de son poids. Mais, dira-t-on, pourquoi l'eau des lacs ne se sale-t-elle pas, puisque les rivières y amènent des sels? C'est vrai, mais ils n'y font que passer, lorsque les lacs ont un écoulement vers la mer et ne s'y accumulent pas. Les grands lacs de l'Amérique du nord qui s'écoulent par le Niagara, sont remplis d'eau douce, tandis que le lac d'Utah qui n'a pas d'écoulement et dont l'évaporation seule empêche le niveau de s'élever, est un lac salé. La mer Caspienne n'est qu'un lac, mais un lac à eaux salées, comme son voisin le lac d'Aral; la Mer Morte est si salée que ses eaux ne nourrissent aucun être vivant et son niveau est de plusieurs centaines de mètres inférieur à celui de la Méditerranée, parcequ'elle perd plus d'eau par l'évaporation qu'elle n'en reçoit par le Jourdain, de sorte qu'au bout de quelques milliers d'années, si rien ne change dans les conditions météorologiques du bassin de la Mer Morte, elle sera complétement desséchée et transformée en un immense bloc de sel. Les couches de sel gemme renfermées dans le sein de la terre sont peut-être les résidus de desséchement de lacs salés, recouverts postérieurement de sédiments qui ont protégé ce sel contre l'action dissolvante des eaux.

Dans la zone torride l'évaporation est pendant toute l'année énorme à la surface de la mer. Les vents alisés entraînent les vapeurs vers les régions tempérées où elles se condensent en pluie qui tombe en partie sur la mer ou alimente les fleuves qui s'y déversent, de sorte qu'un double effet se produit, sous cette influence, l'eau des tropiques se charge de sel, tandis que la salure de la mer polaire du Nord qui reçoit des grands fleuves, beaucoup d'eau douce, tend à diminuer, en même temps que son niveau s'élève de toute la quantité dont s'abaisse par l'évaporation celui des mers tropicales. Au Sud, l'absence de continents n'empêche pas le même effet de se produire, car dans l'hémisphère austral, l'eau de pluie tombe directement sur la mer. Il faut que l'équilibre de niveau et de salure se rétablisse,

Digitized by Google

les eaux saumâtres des mers froides se mettent en mouvement vers la ligne, pendant que celles qui ont été concentrées et rendues plus lourdes par l'évaporation dans la zone torride, se dirigent vers les pôles en même temps qu'elles descendent vers les profondeurs de la mer.

Si l'eau de l'océan était douce, les différences de température, d'évaporation et de précipitation des vapeurs dans les diverses régions océaniques détermineraient encore des courants, mais ces courants resteraient superficiels, et n'auraient aucune action sur les eaux enfouies dans les dépressions profondes des espaces sous-marins. Le fait que toute dissolution saline, en perdant de l'eau par l'évaporation, en se concentrant, devient plus pesante à volume égal, produit nécessairement dans les mers des zones torrides, où l'évaporation est très forte, un mouvement de descente de l'eau superficielle vers les profondeurs, suffisant pour remuer la colonne liquide toute entière, et qui, combiné aux mouvements de translation superficielle, doit produire les courants profonds.

Les phénomènes qui se passent dans les mers intérieures, qui, comme la Méditerranée et la mer Rouge, ne communiquent avec l'Océan que par des canaux étroits, montrent parfaitement l'importance du rôle que joue le sel dans la production des courants. La mer Rouge ne reçoit pas de fleuves, elle se trouve presqu'entièrement comprise dans la zone torride, dans une région où la pluie est, si ce n'est inconnue, du moins une exception. L'évaporation y est énorme, peut-être fait-elle disparaître, comme dans la mer des Indes où on l'a constaté, une couche d'eau de trois-quarts de pouce d'épaisseur par jour. Or, la mer Rouge communique librement avec l'Océan et son niveau ne change pas, ce qui implique nécessairement l'existence d'un courant qui y amène sans cesse l'eau destinée à l'évaporation. Mais cette eau étant salée, il faut, pour que la saturation de la mer Rouge n'augmente pas continuellement, comme celle des lacs salés, que le sel que contenait en dissolution l'eau évaporée puisse en sortir, et cela ne peut avoir lieu qu'à condition qu'il existe dans le détroit un courant d'eau plus salée que celle de la surface, coulant au-dessous en sens inverse du courant superficiel, à peu près comme ces nuages en mouvement que nous voyons se croiser sur un ciel bleu, poussés qu'ils sont à des niveaux diffé-

Digitized by Google

rents par des vents opposés. Malgré la grande masse d'eau que les fleuves d'Europe et le Nil versent dans la Méditerranée, l'évaporation y est assez puissante pour qu'il existe dans le détroit de Gibraltar un courant appréciable d'eau superficielle dirigé vers l'intérieur du bassin, circonstance qui met la Méditerranée dans les mêmes conditions que la mer Rouge quant à la salure de ses eaux. L'existence d'un déversoir profond de la Méditerranée, nécessaire théoriquement, est un fait actuellement acquis, et on sait que les eaux en sont beaucoup plus salées que celles de la surface. En 1712, un vaisseau hollandais, chargé d'huile et d'eau-de-vie, fut coulé par l'artillerie d'un corsaire français au milieu du détroit de Gibraltar, entre Tarifa et Tanger; vingt-quatre heures après, ce navire reparaissait à la surface à quatre lieues à l'ouest du point où il avait sombré, et cela malgré le courant superficiel qui l'eût poussé en sens inverse, s'il n'était pas descendu assez profondément pour être entraîné par le courant profond qui sort du détroit.

Les explorateurs des mers polaires ont constaté, par le mouvement de montagnes de glaces charriées avec une grande vitesse vers le Nord, l'existence dans le détroit de Davis d'un courant profond venant du Sud, et dirigé vers l'intérieur de la baie de Baffin. Un brick américain de l'expédition envoyée par les Etats-Unis à la recherche de sir John Francklin, marchait péniblement vers le Nord contre un courant superficiel charriant des glaçons, lorsqu'une montagne de glace venant du Sud arriva dans les eaux du navire, le dépassa et disparut vers le Nord. Le capitaine Duncan parle dans son voyage des dangers que courut son vaisseau, engagé dans un champ de glace de plusieurs lieues de surface, par l'approche d'une de ces montagnes de glace profondément enfoncée dans la mer, qui arrivait dans la direction du navire avec une vitesse de quatre nœuds. Le choc fut effrayant : le champ de glace se rompit en mille morceaux sur une étendue de plusieurs kilomètres, avec une détonation comparable à l'explosion simultanée de cent pièces d'artillerie, puis la terrible montagne s'avança majestueusement comme un coin à travers ces ruines, passa près du navire et disparut au nord-ouest au bout de deux jours.

L'existence autour du pôle d'une mer libre, entourée de toutes parts d'une barrière de glaces, et par conséquent d'une tempé-

rature plus élevée que les régions avoisinantes, est aujourd'hui un fait acquis. On voit à l'île Melville des vols d'oiseaux se diriger vers le Nord; le capitaine Penny et d'autres ont entrevu cette mer libre au delà du canal Wellington, et y ont même pénétré. Ce bassin polaire, entouré de toutes parts de banquises, paraît ne pas toujours exister au même endroit; il doit probablement son existence à ce que le courant profond d'eau salée qui arrive du Sud avec une température plus élevée que celle de la glace, fond celle-ci ou l'empêche de se former à l'endroit où il devient superficiel : cet endroit peut varier avec la force et la direction de ce courant, qui amène avec ses eaux salées quelque calorique à ces régions désolées.

Il nous reste, pour achever notre tâche, à signaler l'action qu'exercent sur la composition chimique et les mouvements des eaux marines, les animaux et les plantes. Les organismes jouent dans la mer le rôle de régulateurs, de compensateurs, aussi bien que dans l'atmosphère. En effet, un grand nombre d'animaux marins, les polypes à polypier, les mollusques gastéropodes et acéphales, les foraminifères malgré leur petitesse, soutirent à l'eau de mer les sels calcaires que lui fournissent les fleuves, pour en construire leurs polypiers, leurs coquilles. Dans les mers chaudes, ces polypiers finissent par former par leur accumulation des îles, des archipels entiers. Les mollusques fixés aux bancs de rochers les recouvrent à la longue de leurs générations superposées; les foraminifères nivellent partout de leurs élégantes et mignonnes demeures les inégalités du fond de la mer. Quant aux plantes marines, elles se chargent de chlorures, d'iodures, de sulfates de soude et de potasse, toutes substances qui entrent en proportions diverses dans leurs tissus. Ces plantes jetées à la côte par la vague ou arrachées au rocher par le râteau de fer des habitants de la grève, sont recueillies, séchées, brûlées, et leurs cendres fournissent au commerce la potasse et la soude. Ailleurs, dans la *mer herbeuse*, cette prairie flottante de fucus qui ralentissent la marche des navires au milieu de l'Atlantique, ces végétaux cellulaires coulent à fond, se tassent, s'accumulent, et forment des couches combustibles dont profiteront peut-être les âges futurs.

Animaux et plantes se développent, se multiplient à l'envi, lorsque la mer leur fournit en abondance les matériaux de leurs

squelettes, de leurs cendres; ils périclitent, diminuent, lorsque ces matériaux leur font défaut. Aussi ces organismes sont-ils les régulateurs de la composition chimique de l'eau de mer, en même temps qu'ils en sont des agents moteurs, car ils troublent l'équilibre de saturation des eaux, et partant leur équilibre de poids spécifique, aussi bien, quoique moins énergiquement, que la chaleur et l'évaporation.

Telles sont, en y ajoutant l'action des marées et des vagues qui restent superficielles, les causes efficientes de l'admirable système de circulation qui maintient en mouvement les eaux des océans, répartit la chaleur à toutes les zones, modère les températures extrêmes et prépare des sols nouveaux à des continents à venir. Ici comme partout dans la nature, la simplicité des moyens et le grandiose des effets surprennent, frappent, confondent les plus puissantes intelligences.

ERRATUM.

Revue de Janvier, page 53, ligne 17, ***au lieu de :*** Un nommé Brocke, ***lire:*** Un aspirant de marine, nommé Brocke, etc.

Dr Vouga.

Digitized by Google

SUR

LES MOYENS DE MESURER LA PENSÉE

Lettre de M. ULE à M. E. DESOR.

Mesurer la pensée! Voilà qui est pour le moins étrange. En effet, qu'y a-t-il au monde de plus insaisissable que la pensée, et c'est cette opération de l'esprit dont la rapidité a passé en proverbe que vous prétendez soumettre au compas et au micromètre! Que vos philosophes et vos poëtes se tranquillisent. En essayant d'analyser les opérations de l'intelligence humaine, nous n'entendons nullement lui enlever son prestige. Ce qu'on dit de l'instantanéité des opérations du cerveau, on l'a dit avec autant et plus de raison des autres agens physiques. Pendant des siècles les philosophes et les savants ont cru à l'incommensurabilité de la vitesse de la lumière, comme on croit aujourd'hui à celle de la pensée, lorsque tout à coup, il y a 182 ans, un astronome Danois, Olaf Romer, parvint à démontrer par l'observation des satellites de Jupiter, que la lumière employait huit minutes et treize secondes pour arriver du soleil jusqu'à nous. Il est vrai que dans cet espace de temps, qui nous suffit à peine pour faire le tour de notre demeure, la lumière parcourt un trajet de vingt millions de lieues.

On a également revendiqué l'incommensurabilité pour la vitesse de l'électricité. Et aujourd'hui cette vitesse est si bien connue qu'elle se calcule avec une admirable précision pour toutes les distances. On sait déjà à présent combien de temps les nouvelles électriques mettront pour arriver de New-York et de Boston à Londres et à Paris.

Qui n'a pas une fois en sa vie eu l'idée de comparer l'appareil générateur de la pensée, le système nerveux, à un télégraphe électrique? Or, puisque la transmission de l'électricité, en dépit de sa rapidité, n'est pas instantanée, pourquoi l'action des nerfs

Digitized by Google

qui transmettent la sensation, et celle du cerveau qui ordonne les mouvements, échapperait-elle à l'analyse ? Voyons d'abord s'il n'existe pas quelque part dans le domaine de l'expérience quelque indice qu'on put invoquer à l'appui de notre supposition?

En voici un premier; ce sont les astronomes qui se sont chargés de nous le fournir. Vous les avez vus quelques fois collés à leur tube pour observer le passage d'une étoile. C'est pour eux le moment de concentrer toute leur attention, car il s'agit d'une double opération, de fixer l'étoile au moment où elle passe devant le fil de la lunette et de compter en même temps les oscillations du pendule. Un jour le célèbre Bessel fit la remarque que lorsque plusieurs astronomes observaient simultanément, leurs résultats n'étaient pas toujours concordants. Il y avait une différence dans les observations, et cette différence était constante toutes les fois qu'il s'agissait des mêmes observateurs. Il devint dès lors évident à ses yeux que cette discordance devait dépendre de l'individualité des astronomes, et s'il en était ainsi, c'était une preuve que les phénomènes simultanés du son et de la lumière ne sont pas perçus instantanément, mais successivement. Donc la perception exige un certain temps; et c'est ce temps qui varie suivant l'organisation des individus. On s'est assuré depuis que les différences entre les observations de plusieurs personnes peuvent aller jusqu'à une seconde.

On rencontre des phénomènes plus ou moins analogues dans la vie ordinaire, en sorte qu'il n'est nullement besoin d'être astronome pour faire des expériences dans ce domaine. Voyez le tison que l'enfant fait tourner au bout d'une ficelle. Nous croyons voir un cercle de feu, simplement parce qu'il n'est pas en notre pouvoir de percevoir isolément des impressions lumineuses qui sont séparées par des intervalles de moins d'un dixième de seconde. De même l'oreille ne perçoit que difficilement les vibrations isolées, lorsque celles-ci sont très rapprochées, dès qu'il y en a plus de 32 par seconde, nous entendons un *son*, qui n'est autre chose qu'une série de vibrations. Essayons par contre de ralentir un peu les phénomènes, et notre œil verra la lumière étinceler trois ou quatre fois, notre oreille entendra des vibrations distantes peut-être d'un quart ou d'un tiers de seconde, mais il nous sera impossible de les énumérer.

Pourquoi? Uniquement parce que l'apparition est plus rapide que la pensée. C'est donc le cerveau qui est en retard [1].

Dans d'autres domaines, vous en conviendrez, ce seraient là des preuves suffisantes pour établir la certitude. Elles ne sauraient suffire à la science. Partout où elle constate un mouvement, la science veut pouvoir le mesurer. Mais comment mesurer des espaces qui ne sont que des instants, qui se réduisent à des dixièmes de seconde? N'importe, nous finirons bien par trouver une horloge assez délicate pour compter même ces fractions minimes du temps. Et pourquoi en douterions-nous encore, maintenant qu'on est parvenu à mesurer la transmission de la lumière, non plus seulement du soleil à la terre, mais sur un espace de 12 pieds. Considérez, je vous prie, ce que cela comporte. La lumière parcourt 40,000 lieues par seconde; un espace de douze pieds correspond par conséquent à peu près à un 77 millionième de seconde. Un mesurage pareil tient en effet du prodige, et vous conviendrez avec moi que l'esprit humain n'a jamais rien inventé de plus ingénieux que ce chronomètre d'une nouvelle espèce destiné à mesurer des millionièmes de seconde.

Le procédé employé par M. Fizeau, l'auteur de cette découverte, est au fond assez simple. Il consiste à transformer l'évaluation du temps en évaluation d'espaces parcourus, au moyen d'engrenages capables d'engendrer des mouvements de rotation d'une très-grande vitesse. On a construit des appareils dont le cylindre tourne 1,000 et 1,500 fois par seconde autour de son axe. Supposons ce cylindre divisé lui-même en 360 degrés, il est évident que chacune des 360 parties du cylindre correspondra à la 360,000^{me} partie, ou si la rotation est de 1,500 tours, à la 540,000^{me} partie d'une seconde. Au moyen du microscope, on parvient à fractionner encore davantage, de manière à obtenir des dix et des cent millionièmes de seconde. S'agit-il maintenant de mesurer un phénomène d'une durée aussi minime, par exemple l'espace entre deux étincelles électriques très rapprochées, il suffira de disposer le cylindre de manière à recevoir

[1] On peut faire une remarque semblable sur les montres dites *à secondes foudroyantes*, qui marquent les quarts de seconde. On suit bien des yeux les bonds successifs de l'aiguille, mais il est difficile, sinon impossible, de les compter.

Digitized by Google

l'image ou l'empreinte de ces étincelles. La distance de ces empreintes sur le cylindre qui tourne sera dans ce cas l'expression du temps écoulé, et vous savez qu'au moyen du microscope on parvient à mesurer ces distances avec une très-grande précision.

Après avoir résolu un problème pareil et soumis au contrôle de la science des phénomènes d'une aussi prodigieuse rapidité, on pouvait, sans trop de présomption, se demander si réellement la vitesse de la pensée est plus grande, et s'il n'y a pas moyen de la soumettre, elle aussi, à une appréciation rigoureuse. Sans doute que les conditions sont bien différentes. La pensée est un phénomène complexe, qui ne nous est accessible que par ses effets. L'acte volontaire, par exemple, embrasse une série d'opérations qui commencent par la sensation d'un nerf et finissent par la contraction d'un muscle.

Sous ce rapport il y a évidemment plus d'analogie entre la pensée et la transmission électrique qu'entre la pensée et la lumière. La sensation extérieure est une nouvelle qui est perçue par les dernières extrémités des nerfs de la peau et transmise par les fils télégraphiques des nerfs à la station principale, le cerveau. Celui-ci prend ses décisions, et au moyen d'autres fils ou nerfs, il envoie ses ordres aux muscles qui sont chargés de les exécuter. Si, comme c'est probable, ces diverses opérations ne sont pas simultanées, si elles exigent un temps donné pour leur réalisation, il restera à déterminer quelle est la proportion de temps exigé pour chacune d'elles.

Quant à la premiére opération, la transmission de la sensation par les nerfs, il n'est guère possible d'admettre qu'elle s'effectue sans le concours du temps. Les belles recherches de M. DuBois-Reymond [1] sur les effets des courants électriques sur les muscles et les nerfs en fourniraient au besoin la preuve. Il résulte en effet de ces expériences que toute transmission de sensation par les nerfs est accompagnée d'un changement dans l'arrangement des particules de la substance nerveuse. Or cela seul suppose que la transmission s'effectue successivement de proche en proche, ou de particule à particule, à l'instar de

[1] M. DuBois-Reymond, si connu par ses beaux travaux sur les nerfs, qui l'ont élevé au premier rang parmi les physiologistes modernes, est d'origine neuchâteloise.

Digitized by Google

la propagation du son et par conséquent sous le contrôle du temps.

Comment procédera-t-on maintenant pour mesurer la transmission de la sensation nerveuse? Il est évident que les procédés employés pour mesurer la vitesse de la lumière ne sont pas applicables. En revanche, l'analogie est frappante avec ce qui se passe dans la transmission de l'électricité! Voici comment on observe : un choc électrique détermine une sensation; la personne qui le reçoit s'empresse d'exécuter aussi rapidement que possible un mouvement de la main. Par l'effet de ce mouvement, le courant électrique, qui avait commencé avec le choc électrique, se trouve interrompu. Ce courant agissant de son côté sur une aiguille aimantée qui oscille librement sous l'influence du magnétisme terrestre, détermine un changement dans la manière d'être de l'aiguille; il en accélère ou en retarde les oscillations. Or ces variations de l'aiguille aimantée ont une valeur déterminée. D'après les lois bien connues du mouvement magnétique, on calculera combien de temps le courant aura dû agir pour provoquer ces changements, en d'autres termes, combien il se sera écoulé de temps entre le choc électrique qui marque le commencement du courant et la contraction musculaire qui en est le terme.

Mais, me direz-vous, ce courant représente la somme collective du temps consacré d'une part à la transmission de la sensation, et d'autre part à l'action du cerveau. Comment faire la part de chacun de ces deux facteurs? Voici ce que l'expérience nous a enseigné à cet égard. On a eu l'idée d'appliqner successivement la secousse électrique sur différentes régions du corps, les unes éloignées, les autres très-rapprochées du cerveau, et l'on n'a pas tardé à constater des différences sensibles. Ainsi on a trouvé qu'une secousse venant de l'orteil était de 1/30ᵉ de seconde en retard sur une secousse appliquée à l'oreille ou à la face. Evidemment cette différence ne saurait dépendre du cerveau; elle ne peut concerner que la transmission.

Que l'on déduise maintenant de la durée totale, telle qu'elle est indiquée par les oscillations de l'aiguille aimantée, d'une part le temps qu'il faut pour la transmission du courant par les nerfs, et d'autre part le temps requis pour la contraction musculaire, et l'on aura le temps que le cerveau emploie pour

Digitized by Google

transmettre ses ordres, en d'autres termes le temps consacré à l'exercice de la volonté.

Les mesures les plus précises et les expériences les plus concluantes qui aient été faites dans ce domaine, sont celles de M. le professeur Helmholtz, de Kœnigsberg. En voici les principaux résultats qui peuvent se formuler ainsi :

1° Toute sensation perçue à l'extrêmité des nerfs est transmise au cerveau avec une vitesse d'environ 180 pieds par seconde, par conséquent cinq fois plus lentement que le son. Ce chiffre est sensiblement le même chez tous les individus.

2° Dans les circonstances les plus favorables et avec l'attention la plus soutenue, le cerveau a besoin d'au moins 1/10° de seconde pour transmettre ses ordres aux nerfs qui président aux mouvements volontaires. Ce chiffre varie cependant beaucoup suivant les individus et chez les mêmes personnes suivant les dispositions du moment. Il est d'autant plus régulier que l'attention est plus soutenue.

3° Le temps requis par les nerfs moteurs pour transmettre un ordre aux muscles est à peu près le même que celui qu'exigent les nerfs sensitifs pour la transmission d'une sensation. Il se passe en outre à peu près 1/100me de seconde avant que les muscles se mettent en mouvement.

4° La totalité de l'opération exige de la sorte de 1 1/4 à 2 dixièmes de seconde.

Conséquemment quand nous parlons d'esprits vifs, ardents, exaltés, ou d'esprits lents, froids, apathiques, ce ne sont pas de simples figures de rhétorique que nous employons, c'est une aptitude réelle que nous signalons, aptitude qu'on peut apprécier, mesurer, et qui, comme toutes les facultés, est sans doute aussi susceptible d'être éduquée. C'est en s'exerçant continuellement que le pianiste acquiert sa dextérité ; c'est par un exercice de tous les jours que le marin forme son œil et l'artiste sa main. Pourquoi ne parviendrions-nous pas aussi par un exercice soutenu et judicieux, à développer l'organe de notre intelligence? Pourquoi n'aspirerions-nous pas à la virtuosité dans l'art de penser, du moment qu'il est démontré qu'elle ne dépend pas uniquement de la capacité individuelle, mais qu'elle peut être aussi l'œuvre de l'éducation et de l'exercice?

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 7 mars 1857.

Sommaire : La situation. Langueur et fièvre. Fièvre d'argent, de luxe, et de jeu. — Fièvre de musique. Les peuples musiciens. Pourquoi les Italiens aiment maintenant le tapage musical. La musique à Paris. Concerts de *musique de chambre*. Le quatuor idéal. — Nouvelles de la terre. Mésaventures cléricales. Le curé vindicatif. Affaire des Docks, etc.—Le carnaval. Le zouave et le passant. L'ivrogne et la miette de pain. Le quadrille des *Lanciers*. Le vieux Turc. Un bal auvergnat.

Ce n'est pas seulement l'affaire de Neuchâtel, ou telle autre question remise aux soins des diplomates, qui traîne et semble vouloir rester là; c'est un peu tout le reste; c'est la société elle-même, ou du moins ce qui en fait la vie et le mouvement intérieur : au dehors, elle va, et l'on peut même trouver qu'elle court, qu'elle n'a jamais tant agité ses jambes et ses bras; mais au dedans, le pouls est si faible, qu'on dirait parfois qu'il va s'arrêter, qu'il ne bat presque plus. Le cœur n'est pas mort, il faut l'espérer, mais il dort, et l'on a beau en approcher son oreille, sauf quelques tressaillements nerveux venus de l'extérieur, on ne recueille pas de pulsation véritable et complète. On a beau demander : Que dit-on? que sent-on? que pense-t-on? y a-t-il du nouveau? — Rien! on ne dit rien, on ne pense rien, on ne sent rien · comment voulez-vous qu'il y ait du nouveau? Telle est la réponse universelle et monotone à cette question non moins monotone, mais aussi non moins universelle.

Il n'y a plus qu'une seule grande préoccupation, celle de l'argent : elle a survécu à toutes les autres, refroidies ou comprimées, et, soit pour cette raison, soit à cause de sa nature absorbante, elle remplace, elle envahit tout. Ce n'est pas qu'on aime plus l'argent aujourd'hui qu'on ne l'aimait autrefois : d'âge en âge, cette passion a toujours été à son maximum, et, à cet égard, les siècles de fer eux-mêmes n'en ont pas moins été aussi à leur manière des siècles d'argent ; ils en avaient peu, mais ce peu n'en était pas moins la suprême affaire ; on y travaillait au grand air, une lance ou une pioche à la main, tandis qu'aujourd'hui c'est dans un bureau ou à la Bourse, et que pour cela une plume ou un crayon suffisent. C'était de même après l'argent que l'on courait à cheval par monts et par vaux, comme aujourd'hui on court après lui en chemin de fer ; on est mieux monté, voilà tout, ce qui ne veut pas dire qu'on l'attrape plus facilement ; car, à toutes les époques et sous toutes les figures, il court encore mieux que la plupart de ceux qui veulent le prendre : comme un de ses anciens patrons, Mercure, il a des ailes aux talons, et quand on croit mettre la main sur lui, vous riant au nez, il est déjà loin, non-seulement à l'abri du *toucher*, mais à perte de vue.

De tout temps il a joué de ces tours, et de tout temps aussi on ne l'a pas moins chassé, à l'affût ou au courre, à cheval ou à pied, en dépit des fondrières et des mésaventures. Ç'a toujours été la même ardeur et la même convoitise. Seulement, cette chasse se fait aujourd'hui plus en grand et plus au grand jour. La passion de l'argent n'est pas plus forte, mais elle s'étale mieux, sans retenue et sans gêne ; candidement effrontée, elle n'y pense pas même : elle n'est point bégueule ! Et puis, disions-nous, comme elle ne s'éteint jamais, qu'elle survit à tous les partis, à tous les régimes, elle est la seule en ce moment qui aille à tous et ne soit pas contrariée dans son essor. On se jette donc d'autant plus sur elle à corps perdu.

Cette fièvre d'argent amène naturellement avec elle ses deux sœurs, la fièvre du luxe, et la fièvre du jeu. Les femmes, d'honnêtes femmes, même des vertueuses, trouvent tout simple et tout naturel de porter des robes dont une seule suffirait à payer, durant une année, la nourriture et le logement d'une de ces familles qui n'ont pas plus de quoi se vêtir que de quoi manger. Eh bien non, cela ne fait pas un pli.... pas un pli à la robe, qui ressemble à un ballon rasant péniblement le sol : pas un pli à la robe, et pas davantage à la conscience. Mais il n'en est pas de même de la bourse, où se dessinent bientôt de si gros vides, que l'on ne sait plus comment les combler ; en sorte que si

cette mode disgracieusement folle monte la tête aux femmes, qui n'en veulent pas démordre, elle la fait perdre aux maris. On se rattrape comme on peut, ce qui n'est pas facile avec la cherté toujours croissante du *vivre* et du *couvert*, ce gros matériel de la vie, comme on pourrait l'appeler; on lésine sur tout ce qui n'est pas toilette et décoration; on enrichit, on soutient le salon aux dépens de la salle à manger apauvrie; on économise sur les enfants ; on se retranche le nécessaire pour se donner le superflu à la mode, ou avoir du moins l'air de le posséder. On tâche surtout de se rattraper par le jeu, le jeu public et privé; car, après avoir joué à la Bourse, on joue au salon, l'un pousse naturellement à l'autre, et le jeu dans le monde est devenu si effréné, que le pouvoir s'est vu obligé de rappeler, par des lettres circulaires à ses agents, insérées au *Moniteur*, que les jeux défendus, et punis comme tels par les lois, ne l'étaient pas uniquement dans les lieux publics, mais aussi dans les cercles et les réunions fermées.

Ainsi, le luxe et le jeu, et de plus chez les femmes une toilette outrée, outrée non seulement pour le budget de famille, mais pour le bon goût, voilà quels sont à cette heure les deux traits les plus caractéristiques du monde élégant, et de ses copistes dans les divers étages de la société.

— Il faut y joindre la musique, dans un cercle sans doute plus restreint, mais qui l'est bien moins pourtant depuis quelques années. Elle devient tout à fait du beau monde; le nombre de ses amateurs ou prétendus tels y augmente visiblement. Il y a encore de la mode en cela, mais il y a aussi autre chose, comme pour la spéculation, le luxe et le jeu. Nous n'irons pas jusqu'à soutenir avec un de nos amis, aimant beaucoup la musique d'ailleurs, qu'il faut voir là un symptôme de décadence sociale; que ce goût général et prononcé pour la musique, le complet épanouissement de cet art, sa prédominance sur les autres, en particulier sur la poésie et sur l'éloquence, signalent toujours ces époques où les nations remplacent la pensée et l'action par le rêve, et commencent à sommeiller. Il est à remarquer cependant qu'en général les peuples libres sont moins musiciens ou donnent moins de place à la musique dans leur vie que ceux qui ne le sont pas. D'un côté, en effet, vous avez les Italiens et les Allemands, auxquels il faut reconnaître sans contredit la souveraineté du génie musical dans les temps modernes, les peuples Slaves encore, Polonais, Bohémiens et Russes, qui paraissent en être remarquablement doués; de l'autre, voyez les Anglais, le peuple libre par excellence, mais le moins musicien de tous, et entre deux, si vous voulez, les Français,

Digitized by Google

dont on ne peut pas dire qu'ils soient impropres à la musique, puisqu'ils y ont même un genre à eux, mais un genre léger et qui n'a rien de rêveur, la musique de l'esprit ou des sens, et qu'ils ont peu la vraie, la grande musique, celle de l'âme. Cette différence d'aptitude musicale ne tient pas sans doute uniquement à la différence de situation politique, mais au caractère national lui-même dans ses sources les plus intimes : toutefois, la coïncidence que nous avons relevée, existe, et qu'on l'explique comme on voudra, il est difficile de croire qu'à son tour elle n'explique et ne signifie rien. *Ce qui ne peut pas se dire ou s'écrire, on le chante :* on pourrait tourner en ce sens, et en un sens pratique, la célèbre et spirituelle définition de la musique par Beaumarchais. Un homme qui a longtemps vécu en Italie et qui voit ici beaucoup de réfugiés de ce pays, nous disait être sûr, pour l'avoir bien observé, que si les Italiens sont maintenant fanatiques des bruyants opéras de *Verdi*, c'est que, dans tout ce tapage musical, il leur semble aussi *taper* sur les Autrichiens.

Mais revenons de cette digression à ce qui nous y a conduit. La musique semble donc vouloir prendre une part plus grande dans la vie parisienne. Ce goût ou cette mode, ont amplement de quoi se satisfaire dans le nombre et la qualité des chefs-d'œuvre, si le répertoire des exécutants est loin d'offrir encore toute la variété désirable et a besoin de se compléter. Il y a d'abord les quatre théâtres où l'on ne joue que des productions musicales : les Italiens, l'Opéra, l'Opéra-Comique, et le Théâtre-Lyrique, ou l'Opéra des boulevarts (il vient de monter *Oberon*, enfin donné aux Parisiens) ; puis une nuée de concerts qui, avant et après Pâques, fondent sur vous à l'improviste comme des giboulées d'avril ; puis, et surtout, pour la musique instrumentale du moins, le Conservatoire, le grand centre de musique à Paris, et le premier orchestre du monde, de l'aveu de tous les connaisseurs, même de Munich ou de Berlin. C'est là qu'il faut entendre les symphonies de Haydn, de Mozart et de Beethoven : on y donne toutes celles de ce dernier, les neuf, depuis la première, en *ut majeur*, où il est encore l'élève de ses devanciers, jusqu'à la dernière, en *ré*, avec chœurs, où il arrive à toute sa pensée, exprimée dans son plus grand style, s'il n'arrive pas encore à son gré à toute l'*expression* qu'il cherchait, et qu'il ne trouva, parfois en la forçant peut-être, que dans ses derniers quatuors. Ces grandes œuvres des maîtres symphonistes ont mis le public en goût de connaître celles où, avec un petit nombre d'instruments, ils ont déployé le même génie. Il s'est ainsi organisé plusieurs associations pour exécuter de la *musique de chambre*, comme on appelle ce genre de compositions, et les séances en sont

fort courues, voici deux hivers. On n'y joue que de la musique classique, celle dont nos pères firent leurs délices, même dans leurs concerts d'amateurs, et qui, après être tombées presque complètement en oubli, semblent ainsi renaître, jeunes et fraiches, et aussi vivantes que le premier jour. MM. Alard et Franchomme, tous deux également quoique différemment célèbres, l'un, le violon si alerte, de tant de verve et de feu, l'autre, le violoncelle d'une perfection si large, si pleine et si sûre, continuent leurs séances, qui datent déjà de plusieurs années : ils jouent des quatuors et des sonates de Haydn, de Mozart et de Beethoven, entremêlés parfois d'un morceau du même genre de Mendelsohn ou de Weber. Les concerts de MM. Maurin et Chevillard sont spécialement destinés aux derniers quatuors de Beethoven, qui passaient pour inexécutables; mais ces habiles artistes en ont cependant triomphé à force d'étude et de patience ; ils sont parvenus à en rendre la déchirante énergie avec un succès qui leur a valu les applaudissements de l'Allemagne (car ils ont voulu d'abord avoir son suffrage), et ceux maintenant du public musical parisien, généralement passionné de Beethoven. Mendelsohn a aussi son interprète particulier dans M. Armingaud, et nous connaissons un artiste d'élite, dévoué à la musique classique, M. Briard, élève de Baillot, qui, dans des réunions plus intimes, s'est consacré surtout à Haydn, cet auteur délicieux, si fécond, si pur, si facile, si naïvement sensible et charmant : M. Briard se montre digne de l'avoir choisi, par la fidélité, la souplesse et le sentiment de son jeu. Enfin, dans des concerts plus mélangés de divers compositeurs, quelques fragments trop rares de Hændel, admirablement chantés par Mme Pauline Viardot, ont pu apprendre à ceux qui l'ignoraient, quelle puissance et quelle vigueur d'expression, même de mouvements, pouvait se joindre à la simplicité pénétrante et à la gravité de ce mâle génie de Hændel, l'un des maîtres du sublime en musique, comme Milton l'est en poésie.

Quand on voit tous ces géants de l'art musical que l'Allemagne a produits, le nombre, la variété, l'originalité et la perfection de leurs œuvres, on est porté à se demander si ce n'est pas là, en fin de compte, celui de tous les arts, sans en excepter même la poésie, où le génie allemand s'est élevé à la plus grande hauteur, a le mieux atteint le dernier sommet, où il révèle le mieux toutes ses qualités et garde le moins ses défauts. Mais nous ne voulons pas disputer là dessus, ni sur la musique allemande; ni sur la musique en général, car sur la musique même on dispute. C'est bien assez déjà, entre ces rois du quatuor, Haydn, Mozart et Beethoven, lorsqu'ils y sont tout ce qu'ils peuvent être, de ne savoir à qui donner la préférence. Pour nous, il

Digitized by Google

nous arrive quelquefois de nous représenter un quatuor idéal, que nous plaçons dans les airs, au dessus des nuages, et que nous distribuons de la manière suivante : Mozart, le premier violon; Beethoven, la basse; Haydn, l'alto; Mendelsohn, le second violon seulement. Si nous avons envie d'entendre un quintette, nous donnons à Weber le cor ou le haut-bois. Pour juges du camp, à droite et à gauche, nous établissons Hændel et Sébastien Bach : celui-ci, parfois tout surpris de tant d'expressives mélodies qui s'élèvent maintenant de son royaume des sons, tandis qu'avec lui les sons y restaient davantage à leur état pur et mystérieux, sortaient moins de la sphère musicale, chantaient d'une voix moins distincte et demeuraient plus perdus dans le vague de l'âme; celui-là, comme il le faisait pour ses propres œuvres, selon qu'il était mécontent ou satisfait, secouant en sens divers sa grande perruque blanche. Voilà comment nous arrangeons bonnement la chose. N'ayant en musique aucun droit de juger, ni malheureusement encore moins celui de jouer, droit bien plus simple et plus agréable que l'autre, nous nous donnons ainsi à nous-mêmes un concert, un concert de maîtres, debout avec leurs instruments dans l'espace, et venant jouer pour nous dans le rêve des airs. Nous les écoutons ensemble et tour à tour; puis, à un dernier signe approbateur des deux juges, le quatuor disparaît, et nous nous retrouvons sur la terre.

— Puisque nous y voilà retombés, nous devrions au moins vous en donner des nouvelles : vous parler, par exemple, de l'abbé Cognat, qui après avoir dû, sur l'ordre de ses supérieurs ecclésiastiques, se désister de sa querelle avec l'*Univers* à propos de sa fameuse brochure, l'*Univers jugé par lui-même*, vient de déclarer dans une lettre que l'archevêque de Paris lui-même, Monseigneur Sibour, l'avait vivement et à plusieurs reprises encouragé à ce travail. Nous devrions, en outre, mentionner au moins d'autres querelles de ménage dans le ménage ultramontain : celle de l'évêque de Moulins, M. de Dreux-Brézé, avec les curés de son diocèse, obligés d'en appeler au gouvernement, et non plus seulement au Pape, contre ses actes despotiques et ses violations du Concordat; la querelle d'une communauté de religieuses, celle de Picpus, avec leur bienfaitrice, forcée de se séparer d'elles, leur réclamant des sommes considérables, et leur intentant un procès, qui ne sera jugé qu'à huis-clos. Il faudrait bien aussi vous dire un mot de ce guet-apens tragi-comique, mais qui aurait pu devenir uniquement tragique, tendu à un médecin de Tours par un vieux curé, lequel, non content de l'avoir fait rouer de coups par un mercenaire, puis de l'avoir terrassé et de piétiner sur lui, était en train de

Digitized by Google

lui enfoncer avec sa canne sa perruque dans la bouche, où il lui avait déjà cassé trois dents quand on vint le lui arracher. Enfin, pour continuer le tableau des belles choses de la terre, il y aurait cette vilaine affaire des Docks, où le fils de M. Berryer se trouve malheureusement compromis ; puis cette autre vilaine affaire du Grand Central, où. . . . . . Mais assez de vilaines affaires comme cela ! j'aime encore mieux vous parler du carnaval.

— Le Carnaval ! lisons-nous dans le rapport d'un jeune observateur attaché à notre personne, et que nous avions chargé de parcourir les rues à notre place pendant le mardi-gras, comme il l'avait déjà fait le jour de l'An : le Carnaval ! à ce seul mot la Folie agite ses grelots, rassemble ses fidèles, et s'entend avec eux pour attaquer et exploiter toutes les passions humaines, pour dresser des embûches à toute bourse un tant soit peu bien garnie, et profiter avec avantage d'une curiosité à satisfaire ou d'un penchant à flatter. A sa voix engageante, voyez-vous les bals couvrir les murs de leurs affiches et doubler le nombre de leurs girandoles ; les théâtres ouvrir leurs portes à Musard et à son orchestre, et les restaurants étaler à leur devanture des montagnes de comestibles.

Chaque année, on prétend que le carnaval tombe en désuétude, et cependant chaque année il est plus animé et plus bruyant. Le précédent s'était modestement contenté de trois bœufs-gras, celui-ci a vu sacrifier sur son autel cinq victimes aux cornes dorées et aux fronts couronnés de fleurs.

Le carnaval a durant son passage deux physionomies bien différentes. Dans la première partie de son règne, qui a commencé, croyons-nous, vers la mi-janvier, on ne le voit guère qu'au bal ; s'il se montre dans la rue, ce n'est qu'à la lueur des reverbères et couvert d'un manteau couleur de muraille ; mais viennent les jours gras, alors il prend possession de toute la ville et y règne sans partage. Tout disparaît devant lui, les cours, les leçons, l'étude (quand on étudie), la science, la politique, les affaires, tout pâlit, tout s'efface, tout est mis de côté : *on est en carnaval !* On voit, chose étrange ! quelques places vides à la Bourse, et les journaux n'ont point d'occupation plus pressante que de nous raconter la promenade du bœuf-gras et les aventures galantes ou comiques des bals masqués. Aussi le Carnaval se montre bon prince pour des sujets si dévoués, et durant ces trois jours il se fait voir à tout son peuple, dans toute sa gloire. Dès le dimanche-gras au matin, il se revêt d'habits éclatants ; peu lui importe que les couleurs ne s'harmonisent point, il lui suffit qu'elles frappent l'œil, les plus voyantes

Digitized by Google

sont les meilleurs. Puis, cela fait, il s'élance, agitant follement sa marotte, et lançant dans les airs des cris qui rassemblent autour de lui son cortége de pierrots, de pierrettes, de débardeurs et de titis, qu'enivrent déjà la vue de la foule qui les regarde et l'ardeur au plaisir. Mais le temps presse : d'un seul bond il parcourt toute la ville, ne négligeant aucune ruelle, aucune impasse, et récoltant, jusque dans les plus infimes, de nouveaux adorateurs. Tout le troupeau crie, hurle, court, tombe, grouille, se relève pour retomber encore, et cela durant trois jours; puis le mercredi des Cendres arrive, et le Carnaval fait place au Carême, abandonnant ses compagnons de folie, ceux-ci dans l'ivresse la plus profonde, ceux-là dans l'hébètement qui la suit, les uns au corps-de-garde et les autres au cabaret.

C'est bien en effet l'ivresse qui pourrait caractériser ce temps de licence. Elle se montre à tous les coins de rue, sous toutes les formes et à tous les degrés, depuis le *pochard* guilleret, s'en allant le nez en l'air, riant au soleil et tout heureux d'être au monde, jusqu'à la brute qui traîne son abaissement de ruisseaux en ruisseaux. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que tous les rangs de la société fournissent leur contingent à la grande armée des *gentilshommes du ruisseau*, comme on les appelle quelquefois. Voyez ce jeune homme qui sort de chez lui avec un costume tout brillant de soie et d'or. Un élégant cabriolet va le conduire à l'Opéra, de là chez Véry ou Véfour, d'où ce soir les garçons seront forcés de l'emporter et de le mettre dans un fiacre en le recommandant au cocher. D'autre part, voyez cet homme dont le costume est un composé des choses les plus hétérogènes, les plus absurdes et les plus misérables : il va se promener toute la journée de bouchons en bouchons, criant, chantant, buvant surtout, et ce soir quelque passant charitable, le trouvant endormi dans la rue, lui mettra un lampion sur l'estomac, pour le préserver des voitures, ou avertira un agent de police, qui sera forcé de se battre presque avec lui pour le reconduire à son domicile. Triste spectacle, qui afflige et rend tout honteux, et qu'ici cependant on accueille avec un sourire ou une plaisanterie.

Il faut dire aussi que les pochards (c'est leur nom générique) ont quelquefois des idées si originales et si imprévues, une tournure si comique, que sans être moins persuadé que le vice est un mal, et celui-ci un mal dont le remède est encore à trouver, on ne peut s'empêcher de rire, sauf à s'en repentir après. Les uns s'en vont tout au travers des rues; ils trébuchent, tombent, et se relèvent, toujours en chantant ou beuglant. Ils ont le mot pour rire pour tout le monde, avec quelques velléités de galanterie pour les dames, et surtout ils ne se cachent nullement de l'état où ils sont. Règle générale : ils offrent à

boire à toute personne qu'ils arrêtent. L'autre jour, en plein boulevart, un Zouave avait accosté un malheureux passant, et voulait à toute force le mener chez le marchand de vin. Le passant refusait; le Zouave en vint aux supplications les plus expansives; mais voyant qu'elles restaient sans résultat, il dégaîna brusquement, et déclara à son interlocuteur que s'il ne venait pas boire avec lui, il ne boirait jamais plus avec personne. Résister, n'eût pas été reconnaître des avances aussi empressées; je les vis se diriger tous deux vers le bouchon voisin. D'autres sont tout le contraire : ils resteront toute une soirée à regarder leur verre, ne sortant de leur silence que pour expliquer par quelques phrases bizarres une idée plus bizarre encore. Ainsi, l'un d'eux assistait depuis deux heures à l'agonie d'une miette de pain dans un verre de bière, et répondait toujours, quoi qu'on lui dît : « Je voudrais savoir nager! » preuve d'intentions généreuses. Tout d'un coup, il s'écrie entre deux soupirs : « *De profundis!* » preuve qu'une catastrophe avait eu lieu et que la miette de pain avait vécu. Quant à ceux qui dans leur ivresse se montrent violents, brutaux et taquins, ils n'ont rien qui les sauve, c'est le vice dans toute sa nudité. Mais assez sur ce sujet, où du rire on passe assez vîte au dégoût, et revenons au carnaval.

Il a donc été, comme nous l'avons dit, plus animé cette année que les précédentes. Les bals masqués ont été nombreux, et les salons de l'aristocratie parisienne ont souvent ouvert leurs portes à leur monde élégant, tout bigarré cette fois de costumes divers. Entre tous, on cite celui qu'a donné la comtesse Waleska. Malheureusement les dames ne peuvent se résoudre à abandonner leur chère crinoline; elle la gardent jusque dans des costumes tirés de la mythologie : vous représentez-vous les déesses de la fable avec des robes de deux ou trois métres de large, ou une nymphe légère portant sous sa tunique une armature d'acier! La crinoline rend aussi de plus en plus difficiles, sinon impossibles, les danses qui, comme la valse, la polka, etc., exigent un mouvement rapide et circulaire, et qui veulent surtout que le cavalier soit un peut près de sa danseuse; aussi les Anglais, en possession de cette mode depuis longtemps, avaient-ils inventé une nouvelle sorte de danse, variante du quadrille et non moins solennelle ou ennuyeuse que lui. On a importé *le Lancier* à Paris, où il fait fureur cet hiver : c'est un composé des figures du quadrille, accompagné de révérences profondes, de la part de la dame, et de gracieux saluts, de la part du cavalier. Au reste, nous ne chercherons pas à en expliquer la marche et les figures, car les deux plus célèbres maîtres de danse de Paris, Cellarius et Laborde, ne sont point d'accord sur ce grave sujet, et ont chacun leur méthode : aussi, jugez quel embarras lorsqu'un cavalier Laborde se trouve avoir invité une danseuse Cellarius!

Digitized by Google

Quant aux masques qui se montrent dans les rues, ils sont un peu toutes les années la même chose. C'est toujours le même Pierrot poursuivi par tous les gamins du quartier à grand son de cornet à bouquin, et toujours la même voiture renfermant la même femme masquée, c'est-à-dire le même homme masqué en femme, dont le cavalier est occupé à répondre par des injures aux injures et aux lazzis de la foule. Le cortége du bœuf-gras était encore et toujours composé de déesses pas mal rouges, de bouchers pas mal sales, et pour couronner le tout, un petit amour assez laid, et qui avait l'air de s'ennuyer du fond de l'âme.

Le peuple se moquait sans pitié cette année des jupons crinolinés, et l'on voyait nombre d'individus masculins étaler majestueusement autour d'eux une robe à volants et à falbalas, soutenue par . . . . . . des cercles de tonneaux.

En général, tous les déguisements, splendides ou communs, fades ou spirituels, prêtent, nous semble-t-il, plus ou moins au ridicule; chez les hommes, presque toujours, chez les femmes, plus rarement. Les enfants, du reste, en font bonne et prompte justice : un masque montre-t-il le bout de son nez, aussitôt tous les gamins d'alentour de lui courir après, et de l'assaillir de leurs cris, qui, autant que nous en avons pu juger, ne sont rien moins que bienveillants. De là quelques méprises, souvent fort amusantes. L'autre jour un vieux Turc, un véritable celui-là, était tout abasourdi et ne comprenait rien à ce que lui voulait toute cette bande de petits diables incarnés qui lui piaillaient aux oreilles.

Si nous ne trouvons aucun plaisir et aucun amusement à voir une personne en âge de raison venir s'exposer aux huées et aux quolibets de la foule avec un habit rouge ou bleu, loin de nous l'idée de vouloir condamner cette coutume pour les enfants. L'enfance embellit tout ce qu'elle touche; ces petites têtes souriantes et gracieuses donnent un charme poétique à ces vêtements d'un temps qui n'est plus. Avec quel respect ces marquis et ces marquises en miniature, regardent leurs habits, avec quelle gravité ils les portent! voyez-les marcher d'un air d'importance naïve, et perdre tout d'un coup importance, gravité, respect, à la vue d'un joujou, d'un oiseau ou d'une fleur. Allez, allez, chers petits êtres, poésie vivante de la vie, images véritables de l'homme tel que Dieu le créa; courez et sautez gaîment, le temps est beau, et votre cœur est pur! Et vous, mères heureuses, guidez en souriant votre doux chérubin! et tant qu'il y aura un carnaval, puisqu'il y en a un, gardez la vieille coutume de nos pères, ne fût-ce que pour mieux faire ressortir l'abâtardissement où elle est tombée, et l'abaissement de ces gens qui nous font plutôt l'effet de déposer au contraire, durant

Digitized by Google

ces trois jours, le déguisement qu'imposent à leurs passions et à leurs vices la crainte du monde et le soin de leur réputation.

Malgré moi, en vous parlant de ce temps de réjouissance et de plaisir, la corde sombre revient sous mes doigts, et coupe brusquement le rithme vif et lèger qui, penserait-on, devrait accompagner un tel récit. Est-ce de ma part antipathie instinctive, parti pris, ou observation erronée? je ne sais; mais il est une chose qui m'a laissé un bien agréable souvenir, après m'avoir procuré une émotion douce et sans côté fâcheux. Je veux vous la dire. C'était le soir du mardi-gras; toute la ville semblait en ébullition, chacun courait où le plaisir l'appelait, les rues étaient remplies de masques et de curieux. Fuyant par habitude les endroits où la foule abonde, je m'étais enfoncé dans le quartier-latin, l'endroit de Paris où l'on retrouve encore un peu l'ancien Paris et ses ruelles sombres. Je marchais donc presque seul et tout content de l'être, lorsque le son d'une musette ou d'une vielle vint m'arrêter et fixer mon attention. Les sons partaient évidemment de chez un marchand de vin devant lequel je me trouvais. C'était un véritable bouge s'il en fut. L'entrée était étroite, et l'on voyait dans l'intérieur un bec de gaz se reflèter tristement sur un comptoir et des brocs en étain; l'hôte était une vieille femme, qui dormait sur une chaise, en attendant le chaland. Au fond, il y avait une porte vitrée, sur les rideaux de laquelle se mouvaient des ombres: c'était de là que venait la musique que j'avais entendue, et qui se taisait depuis un instant. Une musette à Paris: quelle trouvaille! aussi, après un moment d'hésitation, j'entrais, et je me fis servir sur un coin de table libre, dans cette seconde pièce. Que s'y trouvait-il? Des Auvergnats (je le reconnus à leur accent), célébrant le mardi-gras avec des chataignes et du vin blanc, et dansant la bourrée au son d'une vielle dont l'un d'eux jouait avec fureur! Au moment où j'entrais, ils recommençaient à danser: jamais, je crois, je ne verrai se livrer à cet exercice avec autant d'entrain, de vivacité et de sans-gêne simple et de bon aloi. Mais hélas! j'avais un vêtement de drap, un chapeau, et des mains qui ne témoignaient pas d'un bien rude travail: j'étais pour eux un étranger, un importun, venant regarder, pour m'en moquer peut-être, les jeux de leur pays. Je les gênais, ils m'observaient du coin de l'œil, parlaient entre eux à voix basse, et cessèrent même de danser. J'étais de trop, je le compris, et, ne voulant pas troubler leur joie, je sortis et vins au comptoir, où, tout en me rendant ma monnaie, l'hôtesse, avec qui j'échangeai quelques mots, me répondit: « Des *auverpins!* quoi! bêtes comme tout! quoi! et puis ... quoi ... aimant son pays .... enfin, chacun prend son plaisir où il le trouve! »

Digitized by Google

Et nous de même, c'est là aussi que nous trouvons notre plaisir : à penser au pays. Non pas toutefois, quand nous nous figurons être en Suisse, que ce soit précisément avec le désir d'y voir danser la bourrée, ni la *bourrade* encore moins ; car, si c'est un grand amour que l'amour du pays, il n'est pas nécessaire que, pour être fort, il soit un amour bourru.

Neuchâtel, 14 mars 1857.

L'attention de la Suisse, qui s'était concentrée pendant assez longtemps sur Neuchâtel, a été depuis sollicitée tour à tour par tous les cantons de langue française.

Pour première diversion nous avons eu la victoire instructive de l'opposition fribourgeoise, qui s'applique maintenant à donner au pays une nouvelle constitution et un nouveau gouvernement avec toute la promptitude que comporte la légalité. La Suisse a les yeux sur Fribourg, comme le *Bund* l'a dit sur le ton de la menace. Cependant cette sollicitude ne va pas jusqu'à prétendre arrêter arbitrairement le développement naturel de la situation. La Suisse se sent assez fortement organisée pour tolérer la diversité des tendances cantonales, et les circonstances extérieures lui conseillent la modération.

M. Jämes Fazy n'a pas assez tenu compte de ce dernier point, il a mal choisi son moment pour asseoir son omnipotence sur la destruction de l'indépendance communale. Aussi vient-il de subir un échec assez sérieux. Cependant nous ne nous en exagérons pas l'importance, et nous pensons que son autorité, passagèrement compromise, se rétablira bientôt par les moyens qui l'ont fondée. Quand M. Jämes Fazy dirigeait l'opposition, l'absence d'une autorité communale à Genève, distincte des pouvoirs de l'Etat, était l'un de ses principaux griefs contre la constitution de son pays. L'établissement du dualisme de la ville et du canton fut célébrée comme l'un des plus beaux fruits de la sanglante journée qui fonda le pouvoir de cet habile écrivain. Mais ce qui était excellent il y a dix ans est détestable aujourd'hui. Alors c'était un moyen, maintenant c'est un obstacle. La commune de Genève qui possède des capitaux et des ressources financières assez considérables, refuse de les affecter à soutenir un établissement de crédit fort ébranlé, qui a fait des avances très-considérables aux plus grands personnages politiques, et auquel l'Etat est venu en aide avec le produit de l'impôt. Le conseil de ville n'entend pas non plus, à ce qu'il paraît, subventionner un chemin de fer savoyard qui compte le chef de l'Etat parmi ses administrateurs. Bref,

il y a divergence complète de vues entre l'Etat et la Ville sur la manière d'employer la fortune de celle-ci, la *Revue de Genève* s'est catégoriquement expliquée là-dessus. Pour surmonter cet antagonisme que M. Fazy a créé lui-même, comme nous venons de le rappeler, cet homme d'Etat sentit le besoin de modifier son œuvre sur ce point; mais, pour ne pas exposer sa réforme aux chances d'une votation populaire, il lui donna la forme d'une simple mesure législative. La constitution de Genève, pareille en ceci à toutes les constitutions cantonales de la Suisse, assigne une durée déterminée aux fonctions communales. M. Fazy fit adopter par le Grand-Conseil, le 13 décembre dernier, une loi d'après laquelle les conseils municipaux sont désormais révocables en tout temps par le Conseil d'Etat. Usant de cette faculté, le gouvernement s'est empressé de prononcer la dissolution du conseil municipal de Genève; mais les motifs qui avaient fait perdre à ce corps la confiance de l'administration cantonale, n'exerçaient pas la même influence sur ses commettants. Une majorité de 1460 voix en moyenne contre 1320 confirma l'ancien conseil municipal dans ses fonctions le 15 février. Le dépouillement du scrutin fut troublé par des violences qui n'empêchèrent pas la constatation du résultat. Mais le gouvernement se fondant sur l'irrégularité d'une demi-douzaine de bulletins, qui ne pouvaient en aucun cas modifier la majorité, et prêtant au procès-verbal de l'assemblée électorale une intention que le bureau a publiquement désavouée, annula le scrutin, et ordonna une nouvelle élection pour le deux mars. Quoique d'après les considérants de l'arrêté du Conseil d'Etat, il n'y eût lieu qu'à contrôler la sincérité de l'opération précédente, le gouvernement introduisit des modifications sensibles dans la composition du corps électoral. La position extrême prise par le Conseil d'État dans ce conflit, le souvenir des violences commises deux ans auparavant par son parti : tout annonçait que la pression matérielle jouerait un rôle décisif dans ces élections et dessinerait d'une manière durable le vrai caractère du gouvernement. On assignait les grands rôles aux *zouaves* ou aux *fruitiers*, sobriquets militaires et pastoraux que la moderne Genève a bizarrement accouplés. Et le soupçon autorisé par les antécédents, semblait d'autant mieux fondé que le terrorisme était pour la politique de M. Fazy le seul moyen d'aboutir. Cependant les choses se sont passées tout autrement. Quoiqu'on fut de part et d'autre prêt à jouer des mains, la tranquillité n'a point été troublée, jamais votation ne fut plus paisible ni plus régulière, et l'ancien conseil municipal est ressorti de cette épreuve confirmée de nouveau par une majorité absolue de 2200 voix sur un chiffre total de 4,000 votants. D'où vient cette conversion subite à l'ordre et au respect des majorités? Savait-on l'opposition municipale bien décidée cette fois à maintenir ses droits par tous les moyens, et a-t-on reculé devant les conséquences possibles du conflit? Le Conseil fédéral avait-il fait savoir, comme on l'a dit, qu'il ne souffrirait pas de

Digitized by Google

voies de fait au moment où des conférences diplomatiques allaient s'ouvrir pour régler une question Suisse? Nous pourrions multiplier les conjectures. Ce qui est certain, c'est que la Suisse avait un intérêt immense à ce que la paix ne fut pas troublée, que la position prise récemment par M. Fazy sur le terrain de la politique générale n'était point de nature à rendre le Conseil fédéral partial en sa faveur, que sur d'autres questions enfin, le gouvernement genevois et son chef s'étaient radicalement brouillés avec leur plus proche voisin. C'est pourquoi nous pensons que le quart-d'heure était mal choisi pour mener à bien une affaire où les zouaves indigènes avaient leur rôle obligé. Peut-être ces considérations seront-elles assez puissantes pour engager le chef de l'Etat à patienter quelque temps avec la Ville, quoique la conséquence logique de sa loi le conduisit à dissoudre le conseil municipal jusqu'à ce que, d'une manière ou d'une autre, il soit parvenu à vaincre l'obstination des électeurs, ce que la proportion numérique des deux partis ne porterait pas à croire bien difficile. Du reste, quels que soient les ménagements temporaires conseillés par la prudence, M. Fazy n'en reste pas moins le maître à Genève, car rien n'indique qu'il ait perdu la majorité dans le canton. On peut trouver surprenant que cet homme habile envisage comme une condition d'ordre un complet accord de vues entre la ville et le canton, après avoir fondé toute la constitution du pays sur l'antagonisme des pouvoirs, en attribuant l'élection du Conseil d'Etat au peuple entier, réuni à une autre époque et dans une autre forme que pour l'élection du Grand-Conseil. Mais ces contradictions apparentes s'expliquent comme l'effet d'une conséquence parfaite lorsqu'on les considère au point de vue du but qu'il s'agissait d'atteindre. Il est inutile de dire ce que nous pensons de tout ceci. Une seule réflexion nous suffira: S'il est encore un danger pour les institutions fédérales, que nous désirons voir se consolider toujours plus complétement, c'est dans les tendances à rompre l'équilibre en faveur de l'unitarisme qu'on le cherchera naturellement, et de même s'il est un argument puissant en faveur de l'unitarisme, s'il est un danger pour l'indépendance de tous les cantons, nous le trouvons dans les convulsions incessantes de quelques Etats, jaloux cependant de leur existence individuelle, et qui sembleraient particulièrement intéressés à la conserver.

Le canton de Vaud a renouvelé son Grand-Conseil dans le plus grand calme. Un tiers des élus à peu près n'appartenait pas à la législature précédente. Cependant on s'accorde à penser que cette modification assez sensible du personnel n'apportera pas de changements dans la marche des affaires, à moins qu'il ne surgisse d'entre les hommes nouveaux quelque influence, encore ignorée, peut-être à demi soupçonnée, capable d'imprimer aux esprits une direction imprévue. Comme nous l'avions prévu, la politique proprement dite n'a pas joué grand rôle dans les élections. Plusieurs députés de l'ancienne oppo-

Digitized by Google

sition conservatrice ont été fortement portés par des majorités acquises au gouvernement radical. Les mots d'ordre, reçus pacifiquement mais fidèlement, étaient *Morat* ou *Oron*. Les députés qui n'avaient pas appuyé jusqu'au bout la conduite du Conseil d'Etat dans ses démêlés avec le chef-lieu ont été remplacés en plus d'un endroit. Lausanne en a recueilli quelques uns dans sa députation, où elle a fait entrer, sans distinction d'opinion, les partisans les plus prononcés de la ligne d'Oron, et surtout ceux que leur dévouement avait exposés à la mauvaise humeur du Conseil d'Etat. Cette députation renferme des hommes du plus grand mérite, mais ce n'est pas leur mérite qui les a fait nommer, c'est la Régie et le chemin de fer. L'élection est devenue une démonstration. C'est une politique très-ordinaire, parce qu'elle est très-facile à suivre; la multitude n'a pas la mémoire longue et se passionne pour le fait du moment. On raisonne cet instinct, et l'on se persuade que c'est une politique vraiment pratique et fort habile; l'habileté pratique de beaucoup de gens consiste à ne pas croire au lendemain. Et cependant tous les jours, jours de pluie et de soleil, de deuil et de fêtes, ont eu jusqu'ici leur lendemain. Il est infiniment probable que pendant les quatre années qui viennent de s'ouvrir, des questions aussi importantes que la question d'Oron seront agitées, et qu'alors on regrettera de n'avoir pensé qu'à Oron, auquel, pour bonne cause, on ne pensera peut-être plus. Ces réflexions, qui nous sont suggérées par les élections lausannoises, s'appliquent également à celles du canton et à bien d'autres.

« On s'est plaint, à propos de cette élection, nous écrit un citoyen vaudois, des entraves vraiment fâcheuses qu'y apportaient des incompatibilités aussi étendues que celles dont nous jouissons depuis 1851. Cette loi sur les incompatibilités n'est plus aussi populaire qu'elle l'était dans le temps. Cela ne veut point dire qu'elle pût être facilement abrogée. Elle est trop en harmonie avec le caractère de notre peuple, qui a trop d'amour pour les places, si petites soient-elles, pour permettre qu'il s'en accumule plusieurs sur une seule et même tête; mais on s'en plaint à l'occasion, parce qu'on en sent les funestes conséquences, et plus tard on s'en plaindra davantage encore, parce-qu'on les sentira toujours plus. Cette loi, elle aussi, a été inspirée par une politique que je déteste et qui subordonne tout aux circonstances du moment. Parce qu'on avait pour un temps un Grand-Conseil servile, on s'est condamné à avoir pour toujours un Grand-Conseil nul, ce qui est le plus sûr moyen, ce me semble, d'y perpétuer la servilité. »

Cette observation mérite d'être notée. Nous n'avons pas voulu en adoucir l'expression, dont la verdeur s'explique par la liberté d'une lettre particulière. Nous pensons, avec notre correspondant, que le principe des incompatibilités a reçu dans le canton de Vaud une application trop étendue; mais nous ne voudrions pas en conclure qu'il

donnera pour résultat des Grand-Conseils nuls. La conséquence des incompatibilités qui nous paraît la plus certaine, c'est de faire prédominer dans les corps législatifs la représentation de la propriété.

Le Valais a passé en même temps que Vaud par la crise du renouvellement intégral. La représentation s'est modifiée dans le sens que chacun prévoyait. Les conservateurs ont acquis une majorité prononcée. Mais des expériences sévères et prolongées ont appris au Valais la nécessité des concessions réciproques. Le système de la conciliation compte parmi ses défenseurs des talents justement populaires, et tout permet d'espérer que les progrès déjà sensibles du Valais ne subiront ni arrêt, ni ralentissement. Si la nouvelle majorité, élue sous les auspices de la religion, décidait de fermer le plus tôt possible les jeux publics autorisés à Saxon, nous ne saurions que la féliciter de cette mesure réactionnaire.

On s'est un moment scandalisé d'un vote du Grand-Conseil d'Argovie, qui a vendu à la Compagnie des chemins de fer du Nord-Est une modification au tracé d'abord consenti par elle, moyennant la somme assez ronde de 700,000 francs. Ce droit de passage exigé par l'Argovie de la voie ferrée qui emprunte son territoire, contraste singulièrement avec les libéralités d'autres cantons envers celles qui veulent bien s'occuper d'eux. Le Figaro soleurois, *Henri de la Poste,* fait tout bonnement de l'Etat d'Argovie un chef de brigands, qui rançonne marchands et pèlerins ; seulement sa justice poétique fait observer que la poche du capitan est percée. Du reste on ne plaint pas beaucoup la Compagnie, qui trouve encore une économie à ce marché, mais on s'étonne que le Grand-Conseil argovien ait sacrifié pour une somme d'argent les intérêts et les prétentions légitimes de toute une partie du pays. Lenzbourg n'est pourtant pas le chef-lieu de l'Argovie. Peut-être avait-il commis des péchés électoraux.

Depuis la conclusion de ce marché, les actions des chemins suisses sont en hausse, par suite d'un projet de fusion qui vient d'être signé à Paris entre les représentants des trois compagnies de l'Ouest, du Centre et du Nord-Est, possédant les lignes de Genève à Bâle, à Romanshorn et à Lucerne. Toutes les actions sont admises à égalité de valeur. Les avantages de cette transaction sont faciles à saisir. Les lacunes du réseau seront plus promptement comblées, le service plus rapide et mieux harmonisé. Mais peut-être trouvera-t-on aussi des inconvénients à ce déplacement des influences qui touche à la dénationalisation, puisque les administrateurs de la Compagnie nouvelle seront en partie des étrangers. La combinaison qui vient de s'opérer ressemble déjà fort à la centralisation du réseau suisse sous une seule direction, car sauf les commencements de deux lignes dirigées l'une et l'autre sur l'Italie, il ne reste en dehors du réseau fusionné que des entreprises de moindre importance. La concurence d'une parallèle ser-

rant de plus près les Alpes, dont le chemin de Wintherthour à Rorschach et la concession fédérale de Berne à Lausanne semblaient être les commencements, auraient eu à lutter contre des difficultés de terrain qui augmenteraient considérablement les frais de traction et d'exploitation, et cependant si cette tentative n'est pas poursuivie et ne réussit pas, nous ne voyons aucun moyen d'empêcher l'absorption de tous les chemins de fer suisses par la nouvelle compagnie. Mais le financier qui avait pris l'initiative de la combinaison dont nous parlons, loin de la présenter comme un remède aux dangers d'une fusion, a déclaré qu'elle était à ses yeux un moyen d'accomplir cette fusion sous son patronage. Maintenant qu'elle est à peu près effectuée, il ne lui reste qu'à s'y ranger. Et la chose est déjà faite; seulement nous ne savons pas encore positivement sur quelles bases. Fribourg sera relié sans nul doute soit avec Berne, soit avec le bassin du lac Léman; mais l'exécution de la ligne d'Oron nous semble redevenue au moins problématique. Quoiqu'il en soit, les journaux qui applaudissent à la transaction intervenue, tout en faisant leurs réserves contre la fusion de toutes les lignes suisses dans une seule entreprise, nous semblent ne pas bien mesurer la portée de l'événement. Les actionnaires des chemins de fer s'en trouveront bien, le commerce pourra ne pas en souffrir; mais au point de vue politique l'existence d'une compagnie disposant de tant de places, de tant d'argent et de toutes les grandes voies de communication est un fait d'une portée immense, surtout pour un pays morcelé comme le nôtre, et dont le gouvernement central ne possède encore, à tout prendre, que des moyens d'action fort limités. Il y a là une révolution qui, par une inévitable conséquence, pourrait amener de grands changements dans d'autres sphères.

La question politique qui occupe si vivement la Suisse depuis six mois est entrée dans une nouvelle phase, qui, nous l'espérons, sera la dernière. Pendant une semaine ou deux, la population neuchâteloise a été assez agitée à la suite de quelques symptômes qui annonçaient chez une partie des réfugiés accumulés à la frontière l'intention de planter de nouveau leur bannière dans ce canton. Une tentative pareille, dépourvue de toute chance de succès, et singulièrement dangereuse pour ses auteurs, méritait pourtant l'attention, à cause de l'influence qu'elle pouvait exercer sur les résolutions de la Cour de Prusse. La situation était d'autant plus délicate que les mesures et les demonstrations utiles pour prévenir la possibilité d'un conflit quelconque, ne laissaient pas d'offrir aussi quelques inconvénients, en raison des inductions qu'on pouvait en tirer. Mais tout était déjà calmé quand on a reçu la nouvelle de l'ouverture des Conférences. Les plénipotentiaires de la France, de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie se sont réunis en effet le 5 mars pour s'occuper du sort de Neuchâtel. Après avoir constaté dans les offices diplomatiques du Cabinet de Berlin

l'intention du roi de Prusse d'abandonner ses droits de souveraineté sur Neuchâtel, ils ont décidé de prendre cette intention publiquement exprimée pour base des stipulations ultérieures, qui devront être débattues par les mandataires des deux puissances immédiatement intéressées. Contrairement aux bruits qui avaient couru, c'est toujours M. le docteur Kern qui représentera la Suisse; les conseillers d'Etat de Neuchâtel qui l'avaient assisté de leurs lumières durant les tractations préliminaires, MM. Piaget et A. Humbert sont retournés à Paris. Dans une seconde séance, du 7 mars, à laquelle M. Kern n'avait pas encore été convoqué, le président de la Conférence, comte Walewsky a fait connaître au plénipotentiaire Prussien quel était le point de départ que les puissances réunies avaient résolu d'adopter. M. le comte de Hatzfeld a jugé nécessaire d'en référer à sa cour, et pour le moment l'affaire en est là. Deux journaux qui ont leurs entrées dans les salons et dans les chancelleries diplomatiques, le *Journal des Débats* et le *Nord* de Bruxelles, attribuent à l'incident qui a interrompu l'activité de la Conférence une portée sérieuse quant à la durée des négociations, sinon quant à leur résultat. Ils en concluent que réellement on ne s'entend pas encore. L'organe belge de la Russie, qui parle depuis quelques mois en faveur de la solution désirée par la Suisse avec une insistance remarquable et une assez grande habileté, dit que la déclaration de l'ambassadeur prussien fut entendue par ses collègues avec une surprise où se mêlait quelque amertume. Ce sentiment s'explique aisément de la part d'une puissance qui, sans pouvoir rompre avec la Prusse, a fait depuis longtemps de l'alliance française le pivot de toute sa politique. Quant à la Suisse, autant que nous pouvons en juger, elle n'a pas sujet de s'affecter beaucoup de ce nouveau retard, quelle que puisse en être la longueur. Un point capital nous semble acquis dès ce jour : l'Europe entière se dégage du protocole de 1852, elle estime que les paroles de la Prusse et ses actes ont modifié la situation, elle envisage l'indépendance juridique de Neuchâtel comme le but désirable, et met la Prusse dans l'alternative de la reconnaître ou de s'isoler.

S.

Digitized by Google

GENÈVE

ET

SES POÈTES LIBERTINS

C'est une mode aujourd'hui d'attaquer Calvin : la mode est injuste. Ses ennemis peuvent avoir raison contre son influence, mais ils ont tort contre lui. Ce qu'ils ne savent pas, ce qu'ils tâchent d'oublier ou ce qu'ils veulent désapprendre, c'est la puissance et la hauteur de ce caractère immuable dans sa conviction, inflexible dans sa pensée et dans son œuvre, complet et grand. A côté du meurtrier de Servet — j'accepte le mot le plus dur — il y a vingt hommes dans Calvin : on ne veut plus les voir, on les nie. Il est Français, il se fait Génevois, il se fait Genève. Il absorbe en soi cette ville et son peuple pour les entraîner où il veut. Je l'ai déjà dit ici, il y a tantôt huit ans, et je le répète : sans être syndic, ni magistrat, ni conseiller, ni juge, il pousse la République à son gré, menant de front, à brides abattues, religion, politique, législation, morale, même les sciences, même les lettres ; il abolit le vieux latin avec les vieilles liturgies; il écrit l'un des premiers, il invente presque notre langue qui a gardé quelque chose de l'homme : netteté, sincérité, rigueur. Calvin parle aux puissants et aux rois en Angleterre, en Hollande, en Navarre; il traite avec l'empereur Charles-Quint. Sa patrie adoptive, disons mieux, le pays de son adoption trouva par lui des alliés dans ces puissances souveraines. Ce pays est menacé : Calvin prend la truelle et travaille aux fortifications comme un simple manœuvre. En même temps il promulgue une religion, un peu maussade il est vrai, mais la moins imparfaite encore aujourd'hui de toutes les reli-

gions constituées : elle marche toujours devant la science, elle répand des bibles par milliards, crée des alphabets pour les langues confuses et barbares, adoucit les mœurs au moyen de l'Evangile, et prépare la vérité par la liberté. Ce n'est pas tout encore, Calvin se fait aimer de son vivant; il est exilé, mais bientôt rappelé; il convertit son peuple par la force, il le séduit par la violence : à sa mort on le pleure et Genève entière l'accompagne à sa fosse, car il n'a pas voulu de tombeau. Il règnait hier encore, après trois siècles de combats, sur cette nation intelligente et libre. Voilà Calvin, génie complet, un penseur et un homme : c'est par l'action qu'une idée triomphe, c'est par l'idée qu'une œuvre demeure; Calvin fut vainqueur et il a vécu.

Par malheur tout homme supérieur tue le passé et s'impose à l'avenir. Lorsque Calvin, venu de France, eut adopté Genève, il commença par en chasser les anciénnes familles qui le gênaient. Puis il repeupla la ville avec des étrangers, protestants et proscrits, qu'il tint aisément dans sa main, par son autorité, par leur gratitude. Le catholicisme une fois mort, il fit comme les vainqueurs sur le champ de bataille, il lui prit ses armes. Lorsqu'une hérésie nouvelle se levait, sortant de la sienne, il mettait les hérétiques en prison, ou les renvoyait du pays, ou les brûlait au Molard, la Grève génevoise. Il disait : Je suis la vérité, hors de moi point de salut. Et il le croyait.

Voici ce qui en résulta. Les libérateurs du pays qui voyaient leur émancipation confisquée au profit de la Réforme, les anciennes familles indignées contre l'homme qui les proscrivait pour faire place à d'autres proscrits, l'oligarchie soulevée, comme plus tard sous Richelieu, contre le despotisme d'un seul, la vieille Genève enfin insurgée contre l'usurpateur venu de France, forma dès lors une opposition généreuse, chevaleresque, mais faible — car en ce temps-là, quoiqu'on dise, c'était Calvin, comme ce fut plus tard Richelieu, qui marchait devant, malgré son despotisme, et qui était l'homme de l'avenir. Le parti du bon vieux temps, les ducs et pairs de Genève, prirent le nom de *libertins* (celui de libéraux n'était pas encore inventé) parce qu'ils défendaient *leurs libertés*, c'est-à-dire leurs privilèges — car ce mot, pris au pluriel, change complétement de sens : la liberté, la vraie, est une, comme la Divinité.

Calvin punit de mort l'adultère. Il se fit par là de violents ennemis dans la jeunesse. Tous les coureurs de tripot se joignirent aux anciens pour attaquer le tyran. Ils demandèrent à grands cris la République que Béranger devait chanter plus tard. Et comme c'étaient eux qui faisaient le plus de bruit, on les prit pour les chefs de la résistance. Ils ruinèrent leur cause par des polissonneries insensées ; ils parodièrent les psaumes de David pour les chanter à tue-tête dans les rues, ils firent des manifestations d'ivrognes, ils furent bannis et tués.

Dès lors libertinage et liberté furent synonymes à Genève. La religion draconienne, le pouvoir inflexible des nouveaux maîtres, l'oligarchie et la théocratie combinées gouvernant avec une morgue dévote un peuple intelligent, remuant et frondeur, attachèrent de plus en plus, par des ressentiments communs, tous les amis de la liberté en politique et en morale. « A Genève, dit M. Gaberel [1], la journée commençait pour tout le monde à six heures en hiver et à quatre heures en été : nos ancêtres paraissent avoir été beaucoup moins sensibles au froid que leurs héritiers actuels, puisqu'un seul feu s'allumait dans chaque ménage, quelle que fût la saison, celui de la cuisine ; à peine, chez les familles riches une *brasière* se voyait-elle dans les lieux de réunion. On ne connaissait que les meubles de bois ordinaire. Des fenêtres hermétiquement fermées passaient pour un véritable luxe et l'on s'inquiétait fort peu en général des larges ouvertures qui donnaient passage à la bise. Une grande frugalité s'observait dans les repas. » — La loi portait de n'avoir sur sa table, en jour ordinaire que deux plats au plus, viande et légume, sans pâtisserie. Les conversations s'engageaient dans les cours intérieures des maisons : salon commode au possible. Aux premières réformes confortables, un pasteur s'écria avec angoisse : nous avons des portes cochères, mais par ces portes cochères le luxe entre à deux battants ! — Ces mœurs étaient dures et antihumaines. D'un autre côté la Réforme qui avait été la Révolution au XVI^e siècle, ne marcha plus dès lors et finit par croupir. La vieille noblesse était abolie. Une aristocratie nouvelle, établie par Calvin, voulut à son tour se maintenir dans ses

1 *Voltaire et les Genevois*, par G. Gaberel, ancien pasteur. — Paris, Cherbuliez, 1857. — Je ferai de fréquents emprunts à ce curieux et intéressant volume.

Digitized by Google

priviléges. La résistance se recruta donc dans les classes moyennes et inférieures ; dès lors et jusqu'à nos jours les Libertins de Genève furent le parti du progrès.

Ils commencèrent par jouer la comédie, malgré les censures des magistrats qui les forçaient de demander leur grâce à genoux ; ils s'habillaient richement, en dépit des lois somptuaires ; ils décochaient des épigrammes et poussaient la témérité jusqu'à rire quelquefois tout haut ; mais ces timides insurrections étaient bientôt réprimées par des génuflexions, des amendes et des arrêts forcés : Calvin restait le maître. Il fallait aux Libertins un chef d'autorité, qui tuât leurs ennemis par le ridicule. Ce fut alors que Voltaire, vieilli, persécuté, molesté du moins en France, demanda aux magnifiques seigneurs la permission de s'établir sur le territoire génevois (1755).

Le but du philosophe est clairement accusé dans une de ses lettres. Il venait, disait-il, frapper aux portes de Genève « afin de pervertir cette cité pédante qui conservait un bon souvenir de ses réformateurs, se soumettait aux lois tyranniques de Calvin et croyait à la parole de ses prédicants. » — Les registres du Conseil génevois portent, en date du 1er février 1755 : « On a lu une lettre de M. de Voltaire adressée à noble Tronchin, par laquelle il prie *messieurs* (les magistrats de Genève) de lui permettre d'habiter le territoire de la République, alléguant l'état de santé et la nécessité où il est de se rapprocher de son médecin, spectable Tronchin : l'avis a été de permettre audit sieur de Voltaire d'habiter le territoire de la République sous le bon plaisir de la seigneurie. »[1]

Ainsi donc, sous le bon plaisir de la seigneurie, la guerre était déclarée entre Calvin et Voltaire. Un Français avait réformé la ville en la faisant sienne, un Français venait la corrompre en la transformant de même à son image. En même temps, le Génevois Rousseau émigrait à Paris, d'où il mettait le feu à l'Europe. Les révolutions radicales se font presque toujours par des étrangers. Voyez en France le rôle des Medici, des Mazarini, des Buonaparte. Mais passons.

Les hostilités commencent à Genève ; Voltaire fait construire une salle de spectacle à Tournay (Pregny) sur la frontière géne-

1 *Voltaire et les Génevois*, par J. Gaberel, ancien pasteur, 2me édition.— Paris, Cherbuliez, 1857,

Digitized by Google

voise. Et la foule abonde chez le corrupteur. Et la compagnie des Pasteurs commence à se révolter : « Il est, écrit-elle, contre la décence publique et bien affligeant pour tout bon citoyen que des personnes destinées par leur naissance, leur éducation et leurs talents au gouvernement de l'Etat, se produisent sur un théâtre presque public pour mériter les éloges de vrais comédiens ; de jeunes dames qui devraient donner des exemples de modestie, osent se mettre en quelque sorte au rang des comédiennes, en sorte que le goût pour le théâtre, etc., etc..... Pour remédier à ce mal, il faut qu'on fasse au sieur de Voltaire une défense expresse de faire jouer ou permettre qu'on joue aucune pièce de théâtre, soit par représentation publique, soit par répétition, pour éviter tout sujet équivoque. Puis le Petit-Conseil fera défense expresse à tous sujets de cet Etat de représenter des pièces, tant sur le territoire que dans les environs. »

Oyant cela, Voltaire fait venir le tragédien Lekain. Aussitôt une procession de Génevois se rue au théâtre de Châtelaine. On paie jusqu'à un louis la plus méchante carriole de louage : à onze heures du matin le parterre est déjà plein jusqu'aux angles. « J'ai réussi, s'écrie Voltaire triomphant ; j'ai fait pleurer tout le Conseil de Genève. Lekain a été sublime et je corromps la jeunesse de cette pédante ville ! » Hélas ! les pasteurs imitaient celui dont parle certaine épigramme : ne pouvant empêcher le péril, ils allaient le partager.

La guerre déclarée devint dès lors violente et implacable. Voltaire écrivit la Guerre de Genève et répandit par milliers d'exemplaires la Pucelle, Candide, le Dictionnaire et toutes ses œuvres de perdition. Chose étrange ! il désavouait publiquement ses péchés : « Moi ! s'écriait-il quand M. Vernes l'accusait du poème sur Jeanne d'Arc, il faut que je sois tombé bien bas dans votre estime, puisque vous me croyez capable d'une pareille saleté. » Et sur son fameux roman philosophique, il disait : « Plus j'ai ri en lisant Candide, plus je suis fâché qu'on me l'attribue. Dieu me garde d'avoir la moindre part à cet ouvrage ! » Mais il n'en répandait pas moins toutes ses productions par les moyens les plus étranges ; il les faisait glisser dans les magasins des libraires sous des papiers ou des ballots, il les faisait attacher aux cordons des sonnettes, ou passer par dessous les portes, ou déposer par les ouvriers, moyennant salaire, sur l'établi du

patron, ou distribuer aux écoliers du village, et même aux catéchumènes, qui trouvaient dans leurs mains, comme par enchantement, les catéchismes impies du philosophe au lieu de la grammaire officielle de notre religion. Voltaire descendit même à des tours de renard (ici je laisse parler M. Gaberel) : « Il fit « imprimer ses plus tristes productions sous des titres religieux « ou tout au moins de nature à faire illusion au premier abord. « Afin de tromper mieux les autorités génevoises, il avait soin « de faire débuter la plupart de ses pamphlets par trois ou « quatre pages du meilleur aloi, et qui servaient d'introduction « aux plus indignes blasphèmes contre la doctrine et la personne « du Sauveur. Ainsi sous les titres de : *Almanach philosophique,* « *Pensées sérieuses sur Dieu, Sermons du Rév. Jacques Rossetes,* « *Homélie du pasteur Bourn, Evangile du jour, Lettres d'un* « *Proposant à M. le pasteur De Roches, Adresse des pasteurs de* « *Genève à leurs collègues, Conseils aux Pères de famille, Lettre* « *sur la Terre Sainte établissant la réalité des mirales de Jésus-* « *Christ,* Voltaire vida dans Genève tout l'attirail de son incré- « dulité. »

Tous les genres d'oppression ou, si l'on veut, de répression amènent des péchés clandestins, et la force est toujours vaincue par la ruse. Le stratagème de Voltaire est encore employé par les libraires dans les villes où règne le clergé. J'ai acheté à Naples *les Paroles d'un Croyant,* de Lamennais, livre à l'index, comme on peut le supposer, condamné par une sentence spéciale du Pape, et à tel point redouté que le débitant chez qui un monstre pareil serait découvert, irait immédiatement de sa boutique au bagne. Aussi l'exemplaire des *Paroles d'un Croyant,* que je trouvai dans une librairie napolitaine, portait-il sur sa couverture le titre suivant, en latin de cuisine ou de sacristie : *De immaculato Beatissimæ Virginis Mariæ Conceptu.*

De leur côté les Génevois ne restèrent point les bras croisés en face du philosophe. Ils ripostèrent aux libelles par des libelles; ils armèrent contre lui toutes les milices, les jeunes surtout, parmi lesquels le ministre Jacob Vernes combattit vaillamment; ils en vinrent aux voies de fait, ils arrêtèrent et firent fouiller le carrosse de M. de Voltaire, suspect de contrebande philosophique; ils brûlèrent la Pucelle et Candide par la main du bourreau. Peines perdues! L'élan était donné, le phi-

Digitized by Google

losophe était maître de la place. « La Suisse elle-même, écrit un contemporain, commence à produire de petits docteurs incrédules. Dans Genève des gens qui entendent à peine leur métier et des femmes beaux esprits argumentent un Voltaire à la main contre Jésus-Christ et font les agréables sur l'histoire de l'Evangile. » — « Il me paraît, note un voyageur, que près du tiers des familles riches sont infatuées de Voltaire et son succès n'est pas moindre chez les artisans. » Les horlogers avaient des cachettes où ils rassemblaient tous les pamphlets du philosophe, témoin ce libre penseur à qui sa mère dit après dîner : « Il était bon le fricot, il avait bon goût, n'est-ce pas?— « Mais oui, très-bon, et surtout chaud à point, répondit l'homme. « — Ah! pour chaud, je le crois bien! Su tu veux savoir de « quel bois je l'ai chauffé, vas voir ta cachette à Voltaire. » La vieille avait découvert le *coin*, comme on dit à Genève — et tout brûlé.

Mais la bonne femme ne convertit personne, — pas même son fils apparemment — par son autodafé répressif : Voltaire avait ébranlé Calvin qui ne se releva pas de cette secousse violente. L'unité génevoise était rompue et si, après la mort du philosophe, une apparence de calme couvrit la cité fatiguée et comme assoupie, ses enfants n'en furent pas moins dès lors et jusqu'à présent partagés en deux partis qui ont pris bien des manteaux, bien des drapeaux, bien des armures et des armoiries différentes, mais dont voici les vrais noms, les seuls réels : calvinistes et voltairiens.

Voltaire s'empara d'une partie de Genève et la refit à son image. Ses traces sont profondément marquées dans le caractère national[1] : je veux dire dans les défauts du peuple génevois, car, grâce à Dieu, ses qualités demeurent. Son fonds de droiture, de sincérité, de probité, ne s'est pas amoindri depuis la Réforme. Mais au dehors, surtout, il est devenu matois, méfiant, douteur, gouailleur, très-malicieux avec une apparence de bonhomie, et légèrement armé de petits faits contre les grandes idées.

[1] Et bien plus que celles de Rousseau, de qui l'influence, incalculable en France et en Europe, fut presque nulle dans son pays. Nul n'est prophète...., on sait le proverbe. Pour suivre le courant de Rousseau, dans la Suisse française, peut-être faudrait-il passer la frontière génevoise et entrer au château de Coppet, dans la société choisie et plus cosmopolite qu'helvétienne, qui se pressait autour de Madame de Staël.

Digitized by Google

Or, dès son avènement, la Réforme s'était montrée iconoclaste. Plus rigoureuse que le catholicisme même dans sa distinction scolastique entre l'esprit et la chair, elle exclut les peintres, les statuaires, les musiciens, les poètes même du temple, refusant aux sens toute espèce de rôle religieux. C'était enlever à Dieu la moitié de l'homme, et peut-être aussi cacher à l'homme un côté de Dieu. L'on ne saurait croire à quel point ces mutilations furent fatales à la cause du protestantisme. Dans la lutte entre Bossuet et Genève, Bossuet fut vainqueur, par l'unique raison qu'il était éloquent.

Proscrits de la République de Calvin, où se réfugièrent donc les arts et, en particulier, la poésie?[1] Dans le parti de la Liberté. Et comme ce parti se composait au siècle dernier de libertins, bien plus que de libéraux, parce qu'il résistait à une compression morale encore plus qu'à une oppression politique, la poésie adopta l'esprit, l'humeur et le ton du philosophe qui était venu *corrompre* le pays. Voltaire fut le premiér poète libertin de Genève.

Et d'abord son principal moyen de corruption, le théâtre, était devenu tellement nécessaire à la population, que, la salle de Châtelaine une fois fermée, il ne tarda pas de s'en élever une nouvelle dans la rue de Jean-Jacques Rousseau, juste en face de la maison où était né notre philosophe. Ainsi l'institution que cet esprit austère ou plutôt chagrin voulut proscrire dans une lettre fameuse, se campa, comme pour le narguer, devant son berceau. Ce fut, soit dit en passant, sur cette scène que débutèrent l'un comme directeur, et l'autre comme comédien, deux hommes qui jouèrent plus tard des rôles plus sérieux dans la tragédie révolutionnaire : Fabre d'Eglantine et Collot d'Herbois.

Mais Voltaire ne laissa pas seulement derrière lui une salle de comédie. Ce n'eût été qu'une petite victoire, et l'adoucissement des mœurs aurait suffi pour la remporter. Voltaire se perpétua, dans la cité de Calvin, par une sorte de descendance

[1] Voici la législation d'alors en matière de presse : « Il est défendu d'imprimer dans les lieux occultes : on ne se servira que d'imprimeries déclarées, à peine de 50 écus d'amende ; défendu de rien imprimer sans la permission des seigneurs scolarques. » (c'étaient trois conseillers chargés de surveiller l'instruction publique). Avec de pareilles lois qui n'existent plus qu'à Naples, on conçoit que tout mouvement littéraire était impossible. Les excès des sciences naturelles à Genève viennent de là.

Digitized by Google

poétique et littéraire. Il y laissa des fils et des petits-fils qui continuèrent ses combats et triomphèrent gaîment de la Rome protestante. Ce furent les poëtes libertins dont nous voulons entretenir aujourd'hui nos lecteurs.

Nous allons étudier le caractère et surtout le rôle de cette poésie dans la vie d'un homme remarquable, qui put voir Voltaire dans sa première enfance, et qui vient de s'éteindre, il n'y a pas encore un an, dans la ville où son œuvre était consommée et même dépassée. Il s'appelait J.-F. Chaponnière : il fut l'auteur anonyme de bien des œuvres qui ont fait le tour du monde, et, si l'on veut bien nous suivre dans cette étude, on trouvera sans doute une signature à mettre sous des vers et des refrains déjà fameux.

Chaponnière entra dans la vie en 1769. Dès l'âge de 23 ans, il était dans les rangs de l'opposition bourgeoise. Fils d'un horloger — comme presque tous les écrivains de Genève — il se faisait remarquer parmi les plus fougueux représentants : c'est ainsi qu'on nommait les mécontents, à cette époque honnête et modérée. Ils adressaient aux magnifiques seigneurs des pétitions, des adresses, des « humbles remontrances » qu'on appelait des représentations. Trois puissances étrangères se réunirent pour réprimer ces désordres. Les audacieux furent proscrits : parmi lesquels Mallet-du-Pan, que tout le monde connaît maintenant, grâce aux travaux remarquables de M. Ernest Naville et de M. Sayous ; Etienne Dumont, réfugié d'abord en Angleterre, puis en 1789 à Paris, où il collabora, comme on sait, aux plus beaux discours de Mirabeau ; l'historien d'Yvernois qui ne voulut pas devenir Français, même quand Genève fut réunie à la France (clause stipulée, je crois, dans l'acte officiel de réunion), et d'autres que je passe ou que j'oublie.

Or, en ce temps-là, les lois somptuaires perdant un peu de leur rigidité, les horlogers et les bijoutiers, qui étaient les libertins de Genève, se sentirent quelques velléités artistiques. De là cette excellente école d'ornement, de peinture sur émail, et, par extension, sur porcelaine, qui a produit tant d'artistes célèbres : faut-il nommer Constantin, le traducteur intelligent de Raphaël ? Bientôt la peinture, très-humble servante de l'industrie, sortit de l'atelier de servitude : une Société des Arts, organisée à Genève en 1796, essaya trois ans après une innovation

imitée depuis par toute l'Europe, une exposition publique de ses produits. Enfin cette petite ville eut son école de paysagistes, école très-discutée, et par là même très-connue; rappelons, en courant, Calame et Diday. Du paysage elle s'éleva même jusqu'à la figure, et plus d'un a regretté, à l'exposition universelle, l'abstention du génevois Hornung, le peintre des *Ramoneurs* et de la *Saint-Barthélemy*.

Mais nous n'en sommes pas encore là : nos souvenirs vont trop vite. Reculons jusqu'à cet an de grâce 1782, si fatal aux libertins de Genève. Proscrit avec les autres, le jeune Chaponnière court la Suisse jusqu'à Constance où il apprend la peinture pour la fabrique : c'est le mot consacré. Bientôt ce métier l'ennuie, et, le sac au dos, le bâton au poing, il fait son tour d'Allemagne en peintre ambulant, laissant la fabrique pour la miniature. Il lui arriva pendant ce voyage de singulières aventures : une entre autres qu'il racontait en ces termes à l'un de mes amis[1] :

« On m'avait recommandé à un grand-duc d'Allemagne. Un chambellan me reçut et me dit : — C'est vous, monsieur, qui désirez faire le portrait de Son Altesse. Quel est votre prix? — Ressemblance parfaite, 100 florins; demi ressemblance...... — Nous voulons la ressemblance parfaite. Mais je vous préviens que Son Altesse a l'œil gauche légèrement de travers. — J'entends, elle louche. — Non pas, elle a l'œil gauche légèrement de travers. Il faudra dissimuler cela. — C'est facile; je peindrai Son Altesse de profil. — Monseigneur désire être peint en face.

« Je m'exécutai. Je peignis l'Altesse de face, sans la faire loucher : mais je ne voulus accepter que cinquante florins, n'ayant obtenu qu'une demi-ressemblance. »

Chaponnière faisait déjà plus de pièces de vers que d'esquisses. Mais le temps n'était pas encore venu pour lui, ni pour son parti, de combattre à coups de chansonnettes. La Révolution française vint à Genève en 1789, et elle eut son 93 en 1794. Il tombait alors, en proportion, plus de corps génevois sous les fusillades qu'il ne roulait de têtes françaises sous la guillotine : ce furent des massacres monstrueux. Rappelé à Genève avec

[1] M. Philippe Plan, l'un des journalistes les plus véhéments de Genève. C'est à la riche mémoire de cet ami que je dois presque toutes les curiosités de cette étude.

sa famille en 92, et nommé successivement juge aux deux cours de justice civile et criminelle, Chaponnière ne siégea pas cependant au tribunal révolutionnaire, comme on a voulu l'en accuser. Il eut seulement à juger en 1795 les montagnards génevois qui voulaient vendre leur ville à la France. Il ne prononça pas contre eux l'arrêt de mort.

Ce ne fut que plus tard, Genève une fois envahie, que le poète tira ses premiers refrains contre les vainqueurs. Les meilleures chansons qui coururent la France à l'avènement de l'empire partaient du pupitre où Chaponnière rimait alors entre deux comptes, car à Genève et même ailleurs on n'échange pas du pain contre des vers. Si je citais quelqu'une de ces satires, mes lecteurs âgés se la rappelleraient sans doute pour l'avoir fredonnée dans leur bon temps, mais on pourrait m'accuser d'opposition frauduleuse. Donc soyons sage et passons. Je n'ajoute qu'un mot, comme détail biographique : ces chansons firent assez de bruit pour inquiéter la police impériale. Aussi le préfet M..., de Melun, reçut-il plus d'une fois notre poète en des audiences particulières.

Aux Français succédèrent les Autrichiens qui furent reçus à bras ouverts par le parti rigoriste. Ce fut alors que le plus jeune des poètes libertins (j'aurai plus tard à le nommer) fit une satire courte et aiguë comme un stylet contre les paladins de la Jérusalem délivrée. «Vous voilà bien contents, disait-il, Bonaparte est vaincu; les soldats autrichiens font les frais de notre sûreté. Ils nous apportent la fièvre, ils nous filoutent notre argent, ils nous violent nos femmes, c'est vrai : mais que ne souffrirait-on pas pour recouvrer son indépendance? Ainsi tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... »

La Constitution de 1814, sortie de l'invasion autrichienne, amena au pouvoir les fils des fusillés de 94. Le peuple fut exclu du Conseil souverain : les patriciens gouvernèrent seuls. Leurs abus allèrent si loin qu'il sortit de leurs rangs mêmes une opposition presque libérale : Dumont, déjà nommé, en était, avec Bellot, jurisconsulte remarquable, l'historien Sismondi, Pictet-Diodati, Moultou, Constant et d'autres. Ce dernier était, je crois, l'oncle de Benjamin Constant. Genève touche à tout.

Que firent alors les libertins, exclus du pouvoir et privés de la parole? Ils se réunirent dans un endroit pour causer. Cet

endroit (vous voyez toujours la littérature dans l'opposition) s'appela la Société littéraire. Un savant connu, M. le Dr Jurine, fut le fondateur du Cercle, on pourrait dire de l'institution, avec Chaponnière et d'autres. La Société donnait des soirées très-courues : on y lisait de la prose et des vers. Le mot de liberté revenait souvent dans cette poésie très-classique. La muse libérale y invoquait noblement le dieu Phœbus.

Mais la muse libertine se sentait le besoin d'invoquer à huis-clos Bacchus et Vénus : mythologie d'opposition toujours prête à inquiéter le calvinisme. Chaponnière, chansonnier et musicien, organisa le *Caveau génevois*, société lyrique. Les jeunes gens s'y réunirent en bande serrée, joyeuse, de libre humeur, d'esprit alerte et remuant. Ce fut là que M. Petitsenn, que cette *Revue* connaît dès longtemps, fit ses premières armes. D'autres, moins hommes de lettres, mais tout aussi chansonniers, attaquaient là, gaiement, armés de bouteilles, l'aristocratie et la mômerie, le bras gauche et le bras droit de Calvin.

Outre Chaponnière, M. Salomon Cougnard assistait et présidait même, je crois, aux réunions de la Société lyrique; c'est lui qui entonna le premier le refrain favori des troupiers, et même des troupiers de France :

Il faut avoir du cœur, d'l'honneur,
Qu'a servi n'a pas peur!

La complainte de Fualdès qui figure dans tous les recueils de chansons populaires et passe pour le chef-d'œuvre du genre, est de M. Salomon Cougnard, et j'entendais l'autre jour encore, à Paris, dans un souper de jeunes médecins, retentir son hymne triomphale :

Vivent les flacons! etc.

Grande stupéfaction parmi les convives quand je leur appris que l'auteur de ce cri bachique est maintenant l'un des magistrats les plus honorés de la cité de Calvin. — Il renie sans doute à présent sa chanson, dit un élève de Velpeau. — Non, monsieur : il la chante encore!

A côté de M. Salomon Cougnard, siégeait Thomeguex, l'Anacréon de la bande. Ce fut lui qui chanta le premier ces couplets dont il avait fait l'air :

Encore un jour de plaisir
Avant de quitter la vie,
Encore un jour de plaisir...
Amis, sachons en jouir!

Quand les *péclets*[1] n'iront plus,
J'élève une tabagie
Et j'écris juste au-dessus
Cette antique liturgie :
Encore un jour de plaisir, etc.

Je ferai sur le devant
Répéter par une pie
Qu'il vaut mieux vivre en buvant
Que mourir de la pépie...
Encore un, etc.

Du couvent de Chambéry
La devise est bien choisie,
Car le *Memento mori*
En bon français signifie :
Encore un jour de plaisir
Avant de quitter la vie.
Encore un jour de plaisir...
Amis, sachons en jouir!

Les autres membres de la Société lyrique se nommaient Tavan, chansonnier plein de feu et de verve, Collard, Méjevand, Du Bois, Counis, Krippendorf, La Rivière. Ce dernier était le chanteur assermenté du cercle; il avait une voix à briser les vitres; il colportait la chanson nouvelle dans tous les banquets et les fêtes nationales où il dominait le tonnerre des applaudissements. Ce gosier phénoménal a mérité une biographie écrite par M. Petitsenn : on la trouvera dans les collections du *Journal de Genève*. Enfin Gaudy-Lefort, le conteur élégant et naturel, chansonnait aussi dans le caveau génevois : il était le modérateur, le censeur de ses jeunes convives. Très-calme en politique et très-puriste en grammaire, il tenait en brides de toutes manières la langue de nos libertins. Ce fut donc à lui qu'ils s'adressèrent, lorsqu'ils voulurent en 1823 livrer à la publicité dans l'*Almanach génevois*, publication annuelle et périodique,

1 Mot génevois pour dire l'horlogerie.

Digitized by Google

un choix de leurs œuvres expurgées à l'usage des linguistes et des magistrats. Gaudy Lefort s'acquitta de sa tâche avec une conscience scrupuleuse. Il tint à honneur de ne pas laisser passer un seul mot dangereux ou incorrect. Mais malgré tous ses efforts, l'Almanach souleva des tempêtes. Il indisposa la morale publique, le roi de Sardaigne et l'empereur d'Autriche, qui se réunirent pour citer l'éditeur de cette publication terrible à comparaître devant M. Schmittmeyer, premier syndic en ce temps-là. L'éditeur malade dut se rendre en chaise à porteur à l'hôtel-de-ville. Les morceaux incriminés, un conte intitulé *les Pincettes*, et deux pièces de vers, *le Savoyard*, et *le* 31 *Décembre*, étaient tous les trois de M. Gaudy-Lefort.

Joyeuses réunions, assaut de belle humeur, élans d'enthousiasme national, ardent et jeune. Il y avait des duels à refrains croisés entre le caveau de Genève et celui de France. En 1825 M. le chevalier Coupé de Saint-Donat s'avise d'insérer dans le Chansonnier parisien des couplets contre les Suisses :

Oui, je suis suisse, moi,
　　À votre service.
L'intérêt, voilà ma loi :
Point d'argent, point de suisse.

Il faut voir alors les saintes fureurs de notre société lyrique. Chaponnière, Cougnard, Zavan, font feu de leur artillerie contre l'assaillant : c'est une pluie de couplets, une grêle de refrains à renverser vingt trônes. M. Petitsenn, plus modéré, rime à la hâte une simple chanson où il dit :

Ce chansonnier qui nous méprise,
Qui rabaisse notre valeur,
N'a vu de suisses qu'à l'église
Et jamais au champ de l'honneur...
De la gloire de nos ancêtres
En vain il se montre jaloux :
Chez l'étranger servant des maîtres,
Nous n'en voulons aucun chez nous!

Et le *Caveau moderne* de Paris insère la riposte de M. Petitsenn.

Nos chansonniers avaient leurs musiciens : Chaponnière d'a-

bord, plus remarquable peut-être dans ses airs pleins de verve et d'entrain que dans ses paroles ; puis Méjevand et Krippendorf; plus tard ce fut Bruguière, rossignol de passage, qui a fixé dans l'air de Genève les fraîches mélodies qu'il chantait en passant; enfin notre ami F. Grast, compositeur, ennemi du médiocre, supérieur, homme de science, d'élégance et de passion, abolit ses devanciers et régna dans toutes les fêtes nationales. C'est lui qui récemment a présidé dans Vevey au jubilé des vignerons, et dans Genève aux solennités de la grande société musicale helvétique. Malgré le caractére sérieux de son talent, il fit quelques airs pour le Caveau génevois, quand les paroles des chansons s'élevaient au ton de la cantate ou de la romance (ainsi *la Sérénade*, *la Pauvre Fille*, *le Bal*, et *le Lac de Genève* de Petitsenn).

« Nos réunions chantantes, où chacun devait arriver avec des couplets et des airs tout neufs, avaient lieu à des époques et en des lieux indéterminés (c'est un membre du caveau qui parle). — Nous nous réunissions quelquefois sur les beaux rivages de notre lac, à Cologny, sur la terrasse de l'hôtel du Lion d'or. On en revenait bras dessus, bras dessous, folâtrant, chantant, joyeux, bons amis, et prêts à recommencer de si charmantes scènes que jamais ne troubla la politique, et où régnait seulement la musique, la poésie et la joie — couronnes de concorde et de franche amitié ! »

Et dans cette union, quelle force! Ils faisaient la loi, parce qu'ils s'aimaient. Les magistrats n'osaient les molester, l'opinion les écoutait, les craignait même. On ne saurait croire tout ce que peuvent faire quelques hommes d'esprit qui sont d'accord. « L'une des réunions de la société lyrique ayant eu lieu chez un nommé Reinaldi, italien, nouvellement établi au Calabri, il nous traita si mal et gêna si fort l'élan de notre gaîté chantante, que chacun des membres présents fit contre lui une chansonnette, et ces divers couplets se répandirent si vite et si bien parmi notre population, que le pauvre traiteur dut quitter le pays. *Le fait est vrai.* » C'est le narrateur, membre du Caveau, qui souligne.

Il sortit de ces réunions force flons-flons d'une saveur trop locale, et maintenant trop altérée, pour que nous les servions à nos lecteurs; je veux cependant citer quelques strophes de Chaponnière. La rime n'est pas riche, et le style en est vieux,

Digitized by Google

mais la passion du temps y parle toute pure. Cette citation d'ailleurs est un acte de justice : la chanson, née en 1817, a fait le tour du monde, et plus d'un se l'est atribuée ; rendons à César ce qui est à César :

Qu'il est beau ce mandement
De monsieur le grand vicaire!
Sa pastorale, vraiment,
A tout bon dévot doit plaire
Car il dit à son troupeau :
« S'il est du mal sur la terre,
C'est la faute de Voltaire,
C'est la faute de Rousseau.

« Si le diable adroit et fin
A notre première mère
Insinua son venin,
C'est la faute de Voltaire;
Si le genre humain, dans l'eau,
Pour expier son offense
Termina son existence,
C'est la faute de Rousseau...

« Si Borgia, ce bon humain,
Pour arrondir son affaire,
Fut sacrilége, assassin,
C'est la faute de Voltaire.....

« Si le doux Torquemada
A fait griller maint Ibère
Sur les bûchers qu'il fonda,
C'est la faute de Voltaire;
Si, serré par le cordeau,
Don Carlos fut la victime
De son horreur pour le crime...
C'est la faute de Rousseau.

« Si, de son peuple l'ami,
Charles, ce roi débonnaire,
Fit la Saint-Barthélemy,
C'est la faute de Voltaire...
Si le papiste couteau
Près de la Ferronerie,
De Henri trancha la vie,
C'est la faute de Rousseau...

« Si Louis, révocateur
De l'édit de son grand-père,
Devint cruel, oppresseur,
C'est la faute de Voltaire...
Si du régent le Bonneau,
En échange de sa peine
Reçut la pourpre romaine,
C'est la faute de Rousseau...

« Si, dans un besoin urgent,
Un clergé millionnaire
Refusa son contingent,
C'est la faute de Voltaire.
Si d'un exemple si beau
La noblesse fut frappée
Et fit la même équipée,
C'est la faute de Rousseau...

« Très-chers frères, combattons
Ces pernicieux ouvrages
Dont les perfides poisons
Ont infecté tous les âges.
Grand Omar, sors du tombeau!
Accours, viens purger la terre
Des sarcasmes de Voltaire
Et des raisons de Rousseau. »

Ces petits vers, gros de pensées, sont malheureusement mal faits : on y sent l'improvisateur, tourmenté par une idée excellente, et pressé de la mettre au jour. Cependant Chaponnière ne manquait ni de style, ni de grâce, quand il voulait se donner la peine de travailler. En voici la preuve en quatre couplets. Je les tire d'une chanson composée à l'occasion d'un petit pont jeté en 1823, par le général Dufour sur les fossés de Genève. Ce fut le premier pont en fil de fer suspendu sur le continent. Le poète regarde passer la foule et ne se hâte pas de la suivre :

Passez, manants ; passez, fillettes!
Passez, bénévoles maris!
Passez, grands faiseurs de courbettes!
Passez, Midas et beaux esprits!
Mérite que poursuit l'envie,
Enfans qui commencez la vie
Et vieillards qui la finissez,
    Passez, passez!...

Digitized by Google

L'huissier qu'un recors accompagne
Sort pour vexer le villageois;
L'humble habitant de la campagne
Entre pour tromper le bourgeois.
Purgon vient de ses promenades,
Il a visité vingt malades...
Prions Dieu pour les trépassés!
Passez, passez!...

O vous qui disputez sans cesse,
Serviles et communéros,
Partisans du Turc, de la Grèce,
Torys, wighs, ultras, libéraux,
Amis de la paix, de la guerre,
Puissants qui gouvernez la terre
Et petits qui les nourrissez...
Passez, passez!

Que j'aime à voir de ma cellule
Où le vieux vin me réjouit,
La foule qui toujours circule,
Roule, passe et s'évanouit!
Bientôt j'irai joindre la troupe,
Mais il faut épuiser ma coupe...
Je bois et dis aux plus pressés :
Passez, passez!

La pointe épigrammatique de ces chansons écarta Chaponnière du conseil souverain où il était constamment porté depuis 1815. Un corps particulier, les Rétenteurs, était chargé d'expurger les élections faites par le peuple, éliminant de droit la moitié des élus. Ce second collége se composait de la crême de la société génevoise, épaissie par l'adjonction de MM. les pasteurs et professeurs. Il en résulta que, jusqu'en 1819, les patriciens de Genève délibérèrent tout tranquillement entr'eux, à huis-clos, à l'ombre et en silence. Plus tard, ils admirent, il est vrai, quelques bourgeois, entr'autres le général Dufour, innocent encore de sa campagne du Sonderbund — mais Chaponnière, jamais! Il était le chef des libertins, et, qui pis est, coupable de poésie!

Il fut donc mis au ban de la société. Mais il était homme à tenir tête aux calvinistes. Il avait déjà la Société littéraire et le Caveau; il fonda en 1826 le *Journal de Genève*. Il s'adjoignit M. Jean Humbert, l'ami de Lamartine; M. Gosse le philhellène,

qui cherche maintenant à acclimater les autruches en France, et fait du bruit dans les journaux savants; M. Cougnard, M. Petit-senn et d'autres : n'oublions pas M. James Fazy. Ces journalistes d'eau douce voguèrent bien tranquillement sans faire de peine à personne, sans inquiéter les magnifiques seigneurs du pays, ni même les puissances étrangères : un mot sur l'empereur d'Autriche valut une admonestation sévère au plus doux d'entre eux. Aussi M. James Fazy, qui aimait mieux l'eau salée et les tempêtes de la pleine mer, ne tarda-t-il point à les quitter. Il vint à Paris où il joua son rôle en 1830. Nous le retrouverons sur notre chemin[1].

Parmi les fondateurs du *Journal de Genève*, il ne faut pas oublier un Français qui donna des cours de littérature. Il improvisa de magnifiques discours qu'il fit imprimer plus tard parfaitement conformes à la déclamation. Il eut un succès prodigieux, bien qu'il parlât de littérature, parce qu'il était poitrinaire et point génevois. Il se fit enlever, à la sortie d'une séance publique, par une étrangère de qualité.

J'ai cité le fait, pour montrer un des caractères de la société génevoise. On lui a reproché beaucoup d'apathie et de froideur, on a mal fait. Elle ne manque pas de cœur : elle est seulement timide et gourmée, vices d'éducation, non de nature. Un visage nouveau lui impose et la déconcerte : de là ces accueils glacés qui indisposent si fort la cordialité allemande et l'urbanité française. Le Génevois a peur de se tromper et de se compromettre : aussi hésite-t-il presque toujours à accepter un talent, une réputation, une autorité quelconque, surtout quand personne ne lui a donné le mot. Mais quand la glace est rompue, n'importe comment, quand l'admiration qui ressemble à l'amour aux bords du Léman, s'est livrée, elle devient d'autant plus ardente qu'elle a plus longtemps combattu. Elle se donne plus volontiers à l'étranger, moins compromettant, parce qu'il emporte le secret des faveurs obtenues, et surtout, notez le point, à ceux qui se montrent en public, aux gens de chaire et de tribune, aux musiciens des concerts, aux poètes même qui paient de leur per-

[1] Au *Journal de Genève*, Chaponnière se distingua par des articles excellents et surtout par ses feuilletons de théâtre. Il savait par cœur tout le répertoire des pièces françaises, et sa prédilection pour la récréation introduite à Genève par Voltaire lui inspira un livre très-curieux : l'*Histoire du théâtre de Genève depuis la fameuse lettre de J.-J. Rousseau à d'Alembert.*

Digitized by Google

sonne, parce qu'alors l'engouement collectif absorbe et cache au besoin l'enthousiasme personnel.

J'ai touché l'engouement collectif : considérons d'un peu plus près ce phénomène. Savez-vous pourquoi le Génevois, la Génevoise surtout a besoin d'un temple, d'une salle de concert, d'un amphithéâtre artistique ou littéraire pour ôter ses lunettes bleues et montrer ses larmes? Par une raison toute simple : ils n'ont pas de salon? Et pourquoi n'ont-ils pas de salon? Parce que les femmes....

L'Allemand Hippel a dit qu'on méprise les femmes dans les pays corrompus. Ne pourrait-on pas, hélas ajouter, que, dans les pays vertueux, on fait à peu près la même chose?

Seulement, je l'avoue, il y a mépris et mépris. Celui dont parlait Hippel est une sorte de défiance amère ou railleuse, qui refuse au sexe prétendu frivole toute espèce de conscience et de cœur. Le mépris que je signale dans les pays austères, est une indifférence dédaigneuse qui délaisse et confine la femme dans sa cuisine : on dit poétiquement, à son foyer.

Il règne une séparation complète entre les sexes : les hommes vivent entr'eux. Il en est résulté la vie de cercle, invention de Béotiens. Le cercle favorise l'esprit de coterie, tous les vices et tous les ridicules du célibat, toutes les formes possibles de l'égoïsme. C'est un cloître mondain qui n'offre ni les bienfaits de la société, ni les ivresses de la solitude : c'est un isolement collectif. Le cercle tue la famille qu'il dépeuple et l'amitié qu'il disperse. Il ne s'appuie sur aucune espèce d'amour. Et comme il faut une passion à ces hommes dépareillés pour vivre ensemble et seuls, il s'attachent par des haines communes. Les cercles de Genève sont des clubs politiques, et, qui pis est, religieux.

Laissons la religion de côté, nous aurions trop à dire. Mais la politique! Ayons une bonne fois le courage qu'il faut pour flétrir publiquement des jureurs. J'ai dîné à Paris chez un républicain dont la femme était légitimiste; mes voisins dataient l'un de 1830 et l'autre de 1852. On causa un instant des affaires du jour, et comme on vit qu'on ne s'entendait point, la conversation profita du premier nom littéraire qu'elle put rencontrer pour le suivre, et entraîner tous nos convives apaisés dans les questions d'art et de poésie. Cela se fit tout naturellement, parce qu'il y avait quelques dames à notre table. La courtoisie devient souvent une vertu pacifique et sublime comme la charité.

Mais à Genève (et il en est ainsi dans toute la Suisse), j'ai vu de vieux amis d'enfance se brouiller à mort à propos d'une élection où n'étaient engagés ni leurs intérêts ni leur honneur. J'ai vu des hommes d'esprit, dans un salon, prendre leur chapeau et disparaître, parce qu'on annonçait la visite d'un artiste charmant, gendre (je dis gendre ! ! !) d'un homme politique qui n'était pas de leur opinion. J'ai surpris dans la rue des jeunes gens affamés de cigares, refuser d'entrer chez un débitant de tabacs, parce qu'il n'était pas de leur bord. J'ai entendu traiter de banqueroutiers les négociants les plus honnêtes, d'idiots les artistes les plus distingués, de jésuites les pasteurs les plus droits, d'assassins les ouvriers les plus calmes, à cause de leur avis sur un homme, sur un acte insignifiant du pouvoir. Et ceci n'est pas l'exception, c'est la règle générale, on peut dire universelle, car ceux qui ne partagent pas cette sottise politique sont traités de lâches par les deux partis. J'ai vu pis encore : un père chasser son fils de la maison, parce que ce fils ne voulait pas voter pour les candidats du père ; et, en 1847, sur le grand quai de la ville, en face du spectacle le plus déchirant qui eût jamais frappé mes yeux, lorsque le bateau à vapeur emportait toute la jeunesse de Genève à la triste campagne du Sonderbund, et que ces soldats citoyens s'éloignaient serrés sur le pont, arrachés à leurs familles, non par l'ambition de la gloriole militaire ou les nécessités d'un métier sanglant, mais malgré eux, contre leurs intérêts et leurs affections, par la patrie qui leur commandait un grand sacrifice, j'ai vu des hommes lever les bras au ciel et demander à Dieu qu'il n'en revînt pas un !

Voilà ce que c'est que la politique.

Et pendant que les hommes sont au cercle à nourrir ces beaux sentiments, les femmes méprisées et enlaidies par l'isolement, restent chez elles, en des chambres sans poésie, à broder ou à tricoter, selon leur caste, comme faisaient les païennes esclaves avant Jésus-Christ ; elles entretiennent la cendre sacrée de l'ennui en lisant force petits livres importés d'Angleterre et d'Amérique ; elles se réunissent entre elles en des sociétés de couture pour les pauvres, foyers de commérages où règne la médisance, invitée par la charité : elles vivent dans le mariage en vieilles filles. Les plus intelligentes donnent un aliment à leur curiosité en se jetant à corps-perdu dans la science et elles font parfaitement bien, mais elles ne le cachent pas, ce qui les

rend insupportables. Celles qui ont quelque littérature traduisent ces opuscules américains, fortune des libraires et ruine de nos lettres.

Voilà le type et la règle. Maintenant, je l'avoue, les exceptions sont nombreuses. Les génevoises qui ont voyagé sont capables de tout, même de passion : elles en ont donné des preuves éclatantes. Transplantées à l'étranger, où elles gardent la droiture, la solidité républicaine, tout en perdant leur raideur, elles ont joué, récemment encore, de grands rôles en Allemagne, à Paris même, en Italie surtout. On connaît l'influence exercée sur Manzoni, le poète italien, par la femme qui lui est venue de Genève ; sait-on aussi bien que ce fut une autre génevoise qui répandit à Florence les sages hardiesses de Gioberti? Et sans aller si loin, dans la ville même et surtout dans les hauts quartiers, se disperse une riche société féminine, intelligente, éclairée, révoltée en secret contre l'influence anglaise, et qui, pour règner, n'aurait besoin que de se réunir. Il en résulterait des miracles.

Et d'abord Genève aurait des poètes. Partout où les femmes seront rois, les poètes seront dieux. Que faut-il à la jeunesse pour qu'elle se fasse poésie? L'imagination et le sentiment, inspirations humaines qui se sont appelées dans tous les temps Béatrix, Eléonore, Laure, Marguerite, Elvire, êtres immortels et charmants qui ont tout reçu des poètes, parce qu'ils leur avaient tout donné, étincelles cachées qui leur ont allumé le cœur et dont ils ont fait des étoiles divines.

C'est faute de femmes que les rimeurs génevois, pour échapper à Calvin, se sont jetés dans les bras de Voltaire. Or, on le sait, rien n'est moins poétique que le doute, quand il garde sa bonne humeur. Il lui faut, pour trouver la poésie, pleurer, comme Alfred de Musset, sur les ruines qu'il a faites, ou s'enfoncer dans le désespoir, comme tant d'élégiaques, vrais ou faux, de notre temps. Encore est-ce un lyrisme malade, malsain, sans lumière et sans chaleur. La foi seule est poésie. Byron, ce douteur né de Voltaire, n'est vraiment grand que lorsqu'il croit : il croyait à l'amour. Cela est si vrai que Voltaire même, lorsqu'il voulait faire de beaux vers (je ne dis pas qu'il y soit arrivé) cessait tout à coup d'être voltairien : c'est ainsi que dans la Henriade, sans devenir aucunement chrétien, il se montre tour à tour protestant et catholique. Je ne connais qu'un

Digitized by Google

poète au monde, l'italien Leopardi, qui ait taillé en magnifique poésie les glaces du siècle passé, stupéfiante exception que j'expliquerai, lorsque je l'aurai comprise. Si une image était une raison, je dirais que c'est la beauté des paysages d'hiver.

Ne croyez pas cependant que la haute poésie ait jamais manqué sur les rives du plus beau lac et du fleuve le plus bleu du monde. Seulement cette poésie, dans son expression, n'avait rien de génevois, de local. Ce qu'il y a de sérieux à Genève, c'est Calvin, mais Calvin repoussait la poésie. Mon maître, M. Petitsenn, très-génevois dans ses articles voltairiens du *Fantasque*, où il continuait les luttes de la Société lyrique et de la Société littéraire contre les pédants en morale, en science et en religion, — M. Petitsenn, disais-je, est lakiste et semi-romantique anglais ou français, dans ses strophes sérieuses. La jeune poésie qui s'est pressée plus tard autour de lui et qui est sortie presque toujours de sa maison, n'a guère bu de vers dans l'eau du Rhône. — Jules Vuy, le poète des bords de l'Arve, est un vieux suisse des bords du Rhin. Albert Richard descend d'Alighieri et vit poétiquement à Sempach, au pied des rochers et dans les forêts légendaires. Frédéric Amiel pense à Berlin et écrit sous la dictée de Sainte-Beuve. Marc Fournier vit à Paris où il s'est laissé dire que la querelle entre Calvin et Servet était venue d'une intrigue de femmes. Charles Didier a rôdé d'abord dans les souterrains de Rome ; il revient maintenant de la Mecque où il a fait son pélerinage musulman. Le nom de Genève n'est pas même prononcé dans le volume d'Henri Blanvalet, élève de Victor Hugo et des Souabes. Ainsi des autres que je voudrais nommer. Et toutes ces poésies, n'étant point génevoises, n'ont pas obtenu à Genève le succès qu'elles auraient mérité. Les calvinistes ne voulaient point de vers, les voltairiens n'en voulaient que pour rire. Ou les psaumes, ou des chansons à boire. Aussi, que sont devenus nos bardes et nos trouvères ? Faut-il vous répéter la lamentable histoire de Jacques Imbert Galloix ?

Pendant que la vraie poésie s'en allait ainsi mourir de faim à Paris, le flon-flon triomphait à Genève sur toute la ligne. Il sortit du Caveau clandestin pour monter sur la table nationale. On inventa pour lui le banquet : jamais peuple n'a banqueté comme celui de Genève. Il festinait depuis longtemps le 11 décembre pour fêter l'anniversaire de l'Escalade, échauffourée de

Titans savoyards. Le peuple multiplia jusqu'à l'infini ces ripailles triomphales. Les repas de corps devinrent plus nombreux de jour en jour. Chaque cercle eut le sien, et les innombrables associations du pays fondées pour réunir ou pour fractionner la population, Société de la Carabine, Société de la Navigation, Société du jeu de l'Arc, etc., etc., ne manquaient pas, chaque année, de s'assembler autour du veau républicain et du vin blanc patriotique; les convives éclataient en refrains de circonstance où l'on donnait des soufflets au gouvernement sur la joue de l'infâme Gessler. Voltaire resta le chef des Libertins, mais sous le pseudonyme de Guillaume Tell.

Les plus célèbres de ces repas de corps étaient les abbayes, fêtes militaires où les citoyens endossaient l'uniforme et n'en buvaient pas moins. Ce fut de là que sortit cette fameuse complainte de Fualdès, œuvre de M. Cougnard et imprimée depuis sous le pseudonyme de Catalan, dentiste, dans tous les recueils de chansons populaires. Dans ces abbayes, la chanson s'exalta jusqu'à la fureur....

Elle remporta sa grande victoire en 1830. Les rétenteurs dont j'ai parlé furent supprimés à Genève, et Chaponnière put entrer au gouvernement. Il était le chef de *l'opposition de quinze ans* (1815-1830), et l'on se faisait de lui des idées atroces. On le croyait armé d'un bûcher pour la vénérable compagnie des pasteurs, et d'une guillotine pour les magnifiques seigneurs de la République: on vit un vieillard pensif et doux, comme dit le poète, d'un commerce facile, d'une instruction expansive, d'une modestie bienveillante, avec un reste de mélancolie dans le cœur (il avait aimé, dit-on, une jeune personne qui devint l'épouse d'un prétendu plus heureux et la mère du conteur génevois Töppfer), toujours prêt à se répandre, sans tenir à se montrer. Figurez-vous une grandeur simple et qui trouve le temps d'être aimable. Hélas! combien de folles épouvantes seraient dissipées, si l'on voulait seulement regarder de près ceux qui les inspirent! Mais l'on n'en fait rien, parce que ces épouvantes sont exploitées : aujourd'hui, pour être habile, il faut faire semblant d'avoir peur.

Dès que Chaponnière fut au pouvoir, il ne chanta plus. — Si nous avions su! dirent les autres. Il ne raccorda son instrument poétique que pour continuer une vieille fantaisie qui avait eu un

succès prodigieux, sans lui rapporter ni argent ni gloire : ce fut le sort de toutes ses productions. Ses contes et ses chansons n'ont jamais été réunis en recueil : ils se sont répandus manuscrits, et c'est ainsi que sous le premier Napoléon passant de main en main et mille fois recopiés, ils avaient fait le tour de l'empire. M. Louis Reybaud publia à Paris, en 1830, trois volumes in-32 intitulés *Poésies genevoises*; plusieurs pièces de Chaponnière y parurent signées seulement d'une initiale apocryphe : E. Le même signe estampille les produits du poète recueillis en 1852 par M. Philippe Plan dans sa *Volière ouverte*. Plusieurs ont admiré cette réserve, mais je ne suis pas de leur avis : c'est surtout dans les pays où la littérature est en défaveur que l'écrivain doit avoir le courage de ses œuvres. Les modestes donnent un mauvais exemple aux poltrons.

Cette vieille fantaisie que Chaponnière a continuée jusqu'à sa mort et laissé publier sous son nom (Genève, Cherbuliez, 1849) s'intitule : *Il fallait ça* ou *le Barbier optimiste*. Le commencement de ce petit poëme était arrivé à Paris, sur une feuille volante et manuscrite, dès le commencement de notre siècle. Palissot s'en empara en 1808, et le publia avec force variantes et corrections, force changements de couleur et de scène. « Plus tard, écrit M. Plan, M. de M.... en fit une seconde édition, y glissa d'assez mauvais, vers et l'orna d'une préface dans laquelle il annonçait le décès de l'auteur et s'emparait de la succession, qu'il jugeait de bonne prise. »—Plus tard encore, un M. S..., de Lyon, publia sa leçon, comme on dit, de l'œuvre toujours anonyme, en y adaptant une queue ridicule de sa façon. Enfin, j'ai sous les yeux un numéro de la *Gazette de France* du 20 mars 1837, qui reproduit dans son feuilleton, sans nom d'auteur, le poëme de Chaponnière, restauré dans le goût du noble faubourg. Il y est dit de Bonaparte qu'il

nous place
Sous l'égide du Consulat.
Jour à jamais fameux, immortel résultat
Si son épée, à la couronne
Restituant tout son éclat,
Eût alors rétabli les Bourbons sur le trône,
Seul moyen d'apaiser les troubles de l'Etat!

Rien de tout cela ne se trouve dans *Il fallait ça*. C'est un petit poëme de l'école de *Candide,* une critique de l'optimisme, plus

Digitized by Google

ridicule encore (ridicule est un mot très-doux) en politique qu'en philosophie. Le carabin mis en scène par Chaponnière est l'un de ces hommes qui soutiennent quand-même la légitimité du succès. Tour à tour fédéraliste, républicain, montagnard, directorien, bonapartiste, légitimiste, orléaniste, selon les revirements du pouvoir, il s'écrie à chaque révolution gouvernementale : *Il fallait ça*, et bat des mains à toutes les catastrophes. C'est l'histoire de l'opinion publique depuis 1789 jusqu'à 1830, que le poète nous raconte dans un écrit satirique à vers brisés, faciles, nets et francs. Je viens de relire le poëme d'un bout à l'autre, pour chercher un passage à copier dans cette étude : c'est un grand plaisir que je me suis donné sans profit pour le lecteur. Tout se lie et se tient si bien dans ces cent petites pages, qu'on n'en peut rien détacher sans avoir à citer ce qui précède et ce qui suit ; le peu qu'on en voudrait extraire entraîne après soi tout le reste. C'est le plus bel éloge à faire de cet opuscule auquel nous renvoyons tous nos lecteurs.

Jusqu'à 1830, ai-je dit : c'est là que s'arrête en effet le courant de notre poésie libertine. Chaponnière n'a pas mené plus avant son carabin : la muse frondeuse avait fait son œuvre. Toute la bande chantante fut à peu près satisfaite de la transaction orléaniste qui mettait un roi-citoyen sur le trône de France, et qui, par contre-coup, admettait des voltairiens dans les conseils génevois. Quelques libertins se jetèrent dans les affaires, d'autres quittèrent Genève, il y en eut qui rentrèrent sous leurs tentes, la mort en prit deux ou trois : la Société lyrique était dissoute. Les banquets et les fêtes continuent bien encore, les abbayes militaires persistent à se réunir, mais la gaieté d'autrefois a disparu, la poésie libertine est morte après son triomphe. Le *speech* a remplacé la chanson dans les festins patriotiques ; une fureur inextinguible de discourir a pris nos Génevois à la gorge, et il n'en est pas un qui ne se sente, après boire, le besoin de dire quelques paroles *bien senties* sur un sujet quelconque, ou même sur rien du tout. Maintenant nos jeunes poètes nagent dans le lac de Lamartine ou vaguent sur le Rhin allemand ; la poésie locale, frondeuse, vigneronne, n'est plus même comprise ; l'étudiant chante des paroles graves sur des airs de Haydn : on sent venir une nouvelle Genève qui ne sera, je crois, ni l'ancienne ni l'actuelle. Dieu veuille que ce ne soit pas une petite Rome ou un petit Paris !

Digitized by Google

En attendant, quelle a été la loi finale de ce mouvement littéraire? Que portait le flot libertin, qu'a-t-il vomi à nos yeux, diraient les conservateurs mélancoliques? Il portait M. James Fazy. Hélas! nos chansonniers de joyeuse humeur ne sentaient pas avec eux, au dessus d'eux, quelque chose de vivant qui flottait sur leurs clapotements et leur écume. Ils ont déposé James Fazy sur le rivage, et maintenant, toujours comme dans Racine,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Et voilà comment les libertins sont devenus réactionnaires. Ils ont été débordés, ils ont pris peur. Il leur restait quelque chose de cette ancienne Genève qu'ils avaient ébranlée, et qu'ils voyaient crouler autour d'eux. Ils auraient voulu l'entamer, l'émonder, non l'anéantir. Hélas! ils l'avaient entamée à la base, émondée aux racines. Inconséquents avec eux-mêmes, révolutionnaires à mi-côte, ils dégringolèrent jusqu'au niveau de leurs ennemis d'autrefois. Ils se dirent démocrates non radicaux, bonnets blancs, non blancs bonnets. Esprits honnêtes et modérés, patriotes excellents, politiques détestables.

M. James Fazy fut le seul logique de tous les libertins de Genève; il alla jusqu'au bout, comme Spinoza, comme Fichte : tant pis pour Descartes et pour Kant! Il se dit : La cité de Calvin ne peut plus exister, donc il faut qu'elle tombe. Voulez-vous une fusion entre Calvin et Voltaire? C'est absurde. Ou l'un, ou l'autre. Le premier est mort, vive le second!

L'avènement de M. James Fazy au pouvoir est le dénouement de cette longue querelle dont j'ai marqué ici les principaux traits. C'est Voltaire passant des bancs de l'opposition au gouvernement de la République.

Mais Voltaire est déjà bien vieux pour l'année où nous sommes. Sa philosophie, utile un moment à la réforme de certains abus et à l'adoucissement des mœurs, ne saurait être, Dieu merci, le dernier mot de la civilisation. Le christianisme où nous marchons, où nous ne sommes point encore parvenus, mais où nous arriverons sans doute un jour, est plus avancé d'un monde que le bon sens douteur, facétieux, sournois, à courte haleine et à courte vue du dernier siècle.

Paris, février 1857. MARC-MONNIER.

Digitized by Google

LA
LÉGENDE D'AIX-LA-CHAPELLE

Il est à Aix-la-Chapelle une estampe populaire qu'on voit se reproduire sous toutes les formes, empreinte sur les gâteaux chez les pâtissiers, glacée sur le sucre par les confiseurs, en étiquette dans les merceries et chez les marchands de tabac, partout enfin. Cette image bien connue représente l'empereur Charlemagne portant la cathédrale dans sa main. A ce fardeau, substituez hardiment celui de la ville tout entière, et soyez assuré que rarement le crayon aura tracé une allégorie plus exacte. Jamais aucune cité ne rappela le souvenir d'un homme comme Aix-la-Chapelle fait revivre celui du grand empereur. Et tout ce qu'elle a conservé de prestige lui vient de ce qu'aujourd'hui encore *il* la porte dans sa main.

C'est qu'aussi le héros la choya d'un si tendre amour ! C'était sa perle, l'enfant de sa prédilection, il en voulait faire son immortelle fiancée. Voyez plutôt la tradition que récite Pétrarque dans une lettre charmante. Le monarque avait perdu sa femme Fastrade, l'objet de toute son affection. Il refusait de la laisser enterrer, et ne pouvait se résoudre à s'éloigner de ces restes glacés. Le jour et la nuit il pleurait auprès du lit de sa chère morte. Il ne voulait entendre à aucune autre affaire. Son empire et sa gloire commençaient à souffrir d'une faiblesse si peu digne de lui. Ceci se passait à Francfort, et vraisemblablement Charles n'aurait jamais quitté les rives du Mein, si le pieux archevêque de Rheims, Turpin, n'eût été favorisé d'une vision par laquelle il découvrit qu'un anneau caché dans la bouche de Fastrade était le charme secret qui liait ainsi le cœur du maître du monde. Sans retard il accourt à Francfort, et saisit un des rares instants où l'inconsolable époux sortait de la chambre de la défunte pour s'emparer de la bague fatale. L'empereur, à son retour, est pour

la première fois saisi d'effroi à l'aspect du cadavre ; il ordonne qu'on l'ensevelisse en hâte, et il attend à peine l'issue de la lugubre cérémonie pour fuir la contrée avec toute sa cour. Alors il se sent invinciblement attiré vers l'archevêque Turpin, et ne peut plus s'en séparer. Mais le vertueux prélat se défiant de lui-même, et craignant d'abuser malgré lui du pouvoir que lui donne le talisman, le lance au loin dans la boue. On était arrivé aux marais d'Aix-la-Chapelle. Aussitôt le vainqueur des Saxons est doucement ému en songeant qu'il est aux portes de sa ville natale, et prend la résolution de s'y fixer pour toujours. Il construit un palais pour y demeurer, une basilique pour s'y faire enterrer.

La voix du fondateur convoqua pour la dédicace autant d'évêques qu'il y a de jours dans l'année. Trois cent soixante-trois seulement purent être présents ; mais le nombre sacré, dit la légende, fut complété par deux évêques morts qui sortirent de leurs tombeaux pour la circonstance, et disparurent après avoir prêté leur concours. Ici, de même que pour une infinité de cathédrales, l'investigateur, curieux d'origines, se trouve renvoyé à Satan comme architecte ou entrepreneur de l'édifice. Il avait été stipulé en retour de l'argent fourni par le diable, cet étrange et éternel prêteur, qu'on lui abandonnerait la première âme qui en franchirait le seuil. En conséquence de quoi, le jour de la dédicace, c'était l'an 804, messire Satan se tenait voluptueusement accroupi les yeux fermés et la gueule béante. Qui fut bien attrappé, ce fut lui ; car les malins bourgeois lancèrent devant eux un loup, et ce fut avec cette vile proie entre les dents que le démon dut prendre la fuite. En preuve authentique, vous apercevez encore un grand loup de pierre à la droite du portail.

Cependant que reste-t-il du grand roi ? Rien ou presque rien. Son château a été remplacé par l'Hôtel-de-Ville qui s'élève sur les mêmes fondements et n'a plus, de l'antique édifice, qu'une tour carrée et quelques pans de muraille, débris augustes qui ont encore, tout mutilés, quelque chose d'imposant. La chapelle ne conserve guère plus de traces de sa primitive construction. Elle ne consistait originairement qu'en une chapelle octogone qui s'élançait pure et svelte du sol où elle s'appuyait. On la reconnaît à peine aujourd'hui, écrasée sous les superfétations qui en altèrent la forme et l'effet.

Digitized by Google

Il n'est rien demeuré du triomphateur ; mais sa fiancée lui a gardé la foi. Inclinée sur la tombe dont elle a pris le nom, elle a poursuivi à travers les siècles son mystérieux entretien avec le redoutable époux qui, même au sein de la mort, conserva sur son front pâle l'emblème de la majesté. Durant deux cents années il fut là, sous la voûte de sa chapelle, assis sur son trône de marbre et d'or, la couronne en tête, l'épée au côté, un livre d'évangiles sur ses genoux. A ses pieds reposaient son clairon, son sceptre et son bouclier. Le premier qui osa pénétrer au noir caveau et qui se trouva devant l'empereur, dans tout l'éclat de sa sombre auréole, se troubla et courba la face jusqu'en terre. C'était pourtant un empereur aussi, c'était le jeune et fier Othon, qui mourut un an après. A cent soixante-cinq ans de là le souterrain reçut une autre visite, celle de Frédéric Barberousse, qui enleva le fauteuil et les ornements pour les faire servir aux couronnements futurs. Le siège fut mis dans la tribune de la rotonde, et plus de trente princes ou empereurs montèrent s'y asseoir par un escalier dont la première marche s'appuyait sur la dalle funéraire. C'était une leçon pour les rois; mais non plus que les peuples ils ne s'instruisent jamais.

Nul n'a effacé la trace de Charlemagne, et son grand souvenir a fait reculer et s'éclipser tous les autres. Le sépulcre profané est depuis longtemps vide; mais l'auguste fantôme n'a pas cessé de planer sur la cité veuve. Il est dans l'air que vous respirez, tout autour de vous, dans toutes les rues, comme son effigie est dans toutes les boutiques. Napoléon lui-même, le premier qui depuis Charlemagne ait soutenu un aussi vaste pouvoir d'une main aussi ferme, n'a pas réussi à graver ici son nom à côté du vieux nom redit par tous les âges. Pourtant sous son administration, Aix-la-Chapelle, chef-lieu du beau département de la Roër, fut plus que jamais brillant et prospère. Ses manufactures d'aiguilles, ses fabriques d'épingles et surtout ses draperies trouvaient dans un immense royaume un débouché assuré, et lui valaient de nombreux millions. Et cette superbe promenade dont la ville est si fière, ce radieux Louisberg, qui est-ce qui l'a créée comme par miracle, en changeant une informe masse de sable en une colline émaillée de verdure et couverte de bosquets? C'est encore Napoléon. On s'est prosterné devant lui en ces lieux comme ailleurs; mais il a passé et son empreinte s'est effacée. Celle de Charlemagne a reparu.

Le dernier moderne donne ici la main aux plus vieux souvenirs, sans que l'on éprouve de pénible transition. On peut venir sans crainte en sortant de la cathédrale au rendez-vous matinal des buveurs d'eau, à la *Fontaine Elise*, cette gracieuse colonnade qui se gonfle et s'épanouit au centre en une large rotonde, et se termine par deux élégants pavillons jetés en ailes aux extrémités. C'est là qu'au fond d'une sorte de grotte, d'où, en des temps plus favorables aux mystères, elles auraient pu aspirer au titre de nymphes propices, deux personnes président à la distribution du breuvage bienfaisant qui s'épanche incessamment par un double orifice. Dirigez-vous vers la campagne en suivant la rue du Théâtre, ce splendide faubourg, digne des plus coquets quartiers de Paris nouveau. Qu'est-ce qui atteste mieux la présence et la puissance des temps modernes que ce superbe viaduc assez semblable au grand pont de Lausanne, mais qui se glorifie de prêter à un chemin de fer sa robuste épaule? Voyez cependant le bizarre assemblage! D'un côté de cette voie aérienne s'étend le gai village de Borcette, autrefois Porcetum; et à ce nom seul vous croyez entendre au loin le cor de chasse impérial relançant le sanglier dans la forêt. De l'autre côté, à l'endroit même où disparut l'anneau de Fastrade, se dresse le château de Frankenburg, qui abrite les ombres d'Eginhard et de sa royale maîtresse, et conserve la mémoire de leurs romanesques amours. Je ne sais comment il se fait, mais tout cela s'harmonise sans tumulte dans une même impression. Et tenez! ce Louisberg que je viens de nommer, qui n'existait véritablement pas il y a cinquante ans, sur lequel il a fallu à grand peine apporter une autre montagne de terre végétale, quoi de plus jeune, de plus fraîchement élégant? Cependant, pour la pensée qui s'abandonne en rêvant au charme des traditions populaires, c'est encore la colline qui dût écraser Charles et sa ville et les habitants; c'est la dune que Satan furieux d'avoir été dupé par les bourgeois, qui lui avaient fait digérer un loup, était allé chercher au bord de la mer pour les ensevelir sous le sable. Par un bonheur inouï, un vent impétueux troubla sa vue au moment décisif, en chassant le gravier dans ses yeux, et le terrible fardeau tomba à côté de la cité qu'il devait faire disparaître. D'ailleurs vous n'avez qu'à regarder, voici encore tout auprès sur le mamelon du Salvator'sberg, la chapelle rustique, perpétuel monument d'une trop juste reconnaissance.

Digitized by Google

On conçoit que les débris présumés du corps du grand roi jouissent d'une religieuse vénération. On peut les voir dans le trésor de la cathédrale, où ils ont rang de reliques depuis le décret de canonisation rendu par l'anti-pape Pascal. Voici une parcelle de ce crâne, qui a été le moule de toute une Europe nouvelle, selon le langage énorme de M. Victor Hugo. Pour plus de commodité on a recomposé avec de l'or le crâne entier, et le visage avec le crâne, et le buste sous la tête, et une couronne par dessus. Ceci est le bras de Charlemagne; c'est-à-dire que dans cet immense bras en or, il y a un petit morceau d'os qu'on a de la sorte complété et rétabli. Le membre qu'on expose à votre piété a cela de très-particulier, qu'il atteste un corps de plus de trois mètres de hauteur. A ce spectacle remarquable, ce même M. Victor Hugo, l'ami des géants, le père des Burgraves, éprouve le besoin de malmener l'insolent fragment de méridien, qui ose prétendre à remplacer la chaussure du puissant empereur d'occident. Voici en quels termes imposants il croit devoir exhaler son indignation : « Charlemagne était un de ces très-rares grands » hommes qui sont en même temps des hommes grands. Le fils » de Pepin le bref était colosse par le corps comme par l'intelli- » gence. Il avait en hauteur sept fois la longueur de son pied, » lequel est devenu mesure. C'est ce pied de roi, ce pied de » Charlemagne que nous venons de remplacer platement par le » mètre, sacrifiant ainsi d'un seul coup l'histoire, la poésie, la » langue, à je ne sais quelle invention dont le genre humain s'é- » tait passé six mille ans, et qu'on appelle le système métri- » que.» Ah! n'accusons que nous-mêmes, si l'enflure et la boursoufflure ont remplacé chez nos auteurs l'idée et le sentiment; si l'âpre personnalité a tué en eux la réelle individualité ; si nos grands écrivains survivent tous à leur talent; enfin si l'empire des lettres offre si peu d'attrait et de sécurité aux esprits qui nourrissent, avec le besoin du simple et du solide, l'horreur de la déclamation et un juste effroi du mauvais goût!

Mais je ne sais, ami lecteur, quelle mouche m'a piqué quand il me restait à vous mettre entre les mains le cor de chasse de Charlemagne. Il est formé d'une dent d'éléphant délicatemen travaillée par le gros bout, et fut envoyé en cadeau à Charles par Harounal-Rashid, le fameux calife des mille et une nuits. Il vous est permis d'essayer sur cet instrument la puissance de

Digitized by Google

vos poumons. Un voyageur, Charles Nodier, si je ne me trompe, usa du privilége, et trouva que tout son souffle rassemblé et poussé avec effort, arrachait à peine à l'ivoire un faible soupir. Avouons-le, mais laissons à d'autres de le déplorer, l'épée, la coupe et le cor du monarque étaient trois choses qui conviendraient à peu de gens.

Ch. Ver-Huell.

Digitized by Google

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MAINE DE BIRAN, sa vie et ses pensées, publiées par Ernest NAVILLE.

Maine de Biran est un penseur du premier quart de notre siècle, dont on a fait les plus grands éloges, mais qui est fort peu lu. A l'instar de Montaigne, son compatriote, il avait le goût de s'observer lui-même; mais dans ses premières analyses il cédait entièrement à l'influence de l'école sensualiste, qui régnait alors sans partage. La tendance de cette école est, comme on le sait, d'expliquer tous les faits de notre intelligence et de notre volonté par l'influence des objets matériels sur nos organes; notre âme n'est à ses yeux qu'une faculté de sentir, et la pensée une sensation *transformée*. L'école n'explique point du reste ce que signifie ce dernier mot, dans l'obscurité duquel se dissimulent toutes les difficultés. M. de Biran reconnut de bonne heure toute l'insuffisance de cette doctrine pour rendre compte des faits tels que nous les constatons. Il vit que l'esprit humain ne se conçoit pas lui-même comme une chose passive, mais comme une force distincte, comme un principe d'action indépendant. L'observation le conduisit à placer dans la volonté le centre et la substance de l'âme humaine, qui se distingue elle-même habituellement des affections corporelles, tout en en subissant l'influence. Les écrits qui ont fait la réputation de M. de Biran dans le monde scientifique se rapportent à cette période de sa pensée. Il accomplit une transformation de la science de l'âme que le professeur La Romiguière ébauchait dans l'enseignement d'une façon timide, en signalant l'attention comme un élément nécessaire de toute activité intellectuelle dans lequel on ne saurait voir un simple effet de la sensation. Il prépara ainsi et légitima en quelque façon la restauration du spiritualisme dans l'Université que Royer-Collard opéra en exposant avec une netteté éloquente les doctrines analogues de l'école psychologique écossaise. M. Victor Cousin a recueilli les

Digitized by Google

résultats de ces études et s'est efforcé d'asseoir sur l'analyse psychologique de ses devanciers une philosophie générale et surtout une philosophie de l'histoire dont il avait trouvé la substance en Allemagne. Ses travaux brillants intéressent l'art plus directement que la science, car l'éclectisme, dans les phases diverses qu'il a parcourues ou subies, s'est moins proposé de trouver par la puissance de sa méthode la solution des problèmes vers lesquels il était naturellement conduit, que d'appuyer sur des arguments plausibles des solutions suggérées d'avance par des convenances extérieures et variables. M. de Biran que Royer-Collard appelait son maître, que M. Cousin a désigné comme le plus grand métaphysicien de la France depuis Malebranche, a dû sans doute une grande partie de sa supériorité à l'indépendance et à la sincérité parfaite de ses recherches. Il avait trop peu l'esprit des affaires pour songer à se demander quelles opinions conviendraient à tel parti, à telle situation donnée. Il ne s'est pas mis en quête d'une philosophie française ou étrangère, il ne s'est pas pressé d'agglutiner des fragments hétérogènes pour leur donner l'apparence d'un système. Il a simplement cherché la vérité sur lui-même et en lui-même.

Cette fidélité à l'observation ne permettait point à son esprit de s'arrêter; la certitude qu'il avait acquise de sa réalité comme force l'amena par une irrésistible réaction au sentiment profond de sa faiblesse. — Un grand connaisseur de philosophie déclarait, après la mort de Maine de Biran, que son point de vue devait le conduire au système de Fichte, qui n'admet d'autre réalité dans l'univers que la volonté des individus. Les manuscrits du philosophe n'ont pas confirmé cette conjecture parfaitement logique. C'est que, chez Maine de Biran, la candeur de la pensée, la soumission aux faits, prévalait sur la puissance systématique. Il était moins logicien que penseur, et moins artiste que logicien. Sous l'empire de sa grande découverte, interprétant aisément tous les phénomènes de la vie par l'effort de la liberté, qui est le vrai moi, contre la résistance de l'organisme naturel, il avait sans doute incliné longtemps vers le point de vue des stoïciens. Mais le désenchantement l'enseigna, il reconnut que si le moi réclame logiquement une cause, il a pratiquement besoin d'une règle et d'un point d'appui. Au lieu de se consumer dans la tentative stérile de tirer de la volonté individuelle la règle et le but de cette volonté, il persévéra dans

Digitized by Google

l'observation, et trouva dans l'âme, au-dessus du libre arbitre lui-même, une autre faculté réceptive, une sensibilité nouvelle, le besoin de Dieu ; il aperçut que la volonté, pour laquelle notre organisation sensible est à la fois un obstacle et un organe, se comporte elle-même tantôt comme obstacle, tantôt comme organe à l'égard d'une puissance supérieure, qui nous illumine et nous sollicite indépendamment de notre concours. Ainsi Maine de Biran, parti de Condillac, traversa le Portique pour arriver à Fénelon, et cette évolution imprévue fut plus conséquente que la logique elle-même, puisqu'elle résulta simplement de la fidélité à l'observation. Le besoin de Dieu apprit à Biran à discerner dans l'âme les signes de la présence de Dieu.

La philosophie de parti pris a mis beaucoup d'importance, de nos jours comme au XVIII^e siècle, à faire croire que Blaise Pascal était devenu fou. Si Maine de Biran, qu'elle a vanté, avait eu l'éloquence de Pascal, elle essayerait peut-être d'en dire autant de lui, en se fondant sur des raisons assez semblables. Pascal croyait au miracle de la Sainte épine. Maine de Biran a tout l'air d'avoir ajouté une certaine foi au magnétisme animal ; mais surtout, comme Pascal, il était devenu chrétien. Cependant sa conversion graduelle et progressive ne lui fit jamais perdre ses habitudes d'investigation méthodique. « Il est impossible, dit-il, de nier au vrai croyant qui éprouve en lui-même ce qu'il appelle les effets de la grâce, qui trouve son repos et toute la paix de son âme dans l'intervention de certaines idées, ou actes intellectuels de foi, d'espérance et d'amour, et qui de là parvient même à satisfaire son esprit sur des problèmes insolubles dans tous les systèmes ; il est impossible, dis-je, de lui contester ce qu'il éprouve, et par suite, de ne pas reconnaître le fondement vrai qu'ont en lui ou dans ses croyances religieuses les états de l'âme qui font sa consolation ou son bonheur ! »

Le journal de Maine de Biran montre bien qu'il n'était pas resté étranger lui-même à ces expériences religieuses ; cependant il ne se hâtait point de prononcer sur la nature de leurs causes. Personnellement convaincu ou tout au moins désirant ardemment l'être, il reconnaît souvent avec douleur que le fait subjectif des émotions religieuses laisse subsister pour la pensée méthodique un problème capital. « Les états de quiétude, de calme, de joie extatique, ou de trouble, de douleur, de regret, de sécheresse, ont toute la vérité et la vivacité subjective des

Digitized by Google

passions qui tiennent à des objets sensibles. Quelle en est la cause, est-elle purement subjective, ou inhérente à certaines dispositions organiques mises en jeu par une imagination vive, qui se repaît sans cesse des mêmes fantômes, comme on l'éprouve dans les passions terrestres; ou bien y a-t-il réellement une action directement exercée sur l'âme par l'esprit divin qui *souffle où il veut,* action plus ou moins relative toutefois à certaines conditions de réceptivité, dans lesquelles telles pratiques, telles formules, tels genres d'excitation ont le pouvoir de placer l'âme? C'est à bien s'assurer de la réalité de l'une ou de l'autre de ces causes de sentiments mystiques, que consiste selon moi, le plus grand, et le plus difficile problème de la science de l'homme. »

Cette affirmation et cette question reviennent souvent, dans le journal de Maine de Biran, et le raisonnement ne paraît pas l'avoir conduit beaucoup plus loin. La philosophie lui fera peut-être grâce en faveur de ce doute, à moins que la philosophie ne consiste, comme on aurait pu quelquefois le soupçonner, à déclarer faux, sans examen, tous les faits difficiles à expliquer selon telle théorie préconçue. Mais si la foi de M. de Biran ne s'éleva pas à la certitude scientifique, ce qui n'est peut-être pas dans sa nature, elle devint de plus en plus l'objet de toutes ses préoccupations et la vie de son âme. Ainsi le penseur le plus indépendant et le plus profond de la France moderne, de l'aveu des maîtres de l'école, en était venu à rechercher le christianisme, à s'en nourrir et à s'y soumettre avec autant de simplicité qu'en comportaient ses habitudes de réflexion et d'analyse continuelle. Il ne considérait point l'acceptation des solutions chrétiennes, comme un abandon de la philosophie, mais il voyait au contraire dans la foi un élargissement de l'expérience, un objet nouveau et plus grand offert à la méditation philosophique. Cet exemple est d'un très-grand prix, car nous avons toujours besoin d'exemples et d'autorités.

La vie de M. de Biran n'est pas marquée par beaucoup d'événements. M. Naville l'a racontée avec une sobriété délicate, en mêlant au récit des considérations générales auxquelles nous regrettons de ne pouvoir consacrer un article à part. Bornons-nous à rappeler que Maine de Biran, fils d'un médecin de Bergerac, fut dans sa première jeunesse garde-du-corps de Louis XVI. Il passa dans sa province les années de

la révolution, et fonda sa réputation littéraire par des mémoires couronnés à Paris, à Berlin, et à Copenhague. Sous-préfet de Bergerac depuis 1806, il fut appelé au corps législatif trois ans plus tard, et fit partie de la commission qui, la première, exprima les griefs de la France à l'empereur à la fin de 1813. Cette circonstance le signala à l'attention du parti royaliste et de la cour; député de son arrondissement, il fut nommé questeur de la Chambre en 1814, fonctions qu'il reprit après les Cent-Jours. Pendant les dernières années de sa vie, de 1816 à 1824, il siégea à la Chambre et au Conseil d'Etat sans acquérir une position politique très-remarquée, et forma le centre d'une société philosophique dont les principaux membres étaient MM. Ampère, Guizot, Cousin, et Stapfer.

Maine de Biran avait laissé des manuscrits d'une étendue et d'une importance considérables qui furent d'abord confiés à M. Victor Cousin, par l'exécuteur testamentaire du défunt, M. Lainé. Par l'effet d'un malentendu regrettable, ces manuscrits furent retirés prématurément à la personne le mieux placée pour les publier avec intelligence et succès. M. Cousin ne put donner qu'une édition très-incomplète des œuvres de l'illustre penseur, qui fut achevée en 1841. Deux ans plus tard, la famille de M. de Biran, vivement sollicitée par M. le pasteur François Naville, de Genève, obtint enfin des héritiers de M. Lainé la restitution de manuscrits volumineux, qui furent confiés à M. Naville, avec un supplément considérable comprenant les écrits trouvés dans la campagne de l'auteur. Le savant pasteur genevois fut interrompu par une mort prématurée dans le dessein qu'il avait formé de mettre au net et de publier ces documents. Mais son fils, M. Ernest Naville, qui a enseigné la philosophie avec distinction dans l'ancienne académie de Genève, a accepté avec zèle ce noble devoir.

L'impression des œuvres posthumes de Maine de Biran, commencée sous la promesse d'un subside du Gouvernement français, fut interrompue par la révolution de Février, et retardée assez longtemps par des démarches inutiles pour obtenir le maintien de la subvention. L'état de santé de l'éditeur est sans doute une cause de nouveaux retards, plus regrettable à nos yeux que toutes les autres. Cependant les manuscrits inédits de Maine de Biran, qui représentent seuls et d'une manière complète sa pensée définitive, sont recueillis et mis au net; il ne reste plus qu'à

Digitized by

imprimer. Il est impossible d'imaginer qu'une publication si bien préparée ne s'achève pas. En Allemagne, où l'éclipse des études philosophiques n'est pas moins profonde qu'en France, nous voyons paraître cependant des éditions très-volumineuses des principaux philosophes que ce pays a perdus récemment : Schelling, Herbart, et Baader. La France a beaucoup moins à faire. Les œuvres de Maine de Biran trouveraient nécessairement place dans toutes les bibliothèques publiques de quelque importance du monde civilisé. La Suisse d'ailleurs, au mouvement intellectuel de laquelle Maine de Biran se rattache par les affinités de sa pensée comme par l'intérêt si vif qu'il a inspiré à deux générations de bons citoyens, trouverait certainement quelque plaisir à recueillir le bel héritage que la France semble délaisser. Nous ne doutons pas qu'une souscription aux œuvres complètes de Maine de Biran, proposée par M. E. Naville, ne se couvrît d'un assez grand nombre de signatures.

Le volume que nous annonçons semble destiné à préparer les voies à une publication plus scientifique et plus étendue. Il ne s'adresse pas seulement aux personnes qui veulent approfondir la philosophie, mais à tout le public ami des lectures sérieuses et du commerce des esprits distingués. Les fragments publiés sous le titre de *Pensées* sont extraits d'un journal personnel dont les premières pages remontent à 1794, et que l'auteur a continué jusqu'à sa mort. L'intérêt n'en est pas très-varié, mais intense. C'est un livre qu'il ne faut pas lire tout d'un trait, comme nous l'avons fait ; il faut en lire quelques morceaux et y revenir souvent. On y apprendra beaucoup de choses sur soi-même ; on s'attachera par la pensée à l'auteur, et quelquefois on le plaindra, car son attention constamment tournée sur lui-même, l'a fait nécessairement beaucoup souffrir.

C. S.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 7 avril 1857.

Sommaire : Du poison en littérature. — Le talent et le succès. — Diverses manières de critique. M. Sainte-Beuve.—De l'analyse appliquée à la critique littéraire. Thèse de doctorat sur les Fables de La Fontaine. M. Taine. Sa formule de Tite-Live et de M. Cousin. La formule suprême. — M. Ernest Renan. Sa réduction humaine de Jésus-Christ. — L'analyse et la volonté. Question de psychologie. — M. de Falloux. Son mot sur M. Molé. — La *Fiammina,* ou une histoire vingt ans après. — De M. Home, et de l'analyse encore, à propos de son succès.

En littérature comme en tout, et ce qui doit paraître singulier au premier abord, très-particulièrement en littérature, le talent ne suffit pas pour réussir : il y faut encore toutes sortes d'autres choses bonnes et mauvaises ; peut-être même que celles dont on peut le moins se passer, ce sont les mauvaises, qu'avec le talent, et même quelquefois sans talent, les mauvaises suffisent. Le monde, quel qu'il soit, fin ou grossier, a besoin de poison ; il ne saurait vivre sans cela, vivre à sa manière : il faut en mêler au moins quelques gouttes à la liqueur qu'on lui présente, fût-elle d'ailleurs généreuse, fût-elle un remède héroïque et nécessaire ; il le faut, pour la lui faire boire et en activer la circulation. Cela s'appelait dans les vieilles rhétoriques : *emmieller les bords du vase;* mais c'est d'un miel où l'abeille qui le produit a soin de laisser l'aiguillon ; elle le fait par instinct, quand elle ne le fait pas exprès.

Digitized by Google

Bien peu d'écrivains, pour ne pas dire aucun, non seulement des plus illustres, mais des plus purs, se sont passés de cette ressource. Dans les classiques, dans Molière, dans La Fontaine, dans Corneille et Racine même, il serait aisé de montrer l'appât, vieilli ou toujours nouveau, jeté au goût ou aux passions de leur époque. Si ce n'est plus particulièrement dans telle ou telle des œuvres d'un auteur qu'on le retrouve, c'est dans leur ensemble, au commencement surtout. Cherchez bien, tenez compte du temps, du milieu où l'ouvrage a paru, vous distinguerez l'amorce qui a aidé à prendre. Elle est dans Boileau, sous la forme de noms propres, qui ne devaient pas seulement amuser, mais singulièrement allécher les contemporains. Les *Provinciales* sont vraies sans doute, mais d'une vérité satirique et mise au point d'optique voulu : eh bien, sans elles, qui sait si l'on aurait donné tout de suite autant d'attention aux *Pensées* de Pascal, si on aurait pris même autant de soin de les recueillir? Et Montaigne! il ne s'agit plus avec lui d'une simple amorce, mais bien véritablement d'un poison, et des plus subtils, des plus fins, d'un poison exquis : il se joue sous mille fleurs, non pas tant pour s'y cacher que pour y mieux courir ; et comme il y passe et repasse, comme il s'y infiltre, comme il s'en nourrit, comme il y serpente et circule, s'insinuant d'autant mieux qu'on l'oublie. Et Shakespeare! il ne s'en fait pas faute non plus : et ce n'est pas toujours uniquement pour représenter la nature humaine au vif. Il en est de même, et bien moins encore avec cette excuse, de la plupart des écrivains de la Renaissance, qui à cet égard donnent la main à ceux de l'antiquité. Dans quelque genre et quelque temps que ce soit, prenez les auteurs les plus sérieux : outre le génie, vous voyez l'amorce, dont ils ont eu ou n'ont pas eu conscience, mais qui y est, qu'ils ont employée à bon ou mauvais escient. Le côté puritain était celle de Milton, mais elle venait trop tard pour produire son effet, et encore fallut-il peut-être, pour donner quelque attention au *Paradis perdu*, se rappeler que son auteur, le sublime aveugle, avait été le secrétaire de Cromwell. Si, même avec ce fier et libre génie, nous n'abandonnons pas complétement notre thèse, nous ne la conservons pas moins avec son rival, et nous disons que, justes ou injustes, les exécutions de Dante n'ont pas été inutiles pour attirer à son poème et lui frayer accès. Mais les écrivains religieux? nous demanderez-vous : Fénélon, Bossuet? Ah! les écrivains religieux..... et le poison théologique! voyez, même sans tout croire et tout voir comme a vu l'auteur, le *Journal*, récemment publié, *de l'abbé Ledieu* sur Bossuet.

Restent les écrivains contemporains. C'est ici que notre thèse devient facile, depuis la théorie de *l'art pour l'art* jusqu'à sa pratique

et ses ramifications infinies. Béranger, dans une de ses préfaces, tout en passant condamnation sur certaines de ses chansons, ajoute, comme circonstance atténuante, qu'elles ont peut-être facilité le chemin à leurs sœurs d'une allure plus grave, et rendu ainsi au corps d'armée le service d'enfants perdus. D'autres ne l'avouent pas; mais, chacun dans son genre, tous ont fait et font plus ou moins comme lui. Sans parler d'une foule d'ouvrages où le poison n'est pas seulement une amorce, mais la matière même du livre et où il coule à pleins bords, ou plutôt sans bords, il en est bien peu dans lesquels, par la personnalité, par la polémique, par les descriptions, par les situations, par la chair ou par l'esprit, il n'y ait quelque chose, poison ou amorce, destiné à relever et piquer le goût du public.

Mais pour nous en tenir aux éléments purement littéraires du succès, ce n'est pas tout, voulions-nous dire, que d'avoir du talent et l'individualité que tout vrai talent suppose; il faut de plus avoir ou se créer un genre, une manière à soi, qui n'est peut-être pas toujours la meilleure possible, ni même la plus conforme à vos qualités naturelles, mais qui vous appartient, qui est vôtre et non pas celle d'un autre (c'est l'essentiel), qui vous sert en quelque sorte d'affiche et d'enseigne, et à laquelle on vous reconnaisse. Or, le choix sur ce point n'est pas absolument libre. Telle spécialité que vous auriez peut-être préférée, est déjà prise, et si bien prise parfois, que vouloir s'y attaquer pour se frayer là sa route et se faire aussi une place en vue, ce serait aller de gaieté de cœur se briser contre le roc. Supposez un homme dont le génie fût l'égal et le frère de celui de La Fontaine : le mettrait-il en œuvre dans des fables? non, assurément, si la naïveté ne l'empêchait pas plus que son devancier d'être aussi un malin. Mais laissons cette hypothèse extrême et jusqu'ici, comme toujours probablement, sans aucune réalité. Prenons un cas plus accessible, un exemple de fait.

Supposez un homme que sa nature et ses études portent vers la critique littéraire, et qui se sente en état d'y réussir, qui en ait la capacité naturelle et acquise, le goût, et même le don, si l'on veut. Ira-t-il prendre la manière de ceux qui s'en sont créé une avant lui et qui s'y sont rendus maîtres? Nous ne parlons pas d'un imitateur, d'un élève, d'un suivant d'école, mais d'un homme qui a et qui peut avoir l'ambition d'une place à lui. Fera-t-il, même avec son originalité propre (je l'accorde), de la critique élégante et ingénieuse, comme M. Villemain? de la critique comparée au point de vue moral et social, comme M. Saint-Marc-Girardin? de la critique uniquement rationnelle et logique au point de vue des principes, comme M. Gustave Planche? de

Digitized by Google

la critique chrétienne et qui a non-seulement cette vérité-là, la vérité suprême, mais aussi la vérité et la distinction littéraires, comme notre Vinet? fera-t-il enfin, comme M. Sainte-Beuve, de la critique vivante et poétique, la plus complète et la plus humainement vraie de toutes; ranimera-t-il sous sa plume, comme sous une baguette magique, l'homme lui-même et non pas seulement ses ouvrages, l'homme tout entier et tel quel; ira-t-il joûter avec l'auteur des *Portraits*, ce Plutarque littéraire de notre âge, qui enrichit toujours son immense galerie de quelque nouvelle toile, et montre bien par là qu'il y suffit à lui seul? L'écrivain que nous supposons fût-il en état de se montrer mieux qu'un imitateur dans telle ou telle de ces différentes manières de critique, prendra-t-il son chemin par là? Non, s'il veut se faire une route à soi. Et pourtant il n'est pas impossible que l'une de ces manières l'eût tenté et lui eût bien convenu; mais elle ne saurait être à lui, quoi qu'il fasse : il lui faut en chercher une autre. Peut-être est-ce un bien, peut-être ainsi trouvera-t-il mieux son talent, et non pas seulement sa place; néanmoins, son choix primitif n'a pas été tout à fait libre, il y a eu quelque chose de cherché, sinon de forcé, dans son début.

Ces réflexions, pour nous déjà anciennes, nous sont revenues à l'esprit, à propos plutôt que sur le compte d'un nouveau critique, M. Taine, qui vient de faire aussi sa trouée, et, comme nous le disions tout à l'heure, ne s'est pas fié uniquement pour cela sur un talent vigoureux, sur de fortes études (il est docteur-ès-lettres et ancien élève de l'Ecole Normale), ni même sur les facilités qu'il a ou n'a pas rencontrées, et sur l'heureuse chance d'arriver au bon moment; mais, soit instinct soit réflexion, et probablement par ces deux causes à la fois, il a joint à ce premier et indispensable moyen de conquérir sa place légitime le second qui l'assure, un système, une manière à soi, où l'on vous distingue au premier coup d'œil, où l'on vous voie bien réellement chez vous et non pas chez autrui. Aussi a-t-on fort remarqué son début. M. Guillaume Guizot, qui porte déjà avec honneur un nom illustre, a signalé ce nouveau mode de critique, en l'analysant et lui rendant justice, mais en le reprenant aussi sur ce qui se mêlait d'excessif et de trop absolu dans le point de vue fondamental; il l'a fait à la place même (le *Journal des Débats*) où avaient paru quelques-uns des premiers travaux de M. Taine, maintenant plus développés et réunis en volume : c'est là, entre habitants du même lieu et jeunes confrères qui débutent, une lutte à armes courtoises et, par le fait, un échange de bons services. Il va sans dire que tous n'ont pas aussi bien accueilli le nouvel arrivant : un nouvel arrivant est toujours un

personnage plus ou moins désagréable pour ceux qui doivent lui faire place, et peut-être plus encore pour ceux qui ont déjà la leur que pour ceux qui en cherchent une ; mais, bon ou mauvais, l'accueil a toujours constaté l'arrivée de celui-ci. Enfin l'un des juges mêmes du camp et, certes, des plus autorisés, M. Sainte-Beuve, l'y a reçu et lui en a fait les honneurs avec autant d'esprit, que de tact et une amabilité parfaite, louant ce qui devait être loué et prenant franchement ses réserves sur le reste. « J'aimerai, dit-il, à rendre justice à tout le talent, et à discuter quelques-unes des idées. Les devanciers déjà vieux doivent ce premier témoignage d'estime aux hommes nouveaux qui comptent, de les regarder et de les bien connaître. Cela renouvelle d'ailleurs de s'occuper de ceux qui arrivent, même quand ces jeunes gens n'ont de la jeunesse que la force et se produisent déjà très-faits et très-mûrs. On est obligé de se soigner deux fois et de resserrer sa ceinture en les approchant. » La ceinture de l'auteur des *Portraits* et des *Causeries du Lundi* n'est jamais lâche, alors même que pour plus de grâce elle flotte et s'échappe à demi, encore n'est-ce jamais tout à fait au hasard et sans but ; mais qu'il ait ou non senti le besoin de la resserrer avec son jeune confrère, on ne s'en aperçoit à aucune gêne de pensée et de style ; les deux articles qu'il lui a consacrés dans le *Moniteur*, où il continue sous un autre titre et avec un peu plus de latitude, un peu moins à heure fixe, ses *Causeries du Lundi*, sont aussi ingénieux et fins que judicieux, et témoignent d'autant de tour que de liberté d'esprit. On ne saurait mieux accueillir un nouveau venu, et l'accueillir ainsi, c'était, en quelque sorte, lui délivrer son brevet de critique.

Maintenant, en quoi consiste la manière, la forme critique de M. Taine, et qu'est-ce qui le distingue à cet égard de ses devanciers et de ses émules ? Son procédé n'est pas nouveau en soi, et ne pouvait l'être, car c'est le procédé scientifique, la méthode, l'analyse, la dissection et la déduction logiques ; mais ce qui en constitue chez lui la nouveauté, c'est qu'il l'applique rigoureusement, et littérairement d'ailleurs, à la critique littéraire. Il l'a mis en pratique, d'une manière outrée avec intention, et comme par une sorte de défi, de provocation, de gageure, dans son *Essai sur les Fables de La Fontaine*. C'est une *thèse*, pour la forme comme pour le fond, sa propre thèse de doctorat en Sorbonne. Il distingue deux espèces de fables, distinction sans laquelle on ne se met pas au vrai point de vue pour bien juger La Fontaine, comme nous l'avons plus d'une fois rappelé ici même et dans nos cours il y a quelque vingt ans : d'abord, la fable purement *philosophique* ou *didactique*, telle qu'on la trouve dans Esope et les fabu-

Digitized by Google

listes proprement dits, qui se proposent uniquement de donner sous le voile de l'apologue une leçon de morale; puis, la fable *poétique*, où, par une heureuse rencontre de son originalité et de son génie avec le genre de la fable, La Fontaine est le maître suprême et inimitable et, sans avoir l'air d'y songer, a fait des chefs-d'œuvres et atteint le comble de l'art. M. Taine prouve, en effet, que par l'ensemble et les détails, le plan et l'exécution, l'action, les caractères, les personnages, les fables de La Fontaine remplissent toutes les conditions et les règles du Beau, telles qu'elles ont été données par Aristote et d'autres philosophes. Puis, ajoute M. Sainte-Beuve, « il énumère et résume ce qu'il a démontré successivement pour toutes les parties, et il conclut par *donc*, comme dans un syllogisme..... Il a trouvé piquant d'appliquer cette forme dans ce qu'elle a de rigoureux au plus libre et au plus irrégulier, au plus doucement enthousiaste des génies; car si cette forme est, en quelque sorte, impertinente par rapport à La Fontaine, elle est très-convenable, très-bienséante et légitime en Sorbonne, dans ce vieil empire d'Aristote. De cette contradiction aussi bien que de cet accord il résulte un double effet singulier et comme un double jeu, où tout est calculé, où la pensée se déjoue et se rajuste, où l'on est contrarié par la forme, satisfait par le raisonnement, impatienté et vaincu, et qui a bien de l'originalité dans son artifice. » Trop d'originalité, serions-nous tenté d'ajouter. Au reste, on sent bien que M. Sainte-Beuve fait aussi ses réserves. « C'est extrêmement ingénieux, » dit-il encore à propos des rapports que M. Taine cherche à établir entre les personnages des fables et les contemporains de La Fontaine (et ici nous croyons qu'il a *forcé* même sa méthode, comme on en pourrait trouver en d'autres de ses ouvrages des exemples d'une nature plus sérieuse, surtout dans ses études et ses conclusions philosophiques, — mais revenons) : « c'est extrêmement ingénieux, poursuit donc là-dessus M. Sainte-Beuve, d'une sagacité perçante, mais fatiguant à suivre et d'une lecture peu courante. Le tout va au plus grand honneur de La Fontaine, et l'impression reçue est antipathique à celle que produit La Fontaine. Le bonhomme est opprimé. On a beau dire, il y a là un désaccord trop criant entre le procédé critique et l'idée aimable que suggère le poëte. Qui serait le premier étonné de s'entendre expliquer et commenter de la sorte? ce serait La Fontaine. »

Sous cette forme de thèse, l'*Essai sur les Fables* ne nous livre donc que mieux la méthode de l'auteur : elle nous la montre à découvert et à nu; nous en voyons, pour ainsi dire, le mécanisme et le squelette. Dans ses autres ouvrages, l'*Essai sur Tite-Live*, *Les Philo-*

sophes français du XIXe siècle, il supprime le *donc* et l'appareil syllogistique, mais c'est au fond le même procédé logique dans sa rigueur : analyser, abstraire, vérifier, déduire, arriver à une formule générale, et de celle-là à une autre plus générale encore, construire ainsi « la pyramide des causes, » comme dit M. Taine, et alors, ajoute-t-il, « possédant la formule, vous avez le reste. » Suivant M. Sainte-Beuve encore, qui, en résumant ses observations, conclut ainsi, « il excelle, quel que soit le sujet, et qu'il s'agisse de Shakespeare, de Saint-Simon, de Fléchier, de Bunyan, de Thackeray, etc,) à situer le personnage dans son époque et dans son milieu, à établir les rapports exacts de l'un à l'autre, à l'y enserrer comme dans un réseau, à rapprocher, à faire saillir coup sur coup, dans des phrases fermes et courtes qui tombent dru comme grêle, les traits et les signes visibles du talent personnel, de la faculté principale dominante qu'il poursuit et qu'il veut démontrer. Donnez-lui un auteur quelconque par ses écrits ; il y applique son mode d'analyse. Sa tête est comme un creuset ; il sait tirer des choses ce qu'il cherche, pour peu qu'il y en ait des éléments : il les concentre. Chaque sujet de l'histoire littéraire, traité de la sorte et soumis à cette espèce de réactifs, chaque nom célèbre d'écrivain, remis en question, retourné et comme refondu dans ce moule, va devenir nouveau. Chacun de ses articles est composé et se tient ; il fait un ensemble. Si l'impression qui en reste est celle de la force, la qualité qui jusqu'ici lui a le plus manqué est la douceur, la grâce : un des derniers articles qu'il a écrits, et qui a pour sujet ou pour prétexte *la Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette, montre pourtant qu'il sait toucher, quand il le veut, les cordes délicates et qu'il a en lui bien des tons. Que le savant, chez lui, ne domine pas trop le littérateur; c'est là le seul conseil général qu'on doive lui donner. Il est d'une nation où, tôt ou tard, les gens de talent, s'ils veulent produire tout leur effet et toute leur action utile, doivent se résoudre à plaire.»

Il est certain qu'en général il attaque et combat plutôt qu'il n'attire et ne gagne ; il se présente à vous tout armé, et ce n'est pas un entretien qu'on a avec lui, c'est une bataille : s'il pénètre, c'est comme le fer, tranchant ou aigu, et surtout tranchant quelquefois. Il ne faut pas croire cependant qu'il soit uniquement logique et démonstratif; il est aussi descriptif, et il a un vif sentiment des beautés de la nature, qui, donnant moins de prise à l'esprit analytique, le saisissent, l'excitent peut-être encore plus celle de l'art. Pour qui connaît les montagnes, il y a dans son *Voyage aux Eaux des Pyrénées,* une page admirable de vérité et de relief, sauf quelques tons un peu crus, mis à dessein, mais qui forcent l'effet, et, en le forçant, le rabaissent et

le rapetissent. Exemple : « Les seuls êtres sont les montagnes. Nos « routes et nos travaux y ont égratigné un point imperceptible; nous « sommes des *mites*, qui *gitons*, entre deux réveils, sous un des *poils* « *d'un éléphant*. » Mais : « On n'aperçoit qu'un peuple de montagnes « assises sous la coupole embrasée du ciel : elles sont rangées en « amphithéâtre, comme un conseil d'êtres immobiles et éternels... Les « chaînes se heurtent comme des vagues. Les arêtes sont tranchantes « et dentelées comme les crêtes des flots soulevés; ils arrivent de tous « côtés, ils se croisent, ils s'entassent, hérissés, innombrables, et la « houle de granit monte haut dans le ciel aux quatre coins de l'ho- « rizon..... A l'est, des files de sapin penchées montent à l'assaut des « cimes..... » etc.; tout cela est aussi bien rendu que vu et pris sur le fait : il y a plus de grandeur et d'émotion dans les descriptions d'*Obermann*, on y sent davantage, mais ici on voit mieux, on est moins dans l'infini, mais plus dans le réel.

Il faut rendre aussi cette justice à M. Taine qu'il a une indépendance dans ses opinions et une liberté dans ses jugements qui ne fléchit devant rien, pas même devant le préjugé national. C'est ainsi qu'il voit fort bien et ne craint pas de montrer le côté faible de la poésie classique en France, et en général de l'esprit et du goût français en poésie, savoir : la mode, le convenu, l'académique, le salon, le théâtre, surtout l'élément oratoire pris pour l'élément poétique, le discours mis en vers. De même, il ne tombe pas à genoux devant le dix-septième siècle, qu'il est de mode d'adorer aujourd'hui, et dont on a fait l'objet d'une sorte d'idolâtrie nationale et littéraire.

« Il y a, dira-t-il, du mal comme du bien dans le dix-septième siè- « cle. Sa littérature n'est point le modèle accompli : c'est une certaine « littérature, parfaite en quelques genres, imparfaite ailleurs; c'est le « développement d'une faculté unique, la raison oratoire, et par con- « séquent c'est le sommeil des autres. Cette société n'est point le « chef-d'œuvre de l'histoire : c'est une certaine sorte de société, qui « engendre de beaux sentiments en même temps que de laides pas- « sions; c'est une aristocratie qui, perdant son indépendance et quit- « tant la vie guerrière, devient une cour servile et fière sous la main « d'un maître, et trouve ses nouveaux plaisirs dans les amusements de « l'esprit et dans la vie de salon..... J'aime mieux être un petit bour- « geois dans une société de petits bourgeois, qu'un seigneur dans une « société de seigneurs. Il est vrai que je n'ai le droit d'insulter per- « sonne, mais j'ai le droit de n'être insulté par personne. Je salue « M. Jourdain, mais je suis salué par Dorante. Cela est plus agréable

Digitized by Google

« que de recevoir des coups de pied de Dorante et d'en donner à « M. Jourdain. »

Cette liberté de pensée et cette rudesse de jugement, ces coups d'estoc et de taille contre tout ce qui ne lui paraît pas vrai, participent cependant quelquefois, chez M. Taine, de ce qui nous semble être son défaut le plus marqué pour la forme et le fond : nous voulons dire, quelque chose de cherché, de voulu, non pas précisément de pénible, ni qui sente la faiblesse, mais l'effort de la volonté ou plutôt son commandement. Si la volonté était mieux étudiée, elle expliquerait bien des choses, et peut-être verrait-on qu'elle se mêle subitement à l'analyse et lui joue même des tours plus qu'il ne semble. Oui, la volonté est encore plus fine que l'analyse...... mais passons. Nous voulions seulement dire que de cette tension de volonté chez M. Taine il résulte aussi quelque chose de tendu dans la forme et le fond de sa pensée. Elle est ferme et vive, mais on y sent du vouloir, de la préméditation, et, dans sa brusquerie même, genre d'effet qu'il affectionne surtout pour entrer en matière, il y a du calcul.

Son originalité de critique tenant beaucoup à la méthode, qui n'appartient exclusivement à personne, elle a également un peu l'air avec lui d'être plutôt choisie et voulue, que tout premièrement et tout naturellement son bien propre. De plus, cette rigueur scientifique, en montrant sa force, en la faisant saillir, la met aussi trop à découvert; elle semble ainsi réduire l'auteur à cette qualité unique et, en refoulant les autres au lieu de s'en voiler pour s'en laisser soupçonner mieux, finalement elle le diminue : l'effet particulier amoindrit l'effet général. De là une impression qui n'est sans doute pas absolument juste, mais dont on ne peut pas toujours se défendre en lisant M. Taine, c'est qu'au lieu d'être déjà un maître, il n'est encore qu'un élève de première force, et qu'avec tout le savoir et toute la vigueur possible, il lui reste à se dégager mieux de lui-même et, pour ainsi dire, à se mieux conquérir.

Il y aurait enfin à se demander si, procédant par voie d'analyse et cherchant en tout la formule, il l'a bien trouvée toujours. Dans ses études littéraires, sa formule pour Tite-Live, en qui il voit essentiellement l'historien orateur, a été, ce nous semble, justement critiquée par M. Sainte-Beuve et M. Guillaume Guizot; ils en ont dévoilé les points faibles ou exclusifs. Nous avouons, en revanche, qu'il nous semble avoir été très-heureux dans celle de M. Cousin, dont il fait plutôt une sorte d'orateur de la philosophie qu'un philosophe proprement dit. Dans une longue analyse où il se plaît à le poursuivre de recoins en recoins (on dirait presque avec le malin plaisir d'un écolier

Digitized by Google

qui se venge, une fois devenu libre), il démontre, par de curieux détails, même de style, que cette faculté oratoire, très-belle et très-haute où le sujet s'y prête, par exemple dans des cours ou des discours sur des matières philosophiques, n'est plus à sa place et produit d'étranges disparates de pensée et de forme, lorsque celui qui la possède l'emploie dans des travaux de biographie et d'érudition.

Les fomules analytiques ne sont point encore les conclusions. Quelles sont celles de M. Taine, ou du moins ses tendances morales et philosophiques? Au fond, ce sont les formules elle-mêmes, de plus en plus générales, et au sommet de leur pyramide, la « notion de la Nature, » par laquelle il semble la terminer ainsi, à la fin de son livre sur *les Philosophes français du XIX^e^ siècles :* « Au suprême sommet « des choses, au plus haut de l'éther lumineux et inaccessible, se « prononce l'axiome éternel; et le retentissement prolongé de cette « formule créatrice compose, par ses ondulations inépuisables, l'im- « mensité de l'univers..... L'indifférente, l'immobile, l'éternelle, la « toute-puissante, la créatrice, aucun nom ne l'épuise, et quand se « dévoile sa face sereine et sublime, il n'est point d'esprit d'homme « qui ne ploie, consterné d'admiration et d'horreur. Au même instant « cet esprit se relève; il oublie sa mortalité et sa petitesse; il jouit « par sympathie de cette infinité qu'il pense, et participe à sa gran- « deur. »

C'est là une conclusion analogue à celle d'un autre critique qui marque aussi dans la génération nouvelle, et peut-être avec une supériorité plus fine, M. Ernest Renan, lorsque dans ses *Etudes d'histoire religieuse* il dit de Jésus-Christ : « Dans le Christ évangélique lui- « même, une partie mourra : c'est la forme locale et nationale, c'est « le juif, c'est le galiléen; mais une part restera : c'est le grand maî- « tre de la morale, c'est le juste persécuté, c'est celui qui a dit aux hom- « mes : Vous êtes fils d'un même père céleste. » (Comme s'il ne leur avait dit que cela! « Le thaumaturge et le prophète mourront; l'homme « et le sage resteront; ou plutôt l'éternelle beauté vivra à jamais dans « ce nom sublime, comme dans tous ceux que l'humanité a choisis « pour se rappeler ce qu'elle est, et s'enivrer de sa propre image. « Voilà le Dieu vivant, voilà celui qu'il faut adorer. »

L'humanité *s'enivrant* de sa propre image, *participant* par elle-même à la grandeur de l'infini, oui, c'est bien là, en effet, la conclusion avouée ou tacite de la plupart des critiques, des philosophes et des écrivains de notre âge. *L'éternelle beauté, l'axiome éternel*, c'est là ce qu'il faut adorer; mais l'éternelle justice, mais l'amour éternel,

Digitized by Google

on n'en parle pas, encore moins du remords et du mal universel : l'humanité n'a qu'à s'enivrer de sa propre image, sans songer à son épouvantable histoire, à son véritable portrait. Nous ne nions pas qu'on n'arrive là par des formules bien enchaînées et bien construites, de plus en plus hautes et plus vastes ; cependant, quelque serrées qu'elles soient, il faudrait voir si chemin faisant, et dès le début, elles n'ont pas laissé échapper de petites données imperceptibles, mais d'une importance capitale, et dont l'absence se fait sentir jusqu'au sommet ; si en particulier, comme nous le disions plus haut, la volonté si subtile et si fine, la volonté, qui *veut*, qui préfère, qui prend parti, qui choisit, qui écarte, et pas toujours pour de très-bons motifs, quelquefois même en tâchant de se cacher son motif, n'a pas çà et là induit en tentation l'analyse, ne lui a pas fait fermer les yeux avec elle, et négliger tel phénomène qui, dans la construction de sa pyramide, aurait changé l'édifice de la base jusqu'à la cime. Il y aurait là toute une psychologie, dont il vaudrait la peine de s'occuper, au point de vue même de l'analyse, et dont on ne s'occupe guère, et pour cause ! mais aussi, de cette façon il arrive que, dans les sciences morales comme dans les autres,

> Plus d'une erreur passe et repasse
> Entre les branches d'un compas.

Nous en avons remarqué des exemples, soit chez M. Renan, soit chez M. Taine, qui en posant un principe, en construisant une formule, ne tiennent aucun compte d'un monde d'idées et de faits opposé au leur, n'ont pas l'air de s'en douter même, et passent tout net à côté. L'un et l'autre, quoique dans des genres différents, peuvent être regardés comme des représentants d'une nouvelle génération de critiques, non pas plus fins que leurs prédécesseurs, mais plus acérés ; cette considération nous fera peut-être pardonner la longueur et le sérieux de cet article, qui se trouve avoir absorbé presque toute la *Chronique*, plus que nous ne le voulions d'abord ; mais y joindre encore tout un développement nouveau, comme l'exigerait le dernier point que nous venons d'indiquer, ce serait trop, même sur un sujet qui assurément le mérite, et loin donc d'hésiter à en rester là aujourd'hui, nous avons plutôt lieu de craindre que pour une fois ce ne soit déjà bien assez.

— M. de Falloux a été reçu à l'Académie. Son discours, pâle et froid, n'a excité d'enthousiasme que chez ses amis de la fusion légitimiste, qui à la séance, malgré un nombreux public, avaient l'air d'applaudir dans le vide, comme les Romains du lustre. Dans tout ce long discours,

Digitized by Google

on n'a remarqué que deux mots : l'un, une citation de Machiavel, qui revient à dire que les princes doivent mettre une grande attention au choix de leur entourage, parce que c'est sur leur entourage qu'on les juge ; l'autre, sur M. Molé, le prédécesseur de M. de Falloux au fauteuil occupé par celui-ci. M. Molé avait servi quatre gouvernements, le premier Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet, et la République, sous laquelle il fut représentant du peuple et l'un des chefs de la réaction ; sous les trois autres gouvernements, il avait occupé de hauts et fructueux emplois. C'est ce que M. de Falloux a appelé avoir été toujours *fidèle à la patrie*. Le mot méritait en effet d'être recueilli. — Quelques jours plus tard, l'Académie a élu un nouveau membre, M. Emile Augier, qui ne l'a emporté sur son concurrent, M. de Laprade, que d'une voix.

— Il y a eu, le mois dernier, une sorte d'événement dans le monde des lettres, événement moitié littéraire, moitié de drame intime et personnel : c'est la représentation, au Théâtre Français, et le grand succès de la comédie ou plutôt du drame intitulé : *Fiammina*. L'auteur, M. Mario Uchard, qui a été dans le commerce et fait quelques affaires de Bourse, n'est nullement un littérateur de profession. La *Fiammina* est son coup d'essai. Il faisait la cour à M^lle^ Madeleine Brohan, du Théâtre Français, actrice médiocre, mais très-belle. Elle aimait, dit-on, un des premiers chanteurs de l'Opéra, qui ne l'aimait pas. Dans son dépit, elle donna sa main à M. Uchard. Ce mariage ne fut pas heureux. N'ayant pas, à ce qu'il paraît, l'esprit de sa sœur Augustine, ne connaissant et n'estimant que le monde des acteurs, elle traitait son mari en princesse de théâtre, et le regardait comme fort au-dessous d'elle. Mais elle ne s'en tint pas là, elle fit pis, et, à tort ou à raison, elle qui avant son mariage passait pour une actrice exceptionnelle du côté des mœurs, elle donna de tels soupçons à son mari, et le rendit si malheureux par son caractère et ce qu'il croyait de sa conduite, qu'il a avoué à ses amis avoir eu quelquefois la tentation de lui jeter à la figure du vitriol. On ne dit pas cependant que ce soit dans cette crainte qu'un jour enfin elle l'abandonna, lui et son enfant âgé de trois ans, pour se rendre à Saint-Pétersbourg, où elle est maintenant. *La Fiammina*, c'est cette histoire vingt ans après. Le fils est devenu grand, et la mère trouve son châtiment dans la situation qu'elle risque de faire à son fils. La pièce, sans nouveauté littéraire bien réelle, a du mouvement et de la passion. Le rôle du père, surtout, est traité avec beaucoup de dignité et de convenance. En somme, c'est un succès de larmes, mais auquel la curiosité non plus ne nuit pas.

Digitized by Google

— Mais ce qui a bien plus fait tourner les têtes, c'est le célèbre *medium* américain, Hume ou plutôt Home, le grand évocateur d'ombres et de mains invisibles qui viennent vous presser les vôtres et vous arracher ce que vous serrez de toutes vos forces, pour le jeter violemment à vingt pas de vous, surtout agiter une sonnette par une cause d'ébranlement impossible à voir. Un habile prestidigitateur, M. Moreau-Sainti, disait à un de nos amis, après une séance de M. Home, ne pouvoir absolument s'expliquer ce qu'il lui avait vu opérer, mais il le tenait néanmoins pour un confrère, et ses prodiges pour des tours de passe-passe. Une autre personne de notre connaissance, très-perspicace et douée d'un très-bon coup d'œil, lui a trouvé l'air charlatan : il est vrai qu'elle était du nombre de ceux qu'il avait récusés et devant qui il n'avait pas voulu se livrer à ses évocations. D'un autre côté on en était très-infatué dans le grand monde, et il passait pour être fort bien en cour. Que croire? Il vient de partir pour l'Amérique, afin de chercher sa sœur, qu'il dit encore plus forte que lui. Reviendra-t-il? ou a-t-il eu un autre genre d'habileté, bien rare en toute carrière, celle de se retirer au bon moment? Quoi qu'il en soit, voilà où on en est à Paris comme ailleurs : on a beau faire de la critique et de l'analyse la plus savante ; faute de mieux, on recourt aux *mediums* américains. Décidément il semble qu'il y ait quelque chose en nous à quoi l'analyse ne suffit pas.

Neuchâtel, 14 avril 1857.

Les esprits sont généralement fort rassurés, peut-être même plus que de raison sur l'issue du procès diplomatique de Neuchâtel, qui a déjà occupé six ou sept audiences. A juger d'après les bruits d'une presse qui n'a pas toujours été mal renseignée, le champ de la discussion paraît s'être resserré, et les divergences porter actuellement sur des points de détail plutôt que sur les principes. Nous ne doutons pas que la Suisse n'obtempère aux vœux de ses amis sur les points compatibles avec les institutions qu'elle s'est données et, dès lors, nous persistons à penser que sa position vis-à-vis de l'Europe restera, quoi qu'il arrive, bien meilleure qu'elle ne l'était avant le moment où la crise prévue depuis neuf ans a éclaté. Peut-être la diplomatie nous jouera-t-elle le tour de signer un protocole final dans l'intervalle, toujours trop long, qui s'écoule entre la rédaction de cette *Chronique* et le moment où elle arrive à ses lecteurs. Le 1er avril, auquel nous attachions une espérance un peu superstitieuse, n'ayant pas apporté la solution attendue avec tant d'impatience, nous renonçons à toute prévision sur le temps que les négociations pourront exiger encore.

Digitized by Google

La fusion des chemins de fer en est aussi restée au même point que le mois passé. On savait déjà alors que la Compagnie du Franco-Suisse entrait dans la fusion pour sa section du pied du Jura, et cédait celle des Verrières à Neuchâtel à la Compagnie de Paris-Lyon ; on savait aussi que les concessionnaires de Lausanne-Fribourg entraient dans la combinaison sous des conditions qui excluent l'exécution de la ligne d'Oron qu'ils avaient projetée. Depuis lors ces faits ont été constatés par des documents officiels.

Le projet de fusion préparé à Paris par les représentants des diverses compagnies sera soumis dans quinze jours aux assemblées générales d'actionnaires, et l'on ne met pas en doute que celles-ci ne sanctionnent ce qui a été fait ; mais l'opinion publique est très-partagée sur l'appréciation de cet événement, soit au point de vue du système général de nos communications et des intérêts divers qui s'y rattachent, soit quant à la prépondérance politique qu'une association aussi puissante menace d'acquérir. Les inquiétudes que nous avons exprimées le mois passé sont assez généralement partagées, du moins par les populations qui ne trouvent pas dans la fusion le moyen de parer à quelque inconvénient prochain dont elles se croyaient menacées ; comme c'est le cas des districts Vaudois qui avaient plus ou moins épousé les préoccupations un peu exclusives de leur gouvernement en matière de chemins de fer. Mais si le danger paraît clair, les moyens d'y remédier le sont moins. Il ne semble pas qu'un simple refus de sanctionner le fait accompli fût d'une bien grande conséquence pratique : s'opposer aux nouvelles concessions qui vont être demandées pour relier les diverses parties du réseau, serait priver le pays des principaux avantages du nouveau système de communications, et cette politique onéreuse ne pourrait que retarder, mais non pas empêcher ; à moins qu'on ne trouvât de nouveaux actionnaires qui eussent le courage de reprendre à leur compte les lignes décidées par la majorité des conseils, dans des conditions rendues plus défavorables par la coalition des compagnies existantes. Une concession vient d'être demandée pour une ligne de Berne à Lucerne, dont le prolongement sur le lac de Zurich, qui est également sur le tapis, ferait une concurrence à la ligne du Central. Mais il est assez peu probable qu'on parvienne à faire revivre la ligne d'Oron, dont l'exécution n'a été garantie que par le dépôt d'un cautionnement à peu près dérisoire. La force des choses obligerait donc tôt ou tard les Cantons et la Confédération à laisser construire les lignes de raccordement indispensables et demandées par des compagnies en mesure de les exécuter.

On parle beaucoup de déclarer incompatibles les fonctions d'administrateur de chemins de fer et les magistratures politiques, notamment la députation à l'Assemblée fédérale. Une telle disposition, en faveur de laquelle on pourrait alléguer, sans contredit, bien des raisons et bien des exemples, n'offrirait cependant qu'un palliatif insuffisant et tardif aux inconvénients qu'on redoute.

Pour empêcher que le système général des transports, dont l'importance devient si décisive par l'impossibilité de toute concurrence, ne soit exploité dans des intérêts particuliers, et peut-être subordonné à des considérations étrangères à la Suisse ; pour prévenir l'asservis-

Digitized by Google

sement éventuel des gouvernements cantonaux et celui des conseils de la Suisse même aux puissances financières de l'Europe, nous ne voyons jusqu'ici qu'un moyen vraiment efficace et proportionné à la grandeur du but qu'il s'agit d'atteindre, c'est celui que la *Gazette de Berne* a déjà proposé : le rachat des chemins de fer suisses par la Confédération. Le taux actuel des actions, dont le mouvement ascensionnel est limité par la perspective même des obstacles que les autorités constituées peuvent opposer à l'achèvement du réseau de la fusion, semble permettre d'effectuer ce rachat à des conditions qui n'imposeraient au peuple Suisse aucune charge financière réelle relativement aux lignes dont la position actuelle a fait surgir cette idée. En effet, ces valeurs sont encore cotées peu au-dessus du pair, et les antécédents des administrations suisses, rapprochés des conditions de trafic de ces lignes, donnent lieu de penser qu'une régie fédérale leur ferait rapporter sans difficulté les sommes nécessaires pour couvrir l'intérêt et l'amortissement de l'emprunt spécial affecté à leur acquisition. Les compagnies elles-mêmes, placées dans l'alternative d'un bénéfice immédiat quoique restreint, qui permettrait aux capitaux engagés de trouver un autre emploi lucratif, ou d'une exploitation entravée par le mauvais vouloir de la Confédération, ne refuseraient probablement pas de se liquider. Nous ne pensons pas non plus qu'il fût difficile à la Confédération de négocier à des conditions relativement favorables un emprunt industriel, auquel les chemins de fer serviraient de garantie hypothécaire. Les capitaux nécessaires seraient vraisemblablement fournis en très-grande partie par la Suisse elle-même, dont les ressortissants trouveraient des avantages réels à la création de valeurs transmissibles sur place en quantité suffisante.

Mais il ne faut pas se dissimuler non plus les difficultés d'une combinaison pareille et les inconvénients qui en sont inséparables. La composition de l'Assemblée fédérale, les habitudes financières du pays opposent des obstacles peut-être insurmontables à la création d'un emprunt de plusieurs centaines de millions, qui ne serait pas impérieusement réclamé par les besoins manifestes de la défense nationale. A la timidité instinctive des députés peu familiers avec les grandes entreprises, et peu rassurés encore sur l'avenir financier de nos chemins de fer, joignons l'opposition plus réfléchie des localités et des personnages qui se considèrent comme directement intéressés au succès de la fusion, et nous reconnaîtrons que l'idée du rachat aurait bien de la peine à se faire jour dans l'Assemblée actuelle, quels qu'en fussent les avantages.

D'ailleurs, outre les hommes il y a les choses : Si la Confédération rachetait une partie des chemins de fer concédés sur son territoire, elle serait nécessairement conduite à les acquérir tous ; par la force du principe posé, par un sentiment d'équité, qui ne permettrait pas qu'on modifiât dans un sens défavorable les conditions d'existence d'une partie de ces entreprises, enfin parce qu'il n'y aurait évidemment aucun autre moyen d'arriver à la formation d'une majorité. Le prix d'achat des différentes lignes serait sans doute déterminé par leur valeur actuelle, mais l'obligation d'acquérir la totalité du réseau suisse projeté, de l'achever et de l'exploiter ne donnerait pas moins à l'entre-

Digitized by Google

prise une extension supérieure, peut-être, aux ressources de notre crédit, tout en modifiant sensiblement le rapport entre les dépenses et les recettes probables.

Au point de vue politique, l'exploitation des chemins de fer par la Confédération elle-même nous ferait faire un pas dans le sens de la centralisation, après lequel il ne resterait plus beaucoup de chemin à parcourir pour arriver à cet unitarisme complet vers lequel nous précipitent tant d'autres influences, et surtout le délabrement de certains Cantons. La question est de savoir, sous ce point de vue, s'il est préférable de consentir à l'unitarisme ou de laisser balancer les pouvoirs politiques par d'autres influences à demi nationales, à demi cosmopolites.

Nulle part la fusion n'a produit des impressions aussi différentes que dans le canton de Vaud. Pour la politique gouvernementale, c'était le salut au moment du naufrage, tandis qu'elle ruine les plus chères espérances du chef-lieu. Cependant si cette nouvelle n'a pas été accueillie à Lausanne avec beaucoup de joie, elle n'y a pas produit non plus beaucoup d'étonnement. C'est un grave échec pour cette ville qui n'avait pas craint de se compromettre en faveur de la ligne d'Oron, et qui aujourd'hui se voit frustrée du prix de ses sacrifices; mais cet échec était plus facile à prévoir qu'à prévenir. En attendant, MM. Eytel et Fazy protestent; mais à quoi peuvent aboutir leurs protestations?

Depuis quelques années, Lausanne a tous les hivers des cours publics assez nombreux; la vie scientifique et littéraire y est entretenue par les efforts de quelques sociétés utiles et de quelques hommes intelligents. L'*Union chrétienne* donne tous les dimanches des séances suivies par un public considérable.—Les sujets qui y ont été abordés jusqu'ici sont nombreux et variés : morale, histoire, science, tout y passe. Ces séances ont fort bien réussi, et il est à désirer qu'elles aient toujours le même succès; elles l'auront, sans doute, si l'Union chrétienne continue à bien choisir les hommes dont elle demande le concours, et si ces hommes ont toujours assez de tact pour éviter les fautes dans lesquelles il est facile de tomber quand on veut associer l'édification à la science. Si l'on veut être vraiment édifiant, il ne faut pas vouloir l'être à tout prix; il ne faut tirer des faits que l'enseignement qu'ils renferment. C'est ce qu'ont fort bien compris, paraît-il, la plupart des professeurs qui ont paru dans ces réunions. Nous voudrions pouvoir dire tous.

Les cours donnés par MM. les professeurs Pascal Duprat, Edouard Secretan et Arduini ont été moins suivis que ne le sont en général les séances de l'Union chrétienne. Ils ont commencé plus tôt, et ils ont été les uns et les autres quelque peu dérangés par les événements politiques de l'hiver. Le public lausannois y a perdu, car ces divers cours avaient chacun leur mérite. M. Pascal Duprat, qui fonde maintenant à Lausanne un journal d'économie politique, auquel nous souhaitons bonne chance, a exposé d'une manière ferme, lumineuse et claire pour tous, l'histoire de sa science favorite. M. Arduini a terminé l'histoire de la littérature italienne, dont il entretenait depuis trois ans un public restreint, mais fidèle et sympathique. Ami fervent de sa patrie

Digitized by Google

malheureuse, M. Arduini ne sait pas en parler sans émotion. Dès qu'il est conduit par son sujet à toucher quelque chose des gloires ou des souffrances de l'Italie, sa parole s'anime, et triomphant des difficultés que lui oppose une langue étrangère, elle devient éloquente. La chaleur de ses convictions, la noblesse de ses espérances pour un pays digne d'un sort meilleur, ses vives sympathies pour tout ce qui élargit l'esprit et élève l'âme, ont plus d'une fois produit sur ses auditeurs une impression forte et salutaire. M. Arduini est d'ailleurs un savant. Il a sur beaucoup de points des vues originales, qui témoignent de longues études. Mais peut-être ces vues ne sont-elles pas toujours aussi justes qu'intéressantes. Quelques personnes se sont posé cette question quand il a voulu faire remonter la nationalité italienne jusqu'aux Etrusques, et ramener toute l'histoire de l'Italie à deux grandes luttes, dans lesquelles cette nationalité succomba, d'abord contre *la Rome du Capitole*, puis contre *la Rome du Vatican*. S'il faut en croire M. Edouard Secretan, qui sur d'autres points s'est rencontré avec M. Arduini, l'idée de la nationalité italienne est une idée moderne, et si l'Italie a tant souffert, c'est pour n'avoir jamais su renoncer à l'héritage de son passé, l'empire du monde. Dans tous les cas, si M. Arduini se trompe sur ce point, son erreur doit être comptée au nombre des erreurs respectables, comme toutes les illusions des nobles cœurs.

Les leçons de M. Secretan roulaient sur l'histoire des institutions féodales. Dans ce cours aussi, un des plus instructifs et des plus solides qui aient été faits à Lausanne depuis longtemps, des idées originales et nouvelles ont attiré l'attention des hommes sérieux. Nous n'entreprendrons pas de les exposer à notre tour et de les critiquer ici; ce serait une tâche trop longue et trop délicate. D'ailleurs M. Secretan se propose, nous dit-on, d'en faire part une seconde fois au public, en développant dans un livre ce qu'il a résumé dans son cours. Nous trouverons donc l'occasion d'y revenir.

Mais au moment même où nous parlons de la vie intellectuelle de Lausanne et du canton de Vaud, nous apprenons qu'un homme dont le vœu le plus cher était de la voir grandir, vient de mourir subitement et d'une manière tragique, en traversant la Méditerranée pour se rendre en Algérie. — La nouvelle de la mort de M. Berger, ancien membre du conseil de l'instruction publique, sera une triste nouvelle pour tous ceux qui l'ont connu. Ami sincère du progrès, il avait rendu à son pays de nombreux services, soit dans le Grand-Conseil dont il fut membre jusqu'à la révolution de 1845, soit dès lors en prenant une part active aux travaux de presque toutes les sociétés de bienfaisance et d'utilité publique, et en donnant lui-même des cours gratuits dont le souvenir n'est pas encore effacé. Le canton de Vaud perd en lui un homme instruit et un bon citoyen.

S.

Digitized by Google

LETTRES-MÉMOIRES

DE

MADAME DE CHARRIÈRE[1]

Deuxième article — (1770 à 1773).

Les incertitudes de mademoiselle de Tuyll à l'égard de son établissement durèrent encore deux longues années. De nouveaux prétendants se présentèrent, entre autres un jeune cousin, officier dans l'armée prussienne, auquel elle écrivait :

« Le comte d'Anhalt me mande qu'il espère obtenir la permission de venir ici (à Zuylen) pendant les quartiers d'hiver. S'il vient, tout pourrait être bientôt décidé, c'est-à-dire il pourrait être bientôt décidé si je l'épouserai ou non. Vous comprenez bien que tout ne dépend pas de là, et, comme dit Agathe dans le *Connaisseur,* il n'est pas prouvé que toute fille qui ne sera pas sa femme doive être la votre. Au cas que je le refuse, il y aurait encore peut-être bien des choses à examiner de ma part et de celle de mes parents. Si je n'avais peur de vous fâcher, je vous dirais qu'une année d'absence pourrait diminuer un peu votre prévention et votre tendresse pour une personne qui vous est si chère à présent.

« Ne croyez pas, mon cher cousin, que je rétracte ce que j'ai dit sur vos protestations. Je les crois parfaitement sincères ; je suis persuadée que j'ai à présent tout votre cœur ; mais ne faudrait-il pas être bien présomptueuse ou connaître bien peu le monde pour regarder comme impossible un pareil changement? Quoi qu'il arrive, et tout inutile qu'une pareille déclaration vous paraîtra, je ne puis m'empêcher de vous assurer ici que je vous regarderai comme aussi libre que moi, libre jusqu'au dernier moment..... Je ne veux point que

[1] Voir le N° de Mars.

Digitized by Google

le comte d'Anhalt, ni vous, vous croyiez engagés, tant que je serai maîtresse de moi-même. A propos de cela, je vous dirai, puisqu'à présent vous êtes intéressé à mon sort, qu'on me fit hier des propositions de la part d'un gentilhomme du Holstein, maître de lui et de sa fortune, qu'on dit être considérable. Je l'ai vu, il y a deux ans; je suis très-persuadée que je ne le prendrai pas, mais je compte laisser décider à mon père et à ma mère, qui n'en savent encore rien, si le refus doit être absolu d'abord, ou si la chose doit être quelque temps en suspens.

« J'ai dit tout ce que mes lettres devaient dire; plus de complaisance serait une faiblesse. Je vous ai fait voir assez de confiance, d'estime et d'amitié; vous m'en estimeriez moins vous-même si je faisais davantage. Ecrivez-moi encore une fois, si vous voulez, avant de venir à Utrecht. Après cela je ne veux plus de vos lettres. Nous nous verrons, vous me parlerez; mais, malgré le joli uniforme, le *plaisir de m'embrasser* ne s'obtiendra pas si aisément. Adieu, mon cher cousin, ma chandelle s'éteint, ma fille de chambre s'endort, il est une heure, je vais me coucher.

« Je serai toujours votre amie; vous croyez ne pouvoir être heureux sans moi, mais c'est une illusion dont tant d'autres ont éprouvé la fausseté! Je souhaite et j'espère que vous trouverez le bonheur dans quelque état que la providence vous place, et quelle que soit la compagne qu'elle vous destine.

« BELLE.

« La fin de cette lettre ou plutôt toute cette lettre, se ressent bien de l'heure où je l'ai écrite. Quelque attention que j'aie eu de dire exactement la vérité, je crains quelquefois qu'elles n'aient dit davantage.»

En même temps qu'elle éconduisait ainsi, avec tous les ménagements possibles, ce cousin qui voulait entrer avec un nouveau titre dans sa famille, mademoiselle de Tuyll écrivait à son frère le marin, pour le consoler de ses chagrins d'amour :

« Je suis bien aise de vous voir sensible quand même vous êtes malheureux. J'ai quitté l'idée de vos plans et je suis revenue à vous. Au fond j'aime mieux un mariage manqué, un succès de moins et un degré de perfection de plus. Laissez-moi donc raisonner de vous avec sens froid et à mon aise. Je disais que je suis satisfaite de votre sensibilité et de vos regrets. Une affectation de légèreté qu'aurait pu dicter l'orgueil ou le dépit, m'eût été odieuse. Mais à présent regardez dans votre cœur. Etiez-vous bien amoureux? Non. Ma cousine Mitie est-elle la seule femme avec qui vous eussiez pu vivre fortuné? Non. La première fois que vous revîntes d'Angleterre vous la trouvâtes aimable, mais vous ne fûtes pas frappé comme d'un coup de

Digitized by Google

foudre, si peu que dans vos scrupules vous fûtes froid et que votre délicatesse fut excessive. Depuis, vous ne l'avez pas vue assez souvent pour vous attacher fortement à son caractère, pour trouver dans un rapport de goût, d'humeur, de sentiment, ces liens intimes, étroits, plus touchants d'ordinaire et plus difficiles à rompre que les chaînes imposées par les regards de la beauté. Et je ne sais si l'habitude eût formé d'aussi fortes chaînes, parce que je ne sais pas si vous aviez d'assez grands rapports. Elle est belle, elle est aimable, elle a le cœur susceptible d'attachement, un cœur noble, généreux, plein d'innocence et des plus excellentes vertus ; vous avez vu cela et on vous l'a dit; les circonstances semblaient vous la destiner et vous invitaient à la désirer; vous avez adopté avec plaisir un projet que d'autres avaient fait pour vous avant vous; votre imagination a embelli le projet; vos réflexions l'ont approuvé; votre cœur s'y est attaché. Voilà tout. C'est bien assez pour avoir des regrets. Vous espériez d'être heureux ; vous l'eussiez été ; mais vous pouvez l'être encore. N'y a-t-il pas eu dans ceci plus d'imagination et de plan que d'amour? Eh bien! qu'est-ce que c'est qu'un plan détruit? Vous en pourrez faire tant d'autres ! Peut-être est-il bon à votre âge que l'imagination soit déçue. On en devient plus sage, on en sent mieux le pouvoir de la fortune, la dépendance où nous sommes de ses caprices, et la nécessité de se faire un bonheur qu'elle ne puisse pas renverser, un esprit qui ne soit attaché ni à tel ni à tel plan, mais qui puisse entrer et figurer bien dans tous les plans. Vous êtes si jeune ! Vous aimerez encore, et plus peut-être que vous n'avez fait. Alors vous serez plus empressé, et votre délicatesse ne vous fera plus négliger l'occasion de plaire. Vous réussirez et vous serez heureux. En attendant, vous deviendrez encore plus aimable, et, de peur que l'indolence ne fût nuisible un jour à quelque désir chéri de votre cœur, à quelque dessein dont dépendrait votre félicité, vous tâcherez dès à présent de vaincre le penchant que vous y portez. Vous êtes jeune, mon cher frère ; pour l'être longtemps, résistez aux écueils de votre métier, et n'étendez pas trop loin les priviléges dont jouissent les hommes. Il y a du plaisir à être jeune longtemps, et à donner à ce qu'on aime une sensibilité non encore usée par ce qu'on n'aimait point.

« Puisque vous ne revenez point encore, mon cher frère, je voudrais vous envoyer des livres. Ceux qui me plaisent me font penser à vous, et je vous souhaiterais Montaigne et Plutarque. Ne pourriez-vous demander à La Sarraz les livres qu'il devait acheter pour moi à Paris? Demandez-les mystérieusement : ce sont des Rabelais qui doivent être mis sur le compte de madame Bentinck. Ne pensez-vous pas quelquefois à Levaut, votre chien et votre ami? Eh bien, vous pouvez y penser sans inquiétude; on en a tous les soins possibles. Il grandit beaucoup ; c'est le plus beau chien et le meilleur enfant du monde. Il n'y a que Dortie qui ne l'aime guère, parce que tous les jours, quand je

Digitized by Google

le mène promener, il salit ou déchire quelque chose de mes habits. Je suis la seule à qui il saute lourdement sur le corps, parce que je n'ai pas le courage de me défendre des jeux innocents du côté de l'intention. Mademoiselle Fagel l'a tant caressé que si elle était aussi jolie que son esprit et son cœur sont aimables, j'en aurais été bien aise pour vous. Il me semble que pour caresser tant un grand chien, il faut aimer un peu le maître.

« Savez-vous que je me plonge tous les jours dans une cuve d'eau froide? On m'en jette d'abord un pot tout plein sur la tête. J'entre dans la cuve, je m'assieds, je me tourne, et pendant que je suis à genoux le même pot se répand encore sur mon dos ; j'enfonce ma tête; je me relève et je sors. Il y a six semaines que j'ai commencé, et depuis six semaines je n'ai ni migraines, ni maux de dents, ni maux d'oreilles, mais en revanche beaucoup d'appétit et le corps fort alègre. Il n'en est pas tout à fait de même de l'esprit. Ces noires exagérations de mon imagination me reprennent souvent, tantôt sur un sujet, tantôt sur un autre. Vous en avez quelquefois souffert, mon cher Ditie; ne m'en haïssez pas, et songez avec indulgence que j'en souffre bien plus que personne. Il est humiliant pour moi de ne former sur les choses les plus intéressantes que des jugements variables, passagers, par cela même incertains, que je n'adopte ni ne rejette jamais entièrement. En voilà assez sur un chapitre désagréable. Le degré de bonheur et de malheur est assez égal peut-être chez tous les hommes ; celui qui tousse et celui qui ne tousse pas ne sont guères mieux l'un que l'autre. L'un se plaint de son estomac , l'autre de son imagination, et vraisemblablement l'un et l'autre gagnent pourtant à exister, car Dieu ne peut qu'être bienfaisant.

« Mon père vous aura parlé du prince Henri de Prusse. Je ne croyais pas trouver chez un grand prince et un héros tant d'esprit et de politesse. J'en ai été surprise et charmée, et, comme il paraissait content de moi, et qu'il a souhaité de me revoir à la Haye, j'y suis allée avec ma mère, et mon admiration continue aussi bien que ma faveur. Je vous en parlerai plus au long quand vous serez ici. Je pense que nous causerons beaucoup quand nous nous retrouverons. Il y aura quelques endroits de la conversation moins agréables que les autres, car j'ai un grand mélange de bien et de mal sur le cœur à votre sujet, et vous êtes peut-être dans la même situation d'esprit par rapport à moi.

« Vous parlerai-je de la cour? Je ne sais, car Mademoiselle de Reede y était. Je ne m'attacherai précisément à répondre qu'à ce que vous me demandez. La nouvelle princesse d'Orange s'élève au dessus de ses filles d'honneur, comme on voyait Diane s'élever au-dessus de ses nymphes. Cette comparaison n'est point mal, car la princesse a une taille et une démarche et un air dont Diane pouvait très-bien s'accommoder, et je suis persuadée qu'il y a du rapport entre elles. Mademoiselle de Larrey est très-petite et très-bossue, Mademoiselle Bigot

Digitized by Google

est très-petite, madame de Bilandt n'est pas grande, mademoiselle de Reede n'est pas trop grande, et madame la comtesse de Schwerin n'est qu'un peu plus grande. Voilà les nymphes au milieu desquelles s'élève et brille la déesse. Je lui trouve un peu de l'air, de la contenance et de la taille de madame de Malzan, mais en tout cela elle est mieux, un air plus noble, la taille plus haute. Gardez-vous bien de pousser plus loin la comparaison, car il n'y a pour le visage aucune ressemblance. Celui de la princesse est petit, avec un petit nez un peu retroussé, ce qui fait qu'elle est plus jolie que belle. Ses yeux (j'aurais bien voulu les fixer et les examiner sans respect), ses yeux m'ont paru bleus avec des cils bruns, et autant de physionomie et de vivacité que des yeux noirs. La bouche et les dents sont bien; le bas du visage un peu avancé, le front un peu bas, les cheveux cendrés, quelque chose d'un peu contraint dans les épaules, le pied très-petit; on dit la main très-belle. Sa voix est fine et douce. Quand elle sourit elle est charmante. Sa conversation est aimable et polie. Je ne l'ai vue ni rire ni pleurer à la comédie, et je lui ai trouvé quelquefois un air sérieux, assez mélancolique. Cependant on dit qu'elle a l'humeur fort gaie. On est enchanté d'elle à la cour. Elle travaille, elle lit, elle a mille attentions pour ses dames. Elle n'aime pas le jeu, mais beaucoup la danse. J'ai eu deux fois l'honneur de la voir le matin chez elle, la seconde fois nous avons causé avec beaucoup d'aisance. Quand elle se promène le matin, elle fait mettre une de ses favorites à côté d'elle, quand même elle n'est pas *in waiting*.

« Je vous ai dit tout ce que je sais, parce que je vous aime et que je veux vous amuser et vous contenter. Aimez-moi bien aussi, aimez, s'il se peut, ce que j'aime. Si vous le voulez, je vous rendrai compte exactement et sincèrement de ma conduite et de ma destinée. »

Certes il est impossible d'écrire d'un style plus charmant, dans un meilleur français, et de montrer plus de saine philosophie, de cœur et d'enjouement. Celle qui s'exprime ainsi n'est pas trop loin de madame de Sévigné. Placez mademoiselle de Tuyll à Versailles, au milieu des contemporains de cette illustre dame, et vous verrez que ces lettres ne dépareront pas son recueil. Mais c'est là chose impossible. Il faut se contenter de la voir figurer à la Haye, à la cour du Stathouder, et au milieu de sa famille. Dans cette sphère moins brillante que la cour du grand roi et les cercles de la noblesse française du dix-septième siècle, elle trouvera encore le moyen de nous intéresser et de nous émouvoir.

Le petit cousin qui la poursuivait étant revenu à la charge, elle le congédia en lui écrivant :

Digitized by Google

« Ne vous affligez pas ; je vous l'ai déjà dit, vous perdrez moins que vous ne croyez. Je n'aime point mon pays, il ne convient ni à ma santé ni à mon goût. N'est-il pas apparent, n'est-il pas raisonnable que je me donne à quelqu'un qui n'y vivra pas ? Permettez-moi de vous exhorter à vous appliquer aux mathématiques et à l'histoire. Quoiqu'il arrive, ce sera une satisfaction bien flatteuse pour moi de voir un homme qui m'aime ou qui m'aura aimée, distingué par son mérite et par l'estime générale. Si ce motif ajoutait quelque chose à ceux qui, j'en suis sûre, vous animent déjà, je pourrais me dire que si je vous ai fait du mal, je vous ai aussi fait quelque bien. Je voudrais ne vous faire que du bien. »

A son frère, mademoiselle de Tuyll continue de donner des nouvelles de leur famille :

« Je vous annonce une nouvelle assez agréable, ce me semble ; c'est qu'aujourd'hui, après une sage préparation bien conduite, ma mère se faisait inoculer. C'est M. Williams, médecin par étude plus que par métier, qui l'a inoculée. Il connaît la pratique de Sutton sans être un de ses initiés missionnaires. M. Hahn, notre premier médecin, n'a pu lui refuser des éloges, quelque avare qu'il en soit. Enfin tout ce qu'on voit de lui et tous ses discours annoncent un homme de sens, un médecin prudent et habile, et un très-honnête homme, simple et sensible. Il est habitant de la maison depuis deux jours, et ne nous quittera point tant que durera la maladie. L'inoculation a pris aux deux bras ; je suis tranquille et contente. Ma mère aussi me paraît très-satisfaite du parti qu'elle a pris. Tant qu'a duré la préparation, il n'était pas si bien pris qu'elle ne se réservât de changer au moindre changement dans ses idées ou à la moindre répugnance qu'elle pourrait sentir, et pour qu'aucun respect humain ne la gênât, elle n'avait confié son secret qu'à M. Brown, à qui il avait bien fallu le dire. Le secret a été religieusement gardé et même à présent le public ignore ce que fait ici M. Williams. Quelques habiles faiseurs de conjectures se moquent cependant du mystère que l'on prétend garder, puisque c'est moi assurément qui me fais inoculer pour la quatrième fois.

« Guillaume, votre frère, ne sut que penser, hier au soir, en arrivant au logis, de me trouver tête à tête, jouant au piquet, avec un visage inconnu. Je le mis vite au fait ; il fut surpris et bien aise.

« Il me semble que ma chère mère a un peu d'humeur quelquefois, qu'elle en aura davantage, et que de préférence cela tombe sur moi. Ce n'est pas de cela que je me plains, mais je me désespère contre moi-même de ne pouvoir acquérir, malgré les meilleures intentions qui entrèrent jamais dans aucun cœur du monde, de ne pouvoir acquérir, dis-je, cette douceur et ce sens froid qui préviennent et écartent tous les sujets d'humeur. Ma situation à cet égard n'est pas trop facile, car souvent il semblerait qu'on ne peut se passer de mon avis, et quand

Digitized by Google

je le dis avec cette misérable vivacité qui m'est naturelle, je déplais et je fâche. Tout cela ne serait rien si je me pouvais corriger. Avant d'être occupée d'elle-même, ma mère n'avait dans l'esprit que vous, mais votre lettre nous a fort rassurés sur votre santé. Plus que jamais les excellentes intentions de mon père sont embarrassées dans d'étranges théories sur la santé. Il tire de ces théories d'éternelles maximes qui reviennent sans cesse avec une douceur la plus opiniâtre du monde. Depuis plus de deux mois que je me baigne, mon père n'a pas laissé passer une seule occasion de soutenir que cela était inutile et que la promenade faisait le même effet, sans que tout ce que moi et les autres avons pu dire, et le bien étonnant que m'ont fait ces bains, ait pu changer la moindre chose à son raisonnement ou plutôt à son assertion qui ne semble presque pas positive, tant elle est doucement et modestement exprimée, mais auprès de laquelle la mule du pape n'a aucune fermeté. Evitez ces disputes, puisque le soin de votre santé vous oblige aussi à discuter sur ces points. Je sais qu'il est désagréable de prendre ce soin opiniâtrement et comme si l'on y mettait plus d'importance que personne; mais que cette délicatesse, qui n'est qu'une faiblesse au fond, ne vous arrête pas, et pensez que ce soin vous ne le prenez pas pour vous seul, mais pour vos amis et pour moi, et pour mon père lui-même qui serait au désespoir si cet air natal, qu'une belle passion patriotique lui fait croire si bon, vous nuisait le moins du monde.

« Il est trop tard, comme vous paraissez le croire, mon cher Ditie, pour une réconciliation entre mon frère Guillaume et moi, telle qu'on les fait par conscience, et même je crois que nous n'avons pas besoin d'une telle réconciliation, puisque nous ne nous sommes jamais souhaité ni fait volontairement de mal. Mais pour de l'union, de la concorde, du plaisir à vivre ensemble, je n'espère rien de tout cela; mais j'espère de pouvoir m'en passer tout le reste de ma vie. Mon frère Guillaume est, je crois, la personne envers qui j'ai le moins manqué, que j'ai le plus ménagée, et dont j'ai le plus enduré. D'aussi loin qu'il me souvient, je n'ai jamais dit ni agi avec lui selon mon cœur ou selon ma fantaisie, mais toujours selon que son air ou son ton m'annonçaient qu'il le trouverait bien ou mal. Ce n'est pas moi seule qu'il gêne de cette manière : qui oserait être gai quand il est de mauvaise humeur, ou triste quand il polissonne? Mais comme naturellement, je suis plus gaie et plus triste que les autres, c'est à moi qu'il en a le plus coûté de le craindre et de vouloir être bien avec lui! Autrefois il aimait que je chantasse, je chantais. Depuis qu'il chante lui-même, il s'est moqué de mon chant. Il n'avait pas tort peut-être, et j'ai tout à fait renoncé à la musique, et je ne parle jamais des choses auxquelles il veut s'entendre. J'ai été sa confidente et son amie quand il lui a plu. Nous ne nous parlions plus, mais Lolli vint; nous l'entendîmes en même temps dans un concert. Mon frère était charmé. Il accourut

Digitized by Google

à moi, voulant que je confirmasse son enthousiasme. Nous nous écriâmes et nous admirâmes ensemble. Il alla chercher Lolli et me l'amena. Je lui dis tout ce que mon frère souhaitait qu'on lui dît. Je crus que Lolli nous avait raccommodés. Mais le lendemain, monfrère apprenant que je ne trouvais pas mademoiselle van Breughel aussi jolie que lui, jugea à propos de me lancer un regard accompagné d'une manière de rire qui fit rougir madame d'Athlone et décontenança le capitaine Cossenbroodt presque autant que moi, et moi je jugeai à propos de ne plus m'exposer à une pareille scène. Cependant j'étais civile avec cérémonie. Mes frères mangeaient le plus souvent dehors, et alors je restais avec mon père. Quand ils étaient au logis, je ne manquais guères de sortir. Voilà comme nous vivions et en vérité j'admirais ma patience, quand ayant un jour répondu à mon frère comme si j'eusse été son égale, cela le piqua et il se plaignit à mon père de ma hauteur, de mon indifférence, de la préférence que je donnais à mon chien et à mon chat sur tout le monde. « Il ne pouvait vivre comme cela, disait-il. » Cependant en quoi le gênais-je? Après mon voyage de Spa, nous étions ensemble sur un ton de politesse et d'honnêteté. Vous avez vu ce qu'a produit le retour de mon frère Vincent, l'air dont il s'est emparé de lui, les confidences, les demi-mots, les ris mystérieux, leur unique et exclusive passion pour la chasse. Vous vous en êtes plaint à moi, et du peu d'attention qu'ils faisaient à vous et à votre départ. Tous ces travers n'ont fait que croître depuis. Pour leur dire quelque chose, quand après un ou deux ou trois jours de chasse je dînais avec eux, il fallait parler d'un chien ou d'un chasseur, ou deviner de quoi ils parlaient et riaient ensemble. Alors un sourire moqueur, que mes frères s'adressaient mutuellement et puis à moi, ou une réponse impolie et dure m'avertissaient que j'avais mal deviné ou mal parlé. Mon amitié pour Zéphir n'est pas devenue plus tendre que vous ne l'avez vue, mais moins je voyais mes frères, moins ils me parlaient, plus je caressais mon chien, n'ayant pas autre chose à faire. Ce n'était pas par affectation, ou pour leur déplaire; je ne faisais pas semblant de l'aimer, car lorsque je l'eus brûlé par malheur avec de l'eau bouillante, je l'ai veillé deux ou trois nuits et mes frères m'en ont vue fort affligée. S'ils s'étaient contentés d'en plaisanter, je me serais jointe à eux, car en effet j'étais ridicule, mais je rougirais de vous redire toutes les puériles petites duretés dont ils m'ont tourmentée à l'occasion de ce chien. Oui, j'ai pleuré sur mon chien, je lui ai demandé pardon, je l'ai veillé. Il était permis à mes frères de rire de moi. Mais ils ont brusqué Zéphir, et m'ont fait durement un crime de ma tendresse. On dirait qu'ils la voudraient pour eux, et cependant ils en seraient fort embarrassés, car ils n'aiment que leur liberté et la chasse. »

Ces petits griefs d'intérieur n'étaient pas faits pour rendre agréable à mademoiselle de Tuyll la maison paternelle et la vie

Digitized by Google

intime de famille. Elle redoutait de se trouver au milieu de ces ennuis domestiques :

« Je suis revenue hier de la Haye (mandait-elle encore à son frère). Il faisait froid et glissant sur la route. J'étais fort triste en pensant à bien des petits chagrins qui m'attendaient à la maison, et à bien des difficultés pour en sortir. Je fus bien reçue de mon père ; ensuite je montai dans ma chambre, et mes frères y vinrent avec une politesse un peu fastueuse qui était pourtant de bonne grâce. Nous causâmes ensemble assez longtemps d'un air qui n'eût pas laissé deviner la mésintelligence à des témoins peu instruits. Nous descendîmes ensuite; la politesse continua, et je leur racontai le *Déserteur* et de petites anecdotes de la Haye qui les amusèrent et mon père aussi. S'ils veulent être polis, je serai polie. J'ai dîné et soupé chez M. de Rhoom avec mon père, fort caressés. Le souper était charmant : de petites tables, du punch et du champagne, beaucoup d'aisance et de gaieté. J'avais une polonaise de satin gris-bleu avec un bord d'hermine qu'on a trouvée le plus noble et le plus agréable vêtement du monde. Nous avons aussi dîné chez M. Reudorp, que j'ai trouvé toujours aimable et sa femme toujours âcre et jalouse. Je les crois un peu fous à force de bel air, de faste et d'élégance. Nous étions seize à table. Des plateaux avec de grandes statues et de grands bouquets empêchaient qu'on ne se vît. Je m'ennuyai comme un chien. La bonhomie de M. Reudorp et sa bonne amitié prennent un air banal qui m'impatiente. Ma sœur a été assez douce et plus égale que je ne l'ai jamais vue. Elle n'a eu que de bons procédés pour moi; une de ses filles est jolie, le reste se porte bien. Ils cherchent une gouvernante. Vous qui allez traverser la France au Midi, ne trouveriez-vous point à Montauban une personne qui leur pût convenir? Protestante, pauvre, bonne, point trop jeune ou trop jolie; jeune pourtant ne ferait pas de mal, pourvu qu'elle fût sage et posée, et un peu instruite. Ils donneraient jusqu'à trois cents florins par an.

« Je n'ai plus qu'un peu de place pour la nouvelle la plus considérable du pays. Les eaux ont été fort hautes, et nos messieurs obligés de courir à la digue. Mais ce qui les a fait baisser est bien fâcheux, une rupture qui inonde la Betuwe. M. Heert, gentilhomme chasseur à Rosendael, en voulant porter des vivres à des gens retirés dans leurs greniers, s'est noyé avec deux autres. Une maison faite à la hâte de bois et de paille sur la digue, a brûlé avec ses habitants qui s'étaient sauvés des eaux. L'inondation commence à s'écouler et les rivières continuent à décroître. »

« Du 2 novembre 1770.

« Vous m'avez écrit une lettre charmante, mon très-cher frère; je ne voudrais pas, comme vous, en retrancher le commencement. Au contraire, je voudrais mieux savoir pourquoi vous pleuriez. Je ne vois

Digitized by Google

plus qu'à demi votre âme, et c'est moins avantageux, je crois, pour elle, que d'être vue tout entière. Il y aurait peut-être dans ce que je ne vois pas des compensations et des apologies, ou des excuses pour ce qui se montre quelquefois malgré vous. Votre délicatesse est déplacée quand vous voulez glisser sur le chapitre des tristesses, parce que je suis triste moi-même assez souvent. Il faudrait plutôt se faire scrupule de troubler le bonheur des heureux en leur parlant d'affliction ; mais pour ceux qui sont tristes, on ne change pas la disposition de leur âme ; on leur donne seulement un nouvel objet de sensibilité..... Au reste, je puis avoir tort, mais voilà comme cela m'entre dans l'esprit à présent. J'ai une autre idée, fausse aussi peut-être, c'est qu'on ne peut pas être bien à plaindre quand on est à Paris pour la première fois, et seulement depuis trois ou quatre jours. Ainsi je ne vous plains pas beaucoup, si ce n'est de cette vilaine toux, mais j'espère qu'elle ne pourra pas tenir contre l'air de Montauban, en attendant que M. Tronchin ait parlé. C'est une jolie ville, où il y a du beau monde, et qui est fameuse pour le bon air.

« Mon père vous supplie de faire un peu plus le malade, et de n'attendre ni baronnes ni comtesses quand il sera temps de vous retirer. Vous faites bien le philosophe froid et fier, de ne me dire votre arrivée à Paris que comme une petite circonstance indifférente de votre voyage, sans un seul petit mot de ce que vous y voyez. Et pourquoi ne pas me dire si madame Thélusson ressemble au portrait que j'ai répété si souvent?

« Je ne me plains pas cependant ; mais je voudrais qu'au lieu de huit pages cette lettre en eût douze. Je saurai le reste une autre fois. Revenons seulement pour un mot à ce que vous dites en commençant. C'est que je vous prie de ne point aller chercher une métamorphose à Nice ni à Montauban ; je veux bien quelques petits changements chez mon frère, mais je veux que mon même frère revienne. Il a en lui de trop bonnes choses pour le vouloir troquer contre un autre. Retenez bien cela ; souvenez-vous aussi que les derniers mois nous avons été contents l'un de l'autre. Ce souvenir est plus doux, malgré l'absence, que le souvenir de ce qui pouvait faire paraître l'absence désirable. A propos d'absence, mesdames d'Athlone et Fagel nous quittent demain. Je resterai fort seule et cette solitude m'effraye un peu, non que je craigne l'ennui, car j'ai plus de livres à lire et de lettres à écrire que je n'ai de loisir, mais parce que je serai plus triste quand je serai seule, et que la maison et mon père ont grand besoin d'un peu de compagnie aimable. Mon frère Vincent est bien ; il va et vient et fait son devoir avec activité. Je ne le vois pas beaucoup, mais quand je le vois j'en suis contente. Pour Guillaume, il est toujours à la chasse, à moins qu'il ne soit malade pour avoir trop chassé. Alors il reste dans sa chambre, et moi dans la mienne, et puis il va porter sa convalescence dans les champs. Nous avons été à Amsterdam, mon père et moi ; il a

Digitized by Google

acheté deux beaux vases de porcelaine. Nous avons vu Boreel, Warin et M. de Salgas. J'ai autour de moi, depuis quelques instants, madame Loten, madame d'Athlone et mademoiselle Fagel. Ne les voyez-vous pas dans ma chambre? La première travaille, la seconde lit, la troisième me verse du thé. Ne les entendez-vous pas me prier de vous dire des compliments, de l'amitié, mille choses obligeantes de leur part? Je vous prie de voir aussi Zéphir, couché sur une peau d'ours qui le fait paraître plus blanc, auprès du feu, car j'ai un grand feu de charbon, de tourbes et de bois au lieu de mon poële. Il fait même un peu trop chaud dans ma chambre, parce que le temps est doux. Voilà bien des pauvretés. Mais regardez la date. C'est d'Utrecht et non de Paris. Ecrivez-moi encore de Paris sur Paris, sur tout ce que vous voudrez, et ne dites pas un mot sur les cordes que vous n'aurez pas envie de toucher. Je vous imagine à la comédie ou chez madame Thélusson, et je vous aime tendrement. »

« Le 6 novembre 1770.

« Tout un trésor était répandu sur mon lit, samedi matin, de l'or, des diamants et des perles. Vous voyez bien, mon cher Ditie, que je parle de vos deux lettres, arrivées en même temps, et reçues avec un plaisir et une approbation inexprimables. Quand même ces lettres ne seraient pas de vous, je les trouverais précieuses, tant elles sont..... Mais je ne veux pas louer; cela vous gênerait, et vous en seriez moins aimable. Ma réponse n'a pu arriver à Paris qu'après votre départ. Madame d'Athlone a reconnu le « *comme cela* » de Madame Thélusson. Madame Necker m'a bien fait rire. Toutes vos peintures sont excellentes. Je suis glorieuse de Montauban et fort aise qu'il ne vous faille que Montauban, du lait et du régime. Observez-le bien. Ecrivez-moi beaucoup; je ne serai pas ingrate. Qu'ai-je à vous mander d'ici? Rien, je pense. Vous avez commencé trop plaintivement votre lettre sur la finance à mon père. Soyez économe, mais n'ayez pas une autre fois l'air de penser qu'il veuille trop qu'on le soit.

« Je vous écris de chez madame d'Athone. Nous avons dîné tête à tête dans sa chambre. Son mari donnait en bas un grand dîner aux directeurs de je ne sais quel hôpital. Nous avons mangé des glaces et bu du champagne. Nous avons causé, et pleuré des larmes de tendresse, des larmes de prévoyance, des larmes de chagrin. Vous ne pouvez vous figurer notre ménage aussi triste qu'il l'est. Je suis mieux pourtant avec mon père que nous n'avons été, il y a quelques semaines. Nulle société entre mes frères et moi, que celle que la nécessité nous impose. Vincent est civil, froid et systématique; Guillaume, inégal, souvent dur et impoli.

« Vous fites fort bien, mon cher Ditie, de ne point tenir cette mauvaise résolution de ne pas nous écrire. Dites-moi toujours au grand galop toutes les particularités, toutes les peintures possibles. Vos lettres

Digitized by Google

ont tout ce qui fait désirer une lettre avec impatience, et tout ce qui les fait recevoir en s'écriant, en laissant là et oubliant toute autre chose. Je les ouvre vîte, je les lis avidement. Quand j'ai lu, je pense; madame d'Athlone vient, je relis. Le mérite de venir de loin, s'il était seul, ne serait pas grand chose pour moi; mais venir de vous, me parler de votre santé, m'instruire avec agrément de ce qui vous occupe et vous amuse, voilà ce qu'elles font et ce qui me les font chérir. Quelle charmante idée que celle d'avoir été à Grignan en pélerinage à Notre Dame de Sévigné! Combien vous devez être heureux de posséder cette lettre, écrite par elle et de sa main, que vos amis d'Aix ont consenti à vous laisser comme un souvenir! Voilà une relique précieuse, et combien je sais gré à ce président et à cette présidente d'Albertas, de leur accueil et de leur générosité! Ils sont bien heureux d'avoir de tels trésors.

« Madame d'Athlone me charge de vous dire qu'on est bien venu de lui lire vos plus longues lettres. Quand elle me vient voir, nous sommes quatre dans ma chambre, elle, Zéphir, moi, et mon petit Angola, qui est la plus charmante créature du monde. M. Raye m'a écrit une lettre très-polie, en m'envoyant de votre part le chat, les anneaux, les cannes et mon corps de jupe. Je suis très-contente du tout, et je l'ai bien remercié de sa complaisance. Vous ai-je dit que madame Thélusson est enchantée de vous? Elle l'a écrit à Charrière. Je pense que vous avez passé tout près d'un homme de ma connaissance, c'est M. de Chabot, qu'on appelle à présent le comte de Jarnac. Il ne tiendra qu'à vous de le voir en repassant par Paris, et vous serez content l'un de l'autre.

« Dites-moi comme vous avez trouvé madame de Leri. Quand je l'ai connue, elle était jolie, un peu pâle, des trais fins, un air délicat, une physionomie de réflexion. Sa taille était commune, ses manières douces et un peu étudiées. Je m'en souviens comme d'une personne à la fois coquette, prude et précieuse, aimable cependant et attrayante. Depuis, j'en ai entendu parler tantôt comme d'une femme de beaucoup d'esprit, tantôt comme d'une personne qui, en retenant bien celui des autres, et plaçant de temps en temps, d'un air fin, quelques paroles qui semblaient dire plus qu'elles ne disaient, s'en faisait croire beaucoup, quoiqu'elle n'en eût que médiocrement. Je suis curieuse de comparer votre jugement avec celui des autres, et ce qu'elle est aujourd'hui avec l'image qui m'en est restée. M. de Salgas veut que je parle de vous dans mes lettres; M. de Charrière en parle dans les siennes.

« Je pense que mon frère Vincent vous écrit toutes les nouvelles. Beaucoup de malades. On enterre M. de Lewerracht. Je disais aujourd'hui que si on avait assisté à sa maladie, à sa mort et à toutes les scènes qui doivent l'avoir suivie, on aurait vu la comédie des *Avares*, qui valait bien, j'en suis sûre, celle de l'*Avare*.

Digitized by Google

« Zéphir est guéri. Il lui a plu d'occuper la grande moitié d'un petit fauteuil, de sorte que je suis fort mal assise. J'ai obtenu de mon chat que cette fois il me laisserait écrire sans jouer avec ma plume, et se promener ou se coucher sur ma lettre avec des pattes remplies d'encre. Dans son désœuvrement, il s'est couché dans ma cassette, sur mes lettres, et il y dort depuis une heure. Je le trouve fort mal couché, mais c'est son affaire. On l'admire beaucoup. Zéphir et lui jouent ensemble, quelquefois un peu rudement à la vérité ; ils mangent du même plat. Dites-moi toujours bien des choses. Je trouve que vous êtes plus conteur dans vos lettres que de bouche. C'est aimable et sociable. J'ai regret à vos pensées de la route, mais la source n'est pas épuisée. Il en viendra d'autres qui vaudront celles-là. Adieu mon cher Ditie, je vais voir madame Loten, qui ne peut pas dormir, et quand son mari ne peut pas respirer, cela fait un ménage fort triste où il faut porter la gaîté qu'on a. C'est quelquefois la *pite de la veuve.* »

M. Sainte-Beuve, dans sa charmante notice sur madame de Charrière, dit qu'à en juger par son style et la tournure de ses idées, elle visita probablement la France et l'Angleterre, mais qu'elle ne laisse pas voir, dans ses écrits, des traces précises de son passage dans ces pays. Nous avons recueilli d'elle des lettres datées de Londres et de Paris, écrites à peu près dans le même temps que celles qui précèdent. On comprend qu'elle ait désiré, son sort restant toujours indécis, et son père persistant à ne pas la laisser épouser M. de Charrière qu'elle préférait, chercher des distractions à ses ennuis d'intérieur :

« Bon jour, mon cher Ditie (écrit-elle de Londres à ce même frère de prédilection), il y a bien longtemps que je ne vous ai rien dit, ni à mes frères. Quant à ceux-ci, je ne sais si on leur a dit seulement que j'étais en Angleterre. Il y a quatre mois, ou près de cinq mois que nous ne nous mêlons pas de nos affaires réciproques. Je les aime pourtant et je leur pardonne, car il me semble que c'est à moi à pardonner. On a plus de loisir à Bois-le-Duc qu'à Londres. Il y a bien longtemps (à ma honte) qu'un soir, en revenant de l'opéra, je trouvai deux lettres qui me firent grand plaisir, l'une de vous, l'autre de Guillaume. Je les lus deux fois avant de me coucher et encore le lendemain. Ainsi je leur ai rendu tous les honneurs qu'elles méritaient, excepté d'y répondre. Celle de Guillaume contenait toutes les histoires de traîneaux dont je ne parlerai pas; il y a trop longtemps que la neige est fondue. La musique de Guillaume et la danse qu'il a mise en train m'ont fait grand plaisir. Il y a bien du bon sens à s'amuser et à amuser les autres du mieux que l'on peut. Les beaux messieurs écossais, qui parlent d'Edimbourg avec mépris, quoiqu'on y vive en société et qu'on y danse, seulement parceque Edimbourg n'est pas Londres, me font pi-

Digitized by Google

tié. Vous savez que je ne suis plus à Londres. Je suis à Hunger-Hill avec M. Van Effen et M. Stauton, auquel l'air de Portsmouth a donné la fièvre qu'il garde depuis dix mois ou davantage, deux ans je pense, je l'ai oublié. Avec cela il a la goutte; cependant il est de bonne compagnie, et il a du sens et de la gaieté. Nos hôtes, M. et madame Bentinck avaient des affaires à Londres. Ils y sont allés et reviennent aujourd'hui. Mon séjour ici sans eux a un peu l'air d'un exil. Je m'en accomode assez bien cependant, surtout parce que Dortie, ma femme de chambre, s'y trouve très-bien. Cette maison est vilaine, la campagne n'est pas belle, et le chemin et tout le pays depuis Honslow, tout inondé de l'eau de la Tamise, est la plus triste chose du monde. D'un côté je trouve les environs assez beaux et les vues riantes, mais du côté de Londres, tant de communes, tant de pays incultes! Je n'aurais pas acheté Hunger-Hill pour la moitié de ce qu'ils en donnent. Mais M. Bentinck et ma cousine sont contents. C'est tout ce qu'il faut. Ils ont des projets; ils changent, ils plantent, ils arrachent. Je crois qu'ils ne feront rien qui vaille, mais ils s'amusent: n'est-ce pas assez? On ne souhaite aux gens une belle campagne que pour qu'ils s'y trouvent bien. Si l'on se trouve bien dans une vilaine campagne, c'est la même chose. Ma cousine me paraît faite pour la vie qu'elle mène; elle est heureuse et aimable. Mais parlons encore de vos lettres. Je n'ai pas vu Garrick en compagnie. Sur le théâtre il est admirable. Notre vieux majordome Vitel n'a point fait de nouvel habit, seulement une veste, je pense. Les boutons congédiés de ses manches lui donnaient l'air assez anglais. D'ailleurs, point de poudre dans les cheveux, une canne à la main, qui ne prendrait M. Vitel pour un seigneur anglais en habit du matin? Mais quand il pleut, pauvre Vitel! Il faut mettre une chenille française ou être mouillé. Il prend le parti d'être mouillé jusqu'à la chemise plutôt que d'en venir à l'autre extrémité. Je suis fort contente de lui. Il trouvait les chemins dans Londres avec une sagacité surprenante, jusqu'au fond de la Cité. Il m'a très-bien coiffée, et il est toujours de bonne humeur. Il ne m'a pas servi à table, mais je ne voulais pas qu'il me servît. On vend une vilaine estampe illuminée, assez drôle, à ce que dit Vitel. Il voulait l'acheter pour M. le baron; je lui ai dit de l'acheter, mais de près, il l'a trouvée trop mauvaise et trop chère.

« Nous avons parlé plus d'une fois, madame Bentinck et moi, de votre mariage rompu. Nous ne comprenons pas comment tant de prudence pourrait s'accorder avec beaucoup d'amour, et comme ceci devait-être un *love match*, et que l'amour devait tenir lieu de fortune, je n'y ai aucun regret. Si elle peut se passer de vous, vous pouvez vous passer d'elle. Voilà mon avis, et je pense que maintenant c'est à peu près le votre. Nous sommes heureux à présent que la beauté ne soit pas embellie par les grâces. Il faudrait la remercier de s'être déparée de son mieux par ces gros rubans, ces gros mouchoirs,

Digitized by Google

la grosse robe si courte. Elle était jolie, mais il me semble que cette image laisse le cœur en repos aussitôt que la raison l'ordonne.

« Vous voudriez bien, dites-vous, prévoir l'avenir de votre marine. J'espère que vous lui ferez honneur et qu'elle fera honneur à la nation. En votre faveur, il me semble que je pourrais être assez mauvaise patriote pour souhaiter un peu de guerre. Votre goût pour votre métier, votre application, les louanges que vous vous êtes attirées m'ont persuadé, mon cher Ditie, que vous avez des talents et une véritable vocation. Eh bien! les gens qui ont eu du génie ne se sont pas laissé rebuter par les difficultés; ils ont toujours espéré de les vaincre. Peut-être se sont-ils plaints quelquefois de n'être pas dans une position favorable pour développer leurs talents et en faire usage. Mais ils n'ont pas quitté pour cela; ils ont espéré, travaillé, et réussi. Quand de Ruyter était mousse, peut-être notre marine était-elle sur un plus mauvais pied que maintenant. »

A Paris, où elle fit aussi un séjour vers la même époque, mademoiselle de Tuyll s'occupa des beaux arts avec zèle et succès; elle prit des leçons de composition musicale, et elle reçut de Latour, le grand maître de la peinture au pastel, des directions excellentes. Latour fut tellement enchanté de l'esprit et des dispositions de son élève, qu'il continua de lui donner de précieux conseils quand elle fut de retour en Hollande. La lettre suivante, du célèbre artiste, trouve ici sa place naturelle. Elle est curieuse à divers égards. Les lettres de Latour sont d'ailleurs fort rares, et les amateurs d'autographes se disputent le petit nombre de celles que l'on connaît :

« Mademoiselle,

« Accablé de projets qui se heurtent et se croisent, d'embarras qui se multiplient, je ne sais le plus souvent que devenir. Quelque dissipation que je prenne, mes torts me suivent partout, et je passe mes jours à ne rien faire de ce que je devrais et voudrais. Quand je suis dans la meilleure intention, des importuns me font remettre au lendemain, suivi d'autres lendemains. Je profite de cet instant pour me jeter à vos pieds, et obtenir le pardon que je crois mériter par la vivacité de mes regrets.

« Quand on a su enfin où j'étais à la campagne, on m'a envoyé le joli étui d'Aix-la-Chapelle, garni d'un billet digne de vous, aussi précieux que vous-même. Le cœur et l'esprit plein de vos charmes, j'ai été enlevé au plaisir de vous en témoigner ma sensibilité, ainsi que le chagrin d'avoir perdu l'occasion de recevoir M. le baron, votre frère. Il n'était plus à Paris lorsque je suis accouru. Je n'ai jamais été à la campagne si à contre-temps. Je voudrais bien que la curiosité de voir

les fêtes du mariage de monseigneur le Dauphin pût me procurer la satisfaction de vous prouver combien je suis et serai toujours plein de la plus vive reconnaissance et du plus tendre attachement pour tout ce qui porte votre nom, et je vous supplie de présenter mes hommages et mes souhaits pour tout ce qui peut être agréable à M. le baron, votre très-honoré père, messieurs vos frères et madame et monsieur vos chers tante et oncle, mylord et milady d'Athlone, et tout ce qui vous appartient.

« J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« De la Tour.

« Aux Galeries du Louvre, ce 5 mars 1770. »

Suit un *post-scriptum* plus long, plus intéressant, et plus original que la lettre elle-même :

«Je vais ajouter *un mot* à cette lettre, que je n'ai pas jugée digne de vous être envoyée, ainsi que bien d'autres jetées au feu. Vous jugerez combien je crois avoir rempli mes devoirs dès que je m'en suis occupé. Cette tournure d'esprit m'a fait beaucoup de tort, et me laisse dans un désordre pénible dont je ne sortirai peut-être jamais. Toujours occupé de perfections en tous genres, et par conséquent du bonheur du genre humain, je m'oublie comme un atôme dans l'espace de l'Univers. Je devrais être dégoûté de ce zèle de perfection puisqu'il m'a fait gâter tant d'ouvrages. Ce n'est point par vanité que je le regrette; c'est qu'il prive la nature des sentiments de reconnaissance pour les talents singuliers qu'il lui plaît de dispenser. Les poètes, les musiciens reviennent à ce qu'ils ont fait de mieux, quand leur correction éteint le feu qui avait produit le sublime. Mais tout est perdu dans mon pastel quand je me suis livré à un instant qui diffère de l'instant donné. L'unité est rompue; le peintre à l'huile, avec de la mie de pain et de l'esprit de vin, retrouve de l'esprit. Comme je voudrais que les tableaux eussent des touches, des manières aussi différentes entre elles que les choses représentées le sont dans la nature! De même je désirerais que nos poètes eussent varié leur style selon les personnages; de grands vers nerveux pour les hercules, pompeux pour les héros, majestueux pour les grands hommes, terribles pour les scélérats, doux, coulants, faciles, tendres suivant le caractère des femmes mises en scène, et d'une mesure et rime variées et redoublées quelquefois, pour les personnages et sujets subalternes.

« C'est s'occuper de chimères; on ne fait ni tableaux ni poëmes tels que je les désire, cette perfection est au-dessus de l'humanité. Je l'éprouve actuellement. J'ai sur le chevalet le portrait de feu M. Restout, fait et donné à l'Académie en 1744. J'ai voulu depuis sa mort lui témoigner ma reconnaissance des grands principes de peinture qu'il

Digitized by Google

m'a communiqués, en remaniant cet ouvrage. Après avoir fait cent changements, on me dit : Quel dommage! Il y avait un mouvement qui se communiquait à ceux qui le voyaient. Je suis encore après, et j'ai changé jusqu'à ce jour. Je ne puis dire quand il sera fini, car j'attends d'autres ouvrages faits anciennement que j'ai aussi eu la fantaisie de remanier. Il n'y a pas d'apparence que je puisse faire ce que vous désirez pour celui de madame d'Athlone.

« J'ai bien du regret que vous ne vous soyez pas amusée aussi agréablement quand vous étiez ic', et dans le temps que j'avais le bonheur d'être chez vous. Je vous aurais conseillé de ne pas tourmenter les teintes quand elles sont justes, de passer légèrement le petit doigt, d'employer peu de couleur, et de conserver le papier pur pour les ombres fortes. L'ouvrage en sera ainsi plus légèrement fait. Quant aux taches de moisissure par le sel qui est dans les pierres noires, et dans presque toutes celles en pastel, il faut éviter qu'elles fassent corps, épaisseur, simplement frotter sur le papier. Elles ne font pas tache alors; avec la pointe d'un couteau elles s'enlèvent; on leur présente un fer chaud près, pour épuiser l'humidité du sel qu'elles contiennent et en ôter l'épaisseur avec le couteau. C'est l'essai que j'en ai fait depuis peu, ainsi que de mettre avec une brosse une légère teinture d'ocre jaune à l'eau simple, bien délayée avec un peu de jaune d'œuf sur du papier bleu. Cela empêche le lourd qu'il est difficile d'éviter par la quantité de couleurs nécessaire pour couvrir le bleu du papier. »

Second post-scriptum. — « Me flattant toujours de pouvoir vous annoncer que mes tourments allaient finir, j'ai différé d'achever. Les regrets de l'Académie m'obligent de remettre le portrait de M. Restout à peu près comme il était. Voilà bien du temps perdu et des efforts *in vanum*. MIEUX QUE BIEN EST TERRIBLE ! On ne se corrige pas, puisque je suis tombé plus de cent fois. Bonne leçon pour vous, mademoiselle, qui courez cette carrière ! Si vous n'avez pas l'ambition de trop bien faire, je vous estimerai bienheureuse de vous être procuré un aussi agréable amusement, sans qu'il me soit aussi pénible qu'il me l'a été. On vient m'enlever. Je ne sais quand je pourrai reprendre. J'avais encore mille choses à dire, mais la crainte de vous impatienter me force de finir.» « D. L. T. »

Cette curieuse leçon donnée par le grand maître du pastel s'accorde bien avec ce que disent les biographies d'artistes, qu'à la fin de sa vie, Latour, sous le prétexte que dans un portrait tout doit être sacrifié aux têtes, gâta la plupart de ceux qu'il avait faits en voulant les retoucher, et en substituant aux vêtements brillants d'étoffe de soie, qu'il peignait si merveilleusement, de simples habits de couleur brune ou foncée.

Digitized by Google

Mademoiselle de Tuyll faisait part à son frère de ses progrès dans l'art de peindre au pastel et de saisir les ressemblances :

« De l'antichambre de madame d'Athlone, autrement dite la chambre des arts (mais peut-être vous ai-je dit cela, il y a longtemps),

le 23 janvier 1771.

« Où en étais-je de mes portraits quand je vous en ai parlé? Avais-je achevé Vitel et ébauché M. de Reede? J'ai fait depuis le portrait de madame d'Athlone sur lequel personne n'a méconnu, sur lequel personne n'a même hésité. La ressemblance est frappante pour d'autres yeux que pour les miens, qui la voient si bien et la savent par cœur. Le dessin est bon; le coloris est trop violet, trop dur, mais la tête sort très-bien. Si Latour l'avait entre les mains une seule matinée, ce portrait ne le céderait peut-être qu'à bien peu de portraits. J'essaierai de lui faire encore du bien; en attendant je m'amuse à en ébaucher un autre qui ressemblera aussi. Tous deux sont presque en face. Dans le dernier, la tête est un peu baissée et appuyée sur une main. Les yeux regardent plus haut que le peintre; c'est l'attitude d'une personne qui médite. Cela m'amuse et me distrait; c'est plus passable que vous ne croiriez. Le portrait de madame de Tuyll ressemble à ravir; celui de madame Loten est très-ressemblant et très-aimable; on dit en le voyant : *Sweet elegance!* Humbert a copié aussi mon portrait de Latour pour mylord d'Athlone, qui l'a demandé pour son cabinet. Nous avons cru qu'il plaisantait et que ce serait pour sa femme; mais il défend encore ses droits.

« C'est aujourd'hui mylord Kylmaurs que je peins; mylord Kylmaurs, fils d'un pair Ecossais, joli garçon, savant, studieux, plein d'esprit, d'une tournure d'esprit plaisante et singulière. Il ressemble ; mademoiselle de Radwyck ressemble aussi. Lord Athlone meurt d'impatience que je le peigne; cela viendra. Mademoiselle de Lohhorst, qui peint aussi, enrage un peu. Elle ne veut point juger de mon ouvrage ; elle a juré de ne point parler et son silence parle. Cette peinture m'a occupée aujourd'hui d'une manière qui me laisse trop peu de temps pour ma lettre. J'en suis fâchée, car j'ai beaucoup de choses à vous dire. Je veux vous mettre au fait en deux mots de notre situation actuelle. Mes frères sont très-honnêtes; je crois que cela est dû à votre lettre; nous ne parlons pas du passé; je jouis de ce beau temps sans que mon cœur y soit fort sensible. Je suis polie aussi de mon côté et d'humeur sociable. Voilà comme nous sommes, et tous assez bien avec mon père. Je ne dis plus avec le même chagrin qu'autrefois : « C'est dommage, c'est bien dommage qu'avec des cœurs excellents et des esprits bien faits, nous ne soyons pas plus heureux ensemble! » C'est comme fini pour moi, ces biens et ces maux. On m'a fait une nouvelle proposition de mariage. Je l'ai com-

Digitized by Google

muniquée à mon père et j'ai pris cette occasion pour lui parler de nouveau de M. de Charrière. Si je ne puis obtenir l'homme que j'aime, j'épouserai le dernier proposé, à moins d'une répugnance invincible. Il me semble que je vous ai dit tout ce que je m'étais fait une tâche de vous dire, et je puis à présent parler de vous, de votre santé, de votre amitié. Savez-vous que votre petit compliment de nouvel-an m'a fait venir les larmes aux yeux. Je suis charmée de ce calcul par lequel il est prouvé que vous ne feriez que perdre à ne m'aimer plus. Aimez-moi donc toujours ; vous y gagnerez un peu et moi beaucoup. Il est vrai que vous êtes plus parlant dans vos lettres que de bouche, et que cela vous rend plus aimable ; mais songez qu'il faut être bien aimable pour l'être plus à mesure qu'on parle davantage. »

« Du 31 janvier.

« J'aurais du chagrin de n'être pas avec vous, si je ne me souvenais des raisons qui vous ont fait partir et de toutes celles qui me retenaient. Ne frissonnez plus. Ce que je désirais ne sera vraisemblement pas. Je voudrais qu'il y eût un autre homme à épouser sur-le-champ pour tirer mon père d'inquiétude, et je ferais semblant d'être satisfaite, tant je souhaiterais de le voir content. Il s'est fâché contre moi tout à l'heure ; il avait raison et tort; mais il m'a dit des choses qui m'ont attendrie, affligée, qui m'ont fermé la bouche, et qui m'ont mise dans une situation à me faire compter tout mon bonheur à venir pour rien, et ma vie pour un fardeau. Si nous avions des Carmélites, je m'y mettrais. Mon père parle de vous avec tendresse et inquiétude. Conservez-vous et rétablissez-vous, ne fût-ce que pour me donner le plaisir de vous revoir. J'ai besoin de cette espérance et de ce bonheur. »

« Le 26 février.

« Vous avez bien souffert, mon cher frère ; j'espère que c'est fini et oublié à présent. Les douleurs du corps s'oublient plus facilement que celles de l'âme. Vous savez que j'ai eu votre mal dans un moindre degré à Londres. Le voyage de Vincent en Silésie était résolu ; il avait demandé au prince d'Orange un congé qui avait été accordé; mais le roi de Prusse n'a pas accordé la permission demandée. Le général Sedlitz ne fait pas les exercices dans la saison ordinaire. Enfin cela manque entièrement, et Vincent est si fâché d'être un homme qui reste, après avoir été regardé de soi-même et des autres comme un homme qui part, qu'il veut absolument servir cette campagne contre les Russes. Mon père objecte, mon frère insiste; je ne dis pas un mot. Vincent voudrait, je crois, me recommander son affaire ; mais je fais voir par ma contenance que je n'y prends nul intérêt. Mon père me raconte le pour et le contre, mais je ne réponds pas. Vincent est pourtant amoureux de mademoiselle Voët, je ne sais pas à quel point. Madame Voët espère, dit-on, que le thermomètre montera jusqu'au degré mariage. »

Digitized by Google

« M. van der Bruggen donne ce soir une petite partie de danse. C'est la cinquième fois qu'on danse cet hiver. Si l'on demandait de ces bals : *y boit-on du vin, y fait-on la cour?* le Huron dirait oui sans hésiter. Madame de Schönhauwen est très-coquette et très-gentille; son mari n'est point jaloux, ce qui le fait soupçonner d'être fort indifférent, car cette petite femme est agaçante et coquette le plus ouvertement du monde, écoute toutes sortes de discours, et danse comme une jolie danseuse de théâtre. Ma favorite, parmi cette jeunesse, c'est mademoiselle van Breughel; elle est changée en mal pour la beauté, en bien pour les manières, et même il lui sied bien d'être moins jolie. C'est l'effet d'une grande maladie ; c'est de la pâleur, des yeux battus et plus enfoncés, et cela est si assorti à son joli air simple et modeste et un peu indolent, qu'on ne la souhaite pas plus jolie. Mon frère Guillaume en est amoureux. Nous en parlâmes l'autre jour sérieusement et raisonnablement. Mercredi, chez Madame Hardenbroek, j'étais assise dans un canapé; elle n'avait point de place, et elle avait dansé; je la pris sur mes genoux, et pendant toute la soirée je lui témoignai mille petites préférences. Hier au soir il me dit : « Vous m'avez fait bien du mal de la prendre sur vos genoux..... Vous n'en auriez fait autant pour qui que ce soit à ce bal, ni même dans une sphère bien plus étendue.» Quelle bizarrerie, quelle contradiction! Comment a-t-il pu traiter si mal, pendant si longtemps, une personne qui a tant d'influence sur lui?.... Mais tout cela est égal à présent; je ne parais plus m'en souvenir, et je ne m'en souviens effectivement que pour rester attachée au parti que j'ai pris.

« J'attends un homme que je ne pourrai pas aimer et que je n'estimerai guère, et que j'épouserai cependant, à moins que mon père ne change de lui-même pour un autre. Je suis tranquille et résignée, quoique je ne sois pas consolée. Je pleure doucement; je ne me plains de rien, et je fais des portraits au pastel. Vous voyez bien à mon style et à mon écriture que j'écris à la hâte. Adieu. Vous voyez bien aussi à toutes choses que je vous aime beaucoup. Ne parlez à mon père de rien de ce qui me regarde. Il en faut laisser le soin à la providence, à lui et à moi. M. de Charrière est parti pour le Pays de Vaud, en désespoir de cause. Je n'ai reçu aucune de ses nouvelles depuis cinq semaines. L'homme dont je vous ai parlé viendra au mois de mai. Je voudrais bien me rappeler si je vous ai dit son nom et son état? Je crois que oui, et il serait trop ridicule, si je vous ai fait ce détail, de vous le refaire encore. Au reste, c'est encore un grand secret. »

« Je suis bien contente du parti que vous avez pris d'aller en Suisse, consulter M. Tissot, et bien impatiente de savoir si la diète blanche vous est d'un grand secours. Vous verrez sans doute M. de Charrière. Ce n'était pas pour jamais qu'il se défendait de m'écrire. J'ai reçu trois de ses lettres en douze jours. J'avais été près de deux mois sans en recevoir; un gros rhume, un mélange d'incertitude, de délicatesse, de

Digitized by Google

chagrin avaient causé ce long silence. Le mien l'en a puni (je ne songeais pourtant pas à le punir), et l'a forcé à le rompre. Tout ce que vous me dites de mes amants m'a bien divertie. Il n'y a de bon à cela que les plaisanteries qu'on en peut faire.

« Je ne sais à quoi Vincent songe sérieusement; je crois qu'il ne pense à rien sagement ni sensément. Il s'est très-mal conduit, et on dit qu'il ne buvait tant de vin (car il se grisait souvent) que pour noyer les chagrins et les embarras qu'il s'était attirés. Je ne sais si mon frère Guillaume est devenu amoureux de mademoiselle van Breughel au point d'en avoir l'âme troublée et tourmentée. Mais je sais bien qu'il a l'air triste, trois quarts de mélancolie, avec un quart de mauvaise humeur. Quant à moi, je ne suis pas gaie. Ce n'est plus à la gaieté que je prétends. Du repos d'esprit, une âme égale et contente d'elle-même, voilà ce que je désire, et si l'on me promettait cela, je renoncerais pour tout le reste de ma vie à ce qu'on appelle plaisir. »

Nous arrêtons ici, pour aujourd'hui, la transcription de ces lettres où brille tant de sensibilité, d'esprit, d'enjouement. Plusieurs fois nous avons voulu les abréger et en donner seulement la substance. Mais les qualités du style nous ont entraîné, et nous n'avons pas voulu prendre sur nous d'en priver le public délicat, qui s'intéresse aux choses de goût. Ce public est de nos jours, malgré les apparences, plus considérable qu'on ne pourrait le croire. C'est précisément quand les tendances sont totalement opposées à ces sortes d'écrits, pleins de naturel et sans prétention, qu'il faut insister sur leur mérite. Ce mérite est d'autant plus grand qu'il vise moins à l'effet. Il faut prendre quelque peine, non point pour l'apprécier, mais pour l'analyser, tant il diffère de ce que l'on recherche aujourd'hui dans les ouvrages d'esprit.

E.-H. Gaullieur.

Digitized by Google

GIOBERTI

ET LA

RÉFORME DE L'ÉGLISE

Nous pensons que le grand nombre de lecteurs de la *Revue Suisse* n'est pas resté indifférent au mouvement religieux qui travaille de nos jours les diverses églises de la chrétienté. Ce mouvement est général, il n'est aucune dénomination religieuse, aucune contrée qui y échappe, sous tous les climats, sous tous les régimes, des modifications importantes dans l'ordre religieux s'accomplissent ou se préparent. L'Italie, ce pays d'immobilité religieuse pendant des siècles s'est aussi ébranlée[1], et c'est sur une des manifestations les plus intéressantes de la fermentation des esprits dans ce pays, l'écrit posthume de Gioberti intitulé *De la Réforme Catholique de l'Eglise*,[2] que nous nous proposons d'attirer l'attention du public de la *Revue Suisse*. N'est-ce pas pour tout bon suisse une douce surprise que d'entendre, du revers méridional des Alpes où depuis la Ligue Borromée et l'Escalade tant de projets furent tramés contre notre indépendance, la voix de la presse libre nous renvoyer ces mots nouveaux : *réforme politique, réforme religieuse?* Ces deux mots furent le drapeau de Gioberti ; avant que de pouvoir les prononcer hautement dans son pays, il habita quelque temps le nôtre, et les presses de de Lausanne ont imprimé une grande partie de ses œuvres. En

[1] Un écrivain suisse, M. le pasteur Colomb, résidant à Florence, publie dans la *Revue Chrétienne* une série d'études fort remarquables sur les efforts faits de nos jours en Italie au sein même de l'Eglise pour la rajeunir.

[2] *Della Riforma cattolica della Chiesa,* Frammenti di Vincenzo Gioberti publicati per cura di Giuseppo Massari., 1 vol.

Digitized by Google

politique, les vues de Gioberti ne sont plus à l'état de simple théorie, le Parlement de Turin est la réalisation partielle de ses vœux. Quelle est la valeur de son programme religieux? C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

Nous avons vu successivement les écrivains qui de nos jours ont recueilli le plus d'applaudissements par leurs apologies de l'église catholique, amenés presque tous à rompre plus ou moins ouvertement avec les pouvoirs qui régissent cette église. Lamennais est allé jusqu'à brûler ce qu'il avait adoré, il a répudié Rome et l'a bravée jusque sur le bord de la tombe ; M. de Montalembert, qui disposa un jour de la confiance de tous les catholiques français, n'est plus aujourd'hui que le représentant d'une école qui ne paraît pas la plus influente, l'épiscopat le boude et n'est pas loin de le désavouer. L'Italie nous présente des revirements analogues. Vincent Gioberti, grâce à un concours extraordinaire de circonstances et au prestige de son talent, avait un moment, en présence de l'Europe stupéfaite, réussi à enthousiasmer les italiens de toutes les classes pour l'église catholique et le clergé, le clergé et même le pape pour les institutions libérales. Cette entente, hélas! n'a pas duré; le fantôme d'un pape libéral n'a pas tardé à s'évanouir, le Saint-Siége et les libéraux italiens se sont séparés pleins de colère et bien plus convaincus qu'ils ne l'étaient avant cette expérience de leur profonde incompatibilité. C'est au moment où cette scission venait de se consommer que la mort enleva Gioberti, l'auteur du compromis sitôt déchiré; aussi ses notes sur la Réforme de l'Eglise, qui ont été réunies en un volume par son ami et le confident de ses pensées, M. Joseph Massari, peuvent-elles être considérées comme son testament spirituel.

C'est à l'aide de ce document que nous nous proposons de rechercher quelles modifications l'expérience avait apportées dans les idées et les sentiments de cet illustre coryphée de la cause catholique. Ces modifications existent en effet, nous n'en méconnaissons pas la portée; disons pourtant tout de suite qu'en ses traits essentiels, le système de Gioberti est demeuré le même dans la dernière production de son esprit. L'auteur de la *Riforma cattolica* croit encore au mariage de l'église catholique et de la civilisation moderne proclamé avec une si grande assurance par l'auteur du *Primato*, mais il a cessé de regarder cette

Digitized by Google

éventualité comme prochaine et aisée à réaliser, il la fait dépendre d'une condition indispensable, la *réforme de l'église.* Suivant les dernières idées de Gioberti, ce n'est point l'église catholique dans sa forme actuelle, c'est l'église transformée et régénérée qui est appelée à règner sur la société. C'est par là que Gioberti est plus hardi, plus avancé que M. de Montalembert, cet autre avocat catholique des libertés modernes ; ce dernier n'ose pas porter ses regards dans le sanctuaire de l'église pour y signaler les obstacles capitaux qui s'opposent à l'alliance de l'église et de la liberté. Gioberti n'imite point une discrétion qui est presque de la niaiserie ; membre du clergé, il ne craint point de sonder les plaies, de dévoiler les faiblesses et l'impuissance du corps auquel il appartient. Dans l'échelle de l'opposition qui s'élève de nos jours en témoignage éclatant contre la prétendue uniformité de l'église catholique, Gioberti nous paraît devoir être placé entre Lamennais et M. de Montalembert, il se rapproche de MM. Bordas-Demoulin, Huet et des rédacteurs de l'*Observateur catholique.*

Entrons maintenant plus avant dans l'examen de l'ouvrage de Gioberti ; ce n'est point là une tâche aisée, car l'auteur a jeté ses idées pêle-mêle et sans suite, il n'a point eu le temps de les coordonner, d'en faire un tout ; aussi avons-nous dû créer nous-même l'ordre que nous suivons dans cette analyse en dégageant les idées les plus générales contenues dans le travail ébauché de l'écrivain.

Nous trouvons d'abord des jugements sur l'état de l'église catholique actuelle qu'il nous paraît intéressant d'enregistrer.

« La théologie catholique moderne non-seulement est stationnaire, mais rétrograde et inférieure à celle du moyen âge, car il n'y a pas aujourd'hui de docteur comparable à Saint-Thomas ou à Saint-Bonaventure. Pendant que les autres sciences se sont développées, la théologie catholique est devenue une momie. Et vous vous étonnez que le siècle n'y croie pas. » (P. 11.)

« Trois maladies ont successivement attaqué l'église catholique, la puissance temporelle du pape, l'inquisition, le jésuitisme ; elles ont produit le schisme grec, le protestantisme, l'incrédulité. » (P. 22.)

« Le clergé de notre époque exerce encore de l'action sur la population des campagnes, non sur celle des villes, sur les

Digitized by Google

classes moyennes. La raison en est que l'autorité implique supériorité de culture de la part de celui qui l'exerce; or le clergé est au-dessus des habitans de la campagne, non pas au-dessus de ceux des villes. » — « Le clergé catholique s'achemine sur la même voie que le clergé grec et russe. Il s'aplatit, languit, perd la connaissance de nos temps, la direction des hommes et des choses. Le mal vient de Rome. » (P. 23.)

« La domination temporelle du pape fut utile dans le passé, durant le règne de la force. Elle est préjudiciable, de nos jours où l'ère du vrai droit international commence. » (P. 30.)

« Le commandement *allez et enseignez* est adressé aussi aux laïques. Et de fait, les laïques font triompher la civilisation sur la barbarie et la propagent partout. L'église au contraire végète, et sa propagande est réduite à une vaine apparence. » (P. 42.)

« Les congrégations de Rome ne sont plus adaptées à l'époque. Tout y est mort, parce que tout y est hors de son temps. Au lieu de prohiber les livres erronés, que Rome les réfute. Au lieu d'un *Index* des livres défendus, qu'elle fasse une bibliothèque des bons livres. Cela serait plus difficile, mais plus utile. » (P. 25.)

« Le manque de vie est le ver qui ronge le catholicisme actuel. Il est cent fois pire que l'hérésie et le schisme. Ces derniers sont des maladies aiguës, dont un corps robuste peut se guérir; mais l'autre est un mal chronique qui conduit à la mort. » (P. 180.)

« Rome ne regarde qu'à elle-même et subordonne à ses intérêts tout le reste du Christianisme; Christ importe moins que le pape. La moindre parole prononcée contre le Saint-Siége est recherchée et châtiée avec dureté et colère. Le style des bulles pontificales est indigne et contraire au précepte évangélique de ne pas dire *Raca*. Rome est un tyran soupçonneux, rancuneux, qui ne pardonne pas le moindre manquement, tandis qu'elle devrait imiter la magnanimité de César. Rome est plus indulgente sur tous les dogmes, même sur celui du Rédempteur que sur son autorité propre. » (P. 255.)

Certes, voici un état maladif suffisamment constaté; mais quels remèdes peuvent y être apportés? par quels moyens la vie peut-elle être rendue au corps languissant de l'église? A cet égard Gioberti est moins explicite que ne le ferait attendre le

Digitized by Google

titre de son ouvrage, et il est bien loin de présenter un plan de réforme complet et raisonné. Voici les changements les plus importants, les mesures les plus saillantes que recommande Gioberti : Tirer le clergé de l'ignorance. — Supprimer la puissance temporelle du pape. — Oter au célibat des prêtres son caractère obligatoire. — Abolir toutes les pratiques inutiles, le bréviaire, l'obligation de chanter au chœur, les lois de jeûne et de maigre. — Faire disparaître du culte tout élément vénal. — Abolir les chanoines et les ordres monastiques inutiles, etc.

Nous venons de résumer le côté critique des vues de Gioberti ; il est beaucoup plus difficile de se rendre compte du point de vue positif de notre auteur. Quel est donc à ses yeux le catholicisme ? Le catholicisme de Gioberti est éminemment idéal, théorique et nuageux, il ne répond à aucune idée claire ; appelé à formuler le système catholique, Gioberti ne trouve à son service qu'un assemblage de mots abstraits, quelquefois barbares, et en est réduit à enfiler les épithètes les unes à la suite des autres, comme les grains d'un chapelet. Voici quelques échantillons de définitions giobertiennes :

« Le catholicisme est le lien dialectique, le principe productif et le contenant de toutes les idées et de toutes les institutions. Comme principe dialectique, il concilie les oppositions et les diversités dans l'ordre de la connaissance et de la civilisation. Il est l'harmonie encyclopédique, le droit des gens par rapport aux sciences et aux nations, le principe externe qui ramène à l'unité l'ensemble *(il cosmo)* des sciences, des institutions et des peuples. Comme principe productif, générateur, créateur, il est le principe interne, l'âme, le mobile dynamique des institutions et des sciences. Comme principe contenant, il est le récipient de toutes les idées et des institutions ; il est le *Logos* concret et humanisé *(umanato)* ; le chronotope *(il cronotopo)* qui comprend tout dans les domaines du temps et de l'espace, la géographie et la chronologie universelle des idées et des faits. » (P. 118.)

« Le protestantisme est le christianisme artificiel, factice, mutilé, arbitraire, maniéré, humain, mesquin et dépourvu de vie intrinsèque ; il est un vain simulacre fabriqué par les hommes, non par Dieu. Le catholicisme au contraire est naturel, spontané, complet, normal, continu, et par conséquent perpétuel, vivant et partant apparaissant comme un travail divin. Cela ne

Digitized by Google

veut pas dire qu'il ne se trouve dans le catholicisme les vices et les défauts des hommes ; mais ces défauts varient, passent et ne sont pas catholiques. Un homme vivant est exposé à plus de maladies et d'accidents qu'une statue. » (P. 141.)

« Le catholicisme est un système de religion *un* sans cesser d'être multiple, et répondant à tous les degrés du développement des intelligences. Cette vertu du catholicisme s'appelle *polygonie*, parce que le polygone est *un,* mais a des faces infinies. » (P. 156.)

C'est ainsi que Gioberti transcrit en langue italienne, et au bénéfice du catholicisme, les sentences creuses et sonores mises en circulation par l'école hégelienne, et il semble fuir la précision avec tout le soin qu'il devrait mettre à la rechercher. Aussi laisserons-nous les définitions générales pour nous occuper de quelques opinions plus caractérisées qu'énonce notre auteur.

Une préoccupation tout particulièrement inhérente à la pensée de Gioberti, c'est le désir de concilier l'autorité dogmatique, réclamée hautement par l'église catholique, avec la liberté du jugement individuel, revendiquée non moins impérieusement par l'opinion publique moderne. A l'effet de démontrer la possibilité d'une telle conciliation, Gioberti prétend distinguer dans cette détermination des dogmes deux opérations fort différentes, l'une assignée à l'église, l'autre incombant à l'individu ; il qualifie la première de *négative,* la seconde de *positive.* Laissons Gioberti établir lui-même cette distinction :

« Rome, l'église, la tradition conservent et transmettent les mots, non l'idée, la lettre, non l'esprit. Le chrétien ne doit pas demander au pape, à l'église, à la tradition l'*esprit,* mais la lettre seule de la religion ; l'esprit, il ne doit le demander qu'à Dieu.» (P. 53.)

« Les définitions de l'église ont une valeur négative. Elles expriment ce qui ne doit pas être cru, mais elles laissent au fidèle le soin de déterminer ce qu'il doit croire. » (P. 76.) — « Les définitions positives de l'église sont approximatives ; ses paroles ne sont positives que par leur côté négatif, elles sont vagues quant au côté positif ; *le chrétien a un champ illimité pour s'approprier les vérités révélées.* — Les définitions de l'église ne sont pas le dogme, mais plutôt les confins du dogme. Celui qui

place la foi seulement dans les définitions à la manière des jésuites, fait de la religion un cadavre. » (P. 58.)

« L'église a le pouvoir de définir ; les laïques ont le pouvoir de proposer. Le pouvoir de définir de l'église va en s'affaiblissant, parce que la matière diminue. Aujourd'hui il est comme arrivé à son terme, parce que les définitions passées ont presque épuisé la matière révélée. Et à mesure que le pouvoir de définir du clergé diminue, le pouvoir d'initiative des laïques doit s'accroître. » (P. 179.)

« Si le fidèle catholique est instruit, il doit distinguer dans la parole de l'évêque ou du prêtre l'élément catholique ou universel des opinions particulières ou de l'élément opinatif, et n'obéir qu'à l'élément catholique. » (P. 185.)

Certes nous n'avons garde de méconnaître dans les déclarations que nous venons de relever, de généreux principes spiritualistes, des intentions relevées et libérales ; mais qui trouvera dans de telles affirmations une solution satisfaisante de la question d'autorité ? Gioberti, en voulant défendre l'église catholique, la met en question, et fournit des armes contre elle, car cette église n'accepte nullement le système exposé en son nom, et l'argumentation de Gioberti en faveur du catholicisme présente le petit inconvénient de n'être pas du tout *catholique*. Et quelle piteuse figure ne ferait pas l'église, si elle n'était armée que de la portion d'autorité que lui octroye Gioberti ? En quoi le catholique giobertien appelé à distinguer dans la parole du prêtre l'élément universel des opinions particulières, sera-t-il moins perplexe que le protestant qui ne relève que de sa conscience éclairée par la Bible ? Si le fidèle usant de ses droits entre en conflit avec l'église exerçant les siens, qui prononcera ? On a souvent battu en brèche la distinction des *points fondamentaux* et des *points secondaires* au moyen de laquelle des auteurs protestants ont cherché à démontrer l'unité de l'église protestante ; cette distinction nous paraît cependant plus rationnelle que celle qu'a proposée Gioberti. Non, le compromis imaginé par Gioberti ne sera jamais réalisé ; le clergé catholique ne peut pas se contenter d'une autorité limitée, discutable, et sujette à contrôle, et le penseur ne saurait davantage s'accommoder d'une liberté partielle qu'un pouvoir étranger lui administrerait par doses.

Digitized by Google

Une autre allégation de Gioberti qui se rattache intimément à la précédente et sur laquelle il revient fort souvent, c'est de dire que le catholicisme est éminemment mobile et susceptible de progrès. Son argumentation à cet égard est précisément la contre-partie de celle de Bossuet ; du reste, ici comme ailleurs, il affirme bien plus qu'il ne prouve :

« La religion, dit Gioberti, soit dans la Bible, soit dans la tradition, soit dans le dogme, soit dans le culte, est très-flexible. On m'objecte les définitions de l'église ; mais ne sont-elles pas la souplesse même? donnez-moi des théologiens qui les entendent de la même manière? Et ils ne peuvent pas les entendre de la même manière, parce qu'elles sont négatives et non positives, elles sont les frontières du territoire dogmatique, non le territoire même. » (P. 167.)

« Il y a autant de catholicismes qu'il y a d'esprits humains. L'unité externe de tous ces catholicismes en un seul polygone est l'église ; mais l'église non-seulement présente et passée, mais future, embrassant non-seulement tous les cerveaux réels, mais tous les cerveaux possibles. » (P. 156.)

Gioberti distingue le *catholicisme transcendant* et le *catholicisme vulgaire ou officiel :* « Le catholicisme vulgaire étant res-« treint à un lieu, à une époque, à un nombre d'hommes déter-« minés, a plus ou moins les allures et les apparences d'une « secte. Le catholicisme n'est véritablement catholique que s'il « est transcendant. » (P. 251.)

Est-il possible, pouvons-nous demander, de revendiquer d'une manière aussi décidée les droits de la conscience individuelle sans faire acte de protestantisme? Gioberti usurpe la qualité de catholique, car il n'hésite pas à préférer ses propres opinions aux décisions de l'Eglise représentée par ses chefs officiels, il en appelle au jugement de l'Eglise *présente. passée et future,* c'est-à-dire à un tribunal idéal, impossible à consulter, tandis que la prétention caractéristique de l'Eglise catholique est de posséder un organe de la vérité visible et compétent pour trancher toutes les questions à l'abri de toute chance d'erreur. Au fond, Gioberti ne tient plus au système catholique que par un fil ; il ne demande pas l'uniformité de doctrine, il admet des différences d'opinions religieuses, mais il ne voudrait pas qu'elles se produisissent au dehors. Qu'une idée religieuse spéciale se

Digitized by Google

crée un corps spécial, et forme une Eglise, ait son histoire, c'est ce qui lui est antipathique; pour lui, l'Eglise ce n'est pas un ensemble d'idées religieuses animant des corps ecclésiastiques distincts, c'est une institution extérieurement compacte, dont il ne faut point examiner de près les éléments, dont on ne doit chercher à déterminer ni les principes, ni l'origine. C'est cette prévention en quelque sorte aveugle en faveur de l'unité extérieure qui nous paraît regrettable. Aujourd'hui que tant de différents systèmes religieux ont pu être expérimentés, ne voit-on pas que les idées religieuses acquièrent le plus de développement là où elles sont le plus indépendantes de tout moule extérieur; et la pensée chrétienne ne tend-elle pas à chercher l'unité dans une conception toujours plus spirituelle de l'œuvre de Dieu, plutôt que dans la conformité des actes extérieurs? Ces libertés modernes, que Gioberti demande à son église d'adopter et de propager, n'est-il pas remarquable qu'elles aient pris naissance et soient en vigueur dans les pays où l'unité ecclésiastique n'existe pas, et où personne ne songe à l'établir? Partout il a fallu que l'unité ecclésiastique fût brisée pour que la liberté civile et politique pût s'épanouir.

Gioberti a jeté çà et là, au milieu de son exposition subtile, des observations judicieuses, justes et saines; nous en citons quelques unes.

« L'ascétisme est mort en même temps que le corrélatif qui le rendait utile, il a dû disparaître avec la barbarie. L'ascétisme, c'est-à-dire la civilisation solitaire et céleste de l'individu est un refuge contre la vie sauvage de l'état. Maintenant le catholique ne peut plus être solitaire, parce qu'il est devenu citoyen.» (P. 16). — « La valeur des preuves varie suivant les temps. Ainsi les miracles, qui ont été une fois une preuve sont devenus aujourd'hui une objection, et doivent être prouvés. Maintenant la doctrine prouve les miracles comme les miracles prouvaient la doctrine. Les miracles ne prouvent plus, parce que notre époque est expérimentale et dominée par la préoccupation de l'immutabilité de la nature. La doctrine prouve, parce que le développement des facultés spéculatives est tel que les raisons internes ont du poids et de l'efficace.» (P. 224).

Enfin, les pensées qui suivent ne sont-elles pas marquées au coin d'un esprit véritablement évangélique?

Digitized by Google

« Le paganisme fait la qnestion ; le christianisme est la réponse. Socrate et Christ sont l'interrogateur et le révélateur. Le christianisme est la consommation, le paganisme l'aspiration. C'est ce que saint Paul a exprimé en disant : Les Gentils cherchent la sagesse, nous la prêchons. » (P. 165.

« Le christianisme crée un nouveau sens psychologique, celui de la perception du Dieu sauveur. Cette perception a pour effet un fait psychologique nouveau, à savoir le rétablissement de l'harmonie et de la joie dans le cœur humain exprimé dans l'Evangile par ces paroles : *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* C'est là le « *Dieu crée en moi un cœur nouveau* », de David. » (P. 203).

« Quelle est l'influence qu'exercent dans la vie actuelle les définitions du Concile de Trente? Et pourtant ces définitions sont la religion, mais la religion brisée, éparpillée, disloquée et par conséquent morte. Voulez-vous les ranimer, réunissez-les en un corps, animez ce corps, faites en un individu. Ce corps, cet individu est le Christ, dont l'Eglise est le miroir et l'Evangile la biographie. L'Evangile n'est pas un traité scientifique, ni un tissu de canons et de formules, mais nne *histoire vivante.* Voilà pourquoi il est très-efficace. La religion n'y est pas abstraite, mais concrète, actualisée, individualisée, humanisée, etc. » (P. 96).

Comment, en écrivant ces dernières lignes, l'auteur ne s'est-il pas aperçu qu'il mettait un abîme eutre lui et le système romain, et qu'il se rapprochait très-sensiblement d'une manière de voir à laquelle se rattachent de plus en plus les membres des Eglises réformées évangéliques.

De reste, Gioberti, qui fait des concessions signalées aux principes protestants, et emprunte à la civilisation protestante ses conquêtes, pour en parer ce qu'il appelle le *Catholicisme transcendant*, ne s'en montre pas moins, toutes les fois qu'il fait mention du protestantisme, animé de préventions indignes d'un esprit aussi cultivé. Parce que les chrétiens protestants trouvent dans un livre l'exposition des faits sur lesquels s'appuie leur foi, Gioberti en conclut qu'ils sont les esclaves de la lettre, et reconnaissent une autorité morte, qu'ils repoussent la parole vivante et se complaisent dans l'immobilité. Telle est l'accusation banale que Gioberti rajeunit et reproduit sous toutes les

Digitized by Google

formes; nous ne pensons pas qu'elle puisse impressionner aucun homme sérieux.

Quelle Eglise apprécie plus la parole et en fait un usage plus constant que l'Eglise protestante? qui a donné la première place dans le culte à la prédication? la parole n'est-elle pas le grand moyen de propagande pour les protestants? ne tendent-ils pas à bannir de leurs réunions les prières récitées par cœur, les liturgies, les formules écrites? ne laissent-ils pas à une Eglise rivale l'usage d'une langue morte? ont-ils inventé les brefs, les bulles, les canons, le bréviaire? La tribune des *meetings*, la chaire du pasteur, celle du professeur ne sont-ils pas des monuments que le protestantisme a élevés et élève tous les jours à la puissance de la parole? Ne distribue-t-il pas l'enseignement sous toutes les formes, depuis les cours de théologie jusqu'aux écoles du dimanche? Seul, le protestantisme peut revendiquer la parole, parce que seul il ne l'a pas enchaînée, parce qu'il l'a accordée à tous ses enfants, bien différent en cela du catholicisme romain, qui a fait de la parole le privilège de quelques-uns pour faire du silence forcé le partage de la masse. Les antagonistes de l'Eglise réformée ne pourront-ils pas comprendre que ce qui attire vers la Bible l'étude et l'intérêt des protestants, ce ne sont pas les mots, les expressions du livre, c'est l'esprit qui l'anime, c'est la substance religieuse qui y est contenue, c'est en un mot la *Parole* de Christ et des Apôtres, c'est le spectacle unique dans l'histoire de la formation de l'Eglise chrétienne. Si, dans cette étude, qui est l'apprentissage indispensable du chrétien, certains esprits, certaines écoles attachent une importance exagérée à la *lettre*, et prêtent à la loi nouvelle l'inflexible raideur de l'Ancienne alliance, c'est là une inconséquence, mais non point une déduction logique du principe protestant, qui s'est manifesté historiquement comme un réveil de la foi et de la vie chrétiennes, et non point comme un sec exposé de doctrines et de préceptes.

Pour nous, nous avons fermé le volume de Gioberti sous la même impression que nous ont toujours fait éprouver les défenseurs du catholicisme, c'est-à-dire en demeurant convaincu qu'il ne faut pas chercher à l'autorité religieuse d'autre point d'appui que la conscience individuelle placée en présence des faits religieux.

Amédée Roget.

Digitized by Google

RELIGION ET PHILOSOPHIE

RECHERCHES DE LA MÉTHODE qui conduit à la Vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples, par M. Ch. Secrétan.

LES GRANDS JOURS DE L'ÉGLISE APOSTOLIQUE considérés relativement à l'époque actuelle. Conférences par M. J.-P. Trottet.

DISCOURS d'inauguration de M. le professeur Bonifas La-Condamine, professeur à la Faculté de Théologie de Montauban.

Les ouvrages dont nous venons de transcrire les titres offrent plusieurs traits communs. Ces trois écrits viennent de cette minorité faible encore mais croissante dans les églises protestantes de langue française, qui cherche à concilier les besoins philosophiques de l'intelligence avec le christianisme positif. L'unité de tendance que nous signalons ressortira mieux d'une brève analyse de chacun d'eux.

L'ordre des matières nous invite à commencer par les Recherches de la Méthode de M. le professeur Secrétan. Ce n'est pas sans quelque embarras que nous venons apprécier ici le travail d'un rédacteur de cette *Revue*. Le bien que nous en pensons serait peut-être suspect, et malgré quelques antécédents, ou peut-être à cause de ces antécédents eux-mêmes, nous n'osons pas en dire trop de mal. Nous voudrions le faire connaître sans le louer ni le blâmer.

Et pourtant dès le début nous sommes arrêtés par le titre, où nous signalons un archaïsme qui touche à l'incorrection, suivi d'une obscurité fâcheuse, quoiqu'elle ait été évidemment préméditée. On aurait tort néanmoins de juger du mérite de ce travail sur la seule inspection du titre. Ce petit volume contient la substance à tout le moins de trois livres distincts, desquels deux sont de l'auteur, et le troisième de quelques-uns de ses amis. Il faut les examiner successivement.

Digitized by Google

Le premier, intitulé *Préface*, devrait dans l'ordre logique venir le dernier de tous. Il résume en 45 pages éloquemment écrites quoique passablement serrées, le point de vue actuel de l'auteur sur la philosophie de l'histoire, en l'appliquant à la solution d'un problème tout actuel. Sous prétexte de recommander à l'attention d'un public absorbé par d'autres soins ses études sur la connaissance religieuse, M. Secrétan recherche l'origine des préoccupations financières qui possèdent exclusivement la société contemporaine. Sans méconnaître, nous le pensons, l'influence d'une corruption morale, dont l'ensemble de ses idées l'oblige à tenir compte plus étroitement peut-être qu'aucun autre écrivain, il ne craint pas, dans cette esquisse, d'expliquer le fait dont nous parlons par la marche à la fois logique et providentielle de l'histoire moderne. Cette histoire, selon lui, tendrait à dégager les uns des autres, pour les organiser chacun à part, les principaux éléments de la vie humaine confondus dans l'unité factice du moyen âge : l'ordre religieux et moral, l'ordre politique et juridique, et enfin l'ordre matériel du travail et de la richesse. M. Secrétan place la religion bien au-dessus de tout autre intérêt ; mais comme elle consiste à ses yeux dans les dispositions intérieures de l'âme et dans les actes qui en résultent, il ne reconnait le caractère de véritables établissements religieux qu'à ceux qui subsistent uniquement par la volonté actuelle de leurs fondateurs et de leurs membres, il voit donc un progrès dans cet affaiblissement de l'unité religieuse et de la suprématie de l'Eglise, dont la Réforme a marqué la crise et qui menace aujourd'hui toutes les églises nationales. Mais si la science et le droit se sont affranchis du dogme, comme l'Etat, de l'Eglise, cette révolution n'a pu s'opérer que sous l'empire d'un enthousiasme philosophique et politique absorbant, exclusif, hostile à la religion. L'intelligence et l'état, qui sont essentiellement des moyens, ont été pris momentanément pour des buts. La société moderne a cherché dans la politique la satisfaction de ses besoins les plus élevés sans pouvoir l'y trouver. Elle revient aujourd'hui de cette illusion, elle ne cherche plus son salut dans des formes, et, justement dégoûtée de la religion sociale, mal préparée à recevoir la religion individuelle, il ne lui reste que la matière, où notre époque triomphe. Le positivisme contemporain est le résultat de nos déceptions. Il n'en a pas moins sa valeur réelle ; il n'en constitue pas moins un progrès, puisqu'il

Digitized by Google

a pour effet de dégager la puissance du travail matériel des entraves dans lesquelles l'Eglise et les gouvernements l'avaient enchaînée jusqu'à ce jour. Telle est, en bref, la pensée de notre collaborateur. Sa préface est une formule de l'histoire moderne au point de vue de l'Eglise libre, de l'association des travailleurs et du libre échange. Nous n'avons rien su y trouver de bien conservateur, peut-être même pourrait-on l'accuser d'une sorte de radicalisme ; mais ce radicalisme qui voit dans une religion toute personnelle la seule garantie possible des libertés publiques et même de la civilisation matérielle, ne nous semble pas de nature à se propager dans un cercle assez étendu pour devenir bien dangereux.

Le lecteur a compris en effet que ces trois sphères de l'Eglise, de l'Etat et de l'industrie que l'histoire tend à distinguer pour les laisser s'organiser selon les principes propres à chacune d'elles, l'amour, la justice et l'intérêt, n'en restent pas moins solidaires. En s'affranchissant, chacun des principes doit éclipser momentanément les autres, mais en définitive il faut qu'ils se retrouvent tous les trois à leur place, car la richesse ne saurait se conserver sans l'ordre public, ni l'Etat subsister sans la moralité individuelle, que l'auteur identifie avec la religion. On voit comment ces considérations sur les tendances de notre époque et sur le complément qu'elles réclament peuvent servir de passeport à des recherches sur le principe de nos connaissances religieuses. Un sermon sur la question d'argent est aujourd'hui la préface obligée d'un traité de philosophie spiritualiste ; MM. Simon et Gratry en ont composé deux fort éloquents. Nous ne reprocherons pas à l'auteur d'avoir cherché à s'expliquer le présent au lieu de s'en tenir à le déplorer ; il est resté dans son rôle. Ce n'est pas du reste que le spectacle de nos mœurs l'éblouisse ou le laisse indifférent ; sa préface respire, au contraire, une certaine amertume ; les premières pages surtout ont quelque chose de sarcastique, qui pique l'attention, mais qui finirait par produire une impression douloureuse.

Les *Premiers linéaments d'une Apologie du Christianisme*, article assez court, forment la véritable introduction à l'*Essai sur les méthodes*. L'auteur trouve dans la controverse protestante sur l'autorité des Ecritures l'occasion de rappeler que le premier soin des chrétiens de notre époque devrait être de relever le christianisme aux yeux de notre société civilisée, qui

Digitized by Google

s'en est détachée. Il est nécessaire pour cela de se placer sur un terrain commun au croyant et à l'incrédule. La conscience morale lui paraît être le seul point de départ possible d'une apologie efficace, quoiqu'il ne méconnaisse pas que cette conscience ne puisse être obscurcie et contestée soit en fait, soit dans son autorité. De la conscience morale il tire la certitude de la liberté humaine et de l'existence d'un Dieu en qui notre idéal du bien est éternellement réalisé. Le Dieu-amour une fois reconnu, il conclut de la contradiction entre l'état présent de l'humanité et la perfection morale à laquelle Dieu l'a certainement destinée, que l'homme a dû lui-même altérer sa condition. Cependant notre liberté n'est pas détruite, mais nous la trouvons en lutte contre des penchants déterminés, qu'elle ne réussit pas à surmonter. L'universalité du mal nous prouve l'insuffisance de notre liberté actuelle et la nécessité d'une grâce divine pour atteindre le but de notre existence. L'inégalité des libertés individuelles, l'influence des circonstances extérieures sur notre développement moral, la solidarité de fait qu'atteste l'histoire, tout concourt à faire reconnaître dans l'humanité une solidarité essentielle, tout nous atteste une unité réelle de l'espèce humaine qui, malgré les difficultés qu'elle offre à notre intelligence, nous montre dans la tradition du péché originel, le principe d'une explication réelle, et nous prépare à l'intelligence de la Rédemption. Ces idées sont reprises plus tard avec de nouveaux développements.

L'*Essai sur les Méthodes* débute par quelques considérations d'une forme un peu embarrassée, sur le besoin que tout esprit éprouve de connaître le principe des choses, et sur l'impuissance des méthodes scientifiques universellement acceptées, l'observation sensible et le calcul, à résoudre les problèmes de cet ordre. Il écarte le matérialisme comme une hypothèse métaphysique impuissante à rendre raison des faits de l'ordre moral et contraire aux lois de notre intelligence, qui ne saurait admettre des effets supérieurs à leur cause.

L'examen des méthodes employées pour établir réellement des convictions religieuses commence par la discussion du principe d'autorité. L'auteur n'écarte point l'idée d'une révélation surnaturelle, mais il ne saurait voir dans l'autorité extérieure le moyen essentiel de communiquer à l'âme la vérité dont elle a besoin. Le but en effet, c'est que la vérité soit connue, il faut donc qu'elle soit susceptible de l'être. Le but, c'est que la vérité

Digitized by Google

soit comprise, mais la supposition dont on part, lorsqu'on fait de l'autorité du témoin le fondement exclusif de la créance à son témoignage, c'est que l'âme est, par nature ou par accident, incapable de comprendre ou de reconnaître la vérité dont il s'agit. Si elle en est réellement incapable, elle le restera toujours. Il est impossible de lui attribuer la faculté de développer les conséquences d'un principe qui lui resterait étranger. Dès lors pour déployer ses effets, l'autorité devrait être permanente et s'exercer sur toutes les questions particulières ; elle aboutirait à la suppression totale de l'individu. S'il s'agit, au contraire, comme le pensent tous les défenseurs de la foi d'autorité dans les églises chrétiennes, de faire accepter l'autorité par la raison, sans supprimer complétement cette dernière, mais en limitant sa compétence, on est fatalement conduit à d'insolubles conflits : Ou bien la raison spéculative et morale reconnaîtra la vérité intrinsèque des doctrines qui lui sont imposées, et alors l'autorité ne sera plus le principe unique, ni même le principe essentiel de la croyance, ou bien la raison spéculative et morale contredira ces doctrines, et la soumission exigée d'elle sera illusoire, car il est absolument impossible à l'homme de croire contrairement à l'évidence logique et à l'évidence morale. Une vérité qui par sa nature serait étrangère à l'esprit humain ne pourrait jamais devenir une vérité pour l'esprit humain, et par conséquent l'autorité n'atteint pas le but dans lequel elle est invoquée, elle n'est pas un moyen de communiquer réellement la connaissance. Supposant l'homme incapable par son essence de produire la vérité, elle ne saurait sans contradiction lui accorder la capacité de la recevoir, car « entendre, c'est produire en soi-même des idées identiques aux idées de celui qui parle [1]. »

Ne comptant plus sur l'autorité, l'auteur se tourne vers la philosophie. Mais l'empirisme n'atteint pas aux questions dont il s'agit. La philosophie par excellence, le rationalisme part de ce qui ne peut pas ne pas être pensé, l'évidence de ses déductions repose sur l'enchaînement nécessaire des idées qu'il met en œuvre ; le rationalisme ne saurait donc aboutir que si tout obéit réellement aux lois d'une nécessité logique ; il est irrésistiblement conduit à affirmer cette nécessité, qui est la condition de son existence. Ainsi l'intelligence, cherchant en elle-même

[1] P. 28.

la solution du problème universel, entre (comme l'autorité extérieure) en conflit avec la conscience morale, car celle-ci nous interdit de mettre en doute le fait de notre libre arbitre.

De plus une philosophie, quelle qu'elle soit, ne saurait être qu'une manifestation partielle de l'esprit d'un individu et des tendances d'une époque; or tout homme, tout siècle est imparfait, et se rend compte lui-même jusqu'à un certain point de ce qui lui manque. Il n'y a donc aucune raison pour se flatter d'atteindre la vérité absolue, lorsqu'on se sait incapable, dans toute autre sphère, de produire une œuvre irréprochable. La philosophie est un retour sur soi-même d'une activité qui se déploie spontanément dans l'art et dans la vie, elle ne saurait formuler exactement la vérité, que si la vie qu'elle réfléchit était parfaite elle-même.

L'exclusion des méthodes illusoires nous conduit graduellement à un résultat positif. Le motif qui nous fait écarter la spéculation rationaliste, malgré son prestige, c'est l'impossibilité où nous sommes de la concilier avec la conscience morale, dont l'autorité ne fait pas question pour un honnête homme.

Il ne reste plus qu'une ressource; c'est de demander la vérité à la conscience morale elle-même. Nous nous confirmerons dans ce parti, si nous réfléchissons que la conscience morale n'est après tout que la raison appliquée à la volonté, et que la volonté est proprement le fond de notre être, la puissance qui nous constitue, comme l'auteur essaie de le démontrer directement par l'analyse [1]. Toutes les thèses que l'on trouverait être véritablement impliquées dans les données de la conscience morale participeraient à son autorité et s'imposeraient à notre croyance.

Mais l'intelligence pourrait se tromper dans cette déduction comme dans toute autre; et la conscience morale elle-même n'est pas infaillible, puisque nous voyons qu'elle varie dans ses jugements et se transforme d'une époque à l'autre. La supériorité de la méthode nouvelle ne serait donc que relative : il nous faut décidément un enseignement supérieur à nous, qui vienne de Dieu lui-même, de la source de la vérité. Il nous faut une révélation, mais une révélation véritable, qui se légitime elle-

[1] P. 65-67.

même, par son excellence intrinsèque, et non par des circonstances extérieures.

Enfin, pour que l'homme puisse entendre et recevoir une parole divine, il faut qu'il y ait en lui un organe du divin, c'est-à-dire un principe divin.

On a déjà compris que l'auteur trouve cette révélation dans le christianisme, et ce sens divin dans la faculté morale. Ce dernier trait est logique, car si l'essence de la divinité réside dans la perfection morale, comme on l'a déjà dit; il s'en suit que toute volonté morale parfaite est réellement divine, et par conséquent que la volonté morale en général est divine en principe, *virtuellement*, pour parler avec les philosophes. L'auteur reconnaît la divinité du christianisme à divers signes : d'abord sa doctrine est supérieure au temps; sa morale, qui a paru évidente dès le premier jour, nous présente encore aujourd'hui un idéal insondable.— Le dogme chrétien résoudrait les contradictions entre l'expérience et l'idée du bien que le déisme s'efforce inutilement de déguiser ou d'oublier.—La vie de Christ nous montre la perfection dans l'histoire, et par conséquent, d'après les définitions de l'auteur, la divinité de Jésus-Christ n'est pas tant un mystère métaphysique qu'une vérité d'expérience.

La marche que M. Secrétan propose de suivre dans la recherche de la vérité, n'est évidemment possible qu'à la condition que la conscience morale, convenablement interrogée, devienne une source de connaissances théoriques. Il le faudrait déjà, ne fût-ce que pour établir le système de nos devoirs, car il n'y a pas de morale sans métaphysique; pour comprendre ce qu'il doit faire, l'homme a besoin de savoir ce qu'il est. L'auteur ne doute pas que la conscience ne soit en effet un principe de connaissances spéculatives. Il entre hardiment dans la voie ouverte par Kant, sans distinguer, comme ce dernier, entre la science et la foi rationelle. Il reconnaît que le christianisme est au-dessus de la conscience individuelle; mais, comme c'est la conscience qui le conduit à se soumettre au christianisme, c'est aussi à la conscience qu'il se fie pour comprendre la signification des faits révélés. La marche proposée est donc celle-ci : 1° La raison s'applique à déterminer ce qui est compris dans la conscience morale; elle y trouve les idées vraies de l'homme et de Dieu, l'idée de notre destination, la certitude de sa propre insuffisance, et le

Digitized by Google

besoin d'une révélation. 2° La raison, soumise à la conscience, nous fait reconnaître l'œuvre de Dieu dans l'Histoire, qu'elle interroge; elle reconnaît dans le Christianisme un fait divin, et dès lors, elle cherche dans ce fait le moyen de résoudre tous les problèmes.

Le dernier chapitre de l'*Essai*, dans lequel l'auteur s'efforce d'établir l'efficacité de sa méthode, en l'appliquant à quelques questions de philosophie et de religion, est probablement celui qui attirera le plus vivement l'attention du lecteur; mais il est si condensé, et notre analyse devient déjà si longue, qu'il faut renoncer à l'analyser. Bornons-nous à dire que l'auteur y traite successivement les questions du mal, de la peine, de la grâce et de la nature du Christ. Sur chaque point il signale une contradiction, soit entre la conscience et l'expérience, soit au sein de la conscience elle-même. La vérité philosophique, qui est aussi la vérité théologique, se détermine en conciliant ces contradictions. Nous en avons déjà rencontré une, c'est la première, l'antinomie entre la responsabilité individuelle et la solidarité de fait. L'idée de la chute recule peut-être la difficulté plutôt qu'elle ne la résout, mais ce serait déjà quelque chose de l'avoir reculée. La conscience morale nous fait faire un pas de plus vers la solution, en nous montrant la solidarité dans le droit, dans l'idéal. La forme de la conscience est personnelle, mais son objet véritable, c'est la charité, qui s'accomplit dans l'unité; nous sommes responsables individuellement, mais nous sommes responsables les uns des autres. En pressant les conséquences de cette idée, on voit qu'elle nous oblige à statuer en théorie l'unité essentielle de l'humanité, et à considérer l'individu comme un moyen et comme une forme. Cependant il n'est pas moins clair que cette forme possède une valeur permanente, car l'unité finale, ne pouvant être que morale, a les individus pour condition. Cette doctrine, qui reste obscure, quoique l'auteur, qui l'avait déjà présentée avec des développements un peu hasardés, dans sa Philosophie de la Liberté, y revienne aujourd'hui jusqu'à trois fois, lui semble indispensable pour concilier le mystère de la chute, ou plutôt les faits évidents de la solidarité morale et de l'universalité du mal, avec la justice et la bonté de Dieu. Elle n'exclut pas la responsabilité individuelle, mais elle conduit à une idée hardie et toute morale du salut, qui consiste pour l'individu à concourir au salut de l'humanité.

Digitized by Google

La punition du péché, que la conscience réclame immédiatement, semble cependant incompatible avec l'amour divin, aussi longtemps que nous considérons la punition comme un mal réel. Cette difficulté, sous laquelle on entrevoit celle de la prescience, se dissipe quand on ne considère la peine, quelle qu'en soit la durée, que comme un moyen pour amener la conversion libre de l'âme, qui est son vrai bien.—La contradiction entre la grâce et la liberté appartient à la conscience elle-même : nous nous sentons responsables, et cependant l'âme religieuse sent que tout bien vient de Dieu. « Plus le cœur s'élève, plus il s'anéantit. Celui qui vient d'être vraiment grand, se sent petit et se prosterne. » L'auteur croit trouver une solution dans l'idée mystique d'une présence constante de Dieu dans l'âme, qui forme, ainsi que nous l'avons montré, le fondement de sa Logique, de son Anthropologie et de sa Christologie. Quant à cette dernière, on a déjà pu s'apercevoir qu'elle est étroitement liée à la théorie générale de l'auteur sur l'humanité. Disons mieux : le dogme de Jésus-Christ Homme-Dieu est la source de toutes ses vues sur la nature humaine ; il le dit expressément : « Le récit de l'Evangile implique un rapport entre Dieu et l'humanité, sans lequel l'apparition de Jésus-Christ serait impossible »[1]. « Nous avons besoin, pour nous comprendre nous-même, de l'idée de l'humanité que Jésus-Christ a introduite par le fait de son existence.[2]» Aussi la question de la nature de Jésus-Christ ne lui paraît pas insoluble, « pourvu qu'on déplace les termes du problème, et qu'au lieu de se demander dans quels rapports est Christ avec l'humanité, dont l'essence est censée connue, on reconnaisse que la première énigme est l'homme lui-même, et qu'il faut d'abord s'expliquer l'homme par la vérité révélée en Christ.[3]» Ainsi, tout en affirmant la divinité de Jésus-Christ, l'auteur trouve tous les éléments de sa nature dans l'humanité ; c'est la révélation de Christ qui l'a conduit à cette doctrine d'un principe divin dans l'homme, sur laquelle il fait reposer la possibilité d'une connaissance religieuse. Il le confesse expressément quand il dit : « Je ne sais point de méthode certaine pour atteindre la vérité lorsqu'on en est dehors ; mais en partant de l'Homme-Dieu il y a moyen d'atteindre une méthode.[4]» La divinité de Jésus-Christ, se confond donc avec sa parfaite sainteté, qui suppose elle-même un affranchissement miraculeux de la corruption native, une

[1] P. 59. — [2] P. 82. — [3] P. 93. — [4] P. 58.

Digitized by Google

nouvelle communication de Dieu, une incarnation. L'humanité, une dans son essence, se retrouve tout entière dans l'Homme saint qui l'embrasse dans son amour, qui veut porter la peine de tous, et qui le peut parce que rien n'est impossible à la sainteté. Dans cette théorie de l'expiation, que nous ne pouvons que faire entrevoir, l'idée de la substitution, sans disparaître complétement, se subordonne à celle de la présence réelle de l'humanité toute entière en Christ.

La théorie de M. Secrétan résout de très-grandes difficultés, mais elle en soulève aussi de grandes. On pourrait caractériser sa Christologie en disant qu'elle est un socinianisme corrigé par le panthéisme. Mais l'auteur aurait le droit de protester contre ces dénominations ; évidemment il fait un constant effort pour se tenir toujours dans le centre de l'idée chrétienne, et de fait il est assez difficile d'écarter ses interprétations, du moment qu'on lui accorde le principe que toute la métaphysique religieuse doit se résoudre en notions morales.

Le dernier morceau du volume, *De l'Humanité et de l'Individu*, reproduit encore une fois la théorie selon laquelle l'humanité, une dans son essence, part de l'unité naturelle pour atteindre l'unité morale par le moyen de l'individualisation. Ici encore la conscience morale fournit les arguments définitifs, mais cette discussion est précédée de considérations plus générales sur les rapports entre l'espèce et l'individu dans les différentes sphères où nous les rencontrons. Le but est d'établir l'unité nécessaire à l'intelligence de l'histoire, comme à celle de la loi morale, tout en maintenant la valeur absolue de la personne individuelle et par là son immortalité.

Le sujet de la Préface, dont nous avons déjà présenté l'esquisse, la ferait rentrer également dans les applications de la méthode.

Sous le titre d'*Appendice* à *l'Essai sur les méthodes*, l'auteur a reproduit dans toute son étendue une controverse remarquable, dont les documents ont paru il y a trois ans dans la *Revue de Théologie* de Strasbourg. M. Edmond Scherer avait présenté une théorie déterministe du péché, que MM. Louis Durand, Frédéric Chavannes et Colani ont combattue par des arguments dans lesquels l'auteur des *Recherches de la Méthode* paraît avoir reconnu plus ou moins les vues qu'il avait déjà proposées dans la

Digitized by Google

Philosophie de la Liberté. Il a réimprimé ces travaux comme exemple de l'opposition entre les conséquences naturelles de la méthode purement intellectuelle, qui place le but dans la connaissance, et de la méthode fondée sur la conscience morale. Cette discussion fort intéressante, mais où nous demandons la permission de ne pas rentrer, aurait peut-être été mieux placée à la fin du volume.

Pour revenir à l'objet principal, nous dirons à M. Secrétan, que sa méthode n'est pas rigoureuse. En lui accordant ses prémisses, nous ne voyons pas encore le moyen de discerner d'avance la part du Saint-Esprit et la part de l'imperfection humaine dans l'interprétation d'un fait divin, mais que nous ne connaissons que par des intermédiaires humains. La conclusion *des Recherches de la Méthode* serait donc, qu'il n'y a pas de méthode absolue, que l'Esprit est insaisissable et ne se révèle que dans les résultats. L'auteur en convient bien lui-même, quand il dit : [1] « Il n'y a pas de chemin qui conduise au but avec une certitude mathématique ; on n'obtient un semblant de certitude qu'en se jetant dans l'arbitraire, » et plus loin : « Ne nous flattons pas d'avoir le dernier mot de rien, sans avoir le dernier mot de tout. N'espérons donc pas savoir absolument quoi que ce soit ; bornons nos ambitions à croire ce qu'il faut. [2] »

Les *Conférences* de M. Trottet appartiennent évidemment à cette école, inspirée par M. Vinet, et dont M. Secrétan cherche à formuler la métaphysique. On y trouve les mêmes théories que dans les *Recherches* : la volonté formant l'essence de l'âme, puis la solidarité des destinées humaines fortement accentuée, l'individualité considérée comme le moyen de passer de l'unité naturelle à l'unité morale. C'est la même logique[3], la même psychologie, la même conception de l'histoire, etc. D'un autre côté, il y a telle page qui rappelle vivement, non-seulement la manière de Vinet, mais son éloquence [4], et quand nous ne saurions pas que l'auteur est un ancien élève de Lausanne, il nous semble que nous l'aurions deviné. M. Trottet a transporté ce point de vue en Suède, où sa prédication et ses écrits ont produit un grand mouvement. Ce qui le distingue, c'est qu'il est expressément théologien. Il étudie les livres saints dans leur

1 P. 98. — 2 P. 144. — 3 P. 182. — 4 V. entre autres p. 186 et suiv.

Digitized by Google

ensemble, en s'efforçant de n'y voir que ce qu'ils renferment. Il cherche dans le Nouveau-Testament le tableau du premier siècle de l'Eglise, ses oppositions, ses luttes et ses progrès ; il y constate sans effort l'accomplissement d'une évolution normale, qui tend à se reproduire dans la vie et dans la pensée de chaque chrétien, comme elle explique toute l'histoire du Christianisme. Cette évolution comprend trois phases : l'obéissance légale, le Chistianisme judaïsant, Jacques et Pierre, le Catholicisme ;—la Foi, Paul, la Réforme du XVI[e] siècle ;—enfin, l'Amour, en qui Jean résume tout, et qui doit être le fondement de l'Eglise nouvelle. Ce point de vue, auquel il est difficile de refuser une raison d'être historique, lorsqu'on lit les Evangiles sans parti pris, diffère beaucoup sans doute de celui qui enveloppe indifféremment tous les écrits canoniques dans l'uniformité d'une inspiration divine absolue, et qui par conséquent refuse de voir en eux aucune divergence. Mais l'auteur ne prend pas directement cette doctrine à partie; il laisse les faits parler eux-mêmes, et ne polémise guères que contre l'intolérance. Il est si convaincu de la divinité de Jésus-Christ et du miracle de la conversion, que ses hardiesses ne scandalisent qu'après coup; la liberté de ses appréciations historiques lui fournit bien plutôt des moyens d'édification puissants; preuve soit, entre autres, tout ce qu'il dit de saint Paul. Il faut bien comprendre que les transformations qu'il signale s'opèrent au sein de l'unité chrétienne. Les chrétiens légaux, qui n'ont compris que le Messie juif, qui croient d'abord que le salut n'est promis qu'aux juifs et qui restent attachés aux ordonnances mosaïques, possèdent cependant la foi et l'amour, puisqu'ils participent à la vie de l'Esprit et qu'ils en font les œuvres; c'est leur intelligence qui ne saisit pas la portée du principe dont ils sont animés. La Théologie de l'amour est dans Paul tout entière, seulement elle n'a pas encore pénétré tous les éléments de sa pensée, qui semble partagée entre des tendances diverses : quand l'apôtre des Gentils oppose l'élection gratuite des croyants aux prétentions héréditaires de ses compatriotes, la suprême liberté de Dieu lui paraît se manifester dans un choix arbitraire; mais ailleurs il reconnaît hautement à l'œuvre de Christ une portée universelle et absolue. Dans l'origine « tout a été créé par Christ et pour lui. » A la fin Dieu sera « tout en tous. » Aussi Jean n'a-t-il point annoncé un christianisme nouveau, mais il a saisi avec une clarté nouvelle le point central

Digitized by Google

du christianisme, et il y a tout ramené. De même, l'établissement de cette église nouvelle, de cette église de Jean que M. Trottet réclame avec Schelling, pour rendre au Christianisme sa puissance expansive et sa vertu vivifiante dans les chrétiens; cette église que l'Alliance évangélique annonce imparfaitement, qui doit restaurer le corps de la chrétienté sans nuire à la manifestation des convictions individuelles[1] ; cette église de l'amour dont la fondation ne serait guères plus difficile que ne l'était celle de quelques sectes contemporaines, et beaucoup moins que que la réforme du XVIe siècle[2], nous ne devons pas la considérer comme l'introduction de l'amour dans l'église, mais comme la proclamation du principe que l'amour de Dieu et du prochain en Jésus-Christ forme le lien de l'église. Nous avouerons cependant que, malgré l'appendice sur l'organisation ecclésiastique, nous ne nous faisons pas encore une idée parfaitement claire du nouvel ordre que l'auteur appelle de ses vœux. Il insiste avec une louable ardeur sur la nécessité de convictions vraiment individuelles. Il réclame une organisation qui se prête au déploiement de l'individualité religieuse sans détriment pour l'unité. Il réclame la liberté pour la science théologique, et pour l'Eglise, la liberté de suivre les progrès de la pensée chrétienne[3]; c'est-à-dire, si nous comprenons bien, la suppression des confessions dogmatiques et la facilité de modifier les formes du culte. Il veut que chaque paroisse se constitue elle-même. Il ne reconnaît au pasteur qu'une autorité personnelle dans la mesure de son zèle et de ses lumières. Il demande l'indépendance des églises vis-à-vis de l'Etat, comme condition de leur bonne harmonie. Mais aucune de ces aspirations n'est absolument nouvelle, et nous nous demandons encore s'il faut y chercher le trait spécifique de l'église de l'avenir, ou si la différence essentielle qui la distingue de toutes les tentatives antérieures se trouve ailleurs. Si l'incertitude où nous restons ne nous est pas exclusivement imputable, la lacune serait assez grave dans un livre où tout converge à la nécessité d'une réforme de la théologie et de l'Eglise. Peut-être notre embarras vient-il en partie de la forme oratoire que l'auteur a adoptée, sans y rester pourtant toujours fidèle. Nous croyons bien entendre ce que c'est que l'individualité des convictions, mais nous pressentons plutôt que

[1] P. 214. — [2] P. 236. — [3] P. 256.

Digitized by Google

nous ne voyons nettement ce que c'est que l'attachement à la personne de Christ par opposition à l'attachement au dogme. Il nous semble qu'il s'agit ici d'un progrès de la vie religieuse même, et non pas d'un changement dans le point de vue sous lequel on envisage la religion. En un mot, la conviction de la nécessité, de l'importance et de la suffisance de l'amour ne nous semble pas être encore l'amour.

Quoi qu'il en soit de ces doutes, les conférences de M. Trottet méritent une attention très-sérieuse. L'auteur a étudié fortement et sincèrement l'évangile, l'histoire, la société contemporaine et son propre cœur. Sa parole inégale, çà et là tourmentée, est en général puissante, et même quand on n'est pas sûr de l'avoir entièrement compris, on est persuadé par sa conviction.

La manière dont M. Trottet considère le christianisme ne peut manquer d'inquiéter des esprits méthodiques, mais timides. S'il y a un progrès d'un évangile à l'autre, si les livres sacrés ne nous donnent pas le christianisme pur et simple, mais toujours une certaine conception du christianisme, que nous avons le devoir d'apprécier et de modifier au besoin, nous ne trouvons nulle part une règle certaine de la foi, puisque le christianisme tout entier nous vient des Evangiles. Incapables de séparer le divin de l'humain, comment nous assurer qu'il y a réellement dans le christianisme une révélation divine? L'auteur n'a pas traité explicitement cette question, mais il est aisé de suppléer à son silence. Il répondrait aux incrédules par le miracle du christianisme et du Christ : Il faut expliquer les conquêtes de l'Eglise et sa durée, il faut expliquer les martyrs, il faut expliquer la foi de Paul, il faut expliquer Jésus-Christ lui-même, dont la vie et les discours sont divins, or le divin ne s'invente pas.—Tout autant d'arguments qui sont contestés, comme on conteste les miracles et les prophéties. Quant à la manière de déterminer la vérité au sein du christianisme lui-même, l'auteur se confie à l'Amour, qui devient le principe d'une méthode intuitive dans l'application de laquelle toutes nos facultés sont actives[1]. Ainsi la hardiesse de sa critique vient de la sécurité de sa foi. Il sent qu'il est en possession de la vérité et ne craint pas qu'on la lui ravisse. Il peut discerner l'humain du divin dans la lettre de l'Evangile, parce qu'il a l'Evangile

[1] P. 189.

Digitized by

dans son cœur. Mais en dehors de la vérité ce départ serait impossible, et sans doute il ne faudrait pas presser beaucoup M. Trottet, pour lui faire dire avec l'auteur des Recherches de la Méthode : « Je ne sais point de méthode certaine pour atteindre « la vérité lorsqu'on en est dehors. » Cet aveu est pénible sans doute, car s'il importe de prouver, c'est surtout à ceux qui ne croient pas. Mais à juger d'après les résultats, nous ne voyons pas que les partisans d'une marche plus rigoureuse en apparence soient réellement plus avancés. Ils partent de principes qu'on n'accorde pas, et n'arrivent point à l'unité cherchée. La méthode de l'inspiration plénière, comme la méthode spéculative, semblent n'être guère que des moyens employés par certains esprits pour se satisfaire eux-mêmes. Elles varient selon les besoins. Pourrait-il en être autrement? Si la doctrine chrétienne est vraie, la foi vient de l'Esprit, qui souffle où il veut ; comment nous flatter de tracer à l'Esprit l'itinéraire auquel il doit se conformer?

Le *Discours d'inauguration* prononcé à Montauban par M. Bonifas-Lacondamine, nous porte aux mêmes réflexions. Ce discours a fait événement dans l'Eglise protestante française. A ce premier titre il nous intéresse, car les Eglises de la France et de notre Suisse romane subissent les mêmes influences, et tout ce qui touche les unes, importe aux autres. La nomination de M. Bonifas était une victoire de l'orthodoxie sur toutes les tendances anciennes et nouvelles qui se rapprochent du rationalisme. Aussi a-t-on été assez surpris et, dans quelques cercles, fort réjoui de trouver sa théologie plus ou moins dégagée des formules symboliques, et colorée de cette spéculation qui cherche le sens intime du dogme dans la conscience morale.

Fidèle aux instincts pratiques de l'esprit français, c'est l'examen des convenances de l'enseignement qui le conduit à poser les conditions de la science théologique. Il condamne également l'indifférence pour les résultats, qui conduit au scepticisme (dont elle procède sans doute) et la préoccupation exclusive des conclusions dogmatiques, qui rend trop facile sur la légitimité de leur acquisition et les prive ainsi de toute valeur. A ses yeux, la théologie repose sur la foi, les bases en sont le fait historique de la Révélation et le fait spirituel de la foi. Elle n'est que la foi cherchant à se rendre compte d'elle-même et de son contenu

Digitized by Google

pour se l'approprier toujours davantage[1]. Dès lors la foi est une science en germe, la science est pour elle un besoin, qui cherche irrésistiblement à se satisfaire. Elle ne saurait y renoncer sans se désavouer elle-même et sans s'altérer[2]. La théologie a donc à constater des faits de deux ordres, les faits historiques de la révélation, les faits divins, et les données fondamentales de la conscience. Après avoir déterminé les faits dans leur pureté, en les distinguant nettement des interprétations qu'ils ont pu recevoir, elle rapprochera les besoins de l'âme des faits divins destinés à les réveiller, à les rectifier et à les satisfaire. Enfin, après avoir constaté les faits, la théologie s'efforcera d'en rendre compte, de concilier ce qui semble s'exclure, de découvrir l'unité supérieure qui les relie, de saisir leur principe et leur raison d'être.

L'auteur essaie, en terminant, de faire l'application de ses principes à la personne et à l'œuvre de Jésus-Christ. Il constate dans la conscience le besoin d'une expiation réelle, et l'explique par la sainte immutabilité de Dieu, qui ne saurait être uni au pécheur, quand celui-ci s'est séparé de lui. La conséquence du péché doit être abolie, pour que l'homme puisse servir Dieu. C'est à ce besoin que répond la mort expiatoire du Sauveur. « Jésus-Christ a subi pour nous la peine du péché, et nous l'avons subie en lui, il possède pour nous la force du bien, et nous la possédons en lui... La personnalité du Sauveur est distincte de l'humanité coupable : elle l'est même plus que celle de tout autre individu dans l'espèce, puisqu'elle est absolument sainte, à la fois divine et humaine ; mais d'un autre côté, Christ est avec l'espèce dans un rapport de solidarité plus étroit que tout autre individu, puisqu'il est le chef de l'humanité, la tête du corps, l'homme par excellence... Par la toute puissance de son amour infini, Christ ne fait plus qu'un avec l'humanité dont il a revêtu la chair ; il la représente et la personnifie. Dans la personne de son chef, elle est châtiée tout entière, et meurt à cause du péché. Le chef souffre pour les membres, et les membres souffrent dans le chef[3].» L'opposition que l'auteur établit entre ce point de vue et la théorie juridique de la substitution ajoute à la précision de ces paroles, et nous fait reconnaître ici l'idée des *Recherches de la Méthode*,

[1] P. 10. — [2] P. 21-22. [3] P. 39.

Digitized by Google

selon laquelle l'humanité est réellement comprise en Jésus-Christ. L'auteur oppose à ce point de vue celui qui voit dans la mort du Sauveur une simple confirmation de sa doctrine, suivant laquelle l'amour de Dieu n'aurait besoin d'aucun sacrifice pour pardonner aux pécheurs. Ici la mort de Christ est superflue, Jésus n'est pas un vrai Sauveur, sa perfection absolue est inutile, aussi bien que sa divinité; ce n'est plus la foi qui nous sauve; l'amour de Dieu devient une loi de sa nature, et la conscience une illusion.

La divinité de Jésus-Christ est également une donnée de la révélation nécessaire à la conscience chrétienne. En effet Jésus-Christ réclame pour lui-même ce que Dieu seul a le droit de réclamer; et ce qu'il demande, l'âme éprouve le besoin de le donner, car elle met en Christ une confiance absolue. L'auteur distingue fort nettement la divinité de la perfection morale. En accordant à Jésus-Christ celle-ci, on lui accorde le plus, dit-il. «Comment lui refuser ou lui marchander encore le moins, car la divinité véritable et *supérieure*, ce qui la constitue et l'assure éternellement, c'est la divinité éthique; ce qui est vraiment dieu en Dieu, c'est la nature morale »[1]. Cependant, lorsqu'on fait consister toute la divinité de Jésus-Christ dans une sainteté absolue,« la dignité spécifique du Seigneur est niée. Entre lui et le chrétien arrivé à la perfection, plus de différence possible... Le fils unique du Père est allé grossir la multitude des êtres finis .[2]»

Il nous est impossible, nous l'avouons, de mettre d'accord ces deux thèses : d'un côté, que la sainteté est l'attribut supérieur de la nature divine, et de l'autre, qu'on enlève à Jésus sa dignité spécifique et sa divinité, lorsqu'on n'affirme de lui que la sainteté absolue. Le seul moyen de concilier ces énoncés consiste à dire que la sainteté absolue est impossible sans la divinité métaphysique, « qui en est en quelque sorte la condition matérielle[3]. » Mais à ce compte, il ne faut plus parler de la perfection comme du terme de la créature; on ne peut lui accorder tout au plus qu'une perfectibilité indéfinie. Nous demandons si la conscience chrétienne et les textes mêmes réclament une différence éternelle entre Christ et ses rachetés. L'hérésie de l'auteur des *Recherches* est plus conséquente; c'est en général le mérite

[1] P. 49. — [2] P. 51. — [3] P. 49.

Digitized by Google

des hérésies, où l'esprit se jette pour éviter les difficultés des solutions. M. Secrétan reconnaît aussi la divinité de Jésus-Christ; mais, si nous l'avons compris, elle ne s'ajoute pas à son humanité, car le principe s'en trouve dans l'homme; elle se déploie en Jésus-Christ par sa sainteté, et la seule différence qui sépare Christ du fidèle arrivé à la perfection, c'est qu'il est le Sauveur, et que nul n'arrive au terme que par son sacrifice. Peut-être faut-il aller jusque là pour pouvoir maintenir l'idée que la perfection morale est le caractère essentiel de la Divinité et pour traduire tout le christianisme en faits moraux. Nous ne voulons point prononcer là-dessus; il nous suffit d'avoir signalé dans les vues de M. Bonifas une certaine incohérence. Il flotte encore entre les conséquences de sa méthode personnelle et l'immense autorité de l'Eglise universelle. Le discours de M. Bonifas contient plutôt des aspirations que des théories, mais ces aspirations sont élevées. Il a su les exprimer dans un style noble et limpide.

On l'a déjà vu, le point de vue de M. Bonifas est tout à fait celui d'Anselme : *Fides quærens intellectum*. Nous croyons que ce point de vue est le vrai. La théologie part de la foi et la suppose. Mais telle n'est pas la condition générale de la science : celle-ci part de l'ignorance et s'efforce d'atteindre à des propositions que tout esprit bien organisé soit obligé d'accepter. A ce compte, la théologie ne serait pas une science comme les autres, elle serait plus et moins que la science, où le cœur et la foi n'ont que faire; du moins, elle ne saurait devenir science que pour les croyants. Quant aux incrédules, elle peut leur apprendre en quoi consiste la foi ; mais elle ne leur prouve pas la réalité de son objet. Nous soupçonnions déjà que l'effort pour constituer la théologie en science proprement dite était la cause d'un grand nombre de nos malentendus.

On condamne assez sèchement de divers côtés les tentatives de la foi pour s'expliquer les mystères, en alléguant l'insuccès de la scholastique. Mais il ne faut pas oublier que toute la théologie actuelle et les formules même des mystères proviennent d'un travail de la pensée analogue à celui de la scholastique, que l'on juge peut-être un peu précipitamment. La séparation de la philosophie et de la théologie s'explique aisément de la part de ceux qui n'accordent à la foi chrétienne aucun objet

Digitized by Google

réel ; mais au point de vue de la foi elle nous semble absolument incompréhensible ; et ce qui nous réjouit le plus dans les tentatives nouvelles du protestantisme pour se satisfaire lui-même par la philosophie du Christianisme, c'est la sincérité de la foi dont elles portent l'empreinte.

F. B.

Digitized by Google

LA

VIE ANIMALE DANS LES ALPES

Troisième et dernier article.

Nous avons déjà à deux reprises parlé dans cette *Revue* de l'ouvrage de M. de Tschudi, auquel nous prédisions un succès que les faits ont dès lors confirmé, car sa troisième édition est près d'être épuisée. La traduction française [1] que nous préparons depuis lors est fort avancée aujourd'hui et sera terminée avant la fin de l'année. Nous en communiquons pour la dernière fois à nos lecteurs quelques extraits, tirés des parties où l'auteur traite des phénomènes particuliers aux Alpes, de leur aspect aux différentes saisons, de leurs eaux, de leurs forêts, de leur végétation, de leurs neiges éternelles. . . . .

Le caractère du paysage change à chaque pas dans la région montagneuse. Le voyageur qui suit le lit pierreux d'un ruisseau où écume une eau verdâtre, n'a à droite et à gauche que des éboulis descendus des parois escarpées de la vallée, où végètent quelques buissons et que couvrent des blocs moussus. Son horizon se retrécit, le sentier devient de plus en plus rapide et pierreux, les parois de la vallée se rapprochent, quand tout à coup, arrivé au sommet du col, il voit l'horizon s'étendre, et à ses pieds s'étaler une verdoyante vallée qui encadre le cristal d'un lac. Les pyramides dénudées des montagnes semblent s'être écartées par respect pour cette nature silencieuse et mélancolique. Des forêts de hêtres et de sapins atteignent çà et là le bord de l'eau limpide, dont le miroir reproduit leur image et

[1] Cette traduction est éditée par la librairie Dalp, à Berne, et paraîtra en 6 livraisons de 8 feuilles chacune, illustrées des 24 gravures qui accompagnent le texte allemand. Les premières livraisons ne tarderont pas à être mises en vente. — Prix de l'ouvrage complet : 15 fr.

Digitized by Google

celle des montagnes où brillent quelques taches de neige. Au-delà du lac, la prairie d'un vert éblouissant s'élève insensiblement jusqu'aux Alpes qui limitent le paysage à l'arrière-plan.

Ces lacs inférieurs sont loin de ressembler aux lacs alpins. Leurs bords sont partout pittoresques et gracieux, la couleur de leurs ondes varie à l'infini et n'est pas encore expliquée ; tantôt ils sont d'un bleu d'azur, tantôt d'un vert clair ou foncé, d'autres fois leur eau semble blanchâtre. On ne connaît pas exactement leur profondeur et la nature de leur fond, qui est probablement rempli de rochers et de fissures d'où s'échappent des sources. Les habitants de la vallée attribuent aux eaux de leur lac une profondeur immense, et les peuplent de poissons monstrueux, obéissant ainsi à une propension naturelle vers le mystérieux et l'extraordinaire. Des escarpements qui dominent le lac tombent quelquefois en cascades des torrents dont les flots limoneux jaunissent au loin ses eaux. Ailleurs un ruisseau se précipite du sommet d'un rocher et se résout en une colonne vacillante de rosée avant d'atteindre l'onde que ne troublent jamais ses eaux toujours limpides. Quelque colline, quelque promontoire rocheux s'avancent vers l'intérieur du bassin, dérobent aux yeux des baies solitaires et cachées ou forment quelquefois des iles couvertes de verdure.

Des chalets, des huttes de pêcheurs, des hameaux s'élèvent sur la rive, et leurs habitants trouvent leur vie en exploitant en même temps les eaux du lac et les pentes herbeuses des monts qui l'encadrent.

La plupart des cirques à fond plat qu'on rencontre en remontant les vallées de la région montagneuse, et peut-être aussi les vallées de la région supérieure, ont dû être le fond de lacs aujourd'hui écoulés. Les montagnes ont leur destinée aussi bien que les peuples. Les eaux courantes rongent à la longue les digues transversales qui retiennent les eaux des lacs au-dessus des étages inférieurs des vallées, vers lesquels elles s'écoulent peu à peu. Partout où ces barrières sont épaisses et résistantes, on remarque que le lac s'y termine, tandis qu'il se retire lentement à son extrémité opposée. Aussi le voyageur éprouve-t-il une vive surprise, lorsqu'après avoir gravi la digue, il voit tout à coup à ses pieds un de ces bassins aux eaux calmes et aux bords hardiment découpés.

Digitized by Google

Sous ce rapport, le pays d'Obwalden se fait remarquer par ses trois lacs étagés. Le lac d'Alpnach s'enfonce profondément dans la partie inférieure de la vallée ; au-dessus de lui le charmant lac de Sarnen est supporté par le second gradin, et enfin sur le troisième gradin, entouré de tous côtés de crêtes élevées, s'étale le petit lac de Lungern, à moitié desséché maintenant par une galerie creusée artificiellement à travers le Kaiserstuhl.

Le pays de Hasli est formé de gradins étagés analogues, quoique moins larges et dépourvus de lacs. Lorsque les crêtes d'où s'écoule l'eau des lacs supérieurs et celle qui provient de la fonte des neiges sont très-escarpées, le ruisseau devient cascade. Aussi la plupart des vallées suisses creusées dans les formations calcaires, qui présentent les escarpements les plus abruptes, sont-elles embellies par des cascades. C'est par douzaines, qu'après des orages ou à l'époque de la fonte des neiges, on les compte suspendues aux parois des vallées. La plupart tarissent pendant l'été. Les grandes chûtes d'eau permanentes, ces décorations si admirables sont de vraies individualités, caractérisées par des formes, des couleurs et des bruits particuliers, par une masse d'eau, un encadrement, une illumination et un murmure propres à chacune d'elles. L'une gronde, mélancolique et sourde, au fond d'une espèce de grotte, cavité profonde qu'elle a elle-même creusée et que remplit à demi la masse puissante de ses eaux qui s'écoulent par le couloir qu'elles se sont taillées dans le roc. Jamais rayon de soleil n'en éclaire le fond. Le soir, quand le couchant s'enflamme, la partie supérieure de la chûte semble un courant de lave liquide, tandis que du fond de l'antre humide s'élèvent des nuages de vapeur que le courant d'air entraîne capricieusement au loin, le long des pentes de la montagne. Telle autre cascade est cachée par quelque sombre forêt de sapins, et apparaît tout à coup comme un vêtement blanc, aux plis appliqués contre une large paroi de rochers. Celle-ci semble suspendue dans le vide, une dalle de schiste en saillie dirige ses eaux au-delà du rocher; sa hauteur est grande, les ondes se séparent, comme au Staubbach, dans la vallée de Lauterbrunnen, et se transforment en une pluie de perles étincelantes qui semble à peine atteindre le sol, et reconstitue rapidement le ruisseau qui, après cette chûte immense, continue à s'écouler en murmurant, comme si rien ne s'était passé. Ces cascades nombreuses dans la région monta-

Digitized by Google

gneuse existent encore très-haut dans les Alpes; de loin et pendant la nuit elles ont quelque chose de fantastique, elles se balancent avec un murmure sourd aux flancs des rochers, comme les ombres nébuleuses, aux formes indécises et changeantes que rêvait Ossian. De jour, quand le soleil les éclaire, elles semblent des panaches étincelants aux formes sans cesse nouvelles, ondoyant aux flancs des monts. Ailleurs des torrents à peine nés roulent de terrasse en terrasse, leurs eaux écumantes formant ainsi deux, trois, et même un plus grand nombre de cascades superposées, dont chacune est à la fois partie d'un admirable ensemble et un tout, qui a son entourage, sa hauteur et sa largeur propre. Tantôt la cascade apparaît dans toute son ampleur, tantôt une forêt de sapins noirs, un rocher, un massif de buissons en dérobe une partie à la vue. Il n'est pas une de ces mille cascades qui se ressemble, mais chacune d'elles est toujours un élément qui, plus que tout autre, contribue à animer un paysage dans la montagne.

Quelques semaines avant l'époque où l'hiver commence dans la plaine, il annonce son approche dans la région montagneuse par des tentatives infructueuses. Déjà en octobre et en novembre, des flocons de neige commencent à tomber, le froid glace le ruisseau, le givre s'attache aux buissons, mais la glace et la neige ne peuvent résister à l'action d'un soleil encore puissant. Cependant les jours diminuent, et voici qu'un matin tout a disparu sous une couche de neige. Sur le revers méridional des Alpes, et sur certaines pentes bien exposées; la lutte dure encore, le soleil et le Föhn résistent au souffle glacé de l'hiver. La neige prend définitivement pied sur les prairies sèches et les pentes tournées au nord, puis sur celles qui regardent le midi, et finalement elle couvre tout le pays d'une couche uniforme, sous laquelle les routes et les sentiers sont effacés, et pénètre même à travers les branches des sapins jusqu'au sol de la forêt. Les détails du paysage, les inégalités de surface disparaissent sous la couche de neige, et font place à des lignes molles et uniformes, qui donnent à la vallée toute entière l'aspect d'un fond de bassin. Les ruisseaux sont glacés, et les cascades transformées en gigantesques colonnes de cristal appliquées aux parois de rochers; çà et là seulement une surface rocheuse toujours balayée par le vent, n'est pas ensevelie sous la neige. C'est

Digitized by Google

avec peine que le pâtre se fraie une route vers l'étable bien close où ruminent ses vaches. Les poules de neige qui, immobiles sur le sol pendant la chute de la neige, s'étaient laissé ensevelir, se sont dégagées, et picotent près des fenils solitaires quelque grain oublié, tandis que les écureuils, les hermines, les martres, les lièvres et les renards osent à peine quitter leurs gîtes et leurs terriers. Ils n'aiment pas cette couche de neige épaisse, molle, dans laquelle ils enfoncent et laissent des traces qui pourraient les trahir. Mais à la première nuit claire, elle aura pris un autre caractère ; elle devient dure et solide. Souvent après une journée chaude, elle se couvre d'un vernis de glace, ou prend l'aspect cristallin à la suite de vents froids ; ce n'est plus pour le pays un mol vêtement d'un blanc mat, mais une cuirasse éclatante, dure comme l'acier, à la surface de laquelle des millions de cristaux réfléchissent la lumière et brillent d'un éclat éblouissant. Les quadrupèdes ont retrouvé un sol assuré sur ces champs qui crépitent sous leurs pas, et font pendant la nuit de longues excursions à travers monts et vaux. Leurs traces, à peine indiquées, se croisent en tous sens au milieu des forêts et des champs ; chaque coup de vent emporte des millions de cristaux de glace, couvre de cette blanche poussière d'immenses surfaces, efface les empreintes des pas ou, si la couche glacée est très-solide, les remplit des aiguilles desséchées ou des semences des pins. Sur les cimes élevées et sur les arêtes rocheuses, le souffle âpre du vent enlève la neige poudreuse, et les monts semblent enveloppés de fumée, une partie de la neige entraînée tourbillonne dans l'air sous forme de petits nuages de cristaux brillants, tandis que les masses plus pesantes fouettées par la brise, tombent et, du haut des cimes, rebondissent de roc en roc, en nuageuses cascades, et se perdent enfin dans les profondeurs. Les jours, les semaines s'écoulent et toujours un froid vif, clair, monotone, règne dans la montagne. La première neige est tombée des arbres, le givre aux longues aiguilles l'a remplacée, puis la neige retombe, et le givre lui succède encore. Il revêt de ses cristaux effilés et de sa blancheur mate la nature toute entière, se suspend aux rameaux des arbres et des buissons, décore capricieusement la fontaine et le pieu solitaire indicateur de la route, jusqu'à ce qu'un brouillard humide, ou un rayon doré du soleil d'hiver vienne faire écrouler ses édifices aériens, et les remplacer la nuit suivante par la cou-

Digitized by

che mince d'un émail glacé. C'est alors que les habitants des vallées, munis de haches et de traînaux, se rendent dans leurs forêts. Les sapins et les hêtres tombent menaçants, les troncs ébranchés descendent comme des flèches les couloirs rapides. D'un pied sûr, des chevaux vigoureux, aux formes osseuses, les entraînent au galop vers les villages, en suivant les pentes et les ravins nivelés par la neige. Pendant la nuit le renard fait entendre ses glapissements au milieu des buissons, tandis que de jour la voix des chiens de chasse et la détonation du fusil rétentissent au milieu de cette nature sans mouvement. Peut-être y entendrait-on les battements précipités du cœur d'un lièvre depuis longtemps poursuivi, ou le bruit du vol alourdi d'un tétras effrayé. Le merle d'eau siffle au bord du ruisseau, le pinson de neige, ou le roitelet, gazouillent dans les buissons leur gaie chansonnette. Tous les bruits de la vie sont d'autant plus vifs et joyeux que la nature elle-même est plus solitaire et silencieuse. Mais au milieu de cette nature enveloppée d'une couche neigeuse, ce que nous regrettons avant tout, ce sont ces lacs de la montagne, à la surface d'azur, aux eaux limpides, et aux mystérieuses profondeurs. Ils viennent de se congeler, un miroir vert les a recouverts, et n'a pas tardé lui-même à s'enfoncer sous le vaste linceul.

Des zéphyrs tièdes et chauds annoncent le printemps. Ils viennent en aide au soleil dans l'œuvre lente et pénible qui consiste à détruire le linceul qui voile la terre. Déjà elle avance, mais un jour de tourmente va recouvrir l'ancienne neige d'une couche nouvelle ; ce ne sera qu'un faible obstacle, car une fois la croûte de vieille neige durcie, amollie et détruite, la nouvelle venue n'oppose pas de résistance à l'action du soleil. Les forêts et les buissons se débarrassent de leur incommode fardeau. La verdure apparaît et s'émaille bientôt de fleurs blanches, bleues et jaunes. Le vent et les eaux commencent à bruire dans la montagne. D'abord pendant une heure ou deux seulement, au milieu de la journée, puis pendant l'après-midi, puis le soir et pendant la nuit, et enfin jour et nuit, les eaux s'écoulent, ruissellent, murmurent, grondent et mugissent au loin. Les rochers laissent suinter l'eau par toutes leurs fissures, les ruisseaux se fraient une voie à travers la neige et la glace qui obstruent leur lit. Chaque terrasse, chaque champ de neige fournit un affluent. Imbibés des eaux qui les inondent, les pi-

Digitized by Google

lastres de glace des cascades se détachent des murs de roc, et tombent avec un bruit de tonnerre au fond des grottes que se sont creusées les chûtes d'eau; de gros blocs de glace, lentement minés par les filets d'eau, s'affaissent avec mille craquements et tombent avec fracas du haut des roches. Puis on entend au loin le sourd mugissement des avalanches, les détonations des glaciers qui se crevassent, les blocs de pierre que la gelée a isolés, des massifs s'en détachent au dégel, les champs de neige sans soutien glissent ou se rompent. Le printemps annonce déjà sa présence par les mille bruits de la nature morte, ce ne sont partout que murmures, craquements, détonations, mugissements, sifflements et rumeurs sourdes dans le lointain. . .
. . . .

Les soupiraux naturels qui existent partout dans les montagnes, sont un phénomène très-remarquable. Ce sont des fentes étroites et très-profondes ouvertes dans le rocher et pourvues d'une ouverture supérieure, qui peut manquer quelques fois. Pendant l'été et par le beau temps il s'en échappe un fort courant d'un air très-froid. En hiver, au contraire, l'air y pénètre de l'extérieur, et leur température intérieure est plus élevée. Ces soupiraux (*windloch*) sont très-fréquents dans les Alpes. On peut les observer au-dessus du Seelisberg, sur l'Emmetenalp, dans l'Isenthal et dans le Schächenthal, dans le canton d'Unterwald, à la Blumatt, sur le Panzerberg, à Hergiswyl sur le Pilate, près de Quasten au lac de Wallenstadt, dans le Klönthal, sur la Mierenalp, sur la Guppenalp, sur l'alpe de Naye, près du col de Chaude, où le courant d'air qui sort du soupirail appelé la *Tanna à l'aura*, a souvent une intensité aussi forte que celui qui s'échappe d'un soufflet de forge. Des observations exactes ont prouvé que ces ouvertures soufflantes existent surtout dans des montagnes très-disloquées, sur des talus d'éboulement appliqués contre des parois de rochers verticales et compactes. La nature de la roche n'influe pas sur le phénomène, elle peut être calcaire, granitique ou formée de porphyre). Il est probable que l'appareil soufflant consiste en un canal plus ou moins vertical, en communication avec un autre conduit plutôt horizontal. Les ouvertures du premier sont nombreuses, et placées à l'endroit où les matériaux éboulés, en tous cas perméables à l'air, s'appliquent à la paroi de rochers, tandis que l'ouverture soufflante

Digitized by Google

est celle de l'autre conduit. L'air renfermé dans les vacuosités de l'intérieur du talus, qui sont en communication avec les conduits principaux, prend la température assez basse du sol, température qui en hiver est supérieure à celle de l'atmosphère, tandis qu'elle lui est de fort inférieure en été. C'est pourquoi en hiver l'air chaud s'échappe par les ouvertures supérieures de la cheminée, tandis que l'air froid rentre avec plus ou moins d'intensité par l'ouverture inférieure, le soupirail en question. Voilà pourquoi dans cette saison le courant d'air se dirige de l'extérieur à l'intérieur, et cesse d'être appréciable au commencement et à la fin de l'hiver, époques où les différences de température de l'air extérieur et intérieur ne sont pas assez fortes pour provoquer le phénomène. En été, au contraire, l'air froid de l'intérieur du sol, comprimé par la pression de l'air chaud de l'atmosphère qui pénètre dans le talus par le haut, s'échappe avec violence par l'ouverture inférieure, surtout si le temps est sec. Des observations attentives ont fourni la preuve que la température de l'air expulsé n'est pas identique à la température moyenne du lieu, mais bien plus basse et fort variable pendant la durée de l'été, puisque de 9° R. elle tombe quelquefois à 4 et même à 2° R., alors que la température de l'atmosphère varie de 15° R. à 20° R. Saussure a expliqué ce phénomène par l'abaissement de température que doit faire subir au courant d'air l'évaporation rapide de l'eau de pluie, qui, pénétrant dans le sol, entre en contact continuel avec l'air en mouvement dans les vacuosités du terrain. L'air souterrain, dont la température est peut-être de 5 à 8° R., peut se refroidir ainsi jusqu'à 3° et même 2°. Plus l'air qui pénètre d'en haut est sec, plus il se charge de vapeur, plus il est humide et moins il absorbe. Aussi, lorsque le temps est beau, le souffle qui sort du sol est-il très-vif et très-frais, tandis qu'il l'est moins à l'approche du mauvais temps. La température de l'air dans le voisinage immédiat de l'orifice étant plus basse, il s'y forme et il s'y maintient souvent de la glace jusqu'à la fin de l'été.

Les vachers utilisent à l'ordinaire ces soupiraux pour la conservation de leur lait; de même qu'à Gordevio, dans le val Maggia, et ailleurs dans le Tessin, on construit autour d'eux des caves qui sont excellentes pour y conserver du vin. Ces courants d'air ne laissent pas que d'avoir de l'influence sur les ani-

Digitized by Google

maux et les plantes; lorsque l'homme ne les utilise pas, il n'est pas rare qu'un renard ou une marmotte en fasse une des nombreuses ouvertures de son gîte souterrain. Les plantes ne prospèrent pas dans le voisinage de ces orifices : quelques mousses aux teintes sombres, quelques lichens supportent seuls ce vent glacé.

C'est à des dispositions de sol analogues que doivent leur existence ces grandes et admirables glacières naturelles qui se trouvent à des niveaux de beaucoup inférieurs à la limite des neiges éternelles. Ces grottes renferment pendant des mois, et souvent pendant toute l'année, des masses considérables de glace. Ainsi, par exemple, la grande glacière de St.-Georges, située sur le revers du Jura, dans les environs de Rolle, à 2562' au-dessus du lac de Genève, renferme à l'ordinaire plus de 2000 quintaux d'une glace qui se forme même en été par la congélation de l'eau qui suinte de la voûte. La plus belle et la plus considérable de ces glacières est le *Trou du Mouton*, près du lac de Thun, caverne qui s'ouvre dans une paroi de rochers de 1500' de hauteur, à une altitude de 5004' au-dessus du niveau de la mer. Elle pénètre très-profondément dans l'intérieur du rocher, et des masses de glace, aux formes les plus bizarres, y sont amoncelées. Malgré son aspect peu attrayant, par les temps d'orage ou d'excessive chaleur, troupeaux et bergers y cherchent un asile, et il n'est pas rare d'y trouver réunis un millier de moutons . . . .

Nous penchons à considérer les avalanches comme des phénoménes d'une haute utilité dans les Alpes. Quelque considérables que puissent être leurs ravages, c'est d'elles que dépend la possibilité de la végétation sur de vastes espaces des hautes chaînes. Les petites avalanches, les plus fréquentes, n'ont à l'ordinaire aucune action fâcheuse. Parmi les avalanches considérables, un petit nombre seulement, celles qui se fraient de nouvelles voies, deviennent dévastatrices. Les moyens que les montagnards emploient pour s'en garantir, sont, il est vrai, insuffisants. Ainsi ces vieilles forêts aux troncs pourris, qui s'élèvent souvent à côté du couloir par où descend l'avalanche tendent à disparaître parce qu'elles sont mal aménagées et entretenues. Au Valais, dans quelques hautes vallées, on a la coutume singulière de clouer les avalanches, en enfonçant des pieux au

Digitized by Google

commencement du printemps sur les pentes escarpées d'où les neiges se détachent au moment de leur fonte, de manière à empêcher la descente du champ de neige tout entier. Quelque impétueuse et irrésistible que devienne une avalanche, elle peut être arrêtée à son origine par d'aussi minces obstacles. Déjà on a remarqué que des avalanches périodiques ont fait défaut lorsque, pendant l'été précédent, les faucheurs n'ont pas pu faucher des pentes herbeuses, dont les longs chaumes secs, pris dans la neige, l'ont empêchée de glisser et de déterminer au-dessous le mouvement de masses plus considérables. Les pins, dont les troncs percent et retiennent comme mille bras de vastes surfaces neigées, sont encore plus utiles et rendent presque impossibles les avalanches. Dans beaucoup de vallées des Alpes rhétiennes, très-exposées aux avalanches, les montagnards protègent leurs demeures par deux remparts de terre ou de pierres qui se réunissent sous un angle aigu dans la direction que suivent les neiges dans leur descente; le courant de neige se divise en frappant cet éperon, et passe des deux côtés de la maison sans l'endommager. Souvent les avalanches poudreuses franchissent cet obstacle et passent au-dessus du toit. C'est ainsi qu'est protégée l'église de Davos, de même que beaucoup de maisons dans le val Bedretto et ailleurs.

Quant aux chalets destinés à servir d'écuries, on les entoure d'un rempart de neige qu'on arrose souvent, de manière à le transformer en une glace qui résiste à la fonte jusqu'au moment où le danger a cesse d'exister. Les grandes routes traversent en galeries les localités exposées aux éboulements de neige, ou sont protégées par des toits dont la pente fait suite à celle du terrain où glisse la neige.

Le vrai préservatif contre le danger des avalanches, le reboisement des pentes dénudées, qui réussirait sur une foule de points, est malheureusement négligé. Les endroits réputés les plus dangereux à cause des avalanches, sont les Schöllenen, le val Tremolo, la Zuya près de Davos, et d'autres . . . . .

La rose des Alpes mérite à juste titre le titre de reine des plantes alpines. Rien n'est plus charmant que ces buissons qui tapissent des rochers tout entiers et des pentes herbeuses, de leurs feuilles vertes comme celles du buis, du milieu desquelles s'échappent à profusion d'élégantes corolles cramoisies et des

Digitized by Google

boutons entourés d'écailles brunes. Le voyageur salue avec bonheur le premier buisson de rose des Alpes qu'il rencontre au près du sentier, et malgré la fatigue qui l'accable, il s'élance vers ces rochers du haut desquels les petites roses lui souhaitent la bienvenue dans la nature alpine. Toujours gracieuses, elles accompagnent sa marche pénible au milieu des labyrinthes de blocs éboulés, et contrastent par la vivacité de leurs couleurs avec les teintes grises et sombres de ces débris des sommets. Toujours nouvelles, elles décorent de mille manières les paysages de leur patrie, inclinent leur corolle pourpre au-dessus de l'écume du torrent, couvrent des pentes entières d'un tapis carminé, que reflèchit le miroir d'un petit lac, ou apparaissent disséminés au milieu de la flore multicolore du pâturage. Leurs touffes arrêtent le pied du malheureux qui glisse vers l'abîme, dans les jours froids de l'automne, elles alimentent de leurs tiges le feu qui réchauffe le berger, et pendant l'hiver leurs bourgeons préservent de la faim les poules de neige qu'elles abritent. Le botaniste trouve dans ce joli buisson la mesure du développement progressif de la végétation alpine. A 4000' ses capsules brunes renferment déjà des graines à demi-mûres; à 5000' ce ne sont que touffes couvertes de fleurs épanouies, à 6000' les boutons à peine entr'ouverts laissent percer à leur sommet les pointes roses des corolles, tandis qu'à 500' plus haut, ils commencent à peine à brûnir, incertains qu'ils sont si l'été durera assez pour les épanouir. L'aspect de la rose des Alpes varie beaucoup dans les différentes chaînes. Nulle part ses buissons ne sont plus touffus, ses corolles plus grandes, plus vivement colorées que sur les montagnes cristallines des Grisons. Le rhododendron cilié y apparaît déjà à 2000', il abonde à 4000 et s'élève rarement au-dessus de 7000'. Le rhododendron ferrugineux est surtout développé à 5000', il monte jusqu'à 7600, et existe rarement dans le Jura et dans les Alpes centrales au-dessous de 3000'. Une variété parfaitement blanche et fort intéressante de cette dernière espèce croît dans l'Appenzell, au Splugen, et dans quelques vallées du Valais et du canton de Vaud.

D^r^ Vouga.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

PIERRE MATHIEU, historiographe de France, bourgeois de Porrentruy.

Pendant de longues années, les historiens bibliophiles se sont perdus en conjectures sur le lieu de naissance de Pierre Mathieu : tandis que les uns voulaient que ce fut Porrentruy, les autres décernaient cet honneur à Salins, à Dijon, voire même à Lyon. L'article consacré par M. Weiss à cet auteur dans la *Biographie universelle* a levé tous les doutes : Pierre Mathieu est né à Pesme.

Cependant jusqu'à ce jour on a manqué de données précises sur la famille et la jeunesse de cet écrivain. En nous occupant dernièrement de recherches sur l'histoire du théâtre dans l'ancien évêché de Bâle, au seizième siècle, nous avons découvert toute une suite de faits qui non-seulement établissent clairement l'origine de P. Mathieu, mais encore fournissent des renseignements précieux sur sa famille et expliquent la source de l'opinion si longtemps accréditée que P. Mathieu était né à Porrentruy. C'est aux archives mêmes de cette ville que nous avons trouvé la plupart des pièces qui élucident la question.

En 1566, Porrentruy n'avait plus de *recteur des écoles*, et l'on dut songer à le remplacer. Cette ville faisait alors partie de l'archevêché de Besançon ; on s'adressa donc à Jean Prétremond, chanoine de l'église de la Madelaine à Besançon, ayant lui-même exercé le saint ministère à Porrentruy, pour en procurer un *assez docte* et *de bonnes mœurs*. Pétremond se mit à l'œuvre ; il échoua dans une première tentative auprès d'un régent bisontin, puis réussit à faire accepter la place vacante à Pierre Mathieu, père de l'historiographe, qui n'était pas tisserand (comme quelques auteurs l'ont avancé), mais se vouait à l'enseignement dans la ville de Pesme, en Franche-Comté. Pierre Mathieu était à son poste en mars 1567 ; sa famille l'avait précédé de quelques jours à Porrentruy. Le nouveau recteur y dirigea les écoles jusqu'en avril 1578 ; à cette date, son traitement étant insuffisant pour vivre, il offrit sa démission, qui fut acceptée. Durant ces onze années, P. Mathieu n'épargna rien pour bien remplir ses devoirs et procurer de l'agrément à la ville ; ainsi dans ce dernier but, il fit *jouer* plusieurs fois, au nouvel-an, par ses écoliers, des *dialogues en latin* et des *moralités en français*, et en outre une *comédie en latin*. Sa famille s'accrut d'un garçon en 1575 et d'une fille en 1577. La ville de Porrentruy, en 1576, lui accorda le droit de bourgeoisie. Sa réception est ainsi consignée dans les registres : « M. Pierre Mathieu, de Saint-« Oyan en Bourgogne, recteur des escoles de ceste ville doit pour « estre etes acceptes pour bourgeois de la ville (le 22 octobre) la mitie « de quatre florins seize sols — 2 f. 18 s. »

Digitized by Google

Quoique remplacé dans ses fonctions en 1578, Pierre Mathieu ne quitta point de suite Porrentruy ; ayant à toucher maintes rentes arriérées, qui faisaient partie de son salaire. En 1580 seulement, il se rendit à Vercel, d'où en octobre il adressa aux magistrats d'ici une lettre datée de « *son collège de Vercel,* » et contresignée *votre serviteur es fidelle bourgeois.* Il résulte de ce fait que ce n'est pas, comme on l'a cru jusqu'à présent, trompé par la similitude des noms, l'historiographe de France qui, *à quinze ans*, fut principal du collége de Vercel, mais bien son père. Celui-ci continua d'écrire annuellement aux magistrats de Porrentruy, et, son successeur dans le rectorat des écoles étant décédé en 1583, il accepta l'offre qui lui fut faite, de reprendre son ancienne place. La lettre d'acceptation de Pierre Mathieu (31 janvier 1583) est d'autant plus intéressante qu'il y est question de son fils dont « *les dessins se dressaient à Paris pour l'augmentation de ses études* » et qu'il propose aux magistrats d'envoyer à Porrentruy « *pour introduire les institutions et formes d'enseignement dans le dict collége,* » en attendant qu'il puisse s'y rendre lui-même.

P. Mathieu revint à Porrentruy en juillet 1583 ; il continua d'y exercer le rectorat jusqu'en août 1593. — Nous ne parlerons point ici du rude métier qu'il professa de rechef pendant ces dix ans et des représentations dramatiques qu'il donna, puis, n'ayant plus son emploi, de sa vie malheureuse, étant, après vingt-cinq ans de service, lui, « *le pauvre vieil homme, réduict au dernier ès extreme période de paucrete,* » il nous suffit d'avoir établi dans ces quelques lignes :

1° Que Pierre Mathieu, historiographe de France, s'il n'est pas né (1563) à Porrentruy, fut du moins bourgeois de cette ville ;

2° Qu'il passa à Porrentruy la plus grande partie de sa jeunesse, de trois ans et demi à seize ans et demi, soit de mars 1567 aux premiers mois de 1580 ; qu'il y fit presque toutes ses études et dut y composer sa première tragédie, « *Clitemnestre*, ayant fait cette pièce « *sur le troisième lustre de son aage* » ;

3° Que le père de Mathieu était un homme lettré, et que c'est lui, et non son fils, qui fut principal du collége de Vercel, de 1580 à juillet 1583.

Porrentruy peut donc revendiquer Pierre Mathieu pour une de ses illustrations, puisque cet écrivain a été élevé dans cette ville qui le comptait d'ailleurs parmi ses bourgeois. — Notre modeste cité a donc sa bonne part de son affection pour sa terre natale que le jeune poète exprimait si bien dans une de ses tragédies :

Notre pays retient je ne sais quoi de doux
D'un souhaité retour qui nous allèche tous ;
Toujours le lieu natal, père de notre enfance,
Nous met devant les yeux sa chère souvenance.

Xav. Kohler

Porrentruy, 6 avril 1857.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 7 mai 1857.

SOMMAIRE : La prochaine Exposition de Peinture. L'envoi des tableaux. Tableaux *historiques* et tableaux *d'histoire*. L'individualisme. M. Gérome. M. Couture. M. Courbet et l'envoi qu'on lui attribue. — Mort d'Alfred de Musset. Elections académiques. Mésaventure littéraire de M. le duc de Noailles. — Les affaires du clergé. Les testaments, les donations. Le jésuite en loterie. L'auto-da-fé de livres. Les prédicateurs du Carême. Trait de mœurs cité par l'un d'eux. — Le gamin de Paris. Le chien et le lapin, etc. — La guerre de Chine et les chemins de fer russes. Un moyen de gouvernement du vice-roi de Canton.

Après une année d'interruption, l'Exposition de Peinture, plus heureuse que celle d'Agriculture, supprimée après avoir été promise aussi pour cette fin d'hiver, se prépare à s'ouvrir dans les galeries de ce Palais de l'Exposition universelle qui a coûté des millions, et auquel on a bien de la peine à trouver çà et là quelque emploi. Tous ces jours-ci, les tableaux y affluent. Leurs auteurs les envoient par des commissionnaires, et souvent les accompagnent eux-mêmes, les suivant à une distance plus ou moins respectueuse, mais toujours de manière à y avoir l'œil. Dans l'infinie variété de curieux dont Paris abonde, il en est qui vont voir ce défilé de tableaux et de leurs propriétaires pleins d'alarme ou d'espoir, surtout le retour des uns et des autres, lorsque le jury a prononcé son arrêt. Et non seulement les curieux et les amateurs vont ainsi faire le guet sur le passage des auteurs conduisant ou reconduisant leurs œuvres; mais des artistes mêmes, in-

Digitized by Google

soucianls et rieurs de nature, ou déjà habitués à ce genre d'émotion, s'amusent parfois à s'en donner le spectacle aux dépens de confrères novices et moins aguerris. L'un d'eux nous racontait en avoir vu un dont les nombreux tableaux destinés à l'Exposition n'avaient pu tenir que dans une charrette, et qui ne se contentait pas de la convoyer de l'œil, mais qui la suivait pas à pas la main sur le brancard, prêt à obvier à tout mauvais heurt. Il nous assurait aussi avoir rencontré encore quelques rapins modèles, à la longue barbe fourchue et aux longs cheveux crépuss, surmonté d'un chapeau conique à grands bords. Un autre, qui n'expose pas, mais qui avait été aussi témoin par hasard d'un de ces convois de tableaux, nous disait qu'en se répétant à cet égard le mot du Corrége, *Et moi aussi, je suis peintre*, il s'était senti rougir, *piquer un soleil*, pour employer un terme d'atelier.

L'Exposition paraît devoir être nombreuse et riche, mais d'après les indications de sujets données par les journaux, il est à croire que l'Ecole française, malgré son incontestable supériorité d'exécution sur les autres Ecoles actuelles, pèche toujours par le manque d'invention et d'idée. C'est l'avis d'un de nos amis aussi à même de juger que de voir. En revanche, il dit que l'habileté technique a encore fait de notables et sérieux progrès, dans la vraie ligne de l'art, et que s'il y avait aujourd'hui pour la peinture quelque grande donnée, quelque grande source d'inspiration dans des sujets populaires et traditionnels, l'exécution n'y ferait pas défaut. Malheureusement, cette donnée générale et première, si nécessaire dans les arts et dont la grande peinture surtout ne peut se passer, ne fût-ce que pour se faire comprendre et parler aux yeux sans autre explication, malheureusement, disons-nous, elle n'éxiste pas; elle ne saurait non plus s'inventer, car elle est le fruit du temps, avec lequel elle s'en va comme elle était venue avec lui, le résultat de la vie et de la foi, non d'un seul, mais de tous. Chacun en est ainsi réduit à ses propres inventions, qui pour l'ordinaire n'en sont pas. De là, dans la peinture de notre époque, la prédominance et souvent la supériorité du genre et du paysage; de là, les sujets de mode et d'actualité, les anecdotes, les traits d'esprit, les traits de mœurs; de là enfin (comme dans l'exposition qui se fait en ce moment de l'œuvre de Paul Delaroche, ce Casimir Delavigne de la peinture avec plus de nerf, mais non pas plus de hauteur), de là des tableaux historiques, des scènes réelles, bien vues, bien rendues, telles qu'elles se sont passées ou ont dû se passer, mais sans rien qui atteigne sensiblement plus loin, qui soit à la fois l'humanité et qui plane audessus, qui la révèle et la transfigure et, en la transfigurant, la révèle toujours mieux : des hommes, en un mot, plutôt que l'homme

Digitized by Google

lui-même, c'est ce qu'on nous montre et par conséquent des tableaux *historiques*, mais non pas ce que l'on entendait autrefois par des *tableaux d'histoire*.

Voici un détail qui, à lui seul et sans vouloir l'exagérer, trahit bien l'absence de cette inspiration générale qui fait pourtant la vie des arts et leur fécondité, car, réduits sans cela à l'inspiration individuelle, ils le sont à son épuisement, à ses caprices et à ses hasards; l'individualité, d'ailleurs, n'est pas nécessairement l'originalité, et, si elle l'est, c'est seulement l'originalité de soi, ce n'est pas l'originalité de tous, sans laquelle il n'y a pas école, style, ensemble d'art. Mais revenons au fait que nous voulons citer uniquement comme symptôme de cette tendance forcément individuelle que subit la peinture de nos jours. L'une des œuvres dont on parle le plus d'avance parmi celles qui doivent figurer à l'Exposition prochaine, est un petit tableau de M. Gérome, peintre de valeur et qui a un nom. Ce tableau a pour sujet : *Un Duel à la sortie du bal masqué*. L'exécution en est remarquable, habile et facile à la fois; seulement, vous voyez : par le sujet, ce n'est guère qu'un épisode, presque une anecdote, pittoresque sans doute et même relevée par une sorte de contraste moral, mais enfin un incident, un événement passager, la vie humaine présentée par un côté et un fait exceptionnels, et non pas par ce qui la domine et en est applicable à tous. M. Gérome, qui a été l'élève de M. Gleyre, appartient pourtant à l'école idéaliste, dans laquelle il se distingue, moins, il est vrai, par le plan et l'idée que par un fini d'exécution rapide et aisé; toutefois, ce sujet n'était pas dans son genre, mais il répondait à la tendance actuelle de l'art, et ce sujet l'a tenté. Il a tenté aussi, dit-on, M. Couture, dont nous avons dit quelques mots cet hiver à propos de cette fameuse lettre au *Figaro*[1], qui a failli lui causer un procès, failli seulement, sans que par là en définitive M. Couture s'en soit mieux tiré. Eh bien, on lui attribue aussi pour l'Exposition un *Duel à la sortie du bal masqué*. Suivant lui, ce serait une simple rencontre d'idée avec M. Gérome; mais, selon d'autres, cette idée ne lui serait venue qu'après avoir eu vent de celle de ce dernier. Quant au réalisme, nous n'osons trop répéter le bruit que s'amusent à faire courir les artistes : M. Courbet enverrait, entre autres toiles, une *Vierge au cochon*; excusez cette charge d'atelier.

— Le silence qui s'était fait depuis quelque temps sur M. Alfred de Musset, vient d'être bien tristement rompu par la nouvelle de sa

[1] Voir notre CHRONIQUE de février, p. 144-145 de ce volume.

Digitized by Google

mort, bien tristement, disons-nous, à plus d'un égard. Il est inutile, en effet, de vouloir taire ce que dans le monde et dans le public littéraire personne n'ignore, qu'il avait pris depuis plusieurs années un genre de vie et des habitudes déplorables. Le soir, il venait ordinairement au café de la Régence, jouait aux échecs, où il était assez fort, buvait un mélange d'eau-de-vie et de bière, et quand minuit avait sonné, comme il avait le sentiment de sa situation, il hésitait à se lever devant témoins pour s'en aller : les garçons, ayant remarqué sa répugnance à ce sujet, avaient soin de s'écarter, de manière à lui laisser croire qu'il était seul; alors il effectuait son départ, regagnait son logis, et, le lendemain, il recommençait. Voici quelque temps déjà qu'il ne venait plus au café, et qu'on ne le voyait plus nulle part. On le savait malade; mais que la fin fût déjà là, si proche et si prompte, on ne s'en doutait pas. On n'a rien dit encore sur ce qui en a été la cause immédiate, si ç'a été ou non une maladie caractérisée à laquelle il n'aura pu résister. Le corps était usé à fond. L'âme aussi semblait l'être. Quelle a été dans tout cela la part de sa volonté et de ses propres fautes, sa part de responsabilité, et quelle a été celle des autres, celle surtout de sa relation passagère, mais intime, avec une femme célèbre, épisode de sa vie qui, au dire de ceux qui l'ont approché, a exercé sur son caractère une influence profonde et irréparable? c'est sur quoi personne ne saurait prononcer; peut-être ne se l'est-il jamais bien éclairci à lui-même : nul de nous, cependant, n'a le droit ni même complètement le pouvoir de se dissimuler, pour ce qui le regarde, que nous sommes tous plus ou moins partie efficiente dans notre destinée. Poëte renommé et aimé, il avait le don et le jet, avec un élan toutefois plus gracieux, plus vif et plus fin que très-varié; mais il a eu aussi *des cris*, comme l'a dit un de ses rivaux, des cris de l'âme. Il avait débuté dans le mouvement romantique par en être le lutin brillant et espiègle, et c'est ainsi que le plus jeune (il était né en 1810), il a fini le premier.

— Voilà donc encore pour l'Académie un vide à combler. C'est toujours pour elle un laborieux travail que celui de l'enfantement d'un nouveau membre, et depuis quelque temps ce travail lui revient à intervalles bien rapprochés. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'après avoir eu beaucoup de peine à se fixer elle-même, à former une majorité quelconque sur l'un des candidats en présence, il est rare en outre qu'elle voie dans le public son choix bien hautement approuvé. Il est vrai qu'une fois la nomination faite et parfaite, n'eût-elle pas été ratifiée par l'opinion, on n'en parle plus guère, sauf à propos de la séance de

Digitized by Google

réception ; mais quelquefois aussi on se remet tout à coup à en parler, même longtemps après. Tel est en ce moment le cas pour la nomination de M. le duc de Noailles, auquel il vient d'arriver une cruelle petite mésaventure littéraire, dont l'Académie a sa part obligée. Elle l'avait nommé, non sans doute pour son titre de duc, mais pour ses travaux historiques sur Mme de Maintenon. Or, des curieux ont eu la malencontreuse idée de confronter ces travaux avec ceux de M. Théophile Lavallée sur la même femme célèbre, et il s'est trouvé que le récit de M. le duc de Noailles était souvent emprunté, mot pour mot, à celui de ce dernier, et cela sans guillemets, ni sans presque le citer. M. Charles Louandre, dans le *Journal de l'Instruction publique*, a rapproché et mis en regard nombre de passages où le nouvel académicien n'avait fait que copier. M. Ludovic Lalanne a répété le même genre de démonstration dans la *Correspondance littéraire*, cet excellent petit recueil, si bien au courant, si indépendant et si judicieux, auquel on ne peut reprocher que son peu d'étendue, bien que dans un format et une périodicité restreinte son intelligent directeur sache mettre encore beaucoup de diversité et faire contenir beaucoup de matière. Puis, comme l'appétit vient en mangeant, voilà la *Correspondance littéraire* qui s'avise de diminuer encore M. de Noailles par un autre bout; ou plutôt, elle découvre que c'est M. de Noailles qui, outre un contemporain, M. Lavallée, a dépouillé aussi un mort, l'ancien et premier historien de Mme de Maintenon, La Beaumelle ; mais, comme celui-ci était mort, il n'a pris aucunement la peine et ne s'est pas même donné l'air de le citer. Toutefois, si les morts ne reviennent pas, quelquefois leurs paroles reviennent. Il en est ainsi de plusieurs passages de La Beaumelle, qui, mis en regard de ceux de M. le duc de Noailles, sont encore parfaitement vivants au bout de près d'un siècle, si vivants, qu'ils ressemblent aux siens trait pour trait. Les titres académiques de M. le duc de Noailles ne sont donc pas absolument sans conteste, et tout cela ne laisse pas d'être assez piquant pour l'Académie. Aura-t-elle fait comme le renard de la fable,

Juré, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus?

— On avait pu craindre que Mme Ristori ne finît par lasser l'enthousiasme parisien, fort capricieux de sa nature et qui pour un rien s'évanouit; mais il lui a été fidèle dans une certaine mesure et tient bon jusqu'ici, malgré le répertoire nécessairement très-borné de la célèbre actrice. Heureusement pour elle, elle a pu y ajouter cette année un rôle tout nouveau, où elle a beaucoup de succès, celui de *Camma*, dans la pièce de ce nom, dont l'auteur, M. Montanelli, est aussi un

Digitized by Google

des hommes qui, par son caractère, honore le plus l'émigration italienne. Quant à Mlle Rachel, malade en Egypte, où sa santé n'a encore retrouvé, paraît-il, qu'une incomplète amélioration, personne ne s'en occupe, on n'en parle plus. Toutes les gloires de ce monde ont le même destin.

— Après s'être cru en mesure de relever la tête et l'avoir fait trop brusquement, le parti ultramontain continue d'avoir l'oreille toujours un peu basse et inquiète. Un certain vent, sinon de gallicanisme avoué, du moins d'opposition en ce sens, s'est mis à souffler dans les régions du pouvoir; il s'est encore signalé récemment par la nomination du nouvel archevêque de Paris, le cardinal Morlot, comme il l'avait fait auparavant par celle du ministre des cultes, M. Roulland, homme ferme, à ce qu'on dit, et qui, dans les relations de l'Eglise avec l'Etat, apporte quelque chose de l'esprit des anciens parlementaires et des anciens légistes. Il l'a bien prouvé dans l'affaire de l'évêque de Moulins, en la déférant au Conseil d'Etat, malgré toutes les intrigues pour l'en empêcher. Maintenant, les intrigues ont pour objet les curés qui ont porté plainte contre leur évêque, et que l'on voudrait amener à se rétracter.

Des affaires d'un autre genre ont produit un effet encore plus fâcheux sur l'opinion, particulièrement celle de la comtesse de Guerry avec les religieuses de Picpus : elle avait versé toute sa fortune, d'un million environ, dans la communauté, telle qu'elle était instituée à l'origine; depuis, l'institution ayant changé, elle a voulu ravoir son bien, mais la communauté n'entend pas de cette oreille, elle garde l'argent; elle n'a pas changé sur ce point. Parmi les pièces figurant au procès, il y a des lettres plus que curieuses, écrites par des sœurs à d'autres sœurs ou à diverses personnes, et insistant sur les moyens de se procurer des testaments, des donations, sans s'inquiéter des *jérémiades* des parents. On voit que les sœurs ne plaisantent pas, et qu'elles s'entendent en affaires sérieuses. En revanche, on a beaucoup ri d'un révérend père jésuite, le P. Lefèvre, et de son idée de se mettre lui-même en loterie pour subvenir aux frais de construction d'une église. — Il l'a annoncé par une circulaire, dont on donne ainsi le texte, sans doute un peu arrangé :

« Madame,

« Les moyens nous manquant pour la construction de l'église que la Compagnie fait bâtir rue de Sèvres, nous avons cru devoir recourir à une loterie. Mais la Compagnie étant pauvre et n'ayant rien à mettre

en loterie, j'ai pensé, Madame, à me mettre en loterie moi-même. Chaque billet est de 100 fr. La dame qui me gagnera m'aura à sa disposition pendant trois jours pour prêcher ou toute autre œuvre qu'on voudra me désigner. »

Signé : « LEFÈBRE. »

On assure que, sauf quelques termes dans la rédaction, non-seulement la circulaire est parfaitement authentique, mais qu'il y avait déjà des billets placés pour 16,000 fr., et qu'ainsi cette fantastique idée d'un jésuite en loterie avait même reçu un commencement d'exécution.

A en croire les récits du *Siècle*, dont les principaux détails sont d'ailleurs vérifiés par les réclamations des intéressés eux-mêmes, les capucins en mission dans le Midi, à Grasse, y auraient aussi fait de l'extrordinaire, en terminant leur mission par une scène du moyen âge. Dans une prédication violente contre les mauvais livres, dont ils nient seulement avoir désigné les auteurs, comme les en accusent des témoins oculaires, ils adjurèrent tous ceux qui se trouvaient en posséder de tels, de les leur livrer, pour qu'il en fût fait bonne et prompte justice. Ils arrangèrent une espèce de boîte aux lettres par laquelle pouvait passer un volume, et quelques jours après, dans la nuit, aux flambeaux, voici les capucins qui arrivent, la croix en tête et couverte d'un crêpe, puis, au milieu de la procession, sept corbeilles, couvertes aussi d'un crêpe, contenant les mauvais livres, et portées chacune par deux religieux. Un bûcher de sarments était prêt; le supérieur y met le feu, on y jette les ouvrages condamnés, qui sont bientôt réduits en cendre et en fumée. Il n'y en avait pas seulement de Voltaire et de Rousseau, mais de Michelet, de Sainte-Beuve, d'Alexandre Dumas, tout aussi bien que d'Eugène Sue. Telle est du moins la version d'un narrateur qui, à ce qu'on nous assure, se trouvait sur le lieu de la scène. Quoi qu'il en soit relativement à l'anonyme des auteurs, l'auto-da-fé de livres est certain; et qu'on y ait mis ainsi une sorte d'appareil, qu'on l'ait fait en cérémonie et en public, c'est, dit-on, ce que le pouvoir non plus n'aurait pas vu de bon œil.

Enfin, pour terminer cette petite revue du monde clérical, il faudrait dire un mot des prédicateurs du dernier Carême. Il ne paraît pas qu'il y ait encore de véritables successeurs aux Pères Ravignan et Lacordaire. Cette année, à défaut d'éloquence meilleure, ils se sont fait surtout remarquer par une véhémence qui passait quelquefois les bornes du goût aussi bien que celles de la chaire. Aux Tuileries surtout, le Père Ventura a tonné et lancé ses foudres, mais en ayant soin toutefois qu'elles ne s'égarassent pas sur le maître de céans. Le Père Félix est celui dont on paraît avoir le plus apprécié et suivi les Conférences.

Digitized by Google

Il y a discouru, entre autres, contre le luxe actuel, et, après des considérations élevées, il n'a pas dédaigné d'entrer dans des détails familiers et précis, parmi lesquels en voici un qui est pour notre *Chronique* un butin tout trouvé. « Permettez, a dit l'orateur, un seul « exemple, exemple un peu extrême, mais exemple historique, c'est « de l'histoire éminemment actuelle. Une femme, par un de ces mal« heurs que nos progrès rendent trop communs, vit séparée de son « mari : elle reçoit chaque année pour sa libre dépense 130,000 fr. : « elle traite ses amis avec parcimonie ; on s'en étonne ; elle est, dit« elle, obligée de faire des économies, Quel est ce mystère ? car c'est « vraiment un mystère. Messieurs, le mystère, le voici : 120,000 fr. « passent au vestiaire ! le reste est pour le nécessaire, le rang, la « position : que reste-t-il pour le pauvre ? où est le budget de la cha« rité ? Vous voyez bien qu'il n'y en a plus. Le luxe l'a dévoré. » Ce petit récit, « exactement égal au fait, » a dit encore le P. Félix, n'est-il pas un trait de mœurs à noter ?

— Le gamin de Paris est un type, mais ce n'est pas un mythe, chacun sait qu'il existe réellement. Le théâtre, la caricature, les albums, la peinture de mœurs au crayon ou à la plume, de grands artistes, l'acteur Bouffé, les dessinateurs Charlet, Gavarni, Grandville et d'autres moins célèbres, ont montré sous mille jours divers sa figure audacieusement naïves, et ses malicieuses saillies ; celles-ci d'autant plus impitoyables et plus justes, qu'elles ont la liberté de l'enfance, sa sûreté d'instinct et de trait, dans des observations qui n'eussent semblé pouvoir être que celles d'un âge plus mûr. Dans les moments de crise, en temps de révolution, lorsque l'histoire se fait dans la rue, le gamin de Paris, qui est là sur son théâtre, devient même un personnage historique, cruellement historique dans plus d'un cas, s'il l'est héroïquement parfois, mais pour l'ordinaire étourdiment, par curiosité, par amour du spectacle, comme élément obligé, comme partie intégrante de la foule, du trouble et du bruit[1]. En temps ordinaire, il ne disparaît pas, quoiqu'il apparaisse moins ; il ne figure plus dans les tableaux d'histoire, mais on le retrouve dans les tableaux de genre, devant les magasins, à la porte des théâtres, dans les marchés et les places publiques. Partout où survient un incident quelconque, le gamin est là pour en dire son mot ou en faire son profit.

L'autre jour, un monsieur traversait les Halles avec son chien, un énorme terre-neuve. Le chien, caracolant à la suite ou en avant de son maître, poussant des reconnaissances dans les contre-allées qui

[1] Voir notre CHRONIQUE de 1848, tome XI de la *Revue Suisse*.

séparent les étalages, prend tout à coup une fugue, et disparaît; un bruit de voix s'élève à l'autre bout des Halles, et bientôt le chien revient au grand galop, tenant dans sa gueule un lapin. Accourent après lui, non-seulement la marchande expropriée, mais ses voisines. Non contentes de poursuivre l'effronté de leurs cris et de leurs menaces, elles s'en prennent à son maître de son effronterie. Or, les dames de la Halle n'étant pas précisément renommées pour la politesse de leurs manières et de leur langage, le passant, ainsi attaqué à gros coups de bec, se pique de son côté, prend parti pour son chien, dit que c'est aux marchands de garder leur marchandise, bref, il y a dispute, mêlée de cris, d'injures et de quolibets. « M'sieu, dit un gamin, sortant là comme de dessous terre dans la foule, et tirant le propriétaire du chien par le pan de son habit, M'sieu, donnez-moi dix sous, et je dirai que c'est le lapin qui a commencé. » Ce mot plaisant dut faire tomber la noise, mais n'est-il que plaisant? à l'insu de celui qui le devait seulement à un précoce esprit d'observation instinctive, n'est-il pas, au fond, du plus sérieux et du plus haut comique? Que de pauvres lapins, en effet, qui se trouvent *avoir commencé*, parce qu'ils n'ont pas pour eux et que l'on a contre eux la grande puissance qui fait voir blanc ou noir, l'argent! Voilà ce qu'on découvre à la réflexion dans ce mot, dont la naïveté perçante en dit autant et mieux que la plus profonde rouerie : c'est un petit abîme!

On nous en cite un autre, qui, cette fois, n'est que plaisant, mais emprunté aussi à l'observation des faits et à celui qui frappe le plus les classes pauvres dans la situation actuelle, parce que ce fait les touche le plus sensiblement, savoir le haut prix des loyers. Or, un gamin rencontre un jour une femme dans la rue; cette femme est dans une situation intéressante, qui se trahit amplement. « Encore une, s'écrie-t-il, que son propriétaire a *augmenté*! » C'est l'expression populaire consacrée pour l'élévation du prix d'un appartement; mais n'en voilà-t-il pas une drôle d'application, assez drôle pour que l'on puisse pardonner à notre gamin de Paris de l'avoir lâchée tout haut, et à nous de la répéter?

— La question de Neuchâtel, qu'un journal compare assez justement au rocher de Sisyphe qui retombe toujours, non-seulement ne préoccupe, mais n'occupe plus guère le public, et il en est de même de celles de Naples et des principautés danubiennes, qui avec elle et après la guerre de Crimée étaient venues fournir encore quelque aliment aux nouvelles et aux conjectures politiques. Un grand événement recommence à surgir, et c'est de ce côté, s'il y a lieu, que se

Digitized by Google

tourneront bientôt tous les regrds; nous voulons dire: la guerre de Chine Les Anglais font de grands préparatifs; ils comptent se servir aussi de ceux qu'ils avaient déjà tout achevés pour le siége de Cronstadt; il s'agit entre autres de ces chaloupes canonnières, avec lesquelles, remontant le fleuve sur lequel est bâtie la capitale de l'empire chinois, ils la brûleraient, malgré ses deux ou trois millions d'habitants, si l'empereur, sous la pression du fanatisme de son peuple, ne veut ou ne peut pas leur accorder leurs demandes, savoir, de nouveaux et plus sûrs établissements sur la côte, et une ambassade à Pékin avec une garde pour la sécurité de celle-ci.

Les Anglais, dans cette guerre, rencontreront cependant plus de difficulés qu'on ne le pense communément. Les Chinois sont lâches et mal armés, il est vrai; une bataille avec eux, est comme une chasse au lièvre; avant le combat, ils déploient fièrement un morceau de soie ou de papier sur lequel est peint un dragon, et voyant que cela n'arête pas l'ennemi, ils se hâtent de fuir; ainsi, leur lâcheté s'appuie en outre sur la superstition, mais, pour se relever, elle a le fanatisme : les Anglais, les Européens, sont à leurs yeux des Barbares, des profanes, indignes d'avoir jamais place dans l'Empire du milieu. De plus, ils sont cruels, et tous les moyens leur sont bons, même l'empoisonnement des vivres et le pain mélangé d'arsenic. De plus encore, ils sont rusés, ce ne sont pas seulement leurs yeux qui sont obliques; nous ne pouvons rien leur apprendre en fait de diplomatie. En revanche, ils voient fort bien, sans en être moins fiers d'eux-mêmes et moins orgueilleux, que nous leur sommes supérieurs en force, en tactique, en engins de locomotion et de destruction, et dans la manière de s'en servir; mais pour eux le tout est seulement d'apprendre, de se procurer aussi ce genre de ressources, et ils passent pour apprendre et imiter facilement. On a déjà vu, dit-on, apparaître parmi eux des transfuges anglais, français et russes, attirés par l'énormité des primes offertes à la désertion : c'est par la présence de quelques-uns de ces étrangers dans leurs rangs qu'on s'explique comment il a pu se faire que les Anglais aient eu deux ou trois tués ou blessés devant Canton, ce qui ne s'était guère vu auparavant dans les rencontres des Chinois avec les Européens. Ce sont des transfuges qui leur auront montré comment cela se faisait, et que ce n'était pas si difficile de tuer un Barbare après tout.

En outre, si poltrons qu'ils soient sur le champ de bataille, et n'ayant pas l'idée de faire face au péril, les Chinois ne tiennent cependant pas beaucoup à la vie et, en elle-même, ne craignent pas la mort. Ils meurent facilement. Des voyageurs en avaient déjà fait la remarque, comme

Digitized by Google

il nous semble nous en souvenir; mais, à ce défaut, nous avons celle d'un de nos compatriotes, qui a vécu à Canton; il citait dernièrement à ce sujet un fait incroyable, dont il garantit cependant la parfaite authenticité. La difficulté de vivre et la misère sont si grandes en Chine, que tout peut y devenir métier, même la mort: on vous paie, on vous entretient, on vous nourrit dans le but de vous faire mourir au besoin, but plus ou moins déguisé, plus ou moins certain, car il y a de bonnes et de mauvaises chances en tout: celui qui accepte le marché s'engage ainsi en quelque sorte à subir la chance de mourir plus tard, pour ne par mourir plus vite. Notre compatriote assure que le fameux vice-roi de Cauton a ainsi des hommes qu'il prend à son service à la condition de mourir pour lui. Voici comment la chose s'explique, tout inexplicable qu'elle nous paraisse. Ce vice-roi gouverne Canton et sa province le plus despotiquement du monde, comme s'il en était le maître absolu, comme si l'empereur n'existait pas. Cependant il arrive quelquefois des plaintes à l'empereur, qui soupçonne par là que les choses ne vont pas bien à Canton, et en demande naturellement compte au gouverneur : alors celui-ci désigne quelques-uns de ces hommes dont c'est le métier de mourir et qu'il entretient pour remplir cet office; il les fait tuer par le bourreau ou par leurs compagnons (on ne dit pas si c'est en leur cherchant quelque mauvaise chicane au préalable pour leur déguiser un peu le motif du supplice), puis il envoie leurs têtes à l'empereur, afin de lui prouver que tout va bien, et que l'ordre est rétabli. Voilà, entre autres, un des moyens du gouvernement pratiqués en Chine, d'où, si jamais elle est ouverte à l'Europe, il faut espérer que l'Europe ne l'importera pas. Mais telles aussi sont les mœurs de ce peuple, et ce que ce peuple peut faire et subir. Or, ce peuple, capable de tout tenter et de tout supporter pour la cause de son fanatisme, est celui d'un empire dont la population totale est évaluée à trois cent millions, immense fourmilière d'hommes sur laquelle les Anglais pourront bien mettre le pied, mais non pas sans piqûres cependant.

Assurément, si cette entreprise s'accomplit, si elle a pour résultat final d'ouvrir la Chine à l'Europe, de l'arracher à elle-même et de la lier au mouvement occidental, nous aurions bien là, cette fois, le grand événement de l'époque. Il s'en prépare aussi en ce moment un second qui aboutirait à un résulat analogue, mais par un moyen bien différent; un autre empire qui touche à celui de la Chine et qui rivalise avec lui par sa vaste étendue, ne se rattacherait plus seulement à l'Europe par la politique, mais par les voies ferrées qui le sillonneraient bientôt en tout sens. La guerre de Crimée a prouvé que l'on pouvait

Digitized by Google

tenir tête à la Russie, rien de plus; mais ce qu'elle n'a pu faire, pénétrer en Russie et l'atteindre au centre les armes à la main, la civilisation le ferait pacifiquement par les chemins de fer russes, qui, avec la guerre de Chine, ouvriraient ainsi à l'Europe et relieraient l'un à l'autre, jusqu'à leurs extrémités les plus reculées, l'Occident et l'Orient.

ERRATA

DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON :

Page 266, ligne 4 (en remontant) : *plus*, lisez : *plus que*.
267, 1, Après *Exemple*, des points suspensifs.
268, 10, *subitement*, lisez : *subtilement*.
269, 31, Après *cela* fermez la parenthèse.
271, 8 (en remontant) : *âgé*, lisez : *aujourd'hui âgé*.

Neuchâtel, 12 mai 1857.

Nous avions raison le mois dernier de renoncer à toute prévision sur le temps que le procès de Neuchâtel pourrait exiger encore, car après avoir attendu de jour en jour la signature définitive du traité, voici que les cartes sont plus embrouillées que jamais. N'ayant pu malgré tous leurs efforts, amener le roi de Prusse et la Suisse à s'entendre, les quatre grandes puissances avaient élaboré un projet d'arrangement dont MM. de Hatzfeld et Kern ont pris connaissance dans la conférence du 20 avril. Ce projet, rédigé sous la forme d'un traité bilatéral, subordonnait la renonciation du roi de Prusse aux conditions suivantes : amnistie plénière pour tout fait concernant la cause royaliste; indemnité d'un million, dont la Suisse ne pourrait en aucun cas charger Neuchâtel; garanties au sujet de l'emploi des biens d'église et des fonds légués par le baron Pury à la bourgeoisie de Neuchâtel. Après avoir pris l'avis du Conseil d'Etat de Neuchâtel, le conseil fédéral résolut à l'unanimité le 29 avril, d'adhérer au projet, en réservant la sanction de l'Assemblée fédérale. En même temps il fit connaître le texte de l'arrangement préparé par la voie des journaux. Le roi de Prusse fut moins prompt à se décider; on apprit bientôt qu'il désirait une rédaction plus précise des garanties relatives aux biens d'église et aux fonds Pury; on ajoutait, qu'il offrait en revanche, de renoncer à l'indemnité, ou de la réduire. En même temps le *Moniteur* publiait, sous la date du 4 mai, un article très-vif sur la publication du traité faite à Berne qu'il traitait d'indiscrétion inqualifiable, propre à compromettre le succès de négociations inachevées. Au reproche d'indiscrétion le *Moniteur* ajoutait celui d'inexactitude, qui ne peut avoir aucun fondement sérieux. Bientôt une note formelle de la France est venue appuyer la réprimande du *Moni-*

Digitized by Google

teur ; le Conseil fédéral a répondu; et les choses en sont là. La justification du Conseil fédéral nous semble assez facile. Il a fait preuve d'une grande condescendance en souscrivant des conditions qui impliquent l'intervention d'un contrôle étranger dans une administration cantonale; s'il s'est abstenu de combattre ces dispositions, directement contraires au but même des Conférences, c'est évidemment parce qu'il considérait la négociation comme close, et dès lors, mandataire responsable, il devait instruire ses commettants pendant qu'il en était temps encore, des engagements qu'il allait prendre en leur nom. D'ailleurs le fond des conditions était déjà connu partout. L'affectation qu'on a mise à créer ce grief incidentel trahit un certain embarras. On semble pressentir l'impossibilité d'obtenir de la Prusse un oui pur et simple, et comme dans ce cas, il serait grave de rompre avec elle, il faut pouvoir nous dire au besoin : Si les efforts que nous vous avions promis de faire sont restés sans succès, c'est que vous les avez paralysés. Ce procédé a été vivement senti par la nation, et il devait l'être.

Cependant nous nous flattons que les questions de forme ne feront pas oublier le fond de l'affaire. Nous ne saurions nous affliger beaucoup de voir le roi de Prusse proposer des amendements au projet de la Conférence, puis qu'il nous place au même bénéfice. Le projet du 20 avril n'était bon ni pour lui ni pour nous. En principe, il consacre l'immixtion perpétuelle de l'étranger dans nos affaires; en fait, les garanties sont formulées si vaguement qu'elles ouvrent la porte à d'interminables procès. Elles perpétuent l'existence d'un parti royaliste à Neuchâtel; elles imposent au roi de Prusse, vis-à-vis de ses anciens sujets, des obligations morales dont il n'aurait aucun moyen de s'acquitter, et lui préparent ainsi de nouveaux déboires..... jusqu'au jour où, pour un motif quelconque, il conviendrait à une puissance plus voisine de s'emparer de ce traité pour en faire une arme contre nous. Qu'on les prenne au point de vue de l'Europe, de la cour de Prusse ou de la Confédération, des républicains neuchatelois ou des anciens royalistes, ces conditions sont également fâcheuses. Il n'est donc point impossible que d'un côté ou de l'autre on finisse par découvrir une solution préférable. On prétend aujourd'hui que la Prusse songerait à renoncer à l'indemnité et aux garanties spéciales, à condition que la prochaine constituante neuchâteloise fut nommée uniquement par les nationaux. Sans entrer dans l'examen d'une idée qui n'a peut-être aucun fondement, il nous semble que la Suisse ne devrait pas fermer l'oreille à de nouvelles propositions qui la délivreraient du contrôle perpétuel auquel elle a consenti. C'est cette porte ouverte à l'intervention, quel qu'en soit l'objet, que nous redoutons en première ligne.

Le Grand-Conseil de Fribourg vient d'achever le second débat de la Constitution, qui sera soumise à la sanction populaire le 24 mai. Si la Constitution est adoptée, le Grand-Conseil restera en fonction pendant cinq ans. Sur la demande expresse de l'évêque, les ecclésiastiques ont été écartés de la représentation nationale.

Le renouvellement d'un tiers du Grand-Conseil de Lucerne a donné un résultat favorable au gouvernement actuel. En constatant ce résultat, le correspondant du *Chroniqueur fribourgeois* déplore que les

Digitized by Google

ecclésiastiques lucernois ne cherchent à exercer aucune influence électorale.—Il n'en est probablement pas de même à St-Gall, où l'établissement d'une école cantonale mixte et diverses autres mesures ont vivement indisposé les catholiques. Les élections générales du 3 mai ont amené dans ce canton un revirement considérable : le Grand-Conseil est coupé par moitié, comme avant la guerre du Sonderbund, de sorte qu'il ne pourra pas décider grand'chose, mais un très-petit groupe de libéraux modérés paraît devoir emporter les décisions en se portant d'un côté ou de l'autre. On sait que les députés catholiques et protestants se constituent en corps séparés pour traiter leurs affaires ecclésiastiques; la vivacité des luttes électorales tient à cette circonstance : on assurerait au canton de St-Gall une marche plus paisible en donnant aux deux Eglises des représentants entièrement distincts de l'autorité politique. Nous apprenons avec plaisir qu'il en est question, sans nous dissimuler ce qu'une telle idée a d'antipathique au tempérament de la Suisse allemande.

Le conseil fédéral présentera à l'Assemblée un projet d'arrêté sur la correction des eaux du Jura, qui tend à placer l'entreprise sous la direction de la Confédération. Les frais seraient couverts par la mieux value des terrains, la Confédération contribuerait à l'excédant des dépenses dans la proportion de quatre dixièmes, les six autres dixièmes seraient supportés par les cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Vaud et Neuchâtel, au prorata de l'augmentation de valeur de leur territoire. En attendant le réglement définitif, la Confédération avancerait vingt pour cent, et Berne quarante-cinq pour cent des fonds nécessaires à l'exécution des travaux. Le principe adopté pour la répartition des frais est assurément très-juste, et le concours de la Confédération calculé de manière à diminuer beaucoup pour chaque état les risques de l'entreprise ; mais nous demandons avec quelque hésitation s'il est équitable de mettre à la charge des particuliers la plus value de leurs fonds en entier, surtout en y comprenant les nouveaux terrains mis à sec, dont les propriétaires riverains deviendraient acquéreurs forcés, si nous avons bien compris l'article 8 du projet. La nature des choses empêchant de demander le consentement individuel des contribuables, ou de leur laisser la faculté d'abandonner leur propriété pour sa valeur actuelle, l'équité voudrait, semble-t-il, qu'on leur laissât une part des bénéfices, tandis que nombre d'entre eux pourront se trouver fort embarrassés par l'obligation de défricher les terrains incultes qu'ils auront dû payer à la totalité de leur valeur, sans posséder peut-être le capital nécessaire à cette opération. Nous sommes pénétrés du désir de voir enfin s'exécuter une entreprise que l'intérêt et l'honneur de la Suisse réclament impérieusement ; mais nous craindrions que le mode d'exécution ne fût trop dur pour les particuliers. Si nous avons mal compris la portée du projet sur ce point, nous serions heureux d'être mieux éclairé.

Le projet de décret fait abstraction des chemins de fer flottants, dont le message du conseil fédéral parle avantageusement, mais en faveur desquels la Confédération ne voudrait cependant pas établir un monopole. Il est également fait abstraction du plan de correction, sur lequel l'Assemblée aurait à statuer ultérieurement d'après un nouveau

Digitized by Google

rapport. Un complément d'études est jugé nécessaire pour choisir entre le projet La Nicca, qui jetterait, comme on le sait, l'Aar dans le lac de Bienne, celui d'une précédente commission fédérale, qui fait abstraction de ce grand travail, et enfin le plan plus récent des ingénieurs bernois Wehren et Rode, qui ne conduiraient qu'une partie de la rivière dans le lac, afin d'empêcher que le niveau de celui-ci ne soit trop élevé par les fortes crues de l'Aar. La construction de quelques canaux, qui rentre dans l'exécution de tous les projets, et qui présenteraient par eux-mêmes une utilité immédiate, servirait à résoudre positivement une question fort débattue, et dont l'importance est capitale pour l'appréciation de la dépense : celle de savoir jusqu'à quel point les eaux se creuseront leur lit elles-mêmes, ou s'il faudra enlever toute la terre à la pioche. La divergence porte sur quatre cent trente-cinq millions de pieds de terre, c'est-à-dire sur une somme de neuf à dix millions de francs.

La fusion de trois chemins de fer suisses importants qui nous a occupé les deux derniers mois, a échoué devant l'opposition des administrateurs du chemin de fer Central. Les membres parisiens du conseil n'ont pas réussi à faire rapporter cette décision, que l'assemblée des actionnaires a ratifiée le 30 avril. Toutefois on a fait une concession, en autorisant le conseil administratif à de nouvelles négociations. Il est donc possible que ce projet reparaisse plus tard, en comprenant peut-être d'autres lignes. Le ministère français a accordé les concessions nécessaires à l'exécution de la ligne de Jougne et au raccordement avec la France de celles des Verrières et du Jura industriel. Il reste à obtenir la signature de l'Empereur.

Les écoles industrielles de nos Montagnes comptent un nombre d'écoliers qui fait bien voir combien leur institution était nécessaire. Si quelque chose a lieu d'étonner, c'est qu'on s'en soit passé aussi longtemps. Mais l'expérience de deux années d'études montre qu'il ne suffit pas d'écrire des programmes scientifiques pour fonder un enseignement scientifique. Il faudrait encore que les élèves fussent préparés à le recevoir. Des renseignements dont nous n'avons pas sujet de soupçonner l'exactitude nous font penser qu'en moyenne les classes industrielles de la Chaux-de-Fonds sont de deux ans environ au-dessous du niveau de connaissances nécessaires pour que le programme s'exécutât d'une manière exacte et fructueuse. Ce résultat n'a rien d'inattendu ; l'on a fait ailleurs des expériences toutes pareilles, et nous sommes loin d'en tirer une inférence fâcheuse relativement au succès d'un établissement réclamé par d'impérieux besoins. Nous pensons seulement qu'on trouvera bientôt nécessaire de le compléter par le bas ; mais déjà, sans donner tout ce qu'annoncent les programmes, l'école industrielle est appelée à rendre des services importants.

Les cours du soir destinés aux adultes ont été nombreux cette année ; ceux de M. le pasteur Ladame sur la pédagogie, et de M. le docteur Landry sur l'hygiène, ont été les plus fréquentés.—M. le docteur Richard a fait l'histoire de la tragédie grecque, en rattachant à ce sujet déjà si riche le développement de l'art grec en général.— Dans l'histoire de la prose française au XVI[e] siècle, M. Favrat a fait ressortir l'importance littéraire des écrivains protestants, tels que Calvin, De Bèze, Viret,

Digitized by Google

d'Aubigné, et Henri Estienne. Il a caractérisé la révolution de la langue et des lettres qui s'est accomplie sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII; il a raconté l'histoire des Précieuses, la fondation de de l'Académie française, et il a terminé par le discours de la Méthode de Descartes.—M. Sire a traité de la métallurgie, et principalement des sels métalliques; sujet d'un intérêt très-pratique pour l'industrie des montagnes. On lui doit aussi une exposition claire et attrayante de la démonstration expérimentale de la rotation de la terre. L'expérience du pendule avait attiré un grand concours de spectateurs dans le temple de la Chaux-de-Fonds.—M. Geiser a traité l'astronomie physique, en y rattachant l'exposition des transformations successives du globe terrestre. On voit que cet ensemble était assez riche. Les sujets, bien choisis, ont été sérieusement travaillés. Malheureusement la plupart des cours n'ont eu qu'un bien petit nombre d'auditeurs; les hommes surtout manquaient. Peut-être trouvera-t-on qu'il y a là un peu de force perdue, et que, pour quelque temps du moins, il vaudrait mieux ne pas occuper tous les professeurs à la fois en dehors de leurs classes. L'école créera les auditoires des cours publics.— Tout en saluant avec plaisir l'éclairage au gaz, qui ne s'est pas établi sans péripéties, on s'est plaint cette année comme toujours des boues du printemps, et l'on soupire après des rues propres. On se plaint aussi de l'extrême cherté des logements, ou plutôt de leur absence. Ce n'est pas des maisons par dizaines, mais par centaines, qu'il faudrait bâtir pour assurer à la Chaux-de-Fonds la suprématie horlogère en face des concurrences qui surgissent et se consolident dans un climat plus favorisé: à Lausanne, à Morat, à Soleure, fabriques encore secondaires, mais surtout à Bienne, dont l'importance grandit très-rapidement. Avec des logements et les chemins de fer, la Chaux-de-Fonds pourra conserver sa prééminence. Sous ce point de vue comme sous plusieurs autres, la position de cette ville et du canton de Neuchâtel s'est fort améliorée par la perspective maintenant officielle d'un raccordement direct du chemin de fer Jura industriel avec le réseau français. Au surplus la Chaux-de-Fonds dût-elle même entrer en partage avec d'autres cités horlogères, l'augmentation générale de la fabrication assurerait toujours la valeur des constructions qui y seront entreprises.

S.

Digitized by Google

LE DERNIER SERVANT

> C'est moi, dans la nuit, qui chemine
> De la grand'salle à la cuisine,
> De la laiterie au cellier,
> Du fond de la cave au grenier,
> Partout trottant quand minuit sonne,
> Sans me laisser voir à personne.
>
> J. OLIVIER.

I

Le hameau des Granges fait partie de la commune de la Tour-de-Trême. Il est assis à l'extrémité ouest de la plaine, juste au pied des montagnes qui servent de soubassement à la masse escarpée du Moléson. Une charrière assez mal entretenue, quelques sentiers perdus dans les prairies sont les seules voies de communication qui relient cette communauté au village paroissial et à la jolie ville de Bulle. Mais cette solitude ajoute un charme de plus à ce site exclusivement champêtre. Du moins la poussière de la grand'route n'y souille pas le vert gazon des prairies, et le promeneur n'y est point poursuivi par ce que les philosophes sont convenus d'appeler les vains bruits du monde.

Là, point de gendarme qui menace, point de pilier public où l'on affiche les droits de quelques-uns et les obligations de tous; point de cabaret où l'on perde la raison et, ce que l'on estime plus encore, son argent; point de journal où l'on lise des choses que l'on ne comprend pas. Les hommes y devraient vivre un siècle; s'ils ne le font pas, c'est bien de leur faute.

Un des habitants les plus cossus de l'endroit était sans contredit le meunier. C'était une bonne grosse et joviale figure, ornée d'épais favoris et plantée sur deux épaules faites tout exprès pour porter des sacs. Il avait la voix haute et le geste brusque; mais au fond il n'était pas si diable qu'il était blanc, car ses

Digitized by Google

emportements étaient comme un feu de paille qu'un rien suffit pour allumer comme pour éteindre. Bien qu'il eût, comme tout bon chrétien, son nom et prénom, on l'appelait vulgairement *le Kuètzo*, parce que son lieu d'origine se trouvait quelque part derrière le Gibloux, contrée assez mal famée dans le haut-pays. Pour compléter son signalement, nous ajouterons qu'il avait deux signes particuliers : 1° Le dimanche, il était toujours historié d'un morceau d'amadou au bout du menton, soit à cause de sa maladresse incurable à manier le rasoir, soit à cause de la nature même du sien ; 2° il n'avait pu, malgré un long séjour dans la Gruyère, se défaire de son affreux patois du pays-moyen. Aussi prêtait-il beaucoup à rire aux loustics de la commune. C'était à lui qu'on attribuait tout le répertoire de ces mots naïfs et goguenards à la fois qui se trouvent si souvent sur les lèvres des paysans. On avait soin en les disant de contrefaire l'accent du meunier et d'ajouter en manière de parenthèse : comme dit le Kuètzo.

Sa femme Marianne était tout le contre-pied de son mari. Femme de tête et d'action, elle possédait en outre toutes les qualités que donne un bon cœur. Elle n'avait jamais été belle ; néanmoins elle exerçait sur le meunier l'empire le plus absolu, mais jamais celui-ci ne s'était aperçu du rôle secondaire qu'on lui faisait jouer. Le meunier, ou pour l'appeler par son nom, Dévand n'était dans le principe que simple valet dans le moulin, qui appartenait au père de Marianne. Une conduite sage et régulière, un grand amour pour le travail avaient fait pour lui ce que n'auraient peut-être pas fait des qualités aujourd'hui plus appréciées. Marianne lui avait accordé sa main, et ni l'un ni l'autre n'avaient eu l'occasion de se repentir de ce mariage, car leurs affaires avaient singulièrement prospéré, et jamais le moindre nuage n'était venu troubler la paix de leur intérieur.

Un seul enfant était issu de cette union : c'était une fille, qui avait nom Josette. Si l'on vantait la probité de Dévand, sa modération à percevoir le droit de mouture et la blancheur de sa farine ; si sa femme s'était fait aimer par la douceur et l'affabilité de ses manières, tout le monde reconnaissait à Josette une jolie figure, bien qu'elle eût les cheveux un peu trop blonds, et en faisant la réflexion mentale que le meunier avait une excellente clientèle, qu'il avait acheté joliment de la terre, que ses vaches

Digitized by Google

comptaient parmi les plus belles de l'endroit, on avouait que Josette serait un très-joli parti.

Si l'on en croit la chronique, il y avait au village plus d'un jeune gars qui était de cet avis. L'on affirmait qu'il y avait des mères de famille qui épiaient Marianne à la sortie de l'église paroissiale, et l'on savait de source certaine que la femme du syndic lui avait prêté son beau parapluie de soie un jour qu'elle avait été surprise par le mauvais temps.

Des procédés aussi galants entre femmes qui ne se devaient rien donnaient naturellement beaucoup à gloser aux nouvellistes de l'endroit, mais les conjectures se succédaient, se contredisaient, de telle sorte qu'il était impossible encore de prévoir un dénouement.

— Bah! vous autres femmes, disait un jour le marguillier à la servante du curé qui lui communiquait, à travers la cloison du jardin, les bruits qui couraient à cet égard, vous autres femmes, vous êtes si fines que vous allez toujours au-delà de la vérité. Voulez-vous savoir ce qu'il y a de plus probable làdedans? C'est un fou qui vous le dit, mais les fous ont quelquefois raison. Moi, je vous assure que le préféré.....

— C'est?

— Riez tant que vous voudrez, mais je sais ce que je sais.

— Eh bien?

— Eh bien! c'est le cousin Jacquot.

— Vous radotez! croyez-vous que Marianne donnerait sa fille à ce rien du tout, à cet enfant de charité qu'elle a recueilli sur le grand chemin. Ah! ce serait beau à voir que de la vermine comme ça..... Fi donc! Croyez-vous que M. le curé permettrait une chose semblable?

— Ta ta ta. Ne vous fâchez pas. Les jeunes filles sont capricieuses!

— Vous êtes flatteur! Croyez-vous que moi par exemple.....

— Oh! vous, c'est différent.

— Comment? voulez-vous me faire entendre par hasard que je ne sois plus assez jeune pour avoir des caprices.

— Non pas, non pas. Bien loin de là, je voulais seulement dire que..... qu'une fille comme vous, c'est autre chose.

— Vous ne savez pas ce que vous dites. Ne me contez plus de ces sornettes-là, entendez-vous! Moi, je vous dis que ce mariage ne se fera pas, et tout est dit.

Digitized by Google

— Tant mieux, mais..... je sais ce que je sais, murmura le marguillier en tirant sa révérence à l'irascible servante.

Il est de fait que le marguillier ne savait rien; mais quand il s'agit de cancans de cette espèce, celui qui ne sait rien est toujours celui qui sait le mieux.

Le pauvre garçon qui excitait ainsi la bile de la servante était un parent éloigné de Marianne, devenu orphelin encore en bas âge, avec le titre de bourgeois de la Tour pour tout patrimoine. Il avait commencé par subir toutes les misères réservées aux enfants de son espèce. Le corps de sa mère n'était pas encore refroidi que l'administration des pauvres s'était emparée de lui comme de sa chose. Un dimanche, après la messe, l'huissier communal, qnand il eut fait lecture à la foule assemblée devant l'église de quelques articles de la feuille officielle, avait improvisé l'annonce suivante :

« Fait à savoir que demain, devant le four banal, on exposera en mises publiques le petit Jacquot, fils feu Gabriel Cortoz, dont la mère vient de défunter. Les amateurs sont cordialement invités. »

Jacquot avait donc été adjugé en due forme au plus offrant, c'est-à-dire à celui qui se chargeait de loger, d'habiller, de nourrir et d'éduquer, lisez : de rosser le pauvre diable au plus bas prix. Le genre de vie qu'il mena dès lors, genre qui aurait assez bien convenu à un chien de chasse, fit de l'orphelin un mélange de qualités et de vices qui n'était pas sans analogie avec le caractère de l'animal en question. A treize ans, il était maigre comme un hareng, mais leste comme un chat; espiègle achevé, mais craintif à l'excès; friand comme un épagneul et menteur comme la peau du diable. En un mot, c'était le fléau des jardins, vergers et poulaillers. Jeter adroitement une pierre dans la gueule des vastes cheminées de bois au moment où la ménagère faisait sa soupe, tendre une corde sur le pont étroit du ruisseau pour faire choir les passants attardés, vider les bassins de fontaine les jours de lessive, c'étaient ses moindres exploits. Ajoutez à cela une répugnance épileptique pour l'école, une paresse invincible au travail, et vous aurez une idée de ce que la faim et les mauvais traitements avaient fait de cette créature à l'image de Dieu.

Les femmes, si elles n'ont pas les hautes idées philanthropiques

Digitized by Google

des hommes de journaux et des faiseurs de prospectus, possèdent à un degré éminent l'instinct esthétique et religieux, qui, même là où l'éducation n'a pas épanoui sa fleur, s'élève à une hauteur de sentiments que ne comprendra jamais l'homme desséché par les préoccupations trop positives de notre époque. Sous l'écorce brutale d'une gardeuse de vaches, il y a souvent plus de poésie que derrière l'élégance irréprochable d'un homme d'affaires. Ainsi Marianne, sans autre impulsion que celle de son bon cœur, avait entrepris de réaliser, à elle seule, une besogne devant laquelle reculerait le plus sensible des présidents d'une société protectrice des animaux. Et combien ne trouverait-on pas de ces actes de dévouement, de ces sacrifices héroïques si on prenait la peine de fouiller dans les entrailles de la vie populaire? Mais à quoi bon? Ça ne sent pas l'eau de Portugal, et puis nous sommes si égoïstes que nous tenons à ce que tout le monde le soit. C'est une manière de se justifier.

Marianne avait donc conçu la noble idée de tirer son mauvais garnement de cousin de la condition déplorable où le sort l'avait fait naître; de lui procurer une place honorable au milieu de cette société dont l'égoïsme d'abord et puis la sévère justice lui réservaient, comme à beaucoup de ses semblables, la misère toujours et probablement l'infamie qui accompagne le crime. Le meunier, quoique plus lent à comprendre cette inspiration, avait fini néanmoins par s'associer bravement à cet acte de charité, et ce fut certes une rude besogne.

Deux mois se passèrent avant que l'on pût seulement calmer l'appétit insatiable du pauvre enfant et lui apprendre à manger sans qu'il s'exposât à périr d'indigestion. Puis le caractère irascible de Dévand gâtait souvent les résultats qu'obtenait l'indulgente sollicitude de sa femme. Enfin, à force de soins et de patience, on eut raison de cette nature rebelle. L'éducation et le travail ennoblirent les passions qui avaient germé sauvages et rugueuses dans son cœur d'enfant. Il grandissait à vue d'œil; sa force physique se développait rapidement et bientôt il pouvait prendre une part active à l'exploitation du moulin.

Adroit, inventif, aimant à se rendre compte de tout, il savait son moulin sur le bout du doigt. Quand la machine allait de travers, il voyait au premier coup d'œil où le chat avait mal au pied, tandis que Dévand se serait morfondu pendant des heures à découvrir l'accident. Aussi disait-il de lui en hochant la tête :

Digitized by Google

— Il voit courir le vent, ce garnement-là.

Dévand, bien qu'il le rudoyât, aimait le jeune homme comme s'il eût été son propre enfant. C'était tout le jour durant, Jacquot par ci, Jacquot par là, avec accompagnement de toutes sortes de petits noms, choisis dans la liste des animaux que l'homme réprouve le plus généralement. Mais si Jacquot s'absentait tant seulement six heures de temps, Dévand s'ennuyait et se voyait forcé, afin de tuer le temps, de chercher noise à sa femme ou à sa fille.

Et puis Dévand se faisait vieux. Avec une certaine obésité, il avait acquis une prédisposition croissante à rester endormi le matin. En outre, il prolongeait volontiers son somme de l'aprèsmidi. Ce n'était plus ce piéton infatigable qui se faisait un scrupule d'augmenter de son poids la charge de son cheval. Il avait l'haleine courte, disait-il, et il ne perdait jamais une occasion de se jucher sur son char. Fallait-il soulever un sac un peu lourd, il était une demi-heure à tourner autour et à se cracher sur les mains avant que de l'entreprendre. Oh ! dans son jeune temps il eût fait la barbe à bien d'autres quant à la force ! Mais à présent il était trop gros, et d'ailleurs à quoi bon se tuer ? Il était bientôt temps de se reposer.

Cela faisait que Dévand s'accoutumait peu à peu et presque sans s'en apercevoir, à abandonner les rênes de l'administration à l'activité juvénile de son premier ministre. La conduite prudente du jeune homme, les services incontestables qu'il rendait, et surtout la protection constante de Marianne avaient fini par lui attirer toute la confiance du maître ; celui-ci ne faisait rien sans le consulter, bien qu'il cherchât à dissimuler cette sorte de dépendance, et maintes fois, quand il n'avait pas envie d'aller au marché, Jacquot fut chargé d'y faire les achats ordinaires.

Tout était donc pour le mieux dans le meilleur des moulins, lorsqu'un événement aussi fatal qu'imprévu vint jeter la désolation et le trouble dans cette paisible maison.

II

Marianne, qui était le pivot sur lequel reposait le bonheur de la famille, mourut, emportée par une pleurésie qu'elle avait *ramassée* un jour de lessive.

Digitized by Google

C'était par une triste et sombre journée d'avril. Un revirement subit de température avait amené une de ces bourrasques assez fréquentes dans le haut-pays, où l'hiver, quoique refoulé dans la montagne, fait une brusque irruption dans les vallées et s'en vient étendre son voile de deuil sur les prairies qui sourient des premières joies du printemps. La neige tombait donc à gros flocons, les corbeaux croassaient dans le verger et les pies, l'oiseau de mauvais augure, voltigeaient menaçantes autour de la maison.

Il était dix heures du matin. La malade s'affaiblissait à vue d'œil ; le médecin, qui avait passé une partie de la nuit auprès d'elle, avait cédé sa place au prêtre, qui se hâtait de substituer l'espoir d'une vie meilleure au regret de celle qui s'échappait. Tout le monde était à genoux. La jeune fille sanglotait ; Dévand, ivre de douleur, priait à haute voix.

« Mon Dieu ! disait-il en pleurant, brûlez-moi mon moulin, tuez-moi mes bêtes, prenez ma fille, prenez-moi, prenez tout le monde, mais laissez-moi ma femme ! »

Jacquot n'avait pu tenir à cette scène déchirante. Il s'était sauvé à l'étable. Là, affaissé sur une crèche, il pleurait, le pauvre gars, sa fidèle protectrice, sa véritable mère. Les larmes tombaient brûlantes sur ses mains glacées, que la vache lui léchait doucement, comme pour le consoler.

Au bout d'un instant, un bruit de pas se fit entendre devant le moulin. Le jeune homme s'élança à la porte de l'étable. C'était une voisine qui sortait en s'essuyant les yeux avec son tablier.

— Ah ! c'est vous, Jacquot ! lui dit-elle. Las ! tout est fini ; la pauvre âme est trépassée. Je l'avais bien prévu ; les cloches sonnaient trop les morts ces jours passés[1]. Elle était pourtant plus jeune que moi ! Si seulement elle avait pris tout de suite la tisane que je lui ai conseillée ! Les médecins sont des bêtes ! Voyez-vous, quand on commence à sentir des points dans le côté.....

Mais Jacquot n'était plus là. La vieille s'en alla en grommelant.

— Oui, oui ! dans quelque temps d'ici tu ne feras plus tant le

[1] Lorsque, suivant l'état de l'atmosphère, les cloches rendent un son plus lent, plus prolongé, on dit dans le pays qu'on sonne les morts, et ce doit être un signe certain de la mort de quelqu'un.

Digitized by Google

faraud, toi! maintenant que ta cousine n'est plus là pour te soutenir. Sorti de rien, tu retourneras à rien. Faut jamais lever le nez trop haut !

Le jeune homme errait dans le moulin comme une âme en peine, heurtant les sacs et les parois comme s'il n'y voyait plus. Dans la chambre du ménage, on n'entendait que le bruit nasillard des prières que le curé récitait et qui étaient interrompues de temps en temps par les gémissements de Josette. Chaque fois qu'il les entendait, Jacquot sentait un mouvement convulsif lui soulever la poitrine, et les pleurs lui jaillissaient des yeux.

Enfin le curé sortit, après avoir adressé quelques paroles de consolation à Dévand et à sa fille. Bien qu'il fût aguerri par l'habitude de ces scènes de douleur, une véritable pitié le saisit en voyant la figure bouleversée de Jacquot.

— Aie confiance en Dieu ! lui dit-il en lui montrant le ciel. C'est le père des orphelins.

Les femmes du voisinage se retirèrent les unes après les autres à la suite du curé; il ne resta plus près de la morte que Dévand et sa fille. Jacquot n'osa pas interrompre leur recueillement. D'ailleurs il avait besoin d'air et de mouvement. Il se rendit à la grange pour donner aux bêtes leur provende de midi. Bientôt il fut rejoint par Josette, que les cris du bétail avaient attirée. La jeune fille en l'apercevant se remit à pleurer. Elle vint à lui, et sans penser à autre chose qu'à la fraternité de la douleur, elle lui jeta ses mains autour du cou :

— C'était aussi ta mère ! s'écria-t-elle.

Puis, confuse de ce moment d'abandon, elle se cacha la figure dans son tablier, et dit à Jacquot qui la soutenait :

— Vous ferez pour elle ce qui est nécessaire ; moi, je n'en ai pas la force !

— Oh ! soyez tranquille, cousine. Je sais mon devoir.

Après la mort de sa femme, Dévand resta plusieurs jours dans un état voisin de l'imbécillité. Il restait accroupi derrière le fourneau, n'ouvrant la bouche que pour gémir. Jacquot s'occupa, de concert avec sa fille, des funérailles de la défunte. On accomplit les formalités d'usage, on envoya des exprès aux parents, et Jacquot fit tant que le service du moulin et de l'étable n'éprouva aucune interruption.

Ce fut encore un jour terrible que celui de l'enterrement.

Digitized by Google

Dévand se laissa conduire machinalement au cimetière; mais les cris de sa fille, quand le corps de Marianne disparut pour jamais dans le sein de la terre, trouvèrent de douloureux échos dans le cœur des assistants. Le sombre aspect du ciel, la mélodie plaintive des cloches, la voix impassible et monotone du prêtre, le cortège dont les habits lugubres contrastaient avec le sol blanchi, tout contribuait à frapper l'imagination d'une tristesse mêlée de terreur. Ce n'est pas ainsi qu'on devrait rêver la mort quand on croit à une vie éternelle!

Au moulin, c'était le même aspect froid et morne. Rien n'interrompait le silence, si ce n'est le bruit de la machine ou le pas pesant de Jacquot. On n'y disait qu'à voix basse les mots strictement nécessaires; chaque objet rappelait aux membres qui composaient désormais la famille la perte douloureuse qu'ils venaient de faire; à chaque instant la jeune fille sentait couler ses larmes, et Dévand échapper un soupir. La maison était orpheline; elle était devenue comme on dit, étrange, pour signifier qu'il y manquait ce je ne sais quoi qui fait le charme d'un appartement.

Le calme, sinon la gaîté, finit cependant par revenir peu à peu. Il n'est pas de plus puissante distraction au chagrin que le travail. Or c'était la saison des semailles. Jacquot et Josette avaient tant qu'ils pouvaient faire, pour venir à bout de tous les ouvrages que le moment exigeait. Dévand avait peine à sortir de son engourdissement, et l'on ne pouvait se reposer sur lui, même pour soigner le moulin. Cet état de choses engagea Josette à inviter une tante qu'elle avait à Fribourg, à venir passer quelques semaines aux Granges, espérant que la vue de sa sœur remettrait Dévand dans son état normal.

La tante accepta, et, au jour fixé, Jacquot se rendit à Bulle avec le char-à-banc pour la recevoir à l'arrivée de la diligence. Ce fut avec une répugnance marquée qu'il exécuta cette commission. Bien qu'il ne connût cette personne que de nom, un vague pressentiment lui disait que sa présence au moulin serait inévitablement pour lui une source de chagrins. Il craignait la faiblesse de Dévand, l'inexpérience de Josette et l'antipathie qui existe presque toujours entre les parents de l'homme et ceux de la femme. Cependant rien au premier coup d'œil ne justifiait ces craintes. La personne que la diligence déposa devant l'hôtel-de-ville de Bulle était une fille d'un âge que les uns auraient porté

Digitized by Google

à cinquante ans, et d'autres, plus galants, à un chiffre plus rapproché de la quarantaine. Le public que l'arrivage des postes ne manque pas d'attirer, surtout dans une petite ville, s'amusa fort de voir mademoiselle Dévand tirer du fond de la voiture une collection de boîtes et de paquets qui faisait grand honneur à la tolérance des employés de la poste, mais le rire éclata librement quand on vit paraître en dernier lieu une cage où voltigeait, tout effaré, un serin.

— Mon Dieu! ce pauvre oiseau, dit-elle au conducteur, j'ai bien peur pour lui. Je ne sais trop comment il supportera les fatigues de ce voyage.

— Mais il n'a pas l'air d'en être trop affecté.

— Voyez donc ces bêtes d'hommes! ajouta la vieille demoiselle en jetant un regard d'indignation sur les badauds. Pourquoi donc se moquent-ils? On dirait qu'ils n'ont jamais vu un canari en diligence.

— Que voulez-vous? Il paraît que ça les amuse. Faut-il entrer vos effets dans le bureau?

— Oh non! on doit venir les prendre. Dites-donc, vous! dit-elle à un jeune homme qui arrivait auprès d'elle, y a-t-il ici quelqu'un du moulin des Granges?

— Eh oui! je suis le domestique. Je viens justement vous chercher. Je suppose que vous êtes la sœur de mon maître?

— Oui. Je suis mademoiselle Dévand. Comment va mon frère? Avez-vous une voiture? Ayez bien soin de mes effets. Nous partirons tout de suite. Je n'ai qu'une petite commission à faire au couvent des Capucins et je suis à vous. Non, non, laissez, ajouta-t-elle en voyant que Jacquot voulait s'emparer de la cage. Je prends l'oiseau avec moi.

— Peut-être n'est-elle qu'originale! se dit Jacquot, pendant que la vieille fille s'éloignait du côté des Capucins.

Jacquot attendit bien une heure jusqu'à ce que la petite commission fût terminée. Enfin la vieille fille revint; l'on monta en char et l'équipage partit au trot de la jument. L'on quitta bientôt la route pour entrer dans un chemin de traverse dont les cailloux et les ornières arrachèrent maint gémissement à la vieille fille. Mais ce fut bien une autre affaire quand il s'agit de traverser le lit à peu près desséché du torrent de la Trême. Elle s'écria qu'on allait la noyer, elle et son canari; que c'était un

guet-apens qu'on lui dressait. Jacquot eut mille peines à lui démontrer qu'avec la meilleure volonté du monde, il était impossible de se noyer avec trois pouces d'eau. Il était au supplice d'entendre les jérémiades et les lamentations de la demoiselle. Il finit par mettre pied à terre, prendre la bride du cheval et avancer sans s'inquiéter de ce qui se passait derrière lui. La vieille fille ne se calma qu'en apercevant derrière les arbres les toits rustiques du hameau dont les rayons du soleil couchant éclairaient encore le faîte.

Josette attendait sa tante avec une vive impatience. Elle ne l'avait jamais vue, mais Dévand qui était un peu vantard, en parlait toujours avec une muette admiration. L'entrevue fut froide. La tante pleura un peu et parla beaucoup, mais comme elle affectait de parler français, et de plus le langage sentimental en usage parmi les femmes dévotes, l'impression qu'elle produisit ne lui fut pas favorable.

— Ah! mon frère! disait-elle à Dévand, il vous tardait, n'est-ce pas de trouver un cœur fidèle, où vous puissiez verser le calice d'amertume que vous envoie le Seigneur? Je me serais empressée de venir dès que j'eus appris la nouvelle fatale, mais madame de Formengueires m'a retenue; elle est souffrante, et elle ne veut être soignée que par moi. Vous ne sauriez croire le chagrin qu'a éprouvé la pauvre dame, lorsque je lui ai fait comprendre la nécessité de mon départ.

— Nous vous devons bien de la reconnaissance, ma tante, dit Josette. Il vous en semblera d'avoir quitté ces belles dames de Fribourg pour habiter ici.

— Hélas! Dieu l'a voulu ainsi. Il nous a envoyé une rude épreuve; il faut savoir la supporter avec la résignation du chrétien, et votre sœur et parente vous aidera, soyez en sûre, dans cette tâche pénible. Il doit être bien consolant pour vous de penser qne cette chère âme soupe maintenant avec les anges, et qu'elle prie le Seigneur de vous retirer bientôt de cette vallée de larmes, de vous recevoir dans son beau paradis, où vous serez récompensé au centuple des chagrins et des douleurs que vous aurez éprouvés ici-bas.

— Oh oui! dit Dévand en s'essuyant machinalement les yeux, il faut bien espérer quelque chose!

— Josette se leva pour servir le souper. Elle appela Jacquot

Digitized by Google

qui, après avoir mis le cheval à l'écurie, s'était occupé de transporter les malles de la vieille fille dans l'appartement qu'on lui avait préparé au premier étage.

— Est-ce que le domestique mange à votre table? demanda celle-ci à son frère.

— Sans doute, Jacquot est ici comme s'il était à la maison.

— Hum! ce n'est pas très-convenable. A Fribourg, bien que je sois l'amie intime de madame, je ne me suis jamais permis de m'asseoir à la même table qu'elle.

— Nous avons toujours fait comme ça, observa Dévand. Ce n'est pas commode de faire deux tables.

La vieille demoiselle ne répondit pas, mais ce fut avec une contrainte visible qu'elle prit place à la table où Jacquot avait son couvert.

Après souper, elle prétexta qu'elle avait besoin de repos, et se fit conduire dans sa chambre. Ce ne fut pas sans se récrier contre le bruit du moulin, la solitude de son appartement, la simplicité du mobilier, en un mot contre la rusticité de tout ce qu'elle voyait et entendait. Josette se confondait en excuses, mais la tante, qui avait un parti pris, n'en continuait pas moins ses jérémiades. Elle se mit à faire, en vue de contraste, une pompeuse description du logement qu'elle habitait à Fribourg; elle énumérait les meubles et toutes les commodités dont elle était entourée, vantait la cuisine choisie de la maison et les témoignages d'affection et de reconnaissance que lui prodiguaient ses maîtres. A l'en croire, jamais princesse dans un conte de fées n'avait mené une vie aussi heureuse, aussi féconde en jouissances de toute espèce.

Aussi Josette était-elle toute assourdie.

— Je crains bien, ma tante, que vous ne soyez mal chez nous. Mais vous n'avez qu'à dire, nous ferons tout notre possible pour vous être agréable.

La tante ne se fit pas prier; elle se mit à user largement du privilége. Elevée pour ainsi dire dans les cuisines d'une bonne maison de Fribourg, il lui tardait de pouvoir jouer enfin le rôle de maîtresse. Sa position au moulin se prêtait merveilleusement bien à cette idée. Sa parenté avec Dévand, son âge, les grosses économies qu'on lui supposait, la faconde ridicule dont elle était douée, son long séjour chez des *seigneurs*, comme on les appelle

Digitized by Google

encore, tout contribuait à aider sa sottise. Elle s'étudia dès lors à singer les *belles* manières des grandes dames qu'elle avait servies jusqu'à ce moment. Elle se leva tard et se coucha tôt; il lui fallait une table particulière, les mets ordinaires étant trop lourds pour sa constitution. Si Josette ne se trouvait pas à chaque instant sous sa main, c'étaient des cris, c'étaient des pleurs. Au plus fort des travaux, Jacquot aurait dû chaque jour atteler sa grosse jument de campagne pour promener les caprices de la vieille demoiselle. C'était à n'y pas tenir.

Josette et Jacquot, sans cesse victimes de cette tyrannie domestique, finirent par détester cordialement cette espèce de marâtre, qui avait succédé à la douce et tendre Marianne. Mais cette haine n'osait guère se manifester, parce que Dévand avait décidément pris le parti de sa sœur. Elle savait si bien le flatter, le cajoler, que Dévand assoupi, magnétisé, se laissait doucement entraîner au courant, et s'il essayait quelquefois de faire acte d'autorité, ce n'était que pour gronder sa fille, contredire et maltraiter Jacquot.

Maintes fois celui-ci, à bout de patience, prit la résolution de quitter le moulin, mais Josette parvenait toujours à le retenir. Elle ne put empêcher cependant que le jeune homme ne se vengeât de la tante à sa façon. Les jours de marché, elle allait régulièrement à Bulle; et quelle que fût la charge de la jument, ne manquait jamais de se jucher sur le char. Jacquot alors s'attardait exprès, et ce n'était qu'avec des secousses effroyables et des transes mortelles que la vieille fille revenait à la maison. Ce qui l'épouvantait surtout, c'était le passage du torrent. Il n'y avait pas de pont, et quelquefois de l'eau. A moins de faire un long détour, il fallait passer à gué. Puis les deux rives étaient boisées. Ténèbres, ornières, chemin creux, rien n'y manquait. Aussi Jacquot, qui avait de l'imagination, calculait-il les histoires de revenants et de sorcières que sa compagne se faisait conter, de manière que l'événement fatal eût lieu juste au moment où l'on entrait dans le bois. Il était bien rare que mademoiselle Dévand n'aperçût au moins une demi-douzaine de fantômes, et ne menaçât de s'évanouir deux ou trois fois jusqu'à ce que l'équipage se retrouvât sous le ciel nu. La tante descendait devant le moulin à demi-morte de peur, et c'était à peine si elle osait demeurer seule dans son appartement. Jacquot riait sous cape des fausses terreurs qu'il causait; et Josette, qui en con-

naissait la source, ne se sentait pas le cœur de gronder le domestique, tant la tante lui était devenue insupportable.

III

Quelques semaines s'étaient écoulées depuis que la vieille fille avait suspendu son canari à l'une des croisées du moulin, et cependant elle ne parlait pas de retourner chez sa chère amie madame de Formangueires. Bien plus, elle commençait à faire et à recevoir des visites, tout comme si elle eût habité son propre château. Ce fut d'abord le père Népomucène, qui ne tarda pas à la mettre en relation avec M. le curé. Depuis ce moment, toutes les notabilités féminines de l'endroit briguèrent l'honneur de sa connaissance. La femme du syndic lui offrit, comme à Marianne, son beau parapluie de soie; on s'empressa autour d'elle à l'église, et chacune était fière quand elle daignait mettre son doigt dans la tabatière qu'elle lui présentait. Le gros public, toujours malin et railleur, quoique toujours obséquieux et lâche, s'égayait fort de ces petites manœuvres. Un mot lui suffit pour caractériser les prétentions et les ridicules de la sœur de Dévand; il la nomma la *Dametta*, comme qui dirait la petite dame.

D'un autre côté, cela inquiétait vivement Josette et Jacquot. Ils en étaient à se demander si décidément la tante avait résolu de prendre racine dans ce *vilain pays de loups*, comme elle appelait la contrée, lorsquelle revenait de Bulle avec Jacquot. C'est que, outre les désagréments sans nombre qu'ils avaient à supporter à cause d'elle, son séjour devenait onéreux pour le ménage. Josette, élevée par sa mère dans des habitudes de stricte économie, ne voyait pas sans regret que le chiffre des dépenses avait singulièrement augmenté depuis l'arrivée de mademoiselle Dévand. L'amie de madame Formanguières menait rondement les choses.

Dévand livrait sans mot dire tout ce que sa sœur lui demandait. Mais lorsqu'il s'apercevait que le tiroir allait se vidant, il cherchait noise à sa fille, en répondant à ses observations qu'on ne saurait trop faire pour la tante, puisqu'on hériterait de ses économies; il chicanait Jacquot sur les dépenses et les recettes du moulin, au point que le jeune homme eut à supporter des paroles excessivement dures, et lorsque, à bout de patience,

celui-ci s'offrait à lui remettre l'administration de l'établissement, il criait à l'ingratitude.

— Il n'y a plus moyen d'y tenir, disait alors Jacquot à sa cousine. La paix est impossible tant que nous aurons ici cette vilaine créature. Il faut qu'elle ou moi fasse son sac. Je prévois bien que ce sera le domestique.

Josette se mettait alors à pleurer. Elle conjurait le cousin d'avoir patience encore quelque temps. Que ferait-elle seule avec toute la maison sur les bras?

Jacquot se laissait attendrir. Il reprenait ses fonctions et pendant quelques jours on jouissait d'un peu de calme.

Cependant l'aigreur couvait dans les cœurs comme le feu sous la cendre. La tante, de son côté, ne se faisait pas illusion sur ce qui se passait autour d'elle. Elle se sentait parfaitement sûre de Dévand, mais l'opposition latente contre laquelle elle se heurtait parfois, ne laissait pas que lui causer quelque inquiétude. Elle aussi se disait qu'il y avait quelqu'un de trop à la maison ; et elle n'avait garde de s'avouer que c'était elle-même. En femme habile, elle comprit qu'elle devait d'abord battre en brèche la puissance ministérielle du domestique; les paroles injurieuses que Dévand avait adressées au jeune homme étaient le fruit de ses insinuations aussi perfides qu'injustes. Jacquot une fois démoli, elle pensait avec raison qu'elle viendrait facilement à bout de la petite blonde, comme elle appelait ironiquement sa nièce, en la mariant à un homme à elle. Ce mariage, le concours des commères intéressées et la promesse de son héritage consolidaient à jamais sa domination.

Ce projet reçut presque aussitôt un commencement d'exécution. Un dimanche, la tante invita quelques filles du voisinage à goûter au moulin, sous prétexte de distraire un peu sa nièce, et puis, le soir, à la grande surprise de celle-ci, il vint plusieurs jeunes gens du village pour faire la veillée. Josette se récria, mais elle ne put rien obtenir, si ce n'est qu'on ne danserait pas. C'était la première fois depuis la mort de Marianne qu'une veillée avait lieu au moulin. Cette circonstance rappela naturellement à la jeune fille la perte qu'elle avait éprouvée, et le changement qui s'était fait dans la maison. Aussi sentait-elle les larmes lui monter à la gorge pendant que le fils du syndic roucoulait auprès d'elle ; elle fit d'inutiles efforts pour ravaler sa

Digitized by Google

douleur ; elle dut s'enfuir dans sa chambre sous prétexte qu'elle était indisposée. Sa tante la suivit et la trouva qui cherchait à étouffer ses sanglots dans le duvet de son lit.

Il s'ensuivit une scène dans laquelle la tante lui reprocha sa mauvaise volonté à son égard, l'oubli de ses devoirs les plus saints envers la sœur de son père, une seconde mère que Dieu lui avait envoyée dans son affliction. « D'ailleurs, disait-elle, elle était forte de l'approbation de Dévand et de tout les honnêtes gens ; qu'elle saurait bien, si elle y était réduite, mettre à la raison sa mauvaise tête, et dès ce moment elle demanderait à son frère l'éloignement de Jacquot, qui était pour elle l'ange de la révolte et de la perdition. N'est-ce pas le comble de l'ingratitude, ajouta-t-elle en s'animant de plus en plus, qu'au moment où je pense nuit et jour à assurer votre bonheur en ce monde et votre salut dans l'autre, où je me dévoue à rester dans ce vilain pays, loin de mes nobles amies, uniquement pour vous protéger de mon aile tutélaire, vous leviez contre moi une tête rebelle, rebelle à la plus tendre affection, aux liens du sang, à la volonté de Dieu ? Non ! un tel endurcissement dans un cœur si jeune ne serait pas possible, s'il n'y avait derrière vous un être que je n'ose nommer sans frémir, un enfant de malheur, un Judas, un serpent réchauffé dans notre sein, et qui tourne maintenant son dard contre ses bienfaiteurs ! Mon Dieu ! s'écria-t-elle en terminant, je vous remercie de m'avoir inspiré la noble pensée d'accourir en cette maison afin de sauver des griffes du démon ce que j'ai de plus cher après vous !

Après avoir débité cette tirade avec l'emphase convenable, la tante sortit majestueusement de la chambre.

Son éloquence eut un effet directement opposé à celui qu'elle espérait. Josette avait du bon sens. Elle devina aussitôt quel était le bonheur où sa tante voulait la conduire.

— Ah ! vous voulez me marier ! dit-elle, eh bien ! nous verrons qui en décidera ; si ce sera vous ou moi !

Le lendemain, quand Jacquot vint, selon l'usage, apporter le lait des vaches à la cuisine où Josette le détaillait aux pratiques, il demanda à sa cousine ce qui s'était passé entre elle et sa tante.

— Pas grand'chose, dit-elle. Elle m'a fait un sermon pour me prouver qu'elle était ma bonne mère, mon ange gardien, et que vous étiez, vous, un Judas, un serpent, que sais-je !

— Vieille sorcière !
— Chut ! Et puis elle m'a annoncé qu'elle voulait me marier.
— Vous marier !
— Pourquoi pas ? Est-ce que ça vous étonne ?
— Mais... cousine !
— Ecoutez-moi. Vous m'avez dit l'autre jour que vous vous chargiez de faire déguerpir la tante, sans qu'il y ait de notre faute à personne, sans qu'on puisse nous accuser en quoique ce soit.
— Oui, cousine.
— Le pouvez-vous en effet ? Êtes-vous sûr ?
— Certainement.
— Eh bien ! je vous donne plein pouvoir.

Jacquot eût peut-être sauté au cou de sa cousine, si une femme du voisinage n'était venue pour chercher son lait.

Les hostilités allaient donc éclater entre la tante et le domestique. Pour chacun il s'agissait de maintenir sa position au moulin et d'en repousser son adversaire. Les forces se balançaient : tous deux avaient leurs sympathies dans la place : la tante, Dévand ; Jacquot, sa cousine. La première avait pour elle sa parenté, son expérience, son éloquence étourdissante, une succession à donner et l'appui précieux de toutes les mères qui avaient un fils à marier. Le second, il est vrai, ne pouvait guère mettre en ligne que son long séjour au moulin, les services rendus, l'incapacité de Dévand et la difficulté qu'on aurait à le remplacer ; mais il comptait sur un moyen infaillible pour dérouter les projets de la tante.

Ce fut la vieille fille qui ouvrit les feux. Josette était à la chenevière, Jacquot transportait des farines ; il ne restait au moulin que Dévand. Le moment était propice.

— Mon cher frère, commença-t-elle de sa voix la plus intime, j'ai à vous entretenir de choses très-sérieuses.

— Je crois qu'il n'y a plus moyen d'avoir un instant de tranquillité, grommela Dévand avec humeur.

— Je vois avec peine, continua la tante du même ton, que vous vous abandonniez à une indifférence coupable. Cependant vous avez des devoirs à remplir comme maître de maison, comme chrétien, comme père. Il se passe ici des choses que vous ne devriez pas tolérer, oui, que vous devriez faire cesser avant que le scandale n'aille plus loin.

Digitized by Google

— Qu'est-ce encore? Que parlez-vous de scandale?

— Allez au village et vous entendrez ce qui se dit de notre maison. Est-ce vous par hasard qui autorisez les inconcevables prétentions de votre domestique? Je me suis flattée jusqu'à présent que le chef d'une famille aussi honorable que celle des Dévand, saurait trouver pour sa fille un autre homme que ce va-nu-pied, ce serpent que vous avez réchauffé dans votre sein.

— Mais qui est-ce qui parle de mariage, quelques semaines seulement après la mort de ma femme? On est bien un peu pressé, me semble-t-il!

— Quand on a quitté la voie de Dieu, jusqu'où l'égarement ne va-t-il pas? Oui, c'est pénible de penser, n'est-ce pas, que, si peu de temps après la mort de cette sainte femme, pour laquelle j'adresse tous les jours de ferventes prières à l'Eternel, à l'intention de laquelle j'offre à Dieu toutes les privations et les macérations que j'endure ici, c'est pénible de penser que l'on nourrit ici des idées profanes et subversives? Aussi, mon cher frère, ai-je cru qu'il était de mon devoir de vous prévenir. La voix publique s'en occupe déjà; n'attendez pas, je vous le répète, que le scandale aille plus loin!

— Je vous avouerai, sœur, que j'ai bien du mal à vous comprendre; vous parlez si bien! Je voudrais bien savoir en définitive de quoi il s'agit.

— Vos yeux ont-ils donc tant de peine à s'ouvrir à l'évidence? Quelques jours m'ont suffi, à moi, pour découvrir les trames funestes de l'esprit du mal. Le dévouement que je vous porte, la tendre affection que j'ai pour votre fille m'ont éclairci la vue.

— A qui diable en avez-vous avec vos esprits? Que nous veulent-ils ceux-là?

— Mon frère, la douleur, je pense, a bouché votre entendement. Je désigne sous ce nom cet être abject dont la ruse et la convoitise entourent votre fille, vous entourent vous-même de toutes sortes de pièges; ce serviteur qui abuse de votre confiance.....

— Qui? Jacquot!

— Vous l'avez nommé. Oui, mon frère, je conçois que vous avez peine à comprendre une pareille ingratitude, une telle perversité. Cependant, je vous déclare que je ne sanctionnerai pas par ma présence ce qui se passe ici. Je dois protester contre

Digitized by Google

le scandale, et si vous n'intervenez énergiquement, je me retire!

— Tout beau, tout beau! Il ne faut pas procéder à la légère. Jacquot est susceptible; il s'en ira et alors que ferons-nous?

— Préférez-vous que je me retire? Prenez garde! votre attachement à cet enfant de malheur vous sera funeste.

— Vous voulez donc que je le renvoie?

— Lui ou moi. La morale, la religion, l'honneur de la maison le demandent!

— Mais, ma sœur, vous ne réfléchissez pas aux conséquences. Que ferons-nous sans lui? Nul ne connaît mieux son métier, nul n'est plus actif et plus intelligent. N'y a-t-il pas moyen de vous arranger autrement?

— Il est dit dans l'Evangile : « Si ton bras est une cause de péché pour toi, coupe-le. » Mon frère, il faut le couper!

— Coupe-le! c'est bientôt dit, ça. Vous autres femmes vous n'entendez rien aux affaires. Si je renvoie Jacquot, avez-vous un remplaçant?

— Qu'à cela ne tienne! On en trouvera un.

— Eh bien! quand vous en aurez un, un bon, entendez-vous, l'on pourra voir.

Là dessus, Dévand se leva, tout satisfait d'avoir trouvé ce moyen de répondre aux exigences de sa sœur et de sa propre raison. Le pauvre homme voulait avant tout du repos. Il aurait consenti à sacrifier son bon et fidèle domestique pour avoir la paix avec sa sœur, si ce renvoi brutal ne l'avait pas exposé à la dure nécessité de rompre avec des habitudes d'indolence et de charger son obésité de tout le poids des affaires. L'âge et le chagrin, en affaiblissant ses facultés mentales, avaient augmenté d'autant son égoïsme. Son avenir était éteint; il ne lui restait plus qu'un désir ou plutôt un instinct : vivre le reste de ses jours le plus doucement possible.

Cet égoïsme qui le mettait à la merci de sa sœur, fut pourtant ce qui sauva momentanément Jacquot. Le domestique, comme Dévand le sentait fort bien, était difficile à remplacer; il fallait du temps pour trouver l'homme convenable, et pendant que la tante mettait tout le monde en mouvement afin de découvrir ce précieux personnage, Jacquot eut le loisir de dresser ses batteries. Il trouva un auxiliaire inattendu dans l'opinion publique. Quand on connut que la tante travaillait à

l'expulser du moulin, il se fit un revirement en sa faveur. A part les gens intéressés au triomphe de la *Dametta*, il n'y eut qu'une voix pour rendre justice à la conduite probe et loyale de l'orphelin. Dévand lui-même eut plus d'une fois des reproches à essuyer, mais ils ne portaient guères.

Un semblant de calme régna momentanément au moulin. Les deux partis s'observaient avant de commencer la lutte décisive. Dévand était toujours taciturne et dormeur. La tante cherchait à se rapprocher de Josette : le thème favori de son éloquence vertueuse c'était le bonheur d'une famille bien unie, la douceur de l'obéissance et les joies d'un mariage béni du ciel. Josette approuvait, mais son assentiment était gros de restrictions. Jacquot, de son côté, s'effaçait tant qu'il pouvait; il affectait néanmoins de prendre les ordres de Dévand et de lui rendre compte détaillé de toutes les affaires, ce qui mettait le pauvre homme dans un mortel embarras. Il sentait ses torts; maintes fois il était sur le point de les avouer, mais la crainte de sa sœur lui fermait chaque fois la bouche.

Cependant Josette attendait avec impatience l'effet des promesses de Jacquot. Celui-ci se bornait à lui dire d'avoir patience et bon espoir. Depuis quelques jours il était très-affairé; on ne le voyait qu'un instant aux heures des repas. Il fallait radouber le moulin, disait-il. Dévand et la tante ne soupçonnèrent rien d'extraordinaire, mais Josette augura que le moment approchait. Le jeudi, la tante se rendit au marché selon son habitude. Il lui tardait d'avoir des nouvelles de ses démarches pour trouver un remplaçant à Jacquot. Celui-ci avait l'air de ne pas s'inquiéter de ses projets; il témoignait à la vieille fille la même déférence froide et un peu railleuse qui lui était habituelle. Il marchait gaiement à côté de son cheval en sifflant un air rustique et en se retournant de temps en temps pour répondre aux questions que la *Dametta* daignait lui adresser.

— J'ai beaucoup de visites à faire aujourd'hui, lui dit la vieille fille en descendant du char, nous ne partirons qu'un peu tard.

— C'est très-bien. Je serai prêt quand vous le voudrez.

Jacquot se rendit à la halle. Pendant qu'il était en train d'expédier ses affaires, il fut accosté par un jeune homme.

— J'aurais deux mots à vous dire, balbutia l'inconnu.

— Trois, si vous voulez. Mais les affaires avant tout.

— Sans doute, sans doute. J'attendrai. Nous pourrions prendre une bouteille ensemble. Quelle est votre auberge?

— La *Croix-Blanche*. A deux heures, si vous voulez.

— C'est ça. Ne manquez pas au moins.

A l'heure indiquée, Jacquot se rendit, fort intrigué, au lieu du rendez-vous.

— Eh bien! qu'avez-vous à me dire? demanda-t-il à son homme, en s'asseyant près de lui.

— Je m'en vais vous dire franchement de quoi il est question. On m'a dit que vous quittez le moulin des Granges et on m'a fait des propositions très-avantageuses pour vous remplacer. Cependant, avant de quitter la place que j'occupe, je désirerais savoir ce qui en est. Je ne connais pas le meunier, ni le moulin. Personne ne peut mieux me renseigner que vous à cet égard. Vous trouverez peut-être que ça n'est pas bien honnête de ma part, mais je ne connais personne de ces côtés, et à vous ça ne doit rien vous faire, puisque vous êtes décidé à quitter.

Jacquot jeta un coup d'œil scrutateur sur son confrère. La simplicité la plus biblique était peinte sur sa physionomie.

— Vous a-t-on dit pourquoi je quitte? lui demanda-t-il.

— Non. On m'a seulement dit que vous aviez de la peine à vous accorder avec le maître. Je tiendrais à savoir ce qui en est, avant de m'engager. Puisque la place est si bonne, il faut bien qu'il y ait quelque chose là-dessous, autrement vous ne quitteriez pas.

— En effet, mais vous comprenez qu'il ne m'appartient pas, à moi, de médire d'une maison où j'ai été presque élevé.

— Sans doute, je comprends bien, mais quand il s'agit de rendre service à quelqu'un, on n'y regarde pas de si près.

—Voyez-vous, la place est en effet très-bonne, bien qu'il y ait beaucoup d'ouvrage, la nourriture excellente, et quant au maître, on ne peut pas s'en plaindre. Il est un peu grognon, mais il n'y a qu'à n'y pas faire attention.

— Mais pourquoi quittez-vous alors comme ça, avant l'époque ordinaire?

— Vous le saurez dès le premier jour que vous y serez. Il est de mon devoir de ne pas le dire.

ÉTUDES SUR LE DROIT ITALIEN

AU MOYEN AGE.

STORIA DELLA LEGISLATIONE IN ITALIA, par P.-L. ALBINI, professeur de philosophie du Droit à l'Université de Turin. — (2me édition. — 2me partie, Législation du moyen âge.) — 1856.

L'étude des institutions, envisagées au point de vue philosophique ou historique, a été dans notre siècle un objet de prédilection. A côté des beaux travaux qui ont paru dans ce genre en France et en Allemagne, l'Italie se fait aujourd'hui une place honorable; à Turin particulièrement, la matière si riche et si variée des institutions nationales, a fixé l'attention d'esprits sérieux. Il y a quelques années déjà, MM. de *Vesme* et *Fossati* décrivirent avec beaucoup de soin les diverses phases et les diverses formes de la propriété durant les époques barbare et féodale. MM. le comte *Balbo*, *Pagnoncelli*, *Morbio* ont retracé l'histoire des municipalités, sur laquelle les découvertes d'Eichhorn dans le droit germanique et l'application qu'en fit Léo dans son histoire d'Italie avaient jeté une vive lumière. Dans son histoire de la législation du Piémont et dans un traité qui a paru dès lors sur la législation italienne en général, le comte *Sclopis* a abordé le sujet dans son ensemble, et non plus sous une face spéciale. L'ouvrage de M. *Albini* a le même but, et dans sa conception d'ensemble, il présente avec le dernier ouvrage cité une grande analogie. L'un et l'autre sont un résumé, un aperçu général sur une matière extrêmement vaste, dont plusieurs parties sont encore dans une certaine ombre.

Lorsque l'on commence à étudier systématiquement l'histoire du droit d'une nation; il est naturel que l'on se préoccupe en premier lieu des sources auxquelles on le puise et des institutions politiques qui le dominent nécessairement plus ou moins. Le système de division que M. Sclopis a suivi dans son histoire de la législation italienne, nous montre d'entrée que chez lui l'histoire extérieure du droit est sur le premier plan. Le système

Digitized by Google

d'ailleurs est simple et naturel; il traite du droit romain et de sa renaissance, des lois barbares et féodales, des lois ecclésiastiques, des lois municipales, des lois commerciales et des lois pénales. L'histoire de ces divers genres de législation comprend tout le système du droit; mais formellement, et si des questions tenant au fond des choses sont abordées dans le cours de l'exposition, on sent bien que ce sera seulement en passant, et qu'on se bornera tout à fait aux questions principales.

M. Albini serre de plus près l'histoire, si je puis m'exprimer ainsi. Nous ferons abstraction de sa première partie, consacrée à l'histoire du droit romain avant la conquête barbare. Dans la seconde partie, il traite d'abord de la condition politique de l'Italie sous les dominations successives des Grecs, des Lombards et des Francs, et des législations de ces deux derniers peuples. Passant à l'époque féodale proprement dite, il traite de la constitution politique et morale de l'Italie jusqu'au XII[e] siècle, et de la grande lutte engagée avec l'empire par Grégoire VII, des communes, de leurs longs débats avec Frédéric I[er], du caractère particulier de leurs institutions et de leurs statuts, qui depuis le XIII[e] siècle devinrent la principale base de la législation nationale, puis des institutions spéciales du royaume de Sicile, du duché de Milan et de la monarchie de Savoie; enfin de la législation commerciale, canonique, des institutions judiciaires, de la procédure et de la renaissance du droit romain.

Dans une troisième partie, l'auteur jette un coup d'œil très-rapide sur la législation italienne pendant les trois derniers siècles et pendant le siècle présent.

Cette esquisse, tracée à grands traits, du développement historique des institutions, est semée de vues justes, généralement impartiales, et renferme de hauts enseignements. L'histoire politique de l'Italie au moyen âge, de ce pays qui exerça pendant si longtemps sur l'Europe une sorte de primauté religieuse, intellectuelle et morale, après qu'il eut cessé de gouverner politiquement le monde méditerranéen, de ce pays qui releva le premier les libertés républicaines, les droits des classes populaires, et donna l'impulsion de la renaissance des lettres, des sciences et des arts; de ce pays tourmenté plus qu'aucun autre dans son intérieur par toutes les luttes infiniment variées qui se déploient et se heurtent dans notre histoire, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours; cette histoire est

assurément le tableau le plus émouvant, le plus varié, le plus instructif qui puisse être présenté à nos méditations.

Ce que je viens de dire du plan suivi par M. Albini fait comprendre qu'il ne pouvait pas plus que son prédécesseur dans la même carrière, pénétrer dans les détails des choses dont il avait à entretenir ses lecteurs. C'est donc sans idée de critique que je me permettrai d'entrer en matière sur quelques points assez épineux, mais qui me paraissent essentiels pour l'histoire des institutions de l'Italie. Si je le fais, ce sera moins pour en proposer la solution, que pour les poser en quelque sorte comme problèmes dont l'examen serait à désirer. En sollicitant l'hospitalité de la *Revue Suisse* pour une dissertation d'un intérêt plus spécial que ses habitudes ne le comportent peut-être, je rappellerais, s'il en était besoin, que l'ancien droit italien est aussi celui d'une partie de la Confédération.

Bien que les monuments ne fassent pas défaut, le droit féodal est la branche sur laquelle plane encore la plus grande obscurité dans l'histoire des institutions italiennes. Il n'est pas difficile de se rendre compte des causes de ce fait.

La féodalité, issue de la fusion des institutions de la race germanique avec celles de la race latine, n'a jamais pris pied en Italie aussi complétement que dans les pays où les deux races se sont combinées plus étroitement, ou bien dans ceux où la race germanique est toujours restée dominante. En outre, depuis la victoire décisive que les papes et les communes remportèrent sur les empereurs à la fin du XIII^{e} siècle, l'élément féodal, sans disparaître totalement, est cependant descendu à la seconde place; les législations municipales ont pris la première, elles ont été tout à la fois plus puissantes dans l'ordre des faits et plus développées dans l'ordre des idées; le droit féodal, qui était davantage resté à l'état de coutume, et que le droit municipal, inspiré par le droit romain, altérait et supplantait chaque jour, a fini par tomber plus ou moins en oubli.

Cependant la connaissance du droit féodal italien est indispensable pour comprendre soit l'histoire politique, soit les institutions civiles de l'Italie, et cette connaissance implique non-seulement celle de ce système féodal abstrait qui, aux yeux des modernes, a trop pris la place des anciennes diversités historiques, mais surtout celle des institutions et des règles spécialement propres à l'Italie.

Importé par les Francs, et par là même ayant des points de contact nombreux avec la féodalité française, mais refait ensuite sous l'influence des coutumes plus purement germaniques des dominateurs allemands, le droit féodal italien forme une catégorie à part dans le grand système de la féodalité, catégorie dans laquelle encore il faut se garder de comprendre le droit féodal du royaume de Sicile, lequel, créé tout d'une pièce par les Normands, comme celui de l'Angleterre, n'appartient pas à cette féodalité primitive, qui est issue directement et peu à peu de la conquête barbare et de l'empire franc.

Déjà au temps où le droit féodal était pratiquement appliqué, les jurisconsultes de France et d'Allemagne se plaignirent fréquemment de la confusion qu'on produisait dans les doctrines, en traitant le *livre des fiefs,* c'est-à-dire une coutume féodale rédigée en Lombardie à l'époque du premier Frédéric, comme une source du droit de leur pays. D'Argentré, l'un des feudistes français les plus instruits et surtout les plus pénétrés du sentiment national, se récrie à ce sujet avec une grande vivacité, et repousse complétement le livre des fiefs pour la France; tandis que Senckenberg ne l'admet pour l'Allemagne qu'à titre de droit supplétoire, devant toujours céder le pas aux sources indigènes, contenues entre autres dans le *Kaiser-recht*, le *Sachsen lehen-recht*, le *Schwaben-Spiegel*, etc.

Inversement, on ne saurait trop conseiller à ceux qui veulent étudier le moyen âge italien de se garder d'apporter, sans un scrupuleux examen de leur filiation historique, les idées féodales de la France et de l'Allemagne dans le droit féodal italien; car, par un tel procédé, au lieu d'éclaircir la question et de combler les lacunes. ils ne feraient qu'épaissir les ténèbres et accroître les difficultés. Telle institution, tel principe d'origine française ou allemande peut avoir, dans un moment donné, exercé de l'influence en Italie; mais c'est là une chose dont il faudra s'assurer avant que de l'admettre, et dont il faudra constater si possible, à l'aide de faits, la cause et les résultats. Pour résumer notre pensée en un mot, les rapports entre la féodalité italienne et les systèmes féodaux français et allemands devront être recherchés et non pas seulement supposés.

Lorsque Othon le Grand conquit l'Italie au milieu du X^e siècle, cette belle contrée subissait déjà depuis un siècle et demi la prépondérance des Francs. Ceux-ci, après avoir supprimé

Digitized by Google

l'office des ducs par une sage politique, avaient remis le gouvernement civil et militaire à des comtes. Comme en Gaule, chaque ville de quelque importance était devenue le centre d'un district, à la tête duquel le comte était préposé. Ces comtes francs peuvent-ils être assimilés aux juges qui sous les Lombards étaient établis en certain nombre dans chaque duché? Cette hypothèse, admise déjà par Muratori et abandonnée dès-lors par plusieurs historiens, me paraît tout-à-fait admissible [1].

Au-dessous du comte franc était le vicomte, aussi appelé *vicarius*, qui présidait les plaids à la place du comte, en cas d'empêchement, et des centeniers, qui exerçaient dans des subdivisions du comté une juridiction inférieure en compétence à celle du comte. Ces centeniers remplacèrent les *sculdazi* lombards (schultheisse); il paraît même que quelquefois ils en conservèrent le nom; quelques auteurs assimilent les *sculdazi* aux *judices*. Enfin, dans les petites localités, la police champêtre était exercée par des dizeniers, *decani, saltarii,* officiers subalternes qui existaient déjà sous les Lombards. Le principal changement apporté par les Francs dans la hiérarchie des offices, avait donc été la suppression du degré supérieur; pour le reste, les deux organisations paraissent analogues.

Les *Gastaldi* lombards [2] étaient des intendants préposés aux domaines royaux, bien qu'ils fussent répandus sur tout le pays et qu'ils eussent une juridiction sur les hommes dépendants du domaine royal, ils ne comptent donc pas parmi les magistrats nationaux. Sous les Francs, l'office se conserva et le nom même de gastaldi se maintint quelque temps. Plus tard, les lois franques les désignent plutôt par le titre de *judices villarum regiarum*. L'analogie de ces fonctions paraît se trouver dans les maires des rois francs, *majores*, *villicarii*, et dans le *Reichsvogt* germanique. — Ce dernier cependant a des pouvoirs plus étendus et jouit d'un rang plus élevé.

La domination des Francs avait introduit en Italie les *bénéfices*

[1] *Contado* en Italie a conservé le sens de district, circonscription judiciaire, lors même que cette circonscription n'a plus à sa tête un comte; ainsi on a appelé *contado* la banlieue d'une ville, et *contadini* les paysans, c'est-à-dire les hommes de la banlieue soumis à la juridiction que le comte exerçait autrefois.

[2] De *gestellen*, préposer; et non de *gast*, dapes, dapifer, comme on l'a prétendu quelquefois.

Digitized by Google

et les *honneurs*. Les *bénéfices* tenaient lieu de solde militaire aux guerriers francs, qui par ce moyen furent fixés au pays, afin de le maintenir dans le devoir. Les *honneurs* étaient le traitement des employés, consistant en droits utiles de diverses sortes, entre autres le tiers des amendes prononcées par chaque magistrat ; il y avait aussi certaines terres appelées *comitalia* ou *vice comitalia*, dont le revenu était affecté à l'entretien des employés dont on vient de parler.

Sauf quelques points de détail, on est assez généralement d'accord sur ces bases de la hiérarchie féodale italienne. Les difficultés se présentent plutôt dans la suite du développement. La faiblesse des derniers Carlovingiens avait laissé échapper de leurs mains le droit de disposer des honneurs, c'est-à-dire des emplois. En France, ceux-ci étaient devenus héréditaires, de même que les simples bénéfices, pendant le courant du IX[e] siècle. En fut-il de même en Italie? Je ne voudrais pas l'affirmer, puisque près de deux siècles plus tard seulement, Conrad-le-Salique assura par une loi l'hérédité de leurs fiefs aux vavassaux. Toutefois il y a les plus fortes raisons de penser que l'hérédité exista, sinon en droit, du moins en fait en Italie dès l'époque des derniers Carlovingiens, surtout pour les principaux seigneurs : car le pouvoir central n'était pas plus qu'en France en état de s'opposer à ce changement [1].

Les empereurs de la maison de Saxe trouvèrent donc en Italie la féodalité bien plus avancée dans sa formation qu'elle ne l'était en Allemagne, où les offices de l'Etat ne s'étaient point encore transformés en seigneuries; ils trouvèrent l'Italie dans un état social probablement fort rapproché de celui de la Gaule méridionale. La fusion des races s'était accomplie également dans ces deux contrées sur le pied de l'égalité, les villes nombreuses et peuplées avaient conservé quelques vestiges des libertés municipales romaines, les évêques y exerçaient, comme

[1] L'histoire des guerres de l'archevêque Héribert, de Milan, montre que les Evêques et les Capitaines refusaient de reconnaître le principe de l'hérédité des fiefs en faveur de leurs vavassaux. Ceux-ci se liguèrent alors avec les hommes libres des villes, qui étaient mécontents et peut-être lésés par la nouvelle autorité des Evêques. Conrad-le-Salique, qui commençait à redouter la puissance de Héribert, donna raison aux prétentions des vavassaux par la fameuse Constitution de 1136. Henri III suivit avec persistance la voie dans laquelle son père était entré.

Digitized by Google

chefs naturels et anciens défenseurs des populations latines, une grande influence, qui pouvait servir à balancer la puissance de seigneurs, de plus en plus disposés à ne reconnaître au-dessus d'eux aucune autorité.

Othon-le-Grand et ses successeurs immédiats employèrent résolument le seul moyen que les circonstances leur offrissent de tenir en bride un pays nouvellement conquis, sur lequel il leur importait d'affermir leur domination. Sous les Carlovingiens, les immunités avaient été essentiellement une concession de droits utiles, des impôts perçus par le comte au profit de l'Etat et au sien propre. Sous les Othon, elles devinrent l'instrument d'une véritable révolution politique ; les immunités qu'ils accordèrent systématiquement aux chefs du clergé dans toute l'étendue de leurs états sont une exemption complète des droits du comte, y compris le commandement militaire et la juridiction, ou plutôt c'est la translation de ces droits à l'évêque, qui devient le représentant de l'Empereur, le comte de la cité épiscopale et d'un certain territoire à l'entour[1].

Les empereurs allemands créèrent ainsi, dans un but politique, une véritable féodalité ecclésiastique, qu'ils jugeaient devoir être moins redoutable pour le prince que la féodalité laïque, parce que du moins elle ne pouvait pas aspirer à devenir héréditaire. Comme les évêques occupaient presque toutes les villes d'un certain rang, il résulta de là que les comtes et les seigneurs laïques concentrèrent leur pouvoir dans les campagnes et dans les villes de second ordre, où chacun d'eux possédait des terres et des châteaux fortifiés.

Une fois établis dans leurs propres terres, plus éloignés de la main du pouvoir central, au milieu de populations moins capables de résistance, les comtes ruraux transformèrent rapidement leurs offices en possessions à titre privé et héréditaires, et confondirent dans leurs seigneuries les territoires qu'ils possédaient à titre de fief ou même d'alleu, et ceux sur lesquels ils n'avaient qu'un droit de juridiction découlant de l'office[2]. Généralement toutefois cette transformation, qui s'opéra

[1] Le *Weich-bild, corpora sancta, corpi santi ;* l'image du Saint protecteur de l'Eglise était figurée sur les limites, et les terres exemptes de la juridiction comtale étaient censées lui appartenir.

[2] A cette époque, les centeniers et autres magistrats des localités inférieures prirent le titre de comtes. Selon le témoignage de *Balbo*, il y eut en Italie

Digitized by Google

en Italie durant le dixième siècle, n'altéra pas la liberté des terres, dont les possesseurs passaient insensiblement sous une domination purement seigneuriale. Les alleux plébéiens se conservèrent ; la féodalité italienne se rapproche en cela de celle de la France méridionale, et se distingue de celle du Nord. En revanche je ne connais pas de traces de l'existence de ces communautés rurales d'hommes libres ayant échappé à la juridiction seigneuriale, qui se conservèrent assez longtemps dans la partie occidentale de la France du Sud.

La constitution féodale en Allemagne, née dans d'autres circonstances que celles qui avaient fondé la féodalité en France et en Italie, était en même temps la constitution politique de l'Empire. Les fiefs avaient été introduits systématiquement en Allemagne par Henri-l'Oiseleur et par son fils Othon I, afin de fournir à l'Empereur une cavalerie suffisante en nombre et en qualité pour lutter avec avantage contre celle des Hongrois qui, pendant le dixième siècle ravagèrent l'Allemagne, et qui l'avaient humiliée au point de lui imposer un tribut. Il était dans la nature des choses que la constitution du pays dominant réagît sur celle du pays dominé, et tendît à se fondre avec celle-ci, du moins dans les parties qui touchent de plus près à la forme du gouvernement.

Si nous recherchons dans les documents des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles, et entre autres dans le livre des fiefs, les données qu'ils nous laissent sur le système de la hiérarchie féodale, nous verrons cette présomption se vérifier.

Le livre des fiefs mentionne à diverses reprises l'existence de plusieurs ordres de fiefs superposés les uns aux autres; seulement la concordance entre ces divers passages n'est pas très-facile à établir. Le plus explicite de tous (Titre XIV du Liv. I) indique quatre classes de seigneurs : la première se compose des marquis, des ducs et des comtes ; la seconde comprend les *capitanei;* la troisième, les *valvassores majores*, et la quatrième les *valvassores minores*, aussi appelés *valvassini*. Le livre des fiefs nous apprend que quant aux fiefs de la première classe (que le commentateur désigne dans la légende du titre sous le nom de fiefs de *dignité*), l'héritier naturel ne succède qu'autant qu'il

des comtes mineurs et des comtes moyens, qui étaient peut-être les véritables comtes, et des comtes majeurs ou marquis, qui avaient plusieurs comtés sous leur domination.

Digitized by Google

plaît à l'Empereur de lui accorder l'investiture, tandis que pour les trois autres classes les fils et petits-fils du possesseur du fief reçoivent ce fief en héritage ; les frères et les filles ne succèdent, en revanche, qu'autant que le contrat féodal en aurait ainsi disposé[1]. Il faut conférer avec ce passage le Titre I du Livre I[er], où les archevêques, les évêques, abbés, abbesses et prévots sont mis sur le même rang que les ducs, les marquis et les comtes, qui sont *proprement* appelés capitaines du royaume[2]. Ceux qui

[1] Voici les textes, d'après l'édition de Senckenberg. Titre XIV. ***In feudis dignitatum non succedit hæres nisi sit investitus*** (Balde) :

« De marchiâ vel ducatu vel comitatu vel aliqua regali dignitate si quis investitus fuerit per beneficium ab imperatore, ille tantum debet habere; hæres enim non succedit ullo modo nisi ab imperatore per investituram acquisierit.

Si capitanei vel valvassores majores, vel minores investiti fuerunt de beneficio, filii vel nepotes ex parte filiorum succedunt, etc.

TIT. I. — Feudum autem dare possunt archiepiscopus, episcopus, abbas, abbatissa, præpositus, si antiquitus consuetudo eorum fuerit feudum dare. Dux, marchio et comes similiter feudum dare possunt, qui propriè regni vel regis capitanei dicuntur. Sunt et alii qui ab istis feuda accipiunt, qui propriè regis vel regni valvassores dicuntur. Sed hodie capitanei appellantur qui et ipsi feuda dare possunt. Ipsi vero qui ab eis accipiunt feudum, minores valvassores dicuntur.

TIT. VII. — Natura feudi hæc est ut si princeps investiverit capitaneos suos de aliquo feudo, non potest eos devestire sine culpa, id est marchiones et comites et ipsos qui propriè (Cujas met ici ***impropriè***) hodie appellantur capitanei. Si vero facta fuerit a minoribus vel minimis valvassoribus, aliud est.

LIV. II. TIT. X. — Qui a principe de ducatu aliquo investitus est, dux solito more vocatur. Qui vero de marchiâ, marchio dicitur, etc.; qui vero a principe vel ab aliqua potestate de plebe aliqua vel plebis parte per feudum est investitus, is capitaneus appelatur; qui propriè valvassores majores olim appellabantur.

Qui vero a capitaneis antiquitus beneficium tenent, valvassores sunt, qui autem a valvassoribus feudum quod a capitaneis habebatur similiter acceperint, valvassini, id est valvassores minores, appellantur ; qui antiquo quidem usu consuetudinem feudi nullam habebant. Valvassore autem sine filio mortuo, feudum quod valvassori minori dederat ad capitaneum revertebatur. Sed hodie eodem jure utuntur in curia mediolanensi quo et valvassores.

[2] Il est assez remarquable qu'aux siècles féodaux les Italiens aient employé presque indifféremment les titres de ducs, comtes et marquis, de manière qu'on les voit appliqués assez souvent tous les trois au même personnage, par exemple à Boniface, père de la fameuse comtesse Mathilde, et marquis de Toscane. Lorsque les comtes nationaux eurent cédé la place aux évêques et qu'il n'y eut plus que des comtes ruraux et féodaux, ce titre de marquis resta le plus usité pour désigner quelque seigneur plus puissant que les autres : tels étaient les marquis de Toscane, de Frioul, d'Ivrée, d'Este et de Bénévent. Celui de Bénévent prit aussi les titres de duc et même de prince, et c'est ce dernier

Digitized by Google

reçoivent d'eux des fiefs sont désignés comme ceux qui sont proprement appelés *valvassores regni*, et ceux qui reçoivent leurs fiefs des derniers sont appelés *valvassores minores*[1]. Balde observe que les fiefs donnés par les *capitanei* et les *valvassores regni* sont seuls de véritables fiefs, mais non pas ceux qui seraient concédés par des *valvassores minores*.

Comme on voit, le Tit. I ne correspond pas exactement avec la classification donnée par le Tit. XIV. Le titre VII du même Livre I en contient, semble-t-il, une troisième, lorsqu'il dit que l'investiture donnée par le prince aux marquis, aux comtes et à ceux qui sont aujourd'hui appelés *capitanei* ne peut plus leur être enlevée arbitrairement, et qu'il ajoute : il en est de même si l'investiture a été faite par les *capitanei* et les vavassaux majeurs, lesquels sont aussi appelés *capitanei*. Mais si elle a été faite par des vavassaux mineurs ou minimes, il en est autrement. Le livre des fiefs observe cependant que cette différence entre les vassaux majeurs et mineurs n'est pas maintenue par les modernes.

Enfin le Tit. X du Liv. II, revenant pour le fond au système du premier passage cité, explique que les ducs, marquis et comtes sont investis par le prince ; que ceux qui sont également investis par le prince ou par toute autre autorité d'un pouvoir sur une certaine portion du peuple à titre de fief, sont appelés *capitanei*, et qu'autrefois on les appelait vavassaux majeurs, que ceux qui tiennent des *capitanei* leur bénéfice sont les vavassaux, et que ceux qui tiennent de ces derniers sont les vavassaux mineurs, aussi appelés *vavassini*, lesquels, d'après l'ancien usage, n'étaient pas censés tenir en fief. Le vavassal venant à mourir sans enfants, le fief qu'il avait donné à un vavassal mineur revient au capitaine, seigneur du concédant. Cependant,

qui lui est resté. Sous l'empire on appelait ***marche*** les districts frontières, comprenant souvent plusieurs comtés; de là ***marckgraf***, marquis, comte de la marche.

[1] L'étymologie du mot ***vassus*** (vassal), que présentent Ducange et Eckard, tirée du mot celtique ***gwas*** (serviteur, fidèle), me paraît préférable à celle qu'on fait venir de ***bassus***, mot de basse latinité qui équivaudrait à peu près à ***junior***. Ainsi ***vassal*** aurait été le terme gaulois, ***fidelis***, le terme latin, et ***leude***, le mot germanique. Au reste je ne fais pas de ceci un argument en faveur de l'école moderne qui veut donner à la race celtique l'initiative de la formation du système féodal.—Quant au mot ***vavassal*** (vassus vassi), l'étymologie en est claire.

dit le texte, aujourd'hui, dans la curie de Milan, les *vavassini* jouissent du même droit que les vavassaux.

J'ai rapporté *in extenso* les quatre principaux passages du livre des fiefs relatifs à la hiérarchie féodale en Italie, attendu que c'est en se fondant sur ce témoignage qu'on a admis jusqu'ici la division en trois catégories seulement, savoir : les capitanei, les vavassaux et les vavassini, tandis qu'un examen attentif en montre bien quatre : 1° les archevêques, évêques, ducs, marquis et comtes ; 2° les capitani, qui tiennent aussi du prince leur bénéfice, bien qu'ils puissent se trouver à d'autres égards dans la dépendance des seigneurs du premier rang[1], et qui paraîtraient avoir été anciennement désignés sous le nom de vavassaux majeurs ; 3° les vavassaux, et 4° les vavassaux mineurs, ou *valvassini*.

Comme l'indique le Titre I, les ducs, marquis et comtes ont été appelés quelquefois *capitanei,* mais la majeure partie des capitanei sont pourtant d'un rang inférieur. Le Titre VII, en revanche, donne le titre de vavassaux majeurs aux capitaines, qui paraissent, d'après le Tit. X, l'avoir effectivement porté autrefois. En revanche, il appelle *valvassores minores* les vavassaux majeurs des trois autres passages, mais il faut remarquer que le texte du Titre VII oppose à ces *minores* les *valvassores minimi*, dont les autres passages ne font pas mention. L'espèce d'indécision qui règne dans le choix des dénominations n'empêche pas, semble-t-il, de reconnaître l'identité de la pensée exprimée dans ces différents textes.

La doctrine du *Heerschild* constituait en Allemagne la théorie de la hiérarchie féodale et militaire, nous la rapprocherons de celle du Livre des Fiefs :

Le premier bouclier, ou Heerschild allemand, est celui du roi.

Le second, celui des princes ecclésiastiques.

Le troisième, celui des princes séculiers.

Le quatrième, celui des seigneurs qui tiennent leurs fiefs des princes, et que *Schilter* assimile aux barons.

[1] Muratori a cru mal à propos que le nom de ***capitanei,*** dont on avait fait par ellipse ***cattanei***, correspond à celui de ***castellani*** (châtelain), dont il le croit venir. Il est certain au contraire que les capitaines de la haute Italie répondent bien plutôt aux barons français, et c'est le titre de baron qu'ils prenaient à Rome et dans le royaume de Sicile.

Digitized by Google

Le cinquième, celui des vassaux des seigneurs.

Le sixième, celui des vassaux des vassaux, et des ministériaux des seigneurs.

Le septième comprenait ceux qui devaient un service militaire sans pour cela posséder un fief, par exemple les bourgeois des villes.

En comparant ces deux systèmes, il est facile de voir que le premier ordre italien comprend les deux premiers ordres d'Allemagne, après le *schild* du roi : les princes, tant ecclésiastiques que séculiers ; que les simples *capitani* répondent à l'ordre germanique des seigneurs, le quatrième du *Heerschild ;* que les vavassaux répondent au cinquième, les *valvassini* au sixième, enfin la *plebs* au septième et dernier degré. Les rapports qui existent entre ces deux systématisations montrent clairement l'influence de la féodalité germanique sur le développement de la féodalité italienne, tout comme ce qu'il y a de vacillant dans les données du Livre des Fiefs à cet égard indique que cette influence n'est pas allée au point d'identifier entièrement les deux régimes.

J'ai parlé tout à l'heure des ministériaux ; il serait intéressant de savoir si l'on retrouve en Italie ces ministériaux dont l'existence est un des traits distinctifs de la féodalité allemande, tandis qu'on ne les trouve plus dans la monarchie française, après la constitution de la féodalité.

Pendant la période barbare les termes juridiques ont une extrême flexibilité ; entre autres celui de *ministerialis* (serviteur de la maison, *Dienstmann*) s'applique à toutes sortes de personnes de conditions très-différentes les unes des autres, depuis le simple serf ministériel jusqu'aux hauts employés du palais du roi. En France, pendant la période intérimaire, la profession féodale anoblissant, était par là même supposée impliquer la liberté, de sorte que tous les leudes qui avaient pu conserver la profession militaire et un bénéfice, étant censés libres et même nobles, formèrent la classe des vassaux ou gentilshommes ; tandis que les hommes, soit leudes, soit ministériaux, qui n'avaient pu s'élever jusqu'à cette classe privilégiée, furent rangés indistinctement dans la classe des serfs ou demi-serfs ; sort auquel n'échappèrent point dans ce pays la majeure partie des cultivateurs libres, principalement dans le Nord.

Digitized by Google

En Allemagne, en revanche, le rapport de ministérialité ou de dépendance domestique qui existait dans ce pays avant le rapport féodal proprement dit, se maintint et se développa à côté de celui-ci. Les fiefs d'empire distribués aux officiers de l'Empire et aux propriétaires libres furent la base du droit féodal proprement dit. Mais le besoin de fournir un nombre de cavaliers assez considérable pour le contingent impérial obligea les seigneurs, et surtout les seigneurs ecclésiastiques à appeler à ce service des hommes engagés dans des liens de dépendance personnelle. Peu à peu on réserva le nom de ministériaux à ces chevaliers non libres et à ceux des non libres qui servaient leur maître dans la maison, genre de service qui déjà chez les Germains était considéré comme plus honorable que la culture de la terre pour le compte d'autrui. On donna aussi ce nom de ministériaux aux officiers chargés par le seigneur de gérer ses domaines et de diriger les diverses branches de l'administration seigneuriale. Le nom de ministériel comprenait encore des personnes de conditions assez différentes; toutefois à mesure que la profession militaire fut plus en faveur et que la puissance des seigneurs prévalut sur les droits des anciens hommes libres, la classe des ministériaux prise en masse crut en considération et s'opposa nettement à celle des non libres ordinaires (*hörige, grundholden, bauern*). Cela vint au point que les hommes libres ne furent pas arrêtés par le sacrifice de leur liberté personnelle et entrèrent volontairement dans les liens de la ministérialité, jusqu'à ce que, assez tard seulement, et vers la fin du moyen âge, il n'y eut plus guères entre la ministérialité et la vassalité proprement dite qu'une différence de nom.

Dans les contrées romandes qui firent partie de l'Empire germanique, les ministériaux, qui avaient disparu de la France proprement dite, paraissent s'être conservés. L'ouvrage assez remarquable de *Perreciot* sur l'état des personnes et des propriétés en France nous en fournit la preuve. Cet auteur démontre en effet par des documents nombreux qu'à diverses époques du moyen âge, des possesseurs de fiefs, des nobles, sont appelés serfs, et soumis à la main-morte et au droit de poursuite en cette qualité. De cette observation Perreciot a voulu conclure qu'au moyen âge la différence qui séparait le gentilhomme du mainmortable était imperceptible, et il en infère la confirmation de ses vues particulières sur l'origine de la féodalité, qu'il déduit toute

Digitized by Google

entière de l'extension qu'aurait prise après la conquête la classe des *leti*, ces barbares auxquels les Empereurs du bas Empire avaient accordé des terres aux frontières, à condition qu'ils les défendissent contre les ennemis des Romains.

Mais il semble avoir échappé à Perreciot que tous les documents qu'il invoque sont tirés de Flandre, de Brabant, de Lorraine, d'Alsace, du comté de Bourgogne et du Dauphiné, toutes provinces de l'Empire. Nous avons constaté dans des chartes concernant le pays de Vaud, l'existence de main-mortables qui prêtaient le serment d'hommage, comme c'était l'usage pour les nobles vassaux seulement. La conclusion à tirer des faits accumulés par Perreciot et des chartes que nous venons d'indiquer, c'est tout simplement l'existence de la ministérialité dans les provinces romandes de l'Empire germanique. Il est singulier toutefois qu'un fait aussi considérable ait passé comme inaperçu des savants français[1].

En Italie, la question qui nous occupe ne semble pas non plus avoir excité l'attention des écrivains modernes; cependant elle n'avait pas tout à fait échappé au savant Muratori, qui, dans sa Dissertation XI^e^, observe que les rois et les princes donnèrent aussi des fiefs pour d'autres services que celui de la milice, ainsi pour des honneurs ou pour quelques services ministériels[2].

Le traité sur les fiefs concédés par le patriarche d'Aquilée, inséré à la fin de la même Dissertation est encore bien plus positif. Il débute en ces termes : « Il y a trois genres de fiefs dans le Frioul : le fief proprement dit, le fief d'habitation et le fief ministériel. [3]» Le traité explique ensuite que les fiefs ministériaux sont ceux des boulangers, tailleurs, maçons et autres pro-

[1] Perreciot cite entre autres l'histoire bien connue de l'assassinat de Charles-le-Bon, comte de Flandre, par deux frères, l'un prévôt, l'autre vicomte de Bruges. Le motif de ce crime était que dans un dénombrement ordonné par ce prince, ces deux nobles avaient été trouvés compris dans la classe des serfs. Il cite encore une charte de Godefroy-le-Barbu, duc de Brabant, dans laquelle il est à remarquer que les nobles non libres, qui signent l'acte après les libres, prennent expressément la qualification de ministériaux.

[2] Itaque regum et principum bona non pauca sive in feudum concedebantur, ut inde militiæ, aut honoris, aut ministerii alicujus servitium vassi redderint. » — (Dissert. XI^e^, p. 635. — Observations sur un partage entre les comtes de Malaspina).

[3] Triplex in Foro Julii feudum esse dignoscitur : rectum et legale, habitantiæ et ministeriale, non a Patriarchis solum, sed ab oppidanis quoque conferri solitum.

Digitized by Google

fessions serviles, (*et alia quæ servientium ministeriis convenirent*)[1].

D'après le traité des fiefs d'Aquilée, on pourrait croire que les ministériaux d'Italie, bien qu'ils aient un genre de fief, ne sont que des ouvriers, gens de petite condition, mais l'anecdote suivante rapportée par le chroniqueur *Donizo*, fournit la preuve du contraire. Il raconte que lorsque Henri III vint en Italie pour se faire couronner, le vicomte Albert de Mantoue alla au-devant de lui et lui offrit un don de cent chevaux. Or, ce vicomte, si riche et si libéral, était serf du marquis Boniface de Toscane : « Aussi, dit le chroniqueur, l'Empereur ne put-il s'empêcher de s'écrier : *Quis vir habet servos, quales Bonifacius!*— Ici nous voyons la ministérialité dans toute sa splendeur, sans que toutefois l'idée de l'espèce de servitude qui l'accompagne ait cessé d'être en évidence.

Il ne faut pas confondre les ministériaux d'Italie avec les hommes de *Masnade* ou hommes des Manses, *Massarii*, dont la dépendance était peut-être moins complète, et qui cependant pourraient bien avoir été au-dessous des premiers dans la hiérarchie sociale fondée par les mœurs militaires des temps dont il s'agit. Les hommes de masnade ne sont autre chose que les colons de France, dont M. Guérard a si exactement décrit la position dans ses polyptiques, et qui correspondent également à ces cultivateurs demi-libres et demi-serfs dont l'Allemagne renfermait de nombreuses espèces. En Italie, les hommes de masnade servaient à la guerre sous la conduite de leurs seigneurs, mais ils servaient dans l'arme moins privilégiée de l'infanterie, tellement que dans l'Italie du moyen âge le nom de masnade avait pris de là la signification de cohorte d'infanterie et particulièrement d'infanterie féodale. Muratori rapporte des documents du dixième siècle dans lesquels les hommes de masnade sont appelés en latin *manentes*, ce qui confirme tout à fait l'étymologie que nous avons indiquée. Dans d'autres chartes citées par le même auteur, les hommes de masnade sont appelés *tributarii*, et opposés

[1] Il est à remarquer que les *feuda recta* sont appelés aussi *libera* dans le texte du traité. En revanche, il y a quelque confusion dans le commentaire qu'en donne un abbé d'Udine, dont Muratori transcrit les observations sans les rectifier. Ce commentateur, contrairement au texte même, confond les fiefs ministériaux et les fiefs d'habitation avec les *feuda recta*, preuve que l'usage des fiefs ministériaux était depuis assez longtemps tombé en désuétude.

Digitized by Google

aux *liberi* et *alloderii*; c'est-à-dire aux hommes libres et possesseurs d'alleux.

Dans bien d'autres points encore, il y aurait à relever des particularités propres au système féodal de l'Italie. Ainsi ceux qui ont étudié quelque peu ces matières n'ignorent pas que la succession féodale lombarde était différente, soit de la succession féodale germanique, soit de la succession française, soit encore de celle du royaume de Sicile. Mais nous ne saurions songer à traiter ici ce sujet d'une manière un peu complète; nous avons voulu nous borner à quelques traits saillants et à ceux qui ont le rapport le plus direct avec la constitution politique.

Je ne puis terminer sans dire un mot d'une question qui domine tout le système des rapports féodaux, mais sur laquelle les renseignements que j'ai pu recueillir jusqu'ici ne me mettent guères en mesure d'asseoir une opinion arrêtée : je parle de la question des juridictions.

Championnière, en relevant l'ancien adage des feudistes français « fief et justice n'ont rien de de commun, » a établi sur cette base une théorie de la féodalité française assez différente de celle qui est généralement admise. Selon ce savant, dont l'opinion mérite une grande attention, la féodalité n'a pas pour base unique le bénéfice militaire; elle a une double base, le bénéfice et les honneurs. Le bénéfice, reposant sur la terre, a engendré le fief ordinaire; les honneurs, dans la période barbare, étaient tout à la fois l'emploi et le salaire de l'emploi, consistant dans l'attribution de certaines parties de ces impôts si variés, héritage de l'empire romain. Mais durant l'évanouissement du pouvoir royal qui caractérise en France l'époque intérimaire, les honneurs sont devenus des fiefs de justice, héréditaires comme les autres, confondus, enlacés avec eux de toutes les façons. C'est ce qui explique comment, sur une même terre, la mouvance du sol et la justice étaient tantôt dans des mains différentes, tantôt dans les mêmes mains. La justice n'aurait donc pas été simplement un accessoire du fief, elle serait au contraire un élément distinct dans son principe, lors même qu'on les trouve très-souvent réunis dans l'application. Il y a toutefois un genre de justice qui se lie naturellement et nécessairement au fief terrier, c'est celui qui a pour objet les contestations relatives à l'exécution du contrat féodal, aux droits et obligations réciproques du

seigneur et du vassal. Le contrat féodal créait une association privée, qui, pour ce qui la concerne elle-même, avait la justice dans son propre sein.

En Allemagne, où l'impôt romain était inconnu, la justice dérivait directement de l'ancienne constitution commune aux races germaniques, et tout ce bagage d'éléments fiscaux qui s'attachait à la justice du comte franc lui était demeuré étranger. Les juridictions publiques devinrent aussi l'objet d'inféodations, mais le lien entre le pouvoir royal et la justice qui est censée en émaner, ne fut jamais brisé. La justice ne fut jamais comme en France une chose du domaine privé. Par là même, la sphère de la juridiction publique et celle de la justice proprement féodale y furent aussi beaucoup plus nettement distinguées et déterminées.

En Italie, les honneurs ont été introduits dès le VIII^{e} siècle, tout au moins, et ils ont pu être inféodés et sous-inféodés dès le IX^{e}. Entrée plus tard dans la sphère d'attraction de l'Allemagne, l'Italie a dû en recevoir plus ou moins ses principes en matière de juridiction. L'Italie s'est trouvée par là dans une position toute spéciale; aussi serait-il fort intéressant de savoir quelle organisation les justices féodales y ont reçue, et d'après quelles bases les compétences y ont été fixées. Pour éclaircir convenablement ce sujet, il faudrait pouvoir recourir à des monuments antérieurs au XIV^{e} siècle, époque où la puissance des cités ayant prévalu sur celle de l'empereur, celles-ci s'emparèrent généralement des droits régaliens qui se trouvaient à leur portée, étendirent leur juridiction sur les bourgades et les campagnes environnantes, et forcèrent une grande partie de la noblesse féodale à venir habiter leurs murs.

Après la chute des Hohenstaufen, plusieurs cités tombèrent, par l'abus même qu'elles firent de leur liberté, sous la domination de quelques familles nobles; mais les nouveaux ducs, princes ou marquis, issus de ces usurpations, ne sont pas proprement des seigneurs féodaux. Depuis l'époque de la domination des villes, le système féodal ne se maintint plus guère intact que dans le sud de l'Italie et dans le Piémont. Or dans ces deux contrées, l'influence assez prononcée de la féodalité française empêche de reconnaître ce qu'aurait produit le développement spontané des rapports italiens.

Dans le courant du X[e] siècle les droits de souveraineté furent démembrés et usurpés par les grands feudataires, les comtes et les marquis, de façon que les propriétaires d'alleux eurent beaucoup à souffrir de leurs vexations. A cette époque on n'ignore pas que le principal droit de souveraineté, comme aussi le plus lucratif, était la juridiction. Ce moment est celui de l'appropriation des honneurs et de leur inféodation, les mêmes choses se passaient en France et en Italie. Les empereurs allemands surviennent ; quelle est leur action ?

D'abord, par le système des immunités ecclésiastiques, ils empêchent la formation des grandes seigneuries dans la majeure partie de l'Italie. En second lieu, soit vis-à-vis des évêques qui ont obtenu la juridiction des villes, soit vis-à-vis des seigneurs laïques, ils font prévaloir les principes qui faisaient loi en Allemagne en matière de juridiction, savoir : 1° Que l'on peut toujours recourir par appel à la juridiction de l'empereur et de ses délégués dans les causes qui concernent des hommes libres. 2° Que toute autre juridiction cesse là où l'empereur est présent.

Il résulte de là que dans les fiefs majeurs, ou fiefs de dignité, qui sont ceux des évêques, archevêques, comtes, ducs et marquis, le feudataire réunit la haute et la basse juridiction, sauf appel au prince. En l'absence de l'Empereur, ces appels pouvaient être portés soit au comte palatin, qui résidait dans la règle à Pavie, soit à des envoyés extraordinaires que l'empereur chargeait d'aller rendre la justice sur les lieux en son nom.

Muratori a parfaitement éclairci ce point spécial. A différentes époques on voit des plaids tenus en Italie par de véritables *missi dominici*, lesquels étaient assistés de juges revêtus aussi d'un caractère impérial, *judices sacri Palatii*. Le comte et l'évêque de la localité assistaient d'ordinaire à ces plaids. Sous les Hohenstaufen, les *missi* prirent le titre de vicaires impériaux ou de comtes de la cour impériale.

Maintenant, selon M. Albini, au-dessous de la juridiction suprême de l'Empereur, il y avait deux espèces de juridictions distinctes selon la nature des causes : la Cour des pairs ou *Curie féodale*, et la justice du juge ordinaire du lieu, laquelle comprenait la juridiction criminelle. Cette brève indication est précieuse. Il en résulte que le système germanique qui distinguait nettement la compétence féodale et la compétence ordinaire,

Digitized by Google

« le *Landrecht* et le *Lehnrecht*, » était aussi pratiqué en Italie, que la justice féodale était restreinte à son objet propre, les causes concernant le contrat féodal, et que la justice ordinaire restait en principe dans le domaine du souverain, quoique en fait cette portion essentielle de la souveraineté eût été l'objet de nombreuses aliénations.

Nul assurément ne serait mieux placé que M. Albini lui-même pour compléter ces données, pour les approfondir et pour en tirer une doctrine qui jetterait beaucoup de jour sur l'ensemble des rapports juridiques dans le moyen âge italien.

E. S.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 10 juin 1857.

Sommaire. Des vanités nationales en général et de la vanité française en particulier. — La noblesse et la nation française, selon M. Taine. — L'esprit français, selon M. de Lamartine. Un trait de susceptibilité italienne. — La part de la France dans les grandes découvertes; dans la philosophie; dans les arts; dans les lettres. — La voie moyenne, ses défauts et ses avantages. — D'un roman nouveau, ***Mme Bovary***, au point de vue du caractère français.

Au dire général, et même à leur propre dire, les Français auraient pour défaut saillant la vanité, elle serait leur trait distinctif et caractéristique; mais chaque peuple n'a-t-il pas la sienne, ne s'estime-t-il pas le premier et l'unique dans ce qu'il met au-dessus de tout et ce qu'il croit posséder seul à ce degré? l'Anglais trouve-t-il rien à comparer à la dignité anglaise? l'Allemand, à la « loyauté allemande »? l'Espagnol, « cette héroïque nation, » comme il s'appelle, à l'héroïsme espagnol? le Russe, à la « Sainte Russie? » ce qui, par exemple est un peu fort, et assurément la plus ample comme la plus souple de toutes ces vanités. Nous rions des Chinois, de leur ferme persuasion d'être en tout point le centre du monde; mais chaque peuple, sans en excepter les petits, ne se croit-il pas aussi un peu l'*empire du milieu?* là, franchement, ne pense-t-on jamais en rien dans ce sens, à Bâle, à Berne, à Zurich, à Genève, à Lausanne ou à Neuchâtel, et en général dans notre bonne petite Suisse, qui a bien ses raisons d'ailleurs pour

Digitized by Google

s'estimer et être contente de son lot, même comparée à celui des plus grands Etats? Mais que dis-je, chaque peuple? chaque individu, pauvre ou riche, inconnu ou célèbre, perdu au bas de la foule ou juché à son sommet, oui chacun de nous, oui chaque homme, si peu qu'il soit, n'est-il pas, dans le secret de son cœur, le vrai centre auquel tout devrait se rapporter pour bien faire, et malgré tant d'autres qui le gênent par une prétention toute pareille, n'est-il pas, lui aussi, l'*empire du milieu?*

Il y a aussi de cela dans la vanité française, disons-le pour l'excuser, et les autres vanités nationales avec elle. Leur fond à toutes est le fond humain, et, en les ramenant par là au même point de départ, il les met à peu près au même niveau, s'il ne les justifie pas. Mais, sur ce terrain commun, chacune revêt une apparence qui la distingue de ses voisines et qui est bien sienne. C'est ainsi, et dans le sens particulier du mot *vanité*, que l'on dit : la vanité française, comme l'on dit plutôt : l'*orgueil* anglais. Cette haute et solitaire estime de soi-même ne suffit pas au caractère français : il lui faut le brillant et l'effet extérieur, ce qui est le propre de la vanité; il veut frapper, éblouir et plaire, peut-être parce qu'il y réussit le mieux. Mais en fin de compte, principes de faiblesse ou de force pour un peuple et le plus souvent, tant qu'il n'y a pas décadence, de force et de faiblesse à la fois, ce ne sont là que des traits nationaux et divers d'un même caractère, celui de l'humanité.

Auquel donner la préférence? il serait assez inutile, croyons-nous, de le rechercher, et d'ailleurs nous n'avons pas plus d'intérêt à jeter le voile sur les uns que l'anathème sur les autres. Mais, pourrait-on demander encore, lequel de ces amours-propres nationaux pardonne le mieux et se fait le mieux pardonner? Eh bien, après tout et malgré tout, peut-être est-ce la vanité française qui l'emporte sur ces deux points, même sur le premier. On dit la vanité cruelle (quelle passion ne l'est pas?); mais l'orgueil est implacable, et si la vanité est cruelle, elle est légère aussi, elle ne s'attache et ne se fixe pas, elle va et vient, elle court et elle passe, le moment présent lui suffit, elle oublie et elle est oubliée. Sacrifiant surtout au dehors, elle tient moins au dedans et ne s'y acharne pas. Ce qu'elle a naturellement d'extérieur, de fugitif et de capricieux, fait qu'elle s'évapore plus vite en fumée : elle offusque, mais elle et les autres en sont quittes pour se frotter les yeux. Elle joue avec les autres comme elle joue avec elle-même, et se prend ainsi et les prend moins au sérieux : elle blesse moins profondément et elle est moins profondément blessée. Elle n'ira pas jusqu'à cet excès de susceptibilité et de rancune ita-

lienne, par exemple, dont M. de Lamartine cite un trait, à lui personnel, dans son dernier *Entretien*.

Il avait parlé de Dante, assez à l'étourdie il est vrai, rendant hommage à son génie, mais rabaissant son œuvre, comme, sans s'en apercevoir, il le fait trop de ses devanciers en poésie, de ceux qui en sont et en resteront les maîtres souverains. Il veut, et il a raison, les juger d'un esprit indépendant et libre, affranchi de tout préjugé national ou littéraire; mais on sent qu'il les a lus ou relus au pas de course, et il oublie que si la justice doit avoir un bandeau sur les yeux pour rendre ses arrêts, pour instruire la cause au contraire, elle doit les avoir eu bien ouverts et nullement fermés. Telle n'est pas l'impression que laisse M. de Lamartine dans ses jugements rédigés à grand vol, à tire de plume et d'aile, mais très-imparfaitement motivés. Ainsi avait-il cru s'en tirer avec Dante, mais aussi en parvenant d'autant moins, pour ceux qui ont un peu pratiqué ce poète, à entamer son œuvre d'airain. Que fait là-dessus la susceptibilité italienne? elle ne répond pas de main morte, comme on va voir. Parmi les invectives que lancent à M. de Lamartine les journaux transalpins, et que leurs auteurs ont soin d'envoyer sous bande à son adresse, l'une d'elles se termine ainsi en toutes lettres : « Pourquoi ma plume n'est-elle pas une épée, et pourquoi ne peut-« elle te percer le cœur du même fer dont notre compatriote, le colo-« nel *Pepe*, te perça autrefois le bras? » C'est presque de la *vendetta* littéraire, et la vanité française serait-elle jamais allée aussi loin?

Mais non-seulement elle n'a pas de telles rancunes, et trop d'esprit d'ailleurs pour en avoir et en montrer de telles, elle est en outre si sûre de sa bonne opinion sur son propre compte, qu'elle est la première à en rire au besoin, et que personne ne dit plus de mal du *peuple le plus spirituel de l'univers* que ce peuple lui-même. Nous en trouvons un double et curieux exemple, dans M. de Lamartine encore, et dans ce nouveau critique, M. Taine, dont nous avons déjà dû nous occuper assez en détail, parce qu'il s'est fait jour et a pris rang tout à coup, et cela par des jugements sévères sur les gloires nationales plus que par des éloges[1]. Nous en avons cité quelques-uns; mais le plus complet et le plus fort est ce qu'il a écrit en dernier lieu sur l'aristocratie française, comparée à celle de l'Angleterre, et en général sur le peuple et le caractère français. Ce portrait remarquablement vigoureux et osé, devant lequel s'écroule pour ainsi dire par la base le livre de M. de Montalembert sur l'Angleterre dans son application à la France, est une page à conserver. En voici, moins les détails à

[1] Voir notre CHRONIQUE d'avril, p. 263 et suivantes de ce volume.

l'appui que nous supprimons en partie, les traits essentiels et la principale ligne.

« Pendant sept cents ans de suite, dit M. Taine, on voit en France tomber tous les pouvoirs qui peuvent instituer la résistance politique et on y voit s'agrandir le pouvoir central.

« Tandis que les barons d'Angleterre, soldats d'une même armée, réunis par l'hostilité des vaincus, luttaient et duraient en corps, les barons de France établis au hasard par les accidents de l'anarchie carlovingienne, rivaux ou ennemis les uns des autres, succombaient tour à tour ou ne se liguaient que pour se séparer. La lente fondation du royaume fut la soumission de vingt petits Etats isolés par un petit Etat. Le grand baron de l'Ile-de-France, bon politique, paré d'un beau titre, appuyé sur le souvenir de Charlemagne, conquit par les armes ou acquit par des mariages les quatre parties de la Gaule, et fit la France. Quand il est mineur ou qu'il se trouve faible, les seigneurs s'allient contre lui; mais chacun d'eux ne songeant qu'à soi, au premier accident ils se dispersent...... Soutenus par le puissant duc de Bourgogne, ils forment la ligue du *bien public*, puis deux ou trois autres; avec de l'argent et des concessions, Louis XI les désunit, puis les abat...... Relevés par l'anarchie du seizième siècle, ils sont achetés un à un par Henri IV, le duc de Guise moyennant quatre cent mille écus, Mayenne par un gouvernement, un autre pour des abbayes, celui-ci pour une pension, celui-là pour un titre. Quatre fois ils prennent les armes sous Marie de Médicis; plus tard ils complotent contre Richelieu, et font la Fronde. Avec des écus, avec des piques de vanité, avec des aumônes de titres, on a toujours raison de leurs serments et de leurs menaces. Braves, spirituels, prodigues, hommes de tournois, hommes d'avant-garde, hommes de salons, qu'importe? Je ne vois là que des petits rois vaincus tour à tour, puis des courtisans qui à l'occasion pressurent leur maître. Le propre d'une aristocratie est d'agir ensemble et d'avoir pour but l'indépendance et l'empire. Ils agissent isolés et désunis, et n'ont pour but que la gloriole et l'argent.

« Les barons d'Angleterre doublaient par leur popularité leur puissance; ceux-ci doublent leur impuissance par leur impopularité. Au dehors, ils sont toujours alliés avec les ennemis de la nation, avec l'empereur Othon à Bouvines, avec Henri III d'Angleterre pendant la minorité de Louis IX. Les ducs de Bourgogne, chefs de la noblesse, furent les amis des Anglais et faillirent perdre le royaume. Charles-le-Téméraire reniait son titre de Français, se disait Portugais, traitait pour démembrer la France. A la fin du seizième siècle, ils furent les soudoyés de Philippe II, et manquèrent de lui soumettre leur pays. Pendant les deux règnes suivants, ils ont sans cesse la main dans les coffres de l'Espagne. Il ne se fait pas un complot qui n'ait son centre ou sa succursale à Madrid. Condé finit par devenir général du roi d'Espagne, comme plus tard les émigrés devinrent les officiers des souverains étrangers. — Au dedans, ils n'ont le pouvoir que pour ruiner le peuple et piller le Trésor. Ils sont les ennemis de la civilisation, du bon ordre, de la paix publique. Toutes les blessures qu'ils reçoivent sont des bienfaits pour le pays. Empiéter sur leur juridiction, c'est prévenir les guerres privées, arrêter le vol à main armée, im-

poser la justice, diminuer l'oppression, alléger la misère. C'est par leur défaite que les rois deviennent populaires. Quand Louis-le-Gros prend un château, c'est un repaire qu'il détruit. . . . . Au temps féodal, ils exploitaient les grands chemins par l'épée. Aux temps modernes, ils exploitent le Trésor par des courbettes. Ils gardent jusqu'au bout le naturel qu'ils ont reçu de leur origine. Leur situation primitive a fait leur caractère définitif. Petits despotes épars, ils n'ont songé qu'à conserver les injustes honneurs et les injustes profits du despotisme; faibles et nuisibles d'abord, ils sont restés faibles et nuisibles, dispersés et impopulaires, égoïstes contre leurs égaux, égoïstes contre leurs inférieurs, ils n'ont point trouvé de force en eux-mêmes ni d'appui dans la nation.

« Cette nation en trouvera-t-elle en elle-même? Le tiers-Etat n'avait ni la volonté ni la force d'instituer contre le roi des libertés publiques. Tandis qu'en Angleterre il avait les barons pour protecteurs contre le roi, il avait ici le roi pour protecteur contre les barons. Là-bas il favorisait les empiétements des seigneurs, ici il se réjouissait des empiètements du prince. Là-bas il était fortifié par l'orgueil de tant de *franklins* saxons que la conquête avait fait descendre dans ses rangs, et de tant de chevaliers normands que le dédoublement du Parlement avait assis sur ses bancs; ici, réduit à lui-même, privé par la chute successive des communes de l'esprit indépendant qu'il eût pu tirer d'elles, composé de bourgeois timides qui avaient reçu du roi le bienfait de la paix et les priviléges municipaux, divisé par l'antique hostilité des provinces, il arrivait aux assemblées rebuté du clergé et de la noblesse, et ne songeait qu'à alléger ses impôts et à complaire au prince. Celui-ci d'ailleurs y pourvoyait par ses prévôts en dirigeant les élections. Ordinairement les convocations sont des cérémonies que le roi emploie contre un grand vassal, contre un étranger en manière de manifeste et pour se donner l'apparence de l'assentiment public....... Le tiers-État comme la noblesse garde l'empreinte de ses origines. Dispersée, sans appui, tyrannique, elle ne pouvait gouverner et voulait jouir. Divisé, sans appui, pacifique, il ne pouvait gouverner et voulait vivre tranquille. L'une eut les honneurs et les grâces, l'autre la paix et l'ordre, et l'une et l'autre laissèrent prendre le gouvernement au roi.

« Le caractère national poussait le courant des faits dans le même sens que les situations primitives, et les circonstances extérieures avaient pour aide les inclinations innées. Dès l'origine, le génie indépendant, passionné, concentré, qui assura chez nos voisins la liberté politique, nous a manqué. La langue et la littérature à peine naissantes annoncent ici, dès le onzième siècle, une race légère et sociable. Ce caractère ne prend point les choses à cœur, d'un désir ardent et persistant, avec une réflexion intense; il les effleure et court à d'autres. On aperçoit dès l'abord ce manque d'attention passionnée et profonde dans la clarté des longues épopées prosaïques, dans l'abondance des poëmes didactiques et des froides allégories, dans la popularité des fabliaux malins, dans la modération éternelle du style, dans la perfection subite de la prose. On l'aperçoit aux deux grands siècles dans le développement de la raison oratoire et de l'art d'écrire, dans la nullité de l'ode, dans la tranquillité de la tragédie, dans l'excellence

Digitized by Google

classique de l'exposition, de la dissertation et du récit, dans la vivacité piquante du style moqueur. On l'aperçoit à tous les âges dans le goût du tempéré et de l'agréable, dans l'aversion pour le violent et le sérieux, dans la domination de la raison et de la gaîté. — Ce caractère n'est pas propre à l'invention solitaire des opinions personnelles et des actions indépendantes; il est trop bien fourni des facultés qu'emploie la société pour n'être pas sociable; il est trop sociable pour ne pas agir et penser d'après autrui. Vous apercevez ces facultés dans l'habileté involontaire des premiers conteurs, comme dans l'art calculé des derniers maîtres, dans les vers de Rutebeuf comme dans la prose de Voltaire, dans l'épopée de Turold comme dans l'analyse de Condillac. Expliquer, raconter, prouver, causer, toutes ces actions aboutissent à un auditoire; c'est pourquoi toutes ces actions se font aisément et bien dans notre pays. Vous y découvrez à tous les âges le don d'être clair et d'être agréable, l'art de se faire entendre et de se faire écouter. Cette légèreté empêche de vouloir fortement; cette sociabilité empêche de vouloir par soi-même. L'une affaiblit l'énergie des volontés, l'autre ôte aux volontés l'initiative. L'homme ainsi doué ne sait ni ouvrir la résistance, ni persévérer dans la résistance. Il change facilement de conviction et reçoit facilement sa conviction des autres. Il est disposé sinon à servir, du moins à obéir. Il accepte volontiers sinon la tyrannie, du moins la discipline. Quoiqu'il aime la moquerie, il est resté catholique. Quoiqu'il ait horreur de l'ennui, il a vénéré la régularité littéraire. Ils sont trop sociables et ils sont trop dociles. Ils ne vont qu'ensemble et sur les pas d'un chef. »

Ce jugement si net, qui, en faisant le procès à la noblesse française le fait aussi beaucoup à l'ancienne France et à son histoire, a paru dans le *Journal des Débats*, celui de tous les organes de la presse quotidienne dont la voix est le plus comptée; eh bien, ce portrait si cruellement ressemblant de ce qui fut longtemps la tête de la nation et ne sut pas lui conquérir ni lui assurer la liberté, comme la même classe le fit au contraire en Angleterre pour la nation toute entière, la vanité nationale l'a fort bien supporté et ne s'est point récriée. Maintenant, comme contraste dans la mise en œuvre d'une même idée, après ce portrait au burin voyons celui, plus large et brillant, mais moins creusé et moins ferme, d'un pinceau plus accoutumé d'ailleurs à toucher juste dans l'ensemble que dans les détails; en regard du premier, mettons celui que M. de Lamartine trace du caractère français dans les productions de l'esprit, et laissons-le nous dire la place qu'il lui assigne dans l'ordre intellectuel.

« La France, il faut l'avouer, dussent toutes les férules des écoles tomber sur la main qui inscrit ces lignes, la France, déclare M. de Lamartine, n'a pas eu jusqu'ici, parmi ses innombrables aptitudes, la grande imagination littéraire et poétique. La meilleure preuve de ceci, c'est qu'elle n'a ni un grand poëte épique comme Homère, Dante, le

Tasse, ni un grand poète lyrique sacré comme David, ni un grand poète lyrique profane et philosophique comme Horace et Pindare, ni un grand dramatiste comme Eschyle ou Shakespeare. La France a peu d'imagination poétique; elle semble réserver cette qualité surhumaine de l'humanité, l'enthousiasme, pour ses actes plus que pour ses œuvres.

« Elle n'a pas la théosophie contemplative de l'Inde; elle n'a pas le rationalisme obstiné, inventif et législateur de la Chine; elle n'a pas la fécondité de chimères, l'instinct du merveilleux de l'Arabie; elle n'a pas l'art exquis et universel de la Grèce; elle n'a pas la constance et l'austérité de la vieille Rome; elle n'a pas la grâce et la mollesse de l'Italie moderne; elle n'a pas la philosophie spéculative et planante sans toucher terre de l'Allemagne; elle n'a pas le génie du grandiose et du chevaleresque de l'Espagne; elle n'a pas le génie des aventures épiques des Portugais; elle n'a pas l'indélébile originalité de l'Angleterre.

« Mais la France rachète toutes ces infériorités relatives avec ces peuples par des qualités d'esprit, de caractère, et surtout de cœur, qui lui sont propres, et qui la placent, sinon au-dessus, du moins au niveau et souvent en avant de ces grandes individualités humaines. La privation relative de ces grandes facultés de l'imagination préserve aussi la France des excès et des vices inséparables de ces facultés trop dominantes dans certaines races. Son génie n'a pas leur puissance, mais aussi il n'a pas leurs défauts; rien n'altère, chez le Français, cet équilibre admirable des facultés qui est la santé de l'esprit, comme l'équilibre des humeurs est la santé du corps. Cet équilibre parfait de l'imagination et de la raison, de l'enthousiasme et de la prudence, de la force d'impulsion et de la force de résistance, de la chaleur d'âme et du sang-froid d'esprit, conserve au génie français cette qualité des qualités, le jugement, sans lequel le génie devient une maladie mentale.

« Le jugement lui donne ce qu'on appelle le goût dans les arts, le goût, c'est-à-dire le discernement exquis, irréfléchi, mais pour ainsi dire infaillible, de l'esprit, qui lui fait dire : ceci est bon, ceci est mauvais; ceci est dans la convenance des choses, ceci n'y est pas. Attrait ou répugnance naturelle de l'esprit qui le préserve des engouements illogiques et qui lui fait choisir les aliments sains de l'intelligence, comme la répugnance physique du palais ou de l'odorat préserve le corps des substances suspectes ou nuisibles. Le goût, en effet, n'est que le choix sous un autre nom; c'est une des facultés du génie national les plus précieuses, et qu'aucun peuple peut-être, ni parmi les anciens, ni parmi les modernes, n'a possédé avec autant d'infaillibilité et de délicatesse que le Français; c'est même par cette qualité qu'il est en littérature et en idées l'oracle de l'Europe. Le Français est le dégustateur intellectuel de toutes les productions de la pensée dans le monde. Ce qu'il aime, on l'aime; ce qu'il rejette, on le rejette; son jugement a l'autorité d'un instinct.

« Or, qu'est-ce que le Français aime par-dessus tout et avant tout dans les productions de la pensée? C'est le bon sens. La première qualité qu'il exige, et avec raison, d'une œuvre de l'esprit et des langues, c'est d'être conforme au bon sens.

Digitized by Google

« Et qu'est-ce que le bon sens? Le bon sens est : *la moyenne rigoureuse de l'esprit humain dans tout l'univers et dans tous les temps.* C'est la meilleure définition que je puisse trouver. Au-dessus du bon sens il y a le génie, apanage exceptionnel d'un très-petit nombre ; au-dessous du bon sens il y a la sottise, la démence, la médiocrité, apanage déplorable de tout ce qui est inférieur au nom d'homme dans l'espèce humaine. Mais entre le génie et la médiocrité il y a le vaste domaine du bon sens, la région moyenne des vérités reçues, la terre des heureux et des sages, qui ne s'élève pas jusqu'aux régions périlleuses et inhabitées du génie, qui ne descend pas jusqu'aux régions basses et ténébreuses de la médiocrité, mais qui s'étend, immense et sereine, entre les deux abîmes et qui est le séjour moral habité par les bons esprits. C'est là que le génie français règne par le goût, qu'il maintient sa royauté par l'esprit, cette monnaie du génie à l'usage d'un plus grand nombre d'intelligences que le génie lui-même.

« Et qu'est-ce encore que l'esprit? L'esprit est la grâce du bon sens. Nous ne pouvons pas non plus trouver une expression plus exacte et plus concise pour le définir. On voit par cette définition que l'esprit ainsi entendu ne vient pas seulement de l'intelligence, mais qu'il vient aussi du caractère. Une intelligence juste, vive et fine, un cœur ouvert, large et bienveillant sont les deux conditions nécessaires à un peuple ou à un homme pour avoir ce qu'on appelle de l'esprit. Le méchant n'en a pas, car la méchanceté n'a pas de grâce. Le Français en a, car il est essentiellement bon; il s'oublie en toute occasion lui-même pour voler au secours de tout le monde. On l'accuse d'étourderie, c'est peut-être vrai, mais son étourderie est toujours l'élan de la magnanimité vers quelque belle chose. Il y a du vent dans son âme, mais ce vent enfle les voiles du monde vers tout ce qui brille d'élevé ou de beau à l'horizon des idées.

« De tout ceci que conclure? que, si l'Indou est un théosophe, le Chinois un raisonneur, le Romain un politique, l'Espagnol un chevalier, l'Arabe un conteur, le Grec un artiste, le Portugais un aventurier héroïque, l'Allemand un philosophe, l'Anglais un patriote, l'Italien moderne un amant du beau, le Français, lui, est par excellence un homme d'esprit. Nous avons dit que le bon sens était *la moyenne de l'esprit humain dans tout l'univers;* nous avons dit que l'esprit et le goût étaient les caractères du bon sens français en littérature; nous avons dit que le Français était l'homme d'esprit entre tous les peuples; nous ajoutons : la capitale du bon sens est en France, la moyenne du monde est à Paris. »

Qui parle ainsi? est-ce un étranger ou une voix peu éclatante? non, parmi celles que la défaite ou la tombe n'ont pas déjà étouffées, c'est une des dernières et des plus sonores de la génération qui s'en va : c'est un grand orateur et un grand poète français qui juge ainsi le caractère et l'esprit français. On ne saurait dire plus qu'il ne dit, et qui pis est, en somme on ne saurait mieux dire. La part faite à la France dans cette appréciation des génies nationaux, est assurément belle encore, elle est unique en son genre, mais elle n'est pas la plus

haute, si elle est la plus large, la plus centrale et la plus influente : elle est moins celle de l'invention, de l'originalité, que celle de l'application et de l'imitation perfectionnée.

L'invention manque-t-elle à l'esprit français, ou, ce qui revient au même comme résultat, peut-elle moins facilement se produire dans le milieu français? Quoi qu'il en soit de cette question d'analyse et d'observation morale, les faits sont là, et telle est, de fait, leur conclusion forcée. En politique, en littérature et, en général, dans le mouvement moderne, la première impulsion n'appartient pas à la France, mais la seconde, qu'il est alors dans son caractère et dans son génie de développer, et non-seulement de pousser parfois à outrance, mais de préciser. L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas et l'Angleterre la devancent dans la voie des libertés communales et dans la formation d'une classe moyenne avec laquelle il faille compter. Ce n'est pas elle qui commence la Réforme, et si c'est elle qui la continue, qui la formule et la serre de plus près, c'est elle aussi qui la prend le plus comme un instrument qu'elle rejette ensuite, et par là qui la fausse, la détourne et la perd. Ce n'est pas même elle qui commence le dix-huitième siècle, qu'elle devait pourtant faire surtout sien, en bien ou en mal : c'est l'Angleterre. C'est l'Angleterre aussi, à deux reprises et longtemps avant elle, puis l'Amérique, avant elle encore, quoique la veille de son jour seulement, qui donnent le signal des révolutions modernes, en attendant qu'elles viennent toutes s'absorber, pour ainsi dire, et se personnifier dans la révolution française, appelée par excellence et tout court : la Révolution.

Dans les sciences et les grandes découvertes, ce n'est pas non plus la France qui est la première à lever le voile et à montrer le jour. Elle n'a pas Colomb, elle n'a pas Guttenberg, elle n'a pas Copernic ni Kepler, ni Huggens, ni Galilée; elle n'a pas Newton, si elle a Laplace et la *Mécanique Céleste;* elle a Lavoisier et Cuvier, mais elle n'a pas Volta ni Harvey, et, si elle a Jussieu, elle n'a pas Linnée. Sa plus audacieuse invention, les ballons, n'a fait que poser un problème, dont ni elle ni personne n'a encore trouvé la solution. La découverte de la vapeur est aussi attribuée, trop exclusivement il est vrai, à deux Français : à Papin et, avant lui, à Salomon de Caus; mais sans qu'il soit besoin, quant à ce dernier, de croire à la légende apocryphe de son emprisonnement comme fou dans une cage de fer, il est certain que, pour une raison ou une autre, ni lui ni le protestant Papin, fixé en Allemagne à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, ne purent doter leur patrie de leur découverte, et encore moins porter celle-ci, comme Watt, à son point de maturité. Il en fut de même d'un autre

Français, le marquis de Jouffroy, qui, le fait est bien avéré, devança imparfaitement Fulton, et dont les essais de bateaux à vapeur ne furent pas soutenus, tout marquis et homme de qualité qu'il était; en sorte que, Fulton lui-même ayant aussi été incompris en France, non de Napoléon en personne, mais de l'Institut, c'est à l'Amérique que resta cette immense découverte. C'est à l'Amérique également que l'on doit le chloroforme et les agents anesthésiques, sans parler de l'ardeur exceptionnelle de ses tentatives, réelles ou chimériques, pour pénétrer dans un monde encore plus mystérieux. La France, en revanche, a le daguerréotype, si elle n'a pas la lithographie. Enfin elle a l'ancien télégraphe; mais si après la découverte fondamentale d'Œerstedt sur l'électro-magnétisme, Ampère conçut aussitôt et formula la théorie de la télégraphie électrique, la France ne peut en revendiquer ni l'idée première qui remonte au Génevois Lesage, ni le développement successif et pratique, dû essentiellement à la race anglo-saxonne, ni la première ligne télégraphique, établie en 1844 aux Etats-Unis, ni le système le plus perfectionné en usage aujourd'hui.

Pour en revenir aux lettres et aux arts, la France, en philosophie, a Descartes, c'est-à-dire la méthode, le génie de la méthode, mais par conséquent l'application encore, plutôt que le premier germe, le *novum organum*, qui appartient à l'Angleterre avec Bacon; et après Descartes, elle n'a pas les grands métaphysiciens, Spinoza, Leibnitz et Hégel; ce n'est même qu'après Locke que lui vient son logicien Condillac.

En peinture, elle n'a la priorité ni le premier rang dans la couleur et la réalité comme les Flamands, dans le dessin et l'idéal comme les Italiens. En musique, elle est plus pauvre encore, car la musique vit surtout de rêves, et la France n'aime pas à rêver, rêver n'est pas son affaire : aussi n'a-t-elle ni la mélodie italienne, ni l'harmonie allemande, et si en peinture elle peut citer avec un juste orgueil Claude Lorrain, le Poussain, Lesueur et quelques-uns de ses peintres actuels, elle n'a en musique aucun nom à mettre, même de très loin, à la suite de ceux de Palestrina, de Marcello, de tant d'autres compositeurs illustres qu'a produits l'Italie jusque dans nos jours, ni à la suite de ceux de Bach, de Hændel, de Haydn, de Mozart et de Beethoven.

En littérature enfin, elle est sans contredit la première dans la prose, c'est-à-dire aussi dans l'art et les œuvres de second mouvement plutôt que de premier, de réflexion, de développement plutôt que d'inspiration. En poésie elle a produit des œuvres d'une imitation libre et originale sans doute et d'une exécution achevée, mais pourtant d'imi-

tation. Classique ou romantique, elle a cultivé les genres, les poussant quelquefois à leur perfection dernière, la fable et la comédie principalement : elle les a cultivés, mais elle ne les a pas créés, n'en a pas donnés les premiers fruits mûrs. Dans le drame classique de passion plutôt que d'action, Eschyle et Sophocle ne sont pas surpassés et à peine égalés par Corneille et Racine, et la France n'a pas eu de Shakespeare, cet Homère romantique d'où précèdent même Goëthe et Byron. Au moyen-âge, elle est le grand atelier de la poésie chevaleresque, elle fabrique au bruit des lances épopées sur épopées, qui se répandent par le monde comme ses chevaliers, mais qui n'y sont pas mieux restées, si quelques-unes, celle de Turold surtout, la *Chanson de Roland*, eût mérité d'y rester; mais la France n'a ni le vrai poème universel de cette époque, la *Divine Comédie* de Dante, ni plus tard, à l'aurore du monde moderne, pour faire rire de la chevalerie en décadence, le *Roland furieux* de l'Arioste et le *Don Quichotte* de Cervantes, ni pour en rappeler poétiquement le souvenir, la *Jérusalem* du Tasse, ni pour exposer en vers sublimes la première origine et le permanent mystère de la destinée humaine, le poème profondément humain en ce sens, et en ce sens trop peu compris aujourd'hui, de l'homérique aveugle d'Albion.

Oui, M. de Lamartine a dit vrai, et peut-être plus vrai qu'il ne croyait dire : en tout, la voie moyenne est plus sûre, *medio tutissimus ibis*, plus lente, mais où l'on peut mieux courir et regagner avec avantage le temps perdu, la voie large et spacieuse, telle est bien celle de la France, qui, précisément parce qu'elle aime à aller vite, la préfère aux sentiers abruptes et souvent scabreux où l'on risque de demeurer en chemin, en découvrant plutôt qu'en touchant pleinement le but. L'esprit français, pour employer une autre image, donne la moyenne de l'esprit humain : moyenne un peu faible, nous faisait observer un de nos amis, et peut-être faut-il ajouter qu'en d'autres temps et avec d'autres peuples placés alors à la tête de la civilisation, cette moyenne était relativement plus élevée, par exemple avec les Grecs et avec les Italiens; quoi qu'il en soit, c'est la France qui la donne aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, nous voilà bien loin de la vanité française, surtout bien loin de compte avec elle, qui à cette part moyenne que vous lui faites ne doit guère trouver le sien. Pas si loin qu'il le semble. Malgré l'originalité peut-être plus tranchée des lots de ses rivales, celui de la France, M. de Lamartine n'a garde de l'oublier, dans son genre les vaut bien. D'abord, c'est la part du milieu, celle qui fait centre et qui attire au centre; rappelez-vous la fable des *Membres et l'Esto-*

Digitized by Google

mach : il les nourrit et il est nourri par eux, double fonction dont la France a pu s'acquitter bien ou mal, mais qu'il faut lui reconnaître à plus d'un égard, et qui a bien son importance. Ensuite, la vanité elle-même, si l'on nous impose d'y ramener aussi sur ce point notre thèse, la vanité veut surtout deux choses : briller, produire son effet, et par conséquent, qu'on la voie et qu'on la regarde; or, pour tout celà d'ordinaire, la place centrale et moyenne, mais non toujours la plus élevée, est encore la meilleure; à quoi servirait-il à la vanité de se perdre dans les nuages? on ne la verrait pas. Et puis, si elle a pour trait distinctif le désir, le besoin d'être vue, besoin plus étranger à l'orgueil qui se suffit davantage à lui-même, elle a aussi une crainte qui est, pour ainsi dire, la contre-partie de ce désir, et qui ne la caractérise pas moins : c'est la crainte du ridicule. L'esprit français aussi ne craint rien tant que le ridicule; c'est son arme favorite, mais celle également dont il redoute le plus les blessures. Il a surtout une peur affreuse d'être pris pour *compère*, comme on dit : aussi, vienne un inventeur, apportant réellement une découverte, une idée nouvelle.... mais si c'était un charlatan.... vite donc l'esprit français tourne bride et s'enfuit. En résumé, l'invention, l'originalité exige l'absortion de la pensée, la concentration en soi-même : le désir de briller, au contraire, est celui de se répandre et non de s'absorber; il veut bien se faire centre, mais non point se concentrer.

Du reste, nous l'avons dit en commençant : en fait de vanité, chaque peuple a la sienne; à cet égard, l'un vaut l'autre, et pourrait même en remontrer à l'autre. On ne nous fera donc pas le tort de croire que, dans cette digression à laquelle nous nous sommes laissé aller faute de mieux, nous ayons voulu tout expliquer de la France par la vanité, quoique partout la vanité explique bien des choses. En France, dans la vie publique et privée, dans la politique, les révolutions et les mœurs, elle n'est certainement pas pour rien, et il faut en tenir compte, par exemple, dans la prédominance et la réapparition, sous tous les régimes, de cet esprit de cour qui, en France, n'a pas peu servi au développement de la royauté, de l'idée monarchique, et à sa persistance. Mais qu'il y ait mille fois plus et mieux dans le caractère et l'histoire du peuple français, avons-nous besoin de le dire, et sommes-nous de ces aveugles volontaires qui, pour ne point voir, ferment les yeux? A défaut de l'enthousiasme qui crée et commence, il y a celui qui exécute et achève; à défaut de celui des conceptions, il y a, comme le dit M. de Lamartine, celui des actes; à défaut du premier élan, il y a, une fois ce peuple lancé, cet entrain, cette *furia francese* de pensée et d'action que rien n'arrête, et qui fait que s'il ne donne pas

la secousse, il la rend, et la rend plus profonde. Il y a enfin quelque chose de sympathique et de généreux qu'on ne saurait méconnaître, et, comme le dit encore M. de Lamartine, moins sévère et peut-être plus équitable que M. Taine, il y a dans le caractère français à la fois beaucoup d'esprit et beaucoup de sens, du brillant et un certain ensemble d'aptitudes moyennes mieux équilibrées, en sorte que s'il aime à briller et être au centre, il faut convenir qu'il a peut-être plus qu'un autre les qualités de l'emploi, et s'y sent poussé naturellement.

— Un roman dont nous avons déjà dit quelques mots lors de son apparition, qui a fait dès lors beaucoup de bruit, risqué même de faire scandale et d'encourir une condamnation judiciaire, car il a été déféré aux tribunaux, et cette accusation officielle comme l'absolution qui l'a suivie n'ont pas nui, on le comprend, à son succès auprès du public; — ce roman, disons-nous, *Mme Bovary*, par M. Flaubert, pourrait servir de contre-épreuve à quelques-unes de nos observations précédentes sur le caractère et la tournure d'esprit des Français, sur ce qu'ils ont et sur ce qui leur manque. Cette espèce de vérification, si nous avions le temps de la suivre en détail, offrirait cet avantage que, portant sur un livre très-impersonnel, où l'auteur a voulu ne rien mettre du sien et ne peindre que ce qu'il voyait, elle nous reviendrait ainsi tout involontaire et désintéressée, par conséquent d'autant plus sincère et plus franche. L'occasion de la faire serait aussi parfaitement naturelle avec un roman de mœurs qui a pour but de décrire celles de la province en France. Dans son désir d'être vrai, l'auteur n'a reculé ni devant un travail opiniâtre et ce qu'il fallait d'imperturbable patience pour arriver à trouver le mot juste sur mille petits détails souvent vulgaires, mais qui peignent, ni devant des détails d'un autre genre, et qui ont effarouché. De là les poursuites judiciaires, motivées sur quelques passages trop crus, sur des nudités peu ou point voilées; mais tout en les réprouvant comme contraires au bon goût et dangereuses pour l'imagination des lecteurs, le tribunal, qui n'était d'ailleurs point fâché de faire l'office de critique plutôt que de juge et de donner aux auteurs une leçon de saine littérature, n'a pas reconnu dans ces passages l'intention d'immoralité : elle n'y était pas en effet, mais seulement celle de tout voir et de tout dire, de tout peindre et de tout raconter. A ce double égard donc, celui de la liberté absolue et de la vérité même excessive dans les peintures, M. Flaubert, sans vouloir faire du réalisme par système, en a fait en réalité. C'est même le défaut littéraire de son livre de

Digitized by Google

faire souvent l'effet d'un calque, d'une photographie, plutôt que celui d'un tableau. Il n'en reste pas moins très remarquable, comme très-remarqué, et avec un peu d'injustice peut-être pour ses devanciers immédiats, pour M. Champfleury entre autres, on voit maintenant dans M. Flaubert le premier représentant d'une nouvelle génération de romanciers, procédant de Balzac, comme on voit une nouvelle génération de critiques avec M. Renan et avec M. Taine. Dans les journaux et dans les revues, M. Sainte-Beuve au *Moniteur*, M. Cuvillier-Fleury aux *Débats*, les juges les plus autorisés se sont empressés de rendre compte de *M^me^ Bovary*, et M. de Lamartine a spontanément adressé une lettre flatteuse à l'auteur, lui disant (ce serait le sens de sa lettre sinon les termes exprès) que depuis longtemps il n'avait rien lu de moins commun qui l'eût autant intéressé. Au rebours de M. Cuvillier-Fleury qui, sans méconnaître le talent de M. Flaubert, se prononce contre l'esprit de l'ouvrage et en discute sévèrement, peut-être même trop froidement le style, M. Sainte-Beuve accueille le nouveau romancier comme il avait accueilli le nouveau critique : à bras ouverts. Il ne lui fait guère qu'une chicane, mais assez grosse, il est vrai : il lui reproche de ne montrer que le côté triste et fâcheux de la vie et des mœurs de province en France, dont son ouvrage donne, en effet, un tableau assez peu réjouissant (et non pas *un peu réjouissant*, comme dans notre précédent article nous l'ont fait dire nos imprimeurs [1]. Tous les personnages sont empreints d'une laideur morale plus ou moins repoussante; il n'y en a aucun dont on voulût être l'ami, aucun qui élève ou repose le cœur. Assurément il n'en est pas ainsi en France, même en province, à supposer et fallût-il admettre sans conteste que la moyenne y vaille moins qu'ailleurs. Partout il y a des cœurs généreux, dévoués, délicats, qui ont de la beauté dans leur vie s'ils n'en ont pas autrement; partout les pierres sont dures, mais partout aussi, ajoute le proverbe, il y a de braves gens : pour quoi ne pas tenir compte de ces braves gens-là? ne fussent-ils qu'une exception et comme des fleurs qui croissent entre les pierres, encore appartiennent-ils à l'ensemble, et les oublier pour ne s'attacher qu'au trait dominant, c'est ôter à celui-ci une partie de son effet en lui ôtant son contraste, c'est lui retrancher quelque chose d'humain, c'est ne montrer l'humanité que du côté de l'ombre et lui refuser même le lot du pauvre, un peu de chaud et bon soleil : c'est, de fait, ne pas être tout ce qu'on s'était proposé, rigoureusement et complètement

[1] Voir notre CHRONIQUE de décembre 1856, tome XIX de la ***Revue Suisse***, p. 827.

Digitized by Google

vrai, c'est manquer à son propre dessein et, par crainte de se fourvoyer dans l'idéal, ne pas atteindre toute la réalité.

Ce reproche, le seul capital au fond que l'on ait fait à *Mme Bovary*, est donc fondé, à moins que l'auteur n'ait voulu y peindre, par une situation exceptionnelle et possible à la rigueur, le mauvais côté seulement des mœurs de province, se réservant de nous en montrer un meilleur dans un second tableau faisant suite et pendant à celui-là. Mais, à vrai dire, nous ne pensons pas qu'il se soit donné cette excuse, ni même qu'il ait senti le besoin de se la donner. Il a simplement voulu représenter la vie de province en France, et peut-être au fond pour lui la vie en général, telle qu'il l'a vue et telle qu'il croit qu'elle est, ni plus ni moins. Et c'est là ce qui nous a frappé dans *Mme Bovary* plus encore que ses mérites ou ses défauts littéraires : cette sorte de révélation involontaire de l'auteur et de l'œuvre sur le caractère français, qui s'y livre d'autant mieux, disions-nous, que l'ouvrage est très vrai à son point de vue, et remarquablement impersonnel.

Ainsi, malgré ce qu'il a de réellement original et qui lui a fait aussitôt place à part dans la foule des romans actuels, il ne sort pas cependant de cette voie moyenne et centrale qui est le fort et le faible de l'esprit français. Cela est sensible et se voit, pour ainsi dire, à l'œil, si on le compare aux romans anglais : pour la variété, la vérité, le soin et le relief des détails, c'est du Dickens, mais au fond rien n'y ressemble moins. Les personnages de Dickens sont des individualités vivant de leur seule vie à elles, qui se font centre à elles-mêmes et se meuvent dans leur propre milieu; ceux de M. Flaubert, quelques-uns surtout, sont sans doute des types, mais des types généraux plutôt que personnels, convergeant vers un centre commun, qui se meuvent, parlent et agissent dans un milieu général, le milieu public et même administratif de la France et de leur département. C'est par ce milieu qu'ils sont hommes et Français; c'est avant tout par eux-mêmes que les autres sont hommes et Anglais.

Le peu de disposition de l'esprit français à la contemplation et à la rêverie, est aussi très-marqué dans ce livre : l'imagination, outre qu'elle y est souvent celle des sens, y garde toujours, dans ses plus grandes hardiesses, quelque chose de net, d'arrêté, de précis, d'extérieur, ne se perd jamais dans le vague, mais ne s'élance pas non plus dans l'infini. Le pittoresque y ose tout, jusqu'à la trivialité, mais il reste toujours très-déterminé, très-saisissable, et il ne va jamais, ou du moins très-rarement, jusqu'au fantastique; la passion y est poussée jusqu'au délire, mais c'est de la passion seulement, et peu idéale, sans vraie poésie : c'est le livret de *Don Juan*, ce n'en est pas la mu-

Digitized by Google

sique. L'auteur a pris grand soin envers ses lecteurs et envers lui-même de n'avoir pas l'air de donner une leçon de morale; et cependant il est remarquable qu'avec un sujet si incandescent, un intérêt si fiévreux, il fait plutôt réfléchir que rêver.

Enfin, l'esprit français a encore ceci de particulier, que naturellement noble et distingué, rasant la terre à la surface ou n'en prenant que la fleur, cependant il s'en détache peu : il est très-humain, mais terrestre. Il creuse peu profondément la terre, et encore moins profondément le ciel. Le monde d'ici-bas lui suffit, et le préoccupe beaucoup plus que le monde invisible et intérieur. Lorsque dans le livre dont nous parlons, l'épouse adultère, ayant parcouru tout le sentier de la passion et du vice, se voyant tombée au fond de l'abîme, s'empoisonne et meurt dans le désespoir, l'auteur nous montre son mari qui la pleure, se promenant solitairement sous les arbres du voisinage et sortant tout à coup de sa nature inerte par des cris et des imprécations contre la nature et le ciel; mais, ajoute l'auteur, *pas une feuille ne bougea!* Le mot est saisissant, et l'un des plus remarquables du livre; mais est-il complétement vrai? N'y a-t-il que le murmure des feuilles pour nous répondre, et, dans notre orageuse forêt de pensées et de vie en tourmente, ne passe-t-il aucune voix secrète qui tance ou apaise le murmure du cœur?

— On pourrait, au surplus, faire des remarques analogues sur bien d'autres romans français de nos jours, et non-seulement en général sur les ouvrages d'imagination, mais jusque sur des livres de philosopie et de morale d'une date récente. Notre intention était même de cotoyer aussi quelques-uns de ces derniers en passant, de les aborder un peu sous cet angle des qualités et des défauts de l'esprit français; mais ce qui arrive souvent dans une causerie familière, nous est encore arrivé dans celle-ci : nous nous sommes laissé entraîner, et sur d'autres sujets d'entretien il faut s'arrêter brusquement, les remettre à une nouvelle occasion et s'en tenir là pour cette fois. Un antique adage conseille d'étudier non pas beaucoup de choses, mais une beaucoup, *multum, non multa* : ce conseil passe à bon droit pour très-sage, mais comme nous nous trouvons l'avoir suivi sans le vouloir, nous n'avons pas lieu de nous en applaudir, ni sans doute encore moins le lecteur; cependant, voyant que nous confessons franchement notre faute, le lecteur nous la pardonnera, ce ne sera pas non plus la première ni par conséquent la dernière fois.

Et voilà surtout que nous n'avons rien dit de ce qui nous tenait le plus à cœur : de notre chère Suisse et de ses grandes affaires enfin

terminées; mais quoi! elles le sont, ou vont l'être, à ce que tout le monde pense: que reste-t-il à ajouter? sinon, puisqu'on s'était serré la main *avant*, de se la serrer d'autant mieux *après*.

Neuchâtel, 16 juin 1857.

La dernière semaine du mois de mai 1857 sera toujours citée dans l'histoire de la Confédération. Elle est marquée par deux événements de signification tout opposée, qui se sont succédé coup sur coup : la signature du traité de Neuchâtel, le 26, puis le surlendemain, au moment où cette heureuse nouvelle commençait à se répandre, l'épouvantable catastrophe du Hauenstein.

Nous avons indiqué la substance de l'arrangement proposé par la diplomatie dans la conférence du 20 avril. Nous avons vu que dès le premier moment les représentants de la Suisse avaient jugé ces propositions acceptables, tandis que S. M. le Roi de Prusse répugnait à s'y ranger. Mais les ambassadeurs des puissances, aussi fatigués que nous de ce long procès, répugnaient absolument à rentrer dans le fond de la question. Pendant que le Moniteur gourmandait le conseil fédéral au sujet de la publication du projet de traité, on redoublait d'efforts auprès de sa majesté le Roi de Prusse pour obtenir son consentement pur et simple. Il finit par le donner, en renonçant même à l'indemnité d'un million stipulée en sa faveur. Cette renonciation fut acceptée par nos Messieurs sans remerciement, mais avec plaisir, et les signatures furent échangées. La semaine passée, l'Assemblée fédérale, conformément au préavis du Conseil fédéral, s'est empressée de ratifier, à l'unanimité dans les deux Conseils, le traité préparé par M. le Dr Kern. Enfin, pendant que nous corrigeons cette page, le télégraphe nous annonce qu'aujourd'hui (16 juin) les ratifications viennent d'être échangées à Paris, que le traité entre en force et que l'amnistie déploie dès maintenant son plein effet.

L'événement n'a pas changé notre manière de voir sur la valeur du compromis qui vient de passer dans le droit public européen. Nous ne trouvons pas que la solution donnée à la question soit vraiment sage, parce qu'elle laisse subsister la possiblité de nouvelles difficultés internationales au sujet des intérêts neuchâtelois. Les engagements contractés par le canton n'ont rien de redoutable ; il était peut-être dans son intérêt bien entendu de faire, indépendamment de toute convention, ce que le traité lui impose l'obligation de faire, peut-être même ce contrat n'a-t-il fait que revêtir d'une sanction surérogatoire des obligations juridiques qui existaient dejà ; il n'est pas moins vrai que cette sanction porte atteinte à l'indépendance de l'Etat dans son intérieur.

La suppression de la clause du million n'adoucit point notre regret, il l'augmenterait plutôt. En y renonçant, le roi de Prusse a certainement bien agi dans l'intérêt de sa dignité; il a ménagé avec raison les sentiments des anciens royalistes neuchâtelois, qui auraient été naturellement blessés de voir leur fidélité faire le sujet d'un marché; mais au point de vue purement suisse, il nous eût paru préférable d'acheter que de recevoir. Cependant ceci est un sentiment personnel; nous n'avons guère entendu ce scrupule s'exprimer autour de nous, et quoiqu'on se gêne un peu pour le dire, il nous semble que partout en Suisse on est très-content de voir l'affaire se terminer ainsi.

Au fait, malgré nos objections, nous partageons la satisfaction générale. Si nous partions du point de vue que tout était régulier dans l'état de choses antérieur, nous serions loin de féliciter notre pays, tout au plus accepterions-nous comme un moindre mal les solutions intervenues; mais cette opinion n'est pas la nôtre, et nous ne comprenons pas même qu'elle ait pu trouver place dans des mémoires officiels. Nous reconnaissons pleinement le droit des peuples de disposer de leur sort eux-mêmes. La révolution du premier mars était à nos yeux un acte légitime dans la mesure de laquelle elle exprimait la volonté des Neuchâtelois. Dès le premier jour, celui qui écrit ici eut l'occasion d'exprimer les sentimens que cette émancipation lui faisait éprouver, dans un journal conservateur dont les intérêts particuliers auraient conseillé plus de réserve. Alors déjà la Suisse était unanime dans ses vœux, comme elle l'était l'an dernier, et il eût été bon que tout le monde le comprît à Neuchâtel. Mais si Neuchâtel était naturellement libre de se constituer en république, la Confédération qui avait reçu dans son sein la principauté de Neuchâtel, avait-elle le droit de lui interdire un mouvement en sens opposé, et de lui garantir à perpétuité la forme républicaine, sans l'assentiment du souverain qui avait introduit Neuchâtel dans l'alliance fédérale? Cette question diffère beaucoup de la première, et nous ne saurions la résoudre dans le même sens. Il existait donc un grief contre la Suisse, un arrangement était nécessaire non-seulement pour parer à des éventualités de fait, mais pour rentrer dans la ligne du droit; et quoique la faute de 1856 fut venue fort à propos balancer la précipitation de 1848, la Suisse n'était pas en position de dicter les termes de cet arrangement. Une renonciation pure et simple aurait été dans l'intérêt de la couronne de Prusse autant que dans le nôtre, mais si d'autres idées ont prévalu, nous ne pouvons pas nous en plaindre. Indépendamment des circonstances de détail, la position même de la question nous imposait l'obligation d'accepter des conditions plus ou moins onéreuses; et comme celles-ci ne le sont pas trop, comme il est peu probable qu'elles gênent sérieusement le développement du canton, qui s'y soumet lui-même, la Suisse a bien fait de les accepter, et peut sincèrement se réjouir. Le 26 mai est pour elle un jour de fête. Il a réparé

l'erreur de 1815, ou pour mieux dire, il a complété l'importante acquisition de Neuchâtel, qui, commencée depuis plusieurs siècles, était restée imparfaite en 1815; il a accompli le désir unanime de deux générations, et malgré le protectorat qui se montre un peu et qu'on accueille avec bien de la complaisance, cette journée a prouvé que la Suisse compte en Europe. Puisse-t-elle garder sa place et surtout la bien remplir, sans afficher des prétentions dont il faut rabattre.

Pour Neuchâtel aussi le 26 mai est un grand jour. Il ne rappellera pas la fondation de la République, mais la signification n'en est pas moins grande; il marque la reconstitution de la nation qui, depuis longtemps divisée sur le principe de son existence collective et de son droit, reconnaissant deux autorités, formait deux peuples bien plutôt que deux partis. Les partis subsisteront, cela va sans dire, mais l'unité du peuple est restaurée. Les assemblées primaires sont convoquées pour statuer sur la révision de la constitution. On ne doute pas que la grande majorité des électeurs ne vote une constituante. De nouvelles luttes, peut-être violentes, vont s'engager sur des sujets assez complexes. Espérons que les partis se formeront autour de principes de droit, de garanties positives, d'intérêts pratiques, de programmes nets et précis, et non pas autour de questions abrogées, de coteries locales et de rancunes personnelles.

La solution du conflit neuchâtelois s'est fait attendre environ neuf mois. Au bout de ce temps elle est arrivée telle que chacun l'avait prévue dès le mois de septembre. La période d'attente a été pénible, ici surtout, mais nous ne saurions la regretter, puisqu'elle a donné au peuple suisse l'occasion de montrer et de connaître ses ressources militaires, sa vigueur morale et son union. Sans nous arrêter aux désapprobations de droite et de gauche, nous aurions gaîment fêté la conclusion de ce long démêlé, si les circonstances l'avaient permis. Mais qui aurait pu songer à la joie après un évènement aussi lugubre que celui du Hauenstein? Cet accident est le plus désastreux sans doute de tous ceux qui ont signalé la construction des chemins de fer. Il a précédé de quelques jours seulement l'ouverture impatiemment attendue des sections les plus considérables du chemin de fer Central. Les circonstances en sont déjà connues de tout le monde. Le premier puits vertical creusé pour abréger le percement de la montagne en multipliant les points d'attaque, plongeait perpendiculairement au-dessus du tunnel, à quart de lieue environ (3300 pieds) de son ouverture méridionale, du côté d'Olten. De là la galerie souterraine s'étendait encore à 2500 pieds dans l'intérieur, formant une ligne continue d'environ 5000 pieds. Il n'en restait qu'environ 800 à percer pour avoir rejoint les mineurs creusant au nord, et terminé l'ouvrage. A 70 pieds environ au-dessus de la galerie horizontale, les parois du puits ou cheminée étaient soutenues par un gros poutrage. Néanmoins, rassurés sans doute par cet intervalle de 70 pieds, les ingénieurs permirent

qu'on établit des feux sous le puits, dans le double but de purifier l'air et de réparer les outils. Le foyer de ventilation, distinct de la forge, avait été même placé sur un treillis dans l'intérieur du canal, à quelques pieds au-dessus du sol, afin de déterminer un puissant courant d'air, résultat qui fut obtenu d'une manière hélas trop complète. Le feu, transmis, dit-on, par un long cable goudronné qui pendait jusque dans le tunnel, prit à ces bois déjà desséchés et enduits de bitume, jeudi 28 mai, vers midi. Peut-être aussi qu'une étincelle a déterminé l'explosion d'un gaz combustible, que les terrains traversés par le puits pouvaient dégager. Une pesante roue de fonte, qui servait à descendre les pierres, tomba dans le puits au moment où l'on essayait de l'enlever, et détermina la chûte des charpentes dès le commencement de l'incendie. Ainsi les ouvriers occupés dans la section intérieure, n'ayant pas tous fui au premier avertissement, se trouvèrent bientôt enfermés par la chute de ces charpentes embrasées et des terrains qu'elles avaient cessé de soutenir. Quand même le feu n'aurait pas gagné les cintres provisoires de lagalerie intérieure et les houilles de la forge, la différence de pesanteur des fluides devait substituer à l'air atmosphérique du tunnel les gaz lourds et irrespirables qui s'étaient formés par la combustion des charpentes de la cheminée sur une étendue de plusieurs centaines de pieds. En effet les deux sections du tunnel furent bientôt remplies d'une vapeur mortelle. Les tentatives faites pour combattre le feu en versant de l'eau en bas ne firent qu'augmenter le mal. Les ouvriers qui se précipitèrent avec un dévouement inexprimable au secours de leurs malheureux compagnons, tombaient évanouis bien en deçà de la barrière de décombres qui séparait les deux sections. Ces tentatives, répétées pendant deux jours, coûtèrent la vie à onze courageux citoyens. On compte par centaines ceux qui furent momentanément asphyxiés. Enfin les tentatives pour avancer immédiatement furent suspendues. On établit à l'entrée du souterrain une pompe à vapeur pour retirer les gaz méphitiques au moyen de tuyaux de bois s'agençant les uns dans les autres. La machine commença à fonctionner dans la matinée du 31 mai. Le 2 juin au soir on était arrivé jusqu'à l'éboulement. Le lendemain il était percé, et l'on avait pu s'assurer que l'air était également irrespirable des deux côtés. Les corps des cinquante-trois ouvriers enfermés dans cet enfer ont été relevés les 5 et 6 juin, dans un état de décomposition assez avancée. Sept chevaux ont péri avec eux, et l'on a malheureusement acquis la certitude qn'une partie des victimes, ceux qui étaient au fond du tunnel, le plus loin du point d'où se répandaient les gaz carboniques, ont vécu assez longtemps, puisqu'ils avaient tué un cheval pour se nourrir.

En tout cet accident a donc causé la mort de soixante-quatre hommes, suisses, allemands et anglais. Les directeurs du chemin de fer Central ont pris des mesures en faveur des familles des victimes. Il est alloué à chaque veuve une somme de mille francs, dont la moitié sera versée

Digitized by Google

immédiatement, et l'autre placée à son profit, pour être employée avec les intérêts capitalisés, à l'époque où les tuteurs le jugeront nécessaire. Des pensions seront payées pour l'entretien des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans. Elles sont réglées à 80 fr. pour un seul enfant, à 150 fr. pour deux, et descendent ainsi graduellement jusqu'à 40 fr. pour le sixième enfant et les autres, s'il y a des familles plus nombreuses. Ces secours, que la Compagnie elle-même reconnaît insuffisants, car elle sollicite le concours de la charité publique en faveur des victimes, peuvent cependant être considérés comme généreux, dans la supposition qu'aucun dédommagement ne soit juridiquement exigible pour délit d'imprudence, et sous l'empire d'une législation qui n'impose aucune obligation aux entrepreneurs pour les accidents dont peuvent être frappés les ouvriers à leur service. Mais le principe de cette législation suggère des réflexions bien sérieuses. Les mineurs et les terrassiers ne sont ni physiciens ni géologues, ils n'ont aucun moyen de prévoir des dangers pareils, aucune compétence pour les prévenir. N'ayant point de part aux bénéfices éventuels des ouvrages qu'ils créent, est-il bien juste de les laisser courir seuls les plus mauvaises chances? Une indemnité civile complète ne devrait-elle pas être à la charge des patrons dans les cas de force majeure, où il n'y a de faute appréciable d'aucun côté? Nous ne voudrions pas l'affirmer. Toutefois il nous semble que la liberté des contrats n'est pas bien réelle entre le capital et la faim, et que même dans nos démocraties les classes ouvrières auraient besoin d'une protection légale plus efficace. Dans tous les cas il importe que l'on sache à qui appartient la responsabilité de cet horrible désastre. Le gouvernement soleurois a ordonné une enquête. Nous avons entendu affirmer qu'elle aurait été abandonnée; mais nous ne croyons pas à cette nouvelle, que nous pensons tout simplement impossible. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de conclusions à prendre, la société a le droit d'être complètement éclairée sur les causes de cet événement, dont les circonstances ont excité l'attention la plus légitime. La société a droit de savoir quelle est la part de chacun dans cette affaire lugubre. Il faut que la lumière se fasse, et c'est à l'Etat qu'il appartient de la rechercher. La publicité d'un rapport d'experts est indispensable, et, s'il en était besoin, la presse indépendante serait unanime pour le rappeler.

Cet affreux désastre du Hauenstein jettera son ombre sur toute une saison qui s'annonçait bien brillante. Quelques jours après l'échange des ratifications qui conclut à notre profit un fameux procès politique, l'Exposition du travail va s'ouvrir (le 27 juin) tout auprès du Palais fédéral, qui vient de recevoir ses hôtes permanents et dont les stucs brillent de leur première fraîcheur. Le tir fédéral suivra de près, et pour transporter à Berne fabricants, tireurs, curieux, la Suisse et l'étranger, pour les emmener de là dans nos vallées, des voies nouvelles et plus rapides s'ouvrent de tous les côtés. D'abord Herzogen-

Digitized by Google

buchsée-Bienne, puis Villeneuve-Bex, promenade charmante à laquelle on peut prédire une grande vogue, en attendant mieux. Du côté opposé de la Suisse, à l'endroit correspondant, la longue ligne du Rheinthal, de Rorschach à Coire, doit être livrée à la circulation dans le courant de l'année, en grande partie du moins. La section du Central qui aboutit à Berne a déjà ramené chez eux les députés de la Suisse allemande et s'ouvre au public cette semaine. Le Jura industriel, dont le raccordement direct avec la France n'est malheureusement pas encore officiellement garanti, comme nous l'avions cru sur les allégations précises de divers journaux, livrera prochainement la section Chaux-de-Fonds-Locle. Bref, cette année est la première où la Suisse entre en jouissance de ses chemins de fer, tandis que jusqu'ici le Nord-Est du pays possédait seul un réseau.

La nouvelle constitution fribourgeoise a été acceptée par quatorze mille voix sur un chiffre total de vingt-trois mille citoyens actifs. Le nombre des rejetants ne va pas à treize cents. Un peu plus de sept mille électeurs n'ont pas voté. En défalquant de ce chiffre les amis du nouveau régime empêchés par raison de santé ou d'absence, et ceux que l'indolence a détournés de prendre part à une simple démonstration, on voit que le système déchu n'avait pas avec lui le quart de la population. Tels sont les fruits de l'éducation de haut en bas; tel est le résultat de cet article 4 des dispositions transitoires où la Constitution fédérale désavoue son propre principe, de cet article avec lequel nos messieurs ont souffleté pendant neuf ans la souveraineté du peuple et qui a fait occuper Fribourg à diverses reprises par les bataillons de ses voisins protestants. Cela s'appelait servir la cause du libéralisme. Ah! si l'on en faisait une fois tout de bon du libéralisme, du radicalisme!

Quoi qu'il en soit, le nouveau Grand-Conseil de Fribourg a profité sagement de la victoire. Il a composé le Conseil d'Etat des conservateurs les plus modérés, qui appartenaient à l'opposition libérale à l'époque du Sonderbund. Le seul membre qui représente proprement le parti ultramontain n'a été choisi qu'après le refus d'un honorable citoyen sur lequel les radicaux avaient porté leurs suffrages il y a quelques années, dans une élection populaire qui est restée fameuse. Le Tribunal d'appel, où figurent plusieurs représentants de la minorité, paraît offrir toutes les garanties d'impartialité désirables. Enfin la nomination de M. Julien Schaller au Conseil des Etats, avec M. le président du Tribunal d'appel Fracheboud, exprime nettement la volonté actuelle du nouveau pouvoir d'imposer silence aux rancunes personnelles et d'utiliser toutes les forces pour le service du pays. Le choix de M. Schaller résulte sans doute du désir de ménager la majorité fédérale qui tranche les questions de chemins de fer; mais il n'en garde pas moins sa signification toute entière. La possibilité d'employer M. Schaller prouve avant tout combien la majorité est forte et se sent

Digitized by Google

forte. La vraie force est dans la douceur.— La composition du Conseil d'Etat et du Tribunal supérieur valaisans annonce également la prédominance des éléments modérés dans ce canton, quoique la majorité y soit numériquement moins forte qu'à Fribourg. La confiance du pays est ou du moins semble acquise aux conservateurs éclairés et progressifs.

Nous n'avions pas tort de présumer que l'échec essuyé ce printemps par M. Fazy dans les élections municipales de Genève, ne modifierait pas bien sensiblement sa domination. Elle s'étale aujourd'hui plus despotiquement que jamais. L'institution publique d'une bourse ayant été décrétée par une loi, la véritable bourse de Genève, la réunion où les banquiers achètent et vendent des titres pour leur propre compte et pour celui de leurs clients, est l'objet d'une persécution véritable. Les libraires et les journaux qui publient la cote des valeurs de cette réunion sont poursuivis en paiement d'amendes de 2,000 francs par jour et au delà. Sauf la différence des temps, cette manière de gouverner rappelle assez celle du Khalife égyptien Hachem, un illustre franc-maçon, fondateur de la *Maison de sagesse* du Caire, que les Druses du mont Liban adorent encore aujourd'hui comme une espèce de Dieu. Aussi bien ne serions-nous pas étonné de voir une espèce de libéralisme adorer le grand Genevois comme une espèce de Dieu.

La dernière session du Grand-Conseil Vaudois a été marquée par un incident qui honore ce corps et l'esprit public du canton tout entier. M. le colonel Bontemps, chef de division dans la dernière mobilisation, a signalé dans un discours approfondi l'infériorité relative dans laquelle les troupes vaudoises sont restées depuis quelques années ; il en a fait connaître franchement les causes, en demandant la nomination d'une commission d'enquête. Les membres les plus influents du Conseil d'Etat ont reconnu la justesse des reproches formulés par le colonel, le Grand-Conseil, où les épaulettes abondent, l'a reconnue également en adoptant la motion proposée. Cette confession sur le point le plus sensible à l'amour-propre national nous semble une preuve de force, et nous y puisons l'espoir que le mal sera bientôt réparé.

Nous avons reçu il y a quelques jours le catalogue complet de la Bibliothèque vaudoise. Autant qu'il est possible d'en juger par un examen rapide, ce travail est d'une grande beauté. Le catalogue général se compose de sept livraisons qu'on peut acquérir à part, savoir : Généralités (Bibliographie, Recueils périodiques, etc.), Histoire, Littérature, Sciences et Arts, Jurisprudence et Politique, Théologie. La 7e livraison comprend les tables. Le public lettré doit une vive reconnaissance à M. le professeur Wiener, qui a posé les bases de la classification et qui, avec le concours de quelques savants, notamment de MM. Dumont, bibliothécaire, et J.-J. Lochmann, a mené à bien ce grand ouvrage en un assez petit nombre d'années. S.

Digitized by Google

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Nous sommes en retard vis-à-vis de plusieurs auteurs et libraires au sujet de nombre d'ouvrages, bons pour la plupart, quelques-uns excellents, qui ont été envoyés à la *Revue* pour en rendre compte, et dont on s'est borné jusqu'ici à donner les titres. Malheureusement cette faute, en s'aggravant, devient irréparable, car des annonces trop différées n'intéressent plus personne. Sans produire nos motifs d'excuse, qui auraient peut-être le défaut d'être trop bons, nous voulons dire au moins un mot des ouvrages qui ont encore de l'actualité et que nous avons pu parcourir.

Les deux beaux volumes de la *Connaissance de l'Ame*, par M. Gratry, l'auteur de *la Connaissance de Dieu*, sont devant nous depuis peu de jours; mais la *Connaissance de l'âme*, c'est un thème éternel. Si Dieu nous le permet, nous les étudierons pour en causer à loisir.

En restant dans la philosophie, cette reine légitime des sciences, qui partage le sort des autres légitimités, nous avons la *Liberté de Conscience*, de M. Jules Simon, manifeste éloquent et sensé, qui doit son origine à la lutte très-chaude de l'ultramontanisme et du rationalisme en Belgique. Comme dans son livre de la *Religion naturelle*, M. Jules Simon reconnaît aux Eglises constituées le droit de ne s'ouvrir qu'à ceux qui professent réellement leurs doctrines; il ne condamne que l'intolérance civile, dont il trouve la marque avec raison dans tout privilége quelconque d'une croyance sur les autres ou sur l'absence de profession religieuse. L'histoire de l'intolérance et de la liberté religieuse dans la société chrétienne fait le principal intérêt de ce volume, qui est complété par un recueil de documents très-bon à posséder. Cet appendice comprend le Concordat qui sert de base à l'Eglise catholique de France, et d'autres pièces du même genre, les principales conventions et déclarations de la Cour de Rome sur les affaires religieuses des derniers temps, les mandements de plusieurs évêques de Belgique, enfin, les textes de lois, etc., relatifs à l'intolérance des religions d'Etat en Russie et en Suède.

Le compte-rendu des applications nouvelles de la Science à l'Industrie en 1855 et en 1856, publiés par M. le D[r] *Figuier*, doivent faire le sujet d'un travail spécial, que nous attendons de mois en mois.

Plusieurs journaux suisses ont déjà fait un éloge mérité du Voyage en Arabie que notre compatriote M. *Charles Didier* a donné dans la

Bibliothèque des chemins de fer. M. Didier ne s'est pas fait musulman; il n'a pas visité en pélerin la sainte Caaba et le tombeau du prophète, comme l'audacieux et savant Burton. Après la traversée du désert de Suez, qui est déjà d'un vif intérêt pittoresque, il nous fait parcourir avec lui la presqu'île et le couvent de Sinaï, puis longer dans une embarcation toute primitive les côtes arides et lumineuses de la mer Rouge. Il séjourna longtemps à Djidda, port de la *Mecque* et marché principal du Hedjaz, et poussa jusqu'à Taïf, ville de l'intérieur, dans la direction du Yemen, où le grand schérif de la Mecque l'avait invité et lui offrit l'hospitalité la plus charmante. Le chemin de Djidda à Taïf passe par la Mecque, dont l'accès et même la vue lointaine sont absolument interdits aux infidèles. Il fallut trouver une autre route, et ce ne fut pas sans peine. M. Didier a visité l'Arabie au fort de la guerre d'Orient, et dans des circonstances extérieures très-favorables à ses études. Il nous fait connaître parfaitement la situation politique de l'Arabie moderne et ses révolutions. Il a rencontré de fort beaux exemplaires de la race arabe, qu'il place infiniment au-dessus des Turcs. Ses paysages sont colorés avec puissance et sans affectation. Bref, il nous semble difficile de mieux faire comprendre aux autres ce qu'on a vu et de mieux leur persuader qu'on a bien vu.

M. Charles Didier est une vieille connaissance pour nos lecteurs d'âge mûr. Sa *Harpe helvétique,* contemporaine des nouvelles Méditations de Lamartine, marque dans notre pays l'éveil d'un nouveau siècle poétique, ses fiers accords charmèrent notre adolescence et la jeunesse de nos aînés. Alors M. Didier, sans nom, sans fortune, semblait heureux de vivre et de chanter. Depuis lors il a vu beaucoup de pays et beaucoup de choses, il s'est fait une réputation littéraire, il a rencontré la richesse, il n'a oublié ni son beau lac ni ses amis, comme le montrent les *Sonnets suisses* qu'il a publiés il y a peu d'années[1], mais il ne peut plus, dit-il, vivre chez nous, et c'est en qualité de Français, non de Suisse, qu'il a reçu l'hospitalité du grand Schérif. Sans patrie, il est aussi sans joie, et les souffrances de l'âme qu'il laisse apercevoir ajoutent par le contraste à l'intérêt de ses brillantes peintures et de ses curieux récits.

Entre la *Harpe helvétique* et les *Voix de ma Jeunesse* de M. Dufernex, il y a toute une génération. Les générations se suivent et se ressemblent. A l'âge de M. Dufernex, nous aurions voulu chanter comme lui. Son patriotisme poétique est un peu traditionnel, un peu vague. Il a peu d'originalité dans les idées, plus de grâce et de naturel que de puissance dans l'expresssion; mais, qualité précieuse et charmante, il ne rougit pas d'être jeune, ni d'être honnête, ni d'être heureux. Il a fait imprimer avec un espoir que nous allons peut-être assombrir maladroitement, les vers éclos durant ses études à Genève et à Munich, les souvenirs de ses promenades dans les Alpes de la Bavière, si chè-

[1] Genève, 1854.

Digitized by Google

res aux paysagistes. Ces vers ne révèlent pas encore irrévocablement un inventeur; ils montrent une âme jeune, pure, affectueuse. Ils ne fournissent pas ample matière à disserter, mais nous en citerions un grand nombre avec plaisir. En voici au moins quelques-uns :

A MA SŒUR.

A! c'est toi, ma Sœur! — Je suis à l'étude
Dans ma solitude,
Et tu l'envahis de tes bonds joyeux!
Tandis que je sonde un profond passage,
Ton serein visage
Vient, comme en un rêve, enchanter mes yeux!

Eh bien! par hasard, te sens-tu saisie
De la fantaisie
D'ouvrir l'in-quarto qui dort sous ta main?
Dis, veux-tu savoir combien de systèmes,
Sur les mêmes thèmes,
Se sont combattus dans l'esprit humain?

Bon! je réussis, mon offre est touchante!
Car ton rire chante
Comme le piano sous tes doigts légers;
Et laissant pour moi, loin d'en être éprise,
La poussière grise
Dont mes vieux bouquins sont tous protégés,

Bien vite tu fuis, comme les abeilles,
Vers les fleurs vermeilles
Qui, sur ma fenêtre, ont épanoui
Leur calice empli de senteur suave;
Et moi, pauvre esclave!
Entre deux penseurs je reste enfoui.

Un rayon tremblant luit dans la rosée,
Devant ma croisée,
Et dore ton front voilé de candeur,
En le couronnant comme une auréole;
Et chaque corolle
Exhale un parfum qu'aspire ton cœur.

— O Marie! adieu la grave lecture!
Je vois la nature
Au ciel azuré sourire d'amour :
Courons envahir taillis et prairie!
Dans l'herbe fleurie,
Viens, nous baignerons nos pieds tout le jour!

Viens! mêlons nos voix à l'hymne de joie
Que la terre envoie
Vers le Créateur, à son doux réveil!
Comme deux oiseaux s'envolent ensemble
Du rameau qui tremble,
Ouvrons, en chantant, notre aile au soleil!

Digitized by Google

LE DERNIER SERVANT[1]

IV

Quand le char se fut arrêté devant le moulin, il fallut que Jacquot prît la vieille fille dans ses bras et la transporta pour ainsi dire dans la chambre.

— Je l'ai vu ! s'écriait-elle pendant que Josette s'empressait autour d'elle et lui demandait la cause de sa faiblesse.

Un grand quart d'heure se passa pendant lequel la tante n'interrompit ses gémissements et ses exclamations que pour invoquer tous les saints et saintes de sa connaissance. Elle tremblait de tous ses membres, et c'est à peine si elle put avaler une tasse de café avant de monter dans sa chambre. Encore fallut-il que Josette l'y accompagnât et lui aidât à réciter des prières, jusqu'à ce qu'enfin le sommeil finit par s'emparer d'elle.

Josette devinait qu'il y avait du Jacquot là-dessous, mais elle ne comprenait pas encore. Quoique habituée aux folles terreurs de sa tante, elle n'était pas complétement rassurée sur l'état où elle la voyait. Elle voulait donc recommander la prudence à son cousin. Celui-ci avait remisé le char et le cheval, et était en train de rendre compte à Dévand sur les affaires du jour. Quand Josette entra, un imperceptible sourire répondit à l'air interrogatif de la jeune fille. Elle servit le souper, et quand le jeune homme se fut assis, elle lui demanda ce que la tante avait eu.

— Elle a eu peur en traversant la Trême, répondit-il. Quand on va à Bulle, elle ne sait jamais finir. En passant le bois, il fait sombre, elle a toujours de ces frayeurs-là.

Ça c'est peureux comme des enfants, ces gens qui viennent

[1] Voir le numéro de Mai.

de la ville, dit Dévand. Ça lui passera avec le temps. D'ailleurs que ne revient-elle plus tôt, si elle a peur de l'obscurité!

— Je ne suis pas peureux, moi, reprit Jacquot, mais cependant il y avait quelque chose d'étrange ce soir.

— Bah! un oiseau pris dans les broussailles, une belette, un écureuil. Es-tu aussi poltron que ça?

— Non, mais... il y a un moment où je n'étais pas si crâne.

— Il y a longtemps que je suis par là, et je n'ai jamais eu peur. Tu peux aller te coucher sans crainte. Si tu entends un autre bruit que celui du moulin, je te permets de venir me réveiller. §

— Et si vous éternuez, il n'y a pas à craindre qu'on vous réponde : Dieu vous bénisse! Faut jamais jurer de rien. Cousine, voulez-vous venir m'éclairer pendant que j'entasse les sacs?

— Eh bien! cousine, la danse va commencer. Que dites-vous de la scène de tantôt?

—Mon Dieu! j'ai eu peur presque autant qu'elle. C'est que ce jeu-là pourrait devenir dangereux. Si elle allait tomber malade? Je m'en voudrais toute ma vie, s'il lui arrivait quelque accident. Ecoutez, cousin, je crois qu'il vaut mieux la laisser tranquille. Nous nous tirerons d'affaire comme nous pourrons.

— Ma foi, cousine, c'est comme vous voudrez. Mais alors je fais mon paquet dès demain matin. Je préfère sortir de bon gré que de me voir mettre à la porte comme un homme sans honneur. C'est qu'elle n'y va pas de main morte, elle! Savez-vous bien que j'ai bu bouteille aujourd'hui avec mon remplaçant? Heureusement encore qu'il s'est adressé à moi; il n'y mordra plus celui-là!

—Mon Dieu! je désire de tout mon cœur qu'elle s'en aille et que vous restiez, vous! Vous le savez assez d'ailleurs. Mais il ne faut pas oublier qu'elle est la sœur de mon père. Il ne faut pas lui faire de mal. J'aimerais mieux encore me voir maltraiter, chasser de la maison même, que d'être pour elle une cause de malheur.

— Il ne s'agit pas de ça, cousine. Il ne lui tombera pas un cheveu de la tête, faut pas avoir peur. D'ailleurs elle ne craint pas beaucoup, elle, de nous faire de la peine. Croyez-vous que ce ne soit rien pour votre pauvre diable de cousin d'être chassé honteusement d'ici? Car elle fera tout pour me déshonorer aux yeux du public, pour m'avilir devant vous! Laissez-moi seulement faire; il ne lui arrivera aucun mal, je vous le promets.

— Oh! vous serez prudent, n'est-ce pas? Pourquoi faut-il qu'elle soit venue ici? Si nous avions encore ma pauvre mère!

— Allons, ne pleurez pas, cousine. Il faut du courage. Pensez à l'avenir qui vous est réservé, si vous la laissez faire. Quoiqu'il arrive, faites semblant de tout ignorer. Il faut que votre père surtout ne sache rien; le succès est à ce prix.

— Je suis là toute tremblante, voyez-vous! Oh! soyez prudent!

— Comptez sur moi. Couchez-vous tranquillement et dormez bien.

La jeune fille fut longtemps sans pouvoir dormir. La promesse de Jacquot ne l'avait pas complétement rassurée. Par moments elle se repentait d'avoir donné son consentement à ce qu'il lui avait proposé; puis, l'instant d'après, les difficultés de sa position, la honte de Jacquot, la tyrannie de sa tante se présentaient à sa pensée, et étouffaient tout sentiment de clémence. Elle comparait l'existence semée de chagrins et de colères quelle menait aujourd'hui avec la vie calme et paisible qu'elle coulait autrefois sous l'aile de sa mère. Le souvenir de ses jours heureux se transforma peu à peu en un doux rêve, et la jeune vierge s'endormit l'espoir au cœur et le sourire à la lèvre.

Quand le premier rayon du soleil vint illuminer le rideau de sa fenêtre, elle se réveilla allègre et contente comme elle ne l'avait pas été depuis longtemps. Elle s'habilla à la hâte, et sortit pour se rendre à la cuisine. Au moment où elle ouvrait la porte, elle se trouva face à face avec sa tante, pâle et défaite, les cheveux et la toilette en désordre, comme une sorcière qui revient du sabbat.

— Ah! mon Dieu! criait la vieille fille. J'en mourrai, c'est bien sûr. Sainte Vierge! quel épouvantable mystère! Que se passe-t-il donc dans cette maison?

— Il y a, Dieu me pardonne! que vous êtes folle, cria Dévand, réveillé en sursaut par la voix de sa sœur. Taisez-vous et laisez dormir les gens!

— Après une nuit aussi terrible, faut-il encore se voir rudoyer de la sorte? Personne n'aura-t-il donc pitié de moi? Josette, un verre d'eau sucrée, je t'en prie! Ah! ah! ah!

— Que diable avez-vous donc qui vous donne ainsi la colique? dit Dévand, que ces gémissements irritaient.

Digitized by Google

— Jésus, Marie, Joseph! protégez-moi, défendez-moi. Terrassez l'esprit du mal qui rôde autour de moi!

Josette arriva enfin avec l'eau sucrée. La tante but avidement, et parut se remettre un peu.

— Que vous est-il donc arrivé? demanda la jeune fille.

Jamais je n'ai été près de la mort comme cette nuit. Ah! il me semble que je suffoque encore. Oui, c'est une chose terrible à dire. Mon frère, entendez-vous. La maison est hantée. Je l'ai vu et entendu.

— C'est signe que vous avez besoin de vous purger l'âme et le corps, grommela Dévand! vous feriez mieux de rentrer dans votre lit que de venir réveiller les gens pour leur débiter de ces sornettes-là!

— Des sornettes! vous appelez ça des sornettes! Mon frère, vous êtes dur aujourd'hui à l'égard de votre pauvre sœur. Il me semble que vous pourriez ajouter foi à ce que je vous dis. Ai-je l'air, mon Dieu! de jouer la comédie?

— Ah ça! qu'est-ce que vous avez donc vu? voyons! dépêchez-vous! Ça commence par m'ennuyer.

— Croyez-vous donc que cela m'amuse, moi? Si ce n'était mon affection et mon dévouement pour vous et ma nièce! Mais, n'en parlons plus. Donc, il pouvait être minuit, je dormais depuis quelque temps, mon chapelet à la main selon mon habitude, lorsque je fus réveillée par un bruit étrange qui se faisait derrière ma tête. Il semblait qu'on grattait la paroi avec des griffes, et de temps en temps j'entendais un petit cri comme le sifflement d'un épagneul.

— Un rat, pardieu! dit Dévand en haussant ses larges épaules.

— Un rat! vous allez voir. J'avais conservé ma lampe allumée, car je n'étais pas bien hier au soir. Or pendant que je faisais un signe de croix pour chasser l'esprit de ténèbres, voilà que j'entends comme le bruit qu'on fait en soufflant une chandelle, et ma lampe s'éteint. Je poussai un cri d'effroi, auquel on répondit par un ricanement aigu, qui me fit refluer tout mon sang vers le cœur. J'avais envie de crier, je ne pouvais pas. Le grattement cessa, il se fit un moment de silence; alors je sentis comme une main invisible qui tirait la couverture de mon lit, et je vis debout, près de moi, un petit nain tout noir avec des

yeux de feu, des dents blanches et aigües et une langue rouge, longue d'un demi-pied. Il se penchait sur moi avec des grimaces affreuses. Je me couvris les yeux des deux mains pour ne plus voir cet être horrible, mais je l'apercevais toujours à travers mes mains. Je n'osais respirer, je n'osais bouger, j'avais peur qu'il ne m'étranglât, et quand je l'aurais voulu, je crois que je n'aurais pas pu. Je n'avais pas même la force de prier. Enfin, quand il sonna une heure, il poussa un petit cri, me tira sa révérence et sauta à bas de mon lit. Depuis ce moment je ne vis et n'entendis plus rien.

— Je vous le répète ; il faut vous purger, ma sœur, puisque vous avez le sommeil pénible, et surtout ne pas revenir trop tard de Bulle le jeudi soir. Ça vous dérange les humeurs. Ah! que j'ai sommeil!

C'est bien mal à vous, mon frère, de plaisanter comme cela, quand vous me voyez encore toute tremblante de cette affreuse apparition. Je l'ai vu, vous dis-je, vu et entendu. Josette, conduisez-moi dans ma chambre. Prenez cette branche de buis qu'il y a sur le bénitier!

Pendant que la tante se dirigeait vers la porte, appuyée sur le bras de Josette, Jacquot entra. Comme la tante, il était pâle et défait ; il avait les yeux hagards et les cheveux hérissés.

— Qu'y a-t-il? s'écrièrent les deux femmes à la fois.

— Il y a que... Il y a que... il y a qu'il y a un esprit dans la maison.

— Ah! je l'avais bien dit! s'écria la tante en s'affaissant sur une chaise.

— Que le diable m'emporte si vous n'êtes pas fous? cria Dévand d'une voix irritée. Mille tonn.....

— Taisez-vous, malheureux ! pécheur incrédule, qui ne savez que jurer! ouvrez enfin vos yeux à la lumière!

— Quand je suis entré à l'étable, raconta Jacquot, j'ai trouvé les bêtes tout inquiètes. Elles secouaient la tête et agitaient la queue. Il y a quelque chose là-desous; pensai-je, mais je ne vis rien de dérangé. Ce ne fut qu'en approchant de la jument que je devinai la chose. Elle a la queue historiée d'une infinité de petites tresses très-bien faites et impossibles à dénouer. Il n'y a plus de doute, c'est un servant.

— Ceci passe la plaisanterie! Je te déclare, Jacquot, que si

Digitized by Google

tu as menti, je te casse mon bâton sur les épaules. C'est se moquer du monde, ça !

— Pardi ! vous n'avez qu'à aller voir !

— Ah bien oui ! je m'en vais me lever tout exprès! merci du compliment! En attendant je veux que tout le monde file d'ici et me laisse dormir. Je vous réponds bien qu'une fois levé, j'aurai raison des esprits.

On finit naturellement par obtempérer au désir du maître. La tante remonta dans sa chambre, flanquée de Josette et du buis sacré. La jeune fille dut visiter tous les coins et recoins de la chambre, et comme elle ne trouva rien de suspect, et que les soins du ménage la réclamaient ailleurs, mademoiselle Dévand consentit à se remettre au lit jusqu'à l'heure du déjeûner. La peur ne lui avait pas fait oublier la gourmandise.

— Ayez soin de mon chocolat, recommanda-t-elle à sa nièce, et surtout n'épargnez pas la crème.

— N'oubliez pas de lui dire que la crème a tourné! dit Jacquot qui se trouvait au haut de l'escalier, et avait attendu cette dernière recommandation. Elle doit savoir que les esprits sont aussi friands qu'elle, et d'ailleurs, ils sont de notre parti.

Quand il fut levé, Dévand voulut s'assurer lui-même du fait avancé par son domestique. Son étonnement ne fut pas médiocre, quand il vit que le jeune homme avait dit la vérité. Il y avait quelque chose d'insolite dans la manière dont la queue de la jument avait été tressée, qui dérouta les idées du bonhomme. Il fit amener la bête devant l'écurie, et essaya de défaire cet étrange ornement, mais les crins étaient si bien noués qu'il y perdit son latin.

— Diable! se dit-il, c'est singulier. Ce qu'un homme a fait, un autre peut le défaire. Or ici, il n'y a pas moyen. C'est singulier.

Il n'y a pas plus de vingt ans que l'existence de ces follets ou esprits domestiques était un fait généralement admis parmi les paysans. La plupart y croyaient aussi fermement qu'à l'existence de Dieu, et celui-là aurait été mal venu qui aurait essayé de la révoquer en doute. On connaissait plusieurs maisons et chalets qui étaient hantés. On citait maint individu qui avait eu maille à partir avec eux. Il n'y avait donc rien d'impossible qu'un de ces êtres taquins et sournois eût choisi le moulin des

Granges pour son domicile. Aussi Dévand, qui n'était incrédule qu'à la manière de l'apôtre Thomas, commença-t-il à hocher la tête et à prendre ses convictions par l'autre bout. L'air convaincu de Jacquot, qu'il s'était habitué à regarder comme un malin, contribuait surtout à modifier sa manière de voir.

— Hum! je suis disposé à croire que tu as raison, dit-il au domestique. Il pourrait bien se faire que le moulin fût réellement banté. Mais, sacredié! si nous avons l'air d'y ajouter foi, les femmes vont s'épouvanter, et il n'y aura plus moyen de dormir une nuit.

— Là n'est pas le plus grand inconvénient, reprit Jacquot. Si le monde s'aperçoit de quelque chose, vous risquez de perdre vos pratiques. On ne voudra pas de la farine aux esprits.

— C'est ma foi! vrai, Jacquot. Il faut garder le secret, mais comment faire?

— Il n'y a rien à craindre de Josette, elle n'est pas peureuse, mais votre sœur!

— Pardi oui! cette folle est bien dans le cas de faire des bêtises. Je voudrais que le diable emportât tous ces....

Un craquement subit qui se fit entendre sous l'avant toit du moulin coupa la parole à Dévand, Il se leva le nez en l'air pour voir d'où le bruit partait.

— Hein! qu'est-ce? demanda-t-il à Jacquot.

— Faut jamais souhaiter du mal aux servants. Je crois qu'ils n'aiment pas plus le diable que nous.

— On n'est pas bien ici, il fait trop chaud, dit Dévand. Rentrons!

Ils trouvèrent mademoiselle Dévand attablée devant son chocolat.

— Figurez-vous, mon frère, dit-elle, que l'esprit malin...

— Chut! fit Dévand, faut pas dire du mal des esprits.

La vieille fille resta bouche béante, tellement le sérieux de son frère l'étonnait.

— Qu'a-t-il donc fait l'esprit? demanda Jacquot.

— Il a fait tourner la crême.

— Ah! c'est bien dommage! Moi, je crains bien qu'il ne me fasse tourner la tête!

— Ecoutez, mon frère, je ne puis pas rester dans l'anxiété où je suis, continua mademoiselle Dévand. Il faut que Jacquot aille à Bulle tout de suite. Il ira chez le père Népomucène, lui dira

Digitized by Google

ce qui se passe ici, et le priera de passer au moulin le plus tôt possible, afin de chasser cet esprit de ténèbres....

— Sacrebleu! modérez donc vos expressions! s'écria Dévand avec colère. Avez-vous envie qu'il nous arrive malheur?

— Vous feriez aussi bien de ne pas tant jurer, quand nous avons si grand besoin de la bonté de Dieu et de la protection de ses anges!

— Eh bien! moi, je ne veux pas qu'on irrite l'esprit..... si toute fois il y en a, ajouta Dévand qui s'apercevait enfin qu'il était sorti du rôle qu'il voulait jouer.

— Il ne faut jamais dire du mal des absents! dit Jacquot, comme s'il récitait une leçon.

La tante le regarda avec inquiétude. Il était d'un sérieux imperturbable.

— Faites venir le père, si bon vous semble! reprit Dévand. Moi, je ne m'en mêle pas. Seulement je vous prierai, ma sœur, de ne pas nous fatiguer de vos lamentations, et surtout de faire ensorte que le public ne sache rien de ce qui se passe ici, c'est-à-dire de vos folles terreurs. Il ferait beau voir quand on entendrait dire que le moulin des Granges est hanté! autant vaudrait que le ruisseau retournât contre amont!

— Oui, oui, il faut agir prudemment, ajouta Jacquot, qui semblait prendre à tâche de doubler son maître. Autant vaudrait dire aux écus de ne pas venir au moulin, que de dire aux gens ce que l'esprit fait ici. Je crains bien que le père Népomucène ne fasse que lui agacer les nerfs. Et alors il fera beau voir!

—Mon Dieu! je ne puis pourtant pas vivre dans cette angoisse de chaque instant. D'abord je vous déclare que je ne couche plus là-haut. Je suis sûre de mourir, s'il me faut revoir cet affreux...

Un coup d'œil foudroyant de Dévand interrompit la vieille fille.

—Je veux voir absolument le père Népomucène, quand je devrais aller à Bulle et donner le tour par le village. N'est-ce pas, mon frère, que vous consentez à ce qu'il vienne ici? La présence de cet homme de Dieu ne peut être que salutaire.

— Oui, je crois qu'il serait bon tout de même de faire quelque chose, quand ce ne serait que pour tranquilliser ma sœur. Qu'en dites-vous, Jacquot?

— Pour moi, je ferai ce que vous commanderez. Un domestique doit vivre en bonne intelligence avec tout le monde. Je ne veux pas me faire un ennemi du servant. Peut-être ferait-on aussi bien de le tolérer. Vous savez ce qui est arrivé aux Albergeux. On a voulu l'ex..... l'excommunier, non, comment dit-on ça?

— L'exorciser, souffla la tante.

— Oui, justement. On a voulu l'exorciser, et toutes les bêtes en sont péries ou à peu près.

— Diable! dit Dévand, autant vaudrait ne pas bouger. D'ailleurs les servants, quand on les ménage, ne font pas de mal, à moins qu'ils n'aient pris quelqu'un en grippe!

— Et alors? demanda la vieille fille.

— Alors, c'est fini, dit Jacquot, il faut que la personne s'en aille!

Mon Dieu! je tremble qu'il ne m'ait choisi pour sa victime. Quel mal lui ai-je fait?

— Ils aiment beaucoup la crême et....

— Mais je n'en mange pas tant, dit la tante les larmes aux yeux. Je m'en priverai s'il le faut.

— Ils aiment aussi le miel.

— Mais c'est tout comme moi! Oh! je n'y toucherai plus.

— Faut-il aller à Bulle? demanda Jacquot à son maître.

— Non; tout bien réfléchi, il vaut mieux laisser faire le servant. Arrive que pourra!

— Mon Dieu, mon Dieu! pourvu que ce ne soit pas moi! gémit la tante. S'il fallait vous quitter!

— Bah! il faudra voir! dit brusquement Dévand.

V

La journée se passa dans une mortelle inquiétude pour la tante. Elle ne voulait pas demeurer seule un instant. L'idée fixe s'était emparée d'elle que le servant l'avait choisie pour le but de ses taquineries, et elle songeait avec douleur que le moment viendrait où il lui faudrait renoncer à ses projets et retourner là d'où elle était venue. La peur l'avait tellement saisie qu'elle s'oubliait jusqu'à parler patois et à mettre de côté son pathos habituel. Du matin au soir elle ne fit que parler du servant,

Digitized by Google

tantôt avec son frère, tantôt avec Josette, et surtout avec Jacquot, qui paraissait connaître particulièrement cette classe d'individus, que le fisc a négligé de soumettre à l'impôt. Le jeune homme, comme on le pense bien, n'avait garde de la rassurer. Il appuyait son dire par des exemples dont son imagination faisait en partie les frais, mais comme il citait l'endroit et les personnages, indiquait leur généalogie et leur parenté, et brodait le tout d'interminables digressions, ainsi que les paysans ont coutume de le faire dans leurs récits, ses contes revêtaient un caractère de certitude qui en eût imposé même à des esprits mieux trempés que celui de Dévand et de sa sœur.

Vers le soir, comme Dévand était allé prendre le frais devant la maison, sa sœur le suivit. Jacquot, qui était aux aguets, fit signe à Josette qu'il avait à lui parler, et la jeune fille le suivit à l'étable sous prétexte d'y apporter les vases à lait.

— Si tout va comme aujourd'hui, dit-il en riant, ne pensez-vous pas que dans trois jours j'aurai le plaisir de transporter à Bulle l'amie de madame de Formangueires avec armes et bagages?

— Je le pense, répondit la jeune fille; mais je ne sais, j'ai un scrupule.

— Bah! laissez-donc. Je me charge de lui faire savoir le fin mot en temps et lieu. Il faut absolument qu'elle s'éloigne pendant quelque temps; après je la ramènerai, si vous le désirez, sauf à lui retrancher ses friandises.

— C'est fort bien, mais ce soir comment ferez-vous? Elle voudra coucher dans ma chambre. Mon père est tout près. Vous risquez d'être surpris.

— J'ai été embarrassé de prime-abord, mais, à l'heure qu'il est, mon plan est dressé, et, à tout prendre, il vaut mieux qu'elle couche dans votre chambre. Du moins elle verra que c'est à elle qu'on s'adresse. Faites néanmoins quelques façons avant d'accepter l'échange, et surtout ayez bien soin de tirer les rideaux.

— Je ferai comme vous l'entendez. Mais, encore une fois, ne lui faites pas de mal, ne poussez pas les choses trop loin.

—N'ayez peur, cousine! Il n'est pas besoin d'accélérer la succession, n'est-ce pas? d'autant plus qu'il y aura dans le testament plus de paroles que d'écus, je pense!

Le souper fut silencieux. Dévand avait sommeil, et la tante sentait la peur lui revenir à mesure que la soirée avançait. Josette paraissait mal à son aise, et Jacquot sombre et préoccupé.

La tante aborda enfin la question qu'elle avait déjà soulevée le matin.

— Josette, dit-elle d'un ton suppliant, tu voudras bien me céder ta chambre pour ce soir. J'imagine que c'est à moi que le servant en veut. S'il arrive quelque chose, du moins mon frère sera à portée de me secourir.

— Mon Dieu! je n'ose pas, balbutia Josette. S'il allait venir chez moi, je n'aurais pas seulement la force de crier.

— Tu es encore innocente, Dieu veillera sur toi. Et puis, veux-tu me faire mourir?

— Non, ma tante; mais le courage me manque.

— On n'a jamais vu de servant faire du mal à l'innocence, dit Jacquot d'un ton solennel.

— Vois-tu, Josette! Tu n'as rien à craindre. Aie pitié de moi. Tu sais combien je te suis dévouée, moi, ta seconde mère. Ne me refuse pas ce que je te demande. Je m'en souviendrai, va!

— Puisque vous y tenez tant, j'irai.

— Merci, Josette. Je te récompenserai de ta condescendance.

— Mon frère, écoutez-donc. Est-ce que Jacquot ne pourrait pas rester ici et veiller près de nous jusqu'à ce que le matin soit venu.?

Jacquot fit une étrange mine en entendant cette requête. Heureusement que Dévand n'entendit pas de cette oreille.

— On ne peut pourtant pas mettre toute la maison sens dessus dessous à cause de votre poltronnerie, ma sœur. Comment voulez-vous que Jacquot travaille demain, s'il n'a pas fermé l'œil de toute la nuit? Et d'ailleurs ne vous suffit-il pas que je sois près de vous? Si le servant vous en veut, ce n'est pas Jacquot qui l'empêchera de faire! Laissez la lampe allumée en cas d'événement, et laissez-moi dormir!

— Je ne suis pas bien loin du reste, dit Jacquot. Si j'entends quelque chose, je viendrai.

Dévand se mit immédiatement à ronfler; Josette et Jacquot se retirèrent chacun de son côté. La vieille fille se mit à genoux et récita ses patenôtres jusqu'à ce que la fatigue s'emparât d'elle.

Alors elle trempa une branche de buis dans le bénitier, aspergea les quatre coins de la chambre, puis le lit, puis elle-même, et finit par se coucher, tout en marmottant son chapelet. Quoiqu'elle eût ses yeux fermés, elle avait l'oreille tendue au moindre bruit, mais tout était silencieux, à part le tic-tac de la machine et ses craquements produits par la fraîcheur nocturne sur le bois chauffé par la chaleur du jour. Vers onze heures, elle eut un moment d'émoi, car la lune s'était levée et ses rayons blanchissaient les rideaux de la croisée. Cependant rien ne rompit le calme profond de la nuit. Elle essaya alors de dormir, espérant oublier l'heure fatale des apparitions, mais elle n'y put parvenir. A chaque instant elle tressaillait, croyant percevoir un bruit quelconque ; elle s'imaginait par moments voir le petit nain de la veille apparaître sur son lit, et sa respiration s'arrêtait dans sa gorge jusqu'à ce que l'image se fût évanouie.

Enfin, la vieille pendule qui était dans la chambre voisine grinça. Les douze coups se succédèrent lents et sonores. Le dernier vibrait encore qu'un sifflement bref et impérieux retentit dans le moulin. La vieille fille poussa un long cri qui réveilla Dévand. Il se leva sur son séant et écouta. On entendait dans le moulin les coups pressés d'un balai qui se promenait sur le plancher.

— C'est lui ! murmura Dévand.

Bien que le cœur lui battît bien fort, il n'avait pas peur, car le servant se livrait à un de ses exercices favoris qui n'avait rien de menaçant.

— Silence ! dit-il à sa sœur, et ne bougez pas.

Un rire strident répondit à cette injonction, et le bruit du balai cessa.

Dévand commençait à transpirer ; cependant il ne se découragea pas. Il descendit de son lit avec précaution, prit la lampe et marcha vers la porte, désireux de voir une fois cet être étrange. Il mit la main sur la serrure et écouta. Rien ne bougeait. Dévand tira brusquement la porte à lui, mais elle s'échappa de sa main et se referma avec un bruit terrible. Pour comble de malheur, l'air chassé avec force avait éteint la lampe. Fâché plutôt qu'effrayé, il revint sur ses pas et se mit à battre le briquet pour refaire de la lumière. Mais on eût dit que le diable s'en mêlait, l'amadou ne prenait pas.

Digitized by Google

Un nouveau cri, qui partit de la chambre de sa sœur, attira son attention de ce côté. Quelle ne fut pas sa surprise et son effroi de voir une ombre, haute de deux pieds environ, mais d'une forme étrange qui se mouvait sur le rideau de la fenêtre? Il entendait comme un bruit de griffes qui grinçaient sur les vitres et des gémissements semblables à ceux d'un petit chien. Il sentit alors son sang se figer dans ses veines, et il tomba lourdement contre le lit de sa sœur. La sueur perlait sur son front, ses cheveux se hérissaient malgré lui. Néanmoins, par un puissant effort sur lui-même, il se redressa et marcha vers la croisée. Le même éclat de rire strident et saccadé qu'il avait déjà entendu, retentit de nouveau et l'ombre disparut. Dévand écarta le rideau, mais il ne vit rien devant la fenêtre que le vide doucement éclairé par les blancs rayons de la lune.

Au même instant, la porte de sa chambre s'ouvrit et une lumière parut. C'était Jacquot qui arrivait en se frottant les yeux et avec l'allure gauche d'un homme à moitié réveillé.

— Ah! vous voilà! dit-il à Dévand; qu'est-il arrivé? J'ai entendu une détonation épouvantable. Tout le bâtiment en a tremblé.

— Et tu n'as rien vu?

— Non, et vous?

— Je n'ai vu que son ombre, mais c'est assez. J'ai failli avoir peur.

— Où est-ce que vous l'avez vue?

— Ici, sur le rideau de la fenêtre.

— Ah! et il est parti?

— Je le crois. En tous cas, je n'en puis plus; je vais me remettre au lit. Ma sœur, tâchez de vous calmer! j'espère qu'il ne reviendra pas, cette nuit du moins.

— Ange ou démon! disait la vieille fille, je te conjure par la croix de Notre-Seigneur, de me laisser en repos. Si tu es une âme qui a besoin de prières, dis-le, sinon retire-toi!

— Il paraît décidément que c'est à elle qu'il en veut, dit Jacquot au meunier, à voix basse, mais de manière à être entendu de sa sœur.

— Je le crois. Jamais je n'ai rien vu ni entendu de pareil au moulin des Granges avant son arrivée. Ça me paraît bien singulier!

— Oui, bien singulier en effet. Et que pensez-vous faire? Ce train-là ne peut pas durer comme ça.

— Il faudra, a, a, a, dit Dévand, en bâillant à se démantibuler les mâchoires, il faudra voir demain. Quant à moi, je me couche. Bonne nuit!

Le reste de la nuit se passa comme si de rien n'était. Apparemment que l'esprit était content de sa besogne et s'en était allé faire un petit tour de promenade. Dévand ronfla paisiblement jusque bien avant dans la matinée, la tante elle-même goûta un peu de sommeil. Elle en avait, ma foi! grand besoin. Tant d'émotions diverses l'avaient brisée. Elle se sentait malade de corps et d'esprit; il lui fallait nécessairement se soustraire aux persécutions du servant, si elle ne voulait s'exposer à de graves dangers. Cependant elle décida de consulter auparavant le père Népomucène; il lui en coûtait aussi de renoncer à ses projets; la vie de privations et de macérations qu'elle avait menée jusque là au moulin lui souriait encore plus, paraît-il, que les splendeurs et les festins de sa chère amie, madame de Formangueires.

Le matin venu, elle communiqua son projet à son frère.

— Faites comme vous l'entendrez, dit Dévand. Mais je m'oppose formellement à ce que l'esprit soit inquiété. Je ne veux pas exposer mon bétail à périr de langueur, ni mon moulin à être incendié. Puisque le servant réclame mon hospitalité, et s'annonce vouloir la payer par son travail nocturne, eh bien! j'y consens. S'il vous a pris en grippe, c'est votre faute, moi, je n'y puis rien. Il viendrait balayer sous mon lit que je ne bougerais plus. — Josette!

— Qu'y a-t-il, père?

— Et le déjeuner?

— Tout de suite. Je n'ai pas pu me servir du lait d'hier soir; il était plein d'immondices.

— Vous voyez, dit Dévand à sa sœur, à quoi sert d'irriter le servant?

— Mais il faut alors que je m'en aille! s'écria mademoiselle Dévand d'un ton lamentable.

Dévand fut un instant indécis. La douleur de sa sœur l'attendrissait, mais l'égoïsme l'emporta. Il ne trouve pas un mot pour la dissuader.

Digitized by Google

La pauvre fille se mit à pleurer à chaudes larmes. Elle retrouva un moment d'éloquence pour reprocher à son frère son ingratitude.

— Je croyais, mon frère, que vous aviez conservé quelque affection pour moi, disait-elle, et voilà que vous me ravalez au-dessous de votre bétail ! C'est pour vous que j'ai quitté ma noble et généreuse amie ; c'est pour vous que j'ai rompu avec les habitudes de la vie élégante et que je suis venue m'enterrer dans ce vilain pays, au milieu des bêtes et des esprits ; et vous n'avez pas un merci à me donner ! J'ai compati à la perte douloureuse que vous avez faite, je suis accourue malgré mon âge, j'ai remplacé à force d'affection et de dévouement cette femme chérie que vous aviez presque cessé de regretter, et quand je parle de départ, vous demeurez muet, vous avez l'œil sec ; vous êtes un ingrat !

— Mais je ne vous dis pas de partir, moi ! N'avez-vous pas été traitée avec les égards convenables, n'ai-je pas condescendu à vos désirs ; n'ai-je pas prêté l'oreille à vos plaintes, jusqu'à consentir au renvoi d'un domestique qui est presque de la maison et qui ne m'a jamais fait que du bien ? N'ai-je pas rudoyé même ma bonne et brave fille à cause de vous ? Et vous vous plaignez ! Quant à moi, restez, si bon vous semble ; je ne demande pas mieux. Est-ce ma faute si les esprits vous en veulent ? Arrangez-vous avec eux !

La vieille fille ne répondit pas. Elle se leva et sortit majestueusement de la chambre.

Josette, qui lui apporta un peu après son déjeuner, la trouva qui faisait ses malles.

— Tu peux remporter ça ; je n'ai pas faim, lui dit la vieille fille.

— Mais, ma tante ! il ne faut pas partir fâchée comme ça.

— Ha ! toi aussi, tu as été ingrate à mon égard, tu n'as pas su comprendre le bonheur que je te réservais. Tu le comprendras plus tard et tu t'en repentiras !

— Ma tante, vous vous trompez. Je ne demande qu'à vous aimer et à suivre vos conseils. Mais pourquoi, au lieu de vivre tranquillement au milieu de nous, aimée et respectée, avez-vous mis le désordre , la méfiance et l'aigreur dans la maison ?

— Toi aussi, tu m'accuses ! Tant mieux ! je pars du moins

sans regrets. En sortant d'ici, je secouerai la poussière de mes souliers comme en sortant d'une maison de malheur, et sache-le bien! la sœur de ton père prendra à tâche d'oublier la parenté funeste qu'elle a par ici.

— Mais, ma tante!

— Va! et dis au domestique d'atteler la jument. C'est la dernière chose que je vous demande.

La jeune fille sortit tout affligée.

— Ça me fait tout de même bien de la peine! dit-elle à Jacquot; elle est fâchée.

— N'ayez peur! ça lui passera.

Une heure après, les malles et la tante étaient sur le char. Jacquot tenait la jument par la bride. Dévand et Josette, tristes tous deux, vinrent pour la saluer.

— Portez-vous bien, et que les esprits vous protègent! dit ironiquement la tante.

Au même instant, la jument se cabra et la tante poussa un cri de frayeur.

— Qu'y a-t-il? demanda Dévand.

— Il y a qu'il ne faut pas penser mal des esprits, dit Jacquot, quand un cheval est soigné par eux. Ho! Lise, ho!

— Mon Dieu! n'aurai-je donc jamais fini de trembler? s'écria la tante toute déconcertée.

— Eh bien! adieu, ma sœur! dit Dévand en lui tendant la main. Sans rancune, n'est-ce pas?

— Mon Dieu! ma tante! s'écria Josette, vous oubliez le canari!

— Ah! oui, mon pauvre oiseau! Où ai-je donc la tête?

Josette reparut un instant après avec la cage.

— Merci! dit-elle à sa nièce en l'embrassant. Si vous venez à Fribourg, souvenez-vous quand-même que vous y avez une tante. — Et vous, mon frère, je vous pardonne votre égoïsme. Tâchez de n'avoir jamais besoin de personne!

Jacquot fit claquer son fouet et le cheval partit. Quelques voisins regardaient curieusement par leurs fenêtres, et se demandaient quelle pouvait être la cause de ce brusque départ.

Des enfants suivaient le char en criant : — C'est la *Dametta* qui s'en va. Serviteur, madame!

Arrivée à quelque distance du hameau, la vieille fille ne put s'empêcher de jeter un regard d'adieu et de regret à cette mai-

son paisible où elle aurait pu être heureuse si elle avait voulu. Une larme s'échappa de ses yeux, quand elle songea qu'elle était désormais condamnée à passer ses vieux jours dans l'isolement, au lieu du bien-être qu'elle avait rêvé.

Jacquot marchait à côté du cheval et sifflait la mélodie de la ballade populaire de *Djean de la Bollietta*, le servant des armaillis.

Une demi-heure après, l'équipage s'arrêta devant la poste. La diligence allait partir. Heureusement qu'il y avait de la place. La vieille fille ne fit que changer de voiture. Jacquot lui passa ses boites et son serin, et lui souhaita bon voyage.

— Merci, lui dit mademoiselle Dévand. Rendez-moi un dernier service ! Donnez le bonjour de ma part au père Népomucène !

— Volontiers ! répondit Jacquot.

Au moment où la diligence s'ébranlait, elle lui tendit la main.

— Ho ! un à-compte sur la succession ! murmura le jeune homme en apercevant dans sa main une pièce de cinq batz que la vieille fille y avait laissée.—Tiens, toi ! ajouta-t-il en la jetant à un mendiant qui passait. Je ne l'ai pas gagnée !

VI

Après le départ de la tante, le calme et la paix revinrent au moulin. L'esprit ne donnait plus de ses nouvelles, et Dévand pouvait dormir tout son soûl. Le brave homme engraissait de plus en plus, mais il avait repris son humeur joviale. Les dernières émotions qu'il avait eues avaient produit en ce sens un effet salutaire. Il ne grondait plus sa fille ni Jacquot, mais il parlait quelquefois du désir qu'il avait de devenir bientôt grand-père, et Josette de rougir et de balbutier que ça ne pressait pas.

— Vois-tu, Josette, je me fais vieux, disait-il. J'ai de l'embonpoint un peu plus que je n'en voudrais, et si l'été prochain est un peu chaud, je crains, ma foi! de passer l'arme à gauche. Tu ferais bien de songer à un mari !

Quelques mois se passèrent de la sorte. On avait célébré depuis deux semaines l'anniversaire de la mort de Marianne, lorsqu'un soir la famille se trouva réunie après souper sur le banc qui était devant la maison. C'était un samedi ; la soirée

était magnifique. Dévand céda bientôt à son infirmité habituelle ; il alla se coucher. Ni Josette ni Jacquot n'avaient envie de suivre son exemple. Ils restèrent à causer.

— Savez-vous, cousine, qu'il m'est venu une idée, dit Jacquot après un moment de silence, une drôle d'idée.

— Laquelle? demanda Josette.

— J'ai envie de vous quitter.

— Nous quitter ! et pourquoi? N'êtes-vous pas bien ici?

— Que trop bien seulement. C'est justement pour ça !

— Je ne comprends pas. Expliquez-vous donc.

— Ecoutez, cousine ! et pardonnez-moi si je vous offense, mais je n'y puis plus tenir. Il faut que ça sorte ! J'ai pris une telle amitié pour vous qn'il faut que je parte ou que vous consentiez à m'épouser !

Josette devint pâle et puis rouge, rouge.

— Jacquot ! murmura-t-elle en prenant la main du jeune homme.

— Josette !

— Il te faut rester !

Trois semaines après, il y avait grand dîner au moulin. Josette et Jacquot étaient mariés. Au dessert, Jacquot raconta l'histoire que nous venons d'esquisser. Les convives s'en égayèrent beaucoup, et Colin Dupré, le meilleur vivant et l'homme le plus facétieux de la contrée, s'offrit à être le parrain du premier garçon qui naîtrait de ce mariage, à condition qu'il s'appellerait Jean, en l'honneur de l'illustre *Djean de la Bollietta*.

Depuis ce jour on n'entendit plus parler de servants dans la contrée. Dévand seul, quand on le plaisantait, hochait la tête et disait :

— Je l'ai vu et entendu. Il n'y a pas de Jacquot qui y fasse.

P. S. Nous venons d'apprendre que mademoiselle Dévand est morte il y a quelque temps au moulin des Granges, laissant à sa nièce son serin empaillé et une prétention de cinq mille francs sur la succession de madame de Formangueires, succession répudiée par les ayant-droit.

PIERRE SCIOBÉRET.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR CALVIN

(Deuxième article.)[1]

Calvin n'était pas un de ces hommes extraordinaires envers qui la nature est prodigue de ses faveurs les plus brillantes. Il n'avait aucun de ces dons qui font que du premier coup le génie subjugue ou séduit. Sa force fut dans le travail. Dans ce glorieux siècle de la Renaissance, où toutes les études refleurirent, personne ne travailla autant que Calvin. Ses œuvres en font foi. Ce sont neuf volumes in-folio, qui ne renferment ni la plus grande partie de ses lettres, ni la plus grande partie de ses sermons, restés manuscrits au nombre de plus de deux mille. Mort dans la force de l'âge, avant d'avoir atteint sa 54e année, Calvin avait eu le temps de développer et de fixer dans un ouvrage unique les doctrines de la Réformation, de les défendre par un très-grand nombre d'opuscules, dont plusieurs sont considérables, et de commenter longuement presque tous les livres des Saintes-Ecritures.

C'est vraiment un prodige que l'activité de Calvin. « Il était, « dit Pasquier, d'une nature remuante le possible pour l'avan- « cement de sa secte. » Jamais homme ne sut *racheter le temps* comme lui. Le dénombrement de ses travaux suffit à confondre l'imagination : sans compter sa prédication du dimanche, il prêchait chaque jour de deux semaines l'une ; le vendredi, dans l'assemblée de la congrégation des pasteurs, il donnait *comme une leçon entière;* en outre, il faisait trois leçons de théologie par semaine, et il dirigeait toutes les opérations du consistoire, dont il était le membre le plus actif et le plus influent. Il y

[1] Voir le numéro de Février.

aurait là, sans doute, de quoi fatiguer un homme doué d'une grande promptitude d'esprit. Ce n'était pourtant que la moindre partie des occupations de Calvin ; c'étaient les devoirs ordinaires de sa charge, qu'il ne sacrifia jamais, sauf en cas d'extrême maladie. Il devait encore se mêler des affaires du gouvernement : en sa qualité de jurisconsulte, il était nommé membre de la commission qui devait préparer pour Genève de nouvelles lois; il entrait dans des négociations délicates; il dictait nombre de pièces difficiles; il était consulté par les Conseils dans la plupart des questions importantes. Puis, comme si tout cela n'était qu'un jeu pour lui, il poursuivait de vastes travaux d'organisation : il créait, entre autres, l'académie de Genève, et il en rédigeait lui-même les règlements. Il trouvait d'ailleurs le loisir d'être le premier au courant de toutes les publications sérieuses; il revoyait et augmentait sans cesse son Institution chrétienne; il surveillait tous les hérétiques, les réfutait par ses opuscules, les poursuivait devant les tribunaux ; il écrivait ses volumineux commentaires; il informait les réformateurs de Suisse et d'Allemagne de ses succès, de ses espérances, de ses mécomptes; il dirigeait, de Genève, les démarches des protestants au colloque de Poissy; il entourait de ses conseils la duchesse de Ferrare, Coligny, d'Andelot, le prince de Condé, le roi de Navarre et mille autres; il apaisait les querelles qui s'élevaient entre les églises; il exhortait les victimes de la persécution, et sollicitait pour elles les gouvernements de Suisse ou les princes d'Allemagne; il entreprenait dans l'intérêt des églises des voyages que sa santé lui rendait pénibles ; enfin , pour rendre service à ses amis, il ne dédaignait pas d'entrer dans des détails dont ce grand homme semblerait ne s'être jamais occupé, comme de chercher une femme pour son collègue Pierre Viret, de se mettre en quête d'un appartement pour M. de Falais, et de *lui apprêter du verjus, pour la provision d'un an.*

Il faudrait être étrangement aveuglé pour refuser à cette activité régulière et dévorante le tribut d'une juste admiration. Elle est d'autant plus remarquable que ce grand travailleur avait, au dire de Th. de Bèze, *un corps si débile de nature, tant atténué de veilles et de sobriété par trop grande, et qui plus est sujet à à tant de maladies, que tout homme qui le voyait n'eût pu penser qu'il eût pu vivre tant soit peu.*

« Celui qui soutenait de pareils travaux, dit M. Guizot, était

« un homme d'une taille médiocre, pâle, maigre. Dans ses re-
« gards, à la fois graves et passionnés, se révélaient cette con-
« viction qui ne tient nul compte de la vie et cette ardeur qui
« la consume ; poursuivi par de fréquents accès de fièvre quarte,
« tourmenté de la migraine, de la goutte, de la pierre, de co-
« liques violentes, sujet à des crachements de sang, d'un esto-
« mac si débile que les aliments les plus légers le fatiguaient, il
« marchait le corps un peu courbé, mais la tête haute, avec cette
« vivacité où la fatigue est empreinte en même temps que la
« force, et, à peine assis, il reposait habituellement sa tête sur
« sa main, comme s'il eût eu besoin de la soutenir, mais sans
« que rien, dans sa physionomie, annonçât quelque lassitude de
« la pensée. »

Calvin travailla ainsi jusqu'au bout. Accablé de toutes les maladies à la fois, il ranimait son corps débile par la seule puissance de son invincible volonté. Chaque jour gagné était un jour de plus consacré à l'œuvre de Dieu. En 1559, au plus fort d'une longue fièvre quarte, *il commença et paracheva sa dernière Institution chrétienne;* sur son lit de mort, il revit la traduction de la Genèse, et composa le commentaire sur Josué. En vain ses amis le suppliaient de prendre quelque repos ; il les suppliait, à son tour, de permettre que Dieu le trouvât veillant et travaillant, comme il pourrait, jusqu'au dernier soupir. Il ne cessa de prêcher que lorsqu'il eut été vaincu par la fatigue dans la chaire même ; il ne cessa de dicter que huit jours avant sa fin, lorsque la voix lui manqua. Ainsi succomba ce grand homme, après avoir disputé le terrain pas à pas, dans la lutte toujours inégale de la volonté contre la nature.

Si l'on pouvait séparer les hommes de génie en deux camps, mettre d'un côté ceux qui doivent tout à ces dons merveilleux que le travail ne procure pas, et de l'autre, ceux qui doublent leur puissance par une opiniâtre activité, Calvin prendrait place en tête de ceux-ci. A cet égard, il se distingue de Luther qui régna par l'entraînement de l'éloquence, par la fougue de la passion et par l'héroïsme de la foi. Bossuet en a déjà fait la remarque :

« Encore que Luther, dit-il, eût quelque chose de plus ori-
« ginal et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semble
« l'avoir emporté par l'étude. »

Digitized by Google

Mais la volonté ne peut pas tout : il est des terres ingrates sur lesquelles la charrue passe en vain, et qu'on arrose sans succès. Or, j'ai hâte de le dire, le réformateur de Genève avait plus qu'un autre tout ce qui peut faire fructifier le travail. Il ne faut pas comparer son génie à ces riches terrains qui se revêtent sans culture d'abondantes moissons, mais à ces terrains, meilleurs peut-être, qui répondent aux efforts du cultivateur, et tiennent en automne au-delà des promesses du printemps; intelligence sûre et vive, esprit clair et méthodique, mémoire imperturbable, il avait tout ce qui peut assurer le succès d'un labeur soutenu.

On parle parfois de la mémoire avec une espèce de dédain, comme d'une faculté vulgaire qui ne sied qu'aux esprits faibles. A elle seule, sans doute, elle n'est pas d'un grand prix. Si l'on n'a guères que de la mémoire, on peut être un bon écolier, jamais un homme supérieur. Mais, en revanche, elle rend d'incalculables services aux talents vigoureux. C'est la meilleure servante du génie.

« Il faut, a dit un philosophe d'un sens exquis, il faut avoir « de la mémoire dans la proportion de son esprit. » C'est peut-être en lisant Bossuet que Vauvenargues eut cette pensée; mais elle aurait pu, tout aussi bien, lui être inspirée par l'étude de Calvin. Le réformateur de Genève et le père de l'église gallicane avaient, en effet, l'un et l'autre une mémoire vaste et sûre. S'ils descendirent toujours dans l'arène armés de toutes pièces, s'ils se trouvèrent toujours prêts, alors même qu'ils étaient surpris à l'improviste, ils le durent en partie à cette arme précieuse.

Calvin eut donc de la mémoire dans la proportion de son esprit. C'est dire beaucoup, car personne, au XVIe siècle, n'eut un esprit plus solide, ni plus prompt. A peine eut-il abandonné le catholicisme, qu'il entrevit le point faible de la révolution religieuse qui venait de triompher en Allemagne, et qui menaçait de triompher en France. Un édifice ne tombe que du côté où il penche. Calvin sut reconnaître de bonne heure de quel côté penchait la réforme. En voyant toutes les opinions ébranlées, toutes les règles incertaines ; en voyant les nouveaux convertis errer sans conducteurs, les hérésies les plus audacieuses renaître de toutes parts, et les meilleurs esprits s'y laisser séduire : en

Digitized by Google

voyant les adversaires de la Réformation diriger sur ce point leurs plus vives attaques, lui reprocher de n'avoir point de loi assurée, et la rendre responsable de la confusion générale, Calvin comprit qu'il n'y a de foi durable que celle qui peut se résumer dans un symbole clair et fixe; il osa tenter d'enlever aux croyances des protestants tout ce qu'elles avaient de vague ou d'indéterminé, et d'élever entre la Réformation et l'hérésie une barrière plus haute encore qu'entre la Réformation et le catholicisme. Telle est la marche nécessaire de toute grande idée destinée à changer la face d'une société : elle germe dans les esprits longtemps avant qu'un homme supérieur s'en empare et l'exprime clairement; ce n'est d'abord qu'un vague pressentiment; puis c'est un désir plus décidé; bientôt c'est une puissance qui soulève les masses et éclate parfois par de terribles révolutions; mais elle ne se fixe qu'après avoir vaincu, et c'est là sa dernière victoire. Calvin, qui eut pour mission de fixer l'idée de la réforme, déploya un génie merveilleusement propre à mener à bien cette grande tâche. Dans un siècle où la pensée humaine flottait indécise, il donna le plus grand exemple de fermeté dans l'esprit. A l'âge de vingt-cinq ans, appelé par une secrète vocation, sans protecteur, sans guide, il ose parler à l'Europe au nom de tous ses frères, et, dans un ouvrage immortel, il explique, il entoure de preuves sans nombre, il arrête d'une main sûre leurs croyances encore chancelantes.

Presque tous les historiens répètent que Calvin, en écrivant son Institution, ne songea qu'à protester contre les calomnies du roi de France. Pour être libre de frapper à son aise les réformés de son royaume sans perdre l'alliance des réformés d'Allemagne, François I^er^ les accusait d'être d'incorrigibles anabaptistes, ennemis de tout pouvoir social, sectaires turbulents, rebelles fanatiques, menant une conduite honteuse et digne de tous les supplices. Ainsi l'ouvrage qui devint la *Summa theologiæ* du protestantisme, n'aurait été d'abord que le cri d'une conscience outragée. C'est une erreur. Il est vrai qu'à l'ouïe des accusations mensongères dont un roi chargeait la partie la plus éclairée de de son peuple, Calvin, qui les sentait retomber sur lui-même, crut que de sa part le silence serait une lâcheté; il fut révolté de ce scandale public, et il voulut à la fois justifier ses frères et convaincre François I^er^, qu'on pouvait, à la rigueur, supposer sincère. Mais il n'en est pas moins vrai que l'idée de faire une

apologie ne vint au jeune réformateur qu'assez tard, l'ouvrage étant déjà commencé, et que son premier but, Calvin l'affirme, fut d'amener à la *droite connaissance* de Jésus-Christ ceux des Français qui en avaient faim et soif. Ainsi ce devait être un ouvrage didactique et non un plaidoyer. Si plus tard il a servi d'apologie, ce n'est que par accident. Le témoignage de Calvin ne laisse pas de doute à cet égard :

« Mon propos, dit-il, était d'enseigner quelques rudiments, « par lesquels ceux qui seraient touchés d'aucune bonne affec- « tion de Dieu, fussent instruits à la vraie piété. Et principale- « ment je voulais par ce mien labeur servir à nos Français, « desquels j'en voyais plusieurs avoir faim et soif de Jésus- « Christ, et bien peu qui en eussent reçu droite connaissance. »

Calvin se propose donc d'enseigner la vraie doctrine chrétienne. Aussi ne s'arrête-t-il pas à opposer aux allégations de ses adversaires des démentis inutiles, et à démontrer par des faits que les chrétiens réformés sont de bons citoyens, fidèles à leur roi, fidèles à Dieu, et innocents des forfaits dont ce roi les accuse. Il fait mieux que cela : il expose leurs croyances d'une manière exacte et lumineuse ; puis il adresse à François I[er], par une préface digne de l'ouvrage, cette belle confession de foi. Evidemment, en suivant un pareil système de défense, Calvin songeait moins à réfuter un prince catholique, qu'à lever un étendart qui ralliât toutes les églises réformées, et à faire une seule bergerie des nombreux troupeaux qui suivaient au hasard les routes encore incertaines de la foi nouvelle. Il n'appartenait qu'à un homme de génie de concevoir et d'exécuter si jeune une si grande pensée.

On n'objectera pas, sans doute, que l'Institution chrétienne de 1535 est un ouvrage tout autre que l'Institution chrétienne achevée de 1559. L'œuvre complète existe déjà dans l'ébauche. Calvin, à mesure que sa pensée se développait, et que les églises se groupaient autour de lui, a enrichi son Institution de preuves nouvelles et d'explications surabondantes ; il y a traité des sujets qu'il avait dû négliger d'abord ; mais c'est toujours la même doctrine, toujours la même foi. Qu'on n'essaie pas de chercher quelque contradiction sérieuse dans ces développements successifs : Bossuet lui-même y a perdu son temps. Calvin est de tous les hommes celui qui s'est le moins contredit. Il faut d'ailleurs être pauvre d'arguments pour reprocher ces progrès au réfor-

Digitized by Google

mateur de Genève comme autant de variations : c'est lui reprocher d'avoir grandi. Si Bossuet avait toujours eu la main aussi malheureuse, son livre si remarquable n'aurait pas fait tant de bruit, et n'aurait pas valu au catholicisme tant de conquêtes.

Il est donc hors de doute que l'intention véritable de Calvin fut de travailler à fixer les doctrines de la Réformation, ou, pour nous en tenir aux termes qu'il emploie, à répandre la *droite connaissance* de Jésus-Christ. Il est hors de doute aussi qu'il n'a point varié. Peut-être n'a-t-il pas compris dès l'abord qu'il commençait l'œuvre de toute sa vie, et qu'il était prédestiné à devenir le législateur de la Réformation. Mais il n'importe. Il suffit que dès l'abord il ait vu ce qu'il y avait à faire, et qu'il l'ait fait sans varier. Ce double fait caractérisa à la fois son œuvre et son génie. Pour connaître de si bonne heure où était le mal, il lui fallut une promptitude de coup d'œil qui, dans tous les partis, assure une haute position ; pour frapper si juste du premier coup, il lui fallut une fermeté d'esprit qui, dans tous les partis, assure l'empire.

A cet égard encore, il y a autant de différence entre le génie de Calvin et celui de Luther, qu'entre la tâche de l'un et celle de l'autre. Luther, venu le premier, devait soulever une grande nation. Il lui fallait pour cela ce qui seul entraîne la foule, la puissance de l'enthousiasme. Il n'importait guères qu'il fût si prompt à voir où devaient porter ses coups, pourvu que, dans le combat, la passion multipliât ses forces, pourvu que son audace allât croissant, et que chacune de ses paroles, comme une torche enflammée, redoublât la violence de l'incendie. Il fallait qu'il eût le secret de cette impétueuse éloquence qui électrise les peuples et donne du courage aux plus faibles. Il le trouva, ce secret, dans le noviciat terrible qui faillit lui coûter la vie. Ses progrès furent lents ; mais ils se firent comme au travers du feu. Il sortit enfin de l'épreuve, non point avec une de ces intelligences rapides et sûres qui voient tout d'un regard, mais avec une de ces âmes ardentes qne remplit cette foi qui transporte les montagnes. Calvin, venu plus tard, quand déjà la victoire était assurée sur plusieurs points et l'ébranlement donné partout, Calvin, qui devait songer à constituer la réforme plus encore qu'à combattre l'église romaine, n'eut ni la fougueuse éloquence, ni l'enthousiasme de Luther. Il eut moins d'élan,

mais plus de suite; un regard moins profond, mais un coup d'œil plus sûr; un bras moins puissant pour frapper, mais une main plus ferme pour contenir; un courage moins héroïque, mais une énergie plus égale. Luther sut conduire l'attaque et lancer le flot populaire; Calvin sut l'arrêter dans son cours. Luther trouva sa force dans l'indomptable puissance de son âme; Calvin dans l'inébranlable fermeté de son esprit. Mais Luther et Calvin furent également convaincus, également propres à leur mission, également nécessaires à la réforme.

Pour réussir dans une tâche aussi délicate, pour arrêter la révolution commencée en l'enchaînant à une doctrine précise, il fallait à Calvin plus de méthode que d'inspiration, un esprit systématique plus que créateur. Aussi fut-il un logicien consommé : il connut à merveille l'art d'enchaîner ses idées, de les fortifier les unes par les autres, et d'agir sur les intelligences par la dialectique. Sa logique est une verge de fer. Il ne réfute pas; selon son expression favorite, il *rembarre* ses adversaires.

Au milieu de la cohorte innombrable des théologiens qui ont essayé de réduire en système les doctrines de l'Evangile, c'est par la rigueur des déductions que se distingue Calvin. D'autres docteurs moins illustres, peut-être, ont eu un esprit plus inventif. Calvin n'a rien créé. Il n'avait ni cette flamme intérieure, ni ces soudaines inspirations qui font les génies créateurs. Dans l'enfantement laborieux de quelque pensée grande et nouvelle, il y a des crises, des heures de lumière et des retours d'obscurité, bien connus de Saint-Augustin, de Pascal et de Luther, mais étrangers au génie toujours également lucide de Calvin.

Aucune idée importante ne lui appartient en propre : presque tous les dogmes du calvinisme se retrouvent, soit dans les écrits des premiers réformateurs, soit dans ceux des pères de l'Eglise, dans Saint-Augustin surtout. Mais ce qui est bien à Calvin, c'est la logique qui a relié tous ces dogmes, qui a fait de toutes ces pensées une seule et même pensée. Le calvinisme est original parce qu'il est conséquent.

C'est ici le lieu de rappeler en quelques mots les principaux traits de cette doctrine célèbre. Ce sera la meilleure manière de faire connaître Calvin ; car, à tout prendre, on ne connaît un homme que par ses œuvres. Le premier soin de Calvin est d'é-

Digitized by Google

tablir l'insuffisance de la raison humaine. Il ne nie pas absolument la valeur de nos lumières naturelles; mais il pense qu'elles ne peuvent nous procurer aucune certitude parfaite. Il nous faut donc un autre guide, celui de la révélation divine, la Parole de Dieu.

Calvin laisse dans l'ombre les questions difficiles que soulèveraient de nos jours ces seuls mots, *révélation divine*. Il est convaincu que Dieu a parlé, que sa parole est certaine, et que cette parole est exactement contenue dans les livres dont le recueil compose la Bible. Ce sont pour lui trois articles de foi.

Calvin ne veut savoir que ce que la Parole de Dieu lui enseigne. Son Institution n'est à ses yeux qu'un exposé de la doctrine biblique; mais il tombe, sans s'en douter, dans une illusion trop commune : il a beau lire la Bible avec une vraie candeur; il a beau n'admettre aucun dogme qui ne soit fondé sur les Saintes Ecritures; malgré lui, il les comprend à sa manière; il les explique comme il les a comprises, et nous donne, dans le fait, son système, sous le nom de doctrine de la Bible. C'est ce système que nous voulons essayer de dégager.

Calvin pose avec beaucoup de netteté le dogme d'un Dieu personnel qui a créé le monde, et qui le gouverne par sa providence. Il a horreur du panthéisme. Il le poursuit sous quelque forme qu'il se présente. C'est le premier des deux grands ennemis qu'il a le plus souvent en vue, et auxquels il porte les coups les plus nombreux. A ses yeux le panthéisme revient toujours à ceci, *assavoir que le monde soit lui-même son créateur*, ce qui est une spéculation *maigre et fade*. Il faut à l'intelligence de Calvin un Dieu distinct du monde et dont le monde soit l'ouvrage. Ce Dieu s'occupe sans cesse de son œuvre; il ne l'abandonne point à elle-même; il la continue. Par sa providence, il est comme un patron de navire qui tient le gouvernail pour diriger tous les événements. Cette providence n'est pas seulement générale; elle n'agit pas seulement par le maintien de certaines lois universelles; elle entre dans le détail de toutes les affaires particulières; elle fait elle-même tout ce qui se fait dans l'univers.

Que l'homme ne s'abuse point par une fausse idée de sa liberté. Il n'est pas libre. Il a une volonté sans doute; mais ce n'est qu'une faculté naturelle, une force dont la direction est à

Digitized by Google

Dieu. La volonté et la liberté sont deux choses essentiellement différentes, qui peuvent exister l'une sans l'autre. La volonté n'est qu'une certaine puissance d'action; la liberté consiste dans le gouvernement de la volonté. La volonté appartient à l'homme, la liberté appartient à Dieu. A cette distinction s'en ajoute une autre qu'on aura plus de peine à comprendre, quoiqu'elle en découle assez naturellement. La contrainte et la nécessité sont aussi pour Calvin deux choses tout à fait différentes. Où il y a nécessité, il n'y a pas toujours contrainte. Les actions de l'homme, par exemple, sont nécessaires sans être contraintes. Elles sont nécessaires, parce que la direction de sa volonté ne lui appartient pas; elles ne sont pas contraintes, parce que, en définitive, il veut toujours ce qu'il fait. Il n'y aurait de contrainte possible que pour un être libre, lorsque une force supérieure l'obligerait à agir contrairement aux déterminations de sa liberté. Dieu pourrait être contraint, s'il existait un être plus puissant que lui; mais l'homme ne peut pas l'être, parce qu'il n'est pas libre. Ses actions sont à la fois nécessaires et volontaires.

Ces deux distinctions comprises, on a la clef de la dogmatique calviniste. Les rapports qui existent entre Dieu et le monde se réduisent à ceci : l'homme agit, Dieu le fait agir; ou, pour mieux dire : la créature agit, le créateur la fait agir. Calvin, en effet, ne conçoit pas les rapports de Dieu avec les anges et les démons autrement que ses rapports avec l'homme. Les démons et les anges sont nécessairement les ministres de celui qui les a créés, les uns pour manifester sa justice, les autres sa bonté.

Ce grand principe explique tout. Il ne reste plus qu'une chose à savoir : comment Dieu fait-il agir l'homme? Ce problème appartient à l'histoire. Les livres historiques de la Bible nous répondront pour le passé, les livres prophétiques pour l'avenir.

Tout ce que Dieu nous a révélé démontre qu'il n'agit pas au hasard, mais d'après un vaste plan, déterminé de toute éternité, et dont les diverses parties sont étroitement liées. En voici les traits généraux :

Dieu a créé le monde pour servir à l'homme de demeure; puis il a créé l'homme et il l'a aussitôt soumis à une loi fixe, la loi morale, la loi dû bien et du mal. Le bien et le mal ne sont pas quelque chose d'absolu; ils ne dépendent que de la liberté

Digitized by Google

de Dieu. Le bien n'est bien que parce que Dieu l'a voulu ; il en est de même pour le mal. La loi morale n'est donc que l'expression d'une volonté divine, dont l'homme n'a pas à demander compte.

Mais il était écrit dans les conseils du Dieu fort que l'homme ferait le mal. Dieu a voulu qu'il le fît ; il ne l'a pas permis seulement. Calvin repousse avec force cette distinction frivole, derrière laquelle tant de théologiens ont voulu s'abriter. Dieu ne permet pas, il veut. Rien ne se fait que par lui. Cette première violation de la loi morale a porté le désordre dans le monde, si toutefois l'on peut appeler désordre ce qui était ordonné de Dieu. L'espèce humaine tout entière a été corrompue par la corruption d'Adam : la maladie a passé du germe dans l'arbre et l'a infecté jusque dans ses derniers rameaux ; elle s'est développée avec lui. Dès lors l'homme a perdu ses lumières naturelles et le bonheur dont il jouissait auparavant[1]. Il est devenu la proie des ténèbres et de la souffrance, qui sont les résultats nécessaires du mal, tout comme le bonheur et la connaissance de Dieu sont les fruits glorieux du bien.

Cependant il entrait aussi dans le plan divin que ce malheur fût en partie réparé. De toute éternité, Dieu avait élu son fils unique, Jésus-Christ, homme et Dieu, pour être médiateur entre lui et la créature pécheresse.

Par ce médiateur, s'il en accepte l'œuvre, l'homme peut rentrer dans son premier état de félicité. S'il en accepte l'œuvre ! je me trompe ; ce n'est pas l'homme qui accepte, c'est Dieu qui accepte pour lui. Dès avant la création du monde, le sort de chaque créature a été irrévocablement fixé. Dieu a élu un peuple particulier pour avoir longtemps avant les autres connaissance du mystère de la rédemption. Dans ce peuple, et dans ceux qui sont venus plus tard partager l'héritage d'Israël, il a élu un certain nombre d'hommes pour accepter cette médiation su-

[1] Calvin parle aussi quelque part (Inst. Chrét., Genève 1562, p. 168) d'un libre arbitre perdu par la chute. Il n'est pas facile d'entendre ce qu'il veut dire par là. Nombre de déclarations expresses prouvent qu'aux yeux de Calvin l'homme n'était pas plus libre avant sa chute qu'après. C'est d'ailleurs le fondement nécessaire de tout le système. L'homme, d'après la dogmatique calviniste, pourrait avoir perdu, par la faute d'Adam, une certaine puissance de volonté plus grande que celle qui lui reste, mais non pas une liberté qu'il n'a jamais eue. Est-ce ainsi qu'il faut entendre ce passage singulier ?

Digitized by Google

prême, et pour jouir de toutes ses grâces, tandis qu'il a prédestiné les autres à la rejeter, c'est-à-dire qu'il les a prédestinés au péché et à la mort. Dans ce choix, il n'a eu de règle que son bon plaisir. Son choix était libre; il n'a pas à en rendre compte.

Il résulte de cette doctrine que l'homme ne peut avoir aucun mérite quelconque, et que les œuvres n'ont aucune valeur. Le pélagianisme, franc ou mitigé, peu importe, est le second grand ennemi que Calvin ne cesse de combattre. Il revient constamment à la charge; il ne croit jamais avoir assez fait pour écraser un si dangereux adversaire. Il prouve de mille et mille manières que les œuvres ne sont rien et que la grâce est tout. C'est la grâce qui nous incline vers Dieu; c'est elle qui nourrit et renouvelle ces mouvements salutaires; c'est elle qui produit la conversion; c'est elle enfin qui donne au fidèle la persévérance. Ne dites point avec Chrysostôme que la grâce ne peut rien sans la volonté, comme la volonté ne peut rien sans la grâce, car la volonté même est engendrée par la grâce.

C'est sur ce point là qu'on a le plus souvent attaqué Calvin. On a condamné comme immorales les conséquences de sa doctrine. Si l'élection est assurée, les hommes, dit-on, peuvent pécher à loisir et s'écrier : « Buvons et mangeons, puisqu'il ne « dépend pas de nous d'être sauvés. » Cet argument n'a peut-être pas toute la force qu'on lui prête. Il faut, pour raisonner ainsi, n'avoir guères compris la dogmatique calviniste, et, pour combattre efficacement un système, il est urgent de le comprendre. Calvin réplique d'une manière qui nous paraît tout à fait victorieuse. La grâce, en effet, précède les œuvres et les engendre : l'élection à salut ramène l'homme à l'observation de la loi morale et produit de bonnes œuvres; c'en est le résultat naturel; au contraire, la prédestination au mal et à la mort maintient l'homme dans son hostilité à la loi morale et produit des œuvres de perdition; c'en est aussi la conséquence inévitable. Un homme peut donc parler ainsi : « Péchons, puisque « notre salut ne dépend pas de nous; » mais il ne fait pas le mal à cause de ce faux raisonnement : il fait, à la fois, le mal et ce faux raisonnement, qui est lui-même un mal, à cause de son élection.

Si l'on objecte que dans ces cas les prières, les exhortations, sont choses inutiles, on n'est guères plus heureux. Calvin répond aussitôt que ce sont là des moyens ordonnés par Dieu, des cau-

Digitized by Google

ses secondes disposées par la cause première pour l'accomplissement de ses desseins immuables. Ces moyens sont inutiles, sans doute, en ce sens que Dieu en aurait pu choisir d'autres; mais il a choisi ceux-là en vertu de sa liberté. Ils ont toute l'efficacité qu'il leur a donnée, et ce n'est pas à nous à lui demander pourquoi il a voulu que la prière et l'exhortation fussent les leviers dont dispose sa puissance.

Si l'on objecte encore que dans ce système toute responsabilité morale disparaît, ou qu'il est injuste de punir des êtres qui ne sont que de misérables instruments et ne font rien par eux-mêmes, Calvin rappelle aussitôt la distinction dont nous avons parlé entre la contrainte et la nécessité. Les œuvres de l'homme sont nécessaires, sans doute; mais il n'est pas contraint. Il n'agit que par sa volonté. S'il fait le mal, il veut le faire, et c'est pour cela qu'il est puni. Au reste, Calvin reconnaît qu'il y a ici un profond mystère; mais ce mystère se retrouve d'un bout à l'autre de sa doctrine; c'est celui auquel tous les autres se rattachent, celui qui les explique et les comprend. Si au fond de son système il reste une énigme, c'est le cas de tous les systèmes; c'est la limite de la science humaine.

Que si enfin on demande pourquoi Dieu a choisi ce plan singulier; pourquoi il a voulu que l'histoire de l'humanité aboutît à ce triste dénouement, Calvin s'étonne qu'on demande le pourquoi des volontés de Dieu. C'est une curiosité coupable. Est-ce à l'homme à sonder les décrets du Maître? Est-ce au vase de terre à s'insurger contre le potier?

Cependant la curiosité humaine ne se laisse pas si facilement rabattre. Ce même Calvin, qui la poursuit à outrance, en a bien sa petite part. Par devers lui, il s'est posé et il a tranché cette question indiscrète. Il a beau renvoyer rudement tous ceux qui osent dire à Dieu, *pourquoi fais-tu cela?* par une singulière inconséquence il s'attaque lui-même à ce mystère, il répond à ce pourquoi, et c'est dans cette réponse qu'il faut chercher un des dogmes essentiels du calvinisme, la clef de voûte de l'édifice. S'il faut en croire Calvin, Dieu a créé le monde pour manifester sa gloire. Les hommes en sont les spectateurs ordonnés par lui. Il en a élu quelques-uns à salut pour que sa gloire éclatât par leur félicité; il a condamné les autres pour que sa gloire éclatât par leurs tourments. On dirait un vaste tableau, où il faut des ombres pour faire ressortir la lumière. On dirait la splendeur

Digitized by Google

du soleil dont témoignent également la clarté du jour et les ténèbres de la nuit. Calvin revient sans cesse à cette idée; elle s'insinue à chaque page. C'est bien là. si on y regarde de près, le dernier mot du calvinisme.

Il reste encore un point que Calvin ne laisse pas indécis. Ce décret divin qui date de toute éternité, est-ce aussi pour l'éternité qu'il condamne les uns aux tortures de l'enfer, et qu'il convie les autres aux béatitudes du ciel? Appuyé sur la Bible, Calvin répond nettement : « C'est pour l'éternité. »

Ainsi la dogmatique calviniste peut au fond se ramener à deux principes dont tout le reste découle : le principe de la *nécessité*, qui explique les rapports de la créature avec son créateur, et le principe de *la gloire de Dieu*, qui explique le plan divin.

Voilà les traits distinctifs du Calvinisme, tel du moins que nous l'avons compris; heureux si nous n'interprètons pas l'Institution chrétienne comme Calvin a interprété la Bible! Nous ne voulons point ici faire une critique complète de cette doctrine fameuse, qui n'a plus que des adeptes timides; mais nous ne pouvons pas nous empêcher de présenter quelques observations, qui serviront à notre but, l'étude du génie de Calvin. Ce n'est pas en théologien que nous examinerons les vues du réformateur de Genève. Nous resterons strictement attaché au point de vue philosophique, ou, pour mieux dire, au point de vue humain, le seul qui puisse être commun au théologien et au philosophe. Calvin définit l'art de disputer, *la manière de parler avec raison;* il s'agit de savoir si ce grand maître a toujours été fidèle à cet art[1].

Il est un point, et c'est peut-être le seul, sur lequel nous sommes pleinement d'accord avec Calvin. Nous croyons avec lui que la science humaine ne peut pas et ne doit pas se poser cette insondable question : Pourquoi Dieu a-t-il créé le monde? ou en laissant de côté ce terme de création que toutes les philosophies

[1] Quelques-uns de nos lecteurs s'étonneront peut-être de nous voir laisser complètement de côté dans cette discussion le point de vue religieux. Ce n'est pas un oubli. L'ordonnance de notre travail nous oblige de renvoyer à un autre chapitre l'examen de cette question capitale : jusqu'à quel point la Réformation en général et le Calvinisme en particulier ont-ils satisfait aux exigences du sentiment religieux? — Mais ce chapitre ne sera probablement pas dans le nombre de ceux que nous détacherons pour être insérés dans ce journal.

Digitized by Google

n'adoptent pas, et en cherchant à formuler le problème de la manière la plus générale possible, nous croyons qu'il n'appartient pas à l'homme de se demander pourquoi l'être fini existe en face de l'être infini.

Il est clair, en effet, que l'être fini n'existe pas par lui-même, et qu'on ne peut chercher la cause d'où il émane que dans l'être infini, ou, pour l'appeler d'un seul mot, heureusement assez vague pour ne pas en préciser la nature, en Dieu. Pour savoir pourquoi l'être fini est sorti de Dieu, il faudrait donc connaître d'abord l'essence de l'être divin, car c'est dans les profondeurs de l'absolu que se cache la cause de tout ce qui existe. Ainsi ces deux problèmes sont indissolublement unis. Jamais homme ne nous dira pourquoi l'homme existe, s'il ne nous dit pas auparavant ce que Dieu est.

Or, il n'appartient pas à l'homme de savoir ce que Dieu est. Tout ce que les philosophes en ont dit revient à une sublime parole qui a été prononcée longtemps avant qu'il y eût des philosophes au monde : *Il est celui qui est.* Cette définition est la seule juste, parce qu'elle n'impose à l'être divin aucune limite, parce qu'elle comprend toute la série des possibles. A vrai dire, ce n'est pas une définition; c'est le cri de la faiblesse humaine, qui renonce à comprendre l'infini! Définir l'infini! Il y a contradiction entre ces deux termes : définir, c'est déjà poser une limite; il n'y a que le fini qui puisse être défini.

L'intelligence humaine, quelque puissante qu'on la suppose, a cependant ses bornes : elle ne peut rien connaître de ce qui n'a aucun rapport avec elle; elle ne saisit que ce qui rentre dans le champ de sa portée, parce que c'est à cela seulement qu'elle peut appliquer sa mesure. Comprendre, c'est embrasser; il n'y a qu'une intelligence infinie qui puisse embrasser l'infini. L'homme n'a point de faculté pour en juger. Tout ce qu'il sait, c'est que la sphère de son existence est peu de chose. Par delà s'ouvre un espace illimité, où il n'y a pour lui que ténèbres. On l'appelle l'infini par opposition à ce que nous pouvons connaître.

Cela est si vrai qu'aucune langue humaine n'a de paroles qui puissent s'appliquer à la divinité conçue en elle-même et dans l'intimité de son être. On ne peut en parler qu'à condition de tomber de non-sens en non-sens, de contradiction en contradiction. Que dirons-nous de l'absolu? Dirons-nous qu'il est

Digitized by Google

grand? mais il n'est ni grand ni petit, parce qu'il n'a pas de mesure. Dirons-nous qu'il est bon? mais il n'est ni bon ni méchant, parce qu'il n'est soumis à aucune loi. Tous les noms qu'on peut lui donner, l'infini, l'absolu, la substance, Dieu même, peu importe, tous ces noms ne sont justes que parce qu'ils impliquent la négation de notre faiblesse, ou laissent tout supposer.

Et qu'on n'espère pas trouver dans une révélation quelconque des lumières sur l'essence divine. Il n'y a pas sur ce point de révélation possible. Un révélateur, quelqu'il soit, doit parler le langage de ceux auxquels il s'adresse; il ne peut leur révéler que ce qu'ils peuvent comprendre. On ne révélera jamais à une intelligence bornée le secret de l'être absolu, car ce secret est écrit dans une langue dont elle ne saurait déchiffrer le premier mot.

Mais peut-être pensera-t-on que nous dépouillons l'homme du noble privilége de connaître son Dieu. Ce serait mal nous comprendre. Le Dieu de l'homme, notre Dieu, ce n'est pas Dieu en soi, ce n'est pas l'absolu; c'est un Dieu qui est entré en rapport avec le monde, et qui s'est limité lui-même en nous appelant à exister à côté de lui; c'est un Dieu qui, par ce seul fait, appartient au domaine du fini, et que par conséquent notre intelligence peut atteindre. On dira de ce Dieu là qu'il est grand, parce que son être étant borné par le nôtre, il y a entre lui et nous une mesure commune; on dira qu'il est bon, parce que, dans ses rapports avec nous, il peut s'être soumis à une loi. Mais entre Dieu le créateur et Dieu l'être absolu, antérieur à toute création, il reste un abîme que l'esprit humain ne peut pas franchir, le même abîme qu'entre le fini et l'infini.

C'est donc folie à l'homme de vouloir pénétrer la nature intime de Dieu; dès lors il est également insensé de se demander pourquoi ce qui passe existe à côté de ce qui est éternel, ou, pour employer les expressions de Calvin, pourquoi Dieu a créé le monde. Ces deux problèmes, nous l'avons dit, n'en font qu'un. On ne peut répondre à cette dernière question qu'en refusant d'y répondre, et c'est ce que fait le philosophe, quand il dit : « Dieu a créé le monde, parce qu'il l'a voulu. » — Cette réponse ressemble à celle que font parfois les enfants, et qui a l'avantage d'être plus courte, *parce que*. Mais son mérite est de ne rien signifier, car si elle précisait en quoi que ce fût, elle serait sûre-

ment fausse. C'est la meilleure de toutes, parce que ce n'en est pas une, tout comme la seule définition de Dieu qui ait quelque valeur est celle qui ne le définit pas.

La science humaine ne saurait aller plus loin que ne vont les facultés de l'homme; il faut donc que le savant aussi bien que l'ignorant renonce à pénétrer ce mystère; il faut que la philosophie se dépouille du titre orgueilleux de science de l'absolu, car il n'y a pas pour un être borné de science de l'absolu. Il faut que, sans en chercher le pourquoi, elle accepte comme un fait l'existence simultanée du fini et de l'infini. Sa tâche ne va pas au-delà de ce mystère ; elle commence à partir de ce fait. Ce fait étant le plus simple, le plus élémentaire et en même temps le plus universel de tous, celui qu'on retrouve dans tous les autres, la philosophie en le reconnaissant, pose son premier principe, celui autour duquel tout doit se grouper. Un système philosophique ou dogmatique, peu importe, devra, pour rester dans les conditions du vrai, commencer par là; il devra accepter le fait central de l'univers comme le principe central de la science, et, travaillant sur cette base large et solide, ramener à ce seul principe tous les principes ultérieurs, à ce seul mystère tous les mystères subséquents. Voilà, si nous ne nous trompons, quelle est la vraie mission de la science; quand elle aura achevé ce travail, elle aura terminé son œuvre; mais si elle veut remonter plus haut, elle perdra son temps et sa peine. Un système qui reposera sur une solution quelconque de ce premier problème, l'existence du fini à côté de l'infini, ne reposera jamais que sur une confusion et sur un abus du langage.

On doit comprendre maintenant pour quelles raisons nous estimons Calvin dans son droit, quand il blâme la curiosité de ceux qui s'informent du pourquoi de la création. C'était plus que son droit, c'était son devoir. Mais si nous avons essayé de mettre ce principe en évidence, c'est pour le retourner contre Calvin lui-même. Ce même Calvin qui traite si sévèrement les curieux, tombe à son tour dans la faute qu'il leur reproche. Il fait mieux que de soulever le problème; il le résout. Plus coupable que ses adversaires, il ne se borne pas à demander pourquoi Dieu a créé le monde; il soutient que *Dieu a créé le monde pour manifester sa gloire.* Ainsi, à la base de la dogmatique calviniste, se cache une contradiction, et l'on peut réfuter Calvin par Calvin lui-même.

Calvin n'a point évité d'ailleurs le sort commun de ceux qui ont essayé de remonter jusque là : il fait naufrage en voulant attacher son ancre à cette rive inaccessible. J'en demande pardon aux disciples de Calvin, s'il en est encore; mais je suis contraint d'avouer que ces mots : *Dieu a créé le monde pour manifester sa gloire*, n'ont jamais présenté à mon esprit qu'une idée confuse, et parfaitement impossible à saisir. Or, je suis de l'avis de Descartes : je n'accepte comme vraies que les idées claires; d'où il résulte que je repousse sans réserve le principe dominant de la théologie calviniste. Les livres sacrés parlent souvent de la *gloire de Dieu*. C'est une image qui ne manque pas de grandeur, quoiqu'elle renferme, comme tant d'autres, ce que les savants appellent un anthropomorphisme, c'est-à-dire qu'elle applique à Dieu ce qui, à proprement parler, ne peut s'appliquer qu'à l'homme. Je conçois, par exemple, comment on peut dire que *les cieux racontent la gloire de Dieu*. Cela signifie simplement que les cieux témoignent de la puissance de celui qui les a créés et peuplés d'étoiles sans nombre. Mais dire que Dieu a créé le monde pour manifester sa gloire, donner à ces mots une valeur philosophique, en faire une des propositions fondamentales d'un vaste système, cela me passe entièrement. Je ne puis croire que ce soit *parler avec raison*.

Il n'y a de gloire que pour les êtres faibles, pour ceux en qui l'on reconnaît du plus et du moins. Appliquée à Dieu, dans sa nature intime, la notion de gloire ne présente qu'un non-sens, et ne saurait résister à l'analyse la plus rapide. Quoi donc! Celui qu'on appelle Dieu et qui réside dans l'infini, ne se suffirait pas à lui-même! Je conçois que de petites créatures, comme nous, se glorifient d'œuvres qui semblent dépasser la mesure de leurs forces. Je conçois que les montagnes percées, les mers traversées au gré de ses désirs, la terre assujettie à ses lois, manifestent la gloire de l'homme. Mais que Dieu dans son repos soit moins grand que dans son activité, qu'il ait besoin d'agir, comme pour se prouver à lui-même que rien ne résiste à sa volonté; que celui qui est, ait besoin de ce qui passe pour montrer tout ce qu'il est; que l'infini se glorifie du fini; que l'être absolu se trouve à l'étroit dans les profondeurs de son immensité; que la gloire divine ne brille de toute sa splendeur que par le reflet de nos misères et de notre poussière..... en vérité, est-ce assez de confusions accumulées? est-ce la plus orgueilleuse ou la plus insensée de toutes les rêveries humaines?

Au reste, de quelque manière que Calvin eût répondu à une si redoutable question, il serait tombé dans d'aussi singulières erreurs. Nous lui reprochons bien moins d'y avoir répondu de telle ou telle manière, que d'avoir voulu y répondre.

On s'étonnera peut-être que Calvin, avec son génie clair et lumineux, n'ait pas aperçu sur quel abus du langage reposait toute sa dogmatique. Mais qu'on se rappelle ce qu'étaient au moyen-âge, et ce que furent jusque bien après le XVI^{e} siècle, la philosophie et la théologie. Il n'y a pas fort longtemps que l'étude critique des facultés de l'esprit humain a renouvelé la science, en la ramenant sur son terrain véritable, et fait évanouir toutes ces vastes théories métaphysiques qui occupent une si grande place dans l'histoire de la pensée. Auparavant théologiens et philosophes de toutes les sectes et de toutes les écoles, hérétiques et orthodoxes, croyaient à la science de l'absolu, et prétendaient pénétrer par la métaphysique dans les mystères de l'infini. Et qui sait si les penseurs modernes eux-mêmes sont guéris de cette fabuleuse prétention? N'a-t-on pas vu, même après la Renaissance, d'illustres philosophes vouloir emprisonner dans deux attributs la substance éternelle? N'a-t-on pas vu, même après Kant, des penseurs non moins célèbres revenir par un détour à de semblables errements? Calvin, qui était un grand logicien, mais dont le génie n'avait rien de créateur, a compris la science comme les hommes de son temps, et, comme eux, l'a fondée sur des notions que tout le monde croyait comprendre, parce que personne ne s'était encore avisé de s'en rendre compte.

Nous nous arrêterons moins sur les principes fatalistes de Calvin. Ils reposent sur une conception étroite du dogme de la Providence, et ils n'en sont que le rigoureux développement. L'homme agit et Dieu le fait agir. Par conséquent la liberté humaine n'est qu'une vaine imagination, les œuvres ne sont qu'un effet nécessaire de la grâce, la grâce seule subsiste.

Toute cette partie de la doctrine calviniste est admirable d'enchaînement. Ce n'est pas une doctrine faite de pièces rapportées, à laquelle on puisse appliquer le procédé commode de l'éclectisme ; c'est un système parfaitement simple, construit d'une seule pièce, qu'il faut accepter ou rejeter en bloc. Armé d'une théorie semblable, un dialecticien quelque peu exercé, habile à prendre l'offensive, est presque invincible dans la dis-

Digitized by Google

cussion. Si vous lui cédez sur un point, il vous force à le suivre ou vous réduit à l'absurde. Or, il est bien difficile de ne pas lui céder sur un point; car enfin, il y a dans l'idée de la Providence une vérité dont tout homme a le sentiment. Mais jusqu'où va cette vérité? quel est le point où s'arrête la Providence et où commence la liberté? C'est ce qu'il est difficile de dire. Une fois sur la pente, Calvin, qui ne recule devant rien, vous entraîne après lui. Il ne faut qu'un point d'appui au levier de sa logique, et il est sûr de la victoire. Il eut le secret de ce procédé simple et tout particulièrement propre à frapper les esprits indécis. Servet en fit l'expérience; il ne sut pas toujours échapper aux tenailles de la logique de Calvin.

A tout prendre, nous préférons cette audace dans la logique, ce système effrayant, mais conséquent, à ces termes-moyens qui ne servent qu'à multiplier les questions sans en résoudre aucune, pauvres oreillers de sécurité, sur lesquels les esprits faibles aiment à dormir en paix. Nous aimons à voir avec quelle vigueur et quel succès Calvin réfute ceux qui se retranchent derrière l'idée d'une permission divine, et ceux qui affectent d'atténuer la providence de Dieu pour la réduire à n'être qu'une simple prescience.

Cependant ce n'est pas assez qu'un système soit conséquent; il faut encore, si possible, qu'il soit vrai, c'est-à-dire qu'il tienne compte de tout et rende raison de tout. Or, il est clair que le calvinisme ne tient pas compte de tout; dès lors il ne peut rendre raison de rien. Calvin a beau faire; il n'effacera jamais, au fond de la conscience humaine, le sentiment de la liberté. Je me lève et je marche; c'est assurément parce que j'ai voulu me lever et marcher. Si je m'arrête, c'est encore parce que j'ai voulu m'arrêter. Nul ne me persuadera que je n'aie pas fait ces choses par la puissance qui m'est propre, et que ce soit une volonté étrangère qui me les ait fait vouloir à mon insu. Le sentiment de la liberté est aussi profondément enraciné dans le cœur de l'homme que le simple sentiment de l'existence. On les anéantira l'un et l'autre, ou l'un et l'autre ils subsisteront.

C'est en vain que l'on voudrait distinguer avec Calvin entre la volonté et la liberté. Il ne faut pas, en matière si grave, jouer sur les mots. La volonté et la liberté ne sont pas une seule et même chose, j'en conviens; mais ce sont deux choses inséparables. Une volonté qui n'est pas libre, n'est pas une volonté.

Digitized by Google

La distinction correspondante établie par Calvin entre contrainte et nécessité n'est guère plus heureuse. Il importe peu que j'agisse par contrainte ou par nécessité; je ne suis dans les deux cas qu'un esclave ou un instrument. Dès l'instant que ma volonté n'est pas libre, je n'ai plus rien à perdre. La servitude est la même dans les ceux cas.

Ce n'est pas à dire que l'homme soit toujours libre de faire ce qu'il veut. Il peut vouloir l'impossible; mais il faut qu'il soit libre de le vouloir. C'est dans le for intérieur de la volonté, et non dans le déploiement de l'action, qu'est le siége de la liberté. Jetez un homme dans les fers, gardez-le dans le plus sombre cachot, il sera libre encore, libre d'aimer et de haïr, libre de maudire ses chaînes et ses geoliers, ou de mépriser les biens qu'on lui enlève; il sera libre au fond de son cœur. Placez-le sur un trône, entouré de courtisans qui obéissent au moindre signe de sa main; mais donnez à une puissance invisible le gouvernement de sa volonté; que cette puissance dirige ses désirs, ses affections, tous les mouvements de son âme; il ne sera qu'un esclave, et le plus ridicule de tous. La doctrine de Calvin établit la plus complète des servitudes.

Je refuse de suivre Calvin dans l'abîme où il s'est élancé avec tant d'audace, et je me crois en droit de le faire sans nier la Providence, sans marquer le point où s'arrête la liberté, et sans adopter aucun palliatif dérisoire. Je ne sais si le mystérieux concours de la grâce et de la liberté ne pourrait pas se rattacher au fait plus mystérieux encore et plus fondamental de l'existence simultanée du fini et de l'infini; mais il a tourmenté de trop grands esprits pour qu'il nous appartienne de vouloir l'expliquer. Toutefois nous savons d'une manière certaine que si la Providence existe, la liberté existe aussi; et c'est en vain que les plus puissants docteurs, emportés par l'esprit de système, voudront anéantir l'un des deux termes de cette éternelle opposition. La conscience humaine, qui est plus forte que toutes les philosophies, proteste aussitôt, et les maintient l'un et l'autre. Si quelque saint Augustin veut nier la liberté, il survient quelque Pélage pour balancer par ses erreurs une erreur opposée, et l'humanité ne tarde pas à condamner à la fois Pélage et saint Augustin.

Digitized by Google

Comment Calvin a-t-il été conduit à une croyance aussi absolue? Par deux causes, ce nous semble, deux causes très-différentes, mais d'une égale importance. La première est morale, et se trouve dans le sentiment qui, au XVIe siècle, a fait naître presque partout à la fois la Réforme; la seconde est dans la tournure particulière du génie de Calvin.

Oui, ce système qu'on accuse d'être immoral, repose sur un sentiment moral, et c'est dans la conscience qu'il faut en chercher l'origine. Le catholicisme avait fait à l'homme la grande part. Il l'avait convaincu du mérite de ses œuvres; il avait divinisé une femme; il avait établi une hiérarchie telle que le pécheur le plus obscur, par l'intermédiaire d'un prêtre, d'un évêque et d'un pontife, tendait la main à son Dieu, et comptait avec lui. Aussi longtemps qu'il resta quelque chose de la foi des premiers croyants, que les évêques et les papes furent de vrais chrétiens, cet échafaudage grandiose servit à la majesté de l'Eglise; mais quand le flambeau de la foi s'éteignit, quand la tiare romaine eut été assez déshonorée par des fronts indignes, cette échelle de Jacob dressée par le moyen-âge entre la terre et le ciel servit à des ambitions vulgaires; ce fut, entre les mains de prêtres avides, une machine gigantesque pour une exploitation sacrilége. On sait les abus qui en résultèrent: la doctrine chrétienne dénaturée, la morale rendue facile, le trafic des indulgences, les richesses et les vices du clergé, les superstitions populaires, l'Eglise tout entière en proie à la simonie. Mais le remède se trouva dans l'excès même du mal: les progrès de la corruption réveillèrent la conscience endormie, et de ce réveil naquit la Réforme, réaction violente de la conscience contre des doctrines immorales et des mœurs impures. Le catholicisme avait abandonné l'austère doctrine de la grâce, et s'était, petit à petit, rapproché de l'antique hérésie de Pélage; la Réforme prit saint Augustin pour patron. Le catholicisme avait beaucoup parlé des œuvres; la Réforme ne parla plus que de la foi. Le catholicisme avait glorifié l'homme; la Réforme glorifia Dieu. Le calvinisme est tout simplement le dernier terme de cette réaction de la conscience.

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire quelques pages des réformateurs et surtout de l'Institution chrétienne. Sur quel sujet Calvin revient-il avec le plus d'insistance? Sur notre misère et sur la grandeur de Dieu. S'il hait le catholicisme, c'est qu'il

Digitized by Google

l'accuse d'avoir flatté l'orgueil des hommes, en leur prêchant leur force et leurs mérites, et qu'il attribue à ce mensonge la décadence de l'Eglise et la corruption des mœurs. Pour ramener le monde à l'austérité de la loi chrétienne, il suit la route opposée : il donne tout à Dieu. Qu'est-ce que cette élection gratuite, ce salut que nos œuvres n'ont pas gagné, cette miséricorde sans conditions, cette Providence sans bornes? qu'est-ce, sinon, comme l'a dit un écrivain modeste et distingué[1], une profonde humilité de la créature devant son Dieu, le plus immense sacrifice qu'elle pût lui faire? Il importe peu que l'orgueil soit assez habile pour tourner à son profit une doctrine qui devait l'écraser ; il n'en est pas moins vrai quelle est née d'un réveil du sentiment moral.

C'est en vain d'ailleurs qu'on voudrait faire passer le calvinisme pour un système immoral. Il ne l'est que lorsqu'on en abuse, et l'on peut abuser des meilleures choses, même de l'Evangile. Calvin porte, sans doute, une grave atteinte au principe de la responsabilité de l'homme, et ce n'est pas sans raison qu'on lui a reproché de faire de Dieu l'auteur du mal ; mais il est le constant défenseur, il est le champion de la conscience et de la loi du devoir. Au lieu de fonder la morale sur la liberté, il la fonde sur le décret divin. Il ne l'anéantit pas ; il la fait découler de la dogmatique, comme un corollaire de son théorême. C'est le contraste que présentent plusieurs doctrines fatalistes ; elles n'affaiblissent le principe de la liberté que pour renforcer l'idée de la loi, et aboutir ainsi à la morale la plus austère.

La réaction religieuse du seizième siècle devait donc conduire naturellement aux dogmes du calvinisme ; mais peut-être ne les aurait-elle jamais formulés avec franchise, sans l'inflexible logique de Calvin. Calvin, préoccupé comme tous les réformateurs du besoin de dépouiller l'homme pour glorifier Dieu, fait reposer son système sur cet unique principe, et, seul entre ses émules, il a le courage de n'en dissimuler aucune conséquence. Calvin est allé jusqu'au bout, tandis que Luther, Zwingle et Mélanchton hésitaient. Calvin est un réformateur conséquent. Ainsi pour comprendre l'origine de sa dogmatique, il suffit de rapprocher ces deux choses, sa rigoureuse dialectique, et la révolution morale qui a suscité la Réforme.

[1] M. Sayous. *Etudes littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, sec. édit., I, 133.

Digitized by Google

Mais la logique, ce levier favori de Calvin, est un instrument aussi perfide qu'il est puissant. Elle suppose un premier principe, et elle se charge d'en faire sortir tout ce qu'il renferme. Si ce principe est faux, un esprit logique l'approfondit jusqu'à ce qu'il rencontre l'absurde, qui n'est que l'erreur conséquente avec elle-même; s'il est vrai, mais limité par un principe supérieur, un esprit logique ne tarde pas, en le creusant, à dépasser cette limite, et à tomber dans l'exclusisme, qui n'est qu'une forme particulière de l'erreur, l'abus d'un principe vrai, mais restreint. La logique est un instrument nécessaire au développement de la pensée; mais elle peut servir à développer autre chose que la vérité. Les systèmes les plus faux peuvent être admirables d'enchaînement : preuves en soient la dogmatique de Calvin et la philosophie de Spinosa.

Les esprits exclusifs sont ceux qui ont la confiance la plus entière aux procédés de la logique. C'est que la logique est souverainement exclusive. En rapprochant d'une idée première ses conséquences nécessaires, elle en éloigne tout le reste. Ainsi, serrant de près son point de départ, elle finit par faire une sorte de triage de toutes les idées possibles. Elle met à part celles que renferme l'axiôme qui lui sert de base, et ce sont autant de vérités. Elle rejette dédaigneusement toutes les autres, et ce sont autant d'erreurs. Elle n'admet point de terme-moyen. Une logique qui tergiverse n'est plus de la logique.

Calvin était un de ces esprits extrêmes que la logique entraîne dans d'extrêmes erreurs. Il n'a pas vu que le principe de la faiblesse humaine n'est juste que dans une certaine mesure, et il a raisonné sur ce principe comme sur la vérité absolue. Il a abaissé l'homme pour l'humilier devant son Dieu, oubliant que la vraie humilité n'est pas la vertu d'un esclave, mais bien plutôt d'un roi déchu. Il n'a pas compris que notre grandeur est aussi réelle que notre faiblesse, et que, pour être juste, il faut concilier ces deux principes contraires. Il n'en a vu qu'un seul et il en a cruellement abusé. Voilà pourquoi il a nié tout ce qui pouvait tourner à l'honneur de la nature humaine, et avant tout la liberté; voilà pourquoi, sous les noms de prédestination et de grâce, la fatalité règne dans les tristes royaumes du Dieu de Calvin : les justes n'y sont point heureux pour avoir recherché la justice, mais pour avoir été choisis par le bon plaisir divin; les méchants n'y souffrent point pour avoir aimé l'iniquité, mais

Digitized by Google

pour avoir été repoussés par la colère du ciel; toutes les fautes y sont d'avance réparées, ou sont d'avance irréparables ; la mort y siège éternellement à côté de la vie; l'harmonie n'y règne qu'aux dépens de la grandeur humaine et de la grandeur divine.

Je ne sais s'il est de plus grand exemple des séductions de la logique. Grâce au ciel, l'homme a rarement le courage d'être bon logicien. Quand il approche de l'absurde, un secret instinct l'avertit et il recule; Calvin a manqué de cet instinct précieux; il n'a pas su reculer. Il est resté prisonnier dans un certain cercle de pensées; le reste lui a paru rêveries et fumées. Il n'a pas eu cette étendue d'esprit qui fait voir au philosophe les diverses faces d'un problème, qui lui permet de peser le pour et le contre, parce qu'elle lui permet de comprendre l'un et l'autre, et sans laquelle on poursuit en vain la vérité, car la vérité réunit les contraires et n'est jamais dans les extrêmes. Hélas! c'est le sort commun des hommes de génie; ils paient par de grands défauts leurs plus grandes qualités : tantôt, comme Montaigne, ils n'ont l'esprit large et ouvert à tout qu'à condition de vaciller sans cesse ; tantôt, comme Calvin, ils ne sont fermes qu'à condition d'être étroits.

Calvin fut si convaincu de la vérité de sa doctrine, qu'il ne comprit jamais les oppositions qu'il rencontra. Il n'imaginait pas qu'on pût demander quelque chose de plus clair pour l'intelligence, ni de plus satisfaisant pour le cœur. Il en aurait dit volontiers ce qu'on a dit de la République française : « Elle est « comme le soleil, tant pis pour les aveugles qui ne la veulent « pas voir. » Il croyait de bonne foi tenir dans ses mains la vérité absolue, et il la trouvait si évidente qu'il était prompt à chercher le motif de toute opposition dans quelque mauvais vouloir ou dans quelque penchant vicieux. Il savait que l'erreur est proche parente du péché, et, comme ses adversaires étaient à ses yeux plongés dans les ténèbres de l'erreur, il les supposait aussitôt enchaînés dans les liens du vice. Calvin ne connut pas le doute pour son propre compte, et ne le comprit jamais chez les autres. Voilà le point faible de ce grand esprit. Le doute, cet heureux contrepoids des convictions trop entières, lui manqua complètement. La faute n'en est pas à l'esprit de son époque; mais bien à la nature de son génie, à lui et à lui seul.

Le doute, en effet, n'était pas chose rare au siècle d'Erasme,

Digitized by Google

de Rabelais et de Montaigne. A côté des novateurs religieux, qui ne voulaient savoir davantage que pour mieux croire, se pressaient de nombreux penseurs, animés du même besoin de progrès, mais plus avides de connaissances que soucieux des intérêts de la foi. Dégagés des chaînes de la tradition, ils se nourrissaient de l'étude des philosophes anciens; ils essayaient les forces de leur jeune intelligence. C'était l'esprit philosophique moderne qui faisait ses premières armes. Mais Calvin ne se laissa pas séduire à cet esprit nouveau. Nul parmi les croyants du seizième siècle n'eut une foi plus sûre d'elle-même, plus impérieuse dans son expression, plus invulnérable dans sa certitude. Calvin, par l'énergie et par l'immobilité de sa foi, devint le rempart du protestantisme. Ce fut une muraille d'airain, contre laquelle le scepticisme brisa ses traits les plus acérés.

(La fin au prochain n°.)

EUGÈNE RAMBERT.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 11 juillet 1857.

SOMMAIRE : Les Anglais dans l'Inde. Les élections. — Voyage à l'Exposition de peinture. Esprit de l'époque. Genre et paysage. Corot. Daubigny. Paysagistes suisses : Bodmer, Léon Berthoud, Albert de Meuron, etc. — Le *Duel*, de M. Gérôme. M. Hamon. M. Baudry. — Le *Divicon*, de M. Gleyre. —Une vieille dame du temps passé. Les poètes. M. Lacaussade, M. Edouard Grenier, Mme Desbordes-Valmore. — Poètes et conteurs du Pays-Roman. — *Le Calvaire*, par M. Charles Dolfus.— Mémoires de Jean Rou.— Bonivard.

Dans le thermomètre politique, le temps est toujours à la paix; il ne nous arrive plus guère d'avoir à y noter de baisse ni d'ascension marquées. Au milieu, cependant, de la tranquillité générale d'une situation où l'on a toujours pour grande affaire les affaires, il vient de se produire deux événements, dont il ne faut pas sans doute, par préoccupation de parti ou de système, s'exagérer la portée, mais qui, chacun dans leur genre, ne laissent pas de donner de quoi réfléchir à l'observateur, même désintéressé : nous voulons parler des élections en France, et de la révolte, aux Indes orientales, de plusieurs régiments de cipayes, ou soldats indigènes, qui forment la masse, sinon le noyau, de l'armée anglaise dans ce pays. On sait qu'ils se sont emparés de Dehli, l'une des anciennes capitales de l'Inde, qu'ils y ont proclamé un descendant du Grand-Mogol et massacré les Européens. Ce commencement d'incendie est déjà cerné, et on ne doute pas que

Digitized by Google

l'énergie britannique n'en vienne promptement à bout; mais qu'il en faille voir le prétexte ou la cause réelle dans l'emploi de cartouches graissées, qui seraient une souillure pour l'Hindou, ce mouvement subit et désespéré, si considérable de prime abord, n'en est pas moins en lui-même, et surtout par sa couleur religieuse, un grave symptôme: il dénote un état de choses que l'Angleterre devra mettre toute son attention à guérir; elle ne peut sortir de là que plus faible ou plus forte, et il faudra que dans sa domination aussi, comme dans ses institutions de peuple libre, elle sache à temps réformer pour raffermir.

Qu'il y ait lieu à tirer aussi quelque diagnostic, sur l'état de la France, des dernières élections pour le renouvellement quinquennal du Corps-Législatif, on ne s'en doutait pas avant, mais après on a eu généralement une impression de ce genre. On les attendait avec indifférence, et, néanmoins, on s'y est porté tout à coup avec bien plus d'activité et d'ardeur qu'on ne l'aurait soupçonné. Cette espèce de revirement ou de réveil de l'opinion est même un trait à noter, autant que le résultat du vote. Dans celui-ci, le gouvernement a été plus que vainqueur, trop vainqueur peut-être : presque tous ses candidats ont passé; l'Opposition sera ainsi encore plus nulle dans le nouveau Corps-Législatif que dans le précédent : or, si petite qu'on la veuille, il faut pourtant une Opposition, ne fût-ce que pour avoir en elle au moins comme le grain de sel d'une assemblée délibérante. La victoire du gouvernement, écrasante par les chiffres, a aussi été moins complète à d'autres égards. D'abord, le nombre des abstentions a été très-considérable, et il ne peut pas les porter toutes, il s'en faut, à son bénéfice secret, en les mettant sur le compte de la négligence. Ensuite ceux de ses adversaires qui ont pris part au vote, se sont divisés et querellés le plus étourdiment du monde, tout à la française vraiment. Malgré cela, si le gouvernement l'a emporté hautement dans les campagnes, la lutte a été vive sur plus d'un point, particulièrement dans les grands centres; à Paris, il n'a pu faire passer que la moitié de ses candidats, et la majorité totale y a été très-faible, d'une dizaine de mille seulement sur deux cent mille environ : à Paris, c'est-à-dire au point vital de la France. Le symptôme reste sans doute léger, mais il acquiert une certaine gravité du lieu où il se présente.

— Pendant que l'on court le monde ou les champs, si du moins on a le pied libre et léger, et la bourse pesante, ceux qui restent à Paris peuvent, pour s'en consoler, voyager dans l'Exposition. Avec les tableaux de batailles, de genre ou d'histoire, on y voyage en effet dans le présent et dans le passé; par monts et par vaux, avec les paysages.

Digitized by Google

Mais ce n'est guère pourtant, disons-nous, qu'un voyage de consolation. Il n'y a pas d'Exposition qui tienne, lorsque c'est la Nature elle-même qui expose, et dans sa plus belle saison, et ses plus riches tableaux.

Le Salon de cette année fait d'ailleurs généralement l'effet d'être inférieur aux précédents. Cela ne tient pas seulement à l'absence de la plupart des maîtres, morts, vieillis ou lassés, et qui du reste n'exposent plus depuis longtemps, mais à une cause interne, l'état de l'art lui-même, comme nous l'avons déjà quelquefois indiqué. Ce n'est pas l'exécution qui manque, c'est l'idée: la main est habile, mais le cerveau semble épuisé; on se montre en état de tout peindre, mais on a peu de chose à peindre en réalité. Le passé politique et religieux ayant été violemment détaché du présent, étant comme mort et non avenu pour celui-ci, la masse ne l'acceptant pas et le connaissant à peine, il s'ensuit qu'il n'y a plus de ces grands sujets populaires, compris aussitôt de tout le monde, plus de ces grandes figures dominant la foule, sauf celle de Napoléon, maintenant plutôt un peu effacée. Il y en a une autre, à coup sûr, toujours nouvelle et toujours immortelle dans l'ombre; mais le public et les artistes d'aujourd'hui n'y croient pas : préjugé ou distraction, ils la voient mal, et uniquement dans le passé; mais elle ne domine pas moins l'avenir, où sa nature, si humainement divine et si divinement humaine, la révélera toujours plus à l'humanité, et toujours plus l'homme à lui-même. En l'absence donc de ces grands sujets populaires, sans lesquels la peinture monumentale ne saurait pourtant se produire et se faire aisément comprendre, on se rejette sur les petits sujets, de genre ou d'intérieur. Les toiles de dimension modeste sont, en outre, mieux appropriées non-seulement à l'esprit et au goût de l'époque, mais à son mode de vie et à ses mœurs ; non-seulement aux tendances, mais aux nécessités d'un état social qu'il ne faut d'ailleurs pas trop blâmer de vouloir plutôt des salons que des salles, des maisons bourgeoises que des châteaux.

De tout cela résulte aussi la prédominance du paysage, comme son défaut le plus marquant dans la manière dont on l'entend de nos jours. La plupart, en effet, des œuvres de ce genre brillent plus par la perfection technique, par le rendu, le fini, l'éclat de l'exécution, que par la pensée et une impression supérieure à celle des sens : ils parlent aux yeux plus qu'à l'âme. On serait tenté, pareillement, de leur reprocher quelque chose de fragmentaire et de local, qui vous donne plutôt l'idée de la vue particulière d'un site que celle de la nature elle-même et de ce qu'elle peut nous dire partout, dans son langage vague,

Digitized by Google

mais puissant, dans son émotion ou son calme, dans son infini, son mystère et sa rêverie. Il y a sans doute des nuances à ce défaut, et même des exceptions. Nous n'aimons pas tout des paysages de M. Corot, pas, du moins, tout au même degré. Nous nous gendarmons parfois contre sa verdure grise et ses teintes noir de fumée, toutes baignées, il est vrai, de rosée et d'ombre aux milliers de perles humides et aux secrets scintillements. On dirait cependant, sur ses tableaux, comme une espèce de voile, qui en augmente peut-être la douceur et le mystère, mais qui pour nous, s'il faut l'avouer, en trouble aussi un peu le charme, et nous fait alors l'effet d'un de ces légers brouillards dont l'œil ou la pensée ne peuvent se débarrasser. Ce peintre exceptionnel n'en est pas moins bien lui et chez lui, avec ses petits recoins solitaires, qui sont tout un monde de sentiment, ses ciels où il est maître, ses lointains, ses horizons qui attirent et qui font rêver. Les paysages de M. Daubigny ne vous laissent pas non plus à distance du site qu'ils représentent; on y entre et on s'y promène, on en suit mélancoliquement les sentiers ou les pentes, car c'est là l'impression qu'ils savent le mieux rendre et inspirer. De plus, ils réunissent un ensemble de qualités qui achève d'assurer la réputation de leur auteur et de les mettre cette année au premier rang. Ceux de M. Saint-Marcel paraissent vouloir les suivre de près.

Bien d'autres encore, sans doute, seraient à citer; mais nous ne pouvons songer à faire ici une revue de l'Exposition : notre tâche ne saurait être que d'en donner une idée. On nous reprocherait toutefois, et avec raison, de ne pas mentionner au moins, comme ils le méritent, nos paysagistes suisses : M. Bodmer, pour ses intérieurs de forêt, qu'il excelle à fouiller et entrelacer; M. Karl Girardet, pour cette nouveauté de son talent, d'aimables paysages qui n'ont nullement l'air d'un coup d'essai; M. Castan, pour une vue de Savoie, d'une fraîcheur vive et claire; MM. Auguste Berthoud, Bachelin, pour les paysages bien compris et déjà bien rendus. M. Albert de Meuron et M. Léon Berthoud. Ce dernier a exposé plusieurs vues de Suisse et d'Italie où la nature n'est pas seulement reproduite avec vérité, avec sincérité, mais avec expression et avec charme : ce sont bien là nos lacs et leurs bords escarpés, ombrant une eau transparente et paisible; puis les frais bocages de Tivoli, et en revanche, dans de vieux aqueducs de la campagne de Rome, un sentiment de grandeur sévère et silencieuse, même farouche, qui donne à ces masses imposantes, pourtant à la fin écroulées, comme un air de sentence et de juste arrêt. M. Albert de Meuron, élève de M. Gleyre, marche aussi sur les traces de son père, qui, déjà au commencement du siècle, ouvrit la voie à notre école de pay-

Digitized by Google

sagistes. Il a pris pour sujet, cette année, les hauts pâturages de nos Alpes. Sur le premier plan se déroule leur vert tapis, riant et frais, avec le clair ruisseau qui serpente à fleur de gazon, les vaches paissant sur le bord, ou relevant la tête, le regard vague et fixe, comme si elles cherchaient à comprendre quelque chose que, sans trop s'en inquiéter cependant, elles ne comprennent pas; puis, en arrière et au dessus, pour faire contraste à ce gracieux tableau, se dresse, à moitié voilé par les nuages, le mystérieux pays des cimes, que l'âme se figure habité par une race invisible et supérieure, et où elle voyage comme dans un monde à part.

Le grand succès de l'Exposition, nous l'avions annoncé d'avance, est le tableau de M. Gérôme, *Un Duel à la sortie du bal masqué.* Cette petite toile a été achetée vingt mille francs, ce qui ne diminue pas sa gloire aux yeux du public, mais à ceux des confrères et amis peut-être en est-il autrement. L'acheteur est un marchand de tableaux, M. Gambard; il va parcourir l'Angleterre avec celui de M. Gérôme, le montrer pour un shelling de ville en ville, et comme précédemment avec un de Rosa Bonheur, payé quarante mille francs, en gagner peut-être encore deux cent mille avec celui-ci, s'il faut en croire ces chiffres que l'on nous affirme. Tableau de genre et d'un intérêt presque anecdotique, le *Duel des masques*, comme on l'appelle aussi, n'en est pas moins une œuvre de beaucoup de talent, ingénieusement conçue et d'une exécution à la fois très-ferme et très-fine. Ce Pierrot blessé, qui tient encore l'épée à la main, mais qui déjà s'affaisse entre les bras de ses amis, revêtus comme lui chacun de leur costume; ce visage encore enfariné se marquant de tons blafards, et sa pâleur artificielle faisant place à celle trop réelle de la mort qui s'y mêle; la terre, cette terre où le vaincu va bientôt descendre, sablée d'une couche de neige qui, elle aussi, a des gouttes de sang; le vainqueur, un Arlequin, s'éloignant froidement du lieu de la scène avec son second, un Sauvage, auquel il parle, mais sans retourner la tête plus que lui; enfin le demi-jour terne et froid d'un paysage d'hiver, tout cela, certe, est parlant, et il n'y a pas lieu de s'étonner si la foule s'y rassemble : c'est un tableau émouvant, mais qui fait mal; on ne voudrait pas l'avoir dans sa chambre; malgré toute la finesse et l'habileté de la forme, c'est au fond, tranchons le mot, un tableau brutal, dans lequel il n'y a rien pour soutenir, pour élever l'âme.

Un autre élève de M. Gleyre, M. Hamon, dont les gracieuses productions sont fort goûtées, a beaucoup exposé, et même trop, cette année. Il ne s'est pas assez défié de son succès et de sa fécondité; il ne varie pas assez l'une, et, en forçant l'autre, il risque de le compro-

Digitized by Google

mettre. Mais c'est un artiste fin et tenace; il a de quoi se relever. Pour passer à l'extrême opposé, M. Courbet paraît être aussi en baisse de popularité; il a pourtant cette année des tableaux où ses qualités ne subsistent pas moins pour être plus modérées; mais s'il peut-être avantageux de casser les vitres, il y a aussi cela à craindre, que l'on vous demande toujours d'en casser. Parmi les noms nouveaux, on cite particulièrement M. Bouguereau et M. Paul Baudry, ce dernier surtout, qui a décidément fait sa trouée. Son meilleur tableau cependant, *la Fortune et l'Enfant au bord d'un puits*, imité du Titien dans l'*Amour sacré et l'Amour profane*, est plutôt un pastiche qu'une création véritable. Travailleur et ardent, infatigable chercheur, M. Paul Baudry a trouvé et possède son pinceau, mais il ne s'est pas encore bien trouvé lui-même.

— Pour tous ceux qui ont vu dans l'atelier de M. Gleyre son tableau de *Divicon* ou les *Helvétiens faisant passer les Romains sous le joug*, c'est un regret unanime que notre compatriote, dans son indépendance d'artiste, mais aussi dans son trop de désintéressement de la gloire et de tout, ne veuille plus exposer; et de fait il a si peu ce souci de tant d'autres, qu'il n'en voudrait pas même prendre la peine, si par hasard un moment l'envie lui en venait. Sa *Bacchante chassant l'Amour* est cependant un chef-d'œuvre : « pour cela, c'est tout simplement immortel, » nous disait un enthousiaste de l'art, en la regardant. Sa *Ruth*, sa *Nausicaa*, celle-ci plus encore peut-être, sont d'une grâce dont nul aujourd'hui, pas même M. Ingres, n'a comme lui le secret. Son *Déluge*, maintenant en Angleterre, est une conception à part, aussi originale que saisissante. Son *Divicon* est une œuvre puissante et vaste, étonnamment variée : des guerriers, des vieillards, des femmes, des enfants (un groupe d'enfants admirable), des animaux et des chars, des prisonniers nus, des Barbares avec leurs armes fantastiques et leurs trophées sauvages; une vingtaine, pour le moins, de figures principales, et, de plus, un paysage grandiose, un grand chêne au milieu, et pour cadre les montagnes et le lac. Tous ceux qui ont étudié ce tableau sont d'accord qu'il n'en est point à l'Exposition de cette portée, d'une telle richesse de détails, d'un tel nombre de figures, toutes si accusées; avec cela une unité vigoureuse, une composition belle et forte, un ensemble serré, mais libre et bien ordonné; enfin, pour système, point de système : le fait tel qu'il a pu se passer et comme on le sent, comme on voit en imagination, si l'on n'a pas une manière de sentir et de voir prosaïque et vulgaire; la vérité et le mouvement sans trivialité; des têtes et des expressions de caractère, mais

Digitized by Google

vivantes et humaines; un dessin juste et pur, un coloris harmonieux, et l'harmonie de tous les deux; une impression générale de beauté résultant de tout cela et de la chose même, sans rien d'artificiel et d'emprunté à des idées de convention, de mode ou d'atelier; en un mot, l'originalité d'après nature, c'est-à-dire à la fois l'idéal et la réalité, la seule du moins qui mérite d'être représentée.

Eh bien, ce tableau, comme en général les dernières œuvres de notre peintre, où son talent se montre si souple et si fort jusque dans sa grâce, où sans jamais perdre son cachet il a mis tant de création et de variété, un assez grand nombre d'amateurs et d'artistes seuls les connaissent, le public ne les connaît pas. Elles sont cachées dans des salons ou dispersées à l'étranger. Heureusement le *Divicon* nous appartient et nous restera. Cette grande composition qui a coûté à l'auteur plusieurs années d'un travail presque sans vacances et sans trève, et à laquelle, ne plaignant ni son temps ni sa peine, ni des sacrifices de plus d'un genre, il s'est entièrement consacré avec son désintéressement ordinaire, est enfin mise au point où pour un autre elle serait terminée. M. Gleyre, lui, y voit encore des détails à rendre mieux; mais, si rien ne survient à la traverse, avant la fin de l'année le musée de Lausanne pourra s'enorgueillir de cette belle œuvre; là, non-seulement les concitoyens de l'artiste, mais les voyageurs qui aiment les arts, pourront l'apprécier, et, quelles que soient les nuances d'impression et de jugement, ils ne trouveront pas, croyons-nous, que nous lui accordions une valeur exagérée.

— Tandis que la peinture fait preuve, chaque année, d'une habileté de métier et d'une fécondité remarquable, sinon véritablement créatrice, que la musique aussi a la vogue, même, comme nous l'avons vu cet hiver, la grande musique, la poésie, leur sœur, passe généralement pour morte et à jamais oubliée. Ce n'est plus qu'une vieille dame du temps passé : elle a pu être belle en son temps; son portrait, que l'on voit encore çà et là, en garde effectivement quelques traces; mais à présent c'est fini, elle ne fera plus de conquêtes. Lamartine, qui lui en a tant conté autrefois, a reconnu son erreur, il est le premier à le déclarer; il lui est infidèle, quitte à lui revenir, comme il l'a fait récemment, toutes les fois qu'il en sent le besoin, ou qu'un autre semblerait vouloir la lui disputer. Victor Hugo, Alfred de Musset, Béranger, n'en ont jamais médit, il est vrai, et ne s'en sont pas plus mal trouvés; mais le premier est en exil et y laisse errer son imagination jusqu'à vouloir voyager dans le monde des esprits, le second est mort, et le troisième, on le craint malheureusement, est près de le suivre.

Digitized by Google

Vous voyez donc bien que les poètes s'en vont. Oui, mais la poésie, qui est tout un monde immortel, celui de l'imagination et du sentiment, de l'enthousiasme et de l'idéal, monde sans lequel celui de la vie ordinaire périrait de sécheresse et de soif, cette poésie-là, disons-nous, la poésie dans son fond et sa source, ne s'en va pas. Et quant à sa forme habituelle du vers, de la rime ou du mètre, nous nous en sommes déjà expliqué, ce n'est qu'un genre particulier d'instrument, mais qui en vaut un autre pour le moins. Ceux qui le rejettent ou le méconnaissent, nous ont toujours fait l'effet, parce qu'on a le piano qui dit tout, mais moins vivement, de ne plus vouloir des quatre pauvres cordes du violon ou du violoncelle. Le langage des vers est un instrument plus restreint et plus condensé, mais aussi Montaigne trouvait qu'il élançait l'âme d'une plus vive secousse. Il a une manière d'exprimer qui n'est qu'à lui. La prose n'est qu'en apparence plus libre ; elle a aussi ses chevilles qui, pour être mieux dissimulées, n'en existent pas moins ; il est plus difficile d'écrire de la prose passable que d'assez bons vers; ceux qui parlent de la facilité de la prose, comparée à la gêne de la rime, se sont trop laissés aller à cette facilité prétendue ou, s'ils y ont résisté, ne tiennent pas assez compte de cet autre genre de lutte. On dit la forme du vers à la fois enfantine et vieillie; mais bien qu'aujourd'hui le mot de Molière, *il n'y a plus d'enfants*, soit de plus en plus vrai dans le sens où l'entendait le grand comique, heureusement, dans un autre, il y a encore et, toujours jeunes par le cœur à tout âge, il y aura toujours des enfants.

Mais avant de nous laisser tenter à cette digression, nous voulions seulement remarquer que, si la poésie subit en ce moment un effet naturel de réaction après son grand essor dans la première moitié du siècle, le nombre des poètes n'a point diminué : au contraire, il en apparaît toujours de nouveaux, et surtout pour l'habile maniement de la forme et la pleine possession de leur instrument, comme dans la peinture, on en compte de vraiment distingués. Un critique, M. Auguste Lacaussade, leur consacrait dernièrement un travail étendu, sympathique, mais sans fausses complaisances, qui a paru au mois d'avril dans la *Revue Contemporaine;* il en cite plus d'une vingtaine, tous noms nouveaux ou encore peu connus, sauf M. Brizeux et M. de Laprade, et il est loin d'en avoir épuisé la liste. Il faudrait surtout l'y ajouter lui-même, et au meilleur rang, comme il y a droit par un volume de beaux vers, *Poëmes et Paysages*, publié il y a quelques années, et par d'autres morceaux inédits ou insérés dans divers recueils. M. Lacaussade, en effet, n'est pas seulement un critique généreux, que nous aimons pour l'indépendance de sa pensée et pour celle, encore

Digitized by Google

plus rare, d'un caractère qui n'a point fléchi sous le poids d'une vie éprouvée; c'est un vrai poète, croyant à la poésie malgré tout, parce que c'est pour lui croire à quelque chose de supérieur. On le sent bien jusque dans les strophes suivantes, quoiqu'il les intitule *Adieu aux rêves* :

Que me voulez-vous donc, rêves de ma jeunesse ?
J'ai clos mes yeux lassés à vos illusions.
Est-il un souvenir où mon passé renaisse?
Non! j'ai compté les jours par les déceptions.

Vos espoirs m'ont trahi ; mon âme est dévastée ;
Ma force s'est usée à des labeurs ingrats!
Dans l'amer sentiment de ma vie avortée,
Morne, je m'assoupis; — ne me réveillez pas!

A qui n'a plus la force, à quoi sert le courage!
Pour aimer et souffrir trop longtemps je vécus.
Sans renier mes dieux, j'ai sombré dans l'orage;
Mais, tendre et fier, mon cœur est avec les vaincus........

Parmi de fort belles imitations des poëtes étrangers, et tout particulièrement de Miękiéwicz, dont M. Lacaussade fut le principal collaborateur dans un journal quotidien fondé après la révolution de Février, en voici une, de Burns, que nous ne choisissons pas seulement pour sa briéveté, mais pour son contraste de ton avec les strophes précédentes, comme aussi pour ce qui en fait le sujet, un sentiment vrai, simple, touchant, délicat, mais difficile à rendre dans son accent mélancolique et familier à la fois, et pourtant on ne peut plus heureusement exprimé :

LES VIEUX ÉPOUX.

Lorsque nos cœurs ont lié connaissance,
John, mon ami, votre front était beau;
Vos cheveux noirs, dans leur jeune abondance,
Brillaient pareils aux plumes du corbeau.
Et maintenant chauve et nud il se penche
Sur vos cheveux les hivers ont passé.
Mais béni soit votre vieux front glacé,
John, mon cher homme, et votre mèche blanche.

Gais pèlerins qu'un même nid rassemble,
John, mon ami, ma main dans votre main,
Par tous les temps, sur la colline ensemble,
Nous avons fait, heureux, un dur chemin.

Digitized by Google

Et maintenant que le soleil décline,
Il faut descendre à pas tremblants et lourds;
Mais nous irons dormir et pour toujours,
John, mon cher homme, aux pieds de la colline.

Ces vers charmants et l'*Adieu aux rêves*, qu'il aurait fallu pouvoir citer en entier pour en bien montrer le jet pur et l'élan douloureux, mais d'une tristesse toujours noble et élevée, nous les trouvons dans un recueil dont nous avons déjà parlé, la *Revue française*. Bien qu'il ne soit encore qu'à sa troisième année, ce recueil, qui paraît trois fois par mois, a honorablement conquis sa place et se fait remarquer par la variété et le soin apportés à sa rédaction, par ses curiosités biographiques, anecdotiques, archéologiques, et par ses articles d'histoire littéraire, française et étrangère. Il faut lui savoir gré aussi de réserver dans tous ses numéros quelques pages à la poésie, pages pour l'ordinaire très-bien occupées. Il a ainsi publié des vers, soit de M. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, de M. de Laprade, de M. Leconte de Lisle, de M. de Belloy, soit de fins et gracieux poètes, comme M. Henri Cantel et M. Octave Lacroix, ou de poètes à tout rompre et à tout oser, comme M. de Banville et M. Baudelaire, enfin plusieurs morceaux de M. Lacaussade et deux ou trois de Mme Desbordes-Valmore, cette femme de tant de cœur dans sa vie et dans son talent. Voici d'elle, surtout, une petite pièce qu'il nous semble aussi que nous devons à nos lecteurs pour son exquise pureté de forme unie à la profondeur et à la vérité du sentiment. Elle est intitulée : *Refuge*.

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon père où renaît toute fleur;
Mon âme y répandra sa vie agenouillée :
Mon père a des secrets pour vaincre la douleur.

J'irai, j'irai lui dire... au moins avec mes larmes :
« Regardez! j'ai souffert. » Il me regardera!
Et sous mes jours changés, sous mes pâleurs sans charmes,
Parce qu'il est mon père, il me reconnaîtra.

Il dira : « C'est donc vous, chère âme désolée!
La force manque-t-elle à vos pas égarés?
Chère âme, je suis Dieu : ne soyez plus troublée;
Voici votre maison; voici mon cœur... rentrez! »

O clémence! ô douceur! ô saint refuge! ô père!
Votre enfant qui pleurait vous l'avez entendu;
Je vous obtiens déjà, puisque je vous espère,
Et que vous possédez tout ce que j'ai perdu!

Digitized by Google

Vous ne rejetez pas la fleur qui n'est plus belle;
Ce crime de la terre au ciel est pardonné.
Vous ne maudirez pas votre enfant infidèle,
Non d'avoir rien vendu, mais d'avoir tout donné.

Enfin, dans cette trop incomplète revue des poètes, jeunes ou vieux, restés fidèles à la poésie malgré son naufrage momentané, saluons au moins, de notre humble suffrage et de nos vœux, un nouvel arrivant, M. Edouard Grenier. A la surprise de ses amis mêmes, il vient de se révéler tout à coup, par un remarquable et heureux début, dans un poème intitulé *la Mort du Juif-Errant*. Ses amis le savaient bien un homme de talent, d'imagination et d'esprit; probablement ils devaient sentir aussi en lui le rêveur, mais ils ne se doutaient pas que sa rêverie allât jusqu'à rouler dans sa tête tout un poème en cinq chants, un de ces ouvrages d'assez longue haleine auxquels la poésie française est peu habituée. D'avance, on lui eût probablement déconseillé l'entreprise; aussi a-t-il fort bien fait de n'en rien dire. Quoi qu'il en soit, il l'a menée à bonne fin, et le public littéraire y a justement applaudi.

L'idée qui avait ainsi captivé l'auteur, et on le comprend, la voici en quelques mots. Un jeune solitaire, un poète, M. Edouard Grenier si l'on veut, lassé des faux biens et du vain bruit des cités, vit retiré dans les Alpes. Un soir d'orage, il voit arriver à sa porte un étranger, un vieillard, qui cherche un abri.

Ses lèvres et son nez d'une forme aquiline
D'un fils de la Judée annonçaient l'origine;
Son front pâle était droit; de longs et noirs cheveux,
Mêlés de fils d'argent, couvraient son cou nerveux;
Une barbe légère, à moitié blanche et rousse,
Estompaient son menton d'une ombre fine et douce;
Et l'ardente pensée en sillons verticaux
Avait entre les yeux creusé deux plis égaux.
Une majestueuse et sereine tristesse
Ennoblissait encor ses traits pleins de noblesse,
Mais ce qui rayonnait et doublait sa beauté,
C'était cet œil de feu, profond et velouté,
Dont la nature dote en mère partiale
Les aînés du soleil, la race orientale.

Bien que l'étranger ne lui cache pas son nom redoutable, le jeune homme l'accueille et le presse d'accepter l'hospitalité pour la nuit. Le vieillard lui raconte son histoire, moins celle du monde dont il voit s'entasser les débris sous ses pieds depuis dix-huit siècles, que celle de ses souffrances intimes, d'homme et de père, ou l'histoire de son

Digitized by Google

propre cœur. Mais à la fin il s'est repenti, et commence à retrouver l'espérance et la paix. Il aime les hommes, il leur pardonne leurs mépris, leurs injures, il vit, il souffre, il aime avec eux, et il leur montre la mort, ce doux sommeil, comme le plus grand des bienfaits, lui sur qui pèse toujours la terrible sentence de ne pas mourir. Après ce récit, le jeune solitaire le prie de lui dépeindre, de lui faire *voir par ses yeux* ce Sauveur, ce Christ, qu'il aime, dont il a rêvé et cherché partout la vraie image, sans la trouver jamais, et qui n'existe nulle part. Il n'avait pas fini d'exprimer son désir, qu'un coup retentit à la porte. Il va ouvrir. Un inconnu paraît sur le seuil :

> Mais comment peindre aux sens la céleste figure
> Qui m'apparut alors dans la pénombre obscure?
> Une robe de lin tombait jusqu'à ses pieds;
> Ces cheveux sur le cou mollement repliés ;
> Cet auguste visage où l'âme était visible;
> Ce regard d'un éclat si doux et si terrible.......

Les deux amis tombent le front dans la poussière, le vieillard pour ne plus se relever. Il peut enfin mourir, et il meurt pardonné.

Tel est le sujet du poème. On voit que l'idée n'en est pas seulement ingénieuse, mais touchante, d'une vérité humaine et chrétienne, si ce n'est pas celle de la légende. Par la manière dont il l'avait conçu, et peut-être aussi par la nature de son esprit et son genre de talent, l'auteur a été amené à envisager ce sujet d'un côté doux, familier, plutôt élégiaque et pastoral que du côté sévère et tragique par lequel l'a pris l'imagination populaire; mais il n'a pas moins su en tirer des traits émouvants. La forme est dans le même caractère que le fond : le style coulant et aisé, le dessin d'un jet sûr et sans reprises, le coloris gracieux, et révélant un goût et une main d'artiste. M. Edouard Grenier est le frère du peintre, et il y a du peintre dans ses vers; on y sent comme un don de famille. Il y en a un certain nombre dont les négligences, sans vouloir trop les justifier par là, sont plutôt du négligé, du laisser-aller de facture, et de ces coins inachevés comme on en voit souvent dans les tableaux; mais l'ensemble a du souffle, un souffle aimable et pur : trop printanier, diront peut-être ceux qui dans un tel sujet le voudraient plus sombre et plus orageux ; mais c'est toujours là une qualité peu commune et sans laquelle un récit, surtout en vers, ne se soutiendrait pas lui-même et se supporterait encore moins.

— On se plaint qu'il n'y ait rien à dire et que l'on ne sache bientôt plus de quoi parler : est-ce vrai? Oui et non. Oui, s'il s'agit des cho-

ses qu'on ne dit pas, où, pour être franc, qu'on ne sait pas, dont on n'a qu'un vague et faux bruit. Non, s'il s'agit des mille choses de la vie courante, dont plusieurs ne sont pas rien. Voyez si, même dans la littérature et les arts, même dans la poésie, nous n'avons pas déjà passablement glané aujourd'hui. Et s'il nous restait de la place et du temps, il s'en faudrait que notre moisson fût finie. Quelle jolie gerbe, par exemple, n'aurions-nous pas pu faire encore dans notre propre champ, nous entendons par là, et par là uniquement, celui de nos confrères et amis, les poètes et conteurs de notre bon petit pays Roman, comme l'appelait Voltaire. Nous en tenions déjà en idée sous la main les épis mûrs et les fleurs cachées. Nous n'aurions eu qu'à butiner pour cela maints traits souriants et qui frappent sans blesser, dans Porchat, Petit-Senn et d'autres encore de ce temps déjà loin où l'on ne croyait pas qu'il fût défendu de chanter; maints vers également, d'un tour souvent si heureux et d'un accent si sincère, d'Albert Richard, de Marc Monnier, Henri Blanvalet, Amiel, Favrat, Rambert, Caumont, Fritz Borel, Ami Comte, le poète voyageur, et d'autres aussi qui, en dépit de leur temps, ne cessent pourtant pas non plus de chanter; maints tableaux enfin de notre vie rustique et de ses aventures, déjà si bien retracées dans les récits, d'un naturel si franc, d'Urbain Olivier, dans les nouvelles, au vrai parfum de terroir, de Charles DuBois et de Pierre Sciobéret. Nos historiens et nos archéologues, Louis Vulliemin, Charles Monnard, de Gingins, Hisely, Gaullieur, Félix Bovet, Troyon, Edouard Secrétan, Daguet, Xavier Kohler; nos philosophes, nos critiques, Charles Secrétan, Ernest Naville, William de la Rive et ses collaborateurs de la *Bibliothèque de Genève;* un naturaliste qui sent aussi bien qu'il voit, comme Tschudi, un géologue qui sait nous intéresser et non pas seulement nous instruire, comme Desor; tant de savants enfin, que nous ne pouvons tous nommer, tant d'hommes marquants dans toutes les branches des sciences, ne nous fourniraient-il pas ample et curieuse matière, et croyez-vous que notre petite Chronique ne s'en accommoderait pas fort bien, à sa mode et selon son pouvoir, quitte à en parler comme une ignorante qu'elle est, de loin par les yeux, mais non de loin par le cœur?

Ici encore, combien de choses n'omettons-nous pas, même des livres, que nous sommes obligés de laisser aller à regret, ou sur lesquels nous espérons toujours pouvoir revenir. C'était tout particulièrement notre désir avec un écrivain de caractère et de talent, M. Charles Dollfus, gendre de M. Dollfus-Ausset, bien connu par les *Excursions* de M. Desor, et, au glacier de l'Aar, le continuateur d'Agassiz. M. Ch. Dollfus a publié un roman, *le Calvaire,* très-intime, très-simple,

Digitized by Google

mais poignant dans sa donnée peu commune : une jeune fille qui aime en secret le fiancé de sa sœur, qui lutte, se tait, et qui meurt. Ce petit ouvrage est écrit avec un feu remarquable. Il faut en dire autant des *Lettres philosophiques* et des *Essais de philosophie sociale*, dont nous ne partageons pas toutes les idées, mais sans y voir ce que d'autres y ont vu et ce qui n'y est pas, une doctrine matérialiste. C'est, du reste, la même verve de pensée et de style, une fougue, mais une sincérité de sentiment qui, devant rien, ne recule ni ne tergiverse. L'auteur a pris pour épigraphe ce mot de Cicéron : « Partout où la raison voudra me conduire, je la suivrai, » et il va droit son chemin. Nous croyons qu'il lui arrivera aussi d'y voir bien des choses dont, avant de l'avoir parcouru un peu en entier, on ne se doute pas ; mais il n'en faut pas moins lui tenir bon compte de cette sincérité et de cette passion du vrai, quel qu'il soit, alors que tant de gens s'appliquent au contraire à déguiser la vérité, à la cacher à eux-mêmes et aux autres, et l'enseveliraient s'ils pouvaient.

— Ceci ne nous ramènerait pas trop mal aux nombreux Mémoires contemporains, en particulier à ceux du duc de Raguse, où il y a force méchancetés sans doute, mais malgré cela, ou pour cela, plus d'une vérité. Nous n'avons cependant nulle envie de nous lancer, même sans y prendre part, dans les récriminations qu'ils ont soulevées, et qui vont jusqu'à un procès maladroit, intenté à l'éditeur par la famille du prince Eugène. Ne fût-ce que pour sortir un peu des préoccupations du jour, voici des Mémoires beaucoup plus pacifiques, mais d'un intérêt spécial pour nous autres protestants, et néanmoins varié par toutes sortes d'échappées sur leur époque. Ce sont les *Mémoires inédits et Opuscules de Jean Rou*, avocat et savant français du 17e siècle, qui se retira en Hollande et y devint secrétaire-interprète des Etats-Généraux. Ils ont été tout récemment publiés par M. Francis Waddington, et sous les auspices de la *Société de l'Histoire du Protestantisme français*. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs l'important et souvent très-curieux *Bulletin* de cette Société. Elle a dans son président, M. Charles Read, un de ces hommes activement dévoués, de ces investigateurs vigilants et sagaces, qui, par leurs découvertes déjà faites, savent mieux le chemin pour en faire de nouvelles. Grâce à lui et à d'autres zélés collaborateurs, la Société qu'il préside a pu déjà publier une foule de renseignements de toute espèce et de documents originaux, qui jettent un jour très-vif (et souvent bien douloureux) sur l'état des protestants en France sous l'ancien régime. Il en sera de même des Mémoires de Jean Rou, à plus d'un égard. Non-seulement il nous

Digitized by Google

raconte ses propres aventures, et il eut sa petite part de persécution, car des Tables Chronologiques où il avait cru ne faire que de l'histoire lui valurent l'honneur d'aller coucher quelque temps à la Bastille ; de plus, à propos des divers incidents de ses récits, il nous livre sans y penser maint détail naïf sur la vie moyenne et courante de la société, telle qu'elle était alors. Nous regrettons surtout de ne pouvoir pas le suivre dans ses relations avec Ménage et Chapelain et autres beaux-esprits de ce temps. On en tirerait plus d'un trait de mœurs ou de caractère. On pourrait aussi relever çà et là bien des faits de nature à confirmer une impression dont on ne saurait se défendre, en regardant ainsi d'un peu près ce dix-septième siècle si encensé aujourd'hui, et de plus en plus proposé à la France comme son grand titre de gloire : c'est qu'il y règne pourtant, qu'il y souffle à tous les degrés de l'état social, en haut et en bas, un profond esprit de servitude et de servilisme, de dépendance et de courtisanerie, auquel la foi religieuse, chez de pauvres protestants odieusement persécutés, fait presque seule exception, et une exception d'autant plus honorable.

Quelle différence avec le seizième siècle, moins régulier, moins ordonné, mais plus vivant et plus libre, et plus véritablement grand !

De celui-là nous aurions aussi un bien curieux témoin à citer, et qui nous arrive de Genève, sa patrie. C'est Bonivard, avec ses *Advis et Devis*, ou traités familiers sur divers sujets d'histoire et de morale. Ils étaient inédits. Grâce à MM. Gustave Revilliod et J.-J. Chaponnière, ils ont enfin passé, après trois siècles d'attente, de l'ombre des bibliothèques et du manuscrit au grand jour de l'impression et de la publicité. De même qu'il l'avait déjà fait avec son beau volume de Froment, *les Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève,* M. Gustave Revilliod et son associé pour cette piquante et utile publication, nous donnent ce nouvel ouvrage tel qu'il aurait paru dans le temps si, comme ils le disent, il avait pu alors « faire gémir les presses genevoises. » Ils ne se sont donc pas bornés à publier le texte, ils en ont conservé l'orthographe originale, et ont mis tous leurs soins à reproduire le mode d'impression et d'ornementation du seizième siècle, avec lettres illustrées et médaillons des principaux personnages. Leur volume, car il est bien aussi à eux, est un petit chef-d'œuvre de typographie, et un vrai présent qu'ils font aux amateurs.

Bonivard nous vient ainsi en bel habit tout neuf, et malgré cela, si bien à la mode de son temps, que c'est à s'y méprendre. Il semble, par là, que ce soit encore mieux lui qui nous parle. Or il parle à merveille, et il y a plaisir à entendre ses *Advis et Devis*, où, pour lui emprunter son langage, il devise et avise souvent si bien, à notre avis.

Digitized by Google

Devisant, en effet, des papes et des moines, que l'ancien prieur de Saint-Victor connaissait de très-près, il en cite quantité d'anecdotes, fort bien narrées ma foi, quoiqu'il n'y ménage pas plus les termes qu'on ne les ménageait alors. Devisant de la Réforme elle-même, il *avise* des choses fort justes sur ceux qu'il appelle *difformes réformateurs*. Le Bonivard de l'histoire n'est pas sans doute celui de la poésie, mais il n'en fut pas moins trop réellement le prisonnier de Chillon : homme de savoir et d'esprit, écrivain mordant et naïf, c'était de plus une de ces natures à l'humeur comme à la pensée indépendante et libre, qui savent la vie et, ne se payant pas de mots, vont au fond et le jugent. « Je trouve, dit-il, deux sortes de poursuivants l'Evan-« gile : les uns ont abandonné leurs biens propres, voire leurs per-« sonnes à mort pour suivre l'Evangile, comme beaucoup de Français « et autres étrangers qui sont venus demeurer à Genève. Les autres « ont suivi l'Evangile pour avoir le bien d'autrui.....» A Genève même au commencement, ajoute-t-il ailleurs, « peu de gens de bien se sont « là mêlés d'avancer l'Evangile en notre cité; ce sont été les plus dé-« bordés qui fussent en la ville, ni dix lieues alentour, et y ont fait « bien, mais non pas pour bien faire.....» Il en fut à cet égard de la Réforme comme de toutes les révolutions, qui ont toujours leurs exploiteurs et leurs partisans intéressés : aussi un esprit morose serait-il parfois tenté de dire que ce sont les honnêtes gens qui soutiennent le monde et les coquins qui le font aller. Quant à la Réforme, un de ses principaux chefs et qui lui fut fidèle jusqu'au bout, Pierre Viret, savait bien qu'en penser, et il en parle dans le même sens que son contemporain Bonivard. S'il y en a, s'écrie-t-il en maint endroit de ses livres, « qui fassent leur devoir à ce qu'il y ait telle discipline et « réformation en l'Eglise que l'Evangile la requiert, on leur dira in-« continent : Pourquoi nous venez-vous ici troubler? ne pouvez-vous « vivre à repos, et y laisser vivre les autres?» Le repos, le repos! l'homme le demande à grands cris; mais au fond il ne le peut supporter, et Dieu le lui refuse, comme mauvais pour lui ici-bas.

ERRATA

DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON :

Pages 407, ligne 20 : *et* en mal, lisez : *ou* en mal.
— Ib., — 29 : *Huggens*, lisez : *Huygens*.
409, — 22 : *est*, lisez : *et*.
412, — 13 : *qui*, lisez : *et qui*.

Digitized by Google

Neuchâtel, 15 juillet 1857.

Le dernier mois s'est ouvert par la conclusion définitive de l'affaire de Neuchâtel. Les ratifications ont été échangées à Paris, le 16 juin, et ainsi se termine, au milieu d'un calme qui touche à l'indifférence, ce conflit qui avait pris de si menaçantes proportions. Le gouvernement de Neuchâtel a fait aussitôt promulguer le traité et le décret d'amnistie adopté par le Grand-Conseil. La très-grande partie des accusés éloignés du territoire suisse se sont empressés d'en profiter pour rentrer dans leur pays, et les Neuchâtelois qui s'étaient exilés volontairement, en beaucoup plus grand nombre, en avaient en général donné l'exemple quelques jours auparavant. — Les Chroniques précédentes ont si souvent déjà traité cette question, que nous n'avons plus à lui consacrer qu'un seul mot : l'expression de nos vœux sincères et profonds pour la pacification du Canton de Neuchâtel. Elle paraît en bonne voie, ce n'est toutefois pas sans crainte que nous voyons approcher les luttes de la révision constitutionnelle.

La solution favorable du plus grave conflit qui pût menacer l'indépendance du territoire suisse, paraît avoir été un stimulant nouveau pour les parties de ce territoire qui sont encore soumises à une influence extérieure. Les négociations relatives à l'affranchissement ecclésiastique du Tessin et des districts italiens des Grisons se poursuivent assez vivement pour qu'on espère arriver au but. L'attention se porte de nouveau sur le canton de Genève, à propos de la pétition de MM. Pons et Bordier, appuyée par 800 citoyens Genevois, qui ont saisi l'occasion que leur offrait la question de Neuchâtel pour insister auprès de l'Assemblée fédérale sur les dangers et les inconvénients qui résultent du traité de Turin. On sait que ce traité, en annexant définitivement au canton de Genève les communes catholiques détachées de la Savoie, a stipulé en leur faveur des conditions très-étroites, essentiellement relatives aux matières confessionnelles. Nous n'entendons pas traiter à fond cette question ni nous prononcer à cet égard. Mais il est évident que c'est en partie au traité de Turin, aux armes exceptionnelles qu'il a mises aux mains des communes annexées, que le canton de Genève doit la singulière et dangereuse situation où il se trouve. Jamais ce gouvernement de tribun, si étranger aux mœurs politiques de la Suisse, ce gouvernement personnel où aucun principe n'est plus pour rien, n'aurait été possible à M. James Fazy sans le

Digitized by Google

point d'appui qu'il a trouvé dans la population catholique pour laquelle il garde toutes ses faveurs. Ce lui est une raison, et la meilleure des raisons, de ne point se soucier qu'on intervienne dans ces complications. Mais cela ne fait pas qu'il ait bon air de se montrer si peu empressé sur un point où l'indépendance politique du territoire de Genève est tellement engagée, après avoir été si difficile à l'endroit des conditions du traité neuchâtelois. Il a été prouvé de toutes parts que ces dernières conditions sont parfaitement inoffensives auprès de celles qui régissent les communes annexées de Genève. Pour se sauver du reproche de contradiction, qui d'ailleurs ne l'embarrassera guère, il a sans doute les démonstrations ébouriffantes qui établissaient qu'une erreur de plume s'était glissée dans le traité de Vienne, et que dès 1815 les Rois de Prusse avaient perdu tous leurs droits sur Neuchâtel.

Le canton de Fribourg marche dans une voie propre à rassurer ceux qui avaient craint, lors de la victoire incomplète du parti conservateur dans les élections, que les tendances ultramontaines ne prissent le dessus. Rarement peut-être on aura vu une majorité si forte aussi maîtresse d'elle-même. Les élections qui viennent encore d'avoir lieu dans le courant du mois portent un caractère d'impartialité dont murmurent les moins sages partisans du nouveau régime. Sans doute, si la majorité se sent puissante à l'intérieur, elle sait qu'elle a des égards, et beaucoup d'égards, à observer envers les pouvoirs voisins, qui sont avec elle sur un pied de défiance. Mais évidemment il y a là aussi le sentiment et le calcul d'une politique conciliatrice, bonne et utile en elle-même, indépendamment des voisins. La longue épreuve du peuple fribourgeois a porté de bons fruits. Le sceau vient d'être mis à la reconstitution libre du canton de Fribourg par la garantie fédérale que le Conseil des Etats a prononcée et que confirmera le Conseil National. Les réserves dont on l'accompagne sont un nouveau signe de cette défiance dont nous parlions tout à l'heure. Mais il y a lieu d'espérer que le concordat du gouvernement de Fribourg avec son évêque ne donnera pas prise aux conflits.

La ligne d'Oron se fera-t-elle? Les péripéties de cette grande affaire ne sont pas à leur terme, lors même qu'il ne faudrait pas ajouter foi aux bruits qui circulaient ces jours passés et qui n'allaient à rien moins qu'à supposer un transfert, de la part des concessionnaires d'Oron, en faveur de la Compagnie de l'Ouest. La majorité des pouvsirs fédéraux a montré une volonté si persistante dans tous les incidents de la lutte, qu'on ne peut s'attendre à aucune reculade.

Digitized by Google

L'Assemblée fédérale est enfin saisie d'un projet relatif à cette autre grande entreprise de la correction des eaux du Jura. Le Conseil national vient de nommer laborieusement la commission qui examinera ce projet, et il est assez singulier que deux des cantons intéressés, Fribourg et Neuchâtel, n'y soient représentés par aucun de leurs députés. Ce sera là la plus grave des occupations prochaines de l'Assemblée : une session ne suffira pas pour en venir à bout.

Mais, depuis le commencement de juillet, les pensées du public suisse ne sont pas à ces choses. L'Exposition et le Tir fédéral en ont fait presque exclusivement les frais.

Nous n'avons pas encore vu l'Exposition, et d'ailleurs la Chronique n'est pas sa place. Nous n'en dirons rien ici, parce que la *Revue Suisse* en parlera plus longuement et par une autre plume. Nous ne tenons qu'à constater le jugement général que nous en avons entendu porter, et qui est des plus honorables pour l'industrie suisse. Ceux qui l'ont vue sont frappés de la diversité des produits de ce petit pays, et les Anglais eux-mêmes, rois de l'industrie, la comparent franchement aux expositions de leurs villes les plus manufacturières.

Quant au Tir fédéral, chacun s'accorde à reconnaître qu'il a surpassé, soit par l'excellente organisation de la fête, soit par l'immense concours de population qui s'y est porté, tout ce qui s'était vu jusqu'ici en ce genre. Berne a le privilége des fêtes grandioses, bien ordonnées, appropriées au caractère à la fois simple et puissant de sa ville et de son histoire. Avec la centralisation qui nous emporte, Berne réunissait d'ailleurs des éléments de succès qui ne se seraient rencontrés dans aucune autre ville de la Suisse. La coïncidence de l'Exposition et de l'ouverture des Chambres fédérales était une raison de plus pour attirer beaucoup de monde, et aussi pour imprimer à la fête un air officiel qui se reproduisait dans les discours. Enfin la Suisse sortait d'un de ces conflits après lesquels un pays, comme un homme après un grand danger ou une grande émotion, donne essor à la cordialité. Il nous est permis de ne pas goûter outre-mesure les allures un peu orgueilleuses de plusieurs orateurs ; mais il nous semble que l'esprit d'union sincère, d'union enfin victorieuse des dissentiments et des partis, a gagné à ce Tir fédéral ce qu'il n'avait jamais gagné dans les autres.

Cependant l'été est à son plus ardent sommet, la Suisse est couverte de voyageurs, et tout promet aux vallées des Alpes la plus ample moisson d'étrangers qu'elles aient faites jusqu'à ce jour. Les lecteurs

Digitized by Google

de la Chronique lui seront indulgents si elle prend aussi sa part de vacances, et si, pour d'autres causes qui seront transitoires, nous l'espérons, elle ne se hasarde pas plus avant.

***

LETTRES-MÉMOIRES

DE

MADAME DE CHARRIÈRE[1]

Troisième article — (1770 à 1773).

Les incertitudes de Mademoiselle de Zuylen touchant son mariage furent, comme nous l'avons dit, très-longues et souvent pénibles à cause de la vivacité de son imagination et de la délicatesse de ses sentiments. Les lettres qu'on va lire nous feront passer par toutes ces péripéties jusqu'au dénouement. Nous croyons que ces détails, dans lesquels les sensations tiennent plus de place que les événements, seront lus avec intérêt par les personnes qui ont goûté les lettres précédentes. Nous ne pouvons que rappeler au sujet de celles-ci la remarque que nous avons déjà faite. Pour bien apprécier cette manière d'écrire, si nettement et si vivement française, il faut un peu sortir du courant de la littérature moderne et contemporaine. On se souviendra aussi que cette correspondance est adressée à un frère, qui voyageait pour sa santé dans le midi de la France, en Italie et en Suisse :

« Utrecht, ce 10 mai 1771.

« Vous a-t-on écrit, mon cher Ditie, que madame d'Athlone[2] est accouchée heureusement d'une fille, le 26 du mois passé. Mylord se serait vanté de cette attention, et comme il n'en a rien dit, nous le soupçonnons, sa femme et moi, de n'en avoir rien fait. Ce qui me console de notre lenteur, c'est qu'à présent vous apprendrez plusieurs bonnes nouvelles à la fois. La mère, quoiqu'elle ait plus souffert que de ses autres enfants, se rétablit avec une rapidité extraordinaire. Elle

[1] Voir le N° de Mai.

[2] Femme de l'envoyé de la Grande-Bretagne auprès des Etats-Généraux de Hollande.

Digitized by Google

mange, marche et parle comme madame de Randwyck qui la quitte encore moins que moi, qui lui rend toutes sortes de services avec un jugement et un zèle que j'admire continuellement. La petite promet d'être jolie. Craignant de nous impatienter par la monotonie d'être une troisième fille avec un visage comme les autres, elle a eu soin au moins d'en prendre un différent, et on lui pardonne d'être fille à cause de son visage et à cause de son nom. M. Schandy ne mettait pas plus de prix à cette dernière circonstance que madame d'Athlone. Vous voyez bien que c'est du nom d'*Isabelle* ou plutôt de *Belle* que je parle. On l'a baptisée Christine-Henriette-Marie-Isabelle; Christine, parce que ma tante de Tuyll est marraine et qu'elle l'a voulu, Henriette et Marie par courtoisie de Mylord, Isabelle parce que je suis marraine aussi. La chambre de l'enfant est fort jolie. Nous avons pris une garde facile, gaie, bonne, qui ne dort et ne gronde point. Nous sommes de bonne compagnie et ne parlons pas comme des commères ; aussi avons-nous tout autant de beau monde que nous en voulons, et M. de Salgas, notre royal ami, a passé cinq jours avec nous. Il m'a fort demandé de vos nouvelles. J'ai fait son portrait, c'est-à-dire une ébauche fort ressemblante, malgré lui et à la sollicitation de M^me^ d'Athlone. C'est elle aussi qui veut absolument que j'aille à Amsterdam pour voir M. Du Châtelain. J'hésitais à cause de toutes les maisons où je puis et ne puis pas loger ; mais enfin je pars demain matin, et moyennant le chaperonnage de Delvau, je m'en vais bravement chez Thibaut ou au *Heere-Logement*. Je me suis demandé s'il existait une maison d'ami où pour la liberté je serais aussi bien que dans ces hôtels, et n'en ayant point trouvé, je me suis décidée. J'ai vu ici madame Hasslaër, la première fois avec un peu de contrainte; la seconde fois je fis si bien que j'égayai entièrement la conversation. On aurait dit de nouvelles connaissances qui se voient avec une prévention favorable. Elle m'a offert sa maison, mais il me semble que ce serait aller trop vite. Je me fais une fête de voir M. Reudorp.

M. le receveur de Perponcher, au lieu d'une maison, a loué deux chambres du bas chez mylord d'Athlone, non encore meublées. Il soupera avec eux et n'y dînera point. Il aura son *thé-water* et la bière de la maison, et les entrées libres dans la cave à vin. Il paiera 400 florins et le chauffage à part. J'ai dressé le contrat. Il est au comble de la joie, quoique madame d'Athlone ait bien dit qu'elle voulait le voir le moins possible, jamais le matin par exemple.

La petite Marianne de ma sœur est morte de la coqueluche après des souffrances incroyables. Elle se portait si bien que c'est dommage. Madame de Tuyll a couru à la foire de la Haie comme une jeune petite fille. Son mari exerce comme un diable. Voilà tout ce que je sais. Adieu. Mes affaires sont comme elles étaient. Il me semble que madame d'Athlone, M. de Charrière et M. de Salgas frémissent à la pensée du mylord Wemmys, cet *attainted lord*, autrefois chef des rebelles

Digitized by Google

d'Ecosse, établi moitié en Suisse et moitié à Paris, qui doit venir ici pour m'épouser. Il est d'avis que j'aille solliciter pour moi, après le mariage, 10,000 livres sterling de son bien que le Roi d'Angleterre retient depuis vingt-cinq ans, ou une pension équivalente. C'est un grand ami de mylord Maréchal. Il est d'avis aussi que chacun reste maître de sa fortune, et que l'on mette ensemble, chaçun selon ses facultés, ce qu'il faut pour entretenir le ménage. Si j'ai cinq mille florins par an de mon père, il me semble que j'en dois garder trois mille pour mon usage particulier. Son nom de famille est Charteris. Non, je me trompe; mais il est l'oncle de ce M. Charteris que vous avez vu chez M. Brown et que je trouvais si bien et qui n'est pourtant qu'un bon jeune homme studieux, mais d'un mérite et d'un esprit ordinaires. »

« Zuylen, ce 9 juillet.

« Vous avez donc quitté Montauban pour ce même Bagnoles, recommandé par mon oncle, cherché et trouvé si souvent dans les cartes. Je me flatte que vous me ferez la description du lieu et l'histoire du voyage. Rien de mieux entendu que votre manière de voyager. Les trois petites bêtes, tour à tour carrossiers et montures, me plaisent. Ces juments sont fort de mon goût, ainsi que la jolie vache, et j'aime surtout votre procédé vis-à-vis d'elle. En la tirant des mains du ladre pour la soigner d'abord vous-même et la laisser ensuite entre les mains d'une bonne femme, vous lui avez fait plus de bien qu'elle ne vous en a fait. Tout cet article est charmant dans votre lettre. Je crois que votre simplicité est un art, et votre art est comme la simplicité; je ne connais point de naïveté plus intéressante. Votre précédente lettre aussi, où vous dites : « Je m'ennuie d'être le plus savant de la troupe» est la plus aimable du monde. Quelquefois j'ai le *selfischness* de passer légèrement sur l'article de votre santé quand je crois qu'il n'est pas favorable, et de ne m'occuper pour quelques instants que des agréments de votre lettre. C'est là une distraction passagère. Voici une espèce de consolation qui me sert plus souvent : c'est que moi et bien d'autres, avec une très-bonne santé, ne sommes pas plus heureux. Je vous parlerai ensuite de moi; parlons d'abord de deux personnes pour lesquelles l'avenir me parait fort à craindre, quoiqu'elles soient enivrées du présent. C'est Van der Duyn et sa femme que le général de Maasdam n'appelle plus que la concubine de son fils. Mais savez-vous de qui je parle? Mon frère Guillaume me dit dans ce moment qu'il ne vous a pas mandé l'enlèvement de mademoiselle Van de Parck avec Van der Duyn le cadet. M. et madame Bouwens ont arrangé le voyage et commandé les relais et prêté de l'argent. Ils ont passé à Utrecht et se sont mariés du mieux qu'ils ont pu près de Clèves. Ils sont ensemble à Deventer. Il n'a que vingt-et-un ans, la belle vingt-sept. M. de Maasdam et madame deshéritent leur fils et jurent qu'ils ne consentiront jamais au mariage. On prétend qu'ils allèguent une

raison peu honorable à M[lle] de P. Mais supposé que cela soit vrai, et quand ils me le diraient à moi-même, je ne pourrais croire que la blanche et belle Bettye soit parente de ces novieaux à mines judaïques. Je voudrais que les États de Hollande ou les États-Généraux fondassent une maison à peu près comme Saint-Cyr, où l'on mît les jeunes filles en sûreté contre les excessives vanités et les folles amours. Ne respirer que bals, spectacles et parures, et n'avoir point de dot pour se faire épouser, doit conduire naturellement à toutes sortes de folies, de travers et de malheurs.

M. de Reede arrive ici jeudi à six chevaux; sa femme vient la nuit suivante en yacht; ils s'en vont vendredi ou samedi à Amerongen avec madame d'Athlone qui est déjà fatiguée d'eux d'avance, c'est-à-dire du baron. Nous avons dit adieu hier au soir à la famille Loten qui part aujourd'hui pour Bruxelles et de là pour Londres. Il y a une dissonance entre ces deux personnes qui fait un peu souffrir, quoiqu'on les aime toutes deux. Je dis toujours que madame Thelusson, madame Loten et madame Hasslaër, toutes différentes qu'elles sont de pays, de ton et de figure, sont trois femmes de même calibre et de même prix. Madame de Chasteler est accouchée heureusement d'un garçon; c'est une sorte de miracle. M. de Salgas est parti pour le Pays de Vaud; j'en suis bien aise pour M. de Charrière qui est à Neuchâtel. Je ne reçois pas souvent des lettres de ce dernier. Il pense que lord Wemmyss est ici, et point du tout, il attend à Paris une promotion de croix de mérite où il espère avoir part. Voilà une ambition bien puérile, ce me semble, pour un *attainted lord* qui n'a rien fait d'essentiel pour la France et qui n'a point servi, à ce que je crois, dans la dernière guerre. On m'a dit qu'un petit prince allemand l'avait déjà décoré d'une très-grande étoile. Sera-ce là mon mari? [1]

[1] Il est intéressant de comparer avec ce passage ce qu'écrivait de son côté lord Wemmyss à l'un de ses amis, le baron de Brackel, seigneur de Chamblon près d'Yverdon, au mois de mai 1771 :

« Il me flatte extraordinairement de voir le plan de mon voyage et ma conduite approuvés par mademoiselle de Zuylen. Certainement, que la chose réussisse ou ne réussisse pas, je tâcherai de me comporter de façon qu'elle n'aura rien à me reprocher. Vous voyez que par l'anéantissement de la Compagnie des Indes où je suis fort intéressé comme actionnaire, que je ne peux pas encore quitter Paris. Le contrôleur général a promis de finir tous ses plans à la Pentecôte. D'ailleurs je ne pourrai partir pour Utrecht au commencement de juin. Le roi donne à présent les croix et je compte en avoir une. Ayant écrit à M. de Belle-Isle pour savoir si l'on ne compterait pas les années de services rendus au Prétendant à un officier qui demanderait la croix de Saint-Louis, (sans nommer personne), voici sa réponse : « On ne peut dire positivement si les services rendus par un officier pendant la dernière guerre sous le prince Édouard lui seraient comptés pour la croix de St.-Louis. Ce qui est de vrai, c'est que les services étrangers ne concourent ordinairement à procurer cette grâce que lorsque deux officiers la demandent ayant la même ancienneté en France ; auquel cas celui qui aurait d'ailleurs servi chez l'étranger pourrait

Digitized by Google

La baronne de Steynhouse, dont vous me parlez, était la maîtresse de M. Pick de Zœlen, qui n'est plus Zœlen, parce que Zœlen est vendu. C'est une très-jolie allemande, élevée à ses dépens à Paris, et qui est venue à la Haie cet hiver, avec sa famille, pour achever de manger le pauvre homme. Elle s'en est retournée; tout était mangé apparemment.

« La grossesse de la Princesse d'Orange est déclarée solennellement. Elle n'a point été comme une femme qui se porte bien et qui n'est pas grosse, depuis la petite vérole. Je souhaite qu'on ne se trompe pas. Si c'est une erreur, sa santé doit être bien dérangée et elle empirerait par les ménagements qu'on a pour une grossesse. Elle est, dit-on, fort changée. Ses beaux yeux et son bon air lui restent avec toute l'affection de son mari. »

« Zuylen, ce 30 juillet.

« Où êtes-vous, mon cher Ditie, à Bagnoles, à Lyon, à Genève, à Paris? M. Thélusson vous fera parvenir ma lettre. Un soir nous revenions d'Utrecht en carrosse, mon frère Guillaume et moi. Il me dit que vous aviez écrit à mon père que votre santé n'allait pas mieux et que vous soupçonniez les médecins d'ignorer votre mal. Après souper, je demandai à mon père ce qu'il en coûterait à une femme avec un domestique pour aller de la manière la plus simple d'Utrecht à Paris, de Paris à Lyon ou à Genève. Sa conversation dura peu sur ce cha-

avoir la préférence sur l'autre. Au surplus, on peut tenir compte de l'intérêt qu'inspire tel officier dans tel cas particulier, selon les recommandations. »

« D'après cela j'espère et je reste. Je vous prie d'écrire ce contretemps à M. Brown, à Utrecht, pour qu'il en fasse part à mademoiselle de Zuylen, qui me paraît une dame raisonnable. Je me pique de l'être aussi. Il n'y a rien à dire contre la fortune ni la naissance de l'une et de l'autre des parties; mais il me semble que pourvu qu'il n'y ait point de dégoût de part ni d'autre, l'affaire pourra s'arranger. J'ai toujours été porté pour les mariages de raison et de convenance, quand les deux parties sont sensées. L'amitié et l'estime viennent indubitablement et les bonnes façons les font durer, au lieu que l'amour souvent s'en va et ne laisse rien. Vous êtes un exemple du contraire, il est vrai, ce dont je suis charmé pour votre bonheur. »

On voit par des lettres postérieures à celle-là que non-seulement lord Wemmyss n'alla pas à Bruxelles, mais qu'il chargea M. Brown de demander à mademoiselle de Zuylen si elle se sentirait de la répugnance à rencontrer celui qui recherchait sa main dans un lieu désigné, qui ne fût ni Utrecht ni Paris, « afin de pouvoir s'examiner réciproquement sans se compromettre ni s'engager plus avant. »

M. Brown trouva la proposition malséante et presque impertinente, et il refusa nettement de la faire. Il écrivit là-dessus très-nettement à lord Wemmyss, qui prit assez mal la remontrance et essaya vainement de retirer sa proposition et de venir à Utrecht. Dès lors tout fut rompu. Mademoiselle de Zuylen avait eu raison de n'avoir point une bonne idée de ce projet d'alliance.

Digitized by Google

pitre et ne fut pas fort instructive. Le lendemain ou deux jours après, mon père me dit : « Votre frère Guillaume aurait envie de voyager; « il parle d'aller joindre Ditie. Je lui ai rappelé que vous aviez eu la « même idée, mais seule! Comment aller toute seule? » Je n'ai rien répondu. J'ignore les plans de mon père et ceux de mon frère. Ils sont assez bons amis. Cela fait un excellent effet. Je ne me porte pas tout à fait bien. Je prends des pillules de rhubarbe tous les matins. Ma sœur est ici avec sa famille. On se porte bien autour de moi. Mais revenons à ce que je voulais surtout vous dire. Si vous n'avez pas dessein de revenir en Hollande, que M. de Salgas est parti d'ici il y a un mois pour la Suisse, que M. Tissot est à Lausanne et M. de Charrière à Neuchâtel. Celui-ci vous aime; il demande de vos nouvelles avec le plus vif intérêt. J'ai écrit à d'Hermenches (M. de Constant) que peut-être vous iriez en Suisse. »

« Zuylen, ce 9 août.

« Votre lettre, mon cher Ditie, était attendue avec la plus vive impatience. Elle a été reçue avec la plus grande joie. Vous avez soutenu les fatigues d'un voyage pénible comme aurait pu faire un homme robuste. Je ne vis guère qu'avec des gens absents. Mme d'Athlone est à Amcoengen, vous à Lyon, M. de Charrière à Colombier, M. de Salgas à Bursins. Vous devez avoir reçu la lettre dans laquelle je vous donnais l'idée d'aller voir ces gens-là. Je n'en ai rien dit ni à mon père ni à mon frère, comme vous pouvez croire. Cela ne peut être senti que de moi, et peut-être est-ce mal vu et mal senti. Aussi n'ai-je pas prétendu vous donner un conseil, mais une idée. Il y a entre nos êtres la même affinité qu'il y a eue entre nos hivers et nos printemps. Vous devez avoir bien chaud; j'étouffe d'autant plus désagréablement que je ne me porte pas trop bien. J'ai de fréquentes migraines, beaucoup de tristesse et de malaise. Mes fenêtres sont ouvertes et mes rideaux ouverts la nuit; cependant je dors mal. J'ai été trop paresseuse jusqu'à ce moment pour chercher la carte où je pourrais suivre votre route. Je me suis contentée de me représenter les montagnes, le danger de votre équipage, l'adresse de Mozer, votre cocher. Quand vous vous plaignez de la compagnie, je ne vous plains pas beaucoup. C'est ici et partout à peu près la même chose, et comme vous n'êtes point à demeure dans ces lieux-là, le mal est moins grand. Lord Wemmyss n'arrive point encore. Je l'attends avec une sorte d'impatience, quoique je n'aie de lui qu'une bien médiocre opinion et que toute mon inclination soit à une autre. Mais ma situation présente est trop aride, trop fâcheuse, et la noirceur de mon imagination, profitant de ce stérile loisir, la rend affreuse trop souvent. Je crois que mon frère va à Spa, mais il ne me l'a pas dit. J'ai écrit à Charrière qu'il m'était venu dans l'esprit de souhaiter que vous allassiez en Suisse. J'ai écrit à d'Hermenches (il faut dire le baron de

Constant) que si vous alliez voir Lausanne et parler à M. Tissot, il n'avait qu'à vous recevoir comme moi-même.

Mon père vous aura sans doute dit des nouvelles de la carte du pays. Ma sœur ici avec ses enfants, ma cousine de Tuyll et son mari partant pour Heer où M. de Heer doit être revenu de Spa avec M. *Bise,* qui me paraît être des mieux avec l'affligée, vous entendez bien, Sommaise et Mme Bentinck. Il ne faut pas courir risque de n'être pas deviné quand on écrit à deux cents lieues. Savez-vous avec qui Mme d'Ameliswert est bien? Avec M. Van Senden, et encore? avec ses laquais. Voilà ce qu'on assure.

« Lady Berkley a passé quelques jours chez Pereira; on la dit entretenue par un juif. Je l'ai vue à l'Opéra avec une douzaine d'Israélites qui criaient : « Lady! Milady ! » Ils ne sont pas accoutumés à de pareilles maîtresses. Je me flatte de recevoir bientôt une seconde lettre avec des détails que personne n'a moins soin de faire et ne fait pourtant mieux que vous. Votre négligence vaut mieux que l'éloquence des autres. Mme d'Athlone gouverne à Armerongen son ménage avec soin, avec sagesse et avec ennui. Sans en rien dire à personne, nous avons envoyé, elle et moi, un service de fayence jaune d'Angleterre à M. de Charrière et à ses sœurs. Vous ne m'avez jamais parlé de revenir. Voilà pourquoi mes souhaits ni mes espérances ne se sont pas tournés de ce côté-là. J'ai bien de l'impatience de savoir où vous allez. »

« Zuylen, ce 23 août.

« De toutes les lettres qu'on a jamais écrites, la plus intéressante, la plus aimable, c'est celle que je reçus de vous. Après l'avoir lue, je me reprochai le plaisir qu'elle m'avait fait et le sourire qu'elle me laissait, car vous ne vous portiez pas bien, votre poitrine était échauffée, l'espérance que Bagnoles vous avait fait concevoir était évanouie. Mais le moyen de ne pas se laisser distraire de ce chagrin par Mme de Narbonne, par le château de Salgas, par mille phrases aimables que vous répandez dans votre lettre sans vous en apercevoir, par la satisfaction flatteuse pour moi de vous voir accueilli, aimé, caressé partout. Je ne suis pas si philosophe que vous; j'en sens de la joie et de l'orgueil et je m'en félicite. J'ai reçu une lettre de M. de Charrière: il ne me dit pas que son ami quitte encore Bursins. « M. de Salgas est « reparti, dit-il, et j'en serais bien affligé si je n'avais pas l'espérance « de le revoir dans moins d'un mois. J'irai à Bursins et je le ramè« nerai à Colombier. Je voudrais fort que votre frère le marin prît le « parti de venir en Suisse; vous ne doutez pas du plaisir que j'aurais « à le recevoir et de l'accueil que lui ferait ma famille. Tâchez que je « voie M. votre frère. »

« Vous n'aviez pas encore reçu la lettre dans laquelle je vous parle de la Suisse quand vous m'avez écrit celle du 8 août. La pensée de

Digitized by Google

voir M. Tissot et M. de Salgas vous était pourtant déjà venue. Le conseil de votre médecin de voyager toujours et d'aller passer l'hiver en Italie me plairait extrêmement, s'il y avait moyen de vous aller joindre à Paris ou à Lyon et de rester avec vous jusqu'au printemps. Je renoncerais de grand cœur pour cela à toute prétention sur mylord W. On n'entend point parler de lui. J'irai demander demain à M. Brown ce que cela peut signifier. Mon père, encore une fois, devrait bien me laisser épouser l'homme que j'aime. Je ferme toujours les yeux et je me détermine à suivre le courant de circonstances plus fortes que moi.

Voici notre carte du pays. Mme de Reede s'est blessée, mais fort heureusement pendant que j'étais à Armerongen. Ma sœur est encore ici avec son ménage. Elle me caresse souvent avec autant de sincérité qu'elle me boude quelquefois. Mes frères Guillaume et Vincent reviendront de Spa au commencement du mois prochain. Quatre chevaux sans postillon est une manière bien imprudente d'aller. MM. de Perponcher père et fils, et les deux dames l'ont éprouvé tout nouvellement en Zeelande. Les deux chevaux de devant ne voulaient pas ce que voulait le cocher; la voiture a versé; nos gens n'ont été que meurtris et écorchés; point de blessure griève.

Adieu, mon cher Ditie, nous allons faire notre cour à notre tante de Fermeer; j'y parlerai de vous, cela accourcira la visite. Pour ce qui est de m'informer de vous, la vérité m'oblige à dire que vos compatriotes ne le cèdent pas aux étrangers. Van der Duyn et Betye demandent en vain le consentement. Ils sont ensemble. Pauvre Mme d'Ameliswert! Elle a Van Zenden. »

« Zuylen, ce 28 septembre.

« Mon père a reçu hier votre lettre, mon cher Ditie. Je me suis chargée de la réponse et du conseil qu'il croit vous devoir. C'est de ne pas rester plus qu'il ne sera nécessaire à Lausanne, dont il ne pense pas que l'air soit sain pour votre poitrine ni pour celle d'Ulentrove, quoique différemment malades. Cet air n'est pas en bonne réputation ici, apparemment pour être trop subtil et à cause de la bise. Je suis fort aise que vous ayez parlé à M. Tissot. A la fin quelqu'un de ces Esculapes vous aidera à guérir, ou bien vous vous convaincrez de l'impuissance de leur art, et n'ayant point à vous reprocher de l'avoir négligé, vous en aurez l'esprit plus à l'aise et moi aussi. Quelquefois je souhaiterais qu'on vous conseillât de retourner à Zuylen, pourvu que ce fût un bon conseil. Il y a bientôt un an que je ne vous ai vu, et m'étant plus occupée de vous que dans vos autres absences, celle-ci m'a paru plus longue. Ces derniers jours le désir de recevoir vos lettres et celles de M. de Charrière était redoublé par la pensée que j'avais que l'un me parlerait de l'autre. Mais vous ne l'aviez pas encore vu quand vous avez écrit à mon père. J'ai fondé quelquefois sur

Digitized by Google

votre séjour en Suisse des espérances qui, pour être vagues, ne laissaient pas de me flatter.

Vous voyez donc le lac, premier objet de mon admiration! Mais à Genève, où je l'admirais, il est plus animé par les bateaux qui viennent de tous ses bords et par les barques de pêcheurs. J'ai mangé autrefois des raisins à Gilly, tout près de Bursins où vous en mangez. Que le monde devrait paraître grand à de petits êtres comme nous! Que de variétés dans les choses agréables que nous offre la nature! Ici des plaines cultivées, un pays riche et fertile, là des montagnes, des points de vue pittoresques, des raisins, et cependant nous sommes tristes, nous nous sentons gênés! Nous avons le choix entre toutes sortes de beautés, et pourquoi nous tenons-nous attachés à un coin de terre où nous ne voyons souvent plus que le charme qui lui manque et jamais la beauté qu'il a. Pourquoi faut-il de l'argent, des domestiques, des chevaux pour quitter un séjour qui nous attriste et en chercher un où nous puissions être plus contents? Je crois quelquefois que j'ai eu grand tort, dans ma première jeunesse, de ne pas franchir l'obstacle que m'opposait l'usage et quelques dangers, et de ne pas chercher ailleurs, dans quelque situation moins opulente et moins monotone le contentement et le repos d'esprit que je perdais tous les jours plus irréparablement! J'en ai eu souvent la pensée; des craintes et des scrupules m'ont retenue. A peu près les mêmes craintes et les mêmes scrupules m'empêchent à présent de presser mon père ou d'user de la liberté qu'il me laisse sans égards pour la répugnance que je lui vois. Si j'épouse lord W., ce sera pour changer de place et de situation, au risque d'être plus mal encore. Il me semble que je suis arrivée au moment qui doit décider de ma destinée. Mon père me conseillera d'épouser M. de Charrière ou bien j'épouserai lord W. Les délais et l'incertitude ne seraient plus supportables et je ne veux pas recommencer un hiver comme le dernier. Je dis tout ceci dans la supposition que rien n'ait changé les plans de lord W. et qu'il parte incesssamment (lundi assure M. Brown) de Paris pour Utrecht.

Je viens de relire ma dernière page, peut-être ne l'entendrez-vous pas bien d'abord, si vous n'avez pas appris auprès de M. de Salgas ou de M. de Charrière où nous en sommes. Mais vous l'apprendrez ou vous le devinerez. J'ai lu l'administration de la justice criminelle et l'admirable discours de M. Servan *pour une femme protestante;* je voudrais qu'il se portât bien et vous aussi, et que vous n'en dînassiez pas moins ensemble à Lausanne. Que d'hommes différents vous apprenez à connaître!

J'attends avec impatience que vous m'écriviez d'auprès de l'homme de Bursins. Adieu, mon cher Ditie. Je n'ai bu depuis quinze jours que du *porter* de Londres et je me porte bien. Nous avons vu le Grand-Commandeur et tout l'ordre Teutonique. Le comte Jap et M. de Natenrisch sont devenus chevaliers. Mme de Randwyck a été très-malade,

Digitized by Google

très-patiente, très-conciliée avec l'idée d'une mort prochaine qu'un sot médecin lui avait donnée sans raison, à ce médecin près très-bien soignée, surtout par Mme d'Athlone, et elle est actuellement en parfaite santé. »

P. S. Je ne sais pourquoi, au commencement de ma lettre, mon style a pris une teinte d'âcreté contre les médecins, au lieu du ton de confiance que j'aurais dû prendre pour M. Tissot. Vous savez que son livre est mon médecin. J'espère beaucoup de ses soins pour vous. Jamais ils n'auront été mieux employés. Vous me feriez grand plaisir de me donner de façon ou d'autre des nouvelles de M. de Charrière. »

« Zuylen, ce 12 octobre.

« Votre lettre, mon cher Ditie, m'a fait une peine infinie. Il est triste que votre lettre du 7 septembre à mon père soit restée 20 jours en chemin au lieu de dix, car voilà ce qui est arrivé. Je n'y avais d'abord pas fait attention, sachant que je vous avais écrit dans tous les temps et aussi souvent que vous le pouviez désirer, que depuis votre départ de Bagnoles, il y avait quatre lettres allant de moi à vous. Je ne soupçonnais pas ni votre inquiétude ni votre impatience, ou du moins je pensais qu'elles ne pourraient durer longtemps. Vos dernières lettres parcourent présentement peut-être encore les provinces méridionales de la France. Ma dernière doit être arrivée à Lausanne le 8 de ce mois, quatre jours après le départ de la vôtre. Mais j'admire la diligence que celle-ci a faite : Je l'ai reçue hier, le 11 octobre; elle était du 3, et celle de M. de Charrière, écrite le 30 septembre, est arrivée en même temps. Voilà qui est bien tiré au clair. Mais le mal que ce désordre vous a fait n'est pas réparé ni réparable. Vous avez souffert et c'est ma faute, non que je n'aie assez écrit ou que je n'aie pas suivi exactement vos directions; mais je vous ai écrit des lettres tristes qui vous ont fait attendre avec trop d'inquiétude les lettres retardées[1]. Je devais prévoir la possibilité de cet inconvénient, et sentir

[1] Le commandeur de Tuyll écrivait de Lausanne à sa sœur, le 3 octobre :

« Comment se peut-il, ma chère sœur, que je n'aie point de lettres de vous, de lettres fraîches, j'entends. Je suis depuis longtemps, pour ce qui vous regarde, dans une situation cruelle d'incertitude, tous les jours de courrier sont des jours d'un moment d'espérance et d'un long chagrin. Si loin on est si sujet à dire des choses qui ne sont plus de saison, on sait si peu ce qu'on dit, que j'ai renvoyé au prochain courrier, et puis encore au prochain, toujours dans l'attente que vous me tireriez de peine et me diriez où vous en êtes. A la fin j'ai reçu à la fois trois lettres de vous et deux de mon père, toutes anciennes et toutes ayant fait le tour de Bagnoles et du Midi. Si MM. Thélusson me les avaient envoyées à Lyon, comme je le leur avais dit, il y a longtemps que je les aurais reçues. Malgré le plaisir que vous ont fait mes lettres, et qui en est un infini pour moi, je vous vois dans une situation cruelle, malade, fermant les yeux sur un avenir incertain. Si je les avais reçues quand je le

d'ailleurs que de si loin on ne peut que souffrir pour ceux qui se plaignent qu'on ne peut les soulager. Je me consolerais du reste de votre lettre si du moins l'article de votre santé était plus satisfaisant. Je désire ardemment d'autres nouvelles.

Mon frère a prêté serment aujourd'hui comme *Marschalk van't overquartier*. Mon père, dans sa lettre du 9, vous aura sans doute détaillé cette sollicitation et cette bonne fortune, et vous aura dit que le sort lui avait donné la préférence sur M. de Hardenbrock. Voilà ce que c'est que d'être à la cour; on va de pair avec ses aînés, et le général de Hardenbrock est traité précisément comme mon père. Mon frère est fort aise; ceci va lui donner une occupation peu pénible et pourtant honorable et utile au public. Il se prépare cependant à nous quitter pour aller chasser à Heer, où il trouvera Athlone, Reede, le capitaine Fritz, le capitaine Vincent avec Mansfeld et Snock. Je vous parle d'eux avec d'autant plus de détail que j'ai de la répugnance à parler de moi-même. Je me porte assez bien cependant, mais le reste de ma situation est assez lugubre. Lord W. n'arrive pas; M. Brown en est fort en peine et très-piqué. Mon père ne me parle de rien de-

devais, je serais à Zuylen maintenant. A présent c'est peut-être autre chose. Vous vous portez mieux; M. de Charrière me l'a dit. Mais voilà tout ce que je sais, et que mylord W. n'était point encore paru. Vous me parlez de passer l'hiver quelque peu ensemble. Sans madame d'Athlone ou une madame d'Athlone, ce serait difficile sûrement. Mais je réponds bien mal à vos lettres où vous me comblez de caresses. N'en recevant pas d'autres, je relis les anciennes, et pour les articles qui m'inquiètent, je tâche de me rassurer par le temps écoulé depuis qu'elles sont écrites. « Peut-être à présent est-elle mieux et avec madame d'Athlone, » voilà ce que je me dis incessamment. J'ai été trois semaines assez malade à Lausanne par l'effet des remèdes de M. Tissot, qui consistent en eau de Seltzers, du petit-lait et du miel pour guérir une disposition asthmatique qui se fortifiait malgré moi. Par l'effet de ces mêmes remèdes, je suis incomparablement mieux. Quelquefois cet asthme me fait un peu souffrir. Cela m'est arrivé à Bursins, où j'ai passé trois jours, mais je suis mieux depuis.

J'ai une quantité de choses à vous dire (mais ma tête n'y est point du tout,) sur ce pays, cette ville, M. de Salgas, qui m'a parfaitement bien reçu, M. de Charrière que j'ai trouvé chez lui. Il a passé quelques jours dans les environs de Lausanne et je ne l'ai quitté que ce matin. Je le reverrai bientôt chez lui. J'ai vu une fois M. d'Hermenches chez lui, près de Lausanne, où il est revenu depuis peu. J'ai vu davantage Madame de Gentil. J'y ai soupé plusieurs fois et je lui ai donné un déjeuner il y a trois jours, et une partie de cheval que vous connaissez sans doute par son frère qui, j'espère, ne vous en a pas beaucoup dit, sans quoi il y aurait beaucoup à rabattre. J'ai vu tant de choses et de gens! M. Servan dont il y a tant à dire, M. le vicomte de la Bourdonnaie avec qui je suis fort lié et qui part demain pour l'Italie. Il y a à Lausanne beaucoup d'étrangers qui arrivent et s'en vont, d'autres qui restent un peu. Nous avons des princes et des princesses sur lesquels il y aurait trente-six pages à écrire. Ce sera un jour le sujet de nos conversations. Bien des gens m'ont parlé de vous, moi j'y pense à tous moments. »

puis quelque temps, c'est-à-dire de rien qui me regarde. Mais aussi que me dirait-il? Je suis maîtresse, à la rigueur, de faire ce que je voudrai, même d'épouser M. de Charrière. Mais il ne conseille et n'approuve pas ce mariage. Mes ennuis, il ne les devine pas. Quand j'en laisse voir quelques-uns, bien loin de deviner les autres, je crois qu'il prend la moitié de ce que je dis pour des exagérations et des déclamations. Ce n'est pas sa faute; son âge et son humeur mettent trop de distance entre nous pour que nous puissions sentir et juger l'un pour l'autre. Il croit, si je ne me trompe, que si je me portais bien, je serais très-contente de mon sort, et que je n'aurais qu'à me promener beaucoup pour me porter bien.

Il me semble qu'il ne tiendrait qu'à vous d'être tout à fait libre avec M. de Charrière et de le mettre parfaitement à son aise. J'aime son ami (M. de Salgas) comme vous l'aimez et même un peu plus encore, et lui je l'aime comme vous n'aimez personne ou comme vous aimez trois personnes à la fois.

N'avez-vous pas vu M. de Mauclerc à Lausanne? Je vous supplie de voir mademoiselle Prévost, mon ancienne gouvernante, à Colombier ou à Neuchâtel, et de lui dire mille et mille amitiés de ma part. Déclamez contre moi devant elle sur la répugnance que j'ai à écrire au loin, à moins que ces correspondances ne soient courtes et que les gens ne retournent auprés de moi au bout de quelque temps. Dites que vous ne seriez pas vous-même en sûreté contre la manie que j'ai de laisser tomber un commerce de lettres lointain au bout de deux ou trois ans. Faites qu'elle soit contente de vous et contente de mon cœur et point trop mécontente de mon silence. En passant à Nyon, vous pourriez voir aussi le pauvre M. Gaudin. J'ai fait ce que j'ai pu pour ses enfants et je n'ai point encore de réponse décisive. Le dernier à qui je me suis adressé, c'est M. d'Ernst. Il m'a dit que M. Werdtmuller était le maître d'effectuer ce qu'il désirait, et qu'il n'avait pas besoin pour cela d'une permission expresse du Prince, mais seulement, je crois, d'une approbation qui ne se refusait point à un capitaine *dans un régiment suisse*. Il y a trois mois de cela. Adieu. Je vais vous dire deux demi-secrets : Perponcher est amoureux pour le mariage; mademoiselle de Randwyck a un amant pour le mariage. Ah! je vois que vous êtes curieux, je vous dirai l'autre moitié de celui-ci : C'est le cousin Singendwick. Je crois qu'elle n'en sait rien encore, et il est impossible de deviner le succès. Pour le premier secret, il m'est trop recommandé pour le dire en une fois. Je vous embrasse. Je voudrais que vous vous portassiez bien, que vous vous amusassiez; je consens même pour cela que vous songiez la moitié moins à moi. Mon père vous fait dire qu'il est plus fâché que surpris de ce qui est arrivé à nos lettres. »

Digitized by Google

« Zuylen, le 16 octobre.

« J'ai reçu hier une lettre de M. de Salgas, aussi obligeante pour vous, mon cher Ditie, que dure et fâcheuse pour moi. Je vous l'envoie ; elle sera mieux entre vos mains que dans les miennes. M. de Salgas exige que la première lettre que j'écrirai soit à lui soit à son ami, décide son sort. Je lui obéirai et, en attendant, c'est à vous que j'écris. Vous avez reçu à l'heure qu'il est toutes mes lettres, excepté la dernière. Avant de recevoir celle-ci, vous serez déjà instruit de tout ce qui me concerne, de tout ce qui s'est fait et dit sur la chose du monde la plus intéressante pour moi. Peut-être trouverez-vous, comme M. de Salgas, que j'aurais dû presser plus vivement mon père de donner son consentement positif aprés qu'il m'eut dit que j'étais la maîtresse, ou me passer de ce consentement de son cœur et profiter de la liberté que me donnaient ses paroles, et engager la mienne à M. de Charrière. Je ne sais si j'ai eu tort ou raison, mais outre la faiblesse de caractère et l'esprit vacillant que M. de Charrière m'a souvent reproché, et qui étaient peut-être *at the bottom* de cette conduite, voici les motifs que j'ai reconnus et par lesquels je me suis guidée. Le plus puissant de tous était l'air inquiet et chagrin de mon père à qui je ne pouvais me résoudre de faire cette espèce de violence. Je croyais qu'étant très-prévenu contre lord Wemmyss, il me donnerait plus volontiers à M. de Charrière quand il me verrait sur le point de choisir entre eux, et que s'il persistait alors à refuser M. de Charrière, cela ne pouvait venir que d'une répugnance invincible contre laquelle je ne voudrais pas agir, quand même je serais assurée d'être malheureuse sans M. de Charrière jusqu'au dernier de mes jours. Vous savez apparemment que mon père avait voulu faire prier lord Wemmyss de différer son voyage jusqu'au 1er octobre, mais qu'il était trop tard quand j'en parlai à M. Brown, parce qu'il n'avait pas son adresse à Paris. Ce ne sera donc pas ma faute, disais-je, s'il vient ; j'y gagnerai de faire décider mon père, et le public ne pourra pas faire cet affront à M. de Charrière, à mon père et à moi, de dire que je ne fais ce mariage que parce qu'il ne s'en présente point d'autre à faire et que j'ai la passion d'être mariée.

Je prenais donc patience. Le nouveau jour fixé par lord Wemmyss pour partir de Paris était très-proche. Ce jour vient, passe, et les suivants, huit jours, douze jours sans entendre parler de lui. Je vois M. Brown ; il était piqué ; il m'en parle, je souris et ne lui réponds rien. Samedi 13, je reçois une longue lettre de M. de Welderen ; il me disait parmi beaucoup d'autres choses : « Prenez un parti ; épousez « M. de Charrière, si vous ne pouvez être heureuse sans lui. » Ce mot me parut comme la remarque d'un homme qui jette un regard impartial ; neuf, non encore fatigué, sur un tableau sur lequel le peintre a presque perdu les yeux. Samedi, dimanche, lundi matin je médite, j'arrange des discours à mon père ; je m'arrête enfin au projet de lui

Digitized by Google

dire : « Quand pourrai-je épouser M. de Charrière; quel temps et quel endroit vous conviendraient le mieux? » Cela aurait supposé une résolution prise. peut-être déclarée; si cette supposition n'eût pas trop révolté mon père, la résolution aurait été prise en effet et déclarée irrévocablement par le premier courrier.

Voilà où j'en étais de mes pensées quand la lettre de M. de Salgas arriva. Elle me fit une peine inconcevable. Le conseil de me décider, avec les motifs qu'il y joint, m'aurait paru très-bon en lui-même; mais comme c'était la première fois qu'il m'eût été donné, les reproches qui l'accompagnaient me parurent très-durs et très-injustes. M. de Charrière, bien loin de me presser de résoudre, dit dans sa dernière lettre : « Ne pourriez-vous rester encore quelques mois comme vous êtes?» Qu'est-ce que quelques mois, un an, au prix de la vie entière! La résolution de sortir à quelque prix que ce soit de mon état présent n'était point offensante pour M. de Charrière. Je lui avais dit souvent : « J'épouserai mylord Wemmyss si je puis, car quand je le verrai, la répugnance sera peut-être invincible. Je ne connais et n'ai connu d'épousables que vous et des hommes que je n'avais jamais vus. » Je pourrais dire mille choses encore si j'avais besoin de me justifier auprès de M. de Charrière ; mais il sait bien que je l'aime ; il sait bien ce que c'est qu'une irrésolution mêlée de modestie et de défiance de soi-même. Il sait bien que la mienne est de cette espèce, et que ma mélancolie habituelle me fait craindre pour un homme que j'aimerais assez pour être sincère avec lui et qui m'aimerait assez pour se plaindre, il sait que je pourrais dire :

J'ai, comme Bajazet, mes soucis et mes soins.

Mais ce n'est pas lui qui écrit cette lettre; c'est M. de Salgas, qui pourtant n'est ni moins humain ni moins juste, et qui sait peut-être jusqu'à quel point je suis triste et malheureuse. Voilà ce qui a augmenté mon étonnement... Mais n'importe. Je lui pardonne s'il me sert, et quand il ne me servirait pas, je lui pardonnerais encore.

Toute fâcheuse qu'était cette lettre, il me vint dans l'esprit qu'elle pouvait m'être utile. Je la lus presque entière à mon père; je me plaignis, je m'accusai, je me justifiai ; nous parlâmes hier de bonne amitié; la chose paraissait prête à conclure ; ce matin je le fais prier de venir déjeuner dans ma chambre, disant que j'avais mal dormi. Il vient ; je lui dis que j'avais fait dans ma tête un projet de contrat de mariage; il ne me répond pas grand'chose; il me demande si j'ai écrit, je dis que non ; il dit qu'à son retour d'Utrecht nous pourrons parler de notre affaire; il revient et n'en parle point..... Mais il faut finir; mon père, qui porte ma lettre à Utrecht, part dans un instant. Faites de celle-ci l'usage que vous jugerez à propos. Je me flatte d'avoir jeudi une lettre de vous. Adieu.

Digitized by Google

« Zuylen, ce 25 octobre.

« Mon cher Ditie, je reçus votre lettre du 8 dimanche 21, le soir, chez mon oncle, où je soupais. Elle m'affligea sensiblement et je n'achevai de la lire quen me mettant au lit. Si je l'avais reçue plutôt, je ne sais ce qu'elle eût produit. Il est bien sûr que votre approbation m'avait toujours paru essentielle à mon contentement, et j'avais cru voir dans votre silence le degré d'approbation que je pouvais espérer et que vous pouviez donner. Il est vrai encore que c'est pour cela que j'avais désiré que vous allassiez en Suisse, que vous vissiez M. de Charrière, sa patrie et son séjour, afin que là-dessus vous désapprouvassiez nettement ou que vous achevassiez d'approuver. Vous savez tout ce qui s'est passé depuis quelque temps, l'envie que j'ai eue de vous aller joindre, l'impression que j'ai cru que cela faisait sur mon frère Guillaume, le silence de mon père, la liberté qu'il m'a donnée touchant M. de Charrière, la répugnance que j'ai eue à en profiter, tant que j'ai craint de lui donner du chagrin par là, votre réponse sur l'envie de vous aller joindre (*sans Mme d'Athlone ou une madame d'Athlone, cela me serait bien difficile*), les délais de lord Wemmyss, enfin la lettre de M. de Salgas. Elle a occasionné une conversation entre mon père et moi, dans laquelle il a paru très-dégoûté de lord Wemmyss, disposé à approuver tout autre mariage, le capitaine Randwyck par exemple, et voyant que je rejetais ces milieux palliatifs, il a paru enfin goûter le projet de mariage avec M. de Charrière, sans que ce projet, commençant à s'établir dans son imagination comme presque assuré et assez prochain, lui ait rien ôté de son appétit, de sa gaieté et de sa tranquillité. Nous avions déjà un peu parlé du contrat de mariage, etc., etc. ; j'avais résolu d'écrire le mardi suivant à M. de Charrière et de lui donner encore à choisir de m'avoir ou de ne m'avoir pas, lui rappelant les travers, les défauts, l'étrange imagination, la profonde mélancolie qui peuvent empoisonner son bonheur et le mien. J'attendais votre lettre ; elle arrive le dimanche au soir ; le lundi mon père me voit rêveuse, triste ; il dit même à mademoiselle Fagel qu'il me croyait en doute et ébranlée. Je lui raconte la lettre, je lui dis qu'il est loin de moi de vous engager à revenir quand vous croyez qu'il vous conviendrait mieux de ne pas revenir. Il dit : « J'en suis persuadé. » J'ajoute que d'ailleurs avec les meilleures intentions vous ne pourriez pas changer une situation qui me tue. Il répond que cela est vrai. Je parle du projet de vous aller joindre, disant que vous le rendiez difficile ou impossible à exécuter en demandant que je mène une femme avec moi, qu'on n'en trouverait pas une à point nommé comme il la faudrait. Mon père répond que j'ai raison. Nous parlons encore ; je dis qu'une grande sphère d'amusement ne me touchait plus ; qu'une grande sphère de fortune, de crédit, d'occupations me toucherait peut-être, mais qu'elle ne m'était pas offerte ; que de l'amour, de l'a-

Digitized by Google

mitié, toutes les passions bienveillantes pouvaient remplir le cœur aussi bien que des objets d'ambition et de vanité. Mme d'Athlone, mon chien même, m'ennuyent-ils jamais? Les quitté-je pour autre chose? Mon père approuve encore. Il me demande si je comptais écrire pour le lendemain à Charrière, et me donne un projet de contrat de mariage.

La journée était écoulée et je n'avais pas eu le temps de vous répondre, et je n'avais pas bien su que vous répondre. Mon père dit à mademoiselle Fagel qu'en me déconseillant ceci, il serait heureux qu'on pût me conseiller quelque chose de mieux. Le projet de voyager ne lui paraissait donc pas *mieux*. Je crois, mon cher Ditie, que mon père trouve, quoiqu'il ne le dise point, que ses enfants ont beaucoup voyagé et qu'ils lui coûtent beaucoup, sans qu'il ait le plaisir de voir que ce qu'il paie pour eux les place, les établisse, ou leur donne un sort ou un contentement durable. Quand on voyage pour sa santé ou son instruction, cela va encore, et vos dépenses sont, je crois, modérées. Mais moi, qu'on me laisse partir, courir, payer une femme de chambre ou de compagnie, ou négliger la décence en n'en prenant point, non cela ne va pas si aisément, et quand je le souhaiterais, je n'oserais presque pas le demander. Je suis peu accoutumée à demander pour moi-même et à me préférer aux autres dans ma conduite. Celle de mon père décidait entièrement pour M. de Charrière, mais j'avoue que les articles du contrat me parurent d'une grande économie. Je lui écrivis le lendemain, comme je l'avais résolu, mon père le sachant. Je lui représentai une dernière fois le pour et le contre (les articles me paraissaient contre), et je le priai de délibérer huit jours, lui disant que sa décision serait la mienne, et que s'il disait *oui*, il avait ma parole, mais qu'il fallait dire *non* s'il pensait *non*.

Allez, mon cher frère, Dieu vous conduise; je suis très-sensible à votre amitié; je vous remercie et vous aime. Puisse votre santé aller de mieux en mieux.

« Belle de Zuylen. »

P.S. J'ai reçu ce matin une lettre de vous, achevée à Lausanne chez M. Servan. Les conseils pressants que M. d'H. me donne de ne pas me décider encore, sa conduite à l'égard de M. de Wittgenstein, avec lequel il voulait me faire renouer et qu'il a laissé là sous des prétextes, le bruit qui a couru qu'il voulait se faire séparer de sa femme, tout cela joint ensemble, nous a fait imaginer, à Mme d Athlone la première, et ensuite à moi, qu'il pouvait avoir son intérêt pour motif, c'est-à-dire des vues dans lesquelles je n'entrerais certainement pas. Je vous dis ceci en confidence, car ce n'est qu'un soupçon, et il est fort, mon ami. Je suis charmée qu'il vous plaise.

« Utrecht, ce 26 novembre.

« Il y a plus d'amitié encore que d'humeur dans votre lettre, mon

Digitized by Google

cher Ditie, et c'est beaucoup dire. Est-ce notre faute, que vos courses, M. Thelusson et les postes aient encore retardé nos lettres. Vous m'aviez dit positivement que vous alliez à Colombier, j'y ai adressé une lettre de mon père, une ou deux de moi ; est-ce ma faute que vous n'y soyez pas allé? Je ne pense pas que jamais voyageur ait reçu aussi fréquemment des nouvelles de sa famille que vous. Quand vous serez à Nice, l'éloignement et la saison retarderont encore plus souvent les lettres, et la noire et injuste pensée d'un *oubli total* pourra vous tourmenter si vous ne raisonnez pas mieux. J'ai reçu le 24 votre lettre du 14. Pauvre enfant, que vous êtes à plaindre! Vous demandez de la distraction, et vous avez vu en quelques mois le Languedoc, la Provence et le Dauphiné ; Salgas, Nîmes, Vaucluse, Grignan, Lyon, Genève, quatre ou cinq nations à Lausanne, et le sage de Bursins. Douze jours à Lyon! Quel siècle! Des lettres retardées! Deux ou trois connaissances, tous les jours la comédie, et une santé qui se rétablit! C'est ce dernier article qui me donne la liberté de m'expliquer sans façon sur les autres, et de me moquer un peu de vous. Vous devrez bien me féliciter de mon changement de situation, car à cela près que je me porte mieux, mes ennuis ont été bien aussi grands et beaucoup plus longs que les vôtres, mon cher Ditie. M. d'Utenhove dit que vous avez bien meilleur visage que quand vous nous avez quittés. Vous imaginez bien la joie extrême que nous donne ce discours. Auparavant Nice me paraissait d'un éloignement insupportable ; mais si vous y allez en qualité de convalescent et non de malade, et plutôt par choix que par nécessité, Nice ne m'effraye plus. A travers de cette inquiétude, j'en ai eu une autre toute contraire. N'ayant point reçu de vos nouvelles pendant tout un mois, j'ai eu peur que ma réflexion sur les voyages des *enfants de mon père* ne vous fît revenir. Bien des gens disent que votre poitrine ne serait pas moins bien ici qu'ailleurs, et j'aurais été fort aise de vous voir. Mais M. Tissot et vous, avez opiné pour Nice, et au moment où cette pensée me vint, il neigeait et gelait bien fort, de sorte qu'en vous imaginant en voyage, j'éprouvais des angoisses terribles. La lettre que mon père reçut de vous la semaine passée m'a soulagée.

« Jamais, mon cher Ditie, personne n'a si bien voyagé et si bien décrit que vous. Quelle heureuse idée que celle d'être retourné à Grignan! Le bon goût prend ce pèlerinage pour son compte, applaudit et vous remercie. Et le pèlerinage à Salgas, qu'ils sont jolis tous deux! Nous avons bien lu et relu votre lettre. Je gardais pour moi les réflexions et la morale, l'histoire était pour le public. Mais pourquoi le comte du Muy n'était-il pas à Grignan? C'est l'ami, c'était l'amoureux de la Chanoinesse Divinité. Il est aimable, il aurait été charmé du pèlerin. Ce portrait de M^me^ de Grignan, qui ne vous plaisait pas, c'était apparemment celui que le peintre ne put achever parce qu'il mourut. On jugeait dès lors de ses talents comme vous. Avez-vous été plus content

Digitized by Google

du portrait de Mme de Sévigné? Que je vous trouve heureux de meubler si joliment votre mémoire! *Next to that,* je place le plaisir de recevoir vos relations, et je l'ai celui-là; jugez si je vous suis obligée.

« Je vous écris à Utrecht, où j'étais venue pour parler à M. Brown. Je le suis allé chercher jusqu'au Cloître, près de Bilt, jolie petite campagne que lui prête M. d'Ameliswerd, mais il était parti ce matin pour Amsterdam. Je ne sais si j'en suis bien aise ou fâchée. J'allais le prier, d'après l'avis de mon père, d'engager lord Wemmyss à différer encore son voyage. Il sera bien tard après ce courrier-ci. Le laisserai-je venir, n'ayant point de nouvelles de Suisse? Je crois que non. Mon père m'a dit encore qu'ayant appris de Mme d'Athlone que j'avais résolu de céder à ses répugnances pour l'alliance de Charrière, plutôt que de lui donner du chagrin, il se croyait obligé de me dire que j'étais la maîtresse de mon sort, et que je n'avais point à craindre de ressentiment ni aucun procédé fâcheux de sa part. Nous avons eu de nouveau plusieurs moments de conversation sur ce chapitre. Je lui ai dit la réputation de lord W. Déjà un peu offensé, il a achevé de se dégouter de lui et il voulait que je le priasse de ne point venir et que l'affaire fût rompue absolument. « Mylord W., ai-je dit à mon père, vaudra autant que tout autre que je prendrais sans goût. S'il n'a pas de mœurs, du moins a-t-il de la politesse et de l'usage du monde. » Mon père me répétant qu'il ne me ferait aucun reproche, je lui ai répondu que « je n'avais jamais craint de dureté de sa part, et que je craignais plus de l'affliger que de le facher, » il s'est tû. D'un autre côté, les délicatesses de M. de Charrière m'embarrassent aussi quelquefois; puis j'entends l'art de m'embarrasser moi-même. Ne suis-je pas le faible et malheureux jouet de mon imagination, la plus extravagante qui fût jamais!

« Où êtes-vous en ce moment, mon cher frère? Ma sœur, son mari et ses trois enfants sont retournés à la Haie. Mon père est allé avec eux. Je crains que ce ne soit pour s'éloigner de moi, de Zuylen, de mes affaires, car il ne nous a pas paru qu'il en ait aucune à la Haie. En partant, il m'a encore conseillé de faire différer lord Wemmyss, qui tient à la France, à la Suisse et à l'Angleterre, et qu'on ne sait trop où trouver. Ma situation avec lui sera assez intéressante. S'il ne faut pas se marier selon son goût, un mari en vaut un autre. Si mon père voulait m'éloigner de lui, et m'empêcher de me décider encore pour Charrière, il devait me proposer de vous aller joindre et de passer l'hiver ailleurs qu'ici. Il ne le pense pas ou il ne le veut pas, et j'ai toutes sortes de raisons pour ne le lui pas proposer actuellement la première.

« Mon frère Vincent est gai et honnête depuis son retour. Mon frère Guillaume le rencontra heureusement à Maestricht. Ils sont revenus ensemble. Guillaume me fit hier avec douceur et politesse de grands

et longs reproches sur l'indifférence que j'ai pour toute autre compagnie que celle de Mme d'Athlone, mes dédains, mes délicatesses......, ma solitude de l'hiver dernier. Il ne s'aperçoit pas seulement des privations et des ennuis qui me dévorent. Il ne me pardonne donc ni Charrière, ni ma cousine, ni Zéphir. Parce qu'il n'aime rien ou ne veut rien aimer et qu'il ne vit affectueusement qu'avec son violon, il ne me permettra pas d'aimer mon amant, mon amie, ni mon chien! Nous sommes pourtant très-bien ensemble. Ma sœur chantait joliment avec mes deux frères; cela m'eût amusée si ma santé et mon cœur n'eussent été l'un et l'autre dans un état de désordre et de souffrance. J'ai été quelque temps sans pouvoir manger que je n'eusse une demi-heure après les douleurs les plus cruelles dans la tête, avec des vapeurs cruelles aussi ou les agitations de la fièvre pendant plusieurs heures. Je n'ai pu supporter pendant quelques jours que des anchois. Depuis vendredi je recommence à manger de tout et je me porte assez bien. Mme d'Athlone est bien éloignée de vous oublier; d'ailleurs je ne lui en laisserai jamais le loisir. Nous vous aimons beaucoup tous; nous voudrions bien que penser à vous fût désormais penser à un homme qui ne tousse ni ne crache plus, à un homme d'acier comme ses chevaux : en attendant, c'est à un très-aimable voyageur, à une espèce de sage qui s'examine, se connait et se corrige, que nous pensons, à un frère affectionné, à un joli garçon que l'on aime en tous lieux. J'envoie demain à Mme d'Athlone Sophie Van Halem, fille d'un capitaine *bij de armée;* le pauvre homme a une femme et sept enfants, point de pain. Les deux filles aînées me vinrent demander des secours, il y a trois semaines, à Zuylen. Ma tante de Tuyll et ma cousine de Lockhorst, chez qui elles allèrent aussi, leur donnèrent beaucoup. Elles avaient une attestation du ministre de Leerdam. Toutes deux me firent pitié, la cadette me plut. J'en écrivis à ma cousine. Nous l'avons habillée; elle est depuis deux jours chez Brow-Siegelaer, qui la trouve bonne, sensée, aimable; elle n'est pas laide; elle est sensible et reconnaissante; elle a dix-sept ans. Si on en est fort content à Amerengen, je pense qu'on la gardera, quoiqu'on n'en ait pas grand besoin. Elle est à bon compte nourrie et vêtue, et si on ne la garde pas, on lui cherchera une condition. Elle mangera avec les enfants et leur garde; elle est bien heureuse. Je lui ai dit de s'empresser à soigner la *freule* pendant sa convalescence. La mère me l'a amenée ; sa pauvreté était plus dégoûtante que touchante, et quoique malheureuse, elle nous a fort déplu. Adieu, mon cher Ditie. Je n'ai point, comme vous, toutes sortes de choses neuves et intéressantes à dire, mais je vous aime de tout mon cœur. »

« Utrecht, ce 29 novembre.

« La Princesse (d'Orange) est accouchée ce matin d'une fille; elle n'a été en travail que quatre heures, et elle se porte assez bien. On

Digitized by Google

sonne les cloches, on carillonne, on va à la Haie. Athlone y est déjà; mon père y va demain, à moins que les eaux du Rhin, qui croissent depuis quelques jours, ne l'en empêchent. Ma sœur et M. Reudorp voudraient que j'y allasse passer quelques jours. Je pourrais aller demain avec mon père, mais ce serait ramener mademoiselle Fagel, que j'aime mieux garder encore un peu, et quitter madame d'Athlone, auprès de laquelle j'aime mieux rester. Nous sommes fort aises de la Princesse; on commençait à craindre que sa grosseur ne fût pas une vraie grossesse, tant l'enfant tardait à venir.

« Je vous envoie deux lettres reçues pour vous. MM. Beilsnyder et Stugvesand sont partis avec M. van de Velde pour les côtes de la Guinée. Ils disent que ce voyage dure deux ans. Hutenhove parle de vous avec tant d'aisance, de raison et de politesse, et en si bon langage, que malgré la bonne opinion que j'ai toujours eue de son esprit, j'en ai été surprise. Il m'a chargé de vous recommander votre régime, disant qu'à cet égard vous donniez de très-bons conseils, mais un assez mauvais exemple, et que votre santé se ressentait toujours de votre plus ou moins d'exactitude sur ce chapitre.

« La Princesse n'a souffert qu'une demi-heure. A sept heures on a appelé Fitsing; à sept et demie, Gambius a félicité le Prince de la naissance de sa fille. J'ai de l'impatience de vous savoir à Nice et de recevoir une lettre détaillée de cet endroit-là, dont je ne me forme aucune idée. Je ne sais si on y parle français, piémontais ou italien, ni à quel souverain on obéit. Je crois que l'oncle du marquis de Bellegarde en est gouverneur; sa femme est une sœur du fameux maréchal de Saxe. Vous aurez de nouveaux détails à nous faire. Vous ai-je déja raconté une chose fort triste? M. d'Averhoult et ses enfants ruinés, sa femme convaincue d'une vie scandaleuse et renfermée dans une maison de force. Elle est arrivée chez ses belles sœurs couverte de gale; M. Scholl lui a donné des remèdes, qu'elle négligeait de prendre; elle avait donné la gale en voyage à son petit garçon Pompée; ses tantes l'ont pris dans leur chambre pour en avoir soin. M. d'Averhoult était arrivé avant elle; il avait déclaré l'état de ses finances, c'est-à-dire que tout son capital était mangé, et qu'il ne lui restait que sa compagnie. On lui persuade d'aller vendre ses meubles et de vider sa maison à Groningue, pendant qu'on lui chercherait une petite maison à Utrecht, où sa femme ne gouvernerait plus son ménage que sous la direction de ses sœurs. Il part, sa femme reste, on avait grand soin d'elle; Scholl la médicinait; les sœurs lui tenaient compagnie. Elle écrivait beaucoup; sa femme de chambre portait ses lettres le soir fort tard. Je ne sais comment on a pris des soupçons, ni comment on les a changés en certitude. Je sais que le petit garçon et la servante ont parlé, et qu'un lundi soir, peu après le retour du mari, les suppots de la justice la sont venue prendre, et qu'après lui avoir lu une espèce d'arrêt, on l'a menée au *Varige Coomn.* On y a envoyé

Digitized by Google

le médecin d'abord après, et il continue de la voir de temps en temps, mais elle n'est que très-affligée, et n'a point été malade d'effroi ou de désespoir. Elle ne se plaint qu'avec douceur, et avoue qu'elle a mérité son infortune. On dit qu'elle a eu plusieurs amants à la fois, mais des détails, on n'en sait point. Il n'est pas permis d'en parler. Le secret a été si bien gardé, mon père qui avait été consulté, et qui savait l'heure et le moment de tout, en a si peu fait mention, que je ne l'a appris que huit jours après, et madame de Tuyll, qui venait de Heer, et à qui je n'avais pu le dire, ne le sachant pas, a été sur le point de demander à M. d'Averhoult des nouvelles de sa femme. Heureusement je lui avais dit qu'elle avait la gale, ce qui était aussi une espèce de secret, et elle ne demanda rien. Les enfants sont encore à Amersfort. Mesdames d'Averhoult gardent les aînés, et prendront leur père chez elles. On lui fait du linge et des habits. Il n'avait plus rien, non plus que le petit garçon, pendant que la mère avait de tout en abondance et avec raffinement. Les bonnes cousines ont encore sans cesse la larme à l'œil, et sont dans un accablement dont elles ne sortent que pour procurer à leur père tout ce qu'il peut désirer. On ne peut douter que cette rigueur ne soit bien juste, puisque les gens qui l'exercent sont la bonté même.

« Passons à un sujet plus agréable, mon cher Ditie. Guillaume est honnête, doux, poli, prévenant, même depuis que mon mariage avec Charrière paraît décidé. Cela ne me surprend point. Dans le passé; il peut trouver quelques sujets de regret; dans l'avenir, je pars. Il y a longtemps déjà que j'ai recommencé à faire dire des amitiés à M. de Salgas. M. de Charrière m'écrit comme un homme content, mais pas tout-à-fait comme un homme assuré de son sort. Je n'ai dit encore mon mariage à personne. Si quelque chose le dégoutait ou l'effrayait, quand il sera ici, il pourrait encore se dédire; je le lui permets. Je m'amuse en attendant à lui faire des chemises et des mouchoirs. Bon soir, mon cher Ditie, mon père ne m'a pas montré vos deux dernières lettres. Il a répondu à la première jeudi passé. Je crois que Vincent est revenu malade de son voyage, qu'il se fait guérir à Breda, et que mon père le sait, car il ne le nomme plus, et paraît mécontent. Adieu, je vous embrasse tendrement. »

« Ce 13 décembre.

« J'ai reçu ce matin une lettre de Charrière, de Paris, écrite le 5. Je l'attends tous les jours et à tous moments. On ne sonne pas, que je ne m'attende à le voir entrer. J'en ai reçu une autre, il y a quelques jours, de Lyon, du 29 novembre, toute remplie de vous, d'amitiés pour vous, et de reconnaissance pour l'accueil que vous lui avez fait. Vous pensez bien que je la partage sincèrement, mon cher Ditie, et que tout cet article m'a été fort sensible. Mais ce qui m'afflige, c'est que celui de votre santé est bien éloigné d'être aussi favorable. Charrière

était triste, disait-il, de vous laisser seul, malade, dans un pays étranger. Malade, je m'étais flattée que vous alliez convalescent! J'ai saisi trop avidement les choses que M. d'Utenhove m'a dites sur ce sujet; je crains de vous en avoir parlé trop légèrement, trop gaiement. Pardon, mon cher frère. J'ai passé quelques heures à la Haie, où je ramenais mademoiselle Fagel. J'y ai vu Colye Borcel, qui m'a dit que vous étiez mélancolique, et que votre solitude vous était pénible. Ah, que je voudrais que vous fussiez auprès de nous ou nous auprès de vous, et que vous fussiez bien. J'espère que vous trouverez un hiver doux, et quelque bonne compagnie à Nice. C'est bien loin !

« Mon père est tout accoutumé, ce me semble, à mon mariage. Vincent est un étranger pour moi; nous ne parlons de rien, mais nous vivons bien ensemble. L'affection de Guillaume s'est réveillée pour sa sœur et pour son ami. Il paraît craindre et pourtant approuver mon départ. Je vous écrirai lundi prochain. Il est près de huit heures. Bonsoir. »

« Ce 3 janvier 1772.

« M. de Charrière vous fait bien des amitiés. Il se promène à grands pas dans ma chambre. Mademoiselle de Randwyck travaille pour lui; nous attendons Mme d'Athlone. Je suis aussi contente que je suis capable de l'être, car outre tous ces biens, j'ai une lettre de vous qui me fait grand plaisir. Ma capacité d'être contente ne va pas loin ce soir, malheureusement. J'ai au dedans de moi une ennemie acharnée, une noire imagination qui empoisonne toutes mes joies. Dans ce moment j'en avertis M. de Charrière, je le lui raconte : je le plains; il me veut faire espérer que cela passera. Mais vous m'interrompez pour me dire : « — Vous mariez-vous? Cela est-il sûr? — Oui, il me semble que oui. — Depuis quand? — Depuis hier matin. » Jusque-là j'ai trouvé à M. de Charrière un air soucieux, triste et refroidi. J'ai épié, commenté, tristement commenté ses regards et ses paroles; les ayant recueillies, je les lui ai reprochées; j'ai pleuré, grondé, hésité. A la fin, plus contente de lui, j'ai cessé de me disputer avec moi-même. D'ailleurs il me semblait que mon père, mes frères et nos amis n'hésitaient plus à l'aimer, à l'approuver, à le désirer pour moi et pour eux, et, hier matin, je lui ai dit OUI de très-bon cœur.

« On dit qu'il faut que les bans aient été publiés en Suisse et que nous ayons la nouvelle avant de nous marier. Cela pourra durer six semaines. Cela me paraît tantôt long, tantôt court. D'un moment à l'autre l'impression varie. J'aime prodigieusement M. de Charrière, et cependant je lui dis dans ce moment une chose désagréable. Je me récrie sur la solennité, sur l'indissolubilité, et je dis que c'est une bonne chose que de se marier, en ce qu'on ne peut presque pas faire autrement, Adieu, cher, très-cher Ditie.

Digitized by Google

« Je vous souhaite une bonne année. Puissent ces beaux jours de Marseille durer toujours! »

« Jeudi, 17 janvier.

« Mon cher Ditie, nous sommes fiancés depuis lundi 14, et depuis lundi nous sommes ordinairement plus gais que nous n'étions auparavant. Quelquefois pourtant, aujourd'hui par exemple, nous sommes tristes et soucieux. C'est ainsi que va le monde; c'est ainsi que va le mariage.

« Vous avez écrit à mon frère Guillaume que vous vous portiez mieux, même assez bien, et nous en avons ressenti la joie la plus vive. Mon père, en partant ce matin pour la Haie, m'a chargé de vous témoigner la sienne. Je l'ai vu partir avec regret, car il fait un froid très-rude. Mais les glaçons se ramassaient, les eaux croissaient et il a bien fallu partir. Il ne s'en est pas plaint, quoiqu'il ait depuis quelque temps un peu de fluxion dans la tête. L'égalité et le courage de son esprit sont admirables, et il me semble que sa santé est aussi bonne que jamais. Mon frère Vincent était allé en patins à la Haie; il en est revenu ce soir par Amsterdam, où il a laissé mon frère Guillaume, trop fatigué pour continuer le voyage.

« Bonsoir, Ditie. Quand j'aurai l'esprit un peu plus libre, je vous écrirai une beaucoup plus longue lettre. Votre amitié m'est aussi précieuse aujourd'hui, je puis dire plus précieuse qu'elle n'a jamais été.»

« Pour la dernière fois, BELLE DE ZUYLEN. »

Une autre série de lettres écrites nous fera assister au mariage de mademoiselle de Zuylen avec M. de Charrière, à son départ de Hollande et à son installation à Colombier, dans le pays de Neuchâtel. Nous la trouverons alors sur un terrain qui nous est déjà quelque peu connu, d'après ses propres écrits qui furent composés en Suisse, comme aussi par des publications que l'on doit à d'autres auteurs. Mais nous croyons qu'on aimera à la retrouver elle-même dans sa nouvelle patrie et dans cet entourage Helvétique qui nous est plus familier que le monde Batave. Ses jugements sur les hommes et les choses acquéreront pour nous un intérêt nouveau et plus immédiat, en raison de la proximité du pays et de la connaissance que nous pourrons avoir déjà des événements qui s'y passaient et des personnes qui l'habitaient.

E.-H. GAULLIEUR.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR CALVIN

(Deuxième article.)[1]

Il y a des rapports étroits entre le génie de Calvin et son caractère. Calvin n'est pas un de ces hommes dont la nature offre de nombreux et de singuliers contrastes. Tous les traits de cette individualité forte et simple sont dans une parfaite harmonie. A la promptitude de son esprit répond la vivacité de son caractère, et la fermeté de sa pensée n'a d'égale que la fermeté de sa conduite.

Cette concordance parfaite achève d'expliquer la grandeur et les fautes de Calvin. Comme il ne sut pas douter, il ne sut pas non plus hésiter. Il marcha toujours à son but, n'écoutant que sa conviction, et ne ménageant ni les intérêts des autres ni les siens. Est-il inspiré par ce qu'il y a de plus noble dans ses sentiments, il devient étonnant d'héroïsme. Il est grand lorsque, au moment où chancelle son empire, il ose excommunier Berthelier; lorsqu'il refuse de lui donner la coupe, et préfère un second exil au sacrifice d'un seul principe ; lorsque, pendant deux années de lutte ouverte, il réclame sans cesse les droits inaliénables du consistoire, et ne se repose qu'après avoir vaincu. Il est grand surtout, lorsqu'il exprime, avec l'énergique accent de la foi, les convictions chrétiennes dans lesquelles il puise sa force. Peu lui importent les revers. Il a confiance en son Maître et il sait que cette confiance ne le trahira pas : « Je sais bien, « écrit-il aux églises du Languedoc, au plus fort de la guerre ci- « vile, je sais bien, quand tout sera ruiné et perdu, que Dieu a « des moyens incompréhensibles de remettre son église au- « dessus, comme s'il la ressuscitait des morts, et c'est là où il « nous faut attendre et reposer, que, quand nous serions abolis,

[1] Fin. — Voir le numéro de Juillet.

Digitized by Google

« encore, tout au pis-aller il saura bien créer de nos cendres un « peuple nouveau. » Celui qui parle ainsi est un homme qu'aucune difficulté n'étonnera. Plus le monde s'agitera autour de lui; plus, comme il le dit dans un langage digne d'un apôtre, *il fichera profond son ancre au ciel.* Mais, en revanche, est-il dominé par ce qu'il y a de plus étroit dans ses idées; veut-il, avec sa logique habituelle, les appliquer jusqu'au bout; alors son héroïsme dégénère, c'est de l'intolérance, de l'obstination, de la hauteur. Calvin s'abaisse lorsqu'il ne rougit pas, en écrivant aux martyrs de Lyon prêts à monter sur le bûcher, de leur demander, dans ce moment suprême, une dénonciation. Il s'abaisse lorsqu'il écrit à propos d'un inconnu : « J'eusse voulu qu'il fût « pourri en quelque fosse, si c'eût été à mon souhait... Et je « vous assure, s'il ne fût sitôt échappé, que, pour m'acquitter « de mon devoir, il n'eût pas tenu à moi qu'il ne fût passé par « le feu. » Il s'abaisse lorsqu'il traîne devant les tribunaux l'infortuné Servet, lorsqu'il lui refuse un défenseur, lorsqu'il sollicite sa condamnation avec l'acharnement d'un ennemi personnel, lorsqu'il ose porter dans la chaire une cause qui est entre les mains d'un tribunal, et violer ainsi le droit le plus inviolable des accusés, celui d'être jugés par la justice, et non pas condamnés par la haine. Il s'abaisse enfin à un rôle presque digne d'un calomniateur vulgaire, lorsqu'il poursuit son adversaire jusqu'au delà du tombeau. Calvin fût-il resté à l'écart, n'eût-il voulu tremper en rien dans ce honteux procès, n'eût-il fait autre chose que de le raconter comme il l'a raconté, c'en serait assez pour entacher sa gloire d'une souillure indélébile. Avec quelle hauteur il insulte à sa victime! avec quel zèle amer, il attaque sa mémoire, comme si ce n'était pas assez de l'avoir fait passer par le feu! Avec quelle haine aveugle, il juge les derniers moments de l'hérétique, ces derniers moments enlevés à des querelles irritantes, pour n'être consacrés qu'à la prière et à Dieu! Ici Calvin devient petit. Les préjugés du siècle ne peuvent plus justifier sa conduite : il y a là autre chose qu'une erreur. Servet ne voulant mourir qu'après avoir obtenu le pardon de son ennemi, et montant sur le bûcher en prononçant le nom de Jésus, est un chrétien qui s'est peut-être trompé et qui en est trop puni; je crains que Calvin continuant ses vengeances jusques sur les cendres déjà refroidies du malheureux Servet, ne soit qu'un théologien blessé et implacable.

Digitized by Google

On excuse, en général, l'intolérance de Calvin en en rejetant la faute sur son temps. A cette époque, en effet, Michel de l'Hôpital avait presque seul compris que deux hommes de religion différente peuvent vivre sous le même ciel, sans se déchirer l'un l'autre. Ce ne fut que plus tard que cette idée si simple et si nouvelle fit quelques progrès en France avec le parti des politiques et Henri IV. Il fallut, pour qu'elle germât dans les esprits, que le fanatisme eût déployé toute sa rage, et que la France, dévastée par la guerre, tombât de fatigue et d'épuisement. Du temps de Calvin, elle n'était pas même acceptée par les victimes de la persécution. C'est à peine si quelques hommes remuants, également honnis des réformés et des catholiques, en avaient eu parfois un vague pressentiment. Un jour on avait entendu Servet déclarer, en présence de ses juges, que les accusations criminelles pour cause d'hérésie étaient une nouveauté inconnue de l'Eglise primitive; puis, peu de temps après, sans se douter de son inconséquence, il s'était porté lui-même partie criminelle contre Calvin. Castaliou, un autre esprit remuant, avait osé aussi mettre en doute la légitimité du châtiment des hérétiques; mais, effrayé lui-même de sa hardiesse, il ne l'avait fait que sous le voile de l'anonyme; et il faut voir comment Calvin et Th. de Bèze le combattent à l'envi. Si l'on en croit le réformateur de Genève, c'est pour avoir *licence de dégager tout ce que bon lui semblera,* que Castaliou réclame contre les bûchers : « Telles gens, dit-il, seraient contents qu'il n'y eût ni « loi ni bride au monde. Voilà pourquoi ils ont bâti ce beau « livre, *de non comburendis hæreticis.* » Les pasteurs de Berne enfin, grâce peut-être à leur hostilité permanente contre Calvin, entrevirent un instant ce noble principe de la tolérance. Consultés sur un cas assez semblable à celui de Servet, ils avaient répondu : « Prenons garde à notre conduite, de peur qu'en re-« vendiquant avec trop peu de modération la pureté du dogme, « nous ne nous éloignions de la règle de l'esprit de Christ, c'est-« à-dire que nous ne manquions à la charité par laquelle seule « nous sommes ses disciples. » Mais ce ne fut là qu'un éclair passager. Ces mêmes pasteurs n'hésitèrent pas à opiner, comme nous l'avons vu, dans la triste affaire de Servet. Les martyrs du seizième siècle ne contestaient point à l'autorité le droit de venger par le glaive la religion outragée; mais ils accusaient leurs ennemis d'en faire une fausse application, d'en user au profit de

Digitized by Google

l'erreur et au préjudice de la vérité. Cette idée se retrouve jusques dans la célèbre préface de l'Institution chrétienne. Calvin ne cherche point à démontrer à François Ier qu'il a tort de poursuivre des hommes dont le seul crime est de penser autrement que lui; il lui démontre qu'il persécute la vérité divine, tandis que son devoir est de la soutenir par la puissance qu'il tient de Dieu.

Il est donc vrai que du temps de Calvin la tolérance était chose inconnue. Mais c'est cela même qui a donné à la persécution par lui dirigée une si triste célébrité. S'il en était seul coupable, ce serait un crime qui ne compromettrait que sa gloire et dont seul aussi il aurait à rendre compte devant le tribunal de l'histoire et devant le tribunal de Dieu. Mais le sang de Servet retombe sur toute l'Europe protestante. Il retombe sur les églises de Suisse, qui, par leurs unanimes conseils, stimulèrent à l'envi l'ardeur des juges; il retombe sur les chefs les plus éminents de la Réforme, qui accueillirent par leurs félicitations unanimes la sentence de mort. Il retombe sur Mélanchton lui-même; sur le doux et aimable Mélanchton : « J'affirme. écrivait-il à Calvin, j'affirme que vos magistrats ont agi justement en mettant à mort un tel blasphémateur, après un procès régulier. »

Je ne conçois pas, je l'avoue, comme l'on peut passer légèrement sur ce drame lugubre, et se borner à dire, comme le font tant d'historiens réformés : « C'est une tache dans la vie de Calvin; mais c'était l'esprit du temps. » L'esprit du temps! Mais les réformateurs, qui s'étaient abreuvés aux sources pures de l'Evangile, qui avaient rompu courageusement avec le passé, pourquoi donc ne s'étaient-ils pas dégagés de l'esprit du temps? Qu'on ait vu jusqu'au milieu du siècle passé quelques moines fanatiques ou quelques prélats intéressés attiser la flamme des bûchers, cela n'a rien d'étonnant; mais des réformateurs!..... Calvin, qui fait brûler Servet; Farel, qui accourt, jaloux de l'honneur de souiller ses cheveux blancs en harcelant la victime jusqu'au bout; Mélanchton, qui applaudit : voilà ce qui passe l'intelligence, et ce que l'histoire répétera de siècle en siècle, à la honte de la Réformation, et plus encore à la honte de l'humanité! Comment ces hommes, les plus éclairés de leur époque, ont-ils pu envier l'opprobre de leurs adversaires, et devenir intolérants à leur tour? Comment avec tant de lumières nouvelles ont-ils gardé tant d'aveuglement? Comment les réformés

Digitized by Google

du seizième siècle ont-ils pu aspirer en même temps à la gloire des martyrs et à l'ignominie des bourreaux?

La victime de l'inquisition protestante est devenue plus célèbre que toutes les victimes de l'inquisition catholique; aucun nom de martyr n'est plus populaire que celui de Servet; son bûcher a soulevé plus de réprobation que tous ceux que Rome a dressés : eh bien, ce n'est que justice. La persécution catholique a suffisamment montré jusqu'à quel degré de barbarie peut atteindre le fanatisme. La persécution protestante a montré de plus jusqu'où peut aller l'aveuglement des hommes, même des meilleurs. L'une témoigne d'un orgueil impitoyable; l'autre témoigne du même orgueil, joint à la plus effrayante inconséquence. Dans tous les temps et dans tous les lieux, le supplice de ceux qui osent penser est une chose navrante; à Genève et sous la haute direction de Calvin, c'est une chose odieuse. Grâce à la condamnation de Servet, les disciples de Rome ont acquis le droit de se réjouir de l'intolérance de leurs adversaires, et les protestants ont perdu celui de flétrir l'intolérance romaine. Il y a plus; le nom de Servet reste associé comme une honte éternelle à celui des plus nobles martyrs du seizième siècle. On frissonne en songeant qu'ils ne sont montés sur les bûchers que parce qu'ils étaient les plus faibles, et qu'ils les auraient allumés s'ils avaient été les plus forts.

En présence de faits semblables, c'est faire preuve de courage que de ne pas mépriser l'humanité. Si jamais spectacle a fait voir à nu cette misère de l'homme dont parle Calvin, c'est bien celui qu'il nous donne lui-même. Qui dira ce qu'il nous faut de labeurs, d'efforts inutiles, de rudes leçons de l'expérience, pour nous débarrasser des plus cruels préjugés? Nous nous vantons de nos progrès, et nous ne faisons un pas en avant que pour faire aussitôt un pas en arrière. Nous n'entrevoyons un principe fécond que pour nous hâter d'en nier les applications les plus heureuses. Nous ne nous affranchissons d'un joug que pour mieux nous courber sous un autre. Nous ne marchons que d'inconséquence en inconséquence, et de rechute en rechute. Consultez le passé. La Révolution française ne traîne-t-elle pas à sa suite la plus sanglante des tyrannies? La philosophie du dix-huitième siècle ne s'est-elle pas éteinte dans le cynisme le plus impur? La réformation n'a-t-elle pas eu honte d'avoir affranchi l'esprit humain? n'a-t-elle pas relevé le drapeau de

Digitized by Google

l'intolérance? Ah! si je pouvais à mon gré effacer de l'histoire une de ses pages les plus honteuses, je choisirais le supplice de Servet, plutôt que la Saint-Barthelémy!

Les préjugés du temps ne suffisent pas d'ailleurs pour expliquer la conduite de Calvin. Ils peuvent justifier Mélanchton d'avoir approuvé la condamnation de Servet; ils ne sauraient justifier Calvin de l'avoir poursuivi avec tant d'acharnement et de hauteur, ni de l'avoir, après sa mort, gratuitement outragé. Tout cela ne peut provenir que du caractère même de Calvin, caractère irascible et entier, qui ne sut guères se plier à la plus sublime des vertus chrétiennes, la charité qui pardonne! S'il faut en croire M. Vinet, il est des hommes que la logique rend féroces. Ne pourrait-on pas jusqu'à un certain point appliquer cette parole à Calvin? Il fut intolérant par nature; il le fut autant que son siècle le lui permit; il le serait encore aujourd'hui, autant que le permettent nos mœurs et notre civilisation modernes.

Calvin a au moins le mérite de s'être bien connu : « Je n'ai pas, disait-il, de plus grand combat contre mes vices qui sont très-grands et en très-grand nombre, que celui que j'ai contre mon impatience; mes efforts ne sont pas absolument inutiles; cependant je n'ai pu encore vaincre cette bête féroce. » Cette bête féroce, s'il est permis d'emprunter au réformateur son énergique expression, résista malgré lui et malgré la grâce. Sa susceptibilité augmenta dans la lutte. A côté des beaux traits de son caractère, elle se montra jusques dans ses derniers adieux. C'était au milieu de scènes touchantes : « Voyant, dit « M. Th. de Bèze, que la courte haleine le pressait de plus en « plus, il pria Messieurs les quatre Syndics, et tout le petit « conseil ordinaire, de le venir voir tous ensemble. Etant venus, « il leur fit une remontrance excellente des singulières grâces « qu'ils avaient reçues de Dieu, et des grands et extrêmes dan- « gers desquels ils avaient été préservés, ce qu'il pouvait bien « leur réciter de point en point, comme celui qui savait le tout « à meilleures enseignes qu'homme du monde ; et les admonesta « de plusieurs choses nécessaires, selon Dieu, au gouvernement de « la Seigneurie. Bref, il fit l'office de vrai prophète et serviteur » de Dieu, protestant de la sincérité de la doctrine qu'il leur « avait annoncée, les assurant contre les tempêtes prochaines, « pourvu qu'ils suivissent un même train de bien et mieux. Et

Digitized by Google

« sur cela, les ayant priés en général et en particulier lui par-
« donner tous ses défauts, lesquels nul n'a jamais trouvés si « grands que lui, il leur tendit la main. » — Les paroles prononcées par Calvin dans cette circonstance solennelle nous ont été conservées. Elles sont graves et fortes, comme il convenait. Elles sont empreintes d'une haute beauté morale. On peut dire avec un historien célèbre que dans cette circonstance, il parla avec cette sagesse affectueuse et modérée que la mort imprime aux plus énergiques caractères, comme si le calme de la vie future, déjà répandu dans tout l'homme, avait chassé les faiblesses humaines, et dépouillait les sentiments et les paroles de leur ancienne âpreté[1]. Le lendemain ce fut le tour des ministres ses collègues. Il les fit venir dans sa chambre, et, repassant devant eux les principaux événements de sa vie, il protesta qu'il avait toujours eu pour but la gloire de Dieu, qu'il avait toujours enseigné aussi fidèlement qu'il lui avait été possible, que jamais, à son escient, il n'avait corrompu un seul passage des Saintes-Ecritures. Mais ici, malgré toutes ces protestations, dont je ne suspecte pas la sincérité, je retrouve Calvin, à son lit de mort, tel qu'il fut pendant sa vie. C'est toujours la même foi, et la même énergie du sentiment moral; mais ce sont toujours aussi les mêmes convictions absolues, la même âpreté du caractère : « L'église de Berne, dit-il, a trahi celle-ci, et ils m'ont toujours « plus craint qu'aimé, et je veux bien qu'ils sachent que je suis « mort en cette opinion d'eux qu'ils m'ont plus craint qu'aimé, « et encore me craignent plus qu'ils ne m'aiment, et ont tou-« jours eu peur que je ne les troublasse en leur eucharistie. » Ainsi les dernières paroles de Calvin, au milieu de disciples qui le respectaient comme un père, gardèrent l'accent de la menace; les dernières paroles du Christ à une foule ameutée ne furent que des paroles de pardon.

La grandeur de Calvin est dans la fermeté de sa foi. Aucune considération humaine ne l'eût fait céder d'un pas. Il eût vu périr Genève plutôt que de sacrifier un seul principe. Quelques passages de ses lettres, choisis au hasard au milieu de mille autres, suffiront à montrer comment il comprenait sa vocation : « Un chien aboie, s'il voit qu'on assaille son maître, écrit-il à « la reine de Navarre; je serais bien lâche, si, en voyant la vé-

[1] Guizot. *Vie de Calvin,* dans le ***Musée des protestants célèbres,*** t. II.

Digitized by Google

« rité de Dieu ainsi assaillie, je faisais du muet, sans sonner « mot. » Ailleurs il s'écrie : « J'aimerais mieux être confondu « en abîme que de détourner la vérité de Dieu pour la faire « servir à haine en faveur de créature quelconque..... Quand « j'aperçois quelqu'un, par sa mauvaise conscience, renverser « la parole du Seigneur et éteindre la lumière de vérité, je ne « lui pourrais nullement pardonner, et fût-il cent fois mon « propre père ! » Toute la vie de Calvin est un commentaire de ces mâles paroles.

Sa faute est d'avoir voulu sonder les consciences et faire de sa main la séparation des boucs et des brebis. Il ne distingua jamais entre la vérité elle-même, et ce qu'il croyait être la vérité. Ces deux choses n'en furent qu'une à ses yeux, et, à la faveur de cette effrayante confusion, il étendit son empire sur la moitié du monde protestant. Il est des hommes généreux qui disent en combattant pour leurs croyances : « Périsse le monde plutôt qu'un principe ! » Ils ont raison. Un principe c'est une vérité, et le monde peut s'anéantir, mais non pas la vérité. Calvin allait plus loin. Il aurait dit : « Périsse le monde plutôt que *mes* principes ! » c'est-à-dire : « Périsse le monde plutôt que mon orgueil ! » — Il osa penser et agir comme si, en sa personne, Dieu était méprisé par ses ennemis ; avec la naïveté de son audacieuse franchise, il ne craignit pas de le déclarer publiquement : « Castaliou, écrit-il à l'église de Poitiers, appelle « baiser ma pantouffle qu'on ne s'élève point contre moi et la « doctrine que je porte, *pour despiter Dieu en ma personne et quasi le fouler aux pieds.* » Quel langage est ceci ? Despiter Dieu en sa personne ! — Il y a autre chose dans ces paroles que l'expression d'une foi qui ne doute pas d'elle-même ; elles témoignent d'une foi plus impérieuse encore qu'inébranlable, d'une foi qui ne se résigne pas à n'être qu'une croyance humaine et qui fait du doute un sacrilège. Or, il ne faut pas l'oublier, ce n'est pas l'énergie des convictions qui les rend impérieuses ; grâces au ciel, elles peuvent être fortes sans être tyranniques. Pour croire avec énergie, il suffit de quelque fermeté dans l'esprit et dans l'âme ; mais les convictions impérieuses appartiennent à ces hommes entiers, qu'offense la contradiction et qui ne se consolent pas de n'être pas à la place de Dieu. Le langage de Calvin à l'église de Poitiers est celui d'un homme qui s'érige en pape. Peu importe qu'il n'ait ni tiare ni sacré collége, il

Digitized by Google

usurpe le même pouvoir et la même inviolabilité que les successeurs de St-Pierre.

Voilà les deux faces de ce vigoureux caractère. Il eut de grandes et rares qualités ; mais il en eut tous les défauts. Il fut ferme jusqu'à la dureté ; il fut prompt jusqu'à l'emportement ; il poussa la haine du mal jusqu'à la haine des malfaiteurs, et le respect de ses convictions jusqu'au mépris de toute autre croyance. C'est bien, comme on l'a dit, un des héros de l'espèce humaine, mais un de ces héros qui se jettent dans les extrêmes, un de ces *violents* que l'humanité admire et redoute, et qui ravissent les royaumes de la terre aussi bien que le royaume des cieux. — Au reste, ses défauts ne lui furent pas inutiles. Il fallait un homme comme lui, un homme de fer, inflexible dans ses principes, impitoyable dans sa conduite, pour contenir le flot débordé de la révolution religieuse.

Calvin était né pour l'apostolat. Jamais affection terrestre ne vint le détourner de son œuvre. Il est des personnages dont la vie publique et la vie privée semblent souvent en désaccord. Les uns portent un masque et jouent un rôle ; d'autres, doués d'une riche nature, ont besoin de tous les genres d'émotion : il leur faut une existence double, les mâles plaisirs du combat et les joies simples de la famille ou de l'amitié. Aussi peuvent-ils devenir célèbres par la religieuse éloquence de leurs sermons, et par la gaîté de leurs propos de table. Chez Calvin, rien de pareil. En lui l'homme s'efface, et, sauf quelques rares occasions, la critique la plus minutieuse ne rencontre que l'apôtre, l'apôtre infatigable, toujours ceint et chaussé. Même dans sa correspondance particulière, il n'est préoccupé que de sa mission ; ce n'est pas l'homme qui parle, c'est le réformateur sérieux, le gardien jaloux de la discipline et de l'orthodoxie. A peine, dans la volumineuse collection de ses lettres, peut-on en surprendre une, comme celle qu'il écrivit à Farel en 1549, et que nous allons transcrire. Encore ne fallut-il rien moins que la mort de sa femme pour qu'il montrât son cœur à découvert :

« Je fais ce que je puis pour contenir ma douleur. Mes amis « m'aident dans cette tâche ; mais, eux et moi, nous gagnons « bien peu de choses..... J'ai perdu l'excellente compagne de « ma vie, celle qui ne m'eût jamais quitté ni dans l'exil, ni dans « la misère, qui n'eût pas voulu me survivre. Tant qu'elle a

« vécu, elle m'a fidèlement aidé à remplir mon devoir. Jamais « elle n'a été pour moi une peine ni un obstacle. Et, comme elle « ne s'occupait jamais d'elle-même, elle n'a point voulu, dans « tout le cours de sa maladie, me tourmenter pour ses enfants[1]. « Craignant qu'elle ne renfermât ce souci au fond de son cœur, « je lui en ai parlé moi-même, trois jours avant sa mort et lui « ai promis que je ne leur manquerais point. Je les ai déjà re- « commandés à Dieu, me répondit-elle; mais cela n'empêche « pas, lui dis-je, que moi aussi je n'en prenne soin. Je sais bien, « reprit-elle, que tu ne négligeras point ce que tu sais que j'ai « recommandé à Dieu. J'ai appris hier qu'une femme de ses « amies l'ayant engagée à m'en parler, elle lui avait répondu : « Ce qui m'importe, c'est qu'ils vivent dans la vertu et dans la « piété; je n'ai pas besoin de presser mon mari pour qu'il les « élève dans la crainte de Dieu. S'ils sont vertueux, je suis « bien sûre qu'il sera leur père ; s'ils ne l'étaient pas, pourquoi « les lui aurais-je recommandés? De tels sentiments peuvent « tout sur moi. Adieu, que le Seigneur te conserve toi et ta « femme. »

Voilà un des rares moments où l'on voie Calvin occupé d'autre chose que de sa mission. Son deuil est grave et touchant. En écrivant ces lignes il a versé une larme sur celle qui l'aurait suivi dans l'exil et dans la misère. On y sent battre le cœur d'un homme. Et pourtant, voyez comme dans cette page même se trahissent encore les constantes préoccupations du réformateur; voyez comme elles ont réagi jusques sur ses sentiments les plus intimes. S'il regrette sa compagne, c'est non-seulement parce qu'il l'aimait et qu'il en était aimé; c'est encore parce qu'elle s'associait à son œuvre, et surtout parce qu'elle n'a jamais été pour lui *une peine ni un obstacle.* Voilà un de ces mots révélateurs qui trahissent le fond de l'âme. Les liens sacrés de la famille, les affections les plus vives et les plus naturelles à notre cœur n'ont donc jamais distrait Calvin; il n'y a jamais eu de conflit entre ses sentiments d'homme et ses devoirs d'apôtre; tout a été si bien réglé dans son âme que les passions terrestres n'y ont occupé d'autre place que celle que leur abandonnait une passion plus haute. Ce n'est ni Saint-Augustin, ni Luther qui en auraient pu dire autant.

[1] Enfants d'un premier lit.

Digitized by Google

Calvin n'envisageait pas les biens et les plaisirs de ce monde comme valant quelque chose par eux-mêmes. Cette vie n'était pour lui qu'un temps d'épreuve, un combat, une préparation à la vie véritable, dans laquelle le chrétien pourra se reposer à loisir : « Puisque nous sommes au temps du combat, disait-il, « il n'y a rien de meilleur que de nous retirer à l'enseigne, où « nous prenions courage de batailler constamment jusqu'à la « mort. » Sombre et forte pensée qu'il ne perdit pas de vue un seul instant. Batailler jusqu'à la mort, voilà sa devise et son plaisir. Tout le reste, c'est-à-dire tout ce qu'aiment les esprits contemplateurs, tout ce qui émeut les âmes passionnées, tout ce qui touche les cœurs simples et tendres, poésie, gloire, amitié, tout cela n'eut que peu de prise sur lui. Il se revêtit d'une triple cuirasse contre ces séductions importunes. Il ne vécut que pour le triomphe de ses convictions ; il concentra sur ce seul objet toutes les forces de son âme ; il s'absorba dans son œuvre : l'homme disparut et il ne resta que le héros de la Réforme.

C'est là un fait unique qui distingue éminemment Calvin de tous les réformateurs ses émules. Aucun autre ne se dévoua jusques-là. Zwingle et surtout Mélanchton n'oublièrent jamais l'étude des lettres profanes ; ils y revinrent avec amour et l'associèrent heureusement à celle des lettres sacrées. Luther aimait à se reposer des fatigues du combat dans la compagnie de quelques francs amis, et à s'abandonner avec eux à toutes les saillies de sa bonne humeur allemande. Calvin ne cultiva les lettres que pour les services qu'elles pouvaient rendre à la Réforme ; il ne connut de patrie que l'église ; il ne se reposa d'une lutte que par une lutte nouvelle. Je ne pense pas que l'on trouve dans l'histoire un seul homme qui ait aussi strictement consacré toute sa vie à un seul but. C'est là un genre d'héroïsme qui en vaut bien un autre.

Il reste à savoir ce qui lui donna la force de se sacrifier ainsi. Pour un juge impartial, la question n'est pas douteuse. Ce fut le sentiment du devoir.

Mais on a mis en doute la pureté des intentions de Calvin. Ses adversaires l'ont accusé de ne travailler que pour lui-même, pour sa fortune ou pour sa puissance. Tantôt ils ont fait le compte des deniers qu'il reçut de la République de Genève ; tantôt ils ont cru découvrir dans toutes ses actions le mobile de l'ambition personnelle. Ils en ont fait une âme vulgaire. Je ne

Digitized by Google

relève pas d'autres calomnies dont la honte ne rejaillit que sur ceux qui les ont débitées et sur ceux qui les ont accueillies : il est des hommes d'un cœur et d'un esprit si mal faits que tout ce qui est grand les offense, et qu'ils se donnent pour mission de ramener dans la boue tout ce qui les dépasse.

Il faut être prévenu pour parler d'avarice à propos d'un homme qui, pour prix de son labeur, recevait par an 500 florins genevois (environ 250 francs), sans compter 12 coupes de blé et deux tonneaux de vin, *gage considérable*, disent les registres du conseil, *accordé à Calvin parce qu'il est très-savant et que les passants lui coûtent beaucoup*. Après avoir régné dans Genève, après avoir été l'ami et le conseiller des plus grands seigneurs, après avoir par sa seule parole ému l'Europe entière, Calvin mourut en laissant une fortune de 225 écus. Certes, on peut bien s'écrier avec Bayle : « C'est une des plus rares victoires que la vertu et la grandeur d'âme puissent remporter sur la nature, dans ceux même qui exercent le ministère évangélique. »

Il y a plus d'habileté, il n'y a pas plus de justice à accuser Calvin d'ambition. Pour nous qui nous efforçons d'apporter dans cette étude la plus scrupuleuse impartialité, et qui sommes peut-être mieux placés que d'autres pour y réussir, parce que rien ne nous lie ni aux amis, ni aux ennemis de Calvin, nous déclarons hautement que l'ambition personnelle ne saurait, à nos yeux, expliquer, en aucune manière, sa conduite. Pourquoi, s'il était ambitieux, refusa-t-il si longtemps de se fixer à Genève ? Pourquoi fallut-il pour l'y décider les foudres de Farel ? Pourquoi se fit-il exiler de Genève par la fermeté de sa résistance ? Pourquoi n'y revint-il que vaincu par les prières de ses amis ? Pourquoi se contenta-t-il toute sa vie du titre modeste de pasteur, ne recherchant ni les honneurs, ni les dignités ? Pourquoi remplit-il les plus humbles devoirs de sa charge avec autant d'exactitude que ceux qui pouvaient le faire briller ? Pourquoi fut-il aussi assidu auprès des pauvres et des malades qu'auprès des princes qui recherchaient ses conseils ? Pourquoi enfin n'y a-t-il pas une ligne dans ses œuvres, pas un jour dans sa vie, où on le voie composer avec sa conscience, flatter les grands, s'écarter en quoi que ce soit d'une seule et même ligne de conduite ? Les ambitieux sont souples et tendent à leurs fins non par la voie la plus franche, mais par la plus sûre. Ils rampent s'il faut ramper, ils dissimulent s'il est utile de dissimuler.

Digitized by Google

Ils épient les occasions; ils attendent et préparent par des menées secrètes les moments favorables. Mais le réformateur de Genève ne marcha qu'au grand jour. Jamais homme ne fut moins souple. Il parla en temps et hors de temps; il ne sut ni ramper ni dissimuler; il étonna le monde par l'inflexibilité de son caractère. Un homme si droit n'est pas un ambitieux. Lisez quelques pages de Calvin, au hasard, et jugez-en sans parti pris; vous n'y reconnaîtrez nulle part que l'accent de la conviction et de la conscience. S'il fut un ambitieux, il dut être un hypocrite assez habile pour ne pas se démentir un seul instant. Calvin hypocrite! Ces deux mots ne s'associeront jamais. Calvin, cet homme véritablement austère, ne connut aucun genre d'hypocrisie.

Calvin fut ambitieux, dit-on; soit; mais il le fut pour Dieu. Noble et sainte ambition du serviteur qui s'oublie pour son maître, et n'aspire qu'à une seule gloire, celle du dévouement. Voilà le secret de cette grande vie d'apôtre, de cette vie dépouillée de toutes les joies dont nous sommes avides, et qui ne fut qu'un long sacrifice. Repoussons les doctrines de Calvin, haïssons son intolérance, blâmons nettement ses brusques colères et la hauteur de ses dédains, disons qu'il n'eût ni l'étendue d'esprit d'un vrai philosophe, ni la charité d'un chrétien parfait; mais reconnaissons, à sa gloire, qu'il nous offre un des plus grands exemples de la puissance du sentiment moral. S'il est vrai, comme le veut un philosophe, que nous ne manquions pas à nos devoirs par faiblesse, mais par lâcheté, et que cette lâcheté soit naturelle à l'homme, Calvin a sur ce point triomphé de la nature. Il ne mourut pas pour sa foi; il fit mieux, il vécut pour elle. Redevable à Dieu de tous ses instants, on ne le vit jamais en dérober un seul à cette sainte destination. Si dans ce siècle de travail, personne ne travailla plus que lui, c'est que personne ne sut se dévouer comme lui : sa passion, ce fut la passion du devoir.

Cependant il reste une tache au sacrifice de Calvin. Les dévouements humains, même les plus beaux, ne sont jamais parfaits, et Calvin n'était qu'un homme. Il donna plus que d'autres, peut-être; mais, comme les autres, il retint encore quelque chose. Il renonça pour Dieu à de légitimes désirs; il changea pour lui tous ses projets, toute sa vie; il ne sut pas changer son caractère. Il vainquit toutes les tentations du dehors; mais non

Digitized by Google

toutes les tentations du dedans. Malgré l'influence de la grâce divine, malgré les efforts avoués de Calvin, son caractère resta toujours ce qu'il était par nature. Même à son lit de mort, il nous donne la preuve de sa faiblesse, en même temps que la preuve de son repentir, et il ne demande pardon de ses anciens errements que pour y retomber aussitôt. C'est que le caractère est de toutes les choses humaines ce qui peut le moins se changer. S'il y a quelque part une fatalité, c'est là qu'on la trouvera. La grâce, dit-on, opère parfois ce miracle; mais cela est rare assurément, et plus facile à prouver par des paroles que par des exemples. Il arrive plutôt, comme le veut un ancien proverbe, que le naturel chassé d'une manière, revient d'une autre, en sorte que les chrétiens, même les plus sincères, ne sont pas, après leur conversion, d'autres hommes qu'avant. Ils ont, sans doute, d'autres idées; leurs désirs n'ont plus le même objet, ni leurs actions le même but; mais leur caractère demeure. Sur une autre route, ils gardent les mêmes allures; ils marchent, comme auparavant, avec fougue ou avec lenteur, d'un pas brusque et violent, ou d'un pas doux et moelleux.

C'est là ce qui est arrivé à Calvin comme à d'autres; mais, par malheur, les tendances naturelles de son caractère n'étaient pas en parfaite harmonie avec la foi qu'il embrassa. Ce désaccord que l'on voudrait en vain nier, ne s'effaça jamais, et c'est ce qui gâte la grande figure de Calvin. Il trouva pour flétrir le mal des paroles aussi sévères que celles de son divin maître; mais il n'en eût ni la sainte compassion, ni la profonde tendresse, ni la sublime charité. Il fut chrétien et il resta dur de cœur. Ah! qu'il est loin de cette touchante sympathie du Sauveur des hommes, pleurant sur les malheurs du genre humain! Calvin n'eut pas de larmes, même pour ces millions de réprouvés qu'il condamnait à gémir éternellement pour la plus grande gloire de Dieu. J'ai cherché dans ses ouvrages l'expression d'un regret, et je n'ai pas su la trouver. Il crut donc que la moitié de l'humanité est prédestinée à des souffrances sans fin dans le séjour des remords inutiles; il crut que ses parents, ses amis, peut-être, le quitteraient pour aller prendre leur rang parmi les réprouvés; il crut qu'il pourrait goûter loin d'eux des félicités inaltérables; il crut à une lutte éternelle du mal et du bien, du ciel et de l'enfer; il crut que Dieu n'a fait multiplier les enfants d'Adam que pour multiplier aussi les légions de Sa-

Digitized by Google

tan, et il le crut sans en souffrir! Je conçois que l'on veuille voir dans l'Evangile cette lugubre doctrine ; je conçois que des âmes douces et tendres fassent effort pour l'accepter; mais l'embrasser sans se faire violence à soi-même, sans une sorte de révolte intérieure, s'habituer à ce triste dénouement de tout ce qui se commence sur la terre, comme à la chose du monde la plus naturelle, que dis-je? trouver à cette doctrine je ne sais quel cruel plaisir, l'estimer *douce et savoureuse;* voilà, j'en appelle à quiconque a un cœur d'homme, voilà ce qui n'est pas humain, voilà ce que le cœur et la conscience repoussent également! Calvin s'en est montré capable ; aussi n'est-il pas étonnant que le nom de ce grand homme excite l'admiration sans éveiller la sympathie.

EUGÈNE RAMBERT.

Digitized by Google

LES DEMI-MOTS

DIALOGUE.

— Mais qu'avez-vous donc ce matin, Laurent? Nous voici ensemble au jardin, il fait beau, les arbres sont déjà verts, mes fleurs reviennent, la campagne est fraîche et jeune, la grande route est solitaire, il n'y a rien entre le lac et nous, et mon lac montre une tranquillité qui repose. Mon père est sorti, ma mère nous permet d'être seuls. Vous revenez à peine de votre long voyage en Allemagne et vous me retrouvez pour vous telle que j'étais l'an passé. Vous êtes riche et je suis libre, vous avez de plus que moi juste les années qu'il faut pour que nous soyons du même âge. Nous nous entendons à merveille; nous avons devant nous un long chemin dont je ne vois déjà plus le commencement et qui me semble ne devoir jamais finir. Est-ce trop de bonheur qui vous rend si triste?

— C'est un coup d'épingle, ma Juliette, que vous m'avez donné sans y prende garde et qui me fait beaucoup de mal.

— Vous m'en voulez?

— Je ne vous en veux pas, mais là, sincèrement je souffre.

— Que vous ai-je donc fait?

— Vous voulez que je vous le dise?

— Je vous en prie.

— Et vous me promettez de m'écouter sans chagrin, de me comprendre sans hésitation, de me répondre à cœur ouvert?

— Quelle solennité, mon ami! S'agit-il d'une confession bien terrible? Je ne sais si je dois rire ou s'il faut avoir peur.

— Ne riez pas et ne craignez rien, je vous prie seulement de m'entendre avec un peu de réflexion et beaucoup d'amitié.

— Me voici tout inquiète.

— Vous êtes charmante ainsi. Asseyons-nous là, sur le banc vert et donnez-moi votre main. Regardez maintenant le jardin, le lac, la rive opposée, et ces étagères de verdure qui meublent si bien l'horizon. Oubliez le monde tout à fait, et ne songez qu'à ce printemps qui nous entoure partout. Qu'est-ce qu'il vous dit, Juliette?

— Il ne me dit rien que de triste et de trouble. C'est votre faute.

— Eh bien! savez-vous ce qu'il me dit, à moi? Que nous sommes les enfants d'un monde vieux, froid et laid. Que ce réveil de toutes choses nous laisse engourdis dans notre raison glacée. Tout ce qui nous environne nous donne un exemple d'insouciance et de jeunesse que nous devrions suivre et que nous ne suivons pas. Le lac ne demande pas à la brise : Que viens-tu faire ici, mais il la reçoit et la porte au rivage dans les plis de son manteau bleu. Comprenez-vous maintenant?

— C'est une image.

— Non, c'est une idée que je voudrais vous faire entendre. Mais vous fermez toujours l'oreille aux demi-mots.

— J'avoue que je ne les comprends pas et que je les déteste.

— Pourquoi?

— Oh! c'est mon secret. Contez-moi donc franchement ce qui vous afflige.

— Eh bien! puisque vous le voulez, le voici, Juliette. Vous m'avez dit ce matin, ou à peu près, ce que le lac ne dit pas....

— Moi, mon ami?

— Vous, ma Juliette, et sans y prendre garde. Vous suiviez, malgré vous, l'impulsion de ce monde qui nous gâte et nous rouille sur les ornières de fer où il nous lance.

— Mais encore une fois, que vous ai-je dit?

— De parler à votre père.

— Eh bien?

— N'était-ce pas me sommer de justifier sa présence ici?

— Voilà donc ce qui vous a fait tant de peine? Ah! je respire : vous m'aviez donné une angoisse qui me serrait là. Ne jouez plus à cela, Monsieur, car vos airs mystérieux et sombres me font peur et mal.

— Pourquoi donc voulez-vous que je parle à votre père?

— Parce que je ne lui ai jamais rien caché de ma vie, et que ce secret lui appartient, voilà tout. Songez que je ne serai votre

Digitized by Google

femme et même votre fiancée que lorsque vous lui aurez parlé. Jusque là, c'est lui seul qui sera mon seigneur et maître. Et vous m'en voulez, ingrat, de ce que je m'obstine à changer de gouvernement !

— Ah ! vous êtes une fille du devoir.

— Cela vous déplaît ?

— J'aimerais mieux en vous un peu moins de conscience et un peu plus de sentiment.

— Ah ! Laurent, voilà une mauvaise parole, et une grave erreur. Pour nous, jeunes filles, conscience et sentiment ne font qu'un. Il n'y a qu'un vrai commandement dans la loi, tous les autres sont des prohibitions, et ce commandement le voici : Honore ton père et ta mère.

— Ho, ho ! vous devenez un grand penseur...

— Eh non, je ne suis qu'une petite pensive. J'ai acquis en vivant seule cette longue année une certaine profondeur de sentiment que vous prenez pour de la raison. J'ai appris qu'il n'y a qu'un devoir, c'est d'aimer, — je vous aime, Laurent, — mais j'aime aussi mon père.

— Voulez-vous que je vous dise toute ma pensée ?

— Il y a une heure que je vous en prie.

— Ce qui me frappe et me déplait dans toutes les jeunes filles, c'est une fureur de calcul qui empêche leur cœur de se livrer. On leur parle amour, elles répondent mariage. On les consulte, elles vous renvoient à leurs grands parents. On leur donne son âme à lire, elles vous tendent un contrat à signer.

— Est-ce pour moi que vous dites cela ?

— Pour vous moins que pour toute autre, puisque vous voilà près de moi, confiante et douce, et que vous m'avez dit tout à l'heure : je vous aime, Laurent, — avant que j'aie mis ma cravate blanche pour me courber en point d'interrogation devant monsieur votre père. Mais vous-même enfin, vous avez grand'hâte d'envoyer aux fâcheux nos billets de faire part ?

— Et vous m'en faites un crime ? C'est donc un tort, selon vous, que de ne pas goûter sans quelque repentir les joies furtives et presque coupables de ces entretiens où il y a toujours quelque chose entre nous.

— Qu'y a-t-il donc ?

— Il y a mon père et ma mère, ma mère confiante et mon père absent. Croyez-vous que je ne les sens pas là, mille fois

Digitized by Google

plus sévères que s'ils y étaient réellement, et ne vous semble-t-il pas à vous-même que l'incertitude de l'adhésion paternelle me force de vous refuser, et de garder pour moi, pour eux, mille affections qui seront à vous? Tenez, voilà bien dix ans que nous nous connaissons. — Eh bien! n'étions-nous pas bien plus intimes et familiers autrefois, francs et sincères amis d'enfance?

— Vous regrettez ce temps-là?

— Oui, je le regrette; j'avais moins de bonheur, mais je n'en pleurais pas. Maintenant je n'ose rien vous dire. Quand vous me prenez la main, il y a toujours je ne sais quoi qui me dit de la retirer. Pourquoi? Ce ne sont pas les convenances, n'est-ce pas, puisque le monde ne sait rien, que la ville est éloignée, la route solitaire, la charmille épaisse, et que Dieu seul peut nous voir. C'est mon père absent, vous dis-je, et s'il était là, j'aurais le courage de vous sauter au cou et de vous dire du fond du cœur : Laurent, je vous aime!

— Juliette!

— Allons, monsieur, laissez ma main et rentrons.

— Eh bien! puisqu'il le faut, je vais parler à votre père.— Mais savez-vous ce qui va arriver?

— Quoi donc!

— Je suppose qu'il veuille de moi, il ira à son cercle ce soir. Il jouera au piquet avec le conseiller d'Etat Duvilliers, ou avec le vieux Bastian, qui s'adonne avec fureur à cet agrément depuis qu'il ne pêche plus à la ligne, ou encore avec le notaire Maugrinchard. Et il leur dira, après leur avoir annoncé six cartes et une quinte majeure, quinze et six vingt-et-un : Vous ne savez pas? Je ne le dis qu'à vous et dans le plus profond secret : je marie ma fille. Et quatorze d'as, *nonante*-cinq.— Bah! fera Maugrinchard, et avec qui donc? — Avec le petit Laurent, vous savez? Tierce majeure en cœur, *nonante*-huit.—Vous avez de la chance, remarquera Maugrinchard, en parlant du jeu. — Ma foi oui; trois rois cent et un. Mais vous n'en direz rien à personne, sans quoi, vous comprenez, — et joué douze fois cent treize, et quarante de capot, comptez! — Sur quoi Maugrinchard, Duvilliers et Bastian se hâteront d'aller souffler la nouvelle à l'oreille des joueurs de dominos, qui la répéteront à une quarantaine de vieilles filles, et demain la ville, la banlieue, les villages et les bourgs de frontière viendront en procession nous

Digitized by Google

féliciter. S'il m'arrive un pareil désagrément, je vous avertis que j'irai sur le territoire français crier : Vive la République ! On m'enverra à Cayenne, et bonsoir les voisins.

— Mais enfin tôt ou tard il faudra bien en passer par là.

— Le plus tard possible, je vous en supplie. Voyons, Juliette, malgré votre délicatesse de conscience, n'aimez-vous pas un peu l'état où nous sommes ; ne trouvez-vous pas un charme secret dans le mystère qui nous couvre, dans la solitude impénétrable qui nous sépare du monde entier ? Est-ce que l'indécision de notre avenir n'est pas une poésie, et cette réserve même de votre cœur qui craint de se livrer et se montre pourtant tendre et farouche à la fois, tantôt confiant, tantôt contenu, toujours mi-voilé, mais palpitant sous son voile, cette indécision ne m'en dit-elle pas mille fois plus que n'en sauraient crier sur les toits les épanchements d'une tendresse déjà conjugale autorisée, paraphée et certifiée conforme par la chancellerie et le clergé ?

— Oui, toujours des demi-teintes et des demi-mots, cruel, incorrigible !

— Me direz-vous enfin ce que vous avez contre les demi-mots. Voilà déjà vingt fois au moins, depuis mon retour, que vous soupirez après cette forme de rhétorique.

— Hélas ! je n'en soupirerai jamais assez.

— Expliquez-vous donc, je vous en supplie.

— C'est un secret, Laurent, et un secret qui n'est pas le mien.

— Vous savez que je suis muet comme une porte de prison.

— C'est une vertu que je vous reconnais.

— Eh bien !

— Eh bien ! c'est mon devoir de l'imiter.

— Mais songez que je ne vois presque personne autour de nous. Je suis absent de mon pays depuis plusieurs années et je ne fais ici que chaque printemps une courte apparition où je ne me montre guères qu'à vous. Ainsi votre confidence ne compromettra personne. C'est une nouvelle que vous allez me raconter et que vous pouvez avoir lue quelque part. Je ne vous demanderai pas de noms-propres.

— En ce cas... soit. Mais vous me promettez...

— De n'en rien dire : je vous le jure sur vos cheveux blonds.

— Ce n'est pas cela. Vous me promettez de ne pas même chercher à qui cette aventure peut-être advenue ?

— Je m'engage même à éviter cette personne dans la rue, si

jamais je la rencontre, et à oublier son nom sur la minute, si, par malheur, ce nom venait à vous échapper.

— A la bonne heure, mais ne riez pas, car mon histoire est affreusement triste.

— Me voilà sérieux comme M. Maugrinchard. Je crois que ce nom vous a fait tressaillir et mêmement tressauter.

— Quelle idée! Ecoutez-moi donc. Il y avait autrefois une jeune fille...

— Blonde ou brune?

— Blonde.

— Elle était donc brune. Prenez garde! vous la trahissez. Et puisqu'elle était brune et que le nom de Maugrinchard vous a si fortement émue, j'en conclus qu'il s'agit de la grande nièce du notaire Maugrinchard!

— Vous m'avez promis de ne pas chercher à deviner.

— Tiens! c'est juste. Eh bien! mettons que je n'aie rien dit et continuez. J'ai déjà parfaitement oublié ma découverte.

— Non, mon ami, maintenant je dois me taire. Je ne vous avais promis cette histoire qu'à la condition qu'elle ne compromît personne. Vous en savez déjà trop pour que j'aille plus loin.

— J'en sais déjà trop pour que vous en restiez là. Remarquez, je vous prie, que je connais fort mal votre amie Léontine. Je l'ai même raillée plus d'une fois devant vous et malgré vous; je vous avouerai de plus que, pour le moment, elle me déplaît fort. Cette grande et mince personne qui ressemble à une gravure anglaise mal réussie, avec ses longues boucles en tire-bouchons noires comme du jais et faisant ressortir sa pâleur de cadavre, ses yeux bleus égarés et comme dépaysés sur une tête qui pourrait être italienne, et ses lèvres minces qui ne s'entr'ouvrent jamais...

— Elle a les plus belles dents du monde.

— Je le veux bien, mais malgré lès plus belles dents du monde qu'elle a, je la trouve affectée et romanesque. Enfin je m'étonne qu'elle soit si fort votre amie, car elle a bien dix ans de plus que vous. Il faut donc qu'il y ait quelque chose dans sa vie qui vous la rende sympathique et chère. En me cachant ses secrets, après m'avoir fait deviner qu'elle en a, vous me forcez à les imaginer moi-même, et le secret d'une jeune ou d'une vieille fille; quand on ne veut pas le dire et qu'on le laisse imaginer, lui fait rarement honneur.

— Vous êtes impitoyable.

Digitized by Google

— Pas du tout, je représente ici la justice du monde. Allons! l'histoire de Léontine, ou plutôt de Léonie, car elle n'est plus d'âge à s'appeler Léontine. Il ne s'agit plus de la compromettre, mais de la réhabiliter.

— Eh bien! soit, vous l'aimerez tout à l'heure.

— Je ne demande pas mieux.

— Vous savez que Léontine avait perdu, tout enfant, son père et sa mère; aussi fut-elle soumise à son oncle Maugrinchard qui l'enferma dans une institution jusqu'à sa dix-huitième année, et la prit chez lui, avec la ferme volonté de veiller sur elle.

— Parfaitement. Le notaire Maugrinchard a toujours la ferme volonté de faire quelque chose..

— Léontine fut donc obligée de vivre chez son oncle, séparée de lui par toute l'aversion qu'ont naturellement et malgré eux les jeunes gens nés en 1830 contre les hommes mûrs nés en 1800. Elle avait fait de fort bonnes études...

— Dans une pension d'ici? C'est impossible.

— C'est ainsi, quoi que vous en disiez.

— Expliquez-moi ce phénomène.

— Son institutrice comptait fort peu d'années de plus qu'elle, et, quoique un peu trop nourrie de Châteaubriand et de M^me^ de Staël, avait une grande simplicité d'esprit et une sincère humilité de caractère. Dès qu'elle s'aperçut de la supériorité de Léontine, elle la laissa faire et bientôt commander. Mon amie a donc grandi toute seule. Chez son oncle, elle prit le dessus sans peine et resta deux ans reine absolue de la maison. Ce fut alors...

— Qu'un jeune homme...

— Vous êtes bien pressé. Ce fut alors que M. Maugrinchard acheta la campagne où nous sommes, et qui est encore à lui, comme vous le savez. Il avait fait cette acquisition dans la ferme volonté de vivre chez soi, sans voisins ni fâcheux...

— Et voilà pourquoi il a loué à votre père la moitié de sa villa. Vous voyez que le brave homme est fidèle à lui-même.

— Ce fut ainsi que je connus Léontine. Elle avait alors vingt ans et moi douze: elle me regardait courir dans la campagne et souriait. Moi je la rencontrais dans les allées, marchant à l'écart, un livre à la main et je m'éloignais toute rêveuse. Un jour que je la vis en larmes, je me mis à pleurer, elle m'entendit, m'embrassa sur les deux joues et vint jouer avec moi. Puis, jour à jour, passèrent les années qui me rapprochèrent d'elle ; elle se rajeu-

Digitized by Google

nit un peu pour me laisser venir, et me dit enfin son histoire. Elle sait aussi la mienne et elle vous aime, Laurent.

— J'attends toujours le jeune homme.

— Il parut avant que je connusse Léontine, dans cette même campagne où elle vivait alors seule, avec une vieille servante et M. Maugrinchard qui partait chaque jour pour la ville, après son dîner, vers deux heures, et ne revenait que le soir. Le notaire avait la ferme volonté de marier sa nièce.

— Elle restera fille... ou demoiselle, comme on dit ici... toute sa vie. Je connais du reste là-dessus les opinions de M. Maugrinchard. Il a bien voulu me les confier hier à dîner, dans un épanchement de tendresse et de gaîté folle. « Monsieur, me dit-il, loin de moi l'idée de vouloir remémorer les services que je me suis plu à rendre à mon pays, mais s'il est un sentiment dont je puisse m'honorer sans que je m'en targue avec une immodestie abusive, c'est que malgré les infamies du gouvernement sous lequel nous vivons et peut-être en raison même de ces infamies, et de l'abaissement du niveau intellectuel qui porte ses fruits (*sic*), je n'ai jamais dévié de la ligne de conduite qui m'a induit à me déclarer ouvertement et manifestement conservateur, avec la volonté ferme de rétablir au timon des affaires les hommes aptes et capables d'en remplir le but. C'est pourquoi, et ensuite de la déclaration que j'ai eu l'honneur de vous faire, le mariage est, à mon *avisse*, le noyau de nos institutions et, de plus, toutes les fois qu'il peut être basé, tant sur des affections domestiques que sur un équilibre de fortune raisonnablement pondéré, je regarde comme un droit, je dis plus, comme un devoir, d'y inciter, de toute l'influence que l'âge et l'expérience m'ont transférée, les citoyens à qui leur position sociale permet de s'y adonner librement. » Dans la fougue de son improvisation, le notaire s'était levé pour faciliter ses gestes, le peintre Théophile qui était des nôtres, lui laissa tout dire, et quand il eut fini : « C'est bien, fit-il, maître Maugrinchard, c'est très-bien ; maintenant vous pouvez vous asseoir. »

MARC-MONNIER.

(La fin au prochain n°.)

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 15 août 1857.

Sommaire : Béranger. Fragments de sa biographie dans les journaux. Son mot sur les révolutions. Ses utopies. Si l'on a le droit d'être si difficiles avec lui. L'homme. Le poète. Si ce dernier a été surfait. Sa figure. Sa popularité. Ses obsèques. Détails sur son convoi. Ce qu'il a demandé en mourant. — Ce qu'a demandé Eugène Sue. — Affaires de l'Inde. Ce que l'Angleterre est pour l'Europe.

Par ce temps de vacances où les chaînes s'allongent, mais ne se détachent pas, la *Chronique*, pour se mettre au pas de sa sœur la *Revue*, est aussi un peu en retard. Elle peut cependant revenir sans crainte sur celui dont à Paris même, chose rare! on s'entretient encore depuis plus d'un mois. Il est vrai qu'il ne fallait rien moins que le nom de Béranger pour cela. Tous les journaux, même les catholiques et les légitimistes, lui ont payé le tribut d'une notice nécrologique plus ou moins expansive, plus ou moins sincère, mais en général convenable. Celle du *Moniteur* a paru en tête de sa partie non-officielle, et plusieurs ont voulu y reconnaître la plume d'un critique éminent. Les autres journaux du pouvoir ont suivi; puis, comme les feuilles catholiques ou légitimistes, ils se sont tus dès lors; mais le *Siècle*, la *Presse*, l'*Estafette* ont continué et continuent encore, à l'occasion, de citer des traits de caractère ou de vie intime, des mots, des lettres qui peuvent servir à faire mieux connaître, dans Béranger, soit l'homme, soit l'artiste et

Digitized by Google

le poète. Notre ami M. Marc Monnier lui a consacré aussi, dans le *Journal de Genève*, des pages où de spirituelles appréciations sont accompagnées de détails historiques. Citons également sur ses premiers ouvrages, sur ses poésies inconnues, sur ses commencements si lents et si difficiles, de curieuses recherches de M. Edouard Fournier, publiées par la *Revue Française*. Dans le *Courrier de Paris* en revanche, ce nouveau journal quotidien qui semble appelé à réussir, M. Eugène Noël, connu par une étude originale et neuve, mais peut-être un peu aventurée, sur Rabelais, nous montre Béranger pendant ces dernières années, dans sa conversation familière, dans ses opinions mûries par l'expérience des hommes et des événements, dans ce qu'il appelait lui-même ses *utopies* : les améliorations et les réformes plutôt que les révolutions; la royauté à *user* plutôt qu'à renverser; les femmes à convoquer à la vie publique par les écoles, les œuvres de bienfaisance, les salles d'asile, etc., etc. Béranger croyait peu aux révolutions proprement dites, et c'est ici le cas de citer un mot qu'on lui prête, et que nous trouvons dans un autre de ces fragments biographiques. Michelet lui disait un jour : « Les révolutions peuvent se comparer aux puits artésiens; il n'en sort d'abord que de l'eau trouble.... — Et après, que de l'eau claire! » interrompit en riant le malin chansonnier. M. Eugène Noël a surtout profité pour son étude d'une suite de lettres dans lesquelles M. Alfred Dumesnil raconte à des amis ses visites et celles de M. Michelet à Béranger. On a ainsi, sur celui qu'il aime à appeler *le bonhomme*, comme une sorte de journal épistolaire qui nous initie à son intérieur. Ces lettres contiennent des détails que l'on sent bien être d'après nature, qui ne peignent pas seulement, mais qui *font voir*. Ce ne sont naturellement que des croquis, des ébauches; le trait, tantôt appuyé, peut-être un peu trop quelquefois et dans le sens de l'auteur, tantôt indiqué à peine, ne donne pas sans doute la figure au complet, la physionomie entière du modèle; mais dans les points qu'il touche et où il touche juste, il la rend avec d'autant plus d'accent, de vivacité et de naturel.

Ainsi, à l'heure qu'il est, il y a déjà, épars dans les journaux, une foule de renseignements sur Béranger, qui sans doute n'ont pas tous le même degré d'authenticité, mais dont plusieurs pourront être consultés et mériteraient au moins d'être recueillis comme témoignages contemporains de celui qui en est l'objet. Quant à un jugement définitif sur l'homme et sur le poète, c'est l'affaire de la postérité, autant que même la postérité décide : elle tranche encore plus qu'elle ne juge; elle élimine, elle met en relief, elle transfigure, elle fait le por-

Digitized by Google

trait idéal, la statue, plutôt que le portrait exact, et ce travail d'idéalisation a déjà commencé sur Béranger de son vivant.

Un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est la simplicité au moins extérieure de sa vie, son désintéressement, sa bienveillance, son empressement à rendre service et à user de son crédit pour tout le monde excepté pour lui, sa bienfaisance enfin, dont on cite des traits nombreux et touchants. C'est aussi sa raison spirituelle et son bon sens exquis. Les fins et les défiants veulent qu'il se soit composé un rôle et jusqu'à un costume, un air de tête, une physionomie en rapport avec ce rôle : ils ne voient que le soin de sa popularité dans la dignité, la teneur qu'on est bien forcé de reconnaître à sa conduite, dans sa fidélité à suivre sa ligne et à conformer sa vie à ses goûts et à ses principes. Lui aussi a été un *faux bonhomme,* disent-ils. Mais c'est là un de ces jugements qui, eût-il du vrai, porte bien moins sur l'individu que sur l'espèce ; c'est bien moins Béranger que l'humanité qu'ils jugent. N'y a-t-il pas toujours, en effet, quelque chose de faux dans l'homme le plus sincère? Faux bonhomme ! qui de nous ne l'est pas plus ou moins? qui vit, qui agit, qui pense toujours en toute simplicité de cœur? et qui peut se vanter de se montrer toujours aux autres, à ses voisins, à ses proches, à lui-même, tel qu'il est réellement, sans retrancher, ajouter ni transformer rien? S'il en est ainsi des plus petits et des plus perdus dans la foule, que doit-il en être de ceux que la foule élève à une hauteur où, lui faisant illusion à elle, ils sont d'autant plus portés à se faire illusion à eux-mêmes, et pourquoi les accuser plus que nous de ce qu'ils sont au fond comme nous? Leur élévation leur est même plutôt une excuse, car elle les expose davantage à la tentation, à ce mensonge humain qui se mêle à tout. Ils sont en haut, ils sont debout, on les voit, on les regarde, on les acclame et on les salue : ils sont bien forcés de répondre en conséquence. Ils ont un nom, un rôle : n'est-ce pas déjà beaucoup qu'ils soient fidèles à l'un et qu'ils portent dignement l'autre? Béranger qui l'a fait, personne ne le nie, a-t-il eu en cela un si grand nombre d'imitateurs dans ce temps-ci, qu'il ne faille pas lui en tenir compte? avons-nous le droit d'être si difficiles, et pour tout dire en un mot, est-ce à l'humanité, sur ce point de for intérieur où elle est la première complice, de porter un jugement qui n'appartient qu'à Dieu?

Si les uns se montrent donc bien difficiles avec l'homme, d'autres ne le sont pas moins avec le poète. Pour ceux-ci, il ne s'agit pas seulement de ses premières chansons grivoises (la plupart en font assez bon marché), ni de certains traits moins apparents, mais du même genre, que l'on est surpris de rencontrer dans des chansons plus ré-

Digitized by Google

centes et dont le sujet ne semblait pas devoir s'y prêter : c'est sur la qualité même de sa poésie, sur le fond et la forme, qu'ils essaient de le déprimer. Sur la forme, il n'y a cependant guère à mordre, elle est d'un travail à la fois trop solide et trop fin pour être aisément entamée ; ceux qui se croient plus de facture et plus d'art que Béranger, prouvent seulement une chose, c'est qu'ils ignorent encore le dernier secret de l'art, celui de le cacher. Quant au fond, il est certain que le temps fera ici son triage, et l'on pourrait ajouter même qu'il a déjà commencé son œuvre sur celle du poète, que l'on y sent déjà un peu sa main. Telle chanson qui nous passionna nous et nos pères, ne passionne plus nos enfants ; l'inspiration politique et de circonstance, parfois même la couleur et le ton d'un autre âge, la relèguent déjà pour eux dans le passé. Mais il y a aussi dans ces chansons, outre le souffle de la politique qui varie ou s'affaisse, celui du patriotisme qui ne s'éteint pas, et ce genre d'intérêt, comme en général l'intérêt historique, leur conservera toujours, indépendamment de leur mérite littéraire intrinsèque, un caractère national. Puis, combien d'autres d'une portée philosophique dans leur donnée familière ! combien où le poète a surtout puisé ses effets dans le cœur humain, et qui par conséquent le feront battre toujours ! Plusieurs sont des modèles achevés, des chefs-d'œuvre, dont chacun sait au moins des fragments qu'il peut à l'instant réciter. Leur forme particulière en augmente l'originalité et les fixe d'autant mieux dans la mémoire ; cette forme semblerait devoir emprisonner le poète, mais elle ne l'empêche pas d'y prendre tout à coup un vol aussi pur qu'élevé.

L'an dernier, à propos des brutales et inconvenantes attaques dont il était l'objet de la part de l'*Univers* et de l'*Assemblée Nationale*, Béranger reçut la visite de M. Taxile Delord, homme de cœur et de talent, l'un des rédacteurs du *Siècle*. « Je crois bien, lui dit-il, je vous l'avoue, que l'on m'a un peu surfait. » Si ce n'est pas là un trait de bonhomie, c'en est un de modestie du moins, ce qui vaut encore mieux ; mais ce mot fût-il vrai, comme il semble, chez celui qui l'a dit, car il est difficile et on serait presque malheureux de ne pas y sentir l'accent de la sincérité, assurément ce mot n'est pas vrai en lui-même, si l'on pense aux chansons que nous n'avons pas même eu besoin de nommer il y a un moment, tant nous étions sûr qu'elles se présenteraient aussitôt à l'esprit du lecteur. Toutes les autres viendraient à pâlir qu'il suffirait de celles-là pour prouver que Béranger n'est pas surfait, qu'il y a en lui, dans ses petits cadres, un artiste consommé, dans sa forme à part un poète, et selon le tour de son esprit un grand poète.

Digitized by Google

Sans doute c'est un poète éminemment français, d'une imagination souvent très-hardie, mais alors même sans écarts et réglée, qui a besoin de mettre du jour, du contour, jusque dans le rêve ; mais, précisément, son mérite est d'avoir su trouver la fibre poétique dans le caractère national, et allier l'idéal à la réalité populaire. Aussi est-ce en cela, et comme cela qu'il est populaire, c'est-à-dire d'une manière poétique et non pas prosaïque et vulgaire. En France, il est même le seul poète de ce rang qui le soit, avec Molière et Lafontaine. Moins profond qu'eux, moins universel que le dernier, moins naïf surtout, il est peut-être plus près du peuple par les sujets de ses chants, comme par ses goûts, ses passions, sa vie et ses mœurs. Sa figure est aussi connue du peuple que celle de Napoléon, mais il va sans dire qu'elle est d'un tout autre caractère : ronde, ouverte et fine, le front chauve, la tête un peu penchée, la main dans le pantalon, l'air à la fois malin, bienveillant et rêveur; puis à côté et à moitié dans l'ombre, la figure de Lisette, non pas celle des folles chansons, mais celle de la *Bonne Vieille*. Ce serait même, à ce qu'on dit aujourd'hui plus explicitement, cette dernière qui fut en réalité, sous le nom de M^me^ Judith, la vieille amie, la compagne fidèle du poète, et dont la mort ne devança pas beaucoup la sienne, mais assez néanmoins pour lui laisser le temps de sentir un grand vide dans ses habitudes et ses affections. Afin de montrer combien ces deux figures s'associent naturellement dans l'imagination populaire, voici un trait que nous avons recueilli au passage un de ces jours devant la boutique d'un marchand d'estampes. Entre autres portraits de Béranger, car on les voit partout ainsi que son buste, il y en avait un là, fort répandu aussi, qui n'est guère qu'au trait, mais de grandeur naturelle; puis tout à côté et en pendant, un portrait de femme, dessiné dans la même manière, seulement à grands traits. Lisette ! fit, en le montrant, un de mes voisins dans la foule. Or, ce portrait qu'il prenait pour celui de Lisette, était celui de M^me^ Sand ; mais son erreur de fait prouve d'autant mieux la vivacité de son impression.

Telle est donc la popularité de Béranger ; il n'en est aucune de notre temps qui soit égale à la sienne. On l'a bien vu à ses obsèques. Le gouvernement a voulu s'en charger, et les a prises sous sa direction. Qu'il se mît ainsi en tête d'un grand et dernier hommage au chantre de la gloire et des malheurs de l'Empire, c'était jusqu'à un certain point fondé, et, dans l'opinion purement démocratique et républicaine, quelques personnes y ont vu pour Béranger une sorte de punition. Dans tous les cas, c'était habile ; mais la crainte, réelle selon les uns, supposée ou exagérée selon d'autres, que ces funérailles ne servissent

Digitized by Google

d'occasion à des tentatives de trouble, comme on l'avait vu à celles du général Lamarque, a conduit le pouvoir à se montrer forcément ou à son insu peu adroit dans l'exécution. On ne le voyait pas seulement en tête du cortége, on le voyait partout. Le convoi était d'ailleurs bien ordonné, le char funèbre entouré de verdure et de palmes, qui par leur couleur gaie et douce jetaient comme un voile d'espérance sur les noires pompes du deuil. Après le char venaient, à pied, ceux qui avaient été invités à la cérémonie, et dont le gouvernement, assure-t-on, s'était réservé de dresser la liste. En outre, une longue file de voitures, presque uniquement remplies de dames, simplement mises, et paraissant plutôt appartenir aux rangs moyens ou même inférieurs de la société. Çà et là seulement, comme égarés au milieu d'elles, quelques messieurs : entre autres, à l'une des portières, M. Alfred de Vigny, avec sa figure pâle et ses cheveux longs, coupés carrément à la mode de 1830, mais qui commencent aussi à en porter la date en chiffres de fil d'argent. Les hommes suivant à pied, cette partie toute féminine du cortége a son explication naturelle, mais elle ne laisse pas d'avoir aussi sa singularité. Ce petit effet du hasard, bien qu'il n'ait point complétement passé inaperçu, disparaissait du reste dans l'ensemble de la cérémonie, d'un caractère trop marqué pour que l'on donnât beaucoup d'attention à de simples détails épisodiques. Ce qui frappait, c'étaient les précautions prises, le nombre des troupes et même des sergents de ville. Il y en avait non-seulement aux abords de la maison mortuaire et dans les rues adjacentes, mais fort au loin sur les boulevards, et en masse à la Bastille ; non-seulement en tête et à la suite du cortége, mais dans les intervalles de ses divers groupes, et, même après le char funéraire, encore de gros détachements de sergents de ville. Enfin, tandis que tout le monde attendait sur le boulevart, dont l'habitation de Béranger n'était qu'à deux pas, le cortége était déjà à s'acheminer vers le Père La Chaise par des rues de derrière, « par la route ordinaire des convois, » suivant le *Moniteur*, « par le chemin le plus court, » suivant Jules Janin et le *Journal des Débats*.

Cette attente trompée, ces rues barrées, cet itinéraire tenu secret, ces soldats et ces agents de police fermant la marche, tout cela empêcha le peuple de se joindre au cortége et de le suivre jusqu'au cimetière, où d'ailleurs seuls les invités avaient accès ; mais sur tout le passage, c'était une acclamation continue, (« Honneur à Béranger ! » même, « *Vive* Béranger ! ») répétée d'une voix grave et sans y mêler rien d'hostile. La foule immense qui, pendant ce temps, stationnait en vain sur les boulevarts, était également fort paisible pour une foule,

Digitized by Google

et même recueillie. Les ouvriers, un bouquet d'immortelles à la boutonnière, se tenaient tranquillement debout ou allaient et venaient sans tumulte sur le trottoir. A tort ou à raison, l'autorité craignait les suites d'une démonstration populaire; il semblerait cependant que dans son propre intérêt, puisqu'elle y serait toujours restée maîtresse et en tête, elle aurait pu sans péril lui laisser un plus libre cours, se la rallier par là et, en quelque sorte, en partager l'honneur.

Malgré cette action trop sensible et même trop visible du pouvoir, la popularité de Béranger ne s'en est pas moins montrée, le jour de ses funérailles, tout ce qu'elle était, dans toute son étendue et sa profondeur ; le peuple était blessé de se voir ainsi tenu à l'écart, mais son hommage n'en était pas moins universel et complet ; il devait renoncer à l'exprimer comme il l'aurait voulu, mais par son attitude, son empressement et l'immensité de la foule il l'exprimait du moins autant qu'il pouvait. Béranger était évidemment le roi de Paris ce jour-là, et c'est une chose qui nous a vivement frappé que la souveraineté de l'esprit, quand une occasion se présente de montrer combien toutes les autres pâlissent et s'effacent devant elle.

Ce qui n'a pas moins attiré l'attention et suscité plus d'un commentaire ambigu, c'est la participation du clergé à la cérémonie funèbre; cela fait aussi beaucoup jaser sur le compte de M. Perrotin, l'éditeur et l'exécuteur testamentaire du poète. Le corps a été conduit à l'église voisine, et l'on a dit que Béranger, en relation de vieille amitié avec le curé de cette église, lui avait demandé et avait reçu l'absolution. La version de l'*Univers* lui-même est cependant assez réservée à ce sujet. «M. Béranger, dit-il, tomba malade, et il ne se fit point d'illusion « sur la gravité de son état. Le curé se présenta, parla de Dieu et fut « bien reçu. Plusieurs visites suivirent. Il y en eut une qui se passa « sans témoins. Après un *entretien confidentiel* (nous employons le « terme dont on s'est servi), le malade voulut recevoir le *pardon*, « c'est son mot, en présence des amis qui l'écoutaient habituellement. « Il fit avec respect le signe de la croix, récita une profession de foi « et l'acte de contrition, et reçut avec la bénédiction du prêtre le pardon qu'il demandait. Le lendemain il fit appeler M. le curé et lui « dit, devant toutes les personnes qui étaient là : *Encore le pardon!* « M. le curé pensa qu'il sollicitait ainsi l'absolution sacramentelle et « la lui donna. M. Béranger montra dans ces circonstances et particulièrement les derniers jours des sentiments chrétiens; il invoquait « les saints et les martyrs et disait : *Mon Dieu, vous si grand et moi « si petit, ayez pitié de moi!*..... On ajoute beaucoup de choses ; on

« rapporte des paroles et des détails plus positifs; mais ce qui précède « est tout ce que nos informations nous ont paru donner de certain. »

Qu'y a-t-il au fond dans ce récit de l'*Univers?* c'est que Béranger a demandé *le pardon*, et que là dessus le prêtre a pensé qu'il lui demandait l'absolution et la lui a donnée. Or, Béranger croyait vivement en Dieu, cela est certain. « Je crois en Dieu, » nous a-t-il dit à nous-même il y a quelques années, « mais je ne crois qu'en lui, » ajouta-t-il. « Croire en Dieu, c'est déjà croire à tout: » telle fut à peu près notre réponse, dont le sens se rapportait pour nous à cette parole profonde de la part de celui qui l'a dite: « Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. » Ces dernières années, comme on le voit par la correspondance de M. Dumesnil, il parlait souvent et toujours avec respect de l'Evangile; mais jusqu'à la fin rien ne montre qu'il songeât à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. On rapporte même à cet égard un trait tout à fait dans son caractère et assez significatif. Comme il était déjà sur son lit de douleur et que l'on n'espérait plus le voir s'en relever, un de ses amis le pressait, ne fût-ce que par convenance, de demander un prêtre et les secours de l'Eglise. « La bénédiction d'un vieillard ne fait jamais de mal, » lui disait-il, en employant pour cela la phrase stéréotype. — « Eh bien, mon ami, je vous la donne, » lui répondit Béranger, avec un retour de sourire de vieux chansonnier.

Si l'on tient compte, d'un côté, de cette divergence de versions sur ses derniers moments, de l'autre, de sa croyance en Dieu, qui s'était approfondie et vivifiée avec l'âge, la maladie et les épreuves, n'arrive-t-on pas à penser, pour rester dans les limites du vrai, que Béranger a senti sa conscience réveillée, senti qu'il avait, comme toute âme humaine, un compte à régler avec son créateur, et qu'en mourant, lui aussi comme bien d'autres, a crié à Dieu? « Le pardon! le pardon! encore le pardon! » voilà tout ce qu'il aurait dit de plus explicite, suivant l'*Univers;* mais le pardon, n'est-ce pas là tout demander à celui qui peut tout accorder?

Au temps où il était encore inconnu, il disait à ses amis dans une chanson, peu remarquable d'ailleurs, que cite M. Edouard Fournier :

Avant vous, s'il faut que je meure,
Séparés au plus pour une heure,
Point d'oraisons;
Dansez tous en rond sur ma cendre,
Amis, et ne faites entendre
Que des chansons.

Digitized by Google

On parle, on chante ainsi quand on se sent plein de vie, que l'on voit l'aurore encore tout près de soi et le couchant indéfiniment éloigné. Comme bien d'autres qui sont à cet égard dans la même illusion, Béranger ne se doutait pas alors qu'un jour il s'écrierait : « Mon Dieu, vous si grand et moi si petit, ayez pitié de moi! le pardon! encore le pardon! » C'est là le vrai de la vie, quand le voile se déchire, et le cri de l'âme en se reconnaissant.

— Ce cri, Eugène Sue, en mourant, l'a-t-il eu aussi sur ses lèvres, ou du moins dans son cœur, puisqu'il ne pouvait plus parler? Avant que sa langue fût paralysée, il avait dit seulement : « Je veux mourir comme j'ai vécu, en libre penseur.» Il est certainement très-bon, et c'est la base de toute croyance et de toute morale saines, d'être libre et sincère, mais à une condition : c'est de l'être en sa conscience avec Dieu.

— En fait de nouvelles politiques, on ne peut déjà plus parler des élections moldaves, qui, un moment, semblaient vouloir de nouveau tout brouiller. Les terribles affaires de l'Inde sont toujours le point capital de la situation. L'Angleterre n'a pas fait sans doute pour sa riche colonie tout ce qu'elle aurait pu et dû faire, mais il ne faut pas croire non plus qu'elle n'ait rien fait cependant. Elle lui a donné des routes, des écoles, des hôpitaux, un commencement d'éducation; elle a relevé les parias, aboli les sacrifices de veuves sur le bûcher. A qui, d'ailleurs, mieux qu'à elle appartient-il de gouverner les Hindous, puisqu'ils ne peuvent pas se gouverner eux-mêmes, divisés et dégénérés comme ils sont? Nous faisons donc des vœux pour qu'elle sorte à son honneur de cette rude épreuve, car nous ne sommes pas de ceux qui souhaitent et qui épient son abaissement. Malgré les imperfections de son génie, malgré même ses erreurs et ses torts, que deviendrait l'Europe sans l'Angleterre et s'il fallait voir céder et se rompre cette ancre de salut de la liberté!

ERRATA DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON :

Page 472, ligne 30 : *les*, lisez *des*.
— 474, — 38 : *on voit*, lisez *on le voit*.

Neuchâtel, le 31 août 1857.

Pendant les six semaines qui se sont écoulées depuis notre dernière chronique, il semble qu'un mouvement sourd se soit produit dans l'opinion et manifeste un malaise vague qui cherche et n'a pas trouvé sa cause. Jamais la presse suisse n'a élevé un concert aussi unanime de plaintes, et toutefois il est permis de dire que jamais, la question d'Oron mise à part, une session de l'Assemblée fédérale ne s'est signalée par moins de mesures propres à exciter des mécontentements très-vifs. C'est comme un sentiment de désillusion, un souffle de scepticisme, qui travaille dans les esprits, et pour lequel on s'en prend à tout sans s'arrêter à rien. En analysant de près ces impressions, on est tenté d'appliquer à la Suisse le mot autrefois fameux, qui fut prononcé peu avant l'éruption de 1848 : la France s'ennuie.

Les causes de ce malaise sont diverses. La plus générale, peut-être, c'est tout simplement la satiété. La Suisse moderne pourrait dire d'elle-même ce que disait l'Auguste de Corneille, monté sur le faîte et aspirant à descendre. La voilà parvenue au terme pour lequel elle s'est agitée pendant près de trente années. La Constitution fédérale, issue de la guerre du Sonderbund, fonctionnant sans la moindre entrave, sans l'ombre d'un ennemi ; les partis qui l'avaient combattue se fondant d'eux-mêmes devant la puissance irrésistible des faits accomplis ; la dernière pierre de l'édifice posée récemment par la solution du conflit neuchâtelois; les hommes qui ont fait la révolution suisse régnant paisiblement sur ces vingt-deux cantons qui avaient résisté si longtemps à la centralisation : à bien considérer les choses, c'est un triomphe si complet pour l'ancien radicalisme, si bien accepté par les anciens conservateurs, que nul, parmi les plus hardis novateurs des années de luttes, n'aurait osé l'espérer à ce point. — Maintenant qu'aucune passion politique n'enfle plus les voiles d'aucun parti fédéral, que la révolution suisse, en pleine possession d'elle-même, est devenue l'ordre et la stabilité, il ne faut pas s'étonner qu'elle participe au sort de tous les vainqueurs de ce monde, qui sont le plus dégoûtés de la victoire au moment où ils viennent de l'obtenir.

Mais on ne saurait méconnaître que plusieurs causes particulières contribuent aussi à ce résultat. Une défiance déjà profonde, et justifiée en partie, se fait jour à l'égard du pouvoir fédéral. L'opinion est convaincue que l'Assemblée fédérale devient de plus en plus le théâtre d'un jeu d'intrigues, où les intérêts du pays ont moins de part que les combinaisons d'intérêts particuliers. Le mot de *corruption* n'a pas

Digitized by Google

encore été prononcé, que nous sachions, mais la chose a été dite et redite, et crûment. Nous ne pensons pas, quoi qu'on ait dit, que les intérêts individuels y jouent directement un rôle tant soit peu important; mais évidemment les intérêts des sociétés, et, en tout premier lieu, des entreprises de chemins de fer, prévalent sur le reste. Il peut se faire, et c'est, par la force des choses, le cas le plus ordinaire, que, par leur équilibre, par les coalitions des plus forts, qui représentent la plus grande somme d'intérêts nationaux, ils produisent en fin de cause un résultat conforme à l'utilité générale. Ainsi l'issue du conflit d'Oron n'est pas due, cela est clair, à des considérations fort désintéressées; elle est due avant tout à des combinaisons de compagnies ou de gens tenant à des compagnies. Il n'en est pas moins vrai que c'est la Suisse, dans son ensemble, qui en profite, et qui aurait perdu à la victoire de la compagnie de l'ouest. Mais, en elle-même, cette prédominance des intérêts particuliers, des hommes intéressés dans des entreprises particulières, est un fait fâcheux et dangereux. Elle ne se manifestera pas encore par des conséquences bien graves, tant que les compagnies resteront fractionnées en un grand nombre de petites puissances se faisant contre-poids; mais prenons garde au moment où, par des fusions, l'une d'elles tiendra en ses mains toute la force qui est répartie entre plusieurs.

Après cela, le Conseil fédéral prête aussi le flanc à des accusations d'un genre analogue. Le népotisme et le favoritisme se glissent dans la cour républicaine de Berne aussi bien qu'ailleurs dans les cours monarchiques. Une bureaucratie, inconnue en Suisse jusqu'à présent, se recrute autour du Conseil fédéral. Les ambitions, grossies par l'infériorité, de plus en plus marquée, des fonctions cantonales vis-à-vis des fonctions fédérales, s'agitent autour des fauteuils du nouveau palais. C'est l'histoire de tous les pays, mais plus frappante en Suisse où l'on en a moins l'habitude, plus remarquée dans un pays démocratique, où celui qui sort des rangs aujourd'hui était hier l'égal très-modeste de ceux qui l'envient. Puis, on est fatigué des *barons fédéraux*, de cette génération d'hommes qui semble avoir, depuis 1847, conquis un droit à la permanence, qui ne se renouvelle pas, et qui est toujours prête à fournir de quoi remplir les vides que la mort y creuse de temps à autre. L'élection de M. Pioda, en remplacement de M. Franscini décédé, en est un récent exemple. Les Epigones demandent leur tour.

Faut-il ranger, parmi les causes de mécontentements, les craintes du cantonalisme en regard de la centralisation croissante? Nous voudrions le croire; quelques signes très-apparents peuvent y faire con-

Digitized by Google

clure, et toutefois nous nous en défions. Jamais encore, depuis 1848, un canton n'a remporté une victoire contre le pouvoir fédéral. Chaque canton à son tour se plaint de telle ou telle mesure, réclame, et succombe d'ordinaire, souvent sans combat, contre l'unanimité des autres. Sans s'en douter, l'opinion, qui s'exprime toujours très-haut contre l'unitarisme, est sur une pente unitaire. Il n'en coûte pas beaucoup au Conseil fédéral pour venir à bout des résistances, et souvent même, il faut lui rendre cette justice, c'est lui qui refuse de marcher trop vîte dans la voie où de plus aveugles le poussent. L'habitude est prise par les particuliers, comme par les corporations, de recourir au pouvoir fédéral dès qu'ils se croient lésés dans leur canton ; et, s'il arrive souvent que ces recours sont écartés pour cause d'incompétence, ce seul fait est un précédent dont quelqu'un se prévaut un jour ou l'autre. Voyez par exemple Vaud, résistant depuis longtemps, au nom de la souveraineté cantonale, contre ce que la confédération lui impose en matière de voies ferrées. Il n'a pas réussi à s'allier un seul canton pour l'amour de ce principe, et ceux qui l'ont appuyé quelquefois ne l'ont fait qu'en vue de leurs intérêts de chemins de fer. Fribourg, Genève, Valais, Neuchâtel, où la souveraineté cantonale est encore un mot d'ordre que personne n'oserait contredire, concourent sans le moindre scrupule à la contrainte qui pèse sur le gouvernement vaudois. Celui-ci subit la loi que ses bataillons ont si souvent fait sentir à Fribourg ; et les cantons se vengent ainsi les uns sur les autres, sans trop songer que c'est la Confédération qui en profite, comme l'homme que le cheval appelle à son aide contre le cerf. A cette heure, le canton de Neuchâtel est divisé par une question toute intérieure, sur laquelle la Constitution fédérale ne dit rien d'exprès, en sorte que, pour motiver une intervention de l'Assemblée fédérale, il faudra recourir à des interprétations hasardeuses sur l'*esprit* de la Constitution. Eh bien! le parti qui craint d'être en minorité dans le canton annonce déjà à grands cris un recours à Berne; et il est secondé par la très-grande partie de la presse suisse, même par une portion de la presse conservatrice, même par ces journaux vaudois qui déclarent actuellement une guerre si éclatante à l'unitarisme. L'esprit cantonal se réveillera-t-il? pourra-t-il prévaloir sur la tentation continuelle des intérêts momentanés, qui font préférer un succès actuel, obtenu avec l'aide de la Confédération, à la garantie future de l'existence même des cantons? Nous ne savons : rien ne le fait prévoir en ce moment.

Quoi qu'il en soit, les élections s'approchent. Moins que jamais il est possible d'en prédire le résultat. Les oppositions au personnel actuel sont nombreuses; mais elles n'ont ni principe, ni organisation,

ni terrain communs. Si rien de nouveau ne survient, le plus probable c'est que les changements seront peu considérables, non par l'effet d'une affection quelconque pour ce qui existe, mais parce qu'il n'y a pas de raisons déterminantes de préférer aux hommes qui sont au pouvoir les hommes qui pourraient les remplacer.

L'Assemblée fédérale s'est fort peu occupée de questions politiques; deux seules ont excité quelque intérêt · la proposition de M. Lusser, de mettre à néant la procédure de haute trahison qui s'instruit à Lucerne, depuis dix ans, contre M. Siegwart-Müller, et la garantie de la Constitution de Fribourg. La première a été rejetée par les deux Conseils et par une forte majorité : on pouvait s'y attendre, et cependant un refus si net d'en finir avec les dernières traces des vieilles querelles, avec un procès dont la longueur fait honte à la Suisse, a laissé une pénible impression, aggravée par les commentaires des orateurs qui ont parlé contre la proposition. Plusieurs se sont retranchés derrière l'incompétence de la Confédération, par un respect bien nouveau et qu'ils ne témoignaient pas, même sous le pacte de 1815, envers les autorités judiciaires des cantons. D'autres ont laissé couler à grands flots les torrents d'une haine qui devrait être épuisée. Ce qui est caractéristique, c'est que le principal motif allégué contre l'amnistie est tiré d'une lettre que M. Siegwart aurait écrite en 1851 à un Neuchâtelois, dans laquelle il manifeste encore le désir d'une intervention diplomatique en Suisse, et qui aurait été saisie dans l'instruction du procès de Neuchâtel. Or, personne n'a produit cette lettre soit en original, soit en copie authentique, nous croyons être certain que personne ne l'a vue et nous doutons très-fort qu'elle existe authentiquement au dossier de septembre. — Au surplus, M. Siegwart habite Altorf sans y être inquiété. Nous sommes loin de regretter qu'il ne puisse pas rentrer à Lucerne; mais nous regrettons profondément, comme l'a dit un député des petits cantons, que la Confédération, en laissant des poursuites ouvertes contre le président du conseil de guerre du Sonderbund, laisse une accusation pendante contre cette Suisse primitive qui s'est montrée, tout dernièrement encore, dévouée avec tant de désintéressement à la patrie commune. — La Constitution de Fribourg a été l'objet d'un examen des plus minutieux. Peu s'en est fallu que la garantie ne lui fût refusée par le Conseil national, où la voix du président a dû lui donner son laissez-passer. Il était évident que, pour parer aux dispositions incriminées, les réserves proposées par le Conseil fédéral suffisaient, et, renforcées par celles que l'Assemblée fédérale y a ajoutées, ces réserves promettent que Fribourg ne se laissera pas entraîner de sitôt à sortir du plus strict respect pour les lois et

Digitized by Google

les autorités fédérales. En elles-mêmes, elles n'ont rien qu'on puisse blâmer; leur seul côté fâcheux, c'est qu'elles soient le signe d'une suspicion que les actes du nouveau régime fribourgeois ne justifient en aucune façon jusqu'aujourd'hui.

Les grosses questions étaient ailleurs que dans la politique. Le conflit de l'ouest et la correction des eaux du Jura, en occupant la moitié de la session pour le moins, ont prouvé que les esprits sont tournés avant tout vers les intérêts pratiques et matériels.

La ligne d'Oron est désormais faite, pour autant qu'il dépend de la Confédération. L'Assemblée fédérale a mis le sceau à l'œuvre en refusant à la Compagnie de l'ouest, ou au canton de Vaud, la concession forcée qu'ils demandaient par Morat, et en rendant parfaite la concession qu'elle avait accordée par Oron, et dont elle a, dans cette session, adopté le cahier des charges. Ces deux votes étaient des conditions indispensables pour le succès de cette entreprise, menée depuis longtemps avec une persévérance qu'on pouvait ne pas attendre d'une coalition. Nous ne saurions voir une injustice dans le refus de la concession par Morat. Pour avoir une fois fait usage de son droit d'exproprier un canton, la Confédération ne s'est pas engagée à en faire autant chaque fois qu'on le lui demanderait, à en faire autant dans le cas précisément où elle s'exposerait à détruire ce qu'elle a voulu élever. Si Vaud a été exproprié au profit de Fribourg, cela ne suffit pas pour que Fribourg le soit au profit de Vaud. — Une des conditions de détail de la concession, adoptée au dernier moment, a pu faire dire avec plus de raison que l'Assemblée fédérale montrait une partialité injuste. Nous voulons parler de l'autorisation accordée implicitement à la Compagnie d'Oron, sur la demande de M. Rivet, de réunir ses Assemblées générales et son Conseil d'administration en un autre lieu qu'à Fribourg, c'est-à-dire même en France. Il faut avouer que l'on ne peut pas se glorifier de cette clause comme d'un avantage pour la Suisse. Mais il s'agissait de tenir liés les concessionnaires, auxquels le moindre refus aurait pu fournir un prétexte d'abandonner leur entreprise, et, conséquente dans sa volonté, l'Assemblée ne s'est pas laissé ébranler par les arguments un peu déclamatoires qui tendaient à intéresser son amour-propre.

Maintenant, que fera Vaud? Ses représentants et ses journaux exhalent une grande irritation. Une petite guerre s'organise contre l'exécution de la ligne; le gouvernement vaudois refuse d'ordonner le dépôt des plans; le tribunal d'Oron a déjà condamné des employés de la Compagnie à une amende de 1,200 fr. pour avoir commencé des travaux avant l'approbation des plans par le Conseil d'État. Mais on ne

Digitized by Google

peut songer à une résistance sérieuse et longue ; et, à moins que des obstacles ne surviennent de la part des concessionnaires eux-mêmes, la ligne d'Oron est désormais assurée.

La correction des eaux du Jura est loin d'avoir fait tant de progrès. L'Assemblée fédérale n'a pris encore aucune résolution qui l'engage définitivement, quoiqu'elle ait déclaré, dans les considérants de son arrêté, « qu'il convient que la Confédération prenne l'initiative et la direction de l'entreprise » Elle a simplement invité le Conseil fédéral à faire compléter les études nécessaires pour qu'un plan de correction puisse être adopté, et lui a accordé à cet effet un crédit de 50,000 fr. On hésite avant de se jeter dans un travail dont les proportions sont inouïes jusqu'à présent en Suisse, qui n'est guère énergiquement voulu que par le canton de Berne, et où la contribution respective de la Confédération, des cantons et des particuliers est très-difficile à déterminer. De plus, quoique le plan de M. La Nicca paraisse décidément adopté par l'opinion bernoise, beaucoup de défiances règnent encore à l'endroit du résultat. La science n'a pas assez fait ses preuves en cette matière pour que bien des gens ne craignent pas de se hasarder sur ce terrain. L'Assemblée fédérale a donc sagement agi en renvoyant à nouvel examen les questions techniques et financières qui sont à la base du projet.

Le remplacement de M. Barmann par M. Kern au poste de ministre à Paris a donné et donne encore lieu à force commentaires. Ces commentaires, plus que le fait lui-même, prêtent à cette affaire un caractère équivoque que nous ne comprenons pas. En définitive, le Conseil Fédéral a agi dans les limites de son droit, son choix ne peut, quant à la personne, être sérieusement blâmé, et par conséquent la presse suisse aurait mieux fait de garder ses reproches et ses suppositions pour un objet plus grave.

En dehors des affaires officielles, ce mois s'est signalé, comme d'ordinaire, par les réunions nombreuses de sociétés suisses. La société des pasteurs a siégé à Lausanne les 4, 5 et 6 août, la société d'histoire de la Suisse romande, à Saint-Maurice, le 12 août, celle des sciences naturelles à Trogen le 15 août, la société générale d'histoire suisse à Soleure les 18 et 19 août. Nous espérons pouvoir en parler en détail dans la prochaine chronique.

De toutes parts, en Suisse comme ailleurs, les plus riches récoltes en blé et en fruits ont inauguré, cette année, il faut l'espérer, après une période pauvre, une période d'abondance. La vigne, sans promettre une quantité proportionnelle de produits, annonce toutefois des vendanges auxquelles nous n'étions plus accoutumés. Grâces en soient

Digitized by Google

rendues à Dieu! Les foins seuls ont souffert de l'excessive chaleur; mais encore, si ce déficit est vivement ressenti par les populations qui vivent de l'élève des bestiaux, s'il pèse indirectement, par ses conséquences futures, sur la totalité des consommateurs, l'effet immédiat se traduira plutôt par une diminution du prix de la viande. Nous pouvons donc aller au devant de l'hiver sans les craintes que l'automne, depuis quatre ou cinq années, nous ramenait périodiquement.

Les voyageurs sont venus en Suisse un peu tard, mais ils sont venus. Le grand courant se dirige de plus en plus vers le Valais, dans les vallées dont les noms mêmes étaient ignorés de tous les touristes, il n'y a pas dix ans. Zermatt et la chaîne du Mont-Rose ont grande chance de détrôner Chamounix et l'Oberland bernois. Si l'on recherche essentiellement le grandiose dans les Alpes, cela leur est dû. Rien, au reste, n'est plus inaccessible, et la jalouse curiosité de ceux qui cherchent à visiter ce qu'aucun pied n'a foulé, ne trouvera bientôt plus d'aliments. Les ascensions au Mont-Blanc sont si fréquentes, qu'on ne les compte pas; des cîmes inférieures, mais appartenant déjà aux grandes Alpes, la Dent du Midi, le Buet, deviennent, même pour les dames, un but facile d'excursions. Et voilà que l'on annonce (un aubergiste intéressé, il faut le dire) que le Cervin lui-même, la corne merveilleuse, dont les parois perpendiculaires ne souffrent pas un vêtement de neige, va se laisser escalader par l'opiniâtreté de quelque Anglais. Les amants jaloux du mystère des hautes Alpes, doivent en prendre leur parti.

Pour le commun des voyageurs, il reste à désirer que la transition incommode de l'établissement des chemins de fer suisses soit abrégée autant que possible. L'unanimité des plaintes qui s'adressent aux bateaux à vapeur, aux tronçons exploités des voies ferrées, à l'administration des postes, est bien motivée en partie par des vices dans le personnel et dans l'organisation, auxquels on pourrait remédier; mais le mal ne trouvera de guérison radicale que lorsque les nouveaux moyens de communication seront complétement établis. Jusque là, en faisant de notre mieux pour atténuer les inconvénients, il faut nous résigner à des désordres et à des retards. Ce n'est pas un motif pour les administrations de s'endormir; c'est un motif au contraire de veiller plus exactement que jamais à ce que les exigences légitimes du public soient satisfaites.

* * *

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

A la Rédaction de la Revue Suisse, *à Neuchâtel.*

Monsieur le Rédacteur,

Il n'est pas rare qu'à la même époque, en divers pays, il paraisse des livres sur des sujets semblables. Ce fait vient de se réaliser en Suisse et à Berlin. Dans cette ville-ci, M. Hézéckiel a publié un écrit : *Compendium der Heraldik;* à Berne a paru l'*Armorial Neuchâtelois*, par M. Davoine, et, à Lausanne, l'*Armorial historique du canton de Vaud*, par M. Alphonse de Mandrot. La *Revue Suisse* a donné en décembre 1856 une intéressante analyse de ces deux derniers ouvrages.

A Mersebourg, M. le comte Henckel, de Donnersmarck, communier de Fleurier, ami des Neuchâtelois, au milieu desquels il a passé plusieurs années de son adolescence, connait mieux que personne l'histoire de Neuchâtel, et il est à l'affût de tout ce qui se publie de relatif à ce pays. Il lut dans le *Compendium der Heraldik* que l'ancien cri de guerre des Neuchâtelois était : *Espinait à l'escosse.* Aussitôt d'écrire à Berlin pour savoir le sens de ces paroles. M. Hézéckiel l'ignorait et pensait que cela tiendrait peut-être à d'anciennes relations des comtes d'Epinay avec la maison de Châlons. Cela ne pouvait satisfaire. *A l'escosse* ou *à la rescosse* sont des termes bien connus dans la langue d'oïl et qui se lisent souvent chez les chroniqueurs du moyen âge ; ils signifient : *à la délivrance, au secours;* ils dérivent du latin *excutere, excussum. Espinait* que veut-il dire? *Petite épine*, pensait quelqu'un. Mais à Berlin est un savant modeste, de Montbéliard, M. Burguy, auteur de la grammaire et du glossaire de la langue d'oïl. Consulté sur le sens du mot en question : « Rien de plus aisé, répond-il sur-le-« champ. *Espinait* est le participe passé du verbe *espiner* qui signifie « *garnir d'épines*. Les Neuchâtelois durent ce cri de guerre à leur « bravoure : ils devaient être des soldats d'avant-garde, comme des « piquiers, être remarquables par leur ardeur à attaquer, à percer

Digitized by Google

« l'ennemi; c'étaient comme des fagots d'épines, sur lesquels on ne « pouvait mettre la main sans péril. »

Je profitai de l'occasion pour demander à M. Burguy l'étymologie de quelques mots patois de la Suisse Romande ; la solution était toujours ou juste, ou très-vraisemblable. Je fus vexé de n'avoir pu découvrir l'origine du mot *chalede*, *chalada*, employé dans nos campagnes pour désigner Noël. Il dérive évidemment, me fut-il répondu, de *calendes*, soit qu'on partît du jour de la naissance du Christ pour commencer le mois ou l'année, soit que, selon l'usage, on rétrogradât et fît de Noël le jour principal d'avant les calendes. — On sait que dans le calendrier de l'ancienne Rome, longtemps conservé dans l'Eglise Romaine, les calendes étaient le premier jour de chaque mois.

Encore un mot. La grammaire et le glossaire de M. Burguy ont un grand débit, même jusque dans les Etats-Unis d'Amérique. Où cet ouvrage en a le moins, le croirait-on? c'est en France. Cela s'explique, parce qu'il a trois volumes, et qu'il est fait avec une profondeur germanique ainsi qu'avec une abondance de détails qui ne plaisent pas à tous les genres d'esprits. Mais, quand on l'a lu, on est en état de comprendre tous les écrits de la langue d'oïl et de résoudre bien des difficultés de notre français actuel dont la dite langue peut être envisagée comme l'aïeule ou la mère.

Si vous trouvez, Monsieur, que tout ou partie de cette lettre puisse être inséré dans la *Revue Suisse*, disposez-en à votre gré.

Agréez, etc.

(Un de vos lecteurs.)

Berlin, juin 1857.

Digitized by Google

LES DEMI-MOTS

DIALOGUE.[1]

— Le notaire donc voulait à toute force marier sa nièce. Il lui cherchait un mari dans tous les cercles de la ville, et il ne se passait pas de jour sans qu'il invitât un jeune homme à dîner. Mais tantôt c'était un de ces agréables Catons de vingt ans qui passent leur vie à piquer des mouches sur une pelote; tantôt un de ces commis en nouveautés qui se font une raie derrière la tête et cherchent à prendre l'accent parisien; tantôt un étudiant en théologie...

— Flairant benoîtement une dot un peu grasse, pour compenser le jeûne clérical ; tantôt un petit monsieur de la haute ville, consentant à se mésallier pour redorer ses parchemins ; allez toujours — je connais les garçons à marier. — Léontine n'en voulut pas, c'est une preuve de goût. Je commence à estimer votre amie.

— Enfin un jour...

— Nous y voilà.

— M. Maugrinchard, qui était sorti de bon matin, amena à dîner un jeune Français revenant d'Afrique.

— Bonté du ciel : un militaire! Je les connais, les malheureux; j'en ai rencontré l'an dernier plus de mille qui revenaient de Sébastopol. Non, jamais de ma vie je n'ai rien vu de si médiocre que ces héros-là. Je ne parle pas de leurs contes à mourir debout; on doit s'y attendre; mais quelle nullité dans tout ce qui n'est pas à la portée de leurs fusils, quel souverain mépris de toute grandeur pacifique, quelles idées nauséabondes sur les hommes et sur les femmes, quelle atrophie de la conscience, et

[1] Fin. — Voir page 527.

Digitized by Google

quelle pauvreté de cœur ! Je sais maintenant toute votre histoire : Léontine admira Chauvin, comme un chevalier Bayard, elle crut à Mazagran, à Isly, aux combats de lions, elle ajouta à ces récits vivants la poésie du désert, et elle s'éprit du pauvre homme qui en même temps chantait fleurettes à toutes les filles d'auberge des environs.

— Vous ne savez rien du tout, mon cher Laurent ; ce jeune homme n'était pas un militaire.

— Bah !... Ah ! j'y suis... quelque Adonis, appelé Arthur, qui...

— Vous allez imaginer une histoire d'Adonis aussi folle que l'autre, et nous n'en finirons jamais. Non, Monsieur, c'était un jeune homme comme vous, moins bien que vous, qui avait même à peu près votre caractère...

— Je ne lui en fais pas mon compliment.

— Il ne s'appelait point Arthur, mais tout simplement Léon, comme Léontine. Il était grand, et promettait de devenir nn peu gros, il avait des touffes de cheveux châtains en désordre qui lui amoindrissaient le front, des yeux intelligents, mais petits, ni gris ni bleus, un nez ordinaire, une bouche moyenne, une physionomie de passeport. Son grand corps le gênait un peu ; ses mouvements étaient intempestifs et ses gestes inachevés. Un jeune homme sans grâce enfin, mais plein de charme. Comprenez-vous?

— Pas encore. Mais cela viendra.

— M. Léon vous ressemblait en ceci, qu'il professait surtout des idées de l'autre monde. Il avait le fait accompli, le sens commun, les choses reçues, les conventions, les préjugés en horreur. Aussi ne jugeait-il sainement que les choses qu'il était appelé à juger le premier. Du moment qu'une opinion était déjà faite, il opinait en sens contraire, rarement avec sagesse, mais toujours avec beaucoup d'esprit. Sa conversation pétillait de mots étincelants et souvent aussi d'idées ingénieuses, qui lui venaient on ne sait d'où ; il en avait plein ses manches, comme un prestidigitateur. Ajoutez à cela un grand fonds de mélancolie qui contenait son esprit dans une distinction réelle, et l'empêchait d'être bouffon même quand il était fou. Voilà M. Léon tel que je le vois...

— Par les yeux de Léontine.

— C'est vrai, par les yeux de Léontine. Maintenant, pour que

Digitized by Google

vous compreniez bien leur première entrevue, je dois vous dire que mon amie n'était pas une petite fille à l'âge de dix-neuf ans. Elle a toujours eu de l'autorité dans le caractère, elle en avait alors peut-être plus qu'aujourd'hui. Son âme déjà pensive n'était plus tout à fait jeune et ne l'a peut-être jamais été. Elle s'était habituée de bonne heure, par une défiance à l'endroit des autres que lui avait donnée sans doute sa supériorité sur eux, à se tenir constamment sur ses gardes. Elle n'avait donc pas un cœur fait pour se livrer à la première attaque ordinaire et directe d'un inconnu; elle connaissait le coup du berger que vous m'avez appris dans vos leçons d'échec. Je crois même, et c'est là le danger d'une éducation trop libre, qu'elle ne se serait pas rendue à l'expression simple d'une affection vraie. Il lui fallait une lutte, une résistance, un peu d'indifférence peut-être à surmonter.

— Elle voulait avoir le trait...

— C'est cela. M. Léon l'aborda sans la regarder bien attentivement, et sans lui dire qu'elle était jolie. Il passait par ici pour régler je ne sais quelle affaire de succession confiée à M. Maugrinchard. Il avait accepté à contre cœur l'invitation du notaire, et s'attendait à passer deux heures désagréables en face d'un mauvais dîner et de quelques bourgeois sentencieux. Il arriva donc dans la campagne où nous sommes avec la ferme intention de trouver Léontine affreuse. En la conduisant à table, il sentit sur son bras qu'elle avait une jolie main. Il en acquit la conviction dès qu'elle se fut dégantée. Cette première déception de ses craintes lui fit plaisir et lui donna de l'esprit. Il résolut de scandaliser le notaire par ses idées exorbitantes. Interrogé sur ses voyages, il défendit en Algérie la cause des Arabes et parla contre les infamies de la civilisation. Il montra les Bédouins dégradés par nos institutions européennes, et prouva doctement que si l'Europe était devenue musulmane, comme elle faillit l'être avant Charles Martel et Robert Guiscard, nous n'aurions eu aujourd'hui ni Napoléon, ni Louis-Philippe. Or Louis-Philippe et Napoléon étaient, comme vous le savez, les deux demi-dieux de M. Maugrinchard.

— Et de tous les hommes de sa force.

— Imaginez-vous donc le désespoir du notaire, lorsqu'il vit quel serpent (ce sont ses propres paroles) il avait introduit dans son domicile et, en quelque sorte, réchauffé dans son sein. Léon-

tine, au contraire, se sentit comme chatouillée par les paradoxes du nouveau venu. Elle l'amena d'Afrique en Italie pour voir si cet esprit pittoresque aimait réellement les arts. M. Léon raconta son voyage de Naples et tonna contre Pompéia, que les voyageurs s'obstinent à admirer ; il trouvait cette ville morte aussi laide que Londres. Prague, Nuremberg, et quelques vieilles bourgades d'Espagne dont on ne parle pas, l'enchantaient mille fois plus que les rues droites entre deux murs et les maisons appareillées, chétives et maigres de Pompéia. Il déclarait que Rome ressemblait aux Batignolles, et n'aimait dans toute l'Italie que la place du Grand-Duc à Florence, et à Venise la place Saint-Marc. C'est, du reste, disait-il, un pays désagréable et un ciel froid et pâle qu'il ne faut voir qu'au milieu de l'été. En revanche, il parla avec admiration de Smyrne et se promettait d'y aller mourir. En s'agitant dans sa prosopopée orientale, il vit Léontine suspendue à ses paroles, avec un sourire intelligent, des yeux point effarés et un regard de sympathie. Cette attention lui plut : il trouva la jeune fille belle comme Didon. M. Maugrinchard a toujours eu pour habitude après dîner de boire une tasse de café pleine jusqu'au bord, dans laquelle il verse un petit-verre d'eau-de-vie. La tasse déborde alors dans la soucoupe, à la grande satisfaction du notaire qui contemple ce phénomène avec attendrissement. Il approche alors une allumette de la tasse dont l'eau-de-vie flambe aussitôt, et quand elle est éteinte, il boit trois gorgées de cette composition ; il verse après le contenu de la soucoupe dans la tasse au quart vidée, rallume le tout et le boit à petites gorgées ; enfin il rince tasse et soucoupe avec de l'eau de cerise, qui, mêlée au rhum, au café et au sucre, fait, à ce qu'il dit, un nectar des dieux. Cet exercice qui dure un bon quart-d'heure, le plonge inévitablement dans un profond sommeil...

— Dont profitèrent Léon et Léontine.

— Cette première visite dura jusqu'au soir. M. Léon s'en alla charmé de mon amie. Elle lui ressemblait assez peu pour lui plaire, et elle avait acquis en même temps, dans son éducation solitaire, assez de liberté d'esprit pour tolérer ses audaces de jugement. Notre voyageur fut donc stupéfait d'avoir été compris, ou du moins accepté dans une famille où il s'attendait à scandaliser tout le monde. Et surtout par une jeune fille, car il paraît qu'en France, je veux dire à Paris, nous sommes condam-

Digitized by Google

nées, avant le mariage, à une inintelligence complète et à une parfaite nullité. Léontine lui avait fait l'honneur de le prendre au sérieux, mais sans pédanterie, de le discuter même sur le ton qu'il avait imposé à l'entretien, et son originalité, qui avait déplu jusqu'alors aux dames, et par conséquent les lui avait fait détester, réussissait pour la première fois auprès d'une nature élevée, cultivée, ferme et douce. De son côté Léontine trouva charmant et presque poétique ce Bohême de bonne compagnie qui avait vu tant de choses, et toujours de ses propres yeux. Cependant cette première entrevue n'avait été qu'un élégant tournoi d'esprit, agité quelquefois par un souffle de poésie orientale, mais poésie d'imagination, non de sentiment : pas une allusion d'amour si indirecte fût-elle, pas une phrase émue n'avait été échangée entre ces deux âmes. Les choses en auraient dû rester là. C'eût été une bonne journée, pleine de souvenirs assez piquants pour durer, mais pas assez vifs pour tourner en regrets : un rêve souriant qui aurait traversé la vie dormante de Léontine. — Par malheur, M. Maugrinchard...

— Ah! oui, à propos — M. Maugrinchard? Il avait dormi toute la journée?

— Non : deux heures seulement, comme d'habitude. Quand il se réveilla et qu'il se trouva seul, dans son meuble...

— Qu'est-ce que c'est que son meuble?

— C'est l'unique fauteuil de la maison qui puisse le contenir. Il l'a fait faire exprès pour lui. Quand il se trouva seul au salon, vous disais-je, il eut quelque peine à se remémorer, comme il dit, les détails du dîner ; il finit cependant par se rappeler qu'il avait amené dans sa bergerie un ennemi de Napoléon et de Louis-Philippe. Un secret pressentiment l'avertit que M. Léon et Léontine devaient être ensemble au jardin. Il y courut donc avec la ferme intention de les séparer.

— Et il n'en fit rien.

— Naturellement. Les deux jeunes gens vinrent à sa rencontre, en lui demandant des nouvelles de son sommeil qu'ils s'étaient fait un devoir de respecter. Ce témoignage d'urbanité le désarma. Il s'attendait probablement à trouver deux fugitifs qu'il aurait effrayés ou déconcertés par sa présence. Peut-être même discutait-il dans sa tête romanesque la possibilité d'un enlèvement. Il trouva à la place un jeune homme et une jeune fille qui causaient familièrement de pluie et de soleil et qui ve-

Digitized by Google

naient d'eux-mêmes à lui le plus simplement du monde. Il en fut si embarrassé, qu'il resta muet et boudeur tout le reste de la journée...

— Il aurait préféré l'enlèvement?

— Sur le moment, peut-être. Ce qui nous console de bien des malheurs, c'est la vanité de les avoir prévus.

— C'est bien rédigé, ce que vous dites...

— Si vous m'interrompez à tout moment, nous en aurons jusqu'à demain. M. Léon une fois parti, M. Maugrinchard, très-désagréablement affecté par les opinions et l'insistance de ce jeune homme à rester (ce fut la première fois de sa vie que le notaire dut renoncer à passer l'après-dînée au cercle et ses doigts frémissaient d'impatience, comme pour broyer les dominos absents) M. Maugrinchard appela Léontine dans son cabinet et lui fit un discours sérieux, plein de paroles bien senties.

— Je l'entends d'ici.

— Il alla droit au fait et lui montra par *a* plus *b* que ce mariage était impossible. Si vous connaissiez la nature impressionnable et délicate de Léontine, vous comprendriez à quel point ce mot de mariage, brusquement jeté comme une pierre dans une touffe de roses, lui bouleversa tout le cœur. M. Maugrinchard parla à sa nièce des jeunes gens de Paris, de leur vie dissipée, de leur esprit frivole et vaniteux, de leur conversation pleine d'embûches.

— Oh! comme je l'entends. Voulez-vous que je refasse son discours?

— Non, il est déjà tout au long dans tous les livres traduits de l'américain. Enfin, le résultat de cette harangue fut que la pauvre jeune fille, qui ne songeait pas plus à épouser notre voyageur que je n'y songeais moi-même, n'eut plus d'autre pensée jusqu'au soir, ni d'autre rêve jusqu'au lendemain. Ceci, soit dit en passant, est fort ordinaire. Quand la première idée romanesque vient à une enfant, savez-vous qui l'exécute? L'écolier qu'elle a rencontré dans la journée? Pas le moins du monde, mais la confidente, ou la sœur aînée, ou souvent même la mère qui a cru découvrir, dans cette enfant, une inclination naissante et la lui signale, fût-ce pour l'en garer.

— Ceci n'est pas flatteur pour notre sexe. Obligez-moi de me dire à qui je dois l'honneur de votre affection?

— Entre nous, c'est différent. Avant d'être.... ce que vous

Digitized by Google

êtes, vous étiez mon camarade et vous avez cumulé les rôles de confident et de jeune premier. Une liaison qui commence par l'amitié suit le vrai chemin : elle est plus solide et plus franche. Mais l'amour...

— Eh bien, l'amour ?

— C'est drôle, je n'aime pas à dire ce mot... Revenons à Léontine, s'il vous plaît. Le lendemain de cette première entrevue, tout rentra dans l'ordre et dans le calme. Le notaire dîna tranquillement, sans reparler du fâcheux de la veille ; il but son café, son eau-de-vie et le reste, il dormit ses deux heures, il se rendit au cercle où il plaça fort heureusement son double-six, il rentra chez lui radieux et rapporta même à sa nièce le dernier numéro de l'*Illustration* qu'il s'offrait à vil prix après lecture. Léontine fut triste et préoccupée, mais ce n'était pas le voyageur qui flottait dans ses rêves, c'était ce mot brutal, qu'avait brandi comme une massue l'esprit malencontreux de M. Maugrinchard. — Il se passa une matinée encore sans nouveaux incidents. Puis tout à coup, le surlendemain du dîner, un quart d'heure environ après la sortie du notaire, M. Léon vint sonner là-bas, à cette petite porte. La vieille Josette courut ouvrir en trottinant : Monsieur n'y est pas, dit-elle. Notre voyageur fouilla alors dans toutes ses poches avec une lenteur patiente, tandis que ses yeux fourrageaient dans le jardin et cherchaient à fouiller la maison. Josette restait là, le loquet à la main, se demandant avec anxiété ce que pouvait bien chercher ainsi ce jeune homme. Remarquez qu'on ne recevait jamais ici de cartes ; ceux qui venaient étaient des habitués de la maison qui savaient les heures du notaire et entraient d'ordinaire avec lui. Enfin M. Léon finit par découvrir la poche où d'ordinaire il mettait son portefeuille ; il le sortit alors lentement, avec componction, et ne put l'ouvrir qu'après des efforts désespérés. De ses grands yeux épanouis, Josette scrutait avec un intérêt croissant tous les mouvements du jeune homme. Ce petit meuble contenait évidemment un grand mystère qu'elle était avide de pénétrer. Quand M. Léon l'eut ouvert, elle fut stupéfiée par la quantité de plis, de feuillets, de coins et de recoins que le voyageur dépliait, repliait, tournait, tirait, fouillait, vidait, regarnissait et chiffonnait d'un air minutieux et tout à son affaire. Enfin, tout à coup il remit le portefeuille dans sa poche et s'élança dans le jardin : Léontine venait d'apparaître à sa croisée. Il s'approcha d'elle et salua jusqu'à terre. Josette tenait toujours le loquet à la main.

— Fort bien, fort bien : le roman se complique.

— C'est ici, mon ami, que vous allez comprendre l'imprudence de M. Maugrinchard. S'il n'avait rien dit à sa nièce, elle aurait reçu le jeune homme sans aucune espèce d'affectation ; elle lui aurait dit à quel point son oncle regretterait, etc. — ce qui l'eût mise hors de cause ; — que M. Maugrinchard sortait tous les jours à trois heures, ce qui eût voulu dire : cette heure passée, on n'entre plus ici, — et qu'enfin le meilleur moyen d'être agréable à son oncle, serait de revenir, traduction libre et impolie : le meilleur moyen d'être convenable avec moi, c'est de vous en aller. — Mais du moment qu'on a l'esprit troublé, l'on ne sait plus faire les choses les plus simples. Léontine commença par se déconcerter et par s'en vouloir de son embarras. « Que va-t-il penser de moi ? » se dit-elle. Question mauvaise que nous nous posons presque toujours, et qui nous empêche d'être nous. Léontine (elle me l'a confié depuis bien des fois) se mit alors à repasser dans son esprit les mœurs des jeunes personnes de toutes les nations. Elle se fit un cours de sociabilité comparée.

— Et Josette tenait toujours le loquet?

— Oh! cette méditation ne dura qu'une minute. Après quoi, Léontine se décida pour le système américain, et résolut d'accueillir simplement et cordialement le jeune homme. Elle descendit donc lestement l'escalier, la main tendue pour le *shake hands* de l'hospitalité transatlantique. Mais à peine fut-elle en face de M. Léon, qu'elle devint rose comme une branche de corail, fit une révérence, balbutia une excuse et courut s'enfermer dans sa chambre. Elle entr'ouvrit alors ses rideaux et le vit s'éloigner la tête basse : il rossait de sa canne de jonc tous les arbres de l'avenue ; un fort vent d'automne eût fait moins de dégâts qu'il n'en commettait machinalement. Elle eut alors envie de le rappeler, mais ce n'était plus possible. Elle se repentit violemment de son mauvais accueil, mais surtout de sa maladresse, et ce remords fixa dans sa pensée le voyageur qui, après avoir vu tant de pays et tant de monde, revenait pourtant chez elle et pour elle, simple fille d'un village obscur et mal famé.

— Tout cela me paraît vrai.

— C'est de l'histoire.

— Voilà pourquoi je m'étonne que ce soit si vrai.

— Quelle manie de paradoxes ! M. Léon était tout à fait

Digitized by Google

comme vous, Laurent : c'était un esprit si raffiné, si gourmet qu'il ne pouvait plus se nourrir d'idées simples. L'habitude de la discussion l'avait poussé à tous les extrêmes. Il agissait comme il pensait, en vieillard ou en enfant, jamais en homme. Ou plutôt, il y avait deux êtres en lui, l'un spirituel et blasé, l'autre moral et encore embobeliné dans ses langes. Vous ne vous étonnez pas que je le connaisse si bien, sans l'avoir jamais rencontré de ma vie : Léontine ne m'a parlé que de lui pendant plus de trois ans.

— A la bonne heure !

— M. Léon fut donc désespéré de l'accueil de Léontine. A peine rentré dans son hôtel, oubliant l'affaire qui l'avait amené dans notre ville, il envoya faire viser son passeport et jeta pêle-mêle tous ses effets dans ses malles. Il fut surpris dans cette occupation par M. Maugrinchard qui, par hasard ce jour-là avait passé une heure en son étude où son maître-clerc faisait d'ordinaire toute la besogne. Le notaire venait avertir son client que l'affaire était dans les meilleures conditions et qu'au lieu d'une quarantaine de mille francs sur lesquels il avait compté, une clause du testament, interprétée d'une certaine façon et commentée par un bon procès, pouvait lui en assurer cent mille. M. Léon reçut cette nouvelle sans manifester la moindre émotion, et demanda à M. Maugrinchard la permission de continuer ses malles. Le notaire lui représenta que son départ, dans un pareil moment, serait une folie et pourrait lui faire perdre une somme considérable. M. Léon chiffonna son habit noir et l'enfonça de ses deux mains dans le fond d'un sac de nuit. — Mais M. Maugrinchard roula des torrents d'éloquence pour retenir son hôte de l'avant-veille, le craignant beaucoup moins depuis qu'il le voyait disposé à prendre la fuite, et l'aimant d'autre part beaucoup plus, car son affection pour lui s'était subitement accrue d'une soixantaine de mille francs. — Et comme M. Léon s'obstinait à encoffrer ses hardes dans un carton à chapeau, ses chapeaux dans une valise, et le reste à l'avenant : — Mais vous ne pouvez partir ce soir, lui dit le notaire ; votre passeport ne sera pas prêt d'ici là. Venez donc prendre le thé chez moi, à la campagne, nous causerons de votre affaire et... — M Léon s'interrompit tout à coup dans son opération, et bondit vers le notaire dont il serra les deux mains avec amour. Puis il revida tous ses bagages dans les meubles de l'hôtel, passa dans un ca-

binet où il fit une toilette insensée, et trois heures après son échauffourée de Boulogne, il opéra son entrée solennelle et légale, appelé par les suffrages du maître, dans les domaines de M. Maugrinchard.

— Et qu'en dit Josette?

— M. Léon fut charmant avec elle : il lui montra son portefeuille, et, comme elle le trouva fort ingénieux et qu'elle ne se lassait pas de le considérer avec un œil d'envie, il lui en fit cadeau. Il fut charmant avec tout le monde; il se sentait trop plein d'un bonheur qu'il voulait répandre autour de lui. Il concéda au notaire que le roi Louis-Philippe avait été le Napoléon de la paix. Il lui dit tant de mal des républicains (il les appela démagogues, par condescendance) qu'il lui parut enfin l'idéal des maris. Mais ce fut avec Léontine qu'il s'épanouit pleinement en pétillant de partout, comme un bouquet de feu d'artifice. Il la mena où elle voulait, sur terre, sur eau, dans les neiges des glaciers, dans les sables du désert, de musée en musée, de Notre-Dame à l'Alhambra. Il créa devant elle un monde immense, vivant et plein, il lui découvrit des perfections infinies, il éleva autour d'elle des bois de myrtes et des forêts de citronniers, il déploya sur son front la transparence et la profondeur du ciel asiatique. Il fit resplendir à ses yeux et ruisseler sur son cou des poignées de perles. Il fut étourdissant de verve et de pétulance, éblouissant de pittoresque et d'éclat. Josette écoutait avec ses yeux, le notaire même semblait attaché comme Mazeppa sur cette imagination sans frein, galoppant dans une Ukraine fantastique. Il était une heure du matin quand il sortit de son rêve et se sentit le besoin de dormir. Mais il ne voulut pas renvoyer si tard le voyageur qui avait de si remarquables opinions sur la République. On parlait d'ailleurs de quelques vols nocturnes commis récemment dans les promenades qui entouraient la ville. M. Léon fut donc installé dans la chambre de l'hôte....

— Et voici l'ennemi dans la maison.

— Cette chambre est à présent la mienne : c'est elle qui reçoit le premier rayon du soleil levant. Notre hôte fut donc réveillé de bonne heure. Il s'habilla à la hâte et courut dans le jardin. Léontine était assise ici, sur le banc vert. Il la vit de loin, car ses yeux, disait-il lui-même, avaient une portée de carabine. Et il eut peur de l'aborder.

— Ceci est encore vrai.

Digitized by Google

— C'est pourtant de l'histoire. Quand il lui avait parlé devant son oncle, il s'était montré d'une expansion presque intempérante. Maintenant que le hasard lui offrait un tête-à-tête, il tremblait comme un enfant. D'ailleurs il n'avait rien à lui dire. L'idée de gagner ce jeune cœur n'effleurait même pas un instant sa rêverie. Il avait éprouvé auprès d'elle cette joie vague, irréfléchie, un peu vaniteuse, que vous devez sentir auprès d'une belle personne qui vous fait l'honneur de vous écouter. Peut-être même cette joie tournait-elle déjà presque à l'émotion, mais il ne s'en rendait pas compte. Pour lui parler encore, en ce moment du moins, il eût voulu qu'un tiers fût là pour l'entendre. Il alla se cacher là-bas, dans l'allée de sapins où nous jouions autrefois. Il y resta un quart-d'heure et s'y ennuya beaucoup. Dès qu'il en sortit, il se trouva face à face avec Léontine.

— Quelle heure était-il?

— Six heures environ.

— Diantre! Et M. Maugrinchard se lève?..

— A huit heures au plus tôt.

— Diantre! Diantre!

— M. Léon se conduisit alors comme un enfant. Lui qui avait épuisé toutes les ressources de l'esprit, lui cultivé, savant même, plein de lectures, de souvenirs, d'images, d'idées, lui si brillant la veille et si fort à son aise, il devint banal, écolier, et, sans l'émotion qui excusait sa gaucherie, il aurait été ridicule comme un Chérubin manqué. Ce fut le triomphe de Léontine. Cette émotion la gagna sans la troubler. Elle reprit le trait, comme vous dites. Elle se montra à son tour, non pas riche de cet esprit qui ne nous sied pas, et dont la frivolité même a un air de pédanterie, mais avec cette simplicité caressante qui séduit tous ceux à qui elle veut bien se livrer.

— Elle ne s'est jamais livrée à moi.

— Je le crois bien : vous l'effarouchez toujours avec vos facéties. J'ai eu toutes les peines du monde à lui faire comprendre que vous êtes sérieux.

— En êtes-vous bien sûre vous-même?

— Oui, malgré vous. M. Léon se laissa donc mener par la jeune fille. Ils déjeunèrent ensemble sous la tonnelle et ce fut charmant. Jamais enfant plus naïf ne suivit d'un œil plus entraîné, tout en se laissant servir, les évolutions d'une adorable

petite main blanche. A huit heures, M. Maugrichard apparut à l'horizon, dans sa robe de chambre invraisemblable. Il pétillait de bonne humeur, et adressa aux jeunes gens quelques plaisanteries de mauvais goût sur leur rencontre matinale. Léontine, froissée, rentra dans ce recueillement que vous prenez pour de la froideur. M. Léon en revanche, retrouva toute sa verve et raconta des centaines d'anectodes sur tous les sujets qu'amenait l'entretien.

— Mais je ne vois pas venir encore ces demi-mots que vous m'aviez promis.

— M'y voici tout-à-l'heure. M. Léon ne partit plus pour Paris; il prit, au contraire, un très-vif intérêt au procès de succession qui devait l'enrichir de soixante mille francs, et il éprouva le besoin d'en conférer chaque jour avec son notaire. Seulement, pour ne pas le déranger à son étude, il venait tous les matins le prendre au saut du lit et priait Josette de ne pas le réveiller s'il dormait encore. J'attendrai au jardin, disait-il. Lorsque l'excellente fille vit ces visites matinales passées à l'état d'habitude, elle se garda bien de s'en étonner; ce qui l'eût surprise infiniment, après une quinzaine de jours, c'eût été de ne pas voir arriver, vers sept heures du matin le visiteur ordinaire. Elle était même tellement faite à la ponctualité de M. Léon, qu'elle finit par lui ouvrir la porte avant qu'il eût sonné. Léontine était naturellement matinale. Six semaines se passèrent ainsi, rapides et gaies comme un lever de soleil. Elle, de plus en plus expansive et bientôt presque tendre, lui toujours ému, troublé, tremblant et jeune, ils s'aimèrent vite et ne se le dirent pas. Ce fut la faute de Léontine. Plus d'une fois le jeune homme essaya de lui ouvrir son cœur, elle détourna la tête et ferma les yeux. Elle avait une délicatesse et une sensibilité que blessait toute franchise. Elle mit une barrière entre elle et lui, qu'elle lui défendit de passer jamais. A cette condition, elle consentit à ôter son voile. Le moindre bruit trop clair la faisait rentrer au plus profond de son cœur, où elle s'enfermait douloureusement. Elle tenait au demi-jour, comme vous Laurent, et plus que vous, car nous avons un sentiment qui nous porte à nous cacher et que vous ne connaissez pas, messieurs nos maîtres. Léon ne comprit rien à ces scrupules singuliers. Et il se laissa faire. Avec un peu plus de profondeur dans l'âme, il l'aurait devinée, dominée, entraînée à se laisser prendre par la

Digitized by Google

main. Il crut.... que sais-je? il ne crut rien peut-être et, dans ce premier éveil de son âme, il ne se sentait pas besoin de bonheur, ni même d'espérance pour être heureux. Il le fut pleinement : c'est la consolation de cette pauvre Léontine. Vous les voyez d'ici, n'est-ce pas, Laurent, dans cette campagne, sous ces tilleuls, devant mon lac, au soleil levant, à la place où nous sommes, tous deux, seuls....

— Je ne les envie pas !

— Allons! enfant, laissez ma main — et revenons à M. Maugrinchard. Hélas! il faut vous le dire, au risque de passer pour une petite bourgeoise, depuis le second acte du drame, il n'eut pas tous les torts. Il ne voyait pas de mauvais œil la conduite de sa nièce, il reconnaissait à son client quelques vingt mille livres de qualités et de vertus à exercer par an — mais il déplorait son silence. Il pouvait offrir à la jeune fille la fortune de ses parents défunts, déjà considérable, et il y pouvait ajouter la promesse de la sienne, mais il n'en disait rien, car une des prétentions de notre notaire est de se croire immortel. Ainsi donc, outre la parité des noms, disait-il facétieusement à son ami Duvillers, qui n'était encore qu'ex-marchand de tabacs, cette alliance offrait toutes les garanties désirables. Un point l'offusquait pourtant outre mesure : M. Léon était catholique, tandis que M. Maugrinchard, quoique Voltairien de naissance et ne mettant jamais les pieds au temple, se déclarait manifestement protestant. Mais ce scrupule fut levé par une déclaration formelle du jeune homme, un jour que le notaire crut devoir s'en expliquer avec lui. — Si vous avez jamais des enfants, monsieur, lui avait-il dit, et que votre *dame* (une supposition) appartînt à la foi réformée, dans quelle religion les élèveriez-vous? — Léon avait répondu : Dans la religion de leur mère. — Léontine, présente à cette brusquerie, faillit se trouver mal.

Décidément, j'aime tout-à-fait votre amie. Vous me présenterez à elle, un de ces soirs, n'est-ce pas? Ce qui m'étonne, c'est que Maugrinchard ne l'ait pas tuée, avec ses coup d'assommoir.

— Léontine est une vaillante nature, qui se rend, mais ne meurt pas. Son oncle lui fit en effet bien du mal, et souvent, et sans pitié. Pendant les six semaines que durèrent les visites de M. Léon, le notaire ne cessa d'interroger la pauvre jeune fille. — Eh bien! lui disait-il, s'est-il déclaré? — Ou encore : veux-

tu que je lui parle? — Et après chaque entrevue : Où en êtes-vous? Que t'a-il-dit? Resterez-vous ici? Irez-vous en France? Veut-il connaître *l'état de tes moyens?* Dis-lui donc que tu as cent mille francs intacts, dont cinquante au soleil, et le reste à Londres et à Francfort, placé par moi...

— Ce vieillard est tout bonnement un misérable.

— Eh non! un esprit vulgaire, voilà tout. Je n'ai pas besoin de m'étendre davantage sur ces six semaines, vous en savez autant que moi. J'arrive à la catastrophe.

— Pauvre Léontine!

— Un jour, M. Léon arriva plus tard qu'à l'ordinaire et le cœur gros. Une lettre le rappelait en toute hâte à Paris : sa mère se trouvait dangereusement malade. Il partait le matin même; il venait faire ses adieux. Il embrassa chaudement le notaire, puis il s'approcha de Léontine. Elle était pâle comme une morte. Il lui prit une main et la garda longtemps dans les siennes; puis il lui dit : Je vous dois de bien bonnes heures, et j'emporte d'ici un souvenir qui ne s'effacera jamais. Ne me permettez-vous pas de laisser quelque chose de moi dans cette maison où je serai bientôt oublié peut-être? ma mère avait un jour deux petites bagues exactement pareilles : elle m'a donné celle-ci, prenez-la, je vous en prie, car j'aurai bientôt l'autre que ma mère a gardée : ma mère va mourir. — Et il pleura. Puis il porta la bague à ses lèvres et la mit au doigt de Léontine.— C'est l'anneau des fiançailles, pensa le notaire, mais il n'osa le dire tout haut, tant cette scène l'avait ému.

— Mais la fin, la fin! Vous me parliez d'une catastrophe....

— La fin, mon ami, la voilà. Léon partit.

— Et il ne revint pas?

— Non.

— Et il n'écrivit jamais?

— A qui? De quel droit? Pourquoi faire? Etait-il le fiancé de Léontine? Lui avait-il fait seulement un aveu d'amour? Avait-il cherché, par quelques moyens détournés, à gagner son âme? L'avait-il seulement compromise aux yeux du monde par ses assiduités? D'aucune sorte. Il était venu le matin ici, trop tôt pour être remarqué par les promeneurs de la ville. Ses visites se trouvaient justifiées pas ses relations d'affaires avec M. Maugrinchard. Il n'avait serré qu'une fois la main de la jeune fille, le jour de son départ. Si par hasard un mot trop tendre lui

Digitized by Google

était venu sur les lèvres, c'est elle qui lui avait imposé silence avec sévérité, presque avec douleur. Il lui avait donné une bague, c'est vrai, mais vous voyez cette petite broche que je porte au cou : je la tiens d'un marchand de vins qui avait des obligations à mon père. M. Léon, son procès gagné, était l'obligé de maître Maugrinchard.

Comme vous me dites cela.... Presque avec amertume !

— Eh oui ! car c'est une histoire amère que je viens de vous raconter.

— Votre M. Léon est un homme sans cœur.

— Mettez-vous donc à sa place. Il arrive à Paris, il voit mourir sa mère; voilà certes une émotion assez violente pour effacer le souvenir d'une amourette dans un pays où il a passé par hasard un mois ou deux. Ses amis l'entourent, le consolent et cherchent à le distraire. Il leur fait peut-être la confidence d'une histoire qui peut lui revenir encore de temps en temps; on se moque de lui, s'il ose tout dire ! Un méchant trou de province, où l'on parle encore le patois de Jéricho ! Une petite sotte qui ne veut pas même écouter la déclaration la plus honorable ! un monsieur qui s'appelle Maugrinchard ! quoi de plus ridicule? Ils balaient d'un éclat de rire ce reste de poésie et une semaine de chasse, un mois de voyage, une trentaine de romans à la mode achèvent le traitement.

— Mais enfin M. Maugrinchard regardait ce mariage comme une chose déjà faite; il en parlait à ses amis; il prenait ses précautions, il faisait ses réserves. N'a-t-il tenté aucune démarche pour retrouver M. Léon?

— Avouez que c'était difficile. Le procès gagné, les honoraires payés et largement, à quoi bon et de quel droit écrire à son client en fuite? Pouvait-il lui mettre le couteau sur la gorge et jouer la scène du mariage forcé? Ce n'était pas même un mariage rompu : M. Léon ne lui avait jamais manifesté la moindre intention d'épouser sa nièce. Le notaire eut bien la ferme volonté d'aller à Paris, pour mettre au clair, disait-il, cette affaire. Aussi n'y alla-t-il pas. Il se contenta d'écrire six mois après à l'un de ses confrères, pour lui demander de prendre quelques renseignements sur le fugitif; la réponse réclamée à plusieurs reprises, se fit attendre un an environ. L'on apprit enfin, sur la déposition d'un portier, que M. Léon était parti pour l'Amérique ou pour les Indes, on ne savait pas au juste.

Digitized by Google

— Et cette pauvre Léontine?

— Ah oui, cette pauvre Léontine. Elle a attendu trois ans le retour de Léon, quand je l'ai connue, et que, petite fille, je la voyais triste, elle attendait encore. Elle n'avait voulu qu'un demi-mot, mais elle comptait dessus, comme sur un serment. Elle portait l'anneau du jeune homme, et le regardait comme un engagement sacré, juré au chevet d'une mère mourante. Une promesse formelle l'eût effarouchée sans doute, et lui eût paru moins sainte. Elle attendait. Tous les matins, avant l'aube, elle est allée s'asseoir sur ce banc vert, et à sept heures elle a tourné les yeux vers cette porte que Josette allait ouvrir, car Josette était du secret, ou comprenait du moins sans parler, fidèle et triste. Trois ans, comprenez-vous, et elle n'est pas morte de découragement, d'inquiétude, d'angoisses toujours renaissantes et d'espérances fatalement déçues! Enfin, les trois ans passés, elle a retiré de son doigt la bague de Léon, et l'a enterrée quelque part dans le jardin, puis elle a voulu quitter cette campagne. Elle n'y est pas revenue depuis. Elle n'est pas morte et ne mourra pas de si tôt. Le chagrin ne tue que les natures malsaines. Mais voilà une âme brisée, décolorée, effeuillée, qui tient pourtant sur sa tige et n'aura plus de fleurs. Plus d'un bon parti s'est présenté depuis dix ans que dure ce deuil éternel, elle a refusé toute consolation, toute réparation, toute amitié même, excepté la mienne. Elle vit avec son oncle, et pourtant bien loin de lui. Elle n'a plus de goût, ni de cœur à rien, elle n'attend rien de la vie, elle ne sera pas mère. Comprenez-vous maintenant pourquoi j'aime les situations nettes, la franchise et la sincérité devant tous et le bonheur au soleil....

— Allons, puisqu'il le faut....

— Vous mettez vos gants, nous quittez-vous déjà?

— J'aperçois là-bas votre père qui arpente la route à grands pas.... Je vais aller à sa rencontre.

— En gants blancs?

— Eh oui, pour lui demander officiellement la main de mademoiselle Juliette.

Nîmes, mai 1857.

Marc-Monnier.

Digitized by Google

LE PAYS D'APPENZELL

A PROPOS

DE LA RÉUNION DES NATURALISTES SUISSES A TROGEN.

Lettre à M. le Rédacteur de la Revue Suisse.

Mon cher confrère,

Je vous ai promis une esquisse du pays d'Appenzell à propos de la réunion des naturalistes suisses à Trogen. Par les chaleurs desséchantes qui ont régné pendant les mois de juillet et d'août, ce n'eût peut-être pas été sans intérêt pour vous, qui êtes là-bas adossés aux pentes grillées du Jura, d'apprendre qu'il existait quelque part en Suisse un petit coin où les pâturages fussent encore verts, le gazon encore frais. C'était vraiment dans l'Appenzell qu'il fallait aller pour rencontrer un pareil prodige. Aussi, quand de Saint-Gall nous montâmes la route qui conduit à Vogeliseck, où nos amphytrions de Trogen devaient venir nous souhaiter la bien venue, sur ces mêmes buttes où, il y a quatre siècles, leurs ancêtres consolidèrent l'indépendance appenzelloise par la fameuse victoire qu'ils remportèrent sur l'évêque de Saint-Gall, j'éprouvai d'avance quelque satisfaction à l'idée de vous entretenir des jolies promenades que nous allions faire sur ces magnifiques collines, riches de verdure et de soleil, où l'air est si pur et les gens sont si gais.

Il ne devait pas en être ainsi pourtant : le lendemain matin, d'épais brouillards étaient suspendus aux flancs de ces mêmes collines, hier encore resplendissantes de lumière. C'était pendant l'heure des séances du Comité. On pouvait encore espérer qu'une brise quelconque viendrait balayer tout cet attirail me-

naçant ; il n'en fut rien. La séance générale était à peine ouverte que la pluie commença tout de bon pour ne plus discontinuer toute la session durant. Comme nous savions qu'elle apportait la joie et le contentement dans le cœur de tous les campagnards de la Suisse, nous n'osâmes pas trop nous en plaindre ; nos hôtes non plus ; — mais vous conviendrez que ce serait une raison très-suffisante pour votre correspondant de se taire en attendant qu'il puisse voir le pays sous un jour plus favorable. Si, malgré cela, je me décide à vous parler du beau pays d'Appenzell, (Rhodes-Intérieures) et de son industrieuse population, ce ne pourra être qu'en toute timidité, en cherchant à recueillir dans ma mémoire quelques traits du magnifique exposé que nous en a fait notre président dans son discours d'ouverture. C'est de la contrebande, me direz-vous. C'est vrai ; mais aussi j'ai eu soin de faire d'avance l'aveu de mon plagiat à l'auteur lui-même, qui a gracieusement daigné m'absoudre. C'est à vous de voir s'il vous convient d'en faire autant.

Nul n'était mieux placé pour parler du pays d'Appenzell que M. le Dr Zellweger, notre digne président. Issu de l'une des plus anciennes et des plus opulentes familles du pays, dont le nom se retrouve non seulement sur les plus belles pages de l'histoire du canton, mais de celles de la Suisse, fils de l'ancien landamman, appelé lui-même à réitérées fois aux mêmes fonctions, sans avoir pour cela quitté sa vocation de médecin, qui lui a concilié l'affection et l'estime générales, il connaît mieux que personne le fort et le faible de son canton, et, tout en signalant les avantages qui le distinguent, il n'a pas craint de nous en révéler également les imperfections. De la part de tout autre, une critique en pareille circonstance eût pu paraître inadmissible ; elle ne devait ni ne pouvait choquer dans la bouche de celui qui a été et qui est encore le conseiller le plus éclairé, l'ami le plus dévoué de son canton.

Les deux cantons d'Appenzell sont, vous le savez, l'un et l'autre des pays de pâturages par excellence. Le sol, quoique très-fertile, y est trop raviné, les pentes y sont trop roides pour qu'on puisse y pratiquer l'agriculture avec succès. Cela est surtout vrai de Rhodes-Extérieures, et plus particulièrement des environs de Trogen. Nous sommes ici en plein sol molassique, où, par conséquent, la fertilité est la règle. Là, point de côtes décharnées, point de surfaces arides, comme il n'en existe que

Digitized by Google

trop dans les Alpes et même dans le Jura. Il n'y a d'inculte que les flancs escarpés de quelques ravins, qui sont aussi les seuls endroits où le sous-sol se montre à jour, et où il soit loisible au géologue d'aller donner quelques coups de marteau, pour constater qu'il se trouve bien dans le domaine de la molasse, cette roche pudibonde par excellence.

Au point de vue de l'économie pastorale, ce sont là des conditions on ne peut plus favorables. Au lieu de promener son bétail d'étape en étape, à des distances souvent considérables, le pâtre d'Appenzell a la faculté de le circonscrire dans un espace limité autour de sa demeure, qu'il peut construire partout, parce que partout il trouve de l'eau et du bois à proximité et que nulle part le climat n'est assez rude pour qu'il ait à redouter de s'y établir en permanence. De là cette quantité d'habitations isolées qu'on remarque sur les flancs et jusqu'au sommet de toutes les collines. Ce ne sont pas, comme dans les Grisons et en Valais, de simples mayens ou séjours d'été, mais des demeures permanentes. De la sorte pas un pouce de terrain n'est perdu au pays d'Appenzell, et, ce qui n'est pas moins important, l'élève et l'administration du bétail s'y pratiquent dans les conditions les plus faciles, sans aucune perte de temps. Aussi, sans connaître la statistique pastorale de la Suisse, je ne craindrais pas de poser en fait que le canton d'Appenzell doit figurer en tête de tous les autres pour la proportion du bétail qu'il peut entretenir.

Mais il ne suffit pas que les choses se fassent facilement et avec économie de temps. Il faut encore que le temps qu'on économise soit utilement employé; autrement mieux vaudrait ne pas viser à cette économie. C'est ce que les montagnards d'Appenzell ont compris de bonne heure. Les premiers ils ont combiné l'industrie avec l'économie pastorale. Chaque maison, chaque cabane est à la fois atelier et chalet; et, comme le genre d'industrie auquel on se livre de préférence, la broderie, exige beaucoup de lumière, cette circonstance a contribué à son tour à faire préférer les maisons isolées. Non-seulement il n'est pas question de cités ouvrières, il existe à peine quelques villages proprement dits. En revanche, le pays tout entier n'est, en quelque sorte, qu'un assemblage de petites campagnes, ayant chacune son propriétaire. Des habitudes pareilles, dans un pays d'ailleurs fertile, ne pouvaient manquer de produire leurs fruits.

Digitized by Google

L'homme qui a son chez-soi acquiert par cela même une certaine dignité, en même temps qu'il est conduit à contracter des habitudes d'ordre et d'économie.

Il n'est pas besoin d'être naturaliste pour comprendre et apprécier les avantages d'un état de choses pareil. Le travail varié dans des conditions semblables devait nécessairement conduire au bien-être physique et moral, qui se traduit dans la gaîté et la cordialité bien connues des Appenzellois. La liberté aussi, pratiquée par un petit peuple intelligent, aisé et ami de l'ordre, devait revêtir un cachet de réalité qu'on ne trouve pas partout ailleurs et qui fait du canton d'Appenzell R.-E. l'un des plus heureux cantons de la Suisse. C'est ce que le Président, par esprit de modestie ne nous a pas dit, mais ce que chacun sentait et savait. Ce n'est pas à dire pourtant que le pays d'Appenzell soit à l'abri de toutes les misères humaines.

Si jamais après un voyage dans la plaine chaude et quelquefois énervante du Rhin, vous êtes monté par Altstaetten sur la hauteur de l'Appenzell, il est probable que comme tant d'autres vous aurez éprouvé un indicible bonheur à respirer l'air tonique et frais qui règne sur ces vertes collines, et comme tant d'autres vous vous serez peut-être écrié : « Voilà qui doit être un pays salubre par excellence, à l'abri de toutes les maladies et incommodités de la plaine. » Il n'en est rien pourtant, suivant notre Président. J'avoue qu'il ne faut rien moins que l'autorité de sa parole pour nous faire accepter ce revers de la médaille. Mais enfin, il nous l'a dit : Sous le rapport hygiénique, les habitants de Rhodes-Extérieures sont inférieurs à ceux de plusieurs autres cantons et notamment de leurs voisins de Rhodes-Intérieures; ceux-ci sont exclusivement pâtres, tandis qu'à Rhodes-Extérieures on l'est trop peu aujourd'hui. L'industrie est devenue de nos jours pour beaucoup une occupation exclusive qui les astreint à passer la plus grande partie de leur temps au métier de tisserand, dans les parties basses de la maison que l'on choisit à dessein, parce que l'humidité qui y règne facilite le tissage, en maintenant la trame souple. On obtient de la sorte de fort belles étoffes, mais ce n'est que trop aux dépens de la santé de ceux qui les confectionnent. Et voilà comment il se fait qu'au milieu de ces magnifiques pâturages qui reçoivent de première main la brise des Alpes, où il n'y a ni marais, ni eaux stagnantes, où l'air est toujours frais et sans cesse renou-

Digitized by Google

velé, l'état sanitaire n'est cependant pas aussi satisfaisant qu'on serait tenté de le croire. Non-seulement les rhumatismes, les catarrhes, les maladies de poitrine sont très-fréquentes, mais les maladies contagieuses aussi n'y exercent que trop souvent leurs ravages. Le typhus, en particulier, y a fait à plusieurs reprises un grand nombre de victimes, et, chose étonnante, non-seulement dans la classe pauvre, mais en quelque sorte de préférence dans la classe aisée. Ces effets fâcheux de la vie industrielle pourraient peut-être être combattus jusqu'à un certain point par un régime alimentaire plus substantiel. Il conviendrait pour cela de restreindre l'usage des farineux, qui est trop répandu, pour le remplacer en partie par des aliments plus azotés, s'il est vrai que le régime végétal, et surtout l'usage des farineux, soit plus pernicieux dans la montagne que dans la plaine. Un autre inconvénient, plus particulièrement inhérent au tissage, consiste dans le silence auquel ce genre de travail astreint. D'après M. Zellweger, l'usage de la parole ne serait pas seulement nécessaire comme stimulant moral, il aurait encore un avantage physique, en facilitant la respiration, au moyen des contractions musculaires qu'il détermine dans les organes de la respiration. Cette considération, qui, jusqu'ici, ne s'appuye que sur des symptômes pathologiques, acquerra sans doute une valeur positive quand la question, maintenant encore en litige, de la structure intime des cellules du poumon sera vidée, et qu'il sera démontré, par l'anatomie microscopique, que le mouvement de la respiration, comme celui de tous les autres organes, s'exécute au moyen de *fibres musculaires*.

En dehors de ces causes en quelque sorte locales, les montagnes d'Appenzell sont soumises à d'autres influences plus générales, qui, d'accord avec l'industrie, ne laissent pas d'être plus ou moins préjudiciables à la santé des habitants. De ce nombre sont surtout les variations brusques de la température. Il est vrai que la même chose se produit dans tous les pays de montagnes. Aussi le savant observateur à qui j'emprunte ces détails, ne les aurait-il pas mentionnées, si elles ne se compliquaient ici d'un phénomène qui nous est complètement étranger, à nous autres du Jura, la fréquence du Föhn (Siroco, ou vent du désert). Tous ceux qui ont séjourné dans les montagnes de la Suisse orientale (dans les cantons de Glaris, Grisons, Appenzell), auront remarqué l'effet extraordinaire que ce vent produit sur

Digitized by Google

l'organisme, même pendant la belle saison. Au rebours de la bise, le föhn, loin de stimuler l'activité, la paralyse au contraire, et il n'est personne qui ne se sente fatigué, déprimé, après avoir été exposé pendant quelques jours à l'influence de ce vent. Quand maintenant, comme cela arrive trop souvent, le föhn vient à souffler au printemps et en automne, alors que l'atmosphère est moins échauffée, le contraste qu'il occasionne est encore beaucoup plus frappant qu'en été, et c'est alors qu'il donne lieu à cette quantité de catarrhes dont les Appenzellois se plaignent à bon droit et qu'ils envisagent comme les accessoires obligés du föhn. « Et voilà pourquoi, me disait un médecin indigène, notre pays est la terre privilégiée des rhumes, ce qui ne serait pas le cas, si, au lieu de ces bouquets de sapin que vous admirez tant, nos collines étaient garnies de belles et bonnes vignes, comme chez vous. »

C'est un peu la manie des Appenzellois, comme de bien d'autres montagnards, d'insister sur la rigueur de leur climat qui leur impose toutes sortes de privations et les oblige forcément à la frugalité. Malgré cela il n'en est pas moins certain que ces enfants des Alpes retirent de leurs pâturages un produit bien supérieur à celui de nos vignes. Aussi bien quand on est Appenzellois et qu'on a d'aussi excellents pâturages, on ne se borne pas à faire prosaïquement du fromage, comme le commun des pâtres. On fait mieux que cela, on fait... du petit lait.

Les établissements de petit-lait, aujourd'hui si forts en vogue, remontent au milieu du siècle passé. Un négociant de Zurich, nommé Steinbrüchel, en fut le promoteur. Il était souffrant depuis longtemps, avait essayé de tous les remèdes et ne savait à quel moyen recourir, lorsqu'il rencontra un paysan d'Appenzell, qui lui promit de le guérir, s'il voulait consentir à venir s'établir avec lui dans ses montagnes et à s'astreindre au traitement qu'il lui prescrirait. La proposition fut acceptée, et il se trouva que le traitement consistait essentiellement dans l'usage du petit-lait. Ce remède, tout simple qu'il était, fit merveille; au bout de quelque temps, Steinbrüchel s'en retourna parfaitement rétabli à Zurich, où sa guérison ne laissa pas de produire quelque sensation. Enthousiaste lui-même et reconnaissant des bienfaits reçus, il engagea tous ses amis et connaissances à imiter son exemple. On vit ainsi pendant quelque temps arriver toutes les années dans l'Appenzell un certain

nombre de Zuricois pour y boire le petit-lait. Ils ne tardèrent pas à s'en faire à leur tour les patrons, au point que leur enthousiasme excita la verve des Appenzellois, qui les désignèrent du nom de « Messieurs du petit-lait » (Schotten-Herrn).

On sait l'importance que ces établissements ont acquis depuis. Gais et Weissbaden sont connus dans le monde entier, et le village de Heiden s'applique de son mieux à rivaliser avec eux.

Est-ce à dire que le petit-lait d'Appenzell ait des propriétés d'une efficacité exceptionnelle, comme l'ont prétendu plusieurs auteurs? Nous ne le pensons pas, et notre Président, tout bon Appenzellois qu'il est, n'ose pas l'affirmer. Si cependant les malades qui viennent faire une cure à Gais ou à Heiden, en obtiennent des résultats plus satisfaisants que lorsqu'ils font la même cure en tel ou tel établissement de l'Allemagne, cela tient peut-être autant à l'air qu'aux plantes et au lait d'Appenzell.

Ceci n'a pas empêché cependant M. le président Zellweger de faire des recherches comparatives sur la composition du petit-lait dans les différents établissements. Il trouve que la supériorité du petit-lait d'Appenzell, si tant est qu'elle existe, doit consister essentiellement dans la forte proportion de sels de lait. Ce sont ces sels, en particulier, qui lui donnent son parfum, ce parfum délicat qui le distingue si avantageusement du petit-lait de la plaine. Chose curieuse, ce parfum n'est pas invariable. On a remarqué qu'il est surtout très-prononcé lorsque le temps est sec et que l'air et la lumière abondent, tandis qu'il diminue, ainsi que la proportion de sels, à la suite d'une série de jours pluvieux. Mais comme on s'adressait à des naturalistes, il ne suffisait pas d'affirmer ; il s'agissait de prouver la thèse. C'est ce dont notre Président sut s'acquitter d'une manière charmante. Sur un coup de sonnette, la porte de la salle s'ouvrit, et l'on vit entrer, en grand costume de fête, un joli pâtre appenzellois, avec sa *bouille* de petit-lait sur le dos, dont il offrit un verre à chacun des assistants. Les moins fanatiques du lait purent ainsi se convaincre que le petit-lait d'Appenzell n'a, non-seulement rien qui répugne, mais qu'il est réellement d'un goût très-agréable.

Le discours du Président terminé, on passa à d'autres communications d'un intérêt scientifique général, au nombre desquelles je vous signalerai celle de M. Heer, de Zurich, sur les noyers et les noix, ces glands divins, comme les appelaient les

anciens (*Juglans*, soit *Jovis glans*), dont on vient de trouver des débris fossiles dans les célèbres schistes d'Oningen, preuve que cette famille de plantes n'est pas aussi récente qu'on le croyait, puisqu'elle ornait déjà les forêts antédiluviennes de notre continent. Il est vrai que l'espèce fossile n'est pas la même que celle de nos jardins, qui, comme on sait, est d'origine asiatique.

Pendant que l'on nous expliquait ces choses et bien d'autres, la pluie tombait par torrents, et plus d'un naturaliste, en voyant l'heure du dîner s'approcher et en songeant à la magnifique tente ornée de guirlandes et de fleurs qui avait été dressée pour nous, redoutait par devers lui que tous ces apprêts ne fussent plus ou moins compromis, et qu'après tout, la fête n'eût à souffrir dans un local très-beau, il est vrai, mais ouvert à tous les vents. Nos appréhensions cependant étaient chimériques, car une main amie veillait avec sollicitude à notre bien-être. En effet, quelle ne fut pas notre surprise, lorsqu'en descendant sur la place de la landsgemeinde, nous trouvâmes notre tente garnie de fenêtres sur tout son pourtour, de manière à nous mettre complétement à l'abri du vent et de la pluie. C'était l'œuvre de madame Zellweger. Pendant que son mari était occupé à nous instruire, en nous faisant le tableau de son pays, son épouse avait profité de la matinée pour faire détacher toutes les doubles fenêtres de sa vaste habitation et les adapter autour de la tente. Aussi, quand après les toasts d'usage à la Société, à son président, aux autorités locales, on proposa de boire à la santé de madame la landammann, ce fut un tonnerre général d'applaudisssement, qui retentit dans tout le village, et qui fut répété avec enthousiasme dans la population accourue de tous les coins du pays pour voir messieurs les naturalistes.

Je vous ai dit que la pluie ne discontinua pas pendant toute la fête. Force nous fut par conséquent de renoncer à toutes les excursions projetées. Au premier abord cela semble bien contrariant, surtout pour des géologues, et il est possible que plusieurs d'entre nous auraient renoncé à l'idée d'aller à Trogen, si on les avait instruits d'avance du temps qu'il ferait. C'est pourtant en quoi ils auraient eu bien tort. Non seulement je ne me souviens pas d'avoir assisté à une réunion plus cordiale et plus gaie ; je n'en sache pas non plus où l'on ait jamais travaillé avec plus de suite et d'entrain. Ceci est surtout vrai des sections de

physique et chimie, de médecine et chirurgie, et plus spécialement de la section de géologie. Nos géologues éminents s'y étaient à peu près tous donné rendez-vous; plusieurs célébrités de l'étranger s'y trouvaient également, et dans le nombre M. Lyell, le célèbre géologue anglais. Comme il n'y avait pas moyen de s'éparpiller à droite et à gauche, il en est résulté qu'étant toujours réunis, on a beaucoup plus discuté qu'à l'ordinaire. Une foule de questions d'un ordre général ont été abordées, qu'on eût probablement laissées à l'écart, si l'on avait pu courir les champs; car en géologie plus que dans aucune autre branche, ce sont les questions actuelles qui à tort ou à raison l'emportent sur toutes les autres. Vous ramassez un caillou au bord de la route de Trogen. Ce caillou est étranger au sol; il est de plus marqué de stries qui indiquent qu'il a été soumis à une violente friction. Une pareille friction ne peut provenir que d'un glacier. C'est donc un caillou glacière. Mais alors, où est son origine. Voyons, Escher? vient-il du Montafoun ou du Vorder-Rhein? L'ami Escher n'en est pas parfaitement sûr; Théobald ou tel autre pense au contraire qu'il doit être originaire des massifs du Splugen. Voilà une discussion engagée; elle aboutira ou elle n'aboutira pas; cela n'y fait rien: ce qui est certain, c'est qu'elle primera toute discussion plus générale et plus importante. Le moyen de discuter l'origine du monde, lorsqu'on a sous les yeux un caillou qu'on peut examiner à la loupe! Vienne au contraire une bonne averse qui vous oblige à vous réfugier dans l'auberge la plus voisine pour y attendre qu'il plaise à la pluie de cesser, c'est alors le moment d'aborder les problèmes abstraits. Pour peu que l'aubergiste ait un morceau de craie à vous prêter et un verre de bière à vous offrir, je vous promets que nous ne nous ennuyerons pas. Pendant plusieurs heures, nous avons ainsi discuté autour de la table de l'auberge du Ruppen l'âge de nos montagnes, et, si cela peut vous intéresser, je vous dirai que j'y ai formulé une double proposition, qui par sa nature était bien faite pour amener la controverse, attendu qu'elle est diamétralement opposée à tout ce que l'on a enseigné jusqu'ici, savoir :

1° Le Jura, dans sa forme actuelle, n'est en aucun cas plus cien que les Alpes.

2° Les Alpes et le Jura, loin d'être étrangers l'un à l'autre, sont au contraire, selon toute probabilité, le résultat du même

grand bouleversement, l'un des derniers qui aient affecté la croûte terrestre.

Pendant que nous étions ainsi enfoncés dans la géologie, d'autres discutaient médecine, météorologie, agriculture, sylviculture, économie politique, et aussi hélas! — car cela est inévitable dans une réunion de professeurs allemands — philosophie de la nature.

Les Appenzellois sont gens trop positifs pour s'occuper beaucoup de théories abstraites; mais on aurait tort d'en conclure que les grandes questions d'économie politique et rurale leur sont étrangères; elles sont au contraire mieux comprises chez eux que dans beaucoup d'autres cantons. C'est ce dont nous pûmes nous assurer dans une petite promenade, la seule qu'il nous fut donné de faire. Quelques membres avaient discuté l'éternel problème de l'aménagement des forêts et avaient même abordé la question très-délicate de savoir jusqu'à quel point il conviendrait de faire intervenir l'autorité fédérale dans cette branche importante de l'économie nationale, lorsque, longeant la magnifique route neuve que les habitants de Trogen ont construite de leurs deniers privés pour se relier à Altstätten, quelqu'un fut frappé de la beauté des jeunes essences qui se développaient partout sur les pentes des collines. «Voilà l'avantage d'être sur la mollasse, » dit l'un, « et d'être à l'abri des grands vents, » ajouta un autre. Ah! si nous nous trouvions dans des conditions pareilles chez nous, nos pentes ne seraient pas si nues, et nos côteaux pourraient encore servir à quelque chose! « Il est possible, en effet, ajouta tranquillement l'un de nos amphytrions, que la nature plus aride du terrain chez vous soit pour quelque chose dans le contraste que vous signalez. Cependant vous auriez tort de croire que c'est à notre sol que revient le mérite exclusif de ces forêts. Ces beaux melèzes, ces vigoureux sapins que vous admirez ne sont pas venus d'eux-mêmes: la nature n'est pas plus prodigue chez nous qu'ailleurs.» En effet, en y regardant de près nous vîmes qu'ils étaient tous en quinconce. «C'est l'œuvre de votre Président, notre brave Landamman, ajouta l'un des assistants. Il y a vingt ans qu'il a planté ceux-là, et dès lors il n'a pas discontinué son œuvre. Toutes les années de nouvelles plantées se font par ses soins. » Le fait est que quand on a le bonheur de posséder un Landamman pareil, on peut au besoin se passer d'école forestière.

Digitized by Google

Le troisième jour le ciel continuait d'être sombre et menaçant comme la veille, ce qui nous permit de continuer nos discussions sans aucune interruption. On s'était réuni pour le dernier dîner, que la pluie tombait encore par torrents. On allait s'en aller chacun chez soi par la voie la plus courte, lorsque quelques amis de Lausanne apprirent par dépêche télégraphique que le ciel était serein et le temps magnifique sur les bords du Léman. Cela suffit pour changer une foule de projets. Une amélioration pareille à Lausanne devait avoir son contrecoup à l'autre bout de la Suisse. Ainsi le veut la météorologie.

Pleins de foi dans le télégraphe, nous nous sommes dirigés le soir même sur Altstätten, d'où la diligence nous a amenés à Coire. Pendant la nuit, le temps s'est en effet remis complètement. Nous venons d'arriver par un ciel sans nuage à Reichenau, d'où je vous écris à la hâte ces quelques lignes, tout en jetant de temps en temps un coup d'œil sur le magnifique jardin de M. de Planta, qui est sous mes fenêtres, le même où le roi Louis-Philippe a dû se promener bien des fois, alors que sous le nom de M. le professeur Chabot il donnait des leçons de mathématiques dans le pensionnat de M. Jost, ni plus ni moins que nous autres.

Les environs de Reichenau sont on ne peut plus curieux et intéressants, non seulement au point de vue géologique, mais aussi sous le rapport pittoresque et historique. Je tâcherai de vous en écrire un mot plus tard, si vous pensez que cela puisse intéresser les lecteurs de la *Revue Suisse*.

E. Desor.

Reichenau, août 1857.

LETTRES-MÉMOIRES

DE

MADAME DE CHARRIÈRE[1]

Quatrième article — (1771-1774).

Nous avons laissé mademoiselle de Tuyll au moment où ses incertitudes à l'égard de son établissement étaient sur le point de cesser. M. de Charrière l'emportait enfin sur tous les autres prétendants. Les lettres qu'on va lire nous mettront au fait de ce mariage, et de la manière dont il s'accomplit, et des premiers temps de l'établissement des deux époux en Suisse. On se rappellera que c'est à son frère le marin, voyageant dans le Midi, en France et en Italie, pour sa santé, que la nouvelle épouse adresse ses confidences.

Utrecht, ce 23 février 1771.

« Je suis mariée, mon cher Ditie, depuis un dimanche qui était le 17, c'est à dire depuis onze jours; je viens de les compter sur mes doigts. Sur ces onze jours, nous n'en avons boudé que deux, *(et heureusement tout le tort a été de mon côté)*; c'est la main de M. de Charrière qui a tracé cette phrase soulignée. Il prétendait dire que le tort était du côté de sa femme, *dat leat ik tusschen twu haabjess*. Je crois que mon frère Guillaume vous a écrit; je ne sais s'il vous a raconté quelques détails de mes noces, ni a quelle époque de mon histoire je dois remonter pour que vous en ayez tout le fil.

Trois semaines, jour pour jour, avant mon mariage, j'allai à la Haie avec mon beau-frère, un petit la Poterie et un bourguemestre de la Haie nommé Mestre; celui-ci fort gros, l'autre fort maigre. Je ne les avais jamais vus. L'assemblage était plaisant; ils avaient tous trois accompagné ici leur ami, de Larrey, envoyé de Danemarck à Berlin.

[1] Voir le numéro d'août.

Il dégelait après une longue gelée; le chemin était mauvais; notre essieu se rompit: nous versâmes, quoique pas à plat, et nous fîmes une demi-lieue à pied dans la boue, ce qui me donna des pieds mouillés pour le reste du voyage, qui dura en tout douze heures. Quelle fête pour une *bruid!* (fiancée).

L'esprit de notre petit Danois en diminua beaucoup le désagrément. Il est plaisant et original. Nous passâmes la journée à nous divertir et à nous impatienter tour à tour. Enfin nous arrivâmes. Je trouvai notre petite belle-sœur future chez madame de Perponcher, et mon frère aussi. Ils sont étrangement ensemble; il sourit, il cajole, il se penche vers elle et sur elle; elle détourne un peu la tête et répond dans le style d'une amante de Sparte; les phrases sont de deux, trois ou quatre mots; elle l'aime, elle craint; elle fâche et répare; elle se fâche et se radoucit. J'ai vu tous mes amis à la Haie; la plupart m'ont fait plus d'amitiés qu'à l'ordinaire. J'ai passé deux heures avec madame de Dankelman. Nous avons très-bien causé. Je n'ai pas vu le reste de la cour, pour plus d'une raison. Je ne m'en souciais pas. Quatre jours se sont passés assez agréablement; le cinquième, je suis allée à Amsterdam avec mon frère, et j'y ai trouvé M. de Charrière. M. Boreel, mademoiselle Dedel, le bon marin, mon favori Dents, des porcelaines, des papiers d'Angleterre, des toiles de Perse, voilà ce que j'ai vu et ce qui m'a occupée depuis le vendredi jusqu'au mardi. Mardi soir je revins ici, et j'y trouvai mon pére qui était enfin revenu de la digue.

Une de mes annonces avait déjà couru; il en fallait encore deux. Nous vécûmes comme à l'ordinaire jusqu'à la veille du dernier dimanche, et ce jour là nous eûmes à dîner mon oncle et ma tante, M. de Perponcher et ma sœur, mademoiselle d'Averhout et M. Lingendonck, mademoiselle Fagel, M. de Charrière, nous au nombre de quatre, de sorte que nous étions douze, et nous avions un beau dîner.... Mon père veut que j'envoie tout à l'heure ma lettre et la sienne. Je continuerai lundi. Il faut encore vous dire que nous partons vraisemblablement un des derniers jours de mars, et que nous comptons passer quinze jours, c'est-à-dire trois semaines à Paris. Adieu, cher, très-cher Ditie. Mon mari vous est extrêmement attaché. Je vous embrasse tendrement. »

Ce 2 mars.

« Où en étais-je de mon récit, très-cher Ditie? Je crois que nous sommes sortis de table, après avoir dîné en famille le samedi, la veille de mes noces. Je ne me portais pas trop bien; j'avais un peu mal aux dents et un peu d'angoisse de nerfs. Nous soupâmes chez madame d'Athlone. Madame Fagel et mon frère se querellèrent un peu, et puis se raccommodèrent. Dimanche matin elle vint me dire adieu; elle pleu-

rait. Cependant je parlais toujours de faire encore un tour à la Haie. Je me portais ce jour là encore moins bien que la veille.

A midi j'allai me faire coiffer chez madame d'Athlone; j'y dînai; je revins m'habiller. Ma robe était d'un beau satin des Indes blanc; mon frére Guillaume me l'avait donnée.

A trois heures et demie nous nous mîmes en carrosse, madame d'Athlone et mon père dans le fond, M. de Charrière vis-à-vis d'eux, et nous arrivâmes à Zuylen un peu après la fin du sermon. Il y avait beaucoup de monde autour de l'église, peu de monde dedans. Madame de Tuyll et M. de Hess y vinrent. M. de Charrière entra avec moi dans mon banc. Le ministre nous lut la liturgie. J'écoutais pour deux, afin de guider les *oui* de M. de Charrière, et je promis pour moi.

Quoiqu'on se marie sans cérémonie, c'est une grande cérémonie que de se marier. Après qu'elle fut achevée, nous allâmes nous chauffer chez M. de Tuyll, et puis nous revînmes ici où nous trouvâmes une partie qui y devait souper. Les autres arrivèrent bientôt après. C'étaient ma sœur et son mari, M. et madame d'Athlone, mademoiselle de Randwyck, M. de Heer et M. Warin, de sorte qu'avec les gens du logis et les nouveaux venus au logis, nous étions douze. Cette compagnie était agréable; quatre femmes aux coins de la table qui ne la déparaient pas.

A minuit et demi, *ils s'allèrent tous coucher, les uns avec leurs femmes*, etc. Le punch, sans respect pour l'occasion, rendit M. de Charrière un peu malade, et mon inexorable mal de dents vint me tourmenter vers le matin, comme si je n'eusse pas été une nouvelle mariée. Depuis, j'ai été presque toujours souffrante et un peu malade, mais quand je me porte bien, il me semble que rien ne manque à mon bonheur. Mon mari vous fait mille amitiés; nous nous faisons une fête de vous voir, au dessus de toutes les fêtes. J'entends huit heures et je frissonne....

J'ai reçu votre lettre, et je continuerai celle-ci pour lundi, si je continue à me porter assez bien, comme je le fais depuis trois ou quatre jours. »

Utrecht, ce 13 mars 1771.

« Il y a bien des jours que je n'ai écrit, mon cher Ditie; vous savez que depuis trois mois je souffre tantôt de petites douleurs continuelles, tantôt des accès de douleurs violentes, qui duraient jusqu'à douze heures de suite, ce qui me paraissait très-long. Mais j'eus un accès de vingt-quatre heures, il y a quinze jours, et quelques jours après, des accès de trente-deux heures, qui revenaient comme une fièvre tierce. Le cerveau, les dents, l'oreille, le gosier, la nuque du cou étaient attaqués tour à tour ou à la fois. Les vapeurs qui interrompaient quelquefois le mal me paraissaient un bien. C'étaient des tirail-

Digitized by Google

lements de nerfs, des battements et des souffrances insupportables. J'ai crié, pleuré et gémi; je me suis trouvée très-malheureuse, et souffrant, je pense, à peu près ce que vous avez souffert il y a quinze ou seize mois, à Montauban. Je crois avoir souffert beaucoup plus impatiemment. Après avoir essayé avec M. Hahn toutes sortes de remèdes et avalé beaucoup d'opium sans aucun fruit, j'ai été un peu tranquillisée par une petite saignée, et je me trouve très-bien, depuis trois jours, des poudres de quina et de musc que je prends cinq ou six fois le jour. Avec cela je bois du lait d'ânesse en quantité tous les matins. La douleur une fois passée, j'ai aussi bon visage qu'auparavant, mais il me reste un abattement d'esprit qui tourne souvent en mélancolie et augmente la disposition à l'hypocondrie, à laquelle je suis sujette. Le beau temps, la belle et jeune verdure, les vaches nouvellement retournées dans la prairie m'égaient et me réjouissent cependant un peu. Pour en jouir bien à mon aise, je fais tous les jours des promenades en voiture ouverte avec madame d'Athlone. Il est bien juste qu'elle partage le plaisir de la convalescence, après avoir partagé les maux et servi la malade à toutes les heures du jour et quelquefois la nuit, avec un zèle admirable. Ces maux, mon cher Ditie, ont été depuis le premier jour de mon mariage un rabat-joie bien cruel. J'espère qu'à la fin ils me quitteront et me laisseront jouir du bonheur d'être la femme du mari le plus doux du monde.

Vous écriviez un jour qu'un changement d'état changeait en quelque sorte la personne, et qu'il faudrait se revoir pour reprendre le fil de la liaison et de la conversation. Cela est moins vrai pour moi que pour aucune autre femme, parce que je ne suis gênée ni en paroles, ni en pensées, ni en actions. J'ai changé de nom et je ne couche pas toujours seule, voilà toute la différence. Voulez-vous que je vous dise sur quoi roulent nos uniques disputes? Je trouve souvent M. de Charrière trop *ordenlyk*, trop *overleggende*, et souvent je me trouve trop le contraire. Point d'autres différends entre nous. Il cherche à satisfaire mes goûts; il favorise tout ce qui me fait plaisir; il partage mes attachements. La nouvelle de cette rechûte que vous avez écrite à mon père l'a touché presqu'autant que moi, et il est aussi impatient que moi de vous revoir en Suisse. Quand vous y verrons-nous, mon cher Ditie? Si je continue à me porter bien, je pense que nous partirons dans quinze jours au plus tard, et vraisemblablement nous ne resterons que trois semaines ou un mois tout au plus à Paris. Ainsi nous pourrons être à Colombier au commencement de juillet. Je n'ai pas voulu qu'on nous y fît trouver une voiture, aimant mieux la commander moi-même, après que j'aurai vu ce qui nous convient.

M. de Charrière craint que ce ne soit une privation pour moi que de ne pouvoir satisfaire commodément la curiosité qu'on a de voir le pays où l'on arrive. Il demande si votre voiture me pourrait servir en attendant. Nous avons deux jolis chevaux à Colombier.

Digitized by Google

Guillaume est encore à la Haie. Il a passé quelques jours ici avec le conseiller. Nous pensions qu'il amènerait ma belle-sœur, mais elle n'est pas venue. Je ne sais encore ce qu'il faut augurer de ce mariage. Mon frère n'a jamais été aussi doux, aussi facile, aussi content, d'une humeur aussi égale et aussi complaisante qu'il l'était avec sa maîtresse, et même avec tout le monde pendant qu'il avait une maîtresse. Je ne sais comment ils sont maintenant qu'il a une femme et elle un mari. Je trouvais leur cour épineuse la dernière fois que je les ai vus; elle ne prenait pas comme autrefois tout ce que je disais en bonne part, et je craignais de déplaire à lui, soit que je la fâchasse, ou que je reprisse tout mon ascendent sur elle, de sorte que je n'étais point volontiers avec eux. Ils parlent quelquefois d'aller en Suisse; je ne le souhaite pas, et ils le voient bien.

Cependant j'aime Guillaume et j'aime sa femme; mais beaucoup de choses m'ont appris à me passer de lui, et il me serait désormais assez difficile de vivre avec elle. C'est une dame à présent; c'est ma belle-sœur, la femme de mon frère aîné. J'étais accoutumée à la traiter comme une enfant pleine d'esprit et de folie. Sa figure est encore moins bien que quand vous l'avez vue; elle est plus pâle et plus maigre. C'est un assez étrange choix, et pourtant assez naturel. Je crains qu'ils ne soient pas comme ils devraient avec mon père, et que mon père ne sache pas se mettre avec eux sur le ton qui convient le mieux à tous.

Je plains mon père, et, quoique je ne sois jamais contente de moi vis-à-vis de lui, je suis fâchée pour lui de mon départ, comme j'en suis attendrie pour moi-même. C'est M. de Charrière qui se conduit admirablement avec lui, et sans qu'il lui en coûte. Mon père l'approuve, le recherche et l'aime autant qu'il a coutume d'aimer ce qui lui plaît le plus (cela n'est pas bien vif).

Madame d'Athlone dort pendant que j'écris, mais avant de s'endormir elle m'a prié de vous faire ses compliments, et m'a parlé de vous avec tendresse. Vincent est beaucoup plus *lief* qu'à l'ordinaire. M. de Charrière le questionne, et il cause quelquefois à table.

D'un jour à l'autre nous avons passé de l'hiver à la canicule. Aujourd'hui la chaleur est plus modérée. Je ne sais point de nouvelles, sinon que le général de Cannenbourg est mort; que son fils en est aussi désolé que si c'eût été le plus agréable père du monde; que nos officiers en sont fâchés, et M. van Eck vraisemblablement bien aise. Mon cher père vous dit et souhaite toutes les meilleures choses qu'on puisse dire et souhaiter, et moi je vous embrasse avec la meilleure et la plus vive tendresse qu'on puisse sentir. »

Ce 7 juillet 1771.

« A la fin je pars, mon cher Ditie. Je me porte bien depuis trois semaines et j'ai eu le temps de faire mes préparatifs et mes adieux. Je

Digitized by Google

pars, je pleure; j'ai bien des sortes de regrets et de tristesses, mais j'emporte des espérances consolantes parmi lesquelles une des plus douces est celle de vous revoir.

Nous comptons arriver le 11 à Bruxelles, et le 16 ou le 17 à Paris, où je dois trouver de vos nouvelles. Je souhaite que le plaisir de vous voir suive de près celui d'apprendre que votre santé est raffermie. Elle était chancelante quand vous avez écrit vos dernières lettres, mais l'été vous aura fait, j'espère, le même bien qu'à moi. Quand nous nous verrons, vous verrez que je vous aime autant que jamais, et après une si longue absence, isolés du reste de notre famille, nous nous aimerons plus que jamais, je pense. Il est sûr que nous nous aimerons beaucoup et que nous aurons une joie sensible. Adieu.»

Paris, ce 23 juillet 1771.

« Nous sommes ici depuis vendredi au soir, qui était le 19. Le lendemain matin notre première affaire fut d'envoyer demander chez M. Thelusson les lettres qu'il pouvait avoir pour nous. On m'apporta la votre, mon cher Ditie, et j'eus bien du plaisir en apprenant enfin des nouvelles détaillées de vous, qui êtes si loin, qui restez si loin, et avec qui on n'a plus depuis longtemps un commerce sûr ni régulier. Il s'est perdu des lettres de Guillaume, à ce qu'il dit; il doit s'en être aussi perdu des miennes. J'ai tant souffert pendant quatre ou cinq mois, mes maux ont paru tant fois guéris et sont tant de fois revenus, que je ne sais plus à laquelle de mes lettres vous répondez. J'eus un accès terrible il y a six semaines. Depuis je me suis assez bien portée, malgré les préparatifs de départ les plus fatigants et les adieux les plus sensibles.

En quittant madame d'Athlone, j'étais fort attendrie; mais en disant adieu à mon père, j'étais désolée. Mon voyage a été fort heureux, et il n'aurait point été fatigant sans une fête qu'on célébrait à Bruxelles, qui faisant chanter et danser le peuple la nuit, faisait veiller ceux qui auraient bien voulu dormir. Nous avons aussi souffert de la chaleur entre Bruxelles et Paris, mais nous sommes bien à présent. Le temps est frais; notre logement est tranquille; j'ai de bonnes nouvelles de mon père; je suis reposée et contente.

Quant aux amusements que nous trouvons ici, cela est très-médiocre: tout le monde est à la campagne; les bons acteurs sont à Compiègne ou aux eaux. Je me suis un peu ennuyée samedi aux Italiens et beaucoup hier aux Français, pendant qu'on jouait le *Glorieux* le plus mal du monde; mais la petite pièce m'a dédommagée. C'était *le Retour imprévu* dont tous les rôles plaisants étaient rendus à merveille, et au sortir de là, j'ai trouvé que la terrasse des Tuileries éclairée par un reste de jour et par la lune, et remplie de beau monde, était un spectacle charmant.

J'ai vu M. de la Tour; je peindrai chez lui : c'est la grande affaire que j'aie ici. J'ai été à Marne chez M. Thélusson; la compagnie était nombreuse et assez bonne. Je ne m'y suis point ennuyée; mais je passe en revue, et cela est gênant. J'y dois demeurer quelques jours; on veut me montrer à quelques personnes. J'aimerais bien autant rester ici où je suis chez moi et ma maîtresse. Mais d'anciens amis de M. de Charrière, qui sont remplis de politesse pour moi, méritent bien quelque complaisance. D'ailleurs je verrai commodément de là Versailles, Saint-Cloud, etc. Je verrai Saint-Cyr, je verrai Livry, comme vous avez vu Grignan.

Parlons de vous, mon cher frère. Il me semble (oserais-je vous le dire), il me semble que vous prenez la manie des médecins. Moi qui ne vous ai jamais rien vu admirer avec enthousiasme, qui vous ai toujours vu si circonspect dans vos confiances, je vous vois espérer tout, tantôt d'un médecin, tantôt d'un autre. Celui de Montauban, celui de Lausanne, celui d'Aix sont tour-à-tour vos Esculapes. Vous me dites: « Je ne fais point de projet, mon médecin s'y oppose encore pour quelque temps.» Mon cher Ditie, ces gens peuvent être de bonne foi, zélés, désintéressés; mais aussi ils peuvent bien vous garder parce qu'ils y trouvent leur profit. C'est leur métier qu'ils font en vous retenant, en promettant, en blâmant leurs prédécesseurs, en vantant leurs remèdes. Ne craignez-vous pas que tant de remèdes ne puissent faire autant de mal qu'on s'en promet de bien? Attendrez-vous l'automne pour venir dans les montagnes de Suisse, où vous trouvâtes l'air si froid l'année dernière? Nous comptons rester ici un mois environ, et d'ici nous irons tout droit à Colombier. Je vous écrirai encore au premier jour.»

Paris, ce 25 août.

« Mon cher Ditie, j'ai une grande impatience de vous revoir, et je n'ai pas un trop grand attachement pour Paris. Mais il est difficile de nommer le jour d'un départ longtemps d'avance. Je peins chez La Tour, et je sens que ce ne sera qu'avec chagrin que je dirai adieu à ses instructions. Il me reste encore plusieurs choses intéressantes à voir, des commissions de mon père à exécuter. Voilà des choses qui m'arrêtent! Mais je partirai de bonne grâce quand on voudra. Pendant le voyage je ne regretterai que La Tour, et quand je serai auprès de vous, je ne regretterai plus rien et ne sentirai que de la joie. Je n'ai point trouvé de peintre en miniature comme il le fallait pour vous satisfaire vous et moi. Ils ne font que des bijoux au lieu de ressemblances, et leurs portraits blonds conviendraient presqu'également à toutes les blondes, les bruns à toutes les brunes. On peint M. de Charrière en huile chez M. du Plessis; La Tour préside à l'ouvrage. Je lui ai dit: « Gardez-vous de la lèvre de M. du Plessis! » Il a une lèvre de dessous banale, qui sert pour tous les visages; d'ailleurs il

Digitized by Google

fait très-bien. Le froid m'a rendue un peu malade. Je suis si enrouée, qu'à peine on m'entend. J'ai de bonnes nouvelles du logis. M. de Charrière veut vous écrire quelques lignes. Je lui cède la plume....

« J'ai appris avec grand plaisir, mon cher monsieur, que vous aviez pris la route de la Suisse. Le plaisir de vous revoir consolera ma femme d'avoir quitté Paris, au lieu que celui d'y être avec vous aurait vraisemblablement prolongé notre séjour ici fort au delà de ce qui convient à nos arrangements et à nos finances. Je souhaiterais que nous fussions déjà réunis, et j'impatiente chaque jour ma femme en la pressant de se disposer à partir. J'espère que nous serons en Suisse vers le milieu du mois prochain. Mais le proverbe qui dit que « *qui a femme, a maître,* » me servira d'excuse auprès de vous, si nous nous laissons attendre plus longtemps. Il serait charmant pour nous de vous rencontrer à Besançon ou à Pontarlier. Le plaisir de vous revoir sera un des plus grands que j'aie éprouvés depuis longtemps. »

Paris, ce 16 septembre 1771.

« Mon cher Ditie, vos lettres m'ont sensiblement affligée. On me les remit avant hier. C'était dimanche au soir, le 14., comme je revenais de Versailles à Marne, chez M. Thélusson. Je m'étais bien amusée; j'avais vu de belles choses et des objets de curiosité, le bain d'Appollon, des statues, le roi, la dauphine, le comte et la comtesse de Provence; je revenais gaie et parée, avec l'abbé du Prat, retrouver à Marne M. de Charrière que des hémorroïdes avaient empêché d'aller avec nous; on me remit donc vos lettres; je les ouvris avec joie et inquiétude; joie parce qu'elles venaient de vous, inquiétude parce que vous pouviez être malade, ou impatient, ou fâché. Je lus d'abord celle qui avait été écrite la dernière. Elle m'attrista plus que je ne puis vous le dépeindre. Votre rhume, le froid, la pensée que je donnais lieu à une chose qui vous pouvait nuire, la crainte de ne vous voir qu'un instant après deux ans d'absence, voilà bien des chagrins trop justes. J'en ressentis un d'une autre espèce à l'égard de M. d'H., et voulant m'épargner un peu moi-même, je remis dans ma poche l'autre lettre qui devait m'en apprendre davantage sur ce désagréable sujet. Je la lus hier, étant seule ici, et je vous proteste que je devins froide et toute émue de dépit et de confusion. Ses chimères sur mes sentiments sont d'une absurdité qui le rend plus digne de pitié que de colère. Je pense qu'il n'en aura parlé que dans un premier mouvement, ne sachant ce qu'il disait, oubliant mes lettres, mes phrases, leur signification naturelle; oubliant surtout que j'avais blâmé sa conduite avec toute la force et la véhémence possibles. D'amour, de divorce, il ne m'en a jamais parlé. Après que je lui eus dit mon inclination et mes desseins pour M. de Charrière, il me déconseilla ce mariage d'une manière qui fit soupçonner quelque chose à madame

d'Athlone. Voilà tout ce qui s'est passé à ce sujet. Je lui écrivais toujours, quoique je fusse peinée des choses qui me revenaient; mais je ne voulais pas qu'il s'aperçût de mes soupçons, ni paraître m'apercevoir que mon mariage fût un chagrin pour lui. Je l'entretenais de choses indifférentes. Entre autres bavarderies, je lui dis après avoir fait l'éloge de mademoiselle Fagel, que je l'avais quelquefois destinée à son fils, mais que le fils ne l'aurait peut-être pas trouvée assez jolie, ni le père assez entendue. Voilà mes paroles; je m'en souviens. Quoique ceci soit bien différent de ce qu'on me fait dire, j'en suis pourtant honteuse, et plus honteuse que de l'autre propos, quoiqu'il soit plus fâcheux, parce qu'à celui-là il n'y a ni vérité ni demi-vérité.

Il s'agit de décider s'il faut se mettre en peine de tout cela et lui écrire, ou laisser tomber ces propos d'eux-mêmes, et pour cela il faudrait savoir ce me semble, s'ils sont anciens ou récents. Je vous promets au reste toute la prudence que vous me recommandez [1]. Je voudrais le ramener quant aux apparences, paraître aussi bien avec lui que toujours, du moins ne pas rompre, parce qu'autrefois, surtout dans le temps de M. de Bellegarde, je lui ai écrit avec une grande liberté.

Revenons à vous et à moi, mon cher Ditie. Mettez-vous à ma place! Si longtemps arrêtée au logis, si longtemps triste et malade, peut-on rester moins de deux mois à Paris? Je vais m'établir pour longtemps chez moi, sagement et sérieusement, quoique gaiement; peut-on rester moins de deux mois à Paris? Vous ne sauriez croire combien peu de moments j'ai été sans rien faire et jouissant de quelque conversation? Depuis deux mois, je ne me permets pas même de peindre. Je vois, je cours, j'achève des affaires pour moi et pour d'autres.

[1] M. Ditie de Tuyll avait écrit de Lausanne à sa sœur, le 20 août 1771 :

» J'ai reçu de vous une lettre à Genève, qui m'est revenue de Provence, dans laquelle vous me grondez de mes prétendues manies de médecins. Je dois vous gronder aussi, ou plutôt vous exhorter à mettre plus de prudence dans vos correspondances avec M. d'H. On pourrait croire, à quelques phrases détachées de vos lettres, que c'est lui que vous aimiez pendant vos incertitudes et vos retards touchant M. de Charrière. Il paraîtrait que vous lui avez écrit aussi que vous étiez fâchée du mariage de mon frère, que vous mitonniez mademoiselle Fagel pour son fils, et que mon frère la lui avait enlevée. Je suis persuadé que vous n'avez pas pu écrire pareille chose, quand même vous auriez pensé à cela. C'est à Genève qu'on m'a dit tout cela, et qu'on m'a fait aussi un portrait peu flatté de Colombier où l'on était allé faire une inspection locale. Vous voyez que vous arrivez dans un pays où les médisances de société jouent un grand rôle, au milieu de l'oisiveté où l'on vit, et que vous ne sauriez trop être sur vos gardes. Je crains que l'on n'abuse de la confiance d'une personne aussi franche que vous l'êtes. Si vous croyez devoir demander des explications là-dessus, nommez-moi; je n'aime pas les mystères. Je ne ferai partir cette lettre qu'après que j'aurai fait causer quelques personnes d'ici...»

Digitized by Google

Aujourd'hui, par exemple, on a mis la dernière main à une affaire qui vous a pour objet, ainsi que madame d'Athlone. C'est un buste de moi, très-bien fait et très-ressemblant, par le sculpteur Houdon[1]. Vous ne voyagerez pas toujours; vous en aurez un plâtre sur votre commode, sous un verre, et vous serez plus content de cela que d'une médiocre miniature, car pour une très-bonne miniature, digne de vous satisfaire, il m'était impossible de vous la procurer. N'en dites rien chez nous; je veux que madame d'Athlone ait le plaisir de la surprise, quand elle ouvrira la caisse et qu'elle trouvera ma tête, de grandeur naturelle.

Ditie, je ne pense plus qu'à voir un petit nombre de choses qu'on ne peut se dispenser d'avoir vues, et à faire emballer mes hardes, quelques meubles, des chaises pour mon père, et je pars mercredi ou jeudi prochain. Attendez-moi en Suisse, ou venez me trouver à Besançon. J'y serai à la fin de la semaine prochaine, et je vous embrasserai à Besançon ou à Colombier avec une tendresse impossible à exprimer, charmante à sentir. Adieu, je me couche avec un grand besoin de prendre du repos.»

Colombier, près de Neuchâtel, ce lundi soir.

« Nous voici, mon cher Ditie. Ce que je désirais, ce que j'espérais, ce qui me faisait battre agréablement le cœur et venir les larmes aux yeux en approchant d'ici, c'était vous, c'était la possibilité de vous trouver dans cette maison. Déjà en arrivant à Besançon j'avais eu quelque légère espérance, mais depuis Besançon jusqu'ici j'ai été fort aise que vous n'y fussiez pas venu. La fin de notre voyage a été extrêmement fatigante et désagréable. La poste ne nous a pas menés beaucoup plus vite que n'aurait fait le coche. Nous avons passé une nuit dans les montagnes où les montées étaient si rapides et les précipices si profonds, que j'étais mieux à mon aise à pied qu'en carrosse, malgré un froid très-vif; de sorte que M. de Charrière, Zéphir et moi nous avons fait plusieurs lieues à pied, souvent éloignés du carrosse et de tout être vivant. Le ciel était clair; c'était une beauté et une horreur qui m'étaient inconnues.

Je me porte bien; seulement je suis un peu enrouée et j'ai les yeux rouges. Des gens, qui me sont venus voir cette après-dîner, m'ont dit que vous étiez parti de Lausanne et que vous arriveriez peut-être ce soir. Comme cela n'est pas sûr, je vous écris. Vous imaginez combien je serais touchée du plaisir de vous voir ici. Cependant si vous craignez le froid et la fatigue, nous vous irons voir, vous n'avez qu'à dire; nous partirons d'abord.

[1] Ce buste de madame de Charrière par Houdon est aujourd'hui dans la Bibliothèque publique de la ville de Neuchâtel. Il appartenait à celui qui a recueilli et publié ces lettres.

Digitized by Google

Malgré mon antipathie pour les médecins, vous me feriez plaisir en consultant, en passant à Yverdon, M. Chatelenat. Il ne coûte rien de lui parler. J'entends dire des choses admirables de lui pour certaines maladies.

Cette maison est propre et jolie. La sœur aînée me paraît bonne et raisonnable, presque comme madame de Schonenburg.

Je vous parlerai une autre fois de votre portrait. Adieu, je vous embrassse, mais je vous embrasserai bien mieux. »

Colombier, le 6 novembre 1771.

« Je ne me porte pas trop bien; je rêve pendant la nuit. Je m'éveille agitée. J'ai de l'oppression à cette heure, et l'humeur hypocondre. Cependant je n'ai nul chagrin; je n'ai pas même éprouvé un moment d'ennui, sinon l'ennui que votre départ m'a donné. Vous avez laissé ici un grand vide; mais les premiers jours j'ai écrit beaucoup de lettres. Rien ne tient la place du plaisir comme l'occupation.

La bonne nuit de onze heures de sommeil qui a suivi l'accident du brancard et votre fatigue vous a dû servir de leçon. Marchez à pied, trottez à cheval, si vous voulez dormir. On vous aime beaucoup ici. Madame du Peyrou devient plus simple et plus aimable. Je vais demain chez elle. Les petites Meuron sont parties.

Avais-je reçu avant votre départ la nouvelle de mademoiselle de Zutphaës, grosse de M. de Cannenbourg? Il ne veut pas l'épouser, et dit que s'il n'était discret, il ferait avouer au public qu'il n'a pas tort.

M. de Charrière s'afflige beaucoup de la perte d'une paire de ciseaux qui l'avaient servi pendant cinq ans. Il m'est venu dans l'esprit que Moser pouvait les avoir emportés par distraction. Demandez-les lui, je vous en prie, et envoyez-les, s'ils se retrouvent. Dieu vous conduise. Aimez-moi toujours. »

Samedi soir, 9 novembre 1771.

« Voici une lettre qui peut-être vous rassurera sur le sort de trois lettres que vous aviez envoyées pour Aix. Je suis très-fâchée de votre accès de toux, et je ne dirai rien sur l'article de rester ici, ni des raisons physiques et morales. Celles qui nous rapprocheront me feront toujours un plaisir qu'à peine je pourrai exprimer. Ma santé va mieux depuis deux jours, et les jours précédents j'avais la plus mauvaise tête et la plus lugubre imagination du monde. Je me suis donné beaucoup de mouvement aujourd'hui, un mouvement d'affaires, de soins, de vigilance, qui fait d'autant plus de bien à la santé, que ce n'est pas un motif de santé qui le dirige.

Je vous ai envoyé deux lettres de Hollande. M. de Charrière vous

fait mille tendres compliments. Nos caisses sont très-bien arrivées de Paris. Tout a été emballé dans la perfection. Je suis fâchée que vous ne me les voyiez pas déballer. Cela est fort amusant. Mon buste n'a pas été du voyage pourtant. S'il était venu, je serais plus fâchée. N'avez-vous pas vu d'H.? J'ai reçu de lui une lettre respectueuse et tendre. J'ai bien répondu, je pense. Adieu, cher, *lieve* Ditie.»

Colombier, ce 8 janvier 1772.

«Nous ne voyons que de la neige. Il a fait hier et cette nuit une tempête affreuse. Je souhaite, mon cher Ditie, que vous soyez à l'abri des frimats et des tempêtes, que vous ayez un bon gîte, un bon souper, un bon dîner et un cœur plus content que vous ne l'aviez à Nice. Vous m'avez pourtant écrit une charmante lettre de Nice; l'excellente relation que celle de votre voyage, avec tous les contretemps, tous les assoupissements de vos prudences!

Il y a un étrange désordre dans les postes! Une lettre de mon père pour moi s'est perdue, une de moi pour M. de la Tour, et la votre écrite entre Genève et Lyon. Ne sachant si vous aviez reçu mon dernier paquet, envoyé à Lausanne, qui contenait une lettre de M. de Caraccioli, je n'ai pas voulu envoyer à Marseille les lettres que j'avais pour vous avant nouvel ordre. J'en garde deux de M. de Caraccioli, adressées au prince de Strongoli. Vous ferez bien de le remercier quand vous serez à Naples.

M. de Charrière avait-il déjà mal à la mâchoire et à tout un côté de la tête, quand vous êtes parti de Lausanne? Ce mal dure depuis si longtemps! M. Tissot, que j'ai consulté par une lettre, a conseillé la saignée et le petit lait. Hier on a fait l'une, aujourd'hui on a commencé l'autre. Quant à moi, je me porte bien. J'ai quelquefois des vapeurs, mais les accès ne sont pas bien forts. Je commence toujours par sentir de la peine et de l'angoisse lorsqu'on parle haut ou que deux personnes parlent à la fois. Vous souvenez-vous de la salle de Greenwich dont je fus obligée de sortir? C'est la même chose.

Vous me demandez des nouvelles de Hollande. Je ne sais où il faut commencer. Savez-vous la mort de madame de Duiwenwoorde? Il n'y a rien de bien extraordinaire dans son testament : des legs mesquins. Savez-vous la mort de madame Voigt qui, en passant un fossé sur une planche avec le jeune Fagel, dans la campagne de son père, fit rompre la planche par son poids, tomba dans l'eau, en fut retirée, et mourut quelques instants après? Savez-vous enfin que le vieux président de Perponcher les a suivis de près? J'ignore absolument la suite et les effets de cette mort et à combien on évalue l'héritage. Je crois vous avoir mandé à Lausanne la mort de M. de Schenenbourg. Je vous envoie une lettre de mon père, où elle est mystérieusement racontée. Je ne sais pourquoi *mystérieusement*, car publiquement on ra-

conte les mêmes choses dans notre pays. Madame d'Athlone se fait peindre par Liotard, et j'aurai ce portrait. Madame de Chateler et elles deviennent amies; je suis un lien entre elles, à ce qu'elles disent. Leurs agréments, leur bonté, leur franchise, la noblesse de leur caractère à toutes deux font le reste. Cette liaison me fait plaisir. Ni l'une ni l'autre ne se repentira. Ma cousine de Tuyll a un beau garçon. Ma belle-sœur se porte bien dans sa grossesse. Madame de Reede est accouchée d'une fille nommée Louise-Elisabeth (mylord parrain avec madame de Parc), et que l'on nomme *Lise*. *Lise* est fort bon pour des habitants de la comédie, qui fredonnent tous les jours des airs d'opéras. S'il leur vient encore un fils, je me flatte qu'ils le nommeront *Lindor* ou *Damon*. On m'écrit en confidence que M. de Tuyll sera adjudent du prince d'Orange et major d'un régiment. On n'en sait rien chez nous; sa sœur m'ordonne le secret. Cannenbourg est fort embarrassé. Le conseil de guerre s'est mêlé de son affaire. Voilà pour la Hollande. Je ne sais rien de plus de ce pays là.

Mme de Gentil est morte à Paris. On dit que c'est d'une dyssenterie après plusieurs autres maux. Les circonstances de cette mort sont affligeantes et presque déshonorantes pour sa famille. Son frère est désespéré. Il a un autre sujet de déplaisir ou du moins d'inquiétude. On a parlé d'un arrangement pour le régiment de Jenner, qui lui ôterait l'espérance de l'avoir jamais. Voici une vraie gazette. Après de pareils efforts de mémoire et une si sèche relation, je ne suis plus en état d'écrire autre chose. Ma lettre est bien indigne de la vôtre! Je crois qu'on ne peut rien aimer plus qu'un frère qu'on aime beaucoup.

P. S. Vous savez sans doute que M. d'Averhout est mort. Sa femme est en liberté. »

Colombier, ce 20 juin 1772.

« Vous me demandez, mon cher Ditie, si je mérite que vous soyez fâché contre moi. Je ne sais trop que vous répondre. Je vous ai peu écrit, mais je recevais peu de vos lettres. Elles me parviennent tard; les miennes aussi restent longtemps en chemin. Je ne sais le plus souvent où vous êtes ni où vous serez quand vous pourriez recevoir ce que je pourrais écrire. Vous savez combien cela ralentit l'envie d'écrire. Quant à la joie de recevoir de vos nouvelles, rien au monde ne la saurait refroidir. Vos dernières lettres surtout m'ont fait grand plaisir par la manière dont vous parlez de votre santé. Depuis trois ans vous n'en aviez pas parlé, ce me semble, d'une manière aussi favorable. Si cela continue, si cette santé se remet, que de gens......

J'en étais là; c'était dimanche dernier, 13 du mois, le soir entre 6 et 7 heures. J'allais vous dire que le rétablissement de votre santé causerait une joie universelle, puisque personne n'est si généralement aimé que vous. Ensuite je vous aurais dit que j'attendais Mme d'Ath-

Digitized by Google

lone, non pas ce soir là, mais le lendemain ou le jour suivant, et j'aurais causé avec vous de cette attente si douce, de mon contentement, de ma reconnaissance, de ma tendre amitié, de la sienne..... Mais au moment où je m'occupais de cela si paisiblement, tout-à-coup j'entends un carrosse ; le cocher fait *hut*, *hut*, pour arrêter, je cours à la fenêtre, je vois deux chevaux et derrière encore deux têtes de chevaux. Je cours à la porte de ma chambre ; je crie : est-ce Mme d'Athlone? On répond que oui. Le moment d'après je me trouve au bas de l'escalier dans les bras de ma cousine, riant, pleurant, l'embrassant à la fois, aussi surprise que si j'eusse ignoré son voyage et n'en croyant qu'à peine mes sens qui me disaient que c'était elle, elle-même à Colombier, chez moi..... Toute la journée du lundi a été comme ce premier moment, et il m'a fallu toute la semaine pour me reconnaître et rasseoir mes esprits. Nous sommes charmées, contentes, heureuses l'une et l'autre au delà de l'expression. Mylord s'amuse : il est l'ami de tous les habitants du logis; il joue au piquet avec M. de Charrière; il arrose le jardin de Mlle de Penthaz; il plaisante avec Henriette. Leur logement est joli et commode ; c'est dans la meilleure maison du village. On trouve notre établissement agréable, la maison gaie, la vigne d'un bon rapport. C'est moi qui gouverne ma maison depuis deux ou trois mois. Je la gouverne aujourd'hui avec un plaisir nouveau. Ma cousine n'a jamais eu un plus beau visage, ni un plus grand appétit. Le voyage ne l'a point fatiguée; la chaleur ne l'incommode pas. Elle dit qu'elle serait venue quand ce n'aurait été que pour six jours. Voilà comment nous sommes, mon cher Ditie. Votre imagination n'aura point de peine à faire de ce récit un tableau, et ce tableau vous sera agréable.

Je vous dirai encore qu'il fait excessivement chaud, que j'ai commencé hier à prendre des bains tièdes que M. Tissot m'a ordonnés, et que je suis un peu malade aujourd'hui. J'attends impatiemment des nouvelles de votre petite ambassade, le *oui* ou le *non*, et surtout je voudrais savoir si je vous verrai.

Vous demandez que je vous parle de Lausanne. Je vous ai parlé de Lausanne. J'en ai rempli une lettre; si elle ne vous parvient pas, ce n'est pas ma faute. Les vilaines correspondances que celles où l'on ne sait ce que deviendront les lettres que l'on écrit! J'ai vu ici les Ryder. Ils ont parlé de vous ; ils m'ont fait voir et toucher et lire une lettre écrite de la propre main de Mme de Sévigné, cachetée de son propre cachet. Mme de Chateauneuf, sœur de M. de Vence, en avait fait présent à M. Ryder. Pourquoi ne vous en a-t-on pas fait un pareil, à vous qui allâtes si romanesquement en pélerinage au tombeau de Notre Dame de Sévigné? Sérieusement je suis jalouse pour vous de cette relique. A propos de présent, M. Ryder m'a donné une bien belle chaîne de montre d'acier.

Adieu, mon cher Ditie; malgré ma mauvaise humeur contre une

Digitized by Google

manière de correspondance comme la notre, je compte vous écrire encore avant peu.

Pourriez-vous nous procurer de l'excellent vin de Malaga, et nous apporter de Marseille un pot de truffes à l'huile ?»

Colombier, ce 21 octobre 1772.

« J'étais inquiète en effet, mon cher Ditie, et je vous remercie de votre petite lettre du 14. Si vous aviez mis sur l'autre, que vous m'avez écrite auparavant, *par Yverdon*, au lieu de *près de Neuchâtel*, je l'aurais reçue plus vite. Mais cela est déjà vieux. Seulement je vous prie de remarquer le malheur qui accompagne constamment notre correspondance. La nouvelle du capitaine Dedel me plait assez. C'est l'ancien malheureux amant de ma belle-sœur qui épouse son amie. Savez-vous que Willemsdorff épouse Mlle van der Bruggen ? J'aime aussi ce mariage là. L'une riche, l'autre pauvre et joli garçon ; mais je n'aurais voulu ni de l'un ni de l'autre pour des gens qui auraient mieux valu qu'eux. Ce mariage là, celui de Mme d'Ameliswerk, et celui de M. de Tuyll m'ont plu par une même raison d'assortiment ; mauvais, mauvais, bon, bon ; pour et contre. Il faut que je m'informe des mauvais.

On fait ici une vendange prodigieuse. Je suis bien fâchée que vous n'y soyez plus. Vous seriez mal servi et mal nourri, mais vous vous amuseriez de la gaîté, des embarras, du mouvement, de ce charmant air d'abondance. Il y a eu de la dyssenterie autour de nous ; j'en ai eu peur, mais cela passe. Elle règne encore dans plusieurs endroits des montagnes et emporte beaucoup de gens. Dites-moi si votre fièvre n'a point fait de bien au reste de votre santé. C'était déjà la même disposition sans doute qui vous fit devenir tout à coup si rouge chez M. du Peyrou. Les bains du lac peuvent avoir contribué à cela. Si c'est un bien, j'en aimerai le lac. Je l'ai vu encore ce soir ; il était beau. S'il vous regrette autant que moi, je le plains. Mme Pourtalès est grosse. Je ne vois personne, et j'en rends grâces aux vendanges. Les uns sont au Tertre, d'autres à Neuchâtel, d'autres renfermés chez eux. Ainsi ce n'est pas ma faute, et j'en suis d'autant plus contente qu'on ne peut rien me reprocher. Le prince de Darmstadt a été à Neuchâtel. On ne nous a point invités avec lui ; c'est très-bien fait ; les chars de vendange barraient ces étroits chemins. Mme Du Peyrou lui a déplu ; c'est bien fait encore. L'histoire de Charlotte est honteuse et fâcheuse. Que deviendra-t-elle ? On parle toujours très-bon français ici. Mlle Charlotte Meuron, parlant l'autre jour de Mme Pourtalès, encore Mlle de Luze, disait « qu'elle aurait pu donner une fille qui aurait eu de l'ouverture. » J'appris la phrase par cœur pour vous. Vous souvenez-vous de ce pauvre enfant qui fut presque écrasé au Bied ? Je vis l'autre jour sa mère et lui demandai s'il commençait à donner des marques d'amitié et de préférence. « Oui, dit-elle, grâce à Dieu, il s'est remis à baiser.»

Digitized by Google

Quel dommage si cette lettre venait à se perdre! Je vous dis de si belles choses! Adieu, mon frère et ami Ditie. Vous dites : « *Nous nous sommes moins qu'autrefois;* » peut-être. Mais nous nous reviendrons plus à mesure que nous verrons mieux que nous avons changé aussi peu que possible...»

Colombier, ce 23 mars 1773.

« Je voudrais bien vous avoir ici, ne fût-ce que jusqu'à ce soir. D'abord je vous embrasserais bien, et ma tendresse et la joie que j'aurais de vous revoir vous paieraient de toutes les aimables douceurs que vous me dites dans vos lettres. Ensuite nous causerions de la mort de Mme de Reede, et cela nous mènerait bien loin. La mort de sa mère aussi est bien triste. C'est une scène de tragédie que ce coup de caisse qui avertit la mère de la mort de la fille et la tue elle-même! Vous a-t-on écrit cette circonstance? Mme de Park, devenue malade d'affliction de l'état de Mme de Reede, était un peu mieux quand Mme de Reede mourut. On avait résolu de lui annoncer cette nouvelle le plus prudemment possible. Mais à la parade, où l'on n'avait pas battu la caisse pendant la maladie de Mme de Reede, on savait sa mort, arrivée à trois heures du matin. On bat donc la caisse, Mme de Park l'entend, s'évanouit et meurt le lendemain. On a réconcilié avant sa mort Mme van der Duyn avec M. et Mme de Maasdam. On m'écrit que M. de Lynde de Woorst se charge du petit enfant qui est sa filleule. Mme d'Athlone me parle aussi de la résignation de M. de Reede et m'en parle avec respect. Mais je crois qu'en langage vulgaire, il a vite commencé à se consoler, quoique fort affligé d'abord, et qu'il entrevoit déjà des perspectives agréables. Je l'ai toujours dit, son frère change du noir au blanc, dans une heure, mais lui est ferme dans ses idées et constant dans ses goûts pendant huit jours.

Mais il a été bien jeune jusqu'ici; peut-être changera-t-il. Vous et moi, si nous en pouvions causer, ferions là dessus différentes conjectures et son histoire à venir de vingt manières. Je vous raconterais ensuite ce que j'ai vu à Berne, et comment Mme Frisching née Gross, cousine-germaine de nos Gross, s'est engouée de moi, et comment elle vivait séparée de son mari, et comment elle a quitté Berne il y a un mois, dans l'espoir que son mari appellerait sa fuite une désertion malicieuse, et que cela lui procurerait son divorce, et comment elle m'a écrit tout cela par un exprès qu'elle envoyait de Fribourg, espérant que je la prierais de venir chez moi. Et alors je vous ferais la peinture de l'émotion et du chagrin que j'eus en délibérant sur cette lettre et en lui répondant, car je ne l'invitai point; cela aurait eu trop d'inconvénients. Pour la première fois de ma vie, j'eus de la pénétration ce jour-là; je pensai tout d'un coup que quelqu'un que je connais à Lausanne était pour quelque chose dans cette démarche, et que l'esprit romanesque de la dame l'a désigné pour être son mari. Mais il n'y

Digitized by Google

a pas d'apparence qu'il entre dans cet arrangement. Elle n'est point riche ; elle est bonne, belle et romanesque. Il lui aura vanté sa beauté et prêché le divorce, et elle l'aura cru amoureux. Mais nous verrons; cette aventure est encore dans son commencement. A propos d'aventure, on dit positivement que Mme de Gentil n'est pas morte. Son anglais l'a quittée, et elle est dans un couvent. Peut-être vous l'a-t-on mandé de Lausanne. Ne vous a-t-on point parlé aussi de Mme du Peyrou? Je crois qu'elle y a paru très-imprudente. M. d'Erlach (on le nommait à Paris le baron d'Erlach), était à Lausanne en même temps qu'elle. Un mois après il est venu ici. Il a déplu à un jeune Sandoz qui est brave et vif, et qui était amoureux. Ils se sont battus dans nos allées de Colombier; tous deux ont été blessés. Sandoz, qui avait eu tort, l'a reconnu de très-bonne grâce; d'Erlach lui a très-bien répondu, et a parlé et écrit de lui avec beaucoup d'estime. Mais personne n'a parlé avec estime d'un certain Delessert, de Lyon, qui s'était mêlé de cela. Il n'intéressait par aucun endroit; tout le monde lui jetait la pierre; il est parti et c'était le mieux qu'il pût faire. Quant à Mme du Peyrou, on ne pouvait que faire des conjectures sur son chapitre, mais elles ne lui ont pas été favorables. Je vous verrais diriger la fumée de votre pipe du côté de son visage avec plus de plaisir que jamais. Je l'ai vue quelques fois dans trois petits séjours que j'ai faits à Neuchâtel, à l'auberge. J'en revins samedi. On donna, il y a huit jours, un très-joli bal de souscription. M. de Bosset, des gardes, en donna aussi un où je m'amusai beaucoup. Tout le monde ici danse bien; Mme du Peyrou danse très bien. Vous savez qu'on a donné très souvent la comédie. J'y allais par curiosité et par politesse, et d'ordinaire je m'y ennuyais comme une malheureuse. Mais que j'ai été bien dédommagée de tout cet ennui par Mme de Montmollin et M. de Chambrier! Qu'ils ont bien joué *Sylvain*, et que *Sylvain* est une charmante pièce! Jamais je n'ai entendu de musique mieux faite ni mieux chantée! Ces deux personnes étaient ravissantes. On pleurait, on admirait. Leurs deux voix sont faites l'une pour l'autre. On ne pensait à autre chose encore deux jours après avoir vu Sylvain.

M. de Chambrier le cadet, celui qui dessine, m'a chargée de vous dire combien il avait été flatté de l'idée que j'ai eue de lui faire faire le voyage d'Italie avec vous. Il sent, dit-il, combien cela aurait été heureux et agréable pour lui. Il m'a dit bien des choses là dessus, car les paroles ne lui coûtent pas, et je n'en ai pas conservé une idée bien nette, parce que les siennes sont quelquefois un peu enbrouillées. Mais il est très-aimable, à tout prendre, et vous en auriez tiré parti. J'ai reçu les truffes, je les mangerai. Je bois souvent de votre chocolat.»

Digitized by Google

Colombier, ce 10 avril 1773.

«Votre lettre du 23 mars, que je reçus hier, m'afflige sensiblement, mon cher Ditie. Vous vous portiez moins bien, vous aviez souffert du froid ; vous étiez inquiet et mécontent de votre pauvre sœur. En effet, je vous ai peu écrit depuis quelque temps. Je ne sais quelle habitude d'imaginer que nos lettres peuvent s'égarer et se perdre, contribue aux torts que j'ai à votre égard de ce côté là. Occupée d'ailleurs de l'espérance de vous revoir, je me promets souvent le plaisir de vous demander telle chose, de vous raconter telle autre chose. J'imagine d'avance nos conversations avec délices, et cela fait perdre à notre correspondance la moitié de son prix. Mais il suffit que ma négligence vous fasse de la peine, pour que je m'en corrige. Vous devez avoir reçu, par M. Paul Pourtalès, une assez longue lettre de moi. Je vous ai parlé de mon projet d'Aix en Savoie et de Genève, et de la pensée qui m'était venue de vous donner rendez-vous dans l'un de ces deux endroits. Nous n'avons encore rien résolu sur ce voyage. Nous consulterons un médecin. Quoi qu'il en soit d'Aix, nous ferons apparemment un petit tour à Genève. Tâchez de m'instruire bien exactement de votre marche. Nous avons eu froid aussi bien que vous. Mes nerfs sont assez malades, mais comme j'ai beaucoup plus souffert que je ne souffre à présent, je me plains peu. Malgré la bise, le printemps va son petit train, les feuilles paraissent et se déplient, les fleurs s'épanouissent et sentent déjà bon. Je pense que la saison sera bien agréable pour votre voyage, en venant du Midi vers le Nord. Vous trouverez partout la première verdure. Je fais arranger les rideaux de mon antichambre et mes deux petits miroirs se poseront au premier jour. Je me suis demandé vingt fois, ces jours passés, si vous trouveriez bien ce qu'on fait. Je vous transcris quelques fragments d'une lettre que je reçois de Londres de M. de Welderen[1], pour lequel j'avais remis une lettre à M. Pourtalès :

« On a eu tort, me dit-il, de ne jamais s'adresser à vous pour des lettres de recommandation. On ne peut être mieux recommandé que par vous. Votre lettre est charmante, mais je n'étais pas assez bête pour m'imaginer de recevoir cette autre lettre sans avoir répondu à la première. Pour votre style, il est toujours très-bon, soit en déshabillé, soit en habits de dimanche. Mais outre que je suis très-flatté que vous me mettiez au nombre de vos bons amis, avec les personnes que l'on aime et avec leurs lettres, le négligé est toujours la parure qui fait le plus de plaisir. Je suis flatté que vous me traitiez différemment de Mme de Degenfeld, dont vous compariez les lettres au premier chapitre de St-Matthieu. Lady Denbigh est à la campagne ; j'irai un matin chez elle pour éclaircir ce point de calomnie de vieille femme dont vous me

[1] Ministre de Hollande en Angleterre.

Digitized by Google

parlez contre Montesquieu. Caraccioli[1] m'a déjà dit que M. d'Osorio, à Turin, avait pris le même tic de prêcher que Montesquieu n'était pas l'auteur des *Lettres Persanes*. Mais qui donc les a faites? La mort vient de porter un rude coup au duc et à la duchesse de Buchlugh, en leur enlevant un fils unique, âgé de deux mois, dans l'inoculation, d'autant plus dur pour le duc que plusieurs personnes de la famille étaient contre. M. et Mme de Viry[2] ont été plus heureux; leur fils en est parfaitement rétabli. Je ne sais si vous connaissez M. Cadogan. Je crois presque que oui. C'est un homme d'esprit. Il vient de perdre sa femme et sa mère, et son père est à l'agonie, et il y a apparence qu'il aura assez de résignation pour surmonter toutes ces afflictions. Pour vous donner des nouvelles plus gaies, j'aurai l'honneur de vous annoncer le mariage de lady Susanne Stuart avec mylord Gower. C'est sa troisième femme. Pour milady Bolingbroke, qui s'appelle présentement lady Diana Beauclerc, on n'en parle plus, et pour lady Percy, elle est toujours à sa campagne et son mari ici. On dit qu'elle est grosse, et que c'est Fawkener qui a eu la bonté de prévenir que la famille des ducs de Northumberland ne s'éteigne. Cette histoire a beaucoup de rapport avec celle de milady Chesterfield dans Grammont. Je vous admire, Madame. Vous me dites : je n'aime pas les médisances; mais faites-moi le plaisir de m'en écrire le plus que vous pourrez. Caraccioli vous dit beaucoup de belles choses, ainsi qu'à M. de Charrière. Il se rappelle que celui-ci l'a reconnu à l'Opéra à Londres uniquement sur l'étiquette de sa physionomie. Il est très-indisposé contre ceux qui ont donné la relation des pays découverts dans la mer du Sud, de n'avoir pas fait mention de la religion des habitants. »

Il y a encore beaucoup de choses spirituelles et étranges dans la lettre de M. de Welderen, mais il faudrait de longs commentaires pour vous les expliquer, et je préfère attendre que vous soyez ici. Puissé-je, en vous revoyant, voir un homme content et gai, qui se porte bien et qui m'aime autant que je l'aime. »

Colombier, 8 octobre 1774.

«Jamais espérance ne fut plus cruellement trompée que celle de vous voir à Colombier. Rien ne me console que l'espérance d'apprendre que vous vous portez mieux dans un climat plus doux, et la possibilité de vous revoir incessamment à Genève ou peut-être même à Lyon, car M. de Salgas m'a proposé, à moitié sérieusement, de l'accompagner dans cette ville et de vous y attendre.

Si cela pouvait vous consoler de n'être pas ici, je vous dirais franchement que Colombier est dans ce moment un vilain endroit, bien

[1] Ministre de Pologne à Londres, auteur d'une Vie de Joseph II, et d'autres ouvrages de philosophie et d'histoire.

[2] M. de Viry était ministre de Sardaigne en Angleterre.

Digitized by Google

boueux, où le bruit des *gerles* ou vases de vendange, cahotant sur des chars, se fait entendre nuit et jour, et où l'on ne fera pas de trop bon vin cette année ; en revanche on en fera beaucoup. Quelle autre nouvelle puis-je vous dire? De Hollande je n'en ai point. Petit à petit, je cesse d'être au courant de ce qui s'y passe, et ici je ne vois personne, toujours grâces à ces vendanges. Le temps d'une certaine simplicité romanesque de cœur, qui s'était prolongé chez moi outre mesure, pourrait-il se prolonger avec la sécheresse de ma situation? Où trouver dans ce pays quelque enthousiasme, quelque persuasion que l'homme peut valoir quelque chose? L'imagination se dessèche en voyant tout ce qui est, ou bien on se croit fou quand on s'est ému quelques moments pour ce qu'on croyait qui pouvait être! Hors M. du Peyrou, à qui je parle quelquefois de Rousseau, qui dicte presque tous les jours à son valet de chambre un billet pour moi, et à qui j'écris aussi presque tous les jours, il n'y a personne que je puisse occuper un quart d'heure de suite de ce qui m'intéresserait le plus vivement. Quand il s'agirait d'un livre comme l'*Esprit des lois*, personne n'y prendrait garde qu'en passant. Les cartes, l'impériale, et les nouvelles de la vendange absorbent tout.

Nous avons eu ici M. de Pourtalès et sa future. Elle a l'air tout anglais, mais non ce teint blanc anglais que j'aurais supposé. Elle est sans éclat, mais d'ailleurs fort belle. Une autre fois je vous parlerai de Lausanne, où j'allai le mois passé. Je vous raconterai Mme Sinner, Mme van Berchem, M. Tissot, Mme de Villardin, Mme de Corcelles, Mme de Severy, comme vous me raconterez votre voyage d'Italie, le pape et les cardinaux. J'ai été très-fêtée ; j'ai soupé partout.»

Ici se termine la série des lettres de madame de Charrière à son frère. Celui-ci retourna en Hollande, en s'arrêtant encore quelque temps auprès de sa sœur, et il succomba peu après à la maladie de langueur qui le minait depuis plusieurs années. Madame de Charrière fut très vivement affectée de cette perte, bien que prévue. Ce fut peu de temps après, et en partie pour se distraire, qu'elle se mit à composer des livres et notamment des romans, dont plusieurs lui ont valu une juste célébrité, entre autres les *Lettres écrites de Lausanne* et les *Lettres Neuchâteloises*. '

Nous pourrons suivre encore dans d'autres correspondances d'une date postérieure, écrites aussi par madame de Charrière, le cours de ses idées et les événements de sa vie ; événements bien simples, trop monotones peut-être pour une personne d'une imagination aussi vive, douée d'une si extrême sensibilité, et éprouvant un si impérieux besoin de mouvement et

Digitized by Google

d'action. Ses ouvrages lui valurent quelques admirateurs, mais encore plus d'ennemis. Elle ne renonça pourtant point à écrire.

La révolution française vint la tirer de l'atonie intellectuelle et morale dont elle redoutait tant de se voir atteinte. Le séjour des émigrés en Suisse, l'hospitalité qu'elle donna à plusieurs d'entre eux, le commerce épistolaire qu'elle entretint avec d'autres, les efforts qu'elle fit pour leur être utile, tout cela rendit quelque intérêt aux dernières années de sa vie.

E.-H. Gaullieur.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 7 septembre 1857.

SOMMAIRE : L'Inde. — M. Lerminier.—Les chroniqueurs.— Procès Doineau.— Jeunes filles.

L'intérêt excité par les affaires de l'Inde va toujours croissant, à mesure que la situation se développe. La prise de Delhi par les cipayes insurgés a été comme le premier coup de tonnerre de cet orage effrayant qui s'est abattu sur l'Angleterre. Depuis lors, les sinistres éclairs n'ont pas cessé. Le massacre et l'horreur tombent à l'improviste non pas seulement sur des garnisons entières, mais encore sur les femmes et les enfants sans défense.

C'est le caractère acharné de cette guerre, où les indous révoltés montrent une méchanceté de démons ; c'est la pitié excitée par le malheur de tant de victimes innocentes ; c'est l'impatience que causent la lenteur des nouvelles et la lenteur du secours ; c'est tout cet ordre d'idées, enfin, qui aussi bien que la cause de l'Angleterre, surexcite à un très-haut degré l'attention publique. En Amérique même, la sympathie s'est émue, et, dans notre vieille Europe, où les intérêts politiques gouvernent un peu le jugement public, nous espérons cependant qu'aucun peuple, si jaloux fut-il de la puissance anglaise, n'aura commis un crime de lèze-humanité en se réjouissant de la lutte entamée.

En vain les Présidences de Madras et de Bombay sont encore soumises, en vain le peuple lui-même, dit-on, n'est pas soulevé dans les

districts insurgés : il faudra reconquérir l'Inde! c'est le résumé de tous les cris, de toutes les prévoyances, de toutes les probabilités.

Au début de la guerre de Crimée de grandes souffrances et de grandes pertes furent infligées aux beaux régiments alliés et cela dès l'entrée en campagne, à cause de l'insuffisance du matériel de campement. Les Français, vifs et prompts, tournèrent la difficulté, ou à peu près, en improvisant des moyens de bien-être avec tout ce qui leur tombait sous la main. Les troupes anglaises, moins pourvues encore et moins aptes à plier et les choses et les besoins aux possibilités du moment, restèrent longtemps dans une situation critique et dont les résultats furent vivement et justement reprochés aux autorités compétentes, qui semblaient n'avoir rien prévu.

La guerre de l'Inde a commencé sous des auspices également inquiétants par le manque de proportion entre les éléments de la lutte et par sa soudaineté. Depuis un certain nombre d'années, les revenus de la Compagnie des Indes, grevés par des pensions, des traitements, etc., avaient diminué progressivement jusqu'au déficit. Cette situation mettait obstacle à l'envoi d'un personnel anglais plus nombreux dans les cadres de l'armée indigène, quoique cet envoi fut réclamé impérieusement par tous les hommes compétents qui s'occupaient de l'Inde. Non, certainement, que personne se doutât de l'urgence de la mesure ni de l'approche de l'explosion : mais on avait le sentiment de l'insuffisance des supports de ce colossal édifice avant d'en voir crouler une partie dans la poussière.

L'Angleterre a conscience de sa force et de son unité ; elle sait qu'elle peut compter sur ses enfants et ses enfants savent qu'ils peuvent compter sur elle. Cette juste confiance produit peut-être un peu trop de propension à tourner les forces vives de la nation vers les spéculations et le bien-être. L'homme fort pense moins à garder et à ortifier sa maison qu'à l'enrichir et à l'orner. Mais il saura, plus tard, et le moment venu, réparer les brèches faites à sa sûreté avec le superflu de sa richesse. Voilà pourquoi, avec l'aide de Dieu, l'Angleterre ne s'effraie pas et ne doute point d'elle-même, non plus que du résultat final, malgré la disproportion des forces actuellement en présence.

Mais ce qui ne peut-être ni amoindri, ni oublié, c'est les malheurs individuels amenés par cette situation si imprévue. Les victimes de ces tigres à face humaine ont laissé sur leur patrie un deuil plein d'indignation. On comprend, sans les approuver, les cris de vengeance de la presse anglaise. Espérons que la vengeance, en effet, suivra la répression et qu'elle sera digne de la grande nation qui l'exercera.

Digitized by Google

Eclairée par ce malheur sur la conduite à tenir avec les populations esclaves qu'elle a rangées sous sa domination, l'Angleterre devra renoncer à son système d'exploiter sans civiliser, et de maîtriser sans éclairer. Si féroce, si léger et si faux qu'on dépeigne ce naturel asiatique dont nous voyons l'œuvre abominable et cruelle, il est difficile de le croire assez obtus pour qu'il ne soit pas capable de recevoir le moindre degré de lumière morale, si on avait essayé quelque peu de lui imposer autre chose que le joug.

A côté du respect pour les droits de la conscience qui peut subsister chez le maître vis-à-vis du nègre au crâne le plus déprimé, il faut pourtant admettre, dans une certaine mesure, le devoir pour toute créature humaine, d'*élever* les êtres humains. Ce n'est même qu'en les élevant qu'on peut justifier la prise de possession de leur destinée. Sans doute un anglais ne peut pas s'assimiler un indou, ni un américain libre un nègre esclave, mais il y a pourtant trop d'orgueil à tenir pour infranchissables les divers échelons qui séparent la civilisation chrétienne de la barbarie et du chaos païen.

Les guerres de religion sont les plus ardentes, les plus terribles, et par conséquent celles dont il faut le plus étudier les leçons. Les Indous et les mahométans se flattent d'expulser à la fois le christianisme et les chrétiens. Ceux-ci devront se souvenir, plus tard, qu'ils ont à se créer des frères partout où ils ne voudront pas trouver des ennemis secrets, implacables, perfides, sans principes ni pitié. La force ne suffit pas toujours et partout, mais bien la paix. La domination vraie n'est possible que si elle va au delà des actions et du dehors. Sans doute il est bien autrement difficile d'apprivoiser l'âme inculte d'un homme, que d'attacher ses bras ; mais aussi la première œuvre est digne des disciples de Jésus-Christ, tandis que la seconde est la méthode de tous les fils de Caïn depuis la chute de l'homme.

Une feuille qui tombe de l'arbre, et M. Lerminier en mourant, n'ont pas fait plus de bruit l'un que l'autre. Une maladie très-courte et douloureuse a surpris l'ancien tribun dans une vie depuis longtemps ignorée et isolée. Homme d'un talent plus sonore que sérieux, c'était cependant un nom connu, une réputation acceptée sinon consacrée. Il y a longtemps, on s'en souvient, qu'on l'avait surnommé le tambour-major de la philosophie.

M. Lerminier jouissait autrefois d'une réputation populaire parmi la jeunesse des Ecoles. Sa parole facile, son geste souverain, sa haute prestance et ses phrases brillantes en faisaient un orateur écouté

dans son cours de législation comparée, au Collége de France. Il était alors républicain et dans l'opposition la plus avancée, ce qui ne nuisait point à son succès.

Sous le ministère de M. Molé, M. Lerminier fut tout à coup nommé Maître-des-Requêtes : c'est-à-dire qu'il avait passé dans le camp ministériel. La leçon qui suivit cette nouvelle fut des plus orageuses qui se soient vues dans le monde difficile de l'enseignement public. De toutes parts on lui lançait des pièces de monnaie, en lui disant que c'était la seule manière dont on pouvait communiquer avec lui. Et dans tout le trajet qu'il avait à faire pour rentrer dans sa maison, il eut à essuyer le même genre d'outrage. Aussi ne remonta-t-il plus dans sa chaire de professeur.

Il vécut dès lors assez obscurément, écrivant çà et là quelques articles fort peu remarqués. Son caractère avait comme annulé son talent. Il était fort lié avec M. Libri. Gastronomes tous deux, ils se consolaient de leurs publics déboires en faisant de bons dîners aux *Frères-Provençaux*. Et maintenant il serait mort depuis vingt ans, au lieu de la semaine dernière, qu'il ne serait pas plus oublié.

Bien souvent déjà, surtout en été, la chronique n'a eu à raconter que la disette littéraire :

Pas le plus petit morceau
De mouche ou de vermisseau.

Et ce n'est pas nous seuls qui proclamons cet état inanimé de l'atmosphère parisienne. La mode étant aux chroniques, et, peu à peu, la plupart des journaux ayant adopté, avec ce titre, une rédaction spéciale et mensuelle, ces divers échos ont constaté tour à tour qu'il n'y avait rien à dire, mais ce qui *s'appelle* rien. Les faiseurs *quand même* sont réduits à courir les champs ; c'est-à-dire la Hollande, les Eaux, les Courses, les Régates, le Rhin, la Suisse et même les tribunaux.

A propos de ceci, nous mentionnerons le fameux procès du capitaine Doineau, qui a excité une attention d'autant plus vive gu'il s'agissait d'un officier français, fonctionnaire public, compromis dans un multiple assassinat commis par des arabes, dans un véritable guet à pens, en arrêtant une diligence. Après une longue instruction devant la Cour d'Oran et des plaidoyers prononcés par des membres éminents du barreau de Paris, MM. Nogent Saint-Laurent et Favre, le procès s'est terminé par la condamnation à mort du capitaine Doineau et par

Digitized by Google

des peines moins sévères pour ses agents. La famille de l'un d'eux vient, dit-on, en France pour recourir à la clémence de l'Empereur et faire valoir la violence morale sous l'empire de laquelle les assassins ont agi. C'est un grand malheur et une tentation suprême que le pouvoir exercé presque sans contrôle dans une colonie où l'on peut se croire irresponsable parce qu'on est à peu près tout puissant.

Le contraste est grand, à cette heure, entre ce qu'on lit et ce qu'on voit. On lit des horreurs dans toutes les colonnes de journaux; des massacres, des incendies, des navires coulés, des assassinats, depuis l'Inde jusqu'à l'Algérie et dans tous les pays. Les récits dépassent en affreux détails toutes les fantaisies de l'imagination. On s'assombrit. On rêve à la fin du monde..... Mais en rêvant on s'est approché de la fenêtre et on regarde, le journal à la main. Quoi? les rues émaillées de jeunes filles en robes blanches, couronnées de roses avec de frais rubans à la ceinture ou à l'épaule, et les mains chargées de livres richement reliés. Elles passent, riantes et légères, donnant le bras à leur mère, toute joyeuse et le cœur fier. Et chaque jour, depuis un mois, ce spectacle et ce contraste recommencent; car il y a beaucoup de jeunes filles, de pensions, et de distributions de prix dans la grande ville à laquelle on raconte chaque matin les malheurs arrivés partout. Allons! le monde ne paraît déjà plus si vieux, ni sa fin si proche. Il faut bien un automne pour ces belles fleurs printanières, une moisson pour recueillir tant d'espérances, une vie pour développer ces aspirations enfantines, ces rayonnnements qui s'ignorent.

Mademoiselle de Coigny, la belle muse d'André Chénier, avait raison quand elle disait à la Conciergerie :

> Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
> Je ne veux pas mourir encore.

Elle a vécu, en effet, laissant le poëte qui l'avait si bien comprise, aller seul à l'échafaud.

La jeunesse, l'espérance et la vie marchent ensemble, les mains entrelacées. C'est le matin, il fait beau et tout chante autour d'elles dans la création de Dieu. Laissons les jouir et regarder l'horizon infini qu'aucune ombre n'attriste encore. Chaque être, à son tour, redescendra lentement de ces côteaux enchantés vers la froide réalité de la souffrance et de la tombe.

Mais pour tous les âges il y a d'heureuses attentes et aussi des rayons du ciel, reflets d'un foyer éternel de vie et de joie.

Neuchâtel, 15 septembre 1857.

La dernière quinzaine n'est pas fertile en événements, et la question d'Oron en fait tous les frais. La lutte s'est nettement engagée entre le Conseil fédéral et le gouvernement vaudois.

On sait que ce dernier avait précédemment déjà enjoint aux syndics des communes de ne point recevoir et publier les plans parcellaires de la Compagnie d'Oron destinés aux expropriations, et avait fait poursuivre les employés de la Compagnie devant les tribunaux, au paiement d'une amende qui a été effectivement prononcée. Par arrêté du 28 Août, il ordonna formellement que les travaux entrepris sur les districts d'Oron et de Lavaux fussent suspendus, et interdit à la Compagnie d'exécuter aucun travail quelconque avant que les plans mentionnés à l'article 8 du cahier des charges eussent été soumis au Conseil d'Etat et approuvés par l'autorité compétente. La Compagnie réclama auprès du Conseil fédéral, tout en continuant ses travaux, qui, malgré quelques menaces, n'éprouvèrent pas d'empêchement matériel.

Le Conseil Fédéral répondit le 2 Septembre en levant la défense prononcée par le Conseil d'Etat le 28 Août, en ce qui concerne les travaux qui ont été commencés par la Compagnie en vertu de l'arrêté fédéral du 23 Septembre 1856 et des décisions de l'Assemblée fédérale des 9 Mars et 21 Juillet 1857. Il fixa terme au gouvernement vaudois jusqu'au 15 Septembre pour se prononcer sur le plan définitif que la Compagnie a soumis à son approbation, et l'invita à déposer dans les communes les plans parcellaires servant à l'expropriation. Enfin il lui assigna le même terme pour la nomination du troisième membre de la Commission d'estimation des terrains. Le gouvernement vaudois était invité en même temps à s'abstenir de toute mesure violente.

Le 6 Septembre, le Conseil d'Etat envoyait à Berne sa justification, fondée tout entière sur l'art. 8 du cahier des charges de la ligne d'Oron, voté le 4 Août dernier par l'Assemblée Fédérale. Cet article veut que les études définitives sur territoire vaudois soient soumises à l'approbation du Conseil d'Etat, et qu'avant le commencement des travaux il en soit fait autant pour les plans et devis explicatifs d'exécution, et l'état complet et détaillé des travaux. Or, disait-il, ces plans ne nous ont pas été remis; et, quant au tracé définitif, nous ne l'avons reçu que le 14 Août, en sorte que nous n'avons point encore eu le temps d'en faire un examen approfondi.

Le Conseil Fédéral a persisté dans son arrêté. C'est aujourd'hui qu'expire le délai accordé au gouvernement vaudois, et que le conflit doit nécessairement entrer dans une phase nouvelle, soit que le canton de Vaud se soumette, soit qu'il provoque une réunion extraordinaire de l'Assemblée fédérale, soit, ce qui est le moins probable, qu'il tente d'employer la force pour empêcher l'exécution.

Digitized by Google

La question spéciale de droit soulevée par cet incident, c'est de savoir si les arrêtés antérieurs du Conseil Fédéral, qui ont autorisé des expropriations et des travaux sur territoire vaudois, sont révoqués ou du moins modifiés par l'article 8 du cahier des charges. Le Conseil Fédéral dit non, parce que telle n'a pas pu être l'intention de l'Assemblée Fédérale, qui aurait détruit des droits acquis. Le gouvernement vaudois dit oui, parce que, sans cela, l'article 8 du cahier des charges est une dérision, le Conseil Fédéral ayant déjà approuvé, le 9 Mars 1857, des plans de construction qui comprenaient toute la ligne. L'article 8 — ainsi raisonne le gouvernement vaudois — n'a pu vouloir en même temps nous réserver un droit d'examen sur les plans, et réserver au Conseil Fédéral le droit de faire exécuter les plans sans attendre notre approbation ou notre improbation.

A vrai dire, l'objection est embarrassante pour ceux qui désirent se rendre un compte exact de l'état de droit; mais elle ne serait invincible que s'il était prouvé que les travaux commencés avant le 4 août impliquent nécessairement la totalité des plans de construction. Si, comme le dit le Conseil Fédéral, ces travaux ne sont encore que préliminaires et n'emportent pas l'adoption de tout le tracé, alors c'est le Conseil Fédéral qui a raison. Et, à moins d'être ingénieur, à moins d'avoir vu de ses yeux les plans et les travaux, il est impossible de déclarer que le Conseil Fédéral à tort.

Dans ce doute forcé, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud ne doit point être surpris que l'opinion publique, en majorité, loin de s'abstenir, se prononce contre lui, et que ceux-là même qui n'avaient pas donné les mains aux arrêtés fédéraux, lui conseillent la retraite. On s'est trop attendu à sa résistance, on a trop prévu, d'après les propres manifestations de ses organes, qu'il chercherait par tous les moyens à se soustraire aux conséquences du principe qu'il avait combattu. Il en résulte que l'opinion est toute prête à envisager ses actes, quels qu'ils soient, comme des chicanes de procédure, destinées à empêcher l'exécution de la ligne plutôt qu'à sauvegarder les droits qui lui ont été laissés. C'est ainsi que la presse suisse, presque tout entière, après avoir été divisée sur l'opportunité de la ligne d'Oron et de la concession forcée, n'admet pas que Vaud puisse persister dans la voie où il est entré. C'est chose réglée et jugée, dit-on de toutes parts, et il y va de l'existence même de la Confédération, qui ne peut pas, sans un danger immense, laisser ses décisions échouer contre la résistance d'un canton.

Toutefois nous sommes un peu étonnés de la rigueur du Conseil Fédéral, à qui il était permis d'apporter, dans l'exécution de sa mission, des égards motivés par le respect de la souveraineté cantonale, et par la crainte de provoquer dans le canton de Vaud une irritation inutile. Ses procédés ne s'expliquent guères, à nos yeux, que par des raisons qui ne s'avouent pas officiellement, mais qui ont été supposées avec assez de vraisemblance, par des raisons analogues, mais inverses,

Digitized by Google

à celles qui ont pu diriger aussi le gouvernement vaudois. Peut-être s'agissait-il pour ce dernier de faire sauter une mine contre la Compagnie d'Oron, d'effrayer ses actionnaires au moment du versement, de la discréditer par un conflit qui la rendait encore suspecte au public, tout en interrompant ses travaux. Peut-être, en revanche, s'agissait-il pour le Conseil Fédéral de déjouer ce calcul, d'affirmer plus énergiquement que jamais la volonté de la Confédération, de détruire toutes les défiances. S'il en est ainsi, le Conseil Fédéral ne mérite pas de reproche, car les égards, chose accessoire, cessent dès que le principal pourrait être compromis.

Si nous en jugeons par le langage des journaux vaudois qui appuient dans cette affaire la politique du Conseil d'Etat, une exaspération très-vive règnerait dans leur canton. On va même jusqu'à parler de séparation, et la moindre manifestation du mécontentement, c'est de maudire la Constitution fédérale. Si nous en croyons des renseignements particuliers, l'agitation n'a pas pénétré bien avant dans le peuple, et l'on n'a à redouter aucun écart. Le terme de l'affaire est facile à prévoir. A moins qu'on ne réussisse à intimider les concessionnaires, la ligne d'Oron se fera.

Le Grand-Conseil de Fribourg vient d'adopter une loi qui réorganise le collége cantonal, et qui a soulevé dans une partie de la presse un véritable orage. A parler vrai, elle n'a dû surprendre personne : des élections faites au nom de la foi catholique, amenant aux affaires une écrasante majorité d'hommes qui n'ont été nommés que pour rendre au canton le caractère religieux que les événements de 1847 lui avaient enlevé, devaient être nécessairement suivies d'une réforme dans l'instruction publique. A notre sens, la réforme a dépassé le but imposé au législateur, en réinstallant officiellement l'autorité ecclésiastique, pour une part à peu près égale à celle de l'Etat, dans la direction de l'enseignement. Au point de vue politique, la mesure n'était pas prudente, et les hommes les plus politiques du gouvernement de Fribourg l'ont bien senti. Au point de vue de l'enseignement en lui-même, nous ne voyons pas trop ce qu'il faut reprocher à la loi, bien qu'on l'ait vivement critiquée par ce côté là. En pareille matière, on doit attendre les fruits pour juger l'arbre. D'ailleurs, comme le principal reproche portait sur le rôle relativement inférieur que la loi assigne aux études scientifiques et d'application, et que la fondation d'une école industrielle a été décidée, il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

Neuchâtel n'a pas encore fait un pas vers la solution du conflit où il est empêtré depuis plus de deux mois au sujet de la répartition, entre les divers colléges, du nombre des députés qui doivent être nommés à la Constituante. S'en tiendra-t-on à la base de la représentation prévue par la Constitution et appliquée jusques à présent, d'après laquelle chaque collége nomme un député pour 500 âmes de

Digitized by Google

population neuchâteloise? Adoptera-t-on, comme le veut une fraction du pays, une représentation basée sur la totalité de la population suisse? Enfin, une troisième combinaison, qui veut proportionner le nombre des députés à celui des électeurs, réussira-t-elle à recruter assez de partisans dans les deux autres opinions pour obtenir une majorité? C'est ce qu'il est impossible de dire, mais ce qu'il importe de décider le plus tôt possible. Une votation du peuple sera probablement nécessaire pour vider cette question préliminaire, qui semblait n'être pas discutable devant le texte précis de la Constitution actuelle.

Une souscription s'est ouverte au Locle sur l'initiative de l'Association immobilière, pour l'érection d'un monument à la mémoire de Daniel JeanRichard dit Bressel, l'humble fondateur de l'industrie qui a peuplé et enrichi les Montagnes neuchâteloises. Nous sommes prêts à recevoir tous les dons qui pourront nous être remis à cet effet, et nous souhaitons que le succès d'une œuvre si nationale dans toutes les parties du canton de Neuchâtel, rende témoignage, au milieu des luttes, de la solidarité qui les lie.

Nous avons dit, dans notre dernière chronique, que nous rendrions compte des séances de diverses sociétés suisses qui ont été réunies dans le courant du mois d'Août. Un récit détaillé qui a trouvé place dans ce même numéro de la *Revue*, nous dispense de revenir sur la société des sciences naturelles.

La société pastorale siégeait à Lausanne le 5 et le 6 Août, au nombre d'environ 300 personnes, venues de toutes les parties de la Suisse, mais surtout de la Suisse française. Le meilleur accueil lui a été fait par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, par la municipalité de Lausanne, et par le clergé vaudois. Un sermon de M. le professeur Vuillemin a ouvert la première journée, et a été suivi d'un rapport de M. le professeur Bauty sur la question du baptême. Dans la discussion qui s'éleva sur ce rapport, un des membres proposa que la société exprimât aux pasteurs du canton de Saint-Gall une désapprobation au sujet des baptêmes forcés qui ont lieu dans ce canton, mais l'assemblée, estimant n'être pas un corps délibérant, ne crut pas devoir adopter la proposition, quoiqu'il fût évident qu'elle y était sympathique. Le lendemain, M. le professeur Munier, de Genève, fit lecture d'un rapport sur les causes des divisions entre les chrétiens. Ce travail, comme les autres, paraît avoir été aussi distingué par les qualités littéraires et la valeur des idées, que par les sentiments de charité dont il était plein. — Aussi bien, dans des réunions pareilles, l'important est l'esprit qui les anime. A Lausanne, tout a porté l'empreinte de la cordialité la plus sincère, du désir ardent de la paix chrétienne. Le trait le plus caractéristique, le plus considérable, c'était la réunion, dans la fête et dans l'organisation de la fête, des pasteurs de l'Eglise libre et de l'Eglise nationale du Canton de Vaud, sans que, sur aucun point, aucun froissement soit venu en troubler l'harmonie. Après les luttes que les questions

Digitized by Google

ecclésiastiques avaient soulevées dans le canton de Vaud, il y a peu d'années, ce résultat est le plus réjouissant qui pût se produire.

C'est à Saint-Maurice en Valais, pour la première fois, que s'est réunie la Société d'Histoire de la Suisse romande, le 12 Août. L'histoire du Valais a fait, à bon droit, les frais de la séance, par des notices de M. le chanoine Boccard, de M. l'abbé Gremaud, de MM. Rodolphe Blanchet, Morlot, Daguet et Gaullieur. L'abbaye de Saint-Maurice, vénérable entre toutes par son antiquité, son histoire, les objets précieux à la science qu'elle conserve, a accueilli ses hôtes avec la courtoisie qu'on pouvait attendre d'elle; Mgr. l'évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice, avec ses chanoines, assistait à la réunion et au banquet qui l'a terminée.

Soleure a reçu, comme toutes les années précédentes, le 18 et le 19 Août, la Société générale d'histoire Suisse, sous la présidence de M. G. de Wyss. Un rapport de M. le Dr Hidber, archiviste, sur l'état actuel de la collection d'actes et documents suisses jusqu'en 1354, a constaté que ce grand travail, qui honorerait à lui seul la société qui l'a entrepris, avance avec une assez remarquable rapidité. M. de Wyss continue à se charger de la rédaction de l'ouvrage que la société publie sous le titre d'*Archives d'Histoire Suisse*. On a remarqué parmi les dissertations communiquées, celle de M. le Dr Stantz, de Berne, sur l'origine des armoiries.

Plus récemment, les 9 et 10 Septembre, la Société d'utilité publique a tenu sa séance annuelle à Lausanne. Sur le rapport de M. Golay, relatif aux écoles normales, l'assemblée s'est prononcée, après une longue discussion, en faveur du système qui tend à établir ces écoles à la campagne plutôt que dans les villes, et à faire acquérir aux instituteurs des notions d'agriculture, en diminuant le nombre des objets d'enseignement. Un débat sur le lieu où sera placé l'asile pour les enfants catholiques, les suffrages se divisant entre Soleure et Lucerne, a abouti au renvoi de cette question à la décision de la commission provisoire, renforcée à cet effet. Après la lecture du rapport sur l'agriculture et l'industrie, de M. Moratel, l'assemblée a émis le vœu qu'il se forme des sociétés de drainage dans le but de fournir aux cultivateurs peu aisés les fonds nécessaires aux drainages, moyennant garantie du remboursement sur la plus-value des terrains.

Enfin, la Société d'Histoire des cinq cantons primitifs vient de siéger à Zug, le 10 septembre. MM. Bossard, landammann, le curé Lüthold de Sarnen, et le vicaire Wikart, ont lu des travaux qui seront imprimés dans le recueil publié par la Société. Parmi les sociétés locales d'histoire suisse, celle-ci a spécialement droit à l'intérêt. Uri, Schwytz, Unterwald, puis Lucerne et Zug, quelle source inépuisable de souvenirs historiques!

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

MÉLANGES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE par Guillaume FAVRE, avec des lettres inédites d'Angelo Maï, d'Auguste-Guillaume Schlegel, recueillies par sa famille et publiées par J. Adert, ancien professeur à l'Académie de Genève. 2 vol. gr. in-8. Genève, 1856.

« Rien de plus rare chez un homme qui jouit de tous les avantages « sociaux, que ce goût désintéressé des lumières et des études solides « qui vous distinguent. » Dans ces trois lignes, écrites de Bonn, en 1819, par A.-W. Schlegel, à M. Guillaume Favre, se trouvent résumés et la vie et l'éloge de ce citoyen Genevois.

Né à Marseille en 1770, négociant en France dans sa jeunesse, Guillaume Favre rentra dans sa patrie au moment de la Révolution Française. Celle de Genève l'atteignit un peu plus tard, car il fut enfermé avec Sismondi, en 1794, dans la caserne du bastion de Hollande. Il avait vingt-neuf ans quand Genève passa sous la domination française, et ce fut sous ce régime, qui lui laissait de grands loisirs politiques et commerciaux, qu'il s'adonna avec un zèle et une aptitude remarquables à la culture des lettres. Quand cessa la domination française, Guillaume Favre entra dans les conseils de la République, et au commencement de la Restauration il fit partie de l'opposition libérale, avec Sismondi, Etienne Dumont, Pictet, Diodati, Bellot et d'autres citoyens distingués. Comme membre de la Direction de la bibliothèque publique de Genève, il rendit de nombreux services, et c'est à sa générosité que cet établissement intéressant doit l'ameublement de la salle de lecture où l'on peut lire et étudier commodément. Possesseur lui-même d'une bibliothèque nombreuse et choisie qu'il avait installée dans sa belle campagne de la Grange, et pour l'ornement de laquelle il avait acquis un beau groupe de Canova, *Vénus et Adonis*, M. Favre accueillait et encourageait les savants, et les gens de lettres genevois et étrangers. Sa correspondance avec le savant cardinal Angelo Maï et surtout avec Schlegel, donne une juste idée de l'étendue de ses connaissances et de sa sagacité en fait de recherches littéraires. Les lettres de Schlegel surtout sont intéressantes comme étant l'expression d'un moment unique dans l'histoire politique et scientifique des temps modernes.

Guillaume Schlegel vivait à Coppet, durant la période impériale, dans la société intime de M^{me} de Staël. Il réunissait les matériaux des ouvrages qui ont fondé sa réputation, et il empruntait soit à la bibliothèque de Genève, soit à celle de M. Favre, les livres dont il avait besoin. Il consultait aussi cet ami toutes les fois qu'il se trouvait en présence d'une difficulté ou d'un point embarrassant. Les plus anciennes de ces lettres de Schlegel sont datées de 1807 et les dernières sont écrites en 1819 et datées de Bonn, où il avait été appelé comme professeur.

Les lettres de 1814 et de 1815 sont surtout curieuses par le contraste des recherches scientifiques du savant allemand et du mouvement politique du temps. Après la première restauration, G. Schlegel était allé à Paris où il se proposait de composer un livre sur les origines de la langue française. Les événements des cent jours le forcèrent à se replier sur Coppet. C'est de là qu'il écrivait le 20 mai 1815 à M. Favre :

« Je suis charmé que vous soyez content de mon morceau sur l'étymologie; il est bien difficile d'écrire d'une manière animée sur un pareil sujet, et d'éviter l'ennui et la pédanterie. C'était un écrit projeté pour un temps de calme. J'avais l'intention maligne d'apprendre à l'Académie Française une quantité de choses qu'elle ignore, et je voulais très-poliment lui adresser ce petit ouvrage. A présent je n'ai point de motif d'écrire pour le public français, qui est d'ailleurs absorbé par les événements et les divisions intestines. D'ailleurs j'étais bien mieux placé à Paris sous le rapport des livres. Y a-t-il seulement à Genève toutes les absurdités Celtiques et Bas-Bretonnes dont il faut faire justice ?

« Plusieurs savants, entre autres Adelung et mon frère, ont soutenu que les Francs proprement dits ont parlé un dialecte du bas allemand; mais je ne suis pas de leur avis et je vous dirai pourquoi. La difficulté de fixer avec précision le dialecte que parlaient les Francs, lors de la conquête des Gaules, vient de ce que nous n'avons aucun écrit des temps Mérovingiens, et, dans l'époque Carlovingienne, le nom de *langue francisque* était devenu un terme général qui s'étendait à tout leur vaste empire. Alors le haut allemand était la langue dominante parce qu'une quantité de nations de la branche supérieure avaient été nationalisées *Francs*. Dès la plus haute antiquité les nations Germaniques se sont divisées en deux grandes branches, le bas allemand et le haut allemand, le dialecte des côtes et des plaines, et celui des montagnes, le saxon et le gothique. Le dialecte supérieur ne s'est conservé que

Digitized by Google

dans l'allemand, l'autre a produit la langue hollandaise, danoise, suédoise et anglaise. Les Francs parlaient un langage intermédiaire, mais bien plus rapproché de la langue gothique que de la langue saxonne. Les noms francs ne se distinguent en rien des noms gothiques, et beaucoup d'entre eux ne sauraient être expliqués que par Ulphilas. On s'est disputé pour savoir si l'Evangile de celui-ci est écrit en allemand ou en suédois. Ce n'est ni l'un ni l'autre; c'est la mère commune des deux langues. Plus on remonte vers l'origine et plus on voit les rayons divergents se rapprocher. »

Quelques jours après, le 24 juillet 1815, G. Schlegel écrivait encore de Coppet à M. Favre :

« J'apprends qu'après tous vos bivouacs vous avez pris vos quartiers d'hiver ou pour mieux dire d'été. Nous aussi, nous sommes retournés à cette habitation redevenue paisible plutôt que nous ne pouvions l'espérer. L'histoire marche vite aujourd'hui. Les empires se renversent en moins de rien; il faudrait presque plus de temps pour une partie d'échecs bien méditée. A Lausanne, j'ai pu profiter de la bibliothèque de l'Académie et de celle de Gibbon. A présent votre ancien client vous retombe sur les bras. Vous voyez que les événements ne me dérangent pas de mes études.

Si fractus illabatur orbis
Etymologum ferient ruinæ.

On prétend que lord Monboddo était à écrire une lettre sur l'origine des langues, lorsqu'on lui annonça que sa femme était à l'agonie. Il répondit : « Je viens à l'instant; je m'en vais seulement achever ma lettre. » En attendant, sa femme mourut, et il mit l'annonce de sa mort en post-scriptum. J'ai été un peu comme lord Monboddo dans cette circonstance. Je disais : « Laissez-moi achever une petite recherche étymologique, ensuite je m'occuperai des nouvelles politiques.» Eh bien! je n'avais pas encore trouvé la vraie raison de mon mot, que Paris était pris et la France de nouveau embourbonnée! »

G. Schlegel, fixé en Allemagne, avait gardé de Genève un souvenir si vif, qu'il chercha à s'y fixer. C'est ce qui résulte de la lettre suivante, écrite en 1819 :

« J'avais grande envie de passer les dernières vacances d'automne en Suisse; mais je prévoyais que mes amis quitteraient Coppet de bonne heure. La vie de professeur, en général, me plaît assez. Je trouve du plaisir à donner des cours; mais le climat de l'Allemagne ne me convient pas, et vous n'en serez pas étonné, si vous avez ob-

servé *d'où le vent souffle*. Si je la quittais, votre respectable patrie m'attirerait assez, et je pourrais bien m'y fixer. On m'a fait autrefois la proposition d'y travailler à l'instruction publique. Dans cette supposition, je ne demanderais qu'un titre honoraire pour me naturaliser, et la faculté de donner des cours à mon choix. Faites-moi savoir si je puis me promettre un bon accueil. Croyez-vous que je trouverais un auditoire considérable à la longue? J'aurais un cercle de cours assez varié à offrir ; des cours de littérature ancienne et moderne, de théorie et d'histoire des beaux-arts, d'histoire ancienne, d'histoire de la philosophie, etc.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que si je forme le projet de me fixer à Genève, l'amitié que vous m'avez toujours témoignée est pour moi l'un des motifs les plus puissants..... »

La correspondance entre G. Schlegel et G. Favre, interrompue à peu près à cette époque (1819), ne nous apprend pas les raisons qui firent manquer le projet du professeur de Bonn. Il est facile de les entrevoir.

M. Favre, arrivé à l'âge de maturité, se détacha petit à petit des liens qui le mettaient en rapport avec le monde scientifique du dehors. N'ayant aucune prétention à la renommée littéraire, cultivant les lettres pour elles-mêmes, en philosophe et en chrétien, il atteignit l'âge de quatre-vingts ans. *Transiit benefaciendo,* dit justement son biographe, M. le professeur Adert. Peu de temps avant sa fin (février 1851), il adressa à M. J.-A. de Luc, une lettre remarquable sur la vérité du christianisme :

« Où sont (dit M. G. Favre, répondant à quelques arguments de J.-A. De Luc) les éléments de la doctrine chrétienne avant Jésus-Christ? Toutes les connaissances humaines marchent par progrès successifs. Jamais homme n'a inventé une science entière, et le plus souvent l'auteur d'une grande découverte ne saurait juger sa portée, ni lui donner tout son développement. Rassemblez le petit nombre de passages des livres orientaux, grecs et latins antérieurs à l'ère chrétienne, qui peuvent avoir quelque rapport avec la doctrine des Evangiles, et jugez si ces matériaux ont pu servir de base à ce qu'on lit dans l'Evangile. Je pense qu'après cet examen il faudra convenir que la doctrine chrétienne a au plus haut degré le caractère d'*apparition subite,* qui atteste qu'elle doit bien peu de chose aux idées qui lui étaient antérieures. Elle a grandi et pénétré dans le monde bien plus par ce qu'elle avait de contraire aux croyances de l'époque que par la ressemblance qu'elle avait avec elles.

Digitized by Google

« Il faut donc que ce qu'il y a de nouveau, de sublime, de consolant dans les Evangiles, ce qu'il y a de dogmes, de préceptes, d'ordres positifs, de règles de conduite, que tout ce qui s'y trouve de douceur, de charité, d'humilité, de compassion, de bonté, d'espérance, il faut, dis-je, que toutes ces choses qui alors furent connues pour la première fois, aient eu un *auteur*. Et remarquez que telle était la nature et l'importance de ces *choses*, qu'on ne peut s'empêcher, en suivant dans l'histoire leur influence et leur action, de leur rapporter les changements et les améliorations que la race des hommes a éprouvés depuis dix-neuf siècles.

« Je me résume en confessant que les caractères de l'Evangile me paraissent tels, qu'il ne peut être une invention, encore moins une imposture. Je le crois rédigé d'après les instructions données par Jésus : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme ;» et je reconnais en lui quelque chose de supérieur à l'humanité.»

Jusqu'ici nous avons fait connaître l'homme. Examinons maintenant ce qu'était l'érudit et le savant, et pour cela parcourons les deux beaux volumes que la famille de M. Favre vient d'éditer avec une pieuse sollicitude.

Nous trouvons d'abord un travail extrêmement complet sur l'*histoire fabuleuse d'Alexandre-le-Grand*. On sait que les traditions sur ce conquérant ont été extrêmement répandues dans l'antiquité et au moyen-âge, tant en orient qu'en occident. Il n'est sorte de merveilles qu'on ne lui prête. Les romanciers s'en emparent à l'époque de la littérature des romans de chevalerie, et on sait que le *Roman d'Alexandre*, avec ses diverses branches, fut l'un des plus en vogue jusqu'à la renaissance des lettres. M. Favre a mis au jour les origines de ces récits, où la fable envahit le domaine de la vérité, en remontant aux Persans, aux Grecs d'Alexandrie, aux Arméniens, aux Arabes, aux Hébreux, en arrivant ensuite aux romans latins, sur lesquels les philologues se sont beaucoup exercés, et enfin en passant en revue les romans français d'Alexandre, tant en vers qu'en prose.

Ce long et patient travail peut être cité comme un modèle de critique.

Nous en dirons autant du morceau sur la *littérature sacrée des Goths* et sur les traductions de l'Ecriture-Sainte en leur langue, par Ulphilas, évêque de cette nation, qui inventa l'alphabet à son usage dans le quatrième siècle de notre ère. M. Favre expose clairement les vicissitudes qu'éprouva cette version si ancienne, qui fut retrouvée au seizième siècle dans le manuscrit d'argent (*codex argenteus*), qui est

maintenant à Upsal, et que récemment le célèbre abbé Angelo Maï a achevé d'illustrer d'après des manuscrits palimpsestes retrouvés en Italie dans l'antique monastère de Bobbio.

Une autre dissertation, non moins substantielle, est consacrée à la *littérature profane des Goths*. La vie de Jean-Marius Philelphe, fils du célèbre François Philelphe, l'un des plus célèbres parmi les savants italiens de la Renaissance, très-savant lui-même et auteur d'un poème épique encore inédit sur la prise de Constantinople par les Turcs, occupe un volume presque entier des œuvres de M. Guillaume Favre. L'auteur a saisi ce sujet, intéressant par lui-même, pour tracer un tableau complet de l'histoire littéraire de l'Italie au seizième siècle, principalement considérée dans ses origines bysantines.

Un appendice donne de nombreux extraits du poëme de Marius Philelphe, intitulé *Amyris*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Genève. Enfin, M. Favre a donné une notice bibliographique et littéraire fort exacte sur les éditions Genevoises du quinzième siècle. L'imprimerie, inventée vers l'an 1450, était déjà installée à Genève en 1478, puisque l'on connaît quatre livres avec date certaine sortis des presses de cette ville dans cette année là. Dès lors les produits de la typographie genevoise se sont multipliés. M. Favre les énumère jusqu'à l'année 1500. C'étaient essentiellement des livres de dévotion, dont quelques uns en français, comme le *Livre des Saints Anges* et le *Doctrinal de Sapience*, à l'usage des simples gens qui n'entendaient pas le latin, et surtout des romans de chevalerie, comme celui de *Fier à bras*, dont il y a eu à Genève trois éditions dans le quinzième siècle, de *Mélusine*, le plus rare de tous, d'*Olivier de Castille*, etc., etc.

Nous ne terminerons pas cette analyse des Mélanges littéraires de M. Guillaume Favre, sans féliciter M. le professeur Adert pour la parfaite ordonnance et la correction de ces deux volumes, dont il a dirigé la publication avec un soin particulier.

E.-H. G.

Digitized by

JÉRÉMIAS GOTTHELF

I

Le 24 octobre 1854, la Suisse perdait en Jérémias Gotthelf son romancier le plus puissant et le plus national. Cependant, depuis cette époque, il n'est point à ma connaissance que la presse de la Suisse française lui ait consacré un peu de cette attention dont elle est parfois si peu chiche pour des étrangers d'une importance beaucoup plus contestable.

Ma prétention n'est pas de réparer ici cet oubli avec la solennité que comporte et réclame une pareille tâche, mais seulement de régler, dans la mesure de mes forces, une dette de conscience à l'égard d'un homme dont les écrits m'ont vivement intéressé, et, par là même, une dette de reconnaissance envers les bonnes amitiés que quatre ans et demi de séjour forcé m'ont values là bas, de l'autre côté du Jura.

Ceci n'est donc ni une critique, ni une caractérisque, ni une récension, comme disent les Allemands, mais une sorte de causerie d'un moment, à bâtons rompus, sur les impressions que j'ai rapportées de mes voyages à travers les œuvres de Gotthelf, et même à la rigueur, de mes quelques imperceptibles rapports avec lui.

Pour ce qui concerne sa personne, mes renseignements ne sont pas riches ; cependant, je serai obligé de m'en contenter jusqu'à ce que paraisse la biographie annoncée comme devant compléter la nouvelle édition uniforme de ses œuvres.

Albert Bitzius naquit en 1797, à Morat, où son père, bourgeois de Berne, était pasteur. Après qu'il eut commencé son éducation à Berne, on le retrouve étudiant la théologie à Gœttingue, en 1821. Vicaire à Berne, dit-on, vers 1832, il ne tarda

pas à passer de là à la cure de Lützelflüh, dans l'Emmenthal, où il est mort en 1854 au milieu de sa famille, âgé de cinquante-sept ans.

C'est de l'époque de son vicariat que date son premier volume, le *Miroir des Paysans*, ou la soi-disant autobiographie de Jérémias Gotthelf. Kuhn, le poëte de l'Oberland, était alors pasteur à Berthoud, chef-lieu de district de l'Emmenthal. Je ne sais pour quel motif le pasteur Kuhn se trouvait en brouille avec le jeune vicaire quand le *Miroir des Paysans* lui tomba dans les mains. Grâce à ce pseudonyme de Jérémias Gotthelf qui servait de signature unique à cette œuvre, le premier élan d'enthousiasme admiratif de Kuhn ne fut entravé par aucune préoccupation fâcheuse.

Certes, la valeur littéraire de Kuhn est, à mon avis, fort au-dessous de celle de Hébel ; cependant, comme le premier était musicien, tandis que l'autre avouait ne pas mieux s'entendre en musique qu'un ramoneur en blanchissage, il est incontestable que Kuhn a sur son devancier et son modèle, au moins l'avantage du rythme musical et du sentiment musical, ce qui explique suffisamment sa durable popularité dans le canton de Berne.

Un pareil homme était donc bien capable d'apprécier le livre que le hasard lui mettait en mains : — Avez-vous lu le *Miroir des Paysans?* » demandait-il à tout venant. Quand on lui apprit le vrai nom de l'auteur, il y eut peut-être autour de ses lèvres une contraction légère, mais la bonté de cœur et la netteté de l'intelligence reprirent aussitôt le dessus, et les deux boudeurs s'étant trouvés en présence quelques jours après, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, comme une bonne paire d'amis. Je tiens verbalement le fait de M. Blœsch, conseiller d'Etat. N'y avait-il pas là, dès le début, une révélation pour Gotthelf de la mission conciliatrice que l'art a à remplir à travers nos misères humaines, révélation dont il aurait peut-être dû, parfois, un peu plus se souvenir ?

Le *Miroir des Paysans* n'est pas, à beaucoup près, un chef-d'œuvre, ni, surtout, le chef-d'œuvre de Gotthelf ; c'est plutôt le coup d'essai d'un homme fort qui cherche encore sa voie dans des régions inexplorées jusqu'à lui. Le mérite de l'œuvre ne répond certainement pas à l'ambition du titre, mais ce titre n'en est pas moins un magnifique programme, pour l'exécution duquel l'auteur n'aura désormais pas trop de toute sa vie. Heureux

Digitized by Google

homme qui aura trouvé ainsi dès le début, et peut-être sans bien s'en rendre compte, l'équivalent, dans sa spécialité, de ces deux mots : *Comédie humaine*, que Balzac, par exemple, n'est arrivé à découvrir, lui, qu'après avoir déjà entassé volume sur volume.

Le vrai *Miroir des Paysans*, ce n'est donc pas tant, à mon avis, ce volume d'essai, que l'œuvre entière de Gotthelf. Les hommes forts naissent et vivent pour ainsi dire tout d'un bloc. Leurs jonrs se succèdent comme les anneaux de la même chaîne, et la logique la plus stricte préside à tous leurs développements. A eux surtout le besoin et l'intelligence des grandes généralisations. L'idée-mère incluse dans ce premier titre de *Miroir des Paysans*, le pasteur de Lützelflüh la complète et la développe implicitement par le pseudonyme dont il la fait suivre. Quel autre, en effet, plus éloquemment que lui, pouvait remplir ce rôle de Jérémie des souffrances et des travers du peuple des campagnes, qui a été sa constante préoccupation ? le nom de Jérémie ainsi interprété (et on nous a assuré que l'auteur le comprenait ainsi), ce nom ainsi interprété et appuyé sur cette adjuration de *Gotthelf!* (que Dieu m'aide !) ne revêt-il pas tout de suite un certain caractère grandiose? Quel autre, mieux qu'un pasteur de campagne protestant, peut être imbibé de toutes les réalités de la vie en général, et de la vie campagnarde en particulier ? L'amour, la paternité, la famille avec son cortége de joies et de soucis, le temple, l'école et la commune ; la naissance, le baptême, le mariage et la mort, tout cela, et bien d'autres choses encore, n'est-il pas journellement de son ressort ?

A en juger par les portraits que j'ai vus de lui, Gotthelf devait assez bien représenter au physique le vrai type bernois. Front élevé et large, figure pleine et carrée, avec la peau fine et trouble des complexions lymphatiques, forte tête carrée et chauve encadrée de blonds cheveux bouclés, bouche fine et ferme, regard décidé et singulièrement pénétrant, cou gros et un peu goîtreux, carrure puissante et embonpoint honnête, voilà à peu près à quoi se résume l'inventaire de mes conjectures.

En somme, c'est là une physionomie de bon vivant dans la meilleure acception du mot, bon vivant paterne et affectueux comme un homme qui sait la vie, têtu à ses heures, jamais langoureux, ne redoutant pas le gros mot pour rire ; personnel

comme un suisse, affirmatif comme un croyant, prolixe comme une commère, fier comme un bernois, mâdré comme un paysan et dominant de la tête ses vingt-cinq volumes, avec la sérénité d'un homme qui n'a fait de cela qu'un passe-temps et une récréation, au milieu de ses nombreuses occupations de pasteur.

Ce qui me fait croire à l'exactitude de ce portrait au physique, c'est que j'en retrouve la contre-épreuve au moral non-seulement à chaque page de ses livres, mais même dans la lettre suivante, la seule que j'ai reçue de lui. C'était à propos de l'envoi de ma traduction d'essai des *Nouvelles Bernoises* en 1854. J'avais précédé ces nouvelles, fort médiocres pour la plupart, et par conséquent mal choisies par moi, d'une préface assez gauche dans laquelle je reprochais à Gotthelf ses habitudes par trop sermonneuses et ses acrimonies d'homme de parti. L'art, selon moi, ne doit jamais se rabaisser à n'être qu'une machine de guerre, sa mission idéale étant, au contraire, de prendre d'assez haut nos tristes démêlés, pour amener toutes les rivalités à s'absorber dans l'admiration unanime de ses chefs-d'œuvre. Voici ce que me répondit Gotthelf :

« Malgré ma gratitude pour votre communication et votre gracieux cadeau, j'ai tant différé à vous en remercier, que vous êtes en droit de penser que j'ai oublié le premier devoir de la reconnaissance. En cela, vous m'auriez fait un tort dont j'aurais été moi-même la cause, mais avec les fonctionnaires il faut de l'indulgence. Ces devoirs de fonctionnaire doivent être remplis avant tout, et ils entrent souvent si puissamment dans notre vie, qu'ils exigent toutes nos forces et absorbent tout notre temps. On est donc obligé d'en appeler alors au proverbe français : Mieux vaut tard que jamais.

« Malheureusement, comme vous le voyez, je ne connais pas assez la langue française (Gotthelf m'écrivait en allemand) pour me permettre de juger votre traduction et, ni en bien ni en mal, je ne voudrais aveuglément souscrire à ce que m'en disent mes femmes, ne pouvant m'en rapporter à leur opinion.

« En tout cas, je dois vous être reconnaissant de la peine que vous avez prise de m'introduire en France, parmi ces français délicats faits pour les salons, dans mon vêtement plus que négligé. Il faut une fameuse dose de courage pour n'avoir pas honte de moi. C'est un fait bien connu ; pas une dame de la ville n'a besoin de se farder quand une cousine de la campagne vient la voir et qu'elle est obligée de la promener. De plus, je suis obligé d'admirer votre force sur vous-même, d'avoir pu vous occuper si longtemps de choses qui sont non-seulement contraires à votre goût, mais encore qui, d'après vos convictions, peuvent ne pas être vraies. Il faut pour cela une grande objectivité dont je ne serais probablement pas capable.

Digitized by Google

« Non que j'aille si loin dans la subjectivité que je croie que nulle autre opinion n'a droit de vivre que la mienne, je regarde seulement la mienne comme aussi légitime que toute autre; mais m'occuper pendant des mois d'opinions qui me seraient en partie contraires, cela, je ne le pourrais pas.

« Un pareil effort sur vous-même m'inspire tout respect pour vous, et je vous prie de continuer à vous occuper de moi, en réclamant votre indulgence lorsque, sans ménagements, ou comme il vous plaira, je lutte avec toute mon opiniâtreté bornée pour ma croyance, et je défends ma conviction en prédicateur orthodoxe et aveugle. Avec la plus parfaite estime et en me recommandant à vous avec reconnaissance, je reste votre tout dévoué.

« Albert BITZIUS. »

Pas n'est besoin, je pense, de relever les nombreux malentendus de détail qui embarrassaient, de Gotthelf à moi, la discussion, laquelle, j'en suis certain, n'eût pas été longue, si la mort n'était venue si brusquement m'enlever la possibilité de la conduire à bonne fin.

J'ai lu, je ne sais où, que Gotthelf n'était point un fort remarquable prédicateur. Je l'admettrais sans difficulté, en raison même du relief tout personnel qui met son style hors de tout danger de contrefaçon. En chaire, Gotthelf devait avant tout être prêtre, et chez lui, le prêtre n'est qu'une des faces de l'homme. Ce style de Gotthelf est, dans ses bons moments, d'une simplicité si magnifique, et en même temps d'une insufflation interne si chaleureuse; il crépite, pour ainsi dire, de si joyeux détails, il reflète si audacieusement les mille imperceptibles bagatelles de la vie journalière, qu'en vérité, on en reste tout ahuri, quand on l'aborde au sortir de la lecture de livres ordinaires. Nous ne sommes habitués à rencontrer dans les livres qu'une vérité plus ou moins artificielle, dont la différence avec la vérité effective de la vie campagnarde nous frappe vivement dès que nous passons huit jours au milieu des paysans; or, en fait de vérité, Gotthelf ne connaît, lui, sous ce rapport, que la vérité vraie. la seule, effectivement, qui puisse avoir un intérêt positif. Et qu'on ne s'imagine pas que ces belles qualités ne lui sont propres que dans son texte original allemand; elles sont, au contraire, tellement vivaces, qu'elles se transbordent parfaitement quand on veut bien y rester fidèle, même dans la traduction française, ainsi que je viens de le constater avec enchantement, à la lecture d'une traduction imprimée de la *Fro-*

magerie, qui va paraître à Bruxelles, et dont des accidents de librairie me séparaient depuis deux ans.

De pareils livres sont le miroir si fidèle de la vériié, que dès la première page ils font infailliblement ouvrir des yeux tout étonnés aux gens naïfs et de bonne foi, aussi n'est-ce jamais sans une certaine crispation intérieure que je vois les airs protecteurs que se permettent à leur égard quelques appréciateurs superficiels, sous prétexte de bon goût et de bon ton.

C'est en 1852 seulement que je fis pour la première fois connaissance avec les œuvres de Gotthelf, par la lecture de la traduction d'Uli le valet qui venait de paraître à Neuchâtel. Cette traduction était l'œuvre d'une dame, et cette dame avait le mérite de la priorité à oser attaquer un de ces livres importants, ce que n'avaient encore point fait les hommes. Entreprise dans un but de moralisation populaire, cette traduction me troublait, tant je trouvais la timidité du style peu en harmonie avec les hardiesses du fond. Cette méthode, du reste, n'est pas spéciale à la traductrice d'Uli; on la retrouve assez généralement dans toute la littérature de la Suisse française, qui ne se distingue pas précisément par l'énergie de son accentuation, bien différente en cela, comparativement à la littérature française, de la sonorité plus résolue des livres de Gotthelf, comparativement à la littérature allemande. On se rappelle ce passage où Fréneli, après avoir longtemps tergiversé pour consentir à épouser Uli, le surprend un jour de grand matin se lavant à la fontaine, et vint à pas de loup lui mettre ses deux mains sur les yeux :

« Une forte épouvante fit tressaillir cet homme vigoureux, dit le texte de Gotthelf; un demi-cri lui échappa, puis, saisissant ces mains devant ses yeux, il reconnut avec une douce ivresse la belle propriétaire de ces belles mains. — Est-ce toi? demanda-t-il. Et Fréneli savait à qui il faisait allusion, et ses mains descendant plus bas étreignirent le cher homme, et, sans mot dire, elle appuya sa tête contre sa poitrine fidèle. Et de même que les ondes suivies d'autres ondes, jaillissent claires et limpides de la fontaine, de même ondoyait dans Uli la conscience de son bonheur, d'un ondoiement énergique et que rien ne troublait. Il attira à lui la chère jeune fille, et à l'unisson des ondes qui clapottaient en jetant leurs bulles dans le bassin res-

Digitized by Google

plendissant, Uli se mit à chuchoter sa joie à la jeune fille, en essayant un doux baiser, et aucune rebuffade ne le repoussa cette fois du port ami ou il venait d'aborder. — Veux-tu être mienne? entendit la fontaine. — Es-tu mienne? balbutia-t-on de nouveau. Et la fontaine entendit encore beaucoup d'autres choses, mais elle ne les redit jamais à personne.»

Voici maintenant la traduction :

« Il fit un saut, une exclamation, puis saisissant ces mains audacieuses, il la reconnut avec une joie inexprimable. — C'est toi ! dit-il. Alors Fréneli voyant qu'il la comprenait, laissa glisser ses mains et appuya sa tête sur la poitrine de celui qu'elle acceptait ainsi pour époux. Comme les ondes de la fontaine se succédaient pures et limpides, ainsi la certitude du bonheur se répandit dans le cœur d'Ulric. Il serra doucement la jeune fille dans ses bras, ce qu'il dit d'abord se confondit avec le murmure de l'eau, puis la fontaine entendit. — Veux-tu être à moi? — Oui, pour toujours! Elle entendit encore beaucoup d'autres choses, mais elle ne les a jamais répétées.»

Je fais ce rapprochement, non pour diminuer le prix intentionnel de cette traduction, qui aura toujours le mérite de son initiative, et j'ai trop de péchés de traducteur sur la conscience pour avoir le droit de me montrer sévère, mais je tenais aussi à démontrer tout de suite par un exemple, combien c'est mal comprendre la splendeur du style de Gotthelf dans ses bons moments, que de croire que sous aucun prétexte on peut le mutiler impunément. Dans le texte original, pas une parole oisive, pas un mot qui ne soit un détail, une nuance spéciale, nécessaire, pleine de grâce, de chaleur et de vérité. Par discrétion, la traduction passe sous silence les belles mains de Fréneli et le baiser d'Uli, mais en revanche, elle substitue à ce mot du cœur si pur et si allemand : — Veux-tu être mienne? cette requête : — Veux tu être *à moi?* qui en français est presque une impertinence. Voyez le danger des moindres altérations irréfléchies.

Dans le texte, Fréneli ne répond rien à cette interrogation, fidèle en cela à son caractère en général et à sa nature de paysanne en particulier. En français, les paysans ne parlent jamais d'amour. L'amour, dans leur langage, s'appelle tout au plus du sentiment ou de l'amitié. Le mot allemand *liebe* a sans doute des nuances plus variées, mais enfin, ce qu'il y a de po-

Digitized by Google

sitif, c'est que Fréneli, dans le texte de Gotthelf, ne répond pas le moindre mot, elle reste muette, *wortlos;* le mot s'y trouve comme pour prévenir toute méprise. — Oui! pour toujours! la fait cependant s'écrier la traduction. Une héroïne de mélodrame dirait-elle mieux?

Les romans de Gotthelf ne sont pas de ceux auxquels il peut être permis de déranger la moindre chose, car dans ces romans-là, la fable n'est presque rien, les caractères et le style sont tout. Si vous faussez les caractères, si vous dérangez le style, cette épiderme de la pensée, que restera-t-il? La moralité, dira-t-on peut-être; mais quelle moralité? Dans son texte, il a le secret de vous amuser d'abord, de vous faire rire, qui que vous soyez, vertueux ou pécheurs, puis vient l'attendrissement qui vous pénètre peu à peu, comme une pluie fine, et alors, alors' bon gré mal gré, vous avalez la moralité sous forme de petit sermon. Voilà comment il procède, du moins dans ses bons moments, ou plutôt, voilà comment tout cela s'amalgame l'un portant l'autre, sûr d'arriver au but, ce qui est l'essentiel. Si à cet ensemble à la fois jovial, émouvant et pratique, vous ne laissez plus que l'air maussade d'un sermon vulgaire, qu'arrivera-t-il?

Il arrivera que d'un livre profondément humain dans le sens général du mot, d'un livre destiné à rafraichir un instant l'âme de tous ceux qui s'ennuient, de tous ceux qui pèchent et de tous ceux qui souffrent, vous faites un manuel de sectaire superflu pour les adeptes, et inabordable pour ceux qui en auraient le plus besoin.

Il arrivera qu'au lieu de faire apprécier Gotthelf aux étrangers qui ne le connaissent que par quelques traductions, vous leur faites écrire des choses comme vient d'en imprimer, non sans raison, mon ami Champfleury :

« Manque absolu d'art, littérature de petite ville, romans propres à être donnés aux bons travailleurs des comices agricoles. M. Bitzius ne sera jamais lu en France, sauf dans les librairies protestantes de la rue Basse du rempart. Il peut se trouver parfois dans les livres de M. Bitzius des détails heureux, mais quelle lourdeur de conposition, quel bavardage et quel patois! (Nate de 1857).»

Voici le résultat tout naturel des traductions corrigées. Malgré la sentence de mon ami mal informé, je continue à croire à

Digitized by Google

la haute valeur artistique de plusieurs livres de Gotthelf, tels que *Uli le valet*, le *Maître d'école*, *Anna Bæby* et la *Fromagerie*, total : six volumes, qui sont mes préférés, et sur lesquels nous reviendrons ultérieurement en détail.

Je continue à croire que le grand public français les accueillerait parfaitement, quoique d'abord avec un peu de surprise, s'ils arrivaient jusqu'à lui, et comme le style de ces livres est toujours lumineux, toujours d'une précision helvétique, je continue à croire la langue française habile à en traduire toutes les nuances, sauf à ne justifier ce dernier point, en ce qui me concerne, que dans la mesure de mes forces, ce qui laisse en thèse, générale, toute sa portée à mon affirmation.

Que Gotthelf ne soit pas toujours un fort habile engenceur de roman, c'est possible; mais, d'abord ce reproche ne peut pas lui être généralement appliqué ; ensuite, en admettant la supériorité du français en ce genre, cette supériorité empêche-t-elle que notre littérature soit maintenant sur les dents?

Aussi bien, cette prétendue inhabileté de Gotthelf ne lui serait-elle pas commune avec les Anglais, qui eux non plus ne brillent pas toujours sous ce rapport, ce qui n'empêche pas leurs livres de palpiter à chaque page de cette vie réelle que les nôtres ont si peur d'aborder. Sans doute, en leur qualité de grande nation, les Anglais conservent toujours une certaine tenue dans leurs explorations romancières les plus osées; leurs capitales, leurs institutions, leur histoire, leur industrie, leurs mers et leur marine impriment forcément à leurs mœurs et à leurs préoccupations un certain cachet de bon ton cosmopolite ; mais qu'on nous cite un Anglais qui ait abordé aussi carrément, aussi exclusivement ce monde des campagnes dans lequel s'est enfermé Gotthelf, et nous verrons si, en restant aussi vrai que lui, il parlera d'un bien autre ton.

Chose étrange, ce monde campagnard qui nous enveloppe de toute part, qui fait, à lui seul, tous les frais élémentaires de notre vie sociale, ce monde qui pourrait à la rigueur se suffire à lui-même, et dont pas une seule existence autour de lui ne pourrait virtuellement se passer, ce monde-là s'est encore trouvé pour Gotthelf l'objet des explorations les plus riches et les plus neuves. Pour être original, il n'a pas eu besoin de courir ni au levant ni au couchant; il laisse à d'autres leur fatras archéolo-

Digitized by Google

gique, leurs subtilités psycologiques, leurs grandes passions fainéantes et leurs théories à perte de vue. Le monde qui l'entoure lui suffit tel quel. Il voit aux prises les passions de ses paysans, de leurs femmes, de leurs domestiques, de leurs voisins. Ce fourmillement s'imprime en creux dans son impressionnabilité toujours en éveil, puis il formule en relief l'impression reçue, de la manière la plus simple et par là même aussi la plus inattendue, sans y introduire d'autres éléments personnels qu'une petite aspersion de moralité pratique, telle qu'elle se déduit de sa foi religieuse traditionnelle, et des consécrations de l'expérience journalière.

Si habile que soit Gothelf à prouver que l'amour peut exister avec toutes ses agitations et même avec toutes ses délicatesses dans les conditions les plus modestes, jamais dans ses grands romans l'amour n'intervient que comme un auxiliaire. L'idée que nous ne sommes créés et mis au monde que pour filer le parfait amour, est l'affaire des gens oisifs, dont n'ont guère le temps de se préoccuper ceux qu'absorbent les exigences d'une tâche journalière. Le travail, l'ordre et l'économie, voilà à quoi se résume pour Gotthelf la règle de la vie pratique. Tout cela n'est pas nouveau sans doute, mais encore est-on bien obligé d'y revenir sans cela et de s'en contenter dans les arrangements privés de l'existence, car c'est là la garantie la plus solide de l'indépendance et de la satisfaction du cœur, et la satisfaction du cœur n'est autre chose que le bonheur lui-même.

Quand j'abordai pour la première fois les livres de Gotthelf, je venais d'être préparé à cette rencontre par une longue et intime fréquentation de Hébel et de Auerbach. En y réfléchissant après coup, je pus constater que le hasard, en me ménageant cette progression, m'avait on ne peut mieux servi. Dans Hébel, j'avais été attiré surtout par la magnificence du paysage, et par la] vivacité de ce sentiment de la nature, que je n'avais encore trouvé nulle part en conformité aussi directe avec mes naissantes inspirations personnelles. Un peu plus tard, Auerbach était venu me mettre dans ce cadre fleuri les personnifications pensives et les inquiétudes incarnées qui remplissaient le monde il y a dix ans. Tolpatsch, Iva, le Lauterbacher, le Buchmayer, le peintre Reinhard, le Collaborateur, et Lucien, bien que profondément et spécialement allemands par le fond et la tournure

de leurs idées, ne s'en rattachaient pas moins alors à une multitude d'esprits tourmentés en tout pays des mêmes souffrances.

Dans Gotthelf, du moins dans ceux de ses livres que je regarde comme les meilleurs, il ne s'agissait plus de nuances transitoires spéciales à une époque, mais surtout des passions éternelles de l'humanité. Après les fièvres de l'espérance et la tristesse du mécompte, on est heureux en rentrant dans la vie réelle. d'y retrouver, avec l'intelligence plus précise de sa tâche et de sa compétence personnelles, la certitude aussi, que dans l'ensemble de la vie humaine, rien n'est jamais désespéré.

La tâche individuelle de l'homme, appuyé qu'il est, d'une part sur la responsabilité, et de l'autre sur la liberté, reste en définitive toujours la même.

Ce retour spontané de quelques esprits vers les réalités de la nature et de la vie sociale, n'est pas sans analogue dans le passé; seulement ce qui spécialise celui-ci, ce qui en fait une manifestation bien positive de notre temps, c'est d'abord un caractère d'ensemble, et ensuite, cette particularité, qu'à l'inverse par exemple du naturalisme de Rousseau qui ne rêvait de bergerades que par fatigue et protestation contre la vie mondaine, ce naturalisme-ci ne procède que de lui-même et s'affirme de plus en plus nettement sans trop s'informer de ce qui l'entoure.

Rousseau n'eût pas mieux demandé que de nous conduire dans l'île de ses rêves. Aujourd'hui, c'est l'île elle-même tout entière qu'on amène au milieu de nous.

La possibilité d'une littérature populaire est un fait qui devient évident, mais en laissant l'art se développer dans ses autres directions comme il l'entendra. Le domaine s'est élargi, mais le terrain nouvellement conquis ne déprécie point celui que renfermaient déjà les anciennes limites. Une extension n'est pas forcément une réaction. A mesure que le développement des moyens de publicité porte la connaissance des choses littéraires à un public toujours plus nombreux, n'est-il pas naturel que le fond littéraire aussi gagne de plus en plus d'espace?

Quant aux bons livres de Gotthelf, si leur premier abord inspire quelque étonnement, ils ne tardent pas non plus à nous faire comprendre que le sentiment, ce domaine de l'art, n'est l'apanage exclusif d'aucune classe de la société; que sous ce rapport, en haut comme en bas, les hommes sont tous les mêmes,

et qu'en fin de compte, dans quelque condition qu'il se trouve, l'homme est toujours l'agent responsable de sa destinée, qu'il ne peut déduire que de son propre fond.

Le peuple retrouve là la conscience de sa valeur ainsi que de ses travers. Les gens du monde y puisent des leçons d'humilité au spectacle du peu de place que tiennent dans la vie tant de pauvres diables qui les entourent, et qui, malgré leurs privations et leurs fatigues de toutes sortes, n'en sont pas moins tenus, pour avoir le droit de se croire honnêtes, à une rigidité de conduite dont se dispensent trop souvent les gens du monde.

Au souffle de pareilles lectures, on sent toutes les mauvaises passions s'assoupir au fond du cœur ; on se félicite à bon droit des sentiments élevés que l'on retrouve en soi. L'intelligence des peines d'autrui met un terme aux plaintes que nous arrachent nos propres infortunes, et on essuye résolument son front, en s'écriant avec un gros soupir : — Oui ! oui ! au fait, c'est vrai ; il y a encore des êtres plus malheureux que moi par le monde ; les bons cœurs ne sont pas encore si rares qu'on le dit parfois, et en définitive c'est une bonne et grande chose que de vivre !

Ce mélange d'attendrissement et de jovialité auquel on peut dire que se reconnaît toute littérature saine, forte et durable, les anglais l'appellent : *humour*, et les allemands : *gemüth*, bien que des uns aux autres les nuances varient considérablement. Ce sont là deux éléments qu'on dénie par trop rigoureusement au caractère français, au fond duquel nous affirmons hardiment qu'il se trouve aussi bien qu'ailleurs, bien qu'il ait jusqu'ici fait à peu près complètement défaut, cela est vrai, dans notre littérature. Pour Gotthelf, lui, il dispose en maître de l'un et de l'autre, aussi ses livres resteront-ils pour la Suisse un des importants monuments de sa nationalité, en tant, du moins, que le type bernois peut servir de type synthétique de la nation, ce qui ne me semble pas, à moi étranger, tout à fait inadmissible.

L'art vrai, l'art sérieux, l'art durable est celui (et celui-là seulement) qui reflète concrètement un homme, une époque et un pays ; à ce triple titre je crois donc à la durée de l'œuvre de Gotthelf. Dans cent ans d'ici, cette œuvre conservera inaltérée toute la fraîcheur de ses bonnes qualités, et sous le rapport linguistique même, c'est-à-dire du dialecte, elle conservera un vif intérêt pour les philologues, quelles que soient les modifications

Digitized by Google

que les chemins de fer et l'industrie puissent apporter dans la vie locale des populations.

Un dernier trait qui me reste à constater à propos de Gotthelf, comme à propos de la plupart des anglais et même de quelques allemands contemporains, c'est que la poursuite la plus opiniâtre de la réalité, c'est que la satire sociale la plus libérale et la plus sanglante trouve presque toujours le moyen de se concilier dans leurs livres avec le sentiment religieux le plus sincère et le plus élevé.

Les romans de Cooper, de Dickens, de Gotthelf et de bien d'autres, ne pourraient-ils pas, sous un certain rapport, s'appeler des romans protestants? il n'est pas jusqu'aux nouvelles d'Auerbach qui, malgré leurs allures rationalistes, ne portent encore la vive empreinte de la vieille religiosité foncière de l'Allemagne. En France, où chercher dans le roman la fibre religieuse? je l'ignore. Ce qu'on peut affirmer, c'est que le roman catholique n'y existe pas, quelles que puissent être les prétentions religieuses de quelques zélateurs.

Cette absence de religiosité dans notre roman, est-elle pour nous un grave déficit littéraire? C'est là une question que je tenais à soulever ici, au point de vue esthétique, le seul auquel je me pose, en laissant à de plus capables le soin de la trancher.

Voilà à peu près tout ce que j'avais à dire personnellement de Gotthelf considéré dans l'ensemble de ses œuvres, sauf à compléter peut-être ultérieurement mes observations, en essayant de résumer pour la *Revue Suisse* quelques-uns de ses romans encore inédits en français. A cette appréciation d'un *français* sur le pasteur de Lützelflüh, il m'a semblé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt pour le public *suisse* de voir s'adjoindre ici même l'appréciation d'un *allemand*. C'est ce qui m'a décidé à extraire les pages suivantes de l'histoire de la littérature allemande, de M. Julien Schmidt, directeur de la revue hebdomadaire, le *Grenzboten*, à Leipzig; en lui laissant le soin de dire bien des choses que j'ai évité de dire, pour que ces pages ne tombent pas dans d'inutiles répétitions.

II

« Pour bien apprécier la haute valeur des écrits d'Auerbach, on n'a qu'à le comparer à ses imitateurs; pour préciser nette-

Digitized by Google

ment les limites de son talent, il faut, au contraire, le mettre à côté de Gotthelf. Indépendamment l'un de l'autre, et probablement sans le savoir d'abord, ces deux écrivains ont travaillé à la même tâche, aussi ont-ils beaucoup de traits communs, par exemple, la pénétration du regard pour les détails et la maladresse de composition. Quant au fond de leur manière, par exemple, ils présentent un criant contraste. C'est en penseur qu'Auerbach se pose devant la nature qui lui impose donc chaque trait isolé, tandis que Gotthelf est lui-même un produit de la nature, aussi sa contenance devant ses manifestations est presque naïve. Le suisse n'a pas à secouer loin de lui le somnambulisme de notre poésie de clair de lune, ni les grises toiles d'araignée de notre dialectique, ce qui fait que devant la sensibilité outrée et la sophistique sans foi, il est encore réellement naïf.

«L'ennemi auquel il s'attaque, lui, c'est le radicalisme politique et religieux, ses écrits ont toujours une intention pédagogique, et ne sont point destinés à une société aux abois, obligée de venir un peu se refaire au spectacle d'une situation plus harmonique. Ils sont exclusivement faits pour le peuple, pour l'éclairer sur ses vertus et ses faiblesses.

«Auerbach saisit la situation qu'il décrit d'une manière grave et élégiaque ; si zélé partisan qu'il soit de la réalité, il est presque sans humour. Gotthelf, lui, est le plus libre humoriste de toute notre littérature nouvelle. Si austère chrétien biblique qu'il soit, il croit cependant aussi à la terre et à ses solides fondements, bien différent en cela de ces beaux esprits modernes, qui, avec la foi en l'autre monde, ont aussi perdu la foi en celui-ci, et qui doutent de tout, même des coups de trique qu'on leur donne.

« Gotthelf jouit de la terre et de ses droits avec beaucoup de complaisance. Il a un regard sympathique pour la nature humaine, même dans ses faiblesses. Ses principes sont sévères, mais son amour est large. Son horizon est étroit, comme les vallées dans lesquelles il prêche, mais dans ce cercle si petit luit un clair et chaud rayon de soleil.

«L'allemand, grandi au milieu du bagage de l'idéalisme, constate avec une tristesse silencieuse la nécessité d'une liquidation. Le suisse étranger à en contraste, ne s'occupe que des faiblesses et des hésitations finales pour lesquelles il cherche un remède applicable peu à peu, dans le genre de Justus Möser. Elevé dans

Digitized by Google

la philosophie, Auerbach procède avec sobriété, il est pointilleux, presque épigrammatique. Gotthelf grandi au milieu du peuple, raconte avec largesse et complaisance ; les incidents lui arrivent en masse, et il s'abandonne sans scrupule au torrent de son éloquence et de sa bonne humeur.

«Bien que ses débuts datent de 1836, Gotthelf n'arriva que plus tard à être apprécié. Nul ne lui est comparable pour l'énergie avec laquelle il trace un caractère, ni pour la liberté humoristique avec laquelle il dispose ses personnages. Il n'a pas besoin, lui, de scruter ces caractères et de les éplucher en tout sens, en se demandant perpétuellement comment ils doivent se comporter dans telle situation pour rester fidèles à leur rôle, car ils lui arrivent immédiatement d'un seul bloc, et il peut s'abandonner à son imagination, sûr de ne jamais dévier du vrai chemin. Ses héros ne sont point de pâles abstractions, mais des hommes bien concrets, entourés d'une abondance de détails que l'on ne retrouve que chez Jean-Paul et chez Dickens, bien que ceux-ci lui restent fort inférieurs pour la sûreté du coup d'œil. Cette habileté à saisir cette masse de détails, et cette énergie à les sentir est indispensable au vrai poète., mais Gotthelf dessine avec la même sûreté des situations qu'il lui a été impossible d'observer.

« La richesse de sentiment, l'intimité de sensations, et en même temps, le talent, la sûreté d'intelligence et l'opiniâtreté de caractère qu'il prête à ses personnages, Gotthelf les puise en lui-même, et les traits de détail ruissellent ainsi de sa fantaisie avec une vraie crânerie poétique. Aucun noble sentiment ne lui est étranger, et cependant il a un œil aussi pénétrant que doux pour toutes les faiblesses humaines. Sa saine nature est susceptible de la colère la plus violente, mais la base en est toujours aussi cette joyeuseté sans gêne et sans façon qui laisse champ libre à son humour, même à l'égard des choses les plus saintes, bien assuré qu'il est de ne porter ainsi aucune atteiute à leur essence.

«Ce sont là de superbes dons poétiques, et ce n'est nullement un obstacle à leurs développements artistiques que l'étroitesse de l'horizon dans leqnel ils se limitent. Dans l'intérieur de ce cercle, il règne encore tant de vie, tant de liberté et d'originalité, que sa poésie s'en fait le plus magnifique théâtre. C'est même pour lui un bonheur à constater qu'à l'inverse des autres poëtes

Digitized by Google

de son temps, il n'a pas besoin d'élargir cet horizon en se plaçant à des points de vue factices, ni de recourir à de gigantesques télescopes. Gotthelf est non-seulement un vrai poëte, habile à peindre des êtres vivants et à les mettre en mouvement, il est lui même accoutumé à guetter malignement derrière ses personnages, il est lui-même une de ces natures originales, une de ces natures âpres, dures, anguleuses, nullement sentimentales, et à l'occasion fort peu faciles à vivre. Ce qu'il faut le moins chercher en lui, c'est la logique philosophique.

« En sa qualité d'habile pasteur, qui dans ses affaires terrestres est parfaitement soigneux de son bien propre et de celui de son prochain ; qui, ayant grandi au milieu des images de sa religion, dont il saisit seulement les côtés poético-plastiques, parmi des paysans grossiers, têtus, égoïstes, mais foncièrement sains, auxquels on est obligé de parler durement, si l'on veut les impressionner, Gotthelf est décidément conservateur et ennemi mortel de tout radicalisme. Il ne se tourmente pas beaucoup de ce qui se passe au ciel, il ne se morfond pas en larmes de repentir, il ne convulsionne pas ses yeux en ardente prière, mais il est vexé qu'un guenilleux de maître d'école d'aujourd'hui ou d'hier ait l'audace de froncer le nez à propos du bon Dieu qui, depuis tant d'années, s'est montré si bien intentionné pour la Confédération. Il secoue la tête sur l'athéisme moderne qui ne croit plus au diable, mais il est prêt à prouver à coups de fourche, à tous les diables incarnés qui oseraient se présenter à lui, la parfaite identité de l'esprit et de la chair.

« Quelles excellentes figures que celles que nous rencontrons dans ce monde étroit, peu agréables, mais énergiques ! Des gaillards qui, après avoir fait quelque bien mauvais coup sous l'influence de la passion, ne trouvent plus rien de mieux, dans leur confusion intempestive, que de rosser les premiers venus qui leur sont antipathiques, qui font orgueilleusement cliqueter leur argent dans leur poche et tyrannisent leurs subalternes, avec un cœur placé cependant au bon endroit, ainsi qu'ils le prouvent à l'occasion. Des gaillards qui ne sont ni anges ni diables, mais des hommes de la chair et du sang les plus réels, avec lesquels on finit par s'arranger, et même par se complaire.

« C'est plaisir de voir comme l'égoïsme le plus brutal et frisant parfois la coquinerie, comme la morgue paysannesque la plus raide, comme la brutalité et l'entêtement, en un mot, comme

Digitized by Google

une nature énergique et dure est, dans ses développements, susceptible d'arriver au sentiment de l'amour le plus chaud, avec toute l'abnégation d'un excellent cœur.

« Aujourd'hui que les lugubres et sanglantes images d'une république centralisée, évoquées de la Convention Française, ont disparu, on a raison d'insister sur le libre gouvernement des communes, et comme, malgré la pression momentanée qu'exerce sur nous la puissance des Princes soutenue par la réaction de l'esprit populaire, nous n'en marchons pas moins à ce but, il est bon de nous faire, aussi vite que possible, une idée nette d'une pareille autonomie, pour ne pas tomber encore une fois dans un nébuleux idéal et nous abuser amèrement. Le Self-Governement ne rend pas instantanément la commune vertueuse. Les préjugés ne disparaissent pas subitement. La liberté et l'égalité des individus n'est pas immédiatement constituée. Au contraire. Sous ce régime, l'égoïsme ne se montre que plus librement. La surveillance réciproque les uns des autres augmente la puissance de l'opinion publique, c'est-à-dire des préjugés, et détermine la prépondérance des intérêts sur les sentiments. Le sentimentaliste n'a que faire dans une vraie république. Les rêves communistes sont incompatibles avec les idées républicaines. Les Etats policiers et absolus conviennent beaucoup mieux à la réalisation de leurs utopies de bonheur du peuple qu'une réunion d'hommes libres, où chacun, en définitive, agit et travaille pour soi-même.

« Il y aurait une intéressante comparaison à faire entre la Confédération Suisse et les Américains du Nord, abstraction faite même de ce qu'il y a de commun dans les constitutions républicaines. Devant toute innovation, les Suisses sont essentiellement conservateurs, tenaces et soupçonneux. Les Américains, au contraire, sont d'une activité fiévreuse, jamais satisfaits de ce qu'ils ont acquis, et toujours entraînés par une intime sollicitation vers le lointain et l'inconnu.

« La République fédérale est le reste remarquable d'une époque expirante, et la République transatlantique le germe d'une nouvelle ère dont nous ne nous faisons pas encore une juste idée.

« Passons maintenant aux œuvres de Gotthelf. Il produit tellement sans gêne qu'il ne s'astreint à aucune règle ni à aucune mesure. Dans leur uniformité, ses histoires ne se distinguent de

Digitized by Google

celles de Jean-Paul que par le petit nombre de ses personnages. Après tout, la Suisse ne nous intéresse dans ses livres que sous le rapport artistique, et il faut un grand art de composition pour maintenir cet intérêt en éveil. Souvent, chez Gotthelf, cela est vrai, il nous arrive en le feuilletant, de rencontrer presque à chaque page, un trait qui nous émeut et nous satisfait ; mais souvent aussi il n'y a pas moyen de lire tout un roman sans quelque peine. Après cela vient la langue. Le dialecte suisse, dans quelques unes de ses locutions, semble d'abord assez gracieux et original, mais à la longue il fatigue, et le sans-gêne qui d'abord nous paraissait drôle, finit par nous sembler de la brutalité. Quand Gotthelf veut s'exprimer en haut allemand, il devient de temps en temps maniéré et ampoulé, défaut tout à fait contraire à sa nature. Il en est de même de sa constante préoccupation de faits particuliers. A cela, s'il n'écrivait que pour ses paysans, il n'y aurait rien à dire, mais il a également en vue le public allemand, et il tombe ainsi dans une fausse généralisation doublement fautive. Puis vient le prédicateur ; le sans-gêne tourne au bavardage, et le sentiment à l'enflure. Lui, si supérieur à ses rivaux, précisément par cette joie sans façon qu'il prend à ses inventions, il tombe alors dans des manies tendancielles insupportables, et qui nous font comprendre combien son éducation est cependant différente de la nôtre.

« Tant qu'il raconte naturellement, pas un lecteur intelligent ne s'avise de le chicaner sur ses vues religieuses. La vraie piété est une trop noble chose pour qu'on puisse être empêché de s'y complaire, par quelques formes vieillies. Un cœur solide et pur qui concentre sa foi et son expérience dans le Dieu historique nous est infiniment plus cher, malgré ses injustes colères contre la philosophie, que les insensés apôtres du moderne Weltschmertz, (c'est-à-dire, en français, de la pleurnicherie humanitaire). Quand Gotthelf s'en prend, d'après des observations directes, aux violences et aux aberrations du radicalisme sans foi, nous nous rangeons résolument de son côté, car nous n'aimons pas plus que lui Méphistophélès ni Robespierre. Mais quand, remontant aux principes de ce désordre, il prétend nous enseigner la philosophie, avec l'emphase et la morgue d'un prédicateur qui, du haut de sa chaire, n'est habitué à aucune contradiction, nous sommes obligés de lui crier : « Halte-là, tu n'y entends rien. Tes affirmations ne

Digitized by Google

peuvent nous convaincre, ni tes menaces nous intimider ! » En politique aussi, l'opinion sévèrement conservatrice que représente Gotthelf, a son droit d'existence, mais il n'en discerne pas clairement la véritable essence. Dans une préface, il dit que beaucoup de ses amis lui conseillent de laisser de côté cette maudite politique, à quoi il ajoute qu'il ne peut obéir à ce conseil, car la politique radicale qu'il combat a justement pour spécialité d'infecter tous les rapports sociaux, de ravager la famille, et de dissoudre les éléments chrétiens.

« On appelle vie politique, dit-il, la vie dans la politique, « l'oubli de tout ce qui n'est pas la politique, l'emprisonnement « dans la politique. La politique n'est cependant ni la patrie ni la « commune, ni la famille. La politique n'a rapport ni à l'âme ni à « Dieu. La vie politique est une sorte d'état de maladie qu'il faut « vaincre ; une fermentation qui doit chasser ce qui n'est pas sain « pour ramener ensuite la paix dans l'existence. Au fait, il y a « maintenant des bandes qui poussent les ouvriers à empêcher « que les hommes ne relèvent de la fièvre politique. Dès qu'une « question politique soi-disant vitale qui a ébranlé l'existence du « peuple jusque dans ses fondements, se trouve enfin écartée, on « en lance vite une nouvelle du même acabit, la fièvre reprend, « et toutes les dents se mettent à grincer dans des contractions « sauvages. Chaque rechûte empirant le mal, à chaque question « vitale, l'existence politique devient toujours plus dévorante, « plus révolutionnaire, la maladie plus dangereuse, tandis que « toute saine énergie va s'affaiblissant de plus en plus. »

Bien qu'il y ait aussi quelque chose de juste au fond de ces exagérations, une disposition pareille ne cadre cependant guère dans une œuvre d'art, ni même dans une polémique équitable. Si le peuple était aussi vivement saisi de la fièvre que le dit Gotthelf, il n'y aurait encore rien de plus absurde que de lui crier toujours qu'il ne doit pas avoir la fièvre. Les injures ne sont pas des remèdes. Est-il même bien sûr que le prédicateur, dans son impétuosité passionnée, ne soit pas personnellement aussi atteint et même plus atteint de la fièvre de l'époque, que ses adversaires politiques ? Dans le *Maître d'école*, il a étudié avec une vive intelligence, avec beaucoup de droiture et une chaude sympathie, les confusions dans lesquelles cette classe est exposée à tomber, et les efforts successifs d'un individu, faible

d'esprit mais de bon vouloir, pour arriver, de cette confusion, à une conscience nette et sûre de lui même. Dans un autre livre, le *Zeitgeist*, cette classe des maîtres d'école, est représentée comme une horde de fous et de scélérats. C'est là un mauvais progrès, dans la manière de voir comme dans celle de penser. Ce n'est pas impunément qu'on s'exclut des justes influences du temps. Sans doute, l'état idyllique d'un canton à l'abri de toute influence étrangère a quelque chose d'attrayant, aussi bien que, dans son genre, la vie des Mohicans; mais quand un mouvement général de culture se fait sentir, vouloir en préserver son canton en le mettant sous cloche, est une prétention aussi vaine qu'irréfléchie. »

III

Je tiens cependant à ne pas clore ces quelques pages sur cette réfutation de M. Schmidt, de Leipsig, si raisonnable que je la trouve. Quand il s'agit d'un homme comme Gotthelf, on n'a le droit de le quitter qu'en lui serrant encore une fois chaleureusement la main. Et d'abord, tâchons d'enterrer ici, avec lui, et pour n'y plus revenir, la question politique.

Gotthelf a passé les dernières années de sa vie à tarabuster les radicaux, et voilà qu'aujourd'hui ce sont deux radicaux étrangers qui se rencontrent sur le terrain neutre de cette Revue, pour chanter ses louanges sous bénéfice d'inventaire à ses compatriotes en retard. Preuve que les radicaux ne sont peut être pas tous, au fond, si intraitables qu'il semblait le croire. Et maintenant que les années ont mis leur sourdine à ces tumultueux débats au milieu desquels il se croyait si nécessaire, qu'on nous dise lesquels des livres de Gotthelf sont restés le plus dignes d'intérêt et les plus sûrs de la sympathie croissante du public. Est-ce ceux qu'il a faits les interprètes de ses impétuosités réactives d'homme de parti, lui, l'ex-libéral de 1830, ou bien ceux où il a tout simplement donné carrière à sa verve joviale et sympathique, et à son immense talent d'observation ? Poser la question, c'est la résoudre. A moins de dix ans de date, nos diatribes politiques nous font souvent hausser les épaules; au bout de vingt ans nous n'y comprenons plus rien. Sans doute, les révolutions sont des crises douloureuses, mais à qui la faute?

Digitized by Google

Est-ce à ceux qui les rendent inévitables, ou à ceux qui s'y résignent et les acceptent, quand elles éclatent fatalement? Ceux à qui vous objectez : Terreur et Robespierre, ne peuvent-ils pas vous répondre : Parc-aux-Cerfs et Dubarry? Avant de condamner en principe 1848, qu'on se rappelle donc le duc de Praslin, Teste, Cubière et consorts. Comme en définitive, quoi qu'on dise et qu'on fasse, l'humanité ne recule jamais, ce n'est pas en arrière que les gens sensés devraient rechercher le calme, aux instants d'orage, mais en avant. Au lieu de se morfondre alors inutilement dans la mêlée, qu'ils s'élèvent sur les hauteurs de leur intelligence, et infailliblement ils apercevront là bas quelque part les horizons plus tranquilles, que leur tâche est alors d'annoncer au vulgaire.

S'opiniâtrer à comprendre autrement la chose, c'est nier l'humanité, c'est nier la Providence, et se fourvoyer de gaîté de cœur dans un labyrinthe inextricable.

Quoi qu'en ait pensé Gotthelf, il était bien aussi personnellement, même dans ses instants les plus lucides, un homme de ce temps-ci. Est-ce que ses livres, tels qu'il les a écrits, eussent été possibles il y a soixante ans? Donc, lui aussi, il avait suivi le courant bon gré mal gré; donc, lui aussi, il avait fait, jusqu'à un certain point, en littérature, œuvre révolutionnaire. En tout cas, cette œuvre, telle qu'elle nous reste, et cette vie même, telle que nous l'entrevoyons, me semblent également précieuses par les enseignements qui en découlent. Le bien y abonde à une assez forte dose, pour que nous y fassions abstraction, sans dommage, des détails sujets à discussion.

Ou je me trompe fort, ou, d'après ce qui précède, il est devenu évident pour tous, que la mission sociale de l'art dans la vie des hommes doit être toute de conciliation, et que le romancier dans ses livres, comme le prêtre dans sa chaire, n'a le droit de recourir passagèrement à la violence, qu'à la condition de conclure toujours, séance tenante, à la satisfaction commune de tous ses auditeurs. Ce n'est pas pour rien qu'à leur origine art et religion se tiennent si étroitement la main. Dès l'instant que ce miracle est possible à certaines conditions, on peut ajouter hardiment que par là même il est toujours indispensable.

Les hommes, pour mettre fin à leurs dissidences, n'ont que trois moyens : l'extermination, l'oubli, ou la réconciliation. Le

verbe leur a été donné comme moyen d'arriver à cette dernière manière de solution. Aussi, n'est-ce qu'en vue de ce but final qu'ils ont le droit de s'en servir. Cette restriction est rigoureuse, surtout pour le romancier qui procède, lui, par voie d'émotion et non par voie d'argument. Un argument reste toujours contestable, tandis qu'une émotion ne se discute jamais. — Tu te fâches, donc tu as tort ! dit le proverbe. Conclure de la perversité relative de son adversaire au droit de l'exterminer, c'est retourner contre soi-même les termes du problème. Si les hommes étaient tous des anges, qu'auraient-ils besoin de réconciliateurs ?

Quant à la pratique de l'art, je ne connais guère de livres dont l'étude puisse être plus saine et plus profitable que ceux de Gotthelf. Ses défauts sont d'une telle taille qu'ils cessent par là même d'être contagieux, mais en même temps aussi, ses qualités sont si splendides qu'il est impossible qu'un homme tant soit peu libre dans ses impressions ne s'en sente pas illuminé. Non pas que je les cite comme modèles à suivre ; en art, où tout doit être personnel et spontané, il n'existe de prétendus modèles que pour les impuissants ; je veux dire seulement que quand une œuvre quelconque sortira victorieuse de la comparaison qu'en fera son auteur, avec les bonnes choses de Gotthelf, l'auteur pourra être sûr de la vitalité de son œuvre.

Que la Suisse donc s'enorgueillisse tout à l'aise de son romancier défunt, car, de bien longtemps peut-être, elle ne le remplacera.

Salins, juillet 1857.

Max. Buchon.

LES DERNIERS JOURS

DE LA

RÉPUBLIQUE DE GENÈVE

1798.

Quoique déjà bien avancé dans la vie, je ne puis dire toutefois que les pages qui vont suivre renferment des souvenirs personnels. Cependant j'ai devant les yeux, comme à travers un nuage, cette journée du 15 avril 1798, où jeune enfant et conduit par un ami de ma famille, je voyais des hussards français défiler dans Genève, et les derniers représentants de la République se glisser entre les chevaux de ces cavaliers pour aller à l'hôtel-de-ville consommer l'acte fatal qui commença pour Genève quinze années de domination étrangère.

Peut-être dois-je attribuer à ces vaporeuses perceptions de mon enfance, le vif intérêt que m'ont toujours inspiré les récits nombreux que j'ai entendu faire sur cette triste journée. Ceux dont je vais donner quelques extraits sont tirés de manuscrits inédits rédigés par des contemporains de ces événements, et en particulier de l'écrit d'un homme qui habitait Genève à cette époque, mais qui lui était étranger.

Si, dans le cours du siècle dernier, l'influence de la France avait été considérable chez sa petite voisine, cependant cette influence était tempérée par celle que prétendaient exercer la cour de Turin d'une part, et de l'autre le corps helvétique, et en particulier les Etats de Berne et de Zurich. Aucune de ces puissances ne mettait la main dans les affaires de Genève sans le concours des deux autres; ce contrepoids bien établi tournait à l'avantage du *turbulent* pupille que l'on voulait maintenir au repos sans attenter à son existence.

Digitized by Google

La révolution de 1789, ou plutôt la chute de la monarchie en France, changea toutes les conditions du droit public. Dès le printemps de 1792, la France fut menacée par les puissances européennes; elle prit à son tour le ton de la menace et les effets ne tardèrent pas à répondre aux paroles.

A la veille de cet embrasement universel, la Diète helvétique, réunie à Frauenfeld, proclama sa neutralité ; ses alliés, et par conséquent Genève, furent compris dans cette déclaration. L'orage avait fondu pendant ce temps sur la Savoie. L'armée française, commandée par le général Montesquiou, l'avait envahie. Ce général avait pour instructions secrètes de chercher à rançonner Genève et dépouiller son arsenal; il lui contesta sa prétention de neutralité et s'approcha de ses murs. Ainsi Genève, menacée par sa grande amie la France, ne courait pas de moindres dangers de la part de son autre amie la Sardaigne, si la fortune se déclarait pour cette dernière. Elle se tourna alors vers ses alliés les plus anciens et les plus naturels. Elle invoqua les secours de Berne et de Zurich qui ne lui firent pas défaut ; 1,600 hommes de troupes de ces deux cantons entrèrent à Genève le 30 septembre 1792. Leur présence donna une généreuse impulsion à l'esprit public. Les partis se turent ou plutôt se réunirent, et chacun ne fut plus animé que par un seul sentiment : la résolution de tout sacrifice pour l'honneur et l'indépendance de la patrie.

Mais le général Montesquiou regrettait d'être l'instrument de la ruine d'un petit peuple inoffensif. Il consentit à négocier, malgré le fameux Dubois-Crancé qui avait été envoyé auprès de lui pour l'espionner. «A quoi bon tant de ménagements, disait celui-ci, avec une peuplade de fripiers et d'agioteurs ? Je jetterais Genève dans le lac à coups de bombes et de boulets, et j'inviterais les louables cantons de l'Helvétie, ses fidèles alliés, à venir la repêcher. »

Lorsqu'on fut sur le point de signer la minute du traité entre le général Montesquiou et les députés de Genève, le premier dicta au secrétaire : « L'an premier de la République Française,» les députés écrivirent sur la même page et sous la signature du général : « Le troisième siècle de la République de Genève. »

L'une des conditions de ce traité fut l'éloignement des troupes suisses de Genève. Le jour où ce départ fut effectué, on peut dire

Digitized by Google

que se rompit le dernier chaînon qui unissait Genève à la Suisse. Dès lors l'influence française fut dominante dans notre pays, qui, depuis l'invasion de la Savoie, était comme enclavé dans la France. Les agents français s'attachèrent à pervertir l'esprit public. Bientôt servile imitatrice de sa puissante voisine, Genève copia ses erreurs, ses folies et ses crimes. Je tire un voile sur ces temps déplorables; il n'y a rien d'horrible comme le crime sans apparence de grandeur; mais il y a quelque chose de plus honteux, c'est la soumission au crime.

Genève avait imité la France dans les crimes de la terreur; elle la suivit aussi dans son retour à la modération, et le 9 thermidor y fut salué avec acclamation.

Cette journée mémorable délivra Genève de l'agent français qui avait le plus poussé à ces déplorables excès. Le résident Soulavie fut accusé en France; rappelé et emprisonné, il fut remplacé par Adet. Ce dernier avait des mœurs plus douces et des formes conciliantes, mais il ne resta pas longtemps en fonction; remplacé momentanément par Félix Desportes, que nous verrons reparaître plus tard, il eut pour successeur, au mois d'octobre 1795, un sieur Besnier, créature de l'abbé Sieyes. Besnier, homme de lettres famélique, connu par une petite pièce de théâtre qui avait été sifflée, ne fut résident que quatre mois, et Félix Desportes revint pour acheminer l'œuvre qui était la pensée secrète du gouvernement français, la réunion de Genève à la France.

Cependant, depuis la fin de la terreur, l'esprit public avait changé à Genève; les âmes s'étaient retrempées dans le malheur. Des hommes patriotes et modérés furent mis à la tête de la République, et y firent leur devoir. Le Comité de Salut public avait envoyé à la République de Genève, comme témoignage de bienveillance, un drapeau tricolore. Le résident Besnier voulait faire de la remise de ce drapeau une cérémonie d'apparat, précédée d'une promenade civique où quelques hommes apostés exprès auraient crié : « Vive la grande nation ! » Le conseil résista avec fermeté à cette prétention. Le syndic Mussard déclara au résident que le drapeau ne serait déployé que dans la salle des séances du conseil, et que si cette condition n'était pas acceptée, le drapeau ne serait pas reçu. Le Résident céda. Le conseil ne montra pas moins de fermeté à protester contre des violations de territoire, ayant pour objet d'arrêter des prêtres émigrés.

Digitized by Google

Encore ici on obtint satisfaction et on fit ramener à Genève un prêtre que les agents français avaient enlevé, tant il est vrai que le maintien du bon droit n'est pas toujours une mauvaise politique, et que Gustave-Adolphe avait raison lorsqu'il disait que la meilleure manière de sauver sa vie et son honneur, c'est de les défendre l'un et l'autre.

Dès le retour de Félix Desportes à Genève, des vexations journalières et répétées, de sourdes intrigues pour désunir les citoyens sur la question de l'indépendance, ne cessaient de se reproduire. La France espérait toujours que de guerre lasse Genève se jetterait dans les bras de la grande République. Cet espoir fut déçu, et, dès le commencement de 1797 les vexations de la France prirent un caractère plus prononcé.

Félix Desportes s'emparant de quelques faits de contrebande pratiqués par des habitants de la Savoie, fort experts dans ce genre d'industrie, fit, le 7 juillet 1797, au gouvernement de Genève, la proposition aussi insolente par le fond que par la forme, de faire faire le service du pont sur l'Arve par un piquet de troupes françaises sur le territoire genevois. Le conseil d'état de Genève repoussa cette prétention et envoya un délégué à Paris pour se justifier des inculpations dirigées contre lui. Cette justification fut admise ; mais la position de Genève ne changea pas, et cette guerre de chicane entreprise contre Genève sous les prétextes les moins plausibles, fut systématiquement poursuivie. Des faits insignifiants, tels que ces délits qui se reproduisent si souvent sur une frontière, et qui ne valent pas même l'échange d'une lettre, étaient transformés en infractions au droit international et donnaient lieu à des notes de Félix Desportes, pleines d'invectives et accompagnées d'ordinaire d'une espèce d'ultimatum menaçant.

Le Directoire français, quels que fussent ses projets ultérieurs, se refusait à se déclarer franchement agresseur, et tandis que ses agents avaient recours à mille vexations, il ne cessait de protester de son respect pour l'indépendance de Genève. Le prédécesseur de Félix Desportes, le résident Adet, dans son discours solennel lors de son arrivée, après avoir déclaré que le gouvernement français ne se mêlerait jamais des affaires intérieures de Genève, s'était écrié : « Cette parole sacrée que je vous donne, la République Française la tiendra ; les tyrans seuls ont le privilége d'être parjures. » Besnier, Félix Desportes

Digitized by Google

même, avaient tenu le même langage. Le dernier s'était félicité d'être « le représentant de magistrats (les directeurs français), pénétrés de cette morale républicaine qui n'inspire que des idées vertueuses et magnanimes, qui ne permet que des actions justes et généreuses, et qui savent prouver, autrement que par des discours, leur respect pour les droits réciproques et cette religieuse fidélité qui les distingue dans l'observation de leurs engagements. » Ce fut sans doute pour prouver qu'il possédait bien ces éminentes qualités que le Directoire exécutif chargea son représentant d'exécuter vis-à-vis de la République de Ge-Genève la série d'opérations que nous voulons rapidement retracer.

Genève était représentée à Paris par un agent. En 1794, cet agent était le citoyen Reybaz ; il fut chargé, le 6 thermidor (26 juillet 1794) de présenter le drapeau genevois à la Convention nationale. En réponse à son discours, le président de la Convention, tout en faisant quelques anachronismes historiques et en appelant les Genevois les descendants de Guillaume Tell, leur promit amitié constante, et s'écria, en apostrophant Reybaz : « Jouis de la douce émotion que ta présence fait naître au sein de la Convention nationale, et viens recevoir le baiser fraternel que je t'offre au nom du peuple français.» La Convention décréta aux cris de Vive la République : « Que le drapeau du peuple souverain de Genève serait suspendu dans la salle des séances, à côté du drapeau des Etats-Unis. » Ceci se passait avant le 9 thermidor.

Plus tard, le 7 septembre 1795, et à l'instance de Reybaz, la Convention décréta de nouveau « qu'elle ne permettrait rien qui pût porter la moindre atteinte à l'indépendance de Genève. » Le 3 juin 1796, le ministre des relations extérieures fit connaître à Reybaz « que le Directoire exécutif ne perdrait jamais de vue les intérêts de la République de Genève. » Le président du Directoire, en présence des directeurs Rewbell et Lareveillère-Lépeaux, en réitéra l'assurance.

Reybaz fut remplacé en 1797 comme ministre résident de la République de Genève à Paris, par Micheli de Châteauvieux. Celui-ci fut présenté au Directoire le 3 juin 1797. Le président termina sa réponse à son discours par ces paroles : « Puisse la République de Genève, citoyen ministre, assurée de son indépendance au dehors, consolider chaque jour, par son attache-

Digitized by Google

ment à la Constitution qu'elle s'est donnée, les fondements de sa liberté et de son bonheur. »

Enfin, le 14 novembre de la même année, les genevois firent au général Bonaparte la réception la plus empressée. Le vainqueur de l'Italie y parut fort sensible et leur témoigna le plus vif intérêt ; il répéta à plusieurs reprises : « Puisse la France avoir une ceinture de cinquante républiques comme la vôtre ! »

Il est utile de rappeler tous ces témoignages ; c'est encore un des enseignements de l'histoire que de connaître par l'expérience de nos devanciers quelle valeur on peut attacher aux paroles.

Dans le moment même où il tenait un langage si rassurant, Félix Desportes avait commencé le travail souterrain dont il était chargé pour arracher aux citoyens de tous les partis des signatures en faveur de la réunion à la France Il s'adressa d'abord, et il eut raison, à deux classes d'hommes qui ont existé de tout temps en tout pays, et dont je crains que la race ne soit pas près de s'éteindre, d'abord à ces gens dont parle Thucydide « les moins entendus en quelque affaire, dit-il, et qui sont les plus prompts à l'entreprendre ; » — puis, à ces « hommes méprisables qui, pour gagner quelques écus, pour exercer de petites vengeances, ou pour avoir quelque avancement, sont capables de mettre le feu à leur patrie. »

Il faudrait écrire des volumes pour rendre compte de toutes les démarches de ce résident pour arriver à ses fins. Il faisait appeler les citoyens de différents cercles, de diverses opinions, pour les endoctriner, les séduire ou les intimider. Il promettait aux magistrats qui avaient été destitués en plusieurs occasions, de les réintégrer dans leurs places et de les faire régner dans la ville aussitôt qu'elle serait devenue française. Il assurait aux plus riches propriétaires de fonds qu'ils ne paieraient plus aucun impôt ; il donnait des permissions aux négociants pour importer et exporter des marchandises, leur promettant qu'ils seraient exempts de tous droits à l'avenir.

Le Directoire avait, disait il, le projet de rendre Genève le centre d'un immense commerce ; aussitôt après la réunion, il verserait deux millions en espèces pour de nouvelles entreprises ; il promettait à la plupart des ouvriers les moins aisés, du travail et des denrées à meilleur prix. Il donnait sa parole

d'honneur à des horlogers, à des orfèvres, à des ferblantiers, de leur faire obtenir l'insigne faveur de devenir horlogers, orfèvres, ferblantiers du Directoire !

Il disait aux terroristes de 1794 que, s'ils demandaient la réunion, tous leurs excès leur seraient pardonnés, mais qu'autrement ils seraient rigoureusement punis. Il faisait sentir en même temps aux modérés que cette réunion était le seul moyen de faire cesser l'odieuse domination du cercle de la Grille, etc.

Il gesticulait vivement en débitant ces promesses. Quelquefois il pleurait d'attendrissement avec les pasteurs de l'église, en leur affirmant que le projet du gouvernement français était de rendre dominante en France et dans le monde entier la religion réformée, que Genève aurait la gloire de supplanter Rome. En un mot, il faisait briller aux yeux de tous les plus séduisantes perspectives.

Enfin, le 15 mars 1798, Félix Desportes fit prier le syndic Butin de se rendre chez lui, et là, d'un ton dolent, et après avoir déclaré que l'ouverture qu'il voulait lui faire était tout à fait inofficielle, il lui exprima la pensée que, pour le bonheur de Genève, et pour entrer dans les vues du Directoire, il fallait solliciter la réunion.

Le syndic Butin, consterné, lui déclara que, ni lui ni ses collègues n'avaient de pouvoirs pour délibérer sur un semblable objet, que du reste il en ferait son rapport au Conseil.

Cette ouverture transpira bientôt ; on ajoutait que le général Poujet, commandant à Lausanne, allait entrer à Genève avec un corps de 18,000 hommes.

Les magistrats étaient honnêtes et bons patriotes, mais il n'y avait parmi eux aucun homme d'Etat. Eperdus de cette communication, ils cherchaient partout des avis et des appuis, et ils prirent le plus mauvais parti, celui de s'adresser au Conseil législatif. Ils auraient dû attendre une démarche officielle, convoquer alors l'Assemblée souveraine, et lui demander simplement si elle désirait la réunion de Genève à la France. Le Conseil souverain aurait exprimé sans aucun doute le refus le mieux prononcé.

Après de longues délibérations, les syndics et le Conseil législatif se décidèrent à présenter au Conseil souverain la résolution suivante :

« Le Conseil législatif, considérant qu'il est de notoriété publique que les Genevois se trouvent dans des circonstances imprévues et extraordinaires; considérant que dans de telles circonstances, il peut être nécessaire de prendre des résolutions dont l'urgence ne permettrait pas de consulter le souverain, à teneur de la Constitution :

« Arrête, après avoir décrété l'urgence, de proposer à l'Assemblée souveraine le projet de loi suivant, pour être porté à sa sanction le lundi 19 mars, à 10 heures :

« ARTICLE PREMIER.

« Dès la date de la sanction de la présente loi, tous les fonctionnaires publics actuellement en activité, ainsi que les citoyens élus par le souverain pour entrer en fonctions le premier avril prochain, se réuniront pour former une Commission sous la présidence des quatre syndics.

« ARTICLE SECOND.

« Le souverain délègue à cette Commission pour le terme d'un mois, le pouvoir de prendre et exécuter définitivement toutes les résolutions qu'elle estimera nécessaires au salut des citoyens.

« Forme du billet de suffrage :

« Le souverain approuve-t-il le projet de loi ci-dessus?

« Oui.

« Non. »

Ce projet de loi fut adopté. La Commission est composée de Genevois, disait-on ; elle ne fera rien de contraire aux sentiments qui animent la grande majorité des citoyens ; elle pourra même, par des mesures promptes et énergiques, sauver la patrie.— Les hommes sages ne partageaient pas cet espoir.

Cette commission se trouvait composée de cent quarante membres. Elle avait malheureusement dans son sein quelques traîtres vendus à la France, mais la majorité était formée de bons citoyens. Elle nomma entre ses membres un comité de dix-sept personnes chargé de préparer ses résolutions.

Le résident trouva moyen d'y faire entrer deux hommes qu'il avait gagnés.

Cette commission tint dix-huit séances jusqu'au 14 avril.

Digitized by Google

Nous ne les suivrons pas dans leurs détails. On pourrait les résumer par ce mot trivial : elle pataugea.

Cependant, il faut le reconnaître, pendant toute cette crise l'esprit public fut excellent, l'union se resserra entre les citoyens ; chacun fit le sacrifice de ses griefs et de ses ressentiments sans arrière-pensée.

Le système de Félix Desportes dont il ne se départit point, non plus que ses agents, était de mettre constamment en regard les menaces et les promesses, et d'organiser en même temps une véritable manufacture de fausses nouvelles pour terrifier la commission. C'était le moment où le général Brune accomplissait en Suisse les bouleversements qui suivirent la chute de Berne. Cependant il paraît qu'il resta jusqu'à un certain point étranger à l'affaire de Genève, car Félix Desportes lui ayant demandé de mettre à sa disposition quatre à cinq mille hommes pour achever de terroriser les citoyens, Brune lui répondit que « ses soldats n'étaient pas des mannequins. »

Le 23 mars, la Commission arrêta la rédaction d'une note au résident, dont le résumé était qu'elle ferait tout ce qui pourrait être agréable à la République Française, sous la seule réserve de l'indépendance du pays. C'était encore une faute ; il ne fallait entrer dans aucune discussion jusqu'à ce que le résident se fût expliqué catégoriquement. Celui-ci, en recevant la note, parla encore du caractère inofficiel de son ouverture, puis, par une bizarrerie étrange, il se plaignit qu'on ne lui répondît pas oui ou non.

Les délégués, porteurs de la note, mieux avisés que la Commission elle-même, répliquèrent que l'on ne pouvait répondre oui ou non à une demande qui, en réalité, n'existait pas, puisqu'elle n'était pas officielle. C'est sur ce ton que se prolongea dans les jours suivants la discussion entre la commission et le résident. Les lettres du ministre genevois à Paris n'apportaient rien qui pût éclairer la commission sur les véritables intentions du gouvernement français ; le Directoire, comme son envoyé à Genève, s'enveloppait dans les replis de la plus astucieuse perfidie.

Au milieu de ces débats, la nouvelle se répandit un matin que l'on avait fait pendant la nuit une tache d'encre sur le drapeau français qui flottait devant l'hôtel de la résidence (aujour-

Digitized by Google

d'hui le musée, à la grande rue). Félix Desportes était à la campagne ; on courut lui porter cette horrible nouvelle ; il la reçut sans surprise et ne put même dissimuler un léger sourire.

La commission, consternée, offrit vingt mille florins à celui qui ferait connaître l'auteur de cet exécrable attentat. Elle avait voté la veille une somme de quinze mille florins pour pourvoir aux besoins occasionnés par la situation ; quinze mille florins pour la patrie, vingt mille florins pour la tache d'encre !

Ce ne fut pas tout ; la commission pria le résident d'agréer un drapeau en remplacement du drapeau taché, et Félix Desportes ayant *daigné* accepter cette réparation, la commission se rendit en corps devant la résidence et le drapeau neuf fut attaché par son président. Cet incident ne changea pas la situation. Elle resta la même pendant quinze jours encore. Tristes journées dont on voudrait perdre le souvenir, si elles ne renfermaient d'utiles leçons. Humble outre mesure dans ses démarches, la commission espérait toujours que le temps amènerait quelque changement heureux, et elle n'avait plus d'autre désir que d'esquiver une solution définitive que le résident ne cessait d'exiger avec une brutalité sans exemple.

En résumé « le Directoire souhaitait avoir Genève, mais il voulait que ce fût par un mouvement soi-disant spontané des Genevois, sans violence de sa part ; il ne voulait immoler l'indépendance de ce peuple qu'après qu'il serait constaté qu'il ne consentait pas à se suicider. »

Félix Desportes voyant qu'il n'avançait pas avec la commission genevoise, chercha à stimuler son propre gouvernement, en lui persuadant que la grande majorité des Genevois souhaitait la réunion, mais qu'elle était terrorisée par quelques anarchistes ennemis de la France que la présence d'un petit nombre de soldats français suffirait pour réduire au silence. Il déclamait avec violence contre deux cercles de méchante réputation, appelés la *Grille* et le *Faisceau*, et dénonçait les complots qui, selon lui, s'ourdissaient dans leur sein.

En même temps il avait des confidences avec le général Girard, dit Guerre, citoyen de Genève, banni à l'occasion des troubles qui avaient agité la République quelques années auparavant. Girard avait passé au service de la France, et commandait les troupes rassemblées dans les environs de Genève et spécialement à Carouge. La connaissance de ces faits remplissait

Digitized by Google

tous les esprits d'une telle consternation que l'on n'avait plus même le courage de prendre quelques mesures pour détourner l'orage. On n'espérait plus sauver l'indépendance de Genève et on préférait l'envahissement à la demande de la réunion.

Le 14 avril parut une brochure d'un membre de la commission : elle était modérée et patriotique ; l'auteur conjurait ses concitoyens d'avoir du calme, du courage, de la persistance, de tenir bon, de ne céder qu'à la force des armes et de tout tenter pour conserver leur indépendance. Il n'y avait pas un seul mot offensant pour la France ou son représentant. Celui-ci dénonça avec violence cet écrit à la commission, comme une insulte à la République française, et en demanda justice.

La commission crut se montrer courageuse en renvoyant le résident à se pourvoir devant les tribunaux. Ce même 14 avril, trois citoyens ayant reconnu dans la rue un espion notoire du résident, l'avaient apostrophé vivement et l'avaient accompagné jusqu'à cinquante pas de la Résidence. Voici la lettre que le résident écrivait le lendemain sur ce sujet; elle vaut la peine d'être conservée :

« Aux Syndics et Conseils.

« Citoyens, des scélérats, noirs de crimes, couverts de sang et de boue, continuent, malgré mes plaintes, à obstruer les avenues de ma résidence ; ils viennent jusques sous mes fenêtres vociférer les phrases insolentes du libelle qu'un ennemi de la France, se désignant lui-même par la lettre initiale B, a fait distribuer hier dans vos murs. Tant d'audace restera-t-elle plus longtemps impunie? Me fiant à vos protestations, je vous ai laissé le soin d'atteindre ces pervers ; mais, ou vos engagements ou vos efforts ont été vains. Les stipendiés de l'Angleterre paraissent avoir ici le droit de braver votre autorité.

« J'ai donc l'honneur de vous prévenir qu'à dater de ce jour, si vous ne réprimez pas des attentats aussi scandaleux, je prendrai, pour y mettre un terme, tous les moyens que la sûreté des personnes qui me fréquentent et que la dignité de mon caractère me font un devoir d'employer.

« Salut républicain.

« Félix Desportes. »

Digitized by Google

Le lendemain, 15, une seconde lettre du même homme et dans le même style, demanda la clôture des deux cercles dits de la Grille et du Faisceau, qui, disait-il, « ourdissaient des trames affreuses. »

« Les monstres, ajoutait-il, organisent dans leurs repaires les plus affreux désordres; ils ont tramé la dissolution du Conseil général de ce jour. » (Le Conseil général devait se réunir pour renouveler les pouvoirs de la Commission extraordinaire).

Ainsi voilà donc ceux qui, depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis 1794, avaient le plus cédé aux entraînements de la France, avaient fait les vœux les plus constants pour elle, transformés en ennemis forcenés de la France par les agents de ce Directoire qui se glorifiait d'être le représentant des idées de 1794.

La clôture de ces cercles fut immédiatement ordonnée, mais elle ne fut effectuée qu'après l'entrée des troupes françaises dont nous allons parler.

Le Conseil général s'assembla dans le temple de St-Pierre pour proroger les pouvoirs de la commission extraordinaire jusqu'au 19 mai; il s'y trouva 3182 votants. Vers neuf heures du matin, un petit corps de troupes françaises traversa la ville avec deux pièces de canon, mais il ne s'y arrêta point : comme ces passages étaient assez fréquents, on n'y fit aucune attention. Vers onze heures, des rapports contradictoires parvinrent aux syndics sur l'arrivée de nouvelles troupes françaises; il semblerait que la plus vulgaire prudence et la plus simple fermeté auraient dû faire donner l'ordre de fermer les portes et lever les ponts-levis; il n'en fut rien. — A midi et demi, des troupes arrivèrent par les trois portes de Cornavin, de Neuve et de Rive, et occupèrent immédiatement tous les quartiers; il y avait environ seize cents hommes, infanterie, cavalerie et artillerie. Celui qui écrit ces lignes se rappelle distinctement avoir vu des hussards arriver devant l'hôtel de ville.

Pendant ce temps, 2,264 suffrages contre 960 avaient prorogé d'un mois les pouvoirs de la commission extraordinaire : résultat constitutionnellement nul, puisque des troupes étrangères occupaient la ville. La commission extraordinaire se réunit à trois heures. Les officiers français furent logés chez les habitants, les soldats à la caserne.

Le général Girard, dont on a souvent loué la modération, probablement parce qu'il n'avait pas mis le feu aux quatre

Digitized by

coins de sa ville natale, exigea quinze louis par jour pour son entretien, somme énorme à cette époque de ruine et de misère générales. Plus tard, il exigea que l'hôpital de Genève lui cédât la coupe des foins des fortifications, et il revendit ce foin à ce même hôpital à très-haut prix.

La consternation et le désespoir régnèrent dans Genève; plusieurs personnes y tombèrent malades de douleur; il y eut même des suicides. On n'entendit aucun vivat, quelques lâches et quelques perfides prirent seuls la cocarde française. Un d'entre eux, nommé Lefebvre, devint l'objet d'un mépris général, et, à la fête du 14 juillet, lorsque tout était consommé et qu'il voulut se présenter à sa compagnie, on le repoussa aux cris de : *A bas le traître à la patrie !*

Ce fut à six heures du soir, le 15 avril, que la commission extraordinaire, après avoir obtenu un passage à travers les baïonnettes françaises, prononça la réunion de Genève à la France. Il y avait environ soixante-et-dix membres présents, sur cent-quarante dont se composait la commission; quelques-uns rejetèrent la proposition, le plus grand nombre garda le silence; trente votèrent. Elle donna connaissance de son vote au résident, qui accepta au nom du Directoire.

La lettre où il annonça à ce corps cet événement, dépasse en impudence tout ce qu'il avait écrit jusqu'alors : « Genève est dans l'ivresse; les cris de : *Vive la grande nation !* retentissent de toutes parts; c'est pour obéir aux vœux du peuple que j'ai fait entrer les soldats de la France, etc., etc. » Ce fut Marie-Joseph Chénier qui fit au conseil des Cinq-Cents le rapport sur la réunion de Genève à la France; son rapport, quant à la vérité et à la jactance, est tout à fait en harmonie avec la correspondance de Félix Desportes. Celui-ci voulut faire célébrer, par une pompe militaire, cette réunion qui lui avait coûté tant de démarches. On choisit pour cette fête le 14 juillet. Il n'y vint presque personne; du bataillon du Molard seulement les officiers et trente-deux soldats genevois; du bataillon de St-Gervais, les officiers et cinq soldats.

La femme du Commissaire français ayant paru en voiture à la fête, quelques personnes remarquèrent à haute voix qu'à la fédération de 1790, la reine de France avait fait à pied le tour du Champ-de-Mars ! Bonnes gens qui s'étonnaient de peu de chose !

A Dieu ne plaise que, sévères envers les agents français, nous soyons indulgents pour les derniers représentants de Genève, qui ne sentirent pas que leur devoir était de s'abstenir, de protester silencieusement contre la violence, mais de ne lui prêter le secours d'aucun vote. La tyrannie peut beaucoup contre la faiblesse, mais elle ne peut pas la forcer à parler et à agir.

Quelques hommes crurent sans doute qu'il fallait dans ce grand naufrage sauver quelques lambeaux de l'ancienne République de Genève, et ils consentirent à négocier ce traité de réunion qui mit à part une partie de la fortune publique pour la consacrer aux besoins du culte protestant, de l'instruction et de l'industrie. L'administration de ces fonds resta distincte et essentiellement génevoise. Elle prit le nom de *Société économique*. Il m'en souvient, combien dans mon enfance ce nom était entouré de respect et d'affection : c'était le dernier débris de cette existence indépendante qui remplace tant de choses et que rien ne peut remplacer. La *Société économique* est allée à son tour, cinquante ans plus tard, rejoindre les débris accumulés en 1798 par Félix Desportes.

L'administration génevoise continua son existence nominale jusqu'au 20 juin 1798; il fallait que le traité de réunion fût approuvé par le gouvernement de la République française avant de recevoir son exécution définitive. Ces deux mois furent encore marqués par de nouvelles avanies de Félix Desportes, devenu commissaire du Directoire français. Elles furent toutefois repoussées avec une dignité que l'on aurait souhaité trouver dans les discussions qui précédèrent la fatale journée du 15 avril. Le commissaire exigeait que les magistrats allassent en grande cérémonie détruire certains emblèmes tristes et ridicules que l'on avait trouvés dans les cercles supprimés de la Grille et du Faisceau. (C'étaient des crânes et des ossements.) Les magistrats s'y refusèrent formellement, et après avoir motivé leur refus. Félix Desportes, dans sa demande, revenait sur l'assertion que les cercles de la Grille et du Faisceau étaient des foyers de conspiration; les magistrats répondent : « Nous savions, il est vrai, que des députés de tous les cercles, sans distinction d'opinions politiques, s'étaient réunis au cercle du Faisceau et y avaient discuté, en ne montrant qu'un cœur et qu'une âme, les moyens de conserver l'indépendance de leur patrie ; mais, citoyen commissaire, nous vous le disons hautement, c'était là un acte de

Digitized by Google

civisme et non un complot. Quoi qu'il en soit, citoyen commissaire, comme la réponse que nous avons l'honneur de vous adresser est un des derniers actes de notre administration publique, en qualité de magistrats génevois, nous nous félicitons de ce que vous nous avez fourni l'occasion d'honorer le terme d'une carrière semée de ronces et d'épines par une résolution qui constatera notre fidélité aux lois, notre amour pour la paix, la concorde et la tranquillité publique.

« *Salut et fraternité.* »

Cette lettre fait la preuve honorable que les magistrats qui avaient outrepassé les limites de la condescendance et de la faiblesse dans l'espoir mal conçu de sauver par des concessions l'indépendance de la patrie, surent trouver encore, lorsque le sort de cette patrie fut décidé, lorsqu'il ne s'agit plus que de leurs personnes et de leur honneur, des paroles fermes devant un insolent proconsul.

Peu de jours après, Félix Desportes fit prévenir l'administration génevoise que toutes les formalités législatives pour la réunion de Genève étant accomplies à Paris, il invitait les magistrats à ordonner à leurs concitoyens d'illuminer la façade de leurs maisons le mercredi 20 juin et de porter la cocarde française.

Les syndics et conseils répondirent au commissaire « qu'ils se garderaient d'ordonner à leurs concitoyens des choses aussi pénibles, que d'ailleurs ils ne voulaient ordonner que ce qu'ils avaient le pouvoir de faire exécuter, et que leurs pouvoirs cessant ce jour-là, ils ne pouvaient prendre en aucune considération les demandes du citoyen commissaire français. »

A dix heures du matin, le 20 juin 1798, l'administration génevoise fit annoncer, au son de la trompette, qu'elle était dissoute, et que de ce moment les génevois passaient sous l'autorité du Gouvernement français.

« Ne perdez pas, disait-elle à ses concitoyens, au sein de la grande nation, les sentiments de soumission aux lois, de respect pour leurs organes, d'amour de la liberté, de civisme et de fraternité qui caractérisent les vrais républicains. Vos magistrats prennent en ce moment où ils s'adressent pour la dernière fois à leurs concitoyens, l'engagement de leur donner toujours l'exemple de ces dispositions patriotiques. »

Digitized by Google

Leurs concitoyens les comprirent, car il faut le dire, et le dire bien haut, jamais on ne fut plus Genevois à Genève que pendant les quinze années de la domination française, de cette union forcée avec ce grand peuple dont César avait dit jadis, en parlant de ses ancêtres : « *Gens nimium ferox, ut sit libera.* »

Ainsi fut consommé l'attentat qui enleva à un petit peuple son indépendance. Que les Génevois n'en perdent point le souvenir ; qu'ils en étudient souvent les résultats. Dieu seul connaît ce que l'avenir tient en réserve pour eux.

Feu Louis RILLIET, colonel fédéral.

Digitized by Google

LA CHARRETTE

CHANT PREMIER D'UN POÈME INÉDIT.

Le boulevard de Gand où Jacque se promène
Sur l'asphalte poudreux, vers la fin de l'été,
N'a pas l'ombre des bois; et ce n'est pas sans peine
Qu'il y fait quatre pas en pleine liberté.
S'il veut voir le soleil dans sa fière beauté,
Plus loin quelques rayons dorent la Madeleine.

Il entre dans l'église et s'assied... mais soudain
Tout le monde est debout... C'est pour un mariage.
La blanche fiancée et son riche entourage
Prennent place, et bientôt de sa tremblante main
L'épouse prend l'anneau... Jacque dit : C'est dommage.
Ainsi tout passe donc du jour au lendemain!

Il l'avait vue enfant, la jeune fiancée;
Il l'avait vue heureuse; et l'enfance à ses yeux
(Sans doute Jacque a tort) est le seul temps heureux.
Bien souvent sur son front il lisait sa pensée;
Il connaissait son cœur... D'une époque passée
Le souvenir rend triste et rarement joyeux.

Tandis qu'il rêve ainsi selon son habitude,
L'orgue se fait entendre, et bientôt une voix
Chante... *Ave Maria.* — Toute la multitude
Se recueille à ce chant, et l'âme la plus rude
Devait en être émue... Or, Jacque cette fois
Ne songe plus aux chants qui charment dans les bois.

C'est quelque grand chanteur que Jacque vient d'entendre.
Les sons harmonieux rendent l'âme plus tendre.
Le jeune homme est ému ; puis il sort lentement,
Répétant tout bas l'air et l'accompagnement.
Il marche sans savoir quel chemin il veut prendre,
Lui qui vit sans famille et dans l'isolement.

Si Jacque vit ainsi, c'est sa faute sans doute.
S'il avait une femme et de joyeux enfants,
On ne le verrait pas toujours tuer le temps,
Ni marcher au hasard pour faire fausse route.
Quand il a vu Rachel qu'avec joie il écoute,
Il n'en est pas moins sot... comme beaucoup de gens.

Quand son journal lui dit qu'on se bat dans la Chine,
Qu'une insurrection éclate dans le Nord,
Quand dans un feuilleton Musset ou Lamartine
Ont fait déraisonner un critique qui mord,
Ou qu'il a lu vingt fois un rébus qu'il devine,
Le voilà bien joyeux et content de son sort!

Quand au bal il a vu quelque fière déesse,
En robe de satin, belle comme le jour,
Et qu'il est sur le point de lui parler d'amour,
Après avoir valsé, dans un moment d'ivresse,
Il n'en est pas plus gai... S'il aime sa tristesse,
Ce Jacque assurément est perdu sans retour.

Or, le voilà rentré sous son toit solitaire.
Il contemple longtemps d'un œil triste et sévère
Le portrait d'une femme ayant quelque beauté.
Il l'aimait autrefois... puis elle eut la bonté
D'épouser, sans amour, un crésus, un notaire,
Qui du haut de son char nargue l'amant crotté.

Après cette aventure, il se mit dans la tête
De sauver la vertu d'une fille sans bien.
Il voulut l'épouser pour qu'elle fût honnête :
C'est un beau dévouement qui ne rapporte rien.
Aussi ses bons amis le traitaient de poëte.
Heureusement l'enfant eut peur d'un tel soutien.

Digitized by Google

Elle pleura trois jours... Sa jeunesse, ses charmes,
Son cœur loyal et doux, tant qu'elle sut aimer,
Tout, jusqu'à son bonheur, fut vendu... Que de larmes
Jacque versa sur elle.... il se mit à rimer.
Il disait : Au veau d'or elle a rendu les armes...
C'est beau ! Longtemps son cœur ne put se ranimer.

Jacque, quoi qu'il en soit, resta célibataire.
Il avait sur l'hymen l'étrange opinion
Qu'on ne le traite pas comme on traite une affaire;
Il voulait être aimé... Quelle prétention!
Quand on lui parlait dot, à l'aspect d'un notaire,
Il se prenait à rire... O profanation!

Je ne vous dirai pas si j'approuve la chose.
Je raconte, ô lecteur! et j'ose te prier
De ne pas méchamment mettre l'auteur en cause,
Lorsqu'un mot mal-sonnant sort de son encrier.
Lecteur, sois mon ami quand avec toi je cause,
Loin des pédants hargneux que nous laissons crier.

Or, Jacque, ce jour là, témoin d'un mariage,
Songeait qu'il serait doux ainsi de vivre à deux.
La joie et la douleur, il faut qu'on les partage :
La joie en est plus douce... On est moins malheureux.
Il soupira... Le soir, sans faire ses adieux,
Pour se désennuyer, il se mit en voyage.

Grâce au chemin de fer il arriva bientôt
Dans un pays charmant, tout près de la frontière,
Où serpente le Doubs, dont je ne dis qu'un mot.
La Seine est, à coup sûr, une noble rivière;
Mais le Doubs a son charme, et quand on n'est pas sot,
On fait la route à pied, c'est la bonne manière.

On voit mieux le pays, on marche lentement;
A l'aspect d'un beau site on s'arrête un moment.
On est libre, on respire, on court, on se repose;
On boit à quelque source, ou l'on cueille une rose.
Tout près de la nature, et dans l'enchantement.
On peut dire du moins : Vivre c'est quelque chose!

Or, Jacque est en chemin, et jamais voyageur
Ne foula plus gaîment une route plus belle.
Il oublia l'ennui, puis le vide du cœur.
Loin des hommes souvent l'homme se sent meilleur.
On repose du moins son cœur et sa cervelle...
Puis on échappe aux gens qui vous cherchent querelle!

A l'aube vous partez; puis le soleil reluit.
C'est la pluie à midi, plus tard c'est un orage.
Jacque ne marche plus, Dieu me pardonne, il nage.
Hélas! en moins d'un rien notre plaisir s'enfuit;
C'est l'amant et l'époux, c'est le jour et la nuit :
Tout le monde le sait, et nul n'en est plus sage.

Jacque, sans murmurer, entonne une chanson,
En dépit du déluge, et malgré le tonnerre.
En toute chose il faut se faire une raison,
Ou l'on ne tiendrait pas longtemps sur cette terre.
On y rit cependant... même en toute saison :
La comédie humaine est là pour nous distraire.

Mais silence!.. soudain il entend une voix
Fraîche et douce... il écoute... une seconde fois
La voix lui dit : « Monsieur, montez sur la charrette.
C'est à votre service...» Une fille proprette,
Une fille des champs parle ainsi... La coquette
A mis ses beaux habits pour aller dans les bois!

Elle va dans les bois... Près d'elle son vieux père
Conduit le char rustique... On marche lentement.
Quant au cheval robuste à la blanche crinière,
Je dis (ceci n'est pas un fade compliment) :
Pour bien peindre un cheval, il n'est qu'une manière,
C'est que Rosa Bonheur s'en mêle, *on sait comment*.

Jacque accepte; il s'assied près de la jeune fille
Elle a, pour s'abriter, parapluie et mantille;
Et lui, sous son manteau, s'arrange comme il peut.
Pour entrer en matière, il dit : Oh! comme il pleut!
Le père entend bientôt le couple qui babille.
Jacque fait de l'esprit; et n'en fait pas qui veut.

Digitized by Google

Il plaisante gaîment sur le tonnerre et l'onde,
Sur le vent qui mugit... Si c'est la fin du monde,
Dit-il, j'en suis fâché ; car je me trouve bien.
Qu'importe que le ciel soit noir, qu'il nous inonde,
Qu'il fasse un rude temps pour un Parisien :
Quand le cœur est joyeux, tout le reste n'est rien!

Si nous avions ici quelque blanche duchesse,
Vous la verriez pâlir et tomber en faiblesse :
Voilà le résultat de l'éducation.
On nous fait bien du mal à force de tendresse.
Qu'on épargne à l'enfant une correction,
Hommes, nous trouverons notre punition.

Jacque pousse un soupir en parlant de la sorte...
Mon père, comme il pleut!.. retournons au hameau;
Dit Jeanne (c'est son nom), puis le vent nous emporte.
Monsieur a de la peine à tenir son chapeau.
C'est un temps à ne pas mettre un chat à la porte.
Demain nous chercherons du bois pour le château.

Le vieillard ne dit mot ; il fait la sourde oreille.
Sa fille, en souriant, jette à Jacque un regard,
Un regard vif et doux ; mais sa bouche vermeille
N'ajoute rien de plus ; et Jacque rêve à part.
Peut-être que l'amour d'une femme pareille,
Pense-t-il, serait doux pour moi qui hais le fard.

Enfant gâté de l'art et de la grande ville!
O raisonneur maudit, éternel songe-creux!
Vois cette jeune fille avec ses blonds cheveux,
Ses yeux pleins de douceur, et ce regard tranquille ;
Elle a plus de bon sens que nous tous, malheureux;
Elle ne gémit pas d'une vie inutile.

Le vieillard tout à coup arrête le cheval.
— Retournons au hameau, dit-il, c'est un déluge.
Un peu plus loin Monsieur peut trouver un refuge. —
Jacque quitte le char : c'est un moment fatal.
Un sourire, un merci, puis adieu... Que l'on juge
Si Jacque, en moins d'un rien, passe du bien au mal.

Le voilà seul, à pied, foulant le sol humide,
Suivant de l'œil le char dont la course est rapide :
Pour retourner au gîte on marche toujours bien.
Jacque ne bouge pas ; puis ne voyant plus rien,
Il marche lentement, comme un enfant timide,
Qui verrait un troupeau harcelé par un chien.

Mais à cent pas de là, quelle métamorphose !
Lectrice, c'est à toi de m'expliquer la chose ;
Je suis un ignorant, et je ne comprends pas
Que Jacque se retourne, et marche d'un tel pas,
Que deux heures après enfin il se repose,
Et que Jeanne elle-même apprête le repas.

Il l'aime donc, le sot ! Je ne saurais qu'y faire.
Jeanne en robe de bure avait eu l'art de plaire
A notre voyageur.... non pas pour ses beaux yeux,
Ni pour son teint vermeil, ni pour ses longs cheveux.
Dans l'amour, comme on sait, toute chose est mystère :
C'est un je ne sais quoi qui nous rend amoureux.

Un autre eût admiré la fraîcheur du visage,
La douceur des yeux bleus, les trésors du corsage,
Enfin tout ce qui charme... on ne sait pas comment.
Un seul mot, un regard font de Jacque un amant.
Je ne vous ai pas dit que Jacque fût un sage ;
Et mon sage lecteur agirait autrement.

Si Jacque n'est pas sage, il est du moins honnête,
Et si le bon vieillard le laisse en tête-à-tête
Avec sa fille Jeanne, il le peut sans danger.
Jacque n'est pas un loup toujours prêt à manger.
Juste ciel ! qu'ai-je dit !.. O lecteur, je m'arrête :
Ces loups sont en grand nombre, il les faut ménager.

Mon lecteur, pour savoir comment Jacque et sa belle
Sont sous le même toit, se creuse la cervelle :
La chose est cependant facile à concevoir.
Jacque est dans une auberge et non dans un boudoir.
Or, Jeanne, en souriant, apporte une chandelle ;
Et dit : Le lit est bon, s'il n'est pas beau... Bonsoir.

Digitized by Google

Bonsoir !.. Le voilà seul... C'est une douce chose
Qu'un lit blanc comme neige, après le poids du jour.
Sous de vastes rideaux mon héros se repose ;
Et s'il ne dort pas bien, c'est qu'il songe à l'amour.
L'insomnie est l'effet, et l'amour est la cause.
Sages, qui souriez, attendez votre tour.

Auguste Ramus.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 10 octobre 1857.

SOMMAIRE : A quoi sert de frapper aux portes ! — Lettre d'un fils à sa mère. Les pantins et les bœufs. — Les chroniqueurs parisiens en voyage. Opinion de l'un d'eux sur nos chemins de fer. Pourquoi il est dangereux de faire son voyage de noce à Lucerne. — Les chasseurs de nouvelles et les entrevues impériales. — Les partis et leurs journaux sur les affaires de l'Inde. Déclamations diverses et mobiles divers : le catholicisme. Les prétendus meetings américains. — Le prix de victoires en peinture et de victoires en réalité. — L'enfance de David d'Angers. — Morts récentes : Gustave Planche ; Manin. Les générations humaines.

N'eût-on été que quinze jours absent de Paris, on y est un moment comme à moitié étranger au retour : il faut bien quelque vingt-quatre heures pour se remettre dans le courant, dans le torrent, et ne fût-ce qu'au pas de la foule. Tel était dernièrement mon cas, comme le lecteur le soupçonne peut-être, et dans tous les cas il ne va que trop s'en apercevoir. Je n'avais fait qu'une courte apparition dans notre beau et bon pays de Suisse, toujours beau, quoi qu'on fasse, toujours bon, quoi qu'on fasse aussi, même *quoi qu'on die*, et que l'on soit ou non pour la ligne d'Oron, *oroniste*, comme on dit couramment là-bas sans nul remords d'employer un mot qui ne sera jamais de l'Académie; oui, le meilleur petit pays du monde, y fût-on du canton de Vaud, qui se plaint de sentir la patte de l'Ours, mais quoi ! en 1845, sans reproche, on le lui avait bien prédit.

Digitized by Google

Malgré le peu de temps qu'avait duré mon voyage écourté et précipité à mon grand déplaisir, y compris surtout, cher lecteur et ami, celui d'avoir voulu vous serrer la main au passage et de ne l'avoir pu, je rentrais donc dans la capitale du mouvement et du bruit, sans rien savoir de ce qui s'y était passé durant ces quinze jours, ou de ce qui ne s'y était point passé, chose parfois tout aussi importante, si ce n'est plus. La tête, il est vrai, pleine encore des montagnes et des lacs qui me semblaient me suivre et se dresser ou se déployer devant moi quand je fermais les yeux, j'allais m'enquérant de Paris, comme si je n'y avais été de ma vie.

« Que dit-on à Paris ? » demandais-je sans honte au premier venu, un de mes voisins, un habitant de ma rue et, pour en faire rondement l'aveu, coiffeur de son métier, mais par son métier même très-mêlé à toute sorte de monde petit ou grand et plus ou moins comme il faut, suivant la manière dont on en juge. — « Ce qu'on dit à Paris? rien :» me répondit-il aussi résolument qu'un chroniqueur aux abois ; « rien, mais rien, sinon, ajouta-il, que l'argent est rare et que les affaires ne vont pas. » Je m'en allai frapper à d'autres portes, non plus au rez-de-chaussée, d'où l'on a pourtant bien l'œil sur le voisin, ni aux alentours de notre paisible Place Royale, mais plus haut et plus loin. — « Que dit-on à Paris? » Même réponse : — « A Paris on ne dit rien.»

Bon! pensai-je, et moi qui y suis revenu plus vite que je ne voulais, mais dans l'espoir du moins d'avoir à vous conter monts et merveilles, ami lecteur, comme si ce n'était pas vous au contraire qui avez monts et merveilles devant les yeux : oui, bon! me voilà bien! Du nouveau?... jamais je n'en vis moins à Paris! je suis sûr que vous en avez tout autant là-bas. Je n'en excepte pas même notre petit village aux maisons disséminées, comme je l'écrivais dernièrement encore à celle qui, plus sage que moi, ne l'a jamais quitté, ma bonne vieille mère bien-aimée, que Dieu puisse conserver et bénir! « Qu'il passe un char, lui disais-je, un char *à l'allemande* avec son banc haut perché, solidement, mais peu mollement suspendu par de simples courroies de cuir dans sa caisse retentissante et rebondissante sur quatre roues bien ferrées; qu'après s'être signalé de loin par un roulement sourd sur la route, il débouche dans le village avec le bruit sinon avec la rapidité du tonnerre, mais au gros galop cependant d'un cheval de labour, afin de ne pas manquer à Nyon le départ du bateau à vapeur, chacun, et chacune, de se jeter instinctivement à la fenêtre, et de chercher à saisir au passage l'air, les traits, le costume des voyageurs, ou des voyageuses, emportés dans un nuage de poussière : si j'étais là, je serais bien capable, je l'avoue, de montrer aussi à ce sujet ma part de curiosité. Ou en-

Digitized by Google

core, pour changer de tableau (et je jurerais bien en ce moment l'avoir sous les yeux), si le soir en revenant de la fontaine, et sentant les fumées de l'eau fraîche leur monter à la tête, de grands bœufs à l'allure calme et digne essayent tout à coup une énorme cabriole, quel est l'enfant, moi compris, qui n'accoure aussitôt sur le seuil et, non plus moi compris cette fois, qui ne tente de les imiter de son mieux? Dans ces deux cas et bien d'autres pareils (j'en passe et des meilleurs), voilà du moins quelque chose à regarder, voilà un spectacle qui a son intérêt puisqu'il a ses amateurs. Mais ici, à Paris, il y a trop de voitures belles ou laides pour y faire attention, trop de voitures de toutes les couleurs : l'une efface l'autre, et d'ailleurs, s'il y en a des milliers, il y a encore infiniment plus de gens qui n'en ont pas, et qui font tout bonnement comme moi, qui vont à pied, chère mère; mais surtout en fait de cabrioles, on en voit tant ici de bas en haut et de haut en bas, tant de gambades de toute espèce, chère mère, qu'il est bien difficile à la fin de s'y intéresser, et que, si bonne et simple que tu sois, elles répugneraient à ta bonté et à ta simplicité mêmes. Mieux vaut encore s'en tenir à celles des bœufs vers la fontaine : s'ils ne font pas des sauts si gracieux, ils en font du moins de plus honnêtes; ils ne sautent que pour eux et pour s'amuser, et non pas pour faire sauter les autres. »

Mais avec mes histoires de bœufs échappés, et au risque de leur avoir trop bien donné quelque chose de l'air et du pas de leurs pesants personnages, voilà qu'en outre je reviens à mes moutons, c'est-à-dire à la Suisse, qui pourtant n'en a guère dans les vallons suspendus et les parcs crénelés où elle conduit ses troupeaux. Si, me comparant à ces derniers, quand l'hiver les chasse de la montagne, on m'accuse de ne pouvoir la quitter sans regret, de soupirer et de bramer après elle, je répondrai que je ne suis pas seul à mériter ce reproche, qu'il faut aussi l'adresser à bien d'autres que je connais, même à des Parisiens pur sang, dont ce n'est pas le seul avantage sur moi, et qui n'en sont pas moins, sans le savoir, mes confrères et mes compagnons de malheur, en fait de chronique exténuée. Plusieurs l'emmènent aussi en Suisse pour lui rendre, dans un air plus sain et moins étouffant, un peu de force et de santé. Ainsi a fait M. Edmond Texier, du *Siècle*, à propos des affaires de Neuchâtel; ainsi, tout récemment, vient de le faire, dans le *Pays*, M. Eugène Guinot, dont la chronique, piquante et facile, est l'une des plus anciennes de la presse parisienne et ne montre cependant point qu'elle ait vieilli. Il l'intitule en ce moment *Revue hors de Paris*, tant Paris est vide et muet. De même, dans l'*Indépendance belge*, M. Auguste Villemot date la sienne

Digitized by Google

de Bade, et il la compose tout simplement de lettres qu'il écrit ici à ses amis et amies, pour les tenir un peu au courant de ce qui se passe dans le monde, et leur faire ainsi prendre patience dans la solitude et le désert. Vous voyez donc bien que ce n'est plus Paris qui donne des nouvelles, puisqu'il est obligé d'en demander et d'en chercher ailleurs.

Je soupçonnai un peu M. Eugène Guinot d'en avoir quand même, de n'en être jamais à court, ou du moins de ne jamais l'admettre en principe, et par conséquent de faire au besoin, s'il le faut, plus que d'arranger les siennes. Je ne voudrais pas jurer qu'il n'y eût quelque chose de pareil dans une de ses histoires de Suisse que nous verrons ci-après ; mais auparavant disons ce qu'il pense de nos chemins de fer. A ses propres critiques sur ce sujet il mêle en outre celles des premiers et principaux intéressés, c'est-à-dire des aubergistes, de la bouche desquels il assure les avoir recueillies ; elles sont dans tous les cas plus spirituellement résumées qu'elles n'auraient pu l'être par ceux dont il exprime ici les prévisions lugubres. Les unes et les autres montrent les choses trop en noir, il faut bien maintenant l'espérer ; mais il n'est pas bon non plus de voir tout en rose, même pour les chemins de fer ; d'ailleurs, cette contre-partie du tableau, quoique désormais inutile, sera du moins une sorte de satisfaction, sinon, hélas! de compensation, pour ceux de nos concitoyens et concitoyennes, nous le savons, qui, loin de les voir de bon œil, ne fût-ce qu'au point de vue du pittoresque, les réprouvent et les maudissent : M. Eugène Guinot leur parlera donc ici selon leur cœur :

« Les chemins de fer, dit-il, vont dépoétiser la Suisse et dérober la plus grande partie de ses charmes aux touristes que l'on fera passer entre les talus des tranchées, et sous les voûtes sombres des tunnels. Quoi de plus absurde qu'un voyage plat, encaissé ou souterrain dans un pays que l'on visite pour les points de vue riants, pour les aspects magnifiques qu'il offre à chaque pas ?

« Dès que les voies ferrées seront terminées, il n'y aura plus moyen de voyager autrement. On supprimera les diligences et les relais de poste ; les routes de terre, d'un entretien si coûteux en ce pays, cesseront d'être entretenues et deviendront bientôt impraticables. Obligés de prendre le chemin de fer, les touristes arriveront plus vite, mais ils voyageront en aveugles. Ils se contenteront de visiter les principales villes sur lesquelles on les transportera rapidement, et quelques endroits classiques, tels qu'Interlaken et le Rigi ; mais ils perdront une infinité de détails intéressants et de grands ensembles, une multitude de sites charmants et de haltes délicieuses qui ont ajouté

jusqu'à présent et qui prêtent encore tant d'attraits aux excursions lentement faites dans ces pittoresques contrées.

« Peut-être alors les voyageurs seront-ils moins nombreux dans un pays destitué pour eux d'une partie de ses agréments, — et en tout cas, ce qui est infaillible, c'est que, voyageant plus vite, ils voyageront moins longtemps. Or, la fortune réelle de la Suisse consiste en quatre-vingt mille touristes de rente. Si le nombre de ces tributaires diminue, ou bien s'ils passent moins de temps dans le pays et par conséquent y dépensent moins d'argent, c'est une perte sèche pour les aubergistes des vingt-deux cantons.

« Telles sont, à propos des chemins de fer, les considérations financières émises par ces excellents hôteliers qui forment une portion notable de la population helvétienne. »

Voyons maintenant l'anecdote recueillie aussi en Suisse par notre chroniqueur parisien, en quête de nouvelles *hors Paris*, puisqu'à Paris il n'y en a pas. Elle sent bien un peu le bifteck d'ours, comme celles des *Impressions de Voyage* d'Alexandre Dumas, qui en sont toutes plus ou moins parfumées ; mais ce genre de fumet si répugnant à l'odorat exercé des historiens sévères, et qui les fait fuir de tout loin, n'empêche pas cette anecdote d'avoir en elle-même son originalité. D'ailleurs, même en matière de chronique, n'invente pas qui veut, et c'est pour cela que dans la nôtre nous n'avons jamais rien inventé. Puis, qu'il invente ou non, cela regarde le narrateur ; nous le laissons donc conter à son aise, sans le moindre *holà,* ni *hem* problématique :

« Un touriste irlandais, que nous pouvons, dit-il, sans nous compromettre, nommer sir James, venait cet été à Lucerne pour la seconde fois. Il avait fait un premier voyage en Suisse et un premier séjour dans cette ville, il y a une vingtaine d'années. En ce temps-là, jeune et nouvellement marié, il voyageait en compagnie d'une femme charmante dont il se montrait excessivement jaloux.

« Peu de temps après son retour à Dublin, sir James devint père ; mais la joie que lui causa cet événement fit bientôt place à de cruels tourments, lorsque le soupçonneux époux remarqua combien sa progéniture lui ressemblait peu.

« Le père était affreusement camus, le fils avait un nez proéminent et d'une saillie démesurée. Ce trait principal, et toute la physionomie de l'enfant, offraient une étrange ressemblance avec une figure qui était restée gravée dans les souvenirs de sir James.

« L'inquiet gentleman essayait vainement de se rappeler à qui ap-

Digitized by Google

partenait cette figure. Sa mémoire lui faisait défaut, et il ne pouvait retrouver le nom de l'original.

« Mais il n'en demeurait pas moins persuadé que sa femme l'avait trahi. La laideur du type ne désarmait pas cette accusation. — Les femmes sont parfois si bizarres! pensait le soupçonneux sir James.

« La conviction fâcheuse du mari amena une séparation entre les deux époux. Sir James qui aimait toujours sa femme fut très-malheureux. Il la pleura lorsqu'elle mourut dix années après qu'il l'eut quittée, mais il ne pleura pas le fils qu'il détestait et qui ne survécut que peu de temps à sa mère.

« En revenant cette année à Lucerne, sir James retrouva tous les amers souvenirs du temps passé, mais il devait aussi trouver là le mot de l'énigme qui avait si cruellement tourmenté sa vie.

« Ses compagnons de voyage, curieux de tout voir, l'amenèrent à l'hôtel-de-ville. Dans la salle des avoyers, sir James, parcourant machinalement du regard les images de ces anciens magistrats, jeta tout à coup un cri terrible. — L'étonnement, la joie, la douleur, se peignirent tour à tour sur son visage. Il venait de reconnaître dans un de ces vieux portraits la figure qui avait causé ses noirs chagrins.

« Tout s'expliquait. Sa femme, dans une position intéressante, avait visité avec lui cette galerie. L'étrange figure de l'ancien avoyer l'avait frappée, et de là provenait une désastreuse ressemblance.

« L'infortuné sir James avait donc été jaloux d'un magistrat lucernois mort depuis deux cents ans!

« Il ne lui restait plus qu'à déplorer sa fatale erreur, qu'à maudire ses injustes soupçons et à vouer d'éternels regrets à la mémoire de sa vertueuse épouse et au souvenir du fils qu'il aurait dû chérir!

« Nous tenons cette anecdote d'un Anglais qui séjourne à Lucerne depuis quelques mois, et qui est lié avec sir James dont il a été le camarade de collége. »

Telles sont les extrémités où la Chronique est réduite, qu'elle va se percher, comme la mouche du coche, jusque sur le nez des gens, et même sur celui, non moins formidable, à ce qu'il paraît, que vénérable, d'un ancien avoyer suisse, obligé maintenant de la supporter immobile et, pour la chasser, ne pouvant même froncer le sourcil, lui qui, de sa hallebarde, avait peut-être eu affaire à bien d'autres mouches que celle-là dans son temps.

— Il y a pourtant deux choses qui, tous les matins, viennent remplir à la place la plus en vue les colonnes des journaux, et dont l'une n'est pas près, malheureusement, de n'y plus figurer, nous voulons

Digitized by Google

dire : les affaires de l'Inde. Le second événement qui fixe aussi l'attention générale, et dont l'intérêt, sans aller jusqu'au dramatique, ne laisse pas d'être assez solennel, ce sont les deux entrevues séparées, et se neutralisant un peu l'une l'autre, des trois empereurs : de l'empereur des Français avec l'empereur de Russie à Stutgardt, et de celui-ci encore avec l'empereur d'Autriche à Weimar. Ainsi, c'est le czar qui est au centre, et qui tend la main à tous les deux; mais la première place n'est pas toujours nécessairement celle du milieu. Du reste, on ne sait absolument rien de ces entrevues ; elles sont restées couvertes d'un mystère qui s'est montré d'autant mieux impénétrable que les curieux se sont donné beaucoup de mouvement pour le pénétrer. Les plus fins chasseurs de nouvelles en ont été pour leurs frais de voyage ; ils sont revenus comme ils étaient allés, et n'ont fait que traduire au grand jour leur déconvenue par le déluge de paroles en l'air et de descriptions de fêtes et de cérémonies sous lequel ils s'efforçaient de la voiler : évidemment ils ont vu le lieu de la scène, vu même défiler les personnages; mais il est encore plus évident qu'ils n'ont pas entendu un mot de ce que les acteurs disaient; la pièce se jouait derrière le rideau, et le rideau n'a pas été levé.

Il ne l'est pas non plus sur les affaires de l'Inde, malgré ce qu'on y entrevoit de terrible et d'atroce, de sinistre et de fatal à travers la nuée de feu et de sang qui les enveloppe et ne fait qu'y grandir et monter de jour en jour. Il va sans dire que les partis les envisagent chacun dans leur sens exclusif, et que leurs journaux en parlent et en dissertent comme s'ils les connaissaient à fond et de longue date, eux qui avant les événements n'en savaient pas même le premier mot. Mais à présent, que dis-je, le premier mot ! c'est le dernier qui seul peut répondre à leur impatience, et plusieurs le prononcent déjà à haute et intelligible voix. Catholiques et légitimistes, l'*Univers*, la *Gazette de France*, chacun à leur manière, prenant pour la réalité l'ardeur de leur haine et de leurs vœux, prophétisent la ruine de la puissance britannique dans l'Inde, parce que l'Angleterre est protestante et qu'elle n'a pas civilisé et christianisé ce pays, comme l'auraient fait et le feraient encore immanquablement les missionnaires catholiques, qui pourtant y ont échoué les premiers. Les démocrates à tort et à travers, pour qui les plus grosses affaires de ce monde sont comme pour les enfants leurs jouets, et qui les traitent de même, s'escriment en faveur de la liberté des Hindous, de ce peuple qui se lève pour la reconquérir et dont il faut soutenir l'indépendance ! Il y a ainsi dans quelques journaux français, des déclamations où vraiment le ridicule le dispute à l'odieux. Au premier moment, l'*Univers* avait publié une longue série

Digitized by Google

d'articles plus calmes, basés sur des lettres d'un de ses correspondants de l'Inde, qui, tout en accusant les Anglais, leur rendaient justice sur plusieurs points, sur ce qu'ils avaient fait pour les écoles, les routes, les hôpitaux, le relèvement des classes inférieures, et tout particulièrement sur leur tolérance, même à l'égard des missionnaires catholiques auxquels ils laissaient le champ libre et ouvert comme aux autres. Cela n'empêcha pas le rédacteur en chef de ce journal, M. Louis Veuillot, de pousser contre l'Angleterre un cri d'anathème et, après ses propres foudres, de lui annoncer celles du ciel, et de lui prédire une chûte irrévocable. De son côté, une feuille démocratique, l'*Estafette*, soutenait qu'il était dans l'intérêt de la France de rétablir le trône du Grand-Mogol. Il est vrai que si elle réglait ainsi d'un trait de plume les destinées politiques de ce pays, elle montrait n'en avoir qu'une connaissance géographique très-imparfaite, mais quand on remanie la carte du monde, et qu'on taille en plein drap, quelques confusions de lieux ne tirent pas à conséquence. Au reste, cette feuille prit une liberté analogue avec la langue anglaise elle-même, et non pas seulement avec le peuple dont elle est l'idiome. Le premier des cipayes révoltés qui ait été pris et pendu, s'appelant de son nom hindou *Pandy*, ce nom est devenu pour les soldats anglais le sobriquet populaire par lequel ils désignent les insurgés en général et, si nous l'avons bien compris, l'insurrection elle-même. Or, c'est là ce que cette feuille, ou une autre aussi bien renseignée, appelle un détestable et affreux jeu de mots, ne doutant pas que *Pandy* ne vienne de *pendre,* et que, par une mauvaise prononciation seulement, *pandy,* en anglais, ne soit la même chose que *pendu,* en français. Effectivement, comme on sait, l'anglais n'est que du français mal prononcé, rien de plus. Voilà donc nos voisins dépossédés de leur langue aussi bien que de leur puissance.

Tout cela ne serait que ridicule et même amusant, quand il s'agirait d'un sujet moins affreux, si à ces appréciations naïves il ne se mêlait pas, comme nous l'avons dit, des déclamations passionnées et furibondes : les réserves qu'on y intercale sur les atrocités sans nom commises par les cipayes, réserves de tout point sincères, nous nous reprocherions d'en douter un instant, font cependant, il faut le dire, un assez pâle effet au milieu de ce flux d'accusations justes ou injustes et de prédictions peu bienveillantes.

Nous n'avons nullement le dessein ni l'envie de pallier les torts, les fautes, les vices de l'administration anglaise dans l'Inde, encore moins les cruautés de quelques-uns de ses agents. Bien des faits cités à sa charge peuvent n'être que des exceptions, mais nous n'en admettons

Digitized by Google

pas moins dans sa donnée générale le jugement sévère porté sur elle : la plume voisine et autrefois plus souvent compagne de la nôtre qui nous a cependant encore remplacé ici le mois dernier, s'est prononcée en ce sens, et nous dispense de revenir sur ce sujet. Mais ceci accordé, il y a dans cet orage aussi noir qu'enflammé de la guerre de l'Inde, et dont il est impossible de vouloir juger les détails ni même la portée à la seule lueur des éclairs, il y a un point, une question, la première de toutes, que l'on peut au moins poser nettement, et la poser c'est la résoudre, en droit sinon en fait, en théorie sinon en réalité, puisqu'ici comme en toute chose, petite ou grande, la Providence ne nous dit pas son secret. Cette question, la voici : A qui appartiendra l'Inde, si elle n'appartient plus aux Anglais? Sera-ce à elle-même, à elle qui a cessé de s'appartenir et d'avoir une action propre depuis vingt, si ce n'est depuis trente siècles, et qui ne sait que subir celle des autres? Sera-ce à ses populations musulmanes, qui ont fomenté la révolte et qui en sont l'âme, on le sait maintenant, qui en ont peut-être reçu le mot d'ordre de la Mecque, qui dans tous les cas obéissent à un esprit de résistance et de réaction du mahométisme essayant de reprendre pied contre l'Europe chrétienne et dont il faudrait donc souhaiter le succès? Sera-ce aux cipayes en général, qui sont bien dignes de posséder l'Inde, à voir la manière dont ils s'y prennent? Sera-ce à quelque autre peuple de l'Asie, s'il y en existe encore de conquérants, et l'on sait ce qu'est pour eux la conquête : les ruines et la désolation? Sera-ce enfin aux Russes ou aux Français, comme mieux en état que les Anglais, les premiers, de bien civiliser l'Inde, les seconds, de la civiliser plus sûrement, et ceux-ci sont-ils appelés par leur caractère et par leur passé à devenir la grande puissance coloniale et maritime des temps modernes. Voilà les alternatives entre lesquelles il faut se prononcer : s'il y en a d'autres, elles sont dans le secret de Dieu.

On reproche à l'Angleterre de n'avoir pas en un siècle civilisé et christianisé les Hindous, changé le peuple le plus immuable du monde, véritable nature de roseaux et de bambous, qui plie et ne rompt pas plus que ceux de ses jungles. Ne leur a-t-elle d'ailleurs rien donné de la civilisation? ne leur en a-t-elle pas montré et jusqu'à un certain point communiqué les produits, la navigation, la vapeur, les routes, les chemins de fer, l'instruction même à ceux qui l'ont voulue ; est-ce uniquement sa faute si les Hindous se sont contentés de regarder toutes ces merveilles, les considérant presque comme des divinités et des apparitions fantastiques, au lieu d'essayer de les comprendre et de se les approprier? Si elle n'en a pas fait des citoyens et des

Digitized by Google

hommes, n'a-t-elle pas créé parmi eux des soldats, ne leur a-t-elle pas appris, hélas! trop à ses dépens, l'art de la guerre, ce premier et dernier produit de toute civilisation de la pauvre humanité? Elle ne les a pas faits chrétiens, ajoute-t-on, et c'est là le grand grief de ceux qui seraient néanmoins désolés que les Hindous fussent devenus chrétiens par le moyen des Anglais. Faire des Hindous des chrétiens, nous ne disons pas de vrais chrétiens de cœur, mais seulement des chrétiens au sens social du mot, christianiser l'Inde comme l'Europe et l'Amérique sont chrétiennes, mais sait-on que c'est là le plus redoutable problème historique qu'ait à résoudre le christianisme, et qu'à en croire ses adversaires, il ne le résoudra jamais! Les Hindous, ce peuple essentiellement panthéiste, et pour qui cette vie est comme un rêve où tout n'est qu'apparence passagère et sans réalité. les Hindous comprendront, accepteront philosophiquement les idées chrétiennes, y croiront dans une certaine mesure, comme ils croient à tout et à rien, se laisseront même baptiser par milliers, comme au temps des missions catholiques, et ils n'en seront pas moins Hindous, après aussi bien qu'avant. Certainement, l'Angleterre a commis bien des fautes dans sa conduite politique et religieuse avec l'Inde, quoiqu'à ce dernier égard elle ait surtout péché par un excès de tolérance et de liberté, et que d'autre part, cependant, on ait vu céder, diminuer sous son influence et à peu près disparaître quelques-unes des plus grosses abominations dont l'Inde s'était longtemps souillée, comme les sacrifices humains; mais l'Angleterre connaît ses fautes, bien qu'il lui en coûte de les avouer, et, nous le savons, il ne manque pas chez elle d'hommes droits et sérieux qui sentent et qui disent hautement qu'elle avait besoin d'être châtiée. Ainsi avertie, au lieu de rendre le mal pour le mal, elle s'efforcera plus vigoureusement de le corriger, non seulement chez les autres, mais chez elle-même; son énergie en sera tout à la fois redoublée et, nous l'espérons, mieux éclairée. Pour nous, à voir celle qu'elle déploie dans cette crise, et quelle est en général celle du peuple anglais, son ressort, sa ténacité, sa constance et en même temps son esprit de liberté et de vie, nous pensons que c'est encore par lui que l'Inde peut être le mieux civilisée, et le mieux christianisée, si l'heure est venue où elle doit l'être, car pour nous l'Evangile, plus encore que toute autre chose, puisqu'il ne demande qu'amour, ne va pas sans la liberté.

— Nous ne nous dissimulons pas toutefois qu'il manque en ce moment à l'Angleterre un grand élément de force et de succès, l'opinion publique. Elle est froide, là où elle n'est pas hostile. On ne va pas jusqu'à faire des vœux pour les insurgés, mais on n'en forme pas non

Digitized by Google

plus de bien ardents pour les Anglais; on n'a aucune répugnance à voir et à montrer le mauvais côté des choses dans la situation de ces derniers, peut-être même s'en frotte-t-on les mains tout bas, et, dans tous les cas, on se borne à désirer purement et simplement qu'ils parviennent à se tirer d'affaire. Telle a été plutôt ici la nuance des journaux qui soutiennent le pouvoir, et comme si elle tendait à se prononcer davantage, cette froideur, depuis quelque temps, se sent aussi un peu jusque dans la *Presse* et le *Siècle*, et a gagné assez visiblement le *Journal des Débats*. Elle tient sans doute à l'opinion publique elle-même, mais dans la position de celle-ci il y a des mobiles divers : les jalousies nationales et industrielles, la politique remuante et souvent cassante de lord Palmerston, et en général celle de l'Angleterre, que l'on accuse d'être égoïste comme si toutes les politiques ne l'étaient pas; enfin et surtout, comme principe de haine vive et violente, le catholicisme. On sait qu'il a cherché à agir dans ce sens en Irlande, et si en Amérique il y a même eu des meetings contre l'Angleterre et pour les cipayes insurgés, on sera moins étonné de ce fait en apprenant qu'ils étaient essentiellement composés d'Irlandais. Frère Jonathan n'a sans doute pas beaucoup de tendresse pour John Bull, son aîné; mais son inimitié ne va pas jusqu'à lui faire oublier son esprit libéral et protestant, et à souhaiter la ruine de son rival pour avoir du même coup celle de la civilisation et du christianisme dans l'Inde, sans compter que celle-ci est un peu trop éloignée du territoire des Etats-Unis pour y être de sitôt annexée. Tel est de l'autre côté de l'Atlantique le sentiment général et dominant sur cette guerre de l'Inde : on l'y regarde comme celle de la civilisation contre la barbarie, nous dit un Américain fort au courant des affaires de son pays comme du caractère de ses concitoyens et très en état d'en juger. Nons espérons que de ce côté-ci de l'Atlantique, chez les esprits droits et dans les pays protestants du moins, on finira, la réflexion se faisant jour, par en juger de même.

— Pour ne pas quitter trop brusquement l'Amérique, où nos visites de chroniqueur sont nécessairement assez rare, en voici encore un trait, sans rapport avec les observations précédentes, mais qui nous vient de la même source, et qui prête à un rapprochement curieux. Parmi les embellissements projetés pour le palais national ou le Capitole, il est question, entre autres, de grands tableaux de batailles, et surtout des victoires du général Scott dans la dernière guerre contre le Mexique, où avec une poignée d'hommes il a triomphé d'immenses obstacles. On aurait, dit-on, fait appel au talent d'Horace Vernet, et l'on consacrerait aux décorations de ce genre un million de francs,

Digitized by Google

qui sans doute ne serait pas entièrement pour lui. Un million, voilà donc ce que coûterait la représentation de ces batailles sur les murs de la salle du Congrès : or, combien a-t-on donné à celui qui les a gagnées autrement qu'en peinture? vingt-cinq mille francs. Il est vrai que le général Scott est whig, ce qui aux Etats-Unis signifie conservateur; conservateur, *quoique* pourtant libéral, d'autres diraient : *parce que*.

— C'est David d'Angers, le statuaire républicain, qui aurait bien été l'homme pour décorer la salle du Congrès de la république américaine. La notice que M. Halévi lui a consacrée et qu'il a lue dernièrement à l'Institut, renferme de curieux et très-intéressants détails sur sa vie et sur son talent, sur la haute idée qu'il avait de son art et de la moralité de celui-ci. C'était une nature fortement et à plus d'un égard remarquablement trempée. Cela lui était venu de source et de bonne heure, car son père, habile sculpteur en bois, mais sans fortune et républicain ardent, s'étant enrôlé comme soldat lorsqu'éclata la guerre de la Vendée, l'emporta avec lui tout enfant, soit qu'il ne pût consentir à s'en séparer, soit qu'il voulût diminuer la charge de sa femme, simple couturière. C'est ainsi au milieu des camps, sur l'affût d'un canon dans les marches, ou au feu du bivac et de l'ennemi, à côté de ces soldats improvisés qui gagnaient des batailles et mouraient en criant : *Vive la république!* c'est, disons-nous, dans ce milieu tout républicain et guerrier que les premières impressions de David d'Angers se sont formées : aussi ne faut-il pas s'étonner si elles s'enracinèrent dans son âme et si elles ont donné à ses œuvres ce caractère civique qui est leur trait particulier.

Mais David d'Angers n'est plus, et la mort continue à frapper à coups redoublés parmi les hommes qui se sont fait un nom dans la politique, les sciences et les arts depuis le commencement du siècle. Après tous ceux qui sont déjà tombés dans le cours de cette année, hier c'était M. Cauchy, grand mathématicien, auxquel les juges compétents reprochent seulement de n'avoir pas assez concentré ses recherches et de les avoir trop dispersées; aujourd'hui c'est M. Etienne Quatremère, l'orientaliste, M. Boissonade, l'helléniste si universellement renommé; c'est M. Gustave Planche, le critique sévère, mais incorruptible, jugeant trop uniquement peut-être au seul point de vue de la grammaire et de la logique, mais jugeant du moins en vertu d'une doctrine; c'est Béranger, c'est Alfred de Musset, c'est Eugène Sue, c'est Lermimier; enfin, pour ne pas revenir encore sur ceux que nous avons déja dû placer dans cette liste funèbre, c'est Manin, le président de la république de Venise, le patriote généreux et avisé, qui sut

Digitized by Google

honorer son passage au pouvoir, comme ensuite son exil. Ainsi, à ne compter même que les noms parvenus à sortir de l'ombre et de la foule, les rangs de la génération formée en 1830 diminuent à vue d'œil. Homère compare les générations humaines aux feuilles des arbres, qui verdissent un été, puis qui sèchent et qui tombent, emportées çà et là par le vent. On pourrait les comparer encore aux vagues qui roulent les unes à la suite des autres vers le rivage, chacune à son rang, puis qui s'en retirent et s'y effacent, après y avoir jeté, chacune aussi à son tour, leur écume et leur bruit.

Neuchâtel, le 17 octobre 1857.

Depuis notre dernière chronique, le conflit vaudois a traversé sa crise décisive. Le Conseil Fédéral avait trouvé la circonstance assez importante pour envoyer à Lausanne deux commissaires fédéraux, MM. Kurz et Staehelin. De son côté, le Conseil d'Etat du canton de Vaud avait enfin convoqué le Grand-Conseil pour lui soumettre un projet de décret qui, en approuvant la marche suivie jusqu'alors par le gouvernement, élevait un conflit de compétence. Pendant le séjour même des commissaires fédéraux, le Grand-Conseil a adopté, à une très-forte majorité, avec quelques modifications de détail, le projet de décret présenté, en invitant toutefois le Conseil d'Etat à n'apporter aucune résistance matérielle à l'exécution des arrêts fédéraux.

La résolution du Grand-Conseil a, en apparence, étendu les proportions du conflit. Il ne s'agit plus seulement, comme on avait pu le croire, de contester la validité des décisions du Conseil Fédéral, de réclamer de plus longs délais pour l'examen du tracé, de revendiquer la compétence cantonale pour le dépôt et la publication des plans parcellaires. Il s'agit de contester absolument le droit de l'Assemblée Fédérale elle-même, de réclamer contre la concession forcée sur territoire vaudois, contre le refus de concession sur territoire fribourgeois. Il s'agit en un mot d'obtenir l'annulation de tout ce qui a été fait jusqu'ici, pour la ligne d'Oron, par les autorités fédérales. Sous ce rapport, en apparence du moins, le conflit s'est aggravé.

Mais, dans la réalité, on peut dire avec quelque certitude qu'il est terminé. D'abord l'absence de résistance matérielle enlève à la résolution son aiguillon le plus dangereux. Le gouvernement vaudois se soumet : s'il conteste en droit, il obtempère en fait. Les éventualités redoutables d'une occupation fédérale, d'une exécution par la force, sont définitivement écartées, écartées d'avance, sans que le canton de Vaud se soit laissé mettre en état de contrainte et qu'on puisse dire

Digitized by Google

qu'il cède contre sa volonté. Il préfèrerait autre chose, mais enfin il aime mieux encore s'arrêter aujourd'hui qu'attendre à la dernière heure. Cela est sage et, au fond, cela sauvegarde plus sa propre digité que s'il eût plié devant les menaces extrêmes.

Puis, par qui se videra le procès de compétence? Par l'Assemblée Fédérale elle-même, contre laquelle le canton de Vaud réclame. Le procès est donc jugé d'avance. Car il serait souverainement puéril d'espérer que le Conseil National et le Conseil des Etats, qui, séparément, ont reconnu leur compétence et rendu les arrêtés dont Vaud se plaint, se rétractent et se condamnent parce qu'ils siégeront en commun. A la vérité, la composition de l'Assemblée Fédérale va être changée, et le corps auquel Vaud portera son recours, sera fictivement différent des deux corps contre lesquels il est en procès. Mais personne ne peut se faire illusion à ce point de croire que les élections du 25 octobre vont modifier d'une manière sensible le personnel du Conseil National. C'est le canton de Vaud seul, ou à peu près, parmi les grands cantons, qui changera sa députation, et qui, s'il y gagne en influence, par les capacités des nouveaux élus, n'y gagnera rien quant au chiffre des voix qui détermineront une majorité. Dans les autres cantons, les élections se feront sans aucune préoccupation des affaires vaudoises, et comme, dans la plus grande partie de la Suisse, les députations seront peu modifiées, Vaud se retrouvera en présence des mêmes juges qui sont sa contre-partie. Ce n'est point par hasard que la ligne d'Oron a trouvé une majorité favorable dans le Conseil National qui sort de fonctions, c'est parce que la ligne d'Oron répond aux intérêts de la majorité de la Suisse; là donc où les membres actuels du Conseil National seront remplacés, il y a toute apparence que les nouveaux-venus voteront dans le même sens que leurs prédécesseurs. Si, quelque part, la question du conflit vaudois déterminait les choix des électeurs, Vaud peut s'attendre à ce que ce soit précisément contre lui. Cela est visible surtout pour le canton de Berne, où l'étoile de M. Stämpfli, le grand patron de la ligne d'Oron, est à son apogée. — Quant au Conseil des Etats, rien ne fait prévoir des changements dans son personnel, et surtout des changements qui puissent y intervertir la majorité sur cette question.

Tout cela a dû être prévu par le Grand-Conseil Vaudois; et, sans chercher d'autres éléments de conviction, sans regarder derrière les motifs officiellement allégués, nous pensons que la résolution est ce qu'elle est, parce que tout cela a été prévu. Elle a donné satisfaction au mécontentement du peuple vaudois, s'il existait, en le formulant; elle prépare au canton la retraite la plus honorable à laquelle il pût avoir recours; mais elle constate que tout est dit et que la ligne d'Oron se fera, si la compagnie veut la faire.

Le Conseil Fédéral n'a pas jugé à propos de convoquer l'Assemblée Fédérale en session extraordinaire, pour lui soumettre le recours de

Digitized by Google

Vaud. Il n'eût guère été possible, en effet, de réunir le Conseil National à si peu de distance de sa fin. Vaud n'en est pas fâché, puisque ce renvoi lui laisse encore la chance des élections. — Mais le Conseil Fédéral n'a point envisagé le recours comme suspensif de l'exécution, et il vient de passer outre en approuvant les plans définitifs de la ligne au lieu et place du gouvernement vaudois et en désignant le troisième membre de la commission d'estimation qui aurait dû être nommé par le Conseil d'Etat du canton. Le dépôt et la publication des plans parcellaires présentaient des difficultés assez sérieuses; la loi fédérale veut que ces formalités aient lieu par l'intermédiaire des autorités communales, et la plupart des communes se refusaient à accepter le dépôt. Un expédient a été imaginé, avec le consentement tacite sinon exprès, du gouvernement vaudois : les secrétaires des municipalités reçoivent le dépôt, non d'office et comme représentants de l'autorité municipale, mais comme délégués spéciaux des commissaires fédéraux. Deux municipalités, celles de Lausanne et de Belmont, favorables à la ligne d'Oron, ont procédé d'office. L'expédient laisse prise à la critique, parce qu'il n'est pas exactement conforme à la loi sur l'expropriation, qui règle une matière de droit privé, et qui se prête par conséquent moins que les lois politiques, à être éludée dans sa lettre. On verra s'il en résulte des contestations entre la compagnie et les particuliers.

A côté de cette grande et longue affaire, une autre a occupé, ce mois-ci, la presse suisse. C'est le débat très-vif qui s'est soulevé dans le canton de Saint-Gall, au sujet de l'école cantonale. On sait que la population de Saint-Gall est à peu près également partagée entre les confessions catholique et protestante. Les catholiques sont cependant un peu plus nombreux, mais l'équilibre se rétablit, d'abord par le privilége conféré à la ville protestante de Saint-Gall, qui élit un plus grand nombre de membres du Grand-Conseil qu'il ne lui en afférerait dans la proportion de sa population, puis par l'effet d'une division assez fréquente entre les catholiques, dont quelques-uns sont toujours assez disposés à se rapprocher, en politique du moins, de leurs compatriotes réformés. La constitution Saint-Galloise a cherché à établir la paix entre les deux confessions, en séparant autant que possible l'administration de leurs intérêts. Le Grand-Conseil se divise, pour toutes les questions qui tiennent à la religion, en collége catholique et collége protestant. Le régime scolaire de chaque confession est demeuré, jusqu'à ces derniers temps, strictement distinct, sous la direction de chaque collége respectif. C'est seulement sous la législature précédente, où les radicaux avaient enfin obtenu une majorité, même dans le collége catholique, qu'ils en ont profité pour instituer une école cantonale mixte. Les dernières élections ont changé cet état de choses en composant le Grand-Conseil de 76 radicaux et de 74 conservateurs, et en donnant aux conservateurs une immense majorité dans le collége catholique. Celui-ci veut profiter à son tour de la si-

Digitized by Google

tuation présente. Ses membres ont commencé par réclamer, auprès des autorités fédérales, contre le privilége anormal du chef-lieu, et par demander que la Constituante qui pourra être nommée un jour ou l'autre, soit composée d'un nombre de membres proportionnel à la population de chaque district électoral. Ce recours arrivera devant l'Assemblée Fédérale qui va être élue. Mais, poursuivant le cours de ses entreprises, le Grand-Conseil catholique provoque maintenant la dissolution de l'école mixte qui avait été emportée par son prédécesseur à la faveur d'une majorité momentanée. Tel est le sujet d'une lutte, déjà fort envenimée, comme toutes les luttes religieuses.

Nous sommes trop éloignés et trop peu renseignés pour prendre parti. Deux seules réflexions vous frappent. Peut-on reconnaître assez de prudence et de modération au Grand-Conseil précédent, qui, se hâtant d'user du bénéfice des circonstances, a détruit dans une de ses bases principales le système de séparation confessionnelle qui constitue l'organisation tout entière du canton? Tout se tient dans ce système. L'entamer sur un point, et sur un point aussi sensible, c'est le compromettre sur tous les autres, et donner à entendre qu'on a le projet de le renverser. Or il est dangereux d'improviser une révolution aussi capitale, si l'on n'est pas sûr d'être suivi par l'opinion bien arrêtée du pays. Le danger n'a pas tardé à se manifester, puisque le Grand-Conseil a provoqué, par cet acte même, la réaction qui s'opère aujourd'hui. — Quant à la question spéciale de savoir si les écoles mixtes valent mieux que les écoles confessionnelles, nous sommes, en principe, partisans des écoles mixtes. Mais ce n'est point là un principe absolu, applicable, coûte que coûte, en tout pays où deux confessions existent côte à côte. Il faut favoriser la paix religieuse, accoutumer dès l'enfance les concitoyens à supporter la diversité des croyances : tel est l'argument essentiel que nous entendons dans la bouche des défenseurs de l'école mixte Saint-Galloise. Mais si vous troublez la paix religieuse en fondant de force une école mixte, n'allez-vous pas à l'encontre de vos projets? Et pour le moment du moins, l'école mixte n'est-elle pas précisément la pomme de discorde religieuse? L'école mixte n'est pas le but, elle est le moyen : s'il se vérifie que le moyen n'aboutit pas, il faut le sacrifier au but. Sans doute, la lutte religieuse qui s'élève aujourd'hui peut n'être que momentanée; mais rien ne le prouve, et en cette matière ne serait-il pas sage de préférer le certain au possible?

Neuchâtel est en travail de reconstitution. Un pas est fait : le Grand-Conseil a renoncé à la base de représentation prévue par l'art. 23 de la Constitution actuelle et a demandé au peuple des pleins-pouvoirs pour en établir une autre, qui comprendra les Suisses étrangers au canton. Ce décret élaboré avec peine, a le sort bizarre d'être vu de mauvais œil par tout le monde. D'une part, les membres du Grand-Conseil qui avaient demandé *l'élargissement de la base électorale* ont

Digitized by Google

voté contre cet élargissement, sans doute parce qu'ils se défient du Grand-Conseil actuel. D'autre part, les membres qui ont voté pour l'élargissement étaient précisément ceux qui se croyaient liés par l'art. 23. Dans le peuple, à qui le décret vient d'être soumis, les mêmes contradictions existaient à un plus haut degré. Néanmoins, le décret vient d'être adopté, contre le gré de tous les votants peut-être, mais comme l'issue forcée d'une impasse dont il fallait sortir. Le Grand-Conseil, réuni aujourd'hui même, choisira, parmi les divers systèmes possibles, celui qui doit être appliqué à la Constituante; puis son choix devra subir encore l'épreuve d'une ratification populaire. Après tous ces préliminaires seulement, la Constituante pourra être nommée. Les Neuchâtelois ont donc devant eux une série laborieuse de votations, dont le moindre inconvénient est de fatiguer les électeurs, et dont le danger réel est de faire prévaloir la minorité qui satisfera assidument à ses devoirs civiques, sur la majorité qui restera à la maison.

L'événement principal du mois d'octobre, ce sont les élections au Conseil National, qui vont avoir lieu. Dans le plus grand nombre des cantons, elles passeront sans bruit, et ne deviendront le terrain d'une lutte sérieuse que dans ceux où s'agitent des questions cantonales, c'est-à-dire à St-Gall, Vaud et Neuchâtel. Les prévisions dès longtemps établies se confirmeront donc sans doute, c'est-à-dre qu'il ne surviendra pas de changement propre à produire une modification grave au système politique suivi jusqu'à ce jour, ni même du personnel du Conseil Fédéral. Un seul membre de ce corps voit son élection compromise : c'est le président de la Confédération, M. Fornerod, que les électeurs vaudois pourraient bien punir de leur avoir prêché, dans une lettre-patente, la soumission aux arrêtés fédéraux. Mais, même dans ce cas, il n'entrerait pas moins, selon toutes les probabilités, au Conseil Fédéral.

La ville de Berne, en fête depuis le mois de juillet, vient de recevoir encore l'exposition fédérale d'agriculture, non moins remarquable, dans son genre, que celle de l'industrie. Nous laissons à ce sujet la parole à un autre, et nous nous bornons à constater que la cérémonie d'inauguration, avec le cortége allégorique qui en faisait la pièce principale, ne paraît pas avoir réussi aussi bien que celles qui l'avaient précédée. Malgré la bonne volonté des acteurs, le public y a trouvé un parfum d'idylle ancienne qui n'est pas de mise par le temps où nous vivons, et qui ne valait pas la réalité du beau bétail et des pâtres robustes dont les spécimens nombreux figuraient à l'exposition.

Les vendanges, qui dépassent, par la qualité et la quantité, les espérances que l'on avait conçues, ont couronné, dans les cantons vinicoles, cette année riche en dons de toute sorte.

***

Digitized by Google

L'EXPOSITION AGRICOLE A BERNE.

Lettre à la Rédaction de la Revue Suisse.

Arrivé à Berne jeudi 8 courant seulement, je ne puis vous parler de visu, du cortége par lequel a été inauguré l'ouverture de l'exposition agricole, de ces pressoirs et fromageries fonctionnant sur des chars, entourés des plus beaux types rustiques de la population suisse, vêtus de leurs costumes nationaux; je ne puis vous dire les émotions des spectateurs de l'Oberland, de l'Emmenthal et de l'Entlibuch assistant aux péripéties des combats de lutteurs, et applaudissant au triomphe de leurs athlètes; tout cela a été fort goûté, plus apprécié qu'un troisième épisode de la fête, le concours des charrues, qui, dit-on, n'a pas attiré l'attention autant que cela a lieu dans les cantons où l'agriculture est plus importante que l'élève du bétail. Le *Bund* et d'autres journaux de la Suisse allemande, renferment à cet égard des détails circonstanciés. Je me bornerai à vous faire part des observations fort superficielles, que j'ai eu l'occasion de faire en parcourant rapidement l'exposition agricole, et en examinant ce qui s'y trouve de plus frappant, si ce n'est de plus réellement remarquable.

L'exposition agricole occupe l'emplacement du tir fédéral. Pour s'y rendre, on passe à côté des deux bâtiments de l'exposition industrielle, et on sort de ville par la porte d'Aarberg, à gauche de laquelle l'ancienne fosse aux ours, aujourd'hui comblée, va servir de passage au chemin de fer. Déjà deux piliers colossaux en maçonnerie destinés à soutenir le tablier d'un pont de fer, se dressent terminés sur les deux rives de l'Aar, qui coule profondément encaissée au fond d'un ravin à pentes gazonnées, à droite de la nouvelle route d'Aarberg. On la suit pendant quelques minutes, puis on prend à gauche un chemin bordé de beaux arbres qui monte à l'Enge, vaste pelouse qui s'élève insensiblement du côté d'une forêt de sapins qui termine l'horizon à l'Ouest. De ce plateau l'on jouit d'une vue grandiose des Alpes Bernoises, et d'un coup d'œil ravissant sur les premiers plans verdoyants et gracieusement accidentés des environs de Berne. Les deux grandes constructions en planches indispensables à tout tir fédéral se dressent vis-à-vis l'une de l'autre au milieu de la pelouse, à droite s'élève le bâtiment du tir, le stand, et à gauche la grande cantine, formidable restaurant qui, à l'époque du tir fédéral, était loin de suffire à contenir la foule des consommateurs. Le pavillon des prix a déjà disparu. Quel contraste entre la fête guerrière passée et la fête rustique et pacifique d'aujour-

Digitized by Google

d'hui ! L'épopée a fait place à l'idylle ; le grincement des machines à battre le blé a remplacé le pétillement de la fusillade ; le parfum pénétrant de la pomme flatte l'odorat, qu'irritait l'odeur de la poudre ; à gauche, le tintement des clochettes, les roulades des pâtres, parfois le beuglement prolongé d'un taureau que gêne son frein, s'échappent de la grande cantine, au lieu du cliquetis des fourchettes, du bruit des verres, des éclats de voix des orateurs et des bravos enthousiastes d'une foule exaltée. De braves éleveurs reçoivent les félicitations qui s'adressaient aux Kern et aux Dufour, et de vrais fruitiers d'Appenzell font admirer sans prétention des muscles qui valent bien l'éloquence de leurs émules de Genève. Aujourd'hui la cantine renferme les gaillards qui lors du conflit prusso-suisse parlaient sérieusement d'emporter les canons de l'ennemi..... sur leur dos. C'est de ce côté que nous allons entrer.

Voici le bétail de Schwytz et de Zug représenté par des centaines de spécimens. Malheureusement pour qui n'est pas très-connaisseur, il n'y a pas moyen de s'orienter au milieu de ces beaux animaux, à robes gris-brun, et tous semblables par la couleur. Il n'y a ni catalogue, ni indication de provenance, de propriétaires, d'âge, si ce n'est çà et là des cartes portant le chiffre de la prime accordée par le Jury qui vient de terminer son œuvre, aux animaux près desquels elles sont fixées à des bâtons cloués à la barrière. C'est au moins une invitation à considérer attentivement ces privilégiés, auxquels leurs maîtres, reconnaissants, viennent d'orner la tête de fleurs et de rubans. Voici le reproducteur qui a valu à MM. Bucher, de Zug, un premier prix de 500 francs. Quel bel animal, c'est vraiment un type parfait de la race bovine.

Nous autres habitants du Jura, nous ne voyons généralement, en fait de taureaux, que des animaux trapus, à formes osseuses, à grosses têtes, dont le dos est concave, le poil long et frisé au cou et à la tête, qui porte des cornes plus ou moins allongées. Ici rien de pareil ; le reproducteur de la race de Schwytz est allongé, son épine dorsale est parfaitement droite, son cou est relevé et supporte une masse charnue à large base qui l'arrondit. La tête est petite, le regard intelligent plutôt que farouche ; ses cornes, dirigées en dehors, sont courtes et ont la couleur gris-brun, de la robe unicolore de l'animal qui porte sur le dos un long trait blanc. Le dedans de l'oreille est aussi blanc, Le poil est doux au toucher, fin, ras ; en un mot, le beau taureau de cette race est infiniment plus beau que nos taureaux de la plaine. Les vaches de Schwytz étaient très-nombreuses à l'exposition, et se distinguaient au premier abord à la couleur grise plus ou moins foncée de leur robe, à leur tête fine et intelligente, à leurs formes élégantes et sveltes, à leur poil fin et ras. Quant aux bœufs de cette race, ils deviennent souvent énormes, mais, pour le dire en passant, les bœufs n'ont pas leur place marquée dans les expositions agricoles. Assoupli au joug, privé de ce qui fait sa vigueur, le bœuf perd quelque

Digitized by Google

chose du type de l'espèce et n'a jamais les formes gracieuses de la vache, ni la sauvage énergie du taureau. Destiné uniquement au travail et à la boucherie, voué au célibat, le bœuf n'a que faire dans une exposition où il s'agit de choisir les animaux destinés à perfectionner et à améliorer la race pour l'avenir.

La race de Schwytz était fort bien représentée à Berne, car la variété de ce type, connue sous le nom de *petite race*, occupait en bonne partie le grand bâtiment attenant à celui de la cantine, et qui en avait été anciennement la cuisine. C'est là qu'on pouvait admirer à loisir ces délicieuses petites vaches brunes, bonnes laitières malgré leur petite taille, aux formes sveltes, qui gravissent comme des chamois les pentes les plus escarpées où les grandes vaches fribourgeoises ne peuvent plus se tenir et monter sans danger. La race fribourgeoise est très-semblable, si ce n'est identique, à la race du Simmenthal; elle comptait à l'exposition non moins d'individus et de superbes spécimens que sa rivale de Schwytz. On pouvait y voir une quantité de ces belles vache noires, blanches, rouges, tachetées, dont la tête ressemble à celle du bœuf et qui sont d'inépuisables laitières. Toutes choisies, comme elles l'étaient parmi des centaines, leur beauté ne frappait pas autant que si on les eût vues à côté de vaches ordinaires élevées à l'étable. La plupart de ces vaches viennent de l'Alpe; elles prennent sur les hauts pâturages, dans cette vie de demi-liberté, cette beauté, cet embonpoint, ce poil fin et ras qui manquent aux vaches qui vivent toute l'année enfermées dans des étables où l'atmosphère est étouffée et où elles ne peuvent s'ébattre et acquérir dès leur jeunesse cette perfection, cette beauté de formes qui est l'apanage des races suisses. Le premier prix de 500 fr. accordé aux reproducteurs de cette race tachetée, est tombé en partage à un taureau roux magnifique, appartenant à la Société de Boltigen.

Le choix a dû pourtant être difficile à en juger par les récriminations modérées d'un particulier qui, me prenant sans doute pour un amateur étranger, m'arrêta pour me faire comparer les perfections de son taureau à celles de son rival plus heureux, attaché à quelques pas de là. Ce monsieur trouvait que, même en fait de jurys agricoles, il est bon d'avoir des amis en conseil. Au reste, s'il n'avait pas reçu la première prime, la plus enviée, il avait encore été, s'il m'en souvient, parfaitement partagé. A propos d'amateurs étrangers, il y en avait beaucoup à l'exposition du bétail; l'un d'eux, grand propriétaire, venu des environs de Lyon pour acheter des reproducteurs, m'assura que les animaux exposés étaient en général magnifiques et surpassaient en beauté tout ce qui avait paru à l'exposition de Paris en fait de bétail suisse. En parcourant les files serrées de ces cinq ou six cents bêtes à cornes debout ou couchées, j'ai été frappé dès l'abord de leur tranquillité et de leur calme, je dirai même de leur dignité. Ces beaux taureaux ne frappaient pas le sol de leur sabot, et ne fixaient

Digitized by Google

pas d'œil enflammé sur les spectateurs; on m'assura que c'était en général de jeunes animaux de moins de quatre ans, qui ne devenaient dangereux qu'en avançant en âge, et en y regardant de plus près, je remarquai que certains d'entr'eux avaient les naseaux pris dans une pince, à laquelle tenait une corde fixée à la barrière. Pour la marche cette corde se passe entre les cornes et va s'attacher à la queue de l'animal, qui ne peut baisser la tête et donner de la corne sans se faire mal; de sorte qu'en route le taureau le plus méchant, ainsi muselé, ne peut pas causer d'accidents[1]. L'utilité de ces grandes réunions de bétail de choix se comprend facilement dès qu'on réfléchit à l'importance, sans cesse croissante que prend en Suisse l'élève du bétail et la production du fromage. De toute part les étrangers accourent et achètent, à haut prix, des reproducteurs et des vaches de races suisses, pour propager dans les pays voisins ces races excellentes laitières, races qui s'y abâtardiraient bientôt, si elles n'étaient pas toujours entretenues par l'achat de nouveaux individus. La Suisse possède 850 mille bêtes à cornes en y comptant le jeune bétail, et aux prix actuels, ce chiffre représente un capital de près de 150 millions de francs. J'aime à croire que le rapport du comité de l'exposition agricole nous en donnera bientôt une appréciation raisonnée, et nous fournira des renseignements plus complets et plus intéressants qu'une simple nomenclature des primes qui ont été si libéralement accordées aux propriétaires et éleveurs suisses qui ont exposé leurs produits à Berne.

La race porcine était fort peu représentée, les moutons l'étaient mieux; la vallée de Frutigen avait envoyé de superbes moutons blancs, à longue laine soyeuse et à tête noire; et parmi les moutons bruns de notre pays, il s'en trouvait de fort beaux; en fait de chèvres, deux surtout frappaient par l'élégance et la gracilité de leurs formes, l'étrange coloration gris roussâtre de leurs flancs et de leur cou; elles avaient le dos et le front blancs, et valurent à leur propriétaire une des plus belles primes. Plusieurs spécimens de petites chèvres de la race sans cornes attiraient aussi l'atention, de même que deux boucs superbes qui portaient avec gravité leur grandes cornes courbées en arrière comme celles des bouquetins.

Les dames s'arrêtaient de préférence vis-à-vis d'une collection d'oiseaux de basse-cour, renfermés dans des cages dont les barreaux étaient malheureusement trop gros et trop serrés pour qu'on pût les considérer avec toute facilité. Il y avait là de magnifiques poules cochinchinoises blanches comme neige, qui contrastaient vivement en fait de forme et de couleur avec de grandes poules noires à longues plumes de race française. Les œufs de cette race cochinchinoise ont une teinte roussâtre, et deux extrémités plus arrondies et plus égales que ceux de nos poules. Cela suffit pour les faire reconnaître au premier abord. D'autres poules et coqs cochinchinois roux étaient aussi fort

[1] Il serait fort à désirer que sur nos plateaux du Jura les métayers fussent forcés par ordonnance de police de munir chaque taureau qui accompagne au pâturage le troupeau, d'une de ces pinces à naseaux, fixée à une corde lâche tenant à la jambe du taureau; il pourrait paître sans se faire mal, mais ne pourrait se mettre à courir sur les passants.

Digitized by Google

remarqués, de même que de délicieuses petites poules blanches, d'une race naine, et des poules brunes sans queue, auxquelles l'absence de cet ornement donnait un air assez étrange. Citons, pour être complet, une paire de fort beaux dindons, dont le plumage brun clair rappelait assez, sauf les reflets cuivrés, celui de leur ancêtre encore sauvage en Amérique, des canards blancs fort jolis, des canards muets d'une taille et d'une blancheur remarquables, et enfin deux paires de lapins gris (exposés par un amateur des environs de Berne) vraiment prodigieux; leurs oreilles étaient trop longues pour rester droites, et pendaient de chaque côté d'une tête dont l'expression farouche eût contrasté vivement avec celle des têtes éveillées des lapins de plus petite race. Ces lapins, que je signale aux amateurs, étaient cotés 40 fr.

En résumé, au dire de tous les connaisseurs, jamais en Suisse on n'avait vu jusqu'alors une aussi belle et nombreuse collection de bêtes à cornes aussi choisies et aussi magnifiques. Cela se lisait sur les faces épanouies des riches paysans et des bouchers, comme dans les sourires fins et approbateurs des gentilhommes campagnards indigènes et étrangers. Quant aux vaches, elles semblaient souffrir de l'air froid et humide de cette étable immense ouverte à tout vent et regretter, vis-à-vis du foin de leur mangeoire, le succulent gazon des Alpes.

Avant d'entrer dans le bâtiment du tir où sont exposés les machines et les produits agricoles, approchons-nous de cette espèce de petite locomotive arrêtée à gauche en plein air. C'est une locomobile ou machine à vapeur sur roues, qui peut être traînée par un cheval, n'importe où, au milieu des champs, et fournir la force nécessaire à faire marcher sur place des machines agricoles, battoir à blé, ou autres, avec lesquelles on la met en communication à l'aide d'une courroie de transmission. D'invention américaine, la locomobile s'est promptement répandue en Angleterre et en France, ou plusieurs constructeurs en ont déjà exposé de divers systèmes à l'exposition universelle de Paris. Celle qu'on a pu voir fonctionner à Berne, sort des atelirs de la Couleuvrenière, à Genève; elle est à haute pression, et au-dessus de sa chaudière tubulaire se trouve un cylindre à vapeur horizontal dont le piston transmet son mouvement à un arbre transversal, qui porte une roue à volant autour de laquelle s'enroule la courroie de transmission. Tout doit être simple dans ces machines destinées à être conduites par des gens qui ne sont pas mécaniciens, et en même temps il est de toute nécessité qu'elles soient solidement construites pour résister à une haute pression de vapeur et aux cahots des chemins vicinaux mal entretenus. La locomobile exposée paraît satisfaire à ces conditions, mais nous ne croyons pas qu'elle se popularise dans un pays de petite culture comme la Suisse, où les cours d'eau sont abondants et où, à défauts de moteurs hydrauliques, les paysans font marcher les battoirs mécaniques à l'aide de bœufs ou de chevaux. Au moyen d'un appareil qu'on pouvait voir installé à peu de distance de la locomobile, rien n'est plus facile que d'organiser, sur le champ même, le manège destiné à faire marcher un battoir, un système de pompes, ou tout autre mécanisme. C'est un axe en fonte qui se cheville sur le sol et porte un long levier auquel s'attèle le cheval; ce levier fait rapidement

Digitized by Google

tourner par l'intermédiaire d'engrenages une large roue horizontale, qui sert de volant, en même temps qu'autour d'elle s'enroule la courroie de transmission qui fait marcher la machine située à proximité en dehors du cercle décrit par les bœufs ou chevaux attelés à la grande barre ou levier horizontal indiqué. Une machine à fabriquer les tuyaux de drainage et les briques creusées, qui sort des mêmes ateliers de construction, attire aussi l'attention dans le bâtiment de l'exposition. Elle est formée d'une forte caisse en fonte, dans l'intérieur de laquelle manœuvre un piston carré, qui marche tantôt en avant, tantôt en arrière, à l'aide d'engrenages et d'une manivelle. On introduit de la terre gâchée et humide dans la caisse qu'on ferme au moyen d'une plaque de fonte, de sorte que sous la pression du piston, la terre se tasse, et sort sous forme de tuyau de drainage, absolument comme dans une machine à faire les macaronis, la pâte sort sous forme de tube de toute dimensions, selon qu'on fait varier le calibre des ouvertures. Ce tube de terre molle trouve à sa sortie une série de rouleaux de bois garnis d'étoffe, sur laquelle il s'allonge sans se briser, jusqu'au moment où il est divisé en un certain nombre de morceaux par des fils métalliques fins, tendus à travers une espèce de cadre, qu'un coup de main suffit pour faire tourner autour de son axe, de façon à ce que chaque fil coupe, sans le déplacer, le tube de terre. Les bouts de tube sont exposés à l'air, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment desséchés, puis cuits comme des briques ordinaires. Il va sans dire qu'on peut en faire de différents calibres, en faisant varier les ouvertures de sortie de l'argile. En revenant en arrière, le piston refoule hors de la caisse une nouvelle masse de terre, qui en sort sous forme de brique creuse, c'est-à-dire de brique percée de 9 ou 16 tubes carrés parallèles, entre lesquelles la matière argileuse forme comme des grilles. On obtient ainsi avec le même quantité de terre une brique perforée, plus volumineuse du double que si elle fût pleine, brique qui après avoir été cuite, offre un degré de résistance suffisant pour être employée dans des constructions, en même temps qu'elle est beaucoup plus légère qu'une brique pleine de mêmes dimensions. Ces briques creuses peuvent servir avec avantage à la construction de ces cloisons qu'on connaît sous le nom de galandages, elles ne surchargent pas les planchers, et laissent probablement passer plus difficilement le son et la chaleur que les briques pleines. Il est indubitable qu'elles sont appelées à jouer un grand rôle dans les constructions futures, surtout grace à la facilité avec laquelle on les moule au moyen de la machine que nous venons de décrire. Seulement, d'après son mode de construction, cette machine me semble exiger des argiles très-fines, plastiques, parfaitement gâchées, et peu mélangées de sable, argiles qu'on ne trouve pas partout, et qu'on emploie plus volontiers à la fabrication des poteries et des faïences pour poëles, qu'à celle des briques ordinaires. Quoiqu'il en soit, cette machine à fabriquer les tuyaux de drainage et les briques creuses, est fort simple, et mérite d'attirer l'attention.

A propos de tuyaux de drainage, l'exposition en renferme plusieurs lots de toutes dimensions, et fabriqués par différents procédés, car les machines à faire les drains sont nombreuses. Les drains collecteurs goudronnés ou plutôt vernissés à l'intérieur sont remarquables par

leur beauté et préférables aux autres, car la surface lisse de leur cavité empêche les dépôts mécaniques ou chimiques de l'eau d'y adhérer aussi facilement que dans des tuyaux bruts. La verrerie de Semsales a aussi exposé des tuyaux de verre de bouteille pour drains ou conduites d'eau. Si leurs prix ne sont pas trop élevés, leur inaltérabilité est une qualité précieuse.

Le bruit et l'aspect étrange d'un battoir à blé transportable attirent les spectateurs dans le bâtiment du tir. Cette machine est un long char porté sur deux roues à la partie antérieure duquel se trouvent les rouleaux qui font sortir le grain des épis qui passent entre eux. Arrivé sur le champ, on dételle le cheval, et on le fait entrer par derrière sur le plancher incliné du char, sorte de cage où il est enfermé par des barrières à droite et à gauche, en avant et en arrière, lorsqu'on a relevé la porte de derrière qu'on avait eu soin de baisser pour lui servir de pont-levis. Le cheval se trouve alors avoir les quatre pieds sur un plancher formé de morceaux de planches larges d'un demi-pied, qui sont disposés et réunis comme les anneaux d'une chaîne sans fin et joints par des charnières. A mesure que le cheval marche, son poids fait fuir les petits madriers sous ses pieds en faisant tourner les deux cylindres autour desquels s'enroule le plancher sans fin comme une courroie qui roule sur deux tambours; ce mouvement se communique par des engrenages à la machine à battre le blé, qui se met à grincer et continue son travail tant que le cheval prisonnier ne cesse pas de marcher sur place. Quoique nécessairement lourd, ce char-battoir est fort ingénieux et dans des conditions de bonne construction, il paraît devoir se populariser[1].

Il y avait à l'exposition une douzaine de charrues de toutes formes et de tous les systèmes, sans roues d'avant-train, à une roue, à deux roues, l'une grande, destinée à suivre le fond du sillon, l'autre, petite, à en suivre le bord, les unes à oreilles fixes, les autres à oreilles tournantes. En fait de charrues, la complication ne vaut rien, et les plus simples sont les meilleures, disent les agriculteurs. C'est assez mon avis, et malgré mon inexpérience en ces sortes de matières, je crois que les charrues compliquées de l'exposition ne sont pas supérieures aux simples Dombasle et aux charrues belges qui commencent heureusement à remplacer partout les lourdes et primitives charrues de bois de nos pères.

Parmi les instruments d'agriculture, on remarquait de superbes chars à foin, parfaitement établis, de fort beaux hâche-paille et coupe-racines de divers systèmes, des semoirs de tous genres, un râteau mécanique des plus lourds et des plus compliqués, destiné à être traîné par un cheval, un brise-mottes formé d'une vingtaine de disques de fonte mobiles, dentelés à leur périphérie, d'un poids énorme, en tout cas inapplicable à la petite culture, à cause de l'attelage, puissant nécessaire à le mettre en mouvement; deux machines à battre les faux, ingénieuses, mais peu pratiques; plusieurs extirpateurs,

[1] Une autre machine à battre le blé, celle de M. Chatelanat, de Lausanne, a été essayée le lendemain de ma visite, et a battu 15 gerbes en dix minutes. Elle nécessite l'emploi d'un manége, tout en étant facilement transportable.

Digitized by Google

des scarificateurs, des herses à dents mobiles, et surtout une houe à cheval, système Dombasle. Cet instrument, qui peut servir à tracer des sillons, à extirper les mauvaises herbes, à butter des pommes de terre, est sorti, avec beaucoup d'autres, des ateliers de fabrication d'outils aratoires et de machines agricoles de M. Hälg, à Tägerweilen, en Thurgovie; il m'a paru l'un des plus utiles et avantageux, grâce peut-être à ce que le fabricant m'en expliqua l'usage et le maniement. M. Hälg fabrique toutes espèces d'outils aratoires; ses ateliers sont montés exclusivement en vue de cette fabrication, et toute son exposition dénote une entente parfaite des besoins de l'agriculture, une exécution solide et soignée, et des prix très-raisonnables. Il est fort à désirer que nos agronomes de la Suisse française fassent connaissance avec les produits de M. Hälg, sur la solidité et la bonne exécution desquels je ne puis assez insister.

On peut le dire sans crainte d'être taxé d'exagération, les outils aratoires étaient bien représentés à l'exposition, et les gens du métier qui l'ont visitée ont pu retourner chez eux riches d'idées nouvelles, et dépouillés de beaucoup de ces préjugés qu'ont en général les paysans contre tout ce qui ne vient pas d'eux, et va à l'encontre de leur routine habituelle. Le fait seul qu'il existe en Thurgovie une fabrique d'outils aratoires perfectionnés, qui prospère, prouve en faveur de l'agriculture de la Suisse orientale.

L'exposition des produits agricoles était fort belle, mais aurait pu l'être davantage : dans une année aussi favorisée que celle-ci; l'absence d'un catalogue se faisait de rechef vivement sentir. L'horticulture était assez pauvrement représentée; la saison n'était pas, il est vrai, fort propice, car le froid déjà vif de Berne empêchait les plantes de serre d'y apparaître. Nous avons admiré, comme bien d'autres, de superbes nénuphars roses, nageant dans un bassin autour d'une feuille de la Victoria regia, qui va fleurir à la Chartreuse, près de Thoune; puis une collection de conifères en pots, formant haie, envoyée par M. Pittet, de Lausanne. Cet amateur offrait aux regards du public, parmi nombre d'espèces rares, un jeune pied du *Vellingtonia gigantea*, ce conifère géant de Californie, dont la hauteur atteint trois cents pieds.

Les produits forestiers de M. Gehret, d'Argovie, obtenus de semis et cultivés en pépinière, méritaient d'attirer toute l'attention des forestiers. En fait de légumes, c'était des choux monstrueux, des betteraves énormes, des choux-fleurs admirables, des collections de pommes de terre où les variétés se comptaient par centaines, des carottes gigantesques, des haricots de toute espèce, des courges, dont une suffirait à nourrir une compagnie, des calebasses aux formes extravagantes. L'exposition des pommes et des poires se faisait remarquer autant par la taille que par la couleur, le nombre et le parfum, des centaines de variétés de ces fruits des pays tempérés. Plusieurs collections de fruits étiquetés étaient d'une richesse extraordinaire : Zurich avait envoyé une collection remarquable de raisins de toutes couleurs, de toutes provenances. Montreux étalait ses trésors : des grappes dorées, des pêches veloutées admirables, des figues aussi sucrées que celles de Naples, et des grenades que quinze jours de soleil ont dès lors fait passer du vert au rose. Puis, au milieu de ces grappes, ce n'était que

Digitized by Google

pyramides de bouteilles, étiquettes de mille couleurs, bouchons goudronnés, argentés, crus de choix arrivés des côteaux qui se mirent au bords de nos lacs suisses, ou se dessèchent au soleil ardent du Valais. Malheureusement pour ces vins, la position verticale des bouteilles flatte l'œil, aux dépens de la qualité du ontenu. Mais j'ai assez foi dans le jury chargé d'apprécier les crus de notre Suisse, pour être convaincu que la majeure partie des vins exposés ont été soigneusement mis en cave pour être solennement dégustés au jour fixé. On n'aura pas sans doute oublié de désigner pour cette occasion des suppléants aux jurés.

Les fromages étaient en petit nombre, et sous ce rapport mal représentés; chaque canton aurait dû envoyer les siens. Valais avait exposé de ses fromages centenaires; Belleley ne se contente pas d'entourer les siens d'un tonnelet, mais les enveloppe encore de feuilles d'étain.

Une collection superbe de semences et graines de toutes sortes avait été envoyée par l'école d'agriculture de Kreuzlingen, en Thurgovie, et lui a justement valu la médaille d'or. Les sociétés agronomiques de Zug et de Coire se sont distinguées aussi et ont mérité la même récompense. Les céréales formaient au fond de la salle des gerbes dorées du plus bel effet; les larges feuilles du tabac s'y étalaient desséchées à côté de vigoureuses plantes de différentes variétés de nicotianes, dont les feuilles de toutes formes et les fleurs roses, vertes, jaunes, s'étalaient au-dessus de pots de terre.

Argovie et Tessin exhibaient des cocons dorés et argentés filés par les vers à soie au milieu de touffes de colza desséché. Enfin, quelques ruches remplies de beaux rayons de miel doré provenaient des Grisons.

Les conserves et les fruits secs n'ont pas fait défaut non plus, que les divers produits ds la meunerie. Impossible de rendre compte de toutes ces richesses sans avoir passé des journées entières à les inventorier. Quoi qu'on en dise, on tient un peu à son pays pour ses produits, et on en est fier à ce titre comme à tel autre. Sous le rapport de ses productions, la Suisse n'a décidément rien à envier à qui que ce soit, et si le luxe n'y a pas encore provoqué, comme ailleurs, les cultures forcées des fruits délicats et exotiques, nos produits indigènes sont excellents et à la portée de chacun; il n'y a qu'à savoir les trouver et se les procurer là où ils sont les meilleurs. Sous ce rapport, les expositions de produits agricoles sont une excellente chose, à condition qu'un catalogue bien fait donne à chacun l'adresse de ceux qui exposent et qui sont disposés à se dessaisir des graines et des greffes dont on a les fruits sous les yeux. L'horticulteur passionné a le droit de rester seul en admiration devant une fleur unique, si cela lui convient, mais celui qui, en fait de fruits ou de légumes, arrive à obtenir du dehors ou à créer quelque variété distinguée, serait décidément coupable s'il gardait son produit pour lui seul et ne le communiquait pas aux amateurs, moyennant une juste rétribution. Une exposition agricole est difficile à organiser, j'en conviens; mais le réseau ferré de qui va bientôt enlacer la Suisse tout entière, en rendra l'organisation plus facile et moins dispendieuse,

de sorte qu'il y a tout lieu d'espérer que dorénavant ce genre d'exposition aura lieu fréquemment.

Eclairés par l'expérience, les comités chargés de l'arrangement des produits et de leur classement seront plus nombreux et s'y prendront plus à temps, l'impression de bons catalogues sera activée de façon à ce que dès le premier jour le grand public puisse, lui aussi, tirer un parti réel de l'exposition, et ne s'en revienne pas désormais à demi satisfait. Seulement, l'essai des machines, devrait aussi se faire à plusieurs reprises et à certaines heures déterminées, pour que tout le monde pût les voir fonctionner et se rendre compte de la nature de leur travail.

L'exposition agricole et industrielle de Berne nous a appris bien des choses, et, entre autres, ce qu'il y a à faire pour qu'une nouvelle atteigne mieux son but. Ceci n'est nullement un reproche fait aux différents comités; nous savons trop par expérience combien, dans nos villes suisses où nous n'avons guère d'oisifs, il est difficile de trouver des gens occupés, ordinairement les plus capables, qui soient disposés à consacrer des jours et des semaines à la préparation d'une exposition agricole ou industrielle; et cependant, pour que tout soit réussi, rien ne doit avoir été improvisé, souvenons-nous en toujours. La faute en est aussi en partie aux exposants eux-mêmes, dont les produits n'arrivent presque jamais en temps utile. Somme toute, malgré ses imperfections, l'exposition de Berne a été une bonne et belle chose, elle a laissé, j'en suis sûr, de vifs et agréables souvenirs à tous ceux qui l'ont visitée, et a dû donner à l'étranger une idée favorable de l'agriculture du peuple qui habite le beau pays de Suisse.

Dr VOUGA.

Digitized by Google

LETTRES-MÉMOIRES

DE

MADAME DE CHARRIÈRE[1]

Cinquième article — (1790-1792).

L'insuffisance de ressources dans la société de nos petites villes suisses, l'idée d'occuper son esprit et son imagination, un certain besoin d'agir qui ne l'abandonna jamais, l'envie de se faire une renommée littéraire, tels furent les motifs qui entraînèrent madame de Charrière dans la carrière d'auteur. Dans un portrait tracé de sa propre main, sous le nom de Zélinde, à la manière des derniers siècles, elle disait d'elle-même avec beaucoup de finesse et d'abandon :

« Zélinde a eu de la vanité ; mais la connaissance et le mépris des hommes l'ont corrigée. Cependant cette vanité va encore trop loin au gré de Zélinde elle-même ; elle pense que la gloire n'est rien au prix du bonheur ; mais elle ferait encore bien des pas pour la gloire. Si l'on est bonne quand on pleure sur les malheureux, quand on met un prix infini au bonheur de tout être sensible, quand on sait se sacrifier aux autres et qu'on ne sacrifie jamais les autres à soi, Zélinde est naturellement bonne et le fut toujours. Mais s'il ne suffit pas pour cela d'une équité scrupuleuse dans une âme généreuse, compatissante et délicate ; si, pour être bonne, il faut encore dissimuler ses mécontentements et ses dégoûts, se taire quand on a raison, supporter les faiblesses d'autrui, faire oublier à ceux qui ont des torts qu'ils nous affligent, Zélinde souhaite toujours de l'être et le devient. Son cœur était capable de grands sacrifices ; elle a accoutumé son humeur aux petits. Elle cherche à rendre heureux tous les moments de ceux qui l'approchent, car elle voudrait faire le bonheur de leur vie et les moments sont la vie. Trop sensible pour être constamment heureuse, ceux qui

[1] Voir le numéro de Septembre.

l'approchent gagnent à ses chagrins. Son existence ne doit pas être inutile ; et moins elle lui paraît un bien pour elle-même, plus elle veut la rendre un bien pour eux.»

Ce portrait fut tracé en réponse à un autre qu'on avait fait courir à Lausanne après la publication de la première partie de *Caliste*, et dans lequel on la faisait parler ainsi sur son propre compte :

« Je suis désobligeante par principe, méprisante par système, bizarre par vanité. J'étais faite pour un plus grand théâtre ; tout ce qui est rétréci contrarie mon imagination ambitieuse. Je ne désire que les jouissances de l'orgueil, et un esprit d'inquiétude me suit partout. Je parais avoir pris le rôle d'auteur ; je fais des romans sans intrigues ; lorsque j'écris, ce sont toujours les petits *riens*, les misères dont je suis frappée qui m'entraînent, etc., etc. »

Nous avons énuméré et apprécié ailleurs et très en détail les ouvrages de Madame de Charrière[1]. Ne voulant point nous répéter, nous nous bornerons à rappeler en quelques mots que déjà en Hollande mademoiselle de Tuyll avait essayé du métier d'auteur en publiant le conte du *Noble* (1763), dans lequel elle montrait toute l'indépendance de ses idées. Cherchant à définir la noblesse, elle ne trouvait en fin de compte d'autre définition que celle-ci : « *C'est le droit de chasser.* »

Ce fut en 1783 qu'elle donna, sous la rubrique de Toulouse, la première partie de *Caliste* ou *Lettres écrites de Lausanne.* La seconde partie, qui renferme des pages admirables, ne parut qu'en 1788 dans une nouvelle édition.

Les *Lettres Neuchâteloises*, qui ne firent pas moins de bruit que celles de Lausanne, sont de l'année 1784. «Grand orage au bord du lac, dit M. Sainte-Beuve, et surtout dans les petits bassins d'eau à côté. » On ferait une petite bibliographie de toutes les réponses satiriques auxquelles ce court reman épistolaire donna lieu. Dans une seconde édition, rendue nécessaire par le scandale même, madame de Charrière adressa aux Neuchâtelois ces vers en forme d'apologie :

[1] Voyez les ***Etudes littéraires sur la Suisse française dans la seconde moitié du XVIIIe siècle***, par E.-H. GAULLIEUR, ouvrage qui a remporté le prix proposé sur ce sujet par l'Institut Genevois.— Genève, 1856. In-8. (Pages 125 à 176.)

Digitized by Google

Peuple aimable de Neuchâtel,
Pourquoi vous offenser d'une faible satire?
De tout auteur c'est le droit immortel
Que de fronder peuple, royaume, empire;
S'il dit bien, il est écouté,
On le lit, il amuse et parfois il corrige.
S'il a tort, bientôt rejeté,
Il est le seul que son ouvrage afflige.
Mais, dites, prétendriez-vous
N'avoir pas vos défauts aussi bien que les autres?
Ou vouliez-vous qu'éclairant ceux de tous
On s'aveuglât seulement sur les vôtres?
On reproche aux Français leur folle vanité,
Aux Hollandais la pesante indolence,
Aux Espagnols l'ignorante fierté,
Au peuple anglais la farouche insolence.
Charmant peuple neuchâtelois!
Soyez content de la nature;
Elle pouvait, sans vous faire d'injure,
Ne pas vous accorder tous les dons à la fois.

Ces vers gracieux et flatteurs ne raccommodèrent que médiocrement les choses. Ils furent regardés comme une ironie par le gros de la société de Neuchâtel. Mais dans cette ville comme à Colombier et aux environs, madame de Charrière trouva aussi des défenseurs, des admirateurs, et, ce qui vaut mieux, des amis qui formèrent autour d'elle un petit cercle d'élite de personnes des deux sexes, qu'elle se plut à instruire, à amuser, à former. Elle continua d'écrire sur divers sujets, même politiques, faisant paraître ses ouvrages tantôt à Genève, tantôt à Lausanne, ou dans quelque autre ville de la Suisse. Le *Mari sentimental* ou *Lettres d'un homme du Pays de Vaud*, parut en 1783, et il fut suivi de la contre-partie : *Lettres de mistriss Henley*, la femme sentimentale. Une donnée fournie par le général Samuel de Constant, père du jeune Benjamin Constant, dont elle avait fait la connaissance particulière pendant un séjour à Paris, en 1786, avait servi de thème au *Mari sentimental*, que l'on prit encore pour une satire pleine de personnalités. Madame de Charrière, dans une lettre à M. de Salgas, le sage de Bursins, raconte spirituellement ses tribulations d'auteur. Cette lettre ouvrira convenablement la nouvelle partie de sa correspondance que nous voulons publier :

Digitized by Google

Colombier, 17 juin 1790. [1]

« Je vous dois la réponse que vient de me faire M. Tronchin, auquel j'avais demandé de me chercher à Genève un éditeur qui voulût

[1] Pour expliquer la lacune qui existe dans les lettres de Madame de Charrière, depuis l'année 1774, date à laquelle s'arrêtaient les dernières lettres contenues dans notre quatrième article, jusqu'à l'année 1790, où commence celui-ci, nous devons rappeler aussi brièvement que possible les événements de sa vie durant ce laps de temps, comme aussi divers ouvrages, et cette *Revue* même, qui ont parlé de cette femme distinguée et si intéressante par les qualités du cœur et de l'esprit.

Les premières années du séjour de Madame de Charrière en Suisse se passèrent assez paisiblement à Colombier, sauf quelques séjours, l'hiver surtout, à Lausanne et à Genève. Dans ces deux villes, elle fréquenta ce qn'on appelait la première société, et correspondit surtout avec MM. Tissot, Gibbon, de Salgas, Tronchin, de Saussure. La fille de celui-ci, qui devint plus tard célèbre sous le nom de Madame Necker de Saussure, a parlé avec éloges de M^me de Charrière dans ses ouvrages, et elle lui écrivit de nombreuses lettres dont nous avons les originaux.

En 1786, M. de Charrière fit avec sa femme un voyage à Paris. Ils y demeurèrent plusieurs mois, et ce fut alors qu'ils rencontrèrent, dans un hôtel garni, le jeune Benjamin Constant, dont la famille leur était déjà parfaitement connue. Madame de Charrière avait dès lors un renom littéraire dans quelques sociétés parisiennes. Ses *Lettres écrites de Lausanne*, ses *Lettres Neuchâteloises*, le *Mari sentimental*, *Mistriss Henley*, et quelques autres contes ou romans, lui avaient valu là des approbateurs et des lecteurs plus bienveillants et plus désintéressés que ceux des villes de la Suisse française. Les ennuis de société, que lui attirèrent dans celles-ci plusieurs de ses livres où l'on avait voulu voir de la méchanceté et des allusions satiriques, furent même probablement pour quelque chose dans ce voyage à Paris, qui se prolongea au delà des premières prévisions.

Les sociétés que Madame de Charrière voyait le plus souvent à Paris étaient celles de M. Necker, de M. Suard, de l'Académie française, de Madame Saurin, femme d'un autre académicien, fils de celui qui avait eu le fameux procès de couplets avec le poète Jean-Baptiste Rousseau. Mademoiselle Necker, avant de devenir Madame la baronne de Staël, se lia assez étroitement avec la spirituelle Hollandaise, et commença avec elle une correspondance qu'elle continua ensuite à Coppet, et qui cessa pour des raisons que nous expliquerons dans un prochain article.

Pour tous les détails relatifs aux événements, d'ailleurs très-simples de la vie de Madame de Charrière, nous renverrons à une notice bien connue de M. Sainte-Beuve, à la correspondance de Benjamin Constant donnée par nous dans la *Revue des Deux-Mondes* (n° du 15 avril 1844), et publiée dès lors à part, à notre *Histoire littéraire de la Suisse française pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle* (Genève 1855), et enfin à la *Revue Suisse* elle-même. Ce dernier recueil, en effet, dans son N° d'avril 1844, a publié de son côté des lettres de Madame de Charrière à Benjamin Constant, comme contre-partie de celles qu'il lui écrivit d'Angleterre, d'Allemagne, de Lausanne

Digitized by Google

acheter mes *Trois femmes*[1] : « Ne songez plus à tirer de l'argent de « ce que vous pourriez écrire. Outre qu'à mon gré cela serait peu « honnête, je vous assure que cela ne vous réussirait pas. Jamais vous « n'y gagnerez la moindre chose. »

Je me fâchai presque, pensant que c'était me déclarer que je n'aurais point de lecteurs. Mais M. Tronchin avait raison, et quoique je n'aie pas renoncé au profit qu'un auteur peut tirer de ses livres, par honneur, par orgueil, par aucun noble rapport que je me sentisse ni que je voulusse me donner avec Montesquieu, quoique je n'y aie jamais renoncé formellement, désirant au contraire tantôt de payer une dette, tantôt de faire un présent avec l'argent que j'aurais gagné, il a bien fallu y renoncer de fait, c'est-à-dire m'en passer, ce que je n'ai pu faire sans rougir un peu de ma profonde maladresse. Encore si mes disgrâces s'étaient bornées à ne gagner point! Mais payer moi-même, tantôt les frais entiers de l'impression, tantôt le papier nécessaire, tantôt les gravures dont j'ai eu la sottise et la présomption de vouloir parer mes pauvres *Trois femmes*, sans que jamais on m'ait rien rendu, rien payé, cela est aussi trop ridicule! A Paris, l'imprimeur ou libraire Buisson me reçut avec insolence. Il avait fait venir de Genève tout ce qui restait d'une seconde édition des *Lettres Neuchâteloises*, et ce qu'on avait imprimé des *Lettres écrites de Lausanne*. J'en achetai pour moi, puis quelques exemplaires pour mes amis, qui, croyant qu'elles m'appartenaient, m'en demandaient sans façon, (et en effet j'avais payé en entier les *Lettres Neuchâteloises*). Eh bien ! ce Buisson, voyant que je tardais à payer, me fit dire par mon domestique que j'avais beau me dire la propriétaire et l'auteur de ces deux livres, il n'était pas obligé de me croire et me priait de lui envoyer tout de suite son argent.

M. Bailly, autre libraire de Paris, vendait *Mistriss Henley*, livre auquel on avait joint, outre le *Mari sentimental*, une misérable suite de ma brochure qui en était la critique plus ennuyeuse encore qu'offensante, et les journaux s'étonnèrent de ce que les deux parties d'un

et d'ailleurs pendant les années qui précédèrent immédiatement la Révolution française.

Sous peine de reproduire ce qui avait déjà été donné dans cette même *Revue* il y a douze ans, nous ne pouvions insister de nouveau sur cette portion de la vie de Madame de Charrière. Nous aimons mieux renvoyer à la source nos lecteurs d'aujourd'hui, parmi lesquels il s'en trouve sans doute d'anciens, auxquels ces renseignements remettront en mémoire des détails qui ont fort bien pu être oubliés. Avant tout, nous devions éviter de nous répéter, par égard pour la *Revue Suisse* elle-même.

[1] Ce roman de Madame de Charrière parut d'abord à Lausanne, en 1791, et ensuite en 1798 à Zurich, sous la rubrique de Leipzig, dans un recueil de nouvelles données sous le nom de l'*abbé de la Tour* (3 vol in-8).

Digitized by Google

même ouvrage se ressemblaient si peu! M. Prault, (auquel M. de Bièvre disait M. *Probléme*, pourquoi ne vois-je pas ici Madame *Profanée*, ni Mademoiselle *Pro nobis ?*) ce M. Prault convint qu'il imprimerait *Caliste* aussi bien que les *Lettres de Lausanne* à frais et à profit communs pour lui et pour l'auteur, mais j'oubliai de faire écrire et signer le marché, et quand j'envoyai le compositeur Zingarelli lui demander, pour lui Zingarelli, la moitié des profits qui devaient être considérables, puisque *Caliste* avait eu un très-grand débit, il dit que j'avais été si lente et si minutieuse, lors de l'impression, en corrigeant les épreuves, qu'il n'y avait rien gagné du tout.

Il est vrai que j'avais été lente et maladroite; il n'était pas vrai qu'il n'eût point gagné. A sa prière j'avais gardé le plus rigoureux silence sur *Caliste* pendant plusieurs mois, parce qu'il voulait ne la mettre en vente qu'après le nouvel-an, c'est-à-dire après le débit des *Almanachs*.

C'est une drôle de chose qu'un livre. Sa conception, son impression, le commerce qui s'en fait, les éloges qu'il reçoit, le blâme qu'il éprouve, ce qu'il en revient à l'auteur d'estime ou de diffamation sont des choses qui n'ont entre elles aucun rapport. De tous les auteurs célèbres, je crois que Voltaire a été le plus habile marchand de livres[1] et le seul

[1] On a publié dans le ***Bulletin du Bibliophile*** (année 1850, page 871), une lettre de ce même libraire Prault, dont parle Madame de Charrière, lettre qui pourra édifier ceux qui croient encore que ce sont ses ouvrages qui ont enrichi le patriarche de Ferney :

« Voici, écrit Prault à Madame de Chambonin, l'histoire des ouvrages de M. de Voltaire depuis que je le connais, et je suis en état de le prouver par des pièces justificatives :

« J'ai commencé par imprimer la ***Henriade***, avec des corrections considérables; et M. de Voltaire, en me la donnant, en abandonna le profit à un jeune homme (La Mare) que ses talents lui ont attaché, et à qui il a fait encore présent de sa tragédie de la ***Mort de César***. Il permit dans un autre temps, à un autre libraire, de réimprimer ***Zaïre,*** dont le privilége était expiré. Il m'a donné à moi ses tragédies d'***Œdipe, Mariamne*** et ***Brutus***. J'ai imprimé l'***Enfant prodigue ;*** celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix si honnête que, bien loin de contester avec lui, je lui donnai cent francs au dessus du prix qu'il m'en avait demandé. Quelques jours après, M. de Voltaire m'écrivit qu'il n'exigerait jamais d'argent pour le prix de ses pièces ni pour aucun autre de ses ouvrages, mais seulement des livres. Enfin il a fait présent de ses ***Eléments de Newton*** à ses libraires de Hollande. Peu de temps après, on en a fait une édition sous le titre de Londres, et je sais que le libraire qui l'avait faite, à l'insu de M. de Voltaire, crut cependant, avant de la faire paraître, lui devoir l'attention de la lui communiquer et de la soumettre à ses corrections. L'édition étant en état de paraître, M. de Voltaire en a acheté cent-cinquante exemplaires pour faire des présents à Paris, qu'il a payés, et qui lui reviennent, avec la reliure, à plus de cent pistoles.

« Voilà, Madame, ce que les ouvrages de M. de Voltaire lui ont produit;

Digitized by Google

qui se soit considérablement enrichi. Mais pourquoi les libraires qui volent les auteurs s'enrichissent-ils assez rarement eux-mêmes? C'est ce que j'ignore tout à fait. Beaucoup d'entre eux, tout en volant, se ruinent.

Après mon retour de Paris, fâchée contre la Princesse d'Orange, j'écrivis la première feuille des *Observations et conjectures politiques*. Pour la faire remarquer et lire, j'en écrivis une seconde dont l'intérêt devait être un peu plus général. C'est celle qu'il a plu à l'imprimeur des Verrières, M. Vittel, de mettre la première dans le recueil qu'il fit. Puis vinrent les autres. Une indignation, disons mieux, un zèle patriotique en dicta plusieurs. J'exigeais de l'imprimeur qu'il les envoyât l'une après l'autre à M. Charles Bentinck, à M. Van den Spiegel et à vous. Personne ne reconnut l'auteur. Je voulais qu'on les envoyât et les vendît à Paris comme on aurait pu faire de tout autre ouvrage périodique, et je ne doutais pas que cela ne se fît. Benjamin Constant survint[1]. Il me regardait écrire et prenait intérêt à mes feuilles, corrigeait quelquefois la ponctuation et se moquait de quelques vers alexandrins qui se glissaient parfois dans ma prose. Nous nous amusions fort. De l'autre côté de la même table, il écrivait sur des cartes de *tarocs* qu'il se proposait d'enfiler ensemble, un ouvrage sur l'esprit et l'influence de la religion et de toutes les religions connues. Il ne m'en lisait rien, ne voulant pas comme moi s'exposer à la critique et à la raillerie. Madame de Staël appelle cela, dans un de ses livres, un *grand ouvrage*, quoiqu'elle n'en ait vu, dit-elle, que le commencement (quelques cartes sans doute), et elle invite la littérature et la philosophie à se réunir pour exiger de l'auteur qu'il le reprenne et l'achève. Mais elle ne nomme pas cet auteur, ne donne point son adresse, de sorte que la littérature et la philosophie eussent été fort embarrassées à lui faire parvenir une lettre. »

Nous voici au fait de la manière de travailler de madame de Charrière et des seuls revenant-bons qu'elle retirait de ses ouvrages. Comme la plupart de ses contemporains, elle se faisait illusion sur les profits que le patriarche de Ferney retirait de sa plume. Il résulte de sa *Correspondance générale* et des suppléments que divers éditeurs y ont ajoutés, que Voltaire travaillait presque aussi gratuitement qu'elle, et que s'il s'est enrichi, ce n'est pas précisément avec ses livres.

voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur, et vous voyez quelle foi on peut ajouter au libelle de la *Voltairomanie* et aux impostures dont il est tissu.

« J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc. PRAULT, fils. »

1 C'est à ce séjour de Benjamin Constant à Colombier que se rattachent les

Madame de Charrière aimait à donner des avis aux jeunes femmes qui les lui demandaient. Il est telle de ses correspondances de ce genre qui pourrait servir de manuel ou de traité d'éducation et de bonne diction, de guide pour le choix des lectures et pour la conduite dans le monde. Nous citerons quelques lettres de ce genre. Elles sont adressées à une jeune personne que sa destinée venait d'appeler à Berlin pour occuper une place à la cour auprès d'une des épouses que le roi Frédéric-Guillaume II, neveu et successeur de Frédéric-le-Grand, prenait, quittait et reprenait avec une facilité si peu exemplaire :

« Ce lundi 29 mars 1791.

« Vous me touchez encore plus que vous ne me flattez, Mademoiselle. Qu'il est doux de voir une personne telle que vous êtes s'imaginer avoir besoin de moi ! C'est une illusion. Un peu d'expérience suffit quand on a votre esprit et votre pénétration. Mais n'importe, ce que je sais est à vos ordres. Le zèle tiendra lieu de lumières. Ecrivez, demandez, je vous répondrai avec empressement. Votre lettre est jolie, simple de style, nette et propre d'écriture. Je ne sais si « *la langue m'a fourché* » est du beau français, mais je sais que je l'ai dit mille fois et compte bien le dire encore.

Lavater est un fou de parler de nos idées comme d'une troupe de danseurs qui auraient besoin d'un certain espace pour étendre les bras, faire des entrechats et des pirouettes. Je ne puis entendre parler de ce charlatan sans que ma bile ne s'échauffe. En tout cas, Mademoiselle, qui sait si votre cerveau n'est pas un vaste théâtre où des milliers d'idées pourraient se joindre, se diviser, faire des pas de rigodons, de menuet, de bourrée avec plus d'aisance que nulle part ailleurs ? Si madame votre mère, lorsqu'elle vous portait dans son sein, eût fait un faux pas qui vous eût contusionné ou comprimé le crâne, nous pourrions craindre que vous n'y pussiez jamais faire entrer ni arranger les idées que les livres, les événements, moi et d'autres vous présenterions, mais votre tête m'a paru en fort bon état en dedans et en dehors. Procédez doucement à l'introduction de ce monde d'idées qui en demande l'entrée. Regardez chacune d'elles en face, de tous les côtés, sans préoccupation ni précipitation, puis associez les et les assortissez comme il leur convient ; vous verrez alors qu'il y a chez vous bien de la place et bien de la capacité.

lettres à Madame de Charrière, publiées dans la Revue des Deux Mondes (*La jeunesse de Benjamin Constant, racontée par lui-même, lettres inédites communiquées et annotées par M. E.-H. Gaullieur*, n° du 15 avril 1844) et celles que nous avons données ensuite dans la Bibliothèque universelle de Genève.

Digitized by Google

Je conviens que vos récits, ceux que j'ai été dans le cas d'entendre de votre bouche ou de lire dans vos lettres, m'ont paru simples et clairs, mais je ne conviens pas pour cela que ce soit faute de savoir vous former une idée *claire* et trouver une expression *simple*, que vous tombez dans la recherche et dans le précieux. L'autre jour, vous m'avez remerciée de . . . . Voici la phrase que je copie :

« .... Il est venu (un rhume de cerveau) à la suite des maux de tête. « Je vous rends grâce d'avoir bien voulu vous informer *de ce qu'ils « faisaient de moi.* »

Je vous demande premièrement si cela est simple ; secondement si la recherche vient là des causes auxquelles il vous plaît d'attribuer le manque de simplicité. Consentez, Lucinde, à avoir un petit défaut, et donnez-vous le plaisir de vous en corriger. Vous me donnerez en même temps à moi celui de vous y aider. L'abus de l'esprit est une chose si naturelle, si commune! Songez que vous vous êtes élevée presque seule. Comment auriez-vous pu vous garantir à la fois de l'ignorance, du bavardage, de l'insipidité d'une société comme celle de tous les petits endroits, et ne pas heurter plus ou moins contre un autre écueil, celui de l'esprit qui se plaît un peu trop en lui-même et va, pour son propre plaisir, se raffinant, se faisant beau, et joli et gentil? Soyons justes. Il n'était pas possible de sortir de Neuchâtel perfectionnée à ce point que d'avoir beaucoup d'esprit et de n'en montrer jamais qu'à propos, d'avoir une grande connaissance de l'art et de négliger l'art tout exprès, ou de le faire ressembler si bien à la nature, qu'on le prît pour elle. Pareille chose n'est jamais arrivée. Vos facultés, prenant leur essor, se sont fait admirer; à présent c'est à les diriger et à les retenir qu'il faut mettre votre soin. Je ne vous laisserai aucun repos sur cela. Ma rustauderie attaquera sans cesse ce que je verrai en vous de trop subtil et de trop recherché. De trop.... dis-je? Le saurai-je toujours distinguer ce *trop* de *pas trop?* Non sans doute, et cette juste distinction est très-difficile et passe ma portée.

Il y a trois ou quatre ans que M. Constant (Benjamin) étant ici, madame Guyenet, l'amie de Jean-Jacques Rousseau, vint voir Mlle Louise de Penthaz, sœur de M. de Charrière. « Comment est-elle? dis-je à ma belle-sœur, après que sa visite, reçue au jardin, fut finie.— Je ne saurais trop vous le dire, me répondit-elle. Elle a certainement bien de l'esprit. Mais..... — Achevez donc. — Elle dit de ces choses.... — Quelles choses? — Comme vous n'en dites jamais. — Cela ne prouve assurément rien contre ces choses-là..... — Vous avez raison, cependant..... — Enfin, quoi? qu'a-t-elle dit? De grâce, rappelez-vous.... — Eh bien, par exemple, voulant me questionner sur quelques graines, sur la culture de certaines laitues, de certaines racines, elle m'a dit en s'éloignant de sa fille et de ses nièces : « *Pendant que ces jeunes personnes s'entretiendront de fleurs, nous parlerons de légumes.* » J'entends, dis-je à Mlle Louise, mais ce sont de pareils rapprochements

Digitized by Google

d'idées qui font le charme des écrits de Voltaire et d'autres beaux esprits. Je ne suis pas surprise qu'avec Rousseau Mme Guyenet ait pris ce goût et son esprit cette tournure ?»

Quelques mois après, les lettres de Voltaire parurent, et Benjamin Constant m'écrivit de Brunswick : « Ce que vous dîtes un jour à l'occasion de Mme Guyenet est si vrai, qu'en lisant les lettres de Voltaire j'ai pensé mille fois aux fleurs et aux légumes.» Que conclure de là? Dirons-nous qu'il n'y avait point trop de recherche dans le propos de Mme Guyenet, ou bien que ce qui plaît dans un bel esprit de profession, dans un homme qui s'est fait admirer plus en grand, déplaît dans une femme qui borne à la conversation la scène où son esprit se montre? En vérité, je ne le sais pas trop, mais ce petit fait, avec toutes les réflexions auxquelles il a donné occasion de naître, m'a paru singulier et précieux, ou curieux pour mieux dire, car pour être précieux il faudrait qu'il me donnât de quoi fixer mes idées sur cette matière, et ce n'est pas cela du tout.

« Mais je m'aperçois que m'étant amusée avec les esprits, le vôtre, celui de Voltaire, celui de Mme Guyenet, je n'avais rien dit de vos amis D. P. Ce n'est pas assurément qu'ils ne m'intéressent pas, mais ils m'intéressent d'une manière inquiétante et point du tout agréable. Je vois bien qu'ils sont mal à Berlin, mais je ne suis pas du tout persuadée qu'ils fussent mieux ici. Le mari sera désœuvré, et quant à la femme je suis frappé, en pensant à elle, de l'immobilité où son jugement est resté lorsqu'il n'avait fait que la moitié du chemin qu'un jugement doit faire pour se former passablement. C'est encore une fille de seize ans, douée d'une candeur charmante et d'une probité parfaite, incapable de manège, de malice, de coquetterie. Elle n'est pas allée plus loin que cela. Nulle connaissance des hommes et des choses, point de souplesse et peu de fermeté. Son avenir m'effraie. Quant au mari, je le trouvais tout propre à traînasser élégamment de douces et vieilles pensées auprès d'un roi. Que fera-t-il s'il quitte la cour? »

« Du 15 novembre 1791.

« Il est donc bien vrai, bien sûr que je vous puis faire plaisir en vous écrivant. Là dessus, je prends vîte la plume, Mademoiselle. Vous voulez que je vous indique des livres qui ne soient pas des romans, des livres tels, qu'après s'être amusé un instant à les lire, on ne se reproche pas que cet instant ait été absolument perdu.

Je me suis amusée cette nuit à vous faire une liste de livres dans ma tête. La voici. Je suppose que vous n'avez pas lu ou que vous pouvez vous résoudre à relire.

D'abord je vous recommande mon cher, bien-aimé, très-honoré, respecté même, l'écrivain vrai, l'homme honnête, Duclos; ses mémoires

Digitized by Google

surtout, mais aussi son voyage en Italie. Ne lisez pas le monotone libertin duc de Richelieu, mais bien quelques lettres qui sont à la fin de chaque volume. Vous trouverez de libertines grandes dames écrivant comme des servantes de cabaret. Vous trouverez Mme du Châtelet, la célèbre Emilie, écrivant elle-même bien différemment de ce que la faisait écrire son amant Voltaire. Rien n'est si plat et si absurde, mais cela est plaisant à comparer avec les lettres soi-disant de cette femme à Frédéric II, et d'autres belles choses qui étaient d'elle comme de moi. Vous verrez l'ambitieuse et spirituelle Mme de Tencin et l'aimable Mme de Châteauneuf. Enfin, vous vous amuserez, j'en suis bien sûre.

Lisez d'un bout à l'autre Mme de Staal (non la fille de M. Necker, que vous connaissez), mais Mlle de Launay, attachée à Mme du Maine. Il n'y a pas de femme qui ait écrit avec plus d'esprit. Il y a d'elle des mémoires, des portraits et deux comédies.

Je vous recommande aussi un livre de M. de Rulhières, intitulé, je crois : « *Eclaircissements relatifs à la révocation de l'Edit de Nantes et à l'histoire des Protestants en France.* »

Cela est très bon. Toutes ces lectures-là ont une sorte de rapport. La scène est en France. La fin du règne de Louis XIV, la régence du duc d'Orléans, une partie du règne de Louis XV, voilà ce que l'on y apprend à connaître, avec d'autant plus d'intérêt que ce sont ces époques là qui ont amené tout ce que nous voyons arriver aujourd'hui, et cela si visiblement qu'on n'est plus étonné de rien quand on les a étudiées. Mais après ces lectures, ou entre deux, lisez la *Vie de Goldoni*. Cela est naïf, bonhomique, amusant. Grétry, à son imitation, et pour gagner de l'argent, a fait un gros livre de lui-même, où il rend compte de tous ses petits opéras. Le livre est trop gros, la vanité en est trop puérile; mais pour qui aime à étudier les arts et les artistes, il y a de l'intérêt. Vous y trouverez un d'*Hèle*, que j'aime passionnément.

Faisons à présent un grand saut. Lisez le *Spectateur*, mais en choisissant et seulement deux ou trois discours de suite. Un autre saut, et me voilà à mon cher *Plutarque*. Les hommes illustres peuvent et doivent se relire cent fois et à tout âge. Cela n'est jamais trop revu et trop repensé. Si l'on avait *de Thou* toujours sur sa table, et qu'on pût choisir certains morceaux et les marquer, je crois qu'on les relirait souvent aussi. On y chercherait tantôt les Médicis, tantôt les Caraffa, puis un morceau de l'histoire de Hongrie, puis certains traits de la vie de Charles-Quint.

Quelle longue réponse je vous ai faite, Mademoiselle, à propos d'un mot qui n'était pas même une question! Ne tremblez-vous pas de me parler de quelque chose, voyant que je ne sais répondre que si fort à fond, et avec tant de prolixité? En tout cas, que ma bonne intention vous fasse excuser ma maladresse...

C'est bien me prendre par mon faible que de me parler de mon

Digitized by Google

opéra de *Zadig*. Il n'est pas fini, parce qu'il m'a fallu refaire presque tout le troisième acte dont les airs trop courts, qui s'entremêlaient au récit, ne faisaient pas assez d'effet. Après que Zingarelli et moi eûmes vu cela, dans une sorte de répétition que nous fîmes la veille de son départ, je me suis amusée quelque temps à faire des cantiques pour me reposer. Mais il y a quinze jours que je me suis remise courageusement à l'œuvre, et j'ai refait tout ce qui n'était pas bien dans le poëme. Puis j'ai fait un air, j'en ai ébauché un autre, et avant-hier ils sont partis pour Milan à fin de se faire façonner et habiller d'un bel accompagnement. Actuellement j'ai sur le métier un trio d'*Astarté*, de *Missouf* et du *prince d'Hircanie*. Cela m'amuse toujours, et plus que je ne puis le dire. Si vous voulez le premier de mes cantiques, fait pour Charles Chaillet, je vous l'enverrai. M. de Castillon, s'il ne l'a pas jetée au feu, doit avoir une chanson qui appartient à mon petit opéra *Les Femmes*. Faites-la lui demander. Elle commence :

« Sur un sujet peu sérieux, c'est trop verser de larmes. »

Je suis fâchée qu'on ne chante que de l'Italien à l'Opéra de Berlin. Mon *Polyphème*, avec ses chœurs et ses ballets, et le spectacle qu'il demande, serait sûrement d'un grand effet. J'ose et puis bien le dire. Le peu approuvant *Zingarelli*, qui ne s'admire jamais, qui me critique sans cesse, est forcé d'applaudir à ce fruit de nos querelles, de nos veilles, de nos pleurs... Oui de nos pleurs. J'ai pleuré plus d'une fois en me disputant avec lui sur une croche ou un demi-soupir, en soutenant un *ut* contre un *mi*. Zingarelli disait les larmes aux yeux : « Ce Cyclope me fera devenir fou ; voici cinq fois que je l'ai refait. » Aussi rien de banal, rien de traînant dans tout le *Polyphème*. J'ai inventé hardiment, il a sévèrement corrigé, et quand il a suppléé il s'est élevé au dessus de lui-même.

Il n'y a rien de nouveau ici qu'un sermon de M. ***, tout rempli d'éloges pour ses paroissiens de la classe supérieure et de reproches pour les autres. Il est entré dans de grands détails sur l'infidélité des vignerons et autres ouvriers, si lents à l'ouvrage quand ils travaillent à la journée, et si diligents quand c'est à tâche. Il a taxé de crime l'inhospitalité envers quelques-uns de nos émigrés (les *Montregard*), qu'il n'a pas tout à fait nommés, mais peu s'en fallait. Enfin la vulgarité, la véhémence et la partialité brillaient à qui mieux mieux dans cet étrange sermon. Il a produit un mécontentement extrême chez tous les maltraités et a déplu à tous les gens de bon sens. Beaucoup de gens ne veulent plus aller au sermon de ce pasteur. On a écrit une lettre très satirique ; enfin c'est une vraie rumeur. Et cependant l'homme est un bon homme, à qui l'on ne peut supposer que de bonnes intentions. Mais où l'esprit et le sens manquent, les meilleures intentions ne produisent souvent que du mal.

Digitized by Google

Je pardonne fort à votre femme de chambre de Boudry son peu d'étonnement. Etant enfant, je ne fus surprise de rien à Versailles ni à Paris, si ce n'est des décorations de l'Opéra, et en Angleterre rien ne m'étonna que des brebis à cornes. En revanche Amsterdam et son port m'ont étonnée toutes les fois que je les ai vus. Si quelque chose vient à étonner Rosette, dites le moi. Un beau palais, par exemple, pourra bien surprendre un peu celle qui ne connaît que l'architecture de Colombier, Boudry et Neuchâtel.

On attend ici avec impatience le résultat de la conférence de Pilnitz. Le pays de Vaud occupe aussi. MM. de Berne ont fait des actes de pouvoir arbitraire qui ne pourront être justifiés que par la nécessité bien connue et par le succès. Il me semble que l'on est tranquille dans ce pays-ci et que l'on y sent assez généralement les bienfaits d'un gouvernement très-doux et les affreux dangers d'un bouleversement, même d'une innovation. Plaise au ciel que cette impression reste gravée dans tous les cœurs! Les clubistes commencent à être en horreur partout, et l'on semble s'être donné le mot en France pour ne pas les élire députés à cette seconde législature. Si les étrangers ne se mêlent pas de la querelle, et que les colonies ne désertent pas la cause commune, la France peut encore être sauvée, et ce pays-ci rester comme il est. »

« Du 2 décembre 1791.

« Ce que vous dites de la cour et des courtisans de Berlin est je crois très-vrai. Mais si vous trouviez dans une autre ville, à Francfort par exemple, rien que des gens d'argent et de commerce, puis dans quelque autre ville rien que des gens de lettres, et ainsi de suite, je crois que successivement ils produiraient chez vous un dégoût tout pareil. A votre âge on a le bonheur de croire que ce qu'on ne voit pas vaut un peu mieux que ce qu'on voit, et l'on va, l'on court, l'on cherche avec courage. Avez-vous lu *Rasselas*, de Johnson? Faites quelque bien à l'âme blessée et tourmentée de l'aimable femme auprès de laquelle vous êtes placée, non en lui mentant, en la flattant, et en faisant semblant de partager un sentiment qui ne se peut partager, mais en lui disant des choses raisonnables quand elle les pourra goûter. C'est au reste ce que vous faites, et mon exhortation doit être prise pour une approbation.

Il ne faut pas vous rebuter lors même que vous ne seriez pas toujours la bien-venue avec vos tentatives diverses. Le conseil que nous ne recevons pas bien au premier moment nous revient quelquefois à l'esprit une heure après, ou le lendemain, ou au bout d'un temps plus long. Souvent nous ne le reconnaissons pas pour un conseil et le prenons pour une idée de notre cru. Et qu'importe à la personne amie et généreuse qui l'a donné, qu'importe qu'on lui en sache gré ou non, pourvu qu'il serve, pourvu qu'il soit le germe d'autres idées qui, nées

Digitized by Google

chez la personne même à qui elles doivent servir, sont plus analogues à son humeur et meilleures pour elle ! Voilà à quoi la bonne compagnie est si bonne. D'une conversation raisonnable il naît une infinité de réflexions. Les sots ne donnent rien à penser ; les gens précisément du monde ne jettent dans la société que des pensées légères, frivoles, décousues ; autant en emporte le vent. J'ai pu remarquer dans le peu de moments que j'ai passés avec des princes, qu'on n'osait pas avoir plus d'esprit qu'eux, ni les obliger par quelque réflexion profonde à se peiner l'esprit. On leur dit de très-petites choses qu'encore ils ne saisissent pas toujours. Alors on sourit, on les abandonne, et l'on paraît adopter le contre-sens que Monseigneur a substitué au sens vrai. Tout cela est bien misérable, et l'on tient les grands dans une sorte d'enfance perpétuelle. Pensez-vous qu'on dise quelquefois : « Votre Altesse Royale ou Sérénissime disait hier le contraire de ce qu'elle dit aujourd'hui ; auquel des deux discours faut-il que je me tienne ? » Je ne le pense pas, à moins qu'on n'ait à faire à quelque cadet d'une nombreuse famille de princes apanagés. Je me reproche encore un mauvais compliment que je fis, il y a fort longtemps, à un petit prince de Hesse-Philipstadt. S'il eût été prince régnant, j'en aurais mieux pris mon parti. Au reste il justifia trop, par une fort mauvaise conduite, le peu de façons que j'avais faites avec lui. Voyez, chère fille, comment je bavarde et quelle belle histoire je vous fais !

En voici encore une que le commencement de ma lettre m'a rappelée. Un beau jeune homme Genevois, neveu du mari de Mme Bazin (je vous dis tout cela pour que vous sachiez que ce n'est pas un roman), entre à Leipzig dans une assemblée, s'avance, salue. Aussitôt deux femmes assises à côté l'une de l'autre s'évanouissent toutes deux. L'une des deux, revenant à elle, se récrie sur la ressemblance du jeune homme avec un mari qu'elle regrettait amèrement ; puis, jetant les yeux sur sa voisine et voyant que la même cause avait produit un effet tout semblable, elle s'imagina que ce mari, si aimé d'une autre, avait fort bien pu n'être pas le plus fidèle du monde, et elle prit le parti de ne plus le pleurer.

Rappelez-vous votre projet d'anglais. Ecrivez votre enfance dans cette langue. Peignez poétiquement votre berceau baigné par les ondes du lac de Neuchâtel ; peignez les pêcheurs et leurs filets, ces pêcheurs un peu astronomes qui prédisent le bon et le mauvais temps. J'ai pensé à vous, l'autre jour, en lisant des vers de J-B. Rousseau. Il vous en faut apprendre. Commencez par l'ode adressée à M. d'Ussé :

« Esprit fait pour servir d'exemple....... »

Je me prosterne devant Jean-Baptiste Rousseau et je lui demande humblement pardon de ce que je me rappelle mes propres vers après avoir fait mention des siens. Il eût fallu mettre au moins huit jours entre l'une et l'autre pensée. Songez, Jean-Baptiste, que j'admire les

Digitized by Google

vôtres et non pas les miens, que je veux qu'on apprenne les vôtres par cœur et non pas les miens! Enfin la chose est comme elle est; je me suis rappelé un billet que j'écrivis, il y a huit jours, à M. Godefroy de Tribolet en apprenant qu'à sa très-grande surprise il était nommé par M. Kinch son principal héritier. Je me le rappelle si bien que je vais l'écrire de mémoire :

« Jusqu'à ce jour on était mal venu
A me parler d'un héritage,
D'un testament bien ou mal entendu;
Je détestais ce bavardage.
J'allais plus loin, blâmant l'usage
Où sont des gens qui ne *sont* plus
De faire en un écrit diffus
De *feu* leur bien un long partage :
« Oh morts! leur disais-je aigrement,
Ces champs, ces prés dont gravement,
Ayant bien dit vos *patenôtres*,
Vous disposez par testament,
A tout jamais étaient-ils vôtres? »

Mais aujourd'hui j'aime la loi
Qui porte par delà la vie
Le droit de faire un bon emploi
Des biens que comme bien *à soi*
Donna le sort ou l'industrie.
Or veut-on savoir le pourquoi
De ce changement de système?
Je vais le dire : Godefroy
Est mis, par un acte suprême,
Dans cet état du sage souhaité
Où, fort loin de la pauvreté,
On l'est aussi de l'opulence extrême.
Béni soit, dis-je en ce moment,
(Apprenant cette bonne affaire)
Et testateur et testament :
La vertu même est légataire! »

M. de Charrière est depuis deux jours au Pays de Vaud, chez M. de Saussure, d'où il ira à Rolle, chez M. de Salgas. A Genève les portes sont fermées et l'on s'y bat. Je ne sais si c'est bien meurtrièrement ou si l'on a voulu seulement faire justice de quelques misérables qui, au nom de la République, ont voulu s'approprier du bien d'autrui. L'optimiste Berthoud augurait fort bien hier de cette mesure.

Vous avez le plus grand tort du monde de choisir Don Quichotte pour compagnon de voyage et de vie. Songez qu'un homme réel qui ressemblerait à l'excellent fou de Cervantes vous désolerait à la longue par le faux de son esprit. S'il pouvait rire quelques fois avec vous de sa folie, encore passe, mais il ne le pourrait pas et vous seriez obligée

Digitized by Google

à la longue de saluer sérieusement en Maritorne une princesse, et de voir des géants dans tous les moulins.

Je brode en ce moment pour Mme Sandoz un joli mouchoir dont voici le dessin. Voyez si vous ne voulez pas me faire l'honneur de l'adopter et broder un mouchoir semblable?

Pourquoi dire du mal de votre figure? Avec un pareil teint, une si belle forêt de cheveux, une taille haute et une démarche légére, comment, sans être ingrate soi-même, peut-on se plaindre qu'une figure reconnait mal les soins qu'on prend d'elle? [1] J'avoue que je n'aime pas ces pains de sucre que je vois sur quelques têtes et dont votre stature semble devoir vous dispenser; mais une simple et pourtant très élégante parure ne peut que vous aller très bien. Ne prenez pas d'humeur contre elle, et pour cet effet mettez à profit le temps où l'on vous coëffe pour lire un peu. Quant à votre habillement, je parie qu'il est fait en moins de rien. Vous n'avez point d'épaule ni de hanche à masquer, à rembourer; vous n'êtes pas d'une humeur à vouloir mettre vos pieds à la torture. Eh bien! une belle robe est aussi vite enfilée qu'une laide.

[1] La jeune Neuchâteloise à laquelle madame de Charrière écrivait, lui avait tracé un aperçu de l'emploi de son temps à la cour, en se plaignant de toutes les heures qu'elle devait donner à sa toilette et des ennuis que cette toilette lui causait:

« A neuf heures je suis toujours levée, écrivait-elle, et c'est assez matin dans un pays où il fait encore nuit à huit. Un coiffeur, qu'il m'a fallu prendre, attend à la porte que j'aie passé un jupon et un peignoir. Il faut rester une demi-heure entre ses mains, et se voir après une vilaine coiffure toute ronde, couverte de petites boucles, et un chignon pendant jusqu'au bas de ma taille. Enfin cela fait peur. Il est neuf heures et demie; il me reste une demi-heure pour le reste de ma toilette. J'ai été bien désappointée de ne pouvoir mettre ni taffetas ni gros de tour. J'ai acheté un *caraco* de satin gros vert qui est mon habit ordinaire. Quand je l'ai sur le corps il est dix heures, et le carrosse est là pour me mener au château. La journée se passe à travailler et à lire avec les dames du palais. Tous les soirs il y a concert, ou l'on va à la comédie, ou bien il y a une partie de jeu et un souper après. C'est malheureusement ce qui arrive le plus rarement, et c'est la seule chose qui me donne un peu de liberté. Quand on va à la comédie, tout allemande qu'elle est, je dois y aller avec la cour. Je suis là dans la même loge que le Roi à regarder tout autour de moi, à m'étonner de ne pas rencontrer une mine passable, pas un habillement de bon goût. Quand il y a concert, c'est pis que tout le reste, car il faut faire une autre toilette à six heures et le concert ne finit qu'à dix. Quand je suis de retour et que je suis déshabillée, ma femme de chambre met encore une demi-heure à me rouler les cheveux, et mes yeux sont si appesantis, après cette opération, qu'il ne m'est plus possible d'écrire. Ah que je regrette mon corset en taffetas noir à la Fribourgeoise, laçant devant, avec le jupon de mousseline et la jupe rose de dessous! Dans ce pays allemand cet habillement ne siérait pas mal. Mais non, ils n'ont point de goût et il n'est pas question de leur faire quitter leur manière de se vêtir, et leurs habits qui font tous une bosse au dos!... »

Digitized by Google

Je suis bien aise que mon catalogue de livres ne vous ait pas déplu. Vous répondez fort bien sur les tableaux, et je m'en fierais parfaitement à votre jugement, qui est tel que de bons yeux et un esprit qui ne se laisse pas prévenir par la réputation, le donne. Je vous remercie de la protection que vous auriez envie de donner à Polyphême et à Zadig. Ma muse, par reconnaissance, vous envoie ce soir un petit air de sa façon. Cela pourra remplir un petit moment, à ce que j'imagine. Au reste, si vous devenez tout de bon passionnée de la musique, vous ne vous mettrez plus guère en peine des paroles d'un opéra. J'avoue qu'une fois que ma pensée poétique m'a inspiré une modulation, je pense si peu aux paroles que je les estropie de cent façons en les chantant. Mon amour-propre les abandonne si bien, que j'aimerais mieux qu'elles fussent cent fois plus bêtes et que mon air fût un peu plus joli. *Le vœu sincère, d'un cœur qui ne pourrait mentir,* n'est pas quelque chose de bien fin; mais cela m'est égal. La prosodie n'est pas en contradiction avec les notes, point de syllabes dures, rien qui se heurte et s'étrangle, c'est tout ce qu'il me faut; et pour ne pas avoir la peine de faire moi-même des platitudes douces et bien scandées, j'ai dit souvent que je voudrais avoir un poète à moitié imbécille à mes gages. »

« Ce 12 janvier 1792.

« Je m'effraie, sans m'étonner, de ces projets du Roi de Prusse pour anéantir l'esprit révolutionnaire des Français. Je comprends que sa compagne s'en alarme et qu'elle cherche à conjurer le mal. Si l'Empereur et le Roi de Prusse veulent reconquérir pour la noblesse le royaume de France, leur premier soin doit être : attendre au fond de la Hongrie ou de la Poméranie le succès de leurs armes, car jamais des gentilshommes français n'obéiront comme il faut à des généraux allemands. Lors de nos troubles en Hollande, je me tuais de dire que des Hollandais et des Français ne feraient jamais rien ensemble. Et, en effet, quelques ingénieurs français ayant fait je ne sais quoi pour retrancher Utrecht, ils ne furent pas plutôt partis que mes compatriotes défirent tout l'ouvrage. « Ces Français, disaient-ils, font les entendus, mais n'entendent rien à rien. » Ceux qui le disaient étaient l'ignorance même, mais la prévention défavorable qu'inspire la rodomontade française n'en est que mieux prouvée. Les Français se vantent de savoir même ce qu'ils savent, et dans mon pays on ne se vante que lorsqu'on ne sait pas. C'est ce qui nous trompe souvent sur le sort de ces étrangers si différents de nous. Pour M. de la Ferté, il justifie toutes les préventions les plus outrées : c'est la caricature du Français.

Quant au fond même des événements sur lesquels vous voulez que je vous dise mon sentiment, ne vous étonnez pas que je parle tantôt selon ma raison, tantôt selon mon goût; que si quelquefois je m'ef-

force à persuader ce qui est utile, d'autres fois je me laisse aller à mon enthousiasme pour ce qui est beau. Je suis vieille déjà, et il y a douze ans tout au plus que l'on procède ouvertement à bouleverser les empires, à confondre partout les rangs, à détruire nos institutions et les titres de nos propriétés. Au risque d'être taxée d'inconséquence, je crois qu'il faut changer de pensées quand les circonstances changent, et cesser de dire ce qui ne peut plus être dit sans folie, ni écouté sans danger. Dans ce grand mouvement de toutes choses, à peine peut-on discerner ce qui arrive et prévoir ce qui arrivera. Mais je crois qu'à supposer qu'en France et dans d'autres pays on pût rétablir les priviléges des nobles, ce ne serait pas pour longtemps. Le respect pour eux est détruit et ne saurait renaître. L'appréciation que les sages ont toujours faite des titres et de la naissance, est faite maintenant par tout le monde. Mais quoi qu'en puissent dire les Constitutions et les rêveries philosophiques, il ne pourra jamais y avoir d'égalité parmi les hommes.

Il y aura des compensations, et elles deviendront telles que je ne sais ce qu'il faudrait choisir ponr l'enfant encore à naître, de la force du corps ou de la finesse de l'esprit, d'un patrimoine assuré ou de la nécessité de travailler pour vivre, des passions qui exaltent l'âme ou du calme de l'imagination entretenue par une vie frugale et laborieuse, des ayeux enfin connus ou ignorés, de l'obscurité ou de la renommée. S'il ne peut y avoir d'égalité, il peut ne point y avoir d'inégalité dont on doive se plaindre. J'ai toujours eu le sentiment intime de l'égalité de tous les individus de même espèce, et de tout temps je me suis fâchée contre l'obéissance aveugle et passive, tout en reconnaissant les impossibilités de l'égalité pratique. Il n'y a pour moi ni grand seigneur que je respecte *parce* qu'il est grand seigneur, ni polisson que je dédaigne *parce* qu'il est un polisson. Je suis bien fâchée du rembrunissement que les idées révolutionnaires opèrent dans les esprits de la noblesse Berlinoise, mais je suis encore plus alarmée des projets dont on parle.

Puisque d'après mes avertissements vous avez mis ordre aux détails sur votre toilette, et que vous prenez en si bonne part tout ce que je m'avise de vous dire, j'ose vous recommander encore un autre objet de vigilance. Dans l'entourage où vous êtes, prévenez jusqu'aux apparences d'un ridicule orgueil. Donnez nous l'agréable et rare spectacle d'une personne admirée et courtisée qui reste et se montre supérieure à toute puérile et frivole vanité, dont le monde et ses pompes embellissent l'esprit et ne gâtent pas le cœur, et inspirez votre âme à tous vos alentours. Dites leur bien que l'on pare et honore sa place, mais qu'on ne doit pas se parer d'une place quelle qu'elle soit, et que les princes français se rendent ridicules aujourd'hui quand ils n'admettent pas tout le monde auprès d'eux; que le temps des distinctions doit passer là où elles règnent, et qu'à plus forte raison elles ne doivent

Digitized by Google

pas commencer ailleurs. La vanité est une mauvaise herbe si féconde, si opiniâtre, qu'on ne peut attaquer ses racines de trop de côtés, ni bècher la terre tout autour trop profondément.

Zadig s'achève à Turin, et je me flatte que vous l'entendrez un jour, mais pas à Berlin.

Je voyais l'autre jour dans un air faisant partie d'un recueil de pièces choisies venant de cette capitale :

Ich bin ein weiser Mann,
Ich bin ein laborant,
Ein Schreck fur die gesunden,
Ein Doctor fur die Hunden.

Cela mit fin à une dispute sur la littérature allemande qui était sur le tapis dans ce moment là entre M. Chaillet, le ministre, et moi. Il est bien sûr que sur aucun théâtre de boulevard, de foire, tant misérable et grossier soit-il, on ne chanterait de pareils vers.

M. George Chaillet et sa femme ont passé trois semaines à Neuchâtel, ce qui fait que j'ai été tout ce temps sans voir le grand Chaillet, et il m'en a fâché, car le meilleur, le plus doux, le plus content des hommes est fort agréable à voir. J'ai beau faire pour qu'il tâche de guérir de sa surdité, ce que je crois très-faisable ; il est si heureux, il est si passionné de sa botanique, il est si sage, si raisonnable, que ce n'est pas la peine pour lui de se débarrasser d'une petite incommodité. Je le crois très-content d'avoir quitté le turbulent et désordonné service de France. »

« Ce 20 mai 1792.

« Je vous trouve heureuse, Mademoiselle, d'être rentrée comme au nid à Potsdam, après avoir volé dans ces hautes mais nébuleuses régions de Berlin. Je vous vois avec vos livres, tranquille, amusée. Mon imagination se plaît avec vous. Ne vous plaignez pas des clefs rouillées; celle qui a servi vous a livré assez de trésors !

Quoi ! lire pour la première fois, ou avec quelqu'un qui lit pour la première fois, madame de Sévigné ! Quel charme ! quelle source de plaisirs ! Il ne me faut pas, à moi, une grande bibliothèque. Avec Racine, Molière, les lettres de Cicéron, j'ai assez de livres, et vous, vous avez ceux là et bien d'autres. Il n'y a guères que Marmontel, parmi ceux que vous nommez, dont je fasse peu de cas. Fontenelle n'est pas non plus mon favori, mais il faut lire ou avoir lu ses *Mondes* et ses *Dialogues des morts*. Vous ne me parlez pas de Fénelon ; cependant, outre son *Télémaque*, il a aussi des Dialogues des morts, des

contes, une *Existence de Dieu* qu'on ne peut trop priser. Si vous n'avez pas lu les *Mémoires de Noailles*, rédigés par Millot, c'est encore une chose à lire pour qui aime mieux la prose et l'histoire que la fable et les vers. Il me tarde que vous ayez une réponse de Mme de Gorgier. Votre lettre était sûrement très bien, et c'eût été un soin superflu et du temps perdu que de vouloir la récrire. Cependant ne croyez jamais qu'on ne recommence que pour faire plus mal. C'est la maxime des paresseux, et elle ne doit être adoptée que par ceux qui, ne pouvant jamais bien faire, ne feraient pas mieux la vingtième que la première fois. Oh! si vous demandiez à Van Dyck, à tous ceux que vous admirez dans tous les genres, combien ils ont recommencé de fois le même ouvrage, je suis sûre qu'ils détruiraient chez vous jusqu'à la dernière trace d'un préjugé si pernicieux.

J'ai écrit fortement à votre amie pour l'engager à faire sortir son esprit de l'apathie où je la trouve plongée, et cela coûte que coûte. Si elle ne veut pas se plier au monde, il faut apprendre à s'en passer, et pour cela lire, penser, dessiner, apprendre la musique. Elle n'est si vive et si obstinée dans toute dispute que parce qu'elle n'est point accoutumée à peser avec le moindre soin le pour et le contre d'une question. Toutes ses préventions se gravent dans sa tête comme sur de l'airain, et elle décide toujours sans réfléchir jamais.

Je me plaignais l'autre jour de l'indiscrétion de la poste. Qu'elle voulût mettre le nez dans vos lettres, à la bonne heure. On les doit supposer intéressantes, et on n'y trouvera rien qui n'honore ceux dont vous pourrez parler. Mais les miennes! On devrait les laisser en repos; j'en parlerai plus librement de Jean, Jacques et Pierre, auxquels le public ne prend aucun intérêt.

Je suis bien aise que les jeunes princes d'Orange soient aimables et bons. Cette chasse où les deux héréditaires ne tuèrent rien que ce qui était mourant, m'a fait grand plaisir. Je voudrais que votre héréditaire fît un bon choix. Il me semble qu'à sa place je ne prendrais pas ma femme à Brunswick.— Ne fût-ce que le mal que les Rois de France ne guérissent plus, ce serait assez pour me dégoûter. On dit beaucoup de bien de ses cousines de Hombourg. M. de Reede a toujours été vain à l'excès. Je n'ai pas été dans le cas de le voir fier, mais une sottise ne tarde pas à naître d'une autre, quand les circonstances sont favorables à cette reproduction.

Ma sœur a bien de l'esprit, mais elle est très-froide et réservée à l'ordinaire, un peu caustique dans sa gaieté et sévère dans ses jugements sérieux. Elle a pu très fort ne plaire point à Berlin, quoiqu'elle ait de grandes et d'aimables qualités. Quoique ma cadette, je l'ai toujours trouvée redoutable.

Adieu, mademoiselle; soyez heureuse, amusez-vous. Que les roses que vous trouverez à cueillir sur le chemin de la vie aient assez d'éclat et de beauté pour que vous fassiez peu d'attention aux épines dont

Digitized by Google

toute rose est plus ou moins entourée. N'oubliez pas vos amis. N'oubliez pas vos talents. Vous conserverez votre esprit plus frais, votre caractère plus noble, plus pur, plus aimable, si vous vous retrouvez seule quelquefois, repensant vos pensées et celles des autres, et les choses et leurs circonstances. Je me suis toujours imaginé que dans quelque position que l'on fût, si l'on ne se recueillait jamais, on ne se perfectionnerait pas; que le jardinier doit avoir le temps de méditer sur sa culture et ne pas cultiver toujours; le peintre ne pas peindre toujours, mais méditer quelquefois sur son art, loin de ses pinceaux et de son chevalet. Qu'ai-je dit, qu'ai-je pensé, que convient-il de dire, qu'est-il raisonnable de penser? Voilà ce qu'il faut se demander quelquefois. Alors on ne s'engage jamais trop avant et sans le savoir dans une manière fâcheuse ou dangereuse. Ne croyez pas que ceci ait trait à rien que je pense de particulier sur vous et sur votre position. C'est une recommandation que j'ai faite à tous ceux qui m'intéressaient. En revanche la recommandation que j'ai mille fois entendu faire : « Occupez-vous sans cesse; faites toujours quelque chose, » m'est insupportable, même quand elle s'adresse à des enfants. Répondez-moi un peu à ma lettre de l'autre jour, et que je voie distinctement que ma franchise, lors même qu'elle s'exprime pesamment, qu'elle entre dans des détails, qu'elle a l'audace de vous mettre pour ainsi dire au pied du mur, ne vous blesse pas. A la longue je ne sais point être polie, ni légère, et je suis sujette à devenir très-désagréable. »

« Ce 10 juin 1792.

« Non, non, vous n'avez rien dans votre air de pincé ni d'affecté, ni de guindé; rien du tout, et vous en êtes d'autant plus obligée à une simplicité généreuse, constante, entière. Si, avec un air de distraction et d'abandon, vous disiez des choses recherchées et précieuses, on croirait que votre naturel n'est que de l'art et que vous jouez la naïveté. Nous avons tout dit sur ce chapitre. Je suis extrêmement aise de vous avoir persuadée. Vous en aurez dans le monde quelques succès de moins, car beaucoup de gens ne reconnaissent l'esprit que lorsqu'il est annoncé, affiché, et qu'une espèce d'écriteau leur dit : « *Voici de l'Esprit!* » Mais il ne faut point avoir d'esprit pour ces sottes gens là. Ne désirez pas qu'on se récrie, qu'on applaudisse en vous entendant parler, mais qu'on sorte d'auprès de vous rempli de ce que vous avez dit, qu'on y repense loin de vous, et qu'on revienne à vous pour vous entendre, pour jouir et profiter de votre entretien. Si, par ci par là, la gaieté ou le dépit font éclore de jolies pensées, des saillies brillantes, tant mieux; mais que ce ne soit pas là ce qu'on estime le plus en vous.

A force de décence, d'honnêteté, de procédés élégants comme sa-

Digitized by Google

taille et ses habits, Mlle * * * rachète à mes yeux une partie de ses prétentions et de sa solennité. Sa sœur, qui a plus d'esprit qu'elle, dit des choses charmantes ou qu'on trouve telles, et qui en effet ont de la grâce et du sel. Eh bien! je suis embarrassée de ma contenance lorsqu'on me les rapporte. C'est un genre de mérite si froid! Je ne sais comment applaudir. Voltaire disait de Marivaux que personne ne brodait mieux des toiles d'araignées. Ma compatriote, Mlle Tulleken, a aussi de cet esprit, et il y a chez elle quelque chose de doux et d'obligeant aussi bien que d'ingénieux. Cela fait un aimable assortiment et cependant cela m'impatiente encore plus souvent que cela ne me plaît. Je suis comme un enfant brusque et rude à qui l'on donnerait pour s'amuser de petites, très-petites quilles d'ivoire, un charriot traîné par des puces, un jeu de cartes renfermé dans une noix. L'enfant admire un moment, puis s'impatiente et finit par tout briser.

Une jeune personne bien spirituelle commence à montrer son esprit pour s'amuser et aussi pour s'assurer qu'elle l'a. Elle voit autour d'elle beaucoup de simplicité triviale ; elle s'ennuie ; elle crée des fleurs dont elle fait des bouquets et qu'elle place et jette çà et là avec plus de profusion que de choix : mais insensiblement elle devient plus difficile et d'ailleurs son estime pour de stériles fleurs diminue un peu. Alors elle se sert de son esprit plus qu'elle ne l'étale, et il en faut avoir soi-même pour s'apercevoir du sien, et cela même dans la conversation, car le geste et le ton n'y font pas tant que l'on pense, et les bluettes ne sont partout que des bluettes. Voilà quelle eût été votre histoire, Mademoiselle, sans que je m'en fusse mêlée le moins du monde. Si ce que j'en ai dit hâte un peu chez vous le passage de la jeunesse à la maturité de l'esprit, il n'y a pas de mal. Mais gardez-vous de croire que vous ayez été ridicule un seul instant par un air de recherche et de prétention déplacée.

Puisque nous sommes sur le chapitre de l'esprit, j'ai envie de vous faire remarquer que la France a aussi eu à cet égard sa jeunesse, sa maturité, et malheureusement son radotage d'où elle sort par une Renaissance dont nous ne savons pas encore quel sera l'effet. Voici ce que je veux dire :

« Balzac et Voiture avaient infiniment d'esprit, et n'ont rien fait de leur esprit que de le *montrer ;* et, pour le dire en passant, quoique ce ne soit plus la mode depuis longtemps de les admirer, je les admire toutes les fois que le hasard me met leurs lettres entre les mains. Pascal, devançant ses contemporains pour le discernement comme pour le langage, tour à tour railleur, raisonneur, orateur, a *employé* le plus beau, le plus juste, le plus vaste esprit dont jamais le ciel ait doné un homme. Bossuet et Fénelon ont été aussi simples que sublimes dans tous leurs écrits. Fontenelle, La Motte, et ensuite le roi des beaux esprits, Voltaire, nous ont ramenés à l'*abus* de l'esprit, et on

Digitized by Google

lisait MM. de Boufflers, de Champcenez, Rivarol, de Guibert, Mme de Staël (Mlle Necker), au moment où la révolution a éclaté. J'ai conservé quant à moi un tel goût pour la manière dont on écrivait au milieu du siècle passé, qu'à Paris mon coiffeur m'apportant pour des papillottes le *roman comique* tout déchiré et par lambeaux, je lus avec transport l'épisode sérieux qu'on y trouve, et me désolai de ne pouvoir le lire jusqu'à la fin. Duclos a écrit simplement, et c'est entre autres choses ce qui me passionne pour lui. Je dirai ici en passant que j'ai été fâchée d'apprendre que le Roi ne se souciât pas de la littérature française. En fait de science, les Allemands, les Anglais valent bien les Français. Mais j'ose dire que pour les ouvrages d'agrément l'allemand est aussi inférieur au français que celui-ci l'est à l'italien pour la poésie lyrique. Ces mots composés, dont l'Allemagne est si vaine, sont une richesse qui, loin de parer, surcharge et défigure des vers dont le premier mérite est de frapper l'imagination. Lorsqu'on m'a fatiguée du soin de comprendre, il n'est plus temps de me p'aire et de m'attendrir, et une énigme n'a jamais fait rire ni pleurer personne.

Que tout ce qui veut chanter apprenne l'italien, que tout ce qui veut dire et faire des vers apprenne le français; ne restera-t-il pas aux Allemands et aux Hollandais un champ assez vaste dans les sciences, la morale, et les *Wilhelmina Arend*, les *Hermann und Ulrika?* Mon Dieu, que j'ai ri et pleuré en lisant cette première! Quant à l'autre roman, j'en parle sur parole, n'ayant pas encore su me le procurer. Le même auteur devrait écrire à présent un *Marquis de la Ferté*, et prendre ses renseignements de vous. Qu'il est drôle cet homme et que vous le peignez plaisamment! Ces Français sont inconcevables! On se souvient sûrement encore à Berlin des étranges scènes qu'ils y donnèrent après la bataille de Rosbach, et aujourd'hui quelle démence! Ils vont gâtant leur cause partout où ils vont. Ils détruisent la pitié ou la font tomber sur leur sottise. On voit que cette noblesse française n'est que vent, qu'elle n'est rien, qu'elle a passé, et que l'oubli a déjà commencé pour elle. »

Telle était madame de Charrière dans sa correspondance avec une jeune personne qu'elle cherchait à instruire, à former, et à guider sur le terrain dangereux d'une cour alors très-mêlée. Mais on ne peut parler d'elle sans aborder le chapitre de ses relations avec madame de Staël, avec Benjamin Constant, et quelques autres notabilités de l'époque de la Révolution. C'est ce que nous ferons dans un prochain et dernier article, en prenant toujours ses lettres pour guide. Elles nous conduiront jusqu'à ses dernières années et presque jusqu'à sa mort, arrivée en 1805.

E.-H. GAULLIEUR.

Digitized by Google

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE SUISSE

A BERNE

L'exposition de l'industrie suisse à Berne est un événement mémorable dans les fastes de la Confédération. C'est à vrai dire la première fois que les Suisses ont fait solennellement l'inventaire de leur richesse industrielle, et qu'ils ont vu réunis devant eux et exposés chez eux au regard de l'étranger les mille produits de leur travail, de leur intelligence et de leur talent. Tous les Suisses qui ont parcouru le grand bazar où étaient accumulés les objets qu'ils fabriquent pour leur pays et le monde entier, ont pu en sortir avec un sentiment d'orgueil national légitime ; et ceux qui du dehors sont venus assister à cette grande revue industrielle, ont été forcés de reconnaître que la liberté et le libre échange sont des leviers de production plus puissants que la protection et l'intervention permanente des gouvernements dans les choses de l'industrie. Trois jours passés à parcourir les cinq grandes salles où étaient étalés les nombreux specimens du travail et de l'activité des manufacturiers suisses m'ont paru bien courts et fort insuffisants pour oser tenter de raviver par cet article les souvenirs de ceux qui, comme moi, ont vu l'exposition en passant, ou d'en donner une idée à ceux qui ont été privés de cette satisfaction. Je ne m'adresse pas aux industriels (ils riraient de ma prétention et en auraient le droit); je les renvoie aux rapports détaillés des comités chargés d'étudier les différents groupes de produits et de décerner des récompenses aux exposants: ces rapports, qui ne peuvent tarder à être publiés, sortent de la plume d'hommes spéciaux et ne manqueront pas, je l'espère, de satisfaire ceux qui ne se contentent pas d'ad-

Digitized by Google

mirer d'une manière générale le développement de l'industrie suisse et ses produits, mais veulent pénétrer dans le vif des questions industrielles et tirer un parti positif et palpable de la grande exhibition qui vient de se terminer.

Signaler les objets qui m'ont frappé dans ma visite à l'exposition, rappeler quelques observations qu'ils m'ont suggérées, et y rattacher quelques considérations sur les causes de prospérité de l'industrie suisse, tel est mon but.

Il n'est guère possible de parler des produits exposés sans prononcer le nom des exposants, mais il est de toute impossibilité, dans les limites d'un article de cette étendue, de dire un mot de la dixième partie seulement des mille objets dignes d'être appréciés qui figuraient à Berne; aussi je ne prétends pas plus faire de la réclame en faveur de ceux dont les noms glissent sous ma plume, que faire tort à ceux dont je ne parle pas, soit que mon inexpérience m'ait empêché d'accorder à certains produits l'importance qu'ils méritaient, soit que des objets dignes d'attention ne m'aient pas frappé ou ne soient pas tombés sous mon regard au milieu de l'immense bric-à-brac étalé à Berne. Je dis bric-à-brac avec intention, car les objets similaires de la même catégorie n'étaient pas tous exposés au même endroit, de sorte qu'il en résultait une certaine confusion nuisible à la commodité des recherches. Cependant il ne peut guère en être autrement, lorsqu'on ne construit pas de bâtiments spéciaux et éclairés d'en haut pour loger tous les objets dont l'arrivée n'est pas simultanée. Les premiers venus sont les mieux placés, et il est impossible d'en remanier sans cesse l'arrangement, de sorte qu'on est forcé de caser comme on peut les derniers envois, ce qui apporte nécessairement, et en dépit des meilleures intentions du comité de classement, des perturbations et des anomalies souvent choquantes dans l'aspect général des galeries d'exposition. Il y avait un reproche plus fondé à faire au comité, c'est celui qui porte sur la confection du catalogue allemand qui laissait beaucoup à désirer, et surtout sur l'absence d'un catalogue français. La Suisse française avait exposé à Berne d'assez beaux et d'assez nombreux spécimens de son industrie pour qu'on luifît la galanterie de fournir à ses ressortissants un catalogue imprimé en leur langue. C'est bien le cas de dire qu'à Berne on se sent un peu de l'ancienne habitude de nous traiter comme des welsches.

Digitized by Google

Pour apporter autant d'ordre que possible dans notre revue, nous examinerons successivement les objets appartenant aux dix groupes admis comme base de la classification des produits exposés, en vue de leur appréciation par les commissions spéciales.

Quoique sillonné de hautes chaînes de montagnes et creusé de nombreuses vallées qui permettent au géologue de scruter les couches profondes de l'écorce terrestre, le sol de la Suisse n'a pas fourni jusqu'à présent à l'industrie métallurgique des minerais assez riches (à l'exception de ceux de fer) pour faire l'objet d'exploitations fructueuses, ainsi que des combustibles minéraux en quantité suffisante pour la production économique des forces motrices. Heureusement des cours d'eau fournissent à l'industrie suisse ces forces indispensables. L'exposition renfermait plusieurs spécimens de combustibles minéraux, mais les anthracites du Valais sont les seuls qui par leur gisement appartiennent au terrain houiller, à cette formation caractérisée partout où elle est bien développée, par des couches de houille superposées, suffisamment épaisses et étalées sous d'assez grandes surfaces pour faire l'objet d'exploitations importantes, comme c'est le cas en Angleterre, en Belgique, en France et en Allemagne. Ces anthracites sont sulfureuses et on les emploie surtout à fabriquer de la chaux. Les houilles compactes du Simmenthal sont renfermées dans la formation jurassique où sont employées au chauffage des bateaux à vapeur du Léman elles sont un accident; celles des environs de Lausanne qui proviennent de couches minces intercalées dans la molasse, couches qui ne sont pas assez épaisses pour fournir jamais des quantités considérables de ce combustible. De beaux spécimens de lignites, ou bois fossile de l'époque tertiaire, venus des cantons de Zurich et de Thurgovie complètent l'inventaire des combustibles que renferme notre sol, et leur épaisseur de plus de deux pieds démontre que leur exploitation peut encore être fructueuse. Ils reviennent sur place à 80 centimes le quintal, mais leur qualité est fort inférieure à celle des véritables houilles. Les tourbes ont pour la Suisse une importance bien plus considérable, surtout si les moyens qu'on a commencé à employer pour les purifier, les rendre plus compactes et les carboniser, sont décidément efficaces sans être trop dispendieux. L'usine de Saint-Jean, entrée la première dans cette voie, exposait des échan-

Digitized by Google

tillons de tourbe condensée par le procédé Chaltelon, ainsi qu'une série de produits chimiques intitulés : huile de tourbe, goudron purifié, alcool de tourbe, parafine et sulfate d'ammoniaque résultant de la distillation de cette tourbe. La tourbe condensée à St-Jean, n'a pas encore, à notre connaissance, été livrée au commerce, et si, par le procédé en question, on parvient, ce qui me semble difficile, à enlever à la tourbe la majeure partie des matières terreuses et minérales qui sont amenées par les eaux d'inondations à la surface des marais, et dont elle est imprégnée au moment où on l'en retire, ce combustible ne manquera pas de trouver son emploi, à condition toutefois que les manipulations auxquelles il faut soumettre la tourbe pour arriver à la condenser, et le temps nécessaire à sa dessication complète ne soient pas un obstacle qui, en augmentant le prix de revient, mette ce produit dans l'impossibilité de lutter avec les tourbes presque sans mélange minéral des hautes vallées du Jura.

L'asphalte était représentée à Berne par les produits de M. Perrier à Neuchâtel, sortes de mosaïques formées de fragments de porcelaine et de petits cailloux empâtés dans le bitume, d'un fort joli effet.

M. John Grezet, à Genève, recouvre la couche d'asphalte d'un mastic coloré au moyen de substances minérales, ce qui lui permet de varier la teinte des dessins de ces dallages, et d'en faire des mosaïques à couleurs ternes qui peuvent trouver leur emploi dans les vestibules et les corridors ; le tout est de savoir si cette superposition de deux substances différentes ne diminue pas la tenacité du produit et s'il ne se fendille pas par l'effet des changements de température, dégradation qui n'a pas lieu sur les applications et mosaïques d'asphalte de M. Perrier.

M. Albert Steiner, à Aarau, paraît avoir trouvé dans nos calcaires jurassiques des couches propres à fabriquer de bons ciments, à en juger par des briques cimentées auquelles sont suspendues des poids énormes, mais insuffisants pour en rompre l'adhérence. Si nos couches du Jura, dont beaucoup fournissent d'excellentes chaux hydrauliques, renferment encore des calcaires mélangés d'argile dans la proportion voulue pour constituer de bons ciments, c'est décidément une bonne nouvelle, car jusqu'à présent la France nous fournissait cette substance indispensable aux travaux hydrauliques, et qui peut servir à faire

Digitized by Google

d'excellents tuyaux de drainage et à mouler des statues, des vases et des ornements bien plus solides et résistants que ceux de plâtre, témoin la collection de produits en ciment romain exposée par M. Nestor Bureau à Genève, qui ne nous dit pas d'où il tire sa matière première. Celui qui n'a pas visité les ateliers de M. Doret, sculpteur-marbrier à Vevey, ne se doute pas de ce qu'il a su découvrir en fait de marbres et pierres d'ornement sous l'enduit séculaire qui ternit les rochers de la vallée du Rhône. Sa vasque en marbre noir de St-Triphon, est d'une forme si gracieuse qu'elle fait oublier la sévérité de sa couleur. Ses tables, d'un marbre lie de vin, du Mont-Arvel, qui imite le porphyre, et de marbre gris-porcelaine de Roche, sont fort belles et donnent une idée des beaux travaux de décoration qu'onopourrait faire à l'aide de ces marbres; mais ce que j'ai surtout admiré dans son exposition, c'est une superbe table de serpentine verte erratique du Mont-Rose, d'un poli et d'un veiné magnifiques, bordée d'un arabesque de marbre blanc. Il y a deux ans déjà qu'en frappant de mon marteau des blocs de serpentine au pied du Cervin, je fus frappé de leur compacité et de la beauté de leurs nuances vertes çà et là tachetées par le jaune d'or des pyrites empâtées dans la masse de ces roches d'éruptions. Il y aurait de magnifiques œuvres d'art à tailler dans cette belle matière. Quelques blocs sont arrivés charriés par les glaciers jusqu'au Jura, et M. Doret en a tiré parti. Si la route de Viège à Zermatt était terminée, je l'engagerais à se transporter à quelque trois mille pieds au dessus de ce village pour y choisir ses blocs, mais je crains que d'ici à longtemps la serpentine du Mont-Rose ne reste exclusivement consacrée à la confection des poêles valaisans. M. Doret a exposé aussi des spécimens d'inscriptions métalliques sur marbre d'un fort bel effet, mais il est difficile de se rendre compte des procédés qu'il emploie pour juxtaposer aussi heureusement la pierre et le métal, ou donner à ce marbre l'aspect métallique. Un grison, M. de Toggenbourg, exposait une table à pied ciselé, en marbre gris veiné de blanc, des Grisons. Malheureusement pour cette belle substance, une croix fédérale blanche, incrustée au milieu du disque de marbre, faisait un fort mauvais effet et lui ôtait son prix.

Une autre table fort bien travaillée en marbre gris de Soleure, quoique d'une matière moins belle, montrait le parti que peut tirer la sculpture du roc compacte gris ou calcaire à tortues de

Digitized by Google

Soleure. Schwytz avait envoyé deux disques de marbre brun-rouge veiné. Enfin, pour terminer ce sujet, n'oublions pas la société génevoise *la Cimentaire*, qui fabrique des marbres factices, et dont une table formée de différents morceaux de marbres, aurait pu sans le catalogue être confondue avec du marbre véritable ; ce produit artificiel a déjà trouvé à Genève son emploi pour la décoration intérieure et le pavage des vestibules de plusieurs maisons des nouveaux quartiers. De larges dalles d'ardoises noires, sans défaut, exposées par M. Beck, de Thoune, témoignaient du parti qu'on peut tirer du schiste ordinaire pour dessus de tables ou de meubles.

Les pierres de construction employées dans diverses villes suisses formaient une collection qui devait offrir de l'intérêt aux architectes, ainsi que deux beaux blocs d'albâtre du Mont-Terrible, substance qui paraît exister dans le Jura bernois en masses assez considérables pour pouvoir être utilisée par les sculpteurs.

Les minerais étaient pauvrement représentés à Berne : c'était du sulfure de plomb argentifère, des mines de la vallée de Lötschen en Valais, avec le plomb qu'on en retire, puis le minerai de nikel et de cobalt que la société des mines d'Anniviers exploite et dont elle tire ces deux métaux, qui étaient confondus dans un gros culot à côté duquel se trouvait une masse de cuivre rouge exposée par la même société. Il y a donc du cuivre au Valais, mais ce qui est moins positif, c'est que son exploitation soit réellement productive. On peut en dire autant de l'or de la Calanda, aux Grisons, qui formait des pépites bien caractérisées dans un fragment de quarz exposé sous verre, quarz dont l'exposant se proposait d'exploiter le filon, preuve certaine qu'il n'est pas aussi riche que le morceau présenté comme appât.

Une collection complète des minerais de fer en grains du Jura bernois renfermait de superbes spécimens de ces grains arrondis, couleur rouille, déposés par les sources ferrugineuses qui venaient sourdre par les fissures du roc jurassique au fond du val de Delémont et sur ses pentes, à l'époque où la pierre jaune se déposait chez nous. On sait les discussions auxquelles a donné lieu récemment la construction d'un septième haut-fourneau près de Delémont, les craintes manifestées par M. Quiquerez, ingénieur des mines, à l'égard de l'épuisement prochain

Digitized by Google

de ces minerais de fer en grain qui font la prospérité du Jura bernois, lequel a aujourd'hui 7 hauts-fourneaux et plus de 22 feux d'affinage, brûle plus de soixante mille toises de bois par an, et fournit annuellement près de 175,000 quintaux de fonte Ces craintes paraissent ne pas devoir inquiéter, et l'épuisement total des mines prévu au bout d'un laps de dix ans n'effraie plus. Il serait réellement déplorable qu'il en fût ainsi, car l'industrie des fers est fort avancée dans le Jura et doit reposer sur un capital énorme, à en juger par la variété des produits exposés par trois des sociétés qui exploitent les mines du Jura bernois, la société Paravicini, celle d'Undervilliers, et la société de Roll, à Soleure. Il faut avoir vu l'exposition de M. Paravicini, et celle de M. de Roll, pour se faire une idée des usages sans nombre auxquels se prête la fonte, des formes de toute espèce que le laminoir donne au fer en barres, des mille objets dont le fer est la substance, depuis le boulet et l'obus aux gracieuses statuettes et aux élégantes tables de jardin en fonte sorties des moules de MM. Snell et Schneckenberger, de Berthoud. Chacun de ces exposants a certaines spécialités dans lesquelles il excelle. Undervilliers exposait des fers en barres travaillées au charbon de bois et au charbon de tourbe, et, de l'aveu des experts, ces derniers ne laissent rien à désirer, de sorte que l'on peut être rassuré à l'égard de nos belles forêts de sapins du Jura. Il y a près de Sargans, à Plons, une mine où l'on exploite le minerai de fer connu sous le nom de fer magnétique, masse compacte qui, à en juger par la grosseur des fragments exposés, paraît provenir d'un filon puissant. Quant à l'usine d'Ardon, en Valais, qui exploite le minerai de fer de Chamoison, et fabrique de la fonte et du fer en barres, elle ne paraît pas avoir exposé ses produits. Malgré plusieurs haut-fourneaux qui fournissent ensemble plus de 200,000 quintaux de fonte à la consommation, la Suisse a tiré de l'étranger, en 1856', 270,000 quintaux de fer, représentant une valeur de plus de six millions de francs. Les fontes de la maison Sultzer, de Winterthur, qui fabrique aussi des machines, ne peuvent être passées sous silence; la beauté et la finesse de leur grain, leur homogénéité, la netteté de leurs arêtes vives les mettent peut-être au dessus de toutes les autres. Cette maison n'exploitant pas de mines, nous ignorons si ses produits ne proviennent pas de fontes de première fusion tirées de l'étranger.

Digitized by Google

MM. Neuhaus et Blösch, à Bienne, ont exposé des fils de fer, des vis à bois et des chaînes de toutes dimensions; c'est la spécialité en vue de laquelle leur établissement est monté.

La fonte nous introduit dans le Groupe II en nous faisant passer sous silence les produits bruts tirés des règnes végétal et animal, tels que bois, couleurs, matières textiles, peaux d'animaux, laines, poils, plumes, crin, soie grège, cire, etc., toutes substances qui étaient peu représentées à l'exposition, et, sauf les soies grèges magnifiques exposées par MM. Fogliari, du Tessin, n'offraient rien de bien remarquable. Le Groupe II comprend les produits éminemment variés dont la fabrication est essentiellement basée sur l'application de la chimie.

M. Hubschmann, à Stäfa, exposait des produits chimiques et spécialement des alcaloïdes de fort belle apparence. Les articles de parfumerie et les savons de toilette abondaient et ne le cédaient guère en fait d'étiquettes dorées aux flacons, que les maisons de parfumerie parisienne envoient dans le monde entier. A Lausanne, MM. Kursteiner et Nicollerat fabriquent depuis peu de temps des étoffes imperméables, bâches, couvertures, toiles diverses pour l'usage des hôpitaux, qui méritent d'être mentionnées et se recommandent par la modicité des prix aussi bien que par leur légèreté et leur couleur jaunâtre moins déplaisante que la teinte noire des imperméables anglais. MM. Isler et Ce, de la même ville, avaient, dans une élégante vitrine, de fort belles bougies stéariqnes, avec une collection des différentes transformations que des procédés chimiques perfectionnés font subir au suif pour en séparer la stéarine. Il est réjouissant de voir s'établir dans la Suisse française cette industrie de la stéarine, que représente à Zurich M. Bluntschli, dont les bougies s'étageaient en une haute pyramide blanche, façon clocher, flanquée de quatre tourelles. Ceux qui se sont habitués à la lumière blanche et douce de la bougie apprendront avec plaisir que des procédés plus économiques de fabrication maintiendront sans doute aux prix ordinaires cet éclairage que le renchérissement des graisses animales menaçait de mettre hors de la portée des bourses ordinaires. Le chocolat ne manquait pas à Berne : la facilité de transformer le cacao en chocolat, ou plutôt de faire passer, à l'aide d'un peu de cacao, la fécule et d'autres matières pour la substance qui fournit aux Espagnols leur boisson de prédilection, a singu-

Digitized by Google

lièrement multiplié les fabriques de chocolats. Il entre annuellement en Suisse 6,000 quintaux de cacao, de sorte qu'on peut admettre qu'il s'y consomme au moins 12,000 quintaux de chocolat par an ; à ce titre le chocolat ne fait encore qu'une insignifiante concurrence au café, dont la Suisse absorbe annuellement 150,000 quintaux, c'est-à-dire en moyenne 6 livres par tête d'habitants. Une douzaine de fabricants de pâtes d'Italie, parmi lesquels je citerai MM. Grenier et Ce, à Bex, nous montrent par la variété qu'ils ont su apporter dans l'aspect de ces pâtes, qu'elles sont presque aussi appréciées au Nord qu'au Sud des Alpes.

Les spiritueux étaient bien représentés. Le Val-de-Travers et Neuchâtel brillaient par leurs extraits d'absinthe, liquides parfumés qui, malgré leur réputation de poison lent, ont fait la conquête de l'Europe et pénètrent aux Etats-Unis par la Californie. L'eau-de-vie de gentiane et l'eau-de-cerise des petits cantons remplissaient des fioles nombreuses, flanquées de centaines d'autres liqueurs moins franches, que le caprice des consommateurs de petits verres a baptisées d'épithètes souvent fort engageantes. Quant aux vins, il y en avait de toutes sortes, si bien que le jury ne s'en est pas tiré, et a dû renoncer à décerner des récompenses aux exposants. En revanche, il a décerné des médailles aux introducteurs de plants nouveaux. Cela n'a rien d'étonnant si, comme on me le disait à Berne, il a appelé à son aide des professeurs de chimie et des pharmaciens. Sous le rapport des vins, la chimie n'a pas encore osé avoir le verbe trop haut, mais on parle déjà de professeurs d'œnologie, et on a récemment constitué en Allemagne des sociétés dont le prétexte est d'anoblir le jus de la vigne. Les malheureux ! les insensés ! M. Béat Muller, de Neuchâtel, dans un but tout philanthropique, consacre sa vie au problème de la fabrication des vins ; abolir les vignes, les remplacer par des cultures en céréales, mettre fin anx disettes, amener l'union des peuples, voilà son but. Nous avons été heureux de voir que Berne a récompensé par une médaille de bronze des tentatives avouées aussi loyalement, et appuyées par des vins réellement bons. Beaucoup d'autres ne soufflent mot et jettent dans le commerce des liquides qui sont loin de valoir ceux sur lesquels M. Béat Muller cherche depuis si longtemps à attirer l'attention des gouvernements du Nord. Quoi qu'il en soit, les exposants de vins,

Digitized by Google

fort nombreux, sont peu satisfaits de la façon dont on a vidé leurs bouteilles à Berne, sans les remercier ou boire à leur santé.

L'industrie des tabacs et des cigares paraît fleurir en Suisse ; les fabriques de Grandson et de Vevey ont beaucoup de sœurs cadettes qui, sentant peut-être la difficulté de faire concurrence à ces cigares inimitables, de forme et de parfums connus et aimés, se sont mises à imiter les produits de Brême et de Hambourg, perfides imitations eux-mêmes des cigares de Cuba. MM. Locher-Sessler, à Bienne, Ganty-Vogel à Payerne, et surtout Schürch et C^e^, à Berthoud, brillent sous ce rapport et exposent des cigares parfaitement roulés et de formes engageantes, qui ne manqueront pas de faire faire des pas considérables à la démocratisation du régalia, des panatellas et du trabuco. Cette apparition de nouvelles fabriques de cigares paraît être en rapport avec l'extension que la culture du tabac a prise ces dernières années autour de Payerne et d'Avenches, où elle est devenue une source de richesse pour la contrée.

En fait de matières inflammables, il n'y avait guère de remarquable qu'une collection des différentes espèces de poudres à tirer que la Confédération fabrique pour les Suisses et leur vend à beaux deniers comptants. Décidément la Confédération n'aurait pas dû exposer sa poudre; c'est un triste moyen de la réhabiliter. Je serais tout disposé à croire que messieurs de l'hôtel d'Erlach, soucieux de la reproduction du gibier en Suisse, et n'osant pas intervenir dans les lois cantonales sur la chasse, ont trouvé un biais pour arriver à leurs fins; ils vendent aux chasseurs une poudre qui ne tue plus, ou qui ne tue qu'à condition de doubler la charge : d'où double consommation et double bénéfice, sans compter les saisies de poudre étrangère que cet état de choses doit provoquer à la frontière. Oh! poudre de Berne, qu'es-tu devenue? disent les chasseurs en soupirant.

Les produits de l'art céramique ne sont pas brillants ; mais à vrai dire, cela tient au manque absolu en Suisse de substances propres à fabriquer de la porcelaine et des terres fines. Carouge exposait une grande collection de vases de faïence ; Nyon était représentée par ses terres blanches; mais c'était les produits céramiques de M. Scheller, à Schoren, au bord du lac de Zurich, qui l'emportaient par le nombre, la variété et la bonne exécution de ses faïences de tous genres, blanches et colorées. Ses imitations

Digitized by Google

de terre anglaise bleue m'ont paru surtout bien réussies, et les émaux étaient de belle couleur.

La fabrique Ziegler et Pellis, à Schaffhouse, exposait un grand nombre d'objets d'une terre cuite, couleur brique, à grain fin, sans vernis; de grandes statues, des statuettes, des tableaux avec représentation de sujets anatomiques d'un goût assez étrange, il faut l'avouer; des ornements, des vases de toutes sortes, etc. Je n'avais pas connaissance de ces terres cuites qui ne paraissent pas arriver jusque dans notre Suisse française, et je ne me serais jamais figuré qne cette substance pût prendre tant de formes dans les ateliers de M. Ziegler, qui a essayé, et il semble avec un certain succès, de rendre à la céramique de notre époque une partie de l'importance qu'elle avait chez les anciens.

Mentionnons pour terminer les grands et excellents creusets pour la fonte des métaux de MM. Biber et Bodmer, de Zurich, et les beaux tuyaux de drainage fabriqués par M. de Lerber, à Romainmôtier.

L'art du verrier a fait de grands progrès en Suisse, sans être arrivé encore à la hauteur de la verrerie française ou de Bohème pour les articles de luxe. On s'arrêtait avec un vrai plaisir devant les verres de Monthey. Taille excellente, élégance de formes, couleurs vives des cristaux de Bohème, rien ne manquait à ces produits, si ce n'est la transparence parfaite. On n'est pas encore arrivé à obtenir à Monthey des verres parfaitement incolores, et leur teinte, très légèrement bleuâtre, paraît tenir à ce que le peroxide de manganèse du Valais qu'on emploie dans la fabrication du verre, renferme des traces de cobalt qui donnent au verre des teintes bleues, si faibles cependant qu'elles ne sont appréciables que sur des masses de verre de quelque épaisseur. Les verres taillés, carafes et autres articles de Monthey, protégés comme ils le sont par le droit fédéral, sont appelés à faire une sérieuse concurrence aux cristaux étrangers sur le marché suisse.

M. Chatelain, à Moutier-Grandval, excelle dans la fabrication des verres plans pour vitres. On conçoit à peine comment les poumons d'un verrier suffisent pour allonger, en cylindre de sept pieds de longueur, la pesante masse de verre fondu adhérente au bout du tube de fer du souffleur. Les verres colorés jaunes, bleus, pourpres, de M. Chatelain, sont admirables de

Digitized by Google

couleur; ses verres mousseline, c'est-à-dire d'un blanc mat, couverts par des dessins transparents, sont aussi d'un effet charmant. Je doute que dans ce genre on puisse tirer de l'étranger des verres plus riches et de meilleur goût pour vitraux d'appartements.

Dans la verrerie de Semsales, au canton de Fribourg, le verre pour bouteilles se travaille au feu de houille, ce qui n'a pas d'inconvénient pour la couleur, puisqu'on ne souffle à Semsales que des bouteilles vertes de toutes formes et de toutes grandeurs. Il est inutile de faire venir du Rhin des bouteilles brunes à long cou pour les vins produits de ses côteaux, ou de Bordeaux des bouteilles bordelaises. Semsales, à en juger par les centaines de spécimens de ses bouteilles, fabrique dans ce genre tout ce que l'on peut désirer, ainsi qu'en fait de bocaux et de bombones.

Une dernière verrerie, des Grisons, avait envoyé à Berne quelques spécimens bien réussis de bouteilles et bocaux en verre blanc.

M. Daguet, de Soleure, avait à l'exposition plusieurs de ces disques de Flintglas qu'il excelle à fondre, et qui lui ont valu la réputation dont il jouit auprès de tous les astronomes. Le plus grand, de huit pouces deux lignes de diamètre, était coté 920 fr. et paraissait sans défaut. Ce chiffre est proportionnellement énorme si l'on tient compte de ce que cette masse de verre qui pesait à peine deux livres, était brute et non encore taillée, mais il est l'expression des difficultés qu'il y a à surmonter et des précautions infinies que prend M. Daguet pour obtenir par la fonte, des masses de verre parfaitement homogènes et absolument dépouillées de ces stries que l'astronome ne tolère pas dans les objectifs de ses lunettes, parce qu'elles entraîneraient des perturbations fâcheuses dans l'exactitude des observations.

Les appareils de chauffage de tout système étaient nombreux à l'exposition; si les poëles en faïence blanche relevée par des dorures riches, de MM. Bodmer et Biber, de Zurich, sont aussi bons qu'ils sont beaux et élégants, ils doivent être parfaits dans leur genre; plusieurs poëles ronds ou carrés en tôle vernie, de toutes dimensions, faisaient honneur à leurs fabricants et en particulier à M. Heuszer, de Saint-Gall, dont le poële de luxe trouvera sa place dans quelque salon richement meublé.

Digitized by Google

M. Staib, de Genève, exposait des cheminées-calorifères combinées pour conserver la vue du feu et utiliser la plus grande partie du calorique, effet qu'il obtient en isolant complétement le foyer dont toutes les surfaces sont en contact avec l'air à chauffer. L'un d'eux, coté 270 fr., était logé dans une charmante enveloppe de fonte ouvragée, d'une élégance et d'un gracieux sans pareils. Chacun sans doute a désiré posséder cette cheminée bijou. M. Staib construit aussi de grands calorifères salubres pour chauffage de vastes établissements. Notons enfin, parmi plusieurs autres, un immense fourneau économique parfaitement conçu et muni de toute sa batterie, destiné à une cuisine de grand hôtel. Ce potager, d'une très-belle exécution, était coté 3,000 fr. et fabriqué par M. Knuppel, de Seefeld, près de Zurich. Comme curiosité, je signalerai un appareil peu volumineux, acheté à Berlin comme spécimen des nouvelles cuisines à chauffage au gaz. Quand ces appareils seront vulgarisés, les opérations culinaires débarrassées de tout cet attirail barbare et salissant qui éloigne de la cuisine nos maîtresses de maison, deviendront un travail d'artiste qui n'aura plus rien de repoussant; la cuisinière ne pourra qu'y gagner en importance comme au point de vue esthétique.

Le Groupe II renferme encore les produits de la teinturerie et les impressions sur étoffes, sur lesquelles nous reviendrons à propos des tissus.

Le Groupe III, comprenant les machines, était incontestablement l'un des plus intéressants par l'importance et le nombre des objets qu'il comptait à l'exposition. C'était avec un plaisir toujours nouveau qu'on entrait dans la grande salle du rez-de-chaussée du bâtiment de l'annexe, et qu'on s'arrêtait devant chacune des machines qui s'y suivaient à la file. Malheureusement elles restaient immobiles et sans vie, et partant sans grand intérêt réel pour ceux à qui des études spéciales, ou même un goût particulier pour ce genre d'appareils, n'ont pas donné le sens mécanique et cette entente presque intuitive des mouvements compliqués, indispensables pour voir, par les yeux de l'imagination, tourner tous ces rouages et manœuvrer ces pistons qui restaient immobiles et sans signification pour la plupart des visiteurs.

La Suisse a dû longtemps recourir aux constructeurs étran-

Digitized by Google

gers pour obtenir les machines nécessaires à plusieurs des industries qui font sa prospérité. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, l'exposition en fait preuve, et deux ateliers de construction du canton de Zurich sont en mesure de fournir à l'industrie suisse toutes les machines à vapeur et autres dont elle peut avoir besoin. Dans des ateliers moins importants sans doute, mais plus nombreux, se fabriquent des machines plus petites et plus simples, dont la construction n'exige pas un outillage aussi considérable et aussi dispendieux que doivent l'être ceux des maisons Sulzer et Escher-Wyss. Nous croyions qu'il ne sortait guère des ateliers de MM. Escher-Wyss que des machines à vapeur et particulièrement de ces superbes machines pour bateaux que nous voyons fonctionner avec une régularité et une précision irréprochables sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne. Nous savions , sans avoir vu à Berne les modèles de coupe d'une dizaine de leurs derniers bateaux à vapeur, que ces messieurs en avaient déjà construit de magnifiques pour les lacs italiens et la navigation du Danube, mais nous ignorions qu'il sortît de leurs ateliers des machines à faire du papier sans fin, des tours à fileter de grandes dimensions, des métiers à filer le coton (banc Abegg) exposés à Berne, et toutes autres machines qu'on pourrait les charger de construire. Le fini, la solidité, la bonne construction de tout ce qui porte la signatureEscher-Wyss, a depuis longtemps fondé la réputation de cette maison à l'étranger, et c'est un vrai bonheur pour l'industrie suisse que de la posséder.

MM. les frères Sulzer, à Winterthur, étaient depuis longtemps connus comme d'excellents fondeurs, mais ce n'est que récemment qu'ils se sont posés en constructeurs, et leur début a été heureux, à en juger par les trois machines à vapeur horizontales de 12, 4 et 3 chevaux qu'ils exposaient, et qui étaient irréprochables, et d'un soigné, d'un brillant, qui eût permis de les placer dans un salon.

La machine de 3 chevaux, à expansion, était cotée à 1,800 f. MM. Sulzer avaient en outre cinq ventilateurs de trois pieds à cinq pouces de diamètre, machines destinées à remplacer les incommodes soufflets de forge, dont la forme rappelle assez celle des coquilles fossiles appelées *ammonites*. Une roue à palettes tourne avec une grande rapidité dans l'intérieur de l'appareil et détermine la sortie du courant d'air.

Digitized by Google

Une grande chaudière à vapeur, une presse hydraulique et sa pompe, un énorme cylindre de fonte destiné à calandrer, et plusieurs articles de fonte, entre autres un escalier tournant, de treize marches, complétaient l'exposition de MM. Sulzer, et leur ont valu les suffrages des connaisseurs.

MM. Roy et Ce, à Vevey, avaient à Berne un moulin à farine, du genre américain, dont la meulerie, soutenue par des piliers de fer, pouvait être mise en mouvement par une courroie de transmission. Cet organe essentiel de tout moulin occupait fort peu de place, et pouvait être facilement établi à proximité d'une roue à eau quelconque.

M. Vernly, à Genève, exposait de fort jolies machines de petites dimensions, parfaitement conçues et exécutées; une machine à raboter le fer, qui rendrait des services aux serruriers, et un petit tour à tourner le fer; ses petits laminoirs avec cylindres de rechange, propres à faire les carrures et les galons, en apparence ciselés, que les monteurs de boites adaptent à leurs fonds, m'ont paru répondre parfaitement à leur but, ainsi qu'une machine fort ingénieuse, destinée à polir et à fendre les têtes de vis pour l'horlogerie. En général, les machines-outils d'horlogerie manquaient presque complétement à Berne, et les fabricants d'ébauches s'étaient gardés d'exposer à des regards indiscrets les mécanismes ingénieux à l'aide desquels ils taillent les roues et les pignons et en arrondissent les dents; les étampes, les fraises et les burins, qui leur servent à dégrossir et à fabriquer mécaniquement l'ébauche des organes même les plus compliqués de la montre. Ceux qui, comme moi, ont eu la bonne aubaine de visiter en détail les ateliers immenses de MM. Japy, de Beaucourt, et de voir fonctionner les centaines de machines-outils qui sont chargées de faire, sous la direction de quelques petites filles, les différentes parties de l'ébauche et du finissage d'une montre ou d'un pendule Cartel, auront été surpris de l'absence, à Berne, de ces ingénieux instruments, auxquels leurs inventeurs et ceux qui les ont exploités dans le bon temps doivent leur fortune.

MM. Petitpierre et M. Keigel, de Couvet, fabricants d'outils d'horlogerie dont les intérêts sont tout différents de ceux des fabricants d'ébauches, exposaient chacun une collection presque complète de ces machines brillantes indispensables à un hor-

Digitized by Google

loger, où l'acier et le laiton polis marient leurs couleurs, et qui sont destinées à faciliter les opérations délicates du finissage et du plantage des échappements, ainsi qu'à restreindre le rôle de la main dans la confection des nombreuses petites pièces moins importantes d'une montre. — Les tours à guillocher, ces instruments si intéressants (on serait tenté de dire si intelligents), qui viennent de mille façons en aide au burin dans la décoration des boîtes de montres, m'ont paru ne pas être représentés à Berne.

Revenons, après cette digression, à des machines non moins indispensables à d'autres fabrications, sans cependant passer sous silence les petites machines à vapeur de M. Séchehaye, à Genève, qui peuvent être excellentes, mais sont loin d'être aussi soignées que celles de MM. Sulzer. MM. Mischer et Cᵉ, à Berthoud, avaient à l'exposition une charmante machine destinée à servir de modèle à celles des fabricants de parquets. Sur une même table de fer, l'ouvrier a à sa disposition et peut faire marcher simultanément ou séparément tous les outils nécessaires à la confection et à l'assemblage des fragments de bois divers qui composent les parquets, la scie verticale à ruban, la scie circulaire, le rabot et la scie à tailler les rainures nécessaires aux assemblages, le tout propre, commode et n'exigeant que douze pieds carrés, et cela va sans dire le moteur nécessaire à mettre en branle la machine, qu'on ne peut que recommander à tous les ébénistes qui disposent d'une petite chute.

Bâle possède en M. Vahl un mécanicien et un constructeur de mérite, qui fournit à l'industrie de la rubannerie d'admirables métiers Jaquart à tisser les rubans, des machines à les mesurer, à les enrouler, et même à percer mécaniquement les cartons nécessaires au tissage des rubans. Ce *lisage* (c'est le nom de cette petite machine), tout en fer, présente des touches sur lesquelles il suffit d'appuyer le doigt, comme sur celles d'un piano, pour faire jouer les emporte-pièces qui perforent le carton aussi vite que le veut l'ouvrier, qui, les yeux fixés sur le dessin couvert de petits carrés comme un dessin de broderie, traduit en trous par des pressions de doigts les couleurs qu'il y voit devant lui, comme le pianiste traduit en sons par des pressions de doigts les notes que parcourt son regard.

Il faut avoir vu le métier Jaquart travailler pour comprendre

Digitized by Google

en gros comment le dessin traduit par une série considérable de ces cartons perforés, vient se tisser merveilleusement dans le ruban. C'est prestigieux, et il faut très longtemps à un observateur intelligent pour analyser ces mouvements compliqués et voir, je dirai, les ficelles du métier qui tisse trois rubans simultanément en fils de soie de neuf couleurs différentes. Il y avait foule autour du métier de M. Vahl et de celui de M. Kussmaul, autre constructeur de métiers à rubans, de Bâle, lorsqu'ils travaillaient simplement sous la traction du bras d'un ouvrier, qui s'arrêtait de temps en temps pour renouer un fil de cette soie fine qu'une des navettes venait de casser dans sa course saccadée et bruyante. Je crois qu'il est peu de machines dont le principe soit plus ingénieux en même temps que plus simple, et d'un effet plus surprenant, que celui de ces métiers à tisser les rubans; elles coûtent 3 à 4,000 fr., de sorte que la possession d'un de ces métiers, qui lui donne l'indépendance, doit être pour l'ouvrier à gages un but à atteindre et un motif d'économiser. Nous ne quitterons pas M. Vahl sans dire un mot d'une des trois machines à rogner qu'il avait exposées. Construite entièrement en fer, l'une d'elles portait un large couteau vertical qui descendait de bas en haut et un peu obliquement, avec une régularité et une puissance irrésistible, sous l'impulsion que lui transmettait une manivelle, à l'aide de plusieurs engrenages. Sans exagérer, il suffisait d'une trentaine de tours de bras pour rogner, sans faire une bavure, un registre de six pouces d'épaisseur. Il n'est pas de grand atelier de reliure ou de fabricant de papier qui n'ait intérêt à se procurer cette guillotine à papier, cotée 1,200 fr., le travail de cette machine étant plus rapide et plus parfait que celui du rabot employé jusqu'à présent pour rogner.

Deux machines de passementerie attiraient aussi les regards. Dans l'une, destinée à couvrir les cordons d'un lacis de laine, des bobines chargées de laine étaient fixées à des axes verticaux saisis par les mouvements de roues horizontales qui se les transmettaient et les faisaient passer les unes autour des autres comme des marionnettes qui eussent décrit en rond une chaîne des dames sans fin. Dans l'autre, qui fabriquait du lacet de soie, la ronde n'était pas complète, et, arrivées près de se rejoindre, les bobines se tournaient le dos et revenaient sur leurs pas avec les mêmes entrelacements. De la soie, une ma-

Digitized by Google

chine fabriquée à Arth, par MM. Schindler et Mettler, un peu d'intelligence pour la mettre en train, et un enfant pour tourner la manivelle, voilà tout ce qu'il faut pour faire du lacet de toute largeur.

Tout près de là, on entendait un bruit léger, et il fallait percer la foule pour s'approcher d'une petite machine à coudre, d'origine américaine et du système de Singer, exposée par les frères Pfyffer, mécaniciens, de Lucerne, et cotée 400 fr. C'était merveille de voir les trémoussements couvulsifs d'une petite aiguille, qui laissait sur l'étoffe qu'on lui présentait une série d'arrière-points, d'autant plus serrés que l'étoffe marchait plus lentement. On ne conçoit pas, aprés avoir vu cette machine, que l'homme puisse encore croiser ses jambes sur une table et passer des journées le dos courbé, à coudre des morceaux de drap, et on a, avec raison, le droit de crier au meurtre, quand de pauvres femmes se gâtent la vue et ruinent leur santé à piquer des devants de chemises à la lueur d'une lampe fumeuse. Mais, hélas! ce sont là justement celles qui maudissent la machine américaine et lui en veulent de leur enlever leur pain. Que n'ont-elles 400 francs! Elles n'auraient, commodément assises, qu'à tourner une petite manivelle et diriger de leur main droite l'étoffe tendue sous les piqûres de l'aiguille docile qui fait les points qu'on lui impose.

Nous l'avons dit, à l'exposition de Berne, tous les objets similaires n'étaient pas réunis au même endroit; aussi avant de quitla salle où se trouvent les petites machines dont nous venons de parler, pour rentrer au rez-de-chaussée de l'annexe, donnons un regard aux cinq ou six modèles de distribution de vapeur dans les cylindres des locomotives que l'atelier de construction de l'école polytechnique avait exposés. C'est un sujet qui en vaut la peine. On sait que dans une locomotive, c'est le mouvement des pistons qui règle l'entrée de la vapeur dans le cylindre. Or, sur une pente où le train descend, son poids entraîne la locomotive, sans qu'il soit besoin de vapeur pour la faire marcher, de sorte qu'il faut la retenir dans la chaudière, sous peine de la perdre inutilement. Il n'y aurait qu'à donner un tour au robinet du tuyau de conduite, dira-t-on, pour empêcher la vapeur d'entrer dans le cylindre et de s'échapper par la cheminée, c'est parfaitement vrai; mais il y a des pentes trop faibles pour que cet effet se produise, et où il est indispensable de re-

Digitized by Google

courir à l'action modérée de la vapeur; il en est d'autres où à la montée il faut que la locomotive soit poussée par toute la vapeur que peut produire à mesure sa chaudière, sous peine de patiner sur les rails si la pente est trop forte ou le poids du convoi trop considérable. Ceci signifie donc qu'à chaque instant la quantité de vapeur qui entre dans les cylindres et qui en ressort après avoir produit son effet, doit pouvoir être modifiée; ce qui ne peut avoir lieu qu'en faisant varier la grandeur des ouvertures par lesquelles elle pénètre du tiroir dans le cylindre; c'est là qu'est le nœud du problème, dont cinq ou six systèmes donnent la solution, à grand renfort de leviers coudés, d'excentriques plus ou moins compliquées, qu'on voit souvent sans se rendre compte de leur usage dans les locomotives, et même les machines de bateau à vapeur. Un coup d'œil sur les modèles exposés, où le cylindre et le tiroir sont vus ouverts, et dans lesquels on voit varier la grandeur de leurs ouvertures de communication, en dit plus que toutes les explications, et fait comprendre qu'il suffit au mécanicien de faire parcourir à une tige de fer différentes positions d'un quart de cercle pour régler à volonté le calibre des ouvertures d'entrée de la vapeur dans les cylindres et même les fermer complétement, sans que le mouvement du piston soit interrompu un instant. Le plus employé de ces systèmes porte le nom de Stephenson, son inventeur. Cette digression nous ramène à l'annexe, près d'une cuisine à vapeur, dont les quatre grands vases en cuivre sont à double enveloppe, et construits pour être chauffés par l'introduction de vapeur d'eau venant d'une chaudière. C'est très-commode pour de grands établissements, et va parfaitement pour tout ce qui doit être bouilli, mais, comme on me le faisait remarquer à l'hôpital de Genève, où ce système de cuisine à vapeur a été introduit, il devient impossible de donner aux rôtis le brun roux appétissant qu'ils prennent au four. Deux appareils en cuivre bien conçus, destinés à la distillation des pommes de terre, des jus de betteraves ou des cerises fermentées, formaient dans ce genre tout l'actif de l'exposition; l'un d'eux provenait de M. Bridler à Saint-Gall (l'exposant des vases à double enveloppe), qui, à en juger par toute une batterie de cuisine complète, destinée à un grand hôtel, et cotée 2,200 fr., doit posséder des ateliers parfaitement montés, en vue de la fabrication de tous les objets de cuivre rouge; la chaudronnerie est

Digitized by Google

ainsi devenue une branche d'industrie exploitée en grand à Saint-Gall. Une dizaine de pompes à incendie attiraient l'attention des connaisseurs, et paraissaient les satisfaire, mais ce sont des machines qu'il faut voir à l'œuvre pour en juger, surtout lorsqu'elles sont manœuvrées par une trentaine de robustes paysans, qui craignent de voir l'incendie envahir leur village.

Les coffre-forts sont assez compliqués pour devoir être envisagés comme des machines destinées à préserver l'argent et les titres des atteintes des voleurs et du feu. Bâle , Saint-Gall , et Zurich en exposaient de superbes, dont les serrures formidables et les carapaces d'acier auraient fait tressaillir d'aise des harpagons ; mais aujourd'hui les voleurs d'espèces sont moins dangereux pour le repos des banquiers que les craintes d'incendie ; l'or et l'argent se retrouvent dans les décombres ; mais les papiers et les valeurs dont ils sont l'équivalent s'en vont en fumée ; aussi les inventeurs se sont-ils ingéniés à préserver, par de doubles et triples enveloppes séparées par des substances mauvais conducteurs, l'intérieur de leurs coffres, contre les atteintes de la chaleur. M. Stukelberger de Bâle expose un coffre superbe, coté 800 fr., que plusieurs personnes respectables de Bâle affirment, par leur signature, être incombustible, car après avoir été exposé à un feu de bois , de je ne sais combien d'heures, ce coffre s'est si bien comporté, que les papiers dont il avait été rempli ne sentaient pas même le roussi. L'exposition comptait une demi-douzaine de ces coffres incombustibles , preuve de l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à cette fabrication.

Un canon obusier de 24 , fondu à Aarau par M. Ruetschi , et pourvu de tous ses accessoires , méritait à juste titre de fixer l'attention des hommes spéciaux. Le charronnage en était excellent , et la masse de l'affût paraissait légère pour une aussi grosse pièce de campagne. Le canon obusier est une arme de guerre d'invention moderne, dont on attribue l'idée à Napoléon III ; elle tire le boulet plein comme un canon ordinaire et l'obus sous un angle très-ouvert. La forme particulière de sa culasse ou de son âme en rend le tir aussi juste que celui d'un canon de l'ancien système de même calibre, qui est beaucoup plus pesant et moins maniable.

De fort beaux spécimens de la carrosserie suisse, faisaient honneur à M. Vogel, carrossier à Zurich ; deux coupés à quatre

Digitized by Google

places, à glaces, à marche-pied mobile, deux calèches, et trois phaétons, étaient fort admirés, et à coup sûr ils auraient pu être placés sans inconvénient à côté des plus beaux produits de la carrosserie parisienne. Le droit d'entrée qui atteint les voitures de luxe a eu, on ne peut le méconnaître, une influence heureuse sur le développement de la carrosserie en Suisse.

Une américaine inversable, en fer, très-légère, de M. Hallauer, à Suhr en Argovie, était cotée 350 fr., prix assurément fort bas pour un véhicule de ce genre aussi bien établi. M. Kindt, l'envoyé belge à l'exposition de Berne et l'auteur du rapport remarquable qu'a publié le *Moniteur belge* sur cette solennité industrielle, qualifie les voitures de luxe de Zurich « de copies exactes, mais un peu lourdes, des modèles de Paris, » et s'extasie sur le bon marché (350 fr.) et le confortable d'un char dit à l'allemande, ou Bernerwägeli, porté sur ressorts, garni en drap et convenablement verni, qu'admirent les étrangers. Sous ce rapport nous sommes de son avis.

D^r Vouga.

(La fin au prochain n°.)

Ayant commis une erreur dans la lettre sur l'Exposition agricole de Berne, insérée dans le précédent numéro de la Revue, je m'empresse de faire droit à la réclamation que m'a fait parvenir à cet égard M. Chatelanat, de Lausanne. Le battoir à blé transportable que j'ai décrit en détail, est précisément l'œuvre du mécanicien sus-nommé, et c'est cet appareil qui, le lendemain de ma visite à l'exposition, a battu 15 gerbes de blé en dix minutes.

Digitized by Google

ROSE DES ALPES

Auf der Alpen lichten Höhen....

Quand sur l'Alpe retirée,
A l'air pur des hauts vallons,
Nait riante et colorée
Une fleur que nous aimons;

Lorsque l'aurore étincelle
Sur les monts couleur de feu,
Notre cœur toujours appelle
La fleur rose et le ciel bleu;

Nous partons d'un pas agile,
Nous suivons les gais sentiers
Qui mènent au val tranquille
D'où l'on voit les bleus glaciers.

Pour la trouver fraîche éclose,
Joyeux, nous l'allons chercher
Où guirlande pourpre et rose
Elle court sur le rocher;

Car elle aime, fleur sereine,
Le ciel profond des hauteurs;
Elle fuit loin de la plaine
Les regards profanateurs.

Il lui faut pour naitre et vivre
L'Alpe aux sites enchantés,
Où toujours le cœur s'enivre
De parfums et de clartés.

Otez-la du sol qu'elle aime,
Hélas! elle se mourra :
Cette fleur est notre emblême,
Des Alpes jusqu'au Jura.

Quittons-nous l'Alpe fleurie.
Le pays des grands aïeux;
Fuyons-nous cette patrie
Qui regarde au front des cieux,

Toujours nous suit la tristesse,
Nous emportons notre amour;
Dans nos cœurs plus d'allégresse,
Ils implorent le retour;

Car sur l'Alpe retirée,
A l'air pur des hauts vallons,
Naît riante et colorée
Une fleur que nous aimons.

Été 1857.

Ls Favrat.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 14 novembre 1857.

Sommaire : Mort du général Cavaignac. Ses funérailles. — Béranger d'après M. de Lamartine et d'après M. Louis Veuillot. Ses *Dernières Chansons*. Première impression sur ce livre. Le fond et la forme. Le héros, l'apôtre et le sage. — Refus d'une chaire à Paris par M. Agassiz. — Anecdotes. Le Gascon et les frères Siamois. Les naufragés du *Central-America*. Un mariage à trois conditions. Un adieu sur le Niagara. — Mot d'un paysan.

La nouvelle de la mort si subite et si inattendue du général Cavaignac a produit ici, comme partout, une grande sensation, mais plutôt de respect et de regret universels que d'un caractère plus prononcé et plus vif. Il n'en pouvait être autrement, alors même qu'on l'eût permis. Si les journées de juin qui ont écrit son nom dans l'histoire, lui avaient aliéné les ouvriers et l'avaient fait le héros de la bourgeoisie, ces terribles et fatales journées sont déjà loin de nous, et en ce temps qui court plus que jamais, tout s'oublie encore plus vite qu'autrefois, les souvenirs de la reconnaissance, comme ceux de l'animadversion s'affaiblissent. Les amis du général Cavaignac étaient naturellement portés à le voir sous le jour d'un héros antique, et la mort, qui seule dresse des statues, en ne laissant subsister que les grandes lignes, qnand il y en a, peut-être les aidera-t-elle à le représenter sous ce jour idéal ; mais, pour le gros des contemporains, il était et donnait surtout l'idée d'un honnête homme et d'un homme de bonne volonté, ferme, capable et digne, élevé soudain par une effroya-

Digitized by Google

ble crise à un rôle où de lui-même il ne fût peut-être pas parvenu, mais qui porté par elle, et pour elle plus que pour lui, n'y avait cependant point failli. L'enthousiasme du moment avait passé, comme tout passe, surtout lorsqu'on descend dans l'ombre de la retraite, qui n'est guère propre à l'entretenir; mais le trait dominant subsistait : le respect. Le jour des funérailles, comme le cortége montait la longue rue de Clichy pour se rendre au cimetière Montmartre, « Chapeau bas! » aurait dit une voix, à ce qu'on prétend; mais sans qu'il fût besoin de cet avertissement sympathique, tous les fronts se découvraient.

La foule était immense, quoique les blouses y fussent rares et clairsemées, et les habits de beaucoup en majorité. Les ouvriers s'étaient évidemment tenus à l'écart. Il y en avait un cependant à l'un des coins du poêle, un graveur, et, parmi le cortége, on se montrait beaucoup au passage M. Guinard, l'un des républicains les plus populaires de la veille et du lendemain. Les jours suivants, une procession continue au cimetière, où le jour des funérailles le public n'avait pas été admis, et une montagne de couronnes d'immortelles sur le caveau de famille qui avait reçu le cercueil, vinrent attester encore, par un nouvel hommage, ces sentiments de sympathie pour l'homme et le citoyen. Quant à l'homme politique, son rôle, très-grand, mais très-court et déjà interrompu brusquement par la vie et les faits, était depuis longtemps fini. Aurait-il pu le reprendre, même s'il avait eu encore beaucoup de temps devant lui? Son parti, sorte de tiers-parti démocrate entre l'idée monarchique et l'idée socialiste, car il n'y a plus au fond que ces trois partis-là, se serait certainement servi de son nom comme d'un drapeau, le cas échéant; mais aurait-ce été un bien pour sa gloire, en aurait-elle diminué ou grandi?

— Les publications et même les débats continuent toujours sur Béranger. On a surtout remarqué les *Mémoires* d'un poète-ouvrier, Savinien Lapointe, qui, ces dernières années, a beaucoup vécu dans sa familiarité[1]. Comme M. Alfred Dumesnil dans sa correspondance citée par M. Eugène Noël et que nous avons déjà signalée[2], M. Savinien Lapointe prenait note par écrit de ses conversations avec Béranger; il en tenait une espèce de journal où il le laisse parler; on y trouve des aperçus pleins de sens sur des sujets fort divers, et, entre autres sur les œuvres et les hommes littéraires de notre temps, des juge-

[1] M. Savinien Lapointe est aussi l'auteur de *Contes* en prose, d'une invention souvent très-originale, si l'exécution n'y répond pas toujours à l'idée autant que cette idée même le fait souhaiter.

[2] Voir notre CHRONIQUE d'août, page 536 de ce volume.

Digitized by Google

ments d'un coin très-net et très-vif, singulièrement bien frappés. M. de Lamartine a voulu aussi rendre hommage à celui dont il fut l'ami, le grand poète au grand chansonnier. Il en rapporte à son tour des mots, des traits familiers et intimes, qui n'ont peut-être pas la même authenticité de détail, mais dont l'impression d'ensemble est cependant conforme à celle de ces autres portraits où le peintre s'est davantage oublié devant son modèle, ne pouvant pas traiter avec lui d'égal à égal. Le chantre d'Elvire fait même apparaître Lisette dans un coin du tableau, mais celle des derniers jours seulement, la vieille compagne du poète, et il en parle d'un ton de souvenir aimable et respectueux. Quant à ce qu'il dit du talent et du rôle populaires de celui qu'il appelle pour cela l'*homme-nation*, il ne faut pas s'en défier à tous égards sur des mots peut-être bien grands comme celui-là, qui, du reste, paraît plus admissible à sa place et y est habilement amené. Il y a aussi du vrai dans le sentiment qui a dicté cette appréciation. Seulement ce vrai s'exagère ou se perd dans cette ampleur et ce redoublement de formes, dans cette hauteur et ce retentissement de voix où M. de Lamartine monte et s'enivre lui-même de sa parole sonore, mais qui peuvent ne pas toujours sembler à leur place lorsqu'il s'agit d'un homme aussi jaloux de rester au ton juste, aussi mesuré en toutes choses que l'était celui qui en est ici l'objet.

Il n'en fallait pas tant, du reste, pour exiter la bile de M. Louis Veuillot, qui à propos de ce jugement de Lamartine sur Béranger, *jetant des deux côtés la griffe en même temps*, aurait bien voulu *croquer l'un et l'autre*. Il ne dit pas cependant comme Grippeminaud, le bon apôtre : « *Approchez, mes enfants, approchez !* » non, il faut en convenir, il n'a pas ces allures de son quartier. Il gronde au contraire, il rugit, il s'élance ; mais cette fois, comme en d'autres depuis quelque temps où il semble baisser par excès de passion plutôt que de talent, il a trop grondé, trop rugi, trop bondi sur sa proie, et n'a montré que son impuissance à la dévorer. Il appelle tout uniment Béranger une vieille *baudruche* et le *poète de la ribote et du vin bleu*. Comme sur les affaires de l'Inde, ce n'est plus là parler, c'est crier, à ne plus s'entendre soi-même et à faire hausser les épaules aux passants.

Enfin, après ces appréciations où la rancune va encore plus loin chez les uns que chez les autres la sympathie, on aura bientôt, œuvre probablement plus modérée et plus calme, la *Biographie* de Béranger *écrite par lui-même*, et déjà sa mort a délivré ses *Dernières Chansons* de l'ombre et du silence où il s'était plu à les tenir, les aimant mieux ainsi et en jouissant mieux, nous disait-il un jour, que si elles lui échappaient pour être en proie à tous les vents de la publicité.

Digitized by Google

A peine le volume sorti de presse, il y eut foule dès le matin pour l'avoir, et son haut prix n'effrayait pas même de simples ouvriers. Vingt mille exemplaires, dit-on, ont été enlevés en quelques jours. A six francs l'exemplaire, voilà déjà une assez jolie compensation aux huit à douze cents francs de rente viagère que l'éditeur, M. Perrotin, servait à Béranger depuis environ vingt-cinq ans pour la propriété complète de toutes ses œuvres. Il s'est chargé aussi de prendre soin de sa mémoire, sinon lors de ses funérailles, où le public n'a pas été trop content de lui comme exécuteur testamentaire, du moins un peu après, en conservant religieusement son fauteuil et sa table, et d'autres petits meubles et ornements familiers, réunis et disposés chez lui dans une chambre à part, appelée *la chambre de Béranger*.

Maintenant que ce volume est dans toutes les mains, comment est-il reçu, répond-il à l'attente, quel effet produit-il? On ne peut bien le dire encore, quoiqu'il y ait eu évidemment un peu de déception à la lecture, et que le sentiment général soit plutôt d'y reconnaître des traces de déclin et de baisse; mais jusque sur ce point les préoccupations de parti influencent les opinions, et les empêchent d'être vraiment désintéressées; les uns signalent comme les chansons les plus faibles, les plus séniles, celles sur le premier empire, que les autres déclarent au contraire les meilleures et une magnifique épopée : tel est l'avis, par exemple, d'un critique du *Constitutionnel*, M. Paulin Limayrac, qui, s'il était encore à la *Presse* où il écrivait naguère, en aurait un peut-être un peu différent, ou du moins plus mitigé. Déjà par les sujets, on le voit, le recueil n'est pas de nature à contenter tout le monde et son père, ni même à les mécontenter tous les deux, ce qui est pourtant plus aisé. Il reste donc toujours à se demander quelle est sa valeur en lui-même; mais c'est ce dont il n'est pas facile non plus de juger à la volée. Aussi nous bornerons-nous à noter quelques impressions seulement, sur lesquelles nous ne croyons cependant pas nous tromper.

D'abord, ce volume continue et complète « une œuvre en vers devenue, d'année en année, de chanson en chanson, la peinture à peu près exacte de la vie entière de son auteur, » ou ce que Béranger appelle aussi quelque part « ses mémoires chantants. » On l'y retrouve aussitôt, c'est bien lui! et si l'on observe quelques modifications, c'est comme il arrive qu'en revoyant un homme après de longues années, on dit : *Il est changé,* mais en le reconnaissant; et peut-être le reconnaît-on d'autant mieux, d'une façon d'autant plus intime et plus saisissante, qu'il est à la fois le même et différent. C'est le changement de l'âge, son changement naturel, et ici, pour dire toute

Digitized by Google

notre pensée d'un seul coup, son changement en bien et en mal, en perte et en progrès. Les sentiments se sont épurés; les idées, plus sérieuses et plus libres, se dégagent davantage, mais aussi la personnalité. On y sent celle d'un vieillard qui, au fond, est très-seul, qui n'a que lui pour lui-même après Dieu, et pour lequel un détail, un incident personnel, un souvenir de son enfance ou de son âge mûr, un anniversaire, prennent naïvement, et sans qu'il y pense, un extrême intérêt. La poésie en fait son profit sans doute; mais avec le sentiment poétique il y a en outre, et bien marqué, le retour sur soi : retour d'ailleurs varié de sujets, de ton et d'allure, gracieux, riant, malin même et, pour l'être mieux aux dépens de tout le monde, ne craignant pas de l'être aux siens; en un mot, retour aimable et sans morosité, mais fréquent retour sur soi cependant. Il s'y joint aussi la préoccupation et même la peur de la mort, peur une ou deux fois très-franchement exprimée.

France, je meurs, je meurs; tout me l'annonce,

comme il s'écrie dans l'*Adieu;* ou comme dans la chanson *Le Corps et l'Ame* il le fait dire au premier :

Je sens s'anéantir mon être.
O regrets de l'antique foi!
J'ai peur, et voudrais bien qu'un prêtre
Par charité priât sur moi.

Mais avec la pensée de la mort, sur laquelle l'horizon qui se resserre ne lui permet plus autant de s'étourdir que le large et vague horizon du jeune âge, il y a aussi la pensée de Dieu, d'un Dieu sans doute toujours plutôt facile et riant, mais non pas rieur comme celui des *Bonnes Gens*. Si, plutôt que de suivre en ballon *Dame Métaphysique*, il préfère encore trop souvent se rabattre à chercher la sagesse

Chez un philosophe pratique
Qui, le verre en main, bénit Dieu,

il a cessé de dire fièrement :

Devant lui je m'incline,
Pauvre et content, sans lui demander rien.

Il dit au contraire : *Dieu ne veut plus!*

Dieu ne veut plus que je fasse de vers;

mais en tête des couplets et non pas seulement au refrain, il répète

Digitized by Google

deux fois ces mots significatifs : *Dieu ne veut plus!* Ce Dieu qui *veut* et qui règne, qui commande et qui défend, qui avec ou sans nous parvient à ses fins, c'est le Dieu déjà plus vrai auquel maintenant il arrive, Dieu du moins plus sérieux si ce n'est pas encore le Dieu saint. Il dit cependant quelque part :

De mes jours je vais rendre compte;

mais il se hâte d'ajouter :

Le Très-Haut me sourit enfin.

En général, sur cet ordre de sujets auxquels on voit que sa pensée incessamment le ramène, l'expression lui est moins heureuse que l'idée. Il en parle d'une manière trop vague ou trop aisément familière. Son esprit si juste dans une région moyenne, ne suffit plus ici ; il ne s'aperçoit pas, par exemple, d'une faute même de goût, cependant bien réelle, dans ce passage que d'autres trouveront sublime et dont on sent que le premier il a dû être assez satisfait :

Dieu *joint sa main* aux mains qui vont descendre
Napoléon dans son tombeau.

Il a le tact exquis de l'*humain*, il n'a pas en proportion celui du *divin*, et il ne pouvait pas l'avoir au point où en était encore sa pensée. Il croit davantage en Dieu et il y croit mieux ; mais, singulier contraste! cette augmentation de foi n'en est pas une de poésie pour l'exprimer : au contraire, l'insuffisance de la poésie paraît d'autant plus grande, que la foi est plus avancée. Cela tient aussi à l'âge, mais non pas à l'âge uniquement, comme le prouvent l'ensemble du recueil et, tout particulièrement même, les chansons les plus récentes, celles qui datent des dernières années (1847-1851), la partie du volume peut-être la plus forte et qui le rappelle le mieux.

Ce n'est pas que, dans cette partie et dans les autres, il n'y ait çà et là, sur le tout, non seulement de ces vers trop denses, propres à Béranger et au genre, mais aussi des vers un peu pâles et languissants, où c'est moins le coup de lime que la force qui a manqué. Celui-ci, par exemple, en parlant de Jeanne d'Arc :

De son sexe la merveille,

quoiqu'il le relève aussitôt en ajoutant :

Dans ses combats, dans son procès.

Digitized by Google

Ceux-ci encore, dans lesquels il s'adresse à une dame en parlant des anges :

> Vous, leur sœur, d'une âme ravie
> *Agréez le culte pieux.*

Enfin, dans ce passage où il se dit mélancoliquement à lui-même :

> A la nuit qui vient froide et noire,
> *Du foyer gagnons la chaleur,*

quelque chose de la glace de l'âge semble aussi se joindre à celle de l'hiver.

Sauf, du reste, quelques endroits comme ceux-là, faibles ou ternes, mais d'ailleurs isolés, l'exécution n'en est pas moins encore remarquablement achevée et nette, avec des traits soudains de justesse et de force, qui trahiraient plutôt le déclin par ces retours subits de vigueur que par sa diminution bien marquée. C'est toujours ce travail solide et fin, ce métal brillant et poli, avec quelque chose cependant, non pas d'éteint, mais de plus froid. Il y a mieux qu'un dernier éclair, il y a comme un bon et doux rayon, courant et se jouant d'une page à l'autre du livre; on s'y sent encore, pour ainsi dire, au soleil; mais c'est plutôt celui d'un beau jour d'hiver. Si donc il faut convenir qu'au total il y ait baisse, il n'y a pas chute, et ce volume ne fait pas sensiblement tort à ses aînés. Son infériorité est plutôt dans la forme que dans le fond : celui-ci a même gagné. Il en est de la poésie comme de la beauté : celle de la jeunesse, de la chair et du sang a pâli, et une autre, plus noble et plus pure, mais aussi plus difficile à atteindre, ne l'a ici qu'imparfaitement remplacée. Néanmoins, elle y est représentée par un fond d'idées plus sérieuses.

Les traits politiques et satiriques portent eux-mêmes plus haut, et quelques-uns n'en sont pas moins bien tournés qu'autrefois, moins prestement décochés. Que le malin, en effet, soit resté, soit toujours là, pas n'est besoin de le dire. C'est plutôt la gaieté qui s'en va, et avec laquelle on sent de l'effort pour la retenir (*Gaieté, persévère !*). Mais à côté de la malice faisant toujours le guet en son coin, il y a la bienveillance, le désir d'être utile, l'amour du beau et du bien : ce sentiment auquel Béranger s'était élevé d'un fond primitif de bureaucratie parisienne qui, à tous égards, en est beaucoup le contraire, et qu'il a certainement pratiqué dans sa vie privée, est notablement en progrès aussi dans ses derniers vers. Non, certes, qu'il faille voir en lui du héros ni de l'apôtre. Il n'est pas de cet ordre, et peut-être en 1830 et en 1848 l'a-t-il prouvé à son détriment, tout en ayant raison de

rester dans sa nature propre et acquise, et de ne pas la forcer. Il est l'homme de la foule, assez au-dessus d'elle pour en être vu, aimé et porté, mais il n'est pas de ceux qui la dominent ou qui la sauvent, les uns et les autres en sachant au besoin la braver. Cependant, s'il est ainsi avant tout un homme populaire, celui même qui l'a été le plus de nos jours, et par la poésie et l'art, où on l'est si difficilement, il l'est aussi par un certain côté de raison pratique et de sagesse humaine, qui n'est pas sans doute la sagesse véritable, mais qui, humainement parlant, n'est pas rien. Aussi savant dans la vie que consommé dans son art, il n'est, disons-nous, ni un héros, ni un apôtre, mais il y a en lui quelque chose du *sage*, en prenant ce mot dans son sens familier et antique. Or, ce côté du caractère de Béranger, de sa vie et de son œuvre se dessine surtout dans son dernier recueil : c'est là qu'il est le plus marqué. En résumé donc, si le poète peut-être y vaut moins, l'homme y vaut mieux.

Il faudrait maintenant citer, et nous avions fait notre choix : *l'Apôtre*, celle de toutes les chansons de la nouvelle manière de Béranger où il s'est élevé le plus haut, au moins par l'idée; le *Septuagénaire*, les *Tambours*, qui sont de sa meilleure trempe d'autrefois; la *Colombe*, les *Papillons*, le *Chapelet du Bonhomme*, la *Maîtresse du Roi*, sur laquelle un critique des *Débats* a fait une étrange méprise en y voyant ce qui n'y est pas; enfin, l'*Adieu*, probablement très-récent, car il termine le volume, et dont le troisième et dernier couplet (les deux premiers sont faibles) est d'un sentiment et d'un pittoresque dont les yeux ne restent pas moins saisis que le cœur : Béranger n'a jamais fait mieux. Nous voulions beaucoup citer, disons-nous; mais à présent la place nous manque, et nous devons nous contenter de désigner ces chansons, bien moins à la curiosité que déjà sans doute au souvenir et à l'esprit du lecteur.

— Le ministre de l'Instruction publique, M. Roulland, avait appelé notre célèbre compatriote, M. Louis Agassiz, à la chaire de paléontologie. C'est une position enviée par tous les savants, que de professer au Jardin des Plantes, et d'y avoir en même temps sa demeure au milieu des arbres, des fleurs et des oiseaux, et de tous les objets de son enseignement. M. Agassiz a cependant refusé, pour ne pas abandonner les travaux qu'il a entrepris. M. Roulland le croyant Français, il revendique aussi sa qualité de Suisse. L'Amérique ne nous l'a donc pas enlevé tout entier, et ceux qui l'ont connu savent bien qu'il restera toujours avec nous par le cœur et le souvenir. Sa lettre de refus au ministre est noblement pensée et écrite. Tous nos journaux l'ont déjà

Digitized by Google

publiée, mais nous tenions à la mentionner du moins et à dire combien elle est honorable pour lui et pour son pays.

— On a pu s'apercevoir que l'anecdote, qui est pourtant le propre d'une *Chronique*, manque beaucoup depuis quelque temps, pour la nôtre comme pour toutes, sur la place d'Europe où il y en avait autrefois le plus, et où de tous les coins du monde on venait s'en fournir. Voyons cependant : retournons le fond du sac, furetons dans le magasin et même dans l'arrière-boutique, au risque de n'y trouver pas grand'chose, ce qui est pis que rien, et d'être obligé d'en faire l'aveu naïf.

La naïveté, à vrai dire, ne semble guère pouvoir être encore de ce siècle ; mais toute passion a la sienne, principalement peut-être la vanité, qui n'est pas non plus absolument disparue parmi nous. On nous en rapportait dernièrement un assez bon trait, d'un Gascon, dont l'imperturbable assurance, d'abord fort peu naïve, finit pourtant par trop bien le devenir. Il se trouvait dans un cercle où la conversation vint à tourner par hasard sur les célèbres jumeaux siamois, attachés l'un à l'autre par le cordon ombilical, et dont le nom est presque devenu le type de ce genre de conformations anormales. Chacun racontait ce qu'il en savait, plusieurs comme les ayant vus. Le Gascon, vexé de n'en pouvoir dire autant et jaloux de prendre sa revanche, mais voulant par prudence la porter sur un terrain peu connu, — « J'ai vu aussi, fit-il à son tour, deux enfans du même genre et que l'on montrait pour de l'argent ; c'était à l'île Bourbon : ils étaient absolument semblables à ceux que vous décrivez ; à la vérité ils n'étaient pas frères, ils étaient seulement cousins-germains. »

Ce qui n'est pas une naïveté, mais un trait de présence d'esprit effrayante, c'est le mot suivant recueilli dans le naufrage récent du *Central-America*, par un de ceux qui y ont échappé. Deux de ses compagnons d'infortune, accrochés à une planche, étaient à bout de leurs forces, et allaient être engloutis. Dans ce terrible moment, il entendit l'un d'eux demander à l'autre : — « Dites donc, Jones, où descendez-vous cette nuit (*I say, Jones, where do you put up tonights?* » Le mot anglais a le double sens de *descendre à l'hôtel* et de *descendre profondément*, même plus bas que terre et au lieu le plus profond de tous. Ces deux malheureux, près de succomber, dont l'un trouvait encore un tel à propos de mots sinon de sujet, paraissent avoir eu en effet, avec les vagues pour lit, l'océan pour hôtel. « Dites donc, Jones, où descendez-vous cette nuit? » Le mot est d'un comique tragique qui fait frissonner, et que n'aurait pas dédaigné le grand dramaturge anglais.

Digitized by Google

Sur ce même paquebot, l'un des garçons de service ne songea pas seulement à sauver sa personne, mais en même temps de nombreuses pièces d'or, dont il se munit la ceinture et les poches, en faisant main basse sur celui que les passagers abandonnaient. Il en prit une telle charge qu'à peine eut-il touché l'eau qu'il y descendit tout d'un trait, sans pouvoir même un moment surnager. C'était donc comme s'il se fût mis une pierre d'or à son cou pour se mieux noyer.

Un incident plus romanesque et d'une passion moins vulgaire se rattache aussi au naufrage du *Central-America*. Parmi ses passagers se trouvait un jeune Anglais de très-bonne famille, qui avait commencé par dissiper sa fortune et mener une conduite très-irrégulière. A bout de ressources, il avait passé en Amérique. A la Nouvelle-Orléans, ses lettres de recommandation lui donnèrent l'entrée d'une maison, où il fit la connaissance d'une jeune personne dont il s'éprit, et qui lui avoua qu'elle aussi elle l'aimait; mais, lui déclara-t-elle aussitôt en véritable Américaine de sens pratique et de caractère, elle ne l'épouserait que s'il remplissait ces trois conditions : ne plus boire; payer ses dettes, et se refaire une fortune. Il accepta ce programme, et partit dans le but de l'accomplir. Après mainte aventure et, entre autres, l'expédition de la Sonora, à laquelle il prit part, il revenait sur le *Central-America*, ne s'enivrant plus, tout chercheur d'or qu'il ét it, ayant payé ses dettes, et rapportant en outre, pour la jeter aux pieds de sa fiancée, une somme considérable, une fortune, en nombreux et beaux milliers de dollars. Mais tout cela était avec lui sur le *Central-America*, et cette nouvelle fortune, livrée aux hasards de l'eau et non plus du vin cette fois, devint la proie des vagues. Remettez-vous cependant, mesdames! cette seconde fortune était assurée, et la belle Américaine a tenu sa promesse, que cette dernière circonstance y ait été pour quelque chose ou pour rien.

Mais écoutez, puisque nous sommes en train d'émotion, une histoire véritablement tragique et lugubre, et malheureusement trop réelle. Elle n'est pas aussi récente et le lieu de la scène n'est plus ce malheureux steamer où il n'en a cependant pas manqué de terribles, mais le Niagara. On sait qu'on peut le voir d'un endroit où l'on se trouve au milieu de la chute et d'où on la domine. Il y avait là un jour, venus aussi pour contempler ce spectacle grandiose, un jeune homme et une jeune fille, avec la petite sœur de celle-ci et d'autres personnes de sa famille. Le jeune homme l'aimait et en était aimé, mais il déplaisait aux parents et avait effectivement contre lui sa conduite dissipée. Il paraît avoir aussi été dans les bonnes grâces de la petite sœur cadette, car elle se laissa en jouant suspendre par lui sur l'abîme. Fardeau

Digitized by Google

riant et léger, il l'y balance un moment dans ses bras; mais ô ciel! tout à coup elle lui échappe! Le jeune homme se retourne : Adieu! dit-il à celle qu'il aimait, et il suit l'enfant.

— Telles sont les tristes et doublement tristes histoires que je vous conte, faute de mieux. Aussi, savez-vous de quel beau sujet j'ai envie de vous parler maintenant? de la vendange! toujours faute de mieux, si tant est qu'en fait de nouvelles de la terre il y ait vraiment un mieux plus agréable et meilleur. Donc, quoique je n'aie pas bu de vin nouveau (de *vin bourru*, comme nous disons si bien), depuis, hélas! plus de dix ans, que dites-vous de la vendange! Vous en êtes satisfaits, je pense. Ou bien me répondez-vous comme dernièrement ce paysan français à un voyageur admirant sur le bord de la route les ceps chargés de belles grappes bien mûres, et s'en faisant un argument contre lui pour le forcer à se déclarer satisfait? — « Ah! Monsieur, répliqua le vigneron, le bon Dieu fait comme les marchands de poires; il *pare* sa marchandise : tout sur le devant, et rien dans le *mitan.* » Eh bien, le croiriez-vous? quand je pense à une foule de choses que je ne veux pas dire, à tant de scènes sur le théâtre ou hors du théâtre, à tant de drames, de livres et de tableaux qui apparaissent un moment avec ou sans bruit, je suis tenté de répéter à mon tour : Tout sur le devant, rien dans le *mitan*. Et bien d'autres choses encore, luxe, dehors, étalage pour la montre et la vente; meubles, toilette, dentelles et joyaux sur la poitrine sans qu'il y ait un cœur d'or au dessous; même plus d'une robe de velours et de soie, ajouterait le paysan narquois.... : tout sur le devant, rien dans le mitan. Puis, moi aussi, ne risqué-je pas d'avoir mon tour, et quand vous aurez fini de lire cette Chronique où je n'ai su que parler de Béranger sans le citer, ne vous vois-je pas secouer la tête?... c'est cela! j'entends bien..... : Tout sur le devant, rien dans le *mitan*.

Neuchâtel, le 18 novembre 1857.

Les élections au Conseil National ont donné ce à quoi l'on pouvait s'attendre. La tendance politique du Conseil ne sera pas changée; la majorité ne paraît point modifiée sur les questions de chemins de fer; et, chose grave, le personnel du Conseil Fédéral est sauvé comme à travers le feu. Nous ne tarderons pas à voir les effets de ce renouvellement; mais nous serions fort trompés, et toute la Suisse avec nous, si la composition du Conseil Fédéral éprouvait un changement de quelque importance. Après les cris de guerre de l'automne dernier, la montagne accouche d'une souris; que MM. Knüsel ou Pioda retournent dans leurs foyers, ce qui peut être, ce qui n'est ni certain, ni probable, le résultat sera le même. Haro sur MM. Naeff et Frei-Hérosée, quelque pitié respectueuse dans la forme, dédaigneuse au fond, pour M. Furrer : voilà le tableau que présentait la presse suisse, celle du moins qui croit avoir le droit d'être entendue à l'exclusion du reste, il y a un mois. Tout semblait tendre, dans ces organes du radicalisme vainqueur et qui veut user de sa victoire, à dresser un piédestal à M. Stämpfli sur le corps de ses collègues. Par une rencontre assez bizarre, cette guerre prenait pour mot d'ordre plus ou moins général la destruction des barons de chemins de fer. Au fond, il ne s'agissait que de remplacer des barons par d'autres, de moins puissants par de plus puissants. Car qui est plus puissant, en Suisse, que M. Stämpfli, flanqué de la troupe obéissante des députés bernois, soutenu par la ligne d'Oron qu'il soutient, assis, comme un autre Eole, sur la porte fermée des tempêtes révolutionnaires, des partis luttants de la Jeune-Europe, et maître de les lâcher ou de les contenir selon sa sagesse? Cependant, rien n'a changé essentiellement, le Conseil Fédéral sera réélu selon toute apparence, et M. Stämpfli y sera, ni plus ni moins, ce qu'il y a été. C'est ici une nouvelle preuve contre l'influence directe de la presse radicale suisse. Elle ne représente pas assez, dans sa majorité, l'opinion de la majorité du parti; la majorité du parti n'a pas elle-même des opinions assez arrêtées; les hommes qui le représentent ont su se rendre assez indépendants; bref, on se tromperait beaucoup si l'on croyait que des projets patronés par la presse du parti dominant seront infailliblement mis à exécution. Nous en avons eu un premier et frappant exemple dans la question de Neu-

Digitized by Google

châtel. Si l'on avait pris au mot les feuilles qui semblaient pourtant inspirées par les magistrats fédéraux, à commencer par celle qui trône avec solennité dans la ville fédérale, d'où elle lance ses lieux-communs doctoraux, on aurait parié cent contre un que le traité de Paris serait rejeté avec indignation. Heureusement, le nombre des naïfs diminue chaque jour, et, tant que le Conseil Fédéral n'aura pas de plus grands ennemis que les journaux, il pourra se promettre longue vie.

La lutte n'a été bien vive que dans un petit nombre de cantons, Saint-Gall en tête. Là, six élus radicaux sont sortis de l'urne avec deux conservateurs. Mais l'objet principal de la lutte Saint-Galloise n'était pas d'obtenir un plus ou moins grand nombre de députés, c'était de constater la force respective des partis cantonaux. Le résultat obtenu, sous ce rapport, a été celui qu'on pouvait attendre : 19,000 contre 17,000, c'est-à-dire, à peu de chose près, moitié contre moitié. Un fait intéressant, survenu dans le cours de l'élection, peut cependant avoir une plus grande importance : tout un district, petit, il est vrai, mais dont la voix était décisive, le district de Werdenberg, habité par des protestants, a voté avec les conservateurs. On l'explique, de divers côtés, par des questions de préférences ou d'intrigues personnelles, par une défection opérée dans des vues égoïstes. Nous serions plus heureux d'y voir un indice, le premier indice, du rapprochement des confessions sur le terrain politique.

Dans le canton de Vaud, la manifestation anti-oroniste a eu lieu, et le gouvernement a remporté un succès incontestable. Deux arrondissements ont donné de prime-abord aux partisans de la ligne de conduite suivie par lui, une majorité qui peut s'appeler écrasante. Dans le troisième, qui comprenait la ville de Lausanne et les contrées les plus intéressées à la construction du chemin d'Oron, un premier tour a envoyé au Conseil National, après deux candidats de l'opposition, MM. Fornerod et Dapples, un candidat du gouvernement et de l'Ouest, M. Martin; et M. Blanchenay, la personnification la plus colorée du gouvernement, a passé lui-même au second tour. En réalité, l'élection du troisième arrondissement n'a qu'une très-faible portée oroniste, M. Dapples seul ayant été nommé exclusivement à ce titre. M. Fornerod s'est montré, d'un bout à l'autre, partisan de l'Ouest, et n'a encouru la disgrâce du gouvernement vaudois, dont il était l'organe au sein des autorités fédérales, que pour avoir recommandé à ses concitoyens de se soumettre aux arrêtés de la Confédération : son élection doit, sans doute, être envisagée comme hostile au gouvernement, puisque le gouvernement l'a combattue de toutes ses forces; mais elle

Digitized by Google

est loin encore d'être un signe de préférence en faveur d'Oron. Cependant, malgré cela, et malgré la nomination de deux candidats gouvernementaux, une partie de la manifestation projetée se trouve manquée, et un désappointement assez vif a transpiré dans les journaux qui soutiennent , sur la question des chemins de fer, la politique vaudoise. Ceux qui , sincèrement , croyaient le canton de Vaud victime d'une injustice et défendaient la souveraineté cantonale, et ceux qui, par partialité pour la compagnie de l'Ouest et parti pris en faveur du gouvernement, ne demandaient qu'un triomphe pour ces deux associés, tous ceux-là tenaient essentiellement à voir le canton de Vaud unanime contre la Confédération. L'unanimité étant rompue, une simple majorité ayant montré que le pays est véritablement divisé en deux parties, il devient plus difficile de croire que les questions d'intérêt local n'y soient pas restées prédominantes sur les questions politiques, et que, si Lausanne tient à la ligne d'Oron parce qu'elle y trouve son avantage, le reste du canton résiste à la Confédération parce qu'il croit ses intérêts engagés à empêcher la ligne d'Oron. En un mot, l'unanimité du canton aurait pu donner couleur à l'opinion d'après laquelle Vaud défend ses droits politiques, et non pas seulement les intérêts matériels de certaines parties de son territoire ; et l'absence d'unanimité est, par cela seul, un échec , surtout si l'on considère que l'une des élections est tombée sur le Président même de la Confédération.

Dans le canton de Neuchâtel, l'élection du Conseil national s'annonçait comme devant être le champ de bataille où essaieraient leurs forces , par un engagement décisif , les partis cantonaux qui s'y font la guerre au sujet de la révision de la constitution. Cette attente ne s'est pas réalisée. Les abstentions , très-nombreuses, surtout parmi les anciens royalistes, ont laissé remporter au parti qui s'appelle radical une victoire facile, dont la facilité imprévue l'a trompé lui-même sur sa force et l'a rendu très-hardi, trop hardi peut-être, pour la suite de ses opérations. Dans la votation du 8 novembre , qui a suivi l'élection du 28 octobre , les adversaires du parti radical se trouvent déjà lui être égaux en nombre , à 286 voix près sur 12,000 votants. Il y a lieu de croire qu'à la première occasion où les partis se mesureront de nouveau , les radicaux resteront en minorité. L'avenir prochain du canton de Neuchâtel est incertain et précaire , et personne ne peut prévoir, même approximativement , à quelles fluctuations il sera en butte. Les partis n'y ont pas encore pris , cela est évident , leurs caractères définitifs; leur composition est encore indécise; beaucoup d'hommes ne se rendent pas compte , eux-mêmes , du classement qui leur convient. Aussi ne pouvons-nous que nous persuader de plus en

Digitized by Google

plus qu'une grande faute a été commise par ceux qui se sont pressés de se grouper et de se fermer sous le nom de *radicaux*. Sans compter que par là ils effarouchaient immédiatement une bonne partie de la population et élevaient entre eux et d'autres, par avance, un mur de séparation; sans compter qu'une dénomination comme celle-là, ne présentant aucun sens précis, ne valait que comme nom de guerre, et jetait la guerre dans le pays avant que l'on sût sur quoi: le fait est que l'adoption de ce titre n'a produit jusques ici qu'un effet, et un effet désastreux, c'est-à-dire qu'elle a failli scinder le pays en deux portions territoriales, excitées l'une contre l'autre, non point par des principes divergents, mais par des intérêts de localités. Tous les vrais Neuchâtelois, tous ceux qui ont conservé l'amour de ce petit coin de terre, où s'harmonisent cependant de si nombreux contrastes, qui sentent combien la Montagne est nécessaire au vignoble, le vignoble aux vallées, et réciproquement, combien il serait honteux de transporter dans notre siècle les combats féodaux de Neuchâtel et de Valangin: tous ceux-là devraient s'unir pour imposer silence à ces cris des besoins locaux, qui semblent avoir succédé instantanément aux cris des passions politiques soulevées par les événements de Septembre. — A cette heure, Neuchâtel est près, selon toute apparence, d'arriver à l'issue de la crise qu'il traverse depuis le mois de juin, à propos de la base de représentation dans la constituante. Le grand Conseil, faisant une œuvre de transaction, nécessitée d'ailleurs par le vote du 8 Novembre, vient de décider, selon les vœux du parti radical, que la population suisse totale servira de base de représentation, et, selon le vœu de l'autre partie du peuple, qu'il sera établi des listes électorales et que l'élection aura lieu à la commune. Ces deux derniers points peuvent si peu faire une difficulté, que chacun s'est empressé de les admettre à l'avance, les listes électorales du moins, comme devant entrer dans l'organisation future du pays. L'unique objection s'adressait à l'opportunité, parce que, disait-on, l'établissement de listes électorales nécessiterait de longs retards. On verra: mais nous sommes fort tentés de croire, avec beaucoup de membres du grand Conseil qui se sont exprimés dans ce sens, que c'est un retard d'une quinzaine de jours. Ce renvoi, même un peu plus long au besoin, ne pèse pas autant, dans la balance, que l'avantage d'obtenir enfin des garanties précieuses pour la sincérité et la liberté des élections. Il avait été prédit que ce délai, si bref fût-il, que ce décret, quelque déférence qu'il témoigne pour le vote populaire, soulèveraient une très-grande agitation dans le pays et menaçaient la tranquillité publique Jusqu'à présent. ces prévisions ne se réalisent pas du tout. Ce serait une occasion bien mal choisie

Digitized by Google

pour se plaindre de l'inobservation des vœux du peuple ; et faire une révolution pour n'avoir pas les listes électorales, serait peu honorable pour ceux qui auraient cette pensée. Le peuple neuchâtelois, dans toutes ses nuances, paraît fort tranquille à cette heure : et si les préoccupations politiques assiégent tout le monde, elles ne se traduisent et ne se traduiront point par des actes illégaux.

Dans le reste de la Suisse, les élections au Conseil national n'ont pas eu de caractère particulier. A Soleure seulement, le parti de l'ancien et celui du nouveau gouvernement se sont livré une bataille, dont ce dernier est sorti vainqueur. Ici, comme au canton de Vaud, les deux camps, anciens radicaux, avaient senti la nécessité de donner des voix à des candidats conservateurs, pour procurer les voix des conservateurs au reste de leurs candidats. Nous croyons voir là encore un heureux symptôme : les partis se rapprochent, le temps fait son œuvre en diminuant l'importance des vieilles questions pour rallier de nouveaux groupes sur les nouvelles. Et il y a, selon nous, une assez grande erreur chez ceux qui croient que ces rapprochements sont contre nature. Un nom de parti peut n'être qu'un nom, sans portée pratique ; il ne faut pas que le nom vous impose des devoirs et que, pour être conséquent avec le titre dont on se pare, on soit inconséquent avec les convictions réelles que l'on cache sous ce titre, aveugle sur les besoins véritables du temps où nous vivons. Rien de plus naturel, au canton de Vaud par exemple, que l'alliance de ceux qui ont toujours défendu la souveraineté cantonale et qui sont tombés pour elle en 1845, et de ceux qui, aujourd'hui, relèvent ce même drapeau qu'ils avaient laissé choir autrefois. Puisqu'ils veulent la même chose maintenant, pourquoi ne marcheraient-ils pas d'accord?

Si l'on veut caractériser le résultat des élections de 1857 selon les couleurs purement politiques des élus, on trouve un léger accroissement de force en faveur des conservateurs, qui restent cependant en trop faible minorité pour prétendre un instant à la direction des affaires, mais qui peuvent y participer avec fruit en déterminant la majorité dans bien des cas et en faisant entendre, dans les discussions, des voix qui ne sont pas toujours sans influence. Mais l'Assemblée reste, en très-grande partie, composée de ces mêmes éléments du radicalisme légal qui ont dominé depuis 1848, et qui, la guerre étant finie, peuvent de plus en plus constituer un gouvernement sage, ni violent ni exclusif, tenant compte de besoins autres que les siens propres et d'hommes qui n'acceptent pas identiquement son drapeau. L'opinion qui s'agitait confusément contre le Conseil Fédéral, l'opinion qui fait toujours ses réserves en faveur de la révolution permanente, et qui

Digitized by Google

croit voir son chef dans M. Stämpfli, reste à l'état de minorité, bien que son chef, s'il accepte ce titre, soit devenu l'homme puissant de la Confédération.

Si l'on veut se rendre compte de ce que sera le Conseil National sur les questions de chemins de fer, il n'est pas difficile de voir que l'ancienne majorité s'est reformée. La lutte sera, plus décidée probablement que jamais, entre MM. Escher et Stämpfli. L'importance de M. Escher a été si vivement sentie par ses partisans, que, craignant tant soit peu pour sa réélection à Zurich, ils l'avaient fait nommer en Thurgovie. Si nous ne commettons une grande erreur, le nouveau Conseil National sera disposé à soutenir plus énergiquement que jamais le chemin de fer qui est l'enfant chéri de la Confédération, le chemin de Fribourg à Lausanne.

Tous les hommes de quelque importance, qui siégeaient dans la précédente assemblée, y ont été renvoyés, à l'exception de M. Trog, entraîné cette fois dans la chûte de l'ancien gouvernement de son canton, dont il était un appui dévoué. M. de Gonzenbach a risqué un moment de subir le même sort : heureusement pour le parti qu'il représente, et pour la Confédération tout entière, à qui il a rendu déjà de grands services, ses électeurs du Mittelland bernois, honteux de l'avoir languissamment soutenu dans le premier tour de scrutin, l'ont fait passer sans hésitation au second tour. Peu s'en est fallu, d'abord, que cette citadelle du conservatisme bernois, qui n'a presque jamais été entamée, ne sacrifiât à peu près toutes ses sympathies et tous ses droits sur l'autel de la fusion, que le reste du canton venait de pratiquer assez singulièrement en ne nommant guère que des radicaux décidés. On ne peut pas se plaindre, dans cette circonstance, des exigences du parti conservateur bernois.

Bâle-Ville est entré de rechef dans la révision de sa constitution, qui avait été remise à neuf en 1846. Toutefois, ce demi-canton paraît devoir y procéder en parfaite tranquillité, d'autant plus facilement que la révision n'est point provoquée par une agitation de l'opinion et qu'elle vient presque spontanément du Grand-Conseil. Introduire plus de simplicité dans les rouages assez compliqués de la représentation et de l'administration de la vieille Bâle : tel est, dit-on, l'unique but de cette entreprise, qui ne mène pas, comme nous l'avons vu dans beaucoup de cas semblables, à un déplacement d'hommes et à une révolution dans les tendances politiques du gouvernement.

Les expositions qui siégeaient à Berne ont terminé leur cours et distribué leurs prix. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les longs détails

Digitized by Google

de cette nomenclature : l'article que la *Revue* a publié déjà sur l'exposition agricole, celui dont elle publie aujourd'hui la première partie sur l'exposition industrielle, suffisent amplement au but que nous nous proposons. Autant ces deux sections méritaient l'attention publique et ont tenu leurs promesses, autant, dit-on, l'exposition bibliographique surtout, et celle des beaux-arts dans une certaine mesure, sont restées inférieures à ce qu'elles pouvaient amplement fournir, en présence des ressources de la Suisse. Les maîtres de Genève brillaient par leur absence dans la galerie des tableaux [1], et la collection des publications suisses, aussi incomplète que possible, attestait une précipitation et un laisser-aller excessifs dans l'organisation de cette branche. Quant aux peintures, les connaisseurs ont cependant signalé des œuvres de grand mérite, parmi lesquelles le jury en a couronné plusieurs. Par respect pour la règle que nous nous sommes imposée de ne point entrer dans les nomenclatures, et si bonne envie que nous ayons de rendre justice à qui de droit, nous ne citerons ici aucun nom de préférence à d'autres.

La crise financière d'Amérique, quoique nous arrivant amortie par l'Angleterre et la France, qu'elle traverse avant nous, commence à faire sentir ses conséquences aux cantons industriels. L'horlogerie n'est point encore arrêtée, mais les ressources actuelles ne mèneraient pas bien loin la fabrique, si la stagnation des commandes persistait. Les journaux parlent déjà de craintes venues de Glaris et de Genève à la fois, et Neuchâtel n'est pas sans inquiétude. Cependant l'heure des frayeurs graves n'est pas venue, tant que les nouvelles d'Amérique signalent, comme aujourd'hui, une amélioration.

La grande œuvre du percement du Hauenstein vient de se terminer. Voilà une des plus belles conquêtes de l'activité suisse, malheureusement payée par la catastrophe dont le souvenir pèsera longtemps encore sur les voyageurs qui traverseront, au bruit des locomotives, ce souterrain mémorable. Mais si les combats du travail font leurs victimes, comme ceux de la guerre, ils portent plus de fruits.

***

1 MM. Calame et Diday n'avaient exposé aucune œuvre nouvelle, et n'étaient représentés que par deux tableaux d'ancienne date.

ERRATA DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON :

Page 662, ligne 4 : *mon cas*, lisez : *ma situation*.
665, — 6 : *soupçonnai*, lisez : *soupçonne*.
672, — 10 : *la position*, lisez : *l'impression*.

Digitized by Google

LA RÊVERIE DE MINUIT.

Où faut-il te suivre, Esprit de la nuit? Entends le vent qui gémit dans la nuit orageuse. La pluie de décembre vient battre la fenêtre qu'ébranlent les rafales, et de larges gouttes de pluie tombent par intervalles jusque sur mon foyer. Les charbons ardents vont s'écrouler en splendides débris; montez, éblouissantes colonnades, creusez-vous, cryptes merveilleuses! Est-ce Dité, la ville infernale, que je vois apparaître, ou bien Gomorrhe incendiée...? Tours, palais, terrasses et murailles, idoles et faux dieux, escaliers de géants, voies sacrées et portiques, tout s'ébranle, se crevasse, penche vers l'abîme, s'engloutit et se brise. Gomorrhe...Magnifique récit des temps génésiaques! Terre des patriarches, si grande encore de poésie!

—

Quels voyageurs suivent là-bas, là-bas, à travers les collines de cendre et les terres fumantes, les bords désolés du lac asphaltite?.. Saint-Louis, Joinville, Châteaubriand, Lamartine..... pèlerins illustres couronnés par la gloire! Gloire humaine!....

. . . . Hé! qu'importe
Cet écho d'un vain son, qu'un siècle à l'autre emporte!

Poëte! cela est-il bien sûr? l'oubli, n'est-ce donc rien pour toi? attends pour répondre, Lamartine, et vois s'effacer ta mémoire.

Le lac asphaltite semble s'éteindre et fume, la nuit s'avance, l'Esprit du foyer prétend qu'on en finisse de la veillée à cette heure tardive. Une bûche, deux bûches.... suis-je le maître chez moi? L'Esprit se révolte, les bûches

Digitized by Google

pleurent, la bouilloire elle-même, dont le ventre s'échauffe encore, fait entendre un sourd murmure de ce nouveau supplice. Elle se tait... elle hésite... la voici maintenant qui repart de plus belle. Drôle de vieille!.. toujours renfrognée, toujours clochant d'un ergot, le nez mâchuré, le bonnet de travers.

Et cependant j'ai des ménagements pour elle; c'est une ancienne servante, et, malgré ses travers, j'aurai peine à m'en séparer. Il y a, je le sais, dans ce monde, des bouilloires pimpantes, brillantes et polies, des bouilloires de bonne société, et chantant à tout venant sitôt que le feu brille, « des petites amours de bouilloire», comme dit ma vieille chambrière. Mais qu'importe! celle-ci chante depuis si longtemps à mon foyer solitaire!

—

La bouilloire reléguée à distance indique bientôt par une note suraiguë qu'elle sait prolonger facétieusement combien cette chaleur tempérée lui plaît davantage.

La flamme brille, l'atelier s'éclaire et les reflets de l'âtre empourprent subitement tapis et peintures, bahuts antiques, armures sombres, épées, chinoiseries, statuettes et cristaux; partout le fer et l'acier, le bronze et le cuivre étincellent et rayonnent, tandis que les joyeux éclats du sapin éveillent coup sur coup ma retraite. Merci, aimable fée de la fantaisie, compagne fidèle du poète et du peintre. Merci! c'est toi qui sais distraire la pensée des peines de la vie et l'emporte dans tes bras charmants, tantôt vers les riants souvenirs du passé, tantôt vers les songes de l'avenir.

Minuit sonne.

Le timbre de la pendule retentit en sons cristallins, les quarts se font entendre gravement, puis la sonnerie se décroche avec le bruit strident du grillon dans les blés, les coups précipités des heures se succèdent. Maintenant les oscillations paisibles continuent comme si rien d'étrange ne s'était passé.

Digitized by Google

— N'est-ce donc rien, pour vous autres, que de compter les heures fugitives?

— Pas plus difficile que cela, semblent me répondre les oscillations du pendule.

— Pas plus difficile, vraiment! répètent à l'envi toutes les horloges de la ville.

La petite Renommée aux ailes d'or qui surmonte le couronnement paraît aussi de cet avis, et danse toujours sur le pied gauche. Quelle occupation fastidieuse!.... — Depuis combien d'années, combien de mois, combien d'heures, danse-t-elle? me demandais-je...

—

Cette pendule est du temps de Louis XIV assurément. Supposons 1643... Bien! C'est je pense le temps de la bataille de Rocroy. Très-bien! alors que le grand Condé pénétrant dans les lignes ennemies à la tête de la Maison du roi, décida la victoire en culbutant l'armée espagnole. Derniers reflets de la chevalerie, brillante noblesse française, Conti, Vendôme, Rohan, Chevreuse, Lafeuillade, Villars!.. Ça! ça! où en étais-je? Ne pourrais-je pas résoudre ce problème difficile en le formulant plus simplement? Essayons!

Sachant que la bataille de Rocroy eut lieu l'année de l'avénement de Louis XIV (1643), on demande... (qu'est-ce que je demande?) on demande depuis combien d'années, combien de mois et de jours la petite Renommée qui surmonte là haut le couronnement de ma pendule, danse sur le pied gauche. Ouf!... m'écriai-je; c'est pourtant bien cela.

—

Je crois, me dit la paresse, après un certain temps de calculs ténébreux et de perplexité grande, je crois que c'est là une question oiseuse, plus facile à poser qu'à résoudre,— non, que je ne puisse le faire toutefois! me souffla l'amour-propre — mais qui n'intéressera jamais personne, parce qu'elle ne touche qu'incidemment à l'histoire de France. En sorte que je ferai bien de l'abandonner tout à

Digitized by Google

fait. Je crois aussi, ajoutai-je, que j'ai fait sagement de renoncer de bonne heure aux mathématiques transcendantes, au calcul intégral et différentiel. Le premier quart après minuit sembla me répondre.

—

— Mais pourquoi n'allez-vous pas vous coucher? me demandera-t-on. — Merci, ma bonne dame; j'allais précisément vous en instruire.

J'attends Maxime qui est au bal au consulat de Toscane, Maxime, auquel, pour cette nuit, j'ai promis l'hospitalité; Maxime qui papillonne à cette heure auprès de ces charmantes fleurs du grand monde que vous savez, avec ma clef dans sa poche, le malheureux! cherchant celle qu'il a rêvée, l'emportant d'une étreinte passionnée, et s'enivrant avec elle des sons de la flûte, des soupirs du haut-bois.

Mon Dieu, pourvu qu'il n'aille pas la perdre, murmurai-je avec angoisse.

—

Une chose singulière... Telle femme paraît charmante à l'éclat d'une fête, charmante de grâce enjouée, d'élégance et de riches atours; l'esprit, dirait-on, court sur ses lèvres, ses yeux radieux brillent d'un feu céleste. Telle autre se distingue à peine, tant sa modeste beauté emprunte peu des splendeurs de la parure, tant la simplicité de sa toilette, le naturel de sa conversation, la réserve de son chaste maintien, l'éloignent des brillants hommages et des succès enviés. Changeons la scène; voici le cercle de la famille, l'entretien du chez soi, les visages des amis d'enfance; combien l'esprit aimable, la bonté, l'intelligence, la sensibilité vraie, ajoutent maintenant de ravissants attraits à la beauté modeste que tout à l'heure je ne savais discerner! Combien auprès d'elle Célimène est maussade, loin de son brillant entourage! qu'est devenue l'enivrante magie de sa personne, ce prestige que tout à l'heure je subissais encore, que demain je retrouverai peut-être?..

Ceci me rappelle le salon de peinture. Telle œuvre y brille d'un éclat souverain attirant à elle l'admiration de

Digitized by Google

la foule, que plus tard vous trouverez de coloris vulgaire et d'aspect criard dans le salon de l'amateur ou le magasin du marchand. Telle autre, au contraire.... (mes yeux s'appesantissent et je m'endors à l'antithèse)... telle autre tout à l'heure inaperçue se transforme et rayonne dans le calme de l'atelier qui la vit éclore. Voici bien l'impression de la nature, l'attrait d'une intime poésie. Que de beautés cachées! que de charmes ignorés!

Beauté! fleur divine, quelle illusion mensongère te dérobe par moments à nos yeux distraits? quel pouvoir te décèle? Est-ce donc tout, ici-bas, que la mise en scène, l'éclat du cadre, le faste de l'entourage? Et vous, aimables filles d'Eve....— Faudrait voir tout ça au déballage, dirait ici Maxime.

—

Depuis un instant la lueur de ma lampe s'affaiblit, chancelle et va disparaître : elle se ranime, brille encore et s'évanouit dans les ténèbres. C'est bien l'image du combat suprême alors que la vie se retire et que la nature vaincue rend à la terre cette dépouille maintenant insensible que le souffle de Dieu avait animée..... Lueur céleste! pourquoi disparaître? — Hé mais! parce qu'il n'y avait plus d'huile, répondra l'épicier du coin. — Merci, épicier! — Oui, comme toi je comprends l'anéantissement des forces épuisées, le repos de la mort au terme extrême de la vieillesse, au but désiré d'une longue carrière. Mais la plante brisée dans sa fleur! mais le vent de la mort ravageant la plaine avant le jour de la moisson, l'enfant remporté à Dieu dans son frêle berceau, la jeune fille radieuse d'espérance et d'amour, l'adolescent joyeux, plein de sève et d'ardeur, tous ceux enfin que réclamaient la vie, la patrie, la famille, la science, la gloire..... Hé quoi! moissonnés, renversés, anéantis! Epargnez-moi, cruels souvenirs, et toi, charmante fée de l'atelier, viens à mon aide, ô mon amie! calme l'orage de mon cœur et les pleurs amers que je retiens à peine.

—

Digitized by Google

Les reflets de l'âtre envahissent l'atelier des lueurs de l'incendie, les ombres des chevalets se dressent sur les murailles, tandis que sur ma tête s'allonge en chancelant l'ombre encornée d'une tête de chamois, ornement bizarre de ma cheminée..... Minuit et demi.... — Florent, qu'est-ce que c'est que ça? me dit un soir Mariette effrayée. — Quoi, ça? — Là haut, sur nos têtes, cet homme noir!... ces grandes cornes!... — Folle, c'est l'ombre du chamois.

Enfant sauvage de nos montagnes, joli chamois tombé sanglant sous la balle du chasseur intrépide, dis, combien de fois vis-tu les dômes sublimes du glacier se colorer des feux du jour, la rose des Alpes, épanouie sous tes pieds agiles, l'aigle planer dans ses vastes domaines, l'orage s'amonceler dans les sombres vallées, et les roulements majestueux du tonnerre menacer de leur bruit formidable les troupeaux dispersés, les forêts muettes, les humbles chalets épars dans les plaines solitaires? Réponds, réponds! léger coureur de nos Alpes chéries.

Mais les chamois empaillés n'ont pas trop coutume de répondre.

—

Plïn! plïn! plan! plïn!... Quelle note vient me surprendre? C'est ta voix, joyeuse mandoline, riant souvenir d'Italie. Ma main distraite a su te rencontrer dans la pénombre et caressait à mon insu ton noir corsage, tandis que mes pensées se berçaient encore au pays des songes. Souviens-toi du pêcheur d'Amalfi :

Je te donne ce petit bouquet,
Je te donne aussi mon cœur.
De toi, mon cher amour,
Je ne perdrai jamais le souvenir.

Amalfi! golfe délicieux de Salerne! imposant promontoire, tours normandes, villages, escaliers sinueux taillés dans les rochers, casines, monastères, adieu! La lune sereine verse sa paisible lumière sur vos incertains contours, et la vague endormie caresse mollement notre barque so-

Digitized by Google

litaire. Artistes vagabonds, nous suivons notre aventureux pélerinage dans cette contrée enchantée où le cœur laisse un regret en emportant chaque souvenir. Le jour va naître, voici les rochers de Capri qui déjà se dessinent aux premières lueurs de l'aurore. Chante, pêcheur! Je te vois encore, beau jeune homme, semblable au faune antique, noblement appuyé au mât de la nacelle; nos compagnons endormis reposent en silence, tandis que le vent du matin enfle déjà notre voile légère. Italie....

De toi, mon cher amour,
Je ne perdrai jamais le souvenir.

Disons tout. Cette belle nuit en mer me rappelle toujours le souvenir fâcheux de trois architectes prussiens l'un suivant l'autre, et que les hasards du voyage avaient faits depuis Salerne mes compagnons de route. Ils étaient là tous trois, comme dit Madame Tastu, et presque sous mes pieds, dormant à poings fermés du sommeil du juste et rêvant sans doute à l'influence de l'équerre et du fil à plomb dans les arts et la poésie. Pour moi, je conjurai les nausées d'un mal de mer invincible et que dès longtems je sentais poindre, en mâchant à même des citrons verts.

Un soir, j'étais assis sur la terrasse fleurie de l'ancien couvent des Capucins d'Amalfi. Ce couvent c'est maintenant une locanda, et, depuis plusieurs années, les religieux ont changé de résidence. La famille de mon hôte, femme, enfants, jeunes filles, groupée en silence sur les marches voisines, jouissait comme moi du calme de la nuit étoilée. Combien les mœurs de ces populations lointaines ont conservé l'empreinte des traditions antiques! Combien, entre autres, l'hospitalité leur est sacrée, loin des villes, cela s'entend, loin de cette dépravation cupide que l'or du touriste a partout fait germer sur son passage! Oui, l'étranger est bien toujours cet ami sacré que le destin adresse à son hôte, et la bienveillance tutélaire, la confiance fraternelle qui l'environne n'est pas l'attrait le moins puissant de ces contrées. Les fleurs des jasmins du vieux cloître répan-

Digitized by Google

daient dans les airs leurs parfums enivrants, et les flots venaient mourir lentement sur la plage endormie.

Il y a une année — déjà une année — nous étions tous en prison, dit mon hôte à voix basse.

— Nous tous! murmurèrent les femmes.

—

Minuit et demi, minuit et trois quarts!

Il me vient une idée,— c'est de laisser là mes souvenirs de voyage et d'aller me coucher paisiblement. Je n'entends pas du tout passer la nuit dans un fauteuil, et si Maxime compte que je vais l'attendre jusqu'au jour et lui entretenir ce feu comme une vestale bien apprise, tandis qu'il danse le lancier et boit du vin de Champagne,il a trop préjugé de l'amitié, cet égoïste! Cependant... différons encore un quart-d'heure; mon fauteuil est, après tout, fort passable. Plïn! plïn! plan! plïn!... Où en étais-je?

—

Un voyageur allemand se présenta un jour à la *Locanda dei Capucini*. D'où venait-il? que faisait-il? Nul ne le savait. Il se disait organiste. Du reste, la misère, les chagrins secrets semblaient avoir brisé sa vie et dirigé à l'aventure ses pas errants. L'inconnu vécut seul quelques jours, fuyant les regards, échangeant dans la maison de rares paroles, adressant aux enfants une caresse furtive. « Pauvre vieil allemand! on l'aurait gardé comme cela sans rien dire, me disait l'hôte. Que voulez-vous! on ne peut sortir du sang d'une pierre, et pour l'argent, il était évident qu'il n'en avait pas. Alors à quoi bon lui en demander? J'en appelle à votre seigneurie. Mais, une nuit, l'étranger disparut; sans doute conduit par le désespoir, il se dirigea vers les rochers déserts qui bordent la plage. Le vieux musicien regarda-t-il le ciel, seul témoin de sa peine, avant de se précipiter dans l'abîme?... Deux jours après, la mer déposait son corps sur le rivage. »

—

Digitized by Google

Cette histoire ferait bien à la scène. Il y a là un certain chenapan de juge d'Amalfi, l'aubergiste de la Lune, je crois, le concurrent du pauvre Gaetano, qui semble un vrai tyran de mélodrame, «non pas seulement qu'il fût envieux, cupide et plein de convoitise à cause des seigneurs étrangers qui se rendaient chez nous,» disait mon hôte, mais, ajoutait-il, «ce barbon avait aimé ma sœur qui l'avait éconduit sans gêne. Belle merveille! il avait vingt-cinq ans de plus qu'elle, le vieux drôle, et puis elle en aimait un autre.»

Bientôt arrêté et jeté dans la prison de la ville, Gaetano comparaissait devant le juge. Comme il ne voulut rien avouer, — qu'aurait-il pu dire? — le lendemain, sa mère, sa femme et sa sœur Rosella étaient à leur tour incarcérées. — Tu persistes? dit le juge interrogeant cette dernière. Et comme elle le bravait encore : — Vous tous, méchante race *dei Capucini*, prenez garde ! dit-il d'une voix menaçante.

—

Jusqu'ici aucune charge grave ne pesait, il est vrai, sur les prévenus, et, malgré les soupçons amassés sur leur tête par les soins du juge, il n'était pas facile de les perdre. Une découverte importante vint subitement les incriminer davantage. Un vieux pêcheur déclara avoir trouvé en mer la nacelle abandonnée de Gaetano, et dans la nacelle le chapeau du vieillard disparu. « Il l'a conduit dans sa barque, le misérable, par là-bas, sous les rochers des Faraïoli, et qu'en a-t-il fait, excellence? On n'a plus trouvé un carlin sur le cadavre, rien aux *Capucini*, rien dans ses poches! c'est cela qui est scandaleux! Sait-on pas que tous ces étrangers ont de l'or dans la ceinture? — Que dis-tu? demanda le juge interrogeant sa victime. — Est-ce que je sais? demandait le malheureux Gaetano perdant la tête. S'il plaît à quelqu'un de me voler ma barque pour s'aller commodément jeter à l'eau, en suis-je responsable? Et si un vieux chapeau..... que le ciel confonde!... se trouve jeté dans mon canot, suis-je un homme à pendre? Pour toute réponse, le juge leva lentement son index me-

Digitized by Google

naçant, et sa face morne s'éclaira d'un sourire sinistre.— Et toi! dit-il encore à la jeune fille demeurée seule en sa présence. Rosella pleurait cette fois. Ecoute, dit le juge, entourant sa taille et l'attirant à lui. Mais, par un de ces changements si brusques chez les Italiennes, celle-ci, tout à l'heure brisée par les larmes, le repoussa violemment, et ses yeux noirs étincelèrent : — Prends garde au couteau de mon Rafaël, dit-elle.»

Le lendemain les prisonniers étaient conduits en barque aux prisons de Salerne, prévenus de meurtre prémédité, et sans doute bien recommandés par le juge d'Amalfi. Ils allaient comparaître tous devant la cour criminelle.

—

Je ne sais trop comment les choses se seraient terminées, et si mon hôte n'aurait pas vu cette affaire contentieuse, dénouée pour lui sur la place de Salerne par le jeu facile d'un nœud coulant, ce qui m'eût certainement privé du plaisir de l'entendre, si, peu de temps après l'introduction de sa cause à la cour criminelle, un accident mortel survenu au pêcheur d'Amalfi qui l'avait accablé de son témoignage n'eût amené le désaveu de ce misérable. Sentant la mort venir, il demanda les secours de l'Eglise, et sa confession dernière révéla enfin la part odieuse que le juge avait prise à cette affaire. A l'instigation de ce dernier, la barque de Gaetano, furtivement dérobée le lendemain du suicide, avait été conduite de nuit près du lieu de la scène. Le chapeau de l'inconnu, fatalement retrouvé par l'accusateur dans les rochers de la côte, avait servi à corroborer l'accusation mensongère jetée déjà sur l'hôte *dei Capucini* et sa famille.

—

Une belle chose que la justice humaine! mais toujours un peu hâtive alors qu'elle se fourvoie, toujours d'une sage lenteur alors qu'elle répare ses fautes. Il fallut six mois à la cour criminelle pour relâcher les détenus d'Amalfi dont l'innocence était maintenant avérée. Une si belle procédure!... disaient les avocats en amateurs désappointés. —

Digitized by Google

Oui, six mois! sans parler du temps passé dans la prison préventive. Cependant, le vieux couvent *dei Capucini* était fermé, la *locanda* abandonnée, le désordre et la gêne dans les affaires de la famille! Enfin les prisonniers furent libres.

Il faudrait ici pour un public sensible une jolie scène pathétique et morale : Gaetano et sa famille, reconduits en triomphe par la foule des honnêtes gens ravis de leur innocence, la *locanda* déserte se rouvrant aux joyeux éclats d'une fête, la noce de Rosella, et, si la chose se passe au théâtre, le juge d'Amalfi qu'on entraîne par les cheveux à la potence, tandis que quatre danseuses en maillot rose, en jupon court, expriment par des pirouettes hasardées le triomphe de l'innocence et la satisfaction de la morale.

—

Mais nous ne sommes pas au théâtre, et d'abord on n'argumente pas en procédure criminelle d'un secret du confessionnal. Puis le juge d'Amalfi était un peu parent de l'archi-prêtre : il fallait laisser en paix ce galant homme. Gaetano, au contraire, un pauvre diable! un homme à pendre tout à fait sans conséquence. On permit toutefois à ce dernier de retourner chez lui et de revoir ses enfants, sa demeure abandonnée, après qu'il eut préalablement acquitté les frais de la procédure, — la justice avant tout! et soldé une amende raisonnable pour avoir occasionné le dérangement des honnêtes gens de la cour provinciale, pour cette misère, cette sotte affaire dans laquelle avait failli se fourvoyer la justice. C'est ainsi que la vertu dut s'estimer récompensée. Pour le juge d'Amalfi, le sournois aubergiste de la Lune, on ne saurait dire s'il fut seulement réprimandé de cette facétie, et, comme punition du crime, cette histoire de mon hôte laisse un peu à désirer, à moins que les âmes vertueuses ne considèrent toutefois comme une punition suffisante du juge, la peur horrible que ressentait le pauvre homme chaque fois qu'il rencontrait solitairement Rafaël son rival dans les sentiers escarpés de la côte.

—

Digitized by Google

La nuit qui suivit le récit de mon hôte, je dormais en paix dans ma cellule, lorsque je fus réveillé par les accords d'une guitare et la voix joyeuse d'un amoureux. C'était Rafaël, l'amant de Rosella. Il se mariait le lendemain et donnait encore une sérénade à l'*innamorata* :

Je veux me faire une boucle à cinq perles
Et veux me la mettre à l'oreille.
Je vais me marier dans ce petit chemin,
Mais dans ce moment je ne sais la maison,
Je sais le sentier et ne sais la maison !

C'était une tarentelle caprèse bien connue des pêcheurs d'Amalfi, et, sous ma croisée, je distinguai l'épaule nue de Rosella, silencieuse, attentive, et, comme moi, accoudée à sa fenêtre. Nuit d'amour! aimable poésie...

Il y a une petite fille qui cueille des cerises.
Si elle ne m'en donne pas un bouquet.....
Un bouquet..... ce n'est pas grand'chose !
Elle me donnera un baiser de ses lèvres de rose.

—

Que veux-tu, ma bouilloire? la voici qui murmure follement, et fait entendre les impétueux glou-glous de l'eau dilatée qui s'évapore. Ce serait je crois le moment de faire le thé. Oui, faire le thé, c'est bien dit! mais je ne puis raisonnablement le préparer à l'aventure. Sais-je seulement quand il plaira cette nuit à Maxime de rentrer chez moi? Il sera bon ce thé ainsi réduit en consommé chinois, en quintessence de pharmacie! au diable Maxime! au diable le consulat de Toscane, les bals qui finissent tard, les amis qui n'en finissent pas! J'en suis fâché! Bouilloire, tu attendras mon camarade, et maintenant silence.

—

Glou! glou! glou! glou! silence! silence! à moi silence! glou! glou! on ne laisse pas.... on ne laisse pas une

Digitized by Google

vieille bouilloire.... une servante qui s'est toujours mise au feu pour vous..... qui se consume sur la braise! se calciner.... glou! glou! glou! glou!... se calciner pour un trouble-ménage... un écervelé! glou! glou! qui fait du jour la nuit et brûle la chandelle.... la chandelle par les deux bouts! bou! bou! glou! glou! glou! glou!... — hé! par le diable, bouilloire, ma mie, tu ferais ce soir damner un saint!

Mais tandis que j'avance la main près du foyer, pour retirer la mécontente, elle me lance avec colère sur les doigts deux ou trois gouttes d'eau bouillante. — Sorcière! vieille sorcière!... dis-je avec emportement, puis je l'abandonne et m'enfonce de nouveau dans mon fauteuil, croisant les bras cette fois et fermant les yeux, comme un homme qui a pris son parti de toutes les misères de la vie.

—

Les objets, tantôt disparaissent et vacillent, ou bien se retournent et s'entrecroisent dans une mêlée confuse; les sons du pendule s'affaiblissent et s'éloignent; la bouilloire elle-même semble résignée. Où va ma pensée! qui peut la suivre et la rappeler? La voici déjà qui vagabonde et m'entraîne sur le seuil de la vie réelle, tandis que la raison sommeille et cède à ses mystérieux caprices. La voici qui me berce et s'enivre dans ces régions inconnues, brillant pays des songes que l'œil mortel ne verra jamais.

Cloître *dei capucini!*... Rosella!.... jasmins en fleurs!... nuits d'Italie... Capri!.... artistes mes amis! vieux camarades... Rome... voilà Paris!... — Cocher! rue des fossés Saint-Jacques, 17, brûle le pavé! Paris..... Paris!.... — et les fleurs moissonnées.... et ceux qui meurent à vingt ans.......... Patients labeurs, études arides, renoncement du devoir... solitaire chambrette... pauvre étudiant! pourquoi! mon Dieu, pourquoi!... — Et toi, cœur aimant, esprit léger, insouciant et joyeux.......... fleur moissonnée!.. Seigneur, que je souffre!.... Et ce valet qui m'obsède!.... ce mercenaire!.... Laissez-lui ces violettes... — Comment

Digitized by Google

les pliez-vous à Genève? — Je ne sais... — Nous autres à Paris, nous couvrons le visage, c'est plus joli! — Plus joli! comme il dit cela! — Je vais le coudre... — misérable!... Florent! Florent......

—

Holà Florent!..... Voici une heure que je t'appelle. — Maxime!... mon ami! — Bonsoir, vieux! qu'as-tu donc à geindre? es-tu malade? et ton feu! et ta lampe! et ta bouilloire!... c'est gai comme un sépulcre par ici.... debout! aide-moi, éclairons la scène!

Debout, debout, vite debout!
Pour la chasse ordonnée, il faut préparer tout.

Sais-tu que le bal du consul était superbe, éblouissant! — Ainsi! j'ai donc rêvé tout à l'heure, pensai-je. Rêverie! songes! dangereuse ivresse! cruels retours de la pensée... Un grog! Maxime, allumons nos cigares, et parle-moi de la fête.

Genève, avril, 1855.

Charles DuBois.

Digitized by Google

LETTRES-MÉMOIRES

DE

MADAME DE CHARRIÈRE[1]

Sixième et dernier article — (1792-1803).

Les relations de madame de Charrière avec la famille Necker remontaient assez haut, et bien avant son établissement en Suisse. Nous avons des lettres de M. Necker à mademoiselle de Zuylen, datées de 1753, alors qu'il était encore dans la maison Thélusson comme principal commis. Mademoiselle Necker, jeune fille encore, écrivait déjà à madame de Charrière et la consultait sur ses études de musique, en lui faisant part des nouvelles littéraires du jour.

Quand, en 1792, M. Necker revint en Suisse avec sa famille, après ses orageux ministères, les bons rapports continuèrent naturellement. L'illustre fille du baron de Coppet et la spirituelle Hollandaise étaient unies, malgré une différence d'âge assez notable, par une communauté de sentiments et de goûts littéraires. Toutes deux se consultaient sur leurs ouvrages et se félicitaient de bonne foi de leurs succès mutuels. Madame de Staël écrivait à madame de Charrière, le 4 novembre 1792 :

« Je vous aurais remerciée plus tôt de votre aimable lettre, si je n'avais voulu finir la lecture que nous faisons en commun de vos lettres politiques[2]. Nous avons admiré leur raison, leur justesse et la tour-

[1] Voir le numéro de Novembre.

[2] *Lettres d'un Evêque français à la nation,* pamphlet très-spirituel de madame de Charrière, qui aurait voulu, comme tant d'autres esprits élevés, arrêter la révolution tout en conservant les grandes conquêtes de 1789.

Digitized by Google

nure piquante que vous donnez à des idées saines d'où dépend le salut du monde. Je me suis vivement intéressée aux *Lettres Neuchâteloises ;* mais je ne sais rien de plus pénible que votre manière de commencer sans finir. Ce sont des amis dont vous nous séparez, et la cessation de toute correspondance avec eux me donne contre vous un peu de l'humeur que je ressens contre le comité des postes de Paris. Qu'est-ce qu'un roman appelé *Mistress Henley* qu'on prétend aussi de vous, c'est-à-dire qu'on trouve charmant ? Celui-là est-il aussi fait à moitié ? Vous abuseriez un peu du talent qu'il faut pour tourmenter ainsi. Je ne sais rien que je préférasse au plaisir de lire sans cesse un roman de vous. Je crois que cela suspendrait la révolution, et que ce monde chimérique deviendrait le mien. Je remercie beaucoup aussi l'auteur de *Caliste* de sa lettre à Francfort en faveur de M. de Lafayette. Si elle est lue, j'en espère tout. Adieu, vous êtes bonne comme la vraie supériorité. »

Dans une lettre un peu postérieure, du 28 décembre 1793, madame de Staël écrivait encore de Coppet à madame de Charrière, à Colombier :

« Dites-moi si vous avez lu une *Correspondance des émigrés* [1] faite à plaisir, qui m'a paru bien spirituelle. Ce n'est sûrement pas d'un Suisse; c'est trop français pour cela. C'est en Hollande, à ce que je crois, qu'on apprend le mieux notre langue. Comment se fait-il que je ne vous aie pas écrit plus tôt, quoique j'aie lu si vite et si bien le charmant roman de *Mistress Henley ?* C'est que je meurs depuis un mois de tous les genres d'inquiétudes. Il en est une qui a cessé par le plus atroce malheur [2]. Un de mes amis a été arrêté et j'ai envoyé à Paris pour savoir de ses nouvelles. Ce n'est que depuis hier que j'ai la certitude de sa liberté. »

Plus tard ce ton d'éloges et de cordialité dans la correspondance de madame de Staël avec madame de Charrière diminua sensiblement et pour diverses causes. Ces deux dames concoururent ensemble pour l'éloge de J.-J. Rousseau, proposé par l'Académie française. Ni l'une ni l'autre n'obtint le prix, mais toutes deux en appelèrent au public du jugement de l'Aréopage littéraire. Les deux opuscules reflètent la tournure d'esprit et le genre de talent des deux émules. Madame de Charrière trouva très peu de personnes à Paris pour parler du sien. Le bon M. du Peyrou fut à peu près le seul à lui décerner des éloges

[1] Autre ouvrage de madame de Charrière.

[2] La mort de Marie-Antoinette. Madame de Staël avait écrit : *La défense de la reine par une femme.*

Digitized by Google

certes fort compétents. Le livre de madame de Staël est devenu au contraire l'un de ses titres à la célébrité. Mais ce qui consomma la rupture, ce fut la connaissance que madame de Staël fit de Benjamin Constant, qui, jusque là, avait voué à madame de Charrière un culte un peu inégal, mais toujours sincère. Il avait fait naturellement sa connaissance par son père, le général Samuel Constant, et par son oncle, M. Constant d'Hermanches, tous deux au service de Hollande. En 1787, le jeune Benjamin fit à Paris un assez long séjour avec madame de Charrière, et ils virent beaucoup la société de mesdames Necker, Suard, Saurin. C'est de là qu'il partit pour faire ce voyage en Angleterre, dont il rendit compte à son amie dans une série de lettres fort spirituelles qui ont été publiées.

Madame de Charrière ne put, dans la suite, pardonner à Benjamin Constant d'avoir délaissé Colombier pour Coppet. Ce fut pour elle un grief très-vif, comme on le verra dans quelques-unes des lettres que nous publions aujourd'hui. De son côté, madame de Staël n'était pas sans une sorte de défiance vis-à-vis de madame de Charrière à cause des relations passées. Il y a des fils qui ne se rompent jamais, quand bien même ils sont devenus d'une ténuité imperceptible. Cependant on se voyait encore. M. Necker et madame de Staël vinrent à Colombier ; ils eurent même un moment l'intention de se fixer à Neuchâtel, où les émigrés étaient moins surveillés que dans le pays de Vaud, à cause de la protection de la Prusse, qui venait de faire à Bâle sa paix avec la France.

« A Neuchâtel (écrivait Mme de Staël à Mme de Charrière, en 1794), à ce Neuchâtel vers lequel votre séjour me fait sans cesse tourner les regards, le roi de Prusse ne pourrait-il pas faire prendre un étranger qui lui déplairait? Vos libertés s'étendent-elles jusqu'aux étrangers qui habitent votre sol? Vous voyez que les Français triomphent. C'est une époque dans l'histoire morale comme le Déluge. Toutes les idées ont été englouties. Quelle colombe nous rapportera la première branche? Car ce n'est plus ni la conquête ni la force qui y réussiront. Pourquoi n'écrivez-vous pas au roi de Prusse? Votre nom et votre talent exciteraient la curiosité. Pourquoi n'écrivez-vous pas en général? Mon Dieu, que je voudrais n'avoir pas lu *Caliste* dix fois? J'aurais devant moi une heure sûre de suspension de toutes mes peines. Soyez à jamais bonne pour moi qui ai admiré plus que personne ce que tout le monde admire en vous. »

Digitized by Google

Cette lettre est encore sur un ton très-amical, quoique dans l'éloge on puisse remarquer une légère teinte d'ironie. Elle perce complétement dans celle qui suit :

« Zurich, 18 avril 1794.

« Je n'ai pas le moindre tort, Madame, si ce n'est celui de voyager. Vos lettres ne m'ont atteint que fort tard, et voilà que j'ai manqué vos livres, mais en vérité vous me traitez trop sévèrement pour le tort de les avoir gardés. Je ne m'explique pas autrement ce billet signé, daté de l'année, et tout à fait sec sur *Zulma*[1]. Je voudrais bien me flatter de ce que vous avez un peu d'humeur contre moi depuis qu'on renvoie les émigrés. Au reste vous n'avez peut-être pensé à rien de tout cela, et vous m'avez écrit une lettre sèche parce que vous étiez ennuyée de moi. Adieu, madame, moi je suis décidée à ne pas signer. »

Tels étaient devenus les rapports épistolaires entre ces deux dames, au moment où furent écrites les lettres qu'on va lire. Comme celles du précédent article, elles sont écrites à une Neuchâteloise[2], revenue de Berlin dans sa patrie.

« Samedi, 2 mai 1793.

« Je vous aurais envoyé plus vite ce que vous me demandez, si j'en avais eu le loisir; mais il me fut impossible. Ces misérables *Trois femmes*[3] m'occupent depuis quinze jours à me rendre folle. Elles partent aujourd'hui ou demain. Je n'en ai pas dormi la nuit passée. Tous les mots ont été redélibérés. Ce n'est pas seulement vanité d'auteur, c'est scrupule. M. de Salgas m'a renvoyé la première partie, le roman proprement dit, sans y joindre un seul mot, comme si cela ne valait pas seulement une critique. C'est fort joli pourtant; il n'y a pas de doute là-dessus. Sages, prudes et autres en ont été également amusées; Huberchen[4] l'a déjà presque traduit et il l'a annoncé en Allemagne. Mais je crois que certaines personnes trouveront l'ouvrage

[1] L'un des premiers ouvrages de madame de Staël.

[2] Mademoiselle Henriette L'Hardy, depuis madame Gaullieur-L'Hardy.

[3] Roman de madame de Charrière, imprimé d'abord à Lausanne, en 1792, chez Heubach, réimprimé en 1798 à Zurich, sous la rubrique de Leipzig, par Orell et Füssli. Cette dernière édition, ornée de gravures de Choffard et Duplessis-Berteaux, d'après les dessins de Legrand, fait partie des ***Nouvelles de l'Abbé de la Tour*** (pseudonyme de madame de Charrière), 3 vol. in-8.

[4] Diminutif sous lequel était connu dans la société de Colombier Huber, le traducteur de Gessner et de nombreux ouvrages allemands, qui vivait retiré à Bôle, dans le canton de Neuchâtel.

Digitized by Google

dangereux, et je pense que d'autres le trouveront inconvenant. M. de Salgas a pe-t-être l'une ou l'autre de ces opinions. Vous aimerez le baron Théobald d'Altendorp, c'est le plus beau caractère du roman.

Vous demandez des nouvelles de MM. de Roussillon. Tous deux ont été expulsés par l'édit du Conseil d'Etat neuchâtelois sur les émigrés. Le premier est à Orvin, patrie des Lizette, Caton, Suzette, dont il y a tant à Colombier. Il s'occupe et m'écrit. L'aîné se promène entre Bienne, la Neuveville et plus loin. Il m'écrit aussi, mais il ne veut pas que je lui réponde, faute de pouvoir me dire où adresser mes lettres. Constant (Benjamin) a été deux jours chez M. Huler. Il a dîné et soupé ici. Nous étions passablement mal ensemble. Je le trouve très-changé. Peut-être sont-ce les yeux avec lesquels je le regarde qui diffèrent de ceux d'autrefois. Je ne sais quoi de mystérieux, d'important et d'affairé paraît avoir pris la place d'un enfantillage plus simple et plus gai. Sa carrière moitié politique et moitié amoureuse n'est plus en possession de m'intéresser. Je ne lui voulais rien dire ni demander, et hors quand nous disputions comme autrefois, mais avec un peu plus d'aigreur, nous étions mornes, graves, sots vis-à-vis l'un de l'autre. Il a des projets, voyages à faire, services à rendre. Nous n'avons ri ensemble de rien, sinon de nous-mêmes ou plutôt l'un de l'autre. Je me serais fait scrupule de me donner contre d'autres ce compagnon d'armes qui n'était plus mon camarade, et lui-même se serait fait, je pense, ce scrupule. D'ailleurs les Necker, les Staël, étaient autant d'arches saintes auxquelles il ne fallait pas toucher, et cette gène suffisait pour tuer cette sorte de gaieté qui tire quelquefois parti du ridicule. Je me suis moquée uniquement de lui, mais très-peu, et lui il s'est un peu plus moqué de moi. Tout cela était assez amer et assez triste. J'avais été cinq à six semaines sans écrire; j'ai dit que ce silence me convenait et que je m'y tenais. Une liaison diminuée est une triste chose, et plus elle a été intime et plus c'est triste. On cherche l'ancienne sympathie et on ne la retrouve pas. Quelquefois il me paraît possible que Constant et moi redevenions comme nous étions. Nous n'avons point eu de torts graves l'un vis-à-vis de l'autre. Déjà d'autres fois nous avons été fort désunis et nous nous sommes ensuite rejoints, mais il y avait cette différence que nous n'avions pas inutilement tenté dans plusieurs entrevues de nous remettre bien ensemble.

C'est dommage pour moi que cette rupture. Pour lui, qui est plus jeune et qui a besoin sans doute de mouvement et de variété, il peut mettre beaucoup de choses à la place de notre liaison, et M^me^ de Staël, remplie d'esprit et de desseins, liée ou en différend avec la terre entière, lui vaut beaucoup mieux que moi. Il se montre pourtant fort fâché de notre rupture, mais il est peu sensible à notre refroidissement. C'est une correspondance de moins, un mouvement de moins à recevoir et à donner. Je me moque fort de cette sorte de regret et n'en puis éprouver un semblable. Pour achever de vous peindre le Constant

Digitized by Google

actuel, je vous dirai qu'il est vêtu avec recherche, que ses cheveux de derrière ne sont plus tressés et relevés par un petit peigne, que ceux du devant tombent sur le front et sur les oreilles. Je trouve tout cela fort laid, parce que c'est autre. [1]

Dans votre vie à vous, on ne peut pas se plaindre de rien d'autre, de rien de neuf. Vous vivez comme un roman qui n'avance point. Sans doute on ne veut point lui donner de dénouement, ou on est embarrassé de lui en donner un. L'héroïne se cache, et puis quoi encore? Elle se cache.

J'ai lu hier l'histoire d'un proscrit de la Convention qu'on avait mis *hors de la loi*. Il se cachait aussi et il avait ses bonnes raisons pour cela, car on le cherchait. Mais au moins cela était-il moins monotone, car il voyageait pour se dérober aux recherches de ceux qui l'auraient voulu tuer. Pour vous, quel mal veut-on vous faire? On n'a point fait le bien que vous méritiez, on n'a point rendu justice à vos excellentes qualités, mais je n'ai jamais entendu parler d'aucun dessein contre votre liberté. Si vous pouvez, sans imprudence et sans indiscrétion, me dire pourquoi vous ne pouvez jouir qu'à lèche-doigts de votre beau parc, dites, car je ne devine point. L'horreur de la société n'a rien du reste qui me surprenne, quand c'est cela précisément qu'on éprouve.

Autrefois Progné l'hirondelle
De sa demeure s'écarta,
Et loin des villes s'emporta
Dans un bois où chantait la pauvre Philomèle...

Je viens de réciter en moi-même cette fable, et j'y ai cherché l'explication du roman de la vie de Mme Dönhoff. Je me suis rappelé aussi Mme de Tarente, l'amie de Mme de Sévigné. Puis mes souvenirs se sont rapprochés du temps présent. Il est si fâcheux de penser tout à fait mal de ceux qu'on a beaucoup aimés! Je serais bien d'avis pourtant qu'on renonçât aux illusions agréables, mais je ne voudrais pas qu'on adoptât des erreurs fâcheuses. D'ailleurs il faut être juste, même avec les plus grands seigneurs, et la calomnie n'est bonne qu'à repousser. Mme de Lessert, qui a eu son mari en prison pendant bien des mois et courant risque de la guillotine, qui vient de perdre son fils aîné, l'espoir de sa famille, de la fièvre américaine, et une petite fille charmante d'un mal subit et violent, écrivait à M. de Charrière à propos de la comtesse Dönhoff : « *Elle est bienheureuse la dame qui peut aujourd'hui s'amuser à broder des fauteuils.* » (M. de Charrière lui avait écrit pour le dessin et les soies). Et ce n'était pas cela. Au moment où la dame demandait le dessin, elle était très-malheureuse, et aurait

1 M. de Barante racontait que madame de Charrière disait à cette époque à Benjamin Constant : « Ah! Benjamin, on voit bien que vous ne m'aimez plus. Vous songez trop à votre toilette. »

Digitized by Google

eu peine à croire qu'on pût l'être plus qu'elle. Que nous apprécions mal le sort d'autrui! Il semble que nous soyons faits de manière à ne pouvoir connaître et deviner que nous-mêmes!

P. S. Oh! ce n'était pas cela, fort heureusement, quant à M. de Salgas. Au contraire, il a été extrêmement content. Hier au soir, j'ai reçu de lui la lettre la plus flatteuse et la plus obligeante. »

« Du 8 mai.

« Vous m'entendiez donc fort bien et moi je ne vous entendais pas, mais j'en suis aussi peu fâchée que j'en suis peu honteuse. Cela vous apprendra à être plus simple et à ne pas mettre de l'esprit ni de la gentillesse aux choses qui n'en admettent pas, dont le nombre est plus grand qu'on ne pense. Voilà que je renouvelle la querelle que je vous fis lorsque vous étiez encore à Berlin. Si j'osais je la détaillerais davantage. Je citerais des exemples de recherche, mais cela serait par trop impertinent et de plus très-superflu, car si vous voulez m'entendre, c'est déjà fait et vous savez très bien ce que j'appelle *recherche,* et ce que je réprouve comme tel. Je vous envoie deux volumes de Voltaire, pour que dans l'un vous lisiez le dialogue du Jésuite avec l'Indien (je crois que c'est un Indien, le livre n'est qu'à trois pas de moi, mais je suis trop paresseuse pour y chercher le nom de mon homme du dialogue). Vous lirez, si vous voulez, dans ce même volume, *Callicrate et son interlocuteur.* Je n'ai fait que jeter les yeux sur leur entretien, mais il me semble que cela concerne ces mêmes questions, ou à peu près. Dans l'autre volume, qui fait partie du dictionnaire, je vous supplie de lire : « *Esprit, bel esprit, Français.* » Je joins à tout cela un autre livre dont l'envoi n'est pas une épigramme (Cazotte). J'en aime l'auteur et j'admire son esprit, quoiqu'il le prodigue. Pour le prodiguer, il faut l'avoir, et c'est toujours une belle richesse. Celui qui l'a peut apprendre à s'en bien servir, mais à celui à qui il manque, jamais il ne lui en viendra. J'ai envie de vous condamner à une pénitence. Quand vous aurez écrit une phrase que vous serez tentée d'effacer, laissez la. Si elle est commune, cela ne fait rien, quand bien même vous y répétez des mots que vous venez d'employer déjà; cela ne fait rien non plus si elle est obscure; commentez la, donnez en tout bonnement l'explication dans la phrase suivante. Le bien dire auquel vous renoncerez par là n'est pas si précieux que la simplicité, et moins de ratures disparates se verront dans vos lettres. Vous prendrez même l'habitude de n'en plus faire du tout. Je voudrais avoir pris cette bonne habitude dans ma jeunesse. Je barbouille mes lettres de deux manières : l'une quand j'écris sur une chose difficile, et que mes idées n'étant qu'à demi développées, mes expressions ne sont pas du tout ce qu'elles devraient être. Alors, à moins de recopier, il faut bien raturer, car une idée incomplète ou une expression louche sont pis

que des ratures. L'autre cause du barbouillage est une distraction si grande que j'écris *moins* pour *moi*, et *moi* pour *moins*, *vertu* pour *vers*, *charmes* pour *chardons*, et ainsi de suite.

Le mot commencé avec intention se finit au hasard et sans que j'y pense. Quand je trouve ces bévues en relisant ma lettre, je ris et je corrige. Mais quelquefois, en commençant un mot, je m'aperçois que j'ai mis une lettre qu'il ne fallait pas, ou, en commençant une phrase, que j'ai écrit un tout autre mot que celui qu'il fallait. Pendant quelque temps je me suis amusée (et encore souvent je m'amuse) à ne pas changer dans ces cas là soit le mot, soit la lettre, et à inventer une autre phrase que celle que je me proposais d'écrire. Cela n'a pas laissé de produire quelquefois des choses plaisantes, des tournures fort éloignées de mon style ordinaire. Essayez d'en faire autant; ce seront autant de ratures de moins. Ces deux *autant* ne font pas un bel effet; cependant je les laisse, tant pour ne pas raffiner mon style que pour ne pas barbouiller. Lucinde, spirituelle Lucinde, en attendant un Clitandre, vous n'avez rien de mieux à faire qu'à devenir parfaite. « *Ayez des idées nettes et des expressions simples.* » Voilà un grand point bien essentiel et que je vous recommande extrêmement. Bien loin après cette forte et essentielle recommandation, je vous fais cette autre petite : « Que vos lettres soient nettes comme vos idées; que l'ordre y brille comme il doit se faire remarquer dans votre esprit. »

Comme ce soir je suis un peu bête, et que j'ai l'esprit un peu lourd, je m'appesantirai encore un peu sur ma première exhortation, et vous ferai remarquer que lorsqu'on parle de choses très-relevées, la simplicité est sublime, et que lorsqu'il est question de choses communes, la recherche est ridicule. Il n'y a donc que les choses mitoyennes auxquelles une tournure agréable donne décidément du prix. Voltaire est le dieu de ce genre d'agrément; personne comme lui ne sait donner à un éloge, à une invitation, à une sollicitation, à un refus, de si convenables et gentils ornements. C'est vraiment en cela qu'il excelle.»

« Du 10 mai.

« Que faites-vous? Avez-vous déjà entrepris quelque joli ouvrage, quelque lecture? Vous avez déjà à l'heure qu'il est les lettres de Cicéron à son ami. Il faudra un jour ou l'autre, pour me faire plaisir, lire *Batteux*. Prenez courage avec le maître d'allemand. Il faut que Lucinde apprenne à fond une langue plus différente du français que l'italien et que l'anglais. Quand nous nous comparons à d'autres femmes, nous sommes bien vite des aigles, mais combien un homme instruit en sait plus que nous! Quoique je maintienne que les facultés sont originairement les mêmes, je ne puis disconvenir que la faculté raisonnante ne soit bien plus perfectionnée chez les hommes, et cela par l'étude et rien que par l'étude. Les petits garçons apprennent des choses dont

Digitized by Google

ils ne peuvent ni se parer ni entretenir personne. C'est un grand bien. Je suis bien aise que vous lisiez l'histoire, mais Rollin me paraît lu. Pour d'autres livres, les temps n'y sont pas propres; après Cicéron nous trouverons autre chose.

Quelle nouvelle vous donner de Colombier? Nous avons pour maire nouveau M. d'Ivernois, dont on n'est pas fâché. Il est si jeune qu'on ne le connaît guère. Il ne manque sûrement pas d'esprit. Aura-t-il quelque fermeté? On n'en sait rien, et l'on ne sait pas non plus si aujourd'hui l'indolence ne vaut pas bien la vigilance. Mon scepticisme va toujours croissant et je pourrais en venir à n'être pas très-démocrate, même au sein d'une monarchie tyrannique, ni très-aristocrate au milieu du républicanisme le plus désordonné.

Rien n'est si mauvais, que son contraire ne puisse paraître encore pire. Je pense à ces grandes, inrésolvables questions le moins que je puis, et me borne à de petites indignations et pitiés individuelles, partielles, privées. Genève toute seule m'en fournit de celles-là plus que je ne voudrais, et il y a là de quoi haïr la démocratie tout autant qu'il y a à Constantinople de quoi prendre le despotisme en horreur. « *Que devons-nous à la révolution*, » disait l'autre jour un Français à une Française? « *D'avoir appris à mourir*, » répondit celle-ci. Je trouve que cet enseignement ne se borne pas à la France et aux Français. Tant de gens morts sur l'échafaud, tant d'autres sur les champs de bataille, mon pauvre frère le colonel, mourant à l'hôpital de Pont-Saint-Maxence, me font regarder la dyssenterie qui nous entoure assez tranquillement. Au reste ne craignez rien pour moi, vous qui pouvez n'avoir pas appris encore à voir mourir tranquillement ce que vous aimez, ce qui vous aime. Cette maison ci est assez isolée, et un courant d'air qui nous sépare du village a toujours eu assez de force et de vertu pour que nous n'ayons partagé aucune épidémie pendant le temps que j'ai habité ce pays. *Nous avons appris à mourir,* disait la dame française; mais il n'est pas toujours question de mourir. Si on pouvait apprendre aussi à souffrir! Peut-être bien des gens l'ont-ils appris, et voici comment : « On n'est pas écouté quand on parle, quand on se plaint de souffrances communes, et cette distraction des écoutans est une leçon au plaignant de se taire; or, une souffrance forcée au silence, perdant un de ses aliments, la plainte, et encore un autre, l'intérêt d'autrui, je pense qu'elle s'exténue et s'éteint peu à peu. Je parle des souffrances de l'âme, car la pierre et la goutte conserveront toujours beaucoup trop d'empire sur l'âme la plus stoïque, et les charlatans seuls en fait de stoïcisme, le pourront nier. »

J'ai dit à M. Huber la visite faite à son père et il m'en a paru bien aise. Les frères Heyne et Huber se prêtent, je crois, dans ce moment, à des arrangements paternels. M. Constant y a mis du sien de toute manière, et son séjour à Göttingue a été favorable aux Huber de

Digitized by Google

Bôle [1]. La dame grossit à vue d'œil et paraît prévoir avec satisfaction :

Quelque petit savant qui veut venir au monde. . . .

M. de Charrière comptait vous aller voir. Mais une lettre de M. de Serent, que lui apportait hier le courrier d'Yverdon, ne l'a plus laissé penser qu'à son propre départ. Il est parti aujourd'hui de grand matin pour Berne, où M. de Serent doit arriver demain avec les fils du comte d'Artois. M. de Charrière a voulu y être avant eux, et voir, en les attendant, les amis et parents qu'il a à Berne. M. de Serent va en Allemagne avec les princes rejoindre la grande et noble troupe des émigrés. Que cela me paraît mal entendu de les associer soit à une pareille victoire, soit à une pareille défaite! Mais il est un peu téméraire à moi de juger de ce que je connais si peu. Peut-être ne pardonnerait-on pas à de jeunes princes de rester tièdes spectateurs de ce qu'on fait pour eux et des risques auxquels on s'expose?»

« Du 26 juin.

« O Lucinde! Vous vous en faites accroire relativement aux dédains. Je vous en ai vu un très bien conditionné pour M. de . . . ., un petit pour sa mère, un grand pour Francfort et ses marchands, un passablement grand pour Berne et ses Bernois, et j'ai vu très clairement que lorsqu'un dédain pouvait être exprimé par une épigramme, vous vous en passiez la fantaisie. En tout ceci je n'accuse pas votre cœur et je ne blâme pas votre bon goût. Je sais que vous revenez quand vous croyez être allée trop loin, et cela franchement, en courant, en criant : « Je reviens, je reviens! » Je sais aussi que ce que vous dédaignez n'est pas d'ordinaire à estimer beaucoup. Mais enfin vous avez été dédaigneuse pour d'autres que pour M. de . . . ., et *c'est ce qu'il fallait prouver*. Quant aux engouements, je ne puis pas en démontrer l'existence, mais j'ai cru qu'un peu de précipitation à juger devait naturellement les produire, et sur ce j'ai pris la liberté de dire à Lucinde : hâtez-vous de mûrir votre esprit; faites servir à cela une expérience précoce et l'habitude de lire en appliquant ce que vous lisez à vous-même et à ce que vous voyez. Que vous avez vu de gens et

[1] Mademoiselle Heyne, la fille du professeur de Göttingue, avait épousé Jean-Georges Forster, le fils du célèbre naturaliste allemand, compagnon de voyage de Cook, et connu lui-même par de nombreux ouvrages et par son ardeur pour les principes de la Révolution française. Madame Huber, pendant une absence de son mari, suivit M. Huber, le littérateur allemand dont nous avons parlé, et se fixa avec lui à Bôle. Cette conduite donna lieu à une demande en séparation et à des arrangements entre les parents. Un peu avant sa mort, Forster se réconcilia avec sa femme et avec Huber, et l'on vit ces trois personnes unies d'une rare et étroite amitié.

Digitized by Google

de choses en peu de temps! Vous avez beaucoup lu aussi, et, quoique vous ayez lu sans but particulier, et n'ayez fait aucune étude bien sérieuse, ce que vous avez lu s'est mieux amalgamé avec votre pensée que chez la plupart des femmes. Je voudrais que vous fissiez n'importe quelle étude sérieuse, soit celle des mathématiques, de la musique ou des langues anciennes. Si tout ce que je viens de dire est trop long, commencez par la logique; lisez ensuite Locke, « *De l'entendement humain.* » Il y a là un esprit d'analyse, un art de remonter des connaissances particulières aux principes, de descendre des principes aux conséquences de détail, sans s'embrouiller, sans rien confondre, en écartant de la question qu'on veut éclaircir tout ce qui lui est étranger, et cet art, peu de femmes l'ont, parce qu'il ne s'acquiert que par une étude régulière de cet art lui-même, ou par une multitude d'autres études auxquelles il est nécessaire, de sorte qu'on l'acquiert sans y penser, comme on apprend à connaître une pelle à feu en faisant du feu, et sans songer à la pelle. Là où il manque, on s'aperçoit toujours que quelque chose manque. En lisant M. Necker, on voit qu'il n'a fait que les études de l'enfance, et non celles de la jeunesse d'un homme qui se voue à l'étude. En écoutant M. Chaillet, on s'aperçoit qu'il n'est pas géomètre du tout, qu'il est médiocre logicien, et que les mots « *sentiment*, *instinct*, *chaleur*, *enthousiasme* » l'ont trop séduit et captivé.

Parmi ces noms fameux je n'ose me placer. . . .

Mes partielles ignorances cependant en valent bien d'autres, et j'ai surpris mon monde bien des fois par les balourdises qui se fourraient parmi ce que je faisais de plus passable.—J'ai eu Mme Madweiss toute une journée. C'est la femme du ministre de Prusse à Stuttgart. Elle est prévenue pour la comtesse, et elle est très-prévenue au contraire contre Bischopswerder et la Ritz. J'ai été crue lorsqu'elle m'a parlé de clients, de correspondants à Berlin, d'intrigues de toutes sortes, et que je lui ai dit que je ne comprenais pas grand'chose à Sa Majesté prussienne. Mme Madweiss a tout l'esprit possible. C'est un squelette, victime des maladies les plus cruelles, mais ce squelette a plus de vie et de grâce et d'aisance qu'il n'y en a dans beaucoup de fraîches et grasses beautés. Elle chante avec une voix détruite de manière à faire trouver toutes les chanteuses froides et insipides. Je souhaite qu'un jour ou l'autre vous la voyiez.

Adieu, mademoiselle, me pardonnerez-vous la longue exhortation qui fait la moitié de ma lettre? J'ai envie (et c'est au fond tout le crime que vous avez à me pardonner) de vous voir parfaite; rien que cela, entendez-vous, parfaite? Je suis si lasse de ce qui pèche, qui par ceci, qui par cela, de ce qui boite soit à gauche, soit à droite!... Marchez droite et ferme, vous, ne fût-ce que pour varier. Mme Caroline S.,

Digitized by Google

mes amours et aussi les vôtres, ne boite assurément pas ; mais sa marche est si privée, si modeste, qu'à peine on la voit aller. Les circonstances, jointes à un naturel plus vif et un peu plus osant, vous mettent plus en vue à cet égard. Elle se promène, vous dansez plus ou moins sur un théâtre. Allons, courage, que je vous le voie arpenter supérieurement comme Vestris. Je crierai *brava,* quel aplomb, quelle mesure ! Vous direz à coup sûr que je suis un peu folle. « Quel théâtre, direz-vous, est celui sur lequel je danse? L'abbaye de Fontaine-André ? Où voyez-vous l'orchestre, les loges, le parterre? » Eh bien oui, je suis un peu folle. J'étais dans mon imagination parterre, loges, orchestre, et le moucheur de chandelles et le souffleur, et il y avait avec cela grand spectacle. »

« 1er juillet.

« Je vous aurais envoyé l'*Entendement humain* si, essuyant des railleries de ce que, le recommandant aux autres, je ne l'avais jamais lu en entier moi-même, je ne m'étais mise à me le faire lire par ma femme de chambre, Henriette Monachon. Je trouvais à cela une double utilité : je fixais l'attention d'une personne très-intelligente sur des idées qui ne sont débrouillées qu'à demi dans sa tête, et sur des expressions dont elle n'a pu encore saisir qu'imparfaitement le sens et la valeur, en même temps que je voyais de quelle manière Locke a traité la métaphysique, et comment il a fait découler l'une de l'autre des idées qui me sont connues par ouï-dire ou sans que je sache trop comment. Je le trouve par ci par là très-long ou très-diffus, mais il n'est pas juste de lui en faire un reproche. Il est le premier écrivain en cette branche des connaissances humaines. Il a dû manquer d'ordre et perdre du temps à combattre de vieux préjugés qui ne sont plus dans l'esprit de personne. J'ai trouvé, à mesure que j'écoutais lire, que dans votre position actuelle il vous serait impossible de faire une pareille lecture. Vous ne pourriez souffrir ce pédant in-quarto dans votre appartement, et vous ne pourriez sans vous fatiguer ou sans vous endormir fixer votre pensée sur des matières si abstraites. Comme il est bien plus question, à mon gré, de l'habitude qu'on donne à son esprit en l'obligeant à réfléchir, à suivre un principe dans toutes ses conséquences, qu'il n'est question de savoir ceci ou cela, je vous indiquerai tout autre exercice de l'esprit pareil à celui que vous trouveriez dans cette lecture. La Grammaire universelle de Gébelin (Court) que M. Vaucher de Lignières vous promit de vous prêter, est aussi un in-quarto. Mais l'étude des langues est, selon moi, la meilleure maîtresse de métaphysique expérimentale, pour ainsi dire. L'étude des mots, de leurs racines, de leurs dérivés, de la manière dont ils se composent, se nuancent, se lient, donne la clef de la formation et de la marche de nos idées. On ne peut réfléchir un moment à ce que nous disons sans en voir plus clair dans ce que nous pensons. J'ai toute ma

Digitized by Google

vie bravé le ridicule que m'a attiré mon purisme et ma passion pour la recherche des étymologies, et je dirai jusqu'à la fin de mes jours que l'étude des langues, l'attention qu'on donne à ce qui se dit, les comparaisons que l'on fait entre les langues du nord, comme l'allemand, et celles du midi comme le latin et tous ses enfants (le français, l'italien), est, de tous les exercices de l'esprit, celui qui le forme et l'étend et l'aiguise le plus. Si vous pouvez aussi peu vous occuper des langues que de toute autre étude suivie, je vous conseille de lire ce qu'il y a de mieux en d'autres genres. Voulez-vous quelques volumes de Buffon? Voulez-vous vous rafraîchir la mémoire en fait d'histoire ancienne et moderne? Nous avons Hume en anglais et en français. Nous avons Robertson en anglais. Rapin Thoyras, que nous n'avons pas, vaut mieux que Hume.

Tout ce que vous me dites des lettres de Cicéron m'a fait plaisir. Oui, c'est bien comme cela qu'est le grand Cicéron, faible, vain, irrésolu. J'ai jeté bien des fois ses lettres au milieu de ma chambre, de mon lit où je les lisais en Hollande, étant malade. Voilà une phrase qui ressemble à cet : « *Il en avait de beaux, mon père, de couteaux, pendus à sa ceinture*, etc., etc. » Je souhaite que vous la puissiez entendre. Ce n'est pas comme cela qu'il faudrait écrire à mademoiselle L'Hardy en aucun temps, mais surtout lorsqu'elle lit les lettres de Cicéron. Pour en revenir à lui, il est impatientant en mille endroits, mais toujours il intéresse. Les grands hommes de l'antiquité, vus dans leur commerce intime avec leurs amis, sont comme ceux qui brillent parmi nos contemporains. Pour admirer, il est bon de voir de loin ou de ne voir qu'à demi. Toute magnificence est mesquine ; toute décoration est de la grosse toile, du carton et des cordes ; tout grand homme a des petitesses dès qu'on y regarde de près. Nous pourrions bien de tout cela conclure qu'il nous faut être indulgents envers ceux qui même n'ont rien de grand, mais cette réflexion ne nous ôte pas le sentiment pénible que leur sottise et leur faiblesse font sans cesse éprouver.

Je suis bien aise que Batteux ne vous ennuie pas. Je suis bien de votre avis sur le talent. Mais n'est-ce pas une dispute de mots que tout cela ? Si j'ai du goût pour un art, cela suppose des organes bien disposés pour cet art. Qu'une volonté bien déterminée les mette en action et tourne toute mon activité vers cet objet, le talent sera, je crois, trouvé. Organes propres à une chose, volonté portée sur cette même chose, que faut-il de plus pour constituer le talent?

J'avais de l'oreille et de la sensibilité; j'ai voulu et bien tard être musicienne. Je suis musicienne. Génie, talent, mots nécessaires et qui expriment suffisamment ce qu'ils veulent exprimer dans les occasions où on les emploie, mais qui n'expriment pas des choses tellement connues et reconnaissables et exclusivement elles-mêmes, qu'on puisse dire une fois pour toutes : « C'est cela, ce n'est pas cela. » M. de Buffon

Digitized by Google

croyait que le génie n'était que l'effet de là patience et de l'application. Si l'on demandait à Corneille comment lui sont venus les traits de génie qu'on admire chez lui, il dirait, je crois : « Tel vers heureux est le fruit de la peine que je me suis donnée pour trouver une rime au vers précédent ; la pensée est venue, amenée par les mots. Tel autre vers ou mot heureux est l'enfant de l'enthousiasme que m'inspirait mon sujet et le caractère supposé de mon héros. Tel autre vers ou mot heureux m'est venu de lui-même, tout-à-coup, comme par hazard, au point que j'ai été longtemps sans l'apprécier ce qu'il valait, tant il m'avait peu coûté, et j'ai failli lui en substituer un autre. » L'histoire du « *moi* » de Médée pourrait être ainsi toute différente de celle du « *qu'il mourût* » d'Horace. En général je crois qu'on appelle trop souvent «talent» ce qui n'est qu'une aptitude plus ou moins grande pour un art plus que pour un autre chez une jeune personne. De là tant de prétendus talents qui flattent un père et une mère, et ne donnent au public ni peintres, ni poètes, ni musiciens, ni architectes. Je crois aussi qu'on méconnaît trop souvent le talent quand il n'est pas précoce, quand il n'est pas présomptueux, et qu'il demande modestement du temps et des secours pour se former. Vouloir fortement, décidément et obstinément vouloir, fait venir à bout de tout ; mais vouloir ainsi est déjà un don du ciel, un *talent* très rare. Le grand tueur de talent est la légèreté ; son père nourricier, c'est la persévérance. Pour se persuader que le talent est réellement la rencontre, la réunion d'organes subtils et d'un goût vif et persévérant, c'est qu'on voit certaines gens avoir du talent pour presque tout. Les muses sont sœurs, et quiconque est bien vu d'une personne de cette famille est rarement brouillé avec les autres. Si l'on n'était peintre ou poète qu'intuitivement, cela ne serait pas cela. En voilà assez. Dans le fond je ne sais peut-être pas trop ce que je dis, mais je sais bien que si je voyais une annonce de talent chez une jeune personne, je dirais : appliquez-vous matin et soir, nuit et jour ; rêvez à votre travail quand vous ne travaillez pas ; que tout vous soit clavecin ou toile, ou pinceaux, les tables, le plafond, le plancher, les allumettes! Si l'on trouve cela pénible, impossible, si l'on m'objecte la toilette, les bienséances, que sais-je?... je penserai : Vous pouvez être une excellente femme, une charmante femme, un très-joli garçon, mais votre talent ou rien c'est à peu près la même chose. Une jeune fille de Lyon est allée malgré ses parents dessiner à Paris. Elle a fait de M. Alexandre de Luze un portrait admirable. Peu après j'appris qu'un négociant riche l'épousait ; j'en fus fâchée ; peu après qu'il s'était ruiné, j'en fus bien aise. Elle a fait un portrait du jeune Marval qu'on dit pour le moins aussi beau que celui que j'ai vu de M. de Luze. Allez le voir et dites-moi comment vous le trouvez. Adieu, fille à talent, soyez fort tranquille sur votre tête que vous croyez si mauvaise. Une généreuse exaltation qui vous disposait à faire plus qu'il ne faut en fait de sacrifices et de complaisance ne prouve assurément

Digitized by Google

pas une mauvaise tête, mais un jeune et bon cœur. Avec le temps, e si vous retournez à la cour, vous tarderez un peu à agir d'après cette première et vive impulsion. Encore ne sais-je?... Mon expérience me force à en douter. Mais n'espérez plus faire l'impossible en rapprochant un roi et une demi-reine. Cette pauvre comtesse Dönhoff, ne se connaissant pas elle-même, connaissait encore moins les hommes si prompts à changer et à oublier. Elle ne savait pas qu'un homme qui donne beaucoup d'empire sur lui à une femme est un homme faible, et que par cela même il ne saura se défendre contre aucune suggestion ou retenir longtemps une impression forte et profonde de quoi que ce soit. Une fois cire molle, on ne devient jamais acier ni diamant. Au reste, moi, grande fataliste, je regarde cette fausse démarche de la comtesse pour se rapprocher du roi comme tellement inévitable que je n'y ai pas non plus un véritable regret. Ce qui est devait être. Qu'est-ce que le destin réserve à Lucinde? »

« Ce 7 avril.

« Voilà donc la comtesse qui se décide pour les terres que le roi de Prusse possède en Suisse [1]. Que dire à cela? Qu'y faire? Tout ce que vous avez pensé et résolu, et dit, et fait, me paraît très bien, mademoiselle. Je la trouve bien étrange, cette femme. Elle est inconcevable et je la plains. Une circonstance bien bizarre de sa manière d'être, c'est qu'aucune idée nouvelle, de celles qui ont quelque utilité, ne lui peut entrer dans l'esprit si non par hazard ou par force. On n'ose rien lui présenter à cet égard, ni les livres qui lui pourraient apprendre quelque chose, ni ses propres réflexions, ni celles de ses amis. Pour faire tomber les faux bruits, voici ce que j'enverrai, si la comtesse le désire, à M. Suard, qui préside à la rédaction du *Journal de Paris :*

« Il n'est point vrai qu'une explication que le roi de Prusse aurait eue avec M. de Bischopswerder ait obligé la comtesse Dönhoff à quitter Potsdam ou Berlin ; mais il est vrai que voyant avec chagrin la continuation d'une guerre qu'elle craignait qui ne fût funeste à sa patrie, elle s'est éloignée des lieux où les plans s'en concertaient, et qu'elle veut attendre les évènements dans les Etats que le roi possède en Suisse. »

[1] La comtesse Dönhoff, mariée de la main gauche au roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, se brouilla avec lui à l'occasion de la guerre avec la France. Elle fut dénoncée comme étant à la tête d'un parti qui voulait amener le roi de Prusse à la paix. Le favori Bischopswerder, chef du parti des illuminés, la fit tomber en disgrâce avec le ministre Hetzberg. La comtesse Dönhoff vint alors à Neuchâtel, où elle mit au monde le comte de Brandebourg, qui fut reconnu par le roi, et qui est mort récemment chef du conseil des ministres et gouverneur de la province de Breslau.

Digitized by Google

J'écrirai en même temps à M. Suard pour lui expliquer les motifs que j'ai d'empêcher qu'on n'ait sur le compte de la comtesse, outre l'intérêt qu'elle m'inspire, des idées fausses et d'injustes préventions. En attendant, forcez-la à devenir plus raisonnable et à n'être plus si malheureuse. Parlez lui du printemps, parlez lui voyages, plaisirs, amusements. Dites lui, quant à son enfant, que le roi n'est ni assez cruel pour lui faire le chagrin de le lui enlever par pure malice, ni si amoureux de ses enfants pour ne pouvoir se passer de la vue d'un fils au maillot; que d'ailleurs les Neuchâtelois n'ont pas l'habitude de voir dans leur prince un despote pour que l'on fasse chez eux des choses extraordinaires, ou qu'ils se prêtent à exécuter une fantaisie barbare. Enfin consolez, rassurez la, qu'elle se porte mieux et qu'elle vive! Si elle vous mourait entre les mains, comme un oiseau tombé du nid et qu'on a voulu élever à la brochette, cela serait trop lugubre. Que pensait-elle donc quand elle vint de ces côtés? N'a-t-elle pas réfléchi à la position qu'elle vous faisait? Peut-être ne vous indiqué-je rien que vous n'ayez pensé et dit. En ce cas pardonnez ma sottise en faveur de mon zèle. Vous en êtes, sur la simplicité, où je vous voulais. Je pensais bien que vous ne résisteriez pas aux troupes auxiliaires dont j'avais renforcé l'armée de mes arguments. L'excès d'esprit dans Voiture, les arrêts de Voltaire contre cet excès, cet abus, voilà ce qui devait achever votre conversion. J'en suis fort aise que votre esprit soit rendu au bon goût.

Je ne vous ai pas dit : « Ne soyez pas dédaigneuse » comme on vous accuse de l'être; on l'est malgré soi, et il n'y a que trop de quoi dédaigner dans la société. Je ne dirai pas même : « Cachez votre dédain; » cela viendra de soi-même, si cela peut venir. Mais je dirai : « Evitez tant que vous pourrez la bizarrerie.» Rien n'est plus indifférent en soi mais rien ne fait plus de tort que de faire les choses ordinaires de la vie autrement que les autres. On attire sur soi un essaim de critiques. Les sots, les méchants, les désœuvrés font de nous leurs menus plaisirs. Je crois qu'une situation comme la vôtre peut donner lieu à de petites bizarreries. Se promener beaucoup, point, de très-bonne heure, tout cela est remarqué. Je ne ferai aucune apologie de la liberté que je viens de prendre, car sûrement vous ne songerez pas à m'en savoir mauvais gré, et s'il me vient quelque autre chose à l'esprit, je le dirai avec la même franchise. Ainsi je vous dirai : « Si vous retournez à Berlin, dessinez, peignez, étudiez la perspective, copiez des paysages; les arts occupent encore plus agréablement et plus impérieusement que la lecture, et si vous pouvez peindre seule, vous ne vous ennuyerez jamais; vous aurez au milieu d'un monde brillant une petite existence à part et qui vous donnera autant de relief que de plaisir. Les femmes s'ennuyent de ne se voir l'une l'autre occupées qu'à des niaiseries. Ne soyez pas *affable*, comme on dit, mais soyez polie et affectueuse avec ceux qui peuvent se regarder comme vos inférieurs, et soyez aussi

Digitized by Google

affectueuse, et cela ni plus ni moins, avec les autres. Une personne de votre esprit doit profiter de la révolution qui se fait dans les idées, d'un bout de l'Europe à l'autre, pour effacer quant à elle, quant à son ton et ses manières, toute démarcation, et ne doit voir ni au-dessus ni au-dessous d'elle en fait de rang dans la société. « *Rester à sa place, tenir les autres à leur place* » sont désormais des phrases qui ne doivent plus rien signifier que de soldat à général et de général à soldat. Il y a une distinction qui existera toujours, mais qu'il faut paraître ne plus tant remarquer. C'est celle que la nature a mise entre les sots et les gens d'esprit. Bien examinée, elle n'est pas si grande que l'on pense, mais quelle qu'elle soit on doit chercher à ne mortifier personne. Les plus sots ont assez de manège, les plus gens d'esprit donnent sur eux assez de prise pour que ces derniers doivent rechercher l'indulgence et éviter le ressentiment des premiers.» Voilà qui est dit, je suis au bout de ma harangue. Il va sans dire que vous ferez ensorte que tout ce qui vous entoure fasse et dise comme vous le plus qu'il se pourra, et mette de côté tout ce qui pourrait ressembler au dédain et aux petites vanités.

Eh bien, il faut vous imiter. Il faut être raisonnable comme vous et prendre son parti du voyage en Suisse, sur votre éloignement, sur le baragouin des gens qui vous entoureront. Quand vous serez arrivée, vous m'écrirez quels sont les jours où l'on écrit de Zoug à Zurich, et si je vis et ne me porte pas mal, vous aurez de mes nouvelles au moins une fois chaque semaine. Le voisinage de Zurich vaut bien celui de Vevey. Vous y trouverez en un besoin des livres, des médecins, et si l'ennui devenait trop grand dans votre ermitage de Baar, vous y pourriez trouver quelque société, des artistes, des savants, le célèbre Lavater. J'ai vu cet hiver la comtesse de Hallwyl, héroïne d'un roman plus beau que celui de la comtesse Demi-Reine. Elle va quelquefois à Zurich dont le vieux chateau de Hallwyl, plus antique que celui de Habsbourg, est assez près. Priez la comtesse d'écrire au moins à quelqu'un, à Madame de Solms ou à une autre, afin que l'on apprenne bien qu'elle a voulu son isolement. Peut-être qu'ainsi pressée elle écrira pour faire venir ses femmes. Si encore, se voyant faible et isolée, elle avait un peu moins de royauté dans l'humeur, si elle avait plus de reconnaissance pour le dévouement!... Je comprends que, nouvelle Elise, on ne soit pas très-jalouse de partager la faveur d'Esther auprès d'Ahasuérus.»

« Le 12 juillet.

« Il ne paraît pas douteux que mes lettres aient été ouvertes. Tout le mal qu'il peut y avoir à cela, c'est qu'on a pu voir que nous parlions l'une et l'autre assez lestement des autorités et de leurs attenants, aboutissants, valets, sousvalets, favoris et favorites, et l'on a pu

Digitized by Google

aussi nous faire quelque tort dans l'esprit de Frédéric le Gros. « A la garde!» dit-on dans ce pays, et il nous faut dire aussi : «A la garde!» Une autre fois, quand les gens auront la bonté de nous apprendre eux-mêmes qu'ils ont de si beaux secrets, nous ne leur confierons pas plus nos lettres que nous ne jouerions au piquet avec des joueurs de gobelets. Que nous étions loin de nous douter de tout ce que nous avons vu! Ces gens là ne nous entraient pas dans l'esprit. Nous ne connaissions alors que les sots, que les bavards et les ennuyeux. L'histoire pour ces sortes de gens nous paraissait presque comme la fable. Les voilà pourtant en chair et en os. Avez-vous pris garde au cachet de toutes les lettres qu'on vous apporte? Je ne suppose pas que l'on connaisse en Suisse l'art des postes de Berlin, ou de Paris ou de Pétersbourg, celui de lever les empreintes avec une composition qui durcit et sert à recacheter. Je pense qu'il n'y a que de la mauvaise cire ou des oublies auxquelles on ose toucher. Le journal de tout ce qui se passe autour de vous serait très-amusant à écrire et à lire. Madame S..... ne pense pas comme vous. Elle pense ainsi que moi que cela serait très-bon et très-joli. Je vous donne son exemple pour encouragement. Elle a longtemps écrit un journal de ses actions et de ses pensées. « Cela était, dit-elle, fort plat.» Je ne le crois pas, et je pense que dans l'indolente jeunesse qu'on l'a laissée avoir, ce journal a été presque le seul exercice qu'ait eu son esprit, la seule éducation que cet esprit ait reçue.

On me parlait de l'amphigourique adresse des bourgeois de Neuchâtel lorsque votre lettre m'est venue dire ce que vous en pensiez. Tout cela était très-conforme l'un à l'autre, et mon avis aussi sera le vôtre et celui du grand Chaillet et de M. Alphonse S..... Quant au gros des Neuchâtelois, ils ne penseront peut-être pas de même. Mes *Lettres* étaient trop simples pour leur goût[1]. Ils sont toujours portés à croire que ce qui est simple ne renferme rien d'intéressant; qu'un objet précieux ne peut être présenté que dans une boite chargée d'ornements et qui s'ouvre avec peine. Mon Dieu! A la bonne heure! Avec le goût qu'ils montrent, leur approbation n'est pas quelque chose qu'on puisse beaucoup priser. Aux montagnes, mes lettres ont plu beaucoup, même à de zélés *bonnets rouges*. On a cru voir quelque réalité à l'histoire de Rosine, et cela dans ce pays même. De Berne aussi, on écrit qu'on en est fort content. Au reste ceci est plutôt l'avis des particuliers que du public. Je continuerais si j'y voyais quelque utilité, mais me faire applaudir un peu, et un peu remercier, ne vaut pas la peine d'écrire.

Voudriez-vous bien me renvoyer directement Voltaire. Oui, ayez

[1] Madame de Charrière avait composé, sous le titre de : ***Lettres trouvées dans la neige***, un écrit politique dont le but était de tenir en garde les Neuchâtelois, surtout les habitants des montagnes, contre la propagande jacobine et la séduction des idées françaises.

Digitized by Google

LaFontaine, et apprenez-le par cœur. J'ai été mille fois reconnaissante envers ceux qui me l'avaient fait apprendre dans mon enfance. C'est presque mon seul code de prudence..... Mon Dieu, que dis-je? Je ne le recommande pas, ce code; je le décrie assurément. Cependant : « *Ne forçons point notre talent,* » et « *Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde,* » et « *Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute,* » voilà toutes maximes qui ont diminué le nombre de mes sottises.

Courage, mademoiselle, vous avez désiré un aliment pour votre activité, un objet pour votre capacité d'aimer et de vous rendre utile et précieuse. La fortune ou la providence vous a donné tout cela, et vous en jouissez. Puisse, mademoiselle, ce plaisir, ce bonheur vous être conservé! Puissent de justes, de naturelles appréciations et sympathies durer longtemps! C'est mon ardent souhait; c'est aussi mon espérance.

J'espère que vous avez déjà écrit à mademoiselle de Gorgier. Quand la plume ne va pas comme d'elle-même, il n'en faut pas moins qu'elle aille. On s'imagine qu'elle ira mal, mais point du tout, les plumes qu'on gouverne sont à la longue les seules qui aillent bien. Trop de gens, trop de femmes surtout, sont la dupe de leur paresse, et voudraient ne rien faire que par soudaine impulsion, et voilà pourquoi la perfection est si rare. On attend qu'on soit en train, tandis qu'il ne tient qu'à nous de nous y mettre. Si une première lettre n'est pas bien, il en faut écrire une seconde, une troisième. « *Je ne recommence que pour faire plus mal,* » disent beaucoup de gens. Qu'en savent-ils? Ont-ils jamais bien obstinément recommencé? L'esprit est comme la main, comme le pied, la jambe, et l'on devient capable de penser, de parler, d'écrire, comme de danser et de jouer du clavecin, à force d'exercice..... Depuis quelque temps, je recommande l'étude de la logique à toutes les femmes que je rencontre. Les émigrées m'ont surtout persuadée qu'il fallait être accoutumé à raisonner avec une stricte justesse pour ne pas déraisonner grossièrement dès que la douleur, ou le désir, ou le ressentiment nous y invitent, et que les circonstances nous mettent dans une situation nouvelle et qui contrarie nos premières habitudes..... Pardonnez la distraction qui m'a fait écrire si bizarrement. J'avais si bien mes émigrées dans l'esprit, que j'oubliais où j'en étais de ce que je voulais dire d'elles.

C'était déjà l'année passée que j'allais recommandant à tout le monde et à vous des livres de logique, comme La Fontaine recommandait Baruch. Mademoiselle Moulaz a été docile à mes exhortations, et selon moi s'en trouve à merveille [1]. Je n'ai presque plus entendu, de-

[1] Mademoiselle Moulaz avait été gouvernante dans une grande maison en Angleterre. Benjamin Constant parle d'elle dans ses lettres à madame de Charrière : « Que faites-vous en ce moment, Madame (écrit-il de Brunswick, le 6 mars 1788)? Vous êtes devant votre clavecin à chercher une modulation,

Digitized by Google

puis six semaines qu'elle est avec moi, des étonnements sans raison; je ne vois plus de crédulités sans motif suffisant de croire ; on ne croit pas comprendre ce qui est obscur, et en revanche on comprend tout ce qui est clair. A présent, elle s'est aussi mise à lire Locke. Puisse le bon sens devenir à la mode! Ce sera la plus heureuse mode qui se soit jamais introduite chez les humains. Et vous, si vous avez, comme il me le semble, assez de logique naturelle pour vous passer de Wolff, de Dumarsais, des écrivains de Port-Royal, ne laissez pas d'exercer votre esprit et de le forcer à tout ce qu'il faudra qu'il fasse. Bientôt vous le verrez docile et laborieux, sans qu'il en soit moins vif et moins gai. Je vous réponds que vous en serez contente, comme on l'est d'un beau et bon cheval bien dressé, aussi obéissant que fort et agile.

Il y a un chapitre sur lequel je ne vous réponds pas, parce que je ne puis pas tout dire. Il y a un autre article de votre lettre qui m'a fort intéressée, et sur lequel je ne vous dirai rien non plus pour le présent. J'ai bien souffert ces derniers temps; j'ai essuyé des scènes fâcheuses; j'ai eu coup sur coup toutes sortes d'émotions.

M. de Charrière vient de partir pour Paris avec M. le maire de la Côte. Il ira chez le ministre de Prusse, et, selon les facilités plus ou moins grandes qu'il trouvera, il sera envoyé, à l'adresse de madame la comtesse Dönhoff, plus ou moins de Duclos et d'autres livres. Si ce n'est que le seul voyage en Italie de Duclos qui puisse partir, j'espère que du moins il sera joliment relié et digne, même par ses qualités extérieures, de figurer sur la cheminée d'une belle et aimable dame. Si l'envoi est plus considérable, peut-être fera-t-on moins attention à la forme qu'au fond, et je me flatte que la comtesse ne laissera pas de vouloir choisir ce qui lui en plaira davantage, et le tout ne sera-t-il pas comme à elle quand il sera à vous, et à vous, mademoiselle, quand il sera à la comtesse! Je souhaite que cette commission s'exécute bien et promptement, et qu'elle vous procure de l'amusement à toutes deux. Je suis impatiente aussi de recevoir mes tasses de porcelaine de Berlin. Ces petites choses semblent diminuer les distances et rapprocher les gens comme les pays. Si vous êtes curieuse de savoir ce que les deux voyageurs vont faire à Paris, rien que je sache, que de voir de près ce dont ils jugent depuis longtemps de loin.»

ou devant votre table, couverte d'un chaos littéraire, à écrire une de vos feuilles sur les révolutions de Hollande. Madame Cowper, bien passive, et mademoiselle Moulaz, bien affectée, vous parlent de la princesse Auguste ou des chagrins de miss Goldworthy. Vous n'y prenez pas un grand intérêt. Vous parlez de vos feuilles ou de votre Pénélope. M. de Charrière caresse son chien Jamant. . . . . »

Digitized by Google

« Ce 25 octobre 1793.

« Ceci vous trouvera-t-il encore à Baar, mademoiselle? Je souhaite que non. Il est temps qu'on prenne un parti ou qu'on vous laisse prendre le votre. Zurich, Stuttgart, Neuchâtel, Bex, le Mecklembourg, tout est bon si l'on y porte du courage et de la raison. Rien ne l'est sans ces choses-là, et l'on pourrait tirer à la courte paille, au lieu d'une plus longue délibération ou pour mieux dire « *incertitude,* » car je ne pense pas que cette personne délibère jamais comme ceux qu'on dit délibérer. Pourquoi ne pas se laisser conduire par vous à Bex, où vous avez tant de raisons d'aller? Comment se peut-il que les châteaux qui ornent et couronnent la colline au pied de laquelle Vevey est bâti, aient quelque influence sur la manière de juger du séjour de Bex? Ils en sont à sept ou huit lieues. *Le Châtelard* est inhabité, si je ne me trompe ; je crois que *Blonay* tombe en ruines. M. Mercier passera peut-être l'automne à *Chardonne* avec sa nouvelle femme, mais il ne songera pas, non plus que les habitants d'*Hauterive*, à aller troubler le repos de la comtesse. Et voilà tous les châteaux et tous les gens à châteaux. Encore ne sais-je si les Canac d'Hauterive ne sont pas tous à leurs affaires à Lyon ou à Paris. Ce sont originairement des directeurs de la messagerie de Lyon qui, après une banqueroute ou deux, sont devenus des seigneurs. Prenez encore une fois avec la carte un compas, et mesurez, d'après l'échelle, les distances; vous montrerez à la comtesse que les châteaux de Vevey et Villeneuve même sont fort loin de Bex, pour des gens qui pour la plupart n'ont de voitures que leurs jambes. J'oserai donc promettre à la comtesse un repos entier à Bex, de la part des gens de Vevey, et de la part des gens de Villeneuve. Ce dernier endroit est laid, malsain, marécageux, et tout l'aspect qu'offre la ville annonce peu de population, de celle qui produit les oisifs et les curieux. Quant au voisinage de la Savoie, il est fort indifférent, aussi longtemps qu'il n'y a pas de guerre déclarée entre les Français et les Suisses. Il vient à Bex quelques Valaisans peut-être, et ceux-là sont Suisses, mais des Savoyards, il n'en vient point. Ils n'y ont rien à faire. L'endroit est trop petit et n'est point un passage. Ce qui vient de Savoie au pays de Vaud traverse le lac. On aurait à Bex, en cas de besoin, un médecin de Vevey ou de Villeneuve. Voilà un avantage. On y est protestant, voilà un autre avantage auquel vous ferez quelque attention, ainsi qu'à la tournure des gens de Zoug dont le bigotisme pourrait faire éprouver quelques inconvénients. Ils ne sont pas tous aussi polis et bien élevés que MM. Andermatt qui ont les manières de Paris et de Turin.

Lucerne est aussi tout catholique. La ville est laide. Les mœurs sont antiques et simples. Je pense qu'il y aurait peu de ressources pour se procurer les aisances de la vie, des livres, un médecin de ré-

Digitized by Google

pulation, etc. Glaris est moitié catholique et moitié protestant. Le gouvernement est très-populaire, de sorte que les gens considérables, obligés de faire leur cour, sont d'une politesse fatigante, d'ailleurs assez bonnes gens. Je ne sais rien du tout d'Appenzell, ni d'Uri, ni de Zwyts (pas seulement écrire le nom de ce dernier canton comme il faut). Les bords du lac de Zurich sont charmants (à ce que tout le monde dit), et il y a à Rapperswil (ou quelque chose comme cela) un excellent médecin, aimable et bon homme. J'ai des relations avec un de ses meilleurs amis zuricois et je pourrais apprendre sur les habitations à louer tout ce qu'il faudrait savoir. Madame Caroline S..... de son côté peut, en écrivant au jeune Wetter, avoir tous les renseignements possibles sur la petite, curieuse et intéressante ville d'Hérisau. Mais j'en reviens toujours à Bex, qui est bien moins un pays perdu. C'est un des plus jolis endroits que je connaisse. Les vergers y sont superbes. Les chemins sont de charmantes promenades, d'un gazon fin et frais. Au pied des Alpes on y est comme dans un jardin des pays méridionaux. La solitude y serait entière quoiqu'on s'y vît entouré de tout ce qui est nécessaire pour bien boire et bien manger. A Chexbres il n'y a point de château, mais on serait heureux d'y avoir une petite maison. C'est le plus beau lieu de la terre. Des gens qui avaient été presque partout en sont convenus avec moi. Vous voyez qu'il n'y a qu'à choisir soit en pays romand, soit en pays allemand, pour attendre en Suisse les événements jusqu'à la paix.

Votre reine est aux reines des beaux romans ce qu'est un gnome aux sylphes, quelque pouvoir, mais vilainement employé. Elle n'aime personne. Elle de la gloire! de la réputation! Elle ne sera connue que de la petite sphère d'un tripot de cour et son impérieuse bizarrerie sera la seule chose que l'on remarquera en elle. Il y a dans ce moment à Neuchâtel un anglais qui en parlait, il y a huit mois, à Paris, précisément comme je vois qu'elle le mérite. Souffrez la, mais laissez la aller. Vous avez déjà trop fait pour elle. Je le dis en vous admirant.

J'ai comparé, tout à l'heure, votre reine aux reines de romans, et non aux vraies reines, parceque celles-ci, prises au hazard, ne doivent pas valoir mieux et ne valent pas mieux, en effet, que le commun des femmes. On s'attend à quelque chose d'un peu plus grand comme de plus aimable de la part de ces reines qui le sont par le choix du cœur d'un roi, mais on a tort. Tel qu'est le choisisseur, telle est la choisie. C'est peu de chose que tout cela.

Mandez-moi si vos livres vous conviennent. Le Consul romain vous intéresse toujours, et il est à mon gré très-intéressant. Faible et vain comme une femmelette, il ne cesse pourtant de montrer un esprit aussi vaste et juste que délicat. Lisez ses lettres jusqu'au bout. Vous aurez connaissance d'un homme bien remarquable. Je voudrais aussi que vous eussiez le Plutarque, soit de Dacier soit d'Amyot. Chaque vie est courte et cadrerait avec votre situation. Vous êtes à une école où l'on

Digitized by Google

apprend de tout. Les passions des grands, les intérêts des peuples, le manége de ceux qui gouvernent, et les divers aveuglements de ceux qui sont gouvernés passent en revue devant vous, et vous avez de quoi comparer sans cesse les hommes de la réalité avec les hommes des livres, le monde présent avec le monde passé. Que cela vous console un peu de vos ennuis, déplaisirs et inquiétudes ! Vous vous faites un grand fonds de réflexions qui vous amuseront un jour.

Vos inquiétudes sur vos parents de Nantes et sur votre cousin prisonnier ne sont au reste que trop légitimes. Si l'inquiétude pouvait se diminuer chez une personne par la vue de quantité de personnes aussi inquiètes qu'elle, et parmi lesquelles plusieurs le sont avec plus de raison encore, ce triste soulagement ne vous manquerait pas. Que de mères, de sœurs Hollandaises et Suissesses ont à trembler pour leurs enfants, sans compter celles qui ne tremblent plus, mais pleurent! Turcoing, les environs de Dunkerque, de Furnes, d'Ypres, de Menin ont été de terribles cimetières. Je ne puis m'affliger de voir de jeunes princes, qui apparemment se sont crus autant de Condés, nés généraux et n'ayant besoin ni d'instruction ni d'expérience, je ne puis m'affliger, dis-je, de leurs humiliations. Des triomphes éclatants de leur part seraient autant à craindre que ceux des sans-culottes. Il ne faut plus qu'ils se croient des êtres privilégiés de la nature. Mais que leur témérité coûte si cher à l'humanité, c'est ce dont je m'afflige profondément.

Madame Achard, ma plus précieuse amie de Genève, m'a quittée hier après sept semaines de séjour ici. On l'avait forcée de quitter Genève où cependant il n'est rien arrivé de décisif pendant son absence. Quand vous viendrez (et ce sera bientôt) je vous donnerai une brochure de Madame de Staël, une de moi. Nous vous montrerons Madame Forster. En un mot nous vous distrairons de Baar et de Nantes le plus que nous pourrons, et ferons de notre mieux pour vous empêcher de regretter les voyages.

Répétons en finissant ma liste de livres :

«Plutarque, le *Spectateur*, des historiens, Mademoiselle de Montpensier, La Bruyère, Montaigne. Quant à moi je ne voyage pas sans Racine et Molière dans mon coffre, et Lafontaine dans mon souvenir.»

Tout de bon commencez vos mémoires :

« Je suis née à...., sur les bords du lac de Neuchâtel.... le....» Cela sera amusant. Vous vous rappellerez des originaux qui vous divertiront. Voulant peindre et vous et d'autres, vous en apprendrez à mieux connaître et les autres et vous. Je vous sais à la fois bon et mauvais gré de certaine lettre sur Rousseau qu'on m'a engagée à écrire. Si vous ne l'avez pas lue, ce n'est ni bien ni mal à vous de n'en rien dire ; l'ayant lue, si vous l'avez trouvée plate, c'est bien ; si l'ayant lue et ne l'ayant pas trouvée plate, c'est un peu plus mal, car votre approbation ne peut que me faire plaisir.

Digitized by Google

« Ne craignez rien, » comme disait Zingarelli. Je viens d'écrire tout simplement au général Kalkreuth. La comtesse, ne lui déplaise, aurait pu faire cela sans se compromettre le moins du monde. Je n'ai jamais vu le général, et certainement il ignore que j'existe, mais dans ma lettre je lui parle de la Hollande, et de l'estime qu'il s'y est acquise; j'ai nommé mon frère et mon oncle et je pense l'avoir ainsi familiarisé avec mon nom. Enfin j'ai cru que c'était le meilleur, le plus simple, le plus expéditif parti que je pusse prendre[1]. Je n'en démords pas, il faut que la comtesse retourne à Berlin, si vous voulez bien être du voyage; mais à l'autre extrémité de la ville que celle où est le château. Ce serait la seule démarche à faire qui eût de la dignité, du courage, de la décence. Elle serait pour le roi une amie qui, parée de ses deux enfants, aurait du crédit, du relief ce qu'il en faudrait, le degré compatible avec le repos. Si absolument elle veut rester en Suisse, qu'elle achète ou loue une belle maison de campagne dans un canton protestant. Peut-être lui louerait-on ou vendrait-on Hauteville ou Chardonne. Adieu, aimable fille.

P. S. Voilà ma lettre au général de Kalkreuth, qui est devenue brouillon, parce que M. de Charrière m'a dit qu'il serait mieux de dire dans quel corps et dans quel grade servait M. Graslin. J'ai pris une plume neuve et j'ai donné à ma lettre l'air propre que mes lettres et les votres ont si rarement. S'il vous arrive encore d'écrire par malheur, par embarras, des lettres un peu entortillées, et qu'on peut prendre pour des lettres à prétention, faites comme j'ai fait pour celle du général : *recopiez*. Ayez à cet égard un peu de prétention, excepté avec moi seule, à qui vous pourrez toujours envoyer un brouillon éclairci au moyen de ratures. Je veux être privilégiée à cet égard exclusivement. »

« Le 8 octobre.

« J'apprends par les feuilles publiques que mon général Kalkreuth est dangereusement malade de la dyssenterie. Je perds le seul homme ayant quelque pouvoir, sur lequel j'eusse quelque crédit. C'est à votre occasion que j'avais acquis ce crédit; depuis j'en ai fait heureusement usage en faveur de M. Forster et de Thérèse Huber. Votre Lizette est bien portante actuellement et je l'entends chanter tout le jour. Aussi n'ayez pas d'inquiétudes au sujet de cette fidèle caméristе. Je vous réponds qu'elle n'aime ni n'a aimé personne de cet *aimer* qui maigrit ou grossit, ou tous deux, selon les occurrences. Mais la pauvre Adélaïde

[1] Le comte de Kalkreuth, feld-maréchal prussien (né en 1736 et célèbre dès la guerre de Sept-Ans qu'il fit comme adjudant-général du prince Henri de Prusse), accueillit avec une extrême bienveillance la requête de madame de Charrière, et il resta dès lors en correspondance intime avec elle.

Digitized by Google

Panchaud, et qui pis est la jusqu'ici sage et modeste Françoise S.....! Deux émigrés, deux frères, jeunes, beaux, qui ne sont déjà plus à Grandson!... C'est une grande pitié.... M. Barrelet parle avec tant de force et de chagrin sur cette matière qu'il m'inspire de la pitié pour la demoiselle et presque de l'horreur pour l'inconduite française émigrée.

Que la comtesse est bonne, patiente vis-à-vis d'une mauvaise écolière à qui il faut dire cent fois la même chose! J'assistai autrefois à des leçons d'italien. Le bon professeur Castillon les donnait; une dame génevoise les recevait. Après avoir mille fois répété que il *sen* n'était pas il *san*, et que *chi* se prononçait *qui*, on lui voyait quelque surprise, et répétant toujours la même chose, le professeur commençait à *inarcar* un peu *il ciglio*. « Voilà comme vous êtes toujours, Messieurs les savants, s'écria la dame. Point d'aménité, point de douceur, vous êtes tout d'une pièce et ne savez pas distinguer une femme d'un étudiant d'université. » La seconde leçon fut la dernière. La comtesse est vraiment trop bonne!

Je résolus, ces jours passés, de vous indiquer une lecture gaie et piquante que je me rappelais avec plaisir. Cela n'est pas très-moral ni excessivement décent. Mais dans un village suisse, par un mauvais temps, on peut et doit se donner les coudées franches à un certain point pour ne pas devenir comme les chouettes d'un vieux château tombant en ruines, c'est-à-dire quelque chose de fort lugubre; or je ne veux pas que vous deveniez comme les chouettes. Cette lecture c'est Hamilton, et en particulier les *Mémoires du chevalier de Grammont*. Sur ma parole, faites-les venir et donnez-les à la comtesse. Elle rira bon gré mal gré. Avant-hier au soir, je m'assis entre Henriette et Lizette et leur lus *Le Bourgeois gentilhomme*. Quels éclats de rire! Lecteur et auditoire se tenaient les côtes.

M. de Charrière revient aujourd'hui du Pays de Vaud. Je suis brouillée à fond depuis quelques jours avec Constant, de sorte que je lui vois des cornes. Convenez, avec la comtesse, qu'il est fort laid : cheveux rouges, petits yeux comme du verre, taches jaunes sur tout le visage. Convenez-en. Fi des préventions! Quand je serais folle, archi-folle d'un homme, je voudrais le trouver comme il serait. D'ailleurs c'est assez plat pour les hommes d'être beaux. Ils prennent les travers des femmes et on dit d'eux comme des femmes : « Il a un peu maigri; il a un peu trop d'embonpoint; il commence à changer un peu, etc.,»

J'ai passé une soirée avec M^lle de X...... gouvernante des princesses aujourd'hui de Prusse. Vous la connaissez bien. Je l'écoutais sur Berlin comme je vous écoutais, c'est-à-dire sur un conte de fée, quoique « *Votre Altesse Sérénisssime,*» «*Votre Altesse Royale,*» «*Votre Majesté*» allongeassent prodigieusement les récits. Elle était à Francfort lors du siége de Mayence. Adieu, j'écrirai une lettre plus raisonnable au premier jour. Je ne relis pas celle-ci. »

Digitized by Google

« 21 novembre.

« Je reçus hier votre charmante lettre. Aujourd'hui je ne peux vous envoyer que mes barbouillages de la semaine passée. Il est trop tard et j'ai trop à faire avec tout ce que vous me faites penser par vos charmants mais inquiétants détails. L'inconvénient de ce maudit et sot mystère dans lequel vit la comtesse, est, comme tant d'autres, une suite nécessaire de cet esprit bizarre et romanesque, toujours hors du vrai, du droit, du simple bon sens. Il faut se soumettre, puisque vous voulez continuer à vous dévouer, au froid de l'hiver, à la chaleur de l'été, et tout de même aux suites nécessaires de telle ou telle trempe d'âme et d'esprit. Il faut pardonner quelque chose à une femme jetée hors du chemin battu et de la vie ordinaire, par la faveur, par les traverses, par tant d'événements extraordinaires. Tâchez de la justifier auprès de vos amis Andermatt, sans quoi ils lui battront froid. Je ne crois pas que le vieux colonel Andermatt soit en relation avec les officiers de Châteauvieux qui sont à Neuchâtel. Mais ils disent connaître un jeune capitaine Andermatt, du même régiment, et très-heureux auprès des femmes.

Mandez-moi ce qui vous arrive. Gardez-vous des engouements, des dégoûts et du découragement. Je persiste à demander que vous écriviez des mémoires dans la retraite où vous vivez maintenant. Plus tard vous n'aurez plus le temps. Si vous ne voulez pas commencer comme Mme de Staël, commencez plus tard :

« J'avais vingt-deux ans et née avec quelques talents que je ne pouvais pas cultiver à mon gré, avec des goûts que je ne pouvais satisfaire, avec une sensibilité qui manquait d'aliments et d'objet, je me trouvais déjà fort isolée et assez désœuvrée quand une de mes parentes, ma meilleure amie, me fut enlevée par un mariage qui la conduisit à Berlin. Alors mes promenades solitaires devinrent tristes, mes rêveries devinrent lugubres. J'ai su depuis qu'on me trouvait bizarre, distraite, dédaigneuse, et je ne puis me plaindre de ce jugement, tout injuste qu'il fût. Comment m'aurait-on devinée? Je n'étais à l'unisson de personne, etc., etc. »

Vous direz beaucoup mieux. Je m'embrouillais. Je m'arrête. Ecrivez, écrivez. Vous ferez une connaissance plus intime avec vous-même, quand vous vous rendrez compte de ce que vous faites et pensez. Vous apprécierez aussi mieux les autres en appréciant leur conduite. Ce qui peut rester d'encore un peu vague, d'un peu confus, d'un peu mal digéré dans vos jugements sur mille choses se dissipera. Vous barbouillerez, vous effacerez, vous recopierez, vous perfectionnerez, et il se trouvera que bientôt vous écrirez comme Voltaire, comme Buffon, non, comme vous, mais aussi bien qu'eux et avec au-

Digitized by Google

tant d'élégance et de précision que de simplicité et d'esprit. L'esprit même en se formant s'augmente.

Constant m'a écrit encore pour renouer la correspondance ; j'ai répondu pour refuser. S'il vient encore voir M. Huber, comme il l'a projeté, et qu'il demande à me voir, je le recevrai et lui parlerai comme à un étranger. Tant qu'il est avec l'une des trois déesses, il ne peut y avoir aucune liaison entre nous. Ces gens-là se croient importants parce qu'ils viennent de Paris, intéressants parce qu'ils savent beaucoup de sales détails politiques que d'autres ignorent. Mais je me moque d'eux, de leurs lumières et de leur importance. Ils sont à cette minute à Coppet. P.P. a fort envie de voir le Constant. A la bonne heure. Il aurait grande envie de nous rapatrier. C'est bonté de cœur, mais *ab renuntio.* Ce n'est pas que Constant ne me plût encore , ne m'intéressât encore, mais je ne veux plus de lui...

Quant à madame de Staël, son esprit dont on parle tant, existe. Ses vices dont on parle encore plus, pourraient bien n'exister pas. Ce n'est pas par des vices au moins douteux , ce n'est pas par une évidente supériorité qu'elle a frappé mon imagination , car elle l'a frappée, et souvent mon imagination s'occupe d'elle, mais ce n'est point comme d'une femme vicieuse, ni comme de la femme la plus spirituelle qui soit au monde.

Sans penser plus finement, plus profondément, avec plus de justesse que bien d'autres, elle parle mieux que personne. Facilité, rapidité, précision, élégance, tout ce qui peut rendre une élocution brillante et agréable, elle l'a au suprême degré. Et le moyen que cela fût autrement! C'est à parler qu'on l'a exercée. Les maîtres qu'on lui a donnés l'ont forcée à bien parler, et l'émulation succédant à la contrainte, c'est à bien parler qu'elle a mis sa gloire. Elève de l'académicien Thomas , de l'abbé Raynal, de Guibert et de l'amour propre, elle l'a été aussi de ses parents qui lui donnèrent l'exemple de bien parler.

Mais si elle parle en perfection, elle manque parfois de justice et de justesse, avançant des faits qu'il lui serait aussi impossible de prouver qu'à moi de les réfuter pleinement. Baronne, ambassadrice et bel esprit, voyez comme elle traite la compagne de Rousseau, Thérèse Levasseur! Voilà celle-ci qui reste chargée à jamais d'une accusation grave et d'un soupçon odieux. Elle est punie sans que ni madame de Staël, ni personne puisse jamais savoir si elle méritait de l'être. Cela est-il juste? Madame de Staël est-elle juste? L'esprit ne guérit pas les blessures aussi aisément qu'il les fait. « Vous avez de plus manqué de bon sens (pourrait fort bien répondre Thérèse si elle écrivait), en imaginant que M. Rousseau s'était donné la mort parce qu'il avait découvert mon penchant, vrai ou prétendu, pour un homme de la plus basse classe. Que d'absurdités en peu de mots! Est-ce la coutume , je vous prie, madame, que les maris se tuent pour ces sortes de choses?

Digitized by Google

Et si ce n'est pas le parti qu'ils prennent d'ordinaire, fallait-il taxer de cette rare folie un philosophe de soixante-six ans? Certes pour une personne qui lui veut tant de bien et à moi si peu, vous me faites bien de l'honneur, et à lui bien du tort. Mais comme ce n'est pas votre intention, vous diminuez tant que vous pouvez l'extravagance supposée de l'un et aggravez la faute supposée de l'autre. *C'est pour un homme de la plus basse classe* que M. Rousseau doit avoir découvert mon penchant! Plaisante aggravation pour la ménagère, plaisante excuse pour le philosophe! Selon vous, il se serait donc mieux consolé si j'eusse aimé un prince. Lui! Jean-Jacques! Allez, madame, vous ne l'avez pas lu si vous ignorez combien non seulement les classes lui étaient indifférentes, mais combien surtout il honora davantage madame de Warens que madame de Pompadour. Vous êtes jeune, madame, vous pouvez devenir à la fois plus raisonnable et meilleure, et déjà vous avez quelque chose de bon, puisque vous aimez tant monsienr votre père. Lisez donc attentivement les ouvrages de M. Rousseau, et pleurez snr cette partie de votre livre qui regarde sa vieille Thérèse!...»

Voilà à peu près sur quel ton je voudrais faire parler la gouvernante de Jean-Jacques dans une réponse, supposée partir d'elle, que je médite et que M. DuPeyrou, qui a bien connu cette femme, approuve et corrige même. Je répondrais en même temps au gros livre de M. le comte de Barruel.

Mais en voilà assez et trop sur ce sujet. J'ai reçu une lettre de la comtesse. Vous en savez sans doute le contenu. J'ai pris aussitôt la plume pour lui répondre. Voilà ce qui s'appelle de l'empressement, et cet empressement se formait de l'indignation, de la pitié, de l'amitié, telles qu'on les éprouve dans la *retraite*. Je n'appelle pas mon genre de vie de la *solitude*, mais je connais assez la solitude pour ne pas être fort curieuse de la lire dans Zimmermann qu'elle me recommande. Je ne fais pas non plus tant de cas de Montaigne que d'autres. Ces gens là ne sont que comme moi : ils ont pensé, je pense. Ils n'ont pas de secret que je n'aie aussi. Je n'aime pas entendre dire à la comtesse que ceci ou cela lui *a fait du bien*. Quel bien, puisqu'elle est toujours vacillante et faible? Quelqu'un qui a besoin de remèdes se porte par conséquent toujours mal; et consentir à s'aller toujours fortifiant, c'est s'avouer toujours faible et consentir à l'être toujours. On croit que des aveux excusent, et point du tout, ils produisent le dégoût. «Ne soyez plus faible ou faites-moi la grâce de l'aveu d'une faiblesse éternelle,» voilà ce qu'il faut dire à ces gens-là; «cela ne vous rend pas intéressant, comme peut-être vous le croyez.» Il paraît qu'on garde la croix de Malte, et il me semble qu'on fait bien. C'est un dernier revenant bon de l'inconstante faveur royale que je ne serais pas d'avis de laisser échapper.

Que vos lettres interrompent l'occupation la plus agréable, made-

Digitized by Google

moiselle, elles ne laisseront pas de me faire grand plaisir. Celle que je reçus hier ne contient rien que je n'admire. Vous avez autant de raison et de courage que d'esprit. L'occasion d'écrire au roi a été admirablement saisie. Persistez, et qu'ils aient le malheur de vous conserver. Si un retour au bon sens faisait faire au maître des instances vives et de bonne foi, il faudrait dire : peut-être, à la bonne heure, mais à telle condition consentie par le roi lui-même. Mais ceci suppose un vif et sincère désir de vous conserver, et une manière de l'exprimer qui sont, peut-être, l'un et l'autre, fort au-dessus de la capacité de cœur et d'esprit du grand personnage. Sans ces vives instances, point d'affaires. Vous êtes digne de faire ce que si peu de gens ont su faire, quoique tant de gens voulussent l'avoir fait, je veux dire de quitter des grands, une cour, et de renoncer à une faveur trop achetée.

Comme vous n'êtes pas censée m'avoir instruite, je ne m'embarrasse pas de ce qui vous retient. C'est à vous à ne plus m'écrire, si vous voulez, mais moi je ne romprai pas la correspondance la première. Je ne me donnerai pas l'air de vous laisser là, sans motifs ni raison. N'outrez rien, Lucinde. L'excès de complaisance, quand elle n'est pas extrêmement payée par le cœur de la personne pour qui on l'a, dispose à l'humeur.

Le dégoût de la comtesse pour Neuchâtel m'étonne d'autant plus qu'elle le connaît moins. Je ne trouve pas que ce soit une charmante ville, mais la Rochette est une belle habitation. On y a un bon air et une superbe vue. Son serment de n'y pas revenir l'arrêterait-elle? A qui l'a-t-elle fait? A Dieu? Dieu je pense n'y aura pas pris garde. Et que dire de son éloignement pour les Neuchâtelois? Les connaît-elle? Si elle les connaissait, elle verrait qu'ils ne valent, à tout prendre, ni plus ni moins que les Berlinois, les Hambourgeois, les Amsterdamois, Parisiens, Romains, habitants de la Chine. Partout ce sont des hommes, c'est-à-dire peu de chose pour quiconque leur demande beaucoup. Sommes-nous en droit de nous en plaindre? A peu de chose près, nous sommes ce qu'est tout le monde.

J'ai causé un jour avec madame S... de Lucinde et de Clitandre. Madame S... me dit que Lucinde serait difficile et qu'elle n'aurait pas tort. Nous trouvâmes des Clitandres dont les uns n'avaient point d'esprit, d'autres point de vertus, d'autres point d'argent. Il faudrait qu'un bon et convenable Clitandre s'amourachât de Lucinde, ce qui est une affaire de hazard plus que de mérite ou de charmes, ou bien qu'on calculât l'esprit et le plaisir qu'il y aurait à vivre avec certaine personne plutôt qu'avec toute autre, et l'on ne calcule que l'argent. Un mariage d'argent est ce qu'on appelle un mariage de raison, quoique ce soit bien souvent un fou et sot mariage. Nous ne sûmes donc pas marier Lucinde.

J'ai de bien moindres ressources pour les nouvelles que pour les balivernes. Votre Provençal m'avait dit que Marseille avait été mise de

nouveau en état de siége. Au lieu de Marseille c'est Montpellier auquel on a fait cet abominable sort. Je ne sais ce qui se passe à Lyon. Quand je vois dans les gazettes le *midi*, je saute comme aussi lorsque je vois les colonies. Ce sont d'inextricables complications d'horreurs dont on se charge les uns les autres. Je crois qu'en s'accusant beaucoup, ils se calomnient peu. Le *Moniteur* d'aujourd'hui manque soit à nous en particulier soit au public. Je suis tentée de croire à une nouvelle échauffourée. Un clou et un scélérat chasse l'autre. On attend aujourd'hui M. Rougemont. *Huberchen* doit arriver de son côté. Cela sera assez plaisant parce que moi, accusateur, M. Huber, défenseur officieux, nous avons mis M. Rougemont devant madame de Saussure qui s'amusa beaucoup du procès.

Je souhaite bien qu'au sortir de l'Italie monsieur votre frère ne se trouve pas trop mal de la Chaux-de-Fonds. C'est un grand saut, et, pour avoir monté, je crains qu'il ne se trouve pas mieux que tant d'autres qui dégringolent.

Vous avez écrit enfin deux bonnes pages de bon anglais. *Brava* et *brava* aussi pour l'italien ! Courage et continuez. »

« Le 12 janvier 1795.

« Vous voulez des balivernes : à d'autres, ma belle enfant ! Nous ne sommes point aussi gaillards que vous, j'imagine, et il faut vous contenter de mes raisonnements creux et hors de place, et n'ayant souvent pas le sens commun. En mon particulier, je suis enrhumée comme un chien et j'ai passé huit jours sans sortir de ma chambre. Le froid empêche aussi que M. de Charrière ne se puisse bien rétablir. Il gèle et grelotte, et presque tous les soirs il a un accès de fièvre. Heureusement février est à la porte et après un rigoureux hiver j'espère un beau printemps. . . . .
. . . .

On m'annonce la messagère; vite je vais écrire des vers faits ces jours derniers sur une veuve de votre pays :

S'il fut un cœur dans l'amoureux Empire
Qu'on regardât comme un cœur éprouvé
Et que l'amour se crut bien dévoué ,
C'était le cœur de la belle Thémire.

Zèle, ferveur, empressement pieux,
De ses autels un très-fervent usage,
Tout promettait qu'au plus joli des dieux
Jusqu'à la mort elle rendrait hommage.

Tout promettait... mais je n'aperçois plus
A son chevet, à sa table, à sa porte,
Dans son boudoir, que la triste cohorte
Des lourds suppôts de l'ignoble Plutus.

Digitized by Google

Avide d'or, de posséder avide,
Thémire plaide... Au lieu du tendre Ovide,
De La Fontaine et de maître Gil-Blas,
Elle étudie et Barthole et Cujas.

Quel changement! Quelle métamorphose!
Dit Cupidon qui s'indigne et gémit...
Les rois, les dieux, en ce siècle maudit,
Doivent compter sur rien ou peu de chose. »

« Le 18 décembre 1795.

«Votre lettre, mademoiselle, m'a singulièrement attristée. Je me suis reproché de vous avoir entretenue deux fois, avec détail, de vraies niaiseries comme si vous aviez eu votre loisir accoutumé. J'avais eu tout le jour fort mal à la tête; je me couchai lasse, triste, abattue. Dieu veuille que je reçoive bientôt de satisfaisantes nouvelles de votre santé, de vous, de tout vous, de la tête aux pieds, de la surface jusqu'au plus intérieur de l'âme. Agréez ces lettres imprimées avec de lourdes fautes et que je viens de corriger de ma main. Il faudrait un double changement pour que je vous donnasse un autre conseil, changement dans l'humeur, changement de la situation. Ecrivez-moi bien librement : il n'y a plus personne entre vous et moi. Pour moi je ne puis que répéter : revenez, mademoiselle. C'est tout ce qui me reste à vous dire. Il me tarde de vous revoir. Je vous raconterai un peu de Madame de Staël; je vous montrerai Madame Forster. Vous verrez de nouveaux originaux; le tableau changera. Il est temps qu'il change. Je ne comprends rien à ce Mecklembourg où la comtesse veut aller. N'était-ce pas dans le royaume de Prusse qu'on vivrait? N'était-ce pas là qu'on retrouverait le château de ses pères, le berceau des charmes qui ont fait tant de conquêtes et qui finissent par un illustre naufrage? Mais qui sait s'ils finissent? On met fort en doute le nouveau mariage du roi. Peut-être la grosse majesté reviendra-t-elle à la petite demi-reine. Cela m'est égal, mais arrivez. Du moment qu'elle ne veut pas de votre hospitalité neuchâteloise, vous n'avez plus à rester auprès d'elle. Vous avez fait plus que vous n'étiez tenue de faire.

A propos, j'ai fort mal tracé votre route quand pour aller de Neuchâtel à Bex je vous ai fait passer par Berne. J'avais oublié le beau chemin neuf qui mène aujourd'hui d'Yverdon à Moudon. Cela abrège si fort que vous arriveriez fort bien par Yverdon à Moudon le premier jour (si votre carrosse est bon), le second à Villeneuve, et le troisième à Bex pour dîner. On dit que dans les environs de Morat il y a beaucoup de jolies demeures, et de charmants sites. Voyez en passant. Je vous ai dit que Bex était à l'entrée du Valais. Cela n'est pas exact. Le Valais commence au milieu du pont qui est à Saint-Maurice sur le

Digitized by Google

Rhône, et Bex qui dépend de Berne est à une lieue ou deux en deçà de ce pont.

Vous ne seriez pas loin de Pisse-vache, et pourriez sans peine vous arranger avec le soleil pour y arriver en même temps que lui et voir cette fameuse cascade changée en superbe arc-en-ciel. Quand je songe à Bex, je vois toujours de mon auberge la plus belle fontaine et les plus belles chèvres que j'aie jamais vues s'y abreuver, ayant les plus élégantes attitudes possibles ; vous les dessineriez. Je suis charmée que monsieur votre frère et monsieur votre oncle viennent au devant de vous. On prétend que Genève s'est arrangé. Comme ce ne peut être qu'honorablement, après ce que les Genevois ont fait, j'en serais fort aise. Voilà cet insolent torrent arrêté dans son cours par une petite digue qu'il comptait pour rien.

Voulez-vous toujours, malgré la lettre à M. de Kalkreuth, que j'écrive pour procurer de nouveaux fonds à votre parent de Nantes ? Je pense, d'après ce dépouillement, qu'on a peur que les prisonniers ne corrompent leurs gardes. Au bout du compte, pourquoi un jeune homme que nous ne connaissons ni l'une ni l'autre ne souffrirait-il pas un peu comme les autres mortels belligérant ou belli-faisant? Voilà les horreurs de la guerre. Vous me donnez celles de la paix. Votre assemblée du canton de Zoug est superbe. Mais que parlez-vous d'insurrection ? Pourquoi vous étonner de ce qu'ils ne pensent pas à s'insurger? Ils en sont où d'autres en veulent venir. Leur gouvernement est démocratique. Le peuple souverain élit ses magistrats. J'ai régalé de votre assemblée le ministre Chaillet, qui a eu honte de sa *générale bourgeoisie.....*»

Nous suspendons ici cette transcription des lettres de madame de Charrière. Pendant les dix dernières années de sa vie, de 1795 à 1805, elle écrivit encore beaucoup, et nous ferions facilement un volume de ses lettres inédites pendant cet espace de temps. Mais les lecteurs pourraient fort bien se lasser de ces correspondances, dans lesquelles les idées abondent plus que les faits.

Dans les dernières années de sa vie, madame de Charrière, affaiblie par plusieurs maladies, écrivait plus rarement et avec quelque peine. Les dernières lettres autographes que nous avons d'elle sont de l'année 1803. Elle écrivait à mademoiselle L'Hardy, qui était avec sa mère aux eaux de Plombières, le 8 septembre 1803 :

« Vous êtes arrivée heureusement où l'on vous appelait et l'on y commence à espérer. Ayez soin de vous comme de votre malade, et quand il sera question du retour, munissez-vous de toutes les ouates

Digitized by Google

et flanelles possibles. Le Jura est très-froid à passer. Vous aurez à nous raconter bien des choses sur cet échantillon de la France et des Français. N'écrirez-vous pas à M. de W....? Auriez-vous peur qu'il ne vous vînt voir? Une des extrémités de Plombières est en Lorraine. Ah! si mes pauvres Roussillon étaient sur votre route!

Mme Forster vous a écrit sans doute ce que nous faisons. De rien elle aura fait quelque chose pour le pouvoir écrire. Je n'en saurais faire autant. Je ne vois rien dont il vaille la peine de vous occuper, et je n'imagine rien sinon Mlle L'Hardy. Nous avons pourtant vu Monsieur votre frère avec intérêt et l'avons écouté avec plaisir sur l'Italie. «C'est le frère de notre Mlle L'Hardy,» m'empressai-je de dire à M. de Charrière, à qui ce titre ne pouvait rien laisser de froid. Mme Chaillet commence à se porter mieux, et moi aussi je m'étrangle moins souvent. J'ai le cou moins sec. Si l'on pouvait, en se raffermissant un peu dans la vie, y prendre un intérêt nouveau, ce serait une belle chose! Je mange des prunes et des figues, et je prends tous les jours deux verres de lait sortant de la vache. C'est de ma propre ordonnance. Après que les médecins ont beaucoup essayé, il faut essayer soi-même. Je compte aussi me baigner cinq ou six fois.

C'est aujourd'hui jour de jeûne, et c'est à présent l'heure d'un premier sermon. Nos domestiques sont revenus de l'église sans y pouvoir entrer, tant la solennité et M. D..... ont attiré de monde! A Plombières, je voyais de mes fenêtres l'entrée d'une petite église et du monde à genoux dans la rue. Tous les cultes appellent les hommes dans tous les temples, mais la religion protestante veut qu'on y soit longtemps et qu'on y écoute de longs discours. Un M. X..... y est pour quelque chose. Chez les catholiques, l'homme laisse tout l'honneur du culte à ses instituteurs. C'est l'Eglise qui dit la messe; c'est la religion elle-même qui exige qu'on la vienne entendre. Cela est mieux, ce me semble, à bien des égards. L'homme y dépend moins de l'homme. Le plat prédicateur n'est pas en droit d'ennuyer ses semblables, et n'y dégrade pas le service de Dieu.

Adieu, chère fille, recevez toutes mes tendresses. »

« Ce 11 septembre 1803.

« Vous êtes en peine de votre retour, et il y a de quoi. J'ai fait ce voyage. Je connais l'aride et froid Jura. La neige y tombe de très-bonne heure. On n'est mis à l'abri de la bise par aucun arbre officieux. Mais, ma chère fille, pourquoi ce long trajet, tout de suite après une violente maladie? Vous ne devez pas rester à Plombières au delà du temps nécessaire pour la convalescence. Il y fait froid et triste. Les maisons y sont de cartes. Les propriétaires n'ont de mérite que de pouvoir loger des baigneurs.

Mais vous avez des villes moins dénuées de ressources, où vous

Digitized by Google

pouvez aller attendre les forces de votre malade avec moins d'ennui et plus près de nous. Vesoul m'a paru assez habitable. Il est vrai que je n'ai fait qu'y passer. Mais il y avait, du moins avant la révolution, du monde à voir, témoin un très-beau bal dont P. de Roussillon fut l'ornement. Reconnaîtrais-je quelque chose à la France d'aujourd'hui? Il me semble que je suis séparée de l'ancienne par des siècles. Besançon vaudrait beaucoup mieux encore. Ecrivez à Mme Marchand, née Fuesseli, aimable et bonne femme d'un très-bon et aimable mari. Elle vient de perdre son enfant; elle est dans l'affliction et n'en sera que plus officieuse. Annoncez-vous comme l'amie de Mme Sandoz et la mienne, et priez la de vous trouver un logement dans son voisinage. A Besançon on a des livres et des spectacles, un habile médecin, des apothicaires. Qui sait même si l'on n'a pas un Athénée? Il ne tiendra qu'à vous d'y voir les sœurs de MM. de Roussillon. Je crois que Mme de Montrond, que vous connaissez bien, y est retournée. Vous lui pardonneriez l'aventure des *Trois femmes*, et pourriez vous amuser chez elle. J'avais déjà tout ceci dans l'esprit avant-hier en vous écrivant, et je résolus de vous le dire. Admirez mon désintéressement! J'éloignerais, si j'en étais la maîtresse, un retour que je désire avec ardeur. Quant à votre cousin, ce ne serait pas une affaire pour lui de passer la montagne frontière s'il a hâte de revenir. »

Nous trouvons encore une lettre de madame de Charrière, postérieure d'une année. Elle est du 21 septembre 1804, et adressée à M. Escher, de Zurich, et seulement signée. Le corps de la lettre est écrit d'une autre main :

« Colombier, ce 21 septembre 1803.

« Il y a longtemps, Monsieur, qu'on s'occupe ici de vous. Avant de vous connaître de réputation, j'avais placé dans un petit roman, qui est encore manuscrit, un jeune architecte. Né en Ecosse, il avait reconnu son talent à Paris et avait achevé de le développer en Italie. Ensuite, venant l'exercer dans sa patrie, il avait commencé à donner à sa famille une commode habitation. Une de mes amies, lisant ce petit ouvrage, me dit : « Votre architecte existe. Mon frère l'a vu; il s'appelle Escher. Inspiré par le talent, il s'est choisi son état. Il aide à l'architecte Weinbrenner à embellir Carlsruhe, après quoi on espère qu'il bâtira pour ses parents. »

Ce rapport d'une belle réalité avec l'ouvrage de mon imagination, m'a flattée : j'ai été glorieuse d'avoir imaginé et peint ce qui, existant, est estimé. Vous m'avez toujours intéressée depuis; je me suis souvent informée de vous, et, hier, j'ai appris que vous étiez à Zurich dans votre famille. Si jamais vous voulez parcourir la Suisse, arrêtez-vous, je vous prie, chez Mme de Charrière, à Colombier, près de Neuchâtel.

Digitized by Google

Je n'ai point de maison à bâtir. Je n'ai pas assez de fortune pour en bâtir une tout exprès pour vous voir déployer vos talents; mais il y a dans ce pays des gens riches, et je vois s'élever de tous côtés des maisons qui n'ont ni symétrie ni élégance. On prodigue les matériaux; tous les toits sont lourds; tous les escaliers sont massifs; mais aussi on n'a qu'un maçon ignorant et maladroit pour architecte. Se pourrait-il que l'atmosphère où vous respireriez n'en reçut pas quelque heureuse influence, quelque parcelle de goût qui, s'introduisant dans l'esprit des bâtisseurs, leur fît désirer d'autres plans et s'empresser à vous les demander? Je n'ose en répondre, mais je ne puis m'empêcher de l'espérer, et je crois voir déjà s'élever partout d'élégantes cabanes, de nobles et solides bâtiments pour toutes sortes d'usages. Dans mon imagination, le pays en est embelli et votre fortune augmentée, ainsi que votre réputation.

Si vous voyez mon ancien ami M. Orell du Jardin, veuillez lui faire mes compliments.

« I.-A.-E. VAN TUYLL VAN SEROSKERKEN. »

On voit par cette lettre que jusqu'à la fin de ses jours madame de Charrière sentit le besoin d'être utile et de s'occuper à obliger, tout en rendant service au pays qu'elle habitait. Cette activité officieuse fut un des caractères dominants de sa vie. M. Sainte-Beuve, dans la notice qu'il lui a consacrée, dit qu'il a tout lieu de croire que les dernières années de madame de Charrière furent tristes. Il est vrai que l'âge s'appesantit durement sur elle et que sa santé était devenue mauvaise. M. de Charrière aussi, qui lui survécut de quelques années (il mourut en 1808), était devenu extrêmement sourd, ce qui ne contribuait pas à la gaieté de cet intérieur. Néanmoins, la maison de madame de Charrière ne cessa d'être fréquentée par une petite société d'élite tant sous le rapport des qualités du cœur que sous celui des dons de l'intelligence. Les membres de ce petit cénacle, qui avaient voué à madame de Charrière un véritable culte, lui rendirent jusqu'à son dernier soupir les soins les plus dévoués et les plus attentifs, et ils conservèrent pour sa mémoire la même sollicitude et le même respect. Ces sentiments se sont même transmis de génération en génération dans quelques familles. Cela prouve beaucoup en faveur de la valeur d'une personne, dans le temps d'indifférence et d'oubli où l'on vit aujourd'hui dans ce même pays.

E.-H. GAULLIEUR.

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE

Paris, ce 14 décembre 1857.

SOMMAIRE : La question religieuse. Sa persistance. Les deux camps. Genève aujourd'hui. — La critique et l'anatomie. Le commentateur et l'homme. *L'Unique.* La foi et le mysticisme. — La littérature. Revue de la situation. Noms nouveaux et noms anciens, disciples et maîtres. Les romans anglais et les romans français. — Bruits et impressions politiques. Le drapeau de l'Inde. Le frémissement de M. Peyrat et celui de M. Dupin. Nouveau programme d'un nouveau journal. Mot de M. Saint-Marc-Girardin. — Mot d'un homme du peuple. — Nouvelle espèce de loup et d'agneau. — Un vieil architecte et un vieux chroniqueur.

Depuis quelques années, la parole semble vouloir céder la place aux faits. Plus de tribune et de presse retentissantes, du moins sur le Continent. En revanche, on a la guerre de l'Inde, et on a eu la guerre de Crimée. Après cela, est-il vrai qu'il n'y ait rien à cette heure, comme nous-même nous l'avons dit si souvent? est-il vrai qu'autour et au milieu de nous il ne se passe rien de considérable? Non : sous ce bruit comme sous ce silence, il y a, il y a toujours eu dans le monde une grande chose, la plus grande de toutes, la religion ou, si l'on aime mieux, l'idée et la question religieuse. Qu'on en parle ou non, et volontiers on en parle peu ; qu'on se défende ou non d'y penser, et pour l'ordinaire on y pense encore moins sérieusement qu'on n'en parle, l'idée religieuse subsiste et fait son chemin à travers les hommes si ce n'est à travers les cœurs, malgré tous nos efforts pour lui barrer le passage ou ne la point voir qui est là, toujours là quand on s'en

Digitized by Google

croyait délivré, nous harcelant sans cesse et revenant sans cesse à la charge. Elle supporte et domine tout, dans notre vie sociale et individuelle; elle y est au faîte et à la base. Elle est notre sol moral et notre atmosphère morale, la colonne d'air spirituel nécessaire à la respiration de notre être intérieur, et à laquelle nous ne pouvons essayer de nous soustraire sans en ressentir comme un vague malaise, comme un état d'oppression, qui montre bien que nous n'avons pas seulement un corps, mais une âme.

Aussi, dans tous les âges et à tous les états sociaux, l'idée religieuse, formulée ou non, a-t-elle toujours été la question souveraine, la question des questions, la première des affaires humaines, leur centre et leur ressort visible ou secret. Le siècle dernier se passionna contre la religion; mais, par là, il n'en prouvait que mieux l'importance, il l'affirmait en la niant, il la dégageait en pensant l'extirper, et ses légitimes efforts pour en déraciner les abus n'ont abouti qu'à mettre au grand jour sa radicale impuissance et la nôtre à la déraciner elle-même : on peut émonder l'arbre, en ôter les branches gourmandes, en faire tomber les insectes et les plantes parasites, le tailler à l'aveugle et le raser même jusqu'au sol, mais rien ne peut l'arracher à ce fond à la fois divin et humain, d'où il recroît et remonte toujours, et que les plus violentes secousses laissent intact et inébranlable.

Ce que l'incrédulité passionnée du dernier siècle n'a pu faire, la superbe indifférence du nôtre ne le fera pas mieux, et peut-être encore moins. En effet, l'indifférence n'est pas faite pour l'âme; elle est contraire à sa nature; l'âme ne peut pas plus y vivre que le corps dans le vide : elle manque d'air, elle étouffe, et bon gré mal gré se retourne de côté et d'autre pour en retrouver. Aussi, que voyons-nous aujourd'hui? en dépit et même par suite de l'indifférentisme religieux, la religion se poser de nouveau comme l'idée mère et vitale, sans laquelle toutes les autres ne sont rien, sans laquelle il n'y a rien. Et cela ne se trahit pas seulement par certaines tendances de l'opinion générale ou par des méditations individuelles, par les conceptions des philosophes et des socialistes, depuis Saint-Simon, Fourier et le dernier en date, Auguste Comte, qui vient de mourir grand-prêtre du Positivisme, jusqu'à M. Jules Simon, l'auteur du *Devoir* et de la *Religion naturelle*, ainsi plus ou moins amenés tous à faire de leur système une religion : cela se trahit surtout par les faits. Plus les faits et les situations se généralisent selon l'esprit de généralisation de notre siècle, et plus la question religieuse s'y retrouve au fond de tout; plus on voit toutes les autres, de réactif en réactif, se transformer et se

Digitized by Google

dissoudre dans ce creuset du temps, plus elle y apparaît au contraire comme dernier résidu.

La guerre de Crimée n'était sans doute pas religieuse par la misérable querelle de couvents qui en fut le premier prétexte, la première traînée de poudre, sinon celle qui pouvait sérieusement en déterminer l'explosion; elle ne le devint pas davantage par les déclamations du parti catholique, de ses chefs et de ses journaux, contre le schisme grec; mais, si elle ne fut nullement une croisade, elle n'en fut pas moins un nouvel et grand acte d'intervention de l'Europe chrétienne dans la destinée de l'Asie mahométane, destinée dont celle de l'empire turc est le nœud : la Russie s'était trop hâtée de vouloir le couper; ses rivales ne le lui ont pas permis, surtout de le couper elle seule; mais c'est toujours la chrétienté qui, secrètement poussée par son principe, menace le siége politique de l'islamisme ou le prend sous sa protection pour lui dicter d'autant mieux ses arrêts. L'islamisme ne s'y est pas trompé, et, comme nous l'avons déjà signalé dans cette *Chronique*, il essaie de rassembler ses forces pour un mouvement de réaction, dont le centre n'est plus à Constantinople, mais à la Mecque. Le soulèvement militaire de l'Inde paraît y être lié, et d'ailleurs, qu'il se rattache à un plan d'ensemble ou qu'il soit isolé, qu'il ait pris ou non les cartouches graissées pour prétexte, on sait trop avec quelle rage la haine religieuse et le fanatisme s'y sont manifestés dans les faits. Ainsi, en croyant ne faire que du commerce et de la politique, on se trouve avoir forcément réveillé, entre l'Occident et l'Orient, leur vieil antagonisme, et, avec des chances et des vues bien différentes sans doute, le christianisme et le mahométisme sont de nouveau en présence comme par le passé.

Dans le sein de la chrétienté elle-même, il se fait, au point de vue qui nous occupe, un mouvement analogue à celui-là. Les communions et les sectes qui la divisent ont chacune leur recrudescence et leur réveil. Les vieilles rivalités, que le temps semblait avoir émoussées, de nouveau s'accusent et se dessinent. Elles s'observent et se surveillent, se défient de la voix et du geste, sinon autrement. Chacune, suivant son génie propre, cherche à augmenter son activité et à réunir ses forces contre sa rivale : le protestantisme a ses missions à l'intérieur et à l'extérieur, son colportage, ses distributions de Traités et de Bibles, ses essais d'*Alliance*, *Evangélique* et *Chrétienne;* le catholicisme, l'armée cléricale dont il dispose, ses associations, ses confréries, et les mille ramifications de l'œuvre de la *Propagation de la Foi.* Le premier, sauf de rares exceptions comme en Suède, s'en remet toujours de plus en plus à la liberté et s'y confie; le second la ré-

clame pour lui seul et, la trouvant chez son adversaire, il l'y exploite contre celui-ci, auquel il se garde bien, sur ses propres domaines, d'accorder le droit de réciprocité. Il a d'ailleurs, sans contredit, une grande force de mécanisme et d'action organisée; mais, poussé qu'il est par sa propre nature et par les nécessités de sa situation actuelle, à se concentrer toujours davantage, il va s'absorbant de plus en plus dans la papauté, qui peut bien dire maintenant : *l'Eglise, c'est moi!* Par là, il rend aussi toujours plus formelle et servile cette unité dont il se vante, mais qui n'est pas la vraie unité spirituelle et libre, et qu'il confond trop avec l'uniformité. La force du protestantisme, en revanche, est dans cette variété même qu'on lui reproche, et qu'on n'aurait droit de lui reprocher que si elle était épuisée : elle prouve au contraire sa spontanéité et sa vie, comme sa fidélité à son principe, qui, en lui refusant l'unité extérieure, ne lui laisse d'autre terme que l'intérieure et la véritable, celle de l'esprit, et, s'il ne peut l'y amener ici-bas, ne contient du moins rien en soi, comme le catholicisme, qui puisse virtuellement l'en détourner.

C'est ainsi que les deux grands partis entre lesquels le christianisme se divise et s'est au fond toujours divisé depuis le temps des apôtres, continuent à développer leurs principes respectifs, l'autorité et la liberté religieuses, qui d'ailleurs ne sont rien si elles n'aboutissent au principe et à la vie évangéliques. Mais ces deux grands partis ne se bornent pas à se déterminer et se caractériser ainsi de plus en plus en eux-mêmes : ils se redressent en face l'un de l'autre. Sera-ce de nouveau pour un combat corps à corps? Supposition absurde : n'y a-t-il pas la panacée de la civilisation? mais n'y a-t-il pas aussi l'éternelle folie humaine et de quoi n'est-elle pas capable, surtout hélas! faut-il le dire, quand les hommes prétendent combattre pour la vérité? Le fait est que, dans les deux camps qui partagent la chrétienté, les esprits sont en lutte, et fasse le ciel que ce soient toujours uniquement les esprits! On y est en éveil et sur le qui-vive, si on n'y est pas encore le bras levé.

Et dans cette guerre de parole et de plume on n'emploie pas seulement, comme batteries de campagne ou de gros calibre, les journaux et les livres, mais comme positions retranchées, la tribune, la chaire, toutes les voies ouvertes ou secrètes d'influence et de direction : on ne se dispute pas seulement le terrain des idées, mais celui de la politique et le pouvoir de fait. Les soldats français sont à Rome; mais Rome, en revanche, est à Paris avec ce clergé de France et ces docteurs de Sorbonne qui lui tenaient tête jadis et se courbent devant elle à présent. Le concordat autrichien lui a rendu l'une de ses vieilles

Digitized by Google

forteresses, d'où elle menace toute l'Allemagne. Elle y a, en outre, plusieurs postes importants ; en Angleterre, de petits forts détachés, et l'Irlande pour entretenir le feu. Enfin, pour la Belgique et le Piémont, toute la question, même politique, revient au fond à être avec Rome ou contre elle, et on en pourrait dire autant de plus d'un canton suisse. Le principe de liberté du protestantisme fait aussi sa force et sa vie. Après cela, il n'a de solide appui extérieur que dans la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, où les Irlandais eux-mêmes, tout nombreux qu'ils y arrivent, et au débarqué bons catholiques, ne deviennent pas moins si foncièrement américains qu'ils en deviennent de plus protestants à la seconde ou à la troisième génération. En Europe, les nationalités n'ont plus cette puissance d'absorption aussi bien religieuse que politique : c'est aux croyances de se défendre elles-mêmes, là où elles ne le sont plus par les lois et les mœurs. De là un état plus marqué d'hostilité et de lutte pour garder ou ressaisir l'influence et le pouvoir. Dans tous les cas et de quelque manière qu'on l'explique et le juge, il prouve bien cette vitalité des idées religieuses, dont la résurrection, quand on les croyait mortes à jamais, est le trait le plus profond, sinon encore le plus apparent de notre siècle.

Rien ne le prouve mieux qu'un petit exemple qui nous touche de près, et qui se rattache d'ailleurs à de grands souvenirs historiques. C'est celui de Genève. En devenant canton suisse, Genève reçut du congrès de Vienne quelques communes voisines pour qu'elle eût au moins une manière de territoire et ne fût plus seulement une ville. Ces communes annexées étaient catholiques. Les hommes d'Etat génevois, naturellement imbus de l'esprit de leur temps, ne virent guère là une raison de les refuser ; mais, bientôt, qu'arriva-t-il? c'était une entrée pour Rome, et elle se hâta d'y mettre le pied. Ces nouveaux Génevois appartenaient en général aux classes inférieures, et ne formaient à l'origine qu'une faible minorité ; mais comme on le voit partout, d'après une loi de population dont nous n'avons pas à indiquer ici les causes multiples, les familles y étaient plus nombreuses que dans les classes riches. Accrue par cette loi naturelle, comme par les facilités et l'avantage d'une immigration dans un petit Etat florissant, situé au carrefour de plusieurs pays ; excitée, aidée, soutenue par tous les moyens possibles, cette population catholique est aujourd'hui la moitié de la population totale, et il faut compter avec elle ; elle a un poids notable dans la balance des partis, elle la fait pencher du côté où elle se jette ; elle sert d'appoint dans les élections, pour les en laisser maîtres, à ceux des anciens Génevois qui répudient l'héritage de Calvin. Genève n'est donc plus la Rome protestante, comme on l'appelait jadis. Toute-

Digitized by Google

fois, les idées religieuses qui se rattachent à la Réforme, s'y étant aussi réveillées et développées par la lutte, elle n'en continue pas moins d'être d'une autre manière un foyer de protestantisme autour d'elle, même pour la France et pour l'Italie. L'homme fait toujours une œuvre qui le trompe et d'où il sort ce qu'il n'attendait pas : ainsi des politiques génevois de 1815; ainsi de ceux d'aujourd'hui. Ils voudraient une Genève indifférente en matière religieuse, une Genève uniquement politique ; mais ils n'ont fait qu'y raviver la question religieuse au contraire, qu'y remettre catholiques et protestants en présence et aux prises : c'est là aussi une œuvre qui contrarie la leur et qui portera ses fruits. On a beau dire : « Après moi le déluge! » si on le dit; de façon ou d'autre nos œuvres nous suivent.

Mais laissons les faits. Il est évident, pour qui veut voir, qu'après tant d'illusions d'un jour, tant de systèmes en ruine, tant de décombres d'un lointain ou d'un prochain passé, il n'y a plus qu'un grand déploiement matériel qui aura aussi son terme, et à travers et au dessus, un mouvement en avant pour ou contre l'idée religieuse. Ou point de religion, et l'on sait où cela mène ; ou une religion, et on a plus d'un motif bon ou mauvais pour ne pas savoir laquelle : voilà, autant et plus que jamais, la question, voilà le dilemme.

A ce point de vue, la lutte du catholicisme et du protestantisme n'est que la ramification principale et la manifestation religieuse la plus sensible de cette autre lutte plus vaste, de cette recherche intellectuelle, spirituelle et sociale où le siècle se voit forcé de s'engager malgré lui, et dont l'élément purement chrétien est l'élément immortel. Tout en s'y modelant plus ou moins sur l'esprit moderne et lui empruntant ses ressources, le catholicisme, dans ce travail général du siècle, n'a et ne peut avoir qu'un but : ressaisir et reconstruire le passé, qui ne se reconstruit jamais. Le protestantisme y obéit à deux impulsions plus ou moins opposées entre elles, mais allant toutes deux dans l'ensemble à l'encontre de celle de son rival : l'une de retour au passé, l'autre de marche plus aventureuse et plus libre vers l'avenir. La diversité qui est de son essence, ne l'empêche pas d'avoir aussi, par là, son unité d'action et de but, son terrain commun, celui de l'Evangile, pour des essais de rapprochement et d'union, comme l'unité extérieure du catholicisme ne l'empêche pas d'avoir à son tour, outre d'innombrables abstentions et séparations de fait, ses partis et ses guerres intestines, même des défections éclatantes, qui témoignent de tout ce qui s'y agite en dessous, et de ce qui le travaille dans le sens ou à contre-sens du mouvement général et de l'esprit du temps.

Digitized by Google

Dans toutes ces tendances diverses, et jusque dans le catholicisme, le point de vue historique et critique est tellement celui du siècle, qu'il s'y glisse partout, et que nul ne peut absolument s'en défendre, même ceux qui se soumettent extérieurement, et de cœur si l'on veut, à l'autorité. *E pur' si torna*. Cela est si vrai que Rome même discute, et ne se borne plus à fulminer des anathèmes et des bulles, qu'elle a ses journaux et ses revues. Ce travail critique sur l'histoire et l'idée religieuse et chrétienne, travail représenté en France par ce qu'on est convenu d'appeler l'Ecole de Strasbourg et par sa *Revue de Théologie*, mais dont l'Allemagne est le grand champ d'investigation et de lutte, c'est en vain qu'on voudrait l'ignorer et le considérer comme non avenu; il est une des maîtresses œuvres du siècle : il faut l'accepter en tâchant d'y distinguer le bon du mauvais, car tout n'y est pas faux, tout n'y porte pas à faux, même dans ses écarts et ses erreurs.

Seulement, ce qui fait sa force fait aussi sa faiblesse, à notre avis : nous voulons dire précisément la critique, qui est trop son unique instrument et son point de vue exclusif; là est sa lacune, et le côté par où il faut s'en défier. Nous ne médisons point de la critique; au contraire, nous la voulons pleine et entière, parfaitement libre dans son domaine, et nous sommes de ceux qui pensent que le temps des anathèmes en guise de raisons est passé; nous honorons toute recherche partant d'un cœur droit; l'esprit ne le fût-il pas, et en tout nous avons foi à la parole : *Cherchez*, *et vous trouverez*. Que la critique nous guide dans cette recherche; mais quand nous poursuivons avec elle l'*inconnue*, que d'élimination en élimination elle ne nous donne pas, comme elle le fait trop souvent, la formule $x = 0$ pour la dernière expression de la vérité. Sans doute il en est du zéro comme du cercle, dans lequel viennent s'inscrire toutes les figures de la géométrie : dans son petit *rond*, comme aurait dit Pascal enfant, il contient aussi en puissance tous les chiffres; mais encore faut-il les en tirer. Que la critique fasse donc son œuvre et y ait ses coudées franches, mais qu'elle ne réduise pas ainsi tout à néant en voulant tout régler; qu'elle laisse à côté d'elle et sous elle, à nos autres facultés, leur place et leur action légitimes.

En effet, et c'est à quoi surtout nous voulions en venir, elle n'est pas tout l'homme, il s'en faut assurément : il y a autre chose en lui, même dans l'homme naturel, autre chose que la critique; et *cette autre chose*, qui est très-considérable, non-seulement la complète, mais l'avertit, non-seulement l'agrandit et l'éclaire, mais l'inspire et la corrige. L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu, et il y a autre chose que la critique qui

Digitized by Google

sorte de la bouche de Dieu. Il y a la vie dans son entier, la vie avec sa volonté, ses élans, son mystère, que la critique a le droit d'observer, de juger, mais qu'elle ne parviendra jamais à détruire, et qu'elle a beau nier, qui n'en subsiste pas moins malgré elle et tout à côté. Qui ne sent pas un fond de mystère dans les plus petits détails de l'existence comme dans les plus grands, ne connaît pas la vie, n'en a qu'une vue superficielle sous une exactitude apparente, et lui aussi dans son genre ferme volontairement les yeux à la vérité.

La critique est comme l'anatomie, qui n'opère que sur la nature morte; car, même dans ses cruelles expériences sur les animaux vivants, l'anatomie commence par supprimer la vie sur un point de leur organisme, et elle nous dit alors : Vous voyez ! Mais non : ce que vous me montrez, c'est la mort, la mort partielle, peu importe, ce n'est plus la vie. Vous me prouvez seulement, non que la vie et l'âme, son principe, n'existent plus, mais qu'elles ne peuvent plus pour nous se manifester. Ainsi, de la critique : elle dissèque l'histoire, c'est-à-dire la nature morte; elle nous dit : Il y a ceci, il n'y a pas cela; il ne peut y avoir que ceci, il ne peut pas y avoir cela. Mais non : il y a eu mille autres choses encore, et surtout il y a eu ce qui en faisait un ensemble, un tout vivant et harmonieux, mystérieux et réel à la fois ; il y a eu la vie, outre ceci et malgré cela, outre ce que vous admettez et malgré ce que vous n'admettez pas. Aussi, que de fois, par exemple, après la lecture de savants travaux infirmant tel ou tel livre de la Bible, si nous venions là-dessus à relire celui de ces livres qui en faisait le sujet, n'avons-nous pas trouvé contre notre propre attente, mais avec une impression irrésistible que le commentateur, à force d'avoir voulu expliquer rationnellement et humaniser son texte, n'avait réussi qu'à le dépouiller pour lui de toute vie et de toute vérité, et n'en avait pas même eu le sentiment littéraire et humain. C'étaient cependant (je pourrais les nommer) des écrivains joignant à un vaste savoir, à une érudition consciencieuse, une grande force logique; mais en eux le commentateur avait tué l'homme sans s'en douter.

Puis, là même où la critique réussit le mieux et reconstruit au moins quelque chose en faisant des ruines, elle s'arrête à ce qui est purement humain dans l'homme et au fini; elle le mesure et le juge; mais comment mesurerait-elle l'infini, le divin, l'idéal? et cependant elle ne peut empêcher que l'infini, que le divin ne soit, qu'il ne nous enveloppe et ne nous soulève. Ainsi, elle est en train de prouver que le Christ est parfaitement humain, et comme c'est par là, en effet, qu'il faut commencer à l'étudier et à le reconnaître, si elle le montre bien tel, loin de m'en affliger pour ma part, je m'en réjouis; mais

Digitized by Google

tout homme à qui les préjugés de science ou de passion n'auront pas caché ou faussé en partie la vue de l'homme lui-même et de son propre cœur, peut déjà la défier de prouver jamais que le Christ, parfaitement semblable à nous, soit cependant seulement l'un de nous, qu'il ne soit pas *unique*, qu'il ne soit pas seul de son espèce. On aura beau étudier les Védas et les hiéroglyphes, distinguer entre les prophètes, entre les apôtres, entre leurs écrits, y faire même de réelles découvertes, jamais on ne ramènera au pur état de légende l'histoire et les discours évangéliques, jamais on n'expliquera comment la nature humaine, étant ce qu'elle est, aurait pu sans modèle produire un tel type, ni même trouver en elle de ces simples mots si fort au-dessus d'elle, qui transpercent et dépassent tout.

Essayez seulement de méditer, par exemple, la première demande de cette oraison dominicale dont on a voulu, avec tout l'aveuglement du parti pris, retrouver l'équivalent dans la pâle prière du *Second Alcibiade* de Platon. « *Que ton nom soit sanctifié!* Tu es saint; c'est ton nom, et nous ne pouvons que te nommer, nous n'avons de toi que l'idée, nous ne te connaissons pas dans ton essence : mais que ton nom du moins, que l'idée que nous avons de toi et qu'il nous représente, devienne pour nous et en nous toujours plus sainte, comme en toi-même tu es le Saint des Saints; et pour nous non-seulement, mais pour tous les hommes, que le nom dont ils te nomment soit toujours plus un saint nom, qu'ils se fassent de toi une idée toujours plus pure et plus sainte dans toute la suite des âges et de l'humanité! » Voilà une loi de progrès, qu'aujourd'hui même nul philosophe n'a encore formulée, et c'est pourtant la seule vraie, celle sans laquelle aucune autre ne le sera jamais; voilà, dans cette seule première demande de la prière populaire, toute une philosophie aussi vaste et sans bornes que les cieux des cieux et leur infini incommensurable. Et de la sixième demande : « *Ne nous amène pas dans la tentation* (que nous avons méritée) » qui sondera la profondeur mystérieuse, et qui pourra se dire en état de la nier, la main sur le cœur? Et dans notre conduite avec nos frères : « *Pardonne-nous comme nous pardonnons*... quitte-nous ce que nous devons, comme nous quittons ce qu'on nous doit... affranchis-nous, comme nous affranchissons... » le sens de cette demande va aussi à l'infini, à l'infini dans la charité. Et cette saisissante parole : que *nous ne croyons pas parce que nos œuvres sont mauvaises*, ou parce que *nous aimons à recevoir de la gloire les uns des autres*, au lieu de rechercher *la gloire qui vient de Dieu seul;* et tant d'autres encore qui nous montrent tout à coup à nous-mêmes, comme un éclair dans la nuit! Celle-ci enfin, qui les couronne toutes et qui, avec le

Digitized by Google

mot *Amour*, est comme l'inscription de l'édifice évangélique : *Dieu est amour, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité :* y en a-t-il une plus divine, mais qui soit en même temps plus humaine? pourrait-on aussi demander. Que sommes-nous en effet, si nous sommes quelque chose, qu'est-ce qu'il y a en nous et qu'est-ce qui reste de nous, sinon un esprit?..... C'est à quoi le plus souvent nous ne songeons guère et dont nous ne tenons pas plus compte en pensant à nous qu'en pensant à Dieu. Non seulement nous ne pouvons le comprendre, mais nous nous faisons toutes sortes de fausses idées de lui. D'abord, nous voudrions toujours le prouver, le constater comme tout autre point de science : or, Dieu ne se prouve pas, il se veut, et c'est pour cela que qui n'y croit pas se juge et se condamne soi-même comme ne voulant pas de lui. Ensuite nous le faisons à notre image, à la fois trop et trop peu. Dieu est esprit.... il n'y a rien en lui que nous puissions saisir par nos sens, et cependant il est la Vie et l'Être suprêmes : il nous échappe infiniment, et cependant, étant esprit, il est non seulement tout près de nous et en nous, mais, en tant qu'esprit, il est comme l'un de nous ; il est, dans sa perfection, ce que, dans notre imperfection, nous sommes au fond nous-mêmes. Aussi est-il dit, et peut-on toujours dire, qu'on a vu le Père quand on a vu le Fils, le vrai fils de Dieu et le vrai fils de l'homme tel que l'homme doit être, quand on l'a vu des yeux de l'esprit, vu par le cœur, car ceux-là même, et ils étaient nombreux, qui ne l'avaient vu que des yeux de la chair ne l'avaient pas vu.

Bien des gens, nous le savons, et peut-être plus d'un de nos amis vont crier là-dessus au mysticisme ; mais l'homme n'est-il pas un mystère lui-même? nous posons en fait qu'il n'est point d'homme, tant positif ou tant vulgaire soit-il, qui ne soit pour lui un mystère, et par conséquent, s'en rendant compte ou non, qui ne soit mystique par quelque coin de son être. Aussi, la foi est-elle essentiellement et nécessairement mystique; elle est et ne peut être qu'un mysticisme ; car la foi n'est pas seulement la conviction de l'esprit, comme la science et la certitude, elle est de plus, et surtout, l'acquiescement du cœur à la vérité vue ou entrevue, l'action concordante de la volonté et du cœur avec l'esprit. En d'autres termes, elle n'est pas seulement la connaissance du vrai, du beau et du bien, c'en est aussi la volonté, comme nous venons de le dire, c'en est aussi l'amour. Elle peut bien avoir son cortége de raisonnements et de faits sur lequel elle s'appuie ; mais à un certain moment il faut qu'elle le quitte et s'élance toute seule, car la foi n'est plus la foi si elle n'a pas des ailes.

Ce sont ces ailes, c'est tout ce côté mystérieux, mais réel de notre

Digitized by Google

être, que la critique moderne, au lieu de l'étudier comme un fait, nous paraît trop disposée à couper et à retrancher, dans sa prétention de réformer la théologie, prétention dont nous appelons d'ailleurs la réalisation légitime de tous nos vœux. Nous ajouterons seulement que la théologie, comme l'Eglise dans son organisation, son action et sa doctrine, ne saurait jamais être vraiment réformée par les plus savants et les plus judicieux travaux de critique : elle ne peut l'être que par un grand acte de foi et de vie. Il en est des réformes, pour les peuples et pour les individus, comme des grandes pensées : elles viennent du cœur.

— Si, dans la critique et l'histoire, le siècle fait son œuvre intellectuelle la plus importante, et qui durera, au moins dans ses conséquences, soit en bien soit en mal, il est fort malade en revanche et comme mort à cette heure dans les autres branches de la littérature. Ici, à voir bien des poésies et nombre des romans qui se publient, on dirait, après le fleuve de la première inspiration qui se retire, ces eaux croupissantes dans lesquelles il n'y a plus, créations difformes et immondes, que têtards et limaces, s'agitant, frétillant sous la vase ou souillant de leur trace visqueuse le sable du bord. L'Angleterre et l'Amérique ont du moins leurs romans d'une action toujours morale et qui, pour se restreindre d'ordinaire à la vie et aux aventures de famille, n'en est par là, chez quelques-uns, que plus intéressante et plus neuve. Nous recommandons à cet égard la *Chaîne des Marguerites*, par l'auteur de l'*Héritier de Redclyffe*, comme un livre d'une lecture saine et d'une donnée vraiment originale, qu'aucun romancier français n'aurait pu inventer ni traiter, car le génie lui-même, tout seul, sans la connaissance et le sentiment de la vie de famille, n'y suffirait pas.

Mais en Angleterre encore plus qu'en France, les grands hommes littéraires sont morts, et parmi la jeune génération nul n'apparaît qui puisse même de loin leur succéder. Ici, en fait de noms nouveaux dans le roman, il n'y a que M. Edmond About et M. Gustave Flaubert qui aient réellement et un peu vivement percé : l'un par l'esprit, mais l'esprit ne suffit pas à tout, même dans les livres ; l'autre par un talent plus fort ou plus concentré et d'une remarquable conscience littéraire, mais appliquée à un triste sujet et aboutissant à une œuvre qui peut être un tableau, qui n'est pas une école de mœurs. C'est encore dans la critique que de jeunes écrivains se sont fait le plus sérieusement remarquer : nous avons déjà parlé de M. Taine et de M. Renan, même assez au long du premier ; il faut y ajouter dans le journalisme, pour

Digitized by Google

la légèreté et la sûreté de plume, pour la mesure et le tact qui lui permettent de tout dire sans donner prise sur lui et se découvrir, M. Prévost-Paradol du *Journal des Débats*.

Parmi ceux qui donnèrent tant d'éclat et de mouvement à la littérature française vers la fin de la Restauration et sous la monarchie de Juillet, les uns déjà ne sont plus, les autres vieillissent dans l'exil ou la retraite, et il en reste bien peu debout et en scène. M. Sainte-Beuve, qui vient d'être nommé à l'Ecole Normale, avait déjà renoncé depuis quelque temps à la presse périodique; mais sans doute il n'en achève pas moins à loisir cette vaste et riche galerie de *Portraits* qui, des premiers et de *Port-Royal* aux *Causeries du Lundi*, embrasse tout l'âge moderne et restera comme une des œuvres les plus saillantes et les plus originales de notre temps. M. Villemain reprend ses souvenirs de l'Empire, non sans les tourner à l'occasion contre l'Empire actuel, mais au risque, par là, d'en réveiller aussi quelques-uns de fâcheux contre lui. M. Cousin n'a rien perdu de son grand style pour en faire hommage, non plus exclusivement à la première dame de ses pensées, la Philosophie, mais à Mme de Longueville et aux autres héroïnes du dix-septième siècle. Mme Sand aussi a toujours son style transparent et fluide, mais elle n'a pas retrouvé la veine d'*André* ou de la *Mare au Diable*, ni Alexandre Dumas celle de *Monte-Cristo* ou des *Mousquetaires*, et son fils, qui maintenant l'éclipse, n'est pourtant pas son remplaçant. M. de Lamartine semble condamné par sa propre nature ou par la nécessité à délayer son génie et sa gloire dans une production incessante, à se traduire et à s'affaiblir lui-même, à se ruiner en s'empruntant, et trop souvent ainsi à nous donner en monnaie ce qu'il nous donnait autrefois en or pur. M. Thiers n'a pas voulu rentrer dans la vie politique, à laquelle il semble qu'on n'eût pas demandé mieux que de le rappeler; mais par son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, il a élevé et assuré sa place d'historien, moins précaire que celle d'homme d'Etat. M. Guizot a si bien écrit ses *Mémoires*, qu'on les aura aussi de son vivant et, à ce qu'il paraît, dans peu. Ce sont surtout ceux de sa vie politique; mais s'il doit par conséquent s'y montrer en scène, ceux qui en ont entendu des fragments le louent à juste titre d'avoir su le faire sans ostentation et avec dignité. Enfin, *Ma Biographie* par Béranger, a soulevé des doutes et on s'est demandé si la main d'un arrangeur n'avait point passé par là : elle est cependant bien dans l'esprit de celui qui parle ou que l'on fait parler, car on la dit fort discrète et mesurée.

— De la littérature où les œuvres et les maîtres, comme on voit,

Digitized by Google

ont beaucoup diminué, si nous passons à la politique, la diminution est peut-être encore plus marquée. On disait de l'ancien *Constitutionnel* qu'il *mangeait du jésuite*, on pourrait dire aujourd'hui de certains journaux, qu'ils *mangent de l'anglais*. Même depuis la prise de Delhi, ils continuent à parler de temps en temps du « vieux drapeau de l'Inde, » sans autre effort d'ailleurs pour le relever ni lui trouver beaucoup de soutiens. Aussi le *Charivari* fait-il chanter la romance de *Richard*, avec cette variante : *O* Mogol, *ô mon roi, l'univers t'abandonne*, la fait-il chanter, disons-nous, par le rédacteur de la *Gazette de France*, M. Lourdoueix, ainsi transformé en Blondel indien. — Un article de M. Peyrat dans la *Presse* a motivé la suspension de ce journal pour deux mois. L'article, il faut en convenir, frappait un peu trop fort sur les vitres, qu'il n'est plus permis de casser à présent. Il y faisait entendre, à propos des dernières élections, qu'on sentait un certain *frémissement*.... il ne voulait dire sans doute qu'un frémissement d'opposition, mais le frémissement a déplu. Toutefois M. Peyrat y aura gagné, à ce qu'on assure, d'être porté comme candidat démocratique à la place du général Cavaignac ou de MM. Goudchaux et Carnot qui ont refusé le serment. — D'autre part il n'est bruit, quoique peut-être ce soit seulement un bruit, que de la rentrée encore anonyme et secrète de M. Emile de Girardin dans la presse quotidienne par la porte du *Courrier de Paris*. Ce qui est certain, c'est que ce journal de création récente et assez promptement adopté du public, a soudain dévié de sa ligne primitive, au fond plutôt républicaine, par des articles où il formule ainsi son nouveau programme : non pas, comme dans les journaux ministériels, *l'Empire SANS la liberté*, mais *l'Empire ET la liberté;* et l'on attribue à tort ou à raison ces articles à M. Emile de Girardin. — Quoi qu'il en soit, et pour en revenir au *frémissement* qui s'est terminé par la suspension de la *Presse*, il ne parait pas y en avoir d'autre bien sensible jusqu'ici qu'un frémissement de ralliement au pouvoir, témoin celui de M. Dupin, qui a aussi beaucoup occupé le public. « On le sait bien, s'est écrié l'ancien exécuteur testamentaire de Louis-Philippe en redevenant procureur-général, « on le sait bien, « et il faut donc le redire encore, j'ai toujours appartenu à la France « et jamais aux partis. » Malgré ce mouvement oratoire, le public a ri, et il a ri encore mieux, lorsque, dans une de ses leçons de la Sorbonne, M. Saint-Marc-Girardin, traitant des anciens drames religieux appelés *Mystères* et venant à analyser le caractère de Pilate, a terminé par cette remarque : « Pilate n'est pas un méchant homme; seulement « il est faible..... il veut garder sa place. » En glissant ces derniers mots comme à l'oreille de son auditoire, l'éloquent et malin professeur

Digitized by Google

pensait-il à M. Dupin? Dans tous les cas nous croyons pouvoir prendre sur nous d'affirmer qu'il pensait à quelqu'un, peut-être même à quelques-uns. Le caractère de Judas et la manière dont il se révèle à propos du vase de parfum lui ont aussi fourni une allusion aux mœurs et à l'esprit du jour. Judas, dit-il, est un financier; il allait à la Bourse : il trouve que de répandre ainsi tout un vase de parfum d'un grand prix sur la tête de son maître, c'est mal placer ses fonds, c'est faire un mauvais emploi du capital.

— Etait-ce aussi une réflexion à l'adresse du capital et des capitalistes que celle d'un homme du peuple arrêté un soir comme moi et comme beaucoup d'autres devant un des plus brillants magasins de nouveautés du boulevart. Celui-ci était encore tout resplendissant de ses nombreux becs de gaz qui se renvoyaient leur lumière dans les glaces de la devanture; mais on allait bientôt fermer, car il était tard. Les commis enlevaient déjà l'étalage, artistement exposé derrière la vitre et entre des parois de cristal sur une espèce d'estrade à gradins s'élevant comme en amphithéâtre. Ils y étaient montés, et là, debout, sans redingote ni gilet afin d'être plus à l'aise, se baissant, se relevant, ils pliaient et se tendaient pour les serrer les étoffes et les habits. Les glaces des côtés et du fond semblaient multiplier leur activité et leur nombre, et l'on eût dit une armée de travailleurs se hâtant de terminer leur tâche et de clore enfin leur journée. Comme nous les considérions ainsi depuis un moment dans leur brillante loge vitrée, — « Voilà l'heure où les animaux vont prendre leur nourriture, » dit un homme en blouse, que ce spectacle avait aussi attiré; et là-dessus, il se remit philosophiquement en marche, comme j'en faisais autant de mon côté.

Soit cette réflexion d'une ironie froide et naïve et d'un tour d'esprit à la fois parisien et populaire, soit d'autres que j'y rattachai sans le vouloir ni même beaucoup y penser, je rentrai chez moi un peu triste (chacun, d'ailleurs, a en lui bien des choses tristes, n'est-ce pas?) *Voilà l'heure où les animaux vont prendre leur nourriture*. Hélas! n'en est-il pas ainsi pour tout le monde, me disais-je? travailler, respirer à peine, manger, quand on a de quoi même par le travail, puis mourir et servir à son tour de pâture à qui aussi travaillera, mangera et mourra, c'est donc là ce qu'on appelle vivre! à Paris comme partout! autant aller vivre dans les bois, et j'avais bien envie de m'y réfugier, si par malheur les bois ne donnaient pas moins facilement la nourriture que la liberté.

De plus, les bois n'étant guère pour le moment à ma portée, je me

Digitized by Google

contentai donc de me réfugier dans un petit livre qui en vient et y est né , qui en a la fraîcheur et j'allais dire la *franchise*, ou la liberté, la verdeur, l'odeur vive et saine, les mouvements naturels et l'agreste simplicité. Pourquoi ne le nommerais-je pas? *Les deux Neveux*, Esquisses populaires, par Urbain Olivier. *Si ce n'est toi, c'est donc ton frère!* Précisément, loup de lecteur, cette fois tu as deviné : c'est bien mon frère, c'est bien lui, ce n'est pas moi, qui ne suis qu'un pauvre agneau de chroniqueur. Mais tout loup que tu es et quoiqu'il ait fait la chasse à de vrais loups comme tu n'es pas, tu ne le traiteras point plus mal pour cela. Ses premiers *Récits*, dont il t'a déridé le front l'an dernier, t'auront aussi gagné et adouci le cœur. Tu ne feras pas moins bon accueil à ceux de cette année et à leur principal personnage, M. Rectal, bien qu'il y soit peut-être un peu trop fidèle à son nom par ci par là; mais la rectitude, qui n'est pas chose si commune, même dans certain pays que je connais, est ici non seulement sagesse et raison, mais vraie bonté après tout, et de plus, loin de t'ennuyer, elle t'amusera.

Ensuite, et toujours mené par mes pensées, j'allai encore me réfugier de proche en proche, devinez où? Au pied de la cathédrale de Lausanne et de sa vieille tour. M. François Forel, président de la Société d'Histoire de la Suisse romande, m'ayant fait l'honneur de m'écrire pour me demander des renseignements sur un manuscrit d'un artiste du treizième siècle, nommé Vilars de Honecourt, que la Société des antiquaires de Picardie présumait avoir été l'architecte de notre cathédrale comme de celle de Laon, je me rendis à la Bibliothèque Impériale et j'y trouvai en effet ce manuscrit. C'est une espèce de carnet de dessinateur, d'album de poche et de voyage, relié en forme de portefeuille, mais plus grand que les nôtres et qui prouve par là que les artistes du moyen âge avaient au moins des poches d'une honnête dimension s'ils ne les avaient pas mieux garnies que les artistes d'aujourd'hui.

Ce manuscrit est en beau vélin et tout couvert de figures, avec quelques courtes légendes qui les expliquent, la plupart en vieux français ou langue d'oïl. Vilars de Honecourt avait beaucoup voyagé, en France, en Suisse, en Allemagne et jusqu'en Hongrie. «*J'ai esté en moult de terres, si comme porez* (pourrez) *trouver en cest livre,*» dit-il. Il dessine ce qui le frappe, ce qui lui paraît beau et nouveau, original comme nous dirions aujourd'hui, figures, colonnes, chapiteaux, tours, clochers, tombeaux, statues : «*De tel manière fu la sepulture d'un Sarrazin que jo vi une fois. — C'est la mason d'une orologe.... Le premier estage est quarré à iiij peignonciaux* (pignons).— *Vesci* (voici)

Digitized by Google

une des damoizieles de qui le jugemens fu fais devant Salemon (Salomon) *de leur enfant que cascune volait avoir* »…. Il copie aussi des figures d'animaux et d'insectes : « *Vesci un lion, si com on le voit par devant* »… et il ajoute qu'on saura bien voir *qu'il fu contrefais al vif* (d'après un lion vivant ; imité, reproduit d'après nature). — *Vesci un porc-épi, c'est une biestelette* (une petite bête) *qui lance ses soies quant elle se correcie* (se courrouce) » Mais voilà qu'avec Vilars de Honecourt, son lion, son porc-épic et ses autres *biestelettes*, et moi avec mon lecteur-loup et mon agneau-chroniqueur, je risque de donner complétement dans la ménagerie et de l'avoir pour tout métier à la fin de mes jours. Pour avoir voulu un moment faire celui d'antiquaire où je n'entends rien, voyez à quoi je suis menacé d'aboutir, et où notre vieil architecte a failli me conduire, en me promenant à travers les ruines, de celles de son temps à celles du nôtre, y compris les miennes. C'est pourtant un véritable artiste, connaissant à fond toutes les parties de son art, s'il ignore celui de cultiver uniquement le succès, la mode, la vogue, une manière, une spécialité, comme on dit. Non seulement il sait le dessin graphique autant qu'on pouvait le savoir en ce temps-là, mais celui de la figure, et son trait est remarquablement ferme et pur ; il enseigne même les principes du dessin, par des modèles divisés en lignes géométriques (des triangles, il est vrai, et non des carrés comme aujourd'hui) ; il connaît l'art du maçon, du charpentier, il montre, par des modèles, comment doit se construire telle machine, *tel engien*, comment, par exemple, « *faire tourner une roue par vif-argent*. Car *en cest livre*, ajoute-t-il en forme de conclusion, *puet-on* (on peut) *trouver grant consel de la grant force de maçonnerie et des engiens de carpenterie. Et troverez la force de la portraiture del trais, ensi com l'art de iometrie.* » Enfin, il donne des dessins et des coupes de plans d'églises, soit de l'ensemble, particulièrement de la cathédrale de Rheims, soit des parties qui l'avaient le plus frappé dans les églises qu'il avait vues.

Je n'ai rien su découvrir dans son album qui prouvât qu'il eût été l'architecte de la cathédrale de Laon, ni qu'il eût travaillé en tout ou en partie à celle de Lausanne. En revanche, il l'avait bien positivement visitée et admirée, son album le prouve et en contient un souvenir précieux en lui-même et pour nous. C'est le dessin complet d'une grande rose, ou *verrière ronde*, dont les compartiments sont formés par des trèfles à trois et à quatre feuilles, celle-là, me semble-t-il me rappeler, du chœur actuel. Il l'a même accompagnée d'une double légende, en latin et en français, comme s'il tînt à la signaler tout particulièrement. Voici, en effet, ce qu'on lit au haut du dessin : « *C'est*

une reonde verrière de l'église de Losane, et au bas : *Ista est fenestra in Losana ecclesia* (sic). Ce dessin occupe presque à lui seul une page entière, et en regard, sur la page vis-à-vis, se trouve aussi une grande rosace de Notre-Dame de Chartres, l'un des plus beaux édifices de l'architecture gothique, qui eut, comme on sait, son apogée et son moment très court de perfection au treizième siècle.

Cet artiste et ce voyageur d'une époque où florissait le genre d'architecture dont il est ainsi de toute manière un juge compétent, s'est donc plu à s'arrêter devant notre cathédrale, comme sans doute devant le majestueux et riant payage qui l'encadre de tous les côtés. Voyageur aussi dans notre âge, pourrais-je dire, et d'un temps qui, bien que de hier, est déjà beaucoup oublié, je m'arrête de même en imagination sous ces vieilles tours, au pied desquelles a si souvent passé et repassé ma jeunesse; mais, à ce moment, c'est pour y entendre sonner l'heure qui m'avertit de la fuite des années et de celle qui va finir. Comme Vilars de Honecourt le fait de son travail, il faudrait pouvoir dire de celui qui s'accumule peu à peu dans cette Chronique depuis quinze ans : *Vous trouverez en cest livre qu'il provient por l'ame* (qu'il profite à l'âme), et avoir ainsi le droit de demander ce qu'il ajoute : *Qu'on se souviengne de li*. A cette fin d'année cependant, où l'on se reporte avec tant de vivacité aux jours d'autrefois, où l'on pense aux anciens compagnons d'étude et de jeux, aux lecteurs indulgents et fidèles, aux amis qui ne sont plus et à ceux qui restent..... *Vilars de Honecourt vous salue*, et même, *qu'on se souviengne de li*.... ce salut grave et cordial du vieil architecte serait bien, s'il l'osait, celui du vieux chroniqueur.

Neuchâtel, le 23 décembre 1857.

La grande guerre d'Oron et de Morat continue à faire les frais de la politique fédérale. C'est un procès où un incident succède à l'autre, et où le juge, après avoir cru en finir avec les prétentions de la partie condamnée, la retrouve en présence de son adversaire, armée d'un nouveau moyen sur le corps duquel il faut passer pour arriver au fond. Y a-t-il un fond? Le public suisse va être enclin à n'en rien croire, si l'on persiste à construire un chemin de fer à coups de plumes et de langues, et si Oron demeure un *pium desiderium* de la majorité, que ne semblent pas sérieusement vouloir ceux qui l'ont entrepris. Le fond du procès, c'est un chemin de fer à construire. Rien, ni dans les

Digitized by Google

lois ni dans les faits, n'empêche plus de le pousser avec vigueur, et pourtant il n'avance pas. Quels que soient nos vœux pour ce travail, quels que soient ceux de la grande partie de la Suisse, chacun va commencer à douter que la compagnie concessionnaire ait l'intention de l'exécuter, si elle revient à la charge avec des demandes comme celle dont se sont occupés les Conseils de la Confédération, dans la session qui est près de son terme. La Compagnie d'Oron a cru nécessaire de solliciter des autorités fédérales un appui qu'elles ne pouvaient pas lui donner, et, par une complaisance fâcheuse, le gouvernement de Fribourg s'est cru obligé à insister sur cette demande. Il s'agissait d'obtenir la garantie expresse que, pendant vingt ans, la Confédération ne permettrait pas l'établissement d'une ligne parallèle par Morat. Cette démarche éclatante était une faute grave, si l'on se proposait un but sérieux; et, si le but n'était pas sérieux, cette démarche était plus qu'une faute. Ni la Compagnie ni le gouvernement de Fribourg n'ont pu croire que l'Assemblée Fédérale fît une entorse d'une pareille portée à la Constitution suisse, en concédant un monopole inouï, et qu'elle jetât au canton de Vaud cet affront sanglant, au moment même où elle devait être le plus occupée d'adoucir ce qu'il y avait de rude, quoique de légal et de commandé, dans la contrainte dont le canton de Vaud venait d'être l'objet. S'ils l'ont cru, ils étaient mal informés et mal avisés. S'ils ne l'ont pas cru, que voulaient-ils? Ne voyaient-ils pas qu'ils donnaient prise à ces suspicions, nées depuis longtemps, mais qu'aucun fait de leur part n'avait encore alimentées; n'allaient-ils pas faire dire que la Compagnie, effrayée de son entreprise ou ne se sentant pas les forces nécessaires pour la mener à terme, cherchait un prétexte pour se retirer? Et, en toute hypothèse, une demande aussi considérable, officiellement autorisée par les difficultés de l'affaire, par le discrédit dont la résistance du gouvernement vaudois les menace, était de nature à inspirer de la défiance à l'endroit de leurs ressources, sinon de leurs intentions.

Dans la même session, l'Assemblée Fédérale devait résoudre le conflit de compétence soulevé par le canton de Vaud. Ici rien ne prêtait à la discussion, et d'avance la cause était jugée contre Vaud. L'ancienne majorité oroniste, qui se retrouvait dans la nouvelle Assemblée, ne pouvait pas rétracter ses votes antérieurs; et la minorité elle-même, qui ne s'était pas associée aux mesures incriminées, devait reconnaître qu'elles émanaient d'une autorité compétente et qu'elles étaient tombées en force. Aussi Vaud n'a-t-il pas obtenu une voix, en dehors de celles de ses députés. Par tous les suffrages contre dix, le conflit a été écarté.

Mais on avait cherché à faire passer, avec le rejet de ce conflit, quelque chose de positif en faveur de la Compagnie d'Oron. Reconnaissant que le monopole ne pouvait être accordé, la majorité de la commission, qui semblait représenter la majorité de l'Assemblée, voulait faire tout ce qui lui était possible pour rassurer la Compagnie, en lui

Digitized by Google

déclarant qu'elle considérait toujours sa ligne comme étant seule d'intérêt national avec celle de la rive gauche du lac de Neuchâtel, et en exprimant ses sympathies d'une manière catégorique pour rendre impossible, au moins pendant cette législature, une concession par Morat. Les considérants de l'arrêté devaient servir à cette manifestation, qui a échoué. Par 71 voix contre 68, les considérants proposés ont été rejetés, et le conflit de compétence écarté sans accompagnement de motifs.—Mais, lorsqu'en dernier lieu, les demandes de Fribourg et de la compagnie Rivet sont arrivées devant le Conseil National, une rédaction du même genre, mais qui se réfère au passé plutôt qu'elle n'engage l'avenir, a eu assez de chance pour obtenir l'unanimité des voix. Cette unanimité étrange fait nécessairement supposer que l'arrêté du Conseil National ne dit rien et satisfait les prétentions les plus opposées. Cependant la ligne d'Oron y est toujours reconnue d'intérêt national, et l'intérêt national est contesté à toute ligne parallèle sur la rive droite du lac de Neuchâtel. Le Conseil des Etats vient d'adhérer à cette résolution.

Nous sommes tombés d'entrée sur ce que la session de l'Assemblée Fédérale a offert de plus saillant. Mais nous ne devons pas omettre les élections qui ont reconstitué pour trois ans les autorités fédérales, quoiqu'elles aient produit exactement ce que nous avions prévu avec tout le monde. Les membres précédents du Conseil Fédéral ont été réélus du premier jusqu'au dernier, sans lutte sérieuse, et sans autres velléités d'opposition que celles de M. Fazy, qui a le privilége d'être aussi complétement dénué d'influence à Berne qu'il est tout-puissant à Genève. Les conservateurs paraissent n'avoir pas goûté les combinaisons qui devaient leur emprunter leurs voix pour un candidat de la nuance radicale la plus avancée, en échange du concours qui leur était offert en faveur d'un des leurs. Bref, aucun candidat n'a été véritablement appuyé par l'opposition; et si M. Blösch, qui a concouru avec M. Stämpfli, a réuni une quarantaine de suffrages, il le doit probablement autant à la mauvaise humeur des Vaudois et des amis de l'Ouest qu'à ses tendances conservatrices. Pour trois ans donc, nous allons marcher dans la route largement frayée depuis dix ans, et, après tout, la Suisse n'a pas trop à s'en plaindre.

A part la question d'Oron et les élections, l'Assemblée Fédérale ne s'est encore occupée de rien d'important. La correction des eaux du Jura n'est pas encore arrivée à maturité et devra paraître devant les cantons avant d'être discutée de nouveau à Berne. Une loi sur l'augmentation des traitements des employés fédéraux est la seule œuvre législative de la session, et nous ne saurions nous associer aux plaintes d'exagération qu'elle provoque. Surtout en ce qui concerne les petits employés, le taux ancien n'était pas tenable, et il n'était pas permis à la Confédération de laisser plus longtemps végéter dans le besoin, en face de ses coffres bien remplis, des fonctionnaires qui lui donnent

Digitized by Google

tout leur temps. C'est en haut, dans les traitements des conseillers fédéraux, qu'il peut y avoir excès d'augmentation. Mais le fleuve suit sa pente. Plus le Conseil Fédéral gagne en importance dans l'opinion, plus il est considéré comme le centre de la vie politique de la Suisse, plus le cantonalisme s'efface, plus aussi l'on se rapproche des habitudes des pays monarchiques. Les sept hommes assis sur les sept fauteuils du nouveau palais seront bientôt, si l'on n'y prend garde, la représentation du peuple suisse, et le peuple suisse sera invité à se respecter et à s'admirer dans leurs personnes.

Rien dans les cantons, ou presque rien. A Neuchâtel, la crise est passée. Les partis qui s'étaient acharnés autour de la base de représentation ont réussi à transiger, et bientôt la Constituante pourra être nommée. A St-Gall, un même mouvement de pacification s'est opéré à la suite de cette élection de Werdenberg, que nous soupçonnions déjà, dans notre Chronique précédente, d'être un précurseur de paix. On n'a pas encore abouti à un traité sur la question de l'école mixte, mais on est en voie, et c'est beaucoup. — M. le docteur Barman, élu au Conseil National dans le Bas-Valais, a refusé ces fonctions, et l'élection supplémentaire est tombée sur le candidat conservateur, M. Camille de Werra. Ainsi les quatre représentants du Valais au Conseil National appartiennent à la même couleur. ***

Digitized by Google

BULLETIN LITTÉRAIRE.

PENSÉES DE PASCAL, disposées suivant un plan nouveau. Edition complète d'après les derniers travaux critiques, avec des notes, un index et une préface par J.-F. Astié. — Lausanne, Georges Bridel, éditeur, et à Neuchâtel, à la librairie Leidecker. — Deux volumes in-16. Prix : 6 fr.

On croit que rien n'est plus connu que les *Pensées de Pascal*, parce que la presse en a multiplié les exemplaires et que la plupart des gens lettrés en possèdent au moins un dans leurs bibliothèques. Cependant, outre qu'elles sont ignorées d'une multitude de personnes parmi le commun peuple, on rencontre à chaque instant des inventeurs de religions nouvelles, de prétendus régénérateurs de la société, qui n'ont jamais vu cet ouvrage, et qui ne connaissent pas même le nom de l'illustre défenseur du christianisme. Il était donc bien à propos que des amis éclairés de la vérité s'appliquassent à donner une édition *populaire* des Pensées. On en possédait déjà plusieurs qui pouvaient mériter ce titre tant par leur format que par leur bas prix; mais elles étaient fort incomplètes, et l'ordre des matières y était peu conforme au plan de l'auteur. Les critiques distingués qui ont voulu remédier à ces deux inconvénients, ont recueilli religieusement tout ce que Pascal avait laissé par écrit, même les phrases inachevées, les mots isolés et les paragraphes barrés. Ils ont remanié tout cela avec autant de zèle que de sympathie, et ils sont parvenus à donner enfin des éditions complètes et soignées. Mais ce sont de gros volumes, assez chers, et nullement à la portée du grand public. Préoccupés d'ailleurs d'intérêts tout autres que ceux auxquels Pascal donnait la première place dans son cœur et dans son esprit, ils n'ont pas distribué ses Pensées exactement selon le dessein qu'il y manifeste; et l'on peut présumer que l'ordre qu'ils ont adopté est assez différent de celui que l'auteur aurait probablement établi, s'il avait eu le temps de mettre la dernière main à son travail. Les uns en ont fait un ouvrage littéraire, les autres un recueil de fragments philosophiques. Mais cette forme des Pensées de Pascal nous donne-t-elle bien sa pensée? A la vérité Pascal fut par son style un littérateur de premier ordre, et par ses conceptions un philosophe sublime et profond. Mais il fut mieux que cela. Pascal était chrétien; et c'est comme chrétien qu'il avait entrepris un ouvrage de théologie populaire, destiné à introduire le christianisme dans l'esprit de ceux qui, n'en connaissant pas par le cœur la sainte et bien heu-

Digitized by Google

reuse influence, le rejetaient comme une religion inutile ou même nuisible.

Cet ouvrage, qui devait donc être une Apologie du christianisme, ne nous est connu que par des fragments qu'on appelle les PENSÉES. M. Astié, voulant leur restituer le caractère édifiant et la valeur apologétique qui avaient préoccupé Pascal, s'est donné la tâche de les réunir d'après un plan nouveau, en rapport avec l'idée-mère de l'auteur. Telle est l'origine de l'édition nouvelle qu'il vient de publier à Lausanne, avec une excellente préface dans laquelle il expose les principes qui l'ont dirigé. Sans nous prononcer d'une manière absolue sur l'arrangement qu'il propose, nous devons reconnaître que M. Astié a bien compris Pascal en groupant dans la 1re Partie toutes les *Pensées* qui se rapportent à la Misère de l'homme, et en plaçant dans la 2me Partie toutes celles qui se rattachent à l'Autorité de l'Ecriture. Par ce moyen il a su réduire de beaucoup le chapitre des *Pensées diverses*, non encore classées, et il a mis à leur vraie place plusieurs fragments et chapitres que ses devanciers avaient classés autrement. Son édition est d'ailleurs absolument complète; c'est la première édition populaire qui le soit. Nous la trouvons seulement trop complète, en ce sens que les mots isolés et les phrases inachevées auraient dû être supprimés; car l'édification y perd plus qu'elle n'y gagne, parce que l'esprit se distrait dans les efforts qu'il fait pour y chercher un sens. Il nous semble aussi que les mots, phrases et fragments barrés par Pascal lui-même, n'auraient pas dû entrer dans une édition destinée à donner sa vraie pensée. En les y introduisant, M. Astié s'est laissé mal à propos dominer, qu'il nous permette de le lui dire, par un intérêt purement littéraire. Que l'homme de lettres, que le philosophe veuille voir tout ce que Pascal a laissé par écrit, jusqu'à un iôta, et même les *Pensées* qu'il ne songeait pas à publier, on le conçoit jusqu'à un certain point; quoiqu'il y ait bien là quelque fétichisme dont Pascal aurait été peu édifié. Mais que l'éditeur chrétien, le théologien apologète, introduise cet informe bagage dans le livre d'où l'auteur lui-même l'aurait infailliblement banni, c'est ce qui ne se comprend que comme l'effet d'une véritable distraction; distraction attentive, voulue peut-être, mais enfin distraction, au sens où Pascal prend ce mot.

Du reste l'ouvrage, tel que nous le donne M. Astié, mérite tout l'intérêt du public. Outre sa haute valeur littéraire, philosophique et théologique, il a le caractère d'un livre très-édifiant. On ne peut lire sans fruit la biographie de Pascal et les fragments divers qui nous font connaître cet éminent chrétien. Sous les dehors et à travers les erreurs d'un catholique-romain convaincu, on voit en lui l'un des saints les plus fidèles et les plus purs qui aient jamais honoré le Sauveur ici-bas. Et les fragments de son Apologétique, ou ses *Pensées*, resteront toujours un monument de sa charité pour les hommes et de son zèle pour la gloire de Dieu. C'est ce qui explique la défaveur dont elles jouissent

Digitized by Google

parmi les formalistes de sa communion, et la sympathie avec laquelle elles ont été étudiées, commentées, défendues et propagées par des théologiens protestants tels que Bouillier, Vinet, etc.

Félicitons M. Astié d'avoir voulu marcher sur leurs traces, et M. G. Bridel de l'avoir si bien secondé en soignant comme il l'a fait le matériel de cette édition. Vraiment on croirait que ces deux volumes, d'un format si commode, d'un papier si beau, imprimés avec des caractères si nets et si élégants, sortent des meilleures presses françaises, de Tours ou de Paris. Mais non, c'est hors de France, c'est à Lausanne, qu'on a trouvé le moyen de produire ce petit chef-d'œuvre typographique. Notez que le prix est bien inférieur à ce qu'un tel luxe pourrait faire penser.

Nous engageons toute personne qui cherche un livre fortement pensé et saintement écrit, et un Pascal sagement arrangé, à se procurer le Pascal de M. Astié. Nous voudrions surtout le voir entre les mains de ces généreux Français qui, ne connaissant du christianisme que la contrefaçon croient que pour sauver la société il faut renier l'Evangile et bouleverser les états.

H. B......

ÉTUDE BIBLIQUE SUR LE BAPTÊME, ou le Pédobaptisme et l'Eglise, par R. CLÉMENT. — Un volume in-12. — Editeur : G. Bridel. En vente à la librairie Leidecker, à Neuchâtel. Prix : 4 fr. 50.

Deux hommes dont le souvenir ne se perdra pas, Manuel et Vinet, exprimaient, dans un temps déjà bien éloigné de nous, d'une manière bien différente leur vive affection pour l'Eglise. L'un, c'était il y a vingt ans, parlait avec prédilection de sa chère Eglise nationale évangélique réformée du canton de Vaud ; l'autre, qui savait que la religion ne peut être vivante sans se montrer diversifiée, comme le sont toutes les œuvres de Dieu, appelait de tout son vœu la libre manifestation des convictions religieuses.

Ces deux hommes étaient d'accord dans ce qu'ils aimaient, mais ils s'en préoccupaient à des points de vue opposés. Dès lors tout a marché. La diversité s'est fait jour. Dans tous nos cantons de la Suisse française, il existe plusieurs Eglises. L'individualité a fait valoir ses droits; il en est de légitimes ; il en est qui sont contestables. Au fond, c'est la question de leur légitimité qui se trouve être le sujet traité par M. Clément dans son livre sur le baptême. Si simple soit-il, le baptême est au centre de toutes les questions qui se sont agitées parmi nous, depuis plus d'un demi-siècle, sur la foi, sur la conversion, sur l'église, sur ses rapports avec l'état. Ce sont ces questions que se pose, l'une après l'autre, M. Clément, en homme qui n'aime à en laisser aucune sans lui avoir demandé tout ce qu'elle peut donner.

Digitized by Google

Ce n'est pas que M. Clément nous donne dans ce livre sa pensée tout entière. En présence des progrès de la tendance individuelle, c'est cette tendance qu'il étudie, dans ses écarts comme dans son droit. Dans une position différente, et s'il se trouvait, par exemple, en présence de tendances romaines ou puséistes, il achèverait de se faire connaître à nous en se posant en défenseur de la conscience et de l'individualité. Il importe que le lecteur ne l'oublie pas pour ne pas comprendre mal M. Clément.

Son livre sera beaucoup lu. Ce qui nous paraît le caractériser, c'est moins la nouveauté des idées que l'appréciation par un esprit net, juste et sain, des manières de voir qui sont en présence parmi nous. L'auteur se défend d'être savant; il l'est, dans le sens le meilleur du mot. Sa conception est forte, son jugement ferme, sa logique sévère et serrée. Il va au fond des choses et en même temps il s'exprime si simplement qu'il sera généralement compris. Il est en garde contre l'imagination, et ses pages ne manquent pas d'images heureuses et d'exemples choisis, qui éclairent le sujet et lui prêtent vie. Une douce chaleur s'élève, chez lui, parfois jusqu'à l'éloquence. Nul ne lui contestera l'élévation des vues, l'amour de la vérité, le tact, la mesure, la charité. On pourra différer d'avec lui, mais non lui refuser le témoignage qu'il ne plaide ni pour lui ni pour un parti, mais pour la vérité, telle qu'il la voit. Ce témoignage, ses lecteurs le lui rendront, à quelque église qu'ils appartiennent. Ils ne liront pas ce livre sans éprouver une affection nouvelle pour tous les membres du corps de Christ, quelle que soit la voie par laquelle ils iront à leur chef. Ils ne le liront pas sans recevoir l'enseignement par excellence, celui qui apprend l'humilité. « Estimez, nous est-il dit, chacun plus excellent que vous-même. » Ce mot ne s'adresse-t-il pas aussi bien aux églises qu'aux individus? N'est-ce pas à chacune d'elles à être plus attentives à leurs propres erreurs qu'à celles d'autres congrégations, et l'église n'est-elle pas bien près d'une chûte qui serait tentée d'élever les yeux par-dessus des églises rivales? Ne serait-elle pas du moins sur un chemin glissant et dangereux? Ce sont des convictions pareilles que l'on nourrit chez soi en lisant le livre de M. Clément.

HISTOIRE DU COMTÉ DE GRUYÈRE, par J.-J. HISELY (tomes IX, X et XI des Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande), tome deuxieme. — Lausanne, G. Bridel, éditeur. 1857.

Voilà enfin l'histoire de la Gruyère bien et duement élucidée, et certes l'infatigable et consciencieux historien n'y a épargné ni le temps ni les scrupuleuses recherches. Je ne sais si beaucoup de personnes

Digitized by Google

se sont donné la peine de parcourir les trois volumes qui composent le monument historique élevé à la mémoire du petit empire féodal et pastoral : les amis de l'histoire les auront lus avec plaisir et profit; ils y auront glané une foule de détails nouveaux ou peu connus, ils y auront trouvé nombre de faits redressés et présentés sous leur jour véritable, et çà et là des révélations importantes; c'est à l'un de ces lecteurs qu'il appartient de faire ressortir les diverses faces de l'ouvrage et de juger le livre du savant professeur. Notre but ici n'est pas de nous élever si haut, nous n'en avons d'ailleurs ni le droit, ni les forces. Nous nous adressons à un certain public ami et sympathique, qui écoute toujours volontiers ce qu'on vient lui dire des petits pays romands, mais qui a peur des gros livres, et ne les lit qu'après recommandation, et à son corps défendant.

M. Hisely est de ceux qui pensent que les faits ne sauraient jamais être trop discutés, et qui donnent à l'histoire un caractère documental et officiel. Sans doute le récit, le côté dramatique des événements y perd quelque chose, le fil historique est moins apparent, et l'on voit les choses de trop près pour saisir l'ensemble; mais y avait-il moyen de *raconter* l'histoire de la Gruyère, comme on raconte celle d'un Etat plus considérable; était-il possible de présenter une suite de faits coordonnée et bien adhérente, quand il fallait parler d'une époque toute féodale, toute remplie de querelles de communauté à seigneur ou de vassal à suzerain, semée d'épisodes isolés et de faits épars?

Il en est ainsi de l'histoire féodale; si on veut l'aborder, il faut le faire à vol d'oiseau, pour ne saisir que l'ensemble, ou bien descendre dans les faits au risque de les voir se multiplier prodigieusement et s'enchevêtrer le plus capricieusement du monde. L'histoire du petit peuple gruérien, traitée sommairement, n'était pas possible; elle est trop peu accusée et liée d'une manière trop intime à celle des pays voisins. Voilà sans doute pourquoi l'auteur a préféré entrer profondément dans sa matière. Cette méthode l'a mené un peu loin, mais nous verrons qu'il ne s'est nullement perdu dans le dédale de chartes, de documents, de chroniques plus ou moins authentiques, de traditions et de souvenirs de toutes sortes qu'il a dû recueillir.

On s'est trop complu dans l'idée que la Gruyère était une contrée à part, bien caractérisée, *sui generis* dans son histoire, ses mœurs, ses traditions et ses légendes, comme elle est originale et pittoresque dans sa configuration physique; on s'est trop souvenu du *Ranz des vaches*, de *Girard Chalamala*, de la *grande coquille*, du *Conto dei Tschevris* et du *Moléson*; l'histoire sérieuse n'est pas là. Ah! si les traditions, les légendes, les *coraules* ou coquilles, les fêtes du manoir ou des montagnes et toute cette poésie à laquelle le Doyen Bridel et M. Juste Olivier nous ont habitués, avaient pu trouver place dans le récit, bien des gens auraient applaudi qui à la vue de ces trois volumes bourrés de faits, de noms et de dates, reculeront bien sûr effrayés, et s'en tiendront à leurs souvenirs du *Conservateur Suisse* et du *Canton de Vaud*.

Digitized by Google

Toutefois ils feront bien de se raviser et de parcourir au moins les deux volumes qui contiennent l'histoire proprement dite; ils pourront se convaincre que deux points de vue ressortent d'une manière frappante dans le grand travail de M. Hisely : la conquête successive de presque tous les droits qui font l'homme libre, par un petit peuple persévérant et courageux, et la bonhomie parfaite des comtes qui se dépouillent peu à peu de tous leurs priviléges par esprit de paix et de conciliation, et qui, soit mauvaise administration, soit laisser-aller, voient leurs ressources diminuer, s'endettent de plus en plus et finissent par se trouver en face de créanciers rigoureux mais fondés en droit, qui les dépossèdent régulièrement et par voie juridique de tout leur patrimoine. Il est vraiment curieux et intéressant de suivre à la fin du second volume les péripéties de cette discussion des biens du comte Michel. Il y a là quelques pages tout à fait dramatiques et parfois émouvantes : la noble figure de Madelaine de Miolans, l'épouse dévouée de Michel, intéresse aux malheurs du pauvre comte, et le cœur se serre, quand après la sentence de mise en possession, prononcée par les arbitres en faveur des créanciers, nous retrouvons Michel et sa femme, vers la mi-novembre 1554, dans leur manoir d'Oron froid et désert, et surtout quand un mois après, le comte s'étant réfugié en France, la malheureuse comtesse est réduite à implorer la pitié des magnifiques seigneurs de Berne et de Fribourg, afin qu'ils veuillent bien lui laisser encore la dîme du village de Thierrens, pour son entretien personnel.

M. Hisely a jeté un jour tout nouveau sur la conduite des deux villes au sujet des affaires de leur insouciant et incurable voisin ; il a prouvé, ce nous semble, d'une manière irréfragable qu'elles n'ont fait qu'user de leur droit, et que les choses se sont passées très régulièrement. Il n'y a donc absolument rien à mettre à leur charge, et le comte Michel demeure seul coupable de sa chute ; il fut vraiment, comme l'a dit l'historien, « le plus essentiellement panier-percé de tous les débiteurs aristocratiques de son temps. »

Un dernier fait nous a paru mis en évidence et parfaitement démontré dans les dernières pages de ce deuxième volume, c'est que la Gruyère, dès longtemps à demi Bernoise ou Fribourgeoise, ne s'intéressa que fort médiocrement aux infortunes du dernier comte, et que rien ne fut tenté pour lui venir en aide ; preuve évidente que Michel n'avait pas su gagner l'affection de son peuple, ou peut-être que l'élément helvétique dominait déjà parmi les robustes montagnards du Gessenay, de Château-d'Œx et de la Basse-Gruyère. Au reste, comment s'intéresser en quoi que ce fût à ce prince prodigue, suffisant et incapable, sorte de chevalier errant qui dissipa sa vie aux quatre vents des cieux, et ne sut jamais rien tenter de sérieux pour rétablir ses affaires en déconfiture ?

En somme le second volume répond dignement au premier ; même

Digitized by Google

il intéressera davantage, grâce aux événements importants qu'il raconte. L'époque des guerres de Bourgogne y occupe une large place, et certains faits, peu ou mal connus jusqu'ici, complètent le tableau que d'autres historiens ont donné de cette lutte mémorable. On sera charmé entre autres d'apprendre la vérité sur le sac de Lausanne *par le comte de Gruyère*, après la bataille de Morat. Quant à l'histoire de la ruine du comte Michel, tout le monde lira avec un vrai plaisir les quelque deux cents pages que l'auteur y a consacrées.

Bon nombre de personnes pensent que trois volumes aussi gros pour une aussi petite contrée, c'est un peu trop; sans doute, et nous penserions comme elles si l'ouvrage n'avait pas été publié dans une collection de *mémoires et documents*. Mais lors même que l'auteur eût donné à son livre une forme plus simple et ne l'eût pas élevé à la hauteur d'un monument inaccessible au plus grand nombre, il est peu probable que l'histoire de la Gruyère eût trouvé beaucoup de lecteurs: on eût ouvert le volume sur les impressions de *Marie la Tresseuse* ou du *Dernier Servant*, et ne retrouvant pas précisément la pastorale et poétique Gruyère, on se fût rebuté dès les premières pages.

Il faut donc en prendre son parti, et si l'on ne veut pas tout lire, glaner au moins, dans ces bons et gros volumes, une foule de détails de toutes sortes dont on pourra faire son profit; car il y a beaucoup à apprendre dans la compagnie de l'auteur : il sait mille et une choses, et il les sait bien.

L'exécution typographique du second volume ne laisse rien à désirer, et elle fait honneur aux presses de M. Bridel, mais la gravure qui accompagne le texte est loin d'être irréprochable, et vraiment il est à regretter qu'un aussi beau volume n'ait pas trouvé un artiste capable de donner plus de soin à cette vue du *Château et de l'église de saint Théodule de Gruyère*, lors même qu'elle allait s'enfouir dans les Mémoires et Documents de la Société d'histoire. L. Favrat.

CINQUANTE JOURS AU DÉSERT, par Charles Didier. - Paris, 1857. Un vol. in-12.

Ce volume est la suite immédiate du voyage au mont Sinaï et en Arabie que nous avons annoncé il y a quelques mois[1]. L'auteur nous fait passer avec lui de Djeddah à Suakin, sur la côte opposée de la mer Rouge, et de là à Khartoum sur le Nil, en s'arrêtant à Kassala ou Taka, ville voisine de l'Abyssinie et entourée de vastes déserts. Les dix jours pendant lesquels notre voyageur séjourna dans cette cité des sables, nous ont valu un chapitre curieux, par le contraste entre les mœurs des indigènes, dont la simplicité est extrême, et les formes

[1] Voy. Revue Suisse de Juin 1857.

Digitized by Google

semi-européennes de l'administration civile et militaire du pacha d'Egypte, que l'on trouve avec quelque surprise dans cette lointaine oasis. Pendant la traversée du désert, M. Didier a noté ses impressions chaque soir et nous donne ce journal dans sa forme première. Comme les événements sont peu nombreux et que des tableaux analogues se reproduisent quelquefois, il en résulte un peu de monotonie pour le lecteur qui ne chercherait qu'une distraction ; mais l'effet total n'est pas sans une certaine puissance. Après avoir suivi notre concitoyen dans sa promenade, on connaît l'Afrique orientale , on en a une sensation persistante qui vivifiera pour l'imagination les récits moins pittoresques d'autres voyageurs. C'est une charmante leçon de géographie. Nous regrettons seulement quelques détails assurément caractéristiques et dignes d'intérêt , mais qui feront hésiter à placer entre toutes les mains, ces descriptions à la fois calmes et bien senties, qui plairaient singulièrement à la jeunesse avide de sites et de pays nouveaux. Un troisième et dernier volume contiendra le voyage sur le Nil de Khartoum au Caire.

ERRATA DE LA PRÉSENTE LIVRAISON :

Page 770, ligne 9, lisez : « Je voudrais bien me flatter que vous avez un peu d'humeur contre moi de ce que je ne m'établirai pas à Neuchâtel, depuis qu'on en renvoie les émigrés. »

Même page, ligne 37, « Huber, le traducteur de Gessner, » *lisez :* « Huber, le fils du traducteur de Gessner. »

Page 813, ligne 8, au lieu de : « avoir déjà renoncé depuis quelques temps à la presse périodique, *lisez :* « met plus d'intervalle à ses travaux dans la presse périodique. »

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES
DU TOME XX.

LITTÉRATURE.

Pages
Genève et ses Poètes libertins, par M. MARC-MONNIER 221
Jérémias Gotthelf, par M. Max. BUCHON. 617

NOUVELLES ET VOYAGES.

Le Père Samson, par M. Pierre SCIOBÉRET . . . . . p. 3, 81
La Légende d'Aix-la-Chapelle, par M. Ch. VER-HUELL 248
Le dernier Servant, par M. Pierre SCIOBÉRET . . . . p. 357, 425
Les Demi-Mots, dialogue, par M. MARC-MONNIER. . . p. 527, 553
La Rêverie de minuit, par M. Ch. DUBOIS 753

HISTOIRE ET STATISTIQUE.

La Civilisation romaine sous les empereurs pendant le 1er siècle, par M. Fritz MEISNER. 24
Lettres-Mémoires de Mme de Charrière, publiées par M. E.-H. GAULLIEUR. . . . . p. 161, 277, 489, 580, 689 et 767
Pierre Mathieu, historiographe de France, bourgeois de Porrentruy, par M. X. KOHLER 339
Le Pays d'Appenzell, par M. E. DESOR 569
Les derniers jours de la République de Genève, 1798, par feu M. L. RILLIET 639
L'Exposition agricole à Berne, par M. le Dr VOUGA 679
L'Exposition industrielle suisse à Berne, par le même. . . . 712

PHILOSOPHIE, MORALE ET JURISPRUDENCE.

Etudes sur Calvin, par M. Eug. RAMBERT . . . p. 101, 443, 512
Sur les moyens de mesurer la Pensée. Lettre de M. Ule à M. E. Desor. 497

Digitized by Google

Gioberti et la Réforme de l'Eglise, par M. Amédée Roget. . . 298
Religion et Philosophie. Recherches de la méthode, etc., de M. C. Secrétan; — Les grands Jours de l'Eglise apostolique, conférences par M. J.-P. Trottet; — Discours d'inauguration de M. Bonifas-Lacondamine, par M. F. B. 309
Maine de Biran, sa vie et ses pensées, publiées par M. Ernest Naville, par M. C. S. 254
Etudes sur le droit italien au moyen âge, par M. E. S. . . . 380

SCIENCES NATURELLES ET GÉOGRAPHIQUES.

La Géographie physique de la Mer, par M. le Dr Vouga, p. 45, 180
La Vie animale dans les Alpes, par le même 328

POÉSIE.

Pensées du soir, par M. H.-F. Amiel 132
La Charrette, chant premier d'un poème inédit, par M. A. Ramus. 655
Rose des Alpes, par M. Ls Favrat 733

CHRONIQUE ÉCRITE A PARIS.

(Pour le détail des matières, voir les Sommaires de chaque Chronique aux pages indiquées.)

Janvier, p. 57. — Février, p. 134. — Mars, 203. — Avril, 260. — Mai, 341. — Juin, 399. — Juillet, 469. — Août, 535. — Septembre, 601. — Octobre, 662. — Novembre, 735. — Décembre, 802.

CHRONIQUE SUISSE.

Janvier, p. 71. — Février, 151. — Mars, 214. — Avril, 272. — Mai, 352. — Juin, 415, par M. S.
Juillet, 485. — Août, 544. — Septembre, 606. — Octobre, 674. — Novembre, 746. — Décembre, 818, par M. ***.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Revue des principaux écrivains littéraires de la Suisse française, par M. Alex. Daguet, par M. F. B. 158
La Liberté de conscience, par M. Jules Simon, par M. C. S. . . 422
Séjour chez le grand Chérif de la Mecque, par M. C. Didier, par M. C. S. 423
Voix de ma jeunesse, par M. Dufernex, par M. C. S. 424
Mélanges d'histoire littéraire, par Guillaume Favre, par M. E.-H. Gaullieur 611

Pensées de Pascal disposées suivant un plan nouveau, par J.-F. Astié, par M. H. B. 822
Etude biblique sur le baptême, par R. Clément, par **. . . . 824
Histoire du comté de Gruyère, par J.-J. Hisely, tome IIe, par L. Favrat 825
Cinquante jours au Désert, par Ch. Didier, par M * 828

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

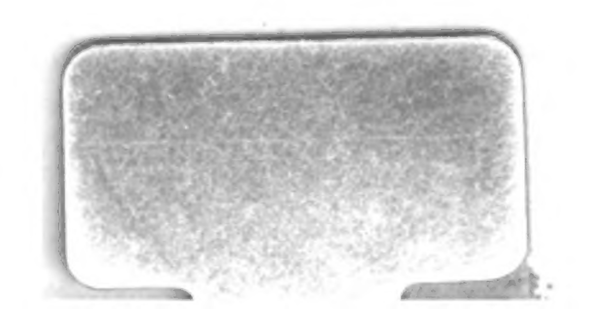

Digitized by Google

Digitized by Google